BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

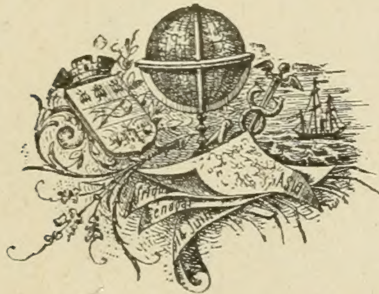
BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE

PREMIER SEMESTRE DE 1893

Quatorzième Année. — Tome Dix-Neuvième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116,

LILLE



QUELQUES MOTS SUR LES POSTES.

C'est à Louis XI que l'on doit l'institution des postes en France. Plusieurs raisons le poussèrent à cette création ; mais son principal but était de faciliter l'exercice de son pouvoir royal et de consolider son autorité, sans avoir aucunement la pensée de créer un service public dont les particuliers seraient appelés à bénéficier ; l'art 1 de l'édit du 19 juin 1464 le prouve :

ÉDIT SUR LES POSTES.

Art. 1. — Le dit seigneur et roi ayant mis en délibération avec les seigneurs de son conseil, qu'il est moult nécessaire et important à ses affaires et à son estat de sçavoir diligemment nouvelles de tous costez, et y faire, quand bon luy semblera, sçavoir des siennes ; d'instituer et d'establir en toutes les villes, bourgs et bourgades et lieux que besoin sera jugé plus commode, un nombre de chevaux courant de traitte en traitte, par le moyen desquels ses commandements puissent être promptement exécutez, et qu'il puisse avoir nouvelles de ses voisins quand il voudra, veut et ordonne ce qui suit.

Art. 2. — Que sa volonté et plaisir est que dez à présent et doresnavant, il soit mis et établi spécialement sur les grands chemins de son dit royaume, de quatre lieues en quatre lieues, personnes féables, et qui feront serment de bien et loyaument servir le Roy, pour tenir et entretenir quatre chevaux de légère taille, bien enharnachez et propres à courir le galop durant le chemin de leur traitte, lequel nombre se pourra augmenter s'il est besoin.

. . . .

La nouvelle institution ne profita d'abord qu'au Roi, à son délégué dans les provinces, ou aux personnages accrédites anprès des cours étrangères.

L'organisation postale créée par Louis XI comprenait deux réseaux bien distincts :

1° Un réseau de relais embrassant les villes les plus importantes et desservi par les coureurs du Roi à cheval ;

2° Un réseau secondaire partant de certains points du grand réseau et desservant les localités secondaires.

Cette organisation est considérée comme ayant été le point de départ de la poste actuelle, mais l'État ne se reconnaît pas encore comme étant le serviteur du public. Les lettres des particuliers continuèrent donc à être transportées à peu près exclusivement par les messagers de l'Université. Ceux-ci cependant, même du temps de Louis XI, ne tardèrent pas à se trouver en concurrence avec les messagers royaux ; ces démêlés se prolongèrent dans la suite, avec une vivacité qui naturellement s'accroissait, en raison du progrès incessant de la circulation et des correspondances.

Charles VIII, au mois de juillet 1495, lança un édit défendant aux courriers, sous peine de la hart, d'apporter aucune lettre contre les saints décrets de Bâle et contre la Pragmatique Sanction.

Louis XII, par un édit donné à Blois en février 1509, confirma les dispositions prises par Charles VIII et fixa à 120 le nombre de chevaucheurs. Les postes françaises avaient alors un grand renom de vitesse ; on cite, comme exemple, qu'un hérault de Louis XII, du nom de Gilbert Chauveau, n'aurait mis que trois jours en poste, pour apporter des lettres de Milan au château d'Amboise, où était le Roi.

Par un édit d'octobre 1525, François Ier « enjoint et commande aux greffiers et juges d'envoyer les procès des parties après les avoir clos et évangélisés et scellés par un seul messager, s'il se peut ».

En 1545, fut nommé en qualité de grand écuyer, Jacques de Genouilhac, seigneur d'Assier en Quercy, lequel fut remplacé l'année suivante par Claude Gouffier, duc de Rouannais. On vit aussi cette importante charge de la Poste de Paris confiée au fou du Roi, Brusquet, qui égayait les loisirs du Roi et reçut en échange présents et pensions.

L'autorité absolue des contrôleurs généraux sur le service des postes, fut parfaitement établie par lettres-patentes du 29 novembre 1565, et confirmée par Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII.

Un édit de Charles IX, de janvier 1573, relate que « attendu la cherté des tems » la taxe due aux messagers royaux, sera réduite de 12 deniers tournois par lieue, à 2 sols tournois, pour le port au greffe du Parlement des sacs de procès par écrit, enquêtes, etc.. que les greffiers des bailliages, sénéchaussées, prévôtés, vicomtés et autres sièges ressortissant du Parlement de Paris, étaient tenus d'envoyer par l'intermédiaire des dits messagers, encore que les parties ne le requissent, sous peine du quadruple toute fois ». Ce fut le premier pas vers le monopole de l'État.

Comme exemple de vitesse, on cite à cette époque la course de Paris à Madrid, qui fut faite en trois jours et trois nuits par un courrier nommé Jean Barouchio, chargé de porter à Madrid la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy.

Henri III, par un édit de novembre 1576, réprime les abus dans la distribution des lettres et des pièces de procédure, et prescrit que dorénavant les départs et les retours des messagers devraient avoir lieu à jours fixes ; il autorise ces derniers à accepter les marchandises, l'or et l'argent et toutes autres choses qui leur seraient confiées par autre personne, etc. ; c'est la première fois que la poste est mise officiellement à la disposition des particuliers.

La taxe des lettres-missives dans le ressort de chaque Parlement fut fixée comme suit :

10 deniers tournois		par chaque lettre, y compris le port de la réponse.
15	d°	pour un paquet de trois ou quatre lettres-missives.
20	d°	pour les paquets de lettres pesant une once ou plus.

Ce premier tarif appliqué en France, consacrait le principe de la taxe uniforme, quelle que fut la distance à parcourir dans le ressort d'un même Parlement ; principe adopté actuellement.

Henri IV, secondé par Sully, porta son attention sur le service des postes. Il créa en avril 1594 des charges de surintendants, de commissaires et de contrôleurs généraux des coches et carrosses publics. En 1595, le 6 février, un édit nomma contrôleur-général Guillaume Fouquet, seigneur de La Varenne. Ce dernier avait été cuisinier dans l'office de Catherine de Bourbon, sœur de Henri IV ; puis porte-manteau du roi qui le chargeait de porter ses messages d'amour, ce qui, d'après Sully, faisait dire à Madame : « La Varenne, tu as plus gagné à porter les poulets de mon frère qu'à plumer les miens ».

L'administration des postes et relais se trouva placée sous l'autorité de M. de La Varenne, qui versa au trésor 97,800 livres pour prix de son monopole. La poste

atteignit sous Henri IV un degré d'activité jusqu'alors inconnu ; le roi voulait être promptement servi. Sully, envoyé en ambassade auprès d'Élisabeth, reine d'Angleterre, entretint avec Henri IV une correspondance journalière. Les lettres de Londres parvenaient au Roi en trois jours.

Louis XIII et Richelieu apportèrent de réelles améliorations dans le service des postes. Le 18 novembre 1615, de La Varenne fut remplacé par Pierre d'Alméras, seigneur de St-Remy et de Saussaye, qui prit possession de la charge de général des postes et relais, moyennant le prix de 353,000 livres En 1622, d'Alméras établit les courriers ordinaires, partant et arrivant à jours fixes à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Toulouse et à Dijon ; il ouvrit des bureaux dans ces villes, et y plaça des commis chargés du service. Ajoutons que ce service fut définitivement ouvert au public, ce qui fait de Richelieu le véritable créateur de la poste aux lettres. Le 26 octobre 1627, un règlement fixa la taxe des lettres et paquets ; la taxe entre Paris et Lyon fut fixée à 2 sols seulement. De 1629 date la suppression de la charge de général des postes et relais de France ; elle fut remplacée par trois charges de surintendants généraux des postes et relais de France et chevaucheurs de l'écurie. Ces trois charges furent données à une seule personne, Nicolas de Mey, marquis de Boirie et des contrôleurs généraux furent placés à la tête de 20 circonscriptions ; il existait à cette époque un service entre Paris, Londres, Bruxelles, Anvers et les Pays-Bas, et Lyon correspondait avec l'Italie et la Suisse. Louvois fut le digne continuateur de Richelieu ; sous son administration, les postes grandirent, se régularisèrent et devinrent un précieux auxiliaire pour les particuliers, tout en devenant une source de profits importants pour l'État.

Par le règlement royal de 1644, le prix du port des lettres fut ainsi fixé :

« Les maistres courriers de Paris, Lyon, Mascon, Clermont, provinces de Limousin, Poitou et Bourgogne et les dits lieux à Paris, prendront 4 sols des lettres simples, 5 sols des doubles auxquelles il y a enveloppes en dessoubs d'une once de poids, et 7 sols de l'once des gros paquets au-dessus d'une once ».

Les relations extérieures ayant pris un grand développement, Mazarin créa de nouveaux courriers entre la France et l'étranger, et vers 1650, les bureaux de départs à Paris étaient établis sur quatre points différents : 1° rue aux Ours ; 2° devant le portail de St-Eustache ; 3° au Marché-Neuf et 4° rue St-Jacques, où était le bureau principal des postes.

En 1653, Paris, qui communiquait avec la France et l'étranger, ne correspondait pas avec lui-même. Les lettres de Paris pour Paris étaient portées par de petits laquais ou par des commissionnaires. M. de Velayer, autorisé par le roi, essaya de combler cette lacune. Loret, gazetier français, né à Carentan, créateur de « la Muse historique », raconte à sa façon cet événement en des vers fort humoristiques. On s'amusa beaucoup de l'invention de M. de Velayer, et on s'en servit, malgré les malveillants qui s'amusaient à lancer des souris dans les boîtes. Cette institution finit malheureusement par disparaître et tomba dans l'oubli. Elle fut reprise plus tard et réalisée.

Louvois, à son tour, fut nommé surintendant général des postes. Selon M. Camille Rousset, cette élévation de Louvois est due à l'habileté avec laquelle il sut plier le service aux nécessités de la politique, au lendemain du Traité d'Aix-la-Chapelle. Avec un administrateur si peu scrupuleux mais si habile, la poste acquiert une régularité remarquable et une sévère précision.

Une ordonnance du 30 janvier 1668, prescrit aux courriers de Rouen, Amiens et Arras à Lille, d'avoir à descendre, dès leur arrivée, au bureau de la poste à Lille,

pour y consigner leurs malles (1), lettres et paquets pour ladite ville. Les courriers voyageant de nuit, obtinrent aussi de pouvoir se faire ouvrir à toute heure les portes des villes.

C'est aussi Louvois qui proposa au Roi de mettre les postes en ferme. Par déclaration royale et par arrêtés du Conseil d'État des 15 et 19 mars 1672, Lazare Patin, fut reconnu « fermier général des postes du royaume », à condition de payer au Trésor 2,700,000 livres et 1 million aux maîtres des courriers français et étrangers pour le remboursement de leurs offices. Lazare Patin fut en réalité la cheville ouvrière du grand travail de régularisation dont Louvois avait tout l'honneur.

Le tarif des taxes fut établi par distance, et la lettre simple payait 2 sols au-dessous de 25 lieues et 3 sols de 25 à 60, et ainsi de suite. Ces tarifs subsistèrent jusqu'en 1703. Charles Pinchault devint, en 1683, adjudicataire de la ferme des postes, moyennant 1,800,000 livres ; il conserva ce poste jusqu'à la mort de Louvois (1691), époque à laquelle Claude Le Pelletier le remplaça. Ce directeur, dépourvu d'énergie et d'initiative, ne réussit pas aux postes. L'acte principal qui eut lieu sous sa direction fut l'augmentation des boîtes dans Paris en 1692. Le Pelletier fut remplacé en 1697 par le marquis Simon-Arnault de Pomponne, homme de grands talents, de sens droit et juste, que la mort (1699) empêcha de réaliser d'importantes améliorations dans le service des postes.

Il fut remplacé par J.-B. Colbert, marquis de Torcy, son gendre, lequel avait contribué à l'heureuse conclusion du traité d'Utrecht. « Il joignit, dit Voltaire, la dextérité à la probité et ne donna jamais de promesse qu'il ne tint ». Secondé par le contrôleur-général Pajot, de Torcy s'attacha à améliorer le service et à y introduire un certain nombre de réformes utiles.

En 1700, lors de l'élévation de Philippe V au trône d'Espagne, les communications n'avaient lieu que tous les quinze jours entre Paris et Madrid ; un nouveau traité fut conclu entre la France et l'Espagne le 24 septembre 1701 ; les courriers des deux pays échangeaient leurs dépêches à Oyarsum, près Irun, et le trajet de Madrid à Oyarsum exigeait 96 heures.

En l'année 1707, les dépenses de guerre augmentant de plus en plus, on se vit obligé de recourir à des remèdes empiriques. Le ministre des finances, Desmaretz, réussit à créer de nouvelles ressources, au nombre desquelles se trouvait le produit des postes. Par un édit signé à Versailles en avril 1707, Louis XIV aliéna au clergé de France le fonds de la ferme générale des postes jusqu'à concurrence de 30 millions de livres ; cette opération fut absolument désastreuse ; les désordres se mirent dans le service et se multiplièrent dans les dernières années du règne de Louis XIV.

De ce règne date la création du « Cabinet noir » par un ministre complaisant qui ne se fit aucun scrupule de violer le secret des lettres pour en instruire son maître ; le grand Colbert lui-même profita des renseignements que lui fournissait ce moyen, après en avoir expérimenté par lui-même les inconvénients lorsqu'il n'était pas encore au pouvoir ; sous Louis XV, ce triste service acquit une organisation plus complète encore.

En 1716, un traité fut passé avec le prince de la Tour et Taxis, général des postes de l'Empire, par lequel les lettres de Paris et des routes y aboutissant parvinrent plus facilement en Saxe, en Danemarck, en Suède, en Norvège, en Pologne et en Russie. Ce traité fut renouvelé en 1722.

---

(1) Sous Louis XIV le service se faisait encore au moyen d'une Malle attachée au dos du cheval. C'est en souvenir de cet usage que la voiture des courriers s'appela plus tard « La Malle ».

En 1719, les Messageries de l'Université de Paris furent réunies à la ferme générale des postes, moyennant indemnité ; ainsi finit cette longue lutte entre l'État et l'Université. Il était équitable d'indemniser l'Université des dépenses considérables qu'elle s'était imposées, et de lui tenir compte des droits incontestables qu'elle s'était acquis à l'estime et à la reconnaissance publiques, en perpétuant en France le goût de la science et de la littérature, par son remarquable enseignement, qui avait brillé d'un si vif éclat au milieu des obscurités du Moyen-Age. La somme à rembourser à l'Université de Paris fut fixée par lettres-patentes du 14 avril 1719, à 125.528 livres 18 sols 14 deniers.

Jean Coulombier, déjà titulaire de la ferme des postes depuis neuf années, fut maintenu pour une nouvelle période de 1720 à 1729, au prix de 3,446,743 livres ; à partir de ce moment, le monopole de l'État est constitué définitivement. En 1721, le 15 octobre, de Torcy donne sa démission de grand-maître et de surintendant général des postes ; Dubois le remplace et conserve ces fonctions jusqu'à sa mort (1723) ; Philippe d'Orléans qui lui succéda, mourut en décembre de la même année, il n'eut même pas le temps de toucher les revenus de sa charge. A son tour, le duc de Bourbon, prince de Condé, arriva à la tête de cet important service, mais il fut exilé dans sa terre de Chantilly en 1726, et le cardinal Fleury le remplaça. Sous la direction de ce dernier, les arrêts en grand nombre furent lancés, organisant, modifiant l'administration, annulant les précédents arrêts, accordant des privilèges ou des franchises, modifiant les tarifs de province ; le service entre Paris et Bruxelles fut remanié, la course devait être faite en 24 heures en été et 27 en hiver.

Le 2 novembre 1739, M. Grégoire Carlier fut reconnu adjudicataire de la ferme des postes, au prix de 4,521,400 francs pour six années. Le cardinal mourut quatre ans après et fut remplacé par le comte Marc-Pierre Voyer de Paulmy d'Argenson, lequel à son tour eut pour successeur Rouillé, comte de Jouy, après son exil en 1757.

Pour faire face à la guerre de Sept Ans, la Monarchie dut créer de nouvelles ressources. Le tarif de 1703 n'était plus en rapport, du reste, avec le prix des denrées et les dépenses de l'exploitation de la ferme. En vertu du tarif annexé à la déclaration de 1759, la taxe des lettres simples partant de Paris pour la France fut fixée, toujours en proportion de la distance, à 4 sols par 20 lieues. Cette déclaration de 1759 autorisait la création d'une petite poste à Paris. En 1758, M. Piarron de Chamousset, dont la tête, dit l'abbé de Voisenon, était toujours en ébullition pour le bien de l'humanité, adressait au Roi un mémoire, dans lequel il sollicitait l'autorisation d'établir pour son compte, dans l'intérieur de Paris, une petite poste semblable à celle qui existait à Londres. C'était la continuation de l'idée qu'avait eue M. de Velayer en 1653. Il y fut autorisé par lettres-patentes du 5 mars 1758. Paris fut divisé en neuf circonscriptions, dans chacune desquelles était un bureau, savoir :

1° Place de l'École, près le Pont-Neuf	Timbre	A.
2° Cloître culture Sainte-Catherine	»	B.
3° Rue Saint-Martin, près la rue aux Ours	»	C.
4° Rue Neuve-des Petits-Champs	»	D.
5° Porte Saint-Honoré	»	E.
6° Rue du Bac	»	F.
7° Rue du Petit-Lion et des Quatre-Vents	»	G.
8° A l'Estrapade	»	H.
9° Rue Galande	»	J.

Le bureau de la place de l'École servait de lien entre les différents bureaux. Le service de la distribution fut effectué par 177 facteurs et ensuite par 200, choisis

« sur les témoignages avantageux du curé et des habitants notables du lieu ». La taxe était fixée à 2 sols pour le port de toutes lettres, cartes, billets et paquets de moins d'une once, et à 3 sols pour au-delà. La prospérité de cette petite poste amena la création d'établissements semblables à Bordeaux, Lille, Lyon, Nancy, Marseille, Montpellier, Nantes, Rouen, etc.

Le 10 septembre 1760, le duc de Choiseul remplaça Rouillé ; peu de modifications furent apportées au service sous sa direction, et en 1770, il eut pour successeur Rigoley, baron d'Ogny ; celui-ci reprima surtout les abus de franchises qui allaient toujours en augmentant.

Sous Louis XV, le Cabinet noir reçut une organisation complète, et se composait de quatre employés sous la surveillance de l'intendant des postes Jannet. Ces employés, dit P. Larousse, triaient les lettres qu'il leur était prescrit de décacheter, et prenaient l'empreinte du cachet : la lettre ouverte, lue et notée, on la recachetait au moyen de l'empreinte. Louis XV et ses favoris prenaient plaisir à ces indiscrétions. Les extraits de lettres n'étaient pas remis au Roi, qui se fût fatigué à les lire ; il se réservait les plus friands morceaux, ceux qui étaient de nature à lui procurer un passe-temps agréable, et la partie politique était distribuée aux membres d'une agence établie spécialement à cet effet.

En 1774, Louis XVI appela Turgot, comme contrôleur-général des finances, lequel avait en vue la réforme des abus et l'amélioration du sort du peuple ; aussi s'appliqua-t-il à réglementer le service des postes et à combattre les abus qui s'y étaient glissés en grand nombre ; il tarifa d'une façon équitable le port des paquets, des étoffes précieuses, des bijoux, etc., indiqua les précautions à prendre pour les emballages. Les abus scandaleux du Cabinet noir furent en partie supprimés et il fut défendu d'employer en justice les lettres interceptées. Turgot fut nommé intendant-général des postes le 3 septembre 1775 et refusa les émoluments attachés à cette charge ! Il s'appliqua à établir des services de diligences et de messageries royales, avec départ à jours fixes (1776). Au mois de mai de cette année, Turgot fut renvoyé sans avoir pu réaliser entièrement son programme économique. L'invention des diligences valut à Turgot des attaques passionnées, dans le genre de celle-ci :

Ministre ivre d'orgueil, tranchant du souverain,
Toi qui, sans t'émouvoir, fais tant de misérables,
Puisse ta poste absurde aller un si grand train
Qu'elle te mène à tous les diables.

Attaques souverainement injustes car cette invention constituait un notable progrès.

Le 20 mai 1776, de Clugny remplaça Turgot et Rigoley d'Ogny lui fut adjoint comme intendant-général des postes.

En 1781, Necker adressa au Roi le compte rendu de l'état général des finances, dans lequel on y voit le passage ci-après, relatif au service des postes : « Le produit des postes et de la petite poste, en y comprenant la part du Roy dans les augmentations survenues depuis l'époque de la Régie actuelle, est dans ce moment-ci d'environ 9,620,000 livres ».

On établit une ligne de paquebots entre la France et les États-Unis le 28 juin 1783, conséquence des préliminaires de paix conclus à Versailles le 10 janvier 1783 entre l'Angleterre et les États-Unis. MM. Lecoulteux furent charges du nouveau service, qui fut supprimé le 5 juillet 1788 : « ayant été reconnu que le public n'en avait pas

tiré les avantages qu'on s'en était promis et que l'utilité des paquebots était même plus que balancée par de grands inconvénients ».

Au moment de la convocation des États-Généraux, la poste aux lettres et aux chevaux et les messageries n'avaient eu jusque-là que des règles confuses et précaires. La Révolution va donner à ses services une organisation définitive et régulière et cela, au milieu des effroyables tourmentes et des terribles convulsions politiques et sociales de la période la plus agitée de notre histoire, mais la plus féconde en résultats.

Après les États-Généraux (5 mai 1789), le Tiers-État se proclame « Assemblée Nationale » (17 juin 1789), et le 20 juin « Assemblée Constituante ». Le clergé et la noblesse se réunirent bientôt au Tiers-État.

L'extrait du rapport contenant le résumé des cahiers des baillages, constate qu'ils étaient unanimes à réclamer l'inviolabilité du secret des lettres. Cet extrait, lu par le comte de Clermont-Tonnerre le 27 juillet 1789, disait : .... Enfin les droits des citoyens, la liberté, la propriété sont réclamés avec force par toute la nation française, qui proteste aussi contre la violation du secret de la poste, l'une des plus absurdes et des plus infâmes inventions du despotisme. L'Assemblée Nationale consacra le principe de l'inviolabilité des lettres les 25-27 juillet 1789. Les décrets des 19 juin, 9 juillet et 13 août 1790 réduisirent les dépenses du service des postes d'une somme de 2,043,333 livres. Le 21 août. de Lablache présenta à l'Assemblée un projet de décret sur les postes. Ce décret fut voté. Il établissait que les postes aux lettres et aux chevaux et les messageries continueraient à être séparées quant à l'exploitation, mais seraient réunies sous l'autorité d'un commissaire des postes, nommé par le Roi. (Ces fonctions furent confiées à Arboulon de Richebourg). « Que les commissaires et employés des postes seraient tenus de prêter serment, de garder le secret des lettres ».

Le 22 août, l'Assemblée vota le tarif nouveau. (La taxe était proportionnelle à la distance, système peu équitable). Elle décréta l'installation de 26 nouveaux courriers, et enfin le 25 septembre 1791, elle inséra dans le Code pénal l'article 23 ci-après :

Art. 23. — Quiconque sera convaincu d'avoir volontairement et sciemment supprimé une lettre confiée à la poste, ou d'en avoir brisé le cachet et violé le secret, sera puni de la peine de la dégradation civique, etc.

Au cours de sa séance du 10 décembre 1791, l'Assemblée législative affirme son respect pour le secret des lettres, après avoir blâmé un de ses membres d'en avoir décacheté une.

Elle décréta le 22 janvier 1792, l'établissement de bureaux de poste sur les frontières, dans les lieux où il se trouvait des bureaux de douane.

Le 25 juillet 1792, le duc de Brunswick envahit la France, la Législative, en présence de la gravité des circonstances, cherche à établir avec l'armée des communications exceptionnelles, et ordonne le 19 septembre la création de courriers recrutés parmi les citoyens élus dans chaque section de Paris ; ce fut là un de ses derniers actes ; la Convention allait la remplacer.

Le 26 octobre 1792 parut la première instruction sur le service des postes. L'introduction mentionnait « l'utilité de ce service par lequel se soutiennent le commerce, les relations civiles, morales et politiques ; que l'Europe devait à la France l'invention de cet établissement, etc. » Ensuite venait l'énumération des diverses lois.

Le 5 janvier 1793, l'assemblée de la section « des Piques » porta plainte contre le service des postes ; sous la Convention on n'appliquait pas les maximes affirmées par la Législative et par la Constituante en matière d'inviolabilité des lettres. La Terreur approchait !

Le 9 mai 1793, la Convention décrète des lois de rigueur relatives aux lettres chargées ou non, à l'adresse des Émigrés. Ces lettres étaient transmises au Comité de sûreté générale.

Le 26 juillet 1793, sur un rapport de Lakanal, on rendit le décret suivant au sujet de l'invention de Claude Chappe :

« La Convention nationale accorde au citoyen Chappe le titre d'*Ingénieur Télégraphe*, aux appointements de lieutenant de génie. Charge son comité de salut public d'examiner quelles sont les lignes de correspondance qu'il importe à la République d'établir..... »

Le Comité de salut public, le 13 germinal an II, arrête que les employés de la poste de Paris seraient réquisitionnés pour rester à leur poste.

Les décrêts des 12-29 germinal nomment commissaires des postes les citoyens Moreau et Lieuvain ; ceux-ci firent les plus grands efforts pour satisfaire aux ordres du Comité et éviter les terribles répressions édictées par les décrêts, qui se trouvaient imprimés en tête des lettres de ce terrible Comité.

Le décret du 18 thermidor an II proclame en ces termes l'incompatibilité d'autres fonctions avec celle d'agent des postes :

« Nous te recommandons de communiquer ces dispositions à tous les agents de ton bureau, afin que ceux qui sont dans le cas prévu par l'arrêté s'empressent d'opter ; ce que tu dois faire toi-même au plus tôt si tu es pourvu d'une fonction publique ».

Sous le rapport de Bion, la Convention vota la loi du 27 nivose an III qui augmenta le prix du port des lettres, comme suit :

Lettres circulant dans l'intérieur d'un département, 5 sols.
Hors du département, jusqu'à 20 lieues, 6 sols.
Au-dessus et par 10 lieues, 1 sol en plus.

La loi du 26 germinal an III envoya quatre représentants du peuple pour remédier aux abus existant dans le service des relais et examiner l'état des bureaux.

Robespierre venait de mourir, la Terreur finissait, une détente générale se produisit dans les esprits. La Convention crut devoir procéder à l'épuration du personnel des diverses administrations ; elle décréta que quatre représentants du peuple se rendraient sur les principales routes de la République, pour constater l'état des différents relais, remédier aux abus, etc.

Le Comité de salut public, le 27 prairial, remplaça les agents de la poste, à partir du 1er messidor, par une Administration générale des postes et messageries, dirigée par douze administrateurs.

Le 3 thermidor, toujours par suite de nécessités financières, la Convention augmenta le tarif des ports de lettres par distance :

La 1re	distance	jusqu'à	50 lieues.
La 2e	»	»	100 »
La 3e	»	»	150 »
La 4e	»	au-delà de 150 lieues du point du départ.	

La lettre simple, selon ces distances, était taxée à 10, 15, 20 et 25 sous.

La Convention tint sa dernière séance le 4 brumaire an IV ; le Directoire lui succéda, et remania les tarifs de la façon suivante :

Jusqu'à 50 lieues, la lettre simple payait		....	*2 livres 10 sous.*
De 50 à 100 lieues.	»	....	*5 livres*
De 100 à 150 »	»	....	*7 livres 10 sous.*
Au-delà	»	....	*10 livres.*

Ce tarif dura six mois ! au bout desquels on reconnut l'impossibilité de le maintenir plus longtemps. Loin de se combler. le déficit se creusait de plus en plus. Le tarif fut modifié et les lettres simples payèrent, suivant la distance, 3, 5, 7 et 9 décimes. L'article 11 de la loi contenait cette singulière disposition, « qu'au-dessus de 1 fr., la taxe des lettres ou paquets, serait payée en mandat, valeur représentative du prix de 10 livres de froment pour chaque franc de taxe ». Comme on l'a fait remarquer, c'était la manière à la mode, et on s'évertuait à faire tout payer de cette façon, depuis l'impôt foncier jusqu'au salaire des nourrices !

Toujours pour combler le déficit, de nouvelles taxes furent établies encore et on supprima les franchises : de plus, les postes furent mises en ferme et adjugées le 1er prairial an VI au citoyen Anson, le gouvernement prélevait un centime par franc du produit brut.

Le Directoire fut supprimé au 18 brumaire par Bonaparte, qui fit la Constitution de l'an VIII, établissant trois Consuls.

Le 24 brumaire, un arrêté appela Laforest aux fonctions de commissaire central près les postes ; il chercha les moyens de modifier la taxe, le tarif du 5 nivôse étant loin d'être parfait et les besoins de l'État exigeant impérieusement que cette branche de revenus nationaux fût aussi productive que possible. Le 26 brumaire an X, Laforest fut remplacé par Lavalette, qui resta à la tête de cette administration jusqu'à la chûte de Napoléon. De nombreux décrets furent lancés réglementant l'administration, instituant de nouveaux services , des correspondances maritimes et coloniales et modifiant les tarifs établis.

Napoléon, devenu Empereur, ordonna par décret daté du Pont-de-Briques, 17 thermidor an XII « qu'aucune personne ne serait admise dans l'administration , si elle ne pouvait prouver qu'elle avait rempli ses obligations militaires ». L'Empereur organisa un service d'estafettes excessivement perfectionné et rigoureux, au point de vue de la régularité et de l'exactitude. Ce service lui fut fort utile et fut certainement un des éléments de ses succès. Les départs étaient quotidiens entre Paris et Milan, Paris et Strasbourg, Alexandrie et Naples.

L'Angleterre, encouragée par sa victoire de Trafalgar, décide la Prusse à prendre les armes. Iéna fut la réponse de Napoléon ; de son camp de Berlin, il jeta à la face de l'Angleterre son décret du 21 novembre 1806, déclarant les Iles-Britanniques en état de blocus. L'art. 2 suspendait toute correspondance avec ce pays :

« Tout commerce et *toute correspondance* avec les Iles-Britanniques sont interdits. En conséquence, les lettres ou paquets adressés ou en Angleterre, ou à un Anglais , ou écrits en langue anglaise, n'auront pas cours aux postes et seront saisis. »

Des lettres à M. Gaudin , ministre des finances , au prince Eugène , au maréchal Mortier, à Fouché, montrent toute l'importance que Napoléon attachait à l'exécution de ce décret.

La fin du règne de Napoléon ne présente aucun fait concernant les postes. Les mauvais jours arrivaient. En 1814 , l'invasion du territoire par les armées alliées nécessite des mesures exceptionnelles ; toute correspondance est suspendue avec les pays conquis, et les bureaux sont évacués au fur et à mesure de l'approche de l'ennemi. Le 30 mars Paris ouvre ses portes, et le 11 avril, Napoléon signe son abdication et part pour l'île d'Elbe

Le 31 mars 1814, de Bourrienne, ancien secrétaire disgracié de Napoléon, reçut l'ordre suivant :

« M. de Bourrienne se rendra à l'administration des postes et y remplira provisoirement les fonctions de directeur-général.

Par ordre de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, au nom des puissances.

Signé : Comte DE NESSELRODE. »

Dès le 1er avril, Bourrienne publiait au nom des puissances, l'ordre de service invitant les fonctionnaires et agents de l'administration, à reprendre leurs fonctions. Il résolut aussi d'expédier à leur adresse, l'immense quantité de lettres retenues depuis plus de trois ans, dans le dépôt des rebuts, de provenance anglaise et autres ; cette décision rapporta à l'administration plus de 300,000 francs.

Le 13 mai, Louis XVIII nomma le comte Ferrand en remplacement de Bourrienne, qui apprit la nouvelle par le *Moniteur*. Ce dernier se consola de sa mésaventure quand plus tard il fut appelé à la tête de la préfecture de police, où il devint l'un des agents les plus actifs de la Terreur Blanche.

Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, rentrait aux Tuileries dans la nuit du 20 mars 1815 ; ce même jour, à sept heures du matin, Lavalette se présentait à l'hôtel des postes et prenait possession au nom de l'Empereur. Il donna aussitôt l'ordre d'arrêter tous les journaux et notamment le *Moniteur*, et envoya un courrier à Napoléon, encore à Fontainebleau. La circulaire suivante fut envoyée aux directeurs des postes :

« Paris, 20 mars 1815.

» A quatre heures du soir.

» L'Empereur sera à Paris dans les deux heures et peut-être avant.

» La capitale est dans le plus grand enthousiasme. Tout est tranquille, et quoi qu'on puisse faire, la guerre civile n'aura lieu nulle part.

» Vive l'Empereur !

» Signé : Comte LAVALETTE. »

Waterloo arriva et ne lui permit pas de rester à son poste.

Sous le régime du Consulat et sous Napoléon, le Cabinet noir fonctionna, comme le prouvent les mémoires de Bourrienne et de Lavalette et le Mémorial de Sainte-Hélène. Il faut citer à l'honneur de Carnot, la circulaire suivante qu'il adressa aux préfets, étant ministre de l'Intérieur pendant les Cent-Jours :

« Paris, 8 mai 1815.

» Je suis informé, Monsieur le Préfet, que dans plusieurs parties de l'Empire, le secret des correspondances a été violé par des agents de l'administration. Qui peut avoir autorisé de pareilles mœurs ? Les auteurs diront-ils qu'ils ont voulu servir le gouvernement et chercher sa pensée ? Point de pareils procédés dans l'administration : ce n'est point servir l'Empereur, c'est calomnier Sa Majesté ! Elle ne demande point, elle rejette les hommages d'un dévouement désavoué par les lois. Or, les lois ne se sont-elles pas accordées depuis 1789, à prononcer que le secret des lettres est inviolable ? Tous nos malheurs, aux diverses époques de la Révolution, sont venus de la violation des principes ; il est temps d'y rentrer. Vous voudrez donc bien, Monsieur, faire poursuivre d'après toute la rigueur des lois, ces infractions contre l'un des droits les plus sacrés de l'homme en société. La pensée d'un citoyen français doit être libre comme sa personne.

Signé : CARNOT. »

Aussitôt après la déchéance de Napoléon, Lavalette donna sa démission, mais dut continuer à diriger le service des postes jusqu'à la désignation d'un successeur, qui arriva le 9 juillet 1815, dans la personne du comte Beugnot, lequel fut remplacé le 2 octobre suivant par le marquis d'Herbouville.

Lavalette fut arrêté, accusé d'usurpation de fonctions publiques, et fut condamné à mort. Lors de la lecture du verdict, Lavalette, se penchant vers Tripier, son défenseur, lui dit : « Que voulez-vous, c'est un boulet de canon ». et se tournant vers le public, presque entièrement composé de fonctionnaires et agents de l'administration : « Messieurs de la poste, je vous fais mes adieux ». On connaît le dévouement de Mme de Lavalette et l'évasion de son mari.

Dupleix de Mézy, préfet du Nord, remplaça à son tour d'Herbouville le 3 novembre 1816. Ce nouveau directeur institua deux divisions de comptabilité, réglementa le service des articles d'argent et établit les malles-poste à quatre places (1818), d'une forme élégante et commode. Le duc de Doudeauville lui succéda le 26 décembre 1821. C'est sous cette dernière direction que les lettres tombées en rebut, furent livrées au pilon, au lieu d'être brûlées. Il apporta aussi de grandes améliorations au service des postes.

Le 4 août 1824, le marquis de Vaulchier fut appelé à la direction générale des postes. L'ordonnance du 18 février 1827 créa un directeur-comptable dans chaque département, origine des receveurs principaux actuels. La loi du 15 mars 1827 fut mise à exécution le 1er janvier 1828 ; par ce moyen, la correspondance fut rendue journalière entre tous les bureaux de poste français, et toutes les lettres confiées à la poste furent frappées d'un timbre à date au départ et à l'arrivée. Le public put alors contrôler lui-même le service des agents.

M. le baron de Villeneuve de Bargemont fut nommé directeur-général le 13 novembre 1828. Avec l'ordonnance du 11 janvier 1829, nous voyons apparaître les lettres recommandées, nécessitées par les soustractions frauduleuses qui avaient eu lieu à différentes reprises.

La loi des 3-10 juin 1829 établit un service de poste dans toutes les communes de France ; à dater du 1er avril 1830, cinq mille facteurs devaient recueillir et distribuer les lettres dans toutes les communes du royaume. L'administration française pouvait s'énorgueillir, à juste titre, de l'initiative qu'elle avait prise en fondant ce magnifique service rural ; d'autres pays ont suivi la France dans cette voie ; mais aucun d'eux ne l'a surpassée. On établit un service de paquebots entre la France et l'Amérique, et un autre d'estafettes entre Paris, Calais et l'Angleterre. Le Cabinet ne disparut pas avec l'Empire ; la Restauration s'en servit aussi, dit M. Maxime du Camp ; il coûtait 600,000 francs pris sur les fonds secrets du Ministère des Affaires étrangères.

Dès le 29 juillet 1830, M. Chardel remplaça le baron de Villeneuve à la direction générale ; il n'exerça qu'un mois ses fonctions, et M. Conte lui succéda. De nouveaux règlements surgirent, créant de nouveaux services et des facilités plus grandes pour le public. On établit dix nouveaux paquebots à vapeur destinés au transport des dépêches entre la France et le Levant.

Le 10 janvier 1840, Rowland Hill appliqua en Angleterre la taxe uniforme de 10 c. Cette révolution économique eut pour effet immédiat de doubler le nombre de lettres en circulation, et de diminuer d'une façon importante le produit ; douze années après seulement, les produits postaux atteignirent le chiffre antérieur à la réforme.

La lutte pour la réforme fut plus longue en France ; elle commença dans la séance de la Chambre des Députés du 24 juillet 1839. Après une lutte oratoire à laquelle prirent part MM. Lherbette, Gibiel, Passy, Glais-Bizoin, la Chambre passa à l'ordre du jour. Le 15 mai 1841, M. Monier de la Sizeranne, souleva de nouveau la ques-

tion, mais n'obtint aucun résultat. Maintes fois la Chambre reçut des demandes d'établissement de tarif uniforme, et chaque fois eut lieu un vote négatif, maintenant la tarification par zones. Le 22 juin 1847, le comte Dejean était nommé directeur-général. Il y avait à cette époque 2,548 bureaux de poste et 1,034 bureaux de distribution. Le service des dépêches était fait par 28 malles. Les bureaux ambulants circulaient sur les lignes de Corbeil, Vierzon, Tours, Le Havre, Lille, Valenciennes et sur celles de Bordeaux à la Teste, de Nîmes à Montpellier, de Strasbourg à Mulhouse. Les malles parcouraient annuellement 7.430.000 kilomètres, avec une vitesse de 100 lieues en 7 heures. Le parcours annuel des ambulants était de 770,880 kilomètres.

Le 24 février 1848, M. Étienne Arago arriva à la direction générale des postes ; grâce aux mesures prises par lui, le service ne fut pas interrompu un instant ; la malle des Indes put traverser la France sans accidents, à travers les barricades et les populations soulevées. Pendant les journées des 23, 24, 25 février, les mouvements de la correspondance parisienne furent :

Le 23, 25,000 lettres.
Le 24, 10,000 »
Le 25, 50,000 »

La réforme postale fut enfin adoptée, et un décret du 24 août 1848 fut lancé, dont l'art. 1er était ainsi conçu :

Art. 1er. — A dater du 1er janvier 1849, toute lettre du poids de 7 grammes 1/2 et au-dessous, circulant de bureau à bureau, sera taxée à 20 centimes.

Les lettres de et pour la Corse et l'Algérie, seront soumises à la même taxe.

Le 10 décembre 1848 arriva et Étienne Arago donna sa démission ; pendant tout le temps qu'il occupa ses fonctions, il refusa de toucher le traitement qui lui était attribué et fit preuve d'une grande énergie et d'initiative ; pas une seule fois ce service ne fut interrompu et cela pendant les troubles du 15 mai et les journées de juin. D'une grande intégrité et d'une probité scrupuleuse, Étienne Arago ne pouvait admettre l'existence du Cabinet noir ; le service des postes de la deuxième République avait été placé en de dignes mains.

Le 21 décembre, M. Thayer fut nommé à la direction générale.

Le Post-Office anglais avait procédé à la première émission de timbres-poste lors de la réforme postale ; elle fut suivie par le Brésil (1843), Genève (1844), Finlande (1845), États-Unis (1846), Russie (1848), par la France, la Belgique et la Bavière en 1849.

Les timbres-poste français étaient alors de trois couleurs, représentant les valeurs de 20 cent., 40 cent. et 1 fr. M. Hulot, graveur-général des monnaies, fut chargé de la fabrication des timbres, moyennant 1 fr. 50 par 1,000 timbres. A partir du 1er juillet 1850, le timbre de 20 c. fut remplacé par un timbre de 25 c., et on en créa de 10 et de 15 c.

Après le 2 décembre, L.-N. Bonaparte, dans l'intérêt du pouvoir personnel qu'il allait exercer, prit de sévères mesures restrictives, notamment le décret du 17 février 1852 sur la presse.

L.-N. Bonaparte fut proclamé Empereur le 2 décembre 1852 ; un décret du même jour ordonne de substituer sur les monnaies et les timbres-poste la légende « Empire français » à celle de République française. Les lois des 3 et 7 mai 1853 fixèrent les tarifs postaux entre la France et ses colonies, et celles des 7 et 10 mai réduisirent à 10 c. la taxe des lettres de Paris pour Paris.

M. Stourm remplaça M. Thayer le 27 décembre 1853 ; sous sa direction, la taxe des lettres affranchies est réduite à 20 c. et les non affranchies à 30 c., offrant ainsi une prime à l'affranchissement.

Le tableau suivant fait voir la progression suivie dans la vente des timbres-poste depuis leur création jusqu'en 1854 :

Années.	PRODUIT de la VENTE DES TIMBRES.	NOMBRE des TIMBRES VENDUS.	OBSERVATIONS.
1849....	4.446.766 36	21.232.665	
1850....	5.021.060 74	21.523.175	
1851....	5.934.722 50	25.848.113	
1852....	6.602.765 64	28.589.540	
1853 ...	7.213.599 37	31.254.226	
1854....	17.098.535 43	83.359.350	Sous l'influence de la prime à l'affranchissement.

La décision ministérielle du 8 août 1854 organisa définitivement le service des bureaux ambulants, diminuant notablement le travail des bureaux sédentaires ; diverses combinaisons furent aussi prises pour faciliter l'expédition des journaux. Par la loi de 1857, qui fusionna les chemins de fer en six grandes Compagnies, la situation de la poste fut réglée uniformément dans les cahiers des charges de ces Compagnies. A dater de ce moment, les malles-poste et les chevaux de poste disparurent peu à peu devant les chemins de fer.

« Le chaise de poste, a dit M. Ed. Thierry, le rêve de nos vingt ans ! La voiture où l'on n'est que deux, celle que regardaient passer avec un soupir le marchand derrière les glaces de son magasin, l'avocat portant ses paperasses sous son bras et nos chicanes dans sa tête, le comédien las de son rôle, etc. »

Ce fut une décision de M. Stourm, en date du 17 août 1855, qui autorisa les facteurs à distribuer à l'occasion du jour de l'an, l'almanach des postes ; le nombre total des exemplaires distribués en 1857 s'était élevé à 812,453 ; il s'est élevé en 1863 à 1,787,019.

M. Vandal remplaça M. Stourm le 25 mai 1861. Le 2 mars 1862, la taxe des lettres simples fut portée à 20 c.

Le 15 juin 1864 eut lieu au Havre, l'inauguration de la ligne des paquebots-poste français entre cette ville et New-Yorck.

Dans son rapport au Ministre des Finances, le 26 janvier 1866, M. Vandal disait : « Du 1er janvier 1861 jusqu'au 31 décembre 1865, les recettes postales se sont élevées de 63,965,726 fr. à 77,719,584 francs ; le nombre total des objets manipulés était monté de 507,859,737 à 700,440,676. En 1866, 16,406 facteurs ruraux parcouraient quotidiennement une étendue de 428,256 kilomètres, soit une étendue égale à dix fois et demi le tour du globe. »

En 1868 parut une nouvelle instruction générale sur le service des postes, et le 11 mai de la même année, une nouvelle loi sur la presse, moins rigoureuse que les précédentes.

La loi du 21 juillet 1868 fit participer le service télégraphique aux envois d'argent par la poste.

Puis éclata la guerre entre la France et l'Allemagne. Le rôle de la poste, si important en temps de paix, allait grandir pendant la guerre et devenir encore plus utile et plus précieux, alors que les circonstances le rendraient moins sûr et plus compliqué ! Une grande partie de la population étant sous les drapeaux, les correspondances entre les militaires et leurs familles devaient atteindre un chiffre considérable;

d'où la double nécessité d'organiser le service d'armée et de parer aux exigences du service privé. M. Vandal, dans sa circulaire du 4 août 1870, fit appel au dévouement et au patriotisme de tous les agents.

Le 4 septembre, il fut remplacé par M. Rampont, nommé par le Gouvernement provisoire qui succédait à l'Empire. Il était urgent de chercher à sauvegarder les communications menacées sur tous les points.

Le 13 septembre 1870, la délégation de la Défense nationale quittait Paris pour s'installer à Tours ; les postes y était représentées par M. Le Libon, qui fut bientôt remplacé par M. Steenackers, lequel réunit sous sa direction les postes et les télégraphes. La tâche difficile qui incombait à MM. Steenackers et Rampont n'était pas aisée ; les correspondances augmentaient d'une façon considérable et leur transport devenait difficile à effectuer. Paris était investie le 19 septembre ; M. Rampont concentra ses efforts sur l'établissement de moyens de communication avec les départements ; il organisa un service de voitures et de piétons au moyen desquels on espérait tromper la vigilance de l'ennemi ; puis il s'occupa des ballons, fonda deux ateliers de fabrication sous la direction de MM. Godart et d'Artois. Le premier ballon qui quitta Paris fut le « *Neptune* » monté par Duruof, le 23 septembre 1870 ; il alla atterrir près d'Évreux.

Le décret du 26 septembre 1870 consacrait l'expédition des lettres ordinaires par ballon. Ces lettres, dont le poids ne devait pas dépasser 4 grammes étaient taxées 20 c. obligatoirement. Le service des ballons prit un développement considérable ; du 23 septembre 1870 au 28 janvier 1871, 65 ballons sont partis de Paris, dirigés par MM. Tissandier, Godart, etc., et plus tard par les marins des forts, Il y avait un danger réel à affronter un élément encore indompté, sous le feu des Allemands, au risque d'être entraîné soit vers la mer, soit en pays occupé par l'ennemi.

Le problème du transport des correspondances de Paris pour les départements était résolu. Il n'en était pas de même pour les lettres à destination de Paris ; on dût se contenter des pigeons voyageurs ! Ce mode de correspondance n'était pas nouveau : les Croisés s'en servirent au siège d'Hosar, près d'Alep, en 1088 ; les sultans d'Égypte utilisaient les pigeons dès 1146 ; ils servirent aussi au siège d'Harlem en 1573 ; enfin, dès 1830, ils étaient utilisés pour la transmission des nouvelles de bourse entre Paris et Bruxelles. C'est M. Ségalas (1) qui, dès le 30 août 1870, suggéra l'idée de se servir des pigeons voyageurs. On confia à chaque aéronaute un panier de pigeons qui devaient être remis à la délégation à Tours. On fixait, à une des plumes de la queue des pigeons, un tube de plume de 0,05 c. de longueur, dans lequel on avait introduit une douzaine de pellicules photographiques, pouvant contenir jusqu'à 30.000 dépêches, et des employés allaient lâcher ces pigeons dans le rayon le plus rapproché de Paris. Arrivés à Paris dans les colombiers, les pigeons étaient recueillis et portés chez le directeur-général, qui avant tout les envoyait au gouverneur de Paris. La taxe était de 50 c. par mot, avec un maximum de 20 mots ; sur 302 pigeons qui furent dirigés sur Paris en 47 départs, du 16 octobre 1870 au 3 février 1871, 59 seulement arrivèrent à destination ; les autres furent arrêtés par le froid, le bombardement et l'extension de l'occupation allemande. Les Allemands leur faisaient une chasse acharnée, et lançaient fréquemment des faucons après nos pigeons. Le prince Frédéric Charles se montra particulièrement acharné à la destruction des pigeons. Il faisait tuer tous ceux que le hasard amenait entre ses mains. Un seul, capturé dans un ballon échoué au milieu de son armée, trouva grâce devant lui : le prince l'envoya à sa mère, qui le mit dans une volière au milieu de plusieurs de ses congénères teutons. Mais un jour — quatre ans après ! — l'oi-

---

(1) Mari de Mme Anaïs Ségalas.

seau patriote trouvant la porte ouverte, s'échappa ; puis, après s'être orienté, s'envola à tire d'aile vers la France et vint s'abattre en quelques heures, à son colombier de la rue de Clichy. Il est mort en 1878 au Jardin d'acclimatation.

Le 8 janvier 1871, un pigeon arrivait à Paris, porteur d'un tube renfermant 38,700 dépèches et représentant 300,000 francs. Les résultats à peu près satisfaisants de ce mode de correspondance sont dus en grande partie, à l'activité et à l'initiative de M. Steenackers.

Un autre essai, fut celui des boules sphériques en zinc, dans l'intérieur desquelles on mettait les lettres ; on les livrait ensuite au courant de la Seine. Ce système ne réussit pas et aucune boule n'arriva à Paris ; les Allemands surveillaient trop bien la Seine, et la glace arriva ensuite. On fit appel à toutes les bonnes volontés ; plus de 200 tentatives furent faites par des messagers pour franchir les lignes prussiennes, mais à peine 10 hommes purent accomplir leur mission.

Quant au service dans l'intérieur de Paris, il ne subit aucune modification de détail. Il en était autrement de celui des départements, qui chaque jour devait changer la direction des courriers, par suite de la marche des ennemis. Le transport des dépèches de Bordeaux à Lille, notamment, n'exigeait pas moins de sept jours, et ces dépêches suivaient l'itinéraire suivant : Poitiers, Niort, Nantes, Rennes, Dol, St-Lô, Cherbourg, Southampton, Londres, Douvres, Calais, Lille.

La correspondance avec les départements occupés par l'ennemi était encore bien plus difficile, on était obligé de recourir au transit par la Belgique et par la Suisse.

Paris ayant capitulé le 28 janvier 1871, M. Steenackers donna sa démission le 1er février et la poste reprit son autonomie sous la direction de M. Rampont ; une convention fut conclue avec l'administration allemande, pour pouvoir renouer les communications intérieures et internationales (14 février 1871).

Le 18 mars, M. Rampont, resté courageusement à son poste, fut remplacé par M. Theisz, nommé directeur par la Commune. M. Rampont quitta Paris le 30 mars, après avoir fait transporter à Versailles le matériel postal et l'approvionnement de timbres ; le 31 mars, le service était installé dans cette ville, où presque tout le personnel avait suivi le directeur-général. Cette retraite à Versailles fut un coup de foudre pour la Commune, car M. Theisz, malgré ses efforts, ne pouvait suppléer au manque de personnes, de matériel et d'argent.

Lors de l'entrée des troupes régulières dans Paris, le général Douai occupa l'hôtel des postes et M. Rampont s'y réinstalla aussitôt. Avant la fin de la lutte, le service avait repris sa marche régulière. Ainsi finit l'année terrible, pendant laquelle le personnel des postes fit preuve de dévouement à la Patrie et concourut à sa défense.

La loi du 24 août 1871, sous l'empire du déficit à combler, fixa la taxe des lettres simples à 25 c. affranchies et à 40 c. celles non affranchies. La loi du 20 décembre 1872 créa les cartes postales. La première idée de la carte postale est due à un Allemand, le Dr Stephan, qui, en 1865, communiqua un mémoire sur ce sujet à la Conférence de Carlsruhe. Dès le 1er janvier 1873, on mit en circulation deux types de cartes postales, dont l'un, jaune foncé, était réservé au service local et était timbré à 10 c. et l'autre, blanc, devait servir aux relations entre les divers bureaux et était affranchi à 15 centimes.

Par décret du 9 août 1873, M. Le Libon fut nommé directeur-général. Diverses lois modifièrent la taxe des imprimés et des échantillons.

Dès 1863, sur la proposition des États-Unis, une commission internationale s'était réunie à Paris, dans le but de rechercher les mesures propres à établir des règles uniformes dans les relations internationales ; cette tentative n'aboutit pas et il était réservé au Congrès de Berne, qui s'ouvrit le 15 septembre 1874, de réaliser cette idée. Dans ce Congrès, l'Union générale des Postes fut créée, comprenant tous les États européens, l'Égypte et les États-Unis. Le 3 août 1875, le Chambre approuvait

le traité de Berne, modifiait le régime postal à l'intérieur et à partir du 1er janvier 1876, la France entrait dans l'Union postale.

La Banque de France fut chargée de la fabrication des timbres-poste ; par ce moyen, le prix de revient des timbres baissa considérablement : de 1 fr. 50 le mille il s'abaissa à 0 fr. 343 le mille et en 1883 à 0 fr. 269.

Le décret du 27 mai 1877 nomma M. Léon Riant directeur-général. Il fit une enquête « pour s'éclairer sur la situation exacte du service et rechercher si les moyens d'action étaient en harmonie avec les exigences de l'exploitation, comme avec les besoins du public ». Il constata que les vices existant dans les services provenaient de rémunérations, moins élevées dans la poste que dans les autres administrations. Il proposa d'allouer de larges subventions pour faire face aux nécessités nouvelles, et demanda en terminant d'augmenter de 15,000,000 de fr. environ le budget annuel des dépenses. Malheureusement, aucune sanction ne fut donnée à cette enquête : M. Riant tomba avec le cabinet de Rochebouët, et avec lui le titre de directeur-général.

M. Adolphe Cochery fut nommé le 5 février 1879, Ministre des Postes et Télégraphes. M. Cochery, avec une grande activité et un rare bonheur, sut prendre les mesures énergiques pour régénérer ce grand service.

L'œuvre de M. Cochery, de 1877 à 1885, embrasse les questions suivantes :

Fusion des postes et des télégraphes. Réforme des tarifs. Service ambulant et courriers. Services maritimes. Bureaux de poste et boîtes aux lettres. Service rural. Articles d'argent. Service de Paris. Recouvrement des effets de commerce. Abonnements aux journaux. Caisse nationale d'épargne. Congrès de Paris (1878). Colis postaux.

Le tarif des lettres fut porté à 15 c. par 15 grammes.

M. Cochery descendait du pouvoir le 6 avril 1885, avec la satisfaction d'avoir rempli son programme en régénérant les deux grands services des postes et des télégraphes. M. Sarrien le remplaça. Les principales améliorations introduites par lui furent l'extension du service des mandats-poste internationaux avec la Bulgarie et l'échange des colis postaux avec l'Annam.

Le 7 janvier 1886, M. Granet succéda à M. Sarrien. Des améliorations considérables furent alors réalisées, et le service des postes et des télégraphes prit une extension qui ne s'est plus arrêtée depuis. Ses successeurs, MM. Coulon (15 juin 1887) et de Selves, directeur actuel, continuèrent le mouvement progressif dont tous les services étaient animés, et les ont amenés au degré de prospérité actuel.

Nous avons pris la poste dès sa naissance et nous avons passé en revue ses différentes phases, ses époques de prospérité et de décadence jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, au moment où la Révolution fonde une France nouvelle. Le XIXe siècle trouve la poste régénérée et trois grands événements marquent l'histoire générale de la poste pendant ce siècle : l'invention de la vapeur, l'application de la taxe uniforme et la fondation de l'Union postale. Le premier donna naissance aux paquebots et aux bureaux ambulants ; le deuxième a imprimé une immense impulsion à l'activité épistolaire, et enfin le troisième, par une conception admirable, a simplifié les tarifs, supprimé les frontières et contribué à faciliter les échanges internationaux.

Après avoir suivi pas à pas son développement, nous pouvons dire que la Poste est, aujourd'hui, constituée sur des bases solides et de manière à répondre à toutes les exigences.

Puissent ces renseignements, puisés dans « *Les Postes Françaises* », par Alexis Belloc, que nous devons à la libéralité de M. de Selves, intéresser quelques membres de la Société de Géographie de Lille.

F. D.

SOCIÉTÉ
DE GÉOGRAPHIE
DE LILLE.

MEMBRES D'HONNEUR.

MM. Bayet, ✻, I. ✿, Recteur de l'Académie de Lille, Président du Congrès national de Géographie de 1892.

Bayol (docteur) O. ✻, A. ✿, C. ✠, Gouverneur honoraire des Colonies.

Binger (Louis), O. ✻, I. ✿, Capitaine d'infanterie de Marine, Officier d'Ordonnance du Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, Paris.

Brosselard-Faidherbe (Henri), ✻, A. ✿, ✠, ✠, Capitaine, ancien Attaché à l'État-Major général du Ministre de la Marine, Paris.

de Brazza (P. Savorgnan), O. ✻, ✠, ✠, Commissaire général au Congo français.

Dupuis, G. C. ✠, Explorateur du Tonkin.

Debidour, ✻, I. ✿, Inspecteur général d'Histoire et de Géographie, Président d'Honneur de la Société de géographie de l'Est.

Foncin (Pierre), ✻. I. ✿., Inspecteur général de l'Instruction publique, Fondateur et ancien Président de l'Union Géographique du Nord. Rue Michelet, 1, Paris.

Guillot (E.), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au lycée Charlemagne, ancien Secrétaire général de la Société, Secrétaire de la Société de Géographie commerciale de Paris, rue Thénard, 9.

Harmand (docteur), ✻, ✠, Consul général de France au Chili.

Léger (Louis), ✻, I. ✿, ✠ ✠, Professeur au Collège de France, Professeur honoraire à l'Ecole des Langues orientales, Professeur à l'Ecole supérieure de Guerre.

Levasseur, O. ✻, I. ✿, G. ✠ ✠, Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France et au Conservatoire des Arts et Métiers.

Monteil, O. ✻, A. ✿, Commandant d'infanterie de marine, Explorateur

Georges Perrot, O. ✻, I ✿, Membre de l'Institut, Directeur de l'École normale supérieure. Rue d'Ulm.

Suérus, I. ✿, Censeur au Lycée Lakanal, ancien Secrétaire-général de la Société.

Trivier (Ernest), ✻, Capitaine au long cours, Explorateur de l'Afrique centrale. Rochefort.

Wiener, O. ✻, Consul de France à Santiago du Chili.

MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Amrein-Buhler, Professeur, Président de la Société de Géographie commerciale de la Suisse orientale, à St-Gall (Suisse).

Barbier, I. ✿, Secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est.

Bécourt (Henri), Inspecteur des forêts au Quesnoy, Membre de la Commission historique du Nord.

Bonvalet, agent de la maison Blanchard, à Cachéo, (Guinée portugaise).

Bonvarlet, ✠, ✠, ✠, Président du Comité flamand de France, consul de Danemarck à Dunkerque.

Carton (le Docteur Louis), A. ✿, ✠, Médecin-major au 19e chasseurs.

Castel (Emile), O. ✻, I. ✿, C. ✻, ✠, Secrétaire de la Cie du Chemin de fer du Nord à Paris.

Castonnet des Fosses, ✠, Président de section à la Société de Géographie commerciale de Paris, rue de l'Université 37, Paris.

Catat (Dr), ✻, Explorateur, ancien officier de marine, 28, Boul. St-Germain, Paris.

Coello Francisco (le colonel), ✠ ✠, Président de la Société de Géographie de Madrid.

Cordeiro (Luciano). C. ✻, ✠ ✠ ✠, Député, Secrétaire général de la Société de Géographie de Lisbonne.

de Beugny d'Hagerue (G.), Homme de Lettres, à Aire-sur-la-Lys (P.-de-C.).

Delamare, O. ✻, I. ✿ C. ✠, Colonel, commandant le 7e régt d'Infanterie, à Cahors.

De Mahy, Ancien Ministre de la Marine, Député de la Réunion, avenue du Trocadéro 28, Paris.

Des Chesnais (le R. P. René Le Menant) Procureur des Missions Coptes d'Égypte.

Du Fief, ✠, Professeur honoraire à l'Athénée royal, Secrétaire général de la Société royale de Géographie de Bruxelles.

Duraffourg, Capitaine au 80e de ligne, à Tulle.

Faure (Ch.), A. ✿, Directeur de l'Afrique explorée et civilisée. Champel près Genève.

Gauthiot, ✻, A. ✿, ✠, ✠, ✠, ✠, Secrétaire général de la Société de géographie commerciale de Paris, Membre du Conseil supérieur des Colonies.

Leblond (Adrien), Professeur à l'École de Commerce de Montréal (Canada).

Lourdelet (E.), ✻, Membre de la Chambre de Commerce, Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris.

Moncelon (L.), A. ✿, ✠, Ancien Délégué de la Nouvelle-Calédonie au Conseil supérieur des Colonies. Paris.

Oukawa, ✻, Conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon, Tokio.

Paillard-Lelong, Ancien Secrétaire de la Section de Tourcoing, à Buenos-Ayres.

Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire général de la Société, rue Singer, 64, Paris.

Routier (Gaston), publiciste, rue du Faubourg-Montmartre, 57, Paris.

Salone, Professeur agrégé d'histoire au lycée d'Orléans.

Thouar (A.) ✻, A. ✿, Explorateur du Grand-Chaco, à Buenos-Ayres et St-Martin de Ré.

Torres Campos, ✠, Professeur, Secrétaire général de la Société de Géographie de Madrid.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

MM.

Président............. CREPY-DANEL (Paul), ✻, A. ✿, C. ✠ ✠, Négociant, Vice-Consul de Portugal, Administrateur de la Banque de France.

Vice-Présidents......... BOSSUT (Henry), Ancien Président du Tribunal de Commerce de Roubaix.

FAUCHER, O. ✻, A ✿, Ingénieur en chef des poudres et salpêtres, Lauréat de l'Institut, Adjoint au Maire de Lille.

MASUREL (François), A. ✿, Ancien Président du Tribunal de Commerce de Tourcoing.

VERLY, (Hippolyte), ✻, A. ✿, Homme de lettres, Membre de la Commission historique, de la Société des Sciences et Arts, etc.

Secrétaire Général....... MERCHIER (A.), I. ✿, Professeur agrégé d'histoire au Lycée.

Secr. gén. adj., Archiviste. QUARRE-REYBOURBON, A. ✿, Membre de la Commission historique du Nord, de la Société des Sciences et des Arts, etc.

Secrétaire .... CRÉPIN (H.), Inspecteur des Postes et Télégraphes.

Trésorier................ FROMONT, A. ✿, (Auguste), Homme de lettres.

Trésorier adjoint........ DUFLOS DE MALLORTIE, Homme de lettres.

Bibliothécaire .... VAN HENDE, I. ✿, Vice-Président de la Commission historique du Département et de la Commission des musées de Lille, etc.

COMITÉ D'ÉTUDES.

MM. BEAUFORT (Henri), Négociant.
BÈRE, A. ✿, Ingénieur de la Manufacture des Tabacs, Conseiller général.
CREPY (Auguste), Négociant.
DAMIEN, I. ✿, Professeur à la Faculté des Sciences de Lille.
DEHAISNES (Mgr), I. ✿, Archiviste départemental honoraire, Président de la Commission historique du Nord.
DELESSERT-DE MOLLINS, Ancien Professeur, Membre correspondant de diverses Sociétés Savantes, à Croix
DELMASURE (Ernest), Manufacturier à Tourcoing.
DESCAMPS (Ange), Vice-Président de la Société Industrielle.
DUBURCQ (Victor), Manufacturier, à Croix.
EECKMAN (Alex.), A. ✿, Ancien Secrétaire Général, Membre des Commissions des Musées; Correspt des Sociétés de géographie de l'Est, de la Suisse orientale, etc.
FERNAUX-DEFRANCE, Négociant.
GODIN (Oscar), ✠, Industriel, Membre correspondant des Sociétés de Géographie de Lisbonne et de la Suisse orientale.
GOSSELET, ✻, I. ✿, ✠, Professeur à la Faculté des Sciences, Corresp. de l'Institut.
HOUBRON (Georges), Homme de Lettres.
JACQUIN, Inspecteur de l'Exploitation au Chemin de fer du Nord, à Paris.
JUNKER (Ch.), A. ✿, Filateur de soie, à Roubaix.
LEBÈGUE (E.), Professeur agrégé d'histoire et de géographie au Lycée de Lille.
LEBURQUE (Oscar), A. ✿, Négociant en tissus, à Roubaix.
MOY, ✻, I. ✿, Doyen de la Faculté des Lettres.
NICOLLE-VERSTRAETE, ✻, Ancien Lieutenant de vaisseau, Manufacturier.
PENEL, O. ✻, I. ✿, C. ✠, ✠, Lieutenant-Colonel breveté du Génie, Sous-Chef de l'Etat-Major du 1er Corps d'Armée.
PETIT-LEDUC (Joseph), Publiciste à Tourcoing.
SCRIVE-DE NEGRI (Jules), C. ✠, Manufacturier, Membre de la Chambre de Commerce de Lille.
TILMANT, I. ✿, Directeur de l'école primaire supérieure de Lille.
WARIN, Membre de la Commission administrative des Hospices.

AGENT DE LA SOCIÉTÉ.

M. J. JUSNIAUX se tient à la disposition des sociétaires pour le prêt des livres et tous renseignements concernant la Société, chaque jour non férié de 4 à 7 heures.

COMMISSIONS.

Le Président de la Société, le Secrétaire-Général et le Secrétaire-Général-Adjoint font de droit partie de toutes les Commissions.

1° COMMISSION DU BULLETIN ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES.

MM. MERCHIER, I. ✿, président.
QUARRÉ-REYBOURBON, A. ✿, rapporteur.
CRÉPY, Auguste, id.
DELESSERT (Eug.).
DUFLOS DE MALLORTIE.
EECKMAN (Alex.), A. ✿.

MM. HOUBRON (G.).
LEBURQUE (O.), A. ✿.
PETIT-LEDUC.
CANTINEAU, adjoint.
DE PARADES, id.
Les Conférenciers.
Les Délégués aux Congrès

2° COMMISSION DES PRIX ET RÉCOMPENSES

MM. FAUCHER (L.), O. ✱, A. ✿. président.
VAN HENDE, I. ✿, rapporteur.
BOSSUT.
DELESSERT (Eug.).
DELMASURE
FERNAUX-DEFRANCE.

MM. HOUBRON (G.).
LEBÈGUE.
LEBURQUE (O.), A. ✿.
MASUREL (François), A. ✿.
PENEL, O. ✱, I. ✿.
PETIT-LEDUC.

3° COMMISSION DE L'EXAMEN DES OUVRAGES, CARTES ET APPAREILS

MM FAUCHER, O. ✱, A. ✿, président.
BÈRE, A. ✿, rapporteur.
DEHAISNES (Mgr), I. ✿.
DELESSERT (Eug.).
EECKMAN, A. ✿.

MM. HOUBRON (G.).
PENEL, O. ✱, I, ✿.
TILMANT, I. ✿.
DE PARADES, adjoint.

4° COMMISSION DES FINANCES

MM. DESCAMPS (Ange), président.
WARIN, rapporteur.
BOSSUT (Henri).
DELMASURE (Ernest).

MM. FROMONT, A. ✿ (Auguste).
LEBURQUE (O.), A. ✿.
MASUREL (François), A. ✿.
VAN HENDE, I. ✿.

5° COMMISSION DES EXCURSIONS ET VOYAGES

MM. Crépin, président.
Fernaux-Defrance, rapporteur.
Beaufort (Henri).
Crepy (Auguste).
Dehaisnes (Mgr), I. ✿.
Godin (O.), ✠.
Gosselet, ✵, I. ✿.
Houbron (G.).
Leburque (O.), A. ✿
Cantineau, adjoint.
Delahodde (Victor), id.
Derache, ✠. id.

MM. Dervaux (Eugène), adjoint.
Destombes (Paul), id.
Desmazières (E.) id.
Dr Eustache. id.
Duhem (Arthur), id.
D'Halluin (P.) id.
Herland (Alph.), C. ✠. id.
Houzé, id.
Mamet (L^t) id.
Vaillant (E.), O. ✠. id.
Van Butsèle (Ed.), id.

6° COMMISSION DES FÊTES.

MM. Crépin (H.), président.
Beaufort) Henri), rapporteur.
Crepy (Auguste)
Duflos.
Houbron (G.).
Boittiaux,
Bressonnet (L^t), adjoint.
Caillonne (Albert). id.
Dehée (Gaston). id.

MM. Derache, ✠, adjoint.
Duhem (Arthur), id.
Duyck (Émile). id.
Dr Hochstetter. id.
Laurenge. id.
Mamet (L^t), id.
Martin (Edouard). id.
Meyer (Ad.). id.
Thieffry (Maurice). id.

SECTION DE ROUBAIX.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville

MM. Bossut, (Henry), Président.
Faidherbe (Alex.), I.✿, Vice-Prés.
Leburque (Oscar), A. ✿, secrétaire.
Destombes (P.), secrétaire-adj.
Delessert, Eug. Bibliot.-Arch.

MM. Junker (Charles), A. ✿.
Ferlié (Cyrille).
Poutignac de Villars.
Verspieren.

SECTION DE TOURCOING.

Chargée de l'organisation des Cours et Conférences dans cette Ville.

MM. Masurel (Fr^s) Père, A.✿, Prés.
Desurmont, Jules, vice-président.
Petit-Leduc, J., secrétaire.
Delmasure, Ernest

MM. Dervaux, Eugène.
Destombes, Émile.
Théry, Raymond

MEMBRES FONDATEURS.

MM. Baratte, Officier d'Administration du croiseur *Le Renard*, ✝.
Blondeau (Mlle Louise), Propriétaire, rue Royale, 118, Lille.
Bossut, (Henry), Vice-Président de la Société, à Roubaix.
Crepy (Paul), ✵, A. ✿, ✠, ✠, Négociant, Président de la Société, à Lille.
Dassonville-Leroux, Négociant en laines, à Tourcoing.
d'Audiffret (marquis) O. ✵, Trésorier-payeur-général du Nord, à Lille, ✝.
Debruyn, Notaire honoraire, rue Nationale, 142, Lille.
Delattre-Parnot (Mme), Propriétaire, rue d'Inkermann, 18, à Lille.
Eeckman, (Alex.), A. ✿, Ancien Secrétaire Général, rue Alex. Leleux, 28, à Lille.
Lorent-Lescornez, Filateur de lin, rue Inkermann, à Lille
Mahieu (Auguste) ✵, Filateur de lin, conseiller général, Armentières.
Phalempin (Charles), ✠, Directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris, à Londres.
Renouard (Alfred), Ancien Secrétaire général de la Société, à Paris.
Schotmans (Émile), Négociant en grains et farines, boulevard Vauban, à Lille.
Scrive-de Negri (Jules), C. ✠, Manufacturier, rue Léon-Gambetta, à Lille.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES TITULAIRES.(1)

Nos d'inscription. MM.

Abbeville (*Somme*).

Hall, président de la Conférence scientifique d'Abbeville et du Ponthieu.

Alger.

621. Cambon (Jules), C. ✵, I. ✿, G. C. ✠, ✠, Gouverneur Général de l'Algerie.

Anvers.

1798. De Vleeshouver (Albert), compositeur, Chaussée de Malines, 26.

Armentières.

284. Badart (Mme) directrice du Collège de Demoiselles.
182. Bailliez, principal du collège, rue des Jésuites, 29.
1238. Becquart (Henri), fabricant de toiles.
942. Cado (Edmond), imprimeur-libraire, Grand'Place, 2.
186. Chas, négociant en toiles, rue de la Gare, 1.
189. Dansette (Jules), Conseiller général.
1184. Decaudain (Victor), négociant en vins, rue de Dunkerque, 85
525. Dervaux, médecin-vétérinaire, rue Nationale, 38.
187. Fremaux (L), A. ✿, négociant en toiles, rue de l'École, 9
960. Grenier, fabricant de toiles, rue de Lille, 60.

(1) **Les Membres de la Société peuvent se procurer le Diplôme contre le versement de cinq francs, adressés à M. Quarré-Reybourbon, Secrétaire-Général adjoint.**

Nos d'inscription. MM.

1998. HÉNAUX (Victor), propriétaire, rue de l'Ecole.
1166. LACHEREZ fils, fabricant de toiles, rue des Jésuites, 18.
941. LAMBERT (Léopold), fabricant de toiles, rue de Lille, 70.
825. LESCORNEZ (Paul), brasseur, rue de Flandre, 25.
1021. LEURIDAN-BOUCHE, fabricant de toiles, rue de la Gare, 2.
184. MAHIEU (Aug.) ✱, filateur de lin, conseiller général, rue des Jésuites, 7.
755. MARTIN (Jules), négociant, rue du Faubourg de Lille, 35.
942. MIELLEZ, fabricant de toiles, rue de Strasbourg.
1919. PÉTRO (Jean), propriétaire, rue Nationale, 80.
1607. TURPIN (Louis), fabricant de toiles, rue Nationale.
940. VILLARD, ✱., fabricant de toiles, rue de Strasbourg, 2.

Arras.

1981. LÉCHELLE, inspecteur principal au Chemin de fer du Nord.

Asnières (*Seine*).

51. EVRARD (Alfred), ✱, A. ✱, ingénieur-conseil; Membre du Conseil de perfectionnement de l'École des Mines de St-Étienne, Avenue de Courbevoie, 16.

Avesnes.

473. PARFAIT-DUBOIS, filateur de laine.

Bailleul.

615. CORDONNIER (Anatole), fabricant de tissus.
919. HIÉ-DELEMER, Maire, fabricant de toiles.

Bavai.

294. CRÉMONT, pharmacien.

Besançon (*Doubs*).

1830. DECONINCK (Elie), officier d'Administration.

Béthune (*Pas-de-Calais*).

1611. DHARVENT (Alfred), propriétaire du buffet de la gare.
1637. SOCKEEL (Dr Arthur), ✱, ✠, Médecin-major de 1re classe au 73e rég. d'infanterie.
118. SY (Albert), greffier au tribunal.

Beuvry-les-Orchies.

1169. LAUDE-DOBIGNIES, représentant de commerce.

Bondues (*Nord*).

1583. DEVÉMY (Eugène), propriétaire, au Vert-Bois.

Boulogne.

1955. DUJARDIN (Mlle Cécile), ancienne institutrice, rue de St-Omer, 9 bis.

Brest (*Finistère*).

820. LEPOUTRE fils, aspirant de marine.
309. LACROIX, (Docteur) chirurgien de la marine.

Breucq (Le).

799. MOULLÉ-LAMARE, teinturier en tissus.

Nos d'inscription. MM

Cachéo (*Guinée portugaise*).

1779 Bonvalet (E.), de la Maison Blanchard de Marseille.

Calais-Saint-Pierre.

476 Becquart, (Henri), fondé de pouvoirs de la Banque Devilder.
109. Breton (Ludovic), ingénieur-directeur du tunnel sous-marin, directeur-propriétaire des Mines d'Hardinghen, 17, rue St-Michel.

Cambrai.

634. Joppé Ed., O. ✠, A. ✿, Président du Tribunal civil, rue St-Georges, 20.
2032. Mme Sr Léon, au Pensionnat St-Bernard.

Carabane (*Côte occidentale d'Afrique*).

2171. Fugier, agent-général de la Compagnie commerciale et agricole de la Casamance.

Cassel.

2190. De Kytspotter (A.) propriétaire.
1807. Loorius (Émile), Hôtel du Sauvage, Grande-Place.

Châlons-sur-Marne.

1656. Jamont, C. ✲, ✠✠✠, Général-Commandant le 6e corps d'armée

Chartres.

674. Bouthors, directeur des contributions directes.

Cholet (*Maine-et-Loire*).

1157. Dubreucq, directeur du tissage de M. Pellaumail-Moutel.

Comines

1470. Vandewynckele fils, (Auguste), manufacturier.
1504. Devos (Antoine), fabricant de fils retors.

Condé-sur-l'Escaut.

1239. Beaumont-Cousin (Louis), entrepreneur de travaux publics.
1917. Delattre (Auguste), négociant.
1831. Pureur (Pierre), brasseur.
2896. Démarez, négociant.

Constantinople.

58. Cambon (Paul), C. ✲, I. ✿, G. C. ✠, ambassadeur de France

Nos d'inscription. MM.

Croix.

218. DELESSERT (Eug.), homme de lettres, membre du comité d'Etudes.
2013. D'HERMIES (Alcide), instituteur, rue Kléber.
295. DUBURCQ (Victor), rue de la Brasserie.
1743. FAUVARQUE (Mlle Marthe), institutrice, rue Léon Gambetta.
2156. FERRAILLE (Camille), négociant, rue de la Gare.
1881. FLORIN (Achille), adjoint au Maire, Grande rue.
314. GABEREL (David), propriétaire, Grande Rue.
1498. GOBLET-DUPIR, ingénieur-chimiste, rue de Lille.
362. GOFFIN (Joseph), propriétaire, Grande Place.
1802. LAMBLIN (Henri), architecte, Grande Rue.
250. MATHIEU, instituteur, place St-Martin.
2082. MAFILLE (Auguste), employé chez M. Holden, boulevard de la Chapelle.
1516. PLUQUET (Louis), Maire, Grande Rue.
2012. WALLEZ (Emmanuel), docteur en médecine, rue de la Gare.
2142. BALCAEN, fabricant de biscuits, rue de la Gare.

Deûlémont *(Nord)*.

2181. VANDERMEERSH-PEUCELLE, propriétaire.

Don.

89. SCHOTSMANS (Paul), minotier et négociant en farines
122. DEBRUYN (Fernand), propriétaire.

Douai

2006. SCHWING, capitaine au 15e rég. d'artillerie.

Dunkerque

1490. COQUELLE, (Félix), négociant en bois.
1649 SEYS (Edouard), filateur de jute.

Enghien-les-Bains *(Seine-et-Oise)*.

844. CASTEL (Aug.), C. ✵, colonel du génie en retraite, rue Blanche, 11 bis.

Estaires.

1452. ERNOUT (François), propriétaire.
64. GAMELIN (Auguste), filateur et fabricant de toiles.
1710. LEFRANC (Auguste), fabricant de toiles.
2111. SINGER-DONZE, négociant en toiles.

Fourmies.

372. AZAMBRE, notaire

Fournes.

404. GOMBERT, A. ✪, chef d'institution.

Nos d'inscription MM.

Fretin.

1752. Wastelier du Parc, propriétaire, au château de Fretin, par Pont-à-Marcq.

Gondecourt (*Nord*).

1896. Zègre (Louis), négociant.

Halluin.

1546. Dassonville-Lepée, fabricant de toiles.

Haubourdin.

1558. Blanchard, percepteur.
77. Bonzel (Arthur), distillateur.
2138. Butin (A.), conseiller municipal.
1714. Cordonnier (Célestin), brasseur.
1225. Defretin, architecte.
686. D'Hespel (le comte Edmond), ✠, propriétaire, maire.
705. Lefebvre, professeur à l'école primaire supérieure.
470. Loridan (Victor), A. ✿, directeur de l'école supérieure.
1713. Marlin (René), comptable, rue d'Emmerin.
726. Nicole, architecte, bibliothécaire du Comice agricole de Lille.
1169. Rose (Maurice), brasseur.
738. Sander (Ad), blanchisseur de fils et tissus.
49. Verley (André), propriétaire.
711 Waymel (Camille), distillateur.

Hazebrouck.

583. Coquelle (Paul).
725. Van de Walle (Henri), propriétaire.

Hem.

1120. Mulaton-Leborgne (Jean), teinturier en tissus.

Hénin-Liétard (*Pas-de-Calais*).

1193. Caullet (Edouard), négociant.
1895. Debonte (Désiré), propriétaire.
1658. Delmiche, directeur des Mines de Drocourt.
234. Desmars (Alfred), ingénieur-chimiste.
1202. Thellirz (Julien), étudiant.

Herrin-lez-Seclin.

671. Wartelle-Boniface, ✵, blanchisseur de fils et tissus.

Houplines (*Nord*).

1606. Becquart (Lucien), fabricant de toiles.
1973. Boyer (Edouard), rentier.
2235. Lutun (Henri), distillateur-brasseur.

La Longueville (*Nord*).

1762. Blanquart (Jules), propriétaire.

Nos d'inscription. MM.

La Madeleine-lez-Lille.

2186. Antoine (Léon), représentant de commerce, rue des Hautes-Voies, 54.
2247. Bardel (Marius), Étudiant, rue de Lille, 115.
1688 Belin (Jules), propriétaire, rue Gambetta, 44.
811. Crepelle-Fontaine, chaudronnier-constructeur, maire, rue de Lille, 152.
1772. Darcq-Lejeune, rue Kuhlmann, 12.
1253. Fontaine (Georges), propriétaire, rue de Lille, 184.
2211. Hespel (Ernest), négociant en vins.
1709. Hochstetter (Jules), directeur des Usines de Produits chimiques du Nord.
1023. Lagnieau, pharmacien.
2222. Pardoen (Émile), minotier, rue de Berkem.
741. Tramblin (Mlle), directrice de l'école communale

Lambersart.

1597. Delcourt A. fils, teinturier.
1037. Nuytten, négociant.

Landrecies

1774. Thomas (L.), étudiant, Place-d'Armes.

Lannoy.

506. Boutemy (Jules), filateur de lin.
505. Boutemy (Louis), filateur de lin.
1950. Deffrennes (Anselme), manufacturier.
1689. Deffrennes (Jean), manufacturier.
816. Parent (fils), fabricant de tissus.
7. Valenducq, (Jean), notaire.

Lecelles (*Nord*).

1939. Como (Henri), représentant de Commerce.

Lens (*Pas-de-Calais*).

660. Bollaert (Edouard), ☼, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, agent général des mines de Lens.
1937. Bollaert (Félix), ingénieur des mines, agent commercial des mines de Lens.
1938. Portier, ingénieur aux mines de Lens.
2169. Rincheval-Parisse, brasseur.
236. Stiévenart (Arthur), fabricant de câbles.

LILLE.

317. Abrey (Miss), professeur de langue anglaise, rue d'Anjou, 1.
1018. Acheray (Achille), représentant, rue Saint-Gabriel, 89.
338. Adler (Émile), négociant, rue Nationale, 83.
1708. Aerts-Becquart (Henri), ancien brasseur, rue Malus, 6.
1826. Aerts-Debaisieux, négociant, rue à Fiens, 8.
48. Agache (Edouard), ☼, président de la Société Industrielle, boulevard de la Liberté, 57.
535. Alavoine (Mlle Berthe), institutrice, rue du Marché, 58 bis.
1014. Alavoine, commis principal des postes, boulevard de la Liberté.
257 Allard (Georges), ancien magistrat, rue Royale, 104.
2239. Allègre (L.), notaire, rue Jacquemars-Giélée, 11.
1654. Amat (Gaston), propriétaire, boulevard Vauban, 114.
2188. Angellier, professeur à la Faculté des Lettres.
1593. Arnould (colonel) ☼, directeur de l'École des hautes études industrielles, rue Princesse, 59.

Nos d'inscription. MM.

1542. **Babin**, relieur, rue du Palais de Justice, 1.
1663. **Babler** (Mme Vve), rue Brûle-Maison, 153.
1614. **Bacquet-Chevallay**, négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 10.
1964. **Baer-Bernard**, négociant en toiles, rue du Lombard, 5.
1033. **Bailleux** (Edmond), filateur de lin, rue de Toul, 1.
1456. **Bailliard-Bourgine**, négociant, rue du Chevalier-Français, 76.
1519. **Baratte** fils, négociant, rue Léon Gambetta, 8.
637. **Barbry-Galliez**, négociant en toiles, rue de Roubaix 17,.
2166. **Baré** (Émile), négociant en tissus, rue Léon Gambetta, 194
26. **Barrois** (Ed.), propriétaire, rue des Guinguettes, 18.
784. **Barrois** (Henri), propriétaire, rue du Faubourg-de-Roubaix, 79.
21. **Barrois** (Charles), ✻, I. ✿. ✠., Professeur à la Faculté des Sciences, rue Solférino, 185.
326. **Barrois** (Théodore) fils, A. ✿, Dr, profr à la Fac. de Médecine, r. Solférino, 220.
507. **Barrois** (Théodore), ✻, filateur de coton, rue de Lannoy, 37.
1962. **Bastoen-Chevresson**, inspecteur d'assurances, rue Caumartin, 38.
1286. **Basuyau**, receveur de l'Enregistrement, rue Caumartin, 32.
1080. **Batteur**, directeur d'assurances, rue Stappaert, 19.
1622. **Batteur** (Carlos), I. ✿, architecte, rue Jean-sans-Peur, 9.
1670. **Batteur-Vanuxem**, entrepreneur, rue Masséna, 52 *bis*.
1165. **Bauchet** (Paul), greffier du Tribunal de simple police, rue du Marché, 10 *bis*.
463. **Baudry**, docteur en médecine, rue Jacquemars Giélée, 14.
2208. **Bayart** (Henri), avocat, rue Patou, 24.
1566. **Beaufort** (Henri), négociant, rue du Nouveau-Siècle, 21.
2206. **Beaugrand** (Francis), receveur, Chef de centre de dépôt des télégraphes.
339. **Bedel**, lieutenant-trésorier au 16e bataillon de Chasseurs à pied.
1008. **Béghin**, ancien notaire, propriétaire, rue des Stations, 70.
1012. **Béghin** (Auguste), négociant, rue Nationale, 283.
1628. **Belval**, commissionnaire en douanes, rue des Buisses, 11.
1104. **Bère** (Frédéric), A. ✿, ingénieur des tabacs, place Sébastopol, 25
1227. **Bériot** (Camille), fabricant de chicorée, rue de Douai, 69.
2148. **Berlinguez** (Mme), 6, rue du Sec-Arembault.
607. **Bernard-Wallaert** (Maurice), ✠, négociant en cotons, boul. de la Liberté, 66.
1836 **Bernard** (Achille), architecte, rue du Quai, 12.
1792. **Bernard** (Fritz), manufacturier, rue Royale, 92.
1072. **Bernard** (Jean), raffineur, rue de Courtrai, 20.
2124. **Bernard** (Maurice), membre de la Chambre de Commerce, 11, rue de Courtrai.
2227. **Bernard** (Mme Georges), propriétaire, rue des Canonniers, 17.
1827. **Bernard-Ducrocq**, fabricant, rue de Wazemmes, 124.
1060. **Bernhardt**, négociant, rue du Vieux-Faubourg, 12.
1984. **Bernot-Cuvelier**, quai de l'Ouest, Canteleu-Lille.
1985. **Bernot-Cuvelier** (Mme), quai de l'Ouest, Canteleu-Lille.
624. **Bertherand** (Mme Vve), propriétaire, rue Nationale, 128.
1841. **Bertherand** (Mme Vve), rue des Jardins Caulier, 2.
2115. **Berthomier**, ingénieur, 2, place Richebé.
248. **Bertrand** (Charles), I. ✿, professseur à la Faculté des Sciences.
544. **Béthune-Durieux** (Mme Vve), propriétaire, rue Saint-Jacques, 25.
1121. **Bidart** (Mme Vve), rue Jacquemars-Giélée, 69.
2144. **Bienvenu**, percepteur des contributions directes, rue d'Anjou, 17 *bis*.
2184. **Bieswal** (Paul), propriétaire, boulevard Vauban, 13.
27. **Bigo-Danel** (Émile), I. ✿, ✠, imprimeur, boulevard de la Liberté, 95.

Nos d'inscription. MM.

520. Bigo (Louis), représentant des Mines de Lens, boulevard Vauban, 133.
2245. Bigo (Auguste), propriétaire, rue Watteau, 3,
1901. Bigotte (François), négociant, rue d'Amiens, 19.
424. Blanchard (Mme), directrice de l'École primaire, rue de Tournai, 49 *bis*.
260. Blondeau (E.), avocat, rue d'Angleterre, 5.
1684. Blondeau (Melle Louise), propriétaire, rue Royale, 118.
1220. Blondin, ✻, juge honoraire, rue Saint-André, 12.
957. Blum (Pierre), gérant, rue de la Piquerie, 10.
502. Bocquet (C.), juge au Tribunal de Commerce, rue de Thionville, 7.
1907. Bocquet (Mme Edmond), propriétaire, rue Ste-Catherine, 93 *bis*.
1796. Boisse-Scrépel (J.), fabricant de toiles, rue d'Inkermann, 25.
1608. Boitel (Georges), négociant, rue d'Angleterre, 53.
1155. Boivin, ✠, architecte, rue Nationale, 284.
261. Bommart (Emile), percepteur, rue des Jardins, 17.
341. Boniface (Mme Vve) négociante en toiles, rue de Paris, 191.
2058. Bonneau (Ernest), propriétaire, rue Patou, 41.
578. Bonte (Auguste), juge au Tribunal de commerce, rue de l'Hôpital-Militaire, 99.
1505. Bonte (Charles), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16.
553. Borel (Mme) propriétaire, boulevard de la Liberté, 121.
90. Boittiaux, négociant en lins, rue du Molinel, 57.
2241. Boittiaux, (Fils), négociant, rue du Molinel, 57.
721. Bouchaert (l'abbé), professeur à l'institution de St.-Maurice-Lille.
1905. Boucheron, industriel, rue Boucher de Perthes, 29.
2038. Bouchez (Mme Vve), rentière, rue Manuel, 24.
1300. Bouden (Siméon), courtier en graines, rue Basse, 25.
209. Boulard, ✻, directeur des contributions directes, rue du Pont-Neuf, 28
687. Boulanger, A ✿, professeur de musique, rue Jacquemars-Giélée, 19.
549. Bourbotte (Henri), négociant, rue Jeanne-d'Arc, 1.
2071. Bourdrel-Miguet (Mme Vve), négociante, rue Jeanne Maillotte, 14 *bis*.
2114. Bourguignon (Eugène), huissier, rue du Palais-de-Justice, 4.
1222. Boutry, docteur en médecine, rue de Douai, 79.
1997. Bouvier (Général), C. ✻, commandant le génie de la 1re région, Boulevard de la Liberté, 28.
600. Boyaval (Louis), ingénieur civil, rue des Postes, 123.
253. Brabant (Paul), fabricant de céruse, boulevard Louis XIV, 4.
1845. Brégeard (Mme) propriétaire, rue Gauthier-de-Châtillon, 34.
2072. Bremard (Paul), élève-architecte, rue de la Bassée, 20.
2160. Bressonnet (P.). lieutenant au 43e, rue de Puébla, 38,
1761. Brochet (Marcel), pharmacien, place du Lion-d'Or, 1.
680. Bruggeman, pianiste, rue Patou, 11.
1842. Brulé (E.), rue de Paris, 46.
440. Bruneau, pharmacien, rue Nationale, 71.
2145. Bulteau (Louis), avoué, rue Royale, 28.
1773. Buns (Jules), rue d'Arras, 37.
628. Bureau (Ernest), négociant en fils, rue Solferino, 248.

1879. Cadet (Ed.), entrepreneur, rue Solférino, 45.
1263. Caen (Eugène), A. ✿ manufacturier à Croix, boulevard de la Liberté, 137.
1231. Cahen (Julien), rue Esquermoise, 9.
1442. Callens, négociant, passage de La Fontaine, 19.

Nos d'inscription. MM.

1812. Calonne (Albert), Elève de l'Administration des Postes, rue Léon Gambetta, 66.
2220. Camus (Félix), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 29.
867. Cannissié (Emile), banquier, boulevard de la Liberté, 93.
1624. Cannissié (Alex.), ingénieur, rue Patou, 29.
543. Canonne-Pruvost, fabricant de papiers, boulevard de la Liberté, 149.
1071. Cantineau-Cortyl, propriétaire, rue Colbert, 176.
2102. Capon (Achille), représentant de commerce, rue d'Arras, 169.
1818. Cardon (Jules), propriétaire, rue des Pyramides, 12.
1797. Carin (Mlle), négociante, Grande Place, 36.
2039. Carlier (Édouard), négociant, rue Caumartin, 24.
1963. Carlier (Victor), docteur en médecine, rue des Jardins, 16
781. Caron, docteur en médecine, rue St-Gabriel, 4.
1173. Caron, négociant, rue Jacquemars-Giélée, 15.
2129. Caron (Ernest), pharmacien, rue des Prêtres, 28.
2134. Caron (Coralie), propriétaire, rue Boucher-de-Perthes, 47.
1799. Carpentier (Paul), avocat, rue Jacquemars-Giélée, 35,
1525. Carron-Villers, négociant, Grande-Place, 28.
1599. Carton (Dr Louis). A. ✿, ✠. Médecin-Major au 19e chasseurs, rue d'Antin, 20.
1870. Carton (René), courtier, rue des Pyramides, 10.
690. Casse (Mme Vve Adolphe), fabricante de linge de table, rue de Bouvines.
210. Castelain (F.), A. ✿, docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire, 5.
1682. Castiaux (Eug.), propriétaire, rue Desmazières.
37. Catel-Béghin, ✵, propriétaire, ancien Maire, boulevard de la Liberté, 21.
38. Catel (Charles), filateur de lin, , rue d'Iéna, 2.
1965. Caudier, O. ✵, lieutenant-colonel en retraite, quai de la Basse-Deûle, 19 bis.
1077. Caulliez (Henri), négociant en laines, consul de La Plata, rue du Molinel, 55
107. Cavro, directeur de l'école primaire, place de l'Arbonnoise, 6.
114. Cazeneuve (Albert), O. ✠, homme de lettres, rue Bonte-Pollet, 3.
522. Cazier, commis-négociant, rue Manuel, 102.
1093. Chalant (Armand), propriétaire, Parc Monceaux.
1019. Chaillaux (Charles), négociant, rue Nationale, 95.
782. Charbonnet (Paul), professeur, rue de Bourgogne, 14.
1980. Charras (Léon), ✵, percepteur en retraite, rue des Fossés, 6.
956. Chivoret (Alphonse), fabricant de briques, rue du Pôle Nord, 35.
1817. Chocquet (Louis), négociant, rue Solférino, 116.
1098. Chombart de Lauwe (Pierre), avocat, boulevard Vauban, 17.
966. Chotin (L.), docteur en médecine, boulevard de la Liberté, 91.
217. Christiaens, I. ✿, directeur de l'école Montesquieu, rue de Bouvines, 47.
1813. Christy (Frédérick), négociant, rue Jeanne d'Arc, 50.
1814. Christy (Mme Frédérick), rue Jeanne d'Arc, 50.
1567. Christy (Robert), négociant, rue St-Nicolas, 27.
1960. Clainpanain (Th.), propriétaire, rue de Puébla, 9.
2155. Cointrelle, avocat, rue Jacquemars-Giélée, 57 *bis*.
1724. Colin (jeune), tailleur, rue de Béthune, 13.
539. Colle, courtier, rue du Curé-Saint-Étienne, 9.
140. Comère (L.), fabricant de plâtre, rue de la Halle, 9.
1510. Constant (Victor), employé de Commerce, rue de Loos, 27.
1785. Convain-Minet, propriétaire, boulevard de la Liberté, 34.
2132. Convain (Léon), commerçant, rue Neuve, 21.
1873. Coppens, docteur en médecine, rue du Molinel, 43.
1248. Coppiéters (Séraphin), boulevard Victor Hugo, 51.

Nos d'inscription. MM.

288. Coquelle (Edmond), négociant, rue de Puébla, 10.
408. Coquelle (Léopold), fondé de pouvoir, rue André, 22.
546. Cordonnier (L), ✠, architecte, rue Marais, 8.
581. Cordonnier (fils), rue Léon Gambetta, 307.
2234. Cornée (F.). chef de division de Préfecture en retraite, rue Solférino, 316.
1240. Cosset-Dubrulle, négociant, rue de Toul, 3.
793. Courmont (Léon), négociant en draps, rue Solférino, 292.
1765. Courmont (Adrien), rue Solférino, 292.
1994. Cousin (Edmond), agent de charbonnages, rue Solférino, 30.
1579. Cousin, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 58.
1865. Coustenoble (Edouard), entreposeur des tabacs en feuilles, rue des Canonniers, 2.
2130. Couturier (Émile), rue Solferino, 258.
1722. Couvenant (Léopold), représentant de commerce, rue Mercier, 18.
1040. Cox-Cappelle (E), négociant, rue Solférino, 326.
1857. Craveri (Annibal), rue Nationale, 98.
344. Crémont, distillateur, boulevard de la Liberté, 219.
715. Crépin (H), inspecteur départemental des postes et des télégraphes, rue Nationale, 94.
1301. Crépin (Florimond-Henri), rue Colbert, 120.
280. Crepy (Mme Vve Adolphe), rue de Canteleu, 39.
1471. Crepy (Auguste), négociant, rue des Jardins, 28.
263. Crepy (Ernest), filateur de lin, rue de Turenne, 28.
293. Crepy (Eugène), filateur de coton, boulevard de la Liberté, 19.
264. Crepy (Léon), filateur de coton, boulevard Vauban, 92.
56. Crepy (Paul), ✵, A. ✪, ✠, ✠, vice-consul de Portugal, rue des Jardins, 28.
474. Crepy (Mme Paul), propriétaire, rue des Jardins, 28.
1564. Crespel-Lefebvre (Arthur), négociant, rue Saint-André. 34.
196 Crespel-Tilloy, O ✵, propriétaire, ancien Maire, rue Royale, 103.
266. Crespel (Albert) ✵, fabricant de fils retors, rue des Jardins, 18.
670. Crespel (R.), négociant en cires, rue Léon Gambetta, 71.
1692. Croin (Paul), rue du Nouveau-Siècle, 13.
2151. Crosnier, propriétaire du Grand-Hôtel, rue Faidherbe, 22.
1453. Crouan (Alexandre), agent de change, rue d'Angleterre, 56.
1930. Cuvelier (Félix), propriétaire, rue de Bourgogne, 1.
1680. Cuvelier (Paul), propriétaire, rue du Faubourg de Roubaix, 176.

1769. Damide, négociant, rue Jean Roisin, 13.
42. Damien I. ✪, professeur à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison, 74.
493. Danchin (Fernand), avocat, Membre de la Csion Historique, rue des Fossés, 15.
26. Danel (Léonard), O. ✵, I. ✪, C. ✠, imprimeur, rue Royale, 85.
427. Danel (Léon), ✠, imprimeur, rue Nationale, 192.
626. Danel (Louis), ✠, imprimeur, rue Jean-sans-Peur, 17.
1439. Danjou (Léon), négociant, rue de Béthune, 40.
1229. Danset (Narcisse), fabricant de toiles, rue des Augustins, 7 *bis*.
1610. Daprémont (Emile), rue du Fg. de Roubaix, 193.
1034. Dauchez (René), commis des postes, boulevard de la Liberté.
2089. De Baynast (le marquis Georges), rue Royale, 107.
320. Debayser (Edouard), courtier, rue Saint-André, 20.
1982. De Beugny d'Hagerue (Amédée), père, propriétaire, rue Royale, 134.
704. Debièvre (E.), A. ✪, bibliothécaire de la ville, rue Jean-Bart, 50.
438. Debièvre (A.), négociant, rue de Loos, 33.

Nos d'inscription. MM.

1501. Debièvre-Fournier, négociant, rue Fontaine-del-Saulx, 18.
1502. Debon (A), ✿, professeur de philosophie au lycée, boulevard de la Liberté, 60
606. De Boubers (G.), négociant en huiles, rue Négrier, 3.
1177. Debruyn, notaire honoraire, rue Nationale.
518. Debuchy (Fr.), fabricant de tissus, rue Basse, 36.
739. De Cagny (Edm.), courtier, rue Henri-Kolb, 31.
1856. Decarne (Gustave), rue des Buisses, 2.
1995. Declerck (Amand), tailleur, rue Nationale, 55.
1889. Decolf (Gaston), directeur de tissage mécanique, rue Solférino, 286
1538. Decroix (Charles), rue Barthélemy-Delespaul.
282. Decroix (Mme Vve J.), rue Royale, 96.
2001. Decroix (Jules), avocat, place de la République, 28.
2002. Decroix (Henri), banquier, rue Royale, 42.
2074. Decroix (Georges), industriel, rue de Paris, 52.
1650. De Favreuil (E.) géomètre-expert, rue du Molinel, 25.
1640. Deffrennes (Henri), manufacturier à Lannoy, rue des Stations, 14.
1630. Defives, négociant, rue Solférino, 322.
1671. Deflandre-Bourdais (G.), architecte, rue Jeanne d'Arc, 33.
2153. Deflandre (Désiré), teinturier, quai de l'Ouest, 46.
893 De France, C. ✻, Général de division, commandant le 1er Corps d'armée.
1550. Defrance (Armand), industriel, boulevard Bigo-Danel, 10.
345. Defrance-Dubreucq, négociant, rue Blanche 41.
237. Defrenne, propriétaire, rue Nationale, 295.
1788. De Germiny (le Comte Auguste), rue St-André, 6.
1803. De Graeve-Demortain, dentiste, rue Faidherbe, 36.
541. Dehaisne (Mgr), I. ✿, correspondant du Ministère de l'Instruction publique, boulevard Vauban, 94.
1754. Dehée (Gaston), Homme de Lettres, rue du Vieux-Marché aux Chevaux, 4.
1726. De Jaeghère (Édouard), brasseur, rue de Wazemmes, 174.
2095. De Juvigny (Camille), négociant, place de la Gare, 11.
233. Deladerrière (fils), négociant en cuirs, rue Jacquemars-Giélée, 61.
1993. Delahaye (Gustave), imprimeur, rue d'Angleterre, 21.
2212. Delahaye (Émile), représentant, rue Faidherbe, 36.
644. Delahodde (Victor), négociant en céréales, rue Gauthier-de-Châtillon, 19.
1915. Delahodde (Aîné), négociant en lins, rue des Augustins, 3.
1740. Delamare (H.), négociant, rue des Stations, 1.
2004. Delaporte, percepteur, rue Négrier, 7.
1967. Delassus, docteur en médecine, rue de Puébla, 1.
1580. Delattre (E.), filateur, rue Deschodt, 6.
892. Delattre (Maurice), avenue St-Maur, 5.
971. Delattre-Parnot (Mme), propriétaire, rue d'Inkermann, 18.
1136. Delattre-Duriez (Louis), filateur de lin, 287, rue Léon Gambetta.
1596. Delcroix (Henri), négociant, rue Jean-sans-Peur, 16 bis.
1476. Delcroix (Désiré), vice-president de la Société des voyageurs de commerce, boulevard Victor Hugo, 31.
1874. Delebecque (Emile), Ingénieur des ateliers au chemin de fer du Nord à Hellemmes, place de Sébastopol, 23.
111. Delécaille, négociant en toiles, ancien adjoint au maire, rue Patou, 1.
2205. Delécaille (Maurice), fabricant de toile, rue Caumartin, 82.
1113. Delécaille (Léon), négociant en toiles, boulevard de la Liberté, 7.
1936. Delécluse (Henri), encadreur, rue de la Piquerie, 18.

Nos d'inscription. MM.

1751. Delecroix (Émile), avocat, place du Concert, 7
487. Deledicque (Paul), notaire, boulevard de la Liberté, 101.
1207. Delefils (Eugène), agent d'assurances, rue Patou, 4.
619. Delemer (H.), négociant en vins, rue Ratisbonne, 10.
1492. Deleplanque (Georges), avocat, place Philippe-le-Bon, 28.
2051. Delepoulle (Édouard), rue de la Fontaine-Delsaulx, 41.
787. Delerue (Arthur), filateur de lin, rue du Faubourg-de-Tournai, 262.
515. Delesalle (Mme Alfred), rue de Thionville, 9.
1151. Delesalle-Van de Weghe (Louis), filateur de lin, rue du Fg de Tournai, 266.
1581. Delespaul-Cardon, industriel, rue Nationale, 123
1055. Delestré (Henri), fils), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
1297. Delestré (Albert), fabricant de toiles, rue du Palais, 4.
220. Delettré (Henri), négociant en lin, boulevard de la Liberté, 33.
1299. Delevar (Émile), négociant, rue Barthélemy-Delespaul, 5.
219. Delgutte (Benjamin), entrepreneur de transports, gare Saint-Sauveur.
427. Delhaye (Mlle), institutrice, rue de l'Hôpital-Militaire, 33.
589. Deligne, homme de lettres, rue de la Barre, 38.
1723. De Madre de Norguet (Anatole), propriétaire, rue de Jemmapes, 61.
1645. De Margerie, C. ✠, doyen de la faculté libre des lettres, boul. de la Liberté, 122.
1912. Demérode, rue Ratisbonne, 14.
61. Demeunynck (Auguste), homme de lettres, rue des Chats-Bossus, 6.
376. De Montigny (Alfred), ✠, directeur d'assurances, rue de Béthune, 59.
576. De Montigny (Philippe), agent d'assurance, place du Concert, 1 bis.
828. Demoutier, inspecteur des biens des Hospices, rue Boileux, 7.
856. De Myttenaere, négociant, rue Neuve, 4.
517. Deneck (Gustave), négociant, rue Solférino, 291.
1876. Denniel (Hector), négociant en huiles, rue d'Arras, 36.
1274. Denouille, directeur particulier de la Compagnie d'assurances sur la vie, rue de Bourgogne, 33.
352. De Pachtère, propriétaire, homme de lettres, rue Princesse, 40.
1389. De Parades, négociant, rue Caumartin, 28.
1794. De Pas, (le Comte), propriétaire, rue de Pas, 18.
1732. Deperne (Charles), architecte, place de Sébastopol, 27.
1560. Deplanque (Emile), place des Reignaux, 19.
590. Depléchin (Eugène), A. ✿, sculpteur, rue de Douai, 96.
238. Dequoy (J.), ✵ filateur de lin, boulevard Victor-Hugo, 79.
434. Derache (Ch.), ✵, rue Molière, 3.
2174. Deren (Narcisse), propriétaire, place Sébastopol, 9.
1838. De Renty (Mme Ch.), propriétaire, rue Durnerin, 9 *bis*.
1695. Derieppe (Maurice), négociant en charbons, rue de Valmy, 43.
267. Derode (Mme veuve), rue de Thionville, 5.
1146. Derode-Corman (Édouard), propriétaire, rue du Long Lot, 32.
902. Deroeux (Eugène), pharmacien, rue du Faubourg-de-Roubaix, 86
2191. Deroo (Mme), propriétaire rue Solférino, 89.
1854. Derville, marbrier, rue des Pyramides, 24.
44. De Saint-Amour (Mlle Constance), professeur de dessin et de peinture, rue Nationale, 161.
122. Descamps (Anatole), fabricant de fils retors, boulevard de la Liberté 36.
198. Descamps (Ange), filateur de lin, rue Royale, 49.
491. Descamps-Crespel, ✵, fabricant de fils retors, rue Royale, 77.
490. Descamps (Jules), consul du Brésil, rue des Fleurs, 14.
1128. Descamps (Édouard), filateur de lin, boulevard Vauban, 15.

Nos d'inscription. MM.

1677. Descamps (Ernest), industriel, rue J.-J. Rousseau, 38.
663. Desmedt (Aug.), filateur de lin, rue Tenremonde, 18.
2048. Deschamps (l'abbé), rue de Fleurus, 10.
994. Deschins (Léon), négociant, rue d'Inkermann, 49.
1103. Desmazières (E.), propriétaire, boulevard de la Liberté, 165.
1809. Desmazières (Maurice), négociant, rue de Bourgogne, 39.
1913. Despretz (Henri), négociant, rue d'Inkermann.
316. Desrousseaux (Gustave), négociant, rue St-André, 31,
2215. Desrousseaux, négociant, rue de Roubaix, 34.
2037. Destailleurs-Duchange, propriétaire, boulevard Montebello, 2.
1540. Destombes (Paul), rue de Tenremonde, 12.
379. Desurmont (Ch.), ancien brasseur, rue Nicolas-Leblanc, 2.
616. De Swarte (Romain), ingenieur civil, rue de Fleurus, 13
623. De Swarte (Edouard), brasseur, quai de Wault, 12.
1095. Devilder (Henri), banquier, rue du Priez, 2
1764. Devos (Jules), négociant, rue Jacquemars Giélée, 5.
1832. Devos (Mme Vve Léonard), propriétaire, rue des Stations, 4.
2229. Dewas (Désiré), représentant, rue Mehl, 8.
810. Dewattines (Félix), relieur, rue Nationale, 87.
1186. Deworst, (F.), négociant en lingeries, rue de Roubaix, 40.
1820. Dhainne, négociant, rue des Postes, 5.
1592. D'halluin-Verbiest, agent de change, rue du Palais, 7.
485. D'halluin, entrepreneur, rue St André, 44.
1816. D'halluin-Ghesquier, filateur de lin, boulevard de la Liberté, 6
2007. Distinguin (Henri), commis négociant, place Philippe-le-Bon, 22.
1200. Doby (H.), employé des postes et télégraphes, rue Manuel, 80
1273. Dolez (Jules), avocat, rue Patou, 22.
1933. Dony (A.), contrôleur des contributions indirectes, rue Colbert, 96.
1693. Douriez (Mme), propriétaire, rue Nationale, 90.
1473. Doyen, boulevard de la Liberté, 25.
736. Drieux (Victor), filateur de lin, rue de Fontenoy, 31.
1125. Druon (D.), docteur en médecine, rue d'Esquermes, 53.
392. Dubar (Gustave) ✱, directeur de l'*Echo du Nord*, rue de Pas, 9.
1137. Dubar (Léon), propriétaire, rue des Tours, 6.
130. Dubois, propriétaire, boulevard de la Liberté, 225.
1224. Dubois, docteur en médecine, rue Bourjembois, 15.
1455. Dubois (Étienne), industriel, rue de Metz, 20.
1847. Dubois (Joseph), négociant, rue de Puebla, 15.
397. Dubreucq (Horace), fabricant d'amidon, rue du Faubourg-de-Tournai, 268
1586. Dubreuil (Paul), négociant, rue Patou, 12.
1738. Dubuisson (Alphonse), architecte, rue Fontaine-del-Saulx, 2.
1598. Dubus (Eugène), entrepreneur, rue Boucher-de-Perthes, 77.
104. Dubus, A. ✿, instituteur, rue du Marché, 49.
340. Ducastel (Mme Pauline), Institutrice, rue Nationale, 61.
1922. Duchatelet, Ingénieur, rue Jean-Bart, 16.
1679. Duchemin, O. ✱, ✠, ✠, officier supérieur en retraite, rue Patou, 6
857. Ducoin-Beharel, propriétaire, rue de la Barre, 24.
904. Ducourouble (Jules), propriétaire, rue d'Inkermann, 22.
1568. Ducrocq (Maxime), boulevard Vauban, 123.
508. Duflos de Mallortie, homme de lettres, rue du Gros-Gérard, 4
2076. Dufour d'Astafort, ✱, Capitaine d'Infanterie Bté à l'État-Major du 1er Corps d'Armée, rue d'Angleterre, 41.

Nos d'inscription MM.

1562. Dufour, négociant en grains, rue de Fleurus, 22.
1748 Dufresne (Henri), Juge au Tribunal civil, rue Colbert, 102.
1512. Dugripont, (François), rue d'Inkermann, 9.
1887. Dugripont (Albert), courtier, rue des Stations, 16.
988. Duhem-Poissonnier (Antoine), propriétaire, rue de Puebla, 37.
1212. Duhem (Arthur), fabricant de toiles, rue St-Genois, 18.
517. Dujardin (Armand), propriétaire, boulevard Vauban, 27.
662. Dujardin (Victor), notaire honoraire, boulevard de la Liberté, 165.
1427. Dujardin (Albert), mécanicien-constructeur, boulevard Vauban, 118.
2226. Dulieu (Eugène), de la maison Eug. Crépy, rue Fontaine-del-Saulx, 22
2164. Dumoutier, négociant, rue St-Nicolas, 16.
400. Duplay, négociant en fils, rue de Bourgogne, 18.
697. Dupont (Mlle), institutrice), rue du Court-Debout, 11.
1279. Dupont (Fernand), boulevard de la Liberté, 130.
213. Dupret (Arsène), maître élémentaire, au lycée.
1428. Duquesnay (Émile), négociant en vins, rue Nicolas-Leblanc, 17.
2125. Durdan (Clément), employé de commerce, rue Thiers, 14.
101. Durieux, directeur de l'école primaire, rue des Poissonceaux, 19.
423. Duriez (Mlle), institutrice, rue du Port, 20.
874. Dussourt, ✻, receveur principal des postes et télégraphes.
1110. Duthoit, banquier, rue de l'Hôpital-Militaire, 106.
666. Dutilleul, ✻, propriétaire, square Jussieu.
2163. Dutro, négociant rue St-Nicolas, 16.
571. Duval-Laloux, peintre, boulevard de la Liberté, 103.
1661. Duyck (Emile), rue du Gard, 22.

1578. Ecrohart, entrepreneur de maçonnerie, rue de Fives, 41.
613. Eeckman (Alex.), A. ✿, négociant, ancien Secrétaire général, r. Alex.-Leleux, 28
1616. Eloir (Achille), professeur à l'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
1052 Eustache (G.), Dr, prof. à la Faculté libre de médec., rue Jacquemars-Giélée, 124
1002. Eysenbout (E.), changeur, rue Jeanne d'Arc, 60.

342. Facq, entrepreneur, boulevard de la Liberté, 51 bis.
228. Facq (Paul), négociant en bronzes, rue Esquermoise, 55.
1927. Farinaux (Albert), négociant, rue Faidherbe, 23.
94. Faucher, O. ✻, A. ✿, ingénieur en chef des poudres et salpêtres, rue de Paris.
448. Faucheur (Edmond), président du Comité linier, square Rameau, 13
946. Faucheur, (Félix, fils), filateur de lin, rue Nationale, 304.
947. Faucheur (Albert), filateur de lin, rue Nationale, 281.
1790. Fauchille (Auguste), avocat, rue Royale, 56.
500. Fauchille-Prévost (Mme), propriétaire, rue Basse, 44.
1223. Fauchille-Stiévenart, fabricant de fils à coudre, rue Jacquemars-Giélée, 143.
559. Fauchille (Édouard), propriétaire, rue de Jemmapes, 86.
719. Faure (Henri), fabricant de céruse, rue des Postes, 88.
2232. Favrelle, représentant de commerce, rue Masséna, 54.
252. Fernaux-Defrance, négociant, rue Grande-Chaussée, 44.
1494. Ferrand, photographe, boulevard de la Liberté, 62.
1144. Fiévet (Auguste), négociant en fers, rue Solférino, 280.
2070. Finot, archiviste du département du Nord, rue du Pont-Neuf, 1.
401. Flamant (Mlle Adelina), professeur au Collège Fénelon, rue Gauthier de Châtillon, 3
1987. Flament (Louis), élève au Lycée de Lille, à St-André-lez-Lille.
2116. Flament, vérificateur des Douanes, buffet de la Gare.

Nos d'inscription. MM.

1551. Flipo (Louis), rentier, rue Brûle-Maison, 92.
713. Florin-Deffrennes (Achille), propriétaire, rue du Fg-de-Roubaix, 106.
1703. Florin-Debayser (Paul), propriétaire, rue de Jemmapes, 92.
1648. Flouquet (A.), négociant, rue de Béthune, 73.
2003. Focqueu (Ernest), commis-négociant, Grande-Place, 22.
598. Folet, ✠, I. ✿, Dr, doyen de la Faculté de médecine, boulev. de la Liberté, 76.
243. Fontaine-Flament, filateur de coton, rue de l'Hôpital-Militaire, 41.
1588. Fournier (A.), négociant en fourrures, rue Esquermoise, 30.
1234. François (Paul), équipements militaires, rue du Port, 96.
1235. Fremaux (Henri), propriétaire, rue Négrier, 23.
1978. Fremaux (Albert), négociant en toiles, rue du Molinel, 65.
2243. Fremaux (Paul), industriel, rue du Molinel, 65.
1254. Frignet-Despréaux, ✠, commandant breveté, attaché à l'État-Major du 1er corps d'armée, rue de Jemmapes, 94.
658. Frœlich, chargé de cours d'enseignement spécial au Lycée.
324. Froment (Mlle), professeur, rue Nationale, 106.
60. Fromont (Aug.), A. ✿, propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 77

1903. Gadenne (Paul), manufacturier, rue de Valenciennes, 42.
361. Gaillard, économe au Lycée.
1068. Gaillet (Paul), ingénieur civil, rue Solférino, 254.
1178. Galland, négociant, rue du Molinel, 11.
1849. Galley (Paul), propriétaire, rue d'Esquermes, 100.
131. Gauche (Léon), A. ✿, directeur-administrateur du Musée technologique et scolaire, rue de Paris, 153.
976. Gaulard, maître agrégé de conférences à la Faculté de médecine.
1509. Gavelle-Briere, ✠, A. ✿ adjoint au Maire, filateur, rue Solférino, 289 b.
1440. Geiger-Gisclon, fabricant de busettes, rue d'Arras, 72.
1638. Genet, ancien commissaire-priseur, rue Solférino, 290.
1539. Gennevoise (Florian), ancien avoué, rue Jacquemars-Giélée, 54.
691. Gennevoise, ancien notaire, rue Gambetta, 35.
1187. Genoux-Roux (Adolphe), directeur du Crédit du Nord, rue Jean-Roisin, 8.
492. Giraud (Abel), négociant en vins, rue de la Halle, 35.
897. Gobert, pharmacien, rue Esquermoise, 26.
1572. Godin (Oscar) ✠, industriel, membre correspondant des Sociétés de Géographie de Lisbonne et de la Suisse occidentale, rue St-Nicolas, 18.
1017. Godron (Émile), avoué, boulevard de la Liberté, 103 *bis*.
1563. Gorez, docteur en médecine, rue Jean-sans-Peur, 12.
8. Gosselet, ✠, I. ✿, ✠, professeur à la Faculté des Sciences, rue d'Antin, 18.
1886. Gosselin, propriétaire, rue Esquermoise, 41.
1789. Goudaert, pâtissier-confiseur, rue des Chats-Bossus, 8.
1059. Grandel (Charles), propriétaire, rue des Tours, 17.
1126. Gratry (Jules), manufacturier, rue de Pas, 11.
870. Gréterin, ✠, directeur des postes et télégraphes du Nord, rue Inkermann, 1.
2176. Griaux (Mme L.), propriétaire, rue Jean-sans-Peur, 64.
2056. Grimonprez (Félix), ingénieur des Arts et Manufactures, rue de Valmy.
2109. Grimonprez (Léon), propriétaire, rue de la Chambre-des-Comptes, 3.
483. Grolez-Leman (Henri), propriétaire, boulevard des écoles, 37.
2126. Grouille, ✠, médecin-major de 1re classe au 43e régiment d'infanterie.
571. Gronier (jeune), négociant en métaux, rue de Cambrai, 36.
1902. Gruson, ✠, A. ✿, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, directeur de l'Institut Industriel du Nord, rue de de Bruxelles, 4.
2223. Guérin, directeur de l'Industrie linière, rue Auber, 61.

Nos d'inscription. MM.

651. **Guichard** (Albert), avocat, rue Patou, 10.
2093. **Guilbert** (Hector), négociant, rue de l'Orphéon, 6.

676. **Hache**, professeur de langues, rue Jacquemars Giélée, 40.
1584. **Hallez** (Edmond), rue Esquermoise, 52.
1701. **Hallez** (Gaston), ingénieur, rue d'Iéna, 66 *bis*.
1920. **Hallez** (Paul), I. ✿, professeur à la Faculté des Sciences, rue de Valmy, 9.
1639. **Hammacker**, blanchisseur, rue de Dunkerque, 36.
1669. **Hamy** (Léon), rue Jacquemars-Giélée, 33.
2178. **Hanus-Brielman**, propriétaire, rue Colson, 6.
2107. **Haumant**, professeur de russe à la Faculté des lettres, rue Solférino, 102.
742. **Hayem** (Jules), représentant, cour des Innocents, 5.
985. **Hecht**, professeur de langue allemande, rue de Lens, 29 *bis*.
256. **Hedde**, vice-président du tribunal civil, rue Solférino, 197.
93. **Helluy**, professeur, rue Grande-Chaussée, 46
1678. **Henno**, rue Saint-André, 15.
84. **Henry**, docteur en médecine, rue de l'Hôpital-Militaire, 38 bis.
455. **Henry**, propriétaire, rue Denis-Godefroi, 7.
464. **Herland** (Alphonse), C. ✠, propriétaire, rue des Fossés, 41.
92. **Herlemont**, professeur à l'école supérieure, rue St-Firmin, 8.
802. **Herlin**, ancien président de la Chambre des Notaires, square Jussieu, 17.
1418. **Herlin** (Georges), notaire, boulevard de la Liberté, 22.
1528. **Heymann-Lévy**, (Alex.), étudiant, Grand'Place 46.
899. **Heyndryckx** (Paul), filateur de lin, rue des Processions, 67.
364. **Hilst**, négociant en toiles, rue du Dragon, 5.
822. **Hochstetter** (Paul), docteur en médecine, rue de Fives, 44
162. **Hocquet**, pharmacien, rue Léon Gambetta, 64.
896. **Holbecq** (Ernest), pharmacien, rue Saint-Gabriel, 73.
1148. **Houbron** (G.), homme de lettres, boulevard de la Liberté, 82.
1770. **Houbron** (Maurice), négociant en vins, place du Théâtre, 34.
1737. **Houdoy** (Armand), avocat, square de Jussieu, 8.
1574. **Houyet** (Hector), fabricant, rue Doudin, 11.
380. **Houzé de l'Aulnoit**, A. ✿. C. ✠, avocat, rue Royale, 61.
381. **Houzé de l'Aulnoit**, ✵, ancien lieutenant de vaisseau, rue de Turenne, 25.
453. **Houzé** (Léon), avoué, square Jussieu, 11.
1718. **Houzé** (Auguste), commis de 1re cl. à la Manuf. des Tabacs, r. du Pont-Neuf, 39.
845. **Huet** (Charles) ✠, ancien juge au Tribunal de Commerce, rue des Jardins, 9.
1480. **Hugot-Lafage**, négociant en toiles, rue de Tournai, 43.
226. **Humbert** (Mme veuve Emile), propriétaire, boulevard de la Liberté, 56.
1697. **Humbert-Delobel**, industriel, rue de Dunkerque, 40.

478. **Jacqmarcq** (J), chemisier, rue Nationale, 67.
1124. **Jansens** (Victor), négociant en vins, square Ruault, 10.
460. **Jonckèere**, négociant en produits chimiques, rue Baptiste-Monnoyer, 4.
2236. **Jouvenet** (Fernand), étudiant en médecine, rue des Stations, 10 *bis*.

1352. **Kerckove** (Gustave), négociant en huiles, place de Strasbourg, 12.
2112. **Ketelair**, escompteur, rue St-André, 21.
1589. **Kiener** (Th.), rue des Fleurs, 20.
1778. **Kolb** (J.), ✵, A. ✿, ✠ ✠, Administrateur de la Manufacture de Produits chimiques du Nord, rue des Canonniers, 12.

301. **Labbe**, propriétaire, ancien président du tribunal de commerce, rue du Metz, 6.
1756. **Lachaume-Steverlynck** (Mme), propriétaire, rue St-Martin. 3.

Nos d'inscription. MM.

102. Ladrière, I. ✿, directeur de l'école du square Dutilleul, 24.
1733. Lagache (René), fabricant de toiles, rue de Tenremonde, 7 bis.
425. Lagrange (Mme), institutrice, rue de Bailleul, 25.
413. Lainé (Victor), rue Stappaert, 15.
1934. Lamboi (Joseph), ingénieur, rue de Loos, 11
67. Lambret (Mlle), I. ✿, directrice du Collège Fénelon, rue Jean-Sans-Peur, 2
241. Lammens (G.), propriétaire, rue Solférino, 116
2044. Lammens (Jules), négociant, rue Faidherbe, 36.
840. Lancien, juge-de-paix, rue des Pyramides, 39.
1947. Landron (Mlle Marie), boulevard de la Liberté, 90.
2216. Langlois (Émile), receveur de l'enregistrement, rue Denis-Godefroy, 2.
2043. Lardemer (L.), avocat, rue Colbrant, 7.
208. Laroche (Jules), négociant, Grande-Place, 13.
1660. Larue (Paul), de la Maison Fichet, rue Nationale, 15.
42. Laurand (Mme), boulevard de la Liberté, 20.
1457. Laurenge (Marcel), entrepreneur, rue d'Angleterre, 77.
848. Laurenge (M.), entrepreneur, rue Marais.
365. Laurent (Adolphe), négociant en lins, boulevard Vauban.
711. Laurent (Julien), négociant en rouenneries, rue à Fiens, 1.
1043. Lavaux, négociant, place du Lion-d'Or, 14.
1681. Lavielle, commis principal au Télégraphe, rue Gombert, 20
1735. Lebègue (Ernest), professeur agrégé d'Histoire au Lycée, rue de la Grande Chaussée, 30.
274. Le Blan, (Paul), ✱, filateur de lin, rue Gauthier-de-Chatillon, 24.
560. Le Blan (Julien), O. ✱, président de la Chambre de Commerce, r. Solférino, 112.
2242. Leleu, propriétaire, rue Nationale, 242.
2175. Leblond, directeur honoraire des Asiles d'aliénés, rue Arnould de Vuez, 2.
855. Lecat (Léon), conducteur des ponts et chaussées, rue Patou, 33.
498. Lechat (Eugène), négociant en draps, rue Desmazières.
646. Leclair-Duflos, propriétaire, rue de Puébla, 17.
113. Leclercq (Frédéric), receveur municipal, rue Inkermann, 8.
89. Lecocq, agent-conseil d'assurances, rue du Nouveau-Siècle, 7.
1201. Lecocq (Alfred), négociant, rue Jacquemars-Giélée, 60.
1245. Lecocq (Alphonse), négociant en charbons, quai Vauban, 3.
1787. Lecohier (E.), ✱, vétérinaire en premier, au 19e chasseurs.
2204. Lecomte-Gernez, (Paul), négociant, place Sébastopol, 26.
888. Lecroart (Isidore), propriétaire, rue Patou, 10.
1646. Ledieu (Achille), Vice-consul des Pays-Bas, rue Négrier, 19.
1604. Lefebvre (Charles), changeur, rue Nationale.
1791. Lefebvre-Coustenoble (Th.), fabricant de céruse, rue de Douai, 105.
869. Lefebvre (Désiré), représentant, rue du Faubourg de Roubaix, 170.
997. Lefebvre (Jules), I. ✿, prof. de mathématiques au lycée, pl. aux Bleuets, 20
537. Lefebvre-Lelong, représentant de commerce, rue de Bourgogne, 52.
1698. Lefebvre (Paul), boulevard de la Liberté, 209.
1712. Lefebvre (Carlos), brasseur, boulevard de la Liberté, 157.
2218. Lefebvre (Jules), notaire, boulevard de la Liberté, 64.
597. Le Fort (Hector) ✱, médecin, rue Colbert, 44.
641. Le Gavrian (Paul), député, boulevard de la Liberté, 133.
1954. Legay-Masse, propriétaire, rue Nationale, 147.
2088. Legay (Ch.), docteur en médecine, rue St-Jacques, 21-23.
390. Légereau, instituteur, rue de Rivoli, 50.
2010. Le Goff, ✱, I. ✿, C. ✠, proviseur du Lycée.

Nos d'inscription. MM.

1228. **Legrain** (le Docteur), médecin-major, au 1er bataillon d'artillerie de forteresse.
1587. **Legrand** (A.), propriétaire, rue Boucher de Perthes, 84.
366. **Legrand** (Géry), ✠, A. ✿, sénateur, Maire de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 34.
1957. **Legrand** (Charles), propriétaire, rue des Stations, 89.
2217. **Legrand** (Émile), greffier, rue d'Anvers, 36.
1989. **Leleu**, élève au Lycée de Lille, place Richebé, 15.
2183. **Leloir** (Docteur), ✠ I. ✿, professeur de clinique à la Faculté de médecine, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, place aux Bleuets, 34.
1988. **Lemaire**, élève au Lycée, rue de la Piquerie, 8.
100. **Lemaire**, A. ✿, directeur de l'école primaire, rue du Long-Pot, Fives.
1731. **Lemaire** (Alfred), filateur, rue Rolland, 54.
2034. **Lemaire** (M.), changeur, boulevard Vauban, 135.
47. **Lemaitre** (Gustave), propriétaire, boulevard de la Liberté, 215.
1508. **Lemay-Chamonin**, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 23.
2147. **Lemay**, ancien notaire, rue Solferino, 61.
1853. **Lemoine** (Dr), A. ✿, professeur à la Faculté de Médecine, boul. de la Liberté, 29
685. **Lemoinier** (Raymond), propriétaire, quai de la Basse-Deûle, 72.
1247. **Leneveu**, rue des Postes, 7.
2094. **Lepère**, rue Manuel, 33.
1923. **Lepez** (André), entrepreneur, rue Jacquemars-Giélée, 131.
2122. **Leplat** (l'abbé), rue du Vert-Bois, 18.
1910. **Lepoutre** (Auguste), négociant en tissus, rue du Marché, 65.
664. **Leroy-Delesalle** (Paul), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 139.
584. **Le Roy** (Félix) ✠, ancien député, ancien président du tribunal civil, rue Royale, 105
851. **Leroy**, négociant en rubans, rue des Arts, 20.
1711. **Leroy** (Louis), fabricant de toiles, rue des Fossés, 12.
1851. **Leroy**, professeur au lycée, rue de Lens, villa St-Michel, 3.
1875. **Leroy**, rue Nationale, 29 *bis*.
1544. **Lesay** (Auguste), rue d'Isly, 5.
2159. **Lesay**, (Alfred), négociant, place du Concert, 4.
33. **Lesert**, géomètre, rue Brûle-Maison, 53.
1513. **Lesot** (l'abbé), aumônier du lycée.
597. **Lessens** (Eugène), distillateur, rue Saint-André, 83.
16. **Lesur**, directeur de l'ecole primaire, rue des Stations, 72.
2238. **Le Sur**, directeur de la Société de Recherches des Mines de charbon, rue Esquermoise, 7.
1908. **Lethierry** (Lucien), rue Blanche, 46, St-Maurice.
1742. **Letombe** (L.), ingénieur des Arts et Manufactures, Secrétaire-adjoint de la Société Industrielle du Nord, rue d'Isly, 56.
1211. **Lézies**, négociant en tapis, rue des Chats-Bossus, 9.
887. **Lheureux**, inspecteur des Postes et télégraphes, rue du Bas Jardin, 9.
1961. **Liagre** (Achille), architecte, rue Jean-Bart, 4.
989. **Liagre**, homme de lettres, rue de Thionville, 11 *bis*.
1570. **Liem** (Eugène), négociant, rue Solférino, 308.
1977. **Liénard-Bossart**, négociant, rue de Belle-Vue, 14.
1446. **Liénart-Mariage**, propriétaire, rue d'Inkermann, 19 *bis*.
2165. **Liénard-Gruson**, négociant en grains, rue Brûle-Maison, 42.
1192. **Lingrand** (Charles), négociant, boulevard de la Liberté, 10.
1736. **Loir** (Victor), tailleur, rue Basse, 53.
330. **Longhaye** (Edouard), propriétaire, boulevard de la Liberté, 161.
1210. **Longré**, entrepreneur de pavages, rue des Postes, 18.
15. **Looten**, docteur en médecine, rue des Molfonds, 1.

Nos d'inscription. MM.

454. **Lorent-Lescornez**, filateur de lin, rue d'Inkermann, 30.
692. **Lorthioir** (Auguste), imprimeur, rue Colbert, 118.
382. **Loyer** (Ernest), filateur de coton, place de Tourcoing.
1949. **Lys-Tancré**, entrepreneur, rue Mercier, 59.

843. **Mac-Lachlan** (Georges), fondé de pouvoirs, rue de Roubaix, 35.
1574. **Mahieu-Deherrypont** (Mme), fabricant de toiles, rue des Fossés, 37.
812. **Maillard** (Mlle), institutrice, rue de Fives, 48.
1704. **Maillé** (Jules), rue Esquermoise, 7.
2185. **Malagié** (Georges), représentant de fabriques, rue d'Antin, 14.
1090. **Mallet** (Désiré), conducteur des ponts et chaussées, rue Brule-Maison, 36.
1860. **Mamet**, lieutenant au 43e régiment d'infanterie, rue de Lens, 21.
1868. **Manouvriez** (Eugène), rue des Tanneurs, 49.
1675. **Manso** (Charles), homme de lettres, rue de Roubaix, 23.
240. **Maquet** (Ernest), négociant en lins, rue des Buisses, 15.
347. **Maquet** (Mme Alfred), propriétaire, boulevard Vauban, 31.
1153. **Maracci** (Madame), propriétaire, rue des Fleurs, 11.
484. **Marette**, négociant en cotons, rue du Vieux Faubourg, 29.
2092. **Marquette** (César), rue Jacquemars-Giélée, 3.
1298. **Martin** (Edouard), avocat, rue du Palais, 9.
419. **Martin** (Mme), A. ✾, directrice de l'École primaire, place Philippe-le-Bon.
1991. **Martin** (P.), négociant en soiries, rue de Pas, 7.
2075. **Martin** (Paul) fils, rue Jacquemars-Giélée, 4.
1840. **Mary-Broudehoux** (Mme Vve), rue Blanche, 45.
514. **Mas** (Charles), ancien président du Tribunal de commerce, rue du Molinel, 41.
399. **Masquelier** (Auguste), ✠, négociant en cotons, rue de Courtrai, 5.
1986. **Masse** (Edmond), propriétaire, rue Nationale, 35.
1515. **Masurel** (Paul), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Poulets, 26.
1219. **Mathelin**, ✠, ingénieur, rue de Douai, 95.
1850. **Mathieu** (Mme), négociante, rue Basse, 28.
2209. **Mathieu** (Émile), représentant, rue Faidherbe, 33.
1571. **Mathon** (Achille), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 125 bis.
1625. **Maugrez** (Jules), propriétaire, rue Caumartin, 26.
925. **Méplomb** (A.), propriétaire, rue Nationale, 168.
1270. **Merchier**, I. ✾, professeur Agrégé d'histoire au lycée, Secrétaire-Général de la Société, rue Charles-Quint, 17.
1099. **Mertian de Muller**, avocat, rue Boucher-de-Perthes, 74.
2090. **Merveille-Cliquennois**, filateur, rue de Douai, 101 ter.
2119. **Merveille** (Paul), constructeur, rue du Marché, 96.
2084. **Meunier**, directeur de l'Union générale du Nord, boulevard de la Liberté, 35.
134. **Meurisse** (Paul), négociant en bois, rue des Meuniers, 4.
2143. **Meurillon**, architecte, rue de Thionville, 38.
1473. **Meyer** (Adolphe), rue des Brigittines, 1 *bis*.
2207. **Meyer** (Paul), commis négociant, rue Roland, 221.
2168. **Michel** (Virgile), receveur de rentes, rue St-Etienne, 28.
2214. **Minet** (Jules), fils, tailleur, rue Faidherbe, 5.
970. **Monier** (Louis), administrateur du *Vieux Chêne*, rue Nationale, 77.
1005. **Montaigne-Bériot** (Alphonse), banquier, boulevard de la Liberté, 195.
1800. **Montaigne** (Léon), receveur de rentes, rue Solférino, 316 *bis*.
1931. **Moreau** (Gaston), représentant, rue Barthélemy-Delespaul, 34.
655. **Moreau** (C.), manufacturier, rue des Ponts-de-Comines, 32.

Nos d'inscription. MM.

1243. **Morel** (Alfred), tapissier, rue Royale, 19.
2099. **Morel**, directeur de la *Vraie France*, rue Négrier, 49.
2161. **Morel** (Achille), représentant de commerce, rue Nationale, 224 *bis*.
1918. **Morival** (Paul), fabricant de bascules, place du Théâtre, 54.
1685. **Morlet**, architecte-paysagiste, place aux Bleuets, 2.
1293. **Motte** (Pierre), notaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 37.
1657. **Moulan** (Charles), négociant, rue Patou, 37.
99. **Mourcou**, architecte, rue Manuel, 103.
2108. **Mourcou** (Maurice), propriétaire, rue de Thionville, 32.
986. **Mourmant** (Julien), négociant en drogueries, rue des Prêtres, 26.
2100. **Mourmant** (Narcisse), négociant, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux, 18.
1506. **Moy**, ✲, I. ✿, doyen de la Faculté des lettres, rue Caumartin, 27.
1952. **Mulié** (Charles), négociant, rue de Paris, 137.
204. **Mullier** (Albert), négociant en lins, boulevard de la Liberté, 142.
1945. **Mulliez-Samin**, brasseur à Canteleu.
1663. **Muylaert** (Eugène), sellier, rue des Chats-Bossus, 1.
534. **Neut** (Émile), négociant en lins, rue de la Grande Chaussée, 26.
466. **Nicodème**, négociant en fers, rue de Paris, 212.
50. **Nicolle-Verstraete**, ✲, manufacturier, square Rameau, 11
1878. **Nicolle** (Louis), manufacturier, square Rameau, 11.
1760. **Nieuviarts** (F.), marbrier, rue Masséna, 51.
2040. **Nivelle** (Léon), rue du Grand-Balcon, 18, Fives.
254. **Noquet**, docteur en médecine, rue de Puébla, 33.

1834. **Obin** (Emile), propriétaire, rue Jacquemars-Giélée, 67.
377. **Obin** (Jules), teinturier, rue des Stations, 101.
192. **Ollier**, A. ✿, pasteur protestant, rue Jeanne-d'Arc, 15.
333. **Olivier**, ✲, A. ✿, docteur en médecine, rue Solférino, 314.
1924. **Otto-Levi**, négociant en lins, rue des Augustins, 7.
319. **Ovigneur** (Émile), O. ✲ A. ✿, avocat, commandant des canonniers, rue de Tenremonde, 2.
2219. **Ovigneur** (Paul), industriel, rue Boucher de Perthes, 82.
1209. **Ozenfant** (Auguste), ✲, A ✿, président du Tribunal de Commerce, rue des Jardins.

2149. **Paindavoine** (Gustave), constructeur, rue Arago, 18.
1000. **Pajot** (E.), agent d'assurances, rue Patou, 20.
1603. **Pajot** (André), changeur, rue Patou, 9.
1837. **Pajot** (Paul), négociant, rue de la Grande-Chaussée, 38.
1271. **Pannier** (Paul), propriétaire, rue de l'Hôpital-Militaire, 15.
1846. **Paquet** (Mme A.), propriétaire, rue Solférino, 104.
1979. **Paquet**, propriétaire, rue Jeanne d'Arc, 20.
1419. **Parent** (Henri), fabricant de brosses, rue Nationale, 161.
1767. **Parent-Billaux**, négociant, rue Esquermoise, 52.
1719. **Parsy** (Jules), négociant en toiles, rue de Paris, 127.
2123. **Pasteau**, notaire, rue Tenremonde, 6.
1038. **Patoir**, docteur en médecine, rue de Thionville, 16.
1627. **Pauquet-Charruey**, négociant, rue des Jardins, 4.
1075. **Payen** (Frédéric), greffier, place Sébastopol, 29.
1620. **Penel**, O. ✲, I. ✿, ✠, ✠, lieutenant-colonel breveté du génie, sous-chef de l'état-major du 1er corps d'armée.
1940. **Pennequin** (L.), architecte, place Sébastopol, 19.
1226. **Pérus** (Henri), propriétaire, rue de Bourgogne, 47.

Nos d'inscription. MM.

550. PHILIPPE (Louis), avocat, boulevard de la Liberté, 50.
1565. PÉTRO (J.), propriétaire, rue Jean-Bart, 38.
1429. PICARD (Arsène), ✱, trésorier-payeur-général, rue d'Anjou, 2.
439. PICAVET (Léon), filateur de lin, boulevard Louis XIV, 3.
769. PICAVET (Louis), filateur de lin, rue de Fives, 43.
1541. PICHON, constructeur, rue des Processions, 80, Fives-Lille.
1471. PIÉRENS (René), étudiant, rue Auber, 51.
1105. PILATE (Auguste), chef d'institution, rue des Fossés, 38.
1935. PIRONON (Jules), propriétaire, rue Brûle-Maison, 28.
385. PLATEL (Albert), négociant en bois, rue de la Préfecture, 2.
1871 PLAYOUST-PATERNOSTER, négociant, rue Solférino, 183.
524. PLUMECOEQ, chef de bureau à la préfecture du Nord.
648. PLUMECOEQ (Mlle) aînée, chez son père, à la Préfecture.
649. PLUMECOEQ (Mlle) cadette, chez son père, à la Préfecture.
561. POLLET (J.), ✱, ✱, vétérinaire départemental, rue Jeanne-Maillotte, 20.
201. POTIÉ (Jules), comptable, rue Mercier, 2.
1757. POTTIER (Isidore), propriétaire, rue Sainte-Catherine, 3.
452. POUILLE-LAUMONDAYS (Émile), fondé de pouvoirs, rue de la Louvière, 56.
2136. PRATE (Louis), négociant, rue Nationale, 116.
698. PRÉVOST (François), employé de Commerce, rue Brûle-Maison, 126.
224. PRIEURE (Madame la) du couvent des Bernardines d'Esquermes.
2083. PROUVOST (Gustave), greffier de justice de paix, rue de l'Hôpital-Militaire, 74.
2121. PRUVOST (Adolphe), industriel, rue du Vieux-Marché-aux-Chevaux.

354. QUARRÉ-REYBOURBON, A. ✱, secrétaire général adjoint de la Société, membre de la Commission historique, etc, boulevard de la Liberté, 70.
735. QUARRÉ-PRÉVOST (L.), libraire, Grand'Place, 64.
442. QUEF, propriétaire, boulevard Louis XIV, 2.
1221. QUÉNET (Edmond), commis-négociant, rue du Marché, 20.

1420. RABOISSON (A.) fabricant de confiseries, rue du Vieux-Faubourg, 48.
358. RAJAT, rue des Suaires, 24.
86. RAQUET (Désiré), agent de change, rue Nationale, 91
2098. RATTEL (Félix), huissier, bd de la Liberté, 113.
881. RAUX (Émile), negociant en charbons, place de la République, 3.
1869. RAVET-DE MONTEVILLE (G.), courtier, rue Nationale, 83.
2057. REDIER, docteur en médecine, rue de Pas, 1.
568. REGNARD, Inspecteur, chef de gare, à Lille
678. REMY (Mme Émile), négociante en fers, rue des Arts, 16.
1667. RÉMY-YON fils, filateur de coton, rue des Guinguettes, 33.
1739. RENARD (Henri), ingénieur chimiste, rue d'Antin, 23.
2000. RENAUT (Charles), négociant, rue André, 37.
681. RENOUARD (Émile), filateur et fabricant de toiles, rue de l'Hôpital-Militaire, 66,
2049. RENUT, caissier de la Banque de France, rue Royale, 69.
292. REUFLET (Frédéric), avocat, rue Nationale, 104.
1855. RÉVEILHAC (Léon), propriétaire, rue de Bourgogne, 24.
216. RICHARD, A. ✱, directeur de l'école primaire, rue Fénelon, 53.
2158. RICHARD-LESAY, docteur en médecine, rue Royale, 65.
169. RICHEZ, directeur de l'École primaire, rue Léon Gambetta, 97.
1093. RICHMOND (Julien), représentant, rue Nationale, 223.

Nos d'inscription MM.

88. Rigaut, ✱, A. ❦, filateur, conseiller général, rue de Valmy, 15.
435. Rigaut (Ernest), fabricant de fils retors, rue Caumartin, 23 *bis*.
72. Rigaux, A. ❦, archiviste de la ville, Mairie de Lille.
765 Rigot, négociant en vins, place aux Bleuets 13.
1643. Robin, ✱, directeur de la banque de France, rue Royale.
1659. Roche (Eugène), A. ❦, ✠, avocat, rue de la Vieille-Comédie, 16 *bis*.
443. Roger-Deplanck, négociant en lins, rue de Tournai, 24.
126. Roger (Auguste), representant des Mines de Ferfay, consul du Venezuela, rue Blanche, 39.
1176. Rogez (Louis), fabricant de fils à coudre, rue de la Justice, 23
2120. Rogez (Edouard), négociant en engrais, rue du Bas-Jardin, 4-6.
1179. Rogie, tanneur, rue des Stations, 64.
2047. Rolants (Edmond), étudiant en pharmacie, rue de la Paix-d'Utrecht.
603. Rollez (Arthur), directeur d'assurances, boulevard de la Liberté, 48.
1835. Rollier (Théophile), rentier, rue des Poissonceaux, 16.
1526. Romignot, négociant, rue Masurel, 11.
1527. Romignot (Mme), modes, rue Masurel, 11.
1047. Roure (Ernest), négociant, rue Mercier, 7.
2060. Rousseau (Mme), place Cormontaigne, 16.
2011. Rousselet, A. ❦, censeur des études au Lycée.
203. Rouselle (Théodore), agent général d'assurances, rue de Bourgogne, 56.
1132. Rousselle (Victor), ✱, capitaine en retraite, rue Léon Gambetta, 17.
720. Rouzé (Lucien), propriétaire, rue des Jardins, 5.
43. Rouzé (Henri), propriétaire, boulevard de la Liberté, 219 *bis*.
1233. Rouzé (Émile), étudiant, rue des Augustins, 7 bis.
239. Rouzé (Émile), Juge au Tribunal de commerce, r. Gauthier-de-Châtillon, 20.
653. Rouzé (Léon), brasseur, boulevard de Montebello, 48.
2097. Royer (J.), commis des postes et télégraphes, place Antoine-Tacq, 11.
665. Ryckewaert, fabricant de sacs en papier, rue d'Arras, 84.

2106. Saint-Léger (Auguste), négociant, rue du Molinel, 44.
2210. Saint-Léger (Georges), fabricant de fils à coudre, rue des Fossés Neufs, 2.
1932. Salembier-Dubreucq (L.), brasseur, rue Gantois, 36.
1690. Salez (Charles), négociant, rue Princesse, 53.
1810. Salomon (dit chevalier), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1871 Salomon (Raoul), carrossier, boulevard Vauban, 34.
1569. Samain, tailleur, boulevard de la Liberté, 67.
1944. Samain (Henri), commis-négociant, rue d'Arras, 107.
1683. Samin, brasseur, rue Marais, 13.
1139. Sano-Binault, propriétaire, rue Jeanne-d'Arc, 11.
2009. Santenaire-Dufour (Emile), commis-négociant, rue Faidherbe, 17.
1447. Santenaire (Paul), représentant, rue des Buisses, 7 *bis*.
724. Sapin (Gustave), filateur de coton, quai de l'Ouest, 36.
1727. Sauvage (père), ancien filateur, rue du Long-Pot, 26.
2091. Sauvage (Maxime), sous-lieutenant au 43e rég. d'infanterie, r. Gde. Chaussée, 17.
1474. Savary (Adolphe), entrepreneur de peinture, rue de Roubaix, 23.
1417. Savary (Gustave), négociant, rue Léon Gambetta, 196.
763. Scalbert-Bernard, banquier, juge au Tribunal de Commerce, rue de Courtrai, 17
961. Scheibi (Frédéric), négociant, rue des Canonniers, 10.
1883. Schepens, négociant en vins et spiritueux, rue de Lens, 30.
13. Schotsmans (Émile), fabricant de sucre, distillateur, boulevard Vauban, 9.

Nos d'inscripion. MM.

456. Schoutteten (Jules), filateur de coton façade de l'Esplanade, 52.
447. Schubart, négociant en lins, rue St-Genois, 1.
1880. Scrive (Mme Émile), propriétaire, rue Princesse, 21.
1999. Scrive (André), manufacturier, façade de l'Esplanade, 20 bis.
610. Scrive (Albert), fabricant de cardes, rue des Buisses, 13.
40. Scrive-Wallaert, G. C. ✠ A. 🌿, propriétaire, rue Royale, 130.
201. Scrive-Bigo ✵, ancien membre de la chambre de commerce, rue du Lombard, 1
356. Scrive-de Négri, C. ✠, membre de la Chambre de commerce, r. L. Gambetta, 292.
564. Scrive (Gustave), rue du Lombard, 1.
587 Scrive (Georges), fabricant de cardes, rue de Roubaix, 28.
2230. Scrive (Édouard) fils, rue d'Esquermes, 28.
135. Sée (Edmond), ingénieur, rue Nicolas-Leblanc, 51.
1517. Sée (Paul), ingénieur, rue Brûle-Maison, 58.
1094. Senoutzen, A. 🌿, ✠, gérant de la maison Verstraete, rue Esquermoise, 18.
580. Seratzki, professeur de dessin au lycée, rue Colson, 7.
2177. Silvercruys (Édouard), pharmacie L. Legrand, place Vanhœnacker.
1859. Sioen (Henri), pharmacien, rue de Roubaix, 27.
1696. Smith (Alfred), négociant, rue du Dragon, 2.
52. Société Industrielle du Nord (La), rue de l'Hôpital-Militaire, 116.
1753. Sorlin-Miniscloux, fabricant de tissus métalliques, rue de Roubaix, 29.
1951. Soubeiran (Alfred), ingénieur des mines, boulevard Vauban, 51.
631. Souillart, ✵, I 🌿, prof. à la Faculté des Sciences, rue Fontaine-del-Saulx, 20
1257. Spriet (Alphonse), fabricant de toiles, rue Léon Gambetta, 289.
967. Stalars (Karl), teinturier, rue Jacquemars Giélée, 100.
2187. Standaert (Léon), fondeur, rue Colbrant, 16.
707. Steverlynck (Gustave), négociant en savons, rue d'Esquermes, 10.
1600. Steverlynck (Georges), négociant, rue de Valmy, 20.
1302. Stiévenard (Henri), fabricant de couvertures, rue du Pont-à-Raisnes, 1.
231. Swynghedauw (Mme), directrice de l'école Florian de la rue Gombert.

712. Tacquet (Henri), percepteur, boulevard de la Liberté, 14.
1674. Tacquet-Decrombecque, propriétaire, boulevard de la Liberté, 87.
1191. Tailliez (Paul), publiciste, rue Nationale, 90.
997. Tanguy (J.-B.), filateur, rue de la Louvière, 33.
872. Terlet, commis principal des postes et télégraphes, rue Fontaine-del-Saulx, 14.
1832. Terwangne (Adolphe), vice-consul de Bolivie, place Jeanne d'Arc, 9.
1829. Tesse (Edouard), négociant en huiles, rue Solférino, 318.
521. Testelin (Alexandre), avocat, rue Jean-Sans-Peur, 14.
283. Thellier (Paul), avocat, rue des Jardins, 26.
1915. Thellier (Charles), entrepreneur, rue Brûle-Maison, 89.
1059. Théodore (Alphonse, fils), négociant, rue des Prêtres, 18.
1256. Théry (Gustave), ✠, avocat, square Dutilleul, 33.
2008. Théry-Baroux (Georges), négociant, rue des Arts, 24.
2117. Thibaut (Gustave), négociant, rue du Molinel, 44.
954. Thieffry (Maurice), fabricant de toiles, boulevard de la Liberté, 221.
127. Thiriez (Alfred), membre du Conseil supr du Commerce, rue Nationale, 308.
1150. Thiriez (Julien), manufacturier, rue du Faubourg-de-Béthune, 56.
999. Thiroloix (Paul), ingénieur civil, rue André, 31.
1926. Thomas (Pierre), négociant en papiers, rue des Arts, 47.
536*b*. Thomas-Lesay, propriétaire, rue Nationale, 279.
2128. Tighe-Fox (John), rue de la Louvière, 24.

Nos d'inscription MM.

575. Tilloy-Delaune, administrateur des mines de Lens, boulevard de la Liberté, 5
90. Tilmant (Victor), I. ✿, directeur de l'école primaire supérieure, boulevard Louis XIV.
95. Tilmant (Lucien), instituteur, boulevard Louis XIV.
1668. Tison (Léon), rue Solférino, 293.
9. Toussaint, I. ✿, inspecteur primaire, rue Solférino, 257.
409. Toussin (Georges), filateur de coton, rue Royale, 55.
428. Toussin (Mme G.), propriétaire, rue Royale, 87.
2246. Traill, docteur en médecine, place Philippe-le-Bon, 18.
2152. Trannin (Henri), I ✿, directeur de l'école supérieure du Commerce de Lille, rue Nicolas-Leblanc, 36.
1162. Trisbourg (Ernest), négociant en coton, rue du Molinel, 47.
2113. Troyaux (Ernest), huissier, rue Saint-Etienne, 55.
202. Tys (Alphonse), fondé de pouvoirs de la maison Augte Crepy, r. des Canonniers, 11.

2133. Uhlig (Henri), négociant en vins, rue Solférino, 229.

1898. Vaillant (père), rue Colbrant, 8.
1082. Vaillant-Herland (Eug.), O. ✠, vice-consul de Perse, place de Béthune, 7.
387. Vaille (Mlle), institutrice, rue des Tours, 14.
494. Valdelièvre (Alfred), fondeur en cuivre, rue des Tanneurs, 33.
232. Valère (le frère), directeur du pensionnat des Maristes, rue des Stations, 179.
2103. Van-Ackère, représentant, rue Solférino, 218 ter.
708. Van Butsèle (Edmond), courtier, rue Nicolas-Leblanc, 7.
1168. Van Butsèle (Louis), apprêteur, rue d'Arras, 66.
1775. Vandalle (H.), négociant, rue des Postes, 75.
1088. Vandame (Émile), brasseur, rue Royale, 102.
1089. Vandame (Georges), brasseur, rue de la Vignette, 65.
2063. Vandame (Joseph), brasseur, rue de Tenremonde, 10.
2137. Van den Bavière, principal clerc de notaire, rue Esquermoise, 53.
1559. Vandenbergh, architecte, boulevard de la Liberté, 46.
412. Van den Heede, Adolphe (dit Séraphin), ✿, horticulteur, Vice-Président de la Société régionale d'Horticulture du Nord de la France, rue du Faubourg-de-Roubaix, 111.
1006. Vandenhende (Jules), négociant en épiceries, rue des Guinguettes, 51.
2065. Van de Walle, rue Nationale, 270.
783. Vandeweghe (Albert), filateur de lin, boulevard de la Liberté, 124.
1819. Vandorpe-Grillet, négociant, rue Gombert, 5.
73. Van Hende, I. ✿, président du musée de numismatique, rue Masséna, 50.
2033. Vanlaton (Mme L.), équipements militaires, rue du Court-Debout, 20.
1694. Van Remoortère, ancien magistrat, rue Stappaert, 10.
1085. Vanverts, pharmacien, rue de Paris, 199.
2139. Vel-Durand, O. ✱, I. ✿, Préfet du Nord.
1083. Venot ✱, ✠, vice-consul d'Espagne, boulevard de la Liberté, 39.
1436. Vennin, brasseur, rue du Quai, 22.
2237. Verbèke (Léon), tailleur, rue Royale, 22.
2150. Verbiest (Paul), agent de change honoraire, rue Nationale, 49.
2062. Vercoustre (Léon), vérificateur des douanes, rue de Flandre, 10.
1702. Verlé, chef de service extérieur du Gaz de Wazemmes, place Cormontaigne, 3
562. Verley (Charles), banquier, ancien président du Tribunal de Commerce rue de Voltaire, 40.
1793. Verley-Bigo, banquier, place du Concert, 6 bis.
1145. Verley-Bollaert, banquier, boulevard de la Liberté, 9.

Nos d'inscription. MM.

15. Verly, ✻, propriétaire, rue Solférino, 7.
737. Vermesch, représentant, rue Grande-Chaussée, 26.
136. Verstaen, avocat, rue de Tenremonde, 7.
1002. Viart (Henry), courtier de commerce, rue de l'Hôpital-Militaire, 112
2231. Villain (Roméo), constructeur, rue des Rogations.
358. Villerval, directeur de l'école primaire, rue à Fiens.
854. Villette (Paul), chaudronnier-constructeur, rue de Wazemmes, 37.
402. Vincent (Georges), agent d'assurances, rue Desmazières.
595. Virnot (Urbain), négociant en produits chimiques, rue de Gand, 2
785. Virnot (Victor), négociant, rue de Thionville, 36.
786. Virnot (A.), négociant, square Rameau, 5.
645. Vuylsteke (Em.), consul de Belgique, rue Colson, 10.

1304. Wagnier (le docteur), A. ✿ médecin spécialiste, rue d'Inkermann, 27.
12. Wallaert (Auguste), ancien président du Tribunal de Commerce, boulevard de la Liberté, 23.
969. Wallaert-Barrois (Maurice), manufacturier, boulevard de la Liberté, 44.
488. Wanin (Gustave), propriétaire, A. ✿, rue de l'Hôpital-Militaire, 35.
16. Wannebroucq, ✻, I. ✿, docteur en médecine, rue Jacquemars-Giélée, 27.
567. Wannebroucq (P.), représentant, rue Masséna, 54.
278. Wargny, fondeur en cuivre, juge au Tribunal de Commerce, rue de Valmy, 1.
1123. Warein-Prevost, propriétaire, rue Jacquemars Giélée, 16.
1828. Warein (fils), constructeur, boulevard Montebello, 54.
70. Warin (Mlle Émilie), propriétaire, boulevard de la Liberté, 197.
69 Warin, propriétaire, administrateur des hospices, boulevard de la Liberté, 197
508. Wartel, docteur en médecine, rue Bernos, 24.
566. Watteau (E.), négociant en charbons, rue Jean-sans-Peur, 46.
1135. Wattebled, fabricant de pain d'épices, rue Esquermoise, 118 bis
1666. Wattier (Edmond), entrepreneur de bâtiments, rue Solférino, 154.
1946. Wauquier (Georges), constructeur, rue Brûle-Maison, 99.
574. Weber (Mme veuve), rue des Fossés-Neufs, 59.
1763. Weber (Victor), conducteur principal des Ponts et Chaussées, b. Bigo-Danel, 6.
2104. Wemaere (Constant), négociant, rue Solférino, 222.
827. Werquin (Edouard), avocat, rue des Fossés, 8.
848. Wicart-Butin, négociant en toiles, boulevard Victor-Hugo, 38.
2127. Wille (Paul), greffier de Justice de Paix, rue Colbrant, 14.
1784. Wilson-Clyma (T.), négociant, rue de la Digue, 3.
767. Wuillaume (Em.), négociant, parvis Saint-Michel, 9.
2073. Zambeaux (Louis), ingénieur des manufactures de produits chimiques du Nord, rue des Canonniers, 2.

Linselles

2182. D'Halluin (Albert), propriétaire.
1049 Hennion (Jean), filateur de lin.
1966. Lequien, pharmacien.

Lomme

1921. Corman (Émile), propriétaire.
1069. Fournier (G.), pharmacien honoraire, membre du Conseil d'hygiène et du Club alpin français.
1251. Jolivet (G.), propriétaire.
2046. Rossignol-Lefebvre (Émile) fils, distillateur au Marais de Lomme.
307. Verstraete (Eugène), propriétaire.

Londres.

1478. J. Forster, docteur en médecine, Buckingham Palace Road, 129, S. W.

Nos d'inscription. MM.

1741. PHALEMPIN (Charles), C. ✠, Directeur du Comptoir national d'Escompte de Paris, à Londres.

Loos (Nord).

259. BILLON, ✻, docteur en médecine.
510. DORNEMANN (G.-W.), fabricant de bleu d'outremer.
1129. GUILLEMAUD (Philippe), filateur de lin.
862. LAINÉ, distillateur.
1057. LEPERS (J.-B.), Fabricant de toiles, rue de l'Église, 62.
237. LEQUENNE propriétaire, Grande Route de Béthune 162
497. TOUSSIN (Mme Gustave) propriétaire, château de Longchamp.
14. WACQUEZ-LALO, géographe, Maire de Loos.
1676. WALARE, Instituteur.

Lys-lez-Lannoy.

1728. DELANNOY (Louis), Filateur de lin.

Lyon

244. LUCAS-GIRARDVILLE, Censeur au lycée.

La Madeleine.

2101. CHOQUEL (Gustave), fabricant de fours de boulangers et pâtissiers.

Marcq-en-Barœul.

1958. CATRY-DESPRETZ, industriel.
1003. DEPARIS, instituteur.
2005. DUCROCQ (Paul), notaire.
1552. JOUBIN (J.), contrôleur en retraite des contributions indirectes
1181. VASSEUR, recette des postes et télégraphes.

Marquette.

446. LARIVIÈRE, directeur du tissage Jules Scrive et fils.
1024. LAGACHE, instituteur.
1351. LAURENT (Charles), directeur général technique des Manufactures de produits chimiques du Nord.
2228. VERLEY-DESCAMPS, administrateur-directeur des Amidonnerie et Rizerie du Nord.

Marquillies.

481. BRAME (Max), fabricant de sucre.

Melun (*Seine-et-Marne*).

972. DE SWARTE (Victor), ✻, A. ✿, Trésorier-payeur général de Seine-et-Marne.

Mons-en-Barœul.

2113 BOUCQUEY-RICHARD, route de Roubaix, 41.
1609. DELATTRE (Léon), brasseur.
662. DESOBLAIN, propriétaire, rue Neuve.
360. DE FÉLICE, ancien directeur de Collège, route de Roubaix, 14.
776. SEBERT (Émile), rentier, Mons-en-Barœul.

Mont-à-Leux.

1404 DUPORTAIL (Jean-Baptiste), boulangerie mécanique.

Mostaganem (*Algérie*).

2131. MATHISS (Léon), avoué plaidant, ex-officier de vaisseau.

Nos d'inscription. MM.

Mouveaux (*près Roubaix*).

2194. Dubrule (Paul), propriétaire.
2027. Vallois-Rombaud, employé de commerce.

Nieppe.

1163. Trinelle (Alfred), négociant en grains.

Opotiki (*Nouvelle Zélande. — Via Auckland*).

1642. R. P. Lannuzel, missionnaire apostolique.

Paris.

1786. Baradère de Bejar (Raimond) ✠, rue Blanche, 73.
1208. Baratte (Eugène), propriétaire, rue Saint-Honoré, 334.
1861. Beamish, administrateur de l'Agence des Voyages Économiques, rue du Faubourg-Montmartre, 17.
2045 Cannissié-Testelin, caissier central du Mont de Piété, place des Vosges, 12.
1777. Cousin (Albert), ✠ ✠, directeur de la Cie de la Casamance, Cité d'Antin, 4.
1086. Crepy (Auguste), rue de Flandre, 123.
701. Crepy (Alfred), propriétaire, rue de la Faisanderie.
2110. De Frescheville (Général), député du Nord, rue Pierre-le-Grand, 1.
1665. De Germiny (Le Bègue) ✵, Colonel d'Artillerie, Chef du 1er bureau de l'État-Major général de l'Armée.
6. De Guerne, ✵, A. ✿, (le Baron Jules), rue de Tournon, 6.
55. Déjardin-Verkinder, député du Nord, rue de l'Arcade, 16.
227. Descamps (J.), agent-général des carrières de Quenast, rue de l'Aqueduc, 5
534. Du Bousquet, ✵, ✠, ingénieur en chef de la Traction au chemin de fer du Nord
703. Foncin, ✵, I. ✿, inspecteur général de l'Instruction publique, Secrétaire-Général de l'Alliance française, Avenue de l'Observatoire, 3.
271. Gruel (l'Abbé), professeur à l'Institut des missions étrangères.
2. Guillot (E), I. ✿, professeur au Lycée Charlemagne, rue Thénard, 9.
569. Jacquin (E.), inspecteur au Chemin de fer du Nord, rue de Chabrol, 12.
827. Lefebvre (Ernest), (de la maison Aug. Crepy), rue Montmartre, 48.
1904. Loizillon, C. ✵ (Général), Ministre de la guerre.
962. Melon (Ed.), ingénieur civil des Mines, Bd Beauséjour, Passy.
617. Pauris, négociant, rue du Trésor, 6
1815. Rau, O. ✵ (Colonel), Chef d'Etat-major du Ministre de la guerre.
96. Renouard (Alfred), administrateur général des Sociétés techniques, Villa Lux. rue Singer, 64.
482. Sever, O. ✵, I. ✿, C. ✠ ✠, lieutenant-colonel du Génie.
1. Suérus, I. ✿, censeur au Lycée Lakanal, à Sceaux.
286. Trouhet (J.-B.), commis principal des postes et télégraphes, chef du bureau central des téléphones, Avenue de Wagram, 62.
2170. Warenhorst (Georges), explorateur, rue Taitbout, 10.

Pérenchies.

2061. Dancoisne (Henri), propriétaire.

Poix-du-Nord.

950. Williot (Zulmar), propriétaire, maire.

Pont-à-Marcq.

1027. Delescluse (Louis), propriétaire, conseiller général.
1884. Potel, percepteur.

N^os^ d'inscription. MM.

Pont-à-Vendin (*Pas-de-Calais*).

1906. LEGRAND (J.), directeur de sucrerie.

Quesnoy-sur-Deûle.

1655. LEPERCQ-GRUYELLE (Paul), fabricant d'huiles.

Radinghem (*Nord*)

2173. GALLOO, ancien notaire.

Remiremont.

1758. DUBAIL (le Commandant), ✵, I. ✿, chef de l'État-Major de la division des Vosges

Roncq.

2030. DELAHOUSSE (Lucien), fabricant.
113. TOFFART, ✵, I. ✿, ✠, secrétaire général en retraite de la Mairie de Lille.

Ronchin.

1092. GROLEZ (Jules), pépiniériste.

Roubaix.

2042. ALLARD (Alphonse), entrepreneur, rue Notre-Dame, 35.
1653. BALLIN-GUERMONPREZ, rue de Lannoy, 201.
1402. BARENNE-LAGNEAU (Alfred), commis-négociant, rue Charles-Quint, 29.
2067. BASTIN (Alexandre), rue d'Alsace, 24.
775. BAYART (Charles), fabricant de tissus, rue Fosse-aux-Chênes, 52.
891. BAYART (Alexandre), commis-négociant, rue de l'Industrie 15.
752. BECQUART (Louis), négociant en laines, de la Fosse-aux-Chênes.
2240. BENOIST (Émile), négociant en laines, rue St-Maurice, 8.
1216. BERNARD, docteur en médecine, route de Tourcoing.
1899. BLOCH (Camille), négociant, rue du Grand-Chemin.
1872. BLONDET (Louis), rue de l'Industrie.
429. BORAIN (Mlle), institutrice, rue des Anges.
394. BOSSUT (Émile), négociant, Grande-Rue, 5.
158. BOSSUT (Henri), président du Tribunal de commerce, Grande-Rue, 5
342. BOSSUT-PLICHON, négociant, Grande-Rue, 3.
773. BOULENGER (E.), négociant en tissus, rue Pellart.
2105. BOURGEOIS, agréé au Tribunal de Commerce, rue d'Inkermann.
789. BOYAVAL (Émile), pharmacien, rue de Lannoy, 106
1167. BRACKERS-D'HUGO, fabricant, rue Dammartin, 17.
1914. BROWAEYST (J^n^), rue de Fontenoy, 72.
761. BUISINE (H.), négociant en tissus, rue St-Georges, 25.
155. BULTEAU-GRIMONPREZ (Ferdinand) ✠, négociant, rue Pellart, 31.
1392. BUTRUILLE (le docteur), rue du Château, 13.
878. CARISSIMO (Alphonse), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 11.
772. CARISSIMO (Henri), négociant, rue du Grand-Chemin, 68.
1133. CARISSIMO (Florent), fabricant, rue Nain.
1414. CARRÉ-PALATTE (Henri), négociant, Grand'Place.
1911. CATTEAU (Adolphe) fils, rue de la Fosse-aux-Chênes.
1900. CATTEAU (J.), employé de commerce, rue Ste-Thérèse, 67.
2036. CATTEAU-LEGRAND, fabricant, boulevard de Paris, 106.
1575. CONSTANT, pharmacien, boulevard de Paris, 1.
902. CORDONNIER (Eugène), fabricant au Petit-Beaumont.
166. COULBAUX (Mlle), A. ✿, directrice de l'Institut Sévigné, rue du Grand-Chemin.
807. CREPELLE (Jean), négociant en laines, rue du Chemin de fer,
1888. DABBADIE, représentant de commerce, rue Neuve, 19.

Nos d'inscription. MM.

448. DAUDET, négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 15,
866. DECHENAUX (Edouard), courtier, rue de Lille, 64.
747. DEHESDIN (Ch.), fabricant de tissus, rue Nain. 47.
1421. DELAOUTRE (A.), propriétaire, Grande-Rue, 33.
1877. DELAPORTE (G), pharmacien, rue de la Gare, 1.
1149. DELATTRE (Emile), fabricant, rue Nain.
1499 DELATTRE, représentant de la Maison du Bon Marché de Paris, contour St-Martin.
916. DELERUE (Eug.), greffier du Tribunal de commerce de Tourcoing, rue Dammartin, 28.
800. DELESALLE (Ch.), agent d'assurances, rue de la Gare.
1413. DESCHAMPS (Henri), représentant, rue du Pays.
910. DESPRÈS (Léon), propriétaire, rue des Arts, 65.
748. DESROUSSEAUX (Richard), négociant en tissus, rue du Grand-Chemin, 16.
2035. DESTOMBES (Louis), entrepreneur, rue Neuve, 21.
2041. DESTOMBES (Paul), architecte, rue de Lille, 61.
627. DE VILLARS (Alphonse), négociant, boulevard de Paris.
882. DHALLUIN-LEPERS, (Jules), fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 32.
751. DILIGENT (Ém.), professeur, rue Inkermann, 57.
591. DROULERS-PROUVOST (Ch.), distillateur, Grande-Rue, 108.
1423. DRUON-VOREUX (A.), négociant, boulevard de Paris, 41.
863. DUBAR (Paul), fabricant, place Notre-Dame.
749. DUBREUIL (V.), ingénieur, boulevard de Paris.
2141. DUBURCQ, pharmacien, contour de l'Église.
1497. DUCHÊNE (Victor), négociant, rue du chemin de fer.
348. DUPIRE (Ed.), architecte, rue Charles-Quint.
911. DUPIN, (Eugène), rue Inkermann.
890. DURANT (Clément), négociant en tissus, rue de la Gare.
652. DUTHOIT (Ed.) notaire, rue Saint-Georges, 36.
1116. EECKMAN (Henri), agent général d'assurances, rue Pellart, 32.
1424. ELOY-DUVILLIER, fabricant, boulevard de Paris, 65..
154. ERNOULT (François), apprêteur, rue du Grand-Chemin, 77.
163. FAIDHERBE (Alexandre), I., Conseiller d'arrondissement. rue de Soubize, 23
164. FAIDHERBE (Aristide), instituteur, rue Brézin.
159. FERRIER (Édouard), filateur de laine, rue du Curoir, 59.
349. FERLIÉ (Cyrille), négociant, rue Neuve.
1161. FLORIN-CHOPART, propriétaire, boulevard de Paris.
204. FLORIN (Léopold), ancien fabricant, place de la Liberté.
1537. FOLLET (Emile), facteur, rue Decrême, 1.
1882. FONTAINE, notaire, rue St-Georges, 36.
861. FORT (J.) négociant en tissus, rue Neuve, 44.
1652. GAILLET (Emile), rue de l'Hospice, 7.
779. GÉNIE (Édouard), négociant, rue St-Pierre, 19.
215. GERNEZ, A., directeur de l'institut Turgot, rue de Soubise, 35.
1623. GRIMPRET, receveur de l'enregistrement, rue de Lille, 90.
1651. GUGGENHEIM, rue d'Inkermann, 90.
393. HEINDRYCKX (Georges), négociant, au Raverdy.
395. HEINDRYCKX (Albert), négociant, boulevard de Paris, 35.
2068. HOFFMANN, négociant, rue de l'Espérance.
1119. IZART (Jules), négociant en tissus, rue d'Isly.
2066. JOURDIN, rue de Lille, 125.
161. JUNKER (Ch.), A., filateur de soie, rue de Wattrelos.

Nos d'inscription. MM.

917. **Leblan**, Jules, ✡ filateur, rue du Grand-Chemin, 55.
640. **Leburque** (Oscar), A. ✿, négociant en tissus, rue Nain.
1030. **Leclercq** (Louis, fils), fabricant, rue Saint-Georges.
797. **Leconte-Scrépel** (Ém.), négociant, rue du Grand-Chemin, 111.
1217. **Lefebvre**, professeur à l'Institut Turgot, rue d'Inkermann, 178.
2069. **Lefebvre** (Victor), rue du Grand-Chemin, 131.
1330. **Leplat** (César), directeur de la Maison Fr. Boussus, rue du Pays, 27.
819. **Lepoutre-Pollet**, fabricant, rue Fosse-aux-Chênes, 21.
170. **Lerat**, directeur d'école communale, rue de l'Alma.
849. **Manchoulas** (Félix), négociant, rue Pauvrée, 42.
551. **Masurel**, (Paul), négociant, rue de Tourcoing, 85.
156. **Masurel-Wattine** (J.), négociant, rue du Chemin de Fer, 48
1500. **Mathon** (Georges), rue d'Alsace.
860. **Meillassoux**, teinturier, rue Saint-Jean, 30.
370. **Motte-Descamps**, filateur, rue du Château.
369. **Motte**, (Georges), filateur, boulevard Gambetta.
327. **Motte-Vernier** (Louis), négociant, rue Neuve.
451. **Motte** (Albert), ✡, manufacturier, boulevard Gambetta
1749. **Nedoncel**, comptable-expert, rue Neuve.
1536. **Oudar** (Achille), négociant, rue de l'Industrie
1029. **Pfanmater** (Mme), institutrice, rue de Lhommelet.
1948. **Planquart-Courrier**, entrepreneur, rue Sébastopol, 29.
1410. **Pollet** (César), fabricant, rue Nain.
1437. **Pollet-Motte** (Joseph), boulevard Gambetta.
1042. **Prouvost** (Amédée fils), peigneur de laines, rue Neuve, 49.
157. **Reboux**, (Alfred) ✠, rédacteur en chef du *Journal de Roubaix*, rue Neuve, 17.
333. **Rogier** (Moïse), entrepreneur, rue de Lorraine, 10.
608. **Roussel** (Émile), teinturier, rue de l'Épeule.
746. **Roussel** (François), industriel, boulevard de Paris, 35.
2077. **Roussel** (Edouard), fabricant, rue d'Inkermann.
889. **Rousseau** (Achille), négociant en laines, Grande-Rue.
162. **Screpel-Roussel**, fabricant, rue du Pays, 5.
163. **Skène**, mécanicien, rue de Lille.
762. **Strat** (Jules), négociant en tissus, rue du Pays, 7.
909. **Sturmfels** (Walter), commis-négociant, rue de l'Industrie, 6.
788. **Ternynck** (Henri), filateur et fabricant, rue de Lille.
1496. **Ternynck** (Edmond), fabricant, rue du Château.
991. **Thomas-Lesay**, négociant, Grande-Rue.
1213. **Thoyer**, directeur de la succursale de la banque de France.
1576. **Valentin** (Auguste), filateur, rue du Collège, 92.
1448. **Vandebeulque** (Hector), commis-négociant, rue de l'Industrie, 12
160. **Vassart** (l'abbé), A. ✿, professeur des cours publics municipaux, rue du Vieil-Abreuvoir.
2135. **Vernier** (Achille), ancien président du Tribunal de Commerce.
723. **Verspieren** (A.), assureur, rue Dammartin.
771. **Vinchon** (A.), peigneur de laines, rue Traversière, 42.
951. **Voreux** (Léon), négociant-commissionnaire, boulevard de Paris.
1215. **Wattel-Bayart**, fabricant, boulevard de Paris.
630. **Wattine-Hovelacque**, propriétaire boulevard de Paris, 43.
745. **Watine** (Paul), C. ✠, adjoint au Maire, Grande Rue, 142.
332. **Wattine** (Gustave), membre de la Chambre de Commerce, rue du Château, 16.
806. **Wibaux-Florin**, filateur, rue Fosse-aux-Chênes, 47.

Nos d'inscription MM.

Saint-Amand-les-Eaux.

979. Lobbé, receveur des postes et télégraphes.

Saint-André-lez-Lille.

557. Clinquet, instituteur.

Saint-Denis.

146. Delebecque, ✲, inspecteur général du Service commercial au chemin de fer du Nord, rue des Ursulines.
1675. Lesur (Gustave), soldat au 162e régiment d'infanterie.

Saint-Louis du Sénégal.

1164. Descemet, ✲, président du Conseil général.

Saint-Omer *(Pas-de-Calais)*

1942. Guilbert (Georges), ingénieur.

St-Pol-lez-Dunkerque.

1463. Vallet (Alphonse), directeur du Sanatorium.

Saint-Quentin *(Aisne)*.

1050. De Franciosi (Ch.), ✲, capitaine au 87e.

Seclin.

1010. Collette (Charles), ancien notaire.
699. Collette (Pierre), notaire.
1031. Couvreur (Achille, fils), docteur en médecine.
738. Desurmont (Achille), filateur de lin.
1009. Desurmont (Édouard), filateur.
403. Guillemaud (Claude), filateur de lin.
1590. Thuet, farinier

Staple *(par Hazebrouck)*.

614. Reumaux (Isaïe), médecin de la Faculté de Paris, Vice-Président de la Société des Sauveteurs du Nord.

Steenwoorde.

1699. Outters (A.), Conseiller général, Maire.

Templeuve *(Nord)*.

2172. Hazard-Thieffry, propriétaire.

Tokio *(Japon)*.

913. Oukawa, ✲, conseiller du Ministère de l'Intérieur du Japon.

Tourcoing.

1399. Assemaine fils (Auguste), commis-négociant, rue du Tilleul, 34.
2054. Baert-Montagne, représentant, rue des Carliers, 67.
1329. Barrois-Lepers (Émile), C. ✠, négociant, rue de la Station, 9.
2020. Becquart-Herbaux (Mme Ve), propriétaire, rue de Lille, 55.
1360. Bernard-Flipo (Louis), filateur, rue de Lille, 80.
1279. Berteloot, directeur des postes et télégraphes, rue de l'Hôtel-de-Ville
1375. Berton (Félix), représentant, rue du Calvaire, 14.
2196. Bethouart, professeur au Lycée, rue d'Anvers, 6.

N°s d'inscription. MM.

1347. **Beulque** (Paul), représentant, rue de la Malsence, 23.
1240. **Bigo** (Auguste), ancien notaire, 56, rue de Guines.
2154. **Binet** (Adolphe), industriel, rue Neuve-de-Roubaix, 128.
2192. **Binet** (Hilaire), industriel, rue Neuve-de-Roubaix, 128.
2028. **Bittebière** (Jean), employé de banque, rue Desurmont.
1261. **Boch**, négociant, rue des Carliers, 40 et 42.
1371. **Bonnier** (Alphonse), commis-négociant, rue Neuve de Roubaix, 11.
1783. **Bonte** (Louis), employé de commerce, rue des Orphelins, 33.
2224. **Bouchart-Pollet**, propriétaire, rue St-Jacques, 63.
1324. **Bourgois-Lemaire**, commis-négociant, rue du Prince, 69.
2195. **Bugniard**, économe du Lycée de Tourcoing.
1306. **Bulté** (Éloi), receveur municipal, rue d'Havré, 23.
1555. **Caron-Cailleau** (Victor), caissier de banque, rue Ste-Germaine, 32.
1287. **Catrice-Lemahieu** (Henri), négociant, rue de Gand, 54.
2025. **Catteau** (Paul), employé de commerce, rue de Lille, 13.
2017. **Caudrelier**, docteur en médecine, rue du Calvaire.
920. **Caulliez-Leurent** (Maurice), industriel, rue du Dragon, 13
1381. **Claeys** (Jules), pharmacien, place Notre-Dame.
2053. **Cornet-Lesur**, représentant, rue de Tournai.
2015. **Courtois-Cordonnier**, fabricant de bonneterie, rue Nationale, 128.
1634. **Dandoy** (Célestin), négociant, rue du Midi, 1.
1380. **Dantoing** (Charles), commis-négociant, rue du Casino, 15.
1345. **Debongnies** (Alphonse), négociant rue de Guines, 90.
1443. **Debuchy** (Victor), filateur, rue de Roubaix, 58.
1409. **Deconinck-Dumortier** (Louis), représentant, rue de la Latte, 51.
1358. **Degryse**, électricien, rue Saint-Jacques, 58.
2189. **Deherripon** (H.), représentant de commerce, rue Jacquart.
2198. **Delahousse-Bouchart**, représentant de commerce, rue de la Latte, 5.
1295. **Delemasure-Flayelle** (François), bonnetier, rue de Tournai, 59.
1968. **Delepoulle-Joire**, négociant, rue Leverrier, 19.
1730. **Delepoulle-Jombard** (Paul), négociant, rue du Bocquet, 23,
2179. **Delescluse** (Edouard), employé de l'Administration, rue de la Blanche-Porte.
1259. **Delmasure** (Ernest), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix, 1.
1294. **Delmasure-Schoul**, fabricant, rue Dervaux, 41.
1397. **Delobel** (Victor), négociant, rue du Tilleul, 10.
1893. **Delrue** (Louis) représentant de commerce, rue Motte, 22.
1523. **Deltour** (Cyrille), commis-négociant, rue Jacquart, 23.
1062. **Demolon**, instituteur, rue de Gand, 12
1632. **Dervaux** (Eugène), rue St-Jacques, 60.
2081. **Deschemaker** (Camille), fabricant, rue Neuve-de-Roubaix.
1892. **Desnoyettes** (Charles), représentant de commerce, rue de la Cloche, 67
1890. **Desreumaux** (le Docteur), rue de la Cloche, 15.
1401. **Desurmont-Jonglez** (Théodore), filateur, rue de Lille, 67.
936. **Desurmont** (Félix), filateur de laines, rue de Lille, 79.
1289. **Desurmont-Joire** (Paul), négociant, rue de Gand, 23.
934. **Desurmont** (J.-B.), négociant en laines, rue Jacquart, 6.
933. **Desurmont** (Jules), négociant en laines, rue St-Jacques, 37.
1744. **Desurmont-Motte** (Gaspard), négociant, rue de Tournay.
2087. **Desurmont-Motte** (J.), rue des Ursulines, 19.
2078. **Desurmont-Pollet** (Joseph), industriel, rue de Lille.
2079. **Desurmont** (Mme Georges), propriétaire, rue de Gand.

Nos d'inscription. MM

2202. DESPINOY, pharmacien, rue de Lille, 34.
1489. DESPLECHIN-VERNE, (Edmond), peintre, rue du Haze, 47.
1258. DESTOMBES (Emile), courtier juré, rue Jacquart, 32.
1379. DESTOMBES (Gustave), représentant, place Thiers.
1408. DESTOMBES (Georges), commis-négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 99
1524. DESTOMBES-VERSMÉE, représentant, rue Motte, 25.
1746. DESVENAIN (Léopold), rue Nationale, 152.
1432. DEVILLERS (E.), huissier, rue d'Havré, 7.
2203. DEWEZ (Émile), employé de commerce, Grande-Place.
1822. DIDRY-DUBRULE (Paul), brasseur, rue Winoc-Chocqueel.
604. DISSARD, percepteur des contributions directes; rue de l'Abattoir, 16.
2016. D'ORGEVILLE BOURDREL, négociant, rue Verte, 93.
1338. DUBOIS (Auguste), pharmacien, rue du Tilleul, 50.
1281. DUCOULOMBIER (Jules), commis-négociant, rue Martine, 18.
1431. DUJARDIN (Prosper), commis-négociant, rue Verte, 64.
2026. DUJARDIN-TURLEMONDE (Jean), employé de commerce, rue Leverrier, 5
1051. DUPAS, directeur de l'école communale du Pont-de-Neuville.
2166. DUPÉRÉ, restaurateur, rue de Tournai, 37-39.
1378. DUPONT (Jules), commis-négociant, rue de la Cloche, 78
1318. DUPREZ-LEPERS (Louis), ✠, filateur, rue des Piats, 74.
1864. DUPREZ-HOLBECQ, employé de commerce, rue du Château, 10
1296. DUQUENNOY-DEWAVRIN, négociant, rue de Gand, 18.
1275. DUQUESNOY (Paul), gérant de banque, rue des Ursulines, 18.
296. DUVILLIER (Joseph), filateur de laines, rue du Tilleul, 62.
1308. DUVILLIER-LABBE (Émile), avocat, rue de l'Industrie, 3.
1969. DUVILLIER-MOTTE, filateur de coton, rue Dervaux.
1385. FALLOT (Robert), filateur, rue Winoc-Chocqueel, 139.
1367. FICHAUX, ✻, docteur en médecine, rue de Lille, 54.
1396. FLIPO-PROUVOST (Charles), filateur, rue du Château, 62.
931. FLIPO-VANOOST (Pierre), rue du Sentier, 29.
2022. FLIPO-VIENNE, boulevard Gambetta.
2167. FLIPO-AMAND (Valentin), Filateur, Place-Verte.
1337. FOURRÉ (Irénée), entrepreneur de roulage, rue de Guines, 63.
1288. FOUAN-LEMAN (Ve), peigneur de laines, rue Neuve-de-Roubaix, 65.
1326 FLORIN-RASSON (Jules), négociant, rue Neuve-de Roubaix, 41.
1090. FRÈRE-GLORIEUX, A. ✿, imprimeur, rue de Lille, 18.
1825. GADENNE (Henri), employé de commerce, rue des Ursulines, 7
1382. GAILLET (Sébastien), négociant, rue de Lille, 210.
1287. GIRARDET (Félix), commis-négociant, rue de l'abattoir, 26.
1372. GLORIEUX-FLAMENT (Alphonse), fabricant, rue des Orphelins, 18.
1384. GLORIEUX (Charles), propriétaire, rue Notre-Dame, 15.
1398. GLORIEUX (Gustave), A. ✿, représentant, rue du Midi, 3.
1160. GRAU (Augustin), négociant en laines, rue de Lille, 60
1334. GRAU-DEVÉMY, courtier juré, rue Neuve-de-Roubaix, 15
2021. GUTKIND (Salomon), négociant, place Thiers.
916. HASSEBROUCQ (V.), ✻, A. ✿, ✠, maire, propriétaire, rue de Lille, 83.
1433. HONORÉ-LANTOIN, fabricant de fuseaux, rue des Piats, 26
2085. HORSTER, I. ✿, proviseur du Lycée.
1341. ISRAEL-DUPONT (A.), négociant, rue de la Gare, 12.
922. JACQUART-VAN ESLANDE (P.), filateur de coton, rue Winoc-Chocqueel, 32
251. JEAN, instituteur, rue des Cinq-Voies.

N^os d'inscription MM.

2014. Joire-Wattinne (Jules), banquier, rue de Lille.
927. Jonglez (Charles), propriétaire, rue des Anges.
928. Jonglez-Éloi (P.), filateur de laines, rue des Ursulines.
1386. Jourdain (Eugène), ✻, C. ✠, fabricant, rue de la Station, 17.
1336. Joveniaux (F.), gérant de filature, rue de Midi, 39.
1246. Lambin-Monier, rue du Chateau.
2193. Lamon (J.), Industriel, place Thiers, 11.
1310. Lapersonne (Ferdinand), courtier juré, Boulevard Gambetta, 4.
1241. Lahousse-Bigo, entrepreneur, rue des Carliers, 37.
930. Lamourette-Delannoy (Ph.), filateur de laines, rue Blanche-Porte, 58
2024. Léandre Leduc, agent général de la Caisse d'épargne, rue Neuve-de-Roubaix.
1756. Lecat (Emile), négociant, Grande-Place.
1313. Leclercq (Gustave), entrepreneur, rue de la Boule d'Or, 21.
2031. Leconte (Mlle E.), directrice de l'école Sévigné, rue des Orphelins.
1387. Lefebvre-Glorieux, négociant, rue Nationale, 84.
1488. Lefebvre-Hollevoet (Léon), représentant de commerce, rue de Guisnes, 75.
2018. Lefebvre-Rasson (Ch.), négociant, rue de Gand.
2086. Lefèvre (Emile), I. ✿, négociant, rue Gô.
1366. Legros (Jules), commis-négociant, rue de Guines, 51.
1485. Legrand, (René), avocat, rue d'Havré, 22.
1781. Legrand-Joire (Ludovic), rue N.-D. des Anges, 15.
1277. Lehoucq (Mme Vve Emile), rue du Tilleul, 47.
1325. Lehoucq (Jules fils,) fabricant, rue des Orphelins, 33.
176. Leloir (Ve Jules), place Thiers, 44.
1824. Lelong (Émile), employé de commerce, rue de la Malcense, 46.
1394. Lemaire-Caulliez (Joseph) filateur, rue de la Cloche, 41.
1348. Lemaire (Henri), libraire, Grand' Place, 28.
1843. Lenglet-Copart, employé de commerce, rue de Guisnes, 75.
1745. Leplat (Emile), filateur, rue de Guisnes,
1320. Leroux Denniel, négociant, rue du Bocquet, 14.
973. Leroux-Lamourette (Ed.), filateur, rue de Dunkerque.
334. Leroux-Lamourette (Louis), filateur, rue Blanche-Porte, 35.
335. Leroux-Brame, (Ch.), négociant en laines, rue de Gand, 55.
1521. Leroux (Georges), commis négociant, place Charles-Roussel.
1361. Leurent (Jean), filateur, rue Chanzy, 22.
1369 Liagre (Louis), négociant en épiceries, rue de Lille, 35
2180. Lombard (Georges), représentant de commerce, rue de Tournai, 113.
929. Lorthiois-Motte (Floris), négociant en laines, rue des Ursulines.
1350. Lorthiois (Albert), filateur, Grande-Place, 2.
1484. Lorthiois-Renard (Charles), négociant, rue Nationale, 65.
1821. Lorthiois-Delobel (Jules) négociant, rue de Lille.
2050. Maillard (J.-B.), architecte, rue St-Jacques.
1780. Malfait-Desurmont (Louis) fils, filateur de laines, rue de Gand, 29.
1328. Marescaux (Edouard), gérant de banque, rue de Guisnes, 79.
1280. Marescaux-Leroux (Floris), filateur, rue Ste-Barbe, 30.
1292. Masquilier (Augustin), entrepreneur, rue de Gand, 32.
1282. Masurel (Edmond), filateur, Grande-Place.
325. Masurel, (François), A. ✿, propriétaire, rue de Lille, 92
963. Masurel-Jonglez, filateur de laines, rue de Wailly.
722. Masurel (Albert), rue de Paris.
768. Masure Van Elslande (Eugène), fabricant de tapis, rue de Gand, 42.

Nos d'inscription. MM.

1284. Masure-Six (François), A ✿, fabricant, rue de la Malcense, 47.
1343. Monnier (Léon), fabricant, rue Winoc-Chocqueel, 43.
1975. Montagne (Louis), directeur de l'Académie de musique, rue Nationale.
923. Motte-Jacquart (A.), filateur de laines, rue du Pouilly, 18.
1395. Motte frères, filateurs, rue de la Station, 13.
1631. Motte-Bernard, industriel, rue des Orphelins.
2199. Motte (Paul), employé de commerce, rue du Prince, 31.
1673. Muller (Félix), représentant, rue Delobel, 23.
1307. Mulliez (Jules), commis-négociant, rue du Sentier, 34.
2055. Odoux (François), employé, contour St-Christophe.
2029. Olivier, sous-directeur de la voirie, rue Desurmont, 15.
2201. Omez-Leblanc (Aug.), employé de commerce, rue de Calais.
2181. Pennequin, Employé de commerce, rue de Lille.
1629. Petit-Leduc (Joseph), rédacteur au *Journal de Roubaix*, rue des Poutrains, 42.
1346. Pollet-Caulliez (Charles), négociant, rue de Lille, 50.
1407. Pollet-Hassebroucq (Louis), filateur, place Charles-Roussel, 11.
1344. Pollet-Leman, industriel, rue Nationale.
1894. Poujet (Marcel), conducteur des ponts et chaussées, rue Nationale, 31.
932. Rasson-Watinne (E.), négociant en laines, rue Chanzy, 30.
2225. Rasson-Valentin (Joseph), négociant, rue Neuve-de-Roubaix, 140.
1070. Robbe (Henri), filateur, rue de la Malcense.
1522. Rombeau (Jules), fabricant de tapis, rue Nationale, 133.
1844. Rommens (Désiré), employé de commerce, rue du Casino, 67.
1891. Rosoor-Delattre (Jules), imprimeur, Grande-Place, 31.
1333. Roussel (Antoine), courtier juré, rue de Lille.
2197. Ruffin (A.), chimiste, rue Winoc-Chocqueel, 135.
1262. Sal (Arthur), commis-négociant, boulevard Gambetta, 27.
2052. Santerne, négociant en épiceries, rue St-Jacques.
1331. Sasselange (Edouard), ✻, A ✿, négociant, rue Winoc-Chocqueel, 42.
2080. Scrépel-Joire (Louis), fabricant, rue de Lille.
1801. Sevin-Hennion (Adolphe), commis-négociant, rue du Sentier, 23.
1357. Simoens-Pille (Léon), commis-négociant, rue du Château, 26.
2023. Sion (Henri), fils, fabricant, rue des Carliers, 2.
1972. Sion (Paul), fabricant, rue des Carliers, 82.
1339. Six-Boulanger (Alphonse), négociant, place Thiers, 52.
921. Six (Auguste), filateur de laines, rue du Château, 62.
937. Six (Édouard), négociant en laines, place Thiers.
2200. Stupuy (Paul), fils, professeur de musique, rue des Poutrains.
1322. Suin (Philippe), boucher, rue St-Jacques, 55.
1373. Tack (Julien), représentant, rue Louis Leloir, 46.
915. Taffin-Binauld, brasseur, rue du Tilleul, 30.
1403. Théry (Raymond), propriétaire, place St-Jacques, 10.
1970. Tiberghien-Desurmont, fabricant, rue de Lille.
1971. Tiberghien-Lepoutre, fabricant, rue du Dragon.
1349. Tiberghien-Vanden Berghe, fabricant, rue de l'Alma, 31
1358. Tibeauts-Caulliez (Charles), représentant, rue Verte-Feuille, 19.
1374. Tibeauts-Caulliez (Alexandre), représentant, rue des Nonnes, 25.
1321. Tonnel (Eugène), commis-négociant, rue de Menin, 50.
1306. Tranoy (Paul), directeur d'assurances, rue du Conditionnement, 9.
1376. Veuve Vandeputte-Mullié (Émile), négociant, rue Dervaux, 28.
86. Vanneufville, pharmacien, rue Saint-Jacques, 6.

Nos d'inscription. MM.

1311. VAN ELSLANDE, (Joseph), négociant, rue du Haze, 27.
547. VASSEUR (Victor), bibliothécaire, rue Nationale, 137.
1956. VERDONCK (J.-B.), employé de commerce, rue Winoc-Chocqueel.
1278. VERSMÉE, directeur de la voirie, rue de la cloche, 68.
2244. VIENNE-FLIPO, industriel, rue Chanzy, 43.
1545. VIENNE, frères, charpentiers-menuisiers, rue des 15 Bouteilles, 46.
1723. VILLAIN (Alphonse), employé de commerce, rue des Poutrains, 49.
1377. VOREUX-DESCHENAUX (Etienne), négociant, rue de Tournai, 17.
1283. WAELES (Désiré), marchand-tailleur, rue St-Jacques, 30.
1953. WALTER-BOURGOIS (Mme), directrice d'institution.
2019. WATTEL-GIMMING (Auguste), négociant, rue Neuve-de-Roubaix.
2233. WATTEL (Mme), propriétaire, rue du Sacré-Cœur, 17.
1976. WATTEUW, publiciste, rue Desurmont.
1405. WATTINNE fils (Charles), représentant, rue de Gand, 2.
1557. WATTINNES-DELESPIERRE, rue du Sentier.
1356. WERBROUCQ-BESÈME (Victor), représentant, Grand'Place.

Gabès (*Tunisie*).

1839. DU PATY DE CLAM (le comte), contrôleur suppléant.

Valenciennes.

511. ÉPINAY, I. ✿, professeur d'Histoire au Lycée.
1729. DUBOIS (Léon), lieutenant au 127e régiment d'infanterie.

Versailles.

1074. WANNEBROUCQ-DUTILLEUL (Mme Vve), propriétaire, avenue de Villeneuve-l'Étang, 5.
1867. DUBOIS, ✱, lieutenant-colonel du génie.

Vitry-en-Artois.

1255. TACQUET (Georges), notaire.

Wizernes (*Pas-de-Calais*).

1705. DAMBRICOURT (Géry), fabricant de papier.



SOCIÉTÉ DE VALENCIENNES

BUREAU :

MM.

Président.................. DOUTRIAUX (A.), ancien Bâtonnier de l'Ordre des avocats, juge suppléant au Tribunal civil, Valenciennes.

Vice-Présidents........ DELAME, Président de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
SIROT (Jules), maître de forges, député, St-Amand.
WAGRET, maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escaupont.

Secrétaire-Général..... FOUCART (Paul), avocat, Valenciennes.

Secrétaires............ DAMIEN (F.), Directeur de l'école municipale, rue des Chartreux, Valenciennes.
GIARD (Pierre), libraire, faisant fonctions de *bibliothécaire-archiviste*, Valenciennes.

Trésorier............. BINET (Adolphe), expert-comptable, Conseiller municipal, Valenciennes,

Conseillers............ BULTOT, notaire, Maire, Valenciennes.
DELSARTE, Directeur de l'école municipale, rue Capron, Valenciennes.
LEMOINE, greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
MEURS (Emile), avoué à Valenciennes.
SAUTTEAU, avocat, adjoint au Maire, Valenciennes.
F. ST-QUENTIN, avocat, à Valenciennes.
MARIAGE (Edouard), négociant, à Valenciennes.
BERNARD (Jules), architecte, à Valenciennes.
VARLET, notaire, à Bouchain.
CELLIER (Eugène), avocat, à Valenciennes.

MEMBRES ORDINAIRES.

Mme veuve ACREMANT, propriétaire, Valenciennes.
MM. AMAND (Victor), propriétaire, Condé-sur-l'Escaut.
ANDT (le docteur), pharmacien, Valenciennes.
ARMAND, avocat, Valenciennes.
AYASSE, imprimeur, Valenciennes.

BARA, instituteur, Le Rosult.
BARBET, ancien instituteur, Anzin
BATIGNY (Anatole), entrepreneur de peinture, a Valenciennes.
BEAUPÈRE (Henri), notaire, Valenciennes.
BEHAGUE, contrôleur des douanes, chef du bureau de la direction, Valenciennes.
BENET, conservateur des hypothèques, Valenciennes.
BERNARD, directeur de l'Agence de la Société Générale, Arras.
BERNARD, architecte, Valenciennes.

MM. Bertau (Edgard), propriétaire, Valenciennes.
Berteaux, instituteur, Denain.
Berteaud (Fernand), Le Quesnoy.
Blary, instituteur, St-Saulve.
Billet (François), distillateur, Marly.
Billiet (Édouard), négociant, Valenciennes.
Binet (Adolphe), expert-comptable, Valenciennes.
Boca, (Charles), avocat, Valenciennes.
Boduin, notaire honoraire, Valenciennes.
Boivin, directeur de la succursale de la Banque de France, Valenciennes.
Boneill (Émile), expert-comptable, Valenciennes.
Bouchart, (René). négociant, Saint-Amand-les-Eaux.
Boucher (Edmond), brasseur, Valenciennes.
Boucher, instituteur, Wignehies.
Bouchez (Mme Vve), propriétaire, Bouchain.
Boulanger (Emond), 10, avenue Reille, Paris.
Boulet (Sabin), pharmacien, Valenciennes.
Boutoey (Mme vve), propriétaire, d°
Boutry, avoué, d°
Brabant (Alfred), fabricant de sucre, Onnaing.
Broudehoux, constructeur, Anzin.
Bultot (Amédée), maire, Valenciennes.
Bultot (Édouard), avocat, d°
Bultot (Paul), notaire, d°

Caffiaux, pharmacien, Valenciennes.
Canonne, notaire, Bouchain.
Canonne, juge-de-paix, Bouchain.
Carpentier, commissaire-priseur, Valenciennes.
Cartigny, notaire, Valenciennes.
Castiau, docteur en médecine, Vieux-Condé.
Castiau (Fernand), notaire, Condé.
Cellier (Eugène), avocat, Valenciennes.
Chapheau (Jules), conseiller municipal, Valenciennes.
Chateau (Michel), adj.-principal du génie, Condé.
Chaussez, huissier, Valenciennes.
Cloart, instituteur, Maing.
Cocheteux, docteur en médecine, Valenciennes.
Copin (Léon), professeur de piano, Valenciennes.
Coulon (Alfred), Valenciennes.
Coulon (Hector), huissier, Valenciennes.

Damien (François), directeur de l'école communale des garçons (rue des Chartreux). Valenciennes.
Danniaux (Eugène), ancien magistrat, Valenciennes.
Dauvergne, receveur des finances, Valenciennes.
Debiève (Jules), négociant, Valenciennes.
Debosse (Édouard), marchand de cuirs, Valenciennes.
Delsarte, directeur de l'école municipale, d°
Dècle (Julien) Conseiller d'arrondissement, d°
Defline, maire et conseiller général, Bruay.
Défossez, docteur en médecine, Abscon.

MM. Defresnes (Charles), directeur de messageries, Valenciennes.
Dehon et Seulin, imprimeurs, d°
Delame, président de la Chambre de commerce, d°
Delannoy, directeur des Douanes, d°
Delcourt (Eugène), avocat, Valenciennes.
Delcourt (Th.), notaire, d°
Delhaye (Jules), propriétaire, à Raismes.
Delhaye, conseiller municipal, Valenciennes.
Delerue, agent-voyer, Saint-Amand.
Demanest, notaire, Saint-Amand.
Depret (Joseph), ingénieur, Anzin.
Deschamps, instituteur, Denain.
De Preux, propriétaire, Saultain.
De Quillacq, constructeur, Valenciennes.
Dervaux (Ernest), industriel, Condé.
Descamps, docteur en médecine, Raismes.
Deschanvres (Achille), distillateur, Denain.
Désorbaix (Victor), avocat, Valenciennes.
Devémy (Edmond), brasseur, d°
Desruelles, liquidateur et syndic, Valenciennes.
Devillers (Charles), avoué, Valenciennes.
Dirand, ingénieur de la Cie des mines, Vicoigne.
Dombre, directeur des mines de Douchy, Lourches
Douay, avocat, Valenciennes.
Doutriaux, avocat, Valenciennes.
Dreyfus (Léopold), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Salomon), négociant, Valenciennes.
Dreyfus (Louis), huissier, Valenciennes.
Dubiez (Jules), avocat, Valenciennes.
Dubois-Risbourg, constructeur, Anzin.
Dubois (L.), lieutenant au 127e de ligne.
Dugardin (Fernand), pharmacien, Valenciennes.
Dumont, colonel du 127e, Valenciennes.
Dupas-Brasme, négociant, d°
Dupas (Jules), propriétaire, Anzin.
Dupont (Albert), avocat, Valenciennes.
Dussart, architecte, Valenciennes.
Dutouquet (fils), architecte, Valenciennes.

Ewbanck (Georges), avocat, Valenciennes.

Fally (Émile), brasseur, Condé.
De Forcade, secrétaire général de la Cie des mines, Anzin.
Frappart, maire, Aulnoy.
Fontéllaye, négociant, Conseiller municipal, Valenciennes.
Fortier, entrepreneur, Valenciennes.
Foucart (Jean-Baptiste), avocat, Valenciennes.
Foucart (Paul), avocat, Valenciennes.
François, instituteur, Saultain
Fromont (Jules), propriétaire, Valenciennes.

Giard (Georges), propriétaire, Valenciennes.
Giard (Léon), courtier de commerce, Valenciennes.

MM. Gillet (Arthur), expert-comptable, Valenciennes.
Girard (Paul), avocat, Valenciennes.
Grimonprez, propriétaire, Valenciennes.
Guary, directeur général de la Compagnie des mines, Anzin.

Haillot (Léon), négociant, Valenciennes.
Harmegnies, fabricant de cordages, Anzin.
Haubourdin, brasseur, Vieux-Condé.
Hénault fils, sous-bibliothécaire, Valenciennes.
Henyr (Victor), secrétaire de la Chambre de Commerce, Valenciennes.
Herbet, négociant, Valenciennes.
Hien, instituteur, Château-L'Abbaye.
Houtard (Eugène), maître de verreries, Denain.
Houeix, substitut du Procureur de la République, Valenciennes.

Jacob (Adolphe), négociant, Valenciennes.
Jeanjean, agent-voyer principal, Valenciennes.
Jénart, ancien maire, Anzin.

Lacroix, fabricant de produits chimiques, faubourg de Cambrai, Valenciennes.
Lambert, inspecteur primaire, Valenciennes.
Lamotte (André), directeur de la Nationale, Valenciennes.
Lartisien, docteur en médecine, Denain.
Lebacqz (Albert), industriel, Saint-Amand.
Lebeau, professeur au lycée, Valenciennes.
Lecat (Julien), président du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lecerf, docteur en médecine, d°
Ledieu (Adhémar), commissionnaire, d°
Lefebvre (Auguste), notaire, d°
Lefebvre (Émile), propriétaire, d°
Lefrancq-Claisse, négociant, d°
Lejeal (Hippolyte), juge-suppléant, à St-Pol (Pas-de-Calais).
Lemaire, médecin-vétérinaire, Saint-Amand.
Lemoine (Émile), greffier du Tribunal de simple police, Valenciennes.
Lepez (F.), rédacteur en chef de l'*Impartial du Nord*, d°
Leroy (Edmond), greffier du Tribunal de commerce, Valenciennes.
Lesens, juge de paix, Denain.
Lestoille (Edmond), avoué, Valenciennes.
Lewalle, juge au Tribunal civil, Valenciennes.
Lobert (Albert), négociant, Valenciennes.
Lusardy (Georges), notaire, Jenlain.
Luwez (Émile), clerc de notaire, Valenciennes.

Mabille (Henri), banquier, Valenciennes.
Mailliet, constructeur, Anzin.
Maizierre (Auguste), brasseur, Quarouble.
Malicorne, greffier du Tribunal civil, Valenciennes.
Malissart-Taza, constructeur, Anzin.
Maniez (Charles), propriétaire, Rouvignies.
Marbotin, avoué, Valenciennes.

MM. Marchand, huissier, Condé
Margerin, docteur en médecine, à Valenciennes.
Mariage, d° d°
Mariage (Édouard), négociant, Valenciennes.
Marie, sous-directeur des contributions indirectes, Valenciennes.
Marlière (Charles), négociant, Valenciennes.
Mascart, ancien instituteur, Quarouble.
Mascart, instituteur, Quarouble.
Mascaux, ancien notaire, Mortagne.
Masingue, négociant, Mortagne.
Masson (François), propriétaire, Marly.
Mathieu (Mme Vve Amédée), propriétaire, Anzin.
Mention (Alfred), notaire, St-Amand.
Mestreit, directeur de la Compagnie des Tramways, a Anzin
Meurs, avoué, Valenciennes.
Monfroy, instituteur, Fresnes.
Moreaux-Sturbois, maire, à La Sentinelle.
Muguet (Gustave), directeur d'assurances, Valenciennes.
Muller, percepteur, d°
Museur (Alfred), constructeur, Blanc-Misseron.

Namur, notaire, à Valenciennes.

Parent (Désiré), ingénieur, Anzin.
Patoir-Lionne, négociant, Conseiller d'arrondissement, Wallers
Potier, professeur honoraire au lycée, Valenciennes.
Pouget, instituteur, Anzin.

Raverdy (Eugène), constructeur de bateaux, Condé.
Résimont, administrateur-directeur des forges du Nord et de l'Est, Valenciennes.
Richard, instituteur, Denain.
Richez, architecte, Valenciennes.
Ringot, instituteur, Mastaing.
Roger, notaire, Valenciennes.

Sabès (Albert), juge au Tribunal civil, Valenciennes.
Saint-Quentin (Fénelon), avocat, Valenciennes.
Sautteau (Paul), avocat, Valenciennes.
Sirot (Jules), industriel, Député du Nord, Saint-Amand.
Sizaire, instituteur, Trith-St-Léger.
La Société d'Agriculture, Sciences et Arts, Valenciennes.
Stiévenard (François), marchand épicier, d°
Stiévez, ancien notaire, Valenciennes.

Tassin, ancien maire, Crespin.
Tauchon, docteur en médecine, Saint-Vaast-là-Haut, Valenciennes.
Tailhades, capitaine de gendarmerie, Valenciennes.
Thellier de Poncheville, avocat, député du Nord, Valenciennes.
Thiry (Mmes), maîtresses de pension, Valenciennes.
Tison, instituteur, Anzin.
Trampont, géomètre, Valenciennes.

MM. TRINQUET (Alfred), brasseur, Valenciennes.
TURBOT, industriel, Anzin.

VARLET, notaire, Bouchain.
VASSEUR (Hippolyte) directeur d'assurances, Valenciennes.
VEILHAN, ingénieur des ponts et chaussées, Valenciennes.
VÉREZ, notaire, Saint-Amand.
VERNUS (Émile), président du Conseil des prud'hommes, Valenciennes.

WAGRET (Adolphe), maître de verreries, Conseiller d'arrondissement, Escaupont.
WEIL (Hector), négociant, Marly.
WEIL (Émile), maire, Conseiller général, Marly.
WINS (Léon), directeur de la sucrerie, Escaudain.



SÉANCE SOLENNELLE DU 29 JANVIER 1893

Le Dimanche 29 janvier s'est tenue la Séance solennelle de la Société de Géographie de Lille.

Dès trois heures précises, les portes de la coquette salle de séances étaient fermées et il eût été impossible de placer de nouveaux auditeurs, car depuis longtemps déjà, toutes les places étaient prises.

La séance était présidée par M. Paul Crepy, ayant à ses côtés M. Bayet, Recteur de l'Académie, et le Général Guichard, gouverneur de Lille. Le Bureau et le Comité d'Études au grand complet étaient placés sur l'estrade.

Le Président ouvre la séance par le discours suivant :

MESDAMES, MESSIEURS,

Lorsque commence une année nouvelle nous aimons à jeter un regard sur celle qui vient de s'écouler, et volontiers nous nous arrêtons aux événements saillants qui l'ont signalée.

Pour notre chère Société, le grand événement de 1892 a été le Congrès national, tenu ici même au mois d'Août. Six Ministres y étaient représentés ; — l'Institut, le Collège de France y figuraient dignement ; — trente-deux Sociétés y avaient envoyé leurs Délégués ; — nombreux, plus nombreux qu'aux autres Congrès étaient les Géographes, les Explorateurs qui avaient bien voulu répondre à notre appel ; — M. Bayet, Recteur de l'Académie de Lille, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, avait accepté la Présidence, secondé par M. Lourdelet, Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris ; — les Secrétaires généraux les plus dévoués, ceux qui suivent tous les Congrès : MM. Gauthiot, Barbier, Loiseau, et d'autres encore nous prêtaient l'utile concours de leur expérience.

Jamais Congrès de province ne s'ouvrit sous de plus favorables auspices.

Deux grandes questions étaient à l'ordre du jour : les Compagnies de Colonisation et l'Enseignement de la Géographie.

Ceux d'entre vous, mes chers Collègues, qui suivirent la discussion relative à la première question n'ont pas oublié avec quelle chaleur, quelle conviction MM. de Beugny d'Hagerue, Gauthiot, Loiseau, Malavialle, développèrent leurs arguments en faveur de notre expansion coloniale ; on comprenait qu'il s'agissait d'une question vitale, on

sentait que la France sortait enfin d'une trop longue apathie, pour reprendre sa place dans le mouvement colonial !

Toutefois, pour y arriver, il faut qu'après avoir appris la géographie physique de nos colonies, nous étudiions les moyens de développer leurs richesses naturelles, les ressources offertes à l'importation comme à l'exportation et les débouchés nouveaux qu'on peut ouvrir à notre industrie nationale, afin d'y préparer — ce mot a été prononcé par M. Albert Cousin — la Civilisation par le Commerce.

Oui, Messieurs, des commerçants devraient suivre de près les explorateurs ; mais surtout pas d'entraves apportées à l'initiative de ceux qui risquent leurs capitaux dans des entreprises coloniales !

MM. Mizon, Binger, Monteil, qui viennent d'accomplir ces courses héroïques à travers l'Afrique, nous ont dit et répété que les Noirs trafiquent volontiers avec les Français, car, pour eux, nos trois couleurs signifient : loyauté, paix, justice !

Je résume en ces mots le vœu émis par le Congrès : Création de Compagnies de colonisation chargées d'exploiter et d'administrer des territoires concédés, tout en respectant les droits des indigènes.

L'écho de nos débats retentit sans doute jusqu'à Paris, car, au lendemain du Congrès, le Sous-Secrétaire d'État aux Colonies me demandait d'urgence communication du vœu formulé sur cette question brûlante.

Le Sénat délibère actuellement sur ce vœu, qui, nous l'espérons, sera pris en considération par le Parlement tout entier et par le Gouvernement.

Vous rappellerai-je avec quel talent MM. Bayet, Cons, Guillot, Froidevaux, Gallois traitèrent cette grave question de l'enseignement de la Géographie, avec quelle autorité ils indiquèrent les efforts faits, les progrès accomplis, ceux qui restent à réaliser ? Dans une brillante improvisation, M. Lourdelet réclama une juste part pour la géographie commerciale, et cita, comme exemple, les cours professés dans les Écoles de Commerce.

De cette discussion approfondie sortirent six vœux dont voici les parties essentielles :

Créer un matériel géographique et des collections d'échantillons commerciaux ;

Assigner une place distincte à la géographie dans les examens aux différents degrés ;

Organiser, dans les villes où existent des Musées commerciaux, des Conférences pour les élèves ;

Accorder un plus grand nombre de Bourses de séjour à l'étranger.

Voilà, mes jeunes amis, à quoi servent nos Congrès; on s'y préoccupe beaucoup de vous; on constate ce que vos professeurs font pour vous; on demande qu'ils soient autorisés à faire plus encore; et puisque je m'adresse en ce moment à vous, j'en profite pour vous répéter cette patriotique parole du Capitaine Lapasset, représentant le Ministre de la Guerre : « Étudiez votre pays, plus vous l'étudierez plus vous l'aimerez. »

Si j'affirmais, mes chers Collègues, que les Délégués de toutes les Sociétés ont voté, par acclamation, un vœu intéressant surtout notre région du Nord, vous seriez certainement quelque peu surpris. M. Tassart a su pourtant grouper une imposante majorité qui a dit : « Le Congrès, estimant que les Canaux sont les auxillaires naturels des Chemins de fer, et qu'il ne peut exister entre eux aucun antagonisme, émet un vœu en faveur de la construction du canal du Nord ».

Mais qu'il y a loin du vœu à la réalisation! Ce vœu, du reste, notre Société l'avait formulé dès 1882; vous savez où en sont les travaux de ce canal!

Vous retracer toutes les communications qui, pendant une semaine, se sont succédées plus variées, plus intéressantes les unes que les autres, me conduirait trop loin; et puis ce serait empiéter sur le domaine de notre infatigable Secrétaire général, M. Merchier, qui rassemble et classe les documents destinés à former le compte-rendu de notre Congrès. Ce compte-rendu nous voudrions l'avoir déjà remis à ceux d'entre vous qui ont bien voulu y souscrire, mais sa publication a été retardée par quelques Congressistes qui . . . n'ont pas encore eu le temps d'envoyer leurs manuscrits.

Cependant me blâmerez-vous si, pour faire revivre pendant un instant encore cette belle semaine du Congrès, je vous rappelais les titres de quelques-unes de ces communications? L'Exploration de M. Foucart à Madagascar; — l'Étude du Mexique par MM. Altamirano et Gaston Routier; — un mémoire de M. le commissaire Littaye sur les Pêcheries de Terre-Neuve et sur St-Pierre et Miquelon; — le récit émouvant du Père Coulbois, qui revenant de sa Mission de Kibanga sur les bords du Tanganijka, nous disait avec une charmante simplicité des choses sublimes; — le chaleureux appel de M. Lourdelet à nos Industriels pour les engager à prendre part à l'Exposition de Chicago; — la description des Iles Salomon par le Dr Hagen; — l'exposé, par l'abbé Pillet, des curieuses observations de M. Janssen sur les glaciers du Mont-Blanc, exposé qui nous préparait si bien à la remarquable cau

serie faite Dimanche dernier, devant la Société Industrielle, par cet illustre savant lui-même.

J'en passe et des meilleures, je ne m'arrête même pas à ces études sur des questions régionales, présentées par nos estimables collègues MM. Gosselet, Van Hende, Quarré-Reybourbon, études qui ont le précieux avantage de faire peu à peu connaître les ressources et les curiosités des grands centres où successivement se tiennent nos Congrès. Dans cet ordre d'idées je ne puis oublier Mgr Dehaisnes qui, avec une bonne grâce n'ayant d'égale que son érudition, fit aux Congressistes les honneurs de nos Musées.

Pendant cinq jours, chaque matin, chaque après-midi, discussions, communications ; mais cela ne suffisait pas à notre entraînement géographique ; le soir, nous nous retrouvions nombreux aux séances publiques, pour applaudir M. Harry Alis relatant la récente exploration du lieutenant Mizon dans le Soudan et M. Edouard Blanc faisant un savant exposé des variations de l'Oxus et de l'Iaxarte.

Un Congrès de Géographie serait incomplet si quelques excursions ne venaient apporter à ses travaux multiples, une diversion aussi salutaire qu'utile.

Hélas, l'arrondissement de Lille est bien pauvre en sites pittoresques, en agréables promenades ! Heureusement, Roubaix et Tourcoing forment un centre industriel digne, à tous égards, d'être étudié. C'est là que mes honorables collègues, MM. Henry Bossut et François Masurel, reçurent — comme on sait recevoir à Roubaix et à Tourcoing — les membres du Congrès, et leur facilitèrent l'accès de ces importantes manufactures où sont peignés, filés, tissés, teints le coton, la laine et la soie, et où, chaque jour, surgit un progrès nouveau. (1) Qu'ils étaient sincères les témoignages de reconnaissance et d'admiration, qu'adressaient à ces grands chefs de l'industrie, les Congressistes surpris, émerveillés des magnifiques résultats obtenus par cet outillage perfectionné !

---

(1) Voici la nomenclature des établissements visités :

Roubaix : MM. Etienne Motte et Cie, filature de coton. — MM. Alfred Motte et Cie, peignage de laines. — Société industrielle pour la Schappe (siège social à Bâle), filature de Roubaix. — M. Leclercq-Dupire (usine à Wattrelos), filature et tissage de laines. — MM. Amédée Prouvost et Cie, peignage de laines — M. Florimond Wattel, tissage. — MM. Motte et Meillassoux, teinture et apprêts.

Tourcoing : MM. Félix Vanoutryve et Cie, fabricants de tissus d'ameublement. — La Condition publique des Textiles de Tourcoing. — MM. François Masurel frères, filateurs de laines peignées. — MM. Rombeau et Monnier, fabricants de tapis.

Grâce à l'aimable concours de l'Union géographique du Nord, et de M. Cons, son dévoué Président, nous avons pu organiser une grande excursion finale, en plein air, cette fois. Pendant trois jours les Sociétés de Dunkerque, Calais, Boulogne, de concert avec les Municipalités et les Chambres de commerce, accueillirent les Congressistes et leur firent constater les progrès réalisés par leurs nouvelles installations maritimes.

Cette excursion fut comme le couronnement du Congrès ; la Société de Lille tient à payer, en séance solennelle, sa dette de reconnaissance envers M. Cons et l'Union géographique !

Notre Congrès a réussi : dans un moment d'enthousiasme — passager sans doute — on a été jusqu'à dire qu'aucune Société n'oserait dans l'avenir en organiser un autre ! Tenir un langage aussi exagéré, c'est méconnaître l'amour insatiable du progrès qui sans cesse anime les Géographes. D'ailleurs le démenti ne s'est pas fait attendre : Tours nous a déjà convoqués pour cette année, Lyon pour 1894. Nos amis de la Touraine et du Lyonnais, j'en ai l'intime conviction, nous ménagent plus d'une surprise ; ils nous prouveront facilement, que si nous avons fait bien, ils savent faire mieux encore !

Aussitôt après, M. Paul Crepy présente à l'assistance M. Marcel Monnier, le compagnon du capitaine Binger dans sa dernière exploration. L'honorable conférencier commence alors une causerie que nous sommes heureux de pouvoir reproduire *in extenso* pour nos lecteurs.

DE LA COTE D'IVOIRE AU SOUDAN MÉRIDIONAL

(Mission de M. le Capitaine Binger).

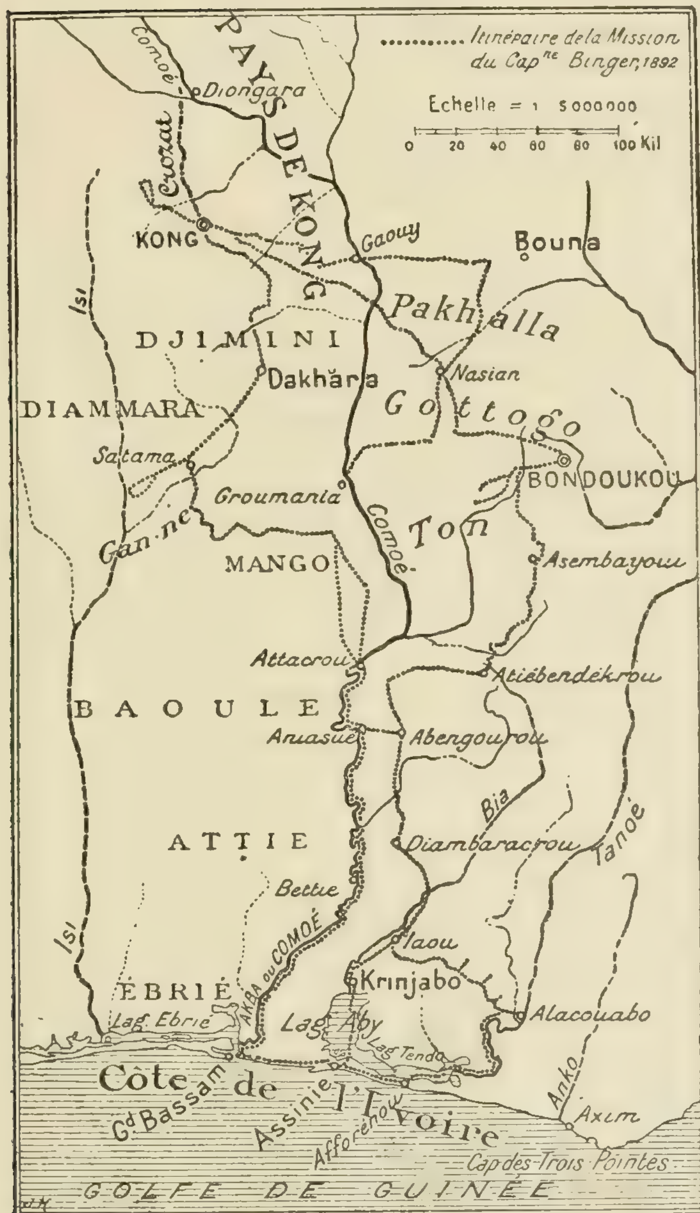
RELATION DE M. MARCEL MONNIER.

La mission récemment dirigée par M. le capitaine Binger, de la Côte d'Ivoire au Soudan méridonal, mission dont j'ai eu l'honneur de faire partie, avait, vous le savez, un double objectif. Elle devait d'abord, de concert avec les délégués nommés par le gouvernement britannique, procéder sur le terrain à la délimitation tracée par le protocole de juin 1891 entre les territoires français de la Côte d'Ivoire (les royaumes du Sanwi, de l'Indénié et de Bondoukou). et le protectorat anglais de la Côte d'Or, c'est-à-dire l'Appollonie; le Sahué et le pays des Achantis. Je ne fais qu'indiquer en passant ce côté purement politique de la mission dont je n'ai point à parler ici ; car elle s'écarte du cadre ordinaire des études de la Société. Je m'en tiendrai à la seconde partie

de notre programme, à l'exploration proprement dite, laquelle ne devait pas se borner aux pays limitrophes de la zone d'influence anglaise, mais s'étendre à travers le Soudan méridional, de Bondoukou à Kong, et consolider les bonnes relations résultant des traités passés avec les principaux chefs de ces régions par M. le Capitaine Binger, lors de son premier voyage. De Kong nous nous proposions de rallier la côte en variant notre itinéraire, autant que les circonstances le permettraient, à travers des contrées nouvelles où l'homme blanc n'avait pas encore paru, telles que le Diammala, le pays Ganne et le Baoulé. Cette dernière partie du programme a pu être heureusement accomplie, sinon de point en point, du moins dans ses grandes lignes.

Un coup d'œil sur la carte vous permettra de vous rendre compte de la route parcourue. L'itinéraire comprend un développement d'environ 2000 kilomètres, dont près de 500 en pays neuf. Ces 2000 kilomètres sont inscrits dans le parallélogramme figuré par les 5e et 9e degrés de latitude nord, et les 4e et 7e degrés de longitude ouest. Le point de départ est Assinie, sur le golfe de Guinée ; le point d'arrivée, Grand-Bassam. Ces deux postes de la Côte d'Ivoire sont distants l'un de l'autre d'une trentaine de milles.

Le tracé de notre route vous paraîtra peut-être un peu compliqué. Les lignes divergent, s'enchevêtrent parfois, formant des circuits complètement fermés Souvent, en effet, afin d'étendre le champ d'opération, les voyageurs ont dû se séparer pendant un temps plus ou moins long. C'est ainsi que, tandis que le capitaine Binger et moi, nous nous dirigeons vers la côte par le Djimini et le Diammala, M. le lieutenant Braulot explorait le pays de Bouna et regagnait le littoral par la rive gauche du Comoé. A Kong également, notre excellent compagnon, M. le Dr Crozat, prenait congé de nous pour retourner en France par la route la plus directe, ce qui ne veut pas dire la plus courte, tant s'en faut, son intention étant de passer par les États de notre allié Tiéba pour atteindre de là les postes du Soudan français, le Niger et le Sénégal. Nous espérions pouvoir fêter avant peu son retour... Et voici qu'une douloureuse nouvelle vient de nous arriver ! Un message du roi Tiéba adressé au gouverneur du Soudan annonce que M. le Dr Crozat aurait succombé entre Tingréla et Sikasso, non pas, selon toute apparence, sous les coups des indigènes, mais terrassé par la maladie On ajoute, en effet, que le personnel de sa caravane et ses bagages sont au complet. Il m'est pénible d'assombrir cette réunion par une commu-



DE LA COTE D'IVOIRE AU SOUDAN MÉRIDIONAL

Mission de M. le Capitaine Binger
(Conférence de M. Marcel Monnier).

nication aussi triste ; mais je tenais, et vous me comprendrez, avant de poursuivre cette causerie, à rendre un dernier et public hommage à notre dévoué compagnon, tombé là-bas. Ceux qui ont eu le bonheur de revoir la terre de France, leur famille et leurs amis, n'oublieront jamais celui dont ils furent à même d'apprécier le rare mérite, pendant de longs mois vécus côte à côte, dans cette intimité du campement que les joies et les épreuves mises en commun rendent presque fraternelle. Notre pays perd en M. Crozat un de ses officiers les plus distingués ; la science, un de ses plus éminents serviteurs. Ses travaux, notamment sa récente et remarquable mission dans le Mossi, l'avaient déjà placé hors de pair. Aussi je ne doute pas, Mesdames et Messieurs, que vous ne vous joigniez à nous pour adresser un respectueux salut à sa mémoire, et l'expression de votre sympathie profonde à la mère qui le pleure. Dans ce continent noir, mausolée de voyageurs illustres, il repose à son tour. Que cette terre soudanienne où il a marqué son empreinte lui soit légère !

Les pays que nous venons de visiter et dont je vais essayer de vous présenter — la photographie aidant — la nature et les êtres, comprennent deux régions d'aspect très différent. D'abord, la brousse, la bande de forêts qui, du littoral, s'étend vers l'intérieur sur une profondeur variant de 4 à 500 kilomètres : c'est la zone de végétation dense continue, la forêt sans clairières, avec ses marigots aux eaux dormantes, ses rivières coulant dans la pénombre, sous les arcades des futaies géantes, sous l'écroulement des arbres morts ; ses villages clairsemés, reliés entre eux par des sentes tortueuses, pareilles à des passées d'animaux sauvages. Pas une bête de somme ; l'homme, son fardeau sur la tête, se frayant péniblement un passage parmi les racines et les lianes ; l'air raréfié, une atmosphère de cave, une obscurité que dissipe seulement de loin en loin, au terme de l'étape, un coup de jour brutal, une coulée de lumière tombant sur un groupe de cases échafaudées pêle-mêle sur un arpent de terrain sommairement déblayé. Un sol très inégal, des coteaux dont les crêtes s'élèvent de 90 à 100 mètres au-dessus des plaines environnantes, mais du haut desquels on ne découvre aucune échappée sur l'horizon, tant la végétation est puissante sur les sommets comme dans les profondeurs.

Puis, à mesure qu'on s'élève vers le nord, les futaies deviennent moins pressées ; les clairières apparaissent de plus en plus vastes, tantôt couvertes de hautes herbes, tantôt dénudées, laissant percer l'ossature du terrain, la roche granitique ou ferrugineuse. Çà et là des

arbustes de forme grêle, des bouquets de bois marquant l'emplacement d'une mare ou d'un ruisseau ; de grands troupeaux de bœufs aux abords des villages ; une lumière intense. C'est le plateau soudanien, dont l'attitude, qui est d'environ 400 mètres à Bondoukou, atteindra de 6 à 700 mètres aux approches de Kong.

A ces deux zones si disparates correspondent deux races non moins distinctes. Dans la forêt, l'indigène de Guinée, inactif, indolent, à qui la nature fournit sans travail le peu qui lui est nécessaire pour subsister : du gibier, des bananes, du vin de palme ; être purement passif en quelque sorte, étranger à tout sentiment viril, ignorant également la reconnaissance et la haine, superstitieux comme tous ses congénères, cela va sans dire, et curieux à l'excès ; mais d'une curiosité toute puérile qui ne va pas jusqu'au désir d'apprendre : âme d'enfant dans un corps d'athlète. Avec cela menteur, s'il en fut jamais, et d'une couardise que rien n'égale. Épaves de populations pourchassées jadis par des adversaires, sinon plus nombreux, du moins de tempérament plus énergique, tels que les peuples de l'Achanti, et vivant, depuis des siècles, dans l'abjection de la défaite acceptée. Nous avons été à même, durant de longs mois, de juger à sa juste valeur cet indigène de la Côte d'Ivoire, le noir du Sanwi notamment, dans la personne de nos porteurs. Dieu sait ce que nous avons eu à souffrir du fait de ces hommes insensibles aux bons traitements, sourds aux reproches, toujours prêts à lâcher pied dans un moment difficile ; à tel point qu'on pourrait affirmer qu'une expédition tant soit peu longue à l'intérieur est fort malaisée, pour ne pas dire impossible, avec un personnel recruté exclusivement dans le voisinage du littoral.

Chez tous ces peuples de la forêt, dans l'Indénié comme dans le Sanwi, l'effort intellectuel ne dépasse pas les conceptions du fétichisme le plus rudimentaire. C'est quelque chose comme un panthéisme très vague, la terreur de démons anonymes, d'influences mystérieuses partout éparses, toujours menaçantes, que l'on conjure par des amulettes. C'est l'offrande, parfois sanguinaire, le captif immolé sur le tombeau de son maître. Bien que cette révoltante coutume n'atteigne jamais les proportions des formidables hécatombes du Dahomey, elle existe encore (nous en avons eu la preuve) dans les villages de la brousse. Elle tend d'ailleurs à disparaître, moins peut-être grâce à l'influence européenne qu'à celle de l'islamisme qui gagne de proche en proche à la suite des caravanes ou des marchands isolés, partis de Kong ou de Bondoukou.

Hors de la forêt tout change, les acteurs comme le décor. Là domine le Mandé-Dioula, le musulman venu du nord, race de trafiquants et de cultivateurs, active, industrieuse, pliée au travail, à qui la nature plus âpre, la terre moins arrosée et partant moins féconde, ne donne la récolte qu'au prix d'un patient labeur. Dans cette colonie de marchands, le village tend à devenir ville : aux frêles cases de la forêt succèdent des constructions massives, maçonnées en pisé, révélant un sentiment de l'architecture à l'état embryonnaire sans doute, mais cependant très appréciable. Ces populations-là ont senti le besoin d'un état social mieux défini, plus relevé. Ce n'est plus l'anarchie des peuplades de la brousse, mais des communautés presque policées. Groupées autour d'un chef ou d'un almamy, elles ne rêvent, à l'ombre des mosquées de terre battue, ni conquêtes, ni guerres saintes. C'est un islamisme atténué, pourrait-on dire, et qui n'a rien de fanatique, ni d'intolérant. Il s'agit moins ici de ferveur religieuse que d'une question de décorum, d'une loi morale et sociale dont on observe les pratiques, de même que l'on porte un vêtement pour se distinguer des peuples voisins, gens de condition inférieure, adonnés à des jongleries enfantines et qui vont tout nus. A cela près, les Dioulas de Kong et de Bondoukou ne manifestent aucune prévention contre l'infidèle noir ou blanc. Tout occupé de leurs affaires, leur esprit très positif n'entend rien aux questions abstraites. Cultiver, trafiquer, colporter sur les marchés soudaniens les tissus indigènes, la noix de kola, l'indigo, tout ce qui peut faire l'objet d'une vente ou d'un échange, tel est leur rôle. Ils constitueront, avant qu'il soit longtemps, la meilleure clientèle de nos factoreries. En attendant, ce sont pour la plupart de bonnes gens, hospitaliers, serviables et justes, des amis sûrs, observant les traités librement consentis, fidèles à la parole donnée. Ils représentent déjà la civilisation, une civilisation noire, encore bien imparfaite à coup sûr, mais qui étonne.

En résumé, dans la forêt, des êtres à face humaine, tapageurs, brouillons, improductifs. Sur les plateaux, des hommes. Il semble que l'humanité encore à l'état d'ébauche dans la nuit des grands bois, ait eu besoin pour s'épanouir, de l'air libre, des larges horizons baignés de lumière.

La mission, partie de France le 25 décembre, débarquait à Assinie le 11 janvier. Assez pénible le débarquement, à cause de la barre, la fameuse barre de la côte d'Afrique, où la houle, brusquement arrêtée dans son élan par des bas-fonds, se brise en gigantesques rouleaux,

phénomène qui se produit, presque sans solution de continuité, sur tout le littoral du golfe de Guinée, du cap des Palmes au Bénin. Nous prenions terre, quelque peu trempés, mais sans incident fâcheux. Assinie est situé sur une bande de sable, large de 300 mètres à peine, resserrée entre l'Océan et le lac d'Aby. Ce n'est qu'une agglomération de paillotes assez délabrées, très sales, plantées parmi les cocotiers. L'élément européen y est représenté par l'Administrateur colonial, la Douane et quatre factoreries dont les plus importantes appartiennent aux maisons Verdier, de la Rochelle, et Swanzy, de Londres. Ces maisons exportent une assez grande quantité de poudre d'or et surtout des bois, une variété de l'acajou très en faveur sur le marché anglais. La première possède également une très importante exploitation caféière, la plantation d'Élima sur la rive nord de la lagune. C'est le premier essai de ce genre tenté sur nos possessions de la côte, et l'épreuve semble concluante, puisque la plantation, qui ne date que de dix ans, compte déjà plus de 400.000 plants de Libéria en plein rapport.

Ce n'était pas dans la population assez restreinte d'Assinie que nous pouvions engager les cent et quelques porteurs nécessaires à l'expédition. Il fallait, pour les réunir, avoir recours aux bons offices de notre protégé le roi Akassimadou, lequel réside à Krinjabo. Cette capitale est située près de la rivière Bia, à deux lieues de son embouchure dans la lagune ; on s'y rend avec une chaloupe à vapeur en trois ou quatre heures. (Que ce mot de lagune, par parenthèse, ne vous fasse pas croire qu'il s'agit ici d'une vaste nappe d'eau stagnante, marécageuse. Rien de semblable ; c'est en réalité une petite mer intérieure d'une étendue de près de 100 milles, large parfois de 5 ou 6, où les coups de vent soulèvent de redoutables vagues).

Akassimadou, roi de Krinjabo, est un homme d'une soixantaine d'années, à demi paralysé et dont l'aspect n'a rien d'imposant. La photographie vous le représente entouré de sa maison, sous le dais royal (un vulgaire parasol en cotonnade rouge). Il a revêtu pour la circonstance un costume d'ordre plutôt composite. Sa coiffure est un bicorne de général à plumet opulent ; un long pagne qui dissimule ses jambes impotentes complète cette tenue de cour. Auprès de lui est la princesse Elua, la plus haute personnalité du royaume après Sa Majesté. Nièce du défunt roi Amatifou, elle était, en vertu des coutumes qui confèrent l'hérédité, non en ligne directe, mais en ligne collatérale, appelée à doter le pays d'un dauphin. Mais les fétiches n'ont point béni

sa couche, et le sceptre — ou pour mieux dire la canne — est passé à une dynastie nouvelle.

Le roi se chargea d'embaucher les porteurs, à raison d'un franc par tête et par jour. Si bon nombre marchaient par ordre, beaucoup aussi ne demandaient qu'à partir, de leur plein gré, en amateurs. Que voulez-vous ? De beaux appointements, le désir de courir le monde. . Du reste les uns et les autres se valaient. Ces hommes et leurs chefs devaient se rendre par terre à Nougoua, tandis que nous et nos bagages, nous franchirions ces premières étapes en pirogues, d'abord par la lagune et ensuite en remontant la rivière Tanoé qui, sur ce point, forme la frontière entre nos possessions et le territoire anglais de la Côte d'Or. Bien que la distance entre la côte et Nougoua ne dépasse guère, à vol d'oiseau, une soixantaine de kilomètres, le trajet parcouru est de plus du double. Le Tanoé, en effet, comme navigation fluviale, laisse beaucoup à désirer ; je ne connais guère de cours d'eau plus sinueux, dont le lit soit à ce point obstrué de bancs de sable et de palissades formées par les arbres arrachés au moment des crues. Il faut dire que nous étions à l'époque des basses eaux. Aussi le seul trajet, de la lagune à Nougoua, nous prit-il trois jours. Trajet morose, s'il en fut, sous un ciel lourd, sous une réverbération aveuglante, entre un double rempart de verdure d'une incomparable magnificence, mais dont la monotonie fatigue vite. La rivière est déserte. De loin en loin seulement, quelque pirogue amarrée à la berge, au débouché d'un sentier qui s'enfonce sous bois dans la direction d'un village situé presque toujours à une assez grande distance, parfois à plus d'une heure de marche de la rive.

Une mésaventure, assez fréquente d'ailleurs en pays noir, vint ajouter encore au désagrément de ce canotage. Quelques-unes de nos pirogues, y compris celle qui portait nos effets de campement, avait pris les devants et bientôt nous les perdions de vue, grâce aux méandres du fleuve ; ces équipes manœuvrèrent si bien que, la nuit venue, nous n'avions pu les rejoindre. Elles avaient dépassé l'endroit fixé pour le campement. Le lendemain, qui plus est, elles continuaient leur route sans nous attendre. Ce beau zèle nous valut deux nuits passées sur un banc de sable, à la belle étoile. Avec les noirs pareil incident n'est pas rare, qu'on voyage par terre ou par eau. Pour peu que l'étape soit longue, si vous marchez en tête de la colonne, tenez pour certain que la moitié de vos hommes restera en route. Les faites-vous passer devant, vous stimulerez les traînards ; en revanche les plus agiles

feront diligence — une fois par hasard — au point de doubler l'étape, à moins encore qu'ils ne s'égarent. Toujours est-il que, deux nuits sur quatre, vous pouvez compter dormir ailleurs que dans votre couchette.

A Nougoua commençait le voyage à pied, les étapes à travers cette forêt qui semble ne devoir jamais finir — nous allions y rester près de trois mois — C'est le sentier aux mille détours, qu'obstruent trop souvent les nœuds de lianes, les racines et le bois mort, le sentier à peine tracé parfois, où les pas ne laissent aucune empreinte sur l'épaisse couche de feuilles et de branches pourries qui recouvrent le sol. C'est le marigot, le ruisseau au courant imperceptible, aux eaux d'une limpidité douteuse, mais qu'on est si heureux de rencontrer, le soir, à proximité du camp, pour s'y baigner après une longue journée de marche.

La végétation est d'une puissance extraordinaire. Les lianes, les plantes parasites s'enroulent aux troncs des grands arbres et retombent en lourdes grappes, en draperies que le vent balance.

Mais si le décor est magnifique, il ne change guère. A la longue même son implacable monotonie vous lasse. A force de cheminer des journées entières dans la pénombre, sans entrevoir un pan de ciel, on ressent je ne sais quelle impression étrange ; on perd toute notion de la distance et des heures : il semble qu'on s'agite confusément, comme dans un rêve. Une buée chaude vous enveloppe, mettant autour des objets une sorte de halo, fondant toutes choses dans une lumière vaporisée.

Les difficultés du terrain contribuent aussi à exaspérer la sensation d'énervement causée par cet éternel crépuscule. Bien des obstacles ralentissent la marche : ravins aux berges escarpées, glissantes, fondrières de vase où l'on s'enlise jusqu'à mi-corps, enfin et surtout des arbres tombés dont l'escalade n'est pas toujours un jeu. Lorsque de semblables incidents se renouvellent seulement une dizaine de fois au cours d'une étape, l'allure de la colonne s'en ressent. Ce n'est plus une marche, mais un sport d'un genre tout spécial, tenant à la fois de la gymnastique et du steeple-chase. Quelquefois, il est vrai, l'escalade est facilitée par des entailles pratiquées à coup de hachette, quelquefois aussi par une échelle ; mais c'est là un luxe, usité seulement lorsque l'obstacle se trouve à proximité ou même au beau milieu d'un village. Car la superficie de terrain strictement nécessaire à l'emplacement des cases est en général défrichée un peu à la diable. La futaie est

attaquée à coups de hache, plus souvent encore par le feu, et des fragments restent debout çà et là, comme les colonnes d'un temple écroulé.

C'est peut-être au début de notre voyage en forêt que nous avons rencontré le plus de mauvais pas. En quittant Nougoua la colonne s'était divisée. Une partie, sous le commandement de M. le lieutenant Braulot et du Dr Crozat, se dirigeait directement sur Dibi, où nous devions la rejoindre, après avoir décrit un détour assez long par Alancabo et N'Gakin. En divisant le convoi, le ravitaillement devenait plus aisé. En effet, la région est assez peu peuplée, les cultures rares : aussi une colonne de près de 150 hommes trouverait-elle difficilement à se procurer en quantité suffisante le manioc et les bananes.

Tout ce parcours, notamment de Nougoua à N'Gakin et de N'Gakin à Assuakourou, est terrible. J'ai rarement, même dans les Cordillères ou dans les forêts de Java, rencontré un terrain semblable. Le sol, parfois compact, hérissé de blocs de quartz, se transforme, quelques pas plus loin, en une pâte fondante. De sentier, aucune trace. On chemine à tâtons : ceux qui marchent en tête rallient leurs camarades par des appels fréquents, des sons de trompe. Souvent une partie de la colonne s'égare : une heure, sinon plus, s'écoule avant qu'on soit retombé sur la bonne piste.

Dans cette ombre, supposez un entrelacement prodigieux de racines, de broussailles épineuses, des haleines fétides montant des amoncellements de feuilles pourries ; un marigot dans le pli de chaque vallon. Dans les deux étapes du 13 et du 14 février, nous avons passé à gué cinquante-sept cours d'eau. Et, dans ce nombre ne figure que pour une unité chacune des rivières dont le lit même sert de chemin sur une distance plus ou moins longue.

A partir de Dibi, les difficultés du terrain, mais surtout l'impossibilité de trouver de quoi suffire à la subsistance de nos hommes dans la zone de brousse épaisse, complètement déserte, qui s'étend au nord et à l'est de ce village, nous forcèrent à un grand détour dans l'ouest, vers Iaou. Nous repassions du bassin du Tanoé dans celui de la rivière Bia.

Ce n'est pas que la région située entre le Sanwi et l'Indénié offre beaucoup de ressources. En pays noir, la ligne de démarcation entre deux territoires n'est jamais déterminée de façon bien nette. La frontière est, dans la plupart des cas, représentée par une bande dont la largeur varie entre 30 et 40 kilomètres, sorte de zone neutre où l'on ne rencontre pas un village. Il faut camper dans la brousse ou, ce qui

ne vaut guère mieux, dans de misérables abris édifiés par les chasseurs ou par les caravanes, cases en branchages , à demi effondrées , ouvertes à tous les vents. Dans ces réduits il n'est pas rare de voir accumulées quantités de marchandises à destination de l'intérieur, des caisses de gin, des barils de poudre, le tout entreposé là sans gardien, à la merci des allants et des venants. Les porteurs reviendront prendre leurs charges, Dieu sait quand, quelquefois un mois plus tard, sinon deux. Aucun article ne manquera à l'appel. L'usage est général sur tous les sentiers de la forêt. Il témoigne d'un respect du bien d'autrui d'autant plus remarquable qu'en toute autre circonstance le noir professe, à l'égard du tien et du mien, des idées assez larges. Il n'en va pas de même en pareil cas. L'objet déposé dans un camp ou sur le bord du chemin est, en quelque sorte, sacré, *fétiche* : nul n'y touchera.

Les rapports avec l'indigène , sans être difficiles , sont quelquefois empreints d'une certaine réserve, surtout dans les villages où l'homme blanc paraît pour la première fois. La population défiante commence par battre en retraite. Quand nous arrivons, le village est désert. Sauf quelques vieilles femmes, tous les habitants ont disparu dans la brousse, chassant devant eux chèvres et poules. On nous épie de loin. Au bout d'une heure, après avoir constaté que les intentions des nouveaux venus sont pacifiques, les gens se hasardent hors de leur retraite et l'on fraternise. Les premières préventions une fois dissipées, nos hôtes, ai-je besoin de le dire, font preuve à notre égard d'une curiosité, bien explicable, sans doute, mais parfois fort gênante. Nos moindres actes sont observés, commentés par un public empressé. Pas un ne se doute qu'il peut être indiscret. Levez-vous la séance? L'assemblée fait de même et vous escorte partout, obstinée, implacable. Chez les plus jeunes, la curiosité est tempérée par la crainte. A notre approche, les enfants détalent en criant comme des perdus. Je vois encore, au village d'Assuakourou, un malheureux bambin échoué sur son derrière et qui, abandonné de ses aînés plus agiles, jetait des appels désespérés, agitant les bras, écartant de lui l'apparition redoutable avec des gestes d'exorciste. J'ai cru m'apercevoir, du reste, que les mères, à l'occasion, exploitent cette frayeur et nous faisaient tenir l'emploi de croque-mitaines. Mais, comme il est bien tentant de contempler l'ogre sans en être vu, c'étaient, à chaque minute, brillant entre les palissades, quelques paires d'yeux braquées de notre côté. Faisons-nous un pas? Sauve-qui-peut général, un galop de souris surprises par le matou.

Sonvent aussi notre arrivée, loin de provoquer la moindre émotion,

était un prétexte à réjouissances. C'était le nouveau, l'imprévu, le fait divers — une première à sensation. D'ordinaire voici comment les choses se passent : à cent pas du village, la colonne fait halte sous bois. L'interprète et deux hommes prennent les devants pour saluer le chef et le prévenir de notre venue. Il fait répondre que les blancs peuvent entrer. Notre troupe va prendre place sous un des deux arbres à palabre qui presque toujours se dressent au milieu du village. Sous l'autre, la population accourt se ranger en hémicycle, le chef et les notables au centre, les femmes et la marmaille aux ailes. Après une courte pause, nous défilons devant le chef et lui serrons la main; à son tour, lui et les siens nous rendent la politesse avec le même cérémonial. Puis on demande à l'interprète de donner les « nouvelles », ce dont il s'acquitte en orateur consommé, avec une ampleur cicéronienne. Qui nous sommes, d'où nous venons, où nous allons, les moindres incidents du voyage, des histoires vieilles d'un mois et plus, tout cela est relaté très longuement, à l'extrême satisfaction de l'auditoire. Alors seulement on s'occupe de nous désigner des cases.

Plus pénibles, plus énervantes encore que les fortes étapes, ces stations prolongées dans les villages pour attendre les traînards, rassembler des renseignements et surtout pour satisfaire aux instantes prières du chef qui rêve de vous retenir le plus longtemps possible. Il est si content de vous voir, plus content encore de pouvoir vous exhiber aux chefs les plus proches convoqués à la hâte et qui envieront son bonheur. Le séjour peut se prolonger une semaine ou davantage — et quel séjour !

Sur trente ou quarante cases, la moitié à peine constitue de véritables abris. Le reste semble ne tenir debout que par la force de l'habitude. L'exiguité de ces réduits, les matériaux employés répondent assez mal aux exigences du climat. La terre glaise, qui recouvre les frêles cloisons de perches, s'échauffe au moindre rayon du soleil. La maison se trouve de la sorte transformée en un poële qui conserve, pendant la nuit, la majeure partie de la chaleur du jour. Les journées y sont suffocantes, les nuits pires. Pas un souffle d'air. S'il survient une ondée, c'est à peine si le thermomètre descend au-dessous de 28 degrés. La tornade finie, l'atmosphère saturée d'humidité semble plus lourde encore. Camper sous bois ? Mais comment ? La forêt, à une assez grande distance du village, sert de dépotoir. Il s'en dégage des effluves à faire reculer les plus braves.

Impossible d'échapper à l'inaction dissolvante. La brousse vous

emprisonne. Point d'autre promenade que le sentier par lequel vous êtes venu et celui par lequel vous partirez. De chasse, il en est à peine question, tant le gibier est difficile à relever dans les bois.

Les distractions sont peu variées. Ce sont les palabres, les visites prolongées du chef ou de quelque individu sollicitant un remède, un gris-gris. Quelque répugnance qu'on éprouve à tromper ces pauvres gens, il faut se plier à leurs exigences, sous peine de les mécontenter. Puis ce sont les pratiques de la médecine noire, des danses de convulsionnaires, une pyrrhique désordonnée exécutée par le praticien devant la case où gît le malade. Nous avions la chance de posséder parmi nos porteurs trois de ces médecins. L'un d'eux, qui répondait au nom de Mouraré, jouissait auprès de ses camarades d'une réputation indiscutée. Je ne voudrais pas en dire de mal, bien que je sois en droit de lui reprocher certaine prédilection fâcheuse pour nos boîtes de conserves... et le sabbat qu'il faisait souvent jusqu'à une heure avancée de la nuit. Que de fois ai-je été réveillé en sursaut par des vociférations étranges, appuyées par un orchestre de tam-tams et de crécelles. C'était la clinique du docteur Mouraré !

Il va sans dire qu'en matière médicale nous procédions avec une extrême prudence, administrant le remède demandé par doses homéopathiques, en ayant bien soin d'ajouter toujours que c'était là un remède « bon pour blancs » dont nous ne pouvions garantir l'efficacité sur des noirs.

Bien entendu, quand il s'agit de gris-gris destinés à préserver le guerrier ou le chasseur de mort violente, ces restrictions sont superflues. En effet, de deux choses l'une : ou le client sera tué — auquel cas il ne réclamera pas — ou bien il en sera quitte pour une blessure et ne manquera pas alors de se dire dans un élan de gratitude : « Sans le féiche que les blancs m'ont donné, j'étais un homme mort ! »

Nous avions aussi, certains soirs, les danses devant la case des fétiches, à la clarté des torches. L'un des acteurs, affublé d'une espèce de robe faite de roseaux ou d'herbes sèches, coiffé d'une tête postiche figurant un animal fantastique, tient dans cette chorégraphie primitive l'emploi du démon par excellence, Sakarabrou.

Enfin, ce seront les pratiques funéraires dans lesquelles interviendra le féticheur afin de découvrir celui ou celle dont les sortilèges ont causé la mort du défunt — la mort, aux yeux des noirs, étant moins un accident naturel que l'effet d'un sort lancé par un ennemi. Parfois même, les funérailles auraient un sanglant épilogue, si l'intervention

des blancs ne modifiait heureusement le programme de la fête. C'est ainsi qu'un captif vint se réfugier un matin dans notre camp, non loin d'Ammoakonkrou, dans l'Indénié. Ce malheureux devait être immolé sur la sépulture de son maître, ce qu'il nous expliquait par une mimique des plus expressives. Si nous avions pu conserver quelques doutes, ils eussent été dissipés par l'apparition d'un grand gaillard qui, très tranquillement, comme la chose la plus naturelle du monde, venait, armé d'un énorme coutelas, réclamer la victime désignée. L'individu fut congédié... lestement, et le captif libéré prit place dans la colonne comme porteur. Je dois dire qu'une fois en lieu sûr, il parut oublier bien vite, avec l'insouciance de sa race, et ses émotions et le service rendu. Le lendemain du jour où nous lui avions sauvé la vie, il murmurait. Vingt-quatre heures avaient suffi pour en faire un mécontent.... Et voilà qu'il venait se plaindre, prétendant que le ballot dont on l'avait chargé était trop lourd !

Mais j'ai hâte de sortir de la forêt. Nous voici sur la lisière, au village de Sapia. C'est le grand air, l'espace, les horizons étendus, dont on jouit doublement quand on vient de passer, comme nous, près de trois mois — exactement quatre-vingt-quatre jours — dans les ténèbres.

Le changement de décor est complet. Les habitations affectent une forme nouvelle. C'est la case malinké, ronde, en forme de ruche. Nous n'en rencontrerons guère d'autres sur le plateau soudanien — sauf à Bondoukou et à Kong.

De Sapia à Bondoukou l'on ne compte que cinq heures de marche assez fatigante. D'abord, au sortir de la forêt continue, les premières étapes sont forcément très dures. Il faut quelques jours pour s'accoutumer à la clarté crue, à la chaleur rayonnante. Ensuite, sur cette partie de la route, le terrain est accidenté : on franchit la chaîne de hauteurs qui sépare le bassin du Comoé de celui de la Volta.

Le 29 avril, à dix heures du matin, nous arrivions à Bondoukou.

Le premier aspect est des plus inattendus. Adieu les petites cases isolées des villages forestiers, aux cloisons de perches, au toit de chaume. Des toitures en terrasse, des murailles de brique séchée au soleil, le tout formant une masse compacte couleur d'ocre jaune se détachant sur la verdure des prairies. C'est la cité saharienne, avec son dédale de ruelles, ses maisons massives prenant jour sur des cours intérieures — le vieux Biskra, moins les dattiers ; — mais un vieux Biskra coulant, vermoulu, fétide, émergeant à peine de la couche

d'immondices accumulée par les siècles. La perfection dans le délabrement. Tout ce que l'Islam si riche en guenilles, en vermine, nous fait entrevoir ailleurs, semble atteindre ici son apothéose. L'ordure, ainsi mise en valeur, touche au sublime.

Le grand mal provient du manque d'eau. Pas un ruisseau, pas une source : un simple marigot, situé en contre-bas de la ville, à une centaine de pas, mais qui ne coule qu'à la saison des pluies. Le reste de l'année on se sert de puisards, autant de fosses où les averses drainent toutes les ignominies d'alentour. L'eau filtrée et même bouillie n'en conserve pas moins une apparence savonneuse et une saveur ammoniacale qui soulève le cœur. Bref, juste de quoi se désaltérer. Quant à la toilette des personnes et des rues, le mieux est de n'en rien dire.

Et cependant, malgré la saleté repoussante, la foule vermineuse, les eaux empoisonnées, Bondoukou vaut qu'on s'y arrête. La ville présente ce caractère très particulier, peut-être unique, d'une cité musulmane capitale d'un pays fétichiste. Mahométisme des plus accommodants d'ailleurs, qui ne déclare point la guerre aux superstitions locales, préférant en tirer un bénéfice honnête. Il fabrique et vend les gris-gris, les sachets mystérieux dont le noir porte sur lui un assortiment complet. Dans cette société de marchands, tout, y compris la religion, est prétexte à négoce.

Ces Dioulas musulmans de Bondoukou reconnaissent la souveraineté d'un païen, le vieil Ardjima, roi de l'Abron, qui n'habite plus sa capitale et s'est retiré à deux jours de là, à Amenvi. Les Abrons ne sont plus représentés à Bondoukou que par une centaine d'individus qui occupent un hameau situé à une portée de fusil de la ville. Cependant le chef de ce petit groupe n'en est pas moins considéré comme le délégué officiel de l'autorité royale, — une autorité plus nominale que réelle, mais à laquelle, pourtant, le Bondoukou musulman ne dédaigne pas de recourir en certains cas. L'incident suivant en est un exemple.

Le jour de notre arrivée coïncidait avec la clôture du Ramadan ; la population était en liesse, processionnant, dansant, tandis que les griots armés de fouets stimulaient le zèle des manifestants à grands coups de lanière. La fête, comme il arrive souvent, avait dégénéré en bagarre. On s'était fort assommé. Plusieurs cases et la presque totalité du marché avaient été brûlées. Enfin une grosse affaire. Les esprits étaient très montés. De part et d'autre on ne parlait de rien moins que de recommencer la lutte au petit jour. Le jour venu, les têtes s'étaient calmées ; sur le conseil de l'Almamy — le chef de la religion, — il

fut reconnu que le mieux était d'envoyer un messager au vieux roi en réclamant ses bons offices. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ardjima accueillit la requête et dépêcha sur Bondoukou un de ses fils, lequel s'aboucha avec les notables des deux quartiers en hostilité, distribua de bonnes paroles aux uns et aux autres, et se tira de l'arbitrage sans mécontenter personne.

Mais la plus haute influence, l'homme le plus considéré, dont les décisions ont force de loi, c'est le chef religieux, l'Almamy. L'Almamy de Bondoukou, Ibrahima Kitaté, est un vieillard encore droit, malgré ses quatre-vingts ans bien sonnés. L'ensemble du personnage est vénérable. On rencontre trop rarement chez les noirs, même avancés en âge, cette dignité d'allures qui commande le respect. L'excellent homme nous avait accueillis comme des amis. Il ne se passait guère de jour sans qu'il vînt nous voir ou fît prendre de nos nouvelles, répétant au capitaine qu'il remerciait Dieu de lui avoir permis, à lui si près de la tombe, de revoir encore une fois le chef blanc dont il avait gardé si bon souvenir. Il nous avait offert une brebis blanche et un vase de miel. La mission, de son côté, lui avait envoyé quelques cadeaux, un tapis pour sa petite mosquée, des burnous, du papier, des couleurs, articles si recherchés des marabouts. L'envoi provoqua chez le vieillard une effusion de gratitude. Le soir même, après la prière, il vint nous remercier. La scène ne fut pas sans grandeur. Dans la case de notre hôte, pleine de monde, il s'écria : « Ce que vous m'avez donné à moi, humble serviteur de Dieu, c'est comme si vous l'aviez donné à Dieu même. » Puis, dans une invocation improvisée, il appela sur nous les faveurs d'Allah, lui demandant d'accorder aux hommes blancs le bonheur, la richesse, la gloire d'une postérité nombreuse, d'aplanir devant eux les obstacles de la route et de les ramener sains et saufs dans leur pays, à l'ombre de leurs cases. Les assistants, la tête baissée, les mains appuyées sur le front, répondaient : *Amima !* (ainsi-soit-il !)

La population de Bondoukou, difficile à évaluer de façon précise, peut compter de sept à huit mille âmes. Travailleuse, active, elle donne par son va-et-vient continuel l'illusion d'une agglomération beaucoup plus nombreuse. La fraction de la race Mandé-Dioula qui s'est implantée là depuis deux ou trois siècles, n'a cessé de prospérer. La position, commercialement parlant, était du reste fort bien choisie. Installés sur la ligne de partage des bassins de la Volta et du Comoé, les nouveaux venus n'ont pas tardé à monopoliser le trafic dans cette partie de la

boucle du Niger. Marchands, caravaniers, commissionnaires, prêteurs sur gages, ils font tous les métiers, prêts à spéculer sur tout, sur l'or, sur les cauries (ces coquillages qui sont la monnaie courante au Soudan, monnaie pesante, puisque le franc vaut, suivant les marchés, de cinq à six cents cauries). Avec cela d'une politesse raffinée, cérémonieuse.

Tout le monde là-bas est « Karamokho » (homme illustre), s'il n'est déjà « Allahmokho » (homme de Dieu) ; « Karamokho », l'individu qui vient vous vendre un mouton, des ignames ; « Allahmokho », le mendiant qui, la nuit tombée, psalmodie sa prière, de maison en maison, sur un rythme d'enterrement. Une profusion de titres honorifiques. C'est comme si, chez nous, chacun, du portefaix au ministre, se donnait de l'Altesse et du Monseigneur.

Sitafa, notre *diatiké*, notre hôte, figure parmi les « illustres ». C'est un homme considérable qui a de la monnaie plein ses coffres, guinées anglaises et sachets de poudre d'or. Il possède des pépites grosses comme le poing et des mètres cubes de cauries. Une légion de captifs vaquent à son service. Nous ne saurons jamais le nombre de ses femmes !

Le mot « captif », par parenthèse, est un euphémisme pour désigner l'esclave. Il y a d'ailleurs une différence très sensible entre la situation de « captif » et l'esclavage tel qu'il est pratiqué sur d'autres points du continent noir. Le captif est presque toujours acheté tout enfant par les caravanes sur les marchés du nord, à la suite des guerres. Il grandit chez son maître, fait presque partie de la famille, y prend femme. Il ne passera pas de main en main, comme un article d'échange, sinon en punition d'une faute grave. A l'occasion il sera chargé de missions de confiance, sera vendeur sur le marché, conduira les caravanes, recevant souvent une légère commission pour sa peine. Dans bien des cas, le maître en mourant lui laissera un legs, parfois important, et il pourra opérer pour son compte, devenir à son tour « Karamokho ». J'ai vu un notable dont les parents avaient été captifs dans la famille de notre hôte. Les relations étaient demeurées de part et d'autre affectueuses, et ce descendant de serfs, parlant de lui-même, disait non sans fierté : « Je suis un homme de Sitafa », du ton dont un lord des vieux clans d'Écosse se serait écrié : « Je suis un homme de Mac-Gregor ! »

En résumé, la position du captif, au moins dans cette partie du

Soudan, n'est pas sans offrir quelque analogie avec celle du *famulus* dans l'ancienne Rome.

De Bondoukou à Kong la distance est d'environ 300 kilomètres. Le sentier est praticable aux bêtes de somme. Aussi avions-nous acheté des ânes. Après trois mois de marche en forêt, c'était plaisir d'échanger la canne du piéton pour le bât de la bourrique.

Le voyage nous a pris dix-sept jours. Le trajet, sauf aux environs de Bondoukou et pendant la traversée de la chaîne de collines qui s'élèvent sur la rive droite du Comoé, est assez monotone. C'est une succession de plateaux légèrement ondulés, un désert de hautes herbes où se détachent de loin en loin quelques bouquets d'arbres. Les villages, assez clairsemés, sont espacés de trois à quatre heures en moyenne. Qui en a vu un en a vu cent : partout la même case malinké, ronde, à toit conique, les mêmes gris-gris pendus aux parois, la même femme occupée, son marmot ficelé dans le dos, à piler une pâtée quelconque dans un mortier de bois dur. Des champs de sorgho, d'ignames, de maïs et des troupeaux — de magnifiques troupeaux de bœufs — paissant en liberté près des villages à l'intérieur desquels ils se rassemblent pour la nuit. Aussi, les cases n'ayant point de portes, n'est-il pas rare d'être réveillé, sur le coup de minuit, par la visite d'une vache indiscrète qui vient ruminer près de votre couche, par l'invasion d'une bande de brebis ou de chèvres. Avec tout ce bétail, il n'est pourtant pas toujours facile de se procurer du laitage, breuvage profondément dédaigné des noirs. Ils prétendent que c'est une boisson bonne pour des captifs et n'en revenaient pas de voir des blancs l'absorber à pleines calebasses.

Nous rencontrions chaque jour plusieurs caravanes, les unes venant de Kong, les autres du pays de Bouna, avec de l'ivoire, du coton, du sel, quelques articles de ferronnerie de fabrication indigène et de belles laines du Macina. Hommes et femmes portent gaillardement sur la tête une charge de 30 à 40 kilogrammes et marchent bon pas, une courte lance à la main en guise de canne, le sabre pendu à l'épaule. Tous ces colporteurs sont des Dioulas musulmans, la race voyageuse par excellence. La population des villages est composée de Pakhallas, la race autochtone sédentaire qui vit aujourd'hui, sinon sous le joug, tout au moins sous la dépendance des hommes de Kong ou de Bondoukou. Ce sont des cultivateurs de mœurs douces et hospitalières, mais adonnés au fétichisme et à ses cérémonies bruyantes, ni plus ni moins que les peuplades de la forêt. Je n'en veux pour exemple que le

charivari qui nous fut donné, certaine nuit, au village de Fouangansoura, un joli village perché sur une hauteur que balayait la brise, un agréable gîte qui devait nous faire oublier la cour empestée de Sitafa et son vacarme de caravansérail.

Jusqu'à dix heures, en effet, tout alla bien ; la soirée avait été calme. Mais tout à coup un odieux tintamarre retentit. La population affolée se répandit dans le village en poussant des plaintives clameurs. Les gens avaient, paraît-il, remarqué à l'horizon un gros nuage de forme bizarre qui s'approchait rapidement et allait, disaient-ils, « manger la lune ». On réclamait de nous à grands cris un remède, un charme, quelque chose enfin pour conjurer la catastrophe. Nous fîmes de notre mieux pour les rassurer. Mais bientôt le trouble du populaire se changea en épouvante lorsque, le nuage ayant passé, la lune reparut. L'instant (ceci se passait dans la nuit du 11 au 12 mai dernier) coïncidait avec une éclipse partielle de notre satellite. Le phénomène, par un hasard étrange, s'était produit précisément pendant que la lune était cachée sous la nuée. Elle revenait maintenant, mais mutilée, méconnaissable. Nouvelles exclamations : « La lune est mangée ! Il en manque un gros morceau ! » On fit répondre au chef de prendre patience, que le mal serait bientôt réparé. Mais il fallut qu'on nous crût sur parole ; car, durant l'entretien, un autre voile de vapeurs s'était interposé et le ciel devait être couvert pendant la plus grande partie de la nuit. Jusqu'au matin Fouangansoura fut en rumeur. Les indigènes ne réintégrèrent leurs cases qu'un peu avant l'aube, lorque l'astre se montra de nouveau dans sa rotondité première. Mais, s'ils avaient enfin retrouvé la lune, nous avions, nous, perdu le sommeil !

Le 21 mai, nous traversions le Comoé, entre Nabaé et Timikou, et le 27 mai, à dix heures du matin, dix-sept jours après avoir quitté Bondoukou, nous entrions à Kong.

Notre arrivée ne causa certes pas la même émotion que la venue de Binger, quatre ans auparavant. Avant lui aucun homme blanc n'avait paru dans ces contrées. Cependant la curiosité était très vive ; la foule se pressait sur les terrasses, dans les rues étroites. Les gens, avides de nous contempler de plus près, jouaient des coudes, se disputant le premier rang. Une bonne femme, rejetée en arrière, protestait violemment et s'écriait : « Quand quelque chose de joli arrive dans une ville, on a bien le droit de regarder ! » Mot flatteur. Et cependant — je puis le dire sans fausse modestie — après ces trois semaines de promenade à âne, nous n'étions pas très beaux à voir !

Si Kong est une grande ville, il est bien entendu qu'ici comme à Bondoukou le mot ville signifie un amalgame de bâtisses en terre, un labyrinthe de ruelles, des monceaux de détritus et un luxe prodigieux de puanteurs. Kong est cependant beaucoup moins sale, bien que le chiffre de la population soit deux ou trois fois plus élevé. Les miasmes délétères s'évaporent vite, en raison de l'altitude relativement considérable du plateau (environ 700 mètres). A ces hauteurs la brise a raison de l'infection. Kong est situé sur une croupe allongée de l'est à l'ouest et balayée par le moindre vent. Le pays, sauf quelques bouquets de gros arbres sous lesquels dorment les bestiaux, est déboisé à perte de vue. A l'époque de notre arrivée, cette immensité était d'un vert cru de gazon anglais ; l'ensemble du paysage, d'un charme infini. La ville, surtout vue du nord, dorée par le soleil couchant, avec les minarets pyramidaux de ses mosquées, les palmiers à huile découpant sur le ciel leur fine silhouette, ses terrasses étagées où des groupes de fidèles apparaissent à l'heure de la prière, est une vision inoubliable.

En revanche notre logis ne valait guère mieux que la maison de Sitafa. Mêmes tanières, même affluence de curieux, encombrants, loquaces. A cinq heures du matin, le défilé commence. On vous réveille avant l'aube pour vous souhaiter le bonjour. On viendra vous secouer dans votre premier sommeil pour vous souhaiter une bonne nuit. A part cela ces tableaux vivants ne manquent pas d'intérêt. La société entière passe devant nous et le spectacle en vaut la peine, surtout dans une ville où flâner n'est pas commode. Il n'est jamais agréable de se promener quand on traîne à ses trousses un millier de personnes. Dessiner, n'y pensez pas. Prendre un cliché, même instantané, à la volée, c'est toute une affaire ; on y arrive, mais non sans soulever parfois des orages. La foule est cependant sympathique ; mais dans tout rassemblement il peut se trouver un imbécile. C'est ainsi que sans songer à mal j'ai provoqué la colère d'un indigène qui s'écriait que ma mécanique était une « machine à faire pleuvoir ». Et il m'invectivait, Dieu sait comme. En pareil cas, le plus sage est de ne pas insister et de battre en retraite. D'ailleurs, soyons justes et demandons-nous seulement — par un effort d'imagination — comment un de nos contemporains, transporté par magie, de plusieurs générations en arrière, dans une cité du dizième ou du onzième siècle, serait reçu, s'il venait s'installer au beau milieu d'une place publique, avec sa chambre noire. Vous vous représentez la scène : le touriste saisi par la prévôté et condamné pour sorcellerie, à moins que la foule ne lui eût déjà fait son affaire en le branchant haut et court.

Ces populations en sont encore au point où se trouvaient nos aïeux. Il faut se mettre à leur niveau avant de les élever au nôtre, ce qui au surplus se fera assez vite, parce qu'elles ont l'esprit ouvert, l'intelligence éveillée. En attendant, on doit se dire qu'un voyage dans ces régions, c'est une exploration dans le passé.

Dans cet ordre d'idées, je citerai également l'émotion produite un matin par une promenade que le Dr Crozat et moi avions entreprise pour gravir une petite colline isolée, située à 3 kilomètres de la ville et du haut de laquelle on embrasse un très vaste horizon. C'était, paraît il, un lieu maudit, un endroit défendu ; sur cette colline habitait un diable, ce qu'il était permis d'ignorer. Néanmoins, de toutes parts, les gens occupés dans leurs champs, étaient accourus en vociférant, et la troupe, sans cesse grossissante, nous accompagna jusque chez notre hôte avec des protestations très aigres. L'émotion fut vite calmée. La partie éclairée de la population, les chefs, les marabouts, ne s'émeut pas pour si peu, et rit de pareilles histoires. Mais là-bas, comme partout ailleurs, la foule est impressionnable et il faut compter avec elle.

En revanche, ce que j'appellerai les classes dirigeantes, le roi, les notables, les lettrés nous ont fait grand accueil.

Nous avons rendu visite au roi dans son camp, un grand village tout neuf, à six heures de marche de Kong, où il a pris position à l'effet de surveiller une peuplade pillarde, les Palagas, qui, à plusieurs reprises, avaient rançonné les caravanes se dirigeant, soit à l'ouest vers Tingréla, soit au nord vers Bobodouliassou. La colonne, postée à égale distance des deux routes, a pour objet d'assurer la liberté du transit. Il ne s'agit pas ici d'une guerre, mais d'une mesure de police ; avant peu sans doute les maraudeurs auront fait leur soumission. Mais l'ordre une fois rétabli, le poste installé naguère pour la défense du territoire, subsistera comme village. Les volontaires qui l'occupaient y feront venir leur famille, et y reprendront leur ancien état de tisserands ou de cultivateurs. L'endroit continuera à être désigné sous le nom de « Dakhara » (le camp). Dans tous ces pays quantité de villages n'ont pas eu d'autre origine. Leur nom seul évoque leur histoire.

Karamokho Oulé, roi de Kong, un beau vieillard de mine avenante, au teint assez clair, presque jaune, avec des allures de patriarche, n'avait pas oublié le traité passé avec Binger, il y a trois ans. Sa joie de le revoir, la façon affectueuse dont ce noir nous questionnait sur

notre voyage, sur notre santé, sur la France dont, plus que jamais, il se proclame l'ami fidèle ; le désir maintes fois exprimé de voir, à bref délai, les relations commerciales s'établir d'une manière suivie entre son pays et nos établissements de la Côte d'Ivoire, tout cela n'était pas joué : c'était la sincérité même.

Mais ce qui nous a touchés, et ce qui vous peindra mieux encore les sentiments élevés de ce noir et son affection pour ses hôtes, c'est la délicatesse dont il a fait preuve pour nous communiquer une affligeante nouvelle, la mort de M. le capitaine Ménard, massacré au nord-ouest de Kong, à la frontière des États de Samory. Les dernières dépêches reçues de la côte nous avaient fait présager le désastre ; mais les gens de Kong n'en soufflaient mot, se contentant de répondre, lorsque nous nous informions de notre compatriote, qu'il avait quitté la ville à telle époque et qu'ils l'avaient vu partir en bonne santé. La veille du départ, seulement, Karamokho Oulé nous dépêchait un messager, nous faisant dire qu'il n'avait pas voulu attrister notre séjour dans une ville amie. Mais il ne pouvait pas, ajoutait il, nous laisser partir sans nous avoir dit la vérité. Et les détails suivaient. Le capitaine Ménard avait succombé en se portant au secours de son hôte attaqué par les bandes de Samory.

Tandis que le messager parlait, l'assistance écoutait, visiblement émue. Dans ces régions où la maxime : « Malheur au vaincu ! » est souvent la règle, on pouvait craindre que ce malheur n'éveillât point chez l'indigène une sympathie aussi spontanée. Mais non. L'impression générale était plutôt un sentiment d'admiration pour le mort. L'envoyé du roi nous répéta avec insistance : « Il faut que vous sachiez que votre frère (aux yeux des noirs, tous les blancs sont frères) est tombé en défendant son hôte. » L'auditoire soulignait cette déclaration d'un murmure approbateur ; et nous avions la consolation de nous dire que le soldat qui venait de succomber avait, même dans la mort, bien servi la France et maintenu jusqu'au bout le bon renom de notre pays.

A Kong, notre petite troupe se sépara. Le 11 au matin, le Dr Crozat se mit en route vers le nord ; le 12, M. le lieutenant Braulot se dirigea à l'est sur le pays de Bouna, et le 13, avant le jour, le capitaine et moi levions le camp, pour regagner la côte par le Djimini et le Diammala. Malgré l'heure matinale, nombre de gens voulurent nous accompagner jusqu'à un quart de lieue de la ville. Il y avait là notre hôte Bafotiké, et un de nos meilleurs amis, Mokossia, le boucher (un personnage important dans une cité musulmane). Voici quel fut son adieu.

J'ai respecté la formule, bien qu'elle soit un peu entortillée : « Je suis » — nous déclara Mokossia — heureux et fâché de votre départ : » heureux parce que vous devez être contents vous-mêmes de regagner » votre pays ; fâché, parce que je vois partir des amis. » Et, tandis qu'on se serrait la main, d'autres voix ajoutaient : « Allez, allez, mais » revenez-nous vite ! »

De Kong jusqu'au Djimini le pays est peu peuplé. La première localité importante est Ouandarama, grosse bourgade que l'on rencontre peu de temps après avoir franchi la rivière Kinguéné qui forme la frontière. Aussi l'influence des gens de Kong s'y fait-elle encore sentir, bien que l'endroit, divisé en trois villages, soit habité par des populations d'origine très diverse et que les Dioulas y soient en minorité. Mais à défaut du nombre ils ont pour eux le savoir-faire. la diplomatie patiente et tenace : déjà l'un des leurs, Karamocko Sirié, a pris un ascendant complet sur le chef. A sa mort, il aurait quelques chances d'occuper la place, auquel cas les gens de Kong compteraient en fait une colonie de plus, dans une situation excellente, près d'une rivière, au centre d'un pays fertile et susceptible de devenir une station de premier ordre sur la route des caravanes qui se rendront de Kong au littoral.

Quant à la capitale du Djimini, Dakkara, située à cinq ou six heures de marche de Ouandarama, ce n'est qu'un village, jadis fort étendu, aujourd'hui dépeuplé, où l'on ne compte plus les cases abandonnées, envahies par l'herbe. Là cependant réside — je devrais dire résidait — le roi Domba-Ouattara, celui qui reçut Binger en 1889 et consentit au traité plaçant son pays sous le protectorat français. Mais il paraît qu'on ne le voit plus. Il est malade depuis deux ans. On nous dit cela d'un ton un peu singulier. Cela signifie tout bonnement qu'il est mort. Son frère Brahima, qui d'ailleurs nous a très cordialement accueillis, est à l'heure actuelle le vrai roi. Mais il n'en prend pas encore le titre et répète, comme les autres, que son frère est toujours souffrant, qu'il garde la chambre et ne peut voir personne. En réalité il y a beau temps que le malade est passé de vie à trépas. Seulement nul n'est assez osé pour en convenir. Cette comédie s'explique par une coutume en vigueur dans ces contrées. Il faut savoir que le premier soin d'un nouveau roi est de faire couper le cou au messager qui lui annonce le décès de son prédécesseur. Ce don de joyeux avènement est de nature à faire réfléchir les plus bavards. Chacun sait fort bien à quoi s'en tenir, mais on ne dit mot.

En quittant Kong et durant la traversée du Djimini, nous avions suivi le premier itinéraire du capitaine Binger. Un peu au-delà de Dakhara, au village de Natéré, nous nous en écartions pour nous diriger vers le sud-ouest et pénétrer dans le Diammala. Cette fois, c'était l'inconnu.

Quatre étapes de 25 kilomètres en moyenne nous amenaient à Satama, capitale du Diammala. Sur tout le parcours, le pays est riant, plus boisé. La végétation se ressent déjà du voisinage de la forêt. Beaucoup de rôniers, de palmiers à vin. La campagne est riche. Tous les jours nous traversions de belles cultures de maïs, d'ignames. L'époque de la récolte était proche. Pour protéger les moissons mûres contre les déprédations des singes et des oiseaux, des gardiens étaient postés dans les champs de distance en distance ; leur mission consistait à pousser par intervalles des cris stridents pour effrayer la gent maraudeuse. Ces sentinelles, des enfants pour la plupart, font très consciencieusement leur faction, moyennant un salaire des plus modestes, deux épis de maïs par tête et par jour.

Dans tous les villages, Djidana, Ouélasso, Diéléadougou, villages d'une propreté remarquable pour le pays, la population, qui pourtant voyait des blancs pour la première fois, nous a fait un accueil inespéré, j'oserais dire même trop empressé. Ce n'était plus de la bienveillance, mais de l'enthousiasme. Et cela n'allait pas, je vous prie de le croire, sans quelques désagréments. De la journée, la case ne désemplit pas. On vous harcèle, on vous palpe, les moindres articles de votre défroque passent de main en main. C'est à peine si l'on peut, aux heures du repas, obtenir quelques minutes de solitude. Encore la foule reste-t-elle là, massée devant la case dont l'entrée a été masquée par une couverture. A chaque instant le rideau se soulève ; une tête curieuse plonge à l'intérieur et disparaît bien vite, tandis que ceux qui sont restés dehors font cercle autour de l'indiscret, interrogent, veulent savoir. « Que font-ils là dedans ? Comment sont-ils ?... Ont-ils l'air méchant ? » Des villages voisins on accourt, et les derniers arrivés interrogent les autres, les privilégiés qui ont eu le bonheur de nous approcher... En général l'impression est bonne. Des voix s'écrient : « Ils ne sont pas laids du tout. » C'est un succès.

Trois jours après notre sortie du Djimini, nous passions du bassin du Comoé dans celui de l'Isi dont nous traversions bientôt l'un des principaux affluents, le Bé ; vingt-quatre heures plus tard, nous arrivions à Satama.

En dépit des sympathies qu'on nous avait témoignées sur la route, on pouvait craindre que la conclusion d'un traité plaçant le pays sous le protectorat français ne soulevât certaines difficultés. Il n'en fut rien. En moins de vingt-quatre heures tout était expédié, signé. Le roi avait apposé sa croix, les marabouts leur paraphe, et le siècle comptait un instrument diplomatique de plus. Cependant on ne saurait nous reprocher d'avoir procédé par intimidation. Notre effectif n'était plus alors que de vingt-quatre hommes, — parmi lesquels deux tirailleurs. Le reste de l'escouade avait été réparti entre MM. Crozat et Braulot. Et je n'oserais avancer que les deux braves Sénégalais, quelle que fût leur prestance, valussent une armée.

Quoi qu'il en soit, ce fut un triomphe. Il n'y a pas d'autre mot pour exprimer l'effet produit sur le populaire par le spectacle de notre cortège se rendant auprès du roi, qui nous attendait à l'ombre d'un arbre — sa salle d'audience, — assis sur une peau de bœuf. A ses côtés, les notables, les anciens, plus trois marabouts Dioulas, porteurs d'un manuscrit du Koran. Ces trois personnages déchiffrèrent laborieusement le sauf-conduit que nous avaient délivré les chefs de Kong. Ce document attestait que nous étions d'honnêtes gens, n'apportant que des paroles de paix, marchant dans le sentier de la justice, etc., etc. L'impression produite fut excellente.

Au surplus la belle ordonnance de notre troupe nous valait déjà cause gagnée. Le cortège s'avançait dans l'ordre suivant : en tête, l'interprète Ano, soufflant dans un cor de chasse ; ensuite l'élite de nos porteurs, une demi-douzaine, les moins déjetés de la bande ; enfin nous-mêmes, drapés de longs burnous, coiffés d'une chéchia et d'une longue écharpe roulée en turban. Un murmure flatteur avait salué notre entrée ; l'effet était immense. La moitié de notre garde, en la personne du tirailleur Sambandao, portant le pavillon français, fermait la marche. Le reste de la force armée — le tirailleur Moussa Diara — avait été laissé au campement, comme réserve!

L'allocution fut simple et grande. Il y était dit que le chef des Français, qui commande aux hommes blancs établis sur la côte, nous nous avait envoyés rendre visite et porter des présents à nos amis : Andjima, roi de l'Abron : Karamokho Oulé, de Kong ; Brahima, du Djimini. « Surtout, avait-il ajouté, ne manquez pas d'aller voir aussi le » roi du Diammala et de lui dire que je serais bien content si nous » devenions camarades ensemble. Ce serait très bon pour nous deux. » Les gens du Diammala qui viendraient en France seraient traités en

» frères, et les Français qui visiteraient le Diammala seraient reçus » comme des enfants du pays. Signez avec lui un papier et offrez-lui » mon pavillon. »

Rien de plus. Une argumentation plus serrée serait de l'hébreu pour un noir.

La délibération ne fut pas longue, car on délibéra ; là-bas, rien du pouvoir absolu. Le roi, avant de prendre une décision, consulte les plus avisés ; il s'abrite derrière eux plutôt qu'il ne commande en maître. La société n'est pas encore assez solidement constituée pour qu'on ait senti le besoin d'une autorité responsable centralisant le pouvoir au profit de la communauté. C'est une famille : le roi n'a guère que la part d'autorité attribuée au père ou à l'aïeul.

Le message avait été écouté avec l'attention la plus sympathique. Les cadeaux firent le reste. Le prince ébloui réclama nos couleurs. Sambandao lui passa gravement le pavillon ; après quoi le monarque et sa suite vinrent remercier en défilant devant nous par trois fois sur un mode solennel, et la séance fut levée.

En dépit de la mise en scène — un peu puérile, mais toujours la même en pareil cas — le résultat était sérieux. Le Diammala, habité par des populations paisibles, adonnées à la culture, chez lesquelles l'influence civilisatrice de Kong commence à pénétrer, nous facilite l'accès de la route la plus directe vers la mer par les vallées de l'Isi et du Bandama. Il est la clef du Baoulé. En outre il comprend dans sa dépendance le pays des Gannes, un des principaux centres de production pour la kola très recherchée des indigènes de la côte et que les cararanes importent sur tous les marchés du nord, du haut Niger à la Volta.

Au surplus, on aurait tort de croire que ces conventions dont la phraséologie nous fait sourire, soient, pour l'indigène, chose sans importance. Il en connaît toute la valeur. Si des défaillances se produisent, si quelques chefs circonvenus par une influence étrangère font bon marché de leurs promesses antérieures, d'autres sauront s'en souvenir et, qui plus est, ne pas renier dans les mauvais jours leurs amis d'hier. Nous devions bientôt en avoir la preuve.

En quittant Satama, nous entrions dans le Baoulé ; notre intention était de pousser jusqu'à l'Isi et de gagner la côte en descendant cette rivière, lorsque, parvenus au village de Siradine-Tombo, nous fûmes brusquement arrêtés... La population nous refusait le chemin. D'où provenait cette hostilité ? Je serais fort embarrassé de le dire. Peut-

être fallait-il l'attribuer à la fâcheuse impression produite par nos hommes dont l'attitude était plus déplorable qu'elle ne l'avait encore été. Avec des gens plus confiants, d'allure moins craintive, la réception, j'imagine, eût été tout autre. Mais à les voir effarés, la tête basse, le regard en dessous, blottis dans quelque coin comme un troupeau qu'on mène à la boucherie, ou plutôt comme des gaillards qui ont sur la conscience quelque mauvais coup et tremblent pour leur peau, on était presque excusable de nous faire grise mine. Toujours est-il que le refus du chef et de son entourage fut catégorique.

Nous n'étions plus alors qu'à quelques kilomètres de l'Isi. En une heure de marche nous pouvions atteindre une bourgade importante, Ouassaradougou, située au bord du fleuve — et qui sait ? — trouver là des pirogues pour achever le voyage, rapidement et sans fatigue. Mais impossible d'aller de l'avant sans provoquer un conflit. « Prenez le chemin, passez de force, nous disait-on ; mais là-bas, à Ouassaradougou, on vous coupera la tête ! » Et l'on joignait le geste à la parole. Inutile d'insister. D'ailleurs, pendant qu'on discutait, le chef de Siradine avait eu le temps peut-être d'expédier un message à celui d'Ouassaradougou, pour lui annoncer notre approche et le mettre en garde. Passer outre, c'était courir à une catastrophe, risquer de compromettre l'avenir, et cela bien inutilement. Car l'exploration de l'Isi n'est pas une œuvre de longue haleine, et pourra toujours être aisément entreprise de la côte en choisissant le moment et les hommes. Mieux valait s'en tenir aux avantages obtenus dans le Diammala.

Un coup d'œil sur nos gens acheva de nous décider. Inquiets de la tournure que prenaient les choses, ils ne s'appartenaient plus. Une minute encore, ils allaient fuir, et notre affaire eût été vite réglée. Il fallait se hâter. On donna donc, sans plus tarder, le signal du départ, et nous battîmes en retraite vers Satama.

Il n'est jamais agréable de battre en retraite, surtout en pays noir. Où l'on vous accueillait hier, vous risquez de trouver aujourd'hui porte close. A Satama, il n'en fut rien. Le roi, tout le premier, déplora cette mésaventure et s'occupa sur le champ des moyens de nous faire continuer notre route par une voie détournée. Mais nous n'étions pas au bout de nos peines. Une bien autre alerte éclata. Les porteurs, que les incidents des journées précédentes avaient achevé de démoraliser, refusèrent de nous suivre. C'était la révolte ouverte. La nuit même, ils passaient de la menace aux actes ; jetant leurs ballots pêle-mêle

au milieu du village, ils prenaient la fuite et disparaissaient dans les bois.

Ainsi voilà des hommes qui vivaient avec nous depuis plusieurs mois, que nous avions toujours traités de notre mieux, leur procurant, chaque fois que cela était possible, les douceurs chères aux noirs : de la viande fraîche, du tabac, du vin de palme... Dans le nombre il y en avait deux ou trois à qui l'on croyait pouvoir se fier. Ils avaient été naguère les compagnons de Binger et de Treich-Laplène. Ceux-là décampaient comme les autres, et pour aller où ? Les malheureux étaient à deux mois de leur pays. Seuls ils n'auraient pu l'atteindre. Le moins qui leur pût advenir, c'était d'être saisis et retenus captifs dans le plus prochain village. Mais est-ce que ces gens-là raisonnent ?

Cependant, au bruit, tout Satama s'était éveillé. Les habitants se précipitaient hors de leurs cases, nous entouraient, demandant ce qui se passait, criant, gesticulant. On pouvait tout craindre. Qu'allaient devenir dans ce tumulte le traité conclu, l'amitié jurée ? S'en souviendrait-on seulement ? Tous nos ballots — riche butin — gisaient par terre, à l'abandon. La tentation ne serait-elle pas la plus forte ?... Essayer d'imposer à ces noirs eût été folie. Il ne restait auprès de nous que cinq hommes, nos deux Sénégalais, l'interprète, le chef des porteurs et mon petit boy, un enfant de treize ans. Nous avons eu là un instant d'incertitude bien pénible.

Mais ce fut l'affaire d'une minute. Un mouvement se produisit dans la foule. Le roi, de son côté, venait aux informations. A peine eut-il appris ce dont il s'agissait, qu'il s'indigna. Comment ! ces hommes n'étaient pas nos captifs ; on les payait, on les traitait bien, et ils nous abandonnaient. Mais cela ne se passerait pas ainsi. Il se chargeait de les rattraper. Et, séance tenante, il expédia tous les jeunes gens du village à leur poursuite, en rabatteurs. Moins de vingt-quatre heures après, on nous avait ramené les fuyards.

L'incident avait ceci de bon qu'il nous permettait de juger les véritables sentiments de ce chef qui, peu de jours auparavant, acceptait notre pavillon et promettait de traiter à l'avenir les blancs comme des frères. Une belle occasion s'offrait à lui d'oublier la parole donnée. Et pourtant il venait à notre aide, spontanément, sans hésiter. L'épreuve était concluante, s'il est vrai, suivant un proverbe persan, que l'infortune éprouve l'amitié comme le feu éprouve l'or.

Il ne nous restait qu'à reprendre notre route vers la côte en coupant au plus court, ce qui tout d'abord ne fut pas facile. Les pluies étaient

venues, et nous eûmes beaucoup de peine à retraverser le Bé, cet affluent de l'Isi, que nous avions passé presque à pied sec en vénant du Djimini. Maintenant c'était un torrent furieux, roulant des arbres entiers, d'énormes paquets de broussailles, inondant ses deux rives sur une étendue considérable. Impossible de le franchir à gué. Il fallut employer une journée entière à construire un pont de singes, une frêle passerelle établie en reliant tant bien que mal avec des lianes les branches des arbres surplombant la rivière. Encore fûmes-nous contraints, pendant près de deux étapes, de marcher dans l'eau, obligés parfois durant plusieurs heures de cheminer nus dans les marécages encombrés d'herbes coupantes. Puis nous dépassions ces parages détrempés, et parvenions à la lisière des bois, dans le pays des Gannes, planteurs de kola, où partout nous rencontrâmes l'accueil le plus hospitalier. Enfin nous nous enfonçâmes de nouveau dans la forêt. Je n'insisterai pas sur ces dernières journées de marche dans la brousse. L'aspect du pays ne diffère pas sensiblement de ce que je vous ai montré dans le Sanwi et dans l'Indénié, si ce n'est en ce qui concerne la structure des habitations. Le hameau, au lieu de petites cabanes isolées, se compose d'un ou deux quadrilatères très vastes, abritant parfois jusqu'à dix ou quinze familles dont les cases ouvrent sur la cour intérieure. Sur la face extérieure, pas d'autre ouverture qu'une porte unique, précédée d'une espèce de vestibule couvert où les gens se rassemblent pour deviser à l'ombre ou faire la sieste. On dirait une sorte de cité ou, mieux encore, de redoute. La disposition de l'édifice se prête admirablement à la défense. Elle a été adoptée sans doute à cause du voisinage immédiat du Baoulé dont certaines populations pillardes ont à plusieurs reprises tenté des incursions contre ces villages.

Le 12 juillet, nous débouchions enfin sur les bords du Comoé, en face du village d'Attakrou où nous devions trouver des pirogues et descendre en moins de quinze jours à la côte. Je me garderai bien, après avoir déjà si longtemps abusé de votre attention, de vous infliger le récit de cette navigation fluviale ! Du moment qu'il s'est allongé dans la pirogue et qu'il s'abandonne au fil de l'eau, le voyageur n'a plus d'histoire. Cette partie de la route d'ailleurs a déjà été décrite et fort bien par Binger. Rien n'est changé depuis lors. C'est toujours le même paysage : — la rivière qui roule ses eaux boueuses entre un double rempart de verdure ; les bancs de roche granitique qu'ombragent les arbres séculaires ; un grand silence que troublent seuls les

ébats d'un caïman ou le cri d'un oiseau et, sous le soleil qui darde, l'embarcation flottant dans la lumière réverbérée.

Enfin, le 22 juillet, nous abordions aux pieds des hangars de la factorerie Verdier, à Alépé, point terminus de la navigation à vapeur ; le lendemain, la canonnière le *Diamant*, venue à notre recherche, nous transportait à Grand Bassam. Il y avait six mois, presque jour pour jour, que nous avions quitté la côte.

De ce voyage à l'intérieur, il résultait pour chacun de nous la conviction que la France possède sur ce point du continent africain une situation privilégiée, — je dirais presque une colonie idéale, si le mot pouvait rigoureusement s'appliquer ici. Il ne s'agit pas, vous le comprenez bien, d'une colonie au sens précis du terme, d'une colonie de peuplement, mais d'un territoire d'exploitation. A ce point de vue, la position est peut-être unique.

Sur cette plage, il y a trois ans de cela presque déserte, s'élèvent à l'heure actuelle cinq factoreries. Chaque mois, une quinzaine de vapeurs en moyenne, français, anglais ou allemands, y font escale. Les seuls revenus des douanes assurent dès maintenant à la colonie, tous ses frais payés, un excédent annuel de recettes de 240 à 300.000 francs. Et notez que le trafic est limité jusqu'à présent à la région avoisinant la mer et la lagune. Que sera-ce lorsqu'un courant régulier s'établira entre le Soudan méridional, les populations commerçantes de Kong et la Côte d'Ivoire ? Il n'est pas téméraire de prévoir que les revenus seront décuplés. Pour cela que faut-il ? Prendre en quelque sorte nos alliés noirs par la main pour les amener au littoral. S'ils n'osent entreprendre encore le voyage, c'est qu'ils craignent le mauvais vouloir des chefs riverains du Comoé : ils ont peur d'être pillés, rançonnés. Aussi leurs caravanes ne dépassent-elles pas encore Attakrou. De ce point à Grand Bassam, il faut à peine dix jours en pirogue. Et cependant les traitants noirs vont s'approvisionner aux comptoirs anglais de la Côte d'Or, éloignés de plus de quarante jours de marche à travers la forêt. Ils ne demandent qu'à couper au plus court, en venant à nous. Mais ils redoutent les dangers du voyage. Il faudra leur prouver que ces craintes sont désormais chimériques, que la route est libre, la navigation sûre et qu'à l'ombre du pavillon français la police est faite sur le Comoé. Deux équipes de laptots sénégalais suffiraient à cette besogne toute pacifique. Leur seule présence en imposerait aux maraudeurs.

Nous-mêmes, avec nos deux tirailleurs pour toute force armée,

nous avons commencé à faire cette police. Dans la même journée nous avons pu faire restituer 7 onces d'or, valeur d'une pirogue appartenant au chef de Bettié dont la cargaison avait été pillée, cueillir au passage et conduire à Grand Bassam, à la disposition du résident, deux individus, pirates avérés. Enfin nous faisions mettre en liberté et emmenions avec nous un homme retenu captif dans le village de Yacassé. Tout cela en quelques heures, sans coup férir. Qu'on installe aussi dans les villages de la forêt deux ou trois petits postes pour veiller à l'entretien et surtout à l'amélioration des sentiers. Les chefs eux-mêmes les réclament. Combien nous ont répété : « Envoyez-nous donc des hommes pour nous commander, pour nous dire ce qu'il est bon de faire : nous le ferons ! »

En résumé la tâche est aisée. Elle peut être menée à bien en quelques mois et, qui plus est, à bien peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de demander un centime à la métropole, — avec les seules ressources du budget local. C'est peut-être le seul exemple d'une colonie qui non seulement ne coûte rien, mais qui donne dès aujourd'hui autre chose que des espérances. La France, sur cette Côte d'Ivoire d'un développement de 600 kilomètres, avec des voies de pénétration vers l'intérieur telles que le Comoé, l'Isi, le Bandama, possède peut-être le joyau de l'Afrique occidentale.

Cette conviction suffirait à faire oublier les vicissitudes de la route, les peines endurées. Mais avons-nous seulement souffert?.... Il en est des tribulations du voyage comme de ces cimes escarpées que nous voyons, le soir, rester longtemps lumineuses au-dessus de la plaine noyée d'ombre. Sur l'horizon de nos souvenirs, sur le fond un peu gris de l'existence quotidienne, elles se détacheront toujours nettes. Et, qui sait ? parfois peut-être on se dira : « Ces jours-là seulement j'ai vécu ! »

Les applaudissements éclatent de toutes parts en l'honneur du conférencier, que M. Paul Crepy remercie avec effusion en évoquant le souvenir du capitaine Binger qui, il y a trois ans, se faisait applaudir de même et en pareille circonstance par le public de la Société de Géographie de Lille ; il remet à M. Marcel Monnier une médaille comme celle qui fut remise au capitaine Binger, désireux qu'il est d'associer dans un même témoignage de reconnaissance deux hommes faits pour s'estimer et se comprendre. De nouveaux applaudissements prouvent à M. Crepy qu'il a parlé juste et reflété exactement les sentiments qui nous animent.

La parole est alors donnée au Secrétaire-Général pour la lecture du rapport qui suit :

Mes chers Collègues,

Il est des moments où le Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille maudit le titre, très honorable pourtant, qu'il tient de votre bienveillance ; par exemple, quand après une conférence aussi nourrie et aussi agréable en même temps que celle de M. Marcel Monnier, il est obligé de venir vous fatiguer par la lecture d'un insipide compte rendu qui revient tous les ans à la même époque, pour répéter les mêmes choses, et des choses que vous savez déjà.

Que vous dire en effet, sinon : Notre Société est toujours de plus en plus florissante, elle a partout de précieuses sympathies. Elle trouve chez ses membres le dévouement le plus inaltérable et qui se manifeste sous les formes les plus diverses. Son bon renom s'étend au-delà du département du Nord, et grâce au Congrès, s'étend jusqu'aux bords de la Garonne ! Tout cela, c'est monnaie courante..... Si cependant nous sommes arrivés à ces excellents résultats, si nous parvenons à les maintenir, c'est que nous savons mettre en pratique notre devise : Noblesse oblige.

Prenons en effet successivement chacune des manifestations ordinaires de notre activité, il nous sera facile de voir que partout nous gardons les positions acquises.

Pour les conférences, depuis l'intéressante causerie de notre ami, M. de Guerne qui, l'an dernier à pareille époque, faisait oublier à nos jeunes lauréats l'attente des récompenses en leur parlant de son voyage aux Açores, nous avons eu un véritable régal en écoutant M. Édouard Blanc nous parler de son voyage au travers de l'Afrique centrale. Cette conférence restera dans notre souvenir comme une des plus belles à l'actif de la Société. Le Docteur Delassus est un guide des plus aimables et des plus érudits, il nous a tenus suspendus à ses lèvres quand il nous a conduits...... en imagination, au mont Saint-Michel. Ce succès a inspiré notre excellent Secrétaire-Général adjoint, M. Quarré-Reybourbon, à qui nous devons savoir gré de nous avoir conduits en Sicile pour une excursion à Palerme : Et comme le voyage devenant de plus en plus lointain, la fatigue et les frais restaient toujours les mêmes, c'est-à-dire nuls, nous n'avons pas hésité à suivre le frère Meunier à Jérusalem, en passant par Constantinople : nous n'avons pas eu à nous en repentir. Votre Secrétaire-Général vous a ramenés en France pour vous parler de Rochefort, c'était surtout pour vous montrer ce qu'était un Congrès de géographie et vous inspirer l'envie d'en suivre les séances. Votre empressement à fréquenter celles du Congrès de Lille lui ont prouvé qu'il avait réussi, et il s'en félicite.

Nos amis, les organisateurs d'excursions, trouvaient que les conférenciers en prenaient bien à leur aise et souriaient, non sans un peu de pitié, de ces voyages en chambre. Aussi résolurent-ils d'élaborer un programme des plus attrayants ; et, ce qui est mieux encore, ils l'exécutèrent.

On débute toujours modestement. On ne dépasse point d'abord Escaupont où sous la conduite de MM. Fernaux et Godin on visite les verreries. Avec MM. Derache et Delahodde on va à Lannoy visiter les établissements industriels de MM. Boutemy pour le lin, Parent et Desurmont pour les tapis, Jean Deffrennes pour l'ameublement. Partout l'excursion reçut l'accueil le plus empressé ; et même, chez M. Boutemy, elle se réchauffa d'un vin d'honneur qui précéda une promenade dans un splendide jardin d'hiver ... Ne pas oublier qu'on était au 7 avril. Aussi, craignant un retour offensif de l'hiver, MM. Henri Beaufort et Victor Delahodde organisent

une excursion...... intrà-muros, et sans sortir de Lille on visite la savonnerie Maubert. Ce recueillement précède les longs voyages, car l'appétit vient en mangeant et nos excursionnistes vont bientôt trouver l'Europe trop petite. On parle tout bas d'une excursion à Chicago l'été prochain. Sans pousser encore aussi loin, MM. Van Butsèle et Convain-Minet conduisent leurs compagnons à Constantinople; ils retrouvent là M. Cambon qui se souvint du département du Nord, et facilita à ses anciens administrés la visite de tout ce que renferme de curieux l'antique Byzance. On poussa une pointe jusqu'en terre d'Asie, à Scutari, en face de Constantinople. MM. Houzé et Auguste Crepy font faire à ceux qui les suivent un très charmant voyage au travers du Luxembourg et de la vallée de la Moselle. Le soleil qui, à ce moment, nous boudait à Lille, ne cessa de prodiguer ses rayons les plus caressants aux voyageurs..... parmi lesquels se trouvaient il est vrai des voyageuses. MM. Beaufort et Delahodde se font les chefs d'une excursion en Normandie. Ai-je besoin de dire que cette excursion fut qualifiée de superbe et de sans pareille par un de ceux qui y avaient pris part? Non, n'est-ce pas; le nom des chefs le faisait assez pressentir sans compter qu'au Havre ils devaient rencontrer un guide précieux, M. Loiseau, Secrétaire-Général de la Société de Géographie. Ces Messieurs ont fait de leur guide un ami et nous ont ménagé la bonne fortune de le voir au Congrès de Lille. MM. Godin et d'Halluin ont visité la Hollande, Rotterdam, La Haye, Schweningen, Amsterdam; en fourriers prudents, ils avaient limité leur contingent au chiffre 15, puis ils se laissèrent attendrir : on partit 30, et cependant tout se passa admirablement, tout était organisé, tout était prévu.

Pour ceux que leur grandeur..... ou leur petitesse retient au rivage et qui disposent seulement d'une journée, ils ont trouvé leur providence en MM. d'Halluin et Vaillant qui organisent une excursion aux aciéries d'Isbergues, en M. Fernaux qui les dirige sur Ypres et le mont de Kemmel, et qui, au seuil du mois de novembre, s'adjoint M. d'Halluin pour aller visiter la sucrerie de Cantin. M. Auguste Bonte fit avec une parfaite bonne grâce les honneurs de son importante manufacture et de sa grande exploitation agricole, et les excursionnistes rentrèrent émerveillés. M. Adolphe Meyer s'est fait le guide de la classique visite à la procession de Furnes. J'allais oublier l'excursion à Bouvines dirigée avec tant d'entrain par le lieutenant Mamet. Deux grands breaks portaient les voyageurs qui eurent la bonne fortune d'entendre parler de l'antique bataille par un homme du métier et qui n'eurent garde de négliger la visite des carrières de Lezennes, non plus que de l'ancienne abbaye de Cysoing.

Puis, avec les brumes, sont revenues les conférences. Vous avez entendu M. Haumant, professeur de langue et de littérature russes, vous faire une conférence sur la Russie. Vous avez apprécié ses qualités de spirituel causeur, doublé d'un fin observateur, et vous vous êtes dit, non sans raison, que cela est bien plus agréable que d'entendre parler de la Russie par un Monsieur qui n'y a jamais été... et vous avez eu bien raison.

Un Russe authentique, M. de Bernof, est venu vous raconter son voyage à pied de Moscou à Paris. Le Portugal était négligé dans nos conférences, M. Silvercruys est venu réparer cette lacune inconcevable de la part de géographes si sympathiques au Portugal... et à ses représentants. M. le Docteur Legay s'est fait applaudir en nous parlant de l'asile libre d'aliénés à Gheele, en Campine; M. Tilmant, le savant Directeur de l'École primaire supérieure, nous a fait une communication fort goûtée sur un calendrier géographique de son invention. M. Eugène Delessert, membre du Bureau, nous avait déjà fait une intéressante communication sur des fouilles exécutées en Suisse, à Cheseaux et à Morrens.

Vous me permettrez d'adresser vos remerciements à la Société d'agriculture qui

nous a procuré le plaisir d'entendre l'explorateur Dybowski. Vous avez encore tous présents à la mémoire l'émotion avec laquelle vous avez écouté ces récits d'une simplicité voulue, montrant l'œuvre patiente mais inébranlable de la France en Afrique.

Les sections sœurs ne le cèdent pas à leur aînée ; un public de plus en plus nombreux fréquente avec assiduité les séances de Roubaix et de Tourcoing.

Roubaix a ses conférenciers spéciaux, le capitaine Momnet qui fait une très attrayante relation du voyage qu'il entreprit en Tripolitaine sous déguisement musulman, le R. P. Galley qui conduisit ses auditeurs dans les forêts du Liban ; M. Willems qui raconte son voyage à la Terre de Feu ; M. Colardeau qui a refait pour les Roubaisiens son voyage en Corse, après que le commandant Villebois leur eût parlé du Mexique, M. Chaper, ingénieur des mines, a parlé avec une rare compétence du pays des Boërs, du Transvaal et des mines de diamant de Komberley, sans oublier les gisements aurifères de Johanisburg ; une conférence magistrale de M. Franck Puaux sur la Suède, a précédé celle de M. Faber sur son exploration du pays des Trarsas.

Mais Roubaix se pique de galanterie, le dévoué Président, M. Bossut, s'est adressé à une dame, Mme Couvreur qui, au talent du conférencier a joint les grâces de son sexe en parlant de la Tasmanie. Tourcoing a eu la bonne fortune d'entendre aussi Mme Couvreur. Nous avons été moins heureux.

Toutefois, Roubaix consent à emprunter à Lille ses meilleurs causeurs, par exemple, le docteur Delassus, le frère Meunier, M. Bernof. Et Roubaix précède parfois Lille dans ses bonnes fortunes, car il a entendu avant nous M. Marcel Monnier.

Tourcoing ne demeure pas en arrière.

Les noms de Bernof, de Desfontaines avec l'archipel Polynésien, de Max Douau pour le port de Dunkerque, sont de ceux qu'on apprécie à Lille et prouvent que Tourcoing sait choisir ses conférenciers. Mais voilà que cette vaillante société s'est mise en tête de suivre un cours régulier de géographie, son président a demandé à votre secrétaire-général d'exposer devant le public habituel l'état de la colonisation en France. C'était une lourde tâche pour le Professeur, mais comment refuser quelque chose à M. François Masurel, et voilà comment, quatre fois déjà, le public Tourquenois a fait preuve d'une constance remarquable en ne désertant pas des leçons techniques, presque arides. Un pareil public mérite tous les éloges.

Conférences, excursions ne forment qu'une part de nos travaux ; il reste encore le bulletin.

D'importantes communications y ont été insérées. L'amiral Juin, que la mort devait bientôt après enlever à l'affection de ses nombreux amis, nous a donné son étude sur le port de Rochefort. Notre ami Guillot nous a exposé l'état actuel de la France en Afrique, le capitaine Brosselard nous a communiqué une étude sur la Mellacorée, M. Harry Alis a retracé l'expédition de Crampel, nous avons retrouvé les îles enchantées de la Polynésie de M. Desfontaines ; un civil a écrit une étude sur la frontière de France. Nous devons au colonel Penel une intéressante communication sur la mesure de la base du Mont Cassel. — Je pourrais encore prolonger longtemps cette énumération que je terminerai en rappelant le beau travail de M. Quarré-Reybourbon sur le desséchement des Wateringues et des Moëres.

La Rédaction du bulletin cherche à vous tenir au courant des nouvelles géographiques ; M. Quarré apporte à leur recherche sa patience et sa sagacité de savant, tandis que M. Petit-Leduc, secrétaire-général de la section de Tourcoing, nous apporte le précieux concours d'un publiciste qui s'est spécialisé dans les études

commerciales. C'est à lui que nous sommes en majeure partie redevables des intéressantes nouvelles économiques, fort remarquées dans notre bulletin.

Je m'étais promis de ne rien dire du Congrès ; je veux pourtant accentuer une chose que, par excès de modestie, notre président s'est contenté d'effleurer d'une touche légère, je veux dire le succès qui a été obtenu.

J'ai lu les compte-rendus publiés par les différentes Sociétés qui ont été représentées à notre Congrès. Je dois dire qu'à côté des éloges j'ai trouvé des critiques.

Seulement, ce que critiquait celui-ci, son voisin le trouvait admirable. Un géographe convaincu, écrit : j'ai vu des choses admirables ; mais ces excursions du jeudi, pour intéressantes qu'elles soient, coupent le congrès, et enlèvent une journée à l'étude de communications telles que celles qu'on a entendues, font regretter de n'avoir pu tout entendre.

Un autre géographe écrit au contraire : il y a eu trop de communications, en revanche on doit louer sans réserve ces excursions du jeudi qui nous ont révélé une France que nous soupçonnions sans la connaître, la vraie France du Nord !

De ces dissemblances d'opinions, je tire cette conclusion que notre Congrès a été tout simplement parfait puisqu'il a su satisfaire tout le monde.

Ce que je viens de dire ici, notre président ne pouvait pas le dire ; le Congrès en effet a été son œuvre.

Il a apporté son âme de Lillois à cette œuvre, préface de l'inoubliable centenaire de 1792.

Il a été le général, nous avons été ses lieutenants.

Je voudrais avoir le temps de vous raconter mes inquiétudes personnelles, mes découragements devant certaines défections de la dernière heure, mes colères devant certaines susceptibilités inattendues.

Mais M. Paul Crepy gardait un beau sang-froid, répondait à tout, suffisait à tout. Il a su nous conduire à la victoire.

Et puisque je parlais tout à l'heure du centenaire, dût la modestie de notre président en souffrir, laissez-moi finir par la paraphrase d'un mot célèbre qui clôture dignement notre œuvre exceptionnelle de 1892 :

« Paul Crepy a bien mérité de la Société de Géographie. »

La péroraison de ce rapport est vigoureusement applaudie, preuve que chacun pensait tout bas ce que le Secrétaire-général a dit tout haut. La musique des Amis-Réunis, sous la direction de M. Ph. Delcroix, qui prêtait son gracieux concours à la cérémonie, attaque aussitôt l'air si populaire à Lille des « *St-Sauveurs* ». Il est ici tout à fait de circonstance et on écoute avec émotion l'œuvre de M. Emile Hornez.

Avant de laisser donner lecture du nom des lauréats, le président se lève et déclare que le comité d'études a voulu récompenser le zèle incessant et les nombreux services rendus à la Société par deux hommes dont le dévouement n'a d'égal que la modestie ; en conséquence il remet une médaille d'honneur à M. Quarré-Reybourbon, secrétaire-général adjoint, et à M. Van Hende, bibliothécaire. C'est encore là une pensée heureuse, que chacun approuve hautement. M. Quarré remercie par quelques mots spirituellement tournés et donne ensuite lecture du palmarès :

PALMARÈS DU CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DE 1892.

JEUNES GENS

I. — Enseignement secondaire.

1re SÉRIE.

Sujet : *De Paris à Constantinople*, avec carte.

Prix : Constant, Alfred, École primaire supérieure d'Haubourdin.

2e SÉRIE. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE CLASSIQUE.

Sujet : *Le Sénégal et le Soudan français*, avec carte.

1er Prix. *Médaille de Bronze.* MM.	Versmeersch, Henri, École primaire supérieure d'Haubourdin.		
2e —	Verdier, Georges, Pensionnat St-Pierre, Lille.		
3e —	Monchicourt, Gabriel, École primaire supérieure d'Haubourdin.		
1er Accessit.	Fontaine, François,	id.	id.
2e —	Chenal, Léon,	id.	id.
3e —	Tronquez, Léon, Pensionnat St-Pierre, Lille.		
4e —	Plez, Achille, Lycée de Tourcoing.		

3e SÉRIE. — ENSEIGNEMENT SECONDAIRE MODERNE.

Sujet : *La Péninsule des Balkans, moins la Grèce,* avec carte.

1er Prix. MM.	Devaux, Edgard, École primaire supérieure d'Haubourdin.		
2e —	Nollet, Remi,	id.	id.
3e —	Lechêne, Georges,	id.	id.
1er Accessit.	Kleindienst, Pensionnat St-Pierre, Lille.		
2e —	Bernier, René, Lycée de Tourcoing.		
3e —	Vandenbroucke, Pensionnat St-Pierre, Lille.		
4e —	Garin, Eugène, Pensionnat St-Pierre, Lille.		

II. — Enseignement primaire supérieur.

Série A (Pays hors d'Europe).

Sujet : *L'Hindoustan*, avec carte.

1er Prix. *Médaille de Bronze.*	MM.	Coquelet, Alphonse, École primaire supérieure de Fournes.
2e —		Mormentyn, Louis, École primaire supérieure de Fournes.
3e —		Dathis, Jules, École primaire supérieure d'Haubourdin.
1er Accessit.		Burie, Gustave, id. id.
2e —		Lamblin, Émile, id. id.
3e —		Coustenoble, Léon, École primaire supérieure de Fournes.

Série B (Europe).

Sujet : *Bassin du Danube, physique, politique, économique*, avec carte.

1er Prix.	MM.	Coustenoble, Valentin, École primaire supérieure de Fournes.
2e —		Wavrelle, Gaston, id. id.
3e —		Nys, Achille, Institut Colbert à Tourcoing.
1er Accessit.		Lemaire, Célestin, École primaire supérieure de Fournes.
2e —		Cattelain, Georges, Institut Colbert à Tourcoing.
3e —		Fiévet, Romulus, École primaire supérieure de Fournes.
4e —		Dupuis, Henri, Institut Colbert à Tourcoing.
5e —		Jorion, Paul, Institut Turgot à Roubaix.
6e —		Beauvois, Albert, École primaire supérieure d'Haubourdin.
7e —		Lahousse, Jules, Institut Colbert à Tourcoing.

Série C (France).

Sujet : *Les côtes méditerranéennes*, avec carte.

1er Prix.... *ex-æquo.*	Collette, Eugène, École primaire supérieure d'Haubourdin.
	Chenal, Étienne, — — —
2e Prix.... *ex-æquo.*	Goris, Arthur, — — —
	Dauteuille, Théodule, Institut Turgot à Roubaix
3e Prix.... *ex-æquo.*	Brienne, Jean, École primaire supérieure d'Haubourdin.
	Vasseur, Camille, École primaire supérieure de Fournes.
1er Accessit.	Lacourt, Henri, École primaire supérieure d'Haubourdin.
2e —	Laurent, Jean, — — —
3e —	Derycke, Jean, Institut Turgot à Roubaix.
4e —	Duhem, Victor, École primaire supérieure d'Haubourdin.
5e —	Vasseur, Ovide, Institut Turgot à Roubaix.
6e —	Coquelle, Auguste, Iustitut Turgot à Roubaix.
7e —	Remillet, Jules, École primaire supérieure d'Haubourdin.
8e —	Loridan, Charles, Institut Colbert à Tourcoing.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

1re Série.

Sujet : *Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande*, avec carte.

Accessit : Cattelain, Julien, Institut Colbert à Tourcoing.

2e Série.

Sujet : *La Plaine flamande, de Lille à la mer*, avec Carte.

Prix Léonard Danel.
1er Prix : Reubrez, René, Pensionnat St-Pierre de Lille.
2e — Leclercq, Henri, École de la rue des Cinq-Voies à Tourcoing.
3e — Claeys, Paul, Pensionnat St-Pierre de Lille.
4e — Pezin, Edmond, École de la rue du Flocon à Tourcoing.
5e — Demolon, Albert, Institut Colbert à Tourcoing.
6e — Pollet, Édouard, Pensionnat St-Pierre de Lille.
7e — Delaby, Louis, École de la rue Ternaux à Roubaix.
8e — Gillis, Jules, Institut Colbert à Tourcoing.
9e — Masurel, Edmond, éducation particulière, Tourcoing.

1er Accessit : Gatoux, Paul, École de la rue Ternaux à Roubaix.
2e — Danel, Désiré, Pensionnat St-Pierre de Lille.
3e — Jacob, Georges, École de la rue Ternaux à Roubaix.
4e — Hof, Henri, École primaire annexée à l'École nationale professionnelle d'Armentières.
5e — Leman, Augustin, École de la Croix-Rouge à Tourcoing.
6e — Pamart, Paul, Pensionnat St-Pierre de Lille.
7e — Delattre, Floris, École primaire annexée à l'École nationale professionnelle d'Armentières.

JEUNES FILLES.

I. — Enseignement secondaire.

1re série.

Sujet : *Bassins houillers en France*, avec carte.

Prix : *Médaille Parnot.* Melle Lancien, Eugénie, Collège Fénelon, Lille.

2e série.

Sujet : *Le Massif central*, avec carte.

1er Prix : *Médaille Parnot.* Melle Petit-Wéry, Andrée, Collège Fénelon, Lille.
2e Prix *ex æquo* { Melles Geiger, Louise, Collège Fénelon, Lille,
Picavet, Berthe, id.
1er Accessit : Lemoine, Berthe, École primaire supérieure, Lille.
2e — Guffroy, Marie, id.

II. — Enseignement primaire supérieur.

Série A (Pays hors d'Europe) pas de concurrentes.

Série B (Europe).

Même sujet qu'à la série correspondante des jeunes gens.

1er Prix : *Médaille Parnot.*	Melle	Jean, Émilie,	École Sévigné, Tourcoing.
2e —	Melles	Dandoy, Berthe,	id.
1er Accessit :		Depetitpierre, Marthe,	id.
2e —		Desrousseaux, Marie,	id.

Série C (France).

Même sujet qu'à la série correspondante des jeunes gens.

1er Accessit :	Melles	Bertrand, Marie,	École Sévigné, Tourcoing.
2e —		Choffat, Thérèse,	id.
3e —		Monmarché, Léonie,	id.

III. — Enseignement primaire élémentaire.

1re série.

Même sujet qu'à la série correspondante des jeunes gens.

Accessit : Melle Huart, Jeanne, École de la rue de l'École, à Fives-Lille.

2e série.

Même sujet qu'à la série correspondante des jeunes gens

1er Prix : *Médaille Parnot.*	Melle	Crétin, Berthe, École primaire supérieure de Lille.
2e —	Melles	Vanpèene, Marthe, École primaire supérieure de Lille.
3e —		Turpin, Honorine, École primaire rue de Lille, à Tourcoing.
4e —		Vandenbussche, Lucie, id.
1er Accessit :		Bôle, Anna, École primaire supérieure de Lille.
2e —		Becquart, Céline, École primaire de Mons-en-Barœul.
3e —		Vernette, Julia, École Sévigné, Tourcoing.
4e —		Dandoy, Lucie, id.
5e —		Dillies, Gabrielle, École rue de Lille, à Tourcoing.
6e —		Langenove, Jeanne, École primaire supérieure, Lille.
7e —		Thieffry, Gabrielle. id.

CORRESPONDANCE

DE BALE A ATHENES

Par A. F. D.

Extraits d'une correspondance adressée au Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille.

Jeudi 13 octobre. — A bord du *Peloro,* entre Corfou et Athènes.

Les wagons des railways suisses, surtout ceux de la Compagnie du Saint-Gothard, sont très commodes, à galerie, les premières sont de vrais salons où l'on peut se tenir debout, se promener et s'asseoir sans déranger son voisin. Ce sont des commodités qu'on ne trouve guère en France ! Beaucoup de touristes, des Parisiens criant et gesticulant, des Allemands tranquilles, goûtant les beautés du pays, comme ils écoutent de la bonne musique, silencieusement. — Nous longeons le lac de Zug, puis celui des Quatre-Cantons, on attelle les belles locomotives de montagnes qui nous feront traverser le Gothard jusque Bellinzona, et en route. Des trains entiers de charbon de la Ruhr sont garés pour nous laisser passer, ils vont aussi en Italie. Nous nous élevons par des pentes très raides et à travers des tunnels en tire-bouchon, on jouit ainsi deux et même trois fois du même panorama, à des altitudes différentes. Le train s'arrête à Gœschenen, puis on entre dans le tunnel. Quand on en sort le soleil est plus chaud, c'est le Tessin.

Je suis resté quelques semaines sur le lac Majeur, faisant des excursions au Simplon et jusqu'au pied du mont Rose. J'ai vu Tessin et de la surface le magnifique panorama de la vallée du Pô avec les Alpes d'un côté et les Appennins de l'autre. J'ai vu Milan et son dôme, et enfin, samedi dernier, je prenais l'express à Milan, devant me faire franchir en vingt-quatre heures les 1,000 kilomètres environ qui séparent cette ville de Brindisi.

A 7 heures du matin, nous étions à Ancône, le seul port italien entre Venise et Brindisi. L'Adriatique était bleue ; pas une voile, nous

courons à travers les vignes que nous laissons bientôt pour longer la mer à 10 mètres à peine du bord. La côte est aride, droite ; pas de ports, partant pas de voiles; de temps en temps une barque de pêcheurs non pontée, avec une voile triangulaire jaune ou rouge, et toujours la côte droite, les vignes sont plus à l'intérieur. A Castellamare il y a une procession, une musique discordante, des femmes avec des robes à couleurs vives suivent la madone, des gamins malpropres comme de vrais Napolitains, et là-dessus un soleil radieux. Les oliviers apparaissent, puis bientôt, vers Bari, les palmiers : mais la côte est toujours plate, le train fait sauver quelques troupeaux de buffles, nous longeons toujours la mer. Ne pourrait-on pas appliquer à l'*Adriatique*, le mot de MICHELET sur la Manche : l'Adriatique est illyrienne d'inclination; là-bas des îles, des ports, ici rien. Enfin, voilà Brindisi.

J'étais heureux de pouvoir me reposer ; j'eus du repos à souhait. Le paquebot était plein et j'avais trois jours à attendre !

Brindisi est maintenant une petite ville ou plutôt un gros village de 15,000 habitants. Un seul hôtel : celui d'*Orient*, il y a une grande rue allant de la gare au port, les autres sont des ruelles ; les maisons sont toutes peintes en blanc extérieurement, l'aspect est encore italien, mais on y sent déjà cette indéfinissable odeur, mélange d'huile rance, de fromage et *tutti quanti*, qu'on retrouve partout en Orient.

On exporte le vin et des figues de ce port. Là comme dans le Nord de l'Italie, j'ai entendu les commerçants regretter la rupture des relations avec la France ; outre leurs intérêts, leur caractère et leurs idées les rapprochent de nous, aussi combien de fois n'ai-je pas entendu déplorer la politique de cour que le gouvernement italien suit depuis plusieurs années !

Brindisi dut et doit son importance à l'excellence de son port, le seul vrai port italien sur l'Adriatique après Venise. Il est formé d'un arrière-port où les paquebots de la Peninsular & Oriental Company se mettent à quai, ceci nous donne donc un fond de 15 mètres environ.

L'avant-port est formé par cinq îlots, quatre au Sud de la passe et un au Nord.

Ce dernier est relié maintenant à la terre par une digue. Il commande du reste la passe et est surmonté d'un vieux château-fort construit, paraît-il, par Frédéric Barberousse. Les constructions actuelles datent des XVIe et XVIIe siècles et sont intéressantes à visiter. Dans la cave en dessous de la grosse tour, il y a un puits donnant de l'eau douce ! Autant que j'ai pu en juger, le niveau de cette

eau est supérieur à celui de la mer environnante. Ce fort sert maintenant de lazaret et de station de charbon à la marine italienne ; au sommet se trouve le sémaphore.

Enfin le bateau part, temps splendide, bleu azur en haut, bleu foncé en bas, nous arrivons à Corfou ; c'est un enchantement. Puis nous continuons notre route dans la nuit, à travers les îles Ioniennes ; le lendemain soir nous sommes entre Lerigo, la Cythère des anciens et la terre. Au cap Malia, nous sommes bénis de loin par un vieux pope qui vit dans cet endroit sauvage depuis plus de vingt ans. Ce sont des parages fréquentés, et il a fort à faire s'il bénit tous les bâtiments qui passent. Nous longeons toujours la Grèce. L'aspect ne change pas, des montagnes nues, sans arbres ni verdures ; à part quelques arbustes çà et là, autrement la pierre est à nu.

Enfin, voici le Pirée, une belle rade fermée par deux digues. Sur l'une 15 canons, qu'on prendrait pour des canons porte-amarres, sont alignés Les Grecs ont-ils la prétention de protéger leur fort principal avec une telle artillerie ? J'ai appris depuis que ces 15 pièces étaient destinées à saluer.

Ce ne fut que quelques jours plus tard qu'il fut permis de débarquer, nous devions aller faire quarantaine dans la rade de Salamine. Ce que nous faisons après avoir reçu la visite du service sanitaire, qui jugea prudent de ne pas dépasser la coupée et de nous faire ainsi défiler devant lui, nous, les pestiférés. Notre court arrêt m'avait cependant permis de reconnaître les lieux, de loin. En face le Pirée, derrière Phalère ; l'atmosphère est si pure que tout se distingue parfaitement. Un peu à droite, le mont Hymette, célèbre par son miel aujourd'hui encore ; à gauche, une colline s'élève seule au-dessus de la plaine, des colonnes, des ruines la surmontent, c'est l'Acropole d'Athènes ; là-bas, tout au fond, une très haute montagne, c'est le Pentélique, qui cache derrière lui la plaine de Marathon. Nous partons pour la rade de Salamine. Quel souvenir ces noms-là n'éveillent-ils pas ?

Marathon, Salamine, l'Acropole d'Athènes !

Nous gagnons la rade de Salamine en passant devant les trois nouveaux cuirassés qui font la joie des Grecs. Comme dans l'antiquité, les Grecs discutent et discutent toujours. Leur gouvernement, qui a payé ces trois cuirassés 40 millions, les a assurés pour 27 seulement. Les adversaires du ministère Tricoupis ont dès lors beau jeu pour crier à l'abus et à la concussion.

Nous avons des compagnons d'infortune : des vapeurs français et anglais et un vapeur égyptien qui allume tout à coup ses lampes élec-

triques, et ressemble de loin à une ville en feu. Nous mouillons l'ancre. il fait juste assez clair pour reconnaître la position. Nous sommes au milieu de la rade où Thémistocle vainquit la flotte de Xerxès.

Pendant notre quarantaine, nous eûmes tout le temps de reconnaître Salamine. Le temps était si chaud cependant que vers midi, il fallait se reposer. L'atmosphère est très pure, pas un nuage, dès lors la vue porte très loin, jusqu'à Éleusis. Le lazaret se trouve sur un îlot voisin, nous restons à bord, mais pouvons cependant descendre au lazaret, où il y a un cabaret qui sert à ses clients du mastic. C'est une sorte d'eau-de vie ayant le goût d'anisette. On en boit beaucoup en Orient. Mahomet a défendu aux Musulmans de boire du vin, mais non du mastic, car le grand Prophète ne connaissait ni le mastic ni le cognac. Les Musulmans profitent de la permission. J'ai appris plus tard que le Champagne n'était pas non plus défendu aux Musulmans, toujours pour la même raison. Mahomet ignorait l'existence de notre vin national. Il y avait une chapelle grecque dans l'île, j'y allai, les Orthodoxes qui étaient avec moi firent leurs dévotions à toutes les images de saints, en embrassant le verre qui les recouvrait et en se frottant le nez dessus !

Dans un coin de la chapelle, il y avait le campement d'un pope : un lit de camp et des bouteilles de toutes formes, à côté le pope dans un état rien moins qu'orthodoxe.

Et c'est ainsi que je vis pour la première fois les pires ennemis de notre influence en Orient : les popes et les Russes.

NÉCROLOGIE

Mort de M. ALTAMIRANO. — Les membres de la Société de Géographie qui ont assisté au Congrès de l'année dernière, apprendront avec regret que M. Ignacio Altamirano, ex-vice-président de la République, et depuis trois ans consul général des États-Unis du Mexique à Paris, est décédé, mercredi 15 février, à San-Remo, où il résidait depuis trois mois pour raisons de santé.

M. Altamirano a été une des figures les plus curieuses du Congrès, où il a fait une conférence pittoresque sur le Mexique et témoigné chaudement de son attachement et de celui de ses compatriotes pour la France.

M. Ignacio Altamirano a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de l'indépendance mexicaine.

Né de parents indiens dans la jolie petite ville de Tixtla, aujourd'hui Ciudad Guerrero, il mena, jusqu'à douze ans, la vie libre et sauvage des prairies.

Il a été tour à tour député, procureur général de la Nation, vice-président de la République. Il était, avec Juarez et Ramirez, l'homme le plus populaire de l'Amérique centrale.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

JANVIER.

5 Janvier. — HONGRIE. — Dissolution du Parlement.

— FRANCE. — Le Sénat vote par 203 voix contre 4 l'ensemble du tarif des douanes.

6 Janvier. — DAHOMEY. — On reçoit à Paris des nouvelles inquiétantes du Dahomey au sujet des incursions de Béhanzin.

8 Janvier. — ÉGYPTE. — Obsèques du Khédive Tewfik-Pacha au Caire.

9 Janvier. — FRANCE. — Mort du vice-amiral Peyron, sénateur, ancien ministre de la guerre.

11 Janvier. — SOUDAN FRANÇAIS. — Défaite de Samory à Diamenko par le lieutenant-colonel Humbert.

12 Janvier. — FRANCE. — L'*Officiel* contient un décret du 11 janvier, promulgant le tarif général des douanes.

— MAROC. — Annonce de graves événements au Maroc.

14 Janvier. — ANGLETERRE. — Mort du cardinal Manning, archevêque de Westminster et du duc de Clarence, fils aîné du prince de Galles.

16 Janvier. — ÉGYPTE. — Arrivée du Khédive Abbas-Pacha en Égypte.

19 Janvier. — AUTRICHE. — Le Reichsrath, par 244 voix contre 42, adopte les traités de commerce avec l'Allemagne, la Suisse, la Belgique. — Il approuve aussi le traité de commerce avec l'Italie.

22 Janvier. — HONGRIE. — Ouverture du Nouveau Parlemeut.

23 Janvier. — BELGIQUE. — Incendie du palais d'Aremberg, à Bruxelles.

25 Janvier. — RUSSIE. — Mort du grand-duc Constantin Nicolaiewitch.

26 Janvier. — SOUDAN FRANÇAIS — Occupation de Sanankaro et Kérouane, places d'armes de Samory.

28 Janvier. — ESPAGNE. — Agitation révolutionnaire à Bilbao ; graves désordres.

29 Janvier. — HONGRIE. — Élections législatives ; troubles électoraux : 20 morts et 200 blessés.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

ASIE.

Himalaya. — Les *Proceedings* d'octobre nous apportent quelques détails sur un voyage accompli l'an dernier par MM. White et Hoffmann dans une région inexplorée, au nord-est du massif Hantchindjinga. Partis du monastère de Talung, au sud-est de ce massif, ils découvrirent, à environ 1,000 mètres au-dessus de ce village, une magnifique chute d'eau appelée Tizong-Babza. Plus loin, ils franchirent un col de 4,800 mètres d'altitude, au pied de Yeumtso-Lar, puis descendirent le versant opposé, en vue du glacier de Zemu, qui prend naissance sur le versant oriental du Kantchindjinga. Longeant la rivière Zemu, et traversant le glacier du même nom, ils montèrent ensuite jusqu'à 4,300 mètres de hauteur. M. Hoffmann revint alors sur ses pas, laissant M. White poursuivre sa route vers le nord. Il rentra à Dardjiling, rapportant de son voyage une belle collection de photographies et des documents topographiques intéressants. On peut voir, d'après ses photographies, que la crête du Kantchindjinga serait peut-être accessible par le versant nord-est, dont la pente n'est pas plus forte que celle du Mont-Blanc du côté de Chamonix. M. Hoffmann se proposait de retourner cette année dans la même région.

Indo-Chine. — Le docteur Yersin vient de faire en Annam un voyage qui complète, sur un point spécial, les belles explorations de la mission Pavie. D'après une lettre qu'il adresse à la Société de géographie, il a découvert les premières eaux de Si-Bang-Kane, forte rivière qui rejoint le Mékong à Stung-Treng et que le capitaine Cupet avait longée et traversée à plusieurs reprises en 1891. La région parcourue par M. Yersin est un plateau de 450 mètres d'altitude, sillonné de nombreux cours d'eau, et recouvert d'une immense forêt, qui s'étend du littoral de l'Annam jusqu'au Mékong. Cette forêt est peuplée des espèces animales les plus variées ; on y rencontre des troupes d'éléphants, de rhinocéros, de buffles sauvages ; les tigres, ayant assez de gibier, ne s'attaquent pas à l'homme. Dans certaines régions, la population est assez dense (un village de 100 à 400 habitants tous les 12 à 15 kilomètres) ; dans d'autres, et sur de grands espaces, le pays est absolument désert. M. Yersin rapporte de son voyage la carte du cours complet du Sé-Bang-Kane, de l'origine au confluent. Le manque de temps l'a empêché d'explorer aussi, comme il se l'était proposé, le cours du Don-Naï, branche de la rivière de Saïgon.

AFRIQUE.

Le docteur Crozat. — Une douloureuse nouvelle est parvenue à M. le Sous-Secrétaire d'État des Colonies : la mort du docteur Crozat, notre brave et dévoué compagnon de voyage. Rien ne faisait prévoir ce triste événement ; il est d'autant plus douloureux pour nous et pour ses nombreux amis. Lorsque, le 11 juin dernier, Crozat nous quittait, à Kong, pour tâcher de sauver les documents du regretté capitaine Ménard, nous étions, mes compagnons et moi, pleins de confiance sur l'issue de son voyage ; le docteur jouissait d'une bonne santé et jamais il ne nous serait venu la pensée que la maladie pût le terrasser.

D'autre part, le souverain de Kong lui avait, sur notre demande, délivré d'excellentes lettres de recommandation lui permettant de gagner, sans incidents fâcheux, les États de Tiéba ; une fois là-bas, c'était la fin de son voyage. Ce souverain, chez lequel le docteur Crozat a résidé pendant plusieurs mois, le tenait particulièrement en affection : il lui en avait donné des preuves à plusieurs reprises. Par une triste coïncidence, c'est à cet ami qu'a incombé la pénible tâche d'annoncer la mort de notre compatriote. D'après Tiéba, le docteur serait mort de maladie à Tengréla ; son personnel composé de deux tirailleurs et de quelques porteurs, est arrivé avec ses bagages chez Tiéba qui les a recueillis en attendant qu'on les rapatriât.

Personne mieux que moi, ne peut apprécier la perte que nous cause la mort du docteur Crozat. Brave et circonspect, connaissant les indigènes à fond, il était homme à se tirer avec honneur des situations les plus difficiles ; il l'avait du reste prouvé au cours du voyage qu'il effectua en 1890, au Mossi, dans des circonstances particulièrement difficiles. Très versé dans les questions ethnographiques et linguistiques, familiarisé avec la flore et la faune du Soudan, il était à même de rendre encore de grands services. Il lui était réservé une belle place, tant parmi les plus vaillants explorateurs que parmi ses camarades du corps de santé de la marine.

La science perd en lui un dévoué collaborateur, et la France, un pionnier qui se dépensait pour elle sans calculer.

Tous ceux qui l'ont approché ont pu apprécier combien ses sentiments étaient élevés et combien les qualités du cœur dominaient chez lui.

Capitaine Binger.

Guinée Française. — *Mission Basset.* — Le 5 décembre 1891, s'embarquait sur le Stamboul, à destination du Grand-Bassam, en même temps que le capitaine Binger, le Dr Basset, ancien maire de Saint-Ouen.

« Arrivé à Grand-Bassam, dit M. Basset, j'ai remonté le Comoë jusqu'à Bettié, localité dont le roi, Bénie Kouamé, est dévoué à la France. Bettié est un grand marché où viennent s'approvisionner les populations de Bondoukou, région pauvre, où ne règne point la luxuriante végétation forestière qui s'étend du littoral à Bettié. Après un long séjour à Bettié, je revins à Grand-Bassam en redescendant le Comoë.

» L'esclavage fleurit dans le Grand-Bassam. Cet état comporte si peu de tristesse pour ceux qui le subissent, que le terme le plus employé par un esclave pour désigner son maître est celui de père ; le propriétaire d'esclaves les nomme ses enfants. Le nombre des esclaves augmente dans l'intérieur. Ils y sont importés du Mossi et du Kong. La plupart proviennent de razzias. Ils sont livrés en bloc aux traitants musulmans, presque tous marabouts, en échange de barils de poudre, de gin et de tabac. Les esclaves mangent avec leur maître, partagent sa case, portent des

vêtements semblables aux siens et reçoivent un léger salaire. La condition de serviteur ne se traduit donc pour eux que par le fait d'être arrachés à leur pays.

» Il n'y a ni commerce ni industrie à Grand-Bassam ; les droits de douane empêchent l'introduction des marchandises françaises. Seules, les marchandises de la traite sont assurées d'un débit : poudre, tabac, gin et quelques pièces d'indienne de Manchester et de Liverpool. Mais il n'en est pas de même de l'agriculture et de la culture forestière qui pourraient être poussées dans cette terre presque vierge, d'une fertilité extraordinaire, et où on récolterait l'huile de palme, le mil, l'acajou, le caoutchouc, etc.

Mission Marchand-Manet. — Les capitaines d'infanterie de marine Marchand et Manet, sont chargés d'explorer la rivière Cavalley qui constitue la limite entre la république de Libéria et nos établissements de la côte de l'Ivoire. Le capitaine Marchand a déjà exploré, en 1891-1892, le cours supérieur de la rivière Cavalley, lorsque, partant de Sikasso, il avait été à la rencontre de Ménard ; le Cavalley sort de hauts massifs qui séparent la région du littoral de la région des affluents du Niger ; on espère en remontant le cours supérieur du Cavalley, qui est navigable, retrouver un affluent du Niger et mettre en communication la vallée du Niger avec le littoral. Des chaloupes en tôle faciliteront l'exploration.

Le lieutenant *Braulot*, compagnon de Binger, va reprendre l'exploration des cours d'eaux de la Guinée.

Explorateurs morts en Afrique de 1884 à 1892. — M. Henri Duveyrier avait autrefois dressé, pour la Société de géographie de Paris, une carte de « l'Afrique nécrologique ». De 1800 à 1874, il n'a pas relevé moins de 160 explorateurs morts d'épuisement, dévorés par les bêtes féroces, massacrés par leurs guides ou par les indigènes. M. L. Lanier, dans son livre sur l'Afrique (p. 31), a complété la liste de M. Duveyrier pour la période 1874-1884 et a compté 56 nouvelles victimes. Les lecteurs de la *Revue Française* ont, depuis cette date, lu les détails les plus complets sur les explorateurs disparus en Afrique ; nous avons tenu à compléter ce martyrologe et nous inscrivons 158 noms pour ces neuf dernières années seulement, dont 68 Français.

C'est donc à 374 victimes que l'on peut estimer ce que l'Afrique inconnue a coûté au monde civilisé durant ce siècle. Et nous ne parlons ici que des explorateurs isolés, de ceux qui ont tenté la conquête pacifique du continent noir, laissant aux annales militaires à enregistrer la masse de soldats tombés dans les nombreuses expéditions tentées par les puissances européennes.

Bassin du Nil et Éthiopie.

Juan Maria Schuver, Hollandais. Entreprit en juin 1883 le voyage de Khartoum vers le Bahr-el-Gasal : fut assassiné à Djur-Gattas, par les Denka (août 1883).

Gustave Bianchi, Italien. En 1879, il avait délivré Cecchi, prisonnier en Abyssinie ; en 1883, il y fit partie de la mission envoyée au roi Jean d'Abyssinie pour lui offrir les présents du roi Humbert; il fut bien reçu par Jean, à Debra-Tador, mais au retour, il fut assassiné près d'Assab, dans le pays Dancalo, en novembre 1884, avec ses compagnons italiens *Diana* et *Monari*.

Lazzaro Panajotti, Grec. Tué à quatre jours de Harras, dans le Dallaimeli, alors qu'il était en route pour Zeila (1884).

Ibrahim-Tewfik-bey, Égyptien. Massacré en février 1884, avec la garnison égyptienne de Sinkat (Soudan oriental), en défendant cette ville contre Osman-Digma.

Gordon-Pacha (Georges-Charles), Anglais. Né en 1833, il étouffa l'insurrection

des Taï-pings en Chine, en 1866, puis entra en 1873 au service de l'Égypte; après de nombreuses expéditions dans le Haut-Nil, il fut chargé en 1884 de réprimer la révolte de Madhi; arrivé à Khartoum, il y fut assiégé et tué (janvier 1885).

Hansal, Autrichien. Né en 1823, il avait en 1853, exploré le Haut-Nil en 1861, exploré l'Abyssinie; nommé consul d'Autriche à Khartoum, il y périt lors de la prise de cette ville par le Mahdi (janvier 1885).

Giuseppe Marziocchi, Italien. Capitaine-commissaire à Assab, mort du typhus en 1885.

Léon Barral, Français. Après s'être consacré pendant plusieurs années au développement de la colonie d'Obock, il quittait Tadjoura avec une caravane en janvier 1886; il fut assassiné quarante jours plus tard, sur la route d'Ankober.

Paul Soleillet, Français. Né en 1842, pénétra en 1873-1874 dans l'oasis d'In-Salah, explora le Choa en 1881, et parcourut depuis la côte Somali; il mourut à Aden, d'une affection contractée en Afrique, en 1886.

Porro (comte Gian Pietro), Italien. Envoyé au Harraz par la Société milanaise d'exploration commerciale, il partit de Zeilah le 26 mars 1886 et fut assassiné par ordre de l'émir du Harraz, près de Gildezza (avril 1886) avec ses compagnons de voyage: *le comte Cocastelli, G.-B. Licata, V. Romagnoli, G. Zanini, P. Bianchi, G. Gottardi, G. Blandino.*

Lieutenant-colonel *Cristoforis*, Italien. Envoyé à Saati, il fut tué à Dogali (25 janvier 1887), dans un combat où ses troupes furent anéanties par les Abyssins.

Lupton-pacha, Égyptien. Était fonctionnaire égyptien lorsqu'éclata, en 1882, la révolte de Mahdi; fut fait prisonnier en 1885 et mourut à Khartoum, le 1er juillet 1888.

R. Père Ambroise, de Serrières, et frère *Étienne*, d'Étode, Français. Missionnaires capucins, massacrés entre Zeilah et Harraz, en 1889, par les Gallas.

Arthur Rimbaud, Français. Explora le Harrar (1881) et le Choa (1886 et 1891); blessé, il fut transporté à Aden où il mourut en octobre 1891, âgé de 37 ans.

Joseph Deloncle, Dr *Aubry* et *L. A. Brémond*, Français. Morts du choléra à Djibouti (juillet 1892).

Sahara.

Lieutenant *Marcel Palat*, français. Parti de Géryville le 1er octobre 1885, pour Tombouctou, il fut assassiné par ses guides, à deux jours d'In-Salah, près de Samourat (mars 1886).

Moore, anglais. Directeur du comptoir du cap Juby (côte saharienne), assassiné à son poste, en 1888.

Camille Douls, français. Il fit une première exploration sur la côte saharienne en 1887 (Oued Droa et Sous). Dans sa seconde mission, parti pour le sud du Maroc, il fut assassiné près d'Akabli (Sahara) en 1889.

Sénégal. — Niger. — Guinée.

Dr *Buttner*, allemand. Mort en 1885, en explorant le pays de Bouny (Afrique occidentale).

Dr *G. Nachtigal*, allemand, né en 1834, chargé en 1868 de porter les dons du roi de Prusse au sultan de Bornou. Il quitta Tripoli en 1869 et entrait à Kouka en 1870; il rentra en Europe par l'Ouadaï, le Kordofan et l'Egypte, en 1874. En 1884, il prit une part active à la fondation des premières colonies allemandes: Cameroun, Togo, Angra-Pequena; il revenait en Europe, lorsqu'il mourut de la fièvre, en mer, à la hauteur du cap Palmas (21 avril 1885).

Robert Flegel, russe, né en 1855. Explora le Cameroun, le Niger, la Benoué, l'Adamaoua (1875 à 1882) ; entré au service de la Société coloniale africaine allemande, il mourut à Brass, sur le Niger, le 11 septembre 1886.

Capitaine *Oberdorf*, français. Il se disposait à chercher une route praticable pour rejoindre le Sénégal aux Rivières du Sud, lorsqu'il succomba à la fièvre bilieuse, à Tombé dans le Kouka-Dougou (9 janvier 1888).

Lieutenant de vaisseau *Davoust*, français, commandant la flottille du Niger, mort à Kita, en rentrant en France (janvier 1889).

Dr *Wolf*, allemand. Parti de la côte du Togo allemand, il alla jusqu'à Nikki, capitale du Borgou, où il mourut le 26 juin 1889.

Marcel-Treich-Laplène, français. Résident de France à Grand-Bassam, il alla à Kou, à la rencontre du capitaine Binger et revint avec lui à la côte (1889) ; il mourut épuisé par le climat, âgé de 27 ans, à Assinie, en 1890.

Capitaine *Oudard*, français, tué le 27 mars 1890, à Dogba, par les Dahoméens.

Poisat, français. Mécanicien, attaché à la mission Mizon, mourut de fatigue à Assaba (Niger) le 18 janvier 1891.

Léon de Carrion, français. Tué près de Bissao (Guinée portugaise) par les indigènes, le 2 mars 1891.

Papillon et *A. Voituret*, français. Agissant au nom de la Société d'études de l'Ouest africain, ils débarquèrent à Grand-Bassam en février 1891, et furent assassinés par les indigènes près de Tiassalé (sur le Lahou), en mars 1891.

De Gravenreuth (baron de), allemand. Chargé d'une mission au Cameroun, il fut tué par les indigènes devant Buea, en 1891.

Abel Jeandet, français. Mort à Rufisque (Sénégal), le 22 mars 1891, des suites des blessures reçues des indigènes.

Orsat (sous-lieutenant), français. Tué à Kokoura par les Sofas de Samory, (8 avril 1891). (Campagne Archinard).

Paul Quiquerez (lieutenant), français. Ayant entrepris, avec le lieutenant de Segonzac, l'exploration du Lahou, il mourut sur la rivière de San Pedro, le 22 mai 1891 ; il avait 27 ans.

Forichon, français. Administrateur de Sedhiou (Casamance), massacré dans cette ville par des indigènes, le 22 mai 1891.

Lieutenant *Vigy*, français. Parti de Ségou à la rencontre du capitaine Ménard, il mourut de fièvre hématurique sur le Bani, le 22 octobre 1891.

Sous-lieutenant *Mazeraud*, français, tué au combat de Diamenko, le 11 janvier 1892, dans la campagne dirigée contre Samory.

Lieutenant *Belleville*, français, tué près de Kankan (janvier 1892). Campagne contre Samory.

Capitaine *Ménard*, français. Parti du Grand-Bassam, il remonta le Comoé, puis passa à Kong, Sakhala et Kani ; il fut massacré à Séguéla, le 4 février 1892, par les sofas de Samory, il avait 32 ans.

Lieutenant *Bietrix*, français. Commandant de poste de Kérouane (Soudan), il fut tué par les sofas de Samory, 27 avril 1892.

Sous-lieutenant *Badaire*, français, tué au combat de Dogba, le 19 septembre 1892. Campagne du Dahomey.

Commandant *Faurax*, français, mort à Porto-Novo, le 20 septembre 1892, des suites des blessures reçues au combat de Dogba (Dahomey).

Capitaine *Bellamy*, français, tué au combat de Poguessa, le 4 octobre 1892. Campagne du Dahomey.

Lieutenant *Amelot*, français, tué au combat de Poguessa (Dahomey), le 4 octobre 1892.

Lieutenant *Bosano*, français, mort à Porto-Novo, le 8 octobre 1892, des suites des blessures reçues au combat de Poguessa (Dahomey).

Lieutenant *Doué*, français. Tué au combat de Poguessa (Dahomey), le 4 octobre 1892.

Capitaine *Marmet*, français. Tué au combat d'Akpa (Dahomey), le 14 obtobre 1892.

Lieutenants *Ludovic*, *Toulouse* et *Alfred Michel*, français. Tués au combat de Koto (Dahomey), le 26 octobre 1892.

Lieutenant *Mercier*, français. Tué devant Kana (Dahomey), le 8 novembre 1892.

Capitaine *Bérard*, français. Mort des fièvres au Dahomey (novembre 1892).

Lieutenants *Gelas, Menou, Valabrègue*, capitaine *Crémieu-Foa*. français. Morts des suites de leurs blessures, au Dahomey, en 1892.

Lieutenant *Huillard*, français Tué à Souba, au Sud de Ségou (Soudan), par les révoltés peulhs, en avril 1892.

Dr *Crozat*, français. Après avoir accompagné le capitaine Quiquandon chez Tiéba, roi de Kénédougou, en 1890-91, il voyagea en Mossi ; en 1892, il fit partie de la deuxième mission Binger ; il la quitta pour rejoindre Sikasso, capitale de Tiéba ; il mourut de maladie à la fin de 1892, à Tengrela.

Congo.

Amelot (Louis) belge. Entra au service de l'association internationale africaine en 1881, il avait pris part aux explorations du Haut-Congo ; en 1884 il résolut de traverser l'Afrique, mais il succomba à une attaque de fièvre, aux environs de Riangoué (décembre 1884).

Capitaine *Hanssens*, belge. Explorateur du Haut-Congo et du Niari, mourut de fièvre hématurique, à Viri, le 28 décembre 1884.

Edward Spencer Burns, belge. Il commandait la station de Manyanga sur le Stanley-Pool, lorsqu'il mourut de fièvre intermittente (mars 1885).

Franz Muller et *Mayer*, allemands. Membres de l'expédition Wissmann, qui explora le Sankourou, le Kassaï et le Kouango, affluents du Congo ; moururent en route en 1885.

Rigail de Lastours, français. Attaché pendant trois ans à la mission de Brazza ; il commanda divers postes sur l'Ogooué et mourut à 28 ans, de fièvre hématurique (1885).

Marquis de *Buonfanti*, italien, naturalisé américain. Explora la Tripolitaine, le lac Tchad, le Niger, le Dahomey ; parti pour le Congo en 1884, il mourut au service de l'Association internationale africaine, au Kouilou, en 1885.

Casman, belge. Parti au Congo en 1883, il était chef de la station de l'Equateur lorsqu'il mourut (1885).

Guiral, français. Chargé d'une mission scientifique au Congo français, il mourut au Gabon, au retour (25 novembre 1885)

Antoine Laneyrie, français. Chef du poste de Brazzaville ; mort d'hépatite en ce lieu le 31 janvier 1887.

Capitaine *Pleigneur*, français. Se noya le 28 juillet 1887, à Kitabi, sur le Niari (Congo français).

Lieutenant de vaisseau *Félix*, français. Chargé d'une mission au Congo français, il succomba quelques jours après son départ de N'Djoli (Ogooué) (1887).

Charles Warlomont (lieutenant), belge. Etait en route pour Stanley-Falls, lorsqu'il mourut de fièvre hématurique à Léopoldville (3 février 1888).

Liévin Vandevelde (capitaine), belge. Au service de l'Association internationale

africaine depuis 1881 ; explora le Kouilou et le Congo et mourut d'une congestion, à Bonca, le 12 février 1888.

Major *Battelot*, anglais. Commandant l'arrière-garde de l'expédition Stanley, fut tué par un de ses porteurs près de Yambouya, sur l'Arouhouimi (juin 1888).

Jameson, anglais. Second de l'arrière-garde de Stanley ; mourut de fièvre à la station de Bangalos (17 août 1888).

Emile Weissemburger, français. Compagnon du capitaine Trivier, fut assassiné par ordre du chef de Penza (Grands lacs), en septembre 1889.

Maurice Musy, français. Fut assassiné au moment où il venait d'être nommé chef du poste de Bangui (sur l'Oubanghi), en 1890.

Orsi, français. Sous-chef de la caravane de la mission Crampel, mourut de dysenterie à Dioukona-Mossoua, en janvier 1891.

Paul Crampel, français. Après avoir exploré une première fois le Congo français en 1887-89, il partit de Bangui en décembre 1890 dans la direction du lac Tchad; il fut assassiné par les Arabes à El Kouti, en mai 1891.

Lauzière, français. Ingénieur, adjoint à la mission Crampel, mort de la fièvre, à M'Poko, au nord de l'Oubanghi, le 9 mars 1891.

Biscarrat, français. Membre de la mission Crampel, asssiné à M'Poko, le 25 mai 1891.

De Rechter, belge. Adjoint de l'expédition Van Gèle, mourut sur le bas Oubanghi, le 19 mai 1891.

Paul Dolisie, français. Membre des missions Fourneau, mourut à Brazzaville, en 1891.

G. Von Montfort, belge. Adjoint de l'expédition Vankerckoven, mourut dans le Haut-Congo en 1891.

Capitaine *Coquilhat*, belge. Vice-gouverneur de l'Etat du Congo, mort à Boma, en 1891.

Commandant *Delporte*, belge. Chargé d'une mission topographique avec M. Gillis, il mourut au retour, à Manyanga, sur le Congo, en 1891.

Husson, français. Commandant du vapeur *Ballay*, il seconda la mission Gaillard ; il se noya dans l'Oubanghi, en 1891.

Thiriet, français. Membre de la mission Fourneau, fut tué par les N'Zaroué, le 11 mai 1891, sur la haute Sanga.

Bigrel, français. Membre de la Mission Dybowski, mort des fièvres à Loango, en 1891.

Lieutenant *Hakansson*, belge. Membre de l'expédition Delcommune au Katanga, tué par les indigènes du Congo, en août 1891.

Maurice Busson, français, se noya dans l'Ogooué, en se rendant à N'djolé, sa résidence, le 16 août 1891.

Lieutenant *Bodson*, anglais. Membre de l'expédition Stairs, fut tué près de Bunkeia par les gens de Msiri, en décembre 1891.

Capitaine *Stairs*, anglais. Fit partie de l'expédition Stanley (1887-89) ; envoyé par l'Etat du Congo au Katanga, il partit de Bagamoyo (1er juin 1891), passa à Tabora, traversa le Tanganika et arriva à Bunkeia où il eut à lutter contre le roi Msiri ; au retour il mourut de fièvre à Chindé, sur le Zambèze, le 8 juin 1892 ; il avait 30 ans.

Lieutenant comte d'*Ursel*, belge. Commandant de Loulouabourg, y mourut, en 1892.

Walther, français. Secrétaire de M. de Brazza, mort de fièvre pernicieuse à Brazzaville, en 1892.

Blot, français. Membre de la mission de Brazza sur la Sangha ; mourut de fièvre hématurique près de Djambala, en 1892

Vrithof, belge. Adjoint de l'expédition Jacques au Tanganika ; fut tué par les Arabes sur la Lukuga, le 5 avril 1892.

Rousseau, belge. Agent des finances de l'État du Congo, tué par les indigènes de Mayonbé, en 1892.

De Poumayrac, français. Explore l'Oubanghi en 1890-1891 ; nommé chef d'un poste sur le Kotto (Oubanghi), il y fut assassiné et mangé par les indigènes Boulous, le 17 mai 1892.

François Noblesse, belge. Membre de la mission Hodister, et *Michiels* (belge), agent de l'État du Congo, tués à Riba-Riba par les Arabes (mai 1892), sur le Lomami.

Julien Pierret, belge, membre de la mission Hodister, tué par les Arabes à Lomo (17 mai 1892), sur le Lomami.

Jouret et Mussche, belges. Morts de maladie à Kibongé et à Yango, et *Chaumont*, belge, mort des suites d'un naufrage, à Lomo, sur le Lomami (mission Hodister), (mai 1892).

Arthur Hodister, né en 1847, Dr *Margery*, *Goedseels* et *Desmedt*, belges, agents de la Cie du Katanga, assassinés près de Riba-Riba par les Arabes et mangés, le 15 mai 1892.

Sous-lieutenant *Liégeois*, belge. Assassiné par les indigènes, le 15 août 1892, en face du village de Tamada, sur l'Ouellé.

Charles Lejeune, belge, agent de la Société du Haut-Congo. Mort à Matadi, le 11 novembre 1892.

Laval, français. Tué près du poste de Comba, le 18 novembre 1892.

Afrique Orientale.

Dr *Kayser*, Dr *Pogge* et lieutenant *Schulze*, allemands. Envoyés par la Société d'exploration de l'Afrique, ils périrent dans la région des Grands Lacs, en 1884.

Dr *Boehm*, allemand. Parti de Zanzibar avec le Dr Reichard, il quitta Mpala (Tanganika) le 1er septembre 1883, et atteignit le Louapoula ; il fut massacré près du lac Lohemba, près de Katapena (27 mars 1884).

Dr *Hannington*, anglais. Nommé 1er évêque anglican du diocèse de l'Afrique équatoriale d'Est, il partit de Monbas, mais fut fait prisonnier et mis à mort par le roi de l'Ouganda, en décembre 1885, avec un grand nombre de missionnaires et de serviteurs.

Giesecke, allemand. Marchand d'ivoire, assassiné à Tabora par les Arabes (1886).

Dr *Jühlke* et lieutenant *Günther*, allemands. Représentants de la Société allemande de l'Afrique orientale, ils furent massacrés par les Somalis à Kismajou (décembre 1886).

Père *Giraud*, français. Membre de la Société des Missions d'Alger, se noya dans le Victoria-Nyanza (avril 1887).

R. P. *Lourdel* (d'Arras), français. Séjourna douze ans en Afrique centrale et devint supérieur des missions catholiques de l'Ouganda, mourut le 12 mai 1890 à Roudaga, sur le lac Victoria.

Mackay, anglais. Membre de la Church Missionnary Society, mourut sur l'Ouganda en 1890.

Künzel, allemand. Fut massacré, ainsi que ses huit compagnons, par ordre du Sultan de Wittu (Est africain), en 1890.

Mgr *Bridoux*, français. Vicaire apostolique du Tanganika depuis 1889 ; mort au Zanzibar en 1891.

De Zelewski, *de Zitzewitz*, *Pirch*, Dr *Buschow* et cinq sous-officiers, allemands.

Chargés de rétablir l'ordre dans la région des Oua-Heke (Est africain allemand). Ils furent tués par les indigènes près de Ou-Heba, près de la rivière de Rueha, le 17 août 1891.

Père *Schynse*, allemand. Né en 1837, il alla au Congo en 1885 et dans l'Est africain en 1889; en 1890 il explora le lac Victoria; il mourut de pneumonie à Boukumbi, sur ce lac, le 18 novembre 1891.

Krenzler (capitaine), allemand. Dirigea une expédition contre les Ouadigos révoltés (Est africain), puis mourut de fièvre pernicieuse, en 1892.

Hochstetter, ingénieur allemand, chargé d'une expédition au lac Victoria par la Société anti-esclavagiste de Coblentz; mourut à la côte, en 1892.

Fischer (baron de), allemand. Explora la région comprise entre la côte et le lac Victoria, et mourut à Niegati, sur ce lac, en 1892.

Sergent *Hoffmann*, allemand. Mort en commandant le poste de Mouenza (Afrique orientale allemande), en 1892.

De Bulow, allemand. Chef d'une expédition au Kilimandjaro, il fut massacré à *Wolfrüm* et une partie de son escorte à Moshi (10 juin 1892).

Lieutenant *Bruening*, allemand. Tué par les Ouahéhès, à Kondoa, en octobre 1892.

Madagascar.

F. Suberbic, français. Mourut à Marovoay (Madagascar) de maladie locale, en 1891.

Henri Douliot, français. Chargé d'une mission à Madagascar, il mourut à Nossi-Bé de fièvre bilieuse, en 1892.

Afrique australe et Angola.

D. Veth, hollandais, né en 1850. Organisait une expédition pour pénétrer dans l'Afrique centrale, lorsqu'il mourut des suites du climat, au campement qu'il avait établi sur les bords de la rivière Kala-Kango, entre Banguela et Houmpata (19 mai 1885).

Dr J. A. C. *Lüderitz*, allemand. Fondateur de la colonie allemande d'Angra-Pequena, en 1884; fut assassiné par les Namaquas, en décembre 1886, près du fleuve Orange.

Simeao d'Oliveira, portugais. Parti de Mozambique avec 7 marins et 17 soldats pour explorer la rivière Tijungo, il fut égorgé par les Arabes, avec ses compagnons, sauf un (1887).

Costa, portugais. Négociant, assassiné par les Licungs, près de Zumbo (Zambèze), en 1889.

Silva Porto, portugais. Traverse l'Afrique de Benguela à la Rovouma (1853-1856), puis réside dans l'Angola; n'ayant pas réussi à réprimer une révolte à Bihé, il se tua (1890).

Valambin, portugais. Tué par les Makololos, en 1891.

Enseigne *Barba Menezes et Carlos Rapozo*, portugais. Membres de l'expédition Continho au lac Nyassa; furent tués par une explosion de poudre entre Quilimone et Majemba, en 1891.

Mme *Coillard*, anglaise. Femme d'un missionnaire protestant, avait exploré avec lui l'Afrique australe. Morte des fièvres dans la région du Zambèze, en 1891.

Capitaine *Gouveia* (D. S.), portugais. Explorateur de Mozambique, fut assassiné par les indigènes, en 1892.

Capitaine *Maguire*, anglais. Fut tué à la tète d'une expédition au Nyassa, en 1892.

Paul Barbé.

AMÉRIQUE.

Guatemala. — M. Karl-Sapper rend compte, dans le N° 10 des *Mittheilungen* de Petermann, du voyage qu'il a fait, en octobre 1890, au lac d'Yzabol, ou Golfo Dulu, près de la côte orientale du Guatemala. Il y est arrivé par l'Est, en passant par Panzós, et en longeant la rive méridionale du Rio Polochic, à travers une vaste forêt vierge, coupée çà et là de clairières, où vivent dispersés un petit nombre d'Indiens. Le lac d'Yzabol mesure environ 50 kilomètres de longueur sur 19 de largeur. La petite ville d'Yzabol, qui s'élève sur sa rive méridionale et lui donne son nom, est sans vie et sans commerce ; trois fois par semaine seulement un petit vapeur la met en communication avec Livingston, à l'embouchure de Rio Dulu, émissaire du lac. Les rives de la lagune se prêteraient bien aux cultures tropicales et à l'élève du bétail. Mais le climat de toute la région est trop insalubre pour qu'on puisse lui prédire un grand développement. D'après M. Sapper, elle était beaucoup plus peuplée avant la conquête qu'aujourd'hui. Mais les habitants doivent avoir fui à la première nouvelle de l'arrivée des envahisseurs, de sorte que, lorsque Cortès visita la région, il n'y trouva qu'une faible population.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La consommation de la laine en France. — M. Grangeorge, dans son rapport, évalue, pour l'année 1891, à 961.118.000 kilogrammes les quantités de laines mises à la disposition de l'industrie par le commerce du monde entier.

En ce qui concerne la France, la production de laine en 1891 est évaluée à 49 millions de kilogrammes et l'importation à 188,473.000 kilogrammes. Par contre, l'exportation s'est élevée à 19.182.000 kilogrammes.

Le tableau suivant donne la quantité totale de laine à l'état brut mise en vente sur le marché français en 1891 :

Laines d'importation restées en France..........kil.	169.291.000
Laines de peaux importées..........	19.184.000
Toisons des moutons importés vivants..........	1.457.000
Tonte française chiffre de 1890 appliqué à 1891..........	4.000.000
Total général pour 1891..........	238.932.800

Dans l'approvisionnement total de nos filatures de laines la France entre seulement pour le cinquième, tandis que l'Australie et la Plata figurent pour près des trois quarts.

En résumé, on peut estimer, en chiffres ronds, à 240 millions de kilogrammes la quantité de laine à l'état brut qui a été mise en œuvre, en 1891, par les manufactures françaises.

EUROPE.

Le commerce en Angleterre en 1892. — Les statistiques provisoires sur l'exercice 1892 qui viennent de paraître donnent, comparativement à 1891, les résultats suivants : les importations de 20 millions de liv. st. Comparativement à 1890, la situation est meilleure pour ce qui regarde les importations, mais désastreuse en ce qui concerne les exportations, comme le montre le tableau comparatif ci-dessous :

	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.
1892	liv. st. 423.000.000	liv. st. 227.800.000
1891	» 434.869.195	» 247.235.150
1890	» 420.188.776	» 263.530.585

L'importation des draps en Turquie. — L'importation des draps de qualité inférieure et à bas prix augmente chaque année, le bon marché étant la condition principale. Dans cette catégorie, la Belgique rivalise avec la France par ses imitations à bon marché des nouveautés françaises. Les draps allemands perdent du terrain. Sur l'importation totale, environ 60 % viennent d'Angleterre, 8 % de la France, 12 % de Belgique, 10 % d'Allemagne et 10 % d'Autriche.

Richesses minières de la Russie. — D'un très intéressant rapport de M. Boyard, consul de France à Varsovie, nous extrayons les renseignements suivants :

« Les principales richesses minières de la Russie sont le charbon, le fer et le sel qui s'y rencontrent en quantités presque inépuisables mais dont l'industrie est encore éloignée de tirer parti comme elle le ferait dans l'Europe occidentale. Les gisements ferrugineux les plus importants sont situés dans la partie septentrionale de l'empire, dans le bassin de la Karna, dans celui du Don, les minerais que l'on retire du fonds des marais de la Volkywe se reforment au bout d'un certain temps. L'étendue des terrains houillers de la Pologne et du bassin de Douetz paraît beaucoup plus considérable que celle des houillères de tout autre pays d'Europe ; néanmoins, c'est à peine si l'industrie nationale en tire la troisième partie de la houille extraite annuellement en Grande Bretagne ; un grand nombre de fabriques demandent encore à l'importation étrangère le combustible qui leur est nécessaire. Il en est de même pour le sel, et malgré ses immenses ressources, la Russie importe encore de Wielizka une partie du sel nécessaire à sa consommation ».

Il y a pourtant des progrès accomplis surtout dans les douze années qui viennent de s'écouler. Il est curieux de les signaler.

Charbons.

Les gisements les plus importants sont situés dans le bassin du Don, dans celui de Dombrowa (Pologne), dans le gouvernement de Moscou, dans la région de l'Oural.

Les progrès rapides de l'exploitation sont surtout frappants en Pologne où l'on ne comptait en 1870 que huit mines avec une production de 13.803.000 pouds s'élevant à 66.250.000 pouds en 1879 et à 156.700.000 pouds en 1891. Les mines en exploitation sont actuellement de 31. La vente des gisements appartenant à l'État, le développement de l'industrie manufacturière, l'achèvement du réseau polonais par l'ouverture des lignes d'Irangrod-Dombrowa, Terespol-Lodzelu, — et enfin l'établissement en 1882 et le renforcement en 1884 et 1887 des droits d'entrée sur le charbon antérieurement admis en franchise sont les principales causes auxquelles il y a lieu d'attribuer ce progrès.

Le mode d'exploitation généralement adopté est le système sylésien dont la défectuosité est depuis longtemps reconnue. En effet, les vides laissés par l'extraction de la houille ne sont pas remplis et l'on ne prévient l'éboulement des couches de terre supérieures qu'au moyen de piliers de charbon qui entrainent des pertes évaluées de 30 à 50 %. Ce procédé qui ne présente d'autres avantages que le bon marché occasionne en outre des accidents fréquents, des inondations et des incendies...

La Société française des houillères de Dombrowa a seule inauguré un mode d'exploitation beaucoup plus rationnel et qui consiste à combler les vides laissés par l'extraction du charbon, au moyen du sable et du grès qu'elle se procure dans les limites de sa concession et qui sont superposés aux couches de charbon.

Dans un travail de date récente, un ingénieur estime à environ deux milliards de tonnes la quantité de charbon des mines polonaises non encore exploitées. Le produit est de bonne qualité. Il peut être employé avec les mêmes avantages pour le chauffage des appartements, des chaudières et l'usage des fabriques.

Fer.

De tous les métaux le fer est celui dont l'exploitation est la plus active et le développement le plus rapide. Les centres de production sont au nombre de neuf et les mines les plus importantes sont situées dans l'Oural, puis viennent les mines de la Russie centrale de la région de Moscou et celles de Pologne où le minerai de fer forme une zone de 65 kilomètres aux environs de Kiéla ainsi que dans le gouvernement de Rudow. Il y a lieu enfin de signaler le minerai lacustre recueilli comme le sable ou le limon des ports au moyen de la drague. Les grains et les disques de fer carbonaté se reforment peu à peu et après un certain nombre d'années les usines entreprennent un nouveau dragage.

On peut juger des progrès accomplis par ce fait que la production du fer qui, en 1880 était de 27.375.000 pouds a été en 1891 de 58.215.000 pouds.

Les usines de l'Oural se trouvent par suite de leur situation dans un état d'infériorité notable comparativement aux autres centres de production reliés par des voies ferrées aux marchés de l'intérieur. Leurs produits ne peuvent être expédiés que par les voies fluviales... les transports sont peu coûteux, il est vrai, mais entraînent des pertes de temps considérables. En outre la suspension de la navigation pendant

cinq ou six mois d'hiver immobilisent les capitaux affectés à l'exploitation tandis que les autres centres de production moins éloignés des marchés et reliés entre eux par des voies ferrées peuvent écouler leurs produits pendant l'année entière.

Les principaux débouchés de l'Oural sont la foire Nijni Nowogorod et les provinces baignées par le Volga.

La consommation à Pétersbourg est alimentée par les fers de l'Oural et l'importation étrangère, à Moscou et Odessa le fer vient de la Pologne ; à Varsovie, à côté du fer indigène, il y en a aussi d'importation.

Les fers de provenance étrangère sont importés d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique.

Cuivre.

Il y a du cuivre en Pologne, mais il demeure inexploité. Les anciennes mines de cuivre, situées aux environs de Kiéla sont abandonnées. Les centres de production sont actuellement l'Oural et le Caucase qui fournissent une production annuelle de 400.000 pouds. L'importation atteint un chiffre à peu près égal.

Manganèse.

L'exploitation de ce métal qui s'exporte presque exclusivement en France est en progrès. La production qui était de 615.000 pouds en 1884 atteint 10.467.000 en 1890. Il est vrai qu'elle retombe à 6.778.000 pour 1891.

Plomb.

Il est fourni exclusivement par le Caucase et l'exploitation est en recul si on en juge par ce fait que la production qui, en 1880, était de 70 millions de pouds est retombée à 51 millions pour 1890.

Zinc.

Il se trouve exclusivement en Pologne. Les douze gisements situés dans les gouvernements de Kiéla et de Piotrkow ont produit, en 1891, 2.716.000 pouds de minerai dont on a extrait 226.000 pouds de zinc. Ces couches de minerai ont une épaisseur de 16 à 17 mètres, mais ce minerai est pauvre et d'un faible rendement. Les usines au nombre de quatre, sont établies à Bendzin et appartiennent au gouvernement.

Étain.

La seule usine produisant l'étain est située à Wyberg en Finlande. Sa production annuelle ne dépasse pas 800 pouds d'étain pur.

Mercure.

Cette exploitation est en progrès. Dans la dernière période décennale la production s'est élevée de 10.000 à 20.000 pouds, l'importation a pris fin et la Russié est déjà à même d'exporter une certaine quantité de ce métal. Les gouvernements de Koursk et de Kharkow sont les centres d'exploitation.

Or.

Les mines d'or sont situées en Sibérie ainsi que dans l'Oural, sur le versant asiatique de cette chaîne. La production annuelle varie entre 2.000 et 2.500 pouds.

Platine.

Le platine ne se trouve que dans l'Oural, aux environs de Perm, mais les mines s'épuisent et la production est tombée de 300 pouds en 1887 à 170 pouds en 1890.

Argent.

La production de l'argent tend également à diminuer par suite de l'abandon des anciennes mines du Royaume de Pologne. Les plus grands gisements d'argent ou de plomb argentifère sont situés dans l'Oural, le Caucase, ainsi qu'en Russie d'Asie, dans les vallées de l'Altaï de Nerczyusk et de la Transbaïkalie. La production qui était de 918 pouds en 1887 est tombée à 840 pour 1890.

Marbre.

On trouve dans certaines régions, en Finlande et Pologne notamment, des carrières de granit, de porphyre et de marbre, mais ces richesses naturelles ne sont exploitées qu'exceptionnellement dans les localités où les roches extraites peuvent être transportées par bateaux.

Sel.

Depuis la suppression du droit d'assise en 1880, la production du sel accuse un développement d'autant plus rapide qu'elle coïnde avec la mise en exploitation des immenses gisements de sel gemme d'Ékatérinotlaw et du bassin du Don, jusqu'à cette époque, le prix du sel et les frais de transport étaient tels que toute la région septentrionale de l'Empire et la Pologne s'approvisionnaient exclusivement au dehors ; les salines de Crimée ne pouvant subvenir qu'aux besoins des provisions des provinces du sud et du centre. Actuellement, la production s'est élevée de 50 millions à 80 millions de pouds. Le sel du Don dont la provenance annuelle s'élève à plus de 20 millions de pouds a complètement évincé des marchés polonais le sel de provenance étrangère.

Indépendamment des besoins considérables de l'alimentation et de l'agriculture, le sel russe trouve un emploi considérable dans la fabrication de la soude et la salaison des poissons. Cependant la Russie a pu fournir à l'exportation un excédent de production de 453.000 pouds en 1891.

ASIE.

Mines de houille au Tonkin. — Chose triste à dire, ce sont les Anglais qui ont eu confiance dans l'avenir du Tonkin, ce sont eux qui ont mis en valeur les charbonnages que dédaigna l'épargne française pour aller se lancer dans de funestes aventures exotiques.

Sans les Anglais, Hongay ne serait peut-être pas exploité à l'heure qu'il est et Kébao n'existerait peut-être pas.

La *Revue scientifique* parle en ces termes des charbonnages du Tonkin :

« La concession de Hongay a été accordée à M. Bavier-Chauffour en mai 1887. La Société d'exploitation constituée seulement en février 1889 a été presque exclu i-vement alimentée par des capitaux de Hong-Kong ».

A Nagotna, on commence à exploiter des couches très riches. Il a été reconnu plus de quinze couches, formant deux faisceaux séparés par un intervalle stérile de 250 mètres.

Mais c'est à Haton que se trouve la plus prodigieuse mine de charbon connue au Tonkin. « On y a, dès les premières recherches, trouvé une couche de charbon de 40 mètres d'épaisseur et à 25 mètres au-dessous de la première couche, une seconde de 11 mètres... Le recouvrement de cette énorme masse de charbon se compose de terrains peu consistants pouvant presque partout s'attaquer à la pelle et à la pioche et ayant une épaisseur moyenne de 17 mètres... le prix de revient de la tonne sur les chantiers mêmes de Haton ne peut atteindre 3 fr. 60 ».

Une concession a été faite en 1888 à M. Jean Dupuis dans l'île de Kébao. La Société d'exploitation a été constituée au capital de 2 millions et demi. Les travaux entrepris, tout en permettant une production de 100 tonnes par jour, ne sont encore que des travaux de traçage pour l'exploitation future.

Le commerce d'échange des Indes. — Le dernier et très complet rapport de M. J.-E. O'Conor sur le commerce de l'Inde anglaise n'est pas satisfaisant au point de vue de la Fédération impériale. L'exportation indienne s'est développée mais ce n'est pas avec l'Angleterre, ni même avec ses principales colonies ou dépendances. La France, l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, la Perse, le Japon, la Russie et la Turquie d'Asie, ainsi que l'Amérique du Sud ont augmenté en 1891 leur importation de produits de l'Inde, tandis que le Royaume-Uni a vu les siennes diminuer.

Les importations de Belgique ont crû rapidement d'année en année, pour passer de 304,643 r. en 1887-1888 à 1 million 324,027 r. l'année dernière, le fer et l'acier représentent environ la moitié des envois de ce pays. Le reste se compose de teintures tirées du goudron, de houille, de verre, et de verrerie, de quincaillerie et de coutellerie. Les exportations pour la Belgique, qui se sont aussi accrues, consistent principalement en blé et en graines, le coton a diminué. En ce qui concerne la France, un grand développement s'est produit aussi bien pour les exportations que pour les importations.

Les vêtements et les soieries constituent 50 % des importations de France ; elle exporte du blé, des graines oléagineuses, du café, du coton et du jute. Les importations d'Allemagne n'ont pas été aussi fortes que l'année précédente ; mais le développement du commerce indo-germain est encore plus remarquable que l'indo-belge.

En 1887-88, les importations et les exportations réunies de l'Allemagne dans l'Inde ne dépassaient pas une valeur de 194,492 r. Elles se sont élevées, l'année dernière, à 1,524,969 r. Les principales exportations allemandes dans l'Inde sont le sucre et le sel, et le succès de ce dernier article est surtout attribué à l'action de l' « English Salt Union ». En dehors de ces produits, aucun autre offre d'importance spéciale, mais le commerce allemand est très varié dans son ensemble.

On citera les vêtements, les cotonnades, teintes et imprimées notamment, les teintures tirées du goudron de houille, la verrerie, la quincaillerie et la coutellerie, la bière et les esprits, les allumettes, le fer et l'acier, le papier et les lainages, ce dernier article est le plus important. Le commerce allemand des lainages s'est élevé de moins de 60,000 à 293.000 r. Voilà un fait dont devront prendre note ceux qui poussent à une nouvelle limitation des heures de travail dans nos fabriques de tissus, Bradford et Huddersfield pourraient-ils conserver leur suprématie sur les

marchés neutres en présence d'une concurrence comme celle de l'Allemagne, si l'on y réduisait encore les heures de travail ?

Nous ne voulons pas dire que les fabricants de lainage du Yorkshire envoient moins de marchandises dans l'Inde. Nous ne croyons pas que ce soit le cas, mais ils ne font pas les progrès qu'accomplit le commerce allemand des lainages. La quantité des lainages anglais envoyés dans l'Inde a légèrement augmenté, mais leur valeur a diminué ; notre commerce de transit a perdu 20,000 liv. sur ces articles et la balance en faveur de l'Allemagne est de 270,000 r. Les statistiques font ressortir que nous baissons les prix ou que nous expédions une qualité inférieure de lainages pour pouvoir lutter avec les articles allemands. Il serait difficile d'imaginer un moment plus favorable pour réduire les heures de travail.

On doit, en outre, tenir compte, en ce qui touche cette branche de commerce, que les derniers rapports sur l'industrie lainière dans l'Inde signalent l'existence de cinq manufactures, employant 2,582 personnes qui produisent les genres communs.

Cette industrie est encore sans importance, mais elle est susceptible d'une grande expansion.

Le commerce d'échange du Japon. — Les États-Unis d'Amérique tiennent la première place dans le commerce extérieur du Japon avec un chiffre qui représente plus du quart du commerce total. La soie et le thé constituent les éléments essentiels de ce trafic. La proximité relative de cette contrée et les moyens de communication rapides, plus nombreux tous les jours, avec le Japon, leur assurent même à l'importation un avantage sur les autres pays, et ne peuvent que contribuer à augmenter leurs relations commerciales avec l'Empire du Soleil Levant.

La Grande-Bretagne est tombée du premier au deuxieme rang, continuant à vendre au Japon quatre fois plus de produits qu'elle ne lui achète : toutefois elle perd un terrain considérable et il faut s'attendre à lui en voir perdre encore à mesure que les nouvelles industries locales, notamment celles du coton, prendront une plus grande importance.

La France vient ensuite avec ses achats de soie et ses ventes de mousselines.

Hong-Kong, qui est plutôt un grand entrepôt de la Chine, du Tonkin, de tous les pays indo-chinois et des Indes qu'une place de consommation achète au Japon à peu près la moitié plus qu'il ne lui vend.

La Chine, au contraire, importe ici plus qu'elle ne reçoit ; il en est de même pour les Indes, la Corse, l'Allemagne, la Russie, la Suisse, la Belgique et les Iles Philippines.

Le Canada et les autres possessions anglaises d'Amérique achètent au Japon, sans, pour ainsi dire, y faire aucune vente importante ; l'Australie a une exportation triple de son importation.

L'Italie achète aussi six à sept fois plus qu'elle ne vend.

Les chiffres des autres pays sont de trop peu d'importance pour mériter des remarques spéciales.

En résumé, l'Inde et l'Allemagne ont vu diminuer d'une quantité considérable le chiffre de leurs affaires avec le Japon, tandis qu'au contraire les États-Unis, la France et Hong-Kong ont profité d'une augmentation importante. (Extrait d'un rapport de M. A. Klobnlowski, consul de France à Yokohama).

État indépendant du Congo. — *Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie.* — Cette Compagnie, fondée le 27 décembre 1886, a tenu son assemblée générale le 19 décembre 1892, à Bruxelles, sous la présidence de M. Jules Urban, son président. M. Thys a lu un rapport d'après lequel les capitaux de la Compagnie sont engagés en grande partie dans les Sociétés filiales suivantes :

1° La *Compagnie des Magasins généraux* (en voie d'organisation) ;

2° La *Société du Haut-Congo*, qui a réalisé, en 1891, un bénéfice de 326,344 fr. 50;

3° La *Compagnie des produits du Congo*, qui possède 1800 têtes de bétail dans l'île de Matéba, une huilerie, etc. ; en 1891, son bénéfice a été de 53,877 fr. 95 ;

4° La *Compagnie du chemin de fer du Congo*, qui vient d'enrôler 600 travailleurs chinois pour achever les travaux ; la voie est posée jusqu'au kilom. 19, les terrassements sont terminés jusqu'au kilom. 35 et entamés jusqu'au kilom. 42 ;

5° La *Compagnie du Katanga*, à laquelle l'État libre a concédé des territoires par la convention du 12 mars 1890, a organisé les expéditions Stairs, A. Delcommune et Bia, dont les deux dernières sont encore en route ;

6° Le *Syndicat commercial de Katanga*, qui a organisé la mission A. Hodister, dont on connaît la fin malheureuse.

Enfin la compagnie du caoutchouc, que les Belges voulaient créer, n'a pu se constituer, par suite de la tension des rapports entre la Compagnie pour le commerce et l'industrie et l'État du Congo.

Le conflit entre l'État et la Compagnie, déjà apaisé par une réglementation plus libérale du commerce du caoutchouc, vient d'être définitivement terminé. D'après le nouvel arrangement « la Société du Haut Congo conservera dans tous ses établissements actuels, sauf dans ceux de la Mongalla, où elle renonce au commerce du caoutchouc, le droit de commercer librement de l'ivoire et du caoutchouc. En ce qui concerne Bangasso, Yakoma, Banzyville et deux établissements à créer dans le bassin de l'Itimbiri, des arrangements particuliers sont intervenus entre l'État et la Société.

AMÉRIQUE.

Les ports mexicains. — Pendant l'exercice 1889-90, il est entré dans les ports mexicains, 867 navires à vapeur étrangers jaugeant 1.293.631 tonnes et 62 navires à voile jaugeant 147.208 tonnes.

Au point de vue de la navigation à vapeur, les ports mexicains doivent être rangés dans l'ordre suivant. Vera-Cruz (241 navires), Progreso (183), Todos Santos (131), Mazatlan (63), Tampico (44), Acapulco (40), etc. Le port de Tampico est appelé à prendre une importance plus considérable dans l'avenir.

Au point de vue de la navigation à voile, le premier port mexicain est Progreso (192 navires). Viennent ensuite : Carmen (102), Vera-Cruz (160), Coatzacoalcos (49), Tampico (45), Tuxpam (33), Campêche (23).

Voici quelle est la part prise dans ce mouvement pour les nations qui entretiennent des relations commerciales avec le Mexique.

Pour la navigation à vapeur :

Nations	Nombre de navires	Tonnage
—	—	—
États-Unis	470	590.484
Angleterre	152	200.588
Espagne	139	350.628
Allemagne	43	71.174
France	27	52.980

Pour la navigation à voile :

Nations	Nombre de navires	Tonnage
—	—	—
États-Unis	230	46.584
Norvège	82	44.811
Angleterre	55	22.116
Allemagne	54	22.763
Espagne	38	4.977
Danemark	21	6 443
Suède	16	5.146
France	15	4.466

Le mouvement maritime entre la France et le Mexique s'est fait presque exclusivement par les ports du Havre et de Saint-Nazaire.

L'Industrie textile au Mexique. — Suivant une correspondance de M. le Ministre de France à Mexico, on vient d'inaugurer, près d'Orizaba dans l'État de Vera-Cruz, un vaste établissement industriel très intéressant, tant pour le Mexique que pour la France. C'est celui de la filature de coton dite de « Rio Blanco, » installée sur une très grande échelle et pourvue des machines les plus perfectionnées, laquelle a été fondée presque exclusivement par des capitaux français. En effet sur un capital total de quatre millions de piastres, ou environ seize millions de francs, six cent mille piastres seulement, ou environ deux millions quatre cent mille francs, ont été fournis par un actionnaire étranger ; tout le reste provient de l'épargne française, et fait digne de remarque, de l'épargne française réalisée au Mexique même.

Ainsi se trouve contredit, dans ce cas du moins, le reproche quelquefois adressé aux Français établis à l'étranger, de ne songer qu'à y réaliser de rapides fortunes, pour faire table rase de leurs établissements, et retourner vivre inoccupés dans leur pays. Ce sont les principales maisons françaises, s'occupant, à Mexico, du commerce de tissus, qui se sont associées pour constituer la compagnie dite « Compagnie Industrielle d'Orizaba », à laquelle est due la fondation de la filature de « Rio Blanco », située à quelques kilomètres seulement de la ville qui vient d'être nommée L'abondance des cours d'eau montagneux se déversant dans cette région et fournissant une force hydraulique qui permet d'économiser le combustible très dispendieux au Mexique, est la raison qui a déterminé son choix pour le nouvel établissement industriel.

Cette force peut être portée pour lui, à un total de 1.100 chevaux.

Le nombre des métiers actuellement en action est de 886 ; il en reste à monter

324, simple et double largeur, ce qui portera le total à 1,190; le personnel ouvrier, au complet, sera de 3,000 individus.

En outre, la fabrique possède dans des localités voisines, deux dépendances comprenant 700 métiers environ et employant 2,000 ouvriers, où l'on ne fait que les *tissus*, sans blanchiment ni impression.

Les maisons de Mexico auxquelles j'ai fait allusion tout à l'heure, appartiennent toutes à des Français bien connus ici, originaires d'un arrondissement des Basses-Alpes, qui, depuis plus d'un demi-siècle, se sont fait une spécialité commerciale avec le Mexique et une seconde patrie de ce pays, où le surnom de « Barcelonnettes », qui les désigne, est entièrement passé aujourd'hui dans le langage courant. On ne peut que louer l'intelligence et la persévérance de ces montagnards de notre pays, qui sont parvenus, à force de travail, à supplanter aujourd'hui, à peu près complètement les Allemands, dans le commerce des tissus sur la place de Mexico. Il y a lieu, dans la circonstance présente, de leur mesurer d'autant moins les éloges, que la concurrence de la nouvelle fabrique s'adressera très peu à la production nationale, mais plus particulièrement aux tissus expédiés par Manchester.

OCÉANIE.

Nouvelle-Guinée. — Le dernier rapport de M. Mac-Gregor, gouverneur de la Guinée-Britannique, dont il a été question dans notre précédent numéro, contient une première statistique de la colonie. Le nombre des indigènes est évalué à 35,000; il y a 272 immigrés recensés, dont 115 Anglais, 4 Allemands, 2 Italiens, 20 Français, 2 Américains, 9 Chinois et 120 Malais et Polynésiens.

D'après le même rapport, le commerce augmenterait rapidement dans la petite colonie, de même que la production de l'or.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.



BIBLIOGRAPHIE

S. A. le Prince Roland Bonaparte a fait don à notre bibliothèque de son ouvrage : **Une excursion en Corse.**

La dédicace est un hommage de son amour filial : « A la mémoire de mon Père Prince Pierre-Napoléon Bonaparte, si justement nommé par nos compatriotes le Prince Corse ».

Ce n'est pas une étude sur la Corse, dit l'auteur dans son avant-propos, mais « le récit de voyage d'un amateur passionné des grands spectacles de la Nature, heureux de se retrouver dans son pays d'origine, au milieu de ses compatriotes ». Cette appréciation est trop modeste, car non seulement les descriptions de pays, croquis de mœurs, détails biographiques, souvenirs historiques sont présentés avec cet art, devenu rare, d'exciter la curiosité du lecteur jusqu'à la fin du volume, mais en outre celui-ci renferme des exposés sur la constitution géologique de la Corse, des preuves qu'elle fut autrefois recouverte de glaciers et des aperçus savants sur l'anthropologie et l'ethnologie des habitants de l'île ; le caractère et les mœurs du peuple y sont représentés avec une sagacité et un esprit d'observation remarquables ; ce livre est une œuvre d'érudit, qui fourmille d'anecdotes recueillies pendant les trente-trois jours que dura le voyage de l'Auteur en 1887.

En traversant Ajaccio, berceau de sa famille, le Prince manifeste son émotion toute communicative. Il quitte cette ville pour faire l'ascension du Monte-d'Oro, montagne de 2400^{m} environ de haut, située presque au centre de l'île, et, — arrivé au sommet, il traduit en termes heureux les sensations et l'espèce de béatitude qu'ont éprouvées tous ceux qui ont escaladé les glaciers des Alpes ou les pics des Pyrénées ; on s'y sent transporté par la pensée : « après quelques instants de repos, dit-il, nous regardons le spectacle merveilleux qui s'offre à nous..... assis tranquillement sur notre banc de pierre, reposé et jouissant pleinement de la nature grandiose ; l'esprit, bercé par le murmure du vent subtil et léger des hauteurs, s'envole dans l'espace oubliant les misères de la terre, les pensées semblent tout autres, c'est une seconde vie ; on domine la création.... » Et de là, apercevant à l'Orient l'île d'Elbe, il évoque le souvenir du grand Empereur et de l'épopée Napoléonienne !

Du Monte-d'Oro, il gagne Bastia par Corte, revient par Calvi, Lozzipeo et Cargèsé à Ajaccio et se dirige vers le sud de l'île en visitant Sartène, Ste-Lucie-de-Tallano, Bonifacio et Porto-Vecchio. Partout il est accueilli avec cordialité, souvent avec enthousiasme par ses compatriotes dont l'hospitalité est légendaire ; dans divers endroits on tire des coups de fusil en son honneur, car en Corse, il n'y a pas de réjouissance si la poudre ne parle pas ; certains lieux lui fournissent l'occasion de donner la note vibrante de son patriotisme et de celui des Corses.

Passant à Bocognano, patrie des Bellacoscia, il établit la curieuse généalogie de ces célèbres bandits et cite des actes d'une hardiesse fabuleuse qu'ils accomplirent.

Plus loin, il explique l'origine et les causes de la « Vendetta» qui, pendant plusieurs siècles, transforma la Corse en un véritable enfer et qui fait encore des victimes de nos jours, « car on ne se débarrasse pas en quelques années d'habitudes séculaires que l'hérédité a profondément gravées dans les cerveaux ». — A Morosaglia, c'est là que naquit, en 1726, Pascal Paoli, le libérateur de la Corse alors asservie aux Génois. — Bastelica, elle, a vu naître Sampiero « le héros Corse du XVI[e] siècle, dont la grande figure, comme un météore surgissant tout à coup dans les ténèbres, se lève, s'éclipse, reparaît et s'efface dans un nuage sanglant »

En résumé, dans ce livre écrit avec amour, les tableaux pittoresques de la nature, les récits, les observations des mœurs et des puissantes passions des Corses revivent avec le charme captivant des choses vues et donne à cette œuvre une intensité de vie qui excite l'intérêt au plus haut degré. Et l'exégèse de ce charme et de cet intérêt se trouve dans la conclusion : « Si nous aimons la Corse, dit le Prince, » ce n'est pas seulement parce qu'elle fut le berceau de la famille Bonaparte, c'est » aussi parce que, pendant les siècles où une lourde tyrannie pesait sur le monde, » ses enfants luttaient déjà pour l'indépendance et que ses sublimes montagnes, » ardent foyer de patriotisme, leur inspirèrent toujours ce sentiment sacré qui gît » au fond de notre cœur, — l'amour de la Liberté ».

Des appendices complètent l'ouvrage : le premier contient l'itinéraire et l'horaire du voyage, indiquant les distances parcourues à pied, en voiture, en bateau et en chemin de fer, ainsi que la durée des trajets par ces divers modes de locomotion; le second donne la nomenclature des 221 photographies prises en Corse durant l'excursion; quant au troisième, c'est une véritable monographie bibliographique de la Corse dont les renseignements ont été puisés aux meilleures sources. Le Prince l'intitule : Liste de quelques ouvrages relatifs à la Corse et ajoute que cette liste n'a en aucune façon la prétention d'être complète. Pourtant elle commence à Hérodote (484-406 av. J.-C.), mentionne parmi les auteurs anciens : Diodore, Tite-Live, Strabon et autres et parmi les œuvres des auteurs modernes et contemporains, celles des poètes, orateurs, jurisconsultes, chroniqueurs, historiens, voyageurs, géographes, annalistes, anecdotiers, naturalistes, agronomes, romanciers, biographes, économistes, géologues et autres écrivains ou savants qui se sont occupés de la Corse. Ils y sont classés dans l'ordre chronologique, de même qu'y sont relatés les lois, décrets, adresses, proclamations, etc.; de telle sorte qu'en parcourant ce travail on suit en abrégé l'histoire de ce vaillant peuple Corse.

D'artistiques héliogravures illustrent cet ouvrage qui, sortant des presses de Georges Chamerot, se distingue par la perfection de l'exécution typographique. Ce livre n'a été imprimé que pour l'Auteur et n'entrera pas dans le commerce ; c'est dire la valeur du don fait par le Prince Roland Bonaparte ; la Société de Géographie de Lille lui en est reconnaissante.

A cet envoi le Prince avait joint le tirage à part de deux articles parus dans l'*Événement* et dans le *Figaro* sur la Démocratie suisse et sur les Assemblées démocratiques en Suisse, dans lesquels le lecteur trouvera des renseignements inédits, curieux et intéressants.

Lille Imp. L. Danel.

PLAN DE DOUGGA.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

DE TUNIS A DOUGGA (1)

Par le Docteur CARTON,
Médecin-Major du 19me Chasseurs à cheval,
Correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France,
Chargé d'une mission archéologique en Tunisie,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

Lorsque dans la blanche Tunis le soleil près de son déclin fait étinceler les anneaux d'argent et les voiles éclatants des Juives aux yeux avivés par le koheul, quand le musulman drapé dans ses vêtements aux teintes passées vous croise d'un air nonchalant, certes, il est doux d'arpenter lentement la longue avenue de la marine. Le sourire de la Française et les yeux noirs de l'Italienne n'en ont d'ailleurs, comparés à ces étranges beautés orientales, que plus de charmes. Quand on a coutume de rêver sur les plages de Maxula ou de La Goulette, là où le flot vient sur le sable nacré si galamment franger de sa légère et blanche écume les talons ou les babouches roses des jolies Tunisiennes, on a, je le comprends, quelque peine à quitter ces bords charmants pour des rivages plus ou moins lointains, plus ou moins inconnus où l'on court grand risque de ne pas rencontrer d'aussi attrayants spectacles.

Et cependant, j'ose vous convier, ô Tunisiens, à quitter quelques heures bien courtes, je m'empresse de le dire, et le mouvement des boulevards et la paisible causerie sur la terrasse des cafés, à laisser l'ombre si reposante aux yeux et les parfums épandus sous les voûtes des Souks aux mille boutiques. Nous irions dans une contrée, des plus silencieuses et des plus sauvages parfois, mais aussi des plus pitto-

(1) J'ai écrit ces lignes au moment de quitter un pays que, durant six années, j'ai parcouru en tous sens. Puissent-elles rappeler les bonnes promenades faites en leur compagnie, aux amis qui sont venus visiter le chantier de Dougga.

resques de la Régence. Et, comme à l'entrée d'un hammam, où le silence succède aux cris et aux chants de la rue, où une demi clarté jetée sur les draperies et les colonnes bariolées remplace l'éblouissement des murs blanchis, nous passerions du mouvement au repos, de l'animation à la solitude, du présent affairé à la contemplation du passé silencieux.

L'antique Carthage, promenade favorite de tous ceux qui, peu amoureux des voyages, songent cependant à la destinée de la vieille Afrique, n'offre guère aux yeux qui cherchent les traces d'une grande cité, que des vestiges malheureusement trop effacés. Si l'imagination, en évoquant le souvenir des luttes gigantesques qui se sont passées sur son sol ne vient à l'aide de la vue, on est fort tenté, souvent, d'oublier ces mélancoliques souvenirs pour admirer la mer bleue, avec ses navires à l'ancre, et le reflet de la grande montagne qui se mire dans le golfe auprès des blanches villas de La Goulette.

Où je veux vous conduire, une civilisation plus jeune n'a pas ou n'a presque pas bouleversé les monuments de la vieille civilisation romaine. Si l'histoire y attache des souvenirs moins illustres que dans la capitale punique, la majesté de ces livres de pierre, que l'on appelle des monuments, ne manquera pas d'évoquer en vous la souvenance d'une époque grande et par les hommes et par leurs œuvres.

Et d'ailleurs, cette excursion n'aura pas le seul charme d'un passé revécu. Les ruines que nous admirerons s'élèvent dans des sites pittoresques, et l'Italie qui n'a peut-être de restes antiques ni plus beaux ni mieux placés n'offre pas aux visiteurs ces pâtres, ces Arabes en haillons majestueux, errants au milieu des ronces qui cachent à demi les monuments écroulés. Le voyageur surpris par de telles apparitions, peut croire parfois qu'il a devant lui un citoyen de la vieille Afrique, sorti de sa tombe pour pleurer sur la splendeur disparue de sa patrie.

En outre, les vallons verdoyants, les bosquets aux sources gazouillantes et le sinueux Khalled hérissé de ses vieux tamaris qui en automne prennent des teintes si bizarres, suffiraient, à eux seuls, pour séduire un peintre et le retenir longtemps.

Le chasseur lui-même trouvera ici son compte, et, s'il n'abat point un des nombreux sangliers qui labourent la brousse de la plaine, il verra se lever ou bondir devant lui des légions de perdreaux et de lièvres.

Intéressante, peu éloignée, d'un accès facile, cette région, si elle était plus connue, serait très visitée et tout bon Tunisien (j'entends par là non seulement les fils du sol, mais tous ceux qui ont appris à aimer

ce beau pays) qui la connaîtrait voudrait faire partager son enthousiasme pour elle, aux compatriotes si nombreux qui visitent la Régence.

Il est donc entendu que ce voyage vous agrée et ne vous effraye point. Il ne sera d'ailleurs pas long, car ce n'est ni dans l'extrême sud, dans les arides régions où les ksour montrent le dos grisâtre et mamelonné de leurs voûtes, où les Troglodytes fuient sous terre l'ardeur du soleil, ce n'est pas non plus dans les paradisiaques régions du Djerid, où le palmier, fils du soleil, élève, au-dessus des sables brûlants, l'auréole dorée de ses fruits, ni même dans les grandes plaines si belles autrefois, si désolées maintenant du centre de la Tunisie, ni dans le pays où l'olivier étale au-dessus du sol ses bras généreux, que je veux vous conduire.

C'est à quelques kilomètres, j'allais dire à quelques pas de Tunis que nous irons, au milieu des montagnes que dans une ascension au haut du Bou-Korneïne ou dans vos voyages sur la voie ferrée vous avez sans doute contemplées d'un œil indifférent.

Si vous craignez d'échanger le confort des vastes et frais appartements du quartier Européen, ou le calme des blanches et silencieuses maisons arabes contre la fatigue d'une route sinon périlleuse, au moins fatigante, rassurez-vous.

Une voie, empierrée dans les endroits difficiles comme les grandes routes de la mère-patrie nous conduira au but de notre excursion. Le trajet ne sera pas long si vous ne redoutez pas d'enfourcher une de ces bonnes mules, rapides et paisibles comme on en trouve facilement sur la terre d'Afrique. Si ce mode de locomotion lui-même ne sied pas à l'âge de tous, s'il effraye quelqu'une de mes lectrices, qu'ils se rassurent.

En attendant qu'un service de voitures (1) réunisse Téboursouk à la voie ferrée il leur sera loisible d'envoyer de Tunis, la veille de leur départ, un landau qui les attendra à la gare de Medjez.

La question du logement n'est pas non plus une bien grande difficulté. Si les hôteliers de cette localité n'ont pas été poussés à donner à leur installation tout le luxe que réclame un pays fréquemment visité par les touristes, on pourra trouver chez eux, à côté d'une table simple

---

(1) On m'a écrit tout dernièrement qu'un service de diligences venait d'être installé précisément de Medjez el Bab à Téboursouk.

mais réconfortante, un ou deux lits propres. Que faut-il de plus dans une si courte excursion ?

Un beau matin nous nous trouverons donc réunis à la gare française, ayant en poche un billet pour Medjez-el-Bab.

Nous jetterons, en devisant, un coup d'œil sur le paysage qui se déroule le long de la voie ferrée et, après un court trajet, nous arriverons à cette station.

Medjez-el-Bab.

Le gué de la porte, telle est la signification du nom de la petite ville arabe, nom justifié autrefois par la présence de l'arc triomphal sous lequel on passait pour traverser la Bagrada (Medjerdah) sur un pont antique. Il n'y a pas longtemps encore, Guérin (1) a pu le voir et le décrire. Depuis il a été démoli à ras du sol et il a fallu des fouilles faites tout récemment par le contrôleur de Medjez, pour retrouver la partie inférieure de ce monument. Combien d'autres ont ainsi disparu depuis un siècle. Il est heureux que les Français, qui cependant ont eu quelquefois à se reprocher certains dégâts, soient venus protéger ces vestiges d'une civilisation dont ils essayent de renouer les traditions.

Le pont de l'antique localité qui avait nom *Membressa*, a été également détruit. Avec ses débris et ceux des édifices voisins on en a élevé un autre il y a environ un siècle et demi. C'était en ce point que passait une des plus grandes voies de l'Afrique romaine, celle qui menait de Carthage à Thèveste (Tébessa) et jusqu'aux extrémités de la Numidie : *à Karthagine ad Thèvestem......... usque ad fines Numidiae.....*, comme l'attestent ces mots que l'on peut lire sur les bornes milliaires retrouvées le long de son trajet et dont nous verrons bientôt quelques échantillons.

Nous enfourchons nos montures, pour franchir les 40 kilomètres qui nous séparent de Téboursouk et nous passons tout d'abord la Medjerdah sur ce pont. Nous traversons plus loin une broussaille où croissent le lentisque, l'olivier sauvage et le faux jujubier, pays inculte maintenant, jadis prospère et parsemé de ruines comme toute la contrée que nous allons parcourir. Un beau pont de fer élevé sur la Medjerdah

---

(1) *Voyage en Tunisie*, II, p. 123.

nous permet do franchir de nouveau cette rivière dont les caprices barraient fréquemment, autrefois, la route aux voyageurs.

Slouguia.

Bientôt Slouguia nous apparaît sur un monticule qui domine la verdoyante et large vallée. Son minaret se dresse avec assez d'allure au milieu des masures arabes qui l'entourent. Comme Medjez, cet amoncellement de ruines à demi recouvert par des cabanes et du fumier a eu autrefois sa splendeur, ses palais, ses édifices publics. Les habitants de l'antique *Chiddibia* ont élevé des monuments en souvenir des empereurs bienfaisants qui se sont intéressés à leur province. Vous pouvez voir, dans les rues du village, quelques belles inscriptions, dont les pierres servent maintenant de bancs aux indigènes indolents et qui nous attestent ces faits.

Mais ne nous attardons pas et reprenons notre route en admirant la majesté du fleuve qui roule ses eaux, paisibles en été, limoneuses et tourmentées en hiver, entre deux chaînes de montagnes. A droite surtout celles-ci ont beaucoup de caractère. Leurs croupes buissonneuses s'élèvent brusquement. tandis que dans le fond du paysage se dresse une cîme plus élevée, toute déchiquetée comme le glaçon de quelque banquise. Nous apercevons bientôt Testour qui de loin, avec les nombreuses tours de ses mosquées, a un air de grande ville.

Ce n'est pas la voie antique de Carthage à Théveste que nous suivons, mais bien celle qui allait de la première ville au Kef ou encore de Medjez à Dougga.

Deux ponceaux nous aident à traverser des ravins assez profonds Ils ont été construits par les Arabes sur d'antiques soubassements, comme il est facile de s'en assurer en se penchant au-dessus de leur parapet.

Testour.

Nous traversons bientôt un bosquet d'oliviers, nous gravissons un chemin en pente, et, après avoir laissé à gauche, au pied d'un Hammam (il y en a trois à Testour) les vestiges d'une ancienne porte de la ville élevée par les habitants il y a trois siècles, nous voici sur la place. Car place il y a, et une chose qui frappe d'abord, c'est la régularité de celle-ci et sa grandeur. On n'est pas habitué à un tel respect de la ligne

droite en pays arabe. Elle a la forme d'un quadrilatère, presque d'un carré, et la large voie qui y aboutit en coupant la ville en deux parts a une largeur et une rectitude que ne désavoueraient aucune de nos belles villes de France.

D'autres rues, droites également, la coupent perpendiculairement. Comme en Europe aussi, sur la place du village se trouve la boutique (j'allais dire la mairie) où le Khalifat rend la justice, et les cafés riches de l'endroit, où nous trouverons une excellente infusion ; enfin, auprès de ceux-ci, la grande mosquée, j'allais dire l'église.

La ressemblance, ou plutôt l'analogie avec nos villages va plus loin encore, les terrasses blanches des maisons sont remplacées par des toits inclinés, en tuiles, et les minarets eux-mêmes, habituellement si caractérisés dans tout l'Orient, ont ici quelque chose qui les rapproche de ces vénérables beffrois de nos vieilles municipalités (1). (Fig. 1.) Quelques-uns d'entre eux n'ont même pas subi l'ensevelissement habituel sous une épaisse couche de chaux et presque partout la couleur jaune de la brique y est apparente.

La raison d'un tel phénomène est que la plupart des habitants de Testour descendent, comme ceux de Slouguia, de Maures chassés de l'Andalousie. On les désigne encore dans le pays sous le nom d'*Andleuss*. Eux-mêmes ont bien gardé le souvenir de leur expatriation et à plusieurs reprises, durant les longues causeries chez le Khalifat, ils m'ont demandé des nouvelles de la patrie de leurs ancêtres.

Il n'est pas jusqu'à l'intérieur des maisons lui-même qui ne rappelle cette origine. Le vestibule en est partout d'une excessive propreté et blanchi à la chaux. C'est la salle principale du logis, dans le demi-jour de laquelle se tiennent habituellement les habitants. La cour, au sol recouvert de carreaux en terre cuite, est d'une propreté également remarquable et qui forme un contraste frappant avec celle des villes les plus voisines, comme Téboursouk, toujours souillées par la boue et le fumier. Dans celles-ci, on ne sait jamais où poser le pied, les animaux encombrent de leur présence et de leurs ordures ce que je n'ose appeler le vestibule. Et la cour y est le réceptable officiel de tous

(1) C'est à la générosité de son Président que la Société de Géographie doit les reproductions des photographies jointes à ce travail. Je ne saurais trop remercier mon ami M. Paul Crepy, de m'avoir mis à même de donner ainsi au lecteur une idée plus nette de la beauté des monuments que je vais décrire.



Fig. 1. — La grande Mosquée de Testour. — Au premier plan sont les *Souks* (boutiques), avec leurs toits en tuiles. La partie supérieure du minaret de la mosquée est revêtue de carreaux en faïence émaillee. On peut voir, dans la photographie, un cadran, privé de ses aiguilles, dont la présence contribue à donner à ce monument l'aspect de nos beffrois.

les résidus de la cuisine. A Testour, les murs blanchis, les bois peints, et jusqu'aux arbres, au jasmin, à l'oranger plantés au milieu de la cour et qui embaument la maison, sur laquelle ils répandent une ombre bienfaisante, nous rappellent quelque chose de la splendeur des ancêtres des Andleuss. Un enclos spécial est réservé aux animaux et son entrée ne se confond jamais avec celle de la demeure.

Le caractère de la population est doux, accueillant et elle a évidemment des mœurs, un type différents de ceux des populations voisines.

Est-ce à cette tolérance dans les idées qu'il faut attribuer la présence d'une colonie juive assez nombreuse en cette ville, et dont nous voyons les individus aller et venir avec leur costume et leur activité habituels dans les boutiques qui bordent la grand'rue ?

Quand les Andalous arrivèrent dans le pays où le Dey leur avait permis de s'établir, ils ne trouvèrent comme matériaux de construction que les restes de la petite cité de *Tichilla.* Aussi allèrent-ils au loin et jusqu'Aïn-Tounga que nous rencontrerons tout à l'heure, arracher les pierres des cités romaines. Plusieurs grandes inscriptions enchâssées dans les maisons proviennent, en effet, de cette dernière localité. Ceux qui n'avaient pas les moyens de transport nécessaires firent de la brique. Ceci explique le peu de vestiges antiques que l'on rencontre dans Testour et aux environs. Situés sur l'autre rive de la Medjerdah, les jardins de cette petite ville sont étendus et très fertiles, arrosés par des puits qui prennent l'eau du fleuve filtrée à travers le sol. Quand la rivière est haute, il est impossible aux habitants de s'y rendre. A l'époque romaine, un pont réunissait les deux rives et durant la saison sèche les soubassements en sont encore visibles. Après avoir pris un café dans le grand établissement de la place ou même, si notre appétit ne nous permet pas de patienter jusqu'à notre arrivée à Aïn-Tounga, après avoir déjeuné, en jetant un dernier regard sur la place animée, sur l'élégant minaret orné de faïences vernissées de la grande mosquée, nous reprendrons notre route.

Un trajet d'environ deux kilomètres, nous mène aux bords de l'Oued-Ciliana qui est, avec l'Oued-Melleg, l'affluent le plus considérable de la Medjerdah. En temps ordinaire, son eau est limpide, et, comme potabilité elle est bien supérieure à celle de cette dernière. A l'époque romaine la voie passait sur un pont dont une grosse masse en blocage, tombée au milieu du torrent, est actuellement le seul vestige. A peu près exactement sur son emplacement nos ingénieurs viennent d'en élever un autre, et au cours des fouilles pratiquées pour l'établis-

sement des culées on a trouvé nombre de pierres de taille provenant de l'ancienne construction.

Nous commençons à gravir la voie récemment empierrée. Peu à peu l'aspect du pays change. Nous quittons, on le voit, la vallée de la Medjerdah. Aux terrasses qui la bordaient de chaque côté succèdent les vallons couverts de broussailles, et, après de nombreux lacets décrits par la route actuelle, lacets que nous couperons s'il fait beau, en suivant la piste nous arrivons sur le plateau où s'élèvent les belles ruines d'Aïn-Tounga, l'ancienne *Thignica.* (Fig. 3).

Aïn-Tounga.

Ce qui frappe tout d'abord c'est la masse imposante de la forteresse byzantine dont les murs, dorés par la patine, dominent de beaucoup toutes les autres ruines. Elle forme un quadrilatère, flanqué de tours dont les principales sont situées à chacun de ses angles. Pour élever cette construction nécessaire à une époque de luttes contre les Musulmans, les Byzantins ont détruit plusieurs des édifices somptueux qui ornaient la ville. Ceci nous est appris par les nombreuses inscriptions qui se trouvent dans la face extérieure du mur, et dont l'une porte le nom de l'antique municipe. Une autre nous dit les splendeurs de ses bains publics et les améliorations dont de riches et bienfaisants particuliers l'avaient dotée. Ce fait d'édifices plus anciens détruits par les soldats de Constantinople, qui ne pensaient qu'à élever en hâte leurs fortifications, est d'une extrême fréquence en Afrique. Nous en rencontrerons plusieurs autres exemples au cours de notre excursion. Ce ne sont pas seulement des pierres de taille que ces guerriers ont ainsi transportées. Ils ont, en certains cas, démonté complètement des arcs de voûte pour les assembler de nouveau dans les murs qu'ils élevaient. Un exemple curieux nous en est fourni par la tour S.-E. du monument. Les voussoirs de la porte présentent une partie de l'inscription qui courait sur l'édifice auquel ils ont été enlevés (fig. 2).

A l'Est de la citadelle s'élèvent les ruines les plus importantes du municipe, qui était entouré par un mur d'enceinte dont les matériaux ont été utilisés sans doute pour la construction de la forteresse. En marchant vers la colline qui domine Aïn-Tounga on rencontre d'abord un petit arc de triomphe et plus loin les restes imposants d'un temple, en grandes pierres de taille. Les énormes colonnes, les bases, les fragments sculptés qui gisent sur le sol, nous disent quelle a été sa



Fig. 2. — Une des Tours de la Citadelle d'Aïn-Tounga. — L'irrégularité de son appareil montre qu'elle a été construite avec des pierres enlevées aux édifices de la ville. Le haut de la fenêtre provient aussi, on le voit, d'un monument antérieur à la citadelle. Le cintre de la porte présente, de chaque côté d'une tête en relief, la partie d'une inscription qui courait sur l'édifice auquel elle a été arrachée.

splendeur. Les longues piles de pierre qui se dressent encore, inutiles désormais, privées de la voûte qu'elles supportaient, ont, au milieu de la broussaille et des oliviers, gardé un air de grandeur qui fait rêver à l'époque où des familles gaies et riches circulaient, en habits de fête, dans les rues de la ville ensoleillée. Suivant l'opinion des architectes cet édifice serait resté inachevé et l'étude de ses débris révèle toutes les phases par lesquelles une pierre sculptée devait passer pour arriver à son degré le plus parfait. Un peu sur notre droite nous apercevons un vaste hémicycle en blocage dont la destination est incertaine. Aucun document épigraphique n'en fait mention et il n'est guère possible, malgré sa forme, qu'il ait été un théâtre, car il n'y a trace ni de gradins ni de scène.

A Dougga, nous rencontrerons une construction du même genre, et dont la destination est également restée douteuse. Revenons maintenant vers la route, et jetons un coup d'œil en passant sur une ruine au milieu de laquelle se dressent encore plusieurs colonnes qui nous indiquent l'emplacement d'une basilique chrétienne élevée aussi, suivant toute apparence, avec les restes d'édifices plus anciens. Un peu avant d'arriver à la fontaine nous trouvons la partie inférieure des pieds-droits d'une porte triomphale, qui ont été déblayés par notre armée au moment de l'expédition, alors qu'un camp avait été construit en hâte au pied de la citadelle. Nos soldats ont aménagé la source, et construit la fontaine qui porte encore gravés les noms des officiers. Nous avons rencontré au cours de notre promenade à travers les ruines, de nombreuses constructions en pierres sèches qui sont les restes de leurs baraques. Les Byzantins eussent été bien étonnés si on leur eût dit qu'après un abandon de treize siècles au milieu de la solitude, la vieille forteresse verrait les descendants des Gaulois et des Francs s'établir au pied de ses murs, si formidables autrefois, inutiles maintenant. La jeunesse élégante qui venait se reposer dans les thermes ornés de mosaïque chercherait en vain les réduits ombreux et les temples de marbre qui ornaient les bois sacrés, parmi les pierres où, le jour, le perdreau vient jeter son cri d'appel, et, la nuit, la hyène disputer au chacal les restes de quelque cheval abandonné sur la route.

Asseyons-nous donc un instant sous le bel olivier qui s'élève auprès de la maison cantonnière et déjeunons. L'endroit est éminemment propice à une halte : l'ombre du vieil arbre épaisse, la source toute proche verse une eau limpide et fraîche, et, en s'éloignant de quelques pas, on peut jouir du joli coup d'œil que forment la fontaine,

ou viennent s'abreuver les bestiaux alanguis par la chaleur, la maison cantonnière au toit rouge, le beau palmier qui l'avoisine et, dans le fond, les énormes tours de la forteresse byzantine, tandis que, plus loin encore, la brousse verte monte à l'assaut des rochers grisâtres.

A ceux qui voudraient étudier plus complètement les restes de la vieille cité, j'indiquerai encore un petit amphithéâtre situé auprès de la piste qui mène vers Testour, au N. des ruines. Ignoré jusque maintenant il ne présente d'ailleurs aucun autre intérêt que de nous indiquer par ses restes l'existence d'un tel monument.

Une trouvaille importante faite il y a quelques années à Aïn-Tounga consiste en un nombre considérable de stèles votives dédiées à Saturne, et qui étaient encore en place. C'est en travaillant à la route que l'on mit...... la pioche sur ce sanctuaire, situé à environ 1,500 mètres de la source. Les nombreux emblèmes du dieu, les noms indigènes et mal latinisés des prêtres qu'elles présentent ont poussé M. de la Blanchère, alors directeur du service des Antiquités, à exploiter cet intéressant gisement, et les produits des fouilles ont été partagés entre le musée du Bardo et celui du Louvre. Il est inutile de chercher l'emplacement de ce sanctuaire qui n'est indiqué par aucun vestige.

D'Aïn-Tounga nous avons deux chemins pour gagner Téboursouk. Le premier est une piste qui passe par Henchir Mançoura, ferme romaine avec pressoirs antiques et aqueduc, et par Henchir Goléa, belles ruines d'une petite cité, située dans un emplacement ravissant avec une eau fraîche, de l'ombrage, de beaux jardins donnant un cachet tout particulier aux édifices qu'ils recouvrent à demi. Plus loin est Bir-Tersas, ruines d'une forteresse byzantine assez bien conservées, avec un curieux puits antique où les femmes indigènes viennent encore plonger leurs *guerbas* ruisselantes.

Mais ce n'est pas ce chemin que je vous proposerais, nous avons vu assez de ruines pour l'instant. Mieux vaut suivre la grand'route empierrée, d'un parcours plus facile. Le thème sur lequel va s'exercer notre attention changera, grâce à l'aspect sauvage et sombre de la gorge du Khalled dans laquelle nous allons pénétrer. La route serpente, durant une longueur d'un kilomètre environ, sur le plateau élevé du Djebel Goléa, puis, brusquement, s'incurve vers la gauche et descend lentement sur les flancs de la montagne.

La vallée est profonde et coupée de ravins abrupts, ses croupes sont couvertes d'une épaisse broussaille où dominent le lentisque, l'olivier sauvage, le pin d'Alep, abritant des plantes plus modestes, telles que



Fig. 3. — Aïn Tounga. — Vue générale des ruines. A gauche, tours de la citadelle byzantine ; à droite, les piliers du temple ; en avant, l'édifice demi-circulaire. Au second plan, dans la broussaille, sont de nombreux vestiges de fermes, de pressoirs.

le romarin et le thym dont les fleurs à certaines époques égayent le sombre feuillage. Çà et là apparaît la tache verte de quelques clairières ensemencées par les indigènes. En face de nous s'élève, imposant, le Djebel bou Dabbous dont les pics jaunes semblent surgir de la verdure sombre. Ses bancs de rochers courent en descendant vers le torrent, avec des aspects de forteresse ou d'habitations en ruines, tandis que, tout en bas, murmure ou gronde au milieu de tamaris bigarrés, la rivière sinueuse, sur son lit de sable et de galets. Laissons-nous aller paisiblement au trot de nos montures sur le long ruban blanchâtre, aux nombreux méandres, de la route.

Tout à coup la gorge s'élargit, les flancs de la vallée s'éloignent de l'Oued Khalled et une vaste plaine, toute grise, nous apparaît dominée par Téboursouk, tout blanc, perché à flanc de coteau au-dessus des oliviers à la tête verdâtre.

Nous pénétrons dans le petit bois de tamaris qui borde la rivière. Certains de ces arbres sont énormes, et leur tronc tourmenté gît souvent, miné par la base mais vivace encore, sur l'herbe touffue. En automne, les folioles prennent les couleurs les plus variées, passant par le rouge vif, la teinte feuille morte, le vert, le jaune et même un gris voisin du blanc. Lorsque la première fois je vis les tons si harmonieux et si divers de cette toison du ravin au-dessous de laquelle se tourmente le Khalled, je fus très surpris et pour trouver quelque chose d'analogue, je dus me reporter aux couleurs si vives que revêtent nos forêts aux approches de l'hiver. Nous franchissons donc le torrent et en côtoyons le lit durant quelques kilomètres, jetant un coup d'œil sur le paysage changeant que nous offrent les rives escarpées et les rochers bleuâtres qu'il contourne. Puis, nous pénétrons sous les avenues d'oliviers, et gravissons la pente qui mène à Téboursouk.

Téboursouk.

Il est tard, et, après nous être occupés de trouver un gîte, nous nous hâtons de parcourir rapidement la petite ville. Comme toutes les cités arabes, gaie et proprette de loin, avec son minaret dominant les blanches terrasses étagées sur le coteau (fig. 4) et sa vieille tour ronde placée tout au haut des maisons, Téboursouk, lorsque l'on a pénétré dans ses rues tortueuses et pleines de boue, ne laisse aucune illusion au voyageur. Sa seule curiosité est la citadelle byzantine construite, comme

celle d'Aïn-Tounga, avec les débris de monuments voisins. Une des inscriptions enchâssées dans ses murs, auprès de la fontaine, porte le nom de la cité romaine : *Thubursicum bure.* Une porte triomphale à demi-enfouie a été englobée dans le mur d'enceinte, et à trois mètres au-dessous des voussoirs en bel appareil de son cintre on peut voir les claveaux, plus petits, d'une autre porte contemporaine de la citadelle. Les Byzantins avaient sans doute jugé trop grande l'ouverture première, et, ne voulant pas détruire cette œuvre d'art parce qu'elle leur servait, ils l'avaient ainsi utilisée. La moitié de l'inscription qui la surmontait est encore en place. Elle porte le nom des majestés très chrétiennes (*christianissimis*) sous le règne desquelles elle a subi cet aménagement. D'autres édifices devaient orner Thubursicum, comme nous l'apprennent plusieurs inscriptions. Les maisons, bâties sur leur emplacement, empêchent d'en retrouver le moindre vestige. Voilà un point qui résistera longtemps aux recherches des archéologues et qui réservera d'agréables surprises à nos arrière-neveux, quand ils creuseront le sol pour y établir les fondations d'une ville française.

Téboursouk me paraît, comme il a paru à tous ceux qui l'ont visité, appelé, en effet, à un certain avenir, et quand l'agriculture aura transformé le pays, nul doute qu'il n'hérite des richesses qui ont fait autrefois la grandeur de Dougga, sa voisine.

Le lendemain, dès l'aube, nous nous mettons en route pour aller visiter les célèbres ruines de cette dernière cité, but principal de notre excursion. Le voyageur pressé pourra, s'il le veut, abréger sa visite et, après avoir passé la matinée à visiter les principaux monuments, revenir déjeuner à Téboursouk, pour franchir durant l'après-midi les 28 kilomètres qui le séparent de Béjà gare, où il pourra prendre le train qui le déposera la même journée à minuit, à Tunis. Nous autres, désireux de mieux voir et de voir lentement pour mieux graver en nos esprits le souvenir de cette excursion, nous passerons par Aïn-Hedja, point intéressant, distant de 2.500 m. seulement de Dougga où nous déjeunerons, pour en visiter les ruines durant l'après-midi, et revenir paisiblement, au coucher du soleil, vers Téboursouk. A ceux pour qui l'équitation n'a que des charmes très restreints, nous conseillerons de renoncer à Aïn-Hedja et d'aller à Dougga à pied directement, la distance à franchir n'étant que de 4 à 5 kilomètres.

Nous traversons donc les vieux oliviers, principale ressource des habitants de la ville, et nous nous engageons de rechef sur la route de Tunis au Kef. Une piste assez bonne nous conduit tout d'abord au ravin de



Fig. 4. — Vue générale de Téboursouk. — Au centre est la grande mosquée. A gauche, le mur de la citadelle, reconnaissable aux longues pierres de taille formant des cloisons encadrant une masse de moellons. Au premier plan, sur la place du village, la photographie, prise un jour de marché, montre les tentes des marchands. Dans le fond s'étend la montagne, couverte d'oliviers et de broussaille.

l'Oued-Dougga, sur les bords duquel on peut voir, au milieu de quelques pierres de taille, corniches, tronçons de colonnes, etc., les bases des deux pieds-droits d'un arc de triomphe élevé par la riche cité au point où une route conduisait de ses murs à la voie de Carthage à Sicca (Le Kef) et à celle de Carthage à Théveste (Tebessa). C'est en effet ici que nous retrouvons la seconde qui, on l'a vu, franchissait la Medjerdah sur le pont de Medjez. La riche cité avait élevé là cet édifice, sous lequel passait la route qui conduisait jusque chez elle, comme pour inviter les voyageurs à s'y arrêter, en leur donnant une idée des splendeurs qu'elle leur offrait. Elle avait pris soin d'ailleurs de leur indiquer que cette porte était pour ainsi dire une entrée avancée de la ville, en y gravant son nom dans une inscription que l'on voit encore.

Pour aller de Dougga vers Medjez, la voie traversait la grande plaine couverte d'une broussaille inextricable qui s'étend à notre gauche, au pied du Djebel Sidi Cheïdi, et se dirigeait vers Aïn-Younès. Aucun sentier, aucune piste ne l'y accompagnent maintenant, aussi est-elle d'une admirable conservation. J'ai pu, en la suivant sur tout son parcours, constater l'excellent état des différentes couches qui la composaient, et de sa bordure. Les bornes milliaires indiquant les différentes restaurations dont elle a été l'objet gisent encore auprès des bases dans lesquelles elles avaient été fixées. Il n'est pas jusqu'aux ponts qui ne soient en partie restés debout, et à l'un d'entre eux qui a conservé jusqu'à son dallage il ne manque pas une seule des pierres ornées d'un élégant bossage qui le revêtaient.

Vous pouvez vous-même, en suivant la voie depuis ici jusqu'à Aïn-Hedja, voir la chaussée antique surélevée que nous côtoyons. Une tranchée que j'ai faite en montrera, durant quelque temps, la structure, et l'on pourra, dans une autre fouille que j'y ai exécutée, étudier jusqu'aux modestes aqueducs qui laissaient passer de l'autre côté de la voie les eaux de la montagne. Ils se composent d'une conduite en blocage surmontée de larges dalles. Un peu plus loin, plusieurs bornes milliaires gisent sur le sol, et auprès d'elles, les bases sur lesquelles elles reposaient n'ont pas été bougées de place. Nous franchissons de suite un ravin, sur lequel passait jadis une chaussée formant barrage. Nous croisons à cinq pas au delà, un petit mur à ras du sol, vestiges d'un aqueduc qui menait l'eau à une ruine située à 2 kilomètres sur la gauche, où sont d'assez vastes citernes et nous arrivons enfin au Bordj-Brahim construit avec des pierres de la ville antique.

Aïn-Hedja.

Un peu plus loin est le fondouk d'Aïn-Hedja, qui se confond avec la forteresse byzantine d'*Agbia*. Ses murs sont ceux de la vieille citadelle, et vous voyez à quelle hauteur s'élèvent encore ses tours. Les chambres où s'abritent les voyageurs sont celles où dormaient autrefois les soldats des empereurs de Constantinople, et un escalier peut encore nous mener sur une plateforme de laquelle la vigie surveillait le pays. La source jaillit toujours sous une voûte antique. Cette citadelle est le seul monument qui soit resté debout, et des temps antérieurs on distingue à grand'peine, en dehors de nombreuses citernes, les murs d'enceinte de la ville romaine et l'emplacement d'un petit amphithéâtre.

D'Aïn-Hedja l'on aperçoit nettement Dougga. Le portique du temple des Simplex domine le village de toute sa masse, et son admirable situation évoque dans l'imagination l'idée de quelque paysage de Grèce ou d'Italie. Nous n'avons plus maintenant qu'à gravir la colline sur laquelle il s'élève. A mesure que nous approchons les détails de l'édifice deviennent plus distincts, tandis qu'au milieu des maisons et des oliviers des masses de pierres nous révèlent la présence d'autres monuments.

Dougga.

Nous passons auprès d'une source captée autrefois pour l'usage des Thermes, et en gravissant la rue qui mène au cœur du village, nous laissons à droite les vestiges de ce monument. De grands piliers en moellons, élevés de 7 à 8 m. au-dessus du sol, nous indiquent de suite le plan général de l'édifice, semblable à ceux que l'on connaît ailleurs. Les sous-sols en subsistent encore, et ne sont pas comblés. Les habitants de Douggay ont établi des pressoirs à huile. A gauche du chemin sont de vastes citernes qui desservaient probablement aussi les Thermes. La capacité de ce réservoir était considérable, comme on peut en juger par son étendue, et ce n'est ni l'unique ni le plus important de ceux que nous verrons ici.

Nous laissons nos mules chez le cheikh Ali, un bon vieillard qui nous reçoit avec simplicité et bonhomie, et nous allons visiter le fameux

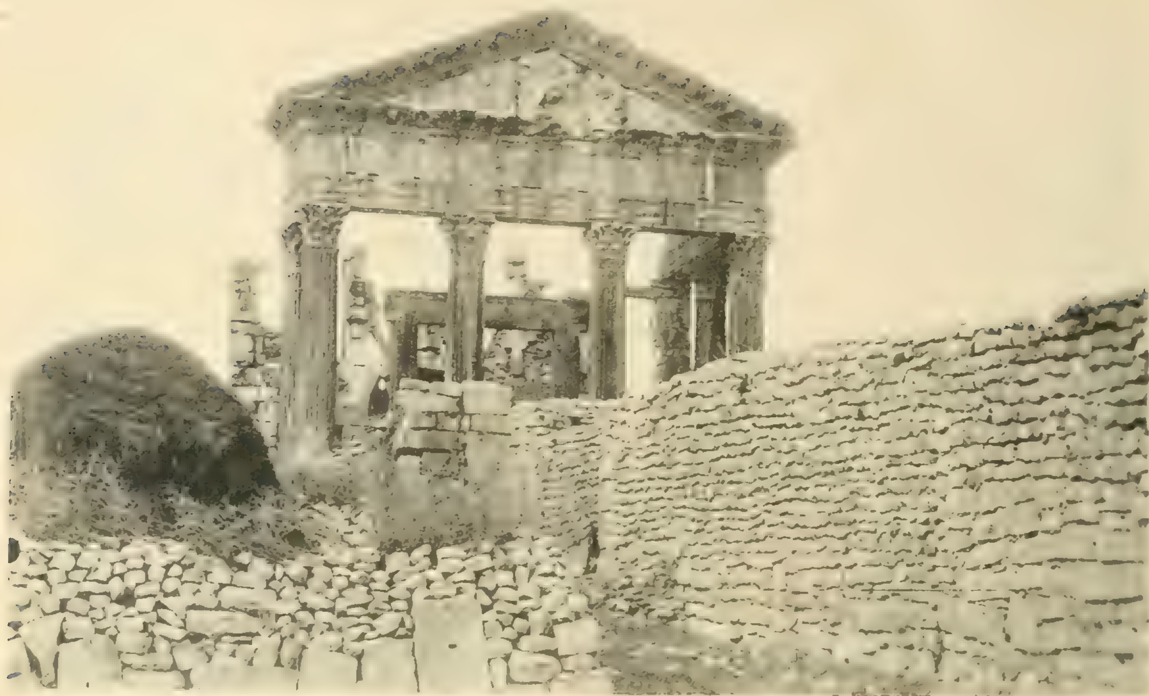


Fig. 5. — Le Temple des Simplex, a Dougga. — L'extrémité inférieure des belles colonnes cannelées de son portique est malheureusement cachée par un mur. Dans le fond du portique on distingue la porte de la cella, restée debout après l'écroulement des murs de cette dernière.



Fig. 6. — Bab Roumia a Dougga. — Une partie des moulures de la frise est encore en place. Le fond de ce paysage est formé par la lisière d'un bois de vieux oliviers. En avant, on voit, sortant à moitié du sol, un cippe funéraire provenant de la nécropole qui bordait la voie sur laquelle s'élevait cette porte triomphale.

temple, tandis que l'on prépare notre déjeuner à Bab-Roumia, emplacement réservé par la tradition aux agapes des excursionnistes.

Je n'insisterai pas sur la description du temple, qui a été faite nombre de fois, et je vous laisse admirer les richesses des sculptures qui ornent ses chapiteaux et son entablement. Il a été enchâssé, lui aussi, comme la porte de Téboursouk, dans un réduit byzantin dont le mur forme encore le fond des *cellas* (fig. 5).

Au-dessous du fronton, où est représenté un empereur ou une divinité, s'élevant vers le ciel sur les ailes d'un aigle, on lit l'inscription suivante :

IOVI · OPTIMO · MAXIMO · IUNONI · REGINÆ · MINERVÆ · AUG · SACRUM
RO SALUTE IMP. *cæs. M. Avreli* ANTONINI · AUG · ET · L · VERI · AUG ARMENIACOR
IED·PART·MA*x. L. Marcius* SIM*plex et L.* MARCIUS · SIMPLEX · REGILLANUS · SUA · P · F.

Dédié à Jupiter *Optimus maximus*, à Junon, à Minerve, en l'honneur des empereurs Marc-Aurèle et L. Verus vers 166 ap. J.-C., ce temple avait été élevé par les frères Simplex dont le nom est répété sur le linteau qui surmonte les deux énormes monolithes, montants de la porte d'entrée. On se demande en voyant ceux-ci comment, dans un édifice aussi peu enfoui, ils ont pu rester debout.

Un fait que l'on constate avec autant de regret que de surprise, c'est la dégradation des colonnes. Les arêtes de leurs cannelures ont été brisées jusqu'à une hauteur de 2 à 3^{m} au-dessus du sol. La superstition des indigènes aurait joué un grand rôle dans cet acte de vandalisme. La pierre du portique du temple a, d'après eux, la propriété de détourner le scorpion de ceux qui en portent un fragment, et il m'a été dit que l'on exporte parfois très loin ce talisman. L'intérieur du sanctuaire sert de parc aux animaux et il commence à se remplir de nouveau du fumier dont on l'avait débarrassé. Il est à désirer que l'on interdise absolument aux indigènes d'y pénétrer et d'y déposer des décombres.

Il est déjà assez regrettable pour l'aspect du monument, qu'il soit en partie caché par les maisons voisines. Il faut espérer qu'un jour viendra où l'on pourra faire disparaître celles, au nombre de deux, qui le masquent. Comme, en avant d'elles, il y a un large espace vague, fortement incliné, l'édifice s'apercevrait tout entier de très loin et aurait un accès autrement digne de lui que le couloir, plein de souillures, par lequel il faut passer pour arriver jusqu'à lui.

En quittant le temple, descendons un peu et prenons la première

rue à droite. Nous avons alors à notre gauche toute la façade restée intacte jusqu'à une hauteur de 2 à 3 mètres, d'un autre monument, avec sa porte et une partie des pilastres cannelés qui la décoraient. On a supposé que c'était là les bains publics. L'intérieur de la maison (appelée *dar Lacheb*) élevée dans ses murs est très curieux. Les dalles de la cour sont celles de l'ancienne construction et on y voit encore l'emplacement d'un portique et de nombreux détails de sa disposition. Malheureusement beaucoup de ces pierres sont brisées et ce spécimen assez rare d'architecture est exposé à disparaître peu à peu. La façade de ce monument dont il vient d'être question est un peu enfouie. Avec quelques travaux de déblaiement peu importants on pourrait le dégager, et cette toilette achèverait de donner un cachet artistique à la place sur laquelle se dresserait le temple.

Nous longeons donc cette façade pour arriver dans un bois d'oliviers, au milieu desquels s'élève la porte triomphale de *Bab Roumia* (la porte de la chrétienne). (Fig. 6.) Tout en déjeunant sur ses bancs de pierre, où a été dressé notre repas, nous pourrons étudier en détail l'élégance de ses lignes, ses pilastres cannelés, les niches qui devaient abriter des statues de grandeur naturelle et qui l'ornaient sur ses deux faces. Cet endroit a l'avantage d'être assez abrité et comme nous ne sommes pas pressés par le temps nous nous reposerons quelques instants à l'ombre des vieux arbres.

A l'Est, nous apercevons la silhouette du temple qui, vu de côté, a peut-être encore plus de grâce. A quelques pas de l'arc de triomphe on aperçoit, à demi enfouies, de vastes citernes en blocage. Dans le mur de refent de l'un des compartiments on voit la lumière de l'aqueduc qui l'alimentait et qui conduisait plus bas, le surplus de l'eau jusqu'aux réservoirs des Thermes. Cette conduite a une longueur d'environ 15 kilomètres, et prend son origine dans le massif du Fedj el Hadoub. Il est facile d'en suivre le tracé, grâce aux nombreux regards en forme de puits, qui permettaient d'y accéder et qui dépassent encore la surface du sol. Il est regrettable que nous n'ayons pas le temps d'aller admirer les belles arches à l'aide desquelles il franchit, en plusieurs endroits, les ravins de la montagne.

Si cet ouvrage d'art considérable n'a pas l'aspect imposant de l'aqueduc de Carthage, il le dépasse par la beauté des sites qu'il traverse, et par la conservation de son revêtement. En un point, au-dessus de l'Oued Melah, il franchissait la vallée à l'aide d'une quarantaine d'arches, dont quelques-unes, à cause de leur élévation qui n'était pas inférieure à

20 mètres, reposent sur un autre étage d'arcades. L'eau d'Aïn-el-Hammam, un peu tiède, qui l'alimentait, jaillit en un pays sauvage, où d'énormes blocs de grès, qui apparaissent à travers un manteau d'argile, lui ont fourni un lit de sable très fin, d'un rouge vif. La broussaille qui recouvre les crêtes voisines contient des arbres d'assez haute taille, parmi lesquels de nombreux chênes lièges, qui n'ont pas moins de 5 à 6^{m} de hauteur. Il y aurait là une tentative de reboisement très facile à faire, il suffirait d'élaguer et de protéger les arbres qui existent déjà. Ce coin est d'ailleurs intéressant à plus d'un titre. Dans un vallon solitaire, où les lianes et le lierre tapissent de grands rochers, se trouvent des sépultures en forme de chambre taillées dans le grès. Il m'a fallu une forte échelle de cordes pour arriver aux ouvertures de quelques-unes d'entre elles.

Mais revenons à Dougga. Un peu au-dessous des citernes on trouve un édifice demi-circulaire, qui rappelle de prime abord celui que nous avons vu à Aïn-Tounga. Il est d'une meilleure conservation, et les débris de colonnes, les fragments de frise avec des inscriptions, dont les caractères ont une extrême élégance, nous révèlent la richesse qu'il devait avoir. Comme on peut s'en rendre compte, un portique régnait à l'intérieur, portant l'inscription dont il vient d'être question. Au centre s'élevait un édicule, un petit temple sans doute, dont les soubassements, ornés d'une corniche, sont encore visibles. Dans le sous-sol étaient ménagées des citernes. Quelle était la destination de ce monument, théâtre, gymnase, nymphœum ou simplement temple d'une forme particulière ? Il est difficile de rien affirmer à cet égard, et les avis sont partagés.

Si maintenant nous nous dirigeons vers le Nord, en passant au-dessus des citernes que nous venons de voir auprès de Bab Roumia, nous traversons un chemin au bord duquel s'élève le troisième groupe de citernes importantes que nous avons rencontrées. Elles étaient alimentées par un petit aqueduc, d'une centaine de mètres de longueur, dans lequel on voit encore, au milieu du chemin, couler l'eau qui arrive à l'aide d'un canal antique, auprès d'une porte triomphale très ruinée, et forme une fontaine où les femmes de Dougga viennent, en groupes charmants, laver et bavarder.

On voit, par l'existence de ces trois vastes récipients, combien était considérable la masse d'eau qu'ils tenaient en réserve, et quelle population nombreuse et riche, pour avoir pu exécuter de tels travaux d'art, vivait auprès d'eux.

Les aqueducs dont il vient d'être question alimentaient, dans la cité, des fontaines monumentales dont une subsiste en partie, et même les citernes des particuliers. En un mot, il y avait une distribution d'eau à domicile, et de nombreux tronçons de conduites en pierres ou en ciment, des vasques à demi détruites sont encore là pour l'attester.

Si nous montons sur l'extrados des citernes, nous apercevons au loin vers le S.O., des collines couronnées de ruines, parmi lesquelles un temple et un columbarium dont il sera question plus loin. Auprès de nous se dresse l'enceinte byzantine de la ville qui a succédé, suivant toute apparence, à une autre enceinte plus ancienne. Si nous suivons, en effet, ce mur bien reconnaissable, en laissant à gauche, dans un champ, le beau cippe funéraire d'un vétéran, sur lequel ont été sculptées les armes qu'il avait portées durant sa vie : casque, glaive, bouclier, nous nous apercevons que les grosses tours qui font saillie sur le front sont en un appareil tout particulier, formé de gros blocs simplement équarris et présentant un aspect à la fois régulier et formidable. Cette disposition toute spéciale caractériserait l'architecture punique ou numide.

A l'Ouest se dresse un petit plateau entouré de rochers formant gradins. Là était l'hippodrome, d'environ 200 mètres de longueur, édifice somptueux, dont la porte était ornée de grandes colonnes, mais dont il ne reste plus que l'enceinte, bien reconnaissable encore parce qu'elle forme les limites d'un champ, et les deux extrémités de la *spina*, ou barrière divisant l'arène en deux. Celles-ci, en forme de fer à cheval, sont très visibles. Elles portaient une belle inscription dont les fragments gisent aux environs. La cause de la destruction presque totale de ce monument, qui ne devait pas le céder en richesse à ceux de la ville, est le voisinage de l'enceinte byzantine. L'occasion d'avoir à peu de frais de grandes pierres de taille était trop belle, et les soldats du Bas-Empire n'ont eu garde de la laisser échapper. On rencontre même entre la spina et cette enceinte, des blocs qui ont été laissés en chemin et qui paraissent encore rouler vers elle !

A 1 kilomètre plus à l'ouest sont de vastes carrières, qui se développent sur un front de 500^{m}. C'est de là que sont, en majeure partie, sorties les constructions de Dougga. Il y en avait d'autres situées sur la colline qui, au Sud, fait face au village. Les rochers limitant l'hippodrome au nord présentent de nombreuses traces de coins montrant qu'ils ont, eux aussi, été exploités. Entre ces derniers et l'acropole punique, se trouvent plusieurs dolmens, les uns élevés au-dessus

du sol, les autres enfouis. Les ossements qu'ils contiennent sont peut-être ceux des antiques habitants qui ont élevé les murs de la vieille citadelle. A côté d'eux gisent plusieurs cippes funéraires, remarquables par leur grande taille.

Franchissons maintenant cette enceinte, et parcourons-la en suivant le bord du plateau rocheux au haut duquel elle s'élève. On domine d'ici tout le pays. Le temple de Saturne, construit à une de ses extrémités, était dans une admirable situation. L'emplacement, un peu isolé, convenait parfaitement à la célébration du culte de la vieille divinité africaine, et ses massives colonnes, un peu lourdes, que l'on pouvait apercevoir de toute la vallée, avaient un aspect majestueux. Cet édifice était à peine connu il y a quelques mois. Grâce aux subventions qui m'ont été accordées de différents côtés, j'ai pu avec le concours de M. le lieutenant Denis, le découvrir, et les fouilles dont vous voyez les tranchées ont permis d'en reconstituer le plan.

En avant, et dominant la vallée, était une terrasse précédant un portique dont les colonnes gisent encore, brisées, près de leurs bases, et sur lequel donnait la porte d'une cour. Le sol de celle-ci était recouvert de dalles, dont quelques-unes sont encore en place. Elle était entourée d'un cloître aux colonnes élégantes, et dont les chapiteaux corinthiens sont d'un excellent style. C'était là, sans doute, qu'étaient déposées les nombreuses stèles votives, semblables à celles d'Aïn-Tounga, que les fidèles accomplissant leurs vœux venaient offrir au dieu et que nous avons retrouvées.

Dans le fond, on franchissait un autre portique et l'on arrivait à la *cella* ou sanctuaire, flanquée sur chaque côté de deux autres chambres secondaires. Cette cella dans laquelle on pénétrait après avoir gravi deux marches et dépassé une porte ornée de belles moulures, contenait la statue de la divinité, en marbre blanc, d'une hauteur de 2 à 3 mètres à en juger par un fragment de main que j'ai retrouvé. Elle renfermait aussi des statues et des statuettes de toutes tailles. Un stuc fin, recouvert de peintures vives, ternies depuis leur dégagement, mais qui avaient encore tout leur éclat au moment du déblayement, en revêtait les parois, et dans son épaisseur, des inscriptions avaient été moulées. Un gigantesque pied de vigne, en stuc également, et formant à la surface de l'enduit un relief prononcé, s'élevait de chaque côté sur le mur. Il étendait au-dessus des divinités ses larges feuilles aux profondes échancrures, et ses grappes allongées pendaient gracieusement de la voûte. Une portion de cette pièce curieuse a pu être

retrouvée intacte. Elle avait une longueur d'environ 6 mètres sur 2 mètres de largeur, et doit sa conservation à des circonstances toutes particulières. Le morceau de voûte auquel elle adhérait s'est écroulé ; reposant sur le sol par les deux bords de sa concavité, il a laissé au-dessous de lui un intervalle de quelques centimètres de hauteur qui n'a pas été comblé et dans cet espace, toujours sec, grâce au courant d'air qui y régnait, le stuc a gardé jusqu'aux plus fines saillies des moulures.

Les fragments de frise qui portent une inscription en grands caractères proviennent du portique qui entourait la cour. Sur deux d'entre eux on peut lire ces mots : *pagus et civitas Thuggensis*, c'est-à-dire le nom de l'antique cité. Un autre d'entre eux plus important nous a appris, avant que les nombreux débris de stèles votives que nous avons rencontrés, nous aient renseignés à cet égard, le nom du dieu en l'honneur duquel a été érigé ce monument. Il a été construit, nous dit aussi l'inscription, pour la conservation de Septime-Sévère. Il date environ de la 192e année de notre ère.

On aperçoit d'ici, vers l'entrée du village, un pan de mur en blocage qui semble sortir de la colline pour couper le chemin que nous allons suivre. C'est le théâtre. Presque complètement enseveli, il ne laissait apercevoir que les gradins supérieurs et les têtes de quelques colonnes de la scène, restées debout. Sous le lit de fumier qui le recouvrait, à travers les larges feuilles des cactus plantés à son intérieur, on ne pouvait se rendre compte de l'état de conservation du monument. La grande tranchée que nous avons pratiquée a montré qu'il était resté à peu près intact.

Le manque de fonds ne me permettant pas de le déblayer complètement, j'ai dû me contenter de cette simple coupure et vous pouvez juger de la peine que l'enlèvement de cette couche de 5 mètres de fumier et de pierres a coûté. Mais aussi combien ai-je été récompensé de ce labeur en constatant l'excellent état de conservation du monument. Les gradins avec les escaliers qui les séparent, la scène avec les pierres ornées de moulures qui la décoraient (fig. 7), les bases des deux ordres de colonnes qui s'élevaient en son milieu et dans son *postcenium*, de grandes inscriptions, les bases de statues, tout cela nous est apparu presque intact, tel que ce devait être à l'époque de leur abandon. La distance comprise entre les deux extrémités de son diamètre est de 75 mètres. C'est, on le voit, un des grands théâtres de l'Afrique, et nul doute, à en juger par ce qu'a fourni une exploration



Fig. 7. — Fouilles du Théatre. — Fond de la scène, dont le stylobate, orné de moulures, et une colonne, encore debout, ont été dégagés. On aperçoit, en arrière, les murs d'une maison construite sur le *postscenium*.

aussi sommaire que la nôtre, qu'il ne fournisse une quantité de documents intéressants. Gravissons un instant les marches qui conduisent à la porte située tout en haut des gradins, en face du milieu de la scène, et nous aurons une idée de l'aspect que présenterait l'édifice complètement dégagé de la couche de terre qui le recouvre. Grandiose par ses dimensions et par son architecture, il était de plus admirablement situé.

Du point où nous sommes on aperçoit, en effet, la vallée du Khalled, dans toute son étendue; dans le fond, la montagne de Sidi Cheïdi, et plus près la broussaille qui a remplacé depuis la forêt d'oliviers au milieu de laquelle s'élevaient de nombreuses fermes où gémissaient les pressoirs. Plus près de nous est la voie romaine avec, jadis, son va-et-vient de courriers impériaux, de chars, de voyageurs, de troupes, son arc de triomphe, les temples et les édifices d'Agbia. Plus près encore, au-dessus des terrasses des riches maisons, on apercevait dans toute la campagne des bosquets au milieu desquels s'élevaient des monuments publics et des villas. Car, autant la ville était ornée de riches édifices, autant la campagne était couverte d'habitations, de propriétés importantes. C'est ce qui vous explique que le *pagus Thuggensis* ait eu une si large part dans les dépenses et dans les décisions de la ville. L'on ne peut faire quelques centaines de mètres dans la campagne environnante sans rencontrer des bases de statues, des chapiteaux provenant d'édifices somptueux.

On voit combien il serait intéressant de rendre autant que possible à ce théâtre son aspect primitif. La chose serait peu coûteuse en comparaison des résultats à obtenir. La tranchée qui y a été faite avait surtout pour principal objet de s'assurer de l'importance de ceux-ci. On peut, sans être accusé de témérité, affirmer que l'admirable conservation de l'édifice est à elle seule suffisante pour justifier un tel travail.

Descendons maintenant dans les oliviers situés au-dessous du village. Au bord d'un chemin qui jadis conduisait à l'arc de triomphe de la voie de Carthage à Théveste, s'élève une autre porte triomphale à demi ruinée. Une partie de ses pilastres cannelés est encore debout et il semble que le monument se soit écroulé depuis peu. A cette porte, d'un style plus beau peut-être que celui de Bab-Roumia, et qu'il serait sans doute assez facile de restaurer, aboutissaient deux routes, l'une dont il vient d'être parlé, l'autre, bordée de tombeaux, venant de Téboursouk. A 500 mètres au sud, toujours dans les oliviers, se trouve

le mausolée qui portait une inscription libyque-punique fameuse qui a permis de déterminer la valeur des lettres de l'alphabet libyque (fig. 8). Ce qui faisait la richesse du monument a causé sa perte. Un Anglais, sir Thomas Reade, fidèle aux traditions de sa race, et voulant doter son pays de ce texte important, ne trouva rien de mieux que d'en renverser la majeure partie pour arriver à son but. Il a détruit ainsi un des plus intéressants monuments de l'Afrique romaine. Hâtons-nous de remarquer cependant que ce qui en est resté debout est encore remarquable par sa masse comme par son architecture. La volute très simple des chapiteaux des angles, les pilastres cannelés écroulés, les chapiteaux très ornés gisant à terre à côté de larges pierres portant, sculpté, un quadrige dont le char et le conducteur sont bien reconnaissables ; enfin, les statues de femmes ailées, dont les formes sont très apparentes à travers la tunique, génies qui n'ont pas su protéger la tombe contre le vandalisme d'une race, héritière des Romains, tout cela permet de se rendre compte de l'intérêt qu'offre ce monument. On peut aussi admettre, en le voyant, la possibilité de sa restauration par un architecte expérimenté, et il est à souhaiter qu'un jour, le plus rapproché possible, une initiative généreuse mène à bonne fin cet acte de réparation.

Il ne nous reste plus maintenant à visiter que des ruines d'un intérêt moindre. Une mosaïque, à quelques mètres au-dessus du mausolée ; un peu plus haut, au bord d'un chemin, une construction en blocage, en forme de croix, avec deux escaliers pratiqués dans le mur conduisant à la salle centrale, sans doute quelque église ou baptistère; le sanctuaire de la Concorde, grandes voûtes situées entre le mausolée et le village. Tout près et en contre-bas de celui-ci est un édifice demi-circulaire situé sur le chemin qui va de ce dernier temple aux Thermes. A la partie supérieure se présente une large rigole cimentée dont la présence, jointe à la forme de l'édifice, me fait supposer que c'était quelque fontaine publique.

Pour mieux juger de l'ensemble formé par la disposition des monuments de Dougga, enfourchons nos montures, et dirigeons-nous sur la colline située à l'Ouest de la cité antique, où un grand édifice en blocage s'élève auprès de quelques oliviers. C'est un columbarium qui a encore trois niches, et, dans l'une d'entre elles, une auge cinéraire à couvercle sur laquelle on peut lire une inscription.

Plus au Sud, sur une crête, s'élève une construction rectangulaire, quelque temple, ou mausolée en forme de temple, autour duquel on



Fig. 8. — Le Mausolée libyco-punique, a Dougga. — Au premier étage, quelques pierres situées au-dessus des gradins qui les supportent indiquent la hauteur qu'avait encore, sur toutes ses faces, le monument. Au-dessous, les volutes des chapiteaux puniques sont bien visibles. Tout à fait en avant est, sur une grande pierre, le bas-relief avec la représentation d'un quadrige dont on distingue encore les quatre chevaux, le char et une partie du cocher

voit la plus ancienne nécropole de la ville. Plus de 100 cercles de pierres entourant chacun un ou plusieurs dolmens couvrent la colline.

On voit, comme nous l'avons dit tout à l'heure, combien étaient nombreux dans la campagne, les beaux édifices. Pas de crête qu'ils n'aient couronnée, pas de vallons dont ils n'aient recherché l'eau et la fraîcheur.

Et maintenant jetons un regard derrière nous pour juger de l'effet que produisait l'ensemble des ruines. Le temple des Simplex se détache admirablement au-dessus des habitations voisines, entouré comme par des satellites des autres édifices antiques.

Une réflexion est venue à la bouche de tous les visiteurs que j'ai eu l'occasion, durant mon séjour ici, de guider à travers ces belles ruines. C'est que ce pays est, à plusieurs points de vue, un des plus intéressants de la Tunisie et que la Régence possède, en Dougga, un de ses joyaux les plus précieux. Les ruines de cette cité, grâce à quelques travaux d'aménagement, ne craindraient point d'être comparées aux villes antiques de l'Italie. La proximité d'une voie ferrée, la présence de bonnes routes traversant la contrée inviteraient les voyageurs à venir les visiter plus fréquemment s'ils en connaissaient l'existence.

Si la fatigue vous invite à en rester là de notre excursion, il vous est facile de regagner paisiblement Téboursouk. Mais, si vous ne craignez pas d'imposer à vos montures une demi-heure de marche de plus, vous me suivrez jusqu'au temple de Lbouïa, situé à 2 kilomètres au S.-O. de Dougga.

Du columbarium auprès duquel nous sommes, le trajet est encore plus court. Nous nous engageons sur la piste, ancienne voie romaine qui longe l'aqueduc dont les regards sont bien visibles à notre gauche. Dans un vallon nous apercevons à un moment donné quelques arches sur lesquelles passe la conduite, mais elles n'ont ni la hauteur ni la majesté de celles de la montagne. Nous franchissons un petit col et nous arrivons sur un plateau doucement incliné où l'édifice se dresse de façon pittoresque. Tout un côté en est resté debout (fig. 8). Il méritait, vous le voyez, le petit détour que nous avons fait. Sa disposition est bien évidente : degrés conduisant au portique, fûts de colonnes corinthiennes ayant supporté le fronton, renversés sur le sol, pilastres cannelés dont un encore debout. Arrêtons-nous un instant pour suivre de l'œil les sinuosités de l'aqueduc de Dougga qui s'éloigne vers la montagne en serpentant. En un coin de celle-ci nous l'apercevons,

comme un pont aux nombreuses arches franchissant une vallée. La patine dorée de ses pierres le fait ressortir de façon éclatante sur la verdure des coteaux.

Nous rebroussons ensuite chemin, pour nous diriger sur Téboursouk, en laissant, après 1 kilomètre, un dolmen, sur notre gauche. De chaque côté de la voie, nombreuses ruines. La plus remarquable est Ksar ben Trala, antique castellum dont une partie est assez bien conservée et où, dans la nécropole, sont des cippes funéraires en place. A notre droite est le kef Dougga que nous contournons en montant. A gauche et au loin le massif du Gorra aux flancs grisâtres ; nous franchissons un col et nous apercevons la vieille tour qui domine Téboursouk. Auprès d'elle est le camp dont les toits rouges nous rappellent gaiement la mère-patrie. Un peu avant d'arriver à hauteur de ceux-ci nous laissons à droite, dans le voisinage du cimetière européen, une colline où se trouvent une centaine de cercles de pierres analogues à ceux de Dougga, mais plus détruits à cause du voisinage de la ville. Puis nous descendons vers notre gîte, en jetant un regard sur la vallée. Une vapeur bleuâtre enveloppe la broussaille où la vie s'endort sous les rayons du soleil couchant, tandis que, comme dans l'églogue du poète, la fumée forme un léger nuage au-dessus des maisons où l'Arabe pousse devant lui ses troupeaux mugissants !

Et jam summa procul villarum culmina fumant
Majoresque cadunt altis de montibus umbræ.

Nous n'avons, le jour suivant, que 28 kilomètres à parcourir, et comme le train ne passe qu'assez tard à Béjà-gare, nous pouvons partir seulement à huit heures du matin, de façon à déjeuner vers midi à Henchir Matria.

Nous prenons le sentier qui, de la ville, monte doucement sur un coteau couvert d'oliviers, laissant à droite les beaux jardins abondamment arrosés de Téboursouk, et, à gauche, la route carrossable derrière laquelle, dans le camp et depuis longtemps déjà, résonne le clairon. Nous descendons ensuite dans l'Oued Sah, dont la vallée, pleine d'arbres, d'oliviers et de vignes, formant au-dessus de son lit un impénétrable berceau, présente les sites les plus riants et les plus sauvages de la région. Des rochers très élevés et taillés à pic, qui ont été comme fendus par une autre Durandal, forment un couloir où s'engouffre l'eau abondante de la rivière, tandis qu'au-dessus quelques

arbres cramponnés aux anfractuosités de la pierre, secouent en bruissant leurs feuilles tremblantes. Nous traversons ce torrent auprès des ruines d'un pont romain, celui de la voie qui réunissait *Thubursicum bure* à *Vaga* (Béja). Plus loin sont quelques ruines, quelques douars.

Puis nous descendons dans la large et fertile vallée de Henchir Matria. Rien à noter dans celle-ci que la présence de cultures et de sources nombreuses.

Toute cette région comprise entre l'Oued-Khalled et le massif du Gorra est d'une extrême fertilité, aussi est-elle très cultivée. Je ne connais pas en Tunisie de pays où l'eau soit plus abondante ni aussi belle. Les Romains n'avaient pas manqué de le coloniser fortement. Son antique prospérité nous est attestée plus qu'ailleurs par la présence d'établissements agricoles, d'aqueducs nombreux et par l'existence sur une surface qui n'a pas 20 kilomètres de côté, des vestiges de sept villes comme Aïn-Tounga, El Golea, Téboursouk, Aïn-Hedja, Dougga, Hr Matria (que nous allons visiter), et Sustritana, petite *civitas* que j'ai découverte sur un des contreforts du Djebel bou Dabbous). Et cependant, les terrains rocheux ne manquent pas, mais les anciens avaient su les utiliser. C'est là que les pressoirs à olives sont les plus abondants. Que cela serve d'enseignement à nos futurs colons !

Les forêts, d'ailleurs, ne devaient pas manquer sur les montagnes. Je vous ai parlé déjà du bois de chênes-liège situé dans le Fedj el Hadoub. Il en est un autre bien plus considérable, aux environs de Hr Matria auprès de Sidi Layadi, la blanche koubba que vous apercevez à l'Ouest, sur les flancs d'un coteau. Les chênes-lièges, dont beaucoup sont de véritables arbres, y sont au nombre de quelques milliers et ils croissent, mêlés à l'arbousier, à l'olivier sauvage. Malheureusement les charbonniers, pâtres et troupeaux s'y livrent, avec trop de liberté, à leurs instincts destructeurs, et il est à souhaiter qu'une protection efficace soit accordée à une végétation qui montre de si bonnes dispositions. En dix ans on aurait là une petite forêt, pour la plus grande abondance, sans doute, des sources de la région.

Nous apercevons déjà depuis quelque temps Hr Matria, sur le versant Nord de la vallée, auprès d'un bois d'oliviers. Nous passons deux rivières, non sans remarquer, à notre gauche, une ruine assez bien conservée en blocage, et qui paraît avoir été quelque modeste église de village. Après avoir traversé une voie romaine,

bien reconnaissable à son dallage, nous arrivons à *Numluli*, nom ancien de H^r^ Matria. Une koubba, tout récemment construite avec les débris du temple dont il va être question, attire nos regards et c'est vers elle que nous nous dirigeons.

H^{r} Matria.

Dédié, ainsi que celui de Dougga, à la triade latine, ce temple avait une grande richesse, comme nous l'attestent ses belles colonnes cannelées. Si complètement intactes qu'elles semblent être sorties hier des mains du marbrier, elles gisent sur le sol d'où nous les avons exhumées, M. Denis et moi. (Fig. 9). Le fronton du portique était orné avec grand soin et les fleurons de la corniche sont d'un bon travail. La très belle inscription qui courait sur la frise nous donne la date de la construction de l'édifice (170) et le nom de ceux qui ont élevé le monument sur le capitole de la cité en reconnaissance des honneurs qui leur avaient été décernés.

Les soffites situés au-dessous de ces inscriptions ont des rinceaux d'un très beau caractère, et l'un d'entre eux, celui de gauche, présente, de chaque côté d'un olivier, une grande quantité d'armes de toute nature, dont les détails ont été indiqués avec le plus grand soin et souvent avec bonheur. Il n'est pas jusqu'aux fleurs et aux figures qui ornaient les casques et les cuirasses qui n'aient été figurés. En somme, l'ensemble ornemental formé par les sculptures de cet entablement, est un des plus riches qui aient été rencontrés parmi les temples d'Afrique.

La beauté de cet édifice nous montre quelle prospérité a régné dans cette petite cité de la province d'Afrique.

Un peu au-dessous du temple se voient les restes d'une construction byzantine, assez bien conservée, une forteresse, suivant toute apparence, et à côté un pan de mur ayant formé le fond d'une basilique. Vers l'ouest, non loin du bois d'oliviers que nous avons aperçu en arrivant, des piliers en blocage nous indiquent l'emplacement des Thermes, édifice très détruit et remanié par les Byzantins. Plus à l'Ouest encore et tout près des oliviers est une construction en forme de croix qui paraît avoir été une église byzantine. Une mosaïque, très détruite maintenant, en revêtait le sol. Un peu au-dessus, un aqueduc, issu d'un barrage construit dans un très pittoresque ravin situé près de là, conduisait l'eau à d'assez vastes



Fig. 9. — La fouille du Temple de H^r Matria. — Le monument s'est écroulé d'une seule pièce, en avant. Près de la tête des colonnes sont encore les trois tronçons de l'entablement. Les soffites de celui-ci sont au premier plan. Le plus reculé, à la droite, est celui qui présente des armes disposées de chaque côté d'un olivier. La koubba que l'on voit dans le fond a été construite avec les débris du temple.

citernes dont les murs en blocage épais, recouverts d'un enduit résistant, se dressent en haut de la cité.

Et maintenant nous pouvons nous asseoir sous les frais ombrages du bois d'oliviers, et déjeuner paisiblement. Béjà-gare n'est qu'à une vingtaine de kilomètres. Une large route construite tout récemment par le génie militaire nous conduira à travers un pays de broussailles, aux ravins profonds, jusqu'aux bords de la Medjerdah que nous passerons facilement à gué, si la pluie n'a pas fait gonfler les eaux de la capricieuse rivière. Dans le cas contraire, nous descendrons de nos montures auprès du pont du chemin de fer, qui n'est éloigné de la gare que d'une centaine de mètres. Il est à souhaiter qu'un jour, le chemin qui nous reste à suivre soit lui-même relié à la gare par un autre pont. Ce sera pour le plus grand bien de Téboursouk et de Dougga.

Puissent ces lignes éveiller en ceux qui les liront le désir de faire ce petit voyage, le reste, c'est-à-dire l'admiration pour ces beaux vestiges de l'antiquité et la conviction que cette région est un des coins les plus riches de notre belle colonie, viendra sûrement ensuite.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA NAVIGATION INTÉRIEURE EN FRANCE

Il y a peu de contrées, il faut le dire, mieux partagées que la France sous le rapport du régime des eaux.

Dans son *Histoire et Description des voies de communication aux États-Unis*, Michel Chevalier appréciait de la manière suivante la position de la France par rapport aux grandes artères fluviales de l'Europe :

« Si l'on se place, disait-il, sur la frontière orientale de la France, au » coin des départements du Haut-Rhin et du Doubs, on sera frappé » d'une symétrie particulière qu'offre autour de ce point le cours » général de plusieurs grands fleuves de l'Europe presque tous » français... Ainsi posé, l'observateur aura devant et derrière lui,

» à sa droite et à sa gauche, quatre grands fleuves se tournant le dos » deux à deux et formant une croix dont les deux branches seront » représentées par le Rhin et le Rhône, coulant, le premier du midi au » nord, dans la mer du Nord, le second du nord au midi dans la Médi- » terranée. La tête de la croix sera figurée par la Loire qui se rend » de l'est à l'ouest dans l'Atlantique, et la tige principale par le Danube » qui va de l'ouest à l'est se décharger dans la mer Noire.

» Comme la nature dans ses œuvres les plus bienfaisantes laisse » toujours quelque chose à faire aux hommes, il existe, au centre, » entre les quatre fleuves, une lacune qu'on a remplie en reliant la » Loire et le Rhône à la Saône-branche du Rhône, mais rien n'a été » fait encore pour combler l'intervalle qui sépare le Danube des trois » autres fleuves, disons même des quatre autres, parce que la Seine » a été rattachée au point central de la croix par un magnifique » ouvrage, le canal de Bourgogne. »

Mais à un point de vue moins général, à ne considérer la France que par elle-même et pour elle-même, on constate qu'elle n'est pas moins favorisée.

Deux grands fleuves alpestres, le Rhin et le Rhône, lui ouvrent une large voie d'accès vers le nord et vers le midi.

Trois fleuves demi-circulaires, Seine, Loire, Garonne, portent leurs eaux à l'Océan et ouvrent la route de l'ouest.

Mais ce qui caractérise le plus la France, c'est le *grand chemin de ronde* qui longe à distance le massif central, véritable citadelle de la France.

Partons en effet du delta du Rhône, il nous est aisé de longer le pied des Cévennes proprement dites ; le col de Naurouse nous ménage un passage très facile entre les Cévennes et les Corbières, dernier prolongement des Pyrénées ; nous voilà dans la vallée de la Garonne qui nous mène sans encombre dans la région arrosée par la Charente. Cette dernière nous ramène vers le nord où se trouve fort à propos une trouée entre le plateau de Gâtine et les dernières avances du massif central : cette trouée c'est la dépression poitevine où nous rencontrons le Clain qui nous mène à la Vienne d'où nous passons à la Loire. Là, nul obstacle ne nous sépare de la Seine, pas même ce fameux plateau d'Orléans, si cher aux vieux atlas. La Seine nous conduit à l'Yonne qui nous mène à l'Armançon. Or, l'Armançon perce une véritable trouée au milieu de la Côte-d'Or et a sa source dans le voisinage d'un

autre petit cours d'eau, l'Ouche, qui creuse le revers oriental du massif, passe à Dijon avant de se jeter dans la Saône où, une fois arrivés, nous n'avons plus qu'à aller droit devant nous pour rejoindre notre point de départ, c'est-à-dire le delta du Rhône, après avoir contourné tout le massif central.

Nous aurions pu encore couper au court, suivre la Loire jusqu'à Digoin, au confluent de l'Arroux, remonter le cours de la Bourbince qui se jette dans l'Arroux en creusant la grande dépression qui sépare les Cévennes septentrionales de la Côte-d'Or. Sur l'autre revers, nous trouvions la Dheune qui nous conduisait à la Saône.

C'est par ce grand chemin de ronde que passent les marchandises qui vont de l'Océan à la Méditerranée et inversement.

Tous ces petits cours d'eau ont une importance extrême ; du jour où la première *écluse à sas* fut construite en France par Léonard de Vinci (1538), l'idée vint aux ingénieurs d'établir *des canaux de jonction* pour joindre entre eux les différents bassins et compléter l'œuvre de la nature.

Pour ces canaux de jonction le point le plus élevé du parcours est celui qui doit le plus attirer l'attention ; car il faut que, soit d'une façon naturelle, soit d'une manière artificielle, on y réunisse une masse d'eau suffisante pour alimenter les deux versants. C'est ce point qui constitue le bief de partage.

D'après les dernières statistiques, notre réseau fluvial comprend une longueur totale de 16,644 kilom. comme cours d'eau classés, — mais il y a 3,924 kilom. de rivières et parties de rivières où la navigation est purement nominale, — ou bien exclusivement maritime : le réseau habituellement fréquenté atteint donc 12,720 kilomètres :

Voici, du reste, la décomposition de ces chiffres.

LONGUEURS CLASSÉES

	Fleuves, rivières, étangs	Canaux	Total
Flottables.........	2.978 k. 6	»	2.978 k. 6
Navigables........	8.876 7	4.789 k.	13.666 7
	11.855 k. 3	4.780 k.	16.644 k. 3

LONGUEURS FRÉQUENTÉES

	Fleuves, rivières, lacs et étangs	canaux	Total
	—	—	—
Flottables.........	922 k.	»	922 k.
Navigables.........	6.821	4.725 k.	11.546
	7.743 k.	4.724 k.	12.468 k.

Le réseau de navigation intérieure est presque en entier administré par l'État. Il n'y a que 122 kilom. de fleuves, rivières, etc., et que 790 kilom. de canaux concédés à des particuliers ou à des Compagnies.

Paris est le point vers lequel viennent converger presque en totalité les voies navigables. La Seine, l'Oise, la Marne y aboutissent, sans parler de ses canaux propres, celui de l'Ourcq, le canal St-Denis, le canal St-Martin. Le bassin de la Villette, au point d'intersection des trois, a un mouvement de 2 millions de tonnes, ce qui le place au troisième rang parmi les ports de France.

La loi du 5 août 1879 a divisé tout le réseau de notre navigation intérieure en lignes principales et en lignes secondaires. Quatre lignes principales doivent avoir un mouillage de 2 mètres, des écluses de 38 m. 50 de longueur et 5 m. 20 de largeur, et les points fixes doivent laisser 3 m. 70 de hauteur libre au-dessus du plan d'eau réglementaire.

Il y a dans ces conditions 4,000 kilom. de fleuves, rivières et de canaux.

Il y a aussi 3,560 kilom. de rivières et canaux avec une profondeur d'environ 1 m. 80 et donnant passage en tout temps à des bateaux de 38 m. 50.

Sans adopter cette division un peu technique, nous respecterons cependant la répartition de nos voies fluviales en quatre groupes, mais en nous inspirant surtout de considérations géographiques.

1re série. — Canaux du Nord.

De Paris on y arrive par l'Oise, on suit la Seine jusqu'à Conflans, puis l'Oise canalisée de Conflans à Janville, puis le canal latéral. A la Fère, la voie se bifurque.

On a d'abord le canal de la Sambre à l'Oise, qui va rejoindre la Sambre à Landrecies et la suit jusqu'à Namur.

Mais bien plus important est le canal Crozat qui va rejoindre la Somme à St-Simon : sans lui il n'y aurait pas de communication fluviale entre l'Oise, c'est-à-dire la Seine et la région des Flandres.

A Saint-Simon commence le canal de St-Quentin qui se dirige vers l'Escaut par deux souterrains, l'un, celui de Tronquoy, long d'environ 3 kilom. ; l'autre, celui de Bellicourt, long de 5,700 mètres. C'est ainsi que le canal traverse le plateau de St-Quentin et va rejoindre l'Escaut dans le département du Nord, un peu au sud de Marcoing.

Le canal de l'Escaut passe à Cambrai. Avant d'arriver à Bouchain, à Etrun (bassin rond), la ligne principale quitte l'Escaut pour suivre la Sensée jusqu'à Arleux, c'est le canal de la Sensée qui se prolonge jusqu'à Corbehem où il rejoint la Scarpe qu'il longe jusqu'à Dorignies (pont de la Deûle) près de Douai, c'est alors le canal de la Scarpe.

A Dorignies, un grand fossé de jonction le mène au travers du Pas-de-Calais, jusqu'à la Souchez ou Haute-Deûle. Le canal de la Haute-Deûle se prolonge jusqu'à la Bassée ; puis se continue par le canal d'Aire à la Bassée ; depuis Aire jusqu'à St-Omer s'étend le canal de Neuf-Fossé, ainsi appelé d'un fossé qui fut neuf.... en 1053 et qui servait alors de frontière entre l'Artois et la Flandre. Il doit franchir un seuil assez marqué, au lieu dit les Fontinettes ; autrefois le passage était assuré par cinq écluses remplacées maintenant par l'ascenseur hydraulique destiné à faire passer des bateaux chargés de 300 tonnes d'un bief à un autre. A partir de St-Omer, la ligne d'eau suit l'Aa jusqu'à Watten où elle forme trident.

La branche médiane ramasse les eaux de l'Aa et va rejoindre Gravelines ; la branche de gauche va rejoindre Calais, la branche de droite recueille les eaux de la Colme ; par le canal de la Haute-Colme, nous allons de Watten à Bergues ; par celui de la Basse-Colme, nous allons jusqu'à Furnes. Un embranchement très important met en relations Bergues et Dunkerque. C'est ainsi que la grande voie des canaux de Flandre, rattache Paris aux trois ports de la mer du Nord.

La grande ligne des canaux de Flandre a de nombreux embranchements.

L'Escaut canalisé met en relations Etrun avec Valenciennes, Gand, Anvers et aussi avec Mons par la Haine canalisée.

Le canal de la Haute Deûle se prolonge jusqu'à Lille et, sous le nom de canal de la Basse-Deûle, va rejoindre la Lys à Deulémont.

La Lys, canalisée depuis Aire, met en relation avec les grandes villes belges.

Le canal de la Nieppe partant de Thiennes et celui de la Bourre partant de Merville vont se réunir à la Motte-au-Bois en poussant une pointe jusqu'à Hazebrouck.

Pour compléter cette nomenclature, on peut rappeler le canal de la Somme qui longe cette rivière depuis St-Simon jusqu'à St-Valery.

Les canaux de Flandre sont en immense progrès depuis dix ans. Ils deviennent insuffisants, à tel point qu'on a songé à les doubler par un grand canal dont la construction rendrait de réels services.

Ce canal s'appellerait assez improprement *Canal du Nord*, son vrai nom devrait être canal du Pas-de-Calais. Se détachant du canal de la Haute-Deûle à Courcelle-lès-Lens, il éviterait la traversée de Douai suivie d'un long détour et de l'encombrement sur le canal de St-Quentin, il irait rejoindre l'Oise à Noyon et formerait jusqu'à Paris une seconde voie navigable, parallèle à l'Oise canalisée.

C'est là une fort belle conception que, pour des raisons d'économie, on est forcé de simplifier. On est forcé de se contenter pour l'instant d'un projet de section allant d'Arleux à Janville. Le canal du Nord faciliterait notablement l'écoulement des houilles du Nord et du Pas-de-Calais sur Paris ; il rendrait inutile la construction d'un canal maritime aboutissant à la capitale, il fermerait l'accès aux houilles anglaises, trop disposées à envahir le bassin parisien au détriment des houilles du Nord.

2e série. — *Canaux de l'Est.*

Paris est relié à l'Est par la grande voie de la Marne canalisée de Charenton à Epernay, d'où, jusqu'à Vitry, part un canal latéral à la rivière.

Alors commence le canal de la Marne au Rhin qui emprunte les eaux de l'Ornain, passant par Bar-le-Duc et Ligny. Pour passer dans la vallée de la Meuse, il franchit l'Argonne par un souterrain de 5 kilomètres, passe au-dessus du fleuve par un pont-aqueduc, arrive à Pagny où est le bief de partage. Il redescend alors les hauts de Meuse pour gagner la Moselle à Toul. Il longe la rivière jusqu'à Liverdun où un pont-aqueduc le conduit sur la rive droite ; il longe la Meurthe de Frouard à Nancy pour franchir cette rivière sur un nouveau pont-aqueduc. Suivant alors le cours du Sanon, il franchit la Sarre et par le tunnel de Saverne arrive dans la vallée de la Zorn et de là va rejoindre à Strasbourg le canal du Rhône au Rhin. Nous avons malheu-

reusement perdu 120 kilomètres sur les 317 qui forment la longueur totale du canal.

On peut, de la région du Nord, gagner cette grande voie de l'Est, sans passer par Paris. En effet, un canal part de Janville près de Compiègne, suit le cours de l'Aisne, puis le canal latéral de cette rivière, puis on prend le canal de l'Aisne à la Marne par la Vesle qui passe à Reims, et on va rejoindre à Châlons le canal latéral à la Marne.

3e série. — *Canaux du Sud-Est.*

Une double voie unit la Seine à la Saône et par là au Rhône.

La voie septentrionale remonte l'Yonne, la quitte à la Roche pour remonter le cours de l'Armançon en prenant le nom de canal de Bourgogne. Le bief de partage est aux sources de l'Armançon, par une altitude de 375 mètres, avec 5 étangs servant de réservoirs et cubant 22 millions de mètres cubes. Par le souterrain de Pouilly, long de 3,333 mètres il rejoint l'Ouche qu'il redescend par Dijon jusqu'à St-Jean-de-Losne où il rejoint la Saône.

La voie méridionale unit la Seine à la Loire : c'est le canal du Loing jusqu'à Montargis où il se bifurque en canal d'Orléans et en canal de Briare : là commence le canal latéral à la Loire et l'on gagne la Saône par le canal du centre. Ce canal, long de 120 kilomètres, utilise la dépression qui limite au nord les Cévennes. Son bief de partage, à 350 mètres d'altitude, est à l'*étang du long pendu*. Il dessert la région du Creusot.

Les deux routes que séparent les monts du Morvan sont réunies par le canal du Nivernais. Il remonte l'Yonne par Auxerre et Clamecy et descend l'Aron jusqu'à Decize sur la Loire.

La Saône et par suite le Rhône sont réunis au Rhin par le canal du Rhône au Rhin, long de 363 kilomètres dont 170 sont perdus pour nous depuis le traité de Francfort. Il commence à St-Symphorien près de St-Jean-de-Losne, remonte le Doubs, passe au col de Valdieu et redescend par la vallée de l'Ill jusqu'à Strasbourg.

4e série. — *Canaux du Midi.*

Le bassin du Rhône est réuni à celui de la Garonne par le canal du Midi.

De Castets à Toulouse se trouve un canal latéral à la Garonne. Ce canal, d'abord sur la rive gauche, franchit le fleuve à Agen pour passer sur la rive droite, puis le Tarn à Moissac, le tout par ponts-aqueducs. Après Toulouse commence le fameux canal du Midi ou des deux mers. Le bief de partage est au col de Naurouze : l'eau est fournie par les réservoirs de Lampy et de St-Ferréol, couvrant une superficie de 167 hectares et renfermant 6 millions 400,000 mètres cubes d'eau. Les murs qui supportent cette formidable poussée ont 70 mètres d'épaisseur et 32 mètres de hauteur ! Après le col de Naurouze, le canal suit le cours de l'Aube et finit à Agde. Castelnaudary y est une station d'importance.

A partir d'Agde, commence le canal des Étangs qui, passant par Cette, arrive au canal de Beaucaire et aboutit au Rhône, formant ainsi une voie fluviale de 600 kilomètres.

En plus de ces grandes lignes de canaux, il faut encore citer le canal de Berry qui relie la Loire au Cher supérieur en desservant Bourges, Montluçon, la région houillère de Commentry.

Le canal de Nantes à Brest, celui d'Ille et Rouen sont surtout des canaux stratégiques.

Tel qu'il est, notre réseau de voies fluviales est loin d'être complet. Le plan de M. de Freycinet (1879) devait changer tout cela. Il faut d'abord réunir la Saône à la Haute-Marne, de façon à compléter le réseau semi-circulaire autour de Paris ; — on se propose encore de créer un grand canal latéral au Rhône pour éviter de remonter le fleuve. — Enfin on veut créer un canal reliant l'Adour à la Garonne en créant à l'aide des étangs de Gascogne un canal parallèle à la côte ; on construirait un grand canal du centre reliant la Gironde à la Charente puis à la Loire par la dépression Poitevine : ce serait le chemin de ronde bordé d'un fossé navigable. Le réseau se trouverait ainsi complété.

Quel est le tonnage général transporté sur toutes les voies navigables ?

Il atteint actuellement 23,028,436 tonnes (1) qui se décomposent ainsi :

---

(1) En 1889, les chemins de fer ont transporté 87 millions de tonnes ; les voies navigables ont donc un trafic égal presque aux 27 centièmes du trafic des voies ferrées.

	Tonnes
Combustibles minéraux	7.095.223(1)
Matériaux de construction	6.990.865
Produits agricoles et denrées alimentaires	3.150.216
Industrie métallurgique	1.681.243
Bois à brûler et bois de service	1.551.025
Engrais divers	1.175.227

puis quelques articles de minime importance. Cette énumération seule, au reste, suffit pour préciser la nature des transports qui se font sur les voies navigables, et par suite, pour rendre appréciable le rôle qu'elles jouent dans le fonctionnement général de nos industries et de nos échanges.

Notre trafic international par les voies navigables s'élevait, d'après les dernières statistiques, à 3,070,599 tonnes se répartissant de la manière suivante :

Avec la Belgique	2.268.450
— l'Allemagne	802.149

Ce sont les combustibles minéraux et les matériaux de construction qui faisaient la grosse part de ce train.

La Belgique et l'Allemagne nous envoient du charbon et des pierres cassées pour empierrements. La France leur expédie des produits métallurgiques, des sels, des pierres à plâtre, etc., etc.

Le tonnage total ramené au parcours d'un kilomètre (ce qu'on appelle la tonne kilométrique) s'est élevé dans ces dernières années, en 1887, à 3,073,390,427 tonnes kilométriques. En 1850, ce même tonnage kilométrique ne s'élevait qu'à 1,722,000,000. En 1889 il a atteint 3,200,000,000. Il a presque doublé en 39 ans, malgré l'accroissement considérable de notre réseau ferré qui, de 11,615 kilomètres exploités en 1856, montrait en 1889 un ensemble de 33,162 kilomètres en exploitation.

Il nous faut maintenant dire comment se font ces transports : ils sont effectués par une véritable flotte qui comprend 15,730 bateaux, dont :

933 ayant 38 m. 50 de longueur et au-dessus.

4,863 ayant moins de 33 m. de longueur.

---

(1) Nous avons emprunté les chiffres qui suivent à un remarquable article de M. Eug. Dillan, paru dans le *Messager de Paris*.

13,632 de ces bateaux sont français.

2,098 sont belges, allemands et hollandais.

En outre, sur les voies navigables, il existe 673 bateaux à vapeur, dont 237 à roues et 436 à hélice.

Les équipages de tous ces bateaux se composent de 25,830 hommes sur lesquels 3,350 sont étrangers.

Donc, autant par ces moyens d'action que par le trafic qu'elle dessert, la batellerie fluviale constitue, en France, une industrie du plus haut intérêt.

A. M.

CORRESPONDANCE

SALONIQUE

Par A. F. D.

Extraits d'une correspondance adressée au Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille.

Salonique, 19 novembre 1892.

C'est de Salonique que je vous écris, une ville dont l'importance maritime et commerciale va toujours en augmentant. C'est la seconde ville de la Turquie d'Asie et le chemin de fer qui la réunit à Nisch aux chemins de fer hongrois, la met à peine à trente-six heures de Vienne.

Salonique est la capitale du vilayet de Macédoine et est bâtie en amphithéâtre au fond du golfe du même nom, qui est fermé par une pointe de la presqu'île Chalcédoine. De Salonique, on croirait que la mer est un grand lac, car l'horizon est limité partout par des montagnes entre autres le Mont-Olympe dont le sommet, à environ 3,000^{m} d'altitude, est couvert de neige. Quand on arrive, la ville bâtie en pente douce le long d'une colline et surmontée d'une vieille citadelle aux murs crénelés fait bonne impression. Arrivé à terre tout change.

Des rues mal pavées, des maisons mal bâties, voilà tout. Cette ville si prospère dans l'antiquité n'a rien conservé de son ancienne splendeur si ce n'est les deux piliers d'un arc de triomphe élevé à Constantin. La mosquée « Sainte-Sophie » construite sur le plan de Sainte-Sophie de Constantinople, a été aux trois quarts détruite par le grand incendie de 1890.

On évalue la population à environ 100,000 habitants dont 60,000 Juifs, 20,000 Turcs et 20,000 Albanais, Serbes, Bulgares et Grecs. Les Turcs ni les autres nationalistés n'ont rien d'intéressant ou plutôt de particulier.

Ce qui donne à Salonique un cachet spécial c'est sa population juive. Ce sont des Juifs qui, chassés d'Espagne sous Ferdinand le Catholique, se sont réfugiés ici et à Constantinople. Ils parlent un affreux jargon espagnol mêlé de mots hébreux et turcs. Il y a même des journaux qui paraissent dans cette langue (!), mais ils sont imprimés en caractères hébreux !

L'Association israélite de Paris a fondé ici des écoles où l'on enseigne le français. Comme la plupart des Levantins, ils ont la bouche pleine lorsqu'ils parlent de Paris et de la France, bien qu'au fond ils n'en pensent pas un mot, et ils trouvent de bon ton de vous donner du « Mon cher » long comme le bras et de se permettre d'autres familiarités de langage qui choquent au premier abord.

Les Juifs de Salonique offrent une particularité unique au monde, je crois : ils exercent des travaux manuels, *ils travaillent* en un mot. Je n'étais pas peu étonné en arrivant de voir notre vapeur entouré par des barques conduites par des Juifs. Bateliers, débardeurs, portefaix, tous Juifs, je n'en voulais pas croire mes yeux. De beaux gaillards, ma foi, ils ont bien conservé le type de leur race. A terre, la même chose : cochers, boulangers, bouchers, tous Juifs.

Quelques-uns se sont faits mahométans, mais comme ils n'ont pris de l'islamisme que les pratiques extérieures et ont conservé leurs mœurs et habitudes, les Turcs les regardent d'un mauvais œil et leurs anciens co-religionnaires les traitent de *renégats*, aussi font-ils bande à part et se marient entre eux.

Certains Juifs ont pris le costume européen en le poussant même à l'extrême ; c'est aujourd'hui samedi, jour de fête pour eux, et j'en rencontrai tantôt plusieurs en pardessus trop court et souliers vernis, comme de vrais Gigerls de Vienne. Mais la plupart ont encore l'ancien costume : longue lévite à fleurs croisée sur la poitrine et tombant

jusqu'à 25 centimètres de terre, — on croirait qu'elle est trop courte ou qu'ils ont grandi depuis qu'ils la portent. Cette lévite est serrée par une ceinture de coton ou de soie, ou de châle persan, suivant la fortune. Pendant la mauvaise saison ils portent une sorte de pardessus noir ou jaune doublé de martre ou de petit gris. Le fez sur la tête et le passetemps à la main, ils vaquent à leurs affaires.

Les femmes ont un costume tout particulier. La tête est couverte d'une sorte de résille en soie verte retenant les cheveux et descendant derrière la nuque. Cette résille est souvent couverte de broderies d'or de grande valeur. Elles portent un jupon de satin à couleurs voyantes et un tablier à peu près brodé comme celui des Bulgares. La poitrine est couverte d'une chemisette blanche rehaussée de broderies très belles. Là-dessus une petite veste comme celle des zouaves, en satin écarlate ou bleu, doublée de fourrure à l'intérieur. Elles s'habillent à l'européenne aussi longtemps qu'elles sont jeunes filles.

Une ligne de chemin de fer va d'ici à Belgrade et Budapest par Uskub, Nisch et Jagodina. C'est cette ligne, qui traverse la Macédoine et une partie de l'Albanie, qui a donné à Salonique une importance chaque jour croissante. Tous les produits de ces pays viennent s'embarquer ici. Salonique exporte des céréales, des cocons de soie, du vin. Il y a ici une filature de coton, des fabriques de pistolets et de poignards pour les Albanais et les brigands de l'intérieur. Cette place est grandement visitée par les Allemands et surtout les Autrichiens, depuis le traité de Berlin, la Bosnie et l'Herzégovine étant occupées par l'Autriche. Joignez à cela que cette puissance a de plus eu plus maille à partir avec les irrédentistes de Trieste et, prévoyant la perte éventuelle de ce port, son seul débouché sur la mer, elle regarde Salonique et son immense rade avec un œil d'envie. En y joignant la Macédoine derrière et l'Albanie, ce serait un beau morceau et une position magnifique sur la Méditerranée. Reste à savoir si ce sera du goût des populations. Sans parler des Turcs qui ne sont pas aussi malades qu'on le prétend, l'esprit national se développe de plus en plus dans ces contrées, avec d'autant plus d'âpreté qu'il est toujours renforcé par une croyance religieuse différente. Les Grecs crient bien haut que cette province-ci est à eux ; comme ils ne rêvent que plaies et bosses, qu'ils n'ont rien à perdre et tout à gagner, il y a longtemps qu'ils seraient partis en guerre avec leurs trois nouveaux cuirassés, si l'Europe le leur permettait. Heureusement on ne le leur permet pas encore, car les Bulgares ont aussi les mêmes prétentions.

Enfin, « the last but not the least », les Albanais sont là. L'esprit national de ces descendants des anciens Illigiens se réveille de sa torpeur tant de fois séculaire. A voir les nations serbe, bulgare, grecque se constituer, à voir les diplomates européens décréter autour d'un tapis vert quelconque que tels de leurs frères seraient Serbes, Autrichiens et Grecs du jour au lendemain, ils se sont réveillés et comptés. Ils avaient rêvé de former une province autonome, tributaire de la Porte. De fait, en 1880, ils gouvernent leur pays jusqu'à ce que Derviche Pacha, en 1881, rétablît l'ancien ordre des choses. Ils possèdent une langue bien à eux, n'ayant rien de commun ni avec le Grec, ni avec le Turc. C'est peut-être d'ici que partira l'étincelle qui remettra encore une fois la question d'Orient sur le tapis.

En tous cas, Salonique marche bien dans la voie du progrès. Elle a des quais, des omnibus, bientôt la ligne de tramway sera finie. Bien des rues sont mieux pavées qu'à Stamboul, presque toutes sont à angle droit et il y a de très beaux hans ou caravansérails où les négociants et commissionnaires européens et indigènes ont leurs bureaux. A l'est la ville déborde au-delà de ses anciennes murailles. Un nouveau quartier aux rues larges et bien tracées s'y est élevé depuis quelques années et plusieurs fois par semaine la musique militaire joue des airs turcs sur le quai près de la Tour Sanglante. C'est là qu'en 1876 furent pendus haut et court les assassins présumés des consuls de France et d'Allemagne, tués dans une émeute. 200 soldats débarquèrent des navires de guerre réunis en rade et devant le peuple on pendit les coupables. Puis, suivant la coutume turque et pour qu'ils n'aillent pas en paradis, on leur coupa le nez et les oreilles, puis ainsi mutilées, on exposa leurs têtes pendant plusieurs semaines.

J'ai vu une pareille exposition à Smyrne : trois voleurs de grand chemin avaient subi ce supplice, c'est hideux. A propos de voleurs le pays en est plein. Le soir, en ville, on ne sort pas de chez soi, mais la campagne n'est rien moins que sûre. Les brigands (rien d'opéra-comique croyez-moi) battent le pays. Si l'on est en nombre on se tire des coups de fusils, mais malheur aux imprudents qui se sont aventurés seuls, il leur faut payer rançon. Je connais un Français qui a dû racheter sa liberté pour 115,000 francs. Il nous racontait l'autre soir son aventure, ce n'est pas drôle.

Au point de vue des communications, Salonique est en relations quotidiennes avec l'Europe par le chemin de fer Usküb-Belgrade.

1. Les Messageries maritimes de Marseille ;
2. La Compagnie « Fraissinet » de Marseille ;
3. Le Lloyd autrichien de Trieste ;
4. La Compagnie navigazione italiana Gênes et Brindisi ;
5. La Compagnie russe de navigation et de commerce d'Odessa ;
6. La Compagnie Courtgi de Constantinople ;
7. La Compagnie Panhellénique d'Athènes ;
8. L'« Orient Line » de Liverpool, ont des services réguliers et fréquents. J'oubliais encore la « Deutsche Levante Linie » de Hambourg qui fait escale à Anvers et qui fait payer des frets dérisoires de bon marché pour attirer la clientèle.

Vous connaissez l'Alliance française, je l'ai vue à l'œuvre à Salonique. C'est un Israélite de là-bas qui m'en a d'abord parlé et qui voulait avoir mon adhésion. Lorsqu'il sut que j'étais membre en France, les glaces furent rompues et nous causâmes comme de vieilles connaissances, mon interlocuteur donnant cours à sa peine de voir combien on oublie cette belle œuvre en France. Il me fit toucher du doigt la situation à Salonique, répétant toujours : « Surtout dites bien en France ce que vous avez vu ici et secouez-les de leur torpeur ». En effet, il y a à Salonique une école italienne, construite par le gouvernement italien sous le ministère Crispi. On a acheté le terrain et construit une magnifique école où enseignent dix professeurs envoyés par le gouvernement italien. Cela coûte à l'Italie à peu près 80,000 francs par an. L'école est fréquentée par environ 250 enfants qui payent dans les classes élémentaires deux francs par mois ! C'est une sorte d'école primaire supérieure. Il y a une école allemande fréquentée par les enfants des Allemands, Autrichiens et Suisses de Salonique et par les fils d'indigènes. La Compagnie de chemin de fer subventionne cette école pour laquelle les Allemands font beaucoup de propagande. Il y a encore une école de jeunes filles dirigée par un pasteur protestant américain. On y enseigne le français maintenant ; ce n'est qu'à cette condition que l'école a pu prospérer. Par contre le français est enseigné dans l'école des frères des écoles chrétiennes, qui ont remplacé les Lazaristes.

Le Consulat général de France va être installé dans un nouveau local, dans le quartier neuf, et le terrain de l'ancien Consulat vient d'être acheté par eux. L'Alliance israélite de Paris subventionne aussi des écoles où le français sert de base à l'enseignement. De plus, dans plusieurs écoles du gouvernement ottoman le français est enseigné. Le Consul général de France, ayant à ses côtés le Président du Comité de

Salonique de l'Alliance, a une place d'honneur à la distribution des prix. Un élève prononce un petit discours en français et l'Alliance n'y est jamais oubliée. Enfin il y a encore une école commerciale française dirigée par un Français, M. Guiraud, avec un personnel de douze professeurs. Cette école si digne d'intérêt pour nous Français, a à lutter contre des écoles bien subventionnées, alors que seule l'Alliance l'aide de ses deniers, dans la mesure de ses moyens. Ah! pourquoi en France ne s'occupe-t-on pas de l'Orient? Les Anglais dépensent dans les écoles qu'ils ont établies, des embouchures du Danube à Smyrne, 1,500,000 fr. par an et l'Alliance dispose d'un fonds dérisoire. Je ne vous parlerai pas de l'Égypte; les Anglais, pour y faire reculer le Français, y dépensent chaque année des millions. En France on se désintéresse de tout cela, on hésite à donner une cotisation de six francs par an et l'on s'étonne ensuite que l'influence française diminue et que nous ayons de moins en moins de débouchés pour notre industrie!

Vous dirai-je quelques mots sur le Comité de Salonique? Il a été fondé par son président actuel, M. Coste, un homme charmant, et un fervent de notre puissance extérieure. En moins d'un an, il réunit 300 membres, parmi les Européens et parmi les Turcs. Le secrétaire du Pacha du vilayet est du Comité et sous l'influence du président on travaille à développer l'instruction et le français. Paris envoie des fonds aussi et une petite bibliothèque existe déjà. Elle se compose de nos bons auteurs et est fort appréciée. Dans son zèle infatigable M. Coste me disait qu'il songeait à organiser, le soir, des petites conférences où il lirait, — il lit et déclame dans la perfection, — où il lirait les chefs-d'œuvre de notre littérature. Et voilà comment avec rien ou presque rien, on arrive à de plus beaux résultats que tous les autres. Ah! si les Français de France faisaient comme les autres nations quel résultat n'obtiendrait-on pas? M. Coste me le disait, avec 10,000 francs par an, je me fais fort de fonder ici un lycée et d'apprendre le français à toute la Macédoine en moins de dix ans. Les habitants de l'intérieur et de la côte, de Rodosto, de Dedeaghatsch, de Cavalla veulent faire donner une instruction française à leurs fils, mais où et comment. Les Allemands et les Autrichiens en profitent, leurs journaux et leurs nationaux ont toujours un établissement à recommander et il faut avouer qu'on trouve à Vienne des écoles organisées pour recevoir les Levantins. Le Khédive d'Égypte actuel n'a-t-il pas étudié à Vienne? Les jeunes gens de l'Orient vont à Vienne, à Stütgard, etc., et ils en reviennent imbus d'idées allemandes, alors que leurs parents les ont

envoyés là-bas souvent à contre-cœur et faute de mieux. Plusieurs fois on m'a demandé si je connaissais des écoles françaises ; voyez-vous, on a le cœur serré de voir que, par notre faute, nous nous laissons distancer par d'autres nations, alors que *tout* est bien disposé à notre égard. Les Français qui sont en Orient combattent et luttent, mais tout a une limite et je ne m'étonne que d'une chose, c'est de leur *ténacité*, car *vrai* ! ce ne sont guère les Français de France qui les encouragent. Quand on n'avance pas on recule, car les autres nations ne restent pas stationnaires et le terrain est bien difficile à regagner. A Constantinople, à Ismid, à Salonique, à Smyrne j'étais ému en les voyant tous, tant religieux que laïques, travaillant pour nous. Voilà ce que j'ai vu, l'Alliance française à l'œuvre, j'y crois maintenant, et si j'ai pu vous convaincre aussi de son utilité, je serai heureux. Il me semble que tous les collégiens de France devraient en faire partie.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1892.

Le Luxembourg et la Procession des Saints dansants.

Excursion des 4, 5, 6, 7 et 8 Juin 1892.

La Société de géographie a coutume de réserver pour les vacances de la Pentecôte une excursion de quelques jours : elle avait décidé cette année de diriger ses sociétaires vers le Luxembourg, contrée peu visitée par eux jusqu'alors et qui mérite pourtant d'attirer les voyageurs.

Le samedi 4 juin, veille de la Pentecôte, se trouvaient réunis dans la gare de Lille une vingtaine de membres des Sociétés de Lille, Roubaix et Tourcoing, rapprochés par la perspective d'une excursion intéressante et par l'espoir d'une température printanière, et à deux heures l'express les emportait vers Bruxelles.

La plupart des excursionnistes étaient inconnus l'un pour l'autre, mais l'attrait du voyage était un lien commun, et grâce à l'affabilité des dames faisant partie du groupe, et à la bonne humeur de tous, la glace était bientôt rompue et à l'arrivée à Bruxelles, dans la gare du Midi, tous les voyageurs paraissaient déjà d'anciens amis.

Nous devions à peine nous arrêter à Bruxelles : aussi dès que nous fûmes arrivés à l'hôtel de Flandre, magnifique établissement situé entre le Parc et l'église de la

Madeleine, où nos dispositions étaient prises pour passer la nuit, chacun se dirigea du côté où la fantaisie le guidait. Les uns, pour justifier leur réputation de mélomanes, vont écouter sous les ombrages du Parc, le concert de la musique militaire ; les autres se dirigent vers l'hôtel de ville pour contempler cette place, unique dans le monde, joyau de la Renaissance ; les dentelles de pierre de la maison commune et cette flèche, merveille de légèreté, terminée par l'étincelante statue de Saint Michel, qui semble plutôt l'enlever dans les airs, qu'être porté par elle ; — d'autres enfin, à travers les promenades du bois de la Cambre, savourent les douceurs d'une tiède soirée, imprégnée des senteurs des bois.

Mais Bruxelles ne doit pas nous retenir, et dès le lendemain matin, le train nous emporte vers Namur : déjà les faubourgs de Laeken et de Schaerbeck disparaissent à nos yeux, et la vapeur nous emporte à travers les riches campagnes du Brabant. A perte de vue les champs de blé et de seigle étalent leur verdure, piquée de loin en loin par les teintes d'or des colzas ; de nombreuses et riches maisons de campagne décèlent le voisinage de la capitale, et les panaches de fumée des cheminées à vapeur attestent que la contrée est aussi riche par son industrie que par son agriculture. Nous remarquons en passant les serres à vigne que le Belge industrieux a construites pour rivaliser avec la Bourgogne et la Provence. Les grappes, qui sortent de ces serres, garnissent en toute saison les étalages de nos marchands de primeurs et font une terrible concurrence sur nos tables aux chasselas de Fontainebleau et aux raisins de France, et nos vignerons se sont vus dans la nécessité, pour empêcher l'envahissement des produits des serres belges, de réclamer des droits protecteurs. Qui aurait cru, il y a trente ans, que la France aurait dû élever des barrières défensives contre la Belgique pour protéger ses raisins ?

A travers les sifflements de la locomotive, nous entendons les cloches, lancées à toute volée, se répondant de clocher à clocher, et de temps en temps un joyeux carillon nous fait souvenir que nous sommes dans la vieille Flandre. Des familles de paysans, en habits de fête, se rendent à l'église pour célébrer la solennité de la Pentecôte : les hommes, quoique le temps soit superbe, sont munis de gros parapluies, destinés à les préserver aussi bien du soleil que de la pluie ; la plupart des femmes portent la grande pelisse, qui les enveloppe de la tête aux pieds de ses longs plis. Les villageois, qui sont arrêtés devant les passages à niveau, nous saluent et leur sourire, épanoui sur leurs figures larges et brunies par le soleil, nous souhaite bon voyage. Un bourdon domine les voix de toutes les autres cloches, c'est celui de la cathédrale de Namur.

Un moment d'arrêt dans la gare de cette ville, assez pour apercevoir la citadelle, assise sur le haut de la montagne et commandant la vallée de la Meuse. Nous repartons bientôt : à notre droite, de nombreux bateaux sillonnent la Meuse, qui a la majesté et l'ampleur d'un grand fleuve ; nous la côtoyons pendant quelque temps, puis nous entrons dans le Luxembourg belge. Le paysage change d'aspect ; aux champs couverts de céréales, succèdent les pâturages ; au lieu de plaines, s'étendant à perte de vue, nous trouvons des pentes mamelonnées, des bois de sapins et de mélèzes ; les larges rivières au cours presque immobile sont remplacées par de petits ruisseaux, courant et gazouillant à travers les bois et les vallées ; les villages s'espacent de plus en plus. Voici Ciney, Jemelles avec ses carrières de marbre et de pierres bleues, ses fours à chaux. Le train s'y arrête à peine : pendant assez de temps néanmoins pour y déposer et y laisser un de nos plus aimables compagnons, qui attardé dans les délices du buffet ou de ses dépendances a oublié que le chemin de fer n'attend pas, et s'est vu dans la pénible nécessité de passer deux heures à Jemelles, jusqu'à ce que le train suivant lui permît de nous rejoindre à Luxembourg, quand, hélas, le dîner est presque terminé...... *tarde venientibus ossa.*

Nous passons à Sterpenich, dernière station belge et nous entrons dans le Luxembourg.

Le Grand-Duché n'est pas d'une étendue considérable, car une heure s'est à peine écoulée depuis que nous avons franchi la frontière, et nous apercevons Luxembourg, la capitale.

Quoique renfermé dans des limites étroites, le duché de Luxembourg a failli mettre aux prises, en 1866, la France et la Prusse et avancer le conflit qui devait éclater trois ans plus tard. Sa situation entre la France, les Pays-Bas et l'Allemagne le rendait d'ailleurs un objet de convoitise pour ses puissants voisins, et à maintes reprises il passa sous la domination de chacun d'eux. Depuis les traités de 1815, la ville de Luxembourg était une des forteresses de la Confération germanique, et la Prusse y tenait garnison. Le traité de Londres en 1867, prescrivit le démantèlement de la forteresse, qui fut évacuée par la Prusse, le duché de Luxembourg devint ainsi en fait comme en droit complètement indépendant, sous la souveraineté, purement personnelle, du roi Guillaume, de Hollande. Après la mort de ce prince, le duc de Nassau qui avait été dépouillé de ses États germaniques par la Prusse, fut appelé à lui succéder, et est devenu le souverain paisible et incontesté du Grand-Duché.

Au point de vue pittoresque, on se prend à regretter que les fortifications de la ville aient été démolies. Perchée comme un nid d'aigles au sommet d'un roc, surplombant de trois côtés une vallée profonde de plus de soixante mètres, rattachée d'un seul côté au plateau, la ville haute, qui, à proprement parler, constituait la forteresse de Luxembourg, était une citadelle imprenable tant à cause de sa situation naturelle, qu'à cause des ouvrages fortifiés dont les souverains du pays s'étaient ingéniés à l'entourer. Pendant cinq siècles, les empereurs d'Allemagne, les rois de France, les rois d'Espagne, tour à tour maîtres du Luxembourg, avaient pris à tâche d'y accumuler les moyens de défense et en avaient fait une des places les plus fortes de l'Europe. Aujourd'hui par un commun accord des puissances, les remparts ont été détruits et remplacés par de larges boulevards : les habitations ont envahi les vallées où coulent l'Alzette et la Petrusse, des industries s'y sont implantées et le sifflet des locomotives, la respiration bruyante des machines, le bruit des métiers donnent à la ville basse l'animation des cités modernes. Les habitants du Grand-Duché n'ont pas à regretter leur forteresse et la garnison étrangère qui y résidait. Ils sont aujourd'hui complètement indépendants et maîtres chez eux : puissent-ils conserver cette indépendance longtemps encore.

A la sortie de la gare, le tramway nous conduit à travers une rue nouvellement bâtie vers la ville haute ; un pont hardi, jeté au-dessus de la vallée, relie la gare aux vieux quartiers ; — nous descendons au grand hôtel Brasseur, où nous devons passer la journée et la nuit du dimanche ; mais, durant le dîner, le ciel s'est obscurci et lorsque les voitures viennent nous chercher pour nous faire parcourir la ville et les environs, la pluie tombe à torrents. Cependant nous ne pouvons mentir à notre programme et quelque temps qu'il fasse nous devons suivre notre itinéraire et ne pas perdre une heure. Nous partons à travers la haute ville et nous nous arrêtons devant les principaux monuments.

Comme dans la plupart des places fortes, ces monuments ne sont pas nombreux et sont presque tous affectés à des services publics. Nous passons successivement devant l'hôtel de ville, le palais de justice, l'hôtel du Gouvernement, la cathédrale. Quand nous entrons dans l'église, l'évêque officie et la foule suit avec recueillement les cérémonies religieuses de la fête du jour. La population du Grand-Duché est presque exclusivement catholique ; les rues sont à peu près désertes, les magasins

sont fermés; la plupart des habitants assistent au service religieux : la pluie confine dans leurs maisons ceux qui comptaient se réunir sur les promenades publiques.

Quant à nous, nous n'avons pas la pensée de retarder notre excursion et bravant le mauvais temps, nous parcourons l'emplacement des anciens remparts aujourd'hui convertis en boulevards. La vue s'étend au loin sur un panorama splendide : à nos pieds, le roc, sur lequel étaient bâties les fortifications détruites, plonge à pic à plus de soixante mètres dans la vallée où serpentent les rivières de l'Alzette et de la Petrusse : sous nos yeux, la ville basse étale le labyrinthe de ses rues, d'où émergent les clochers des couvents et des chapelles, et les hautes cheminées des nombreuses usines qui se sont élevées sur le bord des rivières. Quelques anciennes redoutes ont été conservées et servent d'observatoires aux promeneurs. Des hauteurs des anciens remparts, nous descendons par des lacets dans la ville basse. A chaque tournant de la route, la perspective change, tantôt bornée par des rochers bizarrement contournés, tantôt s'étendant à perte de vue sur des jardins riants, sur des bouquets d'arbres constellés de fleurs roses et blanches, et toujours dominée par le viaduc du chemin de fer, qui s'élance au-dessus de la vallée et en relie les deux versants.

Notre promenade se poursuit à travers les faubourgs de Clausen et de Grŭnd et enfin dans la campagne : nous saluons au passage deux portes, seuls vestiges du magnifique château bâti au XVI[e] siècle par le gouverneur espagnol Mansfeld, nous montons les pentes raides de la montagne qui fait face à la ville de Luxembourg et nous parcourons les environs. L'industrie y a pris de grands développements : les brasseries, les distilleries, les usines métallurgiques, les tanneries y répandent la richesse et le mouvement ; les nombreuses et élégantes maisons de plaisance qu'on y rencontre sur toutes les routes sont la preuve de cette prospérité ; enfin après avoir contourné toute la ville, nous y rentrons par le parc de la fondation Pescatore. — Le temps, heureusement, s'est remis au beau, et après un dîner qui fait honneur à notre hôte, nous visitons le quartier neuf, qui s'élève à l'ouest de la ville sur les fortifications démolies, et nous goûtons dans la promenade publique le calme d'une soirée magnifique, qui s'harmonise avec le repos de la ville endormie.

Le lendemain lundi, de grand matin, nous prenons le train qui conduit à Trèves ; nous ne tardons pas à apercevoir la Moselle, roulant lentement ses flots dans ce large lit qui sépare le Luxembourg de la terre autrefois française, et aujourd'hui allemande.

Cette vallée de la Moselle est vraiment admirable. De chaque côté du fleuve s'étagent des vignes, coupées çà et là par des champs de céréales ; au loin, les clochers des villages s'élèvent au milieu de bouquets d'arbres, et si les ruines des vieux manoirs féodaux ne couronnent pas, comme sur le Rhin, les sommets des montagnes, les collines offrent à l'œil du touriste de riants cottages et de superbes châteaux, et même des restes de monuments anciens, tels que la colonne romaine, qui a fait la réputation du village d'Igel.

Trèves ne tarde pas à nous apparaître avec ses dômes, ses églises, ses vieilles tours, encore quelques coups de sifflet de la locomotive et nous prenons pied dans l'antique cité romaine. Des voitures nous attendent à la gare et, au galop de leurs chevaux, nous emportent à travers la ville.

Le premier édifice que nous visitons est le musée, dont l'extérieur n'offre rien de remarquable, mais où l'on passerait volontiers plusieurs journées à examiner en détail toutes les richesses qu'il renferme. Trèves n'a plus aujourd'hui qu'un pâle reflet de sa gloire passée : les fouilles pratiquées dans son sol ont amené à la lumière une quantité prodigieuse de statues, d'armes, de médailles, de monnaies

qui emplissent les salles du musée, et les témoins de son antiquité font revivre à nos yeux les époques glorieuses de son histoire.

Les citoyens de Trèves sont très fiers de leurs origines : ils prétendent descendre des rois d'Assyrie, par Trebata, fils de Ninus, qui serait venu s'établir sur les rives de la Moselle et aurait jeté les fondements de leur cité, et sur le porche de la maison Rouge, ancien hôtel de ville, se lit cette fière inscription :

Ante romam, Treviris stetit annis mille trecentis.

Lorsque Jules-César fit la conquête des Gaules jusqu'au Rhin, Trèves était la plus importante des cités gauloises ; elle devint colonie romaine, sous le nom d'*Augusta Trevirorum*, fut le chef-lieu du gouvernement de la Gaule, de l'Espagne et de la Bretagne, elle fut habitée par Constantin le Grand et un grand nombre de ses successeurs, Charlemagne s'y installa avec sa cour. Des palais s'élevaient, des arcs de triomphe ornaient ses places publiques; des combats de gladiateurs se livraient dans ses amphithâtres ; les empereurs y faisaient frapper leurs monnaies, des basiliques chrétiennes s'élevaient sur les ruines des temples païens, Trèves méritait le nom de Rome des Gaules.

Quand le voyageur s'arrète au milieu de la place du Marché, au pied de la fontaine en marbre blanc, et de la pyramide surmontée de la croix, il peut, sans trop grande illusion, se croire à Rome : au bout de la rue Siméon, la Porta Nigra se dresse devant lui ; — derrière lui la vieille église Saint-Gangolph, à sa droite, la cathédrale avec son dôme, à sa gauche, l'édifice gothique de l'ancien hôtel de ville, portant à son frontispice les statues des quatre patrons de la cité: Ste Hélène, St Philippe, St Pierre et St Paul. Cet ensemble rappelle les carrefours pittoresques de la capitale de l'Italie.

Est-ce une porte de ville, une prison ou un arc de triomphe que cette bizarre construction quadrangulaire, avec ses deux tours, sa double rangée de portiques, et connue sous le nom de Porta Nigra? Construite avec des blocs de pierres, jointes sans mortier par des crampons de fer et de cuivre, convertie en église pendant le moyen-âge jusqu'en 1793, arsenal projeté sous le règne de Napoléon Ier, formant aujourd'hui le centre d'une place publique, elle s'offre comme un des souvenirs les plus rares et les plus précieux de l'antiquité.

N'ayant qu'à peine une journée à consacrer à la visite des curiosités de la ville de Trèves, nous avons dû traverser en courant des monuments, où nous aurions voulu nous arrêter longtemps. D'abord la cathédrale, immense édifice où l'on trouve les traces de toutes les époques d'architecture depuis les fondations romaines jusqu'à la coupole ronde du Trésor construite au XVIIe siècle. Deux absides, l'une à l'est, l'autre à l'ouest, disposition que l'on retrouve dans la cathédrale de Mayence, donnent à cet immense vaisseau l'apparence de deux églises juxtaposées. La crypte renferme les tombeaux des évêques et archevêques, ces puissants électeurs de l'Empire d'Allemagne, qui, avec les évêques de Cologne et de Mayence, étendirent leur domination pendant plusieurs siècles sur la rive gauche du Rhin.

Mais la richesse la plus précieuse de la cathédrale de Trèves, c'est la célèbre tunique, la robe sans couture, le dernier vêtement porté par le Christ dans sa passion, et qui fut donné par Ste Hélène à la ville de Trèves. Cette insigne relique repose dans le Trésor de la cathédrale, et n'est exposée à la vénération des fidèles que trois fois par siècle. L'exposition qui eut lieu en 1891 attira plus d'un million de pèlerins.

La cathédrale paraît avoir été bâtie pour ces cérémonies, car par ses immenses proportions elle semblerait devoir suffire à toute la population de Trèves, elle est

cependant reliée par un cloître à une autre église dédiée à Notre-Dame. Celle-ci, qui a été depuis peu de temps admirablement restaurée, est un des beaux spécimens du style ogival primitif du XIIIe siècle ; la rotonde, haute de 37 mètres, repose sur douze colonnes ornées des images des douze apôtres.

Un peu plus loin, nous admirons la basilique construite en briques, et dont les fondations sont antérieures au règne de Constantin. Elle a servi à diverses destinations : tribunal, lieu de réunion des magistrats, bourse des marchands, puis incorporée dans le palais des évêques ; elle a été restaurée en 1846 et est affectée actuellement au service du culte protestant.

Nous passons devant les ruines du palais impérial, résidence de Ste Hélène ; transformé plus tard en église, puis en forteresse.

Nous devons sortir de la ville pour atteindre à travers la campagne les ruines de l'Amphithéâtre. La grandeur du pourtour donne une idée de l'importance de la ville de Trèves à l'époque romaine. L'arène du cirque, construite en partie dans le roc, est en parfait état de conservation ; on aperçoit encore les caves destinées à renfermer les bêtes fauves ; 50,000 spectateurs pouvaient s'asseoir sur les gradins. Aujourd'hui le silence règne autour des ruines ; les vignes croissent dans les champs qui ont recouvert les habitations détruites, et le calme partout répandu rappelle la solitude de la campagne romaine.

De l'Amphithéâtre, nous passons par les Bains Romains. Les fouilles qui y ont été faites, ont mis au jour des salles, ornées de mosaïques et de marbres, des substructions, des souterrains, un système savant de conduites d'eaux, et les traces d'un luxe et d'une civilisation fort avancés.

Nous rentrons alors à l'hôtel, et, après le déjeuner, nous traversons la Moselle sur le vieux pont, de 120 mètres de longueur, qui met en communication les deux rives et qui rappelle les campagnes du Palatinat. Les Français, en 1687, en firent sauter deux arches. Aujourd'hui les traces de la guerre sont effacées, la population met à profit les loisirs du lundi de la Pentecôte pour se rendre dans les tavernes et les guinguettes de la rive gauche ; et, du sommet de la colline, sous les ombrages du Schneidershof, nous nous attardons à contempler le panorama de la ville de Trèves et de la vallée de la Moselle, qui se perd dans le lointain de l'horizon.

Nous prenons un bateau pour regagner la rive droite. Les habitants sont en fête, mais les bourgeois disparaissent au milieu des militaires : fantassins, artilleurs, hussards ont envahi les rues et les places. Raides dans leurs uniformes, soigneusement gantés, ils marchent tous du même pas automatique, comme s'ils défilaient à la parade. Trèves, à cause de sa proximité de la frontière française, est transformée en un camp, et nous y voyons des échantillons de tous les corps de l'armée prussienne.

Vingt ans de domination française y ont laissé une empreinte ineffaçable ; les anciennes gravures, représentant les guerres du premier Empire, le buste de Napoléon Ier se voient encore dans bien des maisons et même dans les hôtels. Nous avons rencontré dans nos pérégrinations un vieux guide qui s'est offert pour nous diriger. Son père avait servi sous Napoléon, et il nous racontait avec fierté les campagnes qu'il avait faites en Espagne et en Russie, mais la guerre de 1870 avait refroidi ses sympathies et avait diminué son enthousiasme pour les souvenirs de l'épopée impériale.

Notre dernière visite fut pour l'église Saint-Paulin. Son origine se rattache aux premiers temps du christianisme et au martyre des premiers chrétiens. Nous pensions trouver un monument romain ou tout au moins du moyen-âge ; quelle fut notre surprise en pénétrant sous son portique, de nous voir transportés en plein XVIIIe siècle, dans un édifice rappelant les salles de spectacle de Versailles ou les

temples coquets de cette époque : les voûtes peintes en couleurs tendres avec profusion de guirlandes, de festons, de fleurs ; des colonnes torses, portant en guise de chapiteaux des buissons de roses, où folâtrent des anges, pareils à des amours ; un fouillis d'or, d'azur, de rose, de bleu ; et au-dessus du chœur, un plafond surchargé d'arabesques, au milieu desquelles l'archange St Michel, vainqueur du dragon, est sculpté en biscuit; et chaussé de brodequins, coiffé d'un casque d'or, resplendissant dans une armure légère, apparaît plutôt en dieu de l'Olympe qu'en messager du Paradis chrétien.

C'est sous l'impression de ces souvenirs agréables que le mardi, de bon matin, nous faisons nos adieux à la ville de Trèves. Nous devons arriver à Echternach avant neuf heures du matin, si nous voulons ne pas manquer la procession dite des *Saints Dansants.*

Nous retrouvons avec joie, à Wasserbilig, la frontière du Luxembourg, laissant derrière nous sans regret la terre allemande. Nous remontons la vallée de la Sûre, depuis son confluent avec la Moselle. Grâce à la recommandation de M. Parmentier, la Compagnie du chemin de fer du Luxembourg a bien voulu affecter à notre usage exclusif un wagon spécial, entouré de grandes glaces des quatre côtés, disposition qui permet aux touristes de promener leurs regards sur les deux rives de la Sûre, et de jouir, sans aucune gène, de la perspective qui s'étend devant et derrière eux.

Nous sommes véritablement heureux de cette aimable attention, car la vue de la vallée est délicieuse. Près de son embouchure, la rivière est assez large et profonde pour porter des bateaux : peu à peu son cours se resserre, des moulins à eau s'étagent le long des rives ; de petites cascades zèbrent d'une légère écume la nappe verte de la rivière ; de hautes collines, couvertes de bois, s'élèvent de chaque côté, et le chemin de fer court à mi-côte, découvrant à chaque tournant de nouveaux points de vue enchanteurs.
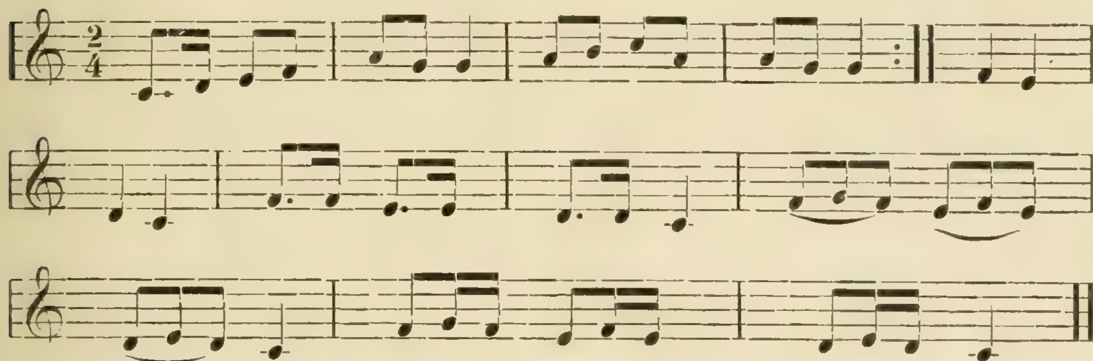
Charmés par ce spectacle, nous oublions que le temps s'écoule ; mais nous ne tardons pas à nous apercevoir que nous nous rapprochons d'Echternach. Les routes sont couvertes de voyageurs et de tous genres de véhicules : chariots, carrioles, charrettes sont bondés de femmes et d'enfants : des groupes de pèlerins s'avancent sous la conduite de leurs curés, le chapelet à la main, récitant des prières et chantant des cantiques. Les gares sont envahies par une tourbe multicolore, les wagons sont pris d'assaut, et si le nôtre n'était sévèrement défendu par un garde bien stylé qui, à chaque station, vient se placer sur le marche-pied, nous serions débordés par une foule de voyageurs, qui, pressés par la crainte de ne pas voir la procession, ne connaissent plus d'obstacles.

Enfin le train s'arrête, et la foule qui se précipite des wagons, les clameurs de toutes langues qui s'élèvent dans les airs, nous indiquent, sans le secours des employés de la gare, que nous sommes à Echternach.

Cette petite ville qui pendant 364 jours de l'année est presque déserte, est envahie par une cohue indescriptible. Ses rues étroites et montantes regorgent de campagnards venus de vingt lieues à la ronde. Nous avons peine à nous frayer un passage pour atteindre la maison qui nous est réservée, et d'où nous devons assister au défilé du cortège. Il est temps : la procession est sortie de l'église et à peine installés aux fenêtres, nous apercevons les prêtres, l'évêque de Luxembourg, revêtus de leurs habits sacerdotaux et chantant les litanies du saint patron d'Echternach, puis une fanfare exécutant l'air cadencé de la danse de Saint Willibrod, que nous allons entendre sans discontinuer pendant deux heures que durera le défilé.

Cet air, toujours le même, qui nous est resté plusieurs jours dans les oreilles,

et qui nous revenait toujours sur les lèvres, comme une véritable obsession, tient le milieu entre la danse et la marche. — On s'en souvient toujours, quand pendant un si long temps on l'a entendu résonner de toutes parts à ses oreilles. Il nous a été facile de le noter et nous l'offrons à nos lecteurs à titre de curiosité :



Derrière le corps de musique s'avancent en dansant les pèlerins : ce sont d'abord les écoliers d'Echternach, qui, dressés dès leur plus jeune âge à cet exercice, donnent le ton, et sont presque les répétiteurs de la marche dansante ; puis vient la multitude innombrable des pèlerins : jeunes filles, mères de famille traînant leurs enfants par la main, ou les portant dans leurs bras, hommes et femmes, de toute condition, de tout costume, de tout langage ; ils s'avancent par rangs serrés, sur trois ou six de front, se tenant par la main, ou les poignets attachés par des mouchoirs ; ils font en sautant trois pas en avant et deux en arrière, toujours au son de l'air de Saint Willibrod, que jouent sans cesse des groupes de musiciens, espacés à des intervalles inégaux et sur toute espèce d'instruments, depuis les pistons et les altos modernes, jusqu'aux violons, clarinettes et fifres les plus primitifs.

Le cortège parcourt ainsi la plus grande partie des rues de la ville, il n'avance en réalité que d'un pas sur trois et met plus de deux heures à passer devant nous. Quand les rangs serrés d'hommes et de femmes descendent une rue étroite et escarpée, ils nous apparaissent comme une mer de têtes humaines, agitée par le flux et le reflux et dont les flots s'écoulent lentement aussi loin que la vue peut porter. Parfois un groupe s'arrête épuisé ; des habitants compatissants apportent de l'eau ou quelques rafraîchissements préparés pour la circonstance ; mais l'air de Saint Willibrod retentit sur les instruments de musique, et comme fouettés et entraînés par ces notes connues, les corps fatigués se relèvent, ils se remettent à danser et suivent le torrent de la procession. L'ordre le plus parfait règne dans la marche ; des commissaires volontaires repoussent impitoyablement les indifférents qui voudraient figurer simplement en curieux et, pour traverser une rue, il faut se mêler aux danseurs, et tracer une ligne diagonale au pas cadencé.

Le cortège se dirige vers l'église, située au sommet d'un monticule. Pour y arriver, on doit gravir un escalier de 64 marches ; deux agents de police, fidèles observateurs de la consigne, n'y laissent monter que les exécutants, c'est-à-dire ceux qui participent à la danse. Quelques-uns d'entre nous, poussés par la curiosité, se décident à entrer dans le chœur sautant ; ils se mêlent à la foule, dansent sur les 64 degrés de l'escalier ; on danse en entrant dans l'église, on danse le long de la nef de gauche, avec accompagnement de l'air de musique obligatoire, qui retentit sous les voûtes du temple, on danse en contournant le tombeau de Saint Willibrod, placé sous le maître-autel, et que tous les processionnistes veulent toucher ; on danse en parcourant la nef de droite, on danse encore après être sorti, en faisant

trois fois dans le cimetière le tour de la croix. Là s'arrête le pèlerinage ; le vœu est accompli et les pèlerins se dispersent par la ville.

Cette procession bizarre est une des plus grandes curiosités de notre voyage. Comme la procession de Furnes, qui est un tableau vivant du moyen-âge, conservé intact jusqu'à nos jours, le spectacle qui s'est déroulé sous nos yeux, est comme une reproduction des mœurs d'un temps disparu. Elle remonte au moins au XV[e] siècle, car un tableau, daté de 1553, conservé dans l'église paroissiale, représente la procession à laquelle assista, en 1512, l'empereur Maximilien, et depuis cette époque, elle n'a cessé d'avoir lieu chaque année, sauf une interruption de dix ans environ, à la fin du siècle dernier.

On en reporte l'origine à une épidémie de la maladie connue sous le nom de danse de Saint Guy, qui affligea pendant longtemps les régions de Cologne et de Trèves, et qui disparut grâce aux nombreux pèlerinages qui eurent lieu à Echternach au tombeau de Saint Willibrod. Quoi qu'il en soit, cette cérémonie a persisté durant cinq siècles, et quand on voit chaque mardi de la Pentecôte dix à douze mille pèlerins accourir de loin pour en faire partie, on peut prédire qu'elle n'est pas près de disparaître.

Quelle que soit l'impression qu'on en éprouve, le spectacle est un des plus originaux que l'on puisse voir.

La foule remplit toutes les auberges et les débits de boissons ; comment trouverons-nous le gîte et le couvert ? Heureusement notre fourrier nous a préparé un abri confortable à l'auberge du digne M. Zwick-Thill, et dans le jardin, sous une tonnelle, nous faisons honneur aux truites de la Süre et au vin blanc de Wormeldange, qui peut soutenir la comparaison avec les meilleurs crus de la Moselle.

Après ce repas, nous gravissons la montagne du Nuerderlann, haute de plus de cent mètres et surmontée d'un massif de rochers. Du sommet, la vue s'étend sur toute la vallée de la Süre ; derrière nous la ville d'Echternach groupée autour de sa vieille basilique ; au fond de la vallée, la rivière serpente à travers les prairies ; le château de Wielerbach se mire dans les eaux claires et limpides ; sur les hauteurs le plateau de Ferschweiler étale sa couronne de forêts et dans le lointain le château de Bollendorf termine l'horizon.

Depuis quelques années, le gouvernement du Luxembourg a tracé à travers les bois et les rocs, sur les hauteurs, une promenade qui peut rivaliser avec les sites les plus vantés des bords du Rhin. Le paysage présente les mêmes caractères. D'énormes blocs de rochers se sont détachés du sommet de la montagne et se sont éparpillés sur ses flancs. Le sentier tracé à mi-côte, serpente à travers ces énormes pierres ; les rayons du soleil, tamisés par le feuillage des grands arbres, font miroiter les eaux de la Süre, qui brillent à divers intervalles à travers les éclaircies. Nous traversons la *mer de roches* et nous atteignons le Trou-du-Diable, immense fissure produite à travers deux roches, et un peu plus loin le Trou-du-Loup, sorte de grande caverne, formée par l'amoncellement des rochers.

Le spectacle est véritablement grandiose et il est d'autant plus agréable qu'il était moins attendu. Nous avons souvent entendu vanter les environs de Spa. les bords de la Moselle et du Rhin ; la vallée de la Süre, dans le voisinage d'Echternach, n'a rien à envier à ces sites célèbres.

Une partie des excursionnistes retournent sur leurs pas pour regagner la station d'Echternach ; les autres continuent leur promenade, en côtoyant la rivière, et vont rejoindre à la station de Bollendorf leurs compagnons. Tous s'arrêtent à Diekirch, où les logements sont préparés à l'*Hôtel des Ardennes*.

Diekirch est, après la capitale, la ville la plus importante du Luxembourg. Bâtie sur les deux rives de la Süre, elle justifie, par son aspect riant, les préférences des

touristes. Ses bains, sa magnifique église, ses promenades plantées de tilleuls, et surtout ses environs y attirent pendant tout l'été de nombreux étrangers.

A peine arrivés, nous nous dispersons de tous côtés, avides de parcourir cette jolie ville. Les uns escaladent la montagne et visitent l'établissement médical, où les malades font leur cure au lait; les autres se rendent de l'autre côté de la vallée au Belvédère, pour admirer le point de vue dont on jouit en cet endroit.

Ces promenades nous ont ouvert l'appétit ; mais le maître de l'*Hôtel des Ardennes* a mille recettes, toutes meilleures les unes que les autres, pour nous satisfaire. La salle à manger est pleine de voyageurs, qui passent à Diekirch la belle saison. Les jolies Anglaises qui garnissent la table d'hôte nous promettent une soirée charmante ; déjà les accords du piano se font entendre dans la salle de bal; mais nous n'avons guère de temps à consacrer aux plaisirs de l'alliance anglaise. Toute la population se dirige vers la gare, pour attendre l'arrivée de la Société de gymnastique de la ville. Les gymnastes ont été prendre part au concours international de Nancy et acclamer avec les Sociétés suisses et belges le Président de la République française, le patriotisme nous fait un devoir de résister aux charmes de la perfide Albion et nous suivons à travers les rues de la paisible cité les flots de la population de Diekirch, qui nous mènent à la gare. Bientôt les fusées, les pétards, les bombes et les fanfares nous annoncent la rentrée des vainqueurs et aux accords de l'hymne national et de la Marseillaise, nous arrivons à l'hôtel de ville, éclairé par un immense feu de joie, et nous saluons des cris de Vive la France! Vive Diekirch! la bannière de la Société victorieuse. Dans le silence de la nuit, l'écho de ces acclamations a dû franchir la frontière allemande.

Les environs de Diekirch sont célèbres, aussi après avoir visité la ville, nous nous étions proposé de faire une excursion aux alentours et nous avions résolu d'employer notre dernière journée à nous rendre aux ruines du château de Vianden. Dès le matin du mercredi, de forts chevaux nous emportent dans des voitures découvertes sur la route de cette ville. Leur vigueur doit être grande, car la montée est des plus raides. Le soleil, qui nous a accompagnés pendant presque tout le cours de notre voyage, nous est resté fidèle, et éclaire de sa vive lumière les côteaux et les bois. Les teintes lumineuses de cette belle matinée de juin, l'air vivifiant des montagnes communiquent à tous une gaîté contagieuse ; la communauté d'existence pendant quatre journées a ouvert les esprits et les cœurs. Le long de la route s'échangent d'une voiture à l'autre les rires, les lazzis, les chansons, au grand ébahissement des placides campagnards, qui croisent notre petite caravane et qui reconnaissent sans avoir besoin de s'enquérir de notre nationalité, les échos de la vieille gaîté française.

Nous côtoyons la rivière profondément encaissée de l'Our, affluent de la Süre et tout à coup, à un tournant de la route, nous apercevons devant nous l'imposante ruine du château, posé, comme un nid d'oiseau de proie, sur un mamelon à pic, baignant sa base dans les flots limpides de l'Our, ayant à ses pieds la petite ville de Vianden , avec ses toits couverts en ardoises et la flèche de son clocher, qui, de la hauteur où nous sommes, semble émerger d'un puits.

Le château, construit vers le XIII[e] siècle, a appartenu aux comtes de Nassau : vendu et en partie démoli à la fin du dernier siècle, il est rentré aujourd'hui dans la famille de Nassau. Le vieux donjon dresse encore fièrement ses murailles croulantes et défie l'injure du temps.

Nous visitons successivement la salle des gardes, les oubliettes, les tours, et la jolie chapelle décagone, qui est la partie la mieux conservée et qui a été l'objet de quelques restaurations. L'église paroissiale mérite aussi d'attirer les visiteurs, elle renferme des pierres tombales des XV[e] et XVII[e] siècles.

Nous revenons par la même route à Diekirch et nous nous asseyons pour la dernière fois autour de la même table. Notre aimable hôte nous a prodigué toutes ses attentions et a mis à contribution les talents multiples de ses cuisiniers, comme s'il voulait augmenter nos regrets de le quitter. La plupart des excursionnistes seraient enchantés de prolonger de vingt-quatre heures la durée de leur séjour au milieu de cette ville paisible de Diekirch et de ses charmants paysages, mais pour manquer ainsi au programme, il faudrait réunir l'unanimité des voix, et quelques-uns de nous sont rappelés forcément par leurs affaires, embarquons-nous donc dans le chemin de fer qui nous ramènera à Luxembourg.

Le train marche lentement, il s'arrête à toutes les stations ; nous ne nous en plaignons pas. Nous ne pouvous détacher nos regards du spectacle ravissant qui se déroule sous nos yeux : c'est la rivière de la Sûre, qui tantôt nous apparaît, tantôt se cache derrière les massifs d'arbres ; ce sont de blancs villages accrochés aux flancs des collines, ou d'immenses sapinières coupant de leurs tapis moirés les vastes prairies. Heureux pays où l'on respire la joie et la paix, qui se suffit à lui-même avec une armée de 500 hommes.... sur le papier et qui semble dormir son sommeil calme et tranquille entre ses deux puissants voisins, armés jusqu'aux dents, sans craindre qu'ils n'en fassent le champ de bataille où ils videront leur querelle séculaire.

Mais bannissons ces craintes sinistres : jouissons du présent. Voici Ettelbruck, recherchée par les touristes, au confluent de l'Alzette et de la Warcke ; nous dépassons Kautenbach et nous nous retrouvons à Luxembourg. Pendant les quelques heures que nous nous y arrêtons, nous prenons plaisir à revoir ces montagnes et ces vallées que le soleil embrase aujourd'hui de ses rayons ; un dernier regard sur la ville et ses environs, et nous montons dans l'express qui nous ramènera à Lille. Nous prenons congé à Bruxelles du guide obligeant que M. Parmentier a mis à notre disposition pendant la durée de notre voyage, nous le chargeons de nos remerciements à son adresse et à onze heures du soir nous sommes à Lille, n'ayant d'autre regret que celui de la brièveté de notre voyage.

Léon HOUZÉ.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

FÉVRIER.

1er Février. — Zanzibar. — Zanzibar devient port franc.

— France. — Mise en vigueur des nouveaux tarifs douaniers en France.

4 Février. — Soudan Français. — Le capitaine Ménard est tué par les sofas de Samory à Séguéla.

5 Février. — Afrique équatoriale. — On reçoit la confirmation du massacre de la mission Crampel.

11 Février. — France. — Mort du vice-amiral Devarenne.

14 Février. — Soudan français. — Samory est battu à Toukourou par le lieutenant-colonel Humbert.

15 Février. — Roumanie. — Élections à la Chambre des Députés. Sont élus : 151 conservateurs et 32 opposants.

18 Février. — ROUMANIE. — Élections au Sénat. Sont élus : 92 conservateurs, 20 opposants.

22 Février. — HONGRIE. — Ouverture du nouveau Parlement.

— GRÈCE. — La Chambre des Députés rejette, conformément aux conclusions de M. Delyannis, la demande de mise en accusation de l'ancien ministre Tricoupis.

27 Février. — MACHONALAND. — La ligne télégraphique du Cap à Kimberley et Vribourg atteint Fort-Salisbury, chef-lieu du pays cédé par le Portugal à l'Angleterre.

— ÉCOSSE.— Mort en Écosse du colonel Grant, compagnon de Speke, à la découverte des sources du Nil.

— RUSSIE. — Mort à Saint-Pétersbourg du voyageur russe W. Junker, explorateur du Soudan.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

La puissance militaire des États de l'Europe. — Voici, d'après un ouvrage dû à la plume du capitaine Molard, ancien professeur à l'École de Saint-Cyr, quels sont les effectifs actuellement utilisables en cas de mobilisation, par les diverses nations européennes :

France	2,500,000
Russie	2,451,000
Allemagne	2,417,000
Italie	1,514,000
Autriche-Hongrie	1,050,000
Turquie	700,000
Angleterre	342,000
Espagne	300,000
Suède et Norvège	270,000
Suisse	212,000
Roumanie	158,000
Belgique	128,000
Hollande	110,000
Serbie	80,000
Portugal	80,000
Bulgarie	70,000
Grèce	70,000
Danemark	61,000
Monténégro	55,000

Soit un total de 12,568,000 hommes.

Mais de nouvelles lois de recrutement sont en préparation dans la plupart des pays, et lorsqu'elles auront produit leur plein effet, les effectifs étant doublés presque partout, l'Europe pourra mettre sur pied 22,864,000 hommes armés.

Avant la création de l'Empire d'Allemagne, l'Europe consacrait trois milliards à ses préparatifs de guerre et à l'entretien des deux millions de soldats sur le pied de paix.

Aujourd'hui, l'ensemble de ses budgets militaires dépasse cinq milliards, et le total des effectifs des armées permanentes atteint le chiffre de trois millions et demi d'hommes.

ASIE.

Le lac de Van. — Le lac de Van, un des plus importants de l'Arménie, envahit ses rives. D'année en année, ses eaux montent, et la population recule. Situé à une altitude de 1,650 mètres, ce lac a une profondeur moyenne de cent mètres. Quatre des îles qu'il entoure étaient autrefois des presqu'îles ; on aperçoit dans certains fonds des restes de monuments, de maisons et même un pont.

Comme le lac n'a pas d'exutoire connu, il est probable que les canaux souterrains par où s'écoulait son trop plein ont été obstrués, ce qui expliquerait l'élévation continuelle et régulière de son niveau.

L'Ile de Pinang. — Les Anglais l'achetèrent en 1785, du Sultan ou Rajah de Kedah, moyennant une rente annuelle et perpétuelle de 6,000 dollars. Sous prétexte de mettre un terme à la piraterie, qui florissait sur la côte, l'Angleterre acheta au même Rajah, en 1798, une partie de ses États, situés sur le continent, en face de l'île du Prince de-Galles, nom officiel de Pinang, maintenant abandonnée. Ce nouveau territoire britannique prit le nom de Province Wellesby, et, comme on pouvait s'y attendre, il fut augmenté peu à peu par de nouvelles annexions pacifiques. Il s'étend aujourd'hui sur une longueur de 45 milles de la rivière Muda (Quallah-Muda), au Nord, à 10 milles au Sud de la rivière Krian ou Kreean, et à environ 8 milles à l'Est de la côte. Il mesure ainsi en tout 370 milles carrés. Cette province est fort bien cultivée, et comme Pinang elle fournit du sucre, du riz, des noix d'arec et de coco. En 1805, Pinang fut érigée en Présidence de rang égal aux Présidences de Madras ou de Bombay et gouvernée par la Compagnie des Indes Orientales. En 1826, elle fut incorporée à un Gouvernement unique avec Singapour et Malacca, Pinang restant le siège dudit Gouvernement, qui fut transféré à Singapour en 1830. L'île de Pinang mesure 15 milles de longueur sur 9 de largeur et 107 milles carrés. Située un peu au-dessus du cinquième degré de latitude Nord, elle possède comme toute la péninsule, un climat tropical ; mais grâce à son caractère montagneux et à l'absence des marécages et palétuviers, elle est plus saine que le continent.

AFRIQUE.

L'Exploration Monteil. — Nous ne désespérons pas d'entendre le commandant lui-même ; les fatigues de sa longue exploration le condamnent à un repos momentané et l'ont seules empêché, jusqu'ici, de venir parler à la *Société de*

Géographie de Lille « qu'il n'oublie pas », comme il l'écrit à notre cher Président. En attendant, nous publions le résumé de son œuvre.

Voici comment lui-même s'exprime devant un rédacteur de la *Politique coloniale* :

« Le 15 janvier 1891, j'arrivais à Say, jusqu'alors presque inconnu et j'obtenais de l'almamy un traité qui a dû parvenir à Paris (1). Après quoi, je poussai jusqu'à Knian, où je retrouvai chez le roi Tiéba, mes deux camarades, le capitaine Quinquandon et le docteur Crozat. Ce dernier me mit fort gracieusement au courant de ce qu'il avait pu apprendre au cours de son voyage dans la direction du Mossi.

» Au milieu d'avril, j'atteignais Lanfiera, dans le Macina, après avoir traité avec l'almamy des Bobos de Boussoura. A Lanfiera, j'obtins encore un traité de l'almamy. J'en repartis le 11 pour Wagadougou, point extrême atteint par Binger et Crozat. J'y parvins le 21.

» C'est à partir de ce moment que mon voyage acquiert une véritable importance. Jusque-là, je n'étais guère sorti de notre champ d'action soudanais. Maintenant, j'allais tenter la traversée de la boucle du Niger dans sa partie considérée comme la plus difficile.

» A Wagadougou, l'accueil fut assez froid. Sans m'inquiéter des objections, je repartis dans la direction du Gourma. A Ouégou, chez le naba de Boussouma, la réception fut encore médiocre. Nous partîmes vers Djemmaré ou Dori, capitale du Liptako, pays alors ravagé par la guerre civile. C'est sur ce chemin que mon convoi fut désorganisé par cette terrible peste bovine qui a fait des ravages incalculables dans toute l'Afrique centrale. Il n'est pas resté un animal vivant sur mille (1).

» Contrairement à mon attente, j'ai reçu à Dori un accueil presque triomphal. J'y ai conclu un traité. Après avoir traversé une région déserte de soixante-dix kilomètres, nous pénétrons dans le Yagha. Je fus retenu quarante-cinq jours dans la capitale, Zebba, dont j'ai gardé encore plus mauvais souvenir que Barth. J'ai été là près de mourir et j'ai subi le dernier degré de la misère. Cependant, j'ai encore fait signer un traité.

» Enfin, le 19 juillet, nous quittions Zebba, accompagnés des vœux de la population, meilleure pour nous que ses princes. Nous traversâmes le Torodi et sa capitale Madiango, pour arriver à Ouro Gueladjio, ville de 3,000 habitants, où règne Ibrahima, suzerain de tous les petits rois voisins. Ce puissant potentat, contre l'avis de ses conseillers, me fit l'accueil le plus bienveillant, rappelant que son père avait agi de même avec Barth. En cet endroit j'eus à répondre aux accusations des envoyés de notre ennemi Ahmadou Cheickou, ancien sultan de Ségou et de Nioro, devenu sultan de Macina. Le 12 août, je signai avec Ibrahima un traité qui a une importance particulière et, le 18, nous reprenions notre voyage. Arrivée à Say le 19. En raison des chaudes recommandations d'Ibrahima, même accueil du roi, signature du même traité.

» A partir de ce point, ainsi définitivement acquis à la France, j'avais pour règle d'étudier, autant que possible, la délimitation équitable qui devait être la conséquence de la convention anglo-française. Nous nous dirigeâmes vers Argoungou à travers une région qui m'avait été signalée comme dangereuse, et qui le fut, en effet, à l'extrême. Nous traversâmes le Djerma ; l'Arewa, capitale Guiouaé ; le Kabbi. Le puissant Serki de ce pays jugea ma venue heureuse parce qu'il avait pris d'assaut un grand village, et, pour cette raison, me reçut bien et me laissa venir à Argoungou, sur le Mayo Kabbi, capitale du Kabbi indépendant et ville très fortifiée

(1) Voir à ce sujet les Bulletins de juin 1892, p. 375 ; juillet, p. 45 ; et décembre, p. 347.

et très importante, dont j'évalue la population à 20,000 habitants. C'est le boulevard de la résistance des Haoussas contre les Peulhs du Sokoto. Nous avons encore couru là un sérieux danger, car le Serki N'Kabbi n'est rien moins qu'aimable. Pourtant, à force de fermeté, j'ai pu l'amener à signer une lettre donnant droit de libre passage aux Français dans son pays.

» C'est le 18 octobre que nous arrivons à Sokoto, ayant ainsi résolu le difficile problème de passer d'un peuple chez un peuple ennemi. Heureusement, on connaît là mes différends avec le Serki N'Kabbi et cela me vaut un accueil enthousiaste du Liam Dioulbé, sultan du Sokoto. C'est de lui-même que ce puissant souverain signa avec moi le même traité que ceux des autres sultans placés sur ma route. Les Anglais n'ont aucune relation avec le Sokoto qui n'a, lui-même, que des rapports religieux avec le Gando et l'Adamaoua. Le Liam Dioulbé m'acheta un grand nombre de marchandises, qu'il me paya en traites sur Yola, payables à Kano.

» Je suis arrivé dans cette ville, le plus grand marché de la région, en décembre 1891. J'ai eu beaucoup de difficulté à y négocier les traites qui m'avaient été données par le Liam Dioulbé. Cela m'a forcé à séjourner pendant deux mois durant lesquels je n'ai eu à me plaindre ni des autorités — du roi notamment — ni de la population. A Kano, j'avais appris la présence de blancs au Bornou. On me disait qu'ils avaient été mal accueillis et qu'ils avaient dû rebrousser chemin. Je croyais alors qu'il s'agissait de Mizon.

» Je dus lever beaucoup d'oppositions pour entrer directement au Bornou. J'y pénétrai pourtant à la fin de février 1892, par Hadeidja. Le souverain de ce pays me donna une forte escorte, affirmant, comme celui de Kano, du reste, que les gens du Bornou n'étaient rien moins que sûrs. Le 3 mars, nous pénétrions au Bornou par le village de Madia.

» J'ai eu à vaincre à partir de ce moment peut-être les plus grandes difficultés de mon voyage. Tout un parti de Kouka voulait qu'on m'éloignât et obtenait en tous cas qu'on m'imposât des délais et la force d'inertie.

Ce que Monteil ne dit pas à son interlocuteur, c'est que ces défiances venaient du fait des Anglais et de la fameuse mission Mac Intosh que la *Royal company* du Niger avait envoyée pour prévenir Mizon. Il s'en est expliqué depuis avec quelques amis, avec M. Marcel Monnier entre autres ; voici le résumé de ce qu'il me disait à ce propos lors de son récent passage à Lille :

Les Anglais pénétrèrent au Bornou avant d'avoir obtenu l'autorisation préalable qu'il est d'usage rigoureux dans ces pays de solliciter en parvenant à la frontière. Puis, c'est en qualité de marchands qu'ils se présentèrent et, malgré cela, on pouvait les voir chaque jour dans leur camp, hors de la capitale (où ils n'ont pas pénétré), faire manœuvrer ostensiblement les cinquante hommes armés qui formaient leur escorte. Cela donnait beau jeu au parti des Arabes pour entrer en scène. Celui-ci, on le comprend sans peine, ne peut voir d'un bon œil aucune des tentatives ayant pour objet d'ouvrir au Bornou des débouchés commerciaux dans une direction nouvelle autre que celle du Nord. Leur réussite pouvait amener la ruine du commerce par caravanes de la Tripolitaine, et tous ses efforts doivent, par suite, tendre à les faire échouer. Aussi ce parti et, à sa tête, le consul des Arabes, homme jouissant d'une grande influence personnelle, ne se fit-il pas faute de représenter au souverain le péril qu'il y avait pour l'indépendance de son empire à tolérer la présence d'étrangers qui dissimulaient si peu leurs allures de conquérants. Cette idée, sans cesse évoquée et appuyée aussi d'arguments d'ordre religieux, n'était pas de nature à améliorer la situation des Anglais.

Toute autre que celle des Anglais fut la manière d'agir du commandant. Ayant sollicité dans les formes d'usage l'autorisation de pénétrer sur le territoire du

Bornou, il se borna à répondre à ceux qui l'interrogeaient sur le but de son voyage qu'il ne demandait rien, si ce n'est l'autorisation de traverser le pays en ami. Malgré cela, les défiances étant éveillées, il ne fut pas admis tout de suite et dut s'arrêter plusieurs jours à N'Guelewa, où il fut l'objet d'un examen scrupuleux de la part des gens, doutant encore de ses intentions ; à Karjui, il lui fallut également séjourner soi-disant pour attendre la réponse du cheik, en réalité pour être encore tenu en observation. On se demandait, on voulait savoir si ces blancs faisaient, comme ceux qui les avaient précédés, étalage de leur puissance d'armement ; s'ils étaient bons ou insolents et hautains ; si, en un mot, il fallait voir, oui ou non, en eux, des gens dont il y avait à se méfier. Monteil sut, par sa manière d'être, par ses façons d'agir nettes et loyales, dissiper toutes les appréhensions et, à partir du jour où ce résultat fut atteint, il trouva le Bornou grand ouvert devant lui.

Mais reprenons le récit du commandant lui-même :

« Le 12 avril, je fus reçu en audience solennelle par le cheik Achem. Il me fit bon accueil, me disant de me considérer au Bornou comme chez moi. Je lui remis une lettre qui m'accréditait auprès de lui de la part du *roi* Carnot et du *vizir* Étienne, avec un exemplaire des Mille et une nuits en arabe, objet ardemment désiré par le cheik.

» Je séjournai quatre mois à Kouka, attendant toujours une occasion favorable pour prendre la route de Tripoli. Le 15 août 1892, je pus partir, profitant d'une maigre caravane. Le 22, nous parvenions à Barroua, repère de la limite actuelle de la zone d'influence française.

» A partir de ce moment, la route a été effroyablement pénible. Il nous a fallu faire des marches forcées incessantes pour atteindre les oasis de Bilma et de Kaouar. Dans cette dernière, nous demeurâmes une quinzaine de jours. Voici ensuite notre itinéraire : Anoy, Sigguedin, Mafaras, Bir Lahamou, Oll-War, Bir Meschron, enfin Tadjerri, premier village du Fezzan.

» Le 19 octobre, nous étions à Gatroun, ayant parcouru 350 kilomètres en huit jours. Le 25, après de nouvelles marches forcées nous arrivions à Mourzouk, mais dans un état lamentable. Nous avons reçu le meilleur accueil de la part des autorités turques.

» Depuis Mourzouk, grâce aux chameaux que j'avais pu me procurer, la route n'a pas présenté de grandes difficultés. »

A. M...

Les Italiens en Afrique en 1893. — L'Italie joue de malheur avec l'Érythrée. L'année 1891 s'était achevée dans le scandale « des tueries » du fameux lieutenant Livraghi ; les derniers jours de 1892 auront vu s'ouvrir l'ère d'une nouvelle politique qui peut faire courir les plus graves dangers à la domination italienne dans sa jeune colonie africaine. Si les nouvelles parvenues de Massaouah sont exactes, et la parfaite concordance des dépêches reçues jusqu'ici ne permet guère de douter qu'elles ne le soient, la rivalité entre le ras Mangascia, chef du Tigré, et le négus Menelick a pris fin ; le ras Aloula, que sa haine mortelle pour Menelick avait rendu l'ami de Mangascia, a dû s'enfuir dans la montagne avec quelques centaines d'hommes, et les Italiens, qui avaient divisé pour régner, vont se trouver menacés jusque dans le triangle Massaouah-Kéren-Asmara, auquel la prudence de M. di Rudini avait fait modestement limiter l'occupation militaire. Le cabinet de Rome, il est vrai, a toujours laissé croire au public que ses relations avec le négus étaient sinon cordiales, du moins amicales et correctes, et que l'on n'avait rien à

craindre du côté de l'Abyssinie ; mais c'étaient là des affirmations fantaisistes auxquelles les événements risquent de donner à bref délai un sanglant démenti.

Quelques efforts que l'on ait tentés à Rome pour dissimuler la véritable situation, les dissentiments entre Melenick et le gouvernement italien ont fini par éclater au grand jour. Aucun homme politique n'ignore aujourd'hui que le traité d'alliance d'Oucciallì a juste la valeur d'un chiffon de papier, que le « roi des rois », comme s'appelle le successeur de Joannès, a été cruellement mortifié du rôle de vassal que l'on prétendait lui faire jouer vis-à-vis du roi Humbert, grâce à une traduction perfide de certains termes du traité, et qu'il a adressé à ce sujet une protestation formelle aux puissances européennes. Loin de se laisser prendre aux avances des messagers de paix qu'on lui a dépêchés de Rome à plusieurs reprises, il s'est hâté de rembourser les avances d'argent qui lui avaient été consenties, et s'est mis en devoir de se préparer à toutes les éventualités. C'est alors que, renonçant à surmonter sa répugnance contre la conclusion d'un nouvel accord, le gouvernement italien résolut de se mettre en garde contre lui en traitant directement avec les chefs demi-indépendants du Tigré. A la fin de l'année dernière, le général Gandolfi, gouverneur de l'Érythrée, se rencontra sur la rive droite du Mareb avec les ras Mangascia, Aloula et Agos, fixa avec eux la limite de leurs possessions respectives à la ligne du Mareb-Belesa, et leur fit prendre l'engagement écrit « de haïr les ennemis du gouvernement italien et d'aimer ses amis, de respecter l'état de choses actuel, et de ne pas entreprendre le moindre acte qui pût déplaire à l'Italie ». Peu après, au mois de février, on apprit que les hostilités avaient éclaté entre le Tigré et le Choa. On ne pouvait donc douter de la nature des arrangements signés par le général Gandolfi et les ras du Tigré.

Depuis le printemps, on n'avait reçu aucune nouvelle de la guerre d'Abyssinie, et voilà que l'on annonce aujourd'hui que le ras Mangascia s'est soumis publiquement à Menelick. Évidemment, cette réconciliation s'est faite contre l'Italie. Obligé de choisir entre deux ennemis, le négus a préféré s'entendre avec son rival pour rester libre de se retourner au moment propice contre l'étranger envahisseur. Quant à l'arrangement du Mareb, il n'embarrassera guère Mangacia ; le ras se contentera de déclarer qu'il n'avait pas qualité pour traiter et que, par conséquent, ses engagements sont nuls. De toute façon, le gouvernement italien est exposé à une vilaine aventure. Si les desseins de Menelick sont bien tels que le font supposer tous ses actes depuis deux ans, ils réservent à l'Érythrée un avenir terriblement agité.

(Extrait du *Bulletin de l'Afrique française).*

État des populations du Nyassa. — Lettre du P. Van Oost au R. P. Louail.

Mambwé, 4 juillet 1892.

Vous avez appris, à l'heure qu'il est, les efforts des esclavagistes pour combattre les capitaines Jacques et Joubert. L'échec de Mtowa et la mort de Vrithoof vous sont également connus, je pense.

Que penser de cette lutte désespérée des Arabes ? Répandus un peu partout, ils cherchent à se rallier et semblent se préparer à une grande lutte. On a dit qu'en cela ils obéissent à un mot d'ordre venu de la Mecque. Il serait urgent de les empêcher de s'armer. Malheureusement fusils et poudre arrivent toujours.

Ces jours derniers, une caravane de Wangwana passait ici, à Mambwé. Les chefs crurent devoir m'offrir leurs saluts. Où allez-vous, leur dis-je, d'une manière assez indifférente. — Au Katonga. — Ah ! mais au Katonga il n'y a pas d'or, le blanc qui en est revenu m'a dit que c'était un pays très pauvre. — Nous allons acheter des

pombés (ivoire). — Vous n'en trouverez guère, je crois, les Anglais me disent qu'ils ne peuvent s'en procurer, et que le peu d'ivoire qui reste n'est vendu par les chefs qu'au prix de la poudre. — Ah ! Bwana, comment faire, plus moyen d'avoir de la poudre, et tout le monde en veut.... nous n'avons que des étoffes.

Quelques jours après, j'apprenais que ces Wangwana, qui ont passé chez nous, n'étaient qu'un petit détachement de toute une bande de trois cents Arabes ou Wangwana qui se rendent non au Katanga, mais chez les Wabenha, au lac Bangwélo. Ces Arabes auraient des centaines de tonnelets de poudre. — Sortis (disent-ils) de Kiloua (Quiloa), ils iraient au Bangwélo exciter les intrépides Wa-Bemba à la guerre contre les blancs. Ici, les Wa-Bemba sont la terreur des peuplades voisines. Ils sont intelligents et plus belliqueux que les tribus qui sont autour d'eux. Ils font la guerre qui consiste en razzias, et prennent beaucoup d'esclaves ; voilà de quoi faire de suite un trait d'union avec les Wangwana et les Arabes.

Les Wa-Mambwé n'ont pas d'esclaves, et on remarque facilement qu'ils n'ont pas subi, comme la plupart des tribus de l'intérieur, la servitude des Arabes. Les Wangwana sont ici cordialement détestés ; ce n'est pas parmi nos Wa-Mambwé qu'ils trouveront des porteurs, ni même l'hospitalité dans l'enceinte d'un village.

(*Missions d'Afrique*).

AMÉRIQUE.

Le pic d'Orizaba. — La hauteur du pic d'Orizaba ou Citaltepeth, « mont de l'Étoile », avait été jusqu'ici diversement évaluée. Les différentes mesures allaient de 5,295 à 5,551 mètres et davantage. M. T. Scovell pense avoir résolu cette question d'une manière définitive ; dans une première mesure, faite au baromètre anéroïde, en juillet 1891, il a trouvé une hauteur de 5,544 mètres. L'année suivante, en avril 1892, il a trouvé, par la triangulation, la hauteur, légèrement supérieure, de 5,584 mètres. On peut donc admettre, à peu près exactement, 5,580 mètres pour ce fameux volcan, qui dépasserait de 170 mètres le Popocatepetl, et même serait supérieur d'une soixantaine de mètres au Saint-Élie, si l'on admet pour cette dernière montagne l'évaluation de M. Russel, en 1891. Le pic d'Orizaba serait aussi, jusqu'à plus ample informé, le point culminant du continent nord-américain.

OCÉANIE.

L'Ile de Pâques ou Christmas. — Cette île, située dans l'Océan Indien par 10° 30′ de latitude sud et 105° 40′ de longitude de Greenwich, à 200 milles au sud-ouest de Java, a été annexée en juillet 1888.

Elle a été réunie au Gouvernement des Détroits par lettres-patentes du 8 janvier 1889.

Une autre île du même nom existe en Océanie à 1° 57′ nord de l'Équateur, et par 157° 27′ de longitude ouest de Greenwich. Elle a été également annexée à l'Angleterre en mars 1888, ainsi que celles de Fanning et de Perhyn, en vue de l'établissement d'un câble actuellement projeté entre Vancouver (Canada) et l'Australie. C'est un atoll désert mais boisé de 90 milles de circonférence. On y trouve un assez bon mouillage sur la côte occidentale. Une maison de commerce y pêche les huîtres perlières. Elle fut découverte par Cook en décembre 1777 et visitée par Bougainville.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le commerce extérieur de la France. — L'Imprimerie nationale vient d'éditer le volume des documents statistiques publiés par l'administration des douanes sur le commerce de la France pendant l'année 1892.

Les importations se sont élevées, du 1er janvier au 31 décembre 1892, à 4.412.379.000 fr., et les exportations à 3.562.889.000 fr.

Ces chiffres se décomposent comme suit :

Importations.	**1892** en milliers de f.	**1891** en milliers de f.	DIFF. en milliers de f.
Objets d'alimentation	1.420.002	1.633.675	212.773
Matières nécessaires à l'industrie	2.236.856	2.349.068	113.112
Objets fabriqués	611.895	669.104	57.209
Marchandises non classées	142.726	115.120	27.606
Totaux	4.412.379	4.767.867	355.488

Exportations.			
Objets d'alimentation	753.262	778.883	25.621
Matières nécessaires à l'industrie	731.621	714.552	17.069
Objets fabriqués	1.794.004	1.819.334	25.330
Marchandises non classées	284.002	256.968	27.034
Totaux	3.562.889	3.569.737	6.848

Ainsi donc, les importations ont baissé de 355 millions 1/2, et les exportations sont sensiblement restées les mêmes, puisqu'elles accusent une réduction de 6 millions 848,000 fr. seulement.

On remarquera que si nos exportations d'objets fabriqués ont diminué de 25 millions, les importations similaires de l'étranger ont baissé de 57 millions, soit de plus du double.

Pour les objets d'alimentation, il en a été de même ; nous trouvons à l'exportation une diminution à peu près égale de 25,621,000 fr. ; mais à l'importation la différence monte au chiffre énorme de 211 millions 773,000 fr.

Voici maintenant quelques chiffres particuliers concernant les pays avec lesquels nous sommes surtout en relations d'affaires.

PAYS.	IMPORTATIONS EN FRANCE. Valeurs en francs.	
	1892	1891
Angleterre	560.466.000	589.197.100
Allemagne	341.351.000	336.291.000
Belgique	413.098.000	486.561.000
Suisse	92.993.000	103.394.000
Italie	133.841.000	123.594.920
Espagne	287.169.000	411.639.630
Turquie	120.648.000	125.647.250
États-Unis	560.585.000	486.319.340
Brésil	86.603.500	83.810.940
République Argentine	289.307.000	198.152.100
Totaux	2.806.071.500	2.894.608.320

PAYS.	EXPORTATIONS DE FRANCE. Valeurs en francs.	
	1892	1891
Angleterre	1.064.050.000	1.016.078.640
Allemagne	366.119.000	364.066.040
Belgique	527.433.000	500.251.470
Suisse	235.567.000	234.766.860
Italie	138.488.000	125.513.030
Espagne	138.053.000	181.101.670
Turquie	61.637.000	53.308.730
États-Unis	251.416.000	247.587.000
Brésil	71.592.000	102.934 880
République Argentine	64.751.000	52.203.170
Totaux	2.919.106.000	2.877.711.490

Ainsi, nous avons importé des dix principaux pays commerçant avec nous pour 2 milliards 806 millions de marchandises en 1892, contre 2 milliards 894 millions en 1891.

Nous leur avons expédié pour 2 milliards 919 millions en 1892, contre 2 milliards 877 millions en 1891.

La naturalisation en France en 1891. — La moyenne annuelle des naturalisations de 1867 à 1889, avait été de 562. En 1889, année au cours de laquelle est intervenue la nouvelle loi du 26 juin, les naturalisations atteignirent le chiffre de 2,943. Elles ont été en 1890 de 5,984 (l'Algérie et les colonies exceptées), dont 4,796 hommes. Pour l'année 1891, il y a une diminution sensible ; les naturalisations n'ont été que de 5,371, dont 4,398 hommes et 973 femmes naturalisées isolément ou en

même temps que leurs maris. Près de la moitié des hommes naturalisés (2,157) sont nés en France.

Les 4,398 hommes naturalisés en 1891 se répartissent ainsi par nationalités :

Alsaciens-Lorrains	1,135 soit les 3/10.	
Italiens	956 sur 264,568	résidant en France.
Belges	879 — 482,261	—
Allemands	511 — 100,114	—
Luxembourgeois	166 — 37,149	—
Suisses	156 — 78,594	—
Russes	97 — 11,980	—
Austro-Hongrois	93 — 11,817	—
Espagnols	68 — 79,550	—
Divers	137 — 60,508	—

Au point de vue de la région habitée, on constate que sur les 4,398 hommes naturalisés, 1,702, soit 38 %, habitaient le département de la Seine. Les départements qui comptent ensuite le plus de naturalisations sont ceux de Meurthe-et-Moselle, 455 ; des Bouches-du-Rhône, 319 ; du Nord, 276 ; de Seine-et-Oise, 135 ; des Vosges, 106 ; de la Marne, 102 et du Var, 100. Viennent ensuite six départements où le chiffre varie de 51 à 99 ; dix avec 20 à 50 ; quinze de 10 à 25 et douze avec moins de 10. Les départements de l'Algérie en ont donné 23 et les colonies 11. Enfin, il n'en a été accordé aucune dans les départements de l'Aveyron, de la Charente, de la Creuse, d'Ille-et-Vilaine et des Landes.

Les naturalisés au-dessus de 30 ans sont au nombre de 3,116, et ceux au-dessous de 30 ans, de 1,282.

Plus de la moitié des hommes naturalisés, 2,279 ou 52 %, étaient mariés à des Françaises ; 817 ou 18 % l'étaient à des étrangères ; 1,180 ou 27 % étaient célibataires et 122 ou 3 % veufs ou divorcés.

Les 4,398 hommes qui ont acquis la nationalité française par la naturalisation se classent comme suit, eu égard à la profession : Ouvriers de la petite industrie : 1,729 ou 39 %. Industriels ou commerçants, 557, ou 13 %. Journaliers, 444, ou 10 %. Ouvriers d'usines, de chantiers ou de mines, 349, ou 8 %. Professions libérales, 184, ou 4 %. Marins pêcheurs (tous de la Méditerranée), 171, ou 4 %. Travailleurs agricoles, 152, ou 3 %. Propriétaires et rentiers, 60, ou 1 %. Autres professions ou sans profession, 245, ou 6 %.

On a vu que, sur les 4,398 hommes naturalisés, 2,218 étaient mariés ou veufs. De ces 3,218 unions étaient issus 6,137 enfants, dont 706 seulement (11 %) avaient atteint leur majorité à l'époque de la naturalisation. Sur les 5,431 enfants mineurs, 1,192 nominativement désignés au décret ont été, de plein droit, naturalisés. Pendant l'année 1891, le nombre total des réintégrations a été de 3,700, s'appliquant : 682 à des hommes et 3,018 à des femmes. Les juges de paix ont reçu 2,609 déclarations en 1891, savoir : 2,088 pour obtenir la nationalité française (une partie de ces déclarations vise à la fois plusieurs individus) et 521 pour la répudier, 412 enfants mineurs sont devenus Français par voie de conséquenee.

En Algérie, il a été accordé 1,178 naturalisations, dont 561 à des militaires et 617 à des civils. Au nombre de celles-ci figurent 178 femmes. Il a été accordé 12 naturalisations en Cochinchine, 12 en Nouvelle-Calédonie, 23 en Annam ou au Tonkin et 7 en Tunisie.

En résumé, la qualité de Français a été concédée ou rendue à 14,592 personnes majeures. Le nombre des enfants mineurs devenus Français s'élève à 7,012, parmi

lesquels 2,368 seulement conservent la faculté de répudier la nationalité française dans l'année qui suivra leur majorité. C'est donc, ensemble, 21,604 nouveaux Français.

(*Journal Officiel*).

La production du sucre en France. — Les documents publiés par la direction générale des contributions indirectes permettent de constater les résultats de la campagne sucrière de 1892-93. Ces résultats sont, comme on pouvait s'y attendre, médiocres et peu satisfaisants.

En effet, dans les 368 fabriques qui ont travaillé cette année, on a mis en œuvre 5,459,000,000 kilogrammes de betteraves, en diminution de 137,570,000 kilog. sur les quantités travaillées dans la campagne précédente.

Les prises en charges se sont élevées à 423,383,000 kilog., et les quantités de sucre fabriqué ont été de 431,393,000 kilog., au lieu de 463,203.708 kilog.; c'est une diminution de 31,710,000 kilog. en sucre raffiné par rapport à l'année précédente. Le rendement en sucre raffiné a été de 7,90 par 100 kil. de betteraves au lieu de 8,28 en 1891-92. Quant à la densité moyenne des betteraves mises en œuvre, elle a été de 6,9; cette densité se répartit comme il suit par départements.

Aisne, 6,9. — Ardennes, 6,8. — Nord, 7,0. — Oise, 6,8. — Pas-de-Calais, 6,8. — Seine-et-Marne, 7,2. — Seine-et-Oise, 6,8. — Somme, 6,9. — Autres départements, 7,0. — Moyenne, 6,9.

Ces densités sont les moyennes qui résultent des constatations faites par les laboratoires de la régie ; il est utile que les cultivateurs connaissent ces résultats.

EUROPE.

Les conséquences économiques de la transformation de l'industrie cotonnière en Angleterre. — Le secrétaire de la Chambre de Commerce de Manchester, M. Aijals Helm, vient de publier dans l'*Economic Journal*, une note sur les conséquences économiques de la transformation du matériel de l'industrie cotonnière.

Il constate que le nombre de broches fonctionnant dans la région de Manchester qui était de 37,515,772 en 1874 a augmenté d'année en année jusqu'à atteindre le chirffe de 45,350,000.

Les nouvelles filatures se trouvent presque toutes dans le Sud-Est du Comté de Lancastre.

Leurs vastes dimensions et leur disposition intérieure ont pour effet de réduire très sensiblement les frais généraux.

Elles possèdent le triple avantage d'avoir à leur porte les ateliers de construction les plus perfectionnés du monde entier, les ouvriers les plus habiles, un marché financier pour les actions de filatures et de nombreux lanceurs d'entreprises industrielles.

Oldham bénéficie en outre de la proximité de Liverpool, le grand marché de cotons bruts, et de Manchester, le grand marché des fils.

Les filatures de la partie nord du comté, moins bien situées, trop petites, construites sur des plans qui s'adaptent mal à l'outillage moderne, se sont trouvées impuissantes à soutenir la concurrence des grands établissements à matériel perfectionné, que font construire les nouvelles Sociétés par actions.

Après avoir travaillé à perte pendant une période plus ou moins longue, les propriétaires des vieilles filatures se décident à les fermer définitivement.

Dans l'industrie du tissage, le nouveau matériel possede sur l'ancien la même supériorité. Chaque métier produit beaucoup plus et le tissu est plus régulier.

Les établissements modernes, tant de filature que de tissage, pourvus de tous les perfectionnements; coûtent aujourd'hui beaucoup moins cher que n'ont coûté les usines mal organisées d'autrefois.

C'est en faisant valoir ce fait que les promoteurs de nouvelles Sociétés réussissent à attirer les capitaux. Il est arrivé dans le Lancashire que les mauvais résultats obtenus par les capitalistes et la baisse des marchandises ont eu pour effet d'augmenter la puissance de production de la région, d'abaisser le coût des transformations de la matière, de réduire dans l'avenir les bénéfices des industriels et de hâter la destruction d'un grand nombre de vieilles usines et de vieux matériel.

Le commerce extérieur de l'Allemagne en 1892. — Les statistiques provisoires dressées par l'administration du Bureau de statistique à Berlin donnent les résultats suivants, mis en regard de ceux de 1891, pour le commerce spécial de l'Allemagne en 1892 :

	1892	1891
	—	—
Importation .... M.	4.463.093.000	4.403.404.000
Exportations	3.327.980.000	3.339.755.000

ASIE.

La population du Japon. — Le recensement de 1890 a constaté au Japon une population de 40,070,000 habitants. C'est une augmentation de près de 7 millions sur celle de 1872, qui était de 33,111,000 habitants. Depuis 1887, la moyenne annuelle de l'accroissement a été de 13 pour 1,000. D'après le statisticien japonais M. Ono, cet accroissement tient surtout au bon état hygiénique du pays, car l'excédent des naissances sur les décès n'est pas plus considérable que dans la plupart des pays civilisés; mais la mortalité au-dessous de cinq ans est moindre qu'en aucun autre pays, l'Angleterre exceptée. La proportion des sexes est de 100 hommes pour 97 femmes à la naissance et cette proportion se maintient jusqu'à cinquante-sept ans, âge à partir duquel le nombre des femmes commence à dépasser celui des hommes.

(*Le Temps*).

L'Industrie de la soie au Japon. — Un peignage de déchets et de soie. — J'ai visité, écrit M. le Consul de France à Yokohama, l'usine d'Hogaya près Yokohama qui a pour objet le peignage des déchets de soie.

C'est la troisième usine de ce genre organisée au Japon, mais elle possède, à tous les points de vue, une installation et un outillage bien supérieurs aux deux autres. La preuve en est dans ce fait que celles-ci trouvent avantage à approvisionner leur filature des produits peignés à Hodogaya.

Cette constatation a son importance. En effet, le matériel des deux usines concurrentes est anglais et allemand, tandis que celui d'Hodogaya est exclusivement français. Les machines industrielles ont été fournies par MM. Bouvier et Ce de Gre-

noble, la machine à vapeur, les chaudières et l'outillage accessoire par MM. Buffaut et Rabatel à Lyon.

De l'avis de toutes les personnes compétentes, ce matériel est excellent et l'emporte incontestablement sur celui qui provient des ateliers étrangers. Aussi ai-je lieu de croire, en présence des résultats obtenus, que les fabricants français dont je viens de citer les noms, auront les chances les plus sérieuses d'être placés au premier rang des fournisseurs du Japon, si, comme il est probable, des usines similaires sont fondées en ce pays.

Les deux plus considérables usines du Japon, celle de tissage, teinture et apprêt « l'Orimono Rirvaisha », de Kioto, et celle de Cardage, fonctionnent admirablement avec un matériel venu de France.

AFRIQUE.

Les Chinois en Afrique. — Les Chinois qu'on repousse d'Amérique et que l'Europe redoute, vont, paraît-il, trouver un nouveau champ d'expansion, en Afrique. On vient de faire débarquer un convoi de 540 fils de l'Empire du Milieu à Matadi, port de l'état indépendant du Congo. L'essai d'acclimatement de la race jaune en Afrique est une tentative des plus intéressantes — pour les Chinois; car on sait avec quelle âpreté les nations civilisées des deux hémisphères s'opposent à l'immigration dans leur pays de cette race prolifique, qui se substitue si facilement aux travailleurs européens. L'introduction de cet élément nouveau sur la terre d'Afrique aura donc des conséquences considérables tant pour le peuple chinois que pour la mise en valeur des territoires du grand et mystérieux continent. Ajoutons qu'une colonie peu considérable de Chinois est installée, depuis quelques années déjà dans la colonie du Cap, où elle est employée, avec succès, aux travaux agricoles.

Télégraphe du Cap à l'Égypte. — M. Cecil Rhodes, premier ministre de la colonie du Cap et directeur de la Compagnie Sud-Africain, a annoncé son intention de relier le Cap à Alexandrie (Égypte) par une ligne télégraphique. Le télégraphe, depuis février 1892, va, en Afrique australe, jusqu'à Fort-Salisbury (Machonaland) ; en Égypte, il va jusqu'à Ouadi-Halfa, sur le Nil. M. Rhodes demande donc la pose d'une ligne télégraphique entre Ouadi-Halfa et Fort-Salisbury, à travers le Soudan Oriental, l'Ouganda et l'État du Congo. Il faudra traiter avec le Mahdi pour établir cette ligne sur son territoire, et c'est là le point le plus problématique de son projet. C'est la reprise déguisée de l'idée caressée par les Anglais, il y a quatre ans, de réunir l'Égypte au Cap par des postes britanniques.

Une Compagnie est en formation à Londres, au capital de £ 400,000, pour réaliser ce programme. Elle a pour titre : *African Trans-Continental Telegraph Company.*

La ligne, longue de 4,830 kilom., partant de Fort-Salisbury, passerait le Zambèze, toucherait les lacs Nyassa et Tanganika, puis traverserait l'Ouganda et le Soudan, en descendant la vallée du Nil.

(*Revue Française*).

Statistique des colonies allemandes. — *Mouvement commercial pour Togo en 1890-91 :*

Importations..................................	1.156.326 marcs.
Exportations..................................	1.650.000 —

En 1891-92 :

Importations........................	2.064.388 marcs.
Exportations.........................	2.881 034 —

Mouvement commercial au Cameroun.

Pour 1890-91 :

Importations.........................	4.000.000 marcs.
Exportations.........................	Néant.

Pour 1891-92 :

Importations.........................	4.547.059 marcs.
Exportations.........................	4.306.623 —

Se subdivisant pour l'importation en 45 °/₀ en cotonnades, 21 °/₀ en rhums et genièvres, 11 °/₀ en armes et 11 °/₀ en poudre, le reste en importations de sel, tabac et verroterie.

Mouvement commercial dans l'Afrique orientale.

Pour l'importation :

Première année......................	2.485.162 marcs.
Deuxième année......................	8.473.147 —
Troisième année.....................	9.000.843 —

Pour l'exportation :

Première année......................	4.270.652 marcs.
Deuxième année......................	7.523.872 —
Troisième année.....................	7.482.429 —

AMÉRIQUE.

La part de la France dans le commerce d'importation du Mexique. — Il résulte de l'examen des importations mexicaines par provenances que la France occupe le troisième rang sur la liste des pays producteurs d'où le Mexique reçoit les marchandises étrangères qu'il consomme.

J'estime opportun de répéter ici ce que j'ai déjà dit dans tous mes rapports concernant les transactions commerciales de la France avec le Mexique :

Qu'il est incontestable que les produits de l'industrie française sont non seulement très appréciés mais preférés par le consommateur qui en reconnaît et en constate chaque jour les avantages et la supériorité, mais que ces produits ne pouvant lutter en ce qui concerne le bon marché, avec les articles similaires des autres pays de production, ceux-ci se trouvant plus accessibles aux petites bourses obtiennent la suprématie et sont l'objet d'une consommation beaucoup plus considérable.

Il faut donc, pour que les débouchés de notre commerce au Mexique se développent et s'élargissent dans des proportions sensibles, que notre industrie fabrique et vende du bon marché, qu'elle puisse offrir ses produits à un prix au moins aussi bas que ceux qui sont fabriqués dans les autres pays, et, condition *sine qua non*, que le fabricant acquière une parfaite connaissance des besoins, des goûts, des coutumes et des ressources du consommateur, et se mette en relations directes avec la clientèle.

Le bon marché et la propagande à outrance, conclut M. le consul de France à Mexico, propagande sans trève, constante, partout où l'on achète et consomme, voilà le secret de la prospérité commerciale de nos rivaux et ce n'est qu'à ce prix que nous pourrons leur disputer avantageusement la possession des marchés qu'ils envahissent de toutes parts, et d'où ils s'évertuent à nous évincer.

Le commerce des États-Unis en 1892. — La valeur totale des marchandises importées aux États-Unis en 1892 s'élève à 876,198,179 doll., ce qui représente une augmentation de 47,877,236 doll. sur le montant des importations de 1891. Les exportations ont atteint en valeurs, l'an dernier, la somme de 933,419,893 doll., ou 32,089,753 doll. de moins qu'en 1891.

Le recensement du 18 février 1891 au Costa-Rica. — Le recensement de 1883 accusait pour cette République une population de 182,073 habitants, qu'un calcul subséquent du directeur de la statistique portait à 200,280. Si nous admettons ce dernier chiffre comme expression plus exacte de la vérité, et si nous acceptons également la base de 2,5 pour cent proposée par la même autorité comme taux d'augmentation annuelle, nous obtiendrons un total de 244,023 habitants pour le 31 décembre 1891. Or, le dénombrement effectué dans toute la République le 18 février dernier, a donné le chiffre de 243,205 têtes, qui se répartissent de la manière suivante par provinces et par sexes :

PROVINCES.	Hommes.	Femmes.	TOTAL.
San-José	37.720	38.998	76.718
Alajuela	28.370	28.833	57.203
Cartago	19.024	18.949	37.973
Heredia	15.442	16.109	31.611
Guanacaste	10.243	9.806	20.049
Puntarenas	6.440	5.727	12.167
Limon	5.241	2.243	7.484
Total général	122.480	120.725	243.205

Dans le résultat du cens de 1883, nous ne comprenons que les Indiens non civilisés, dont le nombre était évalué à 3,500, chiffre qui est probablement très inférieur à la réalité. Nous voyons, en effet, qu'actuellement les populations de la Talamanca, de Cabraga, Boruca et Terraba, qui forment ensemble la grande majorité des Indiens, accusent un total de 2,817 personnes, que l'on peut sans crainte porter à 3,000, si l'on tient compte des très grandes difficultés qu'a offertes l'enregistrement dans le premier de ces districts, où les *palenques* sont toujours à de grandes distances les unes des autres, et leurs habitants à demi sauvages et très méfiants. Ajoutant à ces 3,000 les tribus à peine connues des Guatusos, qui habitent le bassin du rio Frio et les montagnes au sud du lac de Grenade, ainsi que de celles que l'on

suppose réfugiées vers les sources du rio Chirippo du nord, on évaluera certainement à plus de 4,000 têtes la population indienne, partiellement ou complètement non civilisée à la date du 18 février. Or, l'expérience prouve que les restes des anciens habitants sont dans toute l'Amérique centrale en voie de décroissance, de sorte qu'on peut considérer comme trop faible le chiffre cité plus haut pour 1883.

Une dernière remarque au sujet du recensement du 18 février. Dans la courte introduction ou résumé publié par la *Gazette officielle*, n° 118, le directeur de la statistique de Costa-Rica dit que même « dans les pays les mieux organisés, le recensement n'a jamais pu s'effectuer d'une façon exacte, et qu'on calcule à raison de 6 à 10 pour 100 le nombre des personnes qui, pour un motif ou pour un autre, échappent à l'enregistrement ». Nous croyons qu'un tel écart est à peine possible pour les pays d'Europe, et même pour le Costa-Rica, où près des neuf dixièmes de la population sont massés dans une zone restreinte et bien délimitée, et nous serions heureux de connaître à ce sujet l'opinion de quelque statisticien d'outre-mer, avant d'ajouter à nos 243,205 habitants effectifs les 19,456 (moyenne de 8 pour 100), sortis de terre par la grâce des mathématiques. P. DE F.

(*Nouvelles géographiques*).

La situation faite au commerce dans le Venezuela. — Dans le rapport de M. Foucault, titulaire d'une bourse de commerce, nous relevons les passages suivants :

Les prospectus, catalogues et prix-courants, envoyés jusqu'à ce jour, constituent une réclame très insuffisante. D'ailleurs, par leur nombre restreint, ils ne s'adressent guère qu'aux intermédiaires commerçants et nullement au public. Et dès lors ils apparaissent imparfaits.

Ils sont, le plus souvent, rédigés en français au lieu de l'être en espagnol. Quelques-uns, mais très rares, le sont en quatre langues (français, espagnol, allemand et anglais), et se trouvent par suite à portée des commerçants de différentes nationalités établis dans le pays. Il serait au moins indispensable que tous fussent rédigés en espagnol. Tel commerçant allemand qui ne comprend pas le français, comprend certainement l'espagnol.

Les prospectus, catalogues, prix-courants devraient être accompagnés, autant que possible, d'échantillons, dessins et gravures. Au Venezuela, comme partout ailleurs, on aime à voir ce qu'on achète et, avant de faire une commande, on veut se rendre compte de ce qui peut convenir.

Les commerçants ne se décident souvent à faire une commande qu'après connaissance du prix de revient. Il est donc utile de leur donner les prix franco de port et d'emballage, en gare du port d'embarquement, ou franco bord.

Que rien ne soit négligé pour faire connaître les conditions de vente pour l'exportation. Indiquer les modes de payement ; si les prix s'entendent payables dans Paris, à quel terme ; si les caisses en métal ou emballages spéciaux sont à la charge de l'acheteur, etc.

Les voyageurs de commerce français deviennent, depuis quelques années, de plus en plus nombreux ; mais nouveaux arrivés dans le pays, ils ne connaissent pas toujours la ville où ils descendent, ni les habitants. S'ils ne font pas d'affaires, ils perdent assez vite courage. Ils reviennent une deuxième fois, mais rarement une troisième. Le voyageur allemand serait plus persistant.

Les industriels et négociants français sont engagés à visiter les places en personne ou à les faire visiter par des représentants habiles. On leur recommande

également de se faire seconder par des agents à la commission (commissionnaires français, autant que possible, car les commissionnaires allemands préfèrent placer les produits de la fabrication allemande, et nous ne sommes pour eux qu'un pis-aller).

Le succès des voyageurs allemands doit être attribué à la modicité relative des prix qu'ils offrent. Ils sont aidés aussi par une armée de commissionnaires allemands établis dans le pays.

Nous devons rendre cette justice aux voyageurs français qu'ils se plient facilement aux habitudes du pays et qu'ils accordent les mêmes facilités de payement que les Anglais et les Allemands.

Vouloir ne vendre qu'au comptant ou à très court terme équivaut, sauf de très rares exceptions, à ne vouloir rien vendre du tout. J'ai sous la main plusieurs réclames exigeant le payement comptant à l'embarquement. Cela ressemble fort à un refus formel de traiter des affaires d'exportation dans cette région.

Quant aux termes à accorder pour les payements, ils varient entre quatre et six mois (quatre mois pour les denrées alimentaires et six mois pour les autres articles). Il faut absolument s'incliner devant cet usage. Les délais étaient autrefois de trois mois, mais la concurrence les a fait reporter à six mois.

Il n'est pas d'usage, en France, de fournir traite à l'étranger. Les expéditeurs français veulent être payés en France. Sur ce point les importateurs vénézuéliens leur accordent facilement satisfaction. Les remises sur la France sont assez faciles à se procurer.

Un des grands reproches adressés aux voyageurs français est de se tenir aux places où le paquebot de la Compagnie générale Transatlantique les dépose (La Guayra, Caracas, Puerto-Cabello, Valence), et de négliger d'autres centres, comme Barcelone, Maracaïbo, etc., qui rayonnent sur tout le commerce d'une région ; commerce qui ne laisse pas d'être important.

Et en manière de conclusion, M. Foucault ajoute :

Que la fabrique française vienne étudier sur place. Elle trouvera des compatriotes commerçants, nombreux, intelligents, dévoués, prêts à la guider, surtout qu'elle n'attende pas qu'on aille la chercher. Nos grandes maisons françaises, ici établies, vendent à leur grand regret, une foule de produits allemands, anglais, américains.

Mais pas d'émigration.

Les émigrants s'aperçoivent vite, à l'arrivée, de la difficulté de se procurer un emploi, si humble qu'il soit, et vont grossir le nombre des bras inoccupés qui est déjà considérable. Le prix de la plupart des objets de première nécessité a doublé, parfois triplé depuis quelques mois.

III. — Généralités.

Les Israélites dans le monde entier. — L'*Annuaire israélite* évalue à 6,300,000 le nombre des Juifs répandus sur le globe. En voici la répartition :

Allemagne	562,000
(dont 39,000 en Alsace-Lor.)	
Autriche-Hongrie	1,644,000
(dont 688,000 en Galicie).	
France	130,000
Italie	40,000
Pays-Bas	82,000
Roumanie	265,000
Russie	2,552,000
(dont 768,000 en Pologne).	
Turquie	104,000
Belgique	3,000
Suisse	7,000
Bulgarie	10,000
Danemark	4,000
Espagne	1,900
Gibraltar	1,500
Grèce	3,000
Serbie	3,500
Suède	3,000
Total pour l'Europe	5,400,000

Égypte	8,000
Tunisie	5,000
Maroc	60,000
Tripolitaine	6,000
Abyssinie	200,000
Total pour l'Afrique	350,000
États-Unis	230,000
Reste de l'Amérique	20,000
Total pour l'Amérique	250,000
Océanie	12,000
Turquie d'Asie	195,000
Russie d'Asie	47,000
Perse	18,000
Asie centrale	14,000
Inde	19,000
Chine	1,000
Total pour l'Asie	310,000

(*Revue Française*).

Les voyageurs et les tarifs sur les chemins de fer français et étrangers. — Le nouvel *Album de statistique graphique*, que vient de publier le Ministère des Travaux publics, fournit des renseignements intéressants sur la répartition des voyageurs et des recettes par classe et sur les tarifs de la grande vitesse dans les divers pays de l'Europe.

Le tableau suivant, que nous empruntons au *Bulletin de statistique et de législation comparée*, publié par le Ministère des Finances, montre les différences profondes qu'ils présentent à ce point de vue et qui tiennent à la répartition de la richesse, à l'avancement économique, à l'organisation politique, à l'état social, aux mœurs.

PAYS.	Nombres proportionnels de voyageurs par classe.			Recettes proportionnelles par classe.		
	1re cl.	2e cl.	3e cl.	1re cl.	2e cl.	3e cl. (A)
	%	%	%	%	%	%
Allemagne	0.6	10.2	89.2	4.9	26.9	68.2
Angleterre	3.6	8.1	88.3	12.4	10.6	77.0
Autriche	1.2	12.7	86.1	7.5	27.6	64.9
Belgique	3.9	12.8	83.3	14.8	25.1	60.1
France	8.0	36.0	56.0	21.0	27.0	52.0
Italie	4.8	25.9	69.3	17.5	36.6	45.9
Pays-Bas	7.0	23.0	70.0	16.6	36.2	47.2
Russie	1.4	7.1	91.5	6.2	15.1	64.1
Suisse	2.2	19.7	78.1	11.4	34.4	54.2

(A) On a englobé dans la 3e classe toutes les classes inférieures à la 2e classe, telles que la 4e classe, la classe militaire, etc.

Ce tableau montre le faible rôle que joue la 1re classe en Allemagne, en Autriche et en Russie. C'est en France que l'on rencontre la proportion la plus élevée de l'effectif et des recettes afférentes à cette classe.

Peut-être cette proportion se modifiera-t-elle dans l'avenir par l'introduction de plus en plus générale des voitures de 2e et 3e classe pour les trains directs et même express, et par l'abaissement proportionnellement plus fort des taxes pour les deux dernières classes que pour la première. En effet, avant la réforme du 1er avril 1892, les tarifs des trois classes étaient respectivement proportionnels aux nombres 182, 136 et 100 ; ils le sont aujourd'hui aux nombres 228, 156 et 100, le tarif de 3e classe restant représenté par 100. Si l'on désigne au contraire par 100 le tarif de la 1re classe, avant et après la réforme, celui de la 2e classe est tombé de 75 à 67 ; celui de la 3e classe, de 55 à 44. L'écart est donc beaucoup accru entre la 1re classe et les deux classes inférieures, et doit contribuer au « déclassement » d'une certaine partie de la clientèle de la 1re classe au profit des deux autres. C'est ce que dira plus tard la statistique.

Pour achever d'éclairer la réforme de nos tarifs de grande vitesse, il a semblé bon de comparer à nos tarifs ceux des autres pays.

Il ne faut pas oublier que, dans la plupart des pays de l'Europe, les trains express subissent une majoration de taxe; on y paye la vitesse, qui coûte et qui vaut. En France, au contraire, en Hollande, en Suisse et en Russie, les tarifs sont les mêmes pour tous les trains, quelle que soit leur allure. On a donc mis en regard cette double tarification partout où elle existe.

TARIFS PAR KILOMÈTRE.

PAYS.	Trains omnibus.			Trains express.		
	1re cl.	2e cl.	3e cl.	1re cl.	2e cl.	3e cl.
	%	%	%	%	%	%
Allemagne (ch. de fer de l'État pr.)	10.0	7.5	5.0(A)	11.26	8.34	5.84
Angleterre	9.7	8.1	6.5	12.61	10.53	8.45
Autriche	7.5	5.0	2.5	11 25	7.5	3.75
Belgique	7.6	5.7	3.8	9.5	7.1	4.8
France (ancien tarif)	12.32	9.24	6.776	Mêmes tarifs que pour les trains omnibus.		
— (nouveau tarif)	11.24	7.56	4.93			
Italie	11.3	7.9	5.1	12.43	8.7	3.65
Pays-Bas	10 63	8.5	5.31	Mêmes tarifs que pour les trains omnibus.		
Russie	15.0	11.15	5.65			
Suède	9.8	7.35	4.9	11.9	3.4	5.6
Suisse	10.4	7.3	5.2	Mêmes tarifs que pour les trains omnibus.		

(A) Il existe dans le Nord de l'Allemagne une 4e classe à 2 centimes 1/2.

(B) En Angleterre, l'usage des trains express donne lieu à des majorations diverses qui varient suivant les réseaux entre 25 et 35 %. Les tarifs indiqués ci-dessus, pour les express anglais, ont été déterminés par l'hypothèse d'une majoration moyenne de 30 %.

On voit que, depuis leur réduction, nos tarifs sont inférieurs ou au plus égaux à

ceux d'Italie et de Russie (omnibus), de l'Angleterre, de la Prusse, de l'Autriche, de la Suède (express), mais qu'ils dépassent, au moins pour l'une de leurs classes, ceux de la Prusse, de la Belgique, des Pays-Bas et de la Suisse (1). Ce rapprochement montre que les dégrèvements du 1er avril 1892 n'ont rien de téméraire ni d'excessif, mais qu'ils étaient au contraire devenus nécessaires pour nous ramener au niveau des pays voisins.

---

(1) Pour une comparaison complète, il faudrait aussi tenir compte des franchises de bagages qui existent dans certains pays (France, 30 kilogrammes; Angleterre, 27 à 54 kilog.) et qui n'est pas appliquée dans d'autres pays (Italie, Belgique, Allemagne du Nord, etc.). Il importe encore d'observer que les tarifs spéciaux ou réduits jouent un rôle considérable dans notre pays et ont amené, en 1883, la mayenne générale payée par le public à 0 fr. 0566, c'est-à-dire à 0 fr. 0112 au-dessous du tarif général de la 3e classe. Une comparaison bornée aux tarifs généraux est donc insuffisante et défavorable aux pays qui pratiquent largement, comme le nôtre, des tarifs généraux.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Recherches historiques, géographiques et archéologiques sur WISSANT (Pas-de-Calais)

Par M. Th. FACHON, ex-Instituteur primaire audit lieu,

AVEC UNE PRÉFACE

Par M. le Professeur Docteur H. LELOIR.

PRÉFACE.

Il y a quelques années, j'avais conseillé à M. Fachon, instituteur à Wissant, où je vais en villégiature depuis près de vingt-cinq ans, de se décider à publier un travail sur cette antique localité.

La haute importance géographique, historique et archéologique de cette ancienne cité, l'absence de travail d'ensemble sur Wissant écrit par un chercheur ayant habité le pays pendant longtemps, la compétence de M. Fachon en pareille matière, le zèle et le dévouement qu'il avait mis à accumuler des matériaux relatifs à l'histoire de Wissant, me décidèrent, quand M. Fachon m'eut remis sa monographie, à prier le Président de la Société de Géographie de Lille, de vouloir bien faire publier cet intéressant travail.

M. Fachon avait en effet entrepris là une œuvre de valeur, une œuvre utile, qu'il serait désirable de voir imiter par MM. les Instituteurs des différentes communes de notre région.

On accumulerait ainsi d'importants matériaux sur des localités dont l'histoire, la géographie et l'archéologie nous intéressent à divers titres.

Lille, 20 Octobre 1892.

Professeur Dr H. Leloir,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

INTRODUCTION.

Après treize années de séjour à Wissant, après avoir exploré la localité dans tous les sens, et nous être livré à de nombreuses observations, la pensée nous est venue de faire, en quelques pages, l'histoire de ce pays, plein de souvenirs aussi intéressants qu'instructifs.

Dans ce but, nous avons consulté trois ouvrages importants :

1° Le Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais ;

2° Les Mémoires des Antiquaires de la Morinie ;

3° Les Coutumes générales de la Sénéchaussée et Comté du Boulonnais.

Presque toutes nos citations sont tirées de là et elles sont nombreuses, en raison de l'importance de Wissant dans l'Antiquité et le Moyen-Age.

Nous pensons que tout ce que nous avons dit est vrai.

Sans doute nous sommes en désaccord, sur un point important, avec M. Haigneré, auteur d'une récente dissertation sur l'Itius-Portus, mais nous avons les mains nettes ; nous avons parlé selon nos convictions, sans parti pris et guidé par l'amour de la vérité.

Nous livrons le fruit de notre travail à la Société de Géographie de Lille. A elle de juger, en attendant que Wissant, grâce, soit au tunnel, soit au pont sur le détroit, retrouve quelque chose de son ancienne splendeur.

TH. FACHON.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA COMMUNE DE WISSANT.

Nom de la commune.

ÉTYMOLOGIE. — Du Cange pense que César trouva ce lieu nommé Wics, Wits ou Wiss, ce qui, en langage gaulois, signifie port ou golfe, et qu'il lui donna la forme romaine d'Itius.

M. Auguste Mariette-Bey (1) fait dériver Wissant de White, blanc ; sand, sable, mots anglais dérivés du saxon.

---

(1) Dissertation historique, page 25. 1849.

M. Henry (1) pense que l'étymologie de ce mot vient de Wit : blanc, san ; élévation, en langage celtique par conséquent. Witsan équivaut à Blanche Deme (ce qui est encore vrai aujourd'hui si l'on tient compte de l'aspect du pays).

L'orthographe de Wissant paraît avoir beaucoup varié. Nous trouvons Witsand en 1036, puis Witsan (2). Wisçand (3), Guincant (4), Wisant. Vuissan, Wuissan, Vuissancq, 1672 ; Wuissant, 1673 : Wuisancq, 1720 (Registre de l'état-civil).

Le Dictionnaire historique et archéologique du Pas-de-Calais donne en outre Whitsand en 1048, Guisant 1069, Witsandis 1095, Witzand, Vadisant 1156.

En 1661. Wissant s'efface momentanément pour laisser la priorité à Sombres et l'on dit Sombres ou Wissant jusqu'en 1783. Ce changement de nom provient sans doute de ce que, à cette époque, l'église. dont il reste quelques ruines, se trouvait à Sombres.

A cette dernière date, la dénomination de Wissant avec l'orthographe actuelle est définitivement adoptée.

M. Courtois, archiviste de la Société des Antiquaires de la Morinie. dit (tome 9, 1851) :

« Quant à l'étymologie du mot Wisan, suivant moi, elle est fort » simple. C'est notre mot huis que Beaumanoir écrivait encore par un » w au XII[e] siècle. Wis. en italien uscio. en latin ostium, signifiant » comme ce dernier porte et embouchure d'une rivière, havre, baie ».

Les mots flamands wyck, inwyck ont encore cette dernière signification. De ce mot, on a fait en français guichet, issir et issue, en italien uscire, uscita ; ce qui prouve l'identité du radical, et vient confirmer ce que j'ai dit plus haut sur la formation du mot Itius que César a écrit ainsi au lieu de Wissius, comme nous avons fait issir, issue, au lieu de wissir, wissue. Wissant, placé à l'embouchure du riu de Sombres, signifiait donc le lieu, la bourgade du havre. C'est ainsi qu'on disait autrefois l'wis ou l'huy de Waldam, pour désigner le petit port que formait un ruisseau se jetant à la mer.

---

(1) Essai historique, page 90.

(2) Chartre de Guillaume Cliton, 1127.

(3) Manuscrit anglais de la Chronique des ducs de Normandie, par le trouvère anglo-normand Benoist, 1172.

(4) Manuscrit de la Bibliothèque de Tours.

Hameaux et Lieux dits.

Les hameaux de Wissant sont : le Colombier, Estrouannes, St-Pol, Sombres et les Vrimetz. Les fermes et châteaux sont : Erlen, la Mine d'Or et le Vivier.

Le Colombier. — Ce lieu dit s'est appelé Evrebreucq jusqu'au XIII[e] siècle (Dict. hist. et archéologique). Le nouveau nom vient sans doute de ce que le seigneur du lieu y entretenait un colombier important. Ce hameau comprend aujourd'hui quatre feux, dont un sur Audembert.

Sombres. — D'après Henry, « Sombres, annexe de Wissant, tire son nom des fortifications voisines, telles que le camp de César et les ouvrages qui défendaient le port Stien, Somb. Comb. et Combre, désignent un lieu fortifié.

Sous Clotaire II en 613, Fare, sœur de Faron qui possédait de grands biens dans la Morinie, abbesse du monastère de Brie (Faremontier), fonda avec son frère à Sombres, près de Wissant, une abbaye de femmes sur une terre dépendant de ses domaines.

Strouanne. — Autrefois village chef-lieu paroissial de la ville de Wissant avec le hameau de Basses-Sombres.

Vers 635, Faron, devenu évêque de Meaux, créa un autre monastère d'hommes au hameau de Strouannes (De Rosny, Hist. du Boul., t. 7).

Ce monastère fut détruit par les Normands durant l'expédition de Gormund et Isembart (d'après Lambert d'Ardres). C'est à Strouannes qu'aboutit la branche de la Leulenne, détachée à Guisnes de la ligne principale. Ce hameau compte aujourd'hui sept feux.

St-Pol ou St Pô. — A l'ouest du hameau de Strouannes se trouve le hameau de St-Pol situé sur le riu de ce nom. Cette dénomination paraît récente et nos recherches ne nous ont rien appris sur cette localité, comprenant aujourd'hui une douzaine de feux.

Le Vrimetz. — Entre la dune où est englouti l'ancien Wissant et le fort César se trouve le hameau des Vrimetz. La syllabe metz au Moyen-Age signifiait maison. Quant au préfixe Vri, le sens en est

inconnu. D'après Henry, Vrimetz rappelle le souvenir de quelqu'ancien fort situé dans les environs : Vri, forteresse, metz, ancien.

En effet, ce fort se trouve situé en face.

Erlen. — Cette ferme est située au pied du mont de Couple. Amalric d'Erlehen assiste en qualité de témoin à une donation faite à l'abbaye d'Ardres par les seigneurs de Bournonville, 1084.

Guillaume d'Erlehen épousa Belle de Marheuc, fille d'Elembert et d'Adeline de Licques, vers le milieu du XII[e] siècle.

Le nom d'Herlen est resté l'apanage d'une branche de la famille Le Porcq, qui a donné des membres au clergé et à la judicature. C'était aux Le Porcq d'Herlen qu'appartenait la seigneurie de clocher du village de Sombres (1).

Le ruisseau d'Herlen ouvrait le chenal d'un moulin, autrefois royal, qui fut « baillé » à ferme pour trois ans à Maxyn de Roussen, le 7 juillet 1550, moyennant un cens annuel de 66 livres.

La Mine d'Or. — La Mine d'Or est un hameau riant. Il ne comprend qu'un château avec ses dépendances. Son nom lui vient d'un gîte aurifère exploité sous le premier Empire et que l'on a dû abandonner comme étant trop peu productif. Cette propriété appartient aujourd'hui à M. Robert West ; elle est traversée par le riu du Nain qui forme deux étangs et plusieurs cascades artificielles.

Le Vivier. — Ferme, autrefois fief d'une certaine importance en la main de la famille des Mansel de Nouvilliers, anoblie par Henri II ; don Jehan seigneur de Nouvilliers, escuyer du roy, comparaît à l'assemblée électorale en 1550.

Quatre pierres tombales appartenant à cette famille sont encore dans le cimetière de Wissant et restées presque entièrement lisibles.

CHAPITRE II.

Géographie. — Hydrographie. — Orographie.

Latitude.....	50° 44′ 1″	28 kilom. de la côte anglaise.
Longitude...	39° 22′	

(1) Dict. hist. et archéol. Boulogne. t. III, p. 297.

Superficie du territoire. — La superficie du territoire est de 1301 hectares. Une partie de la dune d'aval a été détachée de la commune de Wissant pour être rattachée à la commune de Tardinghem.

Sectionnement. — Le territoire est divisé en quatre sections :

1° Section A, dite de Sombres.
2° — B, dite du Camp de César.
3° — C, dite de la Butte Carlin.
4° — D, dite du Village.

Le plan cadastral des propriétés foncières de la commune de Wissant a été dressé en .

Limites. — Wissant est borné au N. par le détroit, au S. par Audenbert et une partie de Tardinghem ; à l'E. par Escales et Hervelinghem ; à l'O. par Tardinghem.

Hydrographie. — La côte comprise entre le pied du Blanc-Nez et la naissance du Gris-Nez forme l'anse dite de Wissant, dont la courbure offre un développement de 10 kilom. avec un renfoncement de 1 kilom. 500 en arrière des caps. En cet endroit, la côte est plate et bordée de dunes s'élevant à 7 m. au-dessus du sol des marais de Tardinghem, qui sont au-delà de ces dunes. Le fond des marais est un lit de sable mélangé de terre noire compacte de 4 mètres d'épaisseur, assis sur un banc de galets de 60 à 70 cent. d'épaisseur reposant sur un tuf mêlé de coquillages.

Plusieurs ruisseaux ou Rus (Ru vieux mot français qui signifie ruisseau) comme on les nomme dans le pays, traversent les dunes de distance en distance pour aller se perdre dans la mer. Ces ruisseaux ne sont pas importants ; on remarque la *Source de St-Pol* à 50 m. au plus du rivage, elle forme un étang et fait tourner un moulin appartenant à M. Ch. Paillard.

Le Ruisseau du Nain. — A sa source à Sombres, arrose la Mine d'Or, traverse la dune de M. R. West et se jette dans la mer. Son cours est extrêmement sinueux et ombragé de bouquets d'arbres. La tradition le fait arroser un monument druidique vers son embouchure. Le sentier du Temple existait encore il y a quelques années. (M. West

a cédé à la commune la partie de sa dune comprise entre le chemin de la mer et du Ruisseau du Moulin, pour obtenir la propriété de ce sentier).

Le Ruisseau du Moulin. — Prend sa source au sud de la ferme d'Erlen, au lieu dit la Rue Ville (Riu de la Ville), fait tourner le moulin d'Erlen, reçoit la source du Vivier, puis se dirige presque en ligne droite vers le village, où il fait tourner le moulin de M. Tiquet avant de se jeter à la mer. Il a pour affluent le Ruisseau des Morts. Ce ruisseau prend sa source entre le cimetière de l'ancienne église de Sombres et le fort César, au pied duquel il coule au sud. Cette source s'appelle dans le pays le Pont Charnier. Ces dénominations Ruisseau des Morts et Pont de Charnier ne s'expliquent que par le rapprochement du cimetière ou quelque fait d'armes important.

La Source du Communal (la Fontaine) est à l'ouest du village, à quelque 200 m. C'est la meilleure eau du pays.

Situation du Village. — L'agglomération a entièrement changé de place. Il est certain que la mer, bordée en cet endroit par un cordon de sable mouvant, a pénétré profondément dans les terres, et sa marche envahissante, loin de s'arrêter, semble à peine ralentie par les plantations d'oyats. C'est ainsi que depuis quatre ans (1888), les marées d'équinoxe mettent à découvert l'ancien Wissant à 50 mètres environ du chemin de la mer, du côté de l'est. De temps en temps des pans de murs, des traces d'anciennes rues, de nombreux tessons de différentes sortes de poteries, apparaissent dans les éboulis.

Cette marche dévastatrice modifie chaque année l'aspect des dunes. M. Armand Landrin prouve, dans un ouvrage intitulé les Plages du Pas-de-Calais, que ces plages s'élargissent sans cesse. Thonie de Garmont a démontré que le cap Gris-Nez recule en moyenne de 25 mètres par siècle.

Ensablements.

Lorsque les terres qui bordent le rivage se prolongeaient sur les lits de roches qui s'étendent jusqu'à la laisse des plus basses eaux, la mer ne s'éloignait point de la côte, et les sables partis au large allaient former les bancs du Bass, du Rhydem, le banc à Laine et les autres.

« Le temps à qui rien ne résiste, secondé par les vents impétueux qui soulèvent les flots de la mer et les poussent violemment contre les obstacles qu'ils rencontrent, parviennent à détruire le pied des côteaux et cette destruction, devenue progressive, produisit des atterrissements qui augmentèrent à mesure que la saillie des côtes diminuait et que leur escarpement s'augmentait. Dans cette circonstance les sables, trouvant un appui sur la base des falaises emportées et sur le sol relevé par les alluvions, s'accumulèrent dans la direction des vents dominants, partout où les terres sont peu élevées et formèrent des chaînes de montagnes sablonneuses, auxquelles on a donné le nom de Dunes..

....

» C'est lorsque la proéminence du cap Gris-Nez fut détruite, que les sables entraînés par les courants des flots, s'introduisirent dans l'anse de Wissant. Les sables déposés sur le rivage et devenus mobiles après le reflux formèrent à l'aide des vents une barre parallèle au rivage de la baie, et s'alignant avec la falaise du Gris-Nez. Ces mêmes sables, arrêtés dans la partie orientale de l'anse par les édifices de la ville de Wissant et par le pied du Blanc-Nez, s'accumulèrent de ce côté au point de faire craindre l'ensablement total du territoire de Wissant. Les habitants effrayés plantèrent sur les sables des *hoyats*, qui les fixèrent en formant une lisière de dunes, qui garantit d'abord tout ce qui se trouvait dans la direction longitudinale.

» La saillie du Gris-Nez, continuant à diminuer, procura aux sables un nouveau passage entre la terre et les dunes, dont ils augmentèrent la largeur du côté de la baie : ces nouveaux sables errants, dirigés sur la ville par les vents qui les avaient introduits, cheminèrent d'autant plus lentement que le souffle qui les transportait se trouvait resserré par les dunes et par le côteau de Tardinghem. La destruction du port par les Anglais (1348), le défaut de vigilance et le besoin de combustibles ayant opéré la destruction d'une partie des hoyats qui couvraient les dunes concoururent, de leur côté, à la ruine totale et à l'ensablement de la ville de Wissant. Les propriétaires attachés au sol de leur pays natal construisirent de nouvelles maisons en arrière des sables, mais comme elles se trouvaient encore dans la direction des vents d'ouest, elles subirent le même sort que les anciennes ; l'année 1738 vit disparaître 43 habitations dans une seule nuit. On lit dans une délibération prise par les échevins, conseillers et notables de la ville, adressée au contrôleur général des finances, que les sables avaient

envahi encore une partie de leurs habitations, intercepté plusieurs rues et couvert une partie des herbages : ils le supplièrent d'apporter un remède efficace à leur triste position (18 juin 1773. Un événement à peu près pareil arriva le 4 mars 1777 (1) ».

Une ordonnance du roi donnée à Versailles le 4 février 1738, que nous avons sous les yeux, dit en prescrivant la plantation des hoyats, que la ville et baronnie de Wissant, *autrefois* port fameux, comblé par les sables, se trouve maintenant réduite à une simple plage où il ne se retire que quelques barques de pêcheurs, que successivement les sables se sont répandus sur la ville avec des progrès si rapides, que le cours des eaux est interrompu et les deux tiers des habitations ensevelies ; que le reste est dans un danger imminent et que la moitié de la place, près de l'hôtel-de-ville, en est comblée.

Depuis dix ans, la mer a empiété de 25 à 30 mètres en face de Wissant (embouchure du Ruisseau du Moulin). Ce qui explique les découvertes récentes de l'ancien Wissant.

Il est également intéressant de voir que dans un temps que l'on ne peut fixer, une forêt existait au nord de l'antique Wissant. Des quantités de bois pétrifiés ou à l'état de tourbe gisant dans le sable, et les nombreuses dents d'aurochs trouvées en cet endroit, voire même des mâchoires entières (une a été envoyée à l'École normale d'instituteurs d'Arras, une deuxième se trouve dans le musée de M. le Professeur Dr H. Leloir, à Wissant) en sont des preuves irrécusables.

La Côte. — Bancs. — Courants.

En avant de l'anse de Wissant est le banc à Laine qui s'étend le long de la côte, depuis le Gris-Nez jusque vers Wissant. Vers l'occident, ce banc se découvre à toutes les marées, tandis que vers Wissant sa position n'est indiquée que par les brisants.

La baie est abritée par les caps Blanc-Nez et Gris-Nez. Vers le temps du plein, la mer devient très forte par un vent de N.-E., mais à mer basse, elle redevient relativement calme, car le banc rompt la lame.

La mer s'élève de 8 m. 23 au-dessus des basses eaux dans les syzygies, son élévation n'est que de 5 m. 62 dans les quadratures. Dans les

---

(1) Henry. Essai historique.

moyennes vives eaux, elle monte de 6 m. 80 près l'ancienne tour de Wissant, ces hauteurs variant suivant la force et la direction des vents.

Orographie.

Le territoire de Wissant peut être divisé en quatre parties distinctes au point de vue orographique :

1° La partie N.-E. couverte par les ramifications des collines d'Artois. La commune est limitée de ce côté par le promontoire du petit Blanc-Nez ;

2° La partie S.-E., également accidentée, rocailleuse, peu fertile, formée par les ramifications et les pentes des collines sus-citées ;

3° La partie littorale basse dans le communal, mamelonnée à un demi-kilomètre environ de la mer (Motte du Vent, le Calvaire, Fort César).

La côte est bordée d'un cordon de dunes très rétréci à l'ouest et allant s'élargissant vers l'est jusqu'au communal de St-Pol ;

4° La partie sud légèrement ondulée et fertile.

Le village est situé dans la partie littorale : au pied des collines, se trouvent les hameaux de Strouannes, Sombres et les fermes du Vivier et d'Erlen.

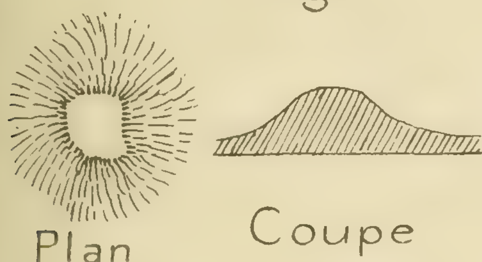
Le Fort César.

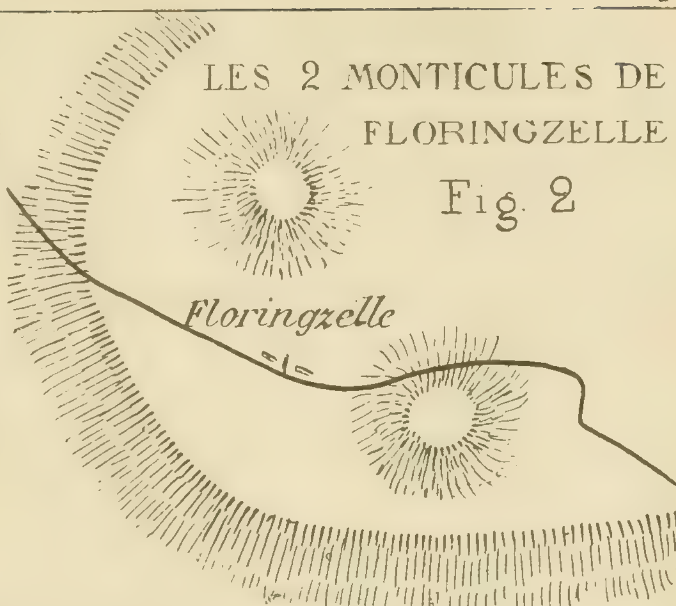
Le fort César est un camp retranché de forme ovale, dont la longueur extrême est de 96 mètres et la plus grande largeur de 60 mètres. Les plans inclinés ont partout de 15 à 16 m. de hauteur. Le fossé qui l'entoure a une largeur constante de 6 m. et le talus extérieur une élévation qui varie entre 2 m. et 4 m. Son altitude est de 25 m. Il est construit en terre et n'a qu'une seule ouverture faisant face à la mer, on le nomme dans le pays la Motte Julienne ou le Mont du Chatel, que l'on prononce Caté. Il est désigné sur les cartes par le nom de Camp de César. Selon M. Leveux, ce poste est placé bien militairement sur le sommet d'une hauteur qui domine le bourg de Wissant et le vallon où il est resté. Ses parapets sont encore bien prononcés et l'on pourrait y développer 7 à 800 hommes.

I

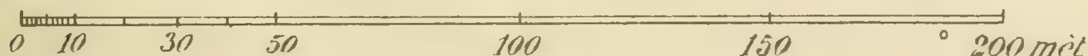
MOTTE CARLIN

Fig. 1



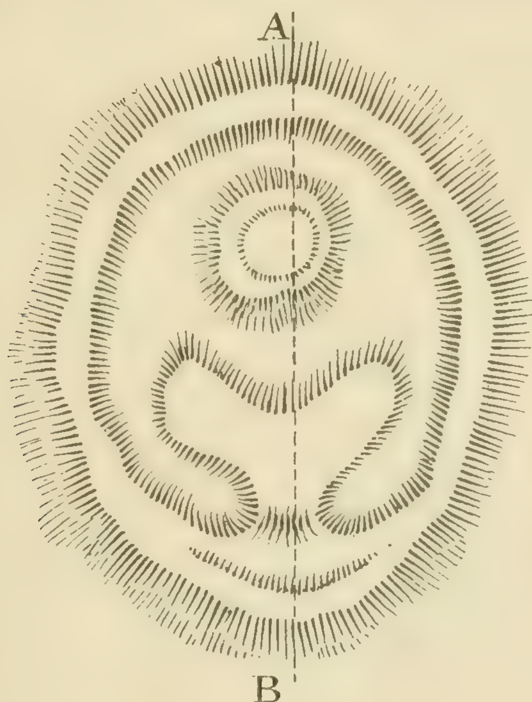


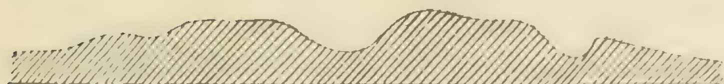
Echelle des Ouvrages construits par les Romains. –



MOTTE DE FRAMEZELLE

Fig. 3





Coupe suivant AB

J. J.

En parcourant le territoire de Wissant, au sud de la ferme d'Erlen, on rencontre un immense ravin la Rue-Ville (riu de la ville), qui, d'après toutes les apparences, a dû être creusé de main d'homme, afin de dégager les sources qui alimentent aujourd'hui le ruisseau du Moulin.

Ce ravin offre une particularité remarquable : ses talus sont réguliers et très bien conservés.

Si l'on étudie les lieux, on constate :

1° Que la terre qui forme le fort César est de la même nature que celle de l'excavation, et on est porté à admettre les hypothèses suivantes :

1° Que le fort César est un mamelon artificiel élevé sur une éminence du sol provenant de la Rue-Ville ;

2° Que l'on a ainsi utilisé cette terre, de préférence à tout autre, pour se procurer l'eau douce nécessaire à l'alimentation des troupes romaines. De plus, il y a une singulière coïncidence entre la quantité de terre enlevée et le volume des matériaux employés pour édifier le fort César.

La Motte du Vent (1). — Située à l'ouest du village, est un monticule d'environ 90 mètres de long. Sa largeur est variable. Le contour très irrégulier peut avoir autant de développement que le mont du Caté. Cette motte domine un rideau escarpé qu'il est facile de reconnaître pour l'ancienne falaise, au pied de laquelle les flots de la mer venaient se briser. Son élévation est de 20 mètres au-dessus du sol abandonné par la mer.

Une troisième motte à l'ouest de la motte du Vent, dont elle n'est éloignée que de 1,100 mètres environ, se nomme la Motte du Bourg. Quoique située sur le territoire de la commune de Tardinghem, elle appartient au même système défensif utilisé par les Romains. Ce troisième ouvrage est assis sur le prolongement du rideau, vis-à-vis d'une ouverture de 200 mètres de largeur qui porte encore le nom de Hable, synonyme de havre. C'est une redoute à trois faces inégales, dont la

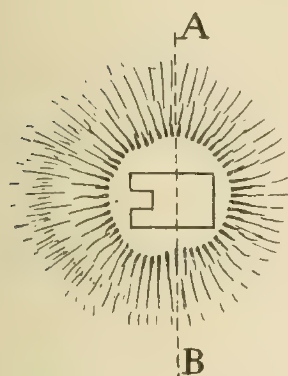
---

(1) L'Empereur Napoléon, visitant la côte et se trouvant sur cet ouvrage, en demanda le nom. Un marin de Wissant lui dit qu'on l'appelait la Motte du Vent... du Vengeur, reprit le monarque.

II

MOTTE DE TARDINGHEN

Fig. 4





Coupe suivant AB

Coupe longitudinale du Camp de César suivant AB

Fig. 5

Coupe transversale suivant CD

J. J.

gorge est ouverte, mais rendue inaccessible par l'escarpement du rideau qui est de 26 mètres. Il est impossible de méconnaître ici l'ouvrage de la mer, dont la sape du côteau est la destruction d'une partie de la redoute qui le couronnait.

L'angle oriental de la motte du Bourg est surmonté d'un tertre de 6 m. de hauteur au-dessus du terre-plein. Cette éminence paraît avoir été l'emplacement d'un phare pour indiquer l'entrée du port, que l'on découvre parfaitement de cet endroit, et cette conjecture est d'autant plus vraisemblable que dans le vallon, à l'est et à 400 m. de distance, il y a une ferme qui porte encore le nom de Phare.

Le quatrième ouvrage est un monticule ayant 13 à 14 mètres de rayon. Il est placé sur le bord même du rideau, dans un rentrant vis-à-vis et dans la direction du Hable. Cette position semblerait indiquer l'emplacement d'un poste militaire ayant la garde d'une vigie servant à indiquer la direction du chenal. L'église de Tardinghem, construite sur cette butte, pourrait bien avoir été originairement l'endroit destiné au logement des préposés à la garde et au service de cette vigie.

Du côté occidental de l'anse de Wissant, on voit deux monticules circulaires placés à la droite et à la gauche du hameau nommé le petit Floringzelles (commune d'Audinghem). Ils ont chacun 6 m. de rayon.

Un autre ouvrage dans le genre du camp de César, mais de forme ronde et beaucoup plus petit, se trouve dans le hameau de Framezelles, à peu de distance de la pointe de Gris-Nez. Cette butte est nommée les *Bougards*.

Une huitième butte se trouve à la sortie d'Audinghem, sur le chemin qui mène au hameau de Waringzelles ; on la nomme le Câtelet, c'est-à-dire petit château.

Enfin, un neuvième monticule, nommé la Motte-Carlin, se rencontre à 1 kilom. de Wissant, à la gauche du chemin qui mène de ce lieu à Marquise. C'est un tertre artificiel de forme conique, dont le sommet est arrondi. M. Louis Cousin en parle dans son rapport sur les fouilles qu'il y a faites en 1862, et il affirme que c'est un tumulus.

Il est visible qu'un système défensif comme celui-ci, a eu pour objet la conservation d'un établissement de quelque importance. La nature de cet établissement est constatée par les circonstances locales, c'est un bassin très vaste, maintenant encombré par les sables ; la mer s'y introduisait autrefois jusqu'aux bords des côteaux environnants.

L'histoire atteste que c'était le lieu où se faisaient les embarquements pour l'Angleterre, et qu'ils n'ont cessé qu'au milieu du

III

MOTTE DU VENT

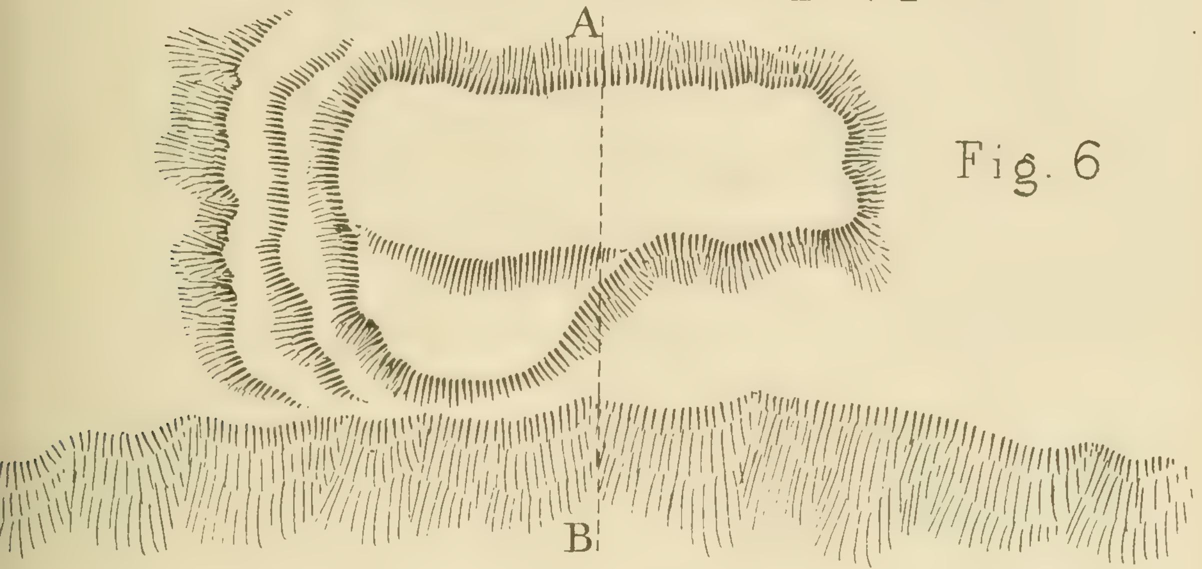
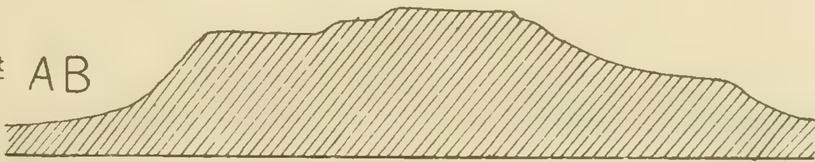


Fig. 6



Coupe suivt AB

MOTTE DU BOURG

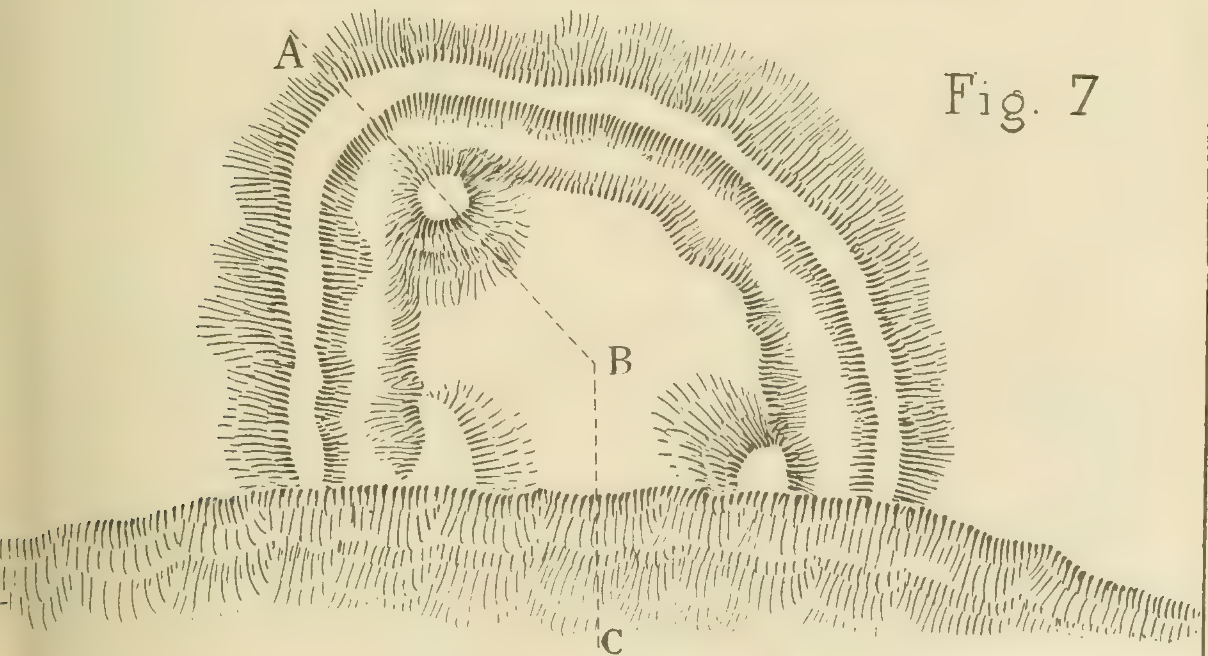
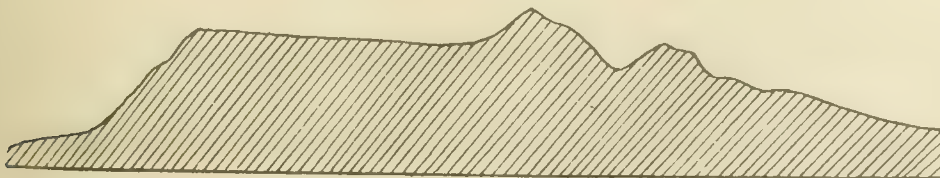


Fig. 7



Coupe suivant ABC

J. J.

XIVe siècle. Toutes les personnes éclairées qui ont visité cet emplacement, reconnaissent que les ouvrages qui l'entourent sont très anciens et en attribuent la construction aux Romains. La tradition conservée dans le pays désigne Jules-César comme ayant présidé à ces travaux. La redoute principale se nomme encore la *Motte Julienne.*

Tout autorise donc à penser que le corps de troupes laissées à P. Sulp. Rufus pour garder le fort, lors du départ de la flotte romaine, a dû construire les ouvrages qui le défendent.

Boisement. — Nous n'avons à citer que le bois d'Erlen, les bosquets de la Mine d'Or et des Arceaux. Notons en passant que les manoirs du Vivier et d'Erlen sont très boisés en essences d'ormes et de frênes.

Depuis quelques années, on a planté une certaine étendue d'ajoncs épineux dans les terrains moins productifs.

Vu la situation du pays et la violence des vents, les plantations, quoique très utiles, n'ont pu se pratiquer que dans les vallées abritées.

C'est pour suppléer au défaut de combustible végétal, qu'on a planté des ajoncs épineux dans les mauvaises terres des endroits élevés.

Nature du Sol. — La nature du sol est très variable sur la plus grande partie du territoire. A l'est et au nord-est, le sol est argilo-calcaire plus ou moins caillouteux (le marnage y est inconnu). La partie sud, non accidentée, est formée de terres franches ; c'est la plus fertile du territoire. Le littoral est sablonneux et ne produit bien que dans les années humides.

Productions minérales. — L'extraction du sable des dunes est affermée au profit de la commune, moyennant une redevance annuelle.

Aux environs du hameau de St-Pol, la falaise et la plage contiennent des phosphates exploités depuis une quinzaine d'années.

Nous avons à Wissant une mine d'or au lieu dit de ce nom. Elle a été exploitée au commencement du siècle, mais on a dû l'abandonner parce que le produit ne couvrait pas les frais d'extraction.

Le phosphate de chaux forme la gangue d'une variété de fer sulfuré que l'on rencontre encore : 1° en cristaux mal déterminés de la couleur des pyrites ; 2° en morceaux arrondis et roulés à cassure terreuse ; 3° des morceaux globuleux hérissés de cristaux mal formés à cassure fibreuse rayonneuse ; 4° en morceaux amorphes avec indices de cristallisation à la surface d'une couleur plus blanche que celle de pyrite.

Les rochers de la plage, vers le hameau de St-Pol, ont souvent fourni des matériaux pour la construction des habitations, mais ces pierres conservent toujours l'humidité dont elles sont imprégnées, ce qui fait que leur usage est abandonné. On les remplace par les pierres grises d'Audenbert (village voisin).

Climatologie.

Comme beaucoup de pays maritimes, Wissant est sujet à des changements atmosphériques des plus subits. Le temps calme, la pluie, les tempêtes, les brouillards s'y succèdent souvent d'une manière brusque et sans transition.

Le voisinage de la mer rend le climat humide : les vents d'ouest amènent presque toujours les brumes ou des pluies abondantes. Ils sont surtout violents vers les équinoxes ; à cette époque, leur direction est à peu près celle du détroit, et ils déterminent de violentes tempêtes qui rendent la navigation périlleuse. Si l'on visite la plage à mer basse, on rencontre à chaque instant des épaves, annonçant de nombreux naufrages. On en voit actuellement une, c'est celle de l'*Eyrène*, navire anglais de 1,500 tonneaux, échoué le 30 mars 1878 : l'équipage était composé de 23 hommes, dont 13 seulement furent sauvés.

Les vents d'aval peuvent être considérés comme les vents régnants. Ils soufflent surtout de la mi-septembre à la fin de novembre.

Les vents d'amont, opposés aux précédents, sont aussi sujets à des retards périodiques. Ils soufflent ordinairement vers les mois de mars et d'avril. Ils sont très froids, très pénétrants et retardent la végétation.

Les vents du sud, toujours violents, ne soufflent qu'en été.

Des particules salines poussées par le vent, pénètrent dans les pores et causent une impression piquante, que l'on attribue à tort au froid.

Ces particules entretiennent la fraîcheur en été ; lorsqu'elles surabondent l'air devient piquant.

Sur le littoral, la chaleur est d'environ 2° plus élevée que dans l'intérieur des terres ; cela tient à la réflexion des rayons solaires opérée par le sable.

Les météores aqueux ne sont pas sujets à des retours périodiques. La pluie tombe en toute saison, elle dure souvent plusieurs jours : il en est de même du beau temps. Quant à la neige, elle arrive à l'improviste, n'est pas abondante et dure peu à cause du voisinage de la mer.

Les brouillards sont assez fréquents sur la mer, parfois très épais, mais ils durent peu et ne pénètrent guère dans les terres.

La grêle, ce fléau si terrible pour certains pays, tombe très rarement et presque jamais elle ne cause de dégâts sensibles.

Les seuls météores ignés connus sont les éclairs, qui les soirs d'été, lorsque la chaleur a été accablante, sillonnent la nue vers le sud. Quelquefois le tonnerre gronde, mais on n'a pas souvenir d'aucun dommage causé par la foudre.

Salubrité.

Le pays est très sain, ce qui explique la présence de nombreux baigneurs qui viennent chaque année refaire ou améliorer leur santé.

La plage, d'une étendue immense, est une des plus belles de la France, et aussi des plus sûres. On n'a jamais eu un seul accident à y déplorer, c'est ce qui explique l'empressement avec lequel les étrangers achètent des parcelles de communal pour y établir des chalets. M. le professeur H. Leloir, et ensuite un peintre célèbre, M. Demont-Breton, ont les premiers donné l'exemple.

Flore et Faune.

La récolte en blé est presque toujours au-dessus de la moyenne et de bonne qualité. Il n'en est pas de même pour les céréales du printemps ; elles ont souvent à souffrir des froids et de la sécheresse dans les parties sablonneuses. Nous n'avons guère que des prairies artificielles, généralement productives, surtout celles en luzernes et en sainfoin.

Nos pâturages sont excellents, quoique peu abondants, ce qui explique pourquoi les bouchers recherchent la viande des prés salés comme il en existe à Wissant, Tardinghem, Audinghem, etc.

Sauf le cas de sécheresse, on récolte dans les terrains sablonneux des légumes aussi beaux que bons.

Les caves logent peu de cidre, mais si les pommes sont rares, elles sont de bonne qualité.

Comme animaux domestiques, il y a dans la commune 120 chevaux de race boulonnaise, plus ou moins bien conservée, à peu près autant de vaches laitières. Les moutons n'y sont pas très nombreux (4 à 500 têtes), mais leur qualité est exceptionnelle.

CHAPITRE III.

Origine de la Commune.

Si l'on considère que les premiers hommes vivaient de chasse et de pêche, on remarque que le littoral de la mer a été habité dès les temps les plus anciens. C'est ce qui a eu lieu pour Wissant, où l'on trouve communément tous les outils de l'âge de pierre, surtout les haches en silex taillé et poli. Dans la suite des âges, Wissant n'a pu que s'accroître, en raison de sa situation juste en face des îles britanniques ; et il est certain que les premiers hommes qui ont franchi le détroit se sont embarqués à Wissant, d'où l'on découvre la côte anglaise très facilement à l'œil nu ; il faut considérer que dans les temps anciens, les deux terres étaient bien plus rapprochées qu'aujourd'hui.

Ces raisons nous portent à croire, avec Du Cange et beaucoup d'autres savants, que c'est réellement ici l'*Itius Portus* de Jules-César.

La situation géographique de Wissant, au fond d'une anse de un kilomètre et demi de profondeur, juste en face de la baie de Douvres, entre deux points culminants et inaccessibles, les caps Blanc-Nez et Gris-Nez, distants de dix kilomètres environ avec la voie romaine qui y aboutissait, selon que nous allons prouver par différentes citations, établissent de la manière la plus péremptoire que depuis la plus haute antiquité, notre port a servi de lieu d'embarquement pour se rendre en Angleterre et réciproquement.

Nous lisons dans les Antiquaires de la Morinie, 2e p., tome IX, p. 82) : « La Leulène qui, en se continuant par la chaussée de Brunehaut, traversait la France et conduisait en Allemagne, aussi bien qu'en Italie, aboutissait à Wissant par deux embranchements, dont l'un qui est aussi à mes yeux d'origine romaine, prend naissance un peu au-dessous de Landrethun...... »

Page 83 : « Ieprius, qui attribue la construction de la Leulène et celle de la voie de Térouannes à Cambrai à la reine Brunehaut, nous dit en effet que cette chaussée conduisait à la mer (c'est-à-dire à Sangatte) et à Wissant ».

Page 84 : « Guillaume d'Andres, qui écrivait sa chronique un siècle et demi avant Iperius, appelait le chemin de Leulène.... « La chaussée

publique allant de France en Angleterre ». Il appelle plus loin l'embranchement de la Leulène vers Wissant : « Le chemin de la mer ».

Page 86 : « Les bourgeois de St-Omer en particulier fréquentaient beaucoup le port de Wissant, comme le prouve la chartre qui leur fut octroyée par Guillaume Cliton en 1127 : « Si je me réconcilie avec Étienne, comte des Boulonnais, porte l'article 17 de cette chartre, je ferai insérer dans l'accord qui interviendra entre nous, l'exemption à votre profit du tonlieu et du sewerp (rejet de la mer), c'est-à-dire le droit d'épaves à Wissant et dans toute sa terre ».

Cette promesse faite aux Audomarois prouve qu'ils frétaient à Wissant des vaisseaux à destination de l'Angleterre.

Page 87 : « Il est à croire que les cités industrielles d'Arras, de Verdun, de Reims, et une foule d'autres faisaient un commerce du même genre avec la Grande-Bretagne.

» Ce commerce donnait nécessairement beaucoup de vie et d'activité à la Leulène, à la route royale qui conduisait de toutes ces villes, suivant l'expression de Lambert, au Port britannique *britannicum apud portum,* c'est-à-dire Wissant) ».

Page 88 : « Ainsi c'était Wissant le port breton, le *Portus Itius* de César, qui faisait la fortune de la Leulène, cette vieille chaussée construite, suivant toutes les apparences, par les empereurs romains ».

Cette voie partait de Rome vers Milan, Vienne en Dauphiné, Reims, Cambrai, Arras, Térouanne et Sangatte avec embranchement sur Wissant (1).

Ces citations nous portent à croire une fois de plus que Wissant était un port important à l'époque gallo-romaine.

M. Bertrand, docteur en médecine de la Faculté de Paris, dans son ouvrage intitulé « Précis de l'histoire physique et politique de la ville de Boulogne-sur-Mer et de ses environs, depuis les Morins jusqu'en 1814 », parle en ces termes de Wissant :

« Cette ville, on n'en saurait douter, dut son origine aux Romains à l'époque où ils vinrent faire la conquête de la Grande-Bretagne, et elle était connue sous le nom de Portus Itius, célèbre par les expéditions de César. Son rapprochement de l'Angleterre, les antiquités romaines qui existent encore dans les environs en sont autant de preuves irrécusables dont Henry s'est habilement servi pour démon-

---

(1) Antiqu. de la Morinie, t. 9, p. 62. — Voyez Henry, pages 14 à 64.

trer que des trois ports de Calais, Boulogne et Wissant, le premier n'offre avoir été le lieu de l'embarquement que 5 degrés de probabilité, le second 3, tandis que le troisième en réunit 19.

» Le résultat de ces recherches que nous avons pu faire ne nous a rien produit de nouveau sur la description du Portus Itius, mais tout porte à croire que l'état de la navigation à cette époque, et la situation aussi avantageuse des lieux n'avaient pas nécessité de grands travaux pour y rassembler la flotte romaine. Le camp de Framezelles en arrière du Gris-Nez, de Floringzelles, du petit village de Tardinghem, la motte du Bourg, la motte Carlin, la motte du Vent et le camp de César, qui sont tous les ouvrages défensifs et parfaitement reconnaissables, disposés à peu près comme les forts qui entourent Boulogne, indiquent assez que le Portus Itius était un point important pour la conservation duquel on n'avait rien négligé ».

CHAPITRE IV.

FÉODALITÉ ET MOYEN-AGE.

Ce ne fut qu'au milieu du VI[e] siècle, que Wissant commença à être connu comme l'endroit le plus fréquenté pour le passage des Gaules en Angleterre.

En 569, saint Wulgan et saint Kilien venant de Cantorbéry, y débarquèrent pour se fixer à Boulogne et exercer dans la région leur ministère apostolique.

En 606, fut fondée une communauté de filles à Sombres, près de Wissant, par une femme nommée Fare, sœur de Faron, évêque de Meaux, qui lui-même fonda un monastère d'hommes au hameau de Estrouannes en 635.

811. Charlemagne visite la côte jusqu'à Wissant accompagné du comte de Boulogne.

842. Les Normands détruisent Wissant pour la deuxième fois.

880. Gurmond et Isembart, chefs des Normands, pillent et saccagent la Morinie, principalement les villes maritimes. Ils détruisent Wissant et le monastère d'Estrouannes.

936. Louis IV, dit d'Outre-Mer, fait rétablir le port et la ville.

1013. Eustache I[er], dit à l'Œil, fils de Baudoin, comte de Boulogne, s'embarque à Wissant pour aller visiter Édouard, roi d'Angleterre.

1022. La peste fait de cruels ravages. La sécheresse est si grande que la récolte est presque nulle, et la mortalité est si considérable que tout le monde s'attend à périr.

1036. Au rapport de Guillaume de Jumièges, le prince Alfred se rendit de France à Douvres en passant par le port de Wissant, avec un certain nombre de soldats.

1071. Un lieutenant du sénéchal ou bailli est installé à Wissant. Il est créé dans le Boulonnais sept charges semblables.

1087. Guillaume-le-Roux, duc de Normandie, s'embarque à Wissant pour aller prendre possession du royaume d'Angleterre.

1094. Ce même Guillaume, roi d'Angleterre, se trouve encore à Wissant d'où il repasse en Angleterre.

1095. Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, aborde au port de Wissant. Le 27 avril 1103, le même saint débarqua encore une fois à Wissant pour s'en aller par Boulogne en Normandie.

1111. Le 10 avril 1111, la fille du roi Henri Beau-Clerc, nommée Mathilde, fut envoyée de Douvres à Wissant pour se rendre auprès de l'empereur d'Allemagne Henri V, à qui elle était promise en mariage.

1114. Le 25 mars, les chanoines de Laon arrivèrent à Wissant et s'embarquèrent en compagnie de plusieurs marchands qui allaient en Angleterre afin d'y acheter des laines.

Le port de Wissant ne se recommandait pas seulement au cabotage, mais l'industrie de la pêche y était aussi en honneur.

1135. Le comte Étienne de Boulogne allant ceindre la couronne d'Angleterre, se hâte d'arriver dans ce pays en passant par Wissant.

1137. La mer en fureur cause de grands dégâts sur les rives du détroit.

1156. Le roi Henri Plantagenet s'étant embarqué à Douvres aborde au port de Wissant.

1170. Le 1er décembre, Thomas Becquet arrive à Wissant venant de St-Omer par Guines.

1173. Robert, comte de Leycester, s'embarque à Wissant avec sa femme et son mobilier dans la compagnie d'un grand nombre de fantassins et de cavaliers venant de la Normandie et de la Flandre, le 29 septembre il débarque à Suthfole.

1174. Le roi Henri II, Court Mantel, fils du roi d'Angleterre, s'y embarque avec 318 soldats que lui donne le comte de Flandre.

1176. Une furieuse tempête fait sortir la mer de ses limites.

1178. Le comte de Flandre, Philippe d'Alsace, vient s'embarquer à

Wissant pour aller en Angleterre visiter le tombeau de saint Thomas de Cantorbéry.

A côté de la chapelle de Wissant se trouvait un cimetière spécial pour la sépulture des Écossais, des Irlandais et autres étrangers qui succombaient pendant le cours de leurs pérégrinations.

Ce lieu est aujourd'hui l'emplacement de l'école des garçons et de la mairie.

1179. Le 22 août, Louis le Jeune, roi de France, se rend en pélerinage avec une nombreuse suite de barons à St-Thomas de Cantorbéry en passant par Wissant.

1184. Puis ce sont le 12 juillet, Henry Plantagenet; le 14, sa fille Mathilde, femme d'Henri-le-Lion, duc de Bavière et de Saxe, avec toute la maison de son père et la sienne.

Ces différentes citations nous font remarquer que le port de Wissant, avec son monopole du droit de passage, était à cette époque le seul important du littoral. Mais à cette date, le port de Calais s'ouvre et l'étoile de Wissant pâlit.

Wissant était, au point de vue ecclésiastique, un doyenné dont le premier titulaire fut Guffride.

Les Templiers y eurent un temple dont il est parlé dans les chartes d'Artois.

1338. Le roi Philippe VI de Valois, pour soutenir la guerre avec une puissance maritime comme l'Angleterre, avait fait des armements considérables L'arsenal maritime établi à Boulogne équipa à lui seul 19 galères. Le port de cette ville, ceux de Calais, d'Étaples et de Wissant, reçurent une flotte de 200 voiles commandée par Hugues Thiéret, seigneur de Tours en Vimeu, amiral de France. (Histoire de France, Meyer, liv. 13, p. 162).

1346. Édouard III voyant la place en mains si capables (Boulogne défendue par les sires de Brienne et de Joigny, Bernard de Moreuil, maréchal de France et un grand personnage, Charles d'Espagne, de la maison de Castille, qui devint connétable quelques années plus tard), se contenta de mettre le feu aux faubourgs, passa outre et vint camper à Wissant, où il demeura un jour pour donner du repos à ses troupes. Le lendemain il arrivait sous les murs de Calais (Froissart, Arch. chr. de Flandre).

1347. Calais consomma la chute de Wissant quand Édouard prit possession de sa conquête.

N'oublions pas ici le dévouement de Pierre et Jacques de Wissant dans le drame de Calais.

Édouard détruisit les ouvrages et les fortifications de Wissant en 1347, sans doute parce qu'il craignait de ne pouvoir conserver les deux villes, il ne voulait pas laisser dans le voisinage de sa nouvelle conquête un lieu fortifié dont on aurait pu s'emparer pour l'inquiéter. Henry de Lancastre, duc de ce nom, surnommé Toriol ou Grismond, grand maître d'Angleterre, débarque à Calais avec des troupes pour en couvrir les côtes jusqu'à Boulogne, où l'on se reposait à l'ombre de la trêve. Il réduit le faubourg en cendres et après avoir brûlé dans les ports de Wissant, d'Audresselles et d'Ambleteuse plus de 500 bâtiments, il passe à Étaples qu'il abandonne au pillage de ses soldats.

M. Harbaville dit que les Anglais en conservèrent le château et y tinrent garnison jusqu'en 1405.

1513. On lit dans les State Papers que, en 1513, l'armée anglaise s'est présentée devant Wissant et que les habitants se sont empressés de faire leur soumission au lieutenant du roi Henri VIII, mais quand la troupe se fut retirée, les Wissandois ne craignirent pas de piller un vaisseau anglais échoué dans les environs, et d'envoyer à Boulogne les hommes qui le montaient. Pour se venger, les Anglais accoururent mettre le feu à la ville et la détruisirent entièrement (1 juillet).

1789. Hiver si rigoureux que les deux tiers du Pas-de-Calais sont couverts de glaces jusqu'à un myriamètre de distance.

Les vaisseaux sont arrêtés dans le port de Boulogne, le prix des grains est excessif.

CHAPITRE V.

Cultes et Affaires religieuses.

Wissant était autrefois un doyenné, comme nous l'avons dit précédemment.

Ce doyenné ou district de Wissant s'étendait sur les paroisses d'Ambleteuse, Audenbert, Audinghem, Audresselles, Bazinghem, Bourrin, le Wast, Ferques, Élinghem, Landrethun-le-Nord, Caffiers, Leulinghem, Marquise, St-Inglevert, Sombres.

Tous les habitants sont catholiques romains. Les revenus de la fabrique peuvent s'élever à quinze cents francs environ.

Il y a une confrérie du St-Sacrement.

Les manifestations religieuses se réduisent à deux processions solennelles, à la Fête-Dieu et à l'Assomption.

CHAPITRE VI.

Bailliage de Wissant.

Le baillage ou prévôté royale de Wissant comprenait dans sa juridiction : Wissant et sa banlieue, Sombres, Ambleteuse et le hameau Raventhun, Audresselles, Audinghem, Tardinghem, Bazinghem, Inghem, Leulinghem, Eslinghem, Saint-Inglevert, Landrethun, Marquise, Hedrequen, Fiennes, Caffiers et Ferques.

Son bailliage, réuni à celui d'Outreau, de Boulogne et de Londefort en 1478, fut supprimé par l'édit de juin en 1745.

On montre à l'angle de la route de Calais une construction, aujourd'hui ouverte en chaussée, avec des traces de voûtes et de fenêtres cintrées, qui dresse encore sur la rue son vieux pignon soutenu par deux contreforts, et l'on dit que c'était là que le titulaire de cet office venait chaque quinzaine tenir ses audiences. Il en reste un fonds d'archives réunies à celles du tribunal civil de Boulogne.

Seigneurie de Wissant. — La seigneurie de Wissant, qui était du domaine royal, fut aliénée par le roi Henri IV, à titre de sous-inféodation le 28 octobre 1595, pour la somme de 2.800 écus. L'acquéreur fut Jean-Michel Patras de Campaigne, dit le Chevalier-Noir, dont les héritiers l'affermèrent à un sous-engagiste.

CHAPITRE VII.

Affaires militaires.

Dubuisson rapporte qu'en 1448, la jeunesse de Wissant se livrait à l'exercice de l'arc, afin d'offrir au roi un archer pour faire partie des troupes de Sa Majesté.

Les archives de la commune ne contiennent que les tableaux de recensement des conscrits. Pendant vingt années, de 1868 à 1887, la commune en a fourni 196, ce qui fait une moyenne annuelle de 9,8.

Les anciens ouvrages de défense existant encore sur le territoire sont : le Fort César, la Motte des Vents. Il ne reste aucune trace des

anciennes fortifications de la ville et du château élevés pour sa défense à différentes époques. Cela tient surtout aux ravages causés par les Anglais, et aux ensablements successifs qui ont fait disparaître la totalité de l'ancien Wissant.

A quelque cent mètres du Fort César se trouve le Pont Charnier, nom significatif, et vers la droite sur le chemin de Sombres, un endroit dit les Gages-Verts. Les nombreux ossements d'hommes découverts en ce lieu lors de la construction du chemin, permettent de supposer l'emplacement d'un hôpital ou d'un champ de bataille.

Les éboulements qui ont lieu constamment sur le bord de la mer, à l'est de l'embouchure du ruisseau du Moulin, mettent à découvert ces mêmes ossements mélangés à des débris de maçonnerie et de poteries, ce qui semble être la conséquence d'une épouvantable catastrophe. On se demande pourquoi ce mélange de débris humains, de matériaux, de cendres ? Selon nous, ce ne peut être que les résultats du sac de la ville.

CHAPITRE VIII.

Principales Cultures.

Les principales cultures sont celles du blé, de l'orge, du seigle, de l'avoine, des fèves. On cultivait autrefois le lin sur une assez grande échelle ; cette culture est aujourd'hui abandonnée.

Comme légumes, nous devons citer les pommes de terre, les carottes, les haricots, les pois, dont les produits sont limités aux besoins de la consommation. Il en est de même pour les betteraves, les rutabagas et autres plantes cultivées pour leurs racines.

Toute la culture de Wissant se divise en sept exploitations principales, dont trois appartiennent à des propriétaires résidents et les autres à des étrangers. Ces fermes sont généralement bien tenues et productives.

Commerce.

Wissant est un pays trop isolé pour être un centre commercial. Il a une station balnéaire, surtout à cause de la beauté de la plage et des environs, qui offrent des promenades très agréables soit au Blanc-Nez, au Gris-Nez ou même dans les hameaux boisés qui contrastent singulièrement avec la nudité de la mer.

On démolit à Wissant de vieux navires provenant des ports voisins, dont les débris sont utilisés pour la clôture des pâturages.

Les délibérations du Comité de surveillance fournissent des renseignements sur le prix de la main-d'œuvre en 1792. Le salaire journalier était de 5 sous par jour et l'ouvrier était nourri. Sous le règne de Louis-Philippe, il était de 0 fr. 40 et 0 fr. 50 c., nourriture comprise. Aujourd'hui, le sort du travailleur est au moins amélioré, son salaire est plus que triplé.

Routes anciennes. — Dans les temps anciens, Wissant était desservi par un embranchement de la « Leulenne ». Cet état de choses se continua pendant le Moyen-Age. Si nous arrivons aux temps modernes, nous ne trouvons pas de routes empierrées, entre Wissant et Marquise, avant 1848. Aujourd'hui, le pays est desservi par la route N° 119, qui le met en communication avec Calais et Marquise.

Du centre du village, un embranchement se détache sur Tardinghem, Audinghem, Ambleteuse et Boulogne.

Chaque année, la commune dépense, pour l'entretien et la construction de ses chemins, la somme relativement minime de 2,000 francs environ.

Industries diverses.

Wissant compte trois moulins à eau et un moulin à vent : ils sont constamment occupés pour les besoins du pays, c'est-à-dire pour la production des farines et moutures.

Anciennement, un grand nombre des habitants tissaient la toile. Cette industrie a complètement disparu.

Pêche. — La population maritime s'élève au chiffre de 400 environ. Elle vit du produit de la pêche. Les principales sont la pêche au hareng et la pêche au maquereau, qui rapportent environ chacune 50 à 60,000 francs. Elles occupent 21 bateaux.

Dans l'intervalle de ces grandes pêches, les marins tendent à la côte. Les produits les plus communs sont : le bar, la moruette, le merlan, le congre, la raie, le turbot, la plie, la sole, la limande, la vive, le mulet, la roussette, le chien de mer, les crabes, les crevettes et les moules.

La baie de Wissant est d'un accès difficile ; les marins sont obligés

d'aborder à Calais et même d'y résider pendant les pêches, ce qui leur occasionne des frais inutiles. La construction de la jetée, sous le second Empire, avait pour but d'apporter un remède à cet état de choses, 60,000 fr. furent dépensés inutilement. La tempête en ayant enlevé une partie, le reste formant écueil, on a dû la démolir entièrement.

Mouvement de la Population.

En 1698. NOMBRE d'habitants.	En l'an XIII (1805) NOMBRE			En 1891. NOMBRE		
	d'habitants.	de maisons.	de ménages.	d'habitants.	de maisons.	de ménages.
708	704	135	135	1.071	340	340

CHAPIPRE IX.

VIE PRIVÉE. — USAGES.

La plupart des mères de famille et les jeunes filles s'occupent du découpage du tulle fabriqué à St-Pierre-lès-Calais. Les matelottes confectionnent des filets de pêche et découpent aussi, quand elles ont opéré la vente du poisson.

Beaucoup de mères se font un devoir rigoureux de faire lire par le curé des évangiles à leurs enfants, quand ces derniers sont souffrants ou tardent à marcher seuls. Ceci se pratique de temps immémorial.

Les proverbes les plus connus à Wissant sont les suivants :

Maquereau demande la mort du matelot.

Grand vent, pas de marée.

Mer verte, grande pluie.

A bon matelot, tout vent est bon

A la Toussaint,
Hareng plein.

On pourrait en citer beaucoup d'autres.

Le patois du pays se compose en partie d'expressions empruntées à la marine et employées dans un sens figuré. Ainsi, on dit « virer de bord » pour changer de travail ou prendre un autre chemin, « hisser » pour soulever, « chavirer » pour culbuter, renverser, être bien, « gréé » pour bien outillé, « parer » pour préparer ou terminer, « dérader » pour quitter, « armé » pour prêt, disposé, etc., etc.

Signalons un défaut de prononciation très commun, le zézaiement. On dit « sapitre » pour chapitre, « samp » pour champ, « saud » pour chaud, et de même pour tous les mots commençant par la diphthongue ch.

On emploie aussi généralement le son on pour an et réciproquement, c'est ainsi qu'on dit « maisan » pour maison, « moutan » pour mouton, « amusemont » au lieu d'amusement, « récréatian » au lieu de récréation.

Généralement, la dernière syllabe est longue ; l'é se prononce éye : « bonté » bontéye, « charité » charitéye, « journée » journéye.

Le son on se prononce ôme, comme dans « nous avons » nous avômes, « nous étions » nous étômes, etc.

CHAPITRE X.

Archéologie.

L'église actuelle est l'ancienne chapelle St-Nicolas transformée. Celle-ci forme le chœur, la partie basse contient une nef principale et deux nefs latérales. Cette construction est récente et n'offre rien de remarquable.

L'ancien presbytère situé en dehors du village porte la date de 1733. Il y a encore quelques autres dates sur les plus vieilles constructions : elles remontent presque toutes à la même époque, sauf celle de la maison occupée il y a quelques années par M. Oyer Victor, qui est de 1635. Cette maison était située sur la place dite du Marché (ancien Wissant).

Cette habitation a été autrefois remarquable, si l'on en juge par l'élévation du bâtiment et quelques bas-reliefs plus ou moins bien conservés.

Dans le mur de la cave se trouve une porte donnant accès à un ancien souterrain, aujourd'hui impraticable, mais que l'on croit avoir

été destiné autrefois à mettre cette maison en communication avec le fort César.

Numismatique. — Une médaille trouvée à l'ouest de Wissant, près la route de Tardinghem, porte sur la face une tête couronnée (la couronne a des pointes triangulaires assez semblables à des fortes épines. L'inscription est la suivante : IMPPOSTVMVS PI AVC qu'il faut lire Imperator Postumus Augustus PI (?). Sur le revers on voit une femme debout, tenant sur le bras gauche une corne d'abondance, elle appuie la main droite sur un court trident assez semblable à celui de Neptune ou de saint Michel terrassant le démon. De ce côté, on ne peut déchiffrer l'inscription.

Il est à remarquer que c'est aux environs du Calvaire qu'était le cimetière franc, sur l'emplacement duquel on a pratiqué des fouilles qui ont amené la découverte d'urnes funéraires contenant plusieurs médailles, entre autres une de Postume (Dict. hist.), qui doit être la même que celle qui vient d'être décrite.

Une dernière pièce, qui a également été trouvée à Wissant, a le même revers que la précédente, mais la face porte une tête couronnée semblable à un Napoléon, elle est de Constantin (306 à 327).

Une troisième, trouvée aux environs du fort César, est de Trajan. L'inscription IMP. CAESAR TRAI NUS doit se lire Imperator Cesar Trajanus.

Une quatrième en argent, porte l'inscription suivante : A. U. R. ELIVSCAE. SAR. AUG. P III qui doit se lire Aurelius Cesar Augustus (P. III ?).

M. Cousin a fait des fouilles au lieu dit les Croquets, et il y a découvert six vases d'incinération. Quelques années auparavant, le propriétaire en avait trouvé d'autres.

Les frères Dufour de Sombres possèdent un chandelier romain en bronze que M. Cousin a déclaré authentique. Ils ont de plus une collection de haches en silex taillé ou poli.

Nous avons trouvé à Wissant de nombreux débris de poteries, dont les uns minces et noirs ont tous les caractères de la poterie romaine. Les autres se rapportent plutôt au XIe siècle et au XIIe (Voir Musée de M. le Professeur Dr H. Leloir à Wissant), où se trouvent également de nombreuses médailles, armes, ferrailles, bronzes, vases, ossements, provenant de l'ancien Wissant).

QUELQUES MOTS

SUR LES FOUILLES DE CHESEAUX & DE MORRENS (SUISSE)

Par E. DELESSERT DE MOLLINS,

Membre du Comité d'études,
Archiviste de la section de Roubaix.

Notice présentée à l'assemblée générale du 31 octobre 1892.

Comme mes collègues ont déjà accueilli favorablement une petite communication que j'eus l'honneur de leur présenter sur des fouilles entreprises à Martigny, il y a quelques années, je prends la liberté d'attirer aujourd'hui votre bienveillante attention sur une découverte faite assez récemment dans une petite localité de la Suisse romande.

L'emplacement en question est situé non loin de Lausanne, aux environs d'un endroit bien connu des archéologues, jadis exploré et savamment décrit par le modeste et regretté Frédéric Troyon, en particulier dans son bel ouvrage des « *Tombeaux de Bel-Air* » (1).

Le plateau qui s'étend de « *Cheseaux* » à « *Morrens* », et dont une partie, celle du sud, porte encore le nom de « *Cologny* » (colonia), était occupé par une station romaine, dont les vestiges retrouvés jus-

---

(1) *Bel-Air* (près Lausanne, canton de Vaud, Suisse). Nom d'un domaine dans la commune de Cheseaux, sur lequel, grâce aux fouilles exécutées par M. Fr. Troyon, on a découvert depuis 1838 plus de 300 tombes, disposées sur trois couches, la plus ancienne à la profondeur de 5 à 6 pieds, la plus récente à 1 ou 2 pieds de la surface.

Dans ces sarcophages se trouvaient quelques monnaies romaines, des monogrammes mérovingiens et des monnaies de Charlemagne ; — d'où l'on peut conclure que ces sépultures datent du Ve au IXe siècle de notre ère, et que ce sont les habitants du pays, soit les *Helvéto-Burgondes*, qui inhumèrent sur ce point. — Des sépultures pareilles ont été découvertes dans plus de quarante localités du canton de Vaud.

Extrait du « *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse* » (1, p. 83), par Marc Lutz, traduction revue par J.-L. Moratel ; 2 vol. in-8. Lausanne, F. Blanchard, éditeur, 1859.

qu'à ce jour nous prouvent l'existence d'un établissement romain d'une grande importance, bien qu'il n'en reste plus que des substructions encore assez étendues et de nombreux débris de tous genres. — On pourrait citer également à l'appui de cette assertion, le voisinage d'un autre village, du nom de « *Romanel* », dérivé de *romanulus*, diminutif de *romanus*. — « *Morrens* » aurait-il peut-être quelque rapport étymologique avec *morari* (s'arrêter, demeurer) ? — C'est ce que de plus compétents que nous pourront discuter et décider, s'il y a lieu.

Quoi qu'il en soit, le sol livré à la culture des céréales et remanié sans cesse par les outils aratoires, laissait voir depuis longtemps à sa surface des fragments de tuiles et de poterie, auxquels on n'attachait pas d'importance, mais qui plus tard attirèrent l'attention de quelques personnes. C'est ainsi qu'on s'aperçut de la présence de petits cubes de mosaïque, et qu'on se mit à fouiller avec soin lesdits terrains.

Depuis plusieurs années, chaque hiver, les propriétaires de ces champs avaient entrepris des recherches qui, tout en amenant au jour des débris de toutes sortes, ainsi que de nombreux matériaux de construction, eurent en outre pour résultat effectif d'améliorer leurs terres et d'augmenter le rendement et la qualité de leurs récoltes.

On a malheureusement perdu à l'origine une grande quantité de ces débris, auxquels les ouvriers ne prenaient garde, n'y attachant aucune valeur.

Mais dès lors les travaux ont été mieux surveillés et ont ainsi amené la découverte d'une belle mosaïque, qui ornait l'entrée d'une villa romaine, où l'on a trouvé encore les restes d'une salle de bains et de nombreux vestiges de cette époque reculée. Parmi les plus intéressants, citons une baignoire en ciment et un tuyau de plomb avec soupape de fermeture en bronze, ainsi qu'une foule d'objets divers, tels que couteaux, faucilles, clefs, ustensiles de fer et même de bronze, fragments de poterie fine rouge et noire, une pièce d'argent de Domitien sous son second consulat fleur de coin, une balance à levier, un pecten (peigne à décortiquer le chanvre), de grands plats à poisson, dont un en cuivre étamé avec un poisson gravé dans le fond, une casserole de bronze avec l'inscription de *Januaris*.

La mosaïque a été soigneusement enlevée et reposée, absolument intacte, dans une des villas de Lausanne. En voici la description, que nous devons à l'obligeance de l'heureux possesseur de cette pièce antique, M. Eugène Aunant, qui, le premier, a dirigé les fouilles de

Morrens, afin de sauver ces débris de l'époque romaine intéressant l'histoire locale.

Cette mosaïque mesure trois mètres de côté et renferme au centre un lotus, au milieu d'un cercle inscrit lui-même dans un octogone. Dans les quatre angles se trouve un nœud, en forme de serpent. Quant à l'encadrement, il est formé par un dessin représentant une croix latine, qui se détache en noir sur un fond blanc en formant une très jolie dentelle. Enfin, une bordure composée uniquement de cubes blancs et d'une largeur de trente centimètres environ.

Ces trouvailles ont été faites dans la propriété de M. Perrochon, à Morrens, où l'on a aussi mis au jour une portion d'un grand mur circulaire, à propos duquel on n'est pas encore fixé. La bande de terrain située au-dessous de la précédente, appartient à M. J. Borgeaud, avec qui j'ai aussitôt correspondu au sujet d'une monnaie de bronze, qu'il a trouvée au commencement de juin et qu'il a bien voulu me communiquer. C'est un type moyen bronze, à l'effigie de *Claude*, successeur de Caligula :

Lég. TI. CLAVDIVS. CÆSAR. AVG. (P. M. TRI. POT.) IMP...

℞. Femme assise, représentant sans doute *Cérès Augusta*, bien que le premier nom soit effacé ; AVGVSTA l'est aussi un peu, mais est encore lisible. Du même côté, en exergue, on remarque les caractères S. C. (Senatus Consulto).

Poids : 12 gr. 5, — un peu inférieur à celui d'un exemplaire bien conservé de la collection de notre excellent collègue et ami, M. Ed. Van Hende, à qui je me suis adressé, mettant ainsi à profit son expérience de numismate, pour me renseigner exactement sur cette pièce, assez détériorée par l'oxydation.

M. Borgeaud, qui m'a parlé de ses premiers travaux, ajoute qu'il les continuera cet hiver et me tiendra au courant de ce qui pourrait nous intéresser.

Non loin de là, les frères Sémoroz, de Morrens, ont aussi fouillé un champ qu'ils possèdent sur le territoire de Cheseaux, et y ont trouvé nombre d'objets des plus intéressants, dont la plupart ont été décrits dans une feuille locale par M. Jules Mellet, de Lausanne. Il a suivi durant plusieurs mois ces fouilles de Morrens et recueilli une foule de fragments qu'il a classés dans l'ordre suivant : Objets antérieurs à l'époque romaine ; poterie celtique, gallo-romaine et romaine lustrée ; objets en fer ; matériaux divers.

M. J. Mellet s'est aussi mis à ma disposition et m'a obligeamment

prêté, ainsi que M. Borgeaud, les photographies des spécimens les plus remarquables, épreuves que j'ai l'honneur de soumettre à votre examen, afin de vous en donner une idée nette et précise.

Avant d'entrer dans les détails, je me hâte de dire que je les prends en grande partie dans la *Gazette de Lausanne*, à laquelle M. Mellet venait d'adresser le résultat de ses recherches. Il m'écrit qu'il n'a du reste rien à ajouter à cette description, mais que s'il découvre de nouveaux objets au cours des fouilles qu'il va entreprendre dans cette saison, il ne manquera pas alors de m'en prévenir aussitôt.

Il reproduit tout d'abord l'article *Cheseaux*, contenu dans le texte de la « *Carte archéologique du canton de Vaud* », par M. le baron de Bonstetten (Toulon, 1874) : « Tuiles romaines, murs, chapiteaux, lampes, urnes cinéraires, vases, figurines et pavés de mosaïque : restes de bains, trois vases en bronze et une statuette de Silène ». — Sous la rubrique *Morrens*, il n'y a que « tuiles romaines, restes de mosaïque, cimetière burgonde ».

L'état des choses a donc un peu changé pour cette localité, depuis l'impression de cet ouvrage, à en juger par ces fouilles récentes et les divers objets qu'on y a découverts. Il y a de réels progrès accomplis dans ce sens ; il faut espérer que l'archéologie en profitera.

Donnons maintenant une courte description des principaux objets, compris dans la classification mentionnée plus haut.

1° — M. Mellet a trouvé l'hiver dernier deux objets antérieurs aux Romains : un joli fragment d'une hache en serpentine polie, un bracelet formé d'une mince bandelette de bronze et entourant encore un gros fragment d'humérus ; il était donc porté au-dessus du coude.

On lui a affirmé que plusieurs haches de pierre avaient été trouvées déjà précédemment.

A propos des poteries de Morrens, notre aimable correspondant se livre à une dissertation fort intéressante, que je crois devoir reproduire *in-extenso :*

2° — « Parmi les débris de poterie grise, on en remarque dont la cassure est de deux couleurs différentes, résultat d'un procédé imparfait de cuisson ; d'autres sont d'une pâte pleine de sable grossier ; d'autres sont si peu cuits qu'ils ont conservé, non seulement la couleur, mais encore le toucher savonneux de la glaise sèche ; c'étaient des pots et des sortes d'assiettes ayant la forme peu élégante de nos dessous de vases à fleurs. Tous ces fragments sont d'origine celtique

Il y en a d'autres, débris d'assez grands vases, portant des ornements très caractéristiques, formés d'un boudin de terre appliqué sur la panse et toujours disposé en rectangle, ce boudin était fixé et lissé avec les doigts, puis, avec un coin de bois, on lui faisait, par compression, une suite d'entailles rapprochées les unes des autres, ce qui le transformait en une série de petites pyramides. Dans son « *Histoire de la Céramique* » (Tours, 1882), M. Ed. Garnier donne la description de cette ornementation celtique.

Le Musée cantonal vaudois possède quelques fragments, provenant de la station lacustre des Roseaux, près de Morges, qui portent exactement les mêmes ornements. Seulement la forme des vases est différente. Ceux de la station des Roseaux sont évasés du haut et sans rebord ; ceux des Vernes (centre du plateau de Cologny) ont un fond plat, la panse peu bombée, rétrécie dans le haut et terminée par un rebord plat, horizontal, sur lequel on posait sans doute une dalle de pierre ou de terre cuite, pour fermer le vase.

Je ne crois pas que ces débris, quoique d'origine celtique, soient antérieurs à l'époque romaine. Voici mes raisons :

Ils sont trop intimement mélangés à d'autres débris romains. Ensuite, ce qui est peut-être plus concluant, j'ai trouvé six ou sept fragments provenant tous d'un même vase de 65 centimètres de diamètre ; quelques-uns portent les dessins rectangulaires à entailles obliques. Un peu plus loin, dans de la terre noire, mélangée d'une infinité de petits morceaux de charbon, reste évident d'incendie, j'ai encore trouvé deux autres petits fragments du même vase avec la même ornementation ; la couleur seule en est changée : de grise qu'elle était, elle a pris un ton rougeâtre.

Or, il me paraît probable que si deux fragments de ce vase sont tombés dans le brasier de l'incendie qui a détruit la colonie romaine, le vase lui-même ne pouvait pas être d'une époque antérieure à la conquête. Il est plus simple d'admettre que les débris des tribus helvètes vivaient avec les Romains, et que les potiers des deux peuples travaillaient ensemble, en gardant chacun sa méthode traditionnelle ».

3° — « Dans les poteries gallo-romaines, l'influence des Romains se fait sentir ; les formes sont plus soignées. Les vases sont en terre fine ou ordinaire, de couleur grise, noire, rouge, jaunâtre ; les fragments noirs sont ordinairement décorés de dessins au pointillé ou en relief, et souvent à côtes.

J'ai recueilli dans cette classe les morceaux de deux grandes jarres à panses rebondies, dont l'une a pu être reconstituée presque en entier ; deux têtes d'amphores et un assez grand nombre de fragments de cruches, plats, assiettes, pots, etc. ; enfin, divers débris de terrines ou grossières cuvettes de plusieurs dimensions, mais toujours du même modèle, qui m'a paru intéressant.

L'extérieur est peu soigné, il a la forme d'un cône tronqué renversé ; on peut y compter tous les doigts du potier. L'intérieur, plus uni, est hémisphérique, mais toujours parsemé de sable blanc adhérent à la pâte. Tous les soins du potier ont été réservés pour la bordure, composée invariablement d'un premier filet à l'intérieur, et d'un gros boudin renversé, creux en dessous, destiné sans doute à porter facilement l'ustensile. Ces vases sont pourvus d'un goulot, simple protubérance, avec une gorge pour l'écoulement ; à droite et à gauche de ce goulot, il y a, sur la bordure, une empreinte quadrillée ou losangée, quelquefois une inscription. J'en ai trouvé deux, portant le même nom de AESSO ; deux autres illisibles... bbO et HSD ; la lettre H est plus large en haut qu'en bas : c'est peut-être un A renversé ; la lettre S est contournée en sens inverse. »

4° — « Les poteries romaines lustrées, improprement appelées samiennes, sont en terre rouge fine, recouvertes d'un vernis léger silico-alcalin, dont le secret n'a pu être retrouvé, et qui leur donne l'apparence de la cire à cacheter. C'était la vaisselle ordinaire des Romains ; ils la fabriquaient dans tous les pays qu'ils ont occupés : les formes en sont généralement surbaissées.

J'ai recueilli dans ce genre divers fragments de plats, plateaux, jattes de diverses formes ; une coupe avec pied et anse d'un fort joli modèle ; des fragments d'assiettes creuses, grandes et petites ; il y en a même qui n'ont que 7 centimètres de diamètre : c'étaient peut-être des salières. Tous ces débris d'assiettes portent sur la bordure le même dessin, composé d'une feuille d'eau avec longue tige modelée à la main ; j'ai également trouvé un morceau de la soupière avec le même dessin, et qui faisait évidemment partie d'un service assorti. Je note aussi quelques débris de petits pots avec dessins en relief, feuillages, losanges, croissants.

Les morceaux de bols sont nombreux, mais trop fragmentaires ; ces vases avaient la forme d'une calotte renversée. Ils étaient faits au moyen de moules en terre ordinairement d'une seule pièce, et sont

décorés de dessins en relief : ce sont des sujets mythologiques, ou des chasses, des animaux variés. Les divers sujets sont en général séparés par des arcades ou des enroulements ; quelques-uns portent des rinceaux d'une finesse extrême ; presque toujours ces dessins sont surmontés d'un petit cours d'oves.

Le Musée vaudois possède trois de ces bols, venant l'un de Cheseaux et les deux autres d'Orbe. J'ai trouvé cinq fragments de fonds, portant les noms des potiers, savoir : FELICITER. F., COIVS. F., XANTHI (T et H sont liés), SECVND. (Secundus) et VARA.

Voici enfin une pièce capitale. J'ai eu la bonne fortune de recueillir 95 fragments appartenant au même vase ; 82 ont pu être recollés. Cela forme un beau vase de forme ovoïde, de 27 centimètres de hauteur sur 20 centimètres de diamètre, et couvert de dessins en relief. On y voit Hercule assis, avec sa massue, la déesse Abondance avec sa corne, et le Laocoon avec ses serpents. Hâtons-nous d'ajouter que ce Laocoon ne ressemble en rien au groupe célèbre que tout le monde connaît. Il y avait encore deux autres sujets plus petits, qui n'ont pu être retrouvés. Les sujets sont séparés par cinq enroulements de végétation, terminés par une feuille de vigne. (Voir Pl. fig. 1.)

Ce vase présente plusieurs particularités. Contrairement à la règle générale, il est en hauteur au lieu d'être surbaissé ; les sujets et les feuilles de vigne ont été moulés à part et appliqués sur la panse ; enfin, les enroulements de végétation sont modelés à la main.

Citons encore un simple tesson de terre rouge, lustrée à l'extérieur, mi-partie rouge, mi-partie blanche. Les Romains avaient donc un moyen pour vernisser en blanc leurs poteries rouges. Ceci, je crois, n'a pas encore été signalé.

Il est à remarquer que la plupart de ces fragments de poterie lustrée sont neufs, c'est-à-dire qu'ils appartenaient à des vases brisés avant d'avoir servi. »

5° — Parmi les objets en fer, assez nombreux du reste, que M. Mellet a recueillis, se trouvent trois fers de lance, deux clochettes, des plaques de serrures, une penture de porte de 1m20 de longueur, etc. ; enfin, une grande quantité de clous, parmi lesquels on en distingue en forme de T ou de pioches (qui sont plutôt gaulois que romains), d'autres à large tête bombée que les Romains appelaient « *clavus muscarius* » et qui servaient à clouer les coffres, ou encore à tête conique pointue, analogues à ceux dont on décorait les vieux meubles.

Les objets en bronze sont plus rares. Les derniers trouvés sont : un petit bras tenant une serpe, la monnaie de bronze déjà mentionnée, une petite rosace ornée de cercles concentriques, enfin quelques fragments d'épingles.

Citons en outre plusieurs débris d'objets en verre, en plomb, etc., qui n'offrent sans doute qu'un intérêt secondaire.

6° — Passant aux matériaux divers, M. Mellet énumère deux tronçons de colonne en calcaire du Jura, des fragments de marbre blanc, un morceau de mosaïque, deux tuiles à rebord entières, dont l'une mesure 55 centimètres de longueur sur 40 centimètres de largeur et pèse 17 kilos ; une tuile creuse entière ; une dalle circulaire en terre cuite, sur laquelle on voit l'empreinte d'une patte de chien. Puis, plusieurs blocs de terre calcinée, qui sont vitrifiés d'un seul côté et qui proviennent évidemment des revêtements intérieurs des fours à cuire la poterie.

Mentionnons enfin l'objet le plus curieux, dont j'ai la satisfaction de vous présenter l'image sous trois faces différentes, épreuves directes prises par M. Mellet, à qui je laisse encore la parole :

« Il me reste maintenant à parler d'une petite cruche qui, quoique trouvée parmi des débris romains, appartient à une époque beaucoup plus reculée. Sa fabrication est tout à fait étrangère à notre pays et à l'industrie romaine ; elle a peut-être été apportée là et abandonnée par quelque soldat romain au retour d'une expédition.

Cette cruche a été trouvée — réduite en dix-huit fragments — à 1^{m} 20 de profondeur, entre les fondations d'un mur et un tas de tuiles brisées. Elle était pourvue d'une anse ; le goulot manque et n'a pu être retrouvé, malgré les recherches les plus minutieuses. Sa forme est ovoïde ; elle mesure 20 centimètres de hauteur et 15 centimètres de diamètre. Je possède un fragment de son couvercle.

Faite de terre brune lustrée, sorte de grès-cérame, elle est ornée de dessins en relief, représentant des sujets de chasse. Les animaux sont fort bien dessinés : il y a quatre ours, deux cerfs, deux biches, un chien et deux bœufs ; ces derniers ont une corde enroulée autour du corps comme une sangle ; ils figurent là probablement pour porter le gibier. Les chasseurs sont au nombre de six ; ils sont moins bien dessinés que les animaux, et pour tout vêtement, ils n'ont qu'une ceinture. Cinq d'entre eux sont armés simplement d'une fronde ; le sixième, sans doute le chef, porte un bracelet à chaque bras, au-dessus du

coude ; de la main gauche, il tient un bouclier ; de la droite, il brandit un instrument, ressemblant à une petite pioche et qui doit être une hache de pierre.

Les divers sujets sont entourés d'une ornementation bizarre, composée de lignes droites, de triangles et de cercles avec un point au centre ; le fond est parsemé de fleurettes et de petits ornements en forme de chevrons.

Cette ornementation ressemble bien à celle que l'on attribue aux anciens Gaulois et aux anciens Germains.

Quelques indices permettent de supposer, sans trop de témérité, que cet objet pourrait bien provenir des bords du Rhin ; la terre y est plus favorable à ce genre de fabrication, et en outre il a été déjà trouvé à Rheinzabern, près de Strasbourg, deux fragments du même genre : ces deux fragments sont conservés au Musée de céramique de Sèvres.

En résumé, quoiqu'elle nous montre des scènes d'une antiquité prodigieusement reculée, cette cruche témoigne par son ensemble d'une industrie déjà très avancée. (Voir Pl. fig. 2 et 3).

N'eussent-elles mis au jour que ce précieux débris, les fouilles de Morrens n'auraient pas été inutiles. Peut-être nous réservent-elles d'autres découvertes plus importantes encore ! »

Lors du dernier Congrès d'Histoire et d'Archéologie, qui s'est tenu à Anvers au mois d'août, et auquel j'ai eu le plaisir d'assister à un double titre, comme membre fondateur de la Société d'Archéologie de Bruxelles et en qualité de délégué de la Société de Géographie de Lille, j'ai eu l'avantage de faire une observation non dénuée d'intérêt, si toutefois elle peut se vérifier. C'est qu'en parcourant les salles du Musée du Steen, j'ai remarqué, au bas d'une vitrine (N° 14), un morceau de poterie assez semblable à ceux que je viens de décrire, du moins quant au genre d'ornementation qui encadre les sujets de chasse figurés sur cette cruche préhistorique. Ce serait ainsi un troisième fragment à ajouter à ceux que possède le Musée de Sèvres.

Pour le reste, je ne saurais ni ne voudrais me prononcer.

Terminons enfin cette communication, en signalant, avec M. Mellet, les points suivants comme suffisamment établis :

« Le plateau de Morrens paraît avoir été habité dès l'âge de la pierre polie. — A l'époque romaine, il y avait là une colonie florissante, possédant des fabriques de poteries en divers genres et occupant

des ouvriers, parmi lesquels se trouvaient des modeleurs. — Plusieurs des noms des potiers, qui fabriquaient là de si jolie vaisselle rouge, il y a quinze siècles, sont parvenus jusqu'à nous. — La population n'était pas exclusivement romaine, les éléments gaulois ou celtes y étaient assez nombreux pour garder leurs usages et leurs industries particulières. — Morrens était le premier relai de Lousonnium à Aventicum. — Enfin, cette colonie a été détruite de fond en comble par la violence et l'incendie ».

AUTRE NOTE SUR BEL-AIR, CAMPAGNE TROYON.

Vaste cimetière burgonde ; trois couches de sépultures, les cent trente-sept de la première couche étaient à un mètre de profondeur avec cercueils en dalles brutes, en murs secs ou taillées dans le roc. Les squelettes des couches inférieures étaient en terre libre.

Ces sépultures renfermaient des plaques de ceinturons en fer damasquiné d'argent, des bagues en bronze et en argent, des épingles à cheveux, un peigne en os à ornements disqués, des boutons de bronze, des coutelas, des couteaux, un fer de pique, un fer de flèche, deux pointes en *silex*, une pointe en os, *un coutre de charrue*, un éperon sans molettes, des clefs, etc. Monnaies romaines dans la couche supérieure, l'une de Maxime (338), les autres frustes, mais paraissant remonter à Nerva et à Auguste. Dix monnaies de Charlemagne, enveloppées d'un reste d'étoffe, se trouvaient déposées près d'un squelette.

Dans une autre tombe, des coquilles d'escargots avaient été placées dans la bouche du mort. La plupart des sarcophages contenaient des pots à anses en terre grise et des coupes en verre uni.

(Troyon ; description des tombeaux de Bel-Air). — Extrait du texte de la « *Carte archéologique du canton de Vaud* », par M. le baron de Bonstetten (page 17), 1 vol. gr. in-4 ; Toulon, 1874.

E. D. de M.



Fig. 1. — Vase romain.



Fig. 2 et 3. — Cruche antique époque préhistorique

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1892.

Excursion à Lezennes, Bouvines et Cysoing.

Le dimanche 24 juillet 1892, nous partions, au nombre de trente personnes, transportées par deux omnibus, visiter quelques localités situées à l'Est de Lille : Lezennes, Bouvines et Cysoing.

Bien que ce pays manque presque complètement de charme pittoresque, il offre au point de vue géologique, historique et archéologique, un indiscutable intérêt. A ce titre il mérite d'attirer à lui, non les touristes en quête d'aventures et d'imprévu, mais les simples promeneurs curieux des choses du passé, quelle que soit la modestie du décor où ils vont les évoquer.

L'arrivée de deux énormes voitures bondées de voyageurs jusque sur l'impériale avait provoqué sur notre route quelque curiosité. A neuf heures et demie nous arrivions à Lezennes, où nous descendions pour aller visiter les fameuses carrières.

Ces carrières sont d'immenses souterrains creusés par la main des hommes dans les couches calcaires qui s'étendent à une grande distance à l'Est de Lille : dès une époque très reculée elles fournissaient des pierres pour la construction du pays. On y accède par plusieurs entrées. La descente se fait, soit par des échelles glissantes, soit par des escaliers pareils à ceux de nos caves particulières. La promenade y dure trois quarts d'heure environ, sous la direction de plusieurs guides porteurs de lumignons assez primitifs. Nous y trouvons une succession de salles communiquant entre elles par d'étroits corridors où l'on ne passe qu'à peine en se baissant. Les lampes des porteurs éclairent, çà et là, de hautes parois grisâtres, tailladées, de formes diverses mais sans intérêt pittoresque. Dans quelques salles voisines de la sortie, les paysans cultivent des plants de chicorée ; dans d'autres, basses et allongées en galeries, nous enjambons des couches de terreau parsemées d'une fine poussière blanche qu'on nous dit être des champignons. Il règne dans ces souterrains une grande humidité, car l'eau filtre aisément à travers ces pierres poreuses et vite effritées. Les carrières recèlent plusieurs sources, et c'est d'elles précisément que proviennent, nous le savons, les eaux de la chaude rivière à Fives.

Ces souterrains ont leurs légendes, ni plus ni moins que les Catacombes. Pendant les désordres des quinzième et seizième siècles, ils servirent longtemps de repaire à des bandes de brigands, puis à des soldats espagnols, mercenaires pillards qu'y traquait la haine des paysans. Nombreuses d'ailleurs et caractéristiques sont les histoires des voyageurs égarés qui ont « manqué » mourir de faim dans ces ténèbres mélodramatiques.

Nous remontons en voiture pour nous rendre à Bouvines, où nous faisons halte sur un tertre de moulin qui domine au loin la contrée. Là, M. le lieutenant Mamet

nous fait la description de la bataille de 1214, en vivifiant son récit d'anecdotes, d'observations stratégiques, et aussi d'indications fort claires sur l'emplacement probable occupé par les deux armées.

Les péripéties de la lutte sont trop connues pour que nous ayons à les retracer ici. Rappelons seulement que Bouvines, qui fut une victoire comme Mons-en-Pévèle, faillit comme Mons-en-Pévèle attacher son nom à une défaite, par l'ardeur avec laquelle combattirent les Flamands. Les Flamands, — nos ancêtres, — formaient par leur cohésion comme par leur nombre une phalange épaisse et redoutable au centre même de l'armée coalisée. « C'était, dit un historien (M. Cons), une infanterie solide, bien équipée, bien disciplinée, où chaque homme se tenait à son rang, le bassinet en tête, le corps couvert d'un haubergeon et d'une cotte aux couleurs de la compagnie, et la pique, le *godendag*, lourde massue armée d'un long fer aigu, ou la lance au poing. » Leur furieuse attaque eut bientôt raison des milices communales françaises qui leur étaient opposées. « Totes les aperpeillèrent petit à petit et trespercièrent tant que ils approchèrent hien près de l'eschièle le roi » (Chron. St-Denis); le roi lui-même fut quelque temps en danger, ils « le trebuchièrent jus à terre de son cheval, à lances et à cros de fer. » L'arrivée de Guillaume des Barres et de sa cavalerie changea la face du combat; ceux-ci prirent les Flamands à revers et en firent un épouvantable carnage. 50,000 Flamands, dit-on, restèrent sur le champ de bataille. Les brillantes qualités de la chevalerie française eurent cette fois raison de la lourde, de la courageuse opiniâtreté flamande, — les autres coalisés, Anglais ou Allemands, n'ayant guère compté pendant la lutte.

Autre fait digne de remarque : l'une et l'autre armée comptait dans ses rangs, non seulement la chevalerie féodale des deux partis, mais de nombreuses milices bourgeoises; c'est la première fois que les frontières de la vieille France servaient de champ de bataille à de pareilles masses populaires.

Depuis cette époque, Bouvines a quelque peu changé d'aspect; la Marque est aujourd'hui encaissée entre deux rives fertilisées, qui remplacent les marécages où s'abimèrent les bataillons de Salisbury. La modeste église où se reposa Philippe-Auguste a été restaurée, mais reste toujours placée sous l'invocation de Saint Pierre; sur la route de Cysoing, à cent mètres du village, le voyageur aperçoit une colonne de pierre sur laquelle on a gravé cette date éloquente : 27 juillet 1214.

A Bouvines se termine la grande plaine monotone connue sous le nom de plaine de Ronchin ou de Lezennes, et qui fut si souvent utilisée par les armées, soit comme lieu de campement, soit comme champ de bataille. La Marque avec ses bords gracieux apporte une heureuse variété dans l'aspect du paysage. C'est là que se trouve le grand village de Cysoing, groupé autour de son antique abbaye.

L'abbaye de Cysoing fut, dit-on, fondée par des moines qui étaient venus prêcher le christianisme dans les Flandres, à l'époque de Louis le Débonnaire. Elle était occupée depuis le XIIe siècle par des chanoines réguliers de l'ordre de St Augustin, avait sous sa juridiction les couvents de cet ordre et comptait au nombre de ses prérogatives celle de faire l'éducation des fils de sang royal.

Vers la fin du XIIe siècle, elle servit de refuge à la reine Ingelburge, épouse répudiée de Philippe-Auguste. En 1214, ce dernier vint, dans la même abbaye, remercier Dieu de lui avoir donné la victoire à Bouvines.

L'abbaye de Cysoing fut plusieurs fois pillée pendant les guerres qui désolèrent la Flandre au XVIe et au XVIIe siècle.

En 1750, les abbés de Cysoing élevèrent en l'honneur de Louis XV, dont ils avaient reçu la visite après la bataille de Fontenoy, l'élégante pyramide triangulaire

en pierre bleue, surmontée d'une fleur de lys en cuivre doré ciselé à jour, qui fait l'admiration de tous les visiteurs.

L'abbaye de Cysoing finit, après bien des vicissitudes, par disparaître presque toute entière en 1792.

Les viviers et les jardins subsistent encore en partie; c'est en face de deux immenses pièces d'eau, séparées par une large avenue et bordées de quais en pierre de taille, que fut construit en 1808, sur le plan du petit Trianon de Versailles, le château actuel de Cysoing, connu sous le nom de Château de l'Abbaye.

Le parc, les pièces d'eau et les potagers du château occupent une superficie d'environ 6 à 7 hectares.

Parmi les curiosités que renferme cette propriété, citons une grotte très profonde qui a probablemement servi autrefois de cachot et dont l'entrée, à une époque plus récente, a été refaite avec des pierres provenant des démolitions de l'abbaye. Au-dessus de cette grotte, une terrasse offre sur les fraîches prairies environnantes un assez joli coup d'œil.

Nous visitons successivement plusieurs intéressants vestiges de l'ancienne abbaye. Citons sans ordre : de curieuses salles de bains, un théâtre avec gradins circulaires, une jolie piscine, et les ruines d'un ancien pavillon aperçues au milieu d'un étang, sur une île solitaire. Plus loin encore est le bois, complètement entouré d'eau, d'où l'on aperçoit au loin, par une éclaircie, les hauteurs de Bourghelles.

Signalons encore la grande avenue, longue de près d'un demi-kilomètre, qui aboutit au château, et, non loin de la porte d'entrée, un petit bois très touffu, très accidenté, où s'élève une grotte avec marbres, ogives et pierres sculptées, un tunnel, une colonne penchée, une autre pierre aux armes de Charles-Quint, etc., véritables *membra disjecta* de l'ancienne abbaye, groupés, entassés à chaque tournant du chemin, dans un désordre des plus romantiques.

On nous montre aussi, près de la grille, l'entrée des fameux souterrains, aujourd'hui éboulés en partie. Où vont-ils? On ne l'a jamais su exactement. L'un d'eux aboutissait sans doute à Lille, l'autre à St-Amand; le troisième enfin s'enfonce dans une direction inconnue.

Le château a été construit pour braver les siècles; à en juger par l'épaisseur inaccoutumée des murailles, il doit être d'une solidité à toute épreuve.

Quant à ses habitants, ce sont les gens du monde les plus aimables et les plus hospitaliers, à en juger aussi par l'accueil que nous avons trouvé chez eux. L'un d'eux, M. F. Pérot, auteur d'un beau travail sur les ruines de Cysoing, a bien voulu nous servir de guide et de cicerone éclairé à travers les dédales de l'antique abbaye; bien plus, une immense table dressée devant le perron du château, près d'une pelouse ombragée de grands arbres, avait été chargée à notre intention de vins et de friandises les plus diverses. Nous ne saurions trop remercier, au nom de la Société de Géographie, les gracieux propriétaires de ce magnifique domaine.

Une heure ne s'était pas écoulée, après cette dernière visite, que nos deux omnibus, lancés à grand train sur les pavés sonores de la route, nous ramenaient à Lille, où se répondaient bientôt de rue en rue, dans le silence accablant de midi, les derniers adieux de nos trente-neuf excursionnistes.

G. Houbron.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892.

MARS.

1er Mars. — GRÈCE. — Le roi, redoutant la politique financière du cabinet Delyannis, exige sa démission. Un ministère provisoire est formé sous la présidence de M. Constantopoulo.

5 Mars. — FRANCE. — Mort du vice-amiral Jurien de la Gravière, membre de l'Académie française.

6 Mars. — SUISSE. TESSIN. — Élection d'une Constituante, 50 conservateurs et 45 radicaux sont élus d'après le système nouveau du vote proportionnel.

— GUATEMALA. — Proclamation du général Reyna Barsios, élu président.

8 Mars. — COLONIES. — M. Jamais est nommé Sous-Secrétaire d'État aux Colonies en remplacement de M. Étienne. Le Sous-Secrétariat, qui dépendait du Ministère du Commerce, est rattaché à celui de la Marine.

— OUGANDA. — Les Pères Blancs, détenus arbitrairement par la Compagnie britannique depuis la destruction de la mission catholique, sont remis en liberté.

10 Mars. RUSSIE. — Mort à Tiflis du général Loris-Mélikoff, commandant en chef de l'armée russe d'Asie dans la guerre de 1877-1878.

13 Mars. — ALLEMAGNE. — Mort du grand-duc Louis V de Hesse-Darmstadt, auquel succède le grand-duc Ernest-Louis.

15 Mars. — SOUDAN FRANÇAIS. — Le lieutenant-colonel Humbert, après avoir forcé le passage du marigot de Bessé, défendu par Samory (14 mars), débloque et ravitaille le poste de Kérouane.

18 Mars. — SIERRA-LÉONE. — Une colonne anglaise subit un sérieux échec à l'attaque de Tambi, contre le chef Carimou.

21 Mars. — FRANCE. — Mort de M. Cartigny, le dernier survivant du combat naval de Trafalgar.

22 Mars. — TONKIN. — La Chambre des Députés de France vote un crédit supplémentaire de 12 millions pour combler les déficits du budget du Tonkin.

24 Mars. — SERBIE. — La Skupchtina approuve l'acte signé à Paris le 3 septembre 1891, par lequel l'ex-roi Milan renonce à tous ses droits de membre de la famille royale et de citoyen serbe.

25 Mars. — ANGLETERRE. — La Chambre des Communes rejette la proposition tendant à attribuer une indemnité aux membres du Parlement.

— TERRE-NEUVE. — Le *modus vivendi* concernant les pêcheries est renouvelé entre la France et l'Angleterre.

27 Mars. — DAHOMEY et BÉNIN. — La canonnière *Topaze*, naviguant sur l'Ouémé, est attaquée par les Dahoméens. Cet incident amène la rupture des relations entre la France et le roi Behanzin.

31 Mars. — SÉNÉGAL. — Réouverture à Saint-Louis de l'École des Otages, fondée en 1857 et supprimée en 1870.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Sur un calcul relatif à l'enfoncement séculaire du bassin de Paris en voie de dépression. — M. Léopold Hugo a communiqué à la Société de Géographie de Paris la note suivante :

« Diverses publications ont annoncé qu'en comparant aux anciennes cotes du nivellement Bourdaloue les cotes récentes des très belles opérations faites par M. l'ingénieur en chef Lallemant, il a été constaté divers faits, peu contestables, savoir :

» 1° Le midi de la France (et surtout la région voisine des Pyrénées) manifesterait un mouvement séculaire d'exhaussement ;

» 2° Le nord de la France, par bascule, manifesterait (à Lille surtout) un mouvement prononcé de dépression ou d'enfoncement ;

» 3° A Paris, la dépression serait annuellement de 16 millimètres ($0^m,016$), soit un peu plus d'un centimetre et demi.

» C'est ce mouvement du sol parisien que je vais soumettre à un petit calcul. Les publications ont déjà fait remarquer qu'à ce taux, dans un laps d'environ trois mille ans, la mer gagnerait le parvis de l'église Notre-Dame (1), point de départ actuel de toutes nos routes nationales.

» 16 millimètres, c'est l'espace qui (approximativement) sépare midi de deux heures sur un cadran de montre de dimension ordinaire ; une aiguille décrivant cet espace en un an nous représenterait assez bien la lenteur du mouvement terrestre dans son allure centripète constatée à Paris.

» Eh bien, ce mouvement (je parle de celui de l'aiguille) est appréciable dès à présent dans nos microscopes.

» En effet, 16 millimètres par an, ou 4 millimètres par trimestre de 100 jours, c'est (évaluation en *microns*, mesure microscopique de mille au millimètre) 4,000 μ en 100 jours (le micron s'écrit par la lettre grecque μ) ou par jour, 40 μ, disons seulement 36 μ, et, par heure, nous aurons $\frac{36\ \mu}{24}$, ou 1 μ 5, ce qui nous fait en définitive un dixième de micron (0 μ 1), en cinq minutes, quantité appréciable avec de bons objectifs exceptionnels.

» Donc, je crois qu'en mettant l'œil au microscope toutes les cinq minutes, on constaterait la marche d'une aiguille concordant avec le mouvement de la croûte terrestre, non pas seulement à Lille, mais même à Paris ».

(1) Il est, hélas! peu probable, que dans trois mille ans, la basilique de Maurice de Sully soit encore debout. *(Note de l'auteur).*

ASIE.

Empiètement des Siamois. — Le triste suicide du Dr Massie, résident de France à Luang-Prabang a été causé, dit-on, par le désespoir que cet ardent patriote conçut en se voyant désavoué dans sa chevaleresque revendication de nos droits sur le pays. L'étranger profite de toutes nos fautes et l'Angleterre, toujours à l'affût des bonnes occasions, vient de conquérir de nouveaux territoires sur la rive gauche de la Salouen. Une transaction vient d'aboutir entre elle et le royaume de Siam. Ce dernier lui cède à l'est de Salouen, 800 milles de longueur sur 20 milles de large. Par contre, il obtient en échange *Kiang Chang* près de *Chien-Maï*. D'un autre côte, les Siamois s'avancent en Annam et viennent d'établir deux forts à deux journées à l'ouest de Tourane et on laisse faire !

AFRIQUE.

Mission Mizon. — La mission que dirige le lieutenant Mizon vers l'Adamaoua, et qui était partie de Bordeaux le 11 août, a commencé le 29 septembre à remonter le Niger. Le 8 octobre, elle était à Ida, le 11 à Loukodja, et le 13, la flottille s'engageait dans la Bénoué.

Le 24, elle était à 3 milles en amont de Chiron, à 180 kilomètres d'Ibi et à 200 de Yola.

Le 29, elle se trouvait à Ziron, près de Mouri, à 45 kilomètres environ de Yola, but du voyage actuel.

L'expédition n'a pas éprouvé de difficultés avec les indigènes, et la Compagnie anglaise du Niger paraît avoir mis un terme à son hostilité, au moins avouée ; mais les deux vapeurs « *Sergent Malamine* » et « *Mosca* » qui servent au transport de la mission et des marchandises, ont un tirant d'eau trop fort pour la profondeur de la Bénoué en cette saison, et ce fait a provoqué déjà plusieurs échouages sur le cours d'eau qu'embarrassent de nombreux bancs.

Explorateurs et Voyageurs.

AFRIQUE.

M. V. *Cornetz*, ingénieur, a entrepris en avril 1891 une première excursion en suivant la route de Douirat (Tunisie) (par Bir Kecira, Oglet Djennein, Bir Zar, Oasis Tiaret) à Rhadamès. Arrivé là, M. Cornetz visita la source de la Jument, le grand cimetière, etc. ; la présence de Touareg hostiles l'engagea à repartir de suite, mais ce voyage prouve qu'on peut aller de Gabès à Rhadamès à cheval, en dix jours, en faisant 50 kilom. par jour. M. V. Cornetz repartit pour le Sahara tunisien, et en 1891-1892 il a : 1° rattaché, en passant par Bir et Reçof, les derniers puits tunisiens à Hassi-Meï, point extrême atteint par F. Foureau ; 2° tracé des oueds tunisiens sahariens ; 3° déterminé l'Erg oriental (amas de sable) entre El-Ried, Souf et Rhadamès. Le triangle parcouru, qui a 50,000 kilom. carrés environ, était insuffisamment connu.

Le comte *Léopold Hugo* a fait savoir qu'en 1846 ou 1847, avec son frère, ami du maréchal Bugeaud, il parcourut l'Algérie. A bord d'un aviso de l'État, qui faisait le service de courrier, et où il était en compagnie de M. A. de Chancel, commissaire civil (sous-préfet), M. Léopold Hugo remarqua un beau nègre, avec lequel ils lièrent conversation, M. de Chancel parlant l'arabe. Le nègre, engagé dans les zouaves, était originaire de Bornou, dans les environs du lac Tchad. Il avait été emmené dans le nord comme esclave; il connaissait bien Kouka. M. de Chancel prit des notes sur le pays. Ces notes auraient peut-être quelque intérêt si on les retrouvait.

M. *Foureau*, ayant appris que les Ifoghas étaient campés dans le Mouydir, et les nobles azdjer vers Rhadamès, s'est dirigé sur cette oasis, sans toutefois y entrer. Il a été mis en rapport avec les Chaambâ, avec les nobles azdjer, notamment avec Ouan-Titi Agabd el Kokem. M. Foureau a rappelé que l'ambassade touareg venue, l'an dernier, à Alger, avait produit le meilleur effet. Ouan-Titi a déclaré qu'il serait venu à Alger sans la mort de ses frères. Il a promis qu'il assisterait à la réunion que les chefs touareg vont organiser dans l'Oued-Myad pour envoyer une nouvelle ambassade. Ouan-Titi a dissuadé M. Foureau d'aller à Rhat, et lui a promis de préparer un voyage jusqu'à l'Aïr, pour lequel il viendra chercher M. Foureau à Biskra. La construction du bordj de Hassi Inifel est presque terminée. Une crue de l'oued Myad vient fertiliser cette partie de la vallée et remplir les rédirs.

Le Dr *Crozat*, parti à la recherche des restes du capitaine Ménard (tué à Séguéla au mois de février 1891), est mort à Tengréla, des suites d'une fièvre bilieuse hématurique. Il a été enterré à l'est du village. Le roi Tiéba, dont il fut l'hôte de 1890 à 1891, a envoyé une caravane pour ramener à Ségou les restes de l'escorte et les bagages du voyageur.

Le maître de timonerie *Gouriou*, qui commandait l'escorte de la mission Bigourdan, est rentré à Bordeaux le 17 janvier par l'*Orénoque*. M. Bigourdan est allé en Afrique pour se livrer à diverses études astronomiques, notamment à l'examen de l'éclipse du 6 avril.

M. *Serullas*, qui a exploré des Indes néerlandaises, est parti de Marseille le 25 février pour Grand-Bassam, où il va diriger des plantations d'isonandra-percha (arbres à gutta-percha),

M. *Bricart*, administrateur de Grand-Bassam, a signé une convention avec le chef de Tiassalé (Lahou). Les indigènes de cette région avaient assassiné MM. Voituret et Papillon en 1891. L'année dernière, le lieutenant *Stop*, avec des tirailleurs, avait essayé de venger la mort de nos compatriotes. Les chefs de Tiassalé se placent sous le protectorat français, ils payeront une amende et livreront les corps de Voituret et Papillon, qui seront inhumés en terre française.

M. *S. de Brazza* a quitté Bania, sur la Haute-Sangha, avec MM. *Bloum* et *Fredon* et quelques Sénégalais, pour établir des communications entre Bania et un nouveau poste créé à Gaza, en plein pays musulman, à sept jours de Bania. Deux Sénégalais, assassinés par les indigènes, ont été vengés. Le poste de Gaza a été confié à M. *Goujon*.

M. *Dolisie*, administrateur, a quitté Brazzaville le 12 janvier pour revenir, pour raison de santé, à la côte par la voie du Congo belge. Il est au Congo depuis dix ans. Le service sera fait, pendant l'intérim, par le Dr *Curreau*.

M. *Fondère*, explorateur, est parti de Marseille le 25 février pour Libreville (Gabon).

M. *A.-J. Wauters*, directeur du *Mouvement géographique* et Secrétaire-général des Compagnies du Congo, s'est embarqué à Bordeaux (10 février) pour le Congo chargé de missions pour les Compagnies commerciales.

M. *Camille Delcommune*, directeur de la Société du Haut-Congo, vient de mourir au Stanley-Pool. Le major *Parminter* part pour le remplacer. M. Camille Delcommune était le frère d'Alexandre Delcommune, qui a exploré le Katanga et qui se trouve actuellement à Tanganika.

Le lieutenant *Dhanis*, parti du Sankourou, marche contre Mounié-Moharra, chef des Arabes de Nyangoué; les Arabes ont été battus, essuyant des pertes considérables.

M. *Claesen*, chef de poste chez les Monboutons, écrit que M. *Van den Kerchove* se trouvait sur le haut Kibali le 5 juillet 1892. Après avoir aidé la population à refouler les chasseurs d'esclaves vers le nord, il se proposait de revenir à Kibali; M. *Dhanis* avait établi un camp fortifié sur le Lomami, en vue d'arrêter les incursions des esclavagistes. Les chefs, Lutéti et Lupungo, lui avaient fait leur soumission. Du côté des Falls et du bas Lomami, les Arabes semblent arrogants à l'égard des blancs.

M. *Ernest Becker*, chef du district commercial du Bangala, a succombé après une courte maladie.

M. *Camille Janssen*, gouverneur général honoraire du Congo, secrétaire d'État des finances, a donné sa démission.

Le capitaine *Fischer*, 2 autres officiers et 187 sous-officiers et soldats s'embarquent pour renforcer l'armée coloniale du sud-ouest africain allemand.

Le capitaine *Nelson* a succombé à la dyssenterie à Dagoreti, dans le district de Kikouyou (Afrique orientale anglaise). Robert-Henry Nelson était né en 1853, à Leeds. En 1878, il alla pour la première fois en Afrique. Il reçut, à la suite de la guerre contre les Zoulous, la médaille sud-africaine. Dans l'expédition Stanley (1887-89), il se distingua par des actes de bravoure.

Le major *Wissmann*, après avoir atteint Blantyre, à mi-chemin entre la côte et le Nyassa, est arrivé au bord de ce lac.

Emin-Pacha. — La *Gazette coloniale* allemande a reçu de M. Hermann, chef de la station de Boukola (lac Victoria), une dépêche confirmant la mort d'Emin-Pacha, d'après un rapport du capitaine Williams, successeur du capitaine Lugard dans l'Ouganda. D'autre part, il résulte d'une lettre adressée à Tippou-Tip par son fils et datée de Stanley-Falls, 15 août, qu'Emin était vivant à cette date et continuait sa route vers Oudjidji. Un Européen, accompagné d'une escorte, a quitté Boukola pour connaître la vérité.

M. *Chefneux* a remis en grande pompe, le 20 décembre 1892, à Abdis Abada (près d'Antoto), de la part du gouvernement français, le grand cordon de la Légion d'honneur au négus Manelik, et les insignes de grand-officier au ras Makounen, vice-roi du Harrar.

Le duc d'*Orléans* est de retour à Berbera de son expédition chez les Somalis.

M. *F. Foureau*, dans sa dernière exploration saharienne, a relevé trois fractions de routes non encore parcourues par les Européens. Le commerce à Rhadames est à peu près nul; une seule caravane de 70 chameaux a été envoyée de Rhadamès à In-Salah, depuis un an. M. Foureau a passé à l'endroit où le P. Richard et son compagnon ont été massacrés en 1881; il a retrouvé de leurs ossements et des objets leur ayant appartenu.

Une mission composée du capitaine *Compagnon* (Spahis), du Dr *Bourdon*, médecin de 2e classe; *Hostains*, administrateur de 4e classe; *Adam*, administrateur stagiaire, a quitté Saint-Louis, le 17 janvier, pour Bakel. Cette commission doit procéder, de

concert avec le capitaine *Roux*, commandant du cercle de Bakel, à la délimitation des territoires rattachés à la colonie du Sénégal, par décret du 27 août 1891. Le capitaine Compagnon doit choisir l'emplacement de deux nouveaux postes d'administrateurs qui seront à créer.

Les capitaines *Marchand* et *Manet*, se sont embarqués en mars à Bordeaux pour Dakar ; ils doivent explorer la côte d'Ivoire et les voies de pénétration vers le Niger. Leur compagnon, M. *de Jocas*, est parti pour Grand-Bassam, avec 2 chaloupes en acier pour remonter le Lacou jusqu'à Tiassali. Le capitaine Marchand recrutera à Saint-Louis 8 tirailleurs et 8 laptots pour lui servir d'escorte.

M. *G. de Barral*, est mort à Grand-Lahou, côte d'Ivoire. Parti de ce point le 21 juillet 1892, pour le compte d'une Société d'exploration, il avait remonté, sur un petit vapeur de la maison Verdier, le Lahou jusqu'à Whème; il passa ensuite à Fresco, Sassendré (août), Petit Bereby, où le roi Many lui donna l'hospitalité. Le 27 septembre, il arrive au rio Cavally, revient à Petit-Bereby, puis retourne à Dresvin en pirogue, puis à Grand-Lahou (22 novembre), où il est mort. Il a signé quatre nouveaux traités.

M. *Carter*, gouverneur de Lagos, en quittant Abeskanta, capitale des Egbas, s'est rendu dans le pays des Illorins, au nord du pays des Jebus ; il y aurait été mal accueilli, à l'instigation de la Compagnie anglaise du Niger, qui craint de voir ce pays passer à la colonie de Lagos plutôt que sous sa juridiction.

Le commandant *Dhanis*, à la tète des troupes du district de Loualaba, a battu les Arabes commandés par N' Séfou, fils de Tippou-Tip, sur la Lomami : 500 Arabes ont été faits prisonniers ; 600 fusils ont été capturés. Deux Européens, MM. *Lippens et Bruyn* ont été tués.

M. *A. J. Wauters*, dont nous avions annoncé le départ pour le Congo, ne s'est réellement embarqué à Bordeaux que le 5 mars, par suite d'une indisposition.

M. *A. Delcommune* qui était parti de Kinchassa le 17 octobre 1890 pour le Katanga, est arrivé en bonne santé à Léopoldville, le 5 février, avec MM. Diederich, Briart, Franqui, Derscheid, Cornet et Amerlinck. Ayant quitté Saint-Louis de Murumbi, sur le Tanganika, le 15 octobre 1892, ils suivirent le Lukuga, explorèrent le lac Lanji, le Lomami et atteignirent le Sankourou à Lusambo ; en 3 mois 1/2, ils ont parcouru 2.000 kilomètres.

Le sergent *Cassart*, membre de la mission, s'est joint à Gongo-Lestète à l'expédition Dhanis. A Lusambo, on a rencontré les adjoints de M. *Bia* ; ce dernier etait mort d'une maladie de foie.

Le commandant *Bia* était né à Liège en 1852 ; parti le 18 mars 1891, pour le Katanga où il arrivait le 30 janvier 1892, il est mort dans le bassin du Sankourou. Dans sa marche du Katanga à Léopoldville, l'expédition *Bia* a perdu 490 soldats et porteurs ; elle a trouvé le Katanga en proie à des Arabes qui y ont fait la traite des noirs et elle n'y a pas constaté l'existence des mines d'or que l'on supposait.

Le lieutenant *Chaltin*, commandant du poste de Basoko, sur l'Arouhouimi, avec 15 soldats et les indigènes Mabendja, a mis les Arabes en déroute à Jadumba ; 80 esclaves ont été mis en liberté.

Le lieutenant *Legad*, qui occupe le fort de Bunkeia, construit par Stairs, est le seul Europeen qui se trouve actuellement à Katanga, en dehors des missionnaires.

Le lieutenant *Ponthier* est parti pour le Congo belge ; il doit s'entendre avec M. Dhanis pour la répression des Arabes esclavagistes du Lomami, avec une armée de noirs recrutés dans le Bas-Congo et aux Bangalas.

Le capitaine *Jacques* a écrit du Tanganika qu'il était en bonne santé ; il réclamait des secours contre les Arabes qui sont bien armés.

Le P. *Marquès*, provicaire des Pères Blancs du Congo, vient de mourir.

M. *Lionel Dècle* a écrit du Zambèze supérieur ; il compte employer deux mois à l'étude du Zambèze, de Zumbo à Tête, pour gagner le lac Nyassa et Zanzibar ; il aura ainsi traversé l'Afrique du Cap à Zanzibar. Le payement des porteurs, au Zambèze, se fait au moyen de pièces de coton ; M. Dècle, pour ses 70 porteurs aura besoin de 2,000 à 3,000 mètres de coton, à 0 fr. 70 le mètre, pour aller de Zumbo à Tête.

M. *E. Gautier* a écrit de Tananarive qu'il a recueilli quelques faits nouveaux concernant l'embouchure de l'Andranoboka et de l'Ambondro, les cours du Doroa et de l'Antsitjonmorona, et la partie N.-O. de Madagascar ; il a trouvé là une chaîne de hauteurs longeant la mer et séparée du plateau inférieur par une longue plaine.

M. *H. Junod*, missionnaire à Rikatla (baie Delagoa), a fait un voyage au N. de sa station dans le pays de Chirindha.

Le major *Wissmann* est arrivé au lac Nyassa dans un état de santé lamentable. Il a dû renoncer à y transporter un steamer et a dû laisser les morceaux de ce petit navire à une station des rives du Chiré.

M. *de Schole*, gouverneur intérimaire de l'Afrique orientale allemande, en l'absence de M. de Soden, en congé, vient d'entreprendre une tournée dans l'intérieur, jusqu'à Tabora, où il trouvera le l'*Sigl*.

Le major *Eric Smith*, commandant l'avant-garde de la mission *Gerald Portal*, est arrivé à Kampala (Ouganda) le 6 décembre 1892 ; il dit le pays tranquille. M. *Portal* lui-même est arrivé le 11 février au lac Naïvacha, à 155 kilom. du lac Victoria.

Le docteur *Folkens* a reçu une subvention de 5,000 marcs de l'Académie des sciences de Berlin pour faire des recherches de botanique dans l'Ousambara et le Kilimandjaro.

Le lieutenant *de Villiers* et le capitaine *Dundas*, après s'être approvisionnés de chameaux à Aden et Berbera, ont longé la côte Somalie jusqu'à la Djoaba, où le matériel de l'expédition doit être embarqué sur le vapeur *Kite*. M. *G. W. Grégory*, naturaliste, a rejoint la mission.

Le révérend *A. R. Staggall*, missionnaire anglais dans l'Est africain, accusé par les Allemands d'avoir distribué des armes aux indigènes révoltés de Mochi (Kilimandjaro), a été prié par la Société missionnaire de suspendre son activité pendant la durée des pourparlers engagés à ce sujet entre l'Angleterre et l'Allemagne.

Asie et Océanie.

M. *Walter B. Harris* a exécuté, au commencement de 1892, un voyage au Yémen, pendant le soulèvement de cette province de l'Arabie contre la Turquie. Il quitta Aden en janvier, avec un domestique et un guide, traversa le désert et atteignit Kateba, sur la frontière turque. Déguisé, il obtint un laisser-passer, mais voyagea la nuit pour plus de sûreté. Le trajet de Yemen à Sana, fut parcouru en 19 jours. A Sana, M. Harris fut emprisonné et 5 jours après fut envoyé sous bonne garde à Hodeida, sur la mer Rouge (à 200 kilom. de Sana). Le Yemen est riche et fertile, approvisionné d'eau ; le grand plateau, distant de 7 à 8 kilom. de la mer, est bien cultivé.

MM. *Dutreuil de Rhins* et *F. Grenard*, sont actuellement à Khotan (Asie centrale);

pendant cinq mois, ils ont eu 77 jours de marche dans les plus horribles montagnes, à 5,300 et 5,400 mètres, et où il leur a fallu endurer des températures de — 30°. Les voyageurs avaient pu arriver aux sources de la Keria-Daria et du Yechil-Koul. Les pluies ayant détrempé le sol, on ne put faire que la moitié des étapes ordinaires. Il fallut renoncer à aller plus loin de peur de mourir de faim. Il était prudent de revenir dans la direction de Ladak, mais les chemins étaient détestables, et même chez les Thibetains du district de Rodok, il fut impossible de se ravitailler. En trois jours, la caravane perdit un tiers de ses chevaux. Du lac Bangong, on se dirigea vers Leh, où l'on fut bien accueilli, du 2 au 20 octobre. De Balour à Leh, la marche avait duré 54 jours. De Leh, les voyageurs reprirent la route du Turkestan et, après 23 jours, arrivèrent à Khotan. L'expédition avait franchi les passes de Kordoug (17.000 pieds), du Jassey (17.500 pieds), du Karakorum (18.000 pieds).

Le docteur *Charles Diener*, qui a exploré l'Himalaya en 1892, se prépare à pénétrer au Thibet, par les vallées au Sud de la chaîne du Nando-Davi, par Munshiari (dans la vallée de Goriganga) et par Milam.

Le lieutenant *Gordon* et quatre agents de police anglais ont été tués par les indigènes près de Radjkote, dans la province de Goudjorat (Inde), en décembre 1892.

M. *Lucien Fournereau*, qui avait déjà exploré les monuments Khmers (cambodgiens) en 1887-88, fut chargé d'une nouvelle mission en 1891. Arrivé à Bangkok en avril 1891, il se rendit en novembre dans le Nord du Siam où il visita les restes des anciennes capitales du royaume de Thaïs ou Sajam, les ruines de Sajjanalaya (sur le Mé-Nam), Sukhodoya, Song-Kalôk, Thang-Jany, Ayuthia, etc., d'origine brahmanique et bouddhique.

Le prince *Wiasemski*, parti de Saint-Pétersbourg, en juillet 1891, pour faire à cheval le tour de l'Asie, a traversé la Sibérie, la Mongolie, le désert de Gobi, la Chine, le Tonkin, l'Annam, la Cochinchine et le Cambodge. Après avoir été attaqué trois fois et blessé par des voleurs en Chine, le prince a eu maille à partir avec les autorités chinoises sur la frontière du Tonkin. Mal accueilli au Siam, il est arrivé le 2 décembre à Bangkok épuisé. Le prince Wiasemski, remis de sa fatigue, continua sa route par la Birmamie, l'Inde, la Perse et le Caucase ; il sera de retour à Saint-Pétersbourg dans les premiers mois de 1894.

Le lieutenant *Walker (H. B.)* vient de découvrir un chemin direct entre la Birmanie et la province d'Arrakan ; ce chemin part de Napeh (district de Minbu), traverse la ligne de partage entre l'Irraouaddi et le golfe de Bengale, par la passe de l'An, et aboutit à Dalet en Birmanie par un autre chemin plus au Nord, mais moins praticable ; il préconise le premier pour le tracé d'un chemin de fer.

M. *Paul Boell* arriva en Chine il y a trois ans. Il passa la première année dans le Nord. Depuis, il a fait un voyage dans le Ise-Tchouen, le Kouei-Tcheou et le Yun-Nan, d'où il a passé au Tonkin, puis à Hong-Kong (juillet 1892). Il visita ensuite le Japon et l'île de Yeso. De là, M. Boell se dirigea sur Vladivostok, la Corée, Tien-Tsin et Pékin. Il rapporte de nombreux documents philologiques et ethnographiques. Il a eu la bonne fortune de résider parmi les Lolo, sous le chaperonnage d'un missionnaire catholique. Lors de son passage à Tien-Tsin, M. Boell a été reçu par le vice roi Li-Hung-Tchang, qui l'a chargé d'une mission auprès de M. Ribot.

Une expédition organisée par le Gouvernement hollandais et par la Société coloniale des Sciences naturelles doit étudier Bornéo au point de vue ethnographique, géologique, botanique et zoologique. A la tête sera placé un fonctionnaire civil, connaissant déjà Borneo, et accompagné d'anciens explorateurs de l'île ; un géologue, un zoologue, un botaniste, leur seront adjoints. M. Buttikofer, conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Leyde, fera partie de l'expédition, qui doit

se mettre en route dans les premiers mois de 1893. On partira de la côte ouest de Bornéo.

M. *Nyberg*, négociant, et un autre Européen ayant été assassinés par les indigènes des îles Salomon, le croiseur anglais *Rapid* a détruit 7 villages de l'archipel ; un indigène arrêté a été exécuté comme complice du crime.

Le capitaine, le propriétaire et le second du navire français *Constantine*, qui fait le commerce avec les Nouvelle-Hébrides, ont été assassinés par l'équipage, composé de Canaques. Le capitaine a été cuit et mangé à l'occasion d'une fête des indigènes. Quatre Canaques qui avaient voulu porter secours aux victimes ont été assassinés. M. *Pashin*, le propriétaire, a été tué d'un coup de fusil le 15 octobre. Le vaisseau a été pillé, puis laissé à la dérive et a fait naufrage.

Amérique.

M. *Héliodore Candelier*, chargé de mission par le ministre de l'Instruction publique, a rendu compte de son long séjour chez les Indiens de la péninsule Goajire (Colombie), à la Société de Géographie de Paris. M. Candelier est le premier Français qui ait parcouru cette presqu'île, d'une superficie de 15,000 kil. carrés, Le voyageur a rapporté pour le musée ethnographique du Trocadéro des objets à l'usage des Indiens : arcs, flèches, vêtements, vases, etc., etc., et, pour le Muséum d'histoire naturelle, une vingtaine d'animaux.

M. *J. Brettes*, chargé d'une mission en Colombie, a effectué d'avril à septembre 1892, un voyage de plus de 2000 kilom. dont 900 à cheval, dans la province de Magdalena ; il a passé par Cacuta, Maracaïbo, Rio-Hacha et Santa-Marta ; il a franchi un contrefort de la Sierra-Nevada, à 5,210 mètres.

Le Dr *Machon* a exploré en 1892 une partie de la Patagonie ; il a relevé le cours du Rio-Negro, du Neuque et le territoire de Chubut.

RÉGIONS POLAIRES.

Prise de possession des îles Kerguelen. — Le ministre de la marine vient d'être avisé par télégramme de la reprise de posssession des îles Kerguelen par le transport-aviso l'*Eure*, commandé par le capitaine de frégate Lieutard. Découvert en 1772 par M. de Kerguelen, qui est mort vice-amiral de France, l'archipel qui porte son nom a été annexé à notre domaine colonial par ce célèbre navigateur, mais nous n'y avons jamais fait acte de colonisation.

En 1776, Cook y relâcha ; depuis il a été visité par le capitaine de vaisseau anglais sir Georges Nares, aujourd'hui vice-amiral, dans la campagne scientifique du *Challenger*, enfin c'est là que la mission scientifique allemande s'installa, en 1874, pour observer le passage de Vénus.

Le groupe des Kerguelen est situé dans l'hémisphère austral, à 600 milles marins environ dans le sud-ouest des îles Saint-Paul et Amsterdam, dont nous avons pris possession en 1892. Il s'étend entre les parallèles de 48°30' et 50°5' Sud et entre les méridiens des 66°10' et 68°10' Est. Composé d'un nombre considérable d'îles très découpées, pleines de havres pour les bâtiments, les baleiniers l'ont beaucoup fréquenté, il y a une quarantaine d'années. A cette époque, la baleine était abondante : elle a maintenant presque disparu de ces parages.

L'archipel est inhabité. Est-il habitable ? Telle est la question qu'on s'est posée très souvent. Il est possible qu'on puisse tenter de créer des établissements sur les côtes orientales, mais il n'y a rien à faire sur le littoral opposé, à cause des vents d'ouest qui le balayent et soufflent presque constamment en tempête. Dans l'est on est abrité contre ces vents.

Le climat varie peu d'une saison à l'autre ; l'écart de température n'est que de 10°, la moyenne de 4°. Les pluies sont très fréquentes.

La grande île contient du charbon ; comme ressources du poisson excellent en abondance, des canards dont la chair est savoureuse, et le fameux chou de Kerguelen (*Pringlea antiscorbuta*), légume d'une valeur inappréciable pour les équipages fatigués par un long usage des conserves et des viandes salées. Ce chou est excellent ; on le trouve sur le bord de la mer et on le retrouve au sommet des collines.

L'île est dominée par deux montagnes, l'une de 1,800 mètres, l'autre de 1,000 mètres d'altitude. Sur la côte occidentale, on remarque un magnifique glacier qui descend jusqu'à la mer. Mais ce qui rendra tout établissement difficile, c'est la nature du sol. Sur la grande île, la terre est recouverte d'une épaisse couche de mousse toujours humide, dans laquelle on enfonce jusqu'aux genoux et qui rend les moindres excursions très pénibles, sinon impraticables.

La plus grande partie de Kerguelen est restée inexplorée tant la nature oppose d'obstacles aux voyageurs les plus intrépides. — Toutefois, le vice-amiral Layre qui a compulsé consciencieusement tous les documents sur l'archipel, croit la colonisation possible : voici comment il conclut : « En résumé, considérée au point de vue de l'habitation et de la colonisation, notre possession de Kerguelen présente un climat froid, mais supportable, un sol humide, mais susceptible d'assèchement, des garanties certaines au point de vue du combustible que fournit la tourbe, des probabilités considérables au point de vue de l'élevage du bétail, très grandes en ce qui concerne certaines cultures maraîchères, une vie animale relativement étendue sous le rapport de la chasse et de la pêche, des ressources inépuisables d'alimentation en coquillages et en choux de Kerguelen. » Malgré cela, il n'est guère probable que le climat de l'archipel se prête à une colonisation sérieuse ; et ce qu'on peut affirmer, c'est que les Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam n'ajouteront pas grand'chose à la valeur de nos possessions coloniales, ces deux archipels étant dans les parages peu hospitaliers de l'Océan Pacifique austral.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le mouvement du port de Bordeaux en 1892. — Voici, d'après les statistiques réunies par l'administration des douanes, le mouvement

maritime du port de Bordeaux pour l'année qui vient de s'écouler (long-cours, étranger, colonies et pêche, bâtiments chargés seulement et caboteurs non compris).

Ce mouvement s'est élevé au chiffre total, entrées et sorties réunies, de 2,887 navires d'un tonnage de jauge d'ensemble 1,870.553 tonneaux contre 3,142 navires jaugeant 1,991,870 tonneaux pendant l'année précédente 1891, et 3,166 navires d'un tonnage de 2,072,687 tonneaux pendant l'année 1890. Le nombre des navires entrés en 1892, sous pavillon français, a été de 568 et sous pavillon étranger de 906.

Le nombre des navires sortis en 1892 sous pavillon français a été de 547 et sous pavillon étranger de 866.

Le port de Bordeaux a donc perdu en chiffres ronds 120,000 tonneaux en 1892.

Les chemins de fer français en 1892. — L'administration des travaux publics vient de faire paraître au *Journal officiel* des tableaux provisoires donnant, en attendant l'achèvement des tableaux définitifs qui ne peuvent paraître que dans un délai plus éloigné, les renseignements les plus utiles sur les faits de l'année 1892, c'est-à-dire les lignes ouvertes et celles concédées pendant cette période.

Il résulte du relevé dont il s'agit que pendant l'année 1892, il a été ouvert à l'exploitation 498 kilomètres de lignes d'intérêt général, tandis qu'en 1891, les lignes ouvertes présentaient une longueur de 821 kilomètres. En tenant compte de l'incorporation des lignes d'intérêt formant le réseau de l'Eure, dans le réseau d'intérêt général, la longueur totale de ce dernier réseau en exploitation se trouve ainsi portée à 35,383 kilomètres.

Si l'on cherche la part revenant à chaque Compagnie dans l'accroissement réalisé en 1892, on voit qu'elle est de 144 kilomètres pour la Compagnie de l'Est, 126 pour celle du Sud de la France, 98 pour celle de l'Ouest, non compris les 226 incorporés et provenant du réseau de l'Eure, 32 pour la Société générale des Chemins de fer Economiques, 30 pour celle d'Orléans, 23 pour celle du Nord, 22 pour celle du Midi, 12 pour le réseau de l'État et 11 pour les Chemins non concédés. 169 kilomètres des lignes ouvertes cette année sont, d'ailleurs, à voie étroite.

En somme, le réseau peut être groupé, au point de vue de l'exploitation, de la manière suivante :

Compagnies principales	31,297 kilom.
Compagnies secondaires	996 —
Réseau de l'État	2,547 —
Chemins non concédés	320 —
Chemins industriels et divers	223 —

En ce qui concerne les concessions définitives, elles se sont accrues de 241 kilomètres, sur lesquels 15 ont été adjoints au réseau d'Orléans et 226 à celui de l'Ouest. La ligne concédée définitivement à la Compagnie d'Orléans lui était déjà concédée éventuellement ; quant aux autres, elles proviennent du passage dans le réseau d'intérêt général du réseau local du département de l'Eure.

L'étendue des chemins concédés définitivement, qui de 38,791 kilomètres au 31 décembre 1891 se trouve ainsi portée à 39,032 kilomètres se répartissant ainsi :

Compagnies principales	35,022 kilom.
Compagnies secondaires	1,059 —
Réseau de l'État	2,951 —

Quant aux concessions éventuelles, il n'en a été fait aucune en 1892. Et comme

15 kilomètres de cette catégorie ont été concédés définitivement, la longueur totale qui était de 1,385 kilomètres au 31 décembre 1891, n'est plus par suite que de 1,370 kilomètres au 31 décembre 1892, se répartissant ainsi :

Compagnies principales	370 kilom.
Compagnies secondaires	166 —
Réseau de l'État	334 —

Les lignes industrielles sont restées stationnaires, tant au point de vue des concessions qu'à celui des ouvertures, avec des chiffres de 274 et de 223 kilomètres. Il en est de même des lignes déclarées d'utilité publique et des lignes classées, de sorte que la répartition du réseau d'intérêt général prévu est la suivante :

Concessions définitives	39,032 kilom.
Chemins industriels	274 —
Chemins déclarés d'utilité publique et non concédés	558 —
Concessions éventuelles	1,370 —
Lignes classées	2,024 —
Total	43,258 kilom.

contre 43,032 à la fin de 1891.

La longueur exploitée des chemins de fer d'intérêt local s'est accrue l'année dernière de 210 kilomètres, dont 72 kilomètres dans le département des Bouches-du-Rhône, 42 dans celui de la Somme, 24 dans celui de l'Aisne, 22 dans celui de l'Allier, 22 dans celui du Cher, 9 dans celui de la Savoie, 8 dans celui de l'Hérault, 6 dans celui de la Haute-Savoie, 2 dans celui du Pas-de-Calais, 2 dans celui du Gard, 11 dans celui de la Seine-Inférieure. Mais comme les 226 kilomètres du réseau de l'Eure ont été incorporés dans le réseau d'intérêt général, l'ensemble exploité, qui était de 3,286 kilomètres au 31 décembre 1891, se trouve ramené à 3,270 kilomètres à la fin de 1892. 8 kilomètres seulement des lignes ouvertes cette année sont à voie large ; le reste est à voie étroite de divers types.

Au point de vue des concessions, la progression réalisée est de 129 kilomètres, tous à voie étroite. Ces concessions ont eu lieu dans les départements de Maine-et-Loire (82 kilomètres), du Pas-de-Calais (43 kilomètres), de la Haute-Savoie (3 kilomètres), et de la Seine-Inférieure (1 kilometre).

Mais la longueur concédée, qui était de 4,331 kilomètres au 1er janvier 1892, se trouve ramenée à 4,232 kilomètres au 31 décembre, par suite de l'incorporation dans le réseau général des 226 kilomètres du réseau de l'Eure, et par suite du remplacement par un tramway de 2 kilomètres antérieurement concédé à titre d'intérêt local.

En Algérie, 44 kilomètres seulement ont été livrés à l'exploitation en 1892, comprenant les lignes à voie étroite de Lodi à Berrouaghia, appartenant à la Compagnie de l'Ouest-Algerien, et de Mostaganem-ville à Mostaganem-marine, appartenant à la Compagnie Franco-Algérienne. La longueur totale exploitée a été ainsi portée à 2,933 kilomètres, non compris 222 kilomètres sur le territoire tunisien, mais y compris 28 kilomètres de chemin industriel.

Enfin, aucune ligne n'ayant été concédée en 1892, mais 84 kilomètres afférents à la ligne d'Aïn-Sefra à Bou-Rezg ayant été classés, la longueur totale du réseau se trouve portée à 3,175 kilomètres, y compris les lignes classées et les chemins industriels, mais encore compris les lignes tunisiennes.

H. Defer.

La production des laines en France. — Les observations qui ont été récemment présentées à propos de l'emploi de la laine de France pour la fabrication des draps militaires donnent de l'intérêt aux renseignements suivants que nous puisons dans l'enquête décennale agricole poursuivie en 1882 sur l'initiative du ministère de l'agriculture :

La laine était autrefois le produit principal des troupeaux. Aujourd'hui que la laine arrive en abondance des contrées d'outre-mer, elle est devenue en France un produit presque accessoire. En effet, tandis que la valeur des bêtes ovines livrées à la boucherie par l'agriculture française s'élève annuellement à près de 200 millions de francs, la valeur de leur laine atteint à peine 78 millions de francs.

Le rendement des 15 millions de moutons tondus a été de 40,602,277 kilog. de laine en suint, soit 2 k. 650 par tête ou 8 k. 88 par 100 kilog. de poids vif des animaux adultes.

Au prix moyen de 1,90 le kilog., ce rendement aurait rapporté à l'agriculture 77,045,347 fr.

Pour que le compte fût complet, il faudrait ajouter à ce chiffre la valeur de la laine d'agneaux, qui, évidemment, n'a pas été comprise dans les relevés, ainsi que les peaux des animaux morts ; or, en estimant à 750 grammes le poids d'une toison d'agneau de 1 an, et à 2 francs le prix du kilogramme de cette laine, on trouve une valeur de 5 millions et demi environ. En y ajoutant la valeur des peaux, soit 2 millions, on arriverait avec ces chiffres à un produit total de 85 millions de francs en laine et en peaux.

Mais ce qui s'est perdu du côté de la valeur laine a été récupéré et au-delà par la valeur viande.

Les départements dans lesquels la production de la laine est la plus élevée sont au nombre de onze et forment ce qu'on peut appeler la région du mérinos, savoir :

Aisne	produisant	2,547,917	kilog.
Eure-et-Loir	»	2,299,952	»
Seine-et-Marne	»	1,649,672	»
Oise	»	1,500,201	»
Somme	»	1,203,731	»
Marne	»	1,137,506	»
Seine-et-Oise	»	1,047,083	»
Côte-d'Or	»	939,316	»
Ardennes	»	927,384	»
Eure	»	897,412	»
Seine-Inférieure	»	882,625	»

On trouve ensuite la région centrale où vivent les moutons de landes et de petite taille ; elle se compose des départements de :

Bouches-du-Rhône avec une production de	821,651	kilog.
Loiret	815,745	»
Creuse	755,038	»
Indre	741,483	»
Aveyron	710.999	»
Cher	654,592	»
Hautes-Pyrénées	546,631	»
Haute-Vienne	535,890	»

Les départements à production très faible de laine sont :

Loire	99,413 kil.	Finistère	65,930 kil.
Sarthe	93,361 »	Ille-et-Vilaine	58,307 »
Ain	89.170 »	Rhône	42,177 »
Doubs	81,050 »	Var	36,589 »
Vosges	78,514 »	Jura	25,396 »
Maine-et-Loire	73,206 »	Belfort	7,204 »
Haute-Savoie	67,605 »	Seine	6.516 »

EUROPE.

Le commerce extérieur de l'Angleterre en 1892. — On vient de livrer à la publicité les tableaux faisant connaître à titre provisoire, les résultats du commerce extérieur de l'Angleterre pendant l'année 1892. Il résulte de ces tableaux de statistique douanière que le Royaume-Uni a importé en 1892, pour une valeur de 423,892,178 livres sterling de marchandises diverses et en a exporté pour une valeur de 227,060.224 livres sterling. Le commerce du Royaume-Uni s'est donc chiffré en 1892, par 650,952,402 livres sterling, importations et exportations réunies. Si au mouvement des marchandises on ajoute celui des métaux précieux, on arrive à un total de 456,709,392 livres sterling aux importations et 255,970,914 livres sterling aux exportations, soit 712,080 306 livres sterling pour les importations et les exportations réunies.

Ce qu'on remarque tout d'abord dans ces tableaux de statistique, c'est l'énorme différence qui existe entre le chiffre des importations et celui des exportations. En 1892, la valeur des entrées de marchandises a dépassé de 200,138,478 livres celle des sorties. L'écart que nous remarquons entre les importations et les exportations se produit chaque année. Mais il semble s'accentuer de plus en plus. L'excédent des importations sur les exportations a été en 1890 de 166,111,746 livres ; en 1891, de 190,818,556 livres. Maintenant il dépasse 200 millions de livres sterling.

Si l'on compare les chiffres des entrées et sorties en 1892 au chiffre des entrées et sorties de l'année précédente, on constate que les importations de marchandises ont diminué de 11,799,109 livres en 1892 par rapport à 1891. C'est une diminution de 2,7 %. Les exportations ont baissé de 20,174,926 livres, soit de 8,2 %.

Voici comment se sont réparties les importations en 1892 :

IMPORTATIONS.	Liv. st.
Animaux de boucherie vivants	9,360,715
Denrées entrant en franchise	149,115,912
Denrées taxées à l'entrée	26,411,286
Tabac taxé à l'entrée	3,574,194
Métaux	21,093,537
Produits chimiques, tinctoriaux et pour le tannage	7,707,390
Huiles	7,076,035
Matières textiles brutes	77,631,573
Matières brutes pour diverses industries et manufactures.	40,977,063
Objets fabriqués	65,440,678
Objets divers	15,503,795
Totaux	423,892,178

Voici comment se sont réparties les exportations :

EXPORTATIONS.	Liv. st.
Animaux vivants	696,540
Denrées solides et liquides	10,427,066
Matières brutes	19,328,935
Fils et objets de l'industrie textile	100,065,975
Métaux et objets en métal (machines exceptées)	33,057,749
Machines et ouvrages pour la minoterie	14,798,716
Vêtements et objets pour l'usage personnel	10,419,142
Produits chimiques et pharmaceutiques	8,587.506
Objets non dénommés, finis ou partiellement finis	29,678,605
Totaux	227,060,224

Les principales importations de 1892 et 1891 concernent les articles suivants : coton brut 37,9 millions sterling en 1892 contre 46,1 millions en 1891 ; blé, 24,9 millions contre 29,4 ; farine de blé, 12 3 millions contre 10.2 ; laine brute, 26,8 millions contre 27,9 ; thé, 10,1 millions contre 10,8 ; sucre brut, 10,7 millions contre 10,5 ; sucre raffiné, 9,1 millions contre 9,03 ; bois d'œuvre et de construction : scié en morceaux, 11,2 millions contre 9.4 ; dégrossi, 4,9 millions contre 4,5 ; animaux de boucherie, 9.4 millions contre 9,2 ; beurre, 12,6 millions contre 11,6 ; cuirs, 6,4 millions contre 6,6 ; lard, 7,9 millions contre 6,6 ; vins, 6,0 millions contre 6,0 ; étoffes de laine, 6,0 millions contre 6.2 ; étoffes de soie, 5,9 millions en 1892 contre 5,5 en 1891.

Voici les chiffres les plus importants de l'exportation : cotonnades, 48,8 millions sterling en 1892 contre 52.5 en 1891 ; fils de coton, 9,7 millions contre 11,2 ; autres articles en coton, 8,3 millions contre 8,6 ; lainages, 17,9 millions contre 18,4 ; lingerie, 5,2 millions contre 5.2 ; fers et aciers, métal et objets (machines exceptées), 21,8 millions contre 26,9.

Les droits de douane ont produit 20,166,380 livres sterling en 1892, contre 19,996 liv. st. en 1891 et 28.069,757 livres en 1890. On peut dire que les recettes douanières s'élèvent annuellement à près de 20 millions sterling. Si l'on tient compte des drawbacks et autres remboursements, le produit réel de la douane pendant les trois dernières années ressort. frais de perception non défalqués, à 19,978,244 livres en 1892 contre 19,806,717 en 1891 et 19,877,030 en 1890.

J. RAUBERT.

Mouvement du port d'Anvers en 1892. — Le nombre des navires de mer arrivés au port d'Anvers en 1892 s'élève, d'après les statistiques officielles qui viennent de nous parvenir, à 4,321 et se décompose comme suit :

565 navires à voiles jaugeant	247,074 tonneaux.
3,756 bateaux à vapeur »	4,253,071 »
4,321 navires jaugeant	4,500,091 tonneaux.

Le commerce de l'Allemagne en 1892. — Le douzième fascicule mensuel de la statistique de l'empire allemand pour l'année 1892, qui vient de paraître, fait connaître les résultats, provisoirement établis, pour la première fois, en ce qui concerne la valeur du commerce international de l'union douanière.

Ces résultats sont représentés par les données suivantes :

IMPORTATION

Quantités en qx m.	Valeur en mk.
—	—
295.073.013	4.463.400.000

EXPORTATION

Quantités en qx m.	Valeur en mk.
—	—
198.918.496	3.327.980.000

Dans les totaux représentant la valeur en mk. figurent ceux relatifs à l'importation des métaux précieux.

Comparés avec les chiffres correspondants de l'année précédente qui étaient :

IMPORTATION

Quintaux métriques.	Marks.
—	—
290.127.188	4.403.404.000

EXPORTATION

Quintaux métriques.	Marks.
—	—
201.393.755	3.056.655.000

les résultats de 1892 présentent une augmentation de 4,945,825 qx m. à l'importation, et une diminution de 2,483,259 qx m. à l'exportation, d'une part, correspondant d'autre part à une augmentation de 59,689,000 de mk à l'importation et à une diminution de 11,775,000 à l'exportation.

Si l'on ne tient pas compte du mouvement des métaux précieux à l'importation et à l'exportation on se trouve en présence des résultats suivants :

4.263,600,000 mk à l'importation et 3 milliards 125,900,000 mk à l'exportation, les résultats correspondants de l'année 1891 ayant été : 4,150,800,000 mk à l'importation et 3 milliards 175,500,000 mk à l'exportation.

On voit par là que, abstraction faite des métaux précieux, le bilan comparatif de la valeur des échanges de ces deux dernières années a donné une augmentation de 112 millions 800,000 mk à l'importation et une diminution de 49,600,000 mk à l'exportation de 1892 par rapport à 1891.

Si l'on poussait la comparaison jusqu'à l'année 1889, qui est la première dans laquelle le mouvement du commerce de Hambourg et de Brème a été compris dans la statistique de l'Union douanière on arriverait à cette conclusion qu'en aucune de ces trois années précédentes (1889, 1890, 1891), le chiffre de la valeur de l'importation n'a été aussi élevé, et celui de la valeur de l'exportation aussi peu élevé qu'en 1892.

La valeur de l'importation a été, en effet, de 4,145.500,000 mk. en 1890, et 4,015.400.000 marks en 1889, tandis que celle de l'exportation, en ces mêmes années, était de 3 milliards 326,500,000 marks et 3,166,700,000 mk respectivement.

Il pourrait se faire cependant que les chiffres définitifs pour l'année 1892 apportassent une modification à cet état comparé de choses, la valeur provisoire ayant été fixée par la valeur moyenne de l'année 1891, tandis qu'il a existé des différences réelles et notables de prix entre ces deux années.

Si l'on entre dans les détails de cette comparaison, on remarque que le surplus de la valeur de l'importation provient en majeure partie des groupes d'articles sui-

vants : grains et semences (+ 40,400,000 marks) matières d'épicerie coloniales (+ 20,200,000 mks), laines et articles de laine (+ 39,900,000 mks), bois et articles en bois (+ 17,000,000 mks), huiles et graisses (+ 18,300,000 mks).

Quant à l'exportation, les groupes d'articles qui ont le plus contribué à la diminution sont les matières coloniales (— 61,200,000 mks), les cuirs et articles en cuirs (— 6,300,000 mks), les instruments et les machines (— 2,500,000 marks). Le recul du seul article « matières coloniales » dépasse, comme on le voit, le total du recul de l'année ; aussi y a-t-il eu compensation partielle dans les résultats d'autres groupes d'articles tels que la laine et les articles de laine dont l'Allemagne a exporté pour plus de huit millons de marks en sus de 1891, les drogues et objets colorants dont le surplus de l'exportation en 1892 a été de 20 millions de marks ; le coton et les articles en coton dont le même surplus par rapport à 1891, s'est élevé à 25,600,000 mks.

(Extrait du rapport de M. Balny d'Avricourt. Consul général de France).

Le commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en 1892. — Le mouvement du commerce extérieur de la monarchie pendant toute l'année 1892, avec les principaux pays, se décompose de la façon suivante, les chiffres exprimant des tonnes :

	Importations	Exportations
	—	—
Allemagne	4.424.800	10.571.310
Grande-Bretagne	212.720	117.505
France	24.057	138.166
Italie	279.078	787.544
Russie	226.022	260.078
Suisse	32.605	260.470
Turquie	31.756	60.521
Roumanie	88.465	254.234
Serbie	62.135	89.066
Autres pays	522.948	334.557

Le total des exportations, qui est de 12,873.454 tonnes, accuse une diminution de près de un million de tonnes, en comparaison avec 1891.

Quant aux importations, dont le chiffre total est de 5,904,591 tonnes, elles sont en diminution de 152,698 tonnes.

Pour les exportations, les moins-values portent sur les sucres, bois, charbons et tourbes, laines et lainages, produits métallurgiques, produits chimiques, etc.

La valeur totale des importations pour toute l'année 1892 est estimée à 673,400.000 florins (contre 613,300.000 florins en 1891) et que celle des exportations est de 741,500,000 florins (contre 786,700,000 florins en 1891).

Le commerce général de l'Italie en 1892. — Suivant des statistiques publiées par la Chambre de commerce française de Milan, voici quel a été le mouvement du commerce général de l'Italie en 1892.

Les importations générales se sont élevées à 1,170,328,304 fr., en augmentation de 43,743,721 fr. sur l'année 1891.

Les exportations ont atteint 876,800,155 fr., gagnant 81,095,223 fr. sur l'année précédente.

Les importations et exportations réunies donnent : du 1er janvier au 31 décembre 1892, 2.128.223.682 et du 1er janvier au 31 décembre 1891, 2.003.384.738, soit, pour 1892, comparativement à 1891, une différence en plus de 124.838.944.

L'exportation française des tissus de laine en Italie. — M. Lucien Salomon, président de la Chambre de commerce française de Milan, vient de passer en revue, dans une très substantielle étude, le mouvement de l'exportation française en Italie.

Nous en extrayons le passage relatif aux tissus de laine.

Les tissus de laine constituaient pour nous, surtout en peigné, un de nos plus importants débouchés en Italie. La différence en 1887 et 1892 est considérable ; en chiffres ronds plus de 1,600,000 kilogrammes en moins !

Dans les tissus de laine cardée (peu d'importance pour notre exportation) nous payons 150, 175 et 200 francs par 100 kilos alors que nos concurrents entrent à 140, 160 et 185 fr.

Dans les tissus de laine peignée, si le tarif qui nous est appliqué est le même que celui accordé aux pays ayant des traités de commerce, 190, 220 et 250 fr. par 100 kilos, il ne s'agit que de certaines catégories.

En ce qui concerne, par exemple, les tissus de laine imprimés, nous avons à supporter une différence assez sensible, 20 fr. de plus par 100 kilos : il y a aussi des conditions spéciales figurant dans les protocoles annexés aux traités de l'Italie avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse, dont forcément nous ne jouissons pas et qui, par suite, ruinent notre exportation.

En châles de laine, tissu uni avec broderies et franges de soie (article ordinaire dont les femmes de la campagne, dans bien des provinces, se couvrent la tête) notre exportation en Italie, avant 1888, s'élevait à plus de un million de francs. Actuellement elle est tombée à zéro. Pourquoi ? Les droits de douane pour nous s'élèvent à 825 fr. les 100 kilos. Pour l'Autriche-Hongrie, notre grande concurrente dans l'article, les droits sont de 312 fr. par 100 kilos.

Cet écart entre fr. 312 par 100 kilos, tarif accordé à l'Autriche-Hongrie et fr. 825 tarif pour l'article français, serait suffisant pour empêcher l'exportation de nos produits ; cette différence n'a pas été trouvée sans doute assez élevée par la douane italienne et, arbitrairement, sans que l'on sache pourquoi, le droit de 1,500 fr. par 100 kilos nous est appliqué.

Dans ces conditions on comprendra facilement que depuis longtemps nous n'exportons plus un seul châle brodé en Italie.

La fabrication des tissus de soie en Espagne. — Dans le dernier numéro de notre Bulletin, dit la Chambre de Commerce française de Barcelone, nous avons attiré l'attention de nos lecteurs sur l'augmentation que présentent au chapitre de l'exportation certains produits de l'industrie espagnole ; parmi ceux-ci figurent les tissus de soie au sujet de la fabrication desquels il est bon de dire quelques mots.

Les vieux métiers anglais ont fait place aux métiers mécaniques d'origine suisse ; quelques fabriques ont même acheté dans ce dernier pays tout le matériel nécessaire à leurs installations ; enfin les chefs ouvriers sont d'anciens élèves de l'école de tissage de Zurich.

En Catalogne, on fabrique surtout les tissus noirs tels que satins, cachemire, failles, perses, etc. ; en revanche, la fabrication des étoffes damassées y est encore peu connue.

En ce qui concerne les tissus de soie de couleur que l'on vend à des prix modérés, la fabrication nationale fournit largement aux besoins du marché.

Pour les articles de fantaisie, la fabrication ne comprend que les foulards de couleur et l'on doit citer Valencia comme l'un des centres principaux de cette industrie.

Il existe en Espagne 8,000 métiers qui ont produit en 1891 des tissus pour une valeur de 25.000,000 ptas.

ASIE.

Le mouvement commercial du Tonkin en 1892. — D'après le *Moniteur officiel du commerce*, en 1892, le chiffre des importations s'est élevé pour le Tonkin et l'Annam à 37 millions de francs. Celui des exportations a atteint 20 millions. Au total, le mouvement général du commerce a donc atteint le chiffre de 56 millions de francs, c'est-à-dire un chiffre supérieur de 10 millions à celui de l'année précédente, qui lui-même avait de beaucoup dépassé le chiffre de 1890. Voici, d'ailleurs, le tableau des trois dernières années.

Années.	Importations. — Francs.	Exportations. — Francs.	Total général. — Francs.
1890............	21.900.000	7.140.000	29.073.000
1891............	28.016.000	19:600.000	47.600.000
1892............	37.000.000	20.000.000	57.000.000

Ce tableau ne comprend ni le numéraire, ni le cabotage, ni les réexportations, ni le transit.

Le transit avec le Yunnam par le fleuge Rouge a suivi une progression tout aussi heureuse.

Il atteignait en 1889 un total de 880,000 fr.

Il a été en 1890 de 5 millions de francs.

Il était en 1891 de 4,990,000 fr.

Il est en 1892 de 8 millions de francs.

Enfin, nos recettes de douane en Annam et au Tonkin ont été en 1892 particulièrement importantes. Nous les avions évaluées en prévisions, pour l'Annam et le Tonkin réunis, à 1,001,100 piastres. Elles se sont élevées en Annam à 378,000 piastres.
Au Tonkin à .... 1,083,000 —
donnant un total de... 1,461,000 piastres,
c'est-à-dire une plus-value sur les prévisions de 459,000 piastres ou, en francs 1,626,000 fr. (à 3 fr. 50 la piastre).

Les ports de la Turquie d'Asie. — D'après le *Bulletin* de la Chambre de Commerce française de Constantinople, le mouvement total de la navigation dans les ports ottomans de la Mer rouge a été en 1891 de 4,461 navires (542,498 tonnes), dont 509 vapeurs (450,243 tonnes). Dans ce nombre on compte 259 vapeurs anglais (224,297 tonnes) et 62 voiliers anglais (4,448 tonnes) ; le pavillon français est représenté par 15 vapeurs (13,267 tonnes) et 19 voiliers (935 tonnes).

Dans le port de Djeddah, 9 vapeurs français (7,272 tonnes) et 5 voiliers français

(175 tonnes) ont fait leur apparition ; à Confoudah, on note 9 voiliers français (315 tonnes) ; à Mokha, 2 voiliers français (340 tonnes) : à Yambo, 6 vapeurs français (5,995 tonnes) et un voilier (35 tonnes).

Le port de Jaffa en 1891. — 340 vapeurs jaugeant 383,159 tonnes et 308 voiliers italiens, suédois, hellènes, ottomans. soit 648 navires et 403,691 tonnes ont fréquenté le port de Jaffa en 1891. Le mouvement maritime en 1890 avait été de 899 navires et de 462,629 tonnes. C'est donc une différence en moins de 251 navires et de 58,938 tonnes. Le pavillon français a été représenté par 44 vapeurs de la Compagnie des Messageries maritimes (77,537 tonnes), par 22 de la Cie Cyprien Fabre et par 2 des Transports Maritimes (3,152 tonnes), 58 vapeurs du Lloyd autrichien, 24 de la Bello-Asia-Minor, 44 de la Cie de navigation russe, 90 de la Cie Kédivié, 29 de la Malsoussé, 2 de la Cie Florio y ont touché barre.

L'importation totale qui, en 1890, avait été de 7,936,700 fr., a atteint, en 1891, 9,519,000 francs. La part de la France, de 993,000 francs, a passé à 1,172,300 fr., et consiste surtout en cotonnades, soieries, merceries, tuiles, ciment, cuirs et peaux, sucre, café, conserves, vins, spiritueux, matériel de chemins de fer.

L'exportation qui, pour les autres pays que la France, n'avait été que de 8,629,000 fr. en 1890, a atteint 9,537,000 fr. en 1891.

Pour la France, de 2,745,000 fr. en 1890, elle est tombée à 861,900 fr. en 1891. La grande diminution s'est faite sur le blé, les objets religieux, l'huile d'olive et surtout sur le sésame (421,000 fr. en 1891), au lieu de 1,900,000 l'année précédente.

(D'après la Chambre de Commerce française de Constantinople).

AFRIQUE

Progrès des voies ferrées en Afrique. — Créer un chemin de fer qui mettra le sol en valeur et ouvrira des débouchés au commerce, tel est aujourd'hui le premier souci d'une nation qui prend pied dans un pays neuf. Aussi l'Afrique, presque inconnue hier encore, se trouve-t-elle être déjà pénétrée de tous les côtés à la fois par ces coins de fer de la civilisation.

De notre réseau algérien déjà bien serré, deux lignes de pénétration s'avancent vers le sud. La plus longue, celle qui joint Oran à Aïn-Sefra dans notre province de l'ouest, est sur le point d'être prolongée jusqu'à Djenien-bou-Rezg. Malheureusement, le tracé de cette ligne, votée lors des derniers événements du Touat, n'en est encore qu'à la période d'études ! Dans la province de Constantine, le Ministre des Travaux Publics vient d'ordonner la mise à l'enquête, précédant la déclaration d'utilité publique, du projet de chemin de fer destiné à relier Ouargla à la ligne de Philippeville-Biskra, notre deuxième tronçon de pénétration vers le désert, Touggourt serait la principale station intermédiaire de ce prolongement.

La section de Biskra-Touggourt aurait 210 kilomètres, celle de Touggourt-Ouargla 170 kilomètres, en tout 380. La largeur de la voie serait de 1m055. Le montant total de la dépense est évalué approximativement à 24,730,000 soit 65,000 par kilomètre.

En Egypte le réseau khédivial s'enrichit d'une ligne nouvelle, la ligne de Sioût à Souhag, qui sera prolongée à la fin de janvier jusqu'à Girgeh, à 32 kilomètres plus au Sud.

Dans l'Afrique oridentale les délimitations de territoires ne sont pas encore terminées et déjà les réseaux naissants se préparent à porter dans l'intérieur l'influence européenne. En Erythrée une voie ferrée de 25 kilomètres joint Saati à Massaouah ; Akkiko se trouve également reliée à la capitale par un Decauville. Dans l'Afrique orientale, un tracé de chemin de fer à voie étroite de Mombaz aux lacs Victoria et Albert est à l'étude et des travaux ont été commencés à Mombaz. Dans l'Est africain allemand, le chemin fer de Tanga à Korogoué sur le Pangani est en voie d'exécution ; 140 kilomètres devaient être construits l'automne passé, de Tanga à Séga. En Mozambique la ligne entreprise de Beïra sur le Poungoué et Massikessé est poussée rapidement ; 96 kilomètres sont déjà construits. Un autre chemin de fer est projeté par un groupe de capitalistes entre Moutamba et Gangouhana ; il serait du système Decauville.

Le Transvaal avait toujours vu avec répugnance la construction d'un chemin de fer qui le ferait communiquer trop facilement, à son gré, avec les pays voisins ; mais il a été entraîné dans le mouvement général et a dû consentir aux exigences des compagnies anglaises. Les travaux de la ligne qui doit relier Prétoria à Lourenço-Marquez ont été repris au mois de mai, et la frontière de la République Sud Africaine a été franchie par les rails au *poort* de Komati.

Le réseau si étendu déjà de la Colonie du Cap se développe avec rapidité : en dehors de la ligne de Natal qui atteint maintenant Charlestown, près de la frontière du Transvaal, deux grandes lignes s'élancent vers le Nord. L'une partant de Colesberg traverse la République d'Orange et, par Bloemfoutein, Kroonstad, Heilbron, atteint dans le Transvaal Johannesburg et Pretoria. Le dernier tronçon de cette ligne qui met en communication directe la capitale de la Colonie du Cap avec celle du Transvaal a été inauguré le 1er janvier de cette année.

La seconde ligne qui, traversant toutes les possessions anglaises de l'Afrique australe, doit aboutir au fort Salisbury en s'embranchant au pont de Monéni, près de Massikessé, avec la ligne de Beïra, est terminée jusqu'à Vryburg ; le tronçon Vryburg-Mafeking sera bientôt commencé.

Dans l'Afrique occidentale on annonce le projet d'un chemin de fer entre Walvisch-Bay et le Bechouanaland britannique. Cette voie relierait la côte de Mafeking, par Sandfoutein et Rietfoutein. En Angola, la ligne portugaise de Saint-Paul de Loanda à Ambaca est ouverte sur une distance de 225 kilomètres et atteindra bientôt Kasengo. Dans l'Etat indépendant du Congo, la voie ferrée qui doit relier Matadi au Stanley-Pool est poussée activement ; sur les 425 kilomètres que comporte le tracé, 25 kilomètres environ sont terminés dans la région la plus difficile.

De ce point de l'Afrique jusqu'au Sénégal il n'existe aucun chemin de fer, quoique plusieurs projets aient été ou doivent être étudiés. Pour Sierra-Leone le Président de la Chambre de Commerce de Liverpool vient d'adresser au Marquis de Ripon, sous-secrétaire d'Etat pour les colonies, au nom du comité de la section africaine, une demande de mise à l'étude d'un projet de chemin de fer à voie étroite allant de Freetown à Falaba.

Dans nos possessions du Soudan occidental, un projet de chemin de fer de 312 kilomètres reliant l'embouchure de la Mellacorée au haut Niger a été étudié et présenté l'année dernière par le capitaine Brosselard-Faidherbe. Un autre tracé a été étudié pour la construction d'une voie ferrée entre Bafoulabé et Bammako. On sait que Bafoulabé est déjà relié avec le chemin de fer à Kayes, point situé sur le Sénégal à l'endroit où il cesse d'être navigable pour les chalands. Enfin l'auteur de ce dernier travail, M. le commandant Marmier, vient d'être chargé de l'étude de l'avant-projet d'une voie ferrée reliant Fatik sous le Siné avec Thiès, station du

chemin de fer de Dakar à Saint-Louis. La première idée de ce chemin de fer, qui aurait un parcours d'environ 80 kilomètres à travers la région la plus peuplée de nos possessions du littoral, appartient tout entière à un jeune mulâtre de Rufisque, M. Louis Huchard, qui est venu en France il y a trois mois pour les présenter à qui de droit.

L'introduction des Chinois dans l'Afrique occidentale. — On vient de tenter au Congo une expérience d'un grand intérêt. On avait parlé, depuis quelque temps, d'introduire des travailleurs chinois dans les colonies de l'Ouest africain, car la difficulté est grande de recruter un nombre suffisant de travailleurs parmi les indigènes. Il y a peu de Chinois dans le Sud africain, et ceux-là se livrent à de misérables entreprises, telles que celle de petits maraîchers.

Un premier convoi considérable de Chinois a récemment débarqué à Matadi, station de l'Etat libre sur le bas Congo.

Ils étaient au nombre de 540 et ils sont embauchés pour les travaux du chemin de fer. Ils étaient tous bien portants, et après un repos de quelques jours, on devait les conduire au travail.

L'expérience d'introduire des travailleurs chinois en Afrique sera suivie avec intérêt. Ceux qui voudraient voir les indigènes initiés à dévolopper eux-mêmes les ressources de leur continent, verront cette innovation avec regret, et certes ce serait sans doute grand dommage de voir l'Afrique tropicale livrée aux Chinois. Mais il est possible que leur arrivée ait simplement un effet stimulant sur les indigènes et les oblige à se plier aux nouvelles conditions qui viennent les surprendre.

Reste à savoir si les Chinois pourront supporter le climat de l'Afrique tropicale ; jusqu'ici, ils se sont montrés capables de résister à des climats encore plus mauvais.

Le commandant Lowet Cameron, interrogé à ce sujet par un rédacteur du *Times*, a dit beaucoup de bien de l'introduction de travailleurs chinois en Afrique, chose qu'il avait lui-même proposée depuis plusieurs années. Il était absolument nécessaire pour le développement du continent noir d'avoir des travailleurs convenables, et les meilleurs résultats sont à espérer si le système de l'importation des travailleurs chinois est mis résolument en pratique.

AMÉRIQUE.

États-Unis. — La fécondité des nouveaux mondes. — En l'année 1890, il y avait aux États-Unis d'Amérique :

15,957,883 vaches laitières ;
44,336.072 moutons ;
14,976,007 chevaux de ferme ;
2,296,045 ânes et mulets ;
51,600,780 porcs ;
36,894,024 têtes de bétail autre que les vaches laitières.

La valeur de l'ensemble de ces animaux n'est pas moins de douze milliards.

En l'année 1891, la récolte aux États-Unis a été :

En blé, de 215,405,000 hectolitres, valant 2.567 millions ;

En maïs, de 726,496,000 hectolitres, valant 4,182 millions ;

En avoine, de 260,226,000 hectolitres, valant 1,161 millions.

La superficie cultivée est de 15,966,758 hectares en blé, de 30,481,806 hectares en maïs et de 10,232,744 hectares en avoine.

Le revenu à l'hectare est donc de 160 fr. 75 pour le blé, de 137 fr. 25 pour le maïs et de 113 fr. 50 pour l'avoine.

La consommation du blé, dans le pays, s'élève à 127,910,000 hectolitres dont 108,500,000 pour l'alimentation, à raison de 169 litres 112 par têtes et de 10,380,000 hectolitres pour les semailles à raison de 1 hectolitre 25 à l'hectare. Les Etats-Unis peuvent donc exporter 87,500,000 hectolitres de blé sous forme de grain ou de farine.

Le commerce français en Hawaï. — L'honorable M. Vizzavona gérant du consulat de France à Honolulu, vient d'envoyer au gouvernement un très volumineux rapport.

Il nous apprend que l'importation en Hawaï a atteint, en 1891, la somme de 37,197,413 fr. 25, en augmentation de 2,386,407 fr. 60 sur 1890 ;

Que, dans ce chiffre, les États-Unis figurent pour 26,500,000 fr. ; l'Angleterre pour 6,000,000 fr. ; l'Allemagne pour 2,000,000 fr. ; et la France pour 108,529 fr. 80, bien qu'en augmentation de 69,812 fr. 70 sur 1890.

Les produits français importés en Hawaï sont surtout les eaux-de-vie, les vins de Bordeaux et de Champagne et les conserves alimentaires ; mais le rapport ajoute, ce qui est grave : ces articles sont importée aux îles par l'intermédiaire des maisons allemandes et anglaises.

Il nous fait savoir qu'il n'y a aucune maison française en Hawaï et que notre infériorité sur cette place doit être attribuée au manque de communications directes avec la France, et au peu de goût qu'ont nos grandes maisons d'exportation à établir des succursales dans les pays lointains. Cependant les moyens de transport ne nous paraissent pas meilleurs pour l'Allemagne qui fait, en Hawaï, vingt fois plus d'affaires que la France.

M. le Consul ajoute qu'une maison française, avec assortiment complet de tous les articles propres à la consommation locale, trouverait dans ces îles un assez bon débouché. Les transactions seraient peut-être difficiles dans les commencements, mais, avec des articles aussi appréciés que les nôtres, le commerçant français pourrait engager la lutte avec de grandes chances de succès.

Il conviendrait d'importer les articles suivants :

Vins, cognacs et liqueurs ;

Conserves alimentaires ;

Habillements confectionnés de demi-saison ;

Chaussures pour hommes, femmes et enfants ;

Chapeaux et rubans ;

Cravates, gants, chemises, mouchoirs, bas, cols et tous articles de nouveautés pour dames ;

Mousselines de soie et de laine ;

Indiennes ;

Parfumerie ;

Articles de Paris et jouets.

Les maisons de commerce en Hawaï font généralement leur assortiment en mars

et en septembre. La température étant à peu près toujours la même en toutes saisons, ce sont les étoffes claires et légères qui attirent le plus l'attention des acheteurs.

A ces renseignements, il convient d'ajouter que nos charbons du Tonkin pourraient lutter, avantageusement, en Hawaï avec les charbons d'Australie qui alimentent ce pays.

Nos charbons y trouveraient un écoulement facile et rémunérateur, car la consommation locale est de 30,000 tonnes par an, et le prix moyen de la tonne a été de 55 fr. en 1890.

Il ne manque au travail de M. le Consul que les indications relatives aux moyens et aux conditions de transport.

(*L'Union Nationale*).

Les articles d'importation dans l'Uruguay. — D'après un rapport du consul des Etats-Unis, à Montevideo, c'est la Belgique qui expédie la plus grande partie des chaussures. L'Allemagne et la France se partagent la fourniture des chemises de coton pour hommes et garçons ; la part de la France est de 7.908 dollars, sur 8.670. Pour les chemises à devants de toile, la France tient la tête, suivie par l'Angleterre et l'Allemagne. Pour les tricots de coton, le marché appartient à l'Italie, à l'Angleterre, à la France et à l'Allemagne ; la part du premier pays a été de 31.380 doll. sur 87,223. Les tricots de laine sont importés, par parts égales, par l'Angleterre et la France.

L'an dernier, l'Angleterre a envoyé pour 26,831 dollars de couvertures de coton ; la France pour 15,560 ; l'Allemagne pour 15,540 ; l'importation totale de cet article a représenté 64,590 dollars. C'est l'Allemagne qui l'emporte pour les confections de dames. Sur 34,621 dollars de cravates de soie, la part de la France a été de 25,672 ; c'est cette même contrée qui domine le marché pour les corsets. La France et l'Allemagne fournissent 80 % des cols et manchettes.

La France a envoyé pour 20,119 dollars de gants de chevreau, sur un total de 20,776. L'Allemagne a fourni plus de la moitié de l'importation des chaussettes de coton, la France fournit les chaussettes de laine. Sur 62,087 dollars de mouchoirs de coton, l'Angleterre en a importé pour 56,652 ; la France a fourni la plus grande partie des mouchoirs de soie. L'importation des ponchos a donné 99,381 dollars, l'Angleterre et la France figurent pour les deux tiers de ce total.

En chapeaux de feutre, la part de l'Angleterre a été de 80,593 dollars, celle de la France, de 55,649 sur une importation totale de 174,139 dollars. L'Italie est maîtresse du marché pour les torchons et les serviettes.

OCÉANIE.

Les importations de laines australiennes en Europe. — Des 833,902 balles de laines exportées par les trois colonies de Victoria, la Nouvelle-Galles du Sud et l'Australie du Sud, pendant la campagne 1892-93 (jusqu'au 5 janvier), 493,490 balles, soit plus de la moitié ont trouvé acheteurs sur place. Ces chiffres montrent l'abandon progressif du marché de Londres comme centre de la vente des laines australiennes.

Telle est l'appréciation du Consul de Belgique à Melbourne qui donne ces indications.

Les chargements mixtes, c'est-à-dire à destination multiple, des lignes allemandes et françaises ou des navires affrétés directement pour le continent européen, ne permettent pas de constater dès maintenant, avec précision, le mouvement en faveur du port d'Anvers, comparé à celui des autres ports continentaux : toutefois le consul général croit pouvoir citer les chiffres suivants, puisés aux meilleures sources :

Destination.	Nombre de balles.
—	—
Anvers	94,833
Dunkerque	79,124
Hambourg	68,838
Brême	32,151
Marseille	12,414

III. — Généralités.

Exposition internationale. — Le « *Progrès économique* » nous apprend qu'une exposition internationale doit s'ouvrir à Batavia dans le courant du mois d'août prochain.

Les emplacements seront mis gratuitement à la disposition des exposants et tous les objets destinés à l'Exposition entreront *en franchise*.

Moyennant accomplissement des formalités prescrites, la Compagnie de navigation *Rotterdamsche Lloyd*, de Rotterdam, transportera les marchandises destinées à l'Exposition à *moitié prix* de Marseille à Batavia, tant pour l'aller que pour le retour.

Les envois devront arriver, au plus tard, avant le 30 juin à Batavia, où ils seront reçus par le comité administratif de l'Exposition, qui les transportera sans frais sur le terrain.

Pour la France, les demandes d'admission devront être adressées au plus tard le 30 avril 1893 à M. H. Meyners d'Estrey, 34, boulevard Saint-Michel, à Paris.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 6 avril 1893.

Présidence de M. PAUL CREPY.

La séance est ouverte à huit heures trente.

MM. Fernaux, Henri Beaufort, Auguste Crepy, membres du Comité d'Études, prennent place au Bureau.

Mgr Dehaisnes, MM. Merchier, Quarré, Van Hende et Eug. Delessert, s'excusent de ne pouvoir assister à la réunion.

Nouveaux membres. — Il est procédé à l'admission de 72 nouveaux membres, présentés au Comité d'Études pendant le dernier trimestre.

Concours. — M. le Président donne lecture du programme du Concours pour 1893, qui sera prochainement inséré dans le Bulletin. Il fait remarquer que deux séries nouvelles sont ajoutées aux programmes précédents. La première série : *Géographie militaire*, dont les questions seront choisies par des officiers, membres de la Société ; la deuxième série : *Géographie commerciale*, dont les questions seront posées par des négociants faisant partie du Comité d'Études. Ce Concours aura probablement lieu vers la fin de juin.

Statuts. — Le Comité propose à l'Assemblée générale d'apporter aux statuts la modification suivante : Porter de 36 à 40 le nombre des membres du Bureau. — Chacune des sections de Roubaix et de Tourcoing élirait elle-même cinq délégués. Cette proposition est votée à l'unanimité.

La section de Tourcoing, qui n'a encore que trois délégués, devra donc en nommer deux pour compléter le chiffre de cinq. L'élection des deux nouveaux membres lillois se fera à la fin de la séance.

Conférences. — M. le Président constate le succès toujours croissant des conférences organisées par la Société. Depuis la séance solennelle de janvier, dans

laquelle M. Marcel Monnier a parlé avec tant de verve de la dernière exploration qu'il a faite avec le capitaine Binger dans le Soudan méridional, nous avons entendu M. Silvercruys sur le Portugal, M. de Bernoff sur la Russie. M. le Dr Carton nous a fait parcourir ses champs de fouilles découvertes pendant sa dernière mission en Tunisie. M. Grousseau, avec une rare éloquence, nous a préparés à l'Exposition de 1900. M. Merchier nous a conduits sur les bords légendaires du Rhin. M. Turquan a su nous intéresser en faisant de la statistique agréable : la géographie de la population française. M. Haumant, le sympathique titulaire de la chaire de russe à la Faculté des Lettres, nous a dépeint la Bohême, Prague et les Sokols. M. l'abbé Pillet a fait revivre les anciennes splendeurs de Pompeï, le R. P. Gaborit, directeur de la Maison des Pères Blancs, à Lille, avec une simplicité bien typique, nous a parlé de la mission de l'Ouganda et de ces braves missionnaires qui civilisent pacifiquement le centre du continent noir.

Enfin, le 19 mars, nous recevions le commandant Monteil, envers qui la Société de Géographie de Lille n'a pas ménagé ses sentiments d'admiration. La conférence sur sa mémorable traversée de l'Afrique, du Sénégal à Tripoli, avait attiré une foule nombreuse qui faisait regretter l'exiguité de notre Salle des Fêtes. Le Général De France, Commandant le 1er Corps d'armée, et presque tous les officiers de la garnison, étaient venus applaudir leur vaillant collègue. La fanfare du 16e Bataillon de Chasseurs a fait entendre plusieurs des meilleurs morceaux de son répertoire. Le soir, un banquet était offert par la Société au commandant Monteil, à l'*Hôtel de l'Europe*.

Le 10 avril prochain, M. Diamanti fera une conférence sur la Perse ; le 13, M. Alfred Évrard qui, le 24 juin 1880, fit la première conférence devant la Société, nous entretiendra de la Nouvelle-Calédonie. M. Jules Claine, récemment rentré de mission, nous parlera du Mexique et des Antilles espagnoles.

M. Merchier a fait avec le plus grand succès, devant la Société industrielle d'Amiens, une conférence sur les explorateurs français en Afrique, puis il a captivé l'attention des Calaisiens en les menant sur les bords du Rhin.

Finances. — Lecture est donnée de l'état financier de la Société au 31 décembre 1892.

Recettes	37,077 fr. 81
Dépenses.	28,233 97
Reliquat	8,853 84

La Société doit encore à l'Imprimeur les Bulletins du deuxième semestre 1892. Ces 8,853 fr. 84 comprennent 5,750 fr. représentant 1,150 souscriptions à 5 francs, avancés par nos collègues désireux de recevoir le compte rendu du Congrès, auquel M. Merchier met la dernière main.

Des remercîments unanimes sont votés à M. Émile Pouille qui a bien voulu opérer pendant toute l'année les mouvements de la caisse. Le Comité d'Études, sur la proposition de M. A. Fromont, trésorier, avait également voté des remercîments à M. Pouille, dans une précédente réunion.

La Société et plusieurs membres du Comité ont pris part à la souscription ouverte

par la Société de Géographie commerciale de Paris et le Comité de l'Afrique française, dans le but d'offrir un objet d'art au commandant Monteil.

Congrès. — M. le Président communique une lettre du colonel Blanchot, Président de la Société de Géographie de Tours, annonçant pour le 31 juillet l'ouverture du XIVe Congrès national de Géographie. La Société a prié M. Merchier de vouloir bien la représenter à ce Congrès.

Les 5, 6, 7 avril a lieu à Stuttgart le Congrès national allemand de Géographie. La Société, invitée à s'y faire représenter, a délégué M. G. Houbron, membre du Comité.

La Société est représentée au Congrès des Sociétés savantes par Mgr Dehaisnes, MM. Quarré et Van Hende, membres du Comité.

Excursions. — Le programme général des Excursions a été publié en février. Le 5 mars, MM. Herland et Lecocq conduisaient en Italie un groupe de Sociétaires. Ce voyage s'effectua dans d'excellentes conditions, à en juger par les charmantes lettres de M. Herland.

Le 25 mars, M. Arthur Duhem dirigeait vers l'Algérie et la Tunisie une petite caravane d'une dizaine de nos collègues. Alger, Blidah, Bougie, Chabet-el-Akra, Kerrata, Constantine, Biskra, Sidi-Okba, Batna, Tunis, sont les principales étapes de nos voyageurs, qui sont reçus partout avec la plus grande bienveillance.

Aujourd'hui, 6 avril, 60 membres de la Société ont visité la manufacture de tabac. M. F. Bère, ingénieur, membre du Comité, s'est fait lui-même le cicerone de ses collègues. M. le Président adresse à M. Bère les remercîments de la Société.

Lecture est donnée d'un entrefilet de l'*Imparcial*, journal publié à Madrid, relatant la réception de M. Godin à la Société de Géographie, et la communication qu'il y a faite sur les travaux de la Société de Géographie de Lille. Dans une correspondance adressée à M. P. Crepy, M. Godin fait l'éloge de nos membres correspondants, MM. Francisco Coello et Torres Campos à Madrid, Luciano Cordeiro et Ernesto de Vasconcellos à Lisbonne, qui l'ont reçu avec la meilleure grâce, et piloté dans leurs régions respectives. M. Godin se trouvait à Biskra le lendemain de l'explorateur Méry, qui rentrait d'une mission politique importante chez les Touareg-Azdjer. Il a pu recueillir les premiers renseignements, qu'il s'est empressé d'envoyer à la Société.

Dons. — Mme Delattre-Parnot a remis aux archives de la Société la collection des six dernières années du Bulletin.

M. Quarré-Reybourbon offre également cinq années anciennes du Bulletin de la Société.

M. O. Godin a remis les brochures publiées par le Congrès des Orientalistes, qui s'est tenu à Lisbonne en 1892.

L'Assemblée remercie ces généreux donateurs.

Chicago. — Sur la demande du Ministre de l'Instruction publique, la Société a envoyé la collection de l'année 1891 de ses Bulletins pour figurer à l'Exposition de Chicago.

Lyon. — La Société est invitée à prendre part à l'Exposition internationale qui aura lieu à Lyon en 1894.

Médailles. — Les Industriels de Roubaix et de Tourcoing auxquels la Société a offert une médaille en souvenir de la visite du Congrès dans leurs établissements, remercient de cette attention.

Communications. — M. Bonvalet, membre correspondant, envoie de Farim (Guinée portugaise), pour le Bulletin, des renseignements qu'il a recueillis sur les peuplades des rives du rio Cachéo.

M. Édouard Silvercruys fait ensuite la narration portée à l'ordre du jour de la réunion : « La Géographie dans ses rapports avec la civilisation ». Cette étude, très nette et concise, obtient les applaudissements de l'Assemblée. Elle sera insérée *in extenso* dans le Bulletin.

Élection. — Il est procédé à l'élection de deux membres du Comité. MM. Aug. Bonte et Victor Delahodde sont élus. M. le Président rappelle les nombreux services rendus à la Société par les nouveaux élus.

La séance est levée à dix heures quinze.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA MISSION JEAN DYBOWSKI

DU CONGO AU CHARI

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille par l'Explorateur, le 22 décembre 1892.

M. Dybowski est grand et élancé. Ses traits expriment l'énergie ; il a le geste sobre, mais la parole est aisée et facile. Il se fait écouter et nous avons tous gardé le meilleur souvenir de la conférence dont nous ne pouvons malheureusement offrir à nos lecteurs qu'un pâle compte rendu.

La mission Jean Dybowski avait été organisée par le comité de l'Afrique française afin de renforcer la mission Crampel.

Le but poursuivi n'était pas de poursuivre la route vers le Tchad, mais bien de remonter le Congo, puis la rivière Oubanghi ; de pénétrer ensuite le plus profondément qu'il serait possible à l'intérieur du plateau central et d'y fonder des postes français. M. Dybowski devait ensuite faire sa jonction avec la mission Crampel, et dès lors les deux explorateurs devaient agir de concert. Il ne s'agissait nullement d'une de ces missions qui peuvent franchir rapidement de très grands espaces parce qu'elles ne traînent derrière elles aucun convoi qui retarde la marche et même l'arrête fréquemment. Il emportait tout le matériel nécessaire non seulement pour subvenir aux besoins d'un nombreux personnel, mais encore à la fondation de postes.

M. Dybowski, parti au début de 1891, s'arrêta à Dakar où il fut rejoint par 45 tirailleurs Sénégalais : ce n'était pas une armée comme on voit,

mais une simple escorte ; car une escorte est absolument nécessaire pour s'enfoncer dans le cœur de l'Afrique où les routes n'existent pas.

M. Dybowski a été professeur à l'école d'agriculture de Grignon ; il n'a pas oublié son métier et il observe sur sa route le parti que les nations européennes tirent de leurs colonies d'Afrique. Tout le long de la côte d'ivoire il voit de ces colonies et il a le regret de constater que les mieux cultivées ne sont pas les colonies françaises.

C'est ainsi que la colonie portugaise de l'île San Thomé est une des plus curieuses à visiter. Là prospèrent d'une façon admirable le café et le cacao ; mais il est difficile de s'approcher. car le Portugais est resté défiant et redoute la concurrence. Toutefois notre explorateur n'a qu'à se louer de l'accueil qui lui a été fait.

Les Anglais cultivent beaucoup, surtout vers les bouches du Niger. Là, M. Dybowski a vu de superbes plantations de cocotiers importés d'Amérique, de superbes avenues charment l'œil du visiteur et sont d'un excellent rapport pour le planteur.

Dans les colonies françaises, on cultive peu ou point : on rencontre beaucoup de factoreries .. anglaises. On récolte l'huile de palme. Soit dit en passant, le Dahomey est la partie de l'Afrique la plus riche sous ce rapport et il y a là une source de richesses à exploiter pour nous.

Enfin M. Dybowski arrive à Loango. C'est le point de la côte où abordent ceux qui veulent s'enfoncer dans l'intérieur du Congo français afin de se diriger sur la station de Brazzaville.

Il fallut aussitôt chercher des porteurs. C'est là, en effet, une des plus fortes entraves à la marche dans l'intérieur de l'Afrique. Dans ces sortes d'expéditions, on ne peut utiliser aucun animal de portage, car ni les chevaux, ni les chameaux, ni les bœufs ne peuvent résister aux difficultés du terrain et aux rigueurs du climat ; seul l'homme est assez souple pour se ployer aux exigences multiples des explorations. M. Dybowski avait avec lui, à l'arrivée, 550 charges ; il lui fallait donc 550 porteurs. La mission se composait à ce moment de trois Européens que le comité de l'Afrique française lui avait adjoints : M. Brunache, chef de la caravane : M. Chalot, chargé des collections, et M. Bigrel, chef d'escorte. Ce dernier, pris par les fièvres, fut obligé bientôt de s'arrêter et mourut quelque temps après.

Il s'agissait maintenant de gagner Brazzaville : c'est un trajet de 600 kilomètres : ce fut un véritable ravissement pour le professeur de Grignon.

Après deux jours de marche on s'enfonce dans la forêt et cette forêt

est d'une splendeur dont on ne peut se faire l'idée. Ce ne sont qu'arbres gigantesques, à fûts de 40 mètres sous branches et dont les sommets dépassent 100 mètres. Ces arbres poussent surtout sur la partie déclive du plateau qui est tournée vers la mer. Entre les troncs énormes se trouve un inextricable fouillis de lianes de toutes sortes; et quand on examine ces lianes de plus près on constate que c'est de la vanille qui pousse comme le lierre chez nous; seulement elle ne donne pas de fruit, car le fruit ne vient qu'avec la culture, et malgré la proximité de nos établissements de la côte, on n'a pas encore songé à pratiquer cette culture. Plus loin ce sont d'autres lianes qui, lorsqu'on les incise, donnent un suc blanchâtre : c'est le caoutchouc. Les noirs, qui en savent le prix, les coupent à tort et à travers pour recueillir le suc précieux qu'ils apportent ensuite à Loango comme objet d'échange; mais faute de procédés raisonnés, ils tuent la liane. Il y a encore là une véritable source de richesse qu'on ne songe même pas à exploiter. Partout, sous l'ombre épaisse poussent de belles fougères, souvent arborescentes, des begonias, des espèces innommées et inconnues. Mais là s'arrêtent les charmes de la forêt. Le sol est difficile à parcourir, coupé de marais et de rivières, très argileux d'ailleurs et semé de collines argileuses elles-mêmes avec une altitude qui atteint parfois 600 mètres. On devine combien la marche est pénible dans de pareilles conditions, sans compter qu'il faut s'ouvrir un passage au travers des lianes, la hache à la main; on glisse, on tombe et quand au bout de 20 jours on sort de la forêt, on éprouve une véritable impression de soulagement.

Mais les difficultés n'ont fait que changer de nature. On est d'abord ébloui par la clarté qui paraît d'autant plus prodigieuse qu'on a marché longtemps dans l'ombre. On chemine au milieu de hautes herbes qui atteignent trois ou quatre mètres et qui couvrent toute la plaine d'une façon ininterrompue. Il faut marcher à la file indienne : on ne voit pas à deux mètres devant soi et le sillage tracé par celui qui vous précède se referme immédiatement. Les chaumes de ces herbes sont assez solides et résistants pour fournir aux indigènes le bois de leurs flèches ; on est blessé par les restes de tiges desséchées qu'ont brisées sur leur passage d'autres caravanes ; bref, c'est encore une marche des plus pénibles qui recommence.

Et pourtant, quelle fertilité naturelle dans cette plaine ! Ces herbes fournissent des graines dont se nourrissent des milliers d'oiseaux ; elles servent de refuge à un nombre prodigieux d'antilopes, de bœufs

et de buffles non domestiqués ; c'est que les indigènes n'y ont point pensé. Partout on a l'impression d'une admirable nature à dompter, d'éléments énormes à utiliser, et, à côté de cela, rien de fait !

On approchait de Brazzaville quand on apprit que la mission française, dirigée dans la Sangha, avait été attaquée par les indigènes, qu'un blanc avait été tué et qu'un grand nombre de porteurs avaient succombé. Cette nouvelle produisit une grande surexcitation dans la caravane de M. Dybowski. Le lendemain, vingt-six de ses porteurs s'étaient enfuis. Cela donnait la mesure de la confiance qu'on pouvait accorder à ces indigènes !

On arrive enfin à Brazzaville. Là se trouvent trois factoreries, une française, une hollandaise et une belge. Les produits en sont assez lucratifs. On peut dire de Brazzaville ce qu'on a trop souvent l'occasion de répéter à propos des colonies françaises, on y trouve quelques administrateurs, mais il n'y a pas de colons.

M. Dybowski était à Brazzaville depuis quelques jours lorsque, pour le 14 juillet, il eut l'idée d'organiser une petite fête. Pendant cette fête on vint l'avertir que l'évêque de Brazzaville demandait à lui parler. L'évêque lui dit qu'il avait une fatale nouvelle à lui apprendre. La mission Crampel venait d'être anéantie. L'évêque, venant du haut Congo, avait rencontré la canonnière qui descendait l'Oubanghi et qui portait à son bord le dernier survivant de la mission, M. Albert Nebout.

Il faut entendre avec quelle émotion contenue M. Dybowski raconte comment il fit violence à ses sentiments de profonde douleur, comment il garda pour lui seul la triste nouvelle, conservant un visage riant et continuant la fête commencée. Il ne voulait pas que les centaines de noirs fussent informés à ce moment du désastre, il ne voulait pas donner aux Belges, venus de l'autre côté de l'eau, le spectacle d'un deuil français. Ce fut seulement le lendemain qu'on apprit la cruelle vérité.

En effet, la canonnière arriva à Brazzaville le lendemain et M. Nebout raconta comment il avait appris l'assassinat de Crampel par des musulmans qui avaient fait subir le même sort à son chef d'escorte. M. Nebout n'ayant que 10 tirailleurs sénégalais et 32 Porteurs armés, ces hommes l'avaient exhorté à revenir en arrière. « Cependant, dit M. Dybowski, je ne devais pas me contenter de simples assertions, on avait insisté sur ce fait que je devais rejoindre la mission Crampel, la secourir. J'avais aussi à fonder des postes. Dans cette circonstance, je

n'eus pas d'hésitation. Je décidai l'abandon du programme primitif ; j'irais sur les lieux voir si réellement les blancs avaient été anéantis » D'après M. Nebout, il restait aux mains de l'ennemi 30,000 cartouches, 300 fusils et 300 kilog. de poudre.

Toutefois, M. Dybowski voulut auparavant consulter ses compagnons. Il eut l'extrême satisfaction de voir que tous approuvaient sa ligne de conduite, y compris les braves Sénégalais. Seuls les porteurs désertèrent en masse à la seule nouvelle du désastre : mais il fallait s'y attendre et mieux valait alors que plus tard, lorsque l'expédition aurait quitté Brazzaville.

M. Nebout consentit à servir de guide. Après avoir à la hâte engagé des noirs de la région, M. Dybowski pria l'administrateur de Brazzaville de mettre des canonnières à sa disposition pour le transporter, lui, ses hommes et son matériel, vers le haut Oubanghi. La traversée fut pénible. Les canonnières, qu'on n'avait pas eu le temps de réparer, marchaient si mal, qu'au lieu de mettre seulement 20 à 25 jours pour remonter le Congo et l'Oubanghi, on mit 57 jours. Les vivres s'épuisèrent et l'on dut s'arrêter fréquemment dans les villages généralement hostiles, toujours habités par des anthropophages et où l'on eut beaucoup de peine à s'approvisionner.

Heureusement que de nombreux troupeaux d'hippopotames apportèrent une précieuse ressource à l'alimentation, car c'est un grave problème que l'alimentation dans ces parages. Il faut se faire au régime indigène. Le fond de la nourriture se compose de bananes, de patates, de manioc.

La banane de ces régions n'a rien de commun avec celle des Canaries qui est douce et sucrée ; celle-ci est au contraire sèche et farineuse. Cuite à l'eau, elle a un goût agréable.

Le manioc est une racine grosse comme le bras, longue et vénéneuse. Pour la rendre comestible il faut la soumettre à un lavage d'au moins trois jours. On la pétrit, on la laisse fermenter et on obtient ainsi un pain suffisant.

La chasse n'est qu'une ressource aléatoire. Un jour on tue deux hippopotames et alors toute la caravane se gave ; puis on découpe des lanières qui, séchées et fumées, forment une réserve telle quelle pour les jours suivants.

On ne peut se figurer l'aspect du paysage qu'on embrasse en remontant le Congo ; sur certains points le fleuve a 5 ou 6 kilomètres de large. Au confluent avec l'Oubanghi il n'a pas moins de 12 kilo-

mètres. En remontant l'Oubanghi, on constate que cet affluent du Congo a une largeur moyenne de 2 kilomètres. Les rives en sont boisées, couvertes de forêts immenses, pareilles à celles dont Stanley a parlé. On y voit de nombreux palmiers qui fournissent de l'huile, en quantité moindre, il est vrai, que ceux de la côte, mais en revanche certaines espèces fournissent un vin dont les indigènes se montrent particulièrement friands. Les *rotoks* fournissent des fibres excellentes pour le cannage des chaises.

A Bangui, la rivière, subitement resserrée, commence à ne plus être navigable pour les embarcations à vapeur ; à partir de là, il faut se servir de pirogues de 60 centimètres de large, avec une profondeur à peu près égale, mais elles ont souvent de 16 à 18 mètres ; elles peuvent contenir un millier de kilos de marchandises. Les noirs, à l'aide de longues perches, font avancer ces embarcations au milieu d'une eau qui semble sans cesse en ébullition par suite des nombreuses cascades que forme la rivière.

On entre bientôt après dans la Sangha. Aussitôt le paysage change. Autant auparavant il avait eu un aspect calme, tranquille, autant maintenant il se montre sous une forme tourmentée ; les rapides se succèdent sans interruption et, de chaque côté de la rivière, s'élèvent des montagnes dont quelques-unes atteignent une assez grande hauteur ; en même temps la faune et la flore se modifient. Les habitants de ces hautes régions cultivent fort bien. Ils récoltent comme céréales le maïs et le sorgho, qui couvrent des centaines d'hectares : les champs sont très bien entretenus, les mauvaises herbes soigneusement arrachées ; les grains soumis à la germination fournissent une bière assez agréable. Les bananes, les patates, le manioc croissent en abondance. Il convient encore de signaler une sorte de mauve dont la fleur en bouton a le goût de l'oseille ; enfin, chose particulièrement curieuse, de grandes plantations de tabac ! on fume et on prise dans le pays. On dit que le tabac a une origine américaine, et cependant, dans ce pays, nul blanc n'avait pénétré avant nous. Le tabac appartient bien ici à la flore indigène.

Les indigènes sont en général assez peu sociables. Par exemple, les Banjo, riverains de l'Oubanghi, sont éminemment anthropophages ; ils n'admettent comme marchandises d'échange que des esclaves destinés à être consommés. On conçoit dès lors les difficultés que la mission avait à se ravitailler. Chemin faisant on rencontrait de grandes pirogues où les hommes pagayaient debout, se dirigeant vers le haut

fleuve. Ces hommes étaient des esclaves qui se rendaient au lieu où ils devaient être mangés.

Au contraire, les riverains de la Sangha ne sont pas anthropophages, bien que vivant au milieu de populations qui le sont toutes ; ils se consacrent à la pèche ; toute l'année, ils jettent leurs filets et prennent ainsi des quantités de poissons qu'ils vendent aux populations environnantes. La pèche est pour eux un monopole dont ils sont très jaloux. Leur physionomie se ressent de leurs mœurs pacifiques : leur air de franchise plaît à voir ; ils ont le nez bien arqué, les lèvres peu épaisses.

A un certain moment la rivière cessa d'être navigable, même pour les pirogues. Il fallut alors se lancer à l'aventure, dans un pays coupé de grands marais qu'on devait traverser avec de l'eau parfois jusqu'aux épaules. Dans ce pays encore inexploré, M. Dybowski fit de curieuses remarques.

Près d'un de ces marais, il vit des dattiers sauvages et ces dattiers portaient des dattes. C'est là un exemple unique. On sait qu'en Algérie tous les dattiers proviennent de boutures.

Il trouva encore le caladium, plante bulbeuse dont le bulbe excellent a un goût de fond d'artichaut.

A Bembé, la mission apprit que les musulmans qui avaient anéanti la mission Crampel étaient proches. Marchant en avant, on rencontra les Langouassis, guerriers qui n'attaquèrent pas, puis on approcha du camp musulman. M. Dybowski, avec ses 45 tirailleurs, le surprit la nuit et les musulmans s'enfuirent, laissant un grand nombre de morts et de blessés. Un tirailleur sénégalais avait été tué. Les prisonniers musulmans ne voulurent donner aucun renseignement sur la fin de Crampel. A la suite de ce châtiment, M. Dybowski traversa une vaste forêt, et, après 10 jours de marche, retrouva les restes de l'ingénieur Lauzière, qui ont été depuis ramenés en France. Il voulut continuer plus au Nord, mais les vivres manquaient, les villages ayant été pillés par les musulmans ; les provisions de riz étant épuisées, on dut revenir. Le point extrême atteint par la mission (30 novembre, 5 décembre 1892) est Mahourou (Mpoko) sur la rive droite du Chari ou Koukourou, par 7° 26′ 30″ de lat. N. et par 17° 54′ 30″ de long. O. Paris. Le Ouadaï est au Nord de ce point.

La mission Dybowski, au retour, grâce à l'heureux effet produit par la répression énergique consommée sur les musulmans, réussit à signer

avec les chefs des villages, de nombreux traités établissant le protectorat français de l'Oubanghi, jusqu'au delà du Chari.

De retour sur l'Oubanghi, M. Dybowski ne considérait pas sa tâche comme achevée. Il voulait chercher une voie de pénétration vers le Nord ; mais il avait déjà épuisé une partie de ses forces et de ses provisions ; aussi, sans perdre de temps, il installa un poste au point de jonction de la rivière Kémo avec l'Oubanghi. Immédiatement après avoir fait cette installation, il se dirigea vers l'intérieur. Il avait divisé ses forces en deux colonnes, de façon à pouvoir explorer en même temps la rive droite et la rive gauche de la rivière Kémo. On rencontra d'abord une certaine difficulté pour avancer. En effet, c'étaient les premiers blancs qu'on apercevait dans ce pays, et leur aspect causait autant de surprise que de frayeur. Heureusement le voyageur gagna les bonnes grâces d'un des chefs Togbos qui lui fit des cadeaux, dont le plus important était une poule blanche. M. Dybowski put fonder un poste sur le Kémo, le 13 octobre, par 6° 17′ de lat. N., à 480 mètres d'altitude. Cette région est habitée par des anthropophages. Le roi voulait absolument faire manger de la chair humaine à M. Dybowski. Ce dernier fonda encore le poste des Ouaddos, sur l'Oubanghi, par 16° 47′ 30″ de long. O. et explora la rivière Ombella, à l'Ouest de la Kémo. Sa mission étant terminée, il redescendit le Congo et revint en France.

M. Dybowski est un de ces vaillants dont la France a le droit d'être fière. Il a poussé plus loin encore le jalon qui était tombé des mains de Crampel. Au 1er janvier 1893, la croix de la Légion d'honneur a été la juste récompense de ses services. La maladie seule l'a contraint au retour, mais il a laissé là-bas un successeur digne de ses devanciers, Maistre, qui, aux dernières nouvelles, avait poussé plus loin encore l'exploration française le long du Chari et avancé d'un nouveau pas la conquête du Tchad !

Auditor.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE VALENCIENNES

Conférence donnée au Théâtre le Dimanche 27 Novembre 1892, à deux heures et demie,

Sous la Présidence de M. DOUTRIAUX,

Par H. CASTONNET DES FOSSES,
Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille,
Vice-Président de la Société de Géographie commerciale de Paris.

LE CENTENAIRE DE CHRISTOPHE COLOMB

LA DÉCOUVERTE DE L'AMÉRIQUE ; SES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES. — L'EUROPE & L'AMÉRIQUE IL Y A QUATRE SIÈCLES

Le 12 octobre dernier, il y avait quatre siècles que Christophe Colomb révélait un monde nouveau à l'ancien. Ce fait, peut-être le plus important de l'histoire de l'humanité, a marqué profondément dans les destinées des peuples et a donné lieu à une révolution économique dont les effets se font encore sentir. Aussi, c'est avec raison, que l'on célèbre ce glorieux centenaire ; cette date est mémorable. Retracer en quelques mots l'histoire de la découverte de l'Amérique, signaler la révolution économique qui s'est alors produite, et indiquer la situation de l'Europe et de l'Amérique, il y a quatre siècles, tel est le but que nous poursuivons. En montrant ce que l'activité humaine a su accomplir, depuis quatre siècles, nous ne nous livrerons pas à une étude rétrospective, spéculative, nous ferons du *pratique*.

Deux grandes idées ont dominé le Moyen-Age, délivrer le Saint-

Sépulcre et trouver la route des Indes. La première de ces idées a donné lieu aux Croisades, merveilleux mouvement, qui longtemps, a été méconnu, et qui était tout à la fois, et un mouvement religieux et un mouvement d'expansion. La seconde idée a été le but de nombreuses entreprises. L'Inde, pays plein de mystères et de richesses, l'Inde d'où venaient les soieries, les pierres précieuses, les parfums et les épices, exerçait une véritable fascination sur les imaginations vives et curieuses de nos ancêtres ; trouver une route plus directe pour atteindre cette contrée civilisée, a préoccupé une foule d'esprits aventureux. Pendant longtemps, le commerce avait suivi les chemins tracés par les Grecs et les Romains. Peu à peu, la civilisation était arrivée aux dernières limites de l'Occident. Elle avait tourné les regards des peuples, qui bordaient l'Atlantique, vers l'étendue mystérieuse de cette mer inconnue. L'on s'était familiarisé avec les flots de l'Océan, l'on avait pris confiance dans la boussole, et alors avait commencé la période des découvertes.

La Méditerranée avait cessé d'être le principal centre d'activité, et l'on n'avait pas craint de s'aventurer vers les rivages africains. En 1364, les Dieppois atteignaient la côte de Guinée, et en 1402, l'un d'eux, Jean de Béthencourt, faisait la conquête des Canaries. A cette époque, les Portugais avaient achevé de conquérir leur sol sur les Musulmans. L'Afrique était devant eux ; il y avait là des conquêtes à faire, des richesses à gagner, des âmes à conquérir ; les plus savants et les plus intrépides parlaient de tourner le continent, de s'ouvrir ainsi une route vers les Indes, et d'aller à la recherche du fameux royaume du prêtre Jean, donc beaucoup parlaient, et que nul n'avait vu.

Pour toutes ces causes, la nation portugaise fut saisie au XVI[e] siècle, d'une ardeur aussi vive qu'à l'époque des Croisades. Ses navires se succédèrent les uns aux autres, ses marins découvrirent Madère, les Açores, franchirent le cap Boyador, le cap Blanc, le tropique, passèrent la ligne et arrivèrent au Congo. L'un d'eux, en 1486, Barthélemy Diaz, reconnaissait le cap, qui termine l'Afrique, au Sud ; il l'avait appelé le cap des Tempêtes. Le roi Jean lui donna le nom qui lui est resté, il l'appela le cap de Bonne Espérance.

Trouver la route de l'Inde par l'Est fut l'idée de tous les navigateurs portugais ; la trouver par l'Océan fut celle de Christophe Colomb.

Cette idée ne lui était pas personnelle, ni nouvelle. Seulement, il en avait suivi la trace, depuis l'antiquité jusqu'à son époque. Il l'avait approfondie, vérifiée, grâce aux connaissances qu'il avait acquises, et

aux conseils qu'il reçut. Il avait toujours été convaincu de la sphéricité de la terre et de la possibilité d'en faire le tour. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, la forme véritable de la terre n'était pas connue en Europe. Le grand nombre n'admettait pas que ce fût une sphère. On la croyait une surface plane, entourée par l'Océan, comme un fleuve immense. Ce qui pouvait exister de l'autre côté de ce fleuve, à peine avait-on essayé de le deviner. Cependant quelques esprits plus cultivés avaient franchi les limites de cette ignorance. Ils croyaient la terre ronde, mais beaucoup plus petite qu'elle ne l'est en réalité ; ils ne supposaient pas qu'il pût y avoir place pour deux océans et deux continents considérables. Le globe terrestre n'était censé contenir qu'un seul océan et un continent unique. De sorte, qu'en traversant l'Altlantique, on devait nécessairement aborder, après un laps de temps quelconque, dans l'Inde, la Tartarie, ou en *Cathay*, c'est ainsi qu'on appelait la Chine, ou à *Cipango*, c'était le nom du Japon. Colomb en était persuadé ; tout le lui prouvait. On avait vu les flots apporter de l'Occident des bois sculptés, des arbres déracinés, et même deux cadavres d'hommes différents des Européens. Pour Christophe Colomb, l'Atlantique était la véritable route des Indes.

Chose assez singulière, l'on ignore la date exacte de la naissance de Christophe Colomb. L'on hésite entre 1436, 1446, 1447, 1455 et 1458. Une autre question se pose. Quelle est la ville qui lui a donné le jour ? Suivant une tradition constante, Christophe Colomb serait né à Gênes ou dans les environs, à Cogoletto. Malgré notre vif désir de le compter au nombre de nos compatriotes, nous ne pouvons adopter l'opinion qui le fait naître à Calvi, en Corse. Depuis peu, un document, trouvé dans les archives de Madrid, prouve qu'il est né à Savone. Son père exerçait dans cette petite ville la profession de tisserand. Sa première instruction fut assez rudimentaire. Selon toute probabilité, il suivit de bonne heure les cours d'une école professionnelle de Gênes, comme les corporations en possédaient à cette époque, et là, il s'appliqua à l'étude de l'astronomie nautique et de la géographie. Emporté par sa vocation, il se fit marin, à quatorze ans, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, il ne fit que voyager ou dessiner des cartes marines. Il vécut en Portugal, où il se maria (1), puis en Espagne, les deux pays où la marine était la plus

---

(1) De ce mariage naquit son fils Diégo. D'un second mariage contracté à Cordoue, Colomb eut un autre fils, Fernand.

florissante, et il visita presque tous les ports connus à cette époque. La plupart de ses voyages cependant eurent lieu sur la Méditerranée. Il eut l'occasion de se distinguer, comme soldat presque autant que comme marin, car cette mer était infestée de pirates. Une fois, son vaisseau fut incendié, et pour gagner le rivage, il lui fallut franchir, à la nage, avec l'aide d'une poutre, un espace de six milles.

Au milieu de ces aventures, Christophe Colomb nourrissait peu à peu le projet d'aller sur l'Atlantique, dans la direction de l'Ouest, plus loin qu'aucun autre, avant lui, n'avait osé le faire. Pour faire accepter son projet, il mit tout en œuvre, et sans se laisser abattre, ni par le dédain, ni même par la haine. Ce fut là sa vraie grandeur, son originalité. Pendant dix ans, il essaya de persuader à quelqu'un des gouvernements européens, de l'envoyer en voyage de découverte. Il s'adressa successivement au Sénat de Gênes et à la Cour de Portugal ; on le traitait de fou et d'aventurier. Le découragement commençait à s'emparer de lui. Il avait perdu sa femme, il était tombé dans la misère ; il se trouvait inconnu, sans protecteurs, sans appui, et il n'avait plus l'élan et la confiance que donne la jeunesse. Il continua néanmoins la lutte. Il envoya son frère Bartoloméo, trouver le roi d'Angleterre, Henri Tudor, et en 1486, il prenait la route de l'Espagne, voyageant à pied, et demandant souvent le nécessaire à la charité. Un soir, à une demi-lieue du petit port de Palos, il frappa à la porte d'un couvent de Franciscains, à la Rabida, et demanda un peu de pain et d'eau, pour son enfant, qui l'accompagnait dans toutes ses pérégrinations. Le prieur du couvent, D. Juan Perez de Marchena se trouvait par hasard, dans le parloir : frappé de l'air de distinction de l'étranger, qui contrastait avec son dénuement, il le fit entrer, l'interrogea, et reçut ses confidences. Juan de Marchena avait autrefois vécu dans le monde ; il avait même été le confesseur de la reine Isabella ; mais n'ayant pu supporter le bruit et les intrigues de la Cour, il était rentré dans son couvent, pour s'y livrer à ses études favorites, l'astronomie et la cosmographie. Les idées de Colomb le frappèrent ; il écouta et comprit. Il raffermit son courage, lui rendit l'espérance, et promit d'intéresser ses amis à une cause qu'il regardait déjà. comme celle de l'Espagne et de la Chrétienté. Aussi, Colomb dit-il : « seul, le Père Juan de Marchena ne me tourna pas en ridicule. »

Grâce à cet appui inespéré, Christophe Colomb pensait pouvoir intéresser à son entreprise Ferdinand et Isabelle. Les rois catholiques étaient alors occupés à conquérir le royaume de Grenade. Aussi, des

mois s'écoulèrent avant qu'ils consentissent à donner audience à un homme qu'ils considéraient comme un fou ou même comme un aventurier. Enfin, il fut reçu par la cour à Salamanque et ce fut dans cette ville, que se rassemblèrent les savants convoqués pour donner leur avis. L'on posait à Colomb des objections terribles. « Comment, » lui disait-on, « ferez-vous pour vous tenir la tête en bas ? Comment remonterez-vous la surface convexe du globe ? » Colomb répondait à ces arguments, les réduisait à néant, et cependant, il ne parvenait pas à triompher des préjugés de la science officielle. L'assemblée déclara à une grande majorité que son entreprise était impossible. La partie n'était pas néanmoins perdue pour Colomb ; à Salamanque, il avait gagné des partisans. Les Dominicains, alors tout puissants en Espagne, l'avaient traité avec déférence, et pendant toute la durée des conférences, il avait logé dans leur couvent de Saint-Étienne, à Salamanque. Ils firent de nombreux efforts pour intéresser à l'entreprise de Colomb : désormais on la discutait.

Colomb était plus résolu que jamais à continuer la lutte. En 1487, il avait une nouvelle audience des rois catholiques, à Sarragosse. Mais, l'on se borna à lui donner quelques secours d'argent. Le temps s'écoulait ; Colomb se laissait aller au découragement. C'est alors, que le prieur de la Rabida fit une tentative suprême ; il écrivit à la reine, son ancienne pénitente ; il se rendit près d'elle, sous les murs de Grenade, et plaida si bien la cause de son ami, que Colomb était mandé immédiatement. En 1492, Grenade ouvrait ses portes à l'armée chrétienne. C'était une grande victoire pour l'Espagne ; Ferdinand et Isabelle pouvaient dorénavant tourner leurs pensées vers de nouvelles entreprises. Les offres de Colomb furent acceptées. Ferdinand et Isabelle le nommèrent *grand-amiral de toutes les mers et vice-roi des terres* qu'il découvrirait. Colomb montra combien était vive sa foi. Tout en poursuivant la découverte de la route des Indes, il n'oubliait pas le Saint-Sépulcre, et il déclarait qu'il consacrerait à son rachat les trésors qu'il pourrait retirer de son entreprise. Il avait à ce sujet l'intention de s'entendre avec les Musulmans, et de traiter avec eux à l'amiable.

Les ordres furent donnés par la cour pour préparer l'expédition. Isabelle avait décidé qu'elle aurait lieu aux frais de son propre royaume de Castille, qui fit le sacrifice de 100.000 livres. Le petit port de Palos fut choisi pour l'armement des vaisseaux. L'expédition se réduisait à peu de choses. Elle comprenait trois caravelles : la *Pinta*, la *Santa-Maria*, la *Niña*. De ces bâtiments, un seul, la *Santa-Maria*, était

ponté, et avait quatre-vingt-dix pieds de long et quatre mâts. Les deux autres navires n'étaient qu'à moitié pontés. Les équipages comptaient cent vingt hommes dont soixante-six à bord de la *Santa-Maria*, trente à bord de la *Pinta* et vingt-quatre à bord de la *Niña*. L'on n'a pas conservé le rôle des hommes embarqués ; mais l'on sait néanmoins que la plupart étaient Andalous. Parmi eux, se trouvaient un Anglais et un Irlandais. L'on avait des vivres pour un an, et seulement deux pompes. pour remédier aux voies d'eau. Colomb commandait la *Santa Maria* et les deux frères Pinzon, la *Pinta* et la *Niña*. Ce fut avec ces médiocres ressources, avec ce faible équipage, avec ces navires peu faits pour une navigation lointaine, et sur lesquels, aujourd'hui, jamais capitaine n'oserait se risquer, que le vendredi 3 août 1492, Christophe Colomb quitta Palos, et prit la mer dans une direction inconnue, et pour un voyage dont personne ne prévoyait l'issue.

Après avoir relâché trois semaines aux Canaries, pour y réparer des avaries, Colomb quittait ces îles, le 6 septembre, et cinglait droit à l'ouest. L'on entrait dans l'inconnu. Pendant trois jours des calmes plats l'arrêtèrent, et ce fut seulement le 9 septembre qu'un vent favorable s'éleva. Le courage abandonnait déjà les matelots ; ils croyaient courir à la mort. Colomb avait beau les encourager, en décrivant les merveilles de l'Inde où ils allaient bientôt aborder, il se heurtait à une malveillance à peine déguisée. Afin de ne pas les effrayer par la longueur de la route, il s'avisa d'un stratagème. Il déduisait chaque jour un certain nombre de lieues de la distance réellement parcourue, et, tout en gardant pour lui le secret du chemin, il ne montrait aux matelots que la fausse estimation, de sorte que ces derniers ignorèrent toujours de combien ils s'étaient avancés. Ce fut une heureuse précaution. Le 11 septembre, à 150 lieues à l'ouest de la plus occidentale des Canaries, les Espagnols rencontrèrent un débris de mât ; ils le regardèrent comme un sinistre pronostic. Deux jours plus tard, le 13 septembre, Colomb signala, pour la première fois, un phénomène qui n'avait jamais encore été observé, et que les Chinois connaissaient depuis quatre siècles. Dans la boussole. l'aiguille ne marque pas exactement le nord, mais dévie un peu vers le nord-ouest. Colomb rassura à cet effet ses équipages, mais ce ne fut pas pour longtemps. Dans la nuit du 14 au 15, un bolide traversa l'atmosphère, en l'inondant de flammes étincelantes et tomba près d'un navire. Les matelots en furent épouvantés, et leur effroi ne fit que s'augmenter, lorsqu'ils traversèrent la mer des Sargasses. La vue de ces grandes herbes flottantes n'était

pas faite pour les rassurer. Par moment, ils s'imaginaient apercevoir quelques indices de terre : mais la prétendue terre n'était qu'un nuage ou un effet du mirage. Le découragement les avait pris de nouveau. Les brises favorables, qui les poussaient dans la direction de l'ouest, au lieu de les charmer, les épouvantaient. Des oiseaux dont plusieurs étaient connus pour n'habiter que les bocages et les vergers étaient aperçus. C'était inutile, et c'est en vain que Colomb s'efforçait de rassurer les équipages. Du 20 au 25, le vent était tombé ; les Espagnols se croyaient perdus. Le 25, les navires purent reprendre leur course, et quoique leur marche fût facile, les équipages tombaient dans l'abattement. Les vivres commençaient à s'épuiser, les vaisseaux s'endommageaient, et une révolte était à craindre. Peu à peu, les mécontents se groupèrent, et leurs murmures devinrent menaçants. Quelques-uns parlaient de jeter Colomb à la mer, s'il refusait de virer de bord. L'on prétend que Colomb aurait capitulé, et que le 10 octobre, voyant que les clameurs devenaient de plus en plus violentes, il aurait promis de renoncer à l'entreprise si, dans trois jours, on n'avait pas vu la terre. Rien de plus inexact. Colomb tint tête à l'orage, et par son énergie, imposa aux plus mutins.

Du reste, heureusement pour lui, les signes de la proximité de la terre augmentaient, pour ainsi dire, d'heure en heure. Sans parler d'herbes fraîches, telles qu'il en croît dans les rivières, les matelots avaient aperçu une branche d'épines en fleurs, récemment détachée de l'arbre. Ils tirèrent encore de l'eau des roseaux, une petite planche et un bâton artistement travaillé. Dès lors, tout symptôme de tristesse et de révolte s'évanouit. Ils se tenaient aux aguets. Dans la nuit du 11 au 12 octobre, à dix heures du soir, Colomb aperçut une lumière, qui paraissait, disparaissait, et finit par s'éteindre. Dans la même nuit, à deux heures du matin, la *Pinta* tirait le canon ; c'était le signal convenu. L'on avait aperçu la terre; l'on voyait distinctement la côte, à environ six milles de distance. L'Amérique était découverte !

Le lendemain, 12 octobre, le soleil se levait. Une terre plate, mais couverte d'arbres qui lui donnaient l'aspect d'un verger, s'étendait au loin ; à l'horizon, des montagnes, et le long de la grève couraient des indigènes. Colomb venait d'entrer dans l'archipel des Lucayes ou Bahama, et l'île qui s'offrait à sa vue était probablement la Guanahani des indigènes.

On peut aisément imaginer ce qu'il ressentit, lorsqu'au point du jour, il débarqua, bannières déployées, au son de la musique, et quand il

posa le pied sur ce rivage, qu'aucun Européen n'avait foulé avant lui. Il portait le grand étendard d'Espagne rouge et or, et les autres capitaines tenaient chacun un étendard vert sur lequel était marquée la croix. Tous s'agenouillèrent et baisèrent la terre .Puis, Colomb, se levant et tirant son épée, prit, au nom du roi d'Espagne, possession de l'île qu'il appela San Salvador. Bientôt il remit à la voile et poursuivit sa route, découvrant Cuba et Haïti et d'autres îles. Il appela Cuba, Santiago, en l'honneur de Saint Jacques de Compostelle, et Haïti, Hispaniola (petite Espagne) en l'honneur de l'Espagne. Partout, les insulaires se montraient bien disposés. A Cuba, les Espagnols connurent le tabac et apprirent des habitants à le fumer. A Haïti, où les indigènes formaient cinq petits royaumes gouvernés par des caciques, Christophe Colomb fonda une petite colonie, avec trente-neuf de ses compagnons, qui demandaient à rester sur cette terre, qui leur paraissait être un séjour enchanteur.

Le 3 janvier 1493, Colomb reprenait la route de l'Europe et, après une navigation des plus pénibles où il faillit périr avec ses navires dans une tempête, du 12 au 17 février, il jetait l'ancre dans le port de Palos. Son absence avait duré près de huit mois.

Christophe Colomb fut reçu avec des transports d'enthousiasme : à Palos, l'on avait cessé de croire au retour des caravelles. Aussi, quand l'amiral descendit de son navire, la ville entière le suivit à l'église pour remercier Dieu de sa bonté. Ferdinand et Isabelle se trouvaient à Barcelone ; Colomb partit pour aller les rejoindre, et, sur sa route, les populations accouraient pour le saluer de leurs cris de joie. A Barcelone, on avait préparé, pour lui, dans le grand salon de la *casa de la deputacion*, un dais de brocart d'or, et, à son approche, le roi et la reine se levèrent et l'engagèrent à s'asseoir en leur présence, et l'invitèrent à faire le récit de son voyage. Quand il eut fini, l'assemblée entière tomba à genoux pour chanter le *Te Deum*. On prodiguait les honneurs à Colomb ; il était au sommet de ce qu'il devait connaître de bonheur dans la vie.

Christophe Colomb repartit bientôt avec une flotte, qui comprenait dix-sept vaisseaux et quinze cents hommes d'équipage. Dans ce second voyage, il découvrit la Désirade, la Dominique, Montserrat, Antigoa, Saint-Martin, Nevis, Marie-Galante, Puerto-Rico et la Jamaïque. Il revenait ensuite en Espagne. En 1498, il se remettait en route avec six navires et touchait au nouveau continent, à la côte qui, pendant longtemps, sera appelée la *terre ferme*, et aujourd'hui porte le nom de

Colombie. Dans ce troisième voyage, il trouva la colonie qu'il avait fondée à Hispaniala en proie aux querelles intestines. Les efforts qu'il fit pour y rétablir la paix furent incriminés et, en outre, à la cour d'Espagne, l'on était irrité contre lui, parce qu'il n'avait pas apporté les cargaisons d'or sur lesquelles on comptait. Bobadilla, envoyé dans le Nouveau-Monde en qualité de commissaire, le fit arrêter, charger de chaînes et transférer à bord en cet état. Rentré en Espagne, Isabelle se hâta de réparer cet affront, en le faisant mettre en liberté. Mais le roi Ferdinand, mécontent de n'avoir pas tiré, des terres nouvellement découvertes, les richesses qu'il espérait, ne fit pas droit à ses réclamations, et refusa déloyalement de tenir ses engagements. Colomb. entreprit néanmoins une quatrième expédition, avec quatre caravelles, et atteignit le point extrême de ses découvertes. Il toucha à l'Amérique du Nord. Ce dernier voyage lui réservait de cruelles déceptions. Sa colonie d'Hispaniala refusa de le laisser aborder, pour réparer quelques avaries, et se mettre à l'abri, pendant une tempête qui menaçait. Il erra près de deux ans dans la mer des Antilles ; il revint ensuite en Espagne ; il était vieux, las de la vie, et plus pauvre que jamais. Le roi Ferdinand le reçut froidement, et sa protectrice, la reine Isabelle, venait de mourir. Il lui survécut peu et mourut, en 1506, à Valladolid, dans une maison d'hospitalité, tenue par les Franciscains. Il mourut en pardonnant à ses ennemis, et ses dernières paroles furent : « Mon Dieu, je remets mon âme entre vos mains. » Il voulut qu'on l'ensevelît avec les chaînes qu'il avait portées. Les restes de l'illustre navigateur reposèrent d'abord au couvent de l'Observance, chez les Franciscains, à Valladolid ; en 1513, ils furent transportés à Séville, chez les Chartreux, et, en 1526, à Santo-Domingo, où ils restèrent jusqu'en 1800. A cette époque, l'Espagne nous avait cédé la partie orientale de St-Domingue. Le gouverneur de la colonie espagnole, Don Garcia, ne voulant pas que sa nation abandonnât les restes du découvreur du Nouveau-Monde, les fit transporter dans la cathédrale de la Havane. C'est là qu'ils se trouvent actuellement.

C'est le sort des inventeurs de découvrir plus qu'ils ne cherchent, fortune qui, au reste, n'arrive qu'aux génies créateurs. Tel fut le cas de Christophe Colomb. Il avait découvert un nouveau continent et, néanmoins, il ne s'en est jamais douté. En abordant aux Antilles, il crut avoir touché au Cathay, au rivage indien, avoir rejoint l'Asie ; aussi, appela-t-il les terres, nouvellement découvertes, Indes occidentales. Ce nom leur est longtemps resté. Nous désignons encore aujour-

d'hui, sous le nom d'Indiens, les aborigènes du continent américain, et, quoique cette désignation soit contraire à toutes les données scientifiques, elle n'en persiste pas moins. Quant au nom d'Amérique que porte le nouveau continent, il est dû à un effet du hasard. Le Florentin Amérigo Vespucci avait visité la côte qui, plus tard, s'appela Brésil et publié, sous forme de lettres, le récit de ses voyages, sa narration eut un grand succès. Dans la petite ville de Saint-Dié, plusieurs savants formaient une Société, une sorte de Gymnase. Cette Société publia une traduction des lettres d'Amérigo Vespucci, et, dans une dissertation, qui lui servait de préface, et où il était question des différents climats, l'un des traducteurs proposa d'appeler *Amérige* la terre nouvellement découverte, qui jouissait d'un climat inconnu à Ptolémée.

Le mot fit fortune ; hâtons-nous de dire qu'Amérigo Vespucci mourut, sans se douter que son nom avait été donné au nouveau continent, que probablement il pensait, ainsi que Colomb, être l'extrémité de l'Asie. L'on a voulu amoindrir la gloire de Christophe Colomb ; l'on a été jusqu'à lui contester la découverte de l'Amérique. C'est une calomnie contre laquelle on ne saurait trop protester. A Colomb seul revient la gloire de la découverte de l'Amérique, et l'humanité lui doit l'une des plus belles pages de son histoire.

L'élan était donné, et la route une fois trouvée, les découvertes se succédèrent les unes aux autres. En 1497, Amérigo Vespucci touchait au continent américain du Sud. En 1498, le Vénitien Jean Cabot explorait la côte, depuis le Labrador jusqu'au Maryland. En 1512, Ponce de Léon découvrait la Floride. En 1513, Balboa traversait l'isthme de Panama, et apercevait le premier le grand océan. En 1518, Grijalva découvrait le Mexique. En 1520, Magellan passait le détroit qui porte son nom, et, le premier, faisait le *tour du monde* en 1124 jours. En 1519, Fernand Cortez soumettait le Mexique ; de 1529 à 1535, Pizarre mettait fin à la dynastie des Incas. En 1535, Jacques Cartier prenait, au nom de François Ier, possession du Canada. En 1540, Valdivia faisait la conquête du Chili. Bientôt les Français, les Anglais, les Hollandais, les Danois paraissaient aux Petites Antilles, et en exterminaient peu à peu les Caraïbes, qui leur opposèrent une vive résistance.

L'Europe ne comprit pas tout d'abord la découverte de l'Amérique. Étonnée par la nouveauté soudaine de ces événements, ce n'est que peu à peu qu'elle put en connaître et en apprécier l'importance. Des relations continuelles s'établirent entre les deux mondes, et il en

résulta un accroissement incroyable de richesses. Une véritable révolution économique s'opéra, et ses résultats furent considérables. La marche et la forme du commerce furent complètement changées. Au commerce de terre, qui jusqu'alors s'était maintenu, comme le plus conforme aux habitudes et aux besoins des peuples, fut substitué le commerce maritime. Les villes de l'intérieur du continent déclinèrent ; celles des côtes grandirent. En outre, l'importance commerciale attribuée aux différents pays, en raison de leur situation géographique, se trouva distribuée d'une manière toute nouvelle. Elle passa, en Europe, des pays situés sur la Méditerranée aux pays situés sur l'Atlantique. Les mines du Mexique et du Pérou jetèrent, dans la circulation, une masse énorme de numéraire qui produisit une révolution économique, en créant la richesse mobilière. Jusqu'alors, l'on n'avait connu que la richesse territoriale. Le prix de toutes les choses et, en particulier, celui des salaires s'éleva. L'agriculture, l'industrie et le commerce eurent les capitaux dont ils avaient besoin pour prospérer. Des terres en friche furent mises en valeur, les marchands furent bien plus nombreux qu'autrefois, et les communications se multiplièrent. Il en résulta un accroissement de la production et du bien-être général. Le sucre, qui arrivait de l'Inde par la voie d'Alexandrie, était alors très cher en Europe. Des cannes furent transportées des Canaries dans le Nouveau-Monde. L'industrie sucrière fut créée et, au commencement du XVIIe siècle, l'on cessa d'acheter le sucre à l'once chez les pharmaciens ; il était à la portée de tous. Les Espagnols trouvèrent la fabrication des cotonnades en pleine prospérité au Mexique et au Pérou ; le coton était connu depuis longtemps en Europe. Mais, à partir de la découverte de l'Amérique, sa consommation ne cessa de grandir. Au XVe siècle, le café avait été découvert en Arabie. Mais, pour que son usage se généralisât, il fallut attendre que sa culture se fût développée en Amérique. En outre, la découverte du Nouveau-Monde fit connaître des produits dont on ignorait l'existence; tels sont le tabac, le cacao, la vanille, l'indigo, le quinquina, le caoutchouc et la pomme de terre. Les relations devinrent de plus en plus nombreuses. Pendant que la mer était sillonnée par les vaisseaux, l'on chercha à améliorer les communications par terre. Au milieu du XVe siècle, le système des écluses avait été trouvé. Les postes furent mises à la portée de tous. A l'aide des lettres de change, des banques de dépôt et de crédit, les capitaux circulèrent comme des denrées. Les assurances donnèrent au commerce la sécurité. Les peuples de l'Europe se rapprochèrent les uns des

autres, et l'isolement dans lequel ils avaient vécu cessa. Des idées nouvelles se firent jour, et, pour ne citer qu'un fait, bornons-nous à indiquer *Le Voyage en Utopie* de Thomas Morus, qui parut en 1515, et qui n'est pas autre chose que le programme d'un socialisme dont l'audace ne laisse rien à désirer.

Pour bien comprendre l'importance de la révolution, produite par la découverte de l'Amérique, il faut se représenter l'Europe telle qu'elle était alors. Sa population pouvait s'élever de 90 à 100 millions d'habitants, dont 15 millions pour la France, 20 millions pour l'Espagne et 3 à 4 millions pour l'Angleterre. La France n'avait pas encore réuni à son territoire la Flandre, l'Artois, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Savoie, Nice, le Roussillon, le Béarn et la Corse. De plus, certaines seigneuries y constituaient de véritables principautés, comme l'Auvergne, le Bourbonnais, le Nivernais et l'Angoumois. Néanmoins, l'unité nationale était à peu près constituée. Le roi Charles VIII recueillait les fruits de la politique de Louis XI. La Bretagne, le dernier refuge de l'indépendance féodale, avait été réunie à la couronne, en 1491. A cette époque, la France, seule de toutes les puissances chrétiennes, possédait une armée régulière, qui comptait de 25 à 30,000 hommes, tant francs archers que cavaliers de lance. Elle sentait sa force, et deux ans après la découverte de l'Amérique, en 1494, Charles VIII allait franchir les Alpes et commencer les expéditions d'Italie.

L'Angleterre sortait de la guerre des deux Roses. Son roi Henri Tudor, qui régnait depuis 1485, commençait la puissance commerciale et maritime de son pays. Un traité conclu avec les Pays-Bas, établissait la liberté des échanges entre les deux pays, et un autre avec le Danemark ouvrait la Baltique aux Anglais et leur assurait le commerce exclusif de l'Islande. Henri Tudor essaya de tourner l'activité de son peuple vers les découvertes maritimes, et sur son ordre, le Vénitien Cabot s'en alla le premier porter le pavillon anglais dans l'île de Terre-Neuve, où il fut bientôt suivi par des marchands de Bristol. L'industrie nationale était encouragée, des ouvriers flamands attirés en Angleterre, et l'exportation de la laine défendue. Enfin n'oublions pas qu'Henri Tudor fut le créateur de la marine militaire de l'Angleterre, et qu'il prépara la réunion des deux couronnes, qui se partageaient la Grande-Bretagne, en mariant sa fille Marguerite au roi Jacques IV, qui régnait en Écosse. Ce dernier royaume s'affaiblissait, la noblesse s'y montrait plus turbulente que jamais, et inca-

pable de se défaire des mœurs du Moyen-Age ; aussi, les jours de l'indépendance étaient-ils comptés.

L'Espagne arrivait à son apogée, grâce à l'union des deux couronnes de Castille et d'Aragon, qui avait eu lieu en 1479. La chute du royaume de Grenade en 1492 avait achevé l'unité nationale. L'Espagne possédait en outre les Canaries, la Sardaigne et la Sicile, et Christophe Colomb allait découvrir pour elle le Nouveau-Monde. Les Musulmans y étaient encore nombreux, principalement en Andalousie. Grenade, une cité de trois cent mille âmes, était entièrement musulmane. La cour résidait à Valladolid, et Madrid, la future capitale du royaume était un village à peu près inconnu. La Navarre s'étendait sur les deux versants des Pyrénées ; mais cet état, moitié français, moitié espagnol, ne pouvait subsister davantage, et en 1512, son souverain, Jean d'Albret, allait se voir enlever la partie de son royaume, située au sud des Pyrénées, que le roi Ferdinand réunissait à l'Aragon. A l'extrémité sud-ouest de la péninsule, le Portugal jetait un vif éclat. La maison capétienne de Bourgogne, qui avait fondé ce royaume, y était représentée par la famille d'Avis. Depuis le commencement du siècle, le Portugal était tout entier aux découvertes maritimes. Il occupait Tanger sur la côte du Maroc, et possédait Madère et les îles du Cap Vert. Ses marins avaient reconnu en 1486 le cap de Bonne-Espérance ; Lisbonne venait d'être déclaré port franc, et était à la veille de devenir l'entrepôt de l'Europe.

L'Allemagne était en quelque sorte livrée à l'anarchie. La maison d'Autriche venait de ressaisir le sceptre impérial. Mais, ce n'était pas l'indolent Frédéric III, qui était capable de rattacher au titre d'empereur un pouvoir sérieux. Pendant 53 ans de règne (1440-1493), il ne s'occupa que d'agrandir ses domaines autrichiens, qu'il avait érigés en archiduché. Néanmoins, il fonda la grandeur de sa maison ; le mariage de son fils Maximilien avec Marie de Bourgogne donna les Pays-Bas à l'Autriche. Le nombre des électeurs chargés de nommer l'empereur était de sept, conformément à la *bulle d'or*, publiée en 1356. Maximilien essaya de mettre un peu d'ordre dans ce chaos, composé de plus de cinq cents états, appelé l'*Empire*, en le divisant en dix cercles. Le margraviat de Brandebourg, la *future Prusse*, était une principauté insignifiante, et Berlin, une petite ville de 2,000 à 3,000 habitants. La Flandre, alors le pays le plus industrieux de l'Europe, était fort populeuse, et renommée à juste titre pour ses richesses. La Hollande, alors possession autrichienne, commençait à naître ; Amsterdam était un

gros village qu'on venait d'entourer d'une muraille. Utrecht formait avec son territoire un état ecclésiastique. La Hanse était à son apogée. Cette puissante association, qui comptait plus de cinquante villes, dont les plus importantes étaient Lübeck, Hambourg, Brême, Cologne, Magdebourg et Munster, étendait sa domination commerciale sur la Suède, la Norvège, le Danemark, les Pays-Bas, la Pologne et la Russie. La Bohême et la Hongrie étaient indépendantes, mais ces deux royaumes, affaiblis par leurs dissentions intestines, étaient sur le point de perdre leur nationalité, et en 1556, ils allaient être réunis à la maison d'Autriche. La Suisse avait affirmé son indépendance ; et comptait treize cantons. Fribourg était son principal centre industriel, la fabrique des draps et le travail du cuir y occupaient de nombreux ouvriers. Les rudes montagnards de l'Helvétie avaient déjà établi leur réputation militaire. Dans le nord, l'union de Calmar, conclue en 1397, entre les états scandinaves, subsistait tant bien que mal ; mais elle était sur le point de se rompre. La Suède voulait vivre de sa vie propre. L'Italie s'était à peu près affranchie de la suprématie allemande. Mais elle était divisée en une foule d'états, complètement indépendants les uns des autres, n'ayant entre eux d'autres liens que la similitude des mœurs et du langage. C'était le centre du commerce de la Méditerranée. Il n'y avait en Europe aucune contrée qui possédât une agriculture aussi savante et une industrie aussi active. Ses manufactures de soieries, de laine, de lin, de pelleteries, défiaient toute concurrence. La Renaissance y brillait d'un vif éclat. Avec tout cela, l'Italie était faible ; elle avait des artistes, des marchands, mais il lui manquait un peuple dans la véritable acception. Dans le nord, se trouvaient, le duché de Savoie, qui grandissait sur les deux versants des Alpes, et possédait alors le pays de Vaud ; le duché de Milan où les Sforza venaient de remplacer les Visconti, l'un des plus riches pays du monde, si bien que l'on disait qu'il valait une couronne. La république de Gênes venait de perdre son riche comptoir de Caffa, en Crimée, et avait cessé d'être redoutable. La république de Venise était alors à l'apogée de sa puissance. Avec ses 3,000 navires, ses 30,000 matelots, son armée nombreuse, ses fabriques renommées de glaces, d'étoffes de soie, et d'objets d'or et d'argent, son immense trafic, c'était la première puissance commerciale du monde entier. Elle possédait dans l'Orient les îles Ioniennes, les îles de Chypre et de Candie. Au centre de l'Italie se trouvaient les républiques de Florence, de Sienne, de Lucques, le duché de Ferrare et les états de l'Église.

Florence s'adonnait aux lettres et aux arts et vivait tranquillement sous le gouvernement des Médicis. L'État Romain se trouvait alors en proie à une foule de petits tyrans, et désolé par leurs rivalités. Dans le midi de la péninsule, le royaume de Naples menait une existence tourmentée. Les Vénitiens occupaient plusieurs de ses ports sur l'Adriatique, et les Turcs venaient de saccager Otrante. Le pays était pauvre et sa population clairsemée. Un prince aragonais régnait à Naples, mais ce royaume était en pleine décadence, et quelques années plus tard, en 1504, il devenait une possession espagnole.

Dans l'Europe orientale, la Pologne était une puissance redoutable et l'avenir semblait lui appartenir. L'avènement des Jagellons avait réuni la Lithuanie. Les Polonais possédaient Smolensk, avaient imposé leur suprématie à la Moldavie, et dominaient sur les rivages de la Baltique. La Russie, qui aujourd'hui, comme on l'a dit, forme une sixième partie du monde, venait de secouer le joug de la *Grande-Horde*, et rien ne pouvait faire présumer sa grandeur future. Son souverain, Ivan le Grand, n'avait pas encore pris le titre de Czar. La Russie ou, comme l'on disait alors, la Moskovie, était loin de posséder un territoire aussi étendu qu'aujourd'hui. Kazan et Astrakan formaient des états indépendants, et la Sibérie était inconnue. Cependant, la Russie montrait déjà sa vitalité. Ivan venait de mettre fin à la fameuse république de Novgorod qui, au Moyen-Age, avait compté 300.000 habitants. Il avait épousé une princesse Paléologue, et il entrait en rapport avec l'Occident, principalement avec la cour de Rome. En 1453, l'Empire byzantin avait disparu : les Turcs s'étaient emparés de Constantinople, et bientôt ils allaient imposer leur souveraineté à l'Égypte et aux régents barbaresques. Dans l'Orient subsistaient encore deux états chrétiens : le duché de l'Archipel qui comprenait les Cyclades, et l'Ordre de St-Jean de Jérusalem. Le premier était sur le point de tomber sous le cimeterre des Musulmans ; quant au second, il était établi dans l'île de Rhodes, et avant de l'évacuer, en 1522, ses chevaliers devaient donner de nombreux et vaillants coups d'épée.

Telle était l'Europe, il y a quatre siècles, au moment de la découverte de l'Amérique.

Il serait intéressant de connaître l'Amérique, il y a quatre siècles, telle qu'elle était au moment de sa découverte. Malheureusement, l'on est obligé de se contenter de données plus ou moins générales. Néanmoins, l'on peut dire qu'il y a quatre siècles, l'Amérique pouvait avoir 25 à 30.000.000 habitants. Dans le territoire que forment actuellement le

Canada et les États-Unis, la race indigène, représentée aujourd'hui par 4 à 500.000 individus, était bien plus nombreuse. L'on a été jusqu'à l'évaluer à 3 millions d'hommes. Aux Antilles se trouvaient les Caraïbes, qui ont été exterminés et ne comptent plus que quelques rares représentants, plus ou moins métissés, à Cuba, à la Dominique, à St-Vincent. Au Brésil, à la Plata, au Chili, la population était alors clairsemée. Dans le territoire, qui a formé la Colombie et le Vénézuela, il n'en était pas ainsi. La race indigène y comptait plusieurs millions de têtes, et sa civilisation était assez avancée. Mais néanmoins son état social et politique était inférieur à celui du Mexique et du Pérou. C'est là qu'il est curieux de connaître l'Amérique, il y a quatre cents ans.

Depuis cent trente ans, les Aztèques dominaient au Mexique où avaient successivement paru les Nahoas et les Toltèques. Sans la conquête espagnole, ils auraient soumis à leur puissance toute la région qui constitue aujourd'hui les États-Unis mexicains et le Guatémala ; et dont la population pouvait s'élever à 10 ou 12 millions d'hommes. L'empire mexicain était une fédération de trois royaumes, dont le plus puissant, celui de Mexico, avait imposé sa supériorité aux deux autres. L'organisation politique était aristocratique, militaire et théocratique. La forme du gouvernement était celle d'une monarchie absolue, tempérée par les privilèges de la noblesse, qui possédait de nombreuses immunités. Les commerçants et les artisans formaient des corporations, et la division du travail, cette marque essentielle de la civilisation, était depuis longtemps pratiquée. La plupart des habitants de la campagne étaient attachés à une sorte de glèbe, et au-dessous d'eux se trouvaient les esclaves. Par certains côtés, l'agriculture était restée à un état des plus rudimentaires. La charrue était inconnue ainsi que la charrette, et l'on n'avait pas de bêtes de somme. Les Mexicains cultivaient principalement le maïs, dont ils fabriquaient une galette, qui leur tenait lieu de pain, le cacao dont ils faisaient du chocolat, l'aloès dont ils extrayaient une boisson fermentée, le coton. Ils élevaient des dindons, des canards, des cailles, des cerfs, des lapins. Le commerce était assez développé. Des grains de cacao, des morceaux d'étoffe de coton, des pépites d'or renfermées dans des tuyaux de plumes, des morceaux d'étain, tenaient lieu de monnaie. Les Mexicains savaient cuire la poterie, fabriquer et teindre les tissus, excellaient à travailler les métaux précieux, connaissaient le bronze, et, de leurs mines qu'ils exploitaient grossièrement, ils tiraient du plomb, de l'étain, du cuivre,

de l'argent et de l'or. S'ils n'avaient pas un alphabet tel que nous le concevons, ils avaient néanmoins une écriture composée, soit de signes hiéroglyphiques, soit de signes phonétiques. Leur calendrier était savamment établi. Leur religion était encore barbare, puisqu'ils pratiquaient les sacrifices humains. Néanmoins la société aztèque était très avancée : le niveau intellectuel y était assez élevé, et la femme, au lieu d'être enfermée dans un harem, sortait le visage découvert, et jouissait d'une position sociale relativement élevée.

La capitale du Mexique, Mexico, était une grande ville de 60.000 feux, bâtis sur les îlots d'un marécage ; on la divisait en plusieurs quartiers. une multitude de canaux la partageaient à angles droits, et ces canaux étaient larges et profonds, toujours couverts de barques, à l'usage des particuliers, ou destinées au transport des marchandises et des provisions qui alimentaient la capitale. Les canaux étaient traversés, de distance en distance, par des ponts fixes ou mobiles. Plusieurs chaussées mettaient la ville en communication avec la campagne. Les maisons sortaient de l'eau d'un côté, de plain-pied, et de l'autre s'alignaient le long des rues où elles s'ouvraient. Elles avaient généralement un étage avec de grandes fenêtres ; les toits ou terrasses étaient ornés de vases remplis de fleurs et d'arbustes odoriférants. Chaque maison était précédée d'une cour environnée de portiques, avec des bassins, des fontaines et des statues. Dans les faubourgs, les jardins se multipliaient autour des maisons, offrant une culture variée, les uns établis sur des îlots du marécage, les autres sur les *chiampas* étaient les fameux jardins flottants. Les édifices religieux étaient nombreux et les palais magnifiques. Le plus remarquable, habité par le roi, occupait une superficie considérable. Aucune cité n'était tenue avec autant de soin que Mexico. A l'entrée de la nuit, des brasiers s'allumaient de distance en distance, et des veilleurs étaient chargés de les entretenir, et en même temps de maintenir le bon ordre. Les canaux étaient nettoyés, et les rues pavées de dalles, balayées et arrosées. Au moyen de tuyaux en terre cuite, un aqueduc répandait l'eau dans les différents quartiers. Au point de vue du confort, Mexico l'emportait sur les villes de la vieille Europe. La cour de Montézuma donne une idée de ce que pouvait être alors le Mexique. C'était une civilisation qui se développait.

Le Pérou ou, pour mieux dire, l'empire des Incas, car le nom Pérou est un effet du hasard, pouvait avoir 5 ou 6 millions d'habitants ; son origine remontait au XI[e] siècle. Le premier Inca, Manco-Capac,

qui se disait descendant du soleil, avait groupé peu à peu les Indiens autour de lui, et commencé à les civiliser. Le pouvoir des Incas était absolu, et jamais centralisation ne fut plus complète. Tous les habitants étaient divisés en groupes successifs, obéissant à des chefs qui, de degré en degré, arrivaient jusqu'au trône. De nombreux employés, toujours à l'œuvre, transmettaient les volontés du souverain, et sur les routes, où se relayaient les courriers, s'élevaient de distance en distance des forteresses et des hôtelleries. De sorte qu'en peu de semaines les nouvelles étaient transmises à Cuzco, des extrémités de l'empire. Le sol appartenait aux Incas, et la propriété individuelle n'existait pas. La terre était divisée en trois portions : celle du soleil, destinée à l'entretien des prêtres ; celle du souverain, dont les produits satisfaisaient aux besoins personnels du monarque et de sa cour ; et celle des sujets. Chaque homme adulte recevait un *tupu*, un morceau de terre de 58 ares, qui, cultivé en maïs, suffisait à ses besoins et à ceux de sa famille ; et chaque fille adulte, la moitié d'un *tupu*. Quand la population d'une ville augmentait, on prenait une portion des terres du soleil et des Incas, et on les répartissait entre les habitants. Le travail dans les villages, pour cultiver les terres du soleil, des Incas et de la communauté, se faisait en commun.

C'était le socialisme. Aussi, sous un tel régime, toute initiative privée était étouffée, et quoique les Péruviens eussent des mœurs plus douces que les Mexicains, (ils ne pratiquaient pas les sacrifices humains), leur état social sous certains rapports était inférieur. Chez eux, l'agriculture, l'industrie étaient rudimentaires, et le commerce, à vrai dire, n'existait pas. Néanmoins, les Péruviens savaient fondre l'or, l'argent, le cuivre, et faire des ornements, des vases, des idoles. Ils tissaient des étoffes de coton et de laine, et les teignaient de couleurs vives et durables. Leurs constructions, routes, murailles, temples, palais et nécropoles dénotent une civilisation réelle ; ils possédaient une sorte d'écriture, consistant dans des hiéroglyphes et dans les *quipos*. Leur capitale, Cuzco, était un centre considérable. Au moment de l'arrivée des Espagnols, le Pérou était à son apogée. Les Incas avaient établi leur domination sur tout le territoire, qui forme actuellement la république de l'Équateur, le Pérou et la Bolivie, et au sud, ils commençaient à envahir le Chili aussi ; il est probable que sans la conquête européenne, leur puissance se serait étendue dans la plus grande partie de l'Amérique du Sud.

La conquête donna lieu à de nombreuses atrocités ; puis vint la

colonisation. Le Mexique forma la vice-royauté de la Nouvelle-Espagne et l'Amérique du Sud celles de Lima, de Santa-Fé, de Bogota et de Buenos-Ayres. La population indigène diminua considérablement. Des colons espagnols vinrent s'établir dans le Nouveau-Monde, et amenèrent avec eux des nègres, arrachés à la côte d'Afrique, par l'horrible commerce de la traite que notre siècle a eu le bonheur de voir finir. En 1515, la Havane avait été fondée à Cuba ; en 1519, la Vera-Cruz au Mexique ; en 1520, Cumana sur la côte du Vénézuela ; en 1535, Lima au Pérou, et Buenos-Ayres sur la Plata. La première de ces villes porta d'abord le nom de *Ciudad dellos reyes* et la seconde celui de *Ciudad de la Trinidad.* La même année, l'Assomption était bâtie sur le Paraguay, et en 1538, Chuquisaca et Santa-Fé de Bogota.

En 1540, les Espagnols s'emparaient du Chili qui tira probablement son nom du mot quichua *chil* qui signifie froid et y fondaient la ville de Valdivia. En 1542, ils pénétraient dans le pays qui s'est appelé le Nouveau-Mexique, et ils y trouvaient une ville indienne à laquelle ils imposèrent le nom de Santa-Fé. En 1541, la ville de Guatémala avait été bâtie ; en 1567, celle de Caracas ; et beaucoup plus tard, en 1726, celle de Montévideo.

Les Espagnols ne furent pas longtemps seuls en Amérique. Dès 1532, les Portugais s'étaient établis sur la côte du Brésil, qui tira son nom d'un arbre appelé Brasil par les indigènes. Ils y fondaient, la même année, les villes de Porto-Séguro et de Santa-Catarina, en 1549, Bahia, et en 1556 Rio-Janeiro. Dans le milieu du XVIII[e] siècle, ils pénétraient dans l'immense territoire, qui forme la province de Mato-Grosso, et en 1751, ils y bâtissaient la ville de Villa-Bella.

Les Français parurent plus tard en Amérique et tout d'abord portèrent leurs efforts sur les rives du Saint-Laurent. En 1605, ils fondaient en Acadie Port-Royal, qui est devenu depuis Annapolis, et en 1608, Québec au Canada. En 1626, ils fondaient Cayenne à la Guyane ; en 1672, Fort-de-France à la Martinique ; en 1695, le Cap-Français, et en 1749, Port-au-Prince à Saint-Domingue ; en 1763, la Pointe-à-Pitre à la Guadeloupe. A la fin du XVII[e] siècle, ils avaient mis la main sur le bassin du Mississipi, et l'avaient appelé la Louisiane. En 1717, la Nouvelle-Orléans avait été bâtie à l'embouchure du fleuve. Les Anglais s'établissaient sur la côte de l'Amérique du Nord. En 1606, ils prenaient pied en Virginie, fondaient en 1632, Boston qui s'appela d'abord Trémont; en 1682, Philadelphie ; et en 1729 Baltimore. Ils avaient occupé de bonne heure, une petite Antille, la Barbade, et ils

s'étaient emparé de la Jamaïque, où ils bâtirent Kingston en 1693. Les Hollandais s'étaient établis sur le continent au commencement du XVIIe siècle, et y avaient fondé une colonie, la Nouvelle-Belgique, qui depuis a formé les états de New-York et de New-Jersey. En 1615, ils avaient bâti une ville, la Nouvelle-Amsterdam, qui depuis est devenue New-York. En 1632, ils s'établissent à Curaçao, et presque en même temps à la Guyane, où ils bâtissaient Paramaribo, en 1673. La civilisation prenait possession du Nouveau-Monde.

Les progrès de l'Amérique furent d'abord assez lents. Il y a un siècle, en 1792, c'est-à-dire trois cents ans après la découverte, la population ne s'élevait qu'à vingt millions d'habitants, dont huit millions étaient des descendants d'Européens blancs ou métis. La race africaine pouvait figurer pour trois millions et la race indienne pure pour neuf millions. La race européenne n'était pas, comme on pouvait le croire, en grande majorité d'origine espagnole. La race anglo-saxonne y comptait pour trois millions et demi, et la race portugaise pour quinze cents mille. En 1792, il n'existait en Amérique qu'un seul état indépendant, la république des États-Unis, qui n'était qu'à ses débuts ; sa population ne dépassait guère 4,000,000 habitants, et ses villes étaient encore peu importantes. Boston avait 20,000 habitants et New-York 35,000, Baltimore 15,000, Philadelphie 50,000, Charlestown 18,000, Richmond 2,000, Cincinnati 500. L'on venait de décider la construction de la cité fédérale, Washington, destinée à être la capitale de l'Union. Chicago, où dans peu s'ouvrira l'Exposition Universelle, n'existait pas encore. C'était un rendez-vous de chasseurs, qui venaient y tuer des civettes. Son nom vient de l'indien Chikak-Ouk, qui signifie *rendez-vous de civettes*. La Louisiane avait 50 à 60,000 habitants et la Nouvelle-Orléans près de 12,000. Le Mexique comptait 4,400,000 habitants dont 3 à 400,000 blancs, 1 million de métis, et 3 millions d'indiens. Le Pérou n'avait pas 1,100,000 habitants dont 140,000 blancs, 242,000 métis, 618,000 indiens, 41,000 nègres et 42,000 mulâtres. Le Brésil avait 2,500,000 habitants dont 500,000 blancs, 1 million de mulâtres et 1 million de nègres ; la Nouvelle-Grenade 7 à 800,000, la Plata 600,000 et le Chili 2 à 300,000. Le Canada, resté Français de cœur, avait 150,000 habitants. La colonie française de Saint-Domingue 580,000 dont 42,000 blancs, 78,000 mulâtres et 460,000 nègres ; la Martinique 103,000 habitants dont 13,000 blancs, 5,000 mulâtres et 85,000 nègres ; la Guadeloupe 113,000 dont 15,000 blancs, 8,000 mulâtres et 90,000 nègres. La Jamaïque 300,000, la Barbade 100,000,

et Cuba, aujourd'hui l'une des colonies les plus florissantes, et dont la population s'élève à 1,400,000, en avait 200,000. Tous ces chiffres sont autant de preuves. Il y a cent ans, en 1792, l'Amérique commençait à naître, et son développement est un fait contemporain.

A l'heure actuelle, l'Amérique est devenue une nouvelle Europe, dans toute l'acception du mot. Les différentes colonies se sont successivement émancipées de leurs métropoles, et se sont érigées en républiques, les unes fédérales, les autres unitaires. En 1823, suivant M. de Humboldt, la population de l'Amérique pouvait s'élever à 35,000,000 d'habitants ; actuellement, elle est de 120 millions, dont 95 millions, blancs et métis, descendent des Européens, 12 à 13 millions représentent l'ancienne race indigène pure, et environ 12 millions appartiennent à la race africaine. En 1792, les États-Unis n'avaient que quatre millions d'habitants ; ils en comptent maintenant soixante-trois. Le progrès de l'Amérique tient certainement au développement de ses richesses, qui n'ont sérieusement été exploitées que dans notre siècle. Mais, il y a aussi une autre cause, c'est l'émigration. Jusqu'en 1820, l'émigration européenne en Amérique se réduisait à peu de choses, et à part les débuts de la conquête, elle n'était représentée que par quelques milliers d'individus. A notre époque, les États-Unis seuls ont déjà reçu 19 millions d'émigrants. La race allemande, qui, au siècle dernier, ne comptait dans le Nouveau-Monde, que quelques rares représentants, en a actuellement seize à dix-huit millions. L'on y trouve aussi des Italiens, des Russes, des Polonais. Ce mouvement n'est pas près de finir. Jusqu'à présent, dirigé presque exclusivement vers les États-Unis, il prend déjà la route de l'Amérique du Sud, du Brésil, de la Plata. C'est une véritable exode, c'est une révolution ; quelles en seront les conséquences ?

Nous avons dit qu'en découvrant l'Amérique, Christophe Colomb n'avait jamais cru avoir découvert un nouveau continent. Il pensait avoir touché au rivage indien. Peut-être entrevoyait-il la révolution économique que sa découverte allait produire, mais, il ne s'est jamais douté de la révolution à la fois politique et sociale, qui en serait la conséquence. Au siècle dernier, on la soupçonnait à peine. L'Amérique a cessé d'être une colonie ; elle est devenue le siège de sociétés, d'états dont la puissance augmente chaque jour, et qui commencent déjà à prendre leur part à l'œuvre de la civilisation, et à paraître sur la scène politique. Rappelons-nous la doctrine de Monroë ; n'oublions pas qu'il existe une colonie américaine à Constantinople, et que déjà

les sociétés bibliques font une propagande des plus actives chez les Arméniens. Ce sont des indices pour l'avenir. Quant à l'émigration, à laquelle se rattache la question sociale, et qui en sera peut-être la solution, inutile d'insister sur son importance. Aussi, avions-nous raison de dire que la découverte de l'Amérique est peut-être le plus grand fait de l'humanité, et c'est pourquoi le centenaire de Christophe Colomb est la date la plus glorieuse qu'il nous soit donné de célébrer.

MANJACQUES, FELOUPS, BALANTES

Farim, par Cachéo (Guinée portugaise), 29 Janvier 1893.

Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille.

Je vous envoie aujourd'hui quelques notes sur deux des principaux peuples qui habitent la rivière de Cachéo, encore peu connus et dont les coutumes méritent d'être observées, les Feloups et les Manjacques; j'ajouterai quelques mots sur les Balantes qui habitent le haut de la rivière.

Manjacques et Feloups sont deux races bien distinctes qui occupent chacune, sur une rive, le bas de notre rivière (Rio-Cachéo), et chez qui la civilisation n'existe pas encore. La superstition y règne en maîtresse, et leurs coutumes sont des plus curieuses.

Les gens de Chour, Papels mêlés de Manjacques, près de Cachéo, sont en ce moment à la recherche d'un des leurs qui, prétendent-ils, vient de leur attirer le courroux du ciel, en amenant sur leurs troupeaux la peste bovine, dont ils étaient exempts jusqu'ici : le fléau s'est répandu sur une grande partie du territoire de Coast de Baixo.

Un homme de Chour vint jusqu'aux environs de Cachéo, et s'empara d'une vache appartenant à une maison de commerce de la ville, qui paissait aux environs de la « tapade ». Il l'emmena chez lui, et sitôt

arrivée, cette bête fut atteinte de l'épizootie qui, depuis un an, s'est étendue sur les bestiaux, depuis le Sénégal jusqu'au Niger et plus loin encore.

La maladie se propagea immédiatement sur le pays ; effrayé, le voleur voulut rendre l'animal à ses propriétaires, pensant, dans son for intérieur, que la justice divine le punissait de son vol, mais, chemin faisant, la vache mourut.

N'osant rentrer dans son village, le Manjacque s'est enfui dans la forêt, se cachant pour éviter le sort que ses compatriotes lui réservent, l'accusant de leur avoir amené la peste qui sévit actuellement sur leurs bestiaux.

Qu'il soit pris, son sort ne sera pas douteux, il subira l'épreuve du « Iran » ; c'est la mort qui l'attend, soit par le poison, soit par les armes.

Curieuse institution que celle du « Iran » ou Dieu fétiche, et qu'on retrouve sous une forme ou sous une autre, chez la plupart des peuplades africaines.

Ici, le Iran tient une grande place dans la vie des indigènes, soit Papels, Manjacques, Feloups, Brahmes, etc., etc., chez tous les peuples du bas de la rivière et qui sont divisés en plusieurs races distinctes et parfaitement indépendantes les unes des autres ; aucune cérémonie importante, aucune grave décision n'est faite ou prise sans que le « Iran » joue son rôle. Comme bien on le pense, cette croyance superstitieuse est exploitée en leur faveur, par les chefs ou prêtres féticheurs qui se transmettent le pouvoir.

Il est difficile à l'étranger, au blanc surtout, de pénétrer leurs mystères, que les naturels eux-mêmes ne connaissent qu'imparfaitement, et dont ils n'osent parler qu'avec crainte.

Le « Iran » est un fétiche quelconque, pierre, morceau de bois ou statuette grossière, que l'on dissimule ordinairement dans le fouillis d'un bois obscur.

Lors d'une décision à prendre, un jugement à rendre, les chefs s'assemblent et se rendent au « Iran ».

Là, le principal ou grand-prêtre, après avoir offert au dieu l'offrande de rigueur, un peu de tabac, de la poudre ou du riz, interprète à sa façon, la réponse que l'oracle est censé lui donner.

Les Feloups, pour ne parler que d'eux, consultent très souvent le « Iran » : mariage, guerre, affaire, rien ne se décide sans une consultation préalable.

Nous avons retrouvé chez cette peuplade une habitude qui existe également dans la plus grande partie de l'Afrique et qui rappelle et n'est autre, du reste, que le jugement de Dieu du Moyen-Age que nous autres civilisés, avions en usage il y a quelques siècles.

Nous voulons parler de l'épreuve du poison dont les Feloups, principalement, sont coutumiers.

Qu'un Feloup soit accusé d'un délit quelconque, vol par exemple, il peut se justifier en acceptant de boire le poison qui lui est offert de la main du chef. S'il est riche, il s'en tirera aisément par un cadeau, s'il est pauvre, il sera condamné ; ainsi va la justice des Feloups, qui hélas, ressemble à bien d'autres justices, même d'Europe.

Comme on le voit, cette coutume permet à tout Feloup qui en veut à quelqu'un de s'en débarrasser habilement, pour cela il n'a qu'à l'accuser de l'avoir volé, d'être sorcier et de lui avoir jeté un sort et c'en est fait. Pour peu qu'il sache s'y prendre et qu'il soit ou plus riche ou plus influent que son adversaire, il aura raison, surtout s'il a soin de distribuer quelques cadeaux.

Le Feloup est essentiellement agriculteur. Nous avons parcouru, à plusieurs reprises, la région qui s'étend des rives de la Cazamance à celles du Rio-San-Domingo ou Cachéo, et nous avons pu le constater par nos yeux.

Le territoire feloup, quoique peu étendu relativement et bien moins considérable que celui des Balantes, est tout autant et tout aussi bien cultivé que ce dernier.

Cependant depuis quelques années et pour des causes qui nous échappent, le Feloup s'est relâché de la culture.

Doit-on attribuer cette diminution dans la production, à la guerre qui règne, trop souvent chez eux, de tribu à tribu, c'est possible ; toujours est-il, qu'aujourd'hui le Feloup se contente à peu près de récolter le riz nécessaire à sa subsistance et à celle de sa famille, sans chercher à produire davantage, pour en tirer parti en l'allant vendre à Cachéo ou Carabane.

Autrefois ce dernier point seul achetait chaque année, aux Feloups, une trentaine de mille boisseaux de riz, aujourd'hui, à peine le quart.

De même pour Cachéo qui tirait de chez eux cinq et six mille boisseaux et qui, à l'heure actuelle, arrive à peine à en acheter la moitié.

En dehors de son riz, qui forme la base de sa nourriture, comme elle l'est, du reste de celle de tous les peuples de la contrée, le Feloup ne récolte qu'un peu, très peu de mil, qu'il consomme lui-même.

Poules et canards sont chez lui en abondance et par cela même d'un très grand bon marché ; il élève également la chèvre, dont l'espèce est beaucoup plus petite que la nôtre, le porc et le bœuf.

A signaler le goût qu'ont les Feloups pour le chien, qu'ils élèvent en grande quantité et dont, aux fêtes, ils mangent avec plaisir la chair.

Un chien est échangé chez eux, couramment, contre un porc.

La pêche leur offre aussi des ressources ; le voisinage de la mer leur permet d'avoir de bons poissons, qu'ils viennent vendre jusqu'à Cachéo.

Leurs cases sont en pisé, recouvertes de chaume et généralement fort obscures et fort sales. Là, tous y vivent en promiscuité, hommes, femmes, enfants, porcs, volailles, etc., etc. Autour de la case, la vérandah ou galerie couverte de paille ; là, étendu sur une peau de bœuf, dort le Feloup, pendant les nuits de la saison sèche ; durant l'hivernage, il se réfugie dans sa case où il allume un feu qui sert à chasser les moustiques, enfumer et empester la chambre, ordinairement dépourvue de fenêtres, n'ayant pour l'éclairer qu'un ou deux orifices, ou jours de souffrance.

Le costume du Feloup est des plus rudimentaires ; enfants, ils vont nus, adultes, ils portent un cuir tanné dont ils s'entourent la moitié du corps ; la femme s'enveloppe dans un lambeau de guinée, qui lui sert de pagne et dont elle se drape fièrement, tout en fumant sa courte pipe en terre cuite.

Les jours de fête, les hommes se font tresser les cheveux et en forment une sorte de casque sur le sommet de la tête ; le dit casque est recouvert de boutons blancs en porcelaine, ce qui produit un assez curieux effet.

Les femmes revêtent également, les jours de cérémonie, un éclatant pagne rouge, orné de clochettes et qu'elles gardent précieusement pour ces jours-là.

Hommes et femmes ont aux jambes, aux bras, au cou, d'énormes colliers de cuivre qu'ils travaillent eux-mêmes au moyen de forges primitives, et dont le poids paraîtrait fort lourd à nos élégantes parisiennes.

Ainsi parés ils se rendent à la fête, huilés des pieds à la tête ; là, le vin de palme alterne avec l'eau-de-vie, on tue un ou plusieurs bœufs et le tam-tam retentit.

La danse commence et en voici pour plusieurs jours. L'ivresse arrive

vite, et avec elle les rixes, qui quelquefois se terminent par la mise hors de combat de l'un des combattants.

La guerre devient alors inévitable entre les deux familles, celle du blessé ou du mort et celle du vainqueur. C'est ainsi que les luttes ou différends particuliers amènent celles de tribu à tribu, de village à village.

— Le Manjacque est de caractère et d'humeur à peu près semblables ; il est généralement voleur ; ses instincts le portent plutôt à la navigation, presque toutes les embarcations de commerce de Bissao, Boulam, Cachéo, sont montées par des Manjacques.

Il ne cultive de riz que ce qui lui est nécessaire pour sa nourriture, et encore chaque année, vient-il à en manquer ; on lui en fournit alors en échange d'amandes de palmes ; le pays des Manjacques, qui comprend le Coast de Baixo, Dietta, Piscis, etc., produisant une grande quantité de palmiers.

— Les Balantes, ou tout au moins une partie des Balantes, sont, comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire, quelque peu pillards, et il ne se passe guère d'année sans qu'une embarcation d'une maison de commerce soit capturée en rivière, et ne soit rendue à son propriétaire qu'en échange d'une rançon. Le fait s'est passé, du reste, tout récemment. Une pirogue chargée de 1,300 kilog. de caoutchouc, descendant de Farim, allant à Cachéo, a été arrêtée et il a fallu, pour qu'elle fût rendue, que la maison de commerce à qui elle appartenait, envoyât un négociateur chez les Balantes avec des cadeaux.

Beaucoup de Balantes quittent leur pays pour se rendre sur les rives de la Cazamance, vers Sedhiou et Zighinchor pour cultiver l'arachide, de sorte que leur pays qui pourrait rapporter beaucoup étant bien cultivé, ne rend pas autant qu'on serait en droit d'en attendre. Cette coutume de quitter son pays pour se rendre cultiver au dehors, paraît avoir son origine dans une croyance superstitieuse de la part du peuple balante, qui se refuse jusqu'à présent à essayer de cultiver autre chose que ce qu'il a l'habitude de cultiver, prétendant que rien ne réussirait. Aussi se borne-t-il à son riz, son mil et un peu d'arachides.

Le peuple balante est industrieux, c'est, pour nous, le seul de la rivière qui ne travaille pas, rien que pour manger ; il vend son excédent de riz et de mil, lequel excédent cependant ne constitue pas pour lui une grande source de profits.

Il faudrait réagir contre ces croyances qui opposent une barrière au

commerce et à la civilisation et encourager ce peuple à tirer un plus grand parti de son sol, le décider à augmenter ses cultures de riz et à continuer de plus en plus celle de l'arachide.

Amener l'indigène à ne plus émigrer sur la rive droite du fleuve et à ne plus se diriger vers les territoires de la Cazamance, mais le décider au contraire à rester dans son propre pays, suffisamment fertile, à le mettre en culture, tel est le but que nous avons dessein de poursuivre, dans le voyage que nous allons entreprendre très prochainement chez ce peuple, que nous avons déjà visité il y a quelques mois.

Évidemment le Balante, s'il s'y met sérieusement, peut arriver à produire, pour ne parler que des produits dont il peut tirer un parti avantageux, riz, mil, arachides, beaucoup plus qu'il ne lui en faut pour sa consommation. Ce sera pour lui de la poudre et des armes en abondance, de l'eau-de-vie pour les jours de fête, des étoffes et des pagnes pour ses femmes.

La culture de l'arachide notamment lui donnera de grands bénéfices, car il faut calculer que cette graine donne 40 pour 1, il y a là de quoi tenter ses convoitises.

Que de belles choses l'on pourrait faire dans cette rivière, trop peu connue, et dont les Portugais, dans leur impuissance, ne savent ni ne peuvent tirer parti.

Climat généralement sain, terrains fertiles, elle présente pour le cultivateur qui voudrait s'y établir, des ressources que ne lui présentent pas, par exemple, les contrées trop vantées de l'Amérique du Sud.

Quel genre et quel mode d'émigration doit-on préconiser ? ? Nous ne serions pas éloigné de souhaiter voir nos cultivateurs français se rendre ici, de préférence aux pays que nous citons ci-dessus et où ils ne trouvent généralement que déboires.

Le difficile est d'amener nos paysans du Midi, qui émigrent le plus volontiers, à ne pas considérer cette partie de l'Afrique comme mortelle. Les premiers arrivés montreraient le chemin aux autres.

Mais une difficulté nous arrête !

La sûreté à obtenir chez des populations que le gouvernement portugais est impuissant à avoir pour lui-même.

L'agriculteur qui s'établira ici sera-t-il respecté dans sa personne et dans ses biens ? ? *That is the question.*

Nous craignons que non, et qu'il aura peut-être au contraire à subir des vexations et des pillages qui, s'ils n'étaient pas irrémédiables, n'en

constitueraient pas moins pour lui des pertes sensibles qui lui enlèveraient une bonne part de ses bénéfices.

C'est donc dire que nous ne considérons pas la Guinée encore suffisamment mûre pour recevoir une émigration régulière, et il en sera ainsi, tant qu'un gouvernement digne de ce nom, ne prendra pas en main la sécurité de ce pays.

Et pourtant que de richesses l'on pourrait en tirer. La canne à sucre, le café, l'arachide, peuvent y pousser en abondance, tous nos fruits et légumes d'Europe y viennent parfaitement.

Peut-être cependant, en quelques points déterminés, un agriculteur venu d'Europe avec un petit capital, pourrait-il se maintenir et même prospérer, sans avoir trop à souffrir des difficultés suscitées par les indigènes, chez les Manjacques ou les Brahmes par exemple.

En payant une « dâche » ou impôt annuel au chef du village, sur le territoire duquel il s'établirait, il pourrait obtenir une sécurité relative.

Cet impôt devrait être payé exactement chaque année, et être en rapport avec l'importance de la culture entreprise.

Quant à la question des travailleurs, elle serait peut-être un peu plus difficile à résoudre, mais non insoluble, étant donné que tout travail manuel est impossible à l'Européen, dans ces contrées.

A l'agriculteur établi ici, il faudrait recourir pour la culture de ses champs, à des bras indigènes. Or, il aura peine à réunir autour de lui et d'une façon durable, des serviteurs sur lesquels il pourra compter.

Ce n'est pas sur le Manjacque, qui chaque année doit retourner dans son village, ensemencer ses champs, faire la récolte, couvrir ses cases, et qui n'est libre qu'au moment où son aide n'est plus nécessaire.

Ce n'est pas sur le Feloup, qui ne consent guère à sortir de son territoire ; pas davantage sur le Diola ou le Brahme paresseux.

L'agriculteur aura donc à lutter contre ce défaut de bras et à compter sur des défections certaines des travailleurs qu'il aura pu réunir, et qui lui feront défaut au moment même où il en aura le plus besoin.

Reste le Foulah, peuple essentiellement cultivateur et nomade. De celui-ci on pourrait tirer parti, mais il est une question qu'il faut envisager. Le Foulah transplanté dans un autre milieu, chez un peuple étranger, s'accordera-t-il avec lui ? ? L'essai en a été fait. Des Foulahs ont été engagés pour cultiver l'arachide aux environs de Cachéo, mais il est encore trop récent pour qu'il soit permis de se prononcer d'une

manière définitive ; cependant, jusqu'ici l'accord des Foulahs avec les Brahmes, chez qui ils sont, n'a pas été troublé.

Il est une question qui a déjà été longuement traitée, c'est celle de l'introduction de l'élément chinois. Est-ce un bien, est-ce un mal, un avantage ou un désavantage, pour le pays qui l'entreprend? Cette question est bien complexe, néanmoins notre opinion est que cette introduction des Célestes en Afrique ferait faire un grand pas à la civilisation.

Reste la question des frais et de la sécurité à assurer aux travailleurs jaunes ; évidemment, seuls un gouvernement ou une forte compagnie peuvent l'assurer en avançant l'argent nécessaire au transport, à la nourriture et à l'entretien d'un grand contingent.

Que le trop-plein asiatique se déverse donc un peu dans ces contrées encore mal connues de l'Afrique, au lieu de se répandre, comme il l'a fait jusqu'ici, en Amérique, et on verra changer rapidement la face des choses de ce continent.

Le Chinois est propre à résister au climat africain, il y peut travailler, et avec son esprit tenace et sa volonté opiniâtre, il peut réussir ici ; aussi nous souhaitons que les gouvernements ou de grandes compagnies se décident à tenter cet essai.

Les Anglais l'ont, du reste, bien compris, en introduisant la race jaune dans leurs principales colonies ; ils s'en sont jusqu'ici bien trouvés.

Mais ce qu'il faudrait avant tout dans la Guinée portugaise, ce serait un régime autre que celui qui la régit actuellement ; un gouvernement apte à se faire obéir et respecter et aussi capable de comprendre les intérêts de son commerce national et du commerce étranger qui domine en Guinée.

Jusqu'ici le Portugal n'a pas compris son rôle. Loin de favoriser le commerce et l'industrie, il les a toujours entravés.

Que l'on considère le régime douanier qu'il a établi en Guinée, pour ne parler que de cette colonie, et l'on verra qu'il était difficile de gêner plus systématiquement le négoce étranger et d'y apporter plus d'entraves.

Avec l'élément, tant civil que militaire, qui régit la Guinée, il n'est pas étonnant de voir ce pays mal administré et forcément périclitant, par suite de ces diverses causes, qui constituent pour elle, un état d'infériorité sensible vis-à-vis des colonies étrangères voisines.

Nous ne voudrions pas avoir l'air de vanter les nôtres, où il reste

encore de grandes choses à faire et de grands progrès à réaliser ; mais pour qui sait être impartial, aucune colonie portugaise ne peut être comparée, tant sous le rapport du commerce et du degré de civilisation atteint, que sous tout autre rapport, aux colonies françaises, anglaises ou allemandes.

Cet état d'infériorité n'est pas nié à Lisbonne, les journaux de l'opposition en traitent chaque jour, mais que peut faire un gouvernement, animé sans doute de bonnes intentions, mais à qui les moyens manquent souvent pour les accomplir.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments dévoués.

E. BONVALET,

Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE TRAFIC DES VOYAGEURS SUR LE RÉSEAU FRANÇAIS. ACCÉLÉRATION DES TRAJETS. ABAISSEMENTS DES PRIX.

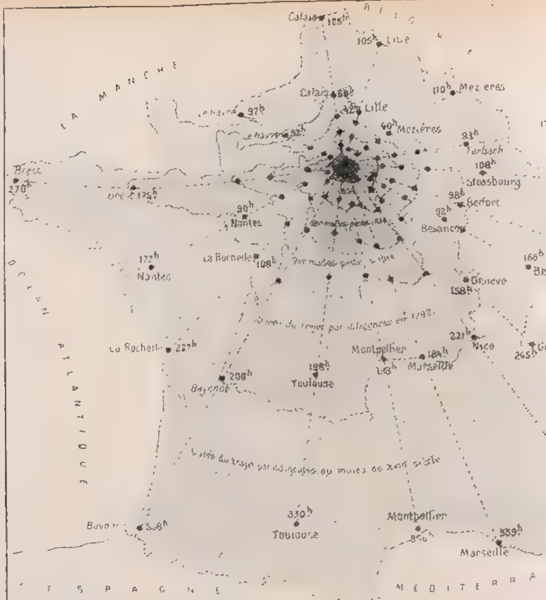
Économie de temps, économie d'argent, tels sont les deux avantages qui ont le plus contribué à multiplier les déplacements à notre époque. Nous croyons utile de reproduire ici deux cartogrammes qui rendent sensible cette double influence et qui sont extraits de l'excellent ALBUM DE STATISTIQUE GRAPHIQUE, publié par le Ministère des Travaux publics, sous la direction d'un ingénieur éminent, qui est en même temps un statisticien de premier ordre, M. Cheysson, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

LÉGENDE DE LA PREMIÈRE PLANCHE.

Cette planche a pour objet de rendre sensible l'accélération des voyages en France, à l'aide de six cartes concentriques dont les dimensions, de plus en plus réduites, figurent les durées successives de ces voyages aux époques suivantes : milieu du XVIIe siècle, 1782, 1814, 1834, 1854, 1887.

La carte extérieure, hachurée en pâle, se rapporte à la première de ces époques.

Planche n° 1. — Durées successives des trajets, du XVII° siècle à nos jours



VILLES	1650	1782	1814	1834	1854	1887
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Calais	[illegible]	60	[illegible]	28	[illegible]	[illegible]
Lille	[illegible]	12	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mézières …	[illegible]	[illegible]	34	22	7	[illegible]
Forbach	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	16 50	[illegible]
Strasbourg	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	10 [illegible]	8 [illegible]
Belfort	82	98	59	[illegible]	7 [illegible]	7 [illegible]
Besançon	68	92	[illegible]	[illegible]	5 5[illegible]	8
Genève	245	158	[illegible]	48	9 5	1 [illegible]
Nice	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	65 30	8 24
Marseille	359	184	112	80	[illegible]	[illegible]
Montpellier	356	93	[illegible]	77	12 [illegible]	15 [illegible]
Toulouse	310	198	[illegible]	[illegible]	11 5	15 3
Bayonne …	358	[illegible]	[illegible]	[illegible]	29 45	[illegible]
La Rochelle	227	108	72	11	19 25	9
Nantes …	172	91	[illegible]	[illegible]	9 [illegible]	7 [illegible]
Brest	270	175	87	61	[illegible]	[illegible]
Le Havre	97	52	[illegible]	17	5 15	4 [illegible]

Planche n° 2 — Abaissements successifs des prix des parcours



VILLES	DILIGENCES 1798			CHEMINS DE FER Avant le 1er avril 1892			CHEMINS DE FER Depuis le 1er avril 1892	
	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	28	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
L[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
M[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	7	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	6	40	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible] par B[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	22	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
M[illegible] par N[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	48	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	14	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Le Ha[illegible]	[illegible]	32	[illegible]	[illegible]	[illegible]	15	26	17

La ligne qui relie Paris à chacune des villes de cette carte exprime le temps qu'on mettait alors à se rendre de la capitale à ces divers points, soit, par exemple, 358 heures de Paris à Bayonne.

Le voyage entre ces deux villes ne durait plus que 200 heures en 1782, 116 heures en 1814, 64 heures en 1834, 27 heures 45 minutes en 1854, et ne dure plus aujourd'hui que 13 heures 30 minutes, ou 30 fois moins qu'au point de départ. Sur le rayon de Paris à Bayonne on a porté des longueurs proportionnelles à ces diverses durées. En procédant de même pour diverses villes de la périphérie, puis en réunissant par un trait continu les points homologués, c'est-à-dire correspondant à une même époque, on a obtenu une série de contour d'*égal trajet* qui s'enveloppent l'un et l'autre, sans respecter la vérité géographique à cause de l'inégalité de l'accélération, suivant les diverses directions du territoire, et qui font nettement apparaître les progrès d'une époque eu égard à celle qui l'a précédée. C'est pour la carte, supposée rétractile comme un resserrement progressif qui s'accuse par des cartes de plus en plus foncées et qui ramène, au point de vue de la durée du trajet, la France tout entière aux limites du département de la Seine (hachure foncée maxima). Nous voyageons 20 à 30 fois plus vite que nos pères il y a deux siècles et la surface accessible à notre action directe s'est accrue dans le rapport du carré de ce rayon.

Les villes sont indiquées par un gros point noir, à côté duquel on a inscrit, quand l'échelle de la carte l'a permis, la durée correspondante du trajet à partir de Paris. On a reproduit d'ailleurs tous ces chiffres dans un tableau placé à la suite.

Légende de la deuxième Planche.

Ce second cartogramme s'applique, non à la durée des voyages, mais à leur prix

La France extérieure figure, par ses dimensions, les prix des voyages par diligence en 1798. La deuxième figure le prix de ces mêmes voyages, mais en chemin de fer et avec les tarifs antérieurs au 1er avril 1892. Enfin, la France intérieure (hachure foncée) représente les tarifs en vigueur depuis le 1er avril 1892.

Les prix, à une même époque et pour un même mode de locomotion, varient suivant la classe, on a cru devoir prendre pour terme de comparaison ceux qui s'appliquent à la majorité des voyageurs transportés, c'est-à-dire les taux les plus bas correspondant à l'impériale pour les diligences et à la troisième classe pour les chemins de fer. Un tableau qui suit le cartogramme rapproche les prix des trois classes en chemin de fer et ceux des trois classes, que par assimilation on peut distinguer dans les diligences (malles-postes et coupés, intérieur, impériale e rotonde).

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

AVRIL.

2 Avril. — Afrique. — Par suite d'un accord avec le Portugal, l'acte général de la Conférence de Bruxelles, pour la répression de la traite en Afrique, est ratifié par toutes les puissances ayant adhéré à la Conférence.

— Serbie. — Reconstitution du cabinet radical Pachitch.

3 Avril. — Congo français. — Retour à Bordeaux de M. Albert Nebout, seul survivant européen de la mission Crampel. Après avoir rallié la mission Dybowski, il avait, avec elle, vengé la mort de Crampel.

4 Avril. — Dahomey. — Les Dahoméens brûlent les environs de Porto-Novo.

5 Avril. — Ouganda. — Traité de Kampala entre le roi Mouanga et les capitaines Lugard et Williams, de l'*East Africa Company*, restituant au monarque ses États dont il avait été dépossédé, mais le plaçant sous la domination anglaise et la religion protestante et reléguant les Bagandes catholiques dans le Bouddou.

— Terre-Neuve. — Accord relatif aux pêcheries conclu entre la France et l'Angleterre.

8 Avril. — Congo (État indépendant du). — Signature, à Lisbonne, entre la France, le Portugal et l'État du Congo, d'un protocole relatif aux droits d'entrée et de sortie du Congo.

11 Avril. — Soudan français. — La Chambre des Députés de France vote un crédit supplémentaire de 360,000 fr. pour augmenter l'effectif militaire du Soudan.

— Dahomey et Bénin. — La Chambre des Députés de France vote un crédit de 2,925,000 fr. pour les opérations militaires à entreprendre au Dahomey.

14 Avril. — Égypte. — Remise solennelle au khédive Abbas, au Caire, du firman d'investiture du sultan.

— États-Unis. — Décret ouvrant à la colonisation, à partir du 19 avril, la portion des terrains indiens réservés de Cheyenne et d'Araphoe (Oklahoma).

15 Avril. — Dahomey. — Béhanzin attaque Porto-Novo et est repoussé après une lutte acharnée.

18 Avril. — Ouganda. — La nouvelle des massacres de l'Ouganda parvient en France.

20 Avril. — Danemark. — Élections au Folkething. Sont élus : 30 membres de droite, 43 de gauche modérée et 28 radicaux.

25 Avril. — Tonkin. — Mort de Mgr Puginier, évêque du Tonkin.

— France. — Mort à Sèvres de l'explorateur du Sahara, Henri Duveyrier.

— Sénégal. — La commission de délimitation franco-anglaise de Sierra-Leone, composée de MM. Lamadon, Kenny, etc., ne peut continuer ses opérations, à cause des prétentions anglaises.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Le capitaine Binger gouverneur de la Côte d'Ivoire. — Le capitaine Binger, qui, aussitôt nommé gouverneur de la côte d'Ivoire, a adressé à l'amiral Rieunier sa démission de capitaine d'infanterie de marine, partira vers le mois de juin pour rejoindre son nouveau poste.

Tout est à créer dans la colonie qu'il va diriger, mais les ressources de cette région sont telles que l'argent ne manquera pas. En effet, on compte qu'à elles seules les douanes produiront, cette année, environ 700,000 fr., somme qui suffira pour payer le personnel et lui donner des installations confortables. Dès son arrivée, le capitaine Binger fera procéder méthodiquement à l'occupation de toute la ligne du littoral entre le Lahou et Cavalli, et prendra des mesures pour faire affluer vers nos établissements le commerce de l'intérieur.

Ajoutons qu'on va construire à Grand-Bassam un wharf afin de faciliter les communications entre les bâtiments et la plage. Il y a à Grand-Bassam une barre dans le genre de celle de Kotonou, mais bien qu'elle soit moins dangereuse, elle ne laisse pas d'entraver très sérieusement les mouvements de la rade à la terre et réciproquement ; de là une augmentation du prix des marchandises et de longs sejours des bâtiments qui sont en chargement. Le wharf facilitera beaucoup toutes les transactions et amènera une réduction des dépenses qui grèvent les produits.

La mission Maistre et ses résultats. — L'explorateur Maistre qui a repris la suite de l'œuvre entreprise par Crampel et continuée par Dybowski, est en route pour revenir en France.

C'est au lendemain du désastre de l'expédition Crampel que le Comité de l'Afrique française, désireux d'assurer l'avenir de l'œuvre entreprise, avait décide le depart immédiat de M. Maistre ; il devait rejoindre au plus vite M. Dybowski, déjà en route pour l'Oubanghi. Le 10 janvier 1892, M. Maistre, accompagné de M. Clozel, d'un administrateur-adjoint d'Algérie, M. de Béhagle, et d'un jeune volontaire, M. Bonnel de Maizières, s'embarquait à Bordeaux ; il recrutait en passant, à Dakar,

le contingent habituel de laptots sénégalais ; le 1er février, la mission passait à Libreville et, vers le milieu du même mois, elle commençait les transports par terre de Loango à Brazzaville. Le 30 mars, Maistre arrivait à Brazzaville, où il apprenait que Dybowski, au retour de sa pointe vers El-Kouti, était allé créer un poste sur la haute Kémo. Maistre se disposait à le joindre lorsque, dans le courant d'avril, le chef de la précédente mission arriva sur le Pool. Vaincu par la maladie, il avait abandonné la Kémo et revenait en France. Il n'y avait pas une minute à perdre pour reprendre la marche en avant.

A Brazzaville, Maistre avait eu la joie d'assister au retour triomphal de Mizon ; Is'était entendu avec lui sur la direction à choisir pour le retour.

La mission reprit aussitôt sa marche ; elle remonta le Congo, puis l'Oubangui, passa devant Bangui, ancien poste avancé de la France, avant les missions du Comité de l'Afrique française. Au commencement de juin, elle atteignait le poste de la Kémo et opérait sa jonction avec les lieutenants de Dybowski, MM. Brunache et Briquez. Ceux-ci, pleins d'énergie et d'enthousiasme, se plaçaient aussitôt sous le commandement de Maistre. Et tous commençaient avec ardeur les derniers préparatifs, avant de s'enfoncer dans l'inconnu.

La mission quitta, au commencement de juillet, le poste de la Kémo. Dans une dernière lettre, Maistre avisait le Comité de l'Afrique française de son intention de longer le sud du Baghirmi et de revenir par l'Adamaoua. C'est ce programme qu'il vient de réaliser en reliant, comme il l'a télégraphié, l'itinéraire de Nachtigal à nos postes d'occupation sur l'Oubangui, en traversant ensuite la région inconnue du Logon et rejoignant l'Adamaoua, où il a dû rencontrer Mizon.

Quelque incomplets que soient les renseignements qui nous ont été transmis de l'embouchure du Niger, on peut déjà apprécier l'importance de l'œuvre accomplie par Maistre. Au point de vue politique, il a doublé la ligne française déjà opposée par Mizon à la pénétration des Allemands de Cameroun vers l'intérieur. Les traités signés sur le Chari et sur le Logon reportent le domaine de la France jusqu'au delà du 10e degré de latitude nord et assurent l'extension de notre influence jusqu'au Tchad déjà atteint par le nord. Au point de vue scientifique, Maistre et ses compagnons Brunache, Clozel, Briquez, de Béhagle, Bonnel de Maizières, — tous en bonne santé, dit la dépêche, — vont pouvoir remplir l'un des derniers blancs de la carte d'Afrique, ce triangle mystérieux situé entre l'Oubangui, le Chari et le Logon.

Les difficultés que la mission paraît avoir rencontrées ont dû se produire dans les pays frontières, sur ces sortes de marchés, théâtre incessant des luttes entre Foulanis musulmans et noirs fétichistes, également prêts les uns et les autres à s'alarmer de la venue d'un étranger et à le traiter en ennemi.

Grâce à Mizon, à Monteil, à Maistre, le voilà donc réalisé, ce plan de Crampel, qu'au début les hardis, les plus bienveillants considéraient comme une touchante chimère! Encore quelques efforts et, comme il l'écrivait en février 1890 à M. Étienne, lequel a droit à sa part de gloire dans toutes ces entreprises :

« L'Algérie-Tunisie, le Sénégal et le Congo tendent à s'agrandir vers le lac Tchad, devenu pour ainsi dire le point géométrique de leur union. Nous devons réaliser cette union. En France, on ne se passionne point pour des théories compliquées : il faut une formule simple et un fait qui la synthétise, qui la concrétise, pour ainsi dire. Eh bien, la réunion sur les bords du Tchad de nos possessions de l'Algérie Tunisie, du Soudan français et du Congo français sera cette formule et, que je vive ou que je meure, mon voyage sera le fait symbolique ».

Voilà désormais le Congo français continué par des traités authentiques jusqu'a Baghirmi, dominant ce pays et, par conséquent, le Tchad par le sud. Après commandant Monteil, nos résidents dirigent les actes des famas du Haut-Niger et de sa boucle ; au sud de l'Algérie, les postes avancés installés par M. Cambon, jalonnent les futurs marchés du Biskra-Ouargla. Et derrière ces avants-coureurs de la France, les puits artésiens jaillissent du sol saharien, recréant la vie agricole et commerciale sur le vieux continent desséché ; les agents du Syndicat du Soudan français vont trafiquer jusqu'aux extrêmes régions nigériennes où s'étend l'influence protectrice de nos armes ; des voyageurs de commerce, munis de tonnes d'objets français, accompagnent Mizon à Yola ; d'autres commerçants entreprenants — mercantis, si l'on veut, mais quel métier est noble en soi ? — ont suivi les missions du Comité de l'Afrique française jusqu'aux confins du Baghirmi, en attendant que des concessions intelligentes, sinon de chartes souveraines, du moins de territoires exploitables, permettent aux capitaux français de mettre en valeur les richesses incalculables de ces régions hier encore presque mythiques.

HARRY ALIS.

La mission Méry. — L'explorateur Méry est rentré le 21 mars à El Oued, après avoir rempli avec succès la seconde mission dont il avait été chargé chez les Touareg Azdjer.

On sait que cette mission avait été organisée par le *Syndicat de Ouargla au Soudan*, fondé par les promoteurs de l'idée d'une entente pacifique et commerciale avec les Touareg Azdjer, et présidé par M. Georges Rolland, membre du Comité de l'Afrique française.

D'après les premiers renseignements parvenus, la mission a d'abord remonté l'Igharghar, en parcourant des régions encore inexplorées, puis dépassé Timassinin et atteint Aïn et Hadjadj, au prix de nombreuses difficultés. Arrivé là, M. Méry a renvoyé les Chaamba qui lui avaient été donnés comme escorte, et il s'est audacieusement avancé au-delà, accompagné seulement de M. Guilloux et de cinq indigènes fidèles.

Il a poussé ainsi une pointe hardie vers le Sud-Est, dans la direction de Rhat, et a gagné le lac Menkhough, situé à 270 kilomètres environ au Sud-Est de Timassinin. Depuis le massacre de la mission Flatters, aucun explorateur, parti d'Algérie, n'avait poussé aussi loin dans le Sahara central.

A Menkhough, M. Méry s'est rencontré avec le grand chef Mouley et d'autres chefs Adzjers, qui l'ont reçu, assemblés en Djemaâ. Il a eu avec eux plusieurs entrevues importantes, et nous serons bientôt fixés sur les résultats politiques et commerciaux de ces négociations.

M. Méry a échangé ses armes avec Mouley, ce qui est, chez les Touareg, le meilleur gage d'amitié. Il rapporte des lettres de ce grand chef pour le Président de la République et pour le Gouverneur général de l'Algérie.

En attendant de plus amples détails, nous ne voulons pas tarder à rendre hommage à l'énergie et au courage admirables qu'a déployés M. Méry.

Nous adressons également nos félicitations au syndicat dont la généreuse initiative a permis à M. Méry d'accomplir cette mission, et à M. le Gouverneur général de l'Algérie, dont la politique clairvoyante a encouragé cette initiative.

La mission Marchand et Manet. — On sait que le capitaine Marchand, de l'infanterie de marine, est chargé, de concert avec le capitaine Manet, également de l'infanterie de marine, d'explorer les fleuves côtiers de la côte d'Ivoire et de reconnaître les voies de pénétration allant de l'Atlantique vers la boucle du Niger. Les deux officiers sont accompagnés de M. de Jocas. Ce dernier est parti récemment pour Grand-Bassam avec deux chaloupes en acier que la mission compte utiliser pour remonter le Lahou.

Le capitaine Marchand est arrivé à Dakar le 13 mars et s'est rendu à Saint-Louis pour recruter les 8 tirailleurs sénégalais et les 8 laptots qui serviront d'escorte. Il a pris passage à bord de la *Ville-de-Maranhao*, des Chargeurs-Réunis, qui avait à bord le capitaine Manet, parti de Bordeaux le 10.

Après quelques jours de séjour à Grand-Bassam, les deux officiers, leur compagnon et leur escorte partiront pour Tiassalé, village situé sur la partie inférieure de Lahou. La durée de la mission est évaluée à un an.

Explorateurs et Voyageurs.

Afrique.

M. *Gaston Méry*, dans son récent voyage au Sahara à 1.200 kil. de Biskra a conféré avec Mouley et Guedasson, grands chefs Azdjer de la tribu noble des Ouraghem, successeurs de Ikenhouken, qui a conclu en 1862 le traité de Ghadamès avec le colonel de Polignac. Les Touareg Azdjer se considèrent toujours comme liés par ce traité, et M. Méry a trouvé au milieu d'eux une grande sécurité. L'Oued Igharghar (12 à 30 kilom. de large) a été remonté pour la première fois de Belheizan à Timassinin ; le lit de l'Oued est plat de Timassinin à Menkhough. La trouée de l'Erg oriental existe réellement. Plus de 16,000 chameaux font chaque année le transport des produits du Soudan en Tripolitaine.

Le général *Swiney*, commandant la division d'Alger, est parti le 27 mars, pour le M'Zab et l'extrême Sud. Après avoir fait étape à Metlili, Hassi, Gaa, Gour, Bouzid, il est arrivé, le 7 avril, à El Golea, où il a séjourné un jour. Le général n'ira pas à Hassi-Inifel, et il reviendra à Ghardaïa pour repartir vers Ouargla et Bou-Saada.

Le Dr *Carton*, médecin-major de l'armée, est chargé d'une mission en Tunisie, à l'effet de poursuivre les fouilles archéologiques de Dougga.

M. *Léon Fabert* qui, en 1891-92, a rempli dans le Sahara occidental un voyage chez les Maures Trazza, est chargé d'une nouvelle mission pour augmenter nos relations avec les maures et obtenir d'eux qu'ils commercent davantage avec le Sénégal.

Le colonel *Archinard*, commandant supérieur du Soudan français, est arrivé à Mpésoba, sur les confins des États de Tieba. Il considère la période des difficultés dans le Minianka comme terminée. Il a obtenu la remise entre ses mains, à Dongoulo, des chefs peulhs Demba et Sambara, instigateurs des troubles.

Le lieutenant-colonel *Combes* a poussé des reconnaissances jusqu'aux sources du Niger ; les indigènes nous aident contre Samory.

Les princes de Wied et de Hohenlohe-Langenbourg viennent de former un comité qui doit organiser, au Cameroun, une expédition allemande pour reprendre la suite des expéditions Morgen et Zin-Groff (1890-1891) dont on connaît l'insuccès, et pour atteindre l'hinterland que la France réclame depuis les explorations de MM. Fourneau, Gaillard, Mizon, de Brazza et Maistre.

Le capitaine *Bia* est mort le 30 août 1892 à Ntenke, d'une fièvre bilieuse hématurique. Le lieutenant *Franqui*, avec le reste de l'expédition, quitta Bunkeia (Katanga), le 14 septembre et se dirigea vers Lousambo. Arrivés en même temps sur le Lomani, les expéditions Franqui et *Delcommune* furent réquisitionnées par le lieutenant *Dhanis* et l'aidèrent à vaincre les Arabes à Gongo-Lutête. Les Arabes étaient 15,000 (5,000 commandés par Sefu, 10,000 commandés par Muini-Moharra). Le lieutenant Dhanis avait avec lui 4,000 guerriers des chefs Gongo-Lutète et Lusurcq ; 1,500 fusils furent pris aux Arabes ; on fit 1,000 prisonniers. A cette nouvelle, un grand nombre d'indigènes se sont soulevés contre la domination arabe.

M. *Peters*, agent de l'État du Congo, a été assassiné près de Bassankussu (région de l'Oubanghi) par les indigènes ; on attribue cet événement au mécontentement produit par la répression de l'esclavage dans la région de Maringa et de l'Oubanghi.

Le P. *F.-J.-B. Huberlant*, provicaire apostolique du Congo belge, est mort à Scheut-lès-Bruxelles, le 24 mars ; né en 1853, il partit pour le Congo en août 1886 et y resta jusqu'en août 1892.

La sœur *Marie-Christine* (Mademoiselle Léonie Maeynaert) est décédée au couvent de Nemlao, près Banana, le 10 février.

Le Dr *Stuckens*, parti le 6 janvier pour la Compagnie du chemin de fer du Congo, est mort à Matadi en mars.

MM. *Joseph Thomson* et *James Grant*, chargés par la Compagnie britannique Sud-africaine de visiter le lac Bangouelo et la région avoisinante, partirent de Quilimane le 15 juin 1890, remontèrent le Zambèse, le Chiré, passèrent à Blantyre (mission écossaise) et arrivèrent à Nyassa. De Katakota, sur ce lac, M. Thomson traverse le Marimba, la Loangoua, les monts Mouchinga (2,200 à 4,500 pieds) et arriva à Lounga, espérant y voir le lac Bangouelo ; mais c'était la saison sèche, et les eaux s'étaient retirées au nord, le Tchambézi n'apportant plus, en cette saison, ses eaux au lac. Parvenue à Tchitambo, la mission reconnut le Louapoula et ses affluents, mais les guides venant à manquer, elle dut tourner au sud, traverser l'Iramba, la rivière Kafoué, le Manica, le Machoukouloumbé et revenir par le Nyassa. Le 18 février 1891, elle était à Blantyre. Entre le Nyassa et le Loangoua habitent les Vouanyassa (Bantous), gouvernés par les Zoulous ; à l'ouest de la Louangoua, jusqu'au Louapoula et au Kafoué, vivent les Rabisa, les Brousi, les Baoulala et les Bairamba.

M *Gaston Angelry* a remonté le Zambèze d'Ignacereira à Tête, d'où il a écrit le 21 janvier, et où il a rencontré M. Dècle ; ce dernier compte visiter le lac Nyassa et rentrer à Zanzibar en juin.

Le capitaine anglais *L. F. Spring* se propose de coloniser un territoire de 300 milles carrés entre le Zambèze et la rivière Sabi, et cédé à l'influence anglaise par le traité anglo-portugais de 1891 ; une station sera fondée à proximité du chemin de fer de Beïra et servira de base d'opération à des explorations envoyées à la recherche de gisements d'or. L'avant-garde de cette expédition a quitté Londres pour le Mozambique, le 1er avril.

M. *A. Vaughan Williams* a remonté le Sabi, qui se jette dans le canal de Mozambique, sur 48 kilom., limite du point où se fait sentir la marée ; il y est entré par le Makaou, branche septentrionale (1600 mètres de large, 1m50 de profondeur à marée basse). Les habitants parlent le banyaï et sont ennemis des Zoulous ; le caoutchouc est abondant. Sur le Bouzi se rencontrent quelques ruines.

Le major de *Wissmann* ne transportera pas son vapeur sur le Tanganika ; le *Wissmann* restera sur le Nyassa et passera au service de l'administration des colonies allemandes. L'expédition a coûté 825,000 francs ; elle va fonder une station à l'extrémité sud de ce lac, sur un emplacement concédé par l'Angleterre ; un port fortifié sera construit au nord du lac, en territoire allemand. Le remorqueur *Pfeil* et d'autres bateaux de petites dimensions établiront une communication entre Nyassa et les bouches du Zambèze. M. Wissmann est reparti pour la côte.

Le lieutenant *Langheld*, qui doit arriver au lac Victoria en avril, réunira les diverses expéditions dirigées vers le lac par le comité anti-esclavagiste allemand pour créer une série de stations. Il est accompagné de ses deux frères, du comte *Perponcher*, de 100 Askaris et de 500 porteurs ; il y a actuellement au lac 14 européens et 100 soldats.

Le comte *de Schweinitz* a installé un chantier pour la construction de bateaux sur l'île Ukerewe (lac Victoria) ; ce chantier porte le nom du Dr Peters.

M. *Hermann*, délégué du gouvernement allemand pour la colonie de Kouboub (S.-O. africain), a développé dans cette colonie l'élevage du bétail ; des laines et des poils de chèvres angora sont déjà exportés au Cap.

M. *Chandler*, après avoir remonté le Tana, est arrivé à Hamaye ; il n'a pas trouvé, non plus que M. Dundas, les monts Friedrich-Franz et Galla, signalés par Peters.

Asie, Océanie et Amérique.

M. *Octave Diamanti* vient d'exécuter un voyage rapide de Téhéran à la frontière de Chine, il a passé par les monts Elbrouz, la Caspienne, le chemin de fer transcaspien, Boukhara, Samarcand, Tachkent et le Pamir.

M. *Mac Groger*, gouverneur de la Nouvelle-Guinée anglaise, vient explorer l'île de Kirivina ou Trobriand (8° 24' et 8° 48' 17" lat. S. ; longueur 44 kilom. 4) et la partie de la Nouvelle-Guinée comprise entre Ouedan et Radaoua. La station de Dobou, qu'il a visitée, est par 9° 45' lat, S.

Le Dr *Mierisch*, chargé en 1891 par le gouvernement de Nicaragua d'explorer la côte orientale du pays, a constaté que le massif de Pis Pis (500 mètres) est le nœud d'où rayonnent les principaux cours d'eau (Prinzapolca, etc.) ; la population se partage en deux tribus : Mosquitos et Soumous. L'exploitation de l'or assure l'avenir du pays.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Le port de Marseille en 1892 et 1891. — Le journal *Le Sémaphore* vient de publier le mouvement maritime (entrées et sorties) du port de Marseille pendant l'année 1892. Nous croyons devoir extraire de cette étude la comparaison suivante qui a été faite des mouvements du port pendant les deux dernières années. On verra par ces chiffres tout ce que le port de Marseille a perdu à l'application du nouveau régime économique :

Différences entre 1892 et 1891.

	Nombre de navires.	Tonnage des navires.	Tonnage des marchandises.
ENTRÉES.	—	—	—
Vapeurs français	— 358	— 198.206	— 92.517
Id. étrangers	— 252	— 235.450	— 387.320
Total des vapeurs	— 610	— 433.256	— 479.837
Voiliers français	— 127	— 2.668	— 16.158
Id. étrangers	— 196	— 67.656	— 91.936
Total des voiliers	— 323	— 70.324	— 108.094
Pavillon français	— 485	— 200.874	— 108.675
Pavillons étrangers	— 448	— 203.106	— 479.256
Total des entrées	— 933	— 403 980	— 587.931
SORTIES.			
Vapeurs français	— 365	— 235.179	— 54.339
Id. étrangers	— 256	— 241.054	— 14.737
Total des vapeurs	— 621	— 476.233	— 69.076
Voiliers français	— 212	— 5.992	+ 11.049
Id. étrangers	— 109	— 43.853	— 40 579
Total des voiliers	— 321	— 49.345	— 29.530

Pavillon français	— 577	— 241 171	— 43.290
Pavillons étrangers	— 365	— 283.907	— 61 316
Total des sorties	— 942	— 526.078	— 104.606
ENTRÉES ET SORTIES RÉUNIES.			
Vapeurs français	— 723	— 433.385	— 146.856
Id. étrangers	— 508	— 476.504	— 402.057
Total des vapeurs	— 1.251	— 909.889	— 548.913
Voiliers français	— 339	— 8.660	— 5.109
Id. étrangers	— 305	— 111.509	— 138.515
Total des voiliers	— 644	— 120.169	— 143.624
Pavillon français	— 1.062	— 442.045	— 151.965
Pavillons étrangers	— 813	— 588.013	— 540.572
Total général	— 1.875	— 1.030.058	— 692.537

EUROPE.

Le desséchement du Zuyderzée. — Une Société s'est constituée, il y a quelques années, pour faire une enquête sur la meilleure manière de résoudre la question du desséchement du Zuyderzée. Cette Société avait chargé les ingénieurs, MM. Van der Toorn et Lely, de la partie technique du problème ; le premier étant décédé, M. Lely a continué seul l'œuvre commencée ensemble et en a fait paraître huit notices très intéressantes sur ce sujet La circonstance que M. Lely est actuellement ministre du Waterstraat donne à ces notices un intérêt tout particulier.

M. Lely arrive à des conclusions tout à fait nouvelles. il admet, comme la plupart de ses devanciers, que la construction de la digue principale, en passant par les îles de Texel, Vieland, etc., ne donne pas une solution pratique, la partie septentrionale du Zuyderzée étant de nature très sablonneuse.Au contraire, il ne voit aucun danger à construire la digue en aval de l'embouchure de l'Yser ; d'après son projet, la digue passerait de la côte de la Frise, à l'intérieur de la digue, on établirait quatre grands desséchements partiels en gardant au milieu un lac (le lac d'Ysel), qui se déchargerait dans la mer au moyen d'écluses à largeur totale de 300 mètres.

La digue principale faciliterait singulièrement les endiguements partiels, parce que ces digues secondaires auraient une hauteur sensiblement inférieure à celles qu'elles devraient avoir en étant exposées aux attaques de la mer ouverte. Le lac servirait de réservoir intermédiaire entre les rivières environnantes et la mer ; il va sans dire que les eaux du lac ne seraient pas élevées artificiellement dans la mer.

La longueur de la digue principale sera de 30 kilom. On se propose de la construire au moyen d'une risberme dans la direction de la digue allant jusqu'à l'étiage;

le long de cette risberme on fera un corps de sable, protégé par une couche d'argile, qui sera défendue à son tour par les moellons. Des précautions particulières seront prises sur la dernière partie, qui devra achever la digue et où l'on doit s'attendre à des courants excessifs, lorsque aux hautes eaux des masses considérables, poussées par la marée ou par la tempête, seront jetées dans le bassin du Zuyderzée à travers une section nécessairement restreinte. La hauteur de la digue sera de 5 mètres au-dessus des hautes eaux ordinaires. soit de 9 à 11 mètres au-dessus de sa base. La largeur de la base sera de 90 mètres en moyenne.

La construction de la digue durera huit ans, délai qui ne saurait être raccourci, à cause des quantités immenses de fascines et de pierres dont on aura besoin. Elle coûtera 42 millions de florins (environ 85 millions de francs).

Alors même qu'on ne se déciderait pas à établir des desséchements derrière la digue, elle présenterait les avantages suivants :

1° Les provinces situées derrière la digue seraient pour toujours protégées contre les inondations par le Zuyderzée ; 2° les frais d'entretien des digues actuelles seraient notablement diminués ; 3° le niveau plus constant de la partie endiguée assurerait un écoulement plus facile pour les eaux environnantes ; le lac formé derrière la digue contiendrait de l'eau douce, qu'on pourrait laisser entrer dans les polders aux périodes de sécheresse ; 5° la digue présenterait une communication facile entre deux parties considérables du pays.

La digue, pourvue d'écluses à sas, ne présenterait pas de difficultés pour la navigation et seule la pêche en souffrirait. Toutefois les avantages ci-dessus ne sont pas d'une importance suffisante pour justifier la construction de la digue sans les desséchements.

La superficie derrière la digue est de 360,000 hectares dont 232,000 hectares à dessécher d'après le projet. On compte pouvoir vendre au moins 216,000 hectares, déduction faite des routes, canaux, etc. La qualité de ces terrains peut être considérée comme excellente dans des proportions de 71 %, médiocre pour 19 %, mauvaise pour 10 %.

Les desséchements partiels seront obtenus par la construction de digues circulaires et de machines d'épuisement, qui jetteront les eaux dans le lac de l'Ysel. On procédera ensuite à l'établissement des canaux, des routes et du parcellement.

Les frais totaux d'endiguement et de desséchement s'élèveront à 190,000.000 de florins (environ 400 millions de francs), soit pour 216,000 hectsres, 880 florins par hectare sans compter les intérêts. En calculant les intérêts composés, le prix de revient sera de 1,030 florins par hectare.

Quant à l'ordre qu'on devra suivre dans le travail, on commencera en tout cas par la construction de la digue principale. Les travaux seront achevés en trente-deux ans, on se propose de mettre en vente 10,000 hectares par an. quantité qui n'est pas excessive et qui représente 05 % de tous les pâturages et terres arables dans les Pay-Bas.

Parmi les avantages que présente le projet actuel, il faut noter encore qu'il tient compte des conditions hygiéniques dans une plus grande mesure que les projets précédents : les surfaces mises à sec annuellement n'étant pas très grandes, le danger des fièvres miasmatiques, si à craindre dans ces terrains vierges, sera réduit au minimum.

Le ministre de Waterstraat vient de soumettre ce projet à une Commission qui a pour mission de renseigner le gouvernement sur la question de savoir si l'intérêt de l'État commande, oui ou non, l'exécution de ce projet.

Turquie. — Chemin de fer Salonique à Constantinople.— La banque impériale ottomane a procédé à la constitution de la *Compagnie du Chemin de fer ottoman jonction Salonique-Constantinople.*

La Société a été fondée au capital de 15 millions de francs et compte parmi ses plus forts actionnaires la Banque ottomane, la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Régie générale pour la construction de chemins de fer, enfin plusieurs maisons de la haute banque.

La Compagnie a pour objet de mettre en œuvre la concession qui a été accordée au mois d'octobre dernier par le gouvernement ottoman à M.René Baudouy,banquier de l'ambassade de France à Constantinople, pour la construction et l'exploitation, pendant quatre-ving-dix-neuf ans, d'un chemin de fer destiné à relier la capitale de l'empire au grand port de Salonique. Cette ligne mesure 486 kilomètres environ.

Le chemin de fer de Salonique-Constantinople jouit d'une garantie de l'empire ottoman. Le gouvernement lui assure, en effet, une recette brute annuelle de 15,500 fr. par kilomètre à prélever sur les dîmes des provinces traversées par le chemin de fer. La gestion et l'encaissement de ces dîmes sont confiées au Conseil de la dette publique ottomane qui en verse directement le montant à la Compagnie. Ce système fonctionne de la manière la plus satifaisante sur les chemins de fer d'Ismidt à Angora et de Salonque à Monastir.

Situation de l'industrie en Allemagne. — Suivant les derniers renseignements fournis par la *Bœrsen Halle*, la situation que le précédent bulletin dépeignait comme ne paraissant pas répondre aux espérances conçues au commencement de cette année, serait au contraire marquée aujourd'hui par une amélioration sérieuse « amélioration sur toute la ligne » dit en soulignant ce mot l'auteur du bulletin.

Partout, ajoute-t-il en substance, l'opinion commence à se rendre compte de ce que cette amélioration n'est pas seulement momentanée, mais qu'elle promet d'être durable. L'esprit d'entreprise devient plus actif : les commandes de printemps du commerce de détail ont donné enfin un grand essor à l'activité de l'industrie. De plus, de fortes commandes sont arrivées d'Angleterre et de presque tous les pays d'Europe. Et, chose à noter parmi les meilleures, il s'est produit depuis le commencement de l'année en Allemagne moins de cessations de paiements qu'en la période correspondante de l'année passée.

Les fabriques travaillent non seulement la totalité de leurs heures, mais encore en maints endroits, des heures en surplus Parmi les branches d'industrie les plus occupées figurent les fileries, qui sont en situation de repousser toute commande n'offrant pas les prix voulus. Les fabriques électrotechniques, les fabriques pour objets en cuivre, en laiton, présentent des comptes rendus satisfaisants. La situation des fabriques de papier est surtout excellente. Les fabriques de caoutchouc sont bien occupées, et dans la branche de l'industrie des meubles les commandes commencent à affluer.

Pourvu que le choléra, qui continue à hiverner, ne revienne pas au printemps prochain, remettre tout en cause, des jours vraiment meilleurs auraient ainsi commencé pour l'industrie de ce pays.

Pour compléter ce tableau favorable, je crois devoir ajouter que la création définitive de grands syndicats Rhénans-Wesphaliens pour les industries houillères a éclairci en même temps la situation financière de ce côté, et une hausse appréciable des cours des valeurs de l'industrie minière sur presque toute la ligne s'en est suivie.

Commerce extérieur de la Russie en 1892. — Le chiffre total des opérations du commerce extérieur de la Russie ne s'est élevé en 1892 qu'à roubles 837,997,000, alors qu'en 1891 il atteignait roubles 1,049,134,000, et en 1890 1.071,400,000 roubles.

C'est surtout l'exportation qui a baissé en 1892, et entre autres l'exportation des céréales, conséquence de l'interdiction qui n'a été levée que le 30 avril pour l'avoine et le maïs, le 4 juin pour les autres céréales, le seigle excepté, et le 7 août seulement pour ce dernier.

Voici un tableau comparé des importations et des exportations de l'Empire russe pendant les trois derniers exercices :

VALEURS EN MILLIERS DE ROUBLES.

Exportations.	1890	1891	1892
Denrées alimentaires	384,059	413,589	199,199
Matières premières.......... ..	269,911	245,901	232,599
Animaux vivants..............	10,881	15,943	15,220
Objets fabriqués......	22,166	25,088	23,594
	687,907	700,471	470,612
Importations.			
Denrées alimentaires	62,671	56,579	55,408
Matières premières............	245,459	215,883	235,811
Animaux vivants	1,048	952	800
Objets fabriqués	75,205	75,249	75,366
	384,383	348,663	367,385

ASIE.

Construction de chemins de fer en Chine. — La première section du chemin de fer chinois dit « Impérial » pour le distinguer de la ligne de la compagnie des chemins de fer chinois dont elle est la continuation, vient d'être mise en service. Elle s'étend de Kuyeh à Lanchow, sur une distance de 27 milles.

Les travaux du pont de Lanchow ont avancé depuis que le niveau de la rivière a baissé et on pose les rails sur la section de l'est du Lau.

Les travaux du transsibérien. — Un crédit de 38,500,000 roubles est inscrit au budget russe de 1893, au titre des dépenses extraordinaires pour la construction du chemin de fer transsibérien (section de l'Oussouri et de Tchélabinsk-Irkousk) avec embranchement sur Ekatérinbourg.

On sait que le Transsibérien est construit au moyen des procédés qui ont permis

de construire rapidement, et à bon marché, le Grand-Transcaspien, cette belle voie ferrée créée par le général Annenkoff qui relie la mer Caspienne à Samarkand et qui va être prolongée jusqu'à Tashkend.

Le Transsibérien est une œuvre plus colossale que le Transcaspien. Il s'agit de jeter à travers la Sibérie 10,000 kilomètres de rails. Cette voie ferrée qui sera sans égale au monde, part de l'Oural pour aboutir à Vladivostok, après avoir traversé la Sibérie de l'ouest à l'est dans toute sa longueur. On a réparti cet immense travail en trois sections. La première section comprend la ligne de Tchélabinsk à Irkoutsk (3,082 verstes), avec embranchement sur Ekatérinbourg, station du chemin de fer de l'Oural, et l'achèvement de la section Vladivostok-Grafska, Khabarovka (347 verstes) et la section de Mysovska, point de départ de la ligne au-delà du lac Baïkal, à Strétensk (1,000 verstes).

La troisième comprend la ligne qui fera le tour du lac Baïkal (292 verstes) et la section de Khabarovka à Strétensk (près de 2,000 verstes). La première partie devra être achevée en 1895 ; la seconde en 1898, et la troisième partie, en 1902. De sorte qu'avant dix ans une ligne de chemin de fer ininterrompue reliera St-Pétersbourg à Vladivostok. De Londres et de Paris on pourra aller par chemin de fer en dix ou douze jours jusqu'aux frontières de la Chine. C'est une œuvre grandiose qui clora magnifiquement ce dix-neuvième siècle, le siècle de la vapeur, de l'électricité et des travaux publics qui ont changé la face du monde.

Le Transsibérien aura une importance énorme sous le triple rapport stratégique, politique et commercial. Il soudera pour ainsi dire, de la Baltique à l'Océan pacifique, toutes les parties de l'immense empire des tzars. Il permettra à la Russie de maintenir le Céleste-Empire dans ses limites, et écartera à jamais dans l'avenir le danger d'une invasion chinoise ou mongole. On sait que la Sibérie a une superficie supérieure à celle de l'Europe entière.

Par son immense étendue, elle dépasse toutes les colonies de l'Angleterre prises dans leur ensemble. Il est vrai qu'une grande partie de la plaine sibérienne, qui a une étendue totale de 10 millions de kilomètres carrés, est improductive. La partie septentrionale de la Sibérie comprise entre le pôle nord et le 65[e] degré de latitude, et qu'on appelle la *toundra*, n'est qu'un vaste désert glacé. Mais la région centrale ou, autrement dit, la *taïga*, s'étendant entre le 65[e] et le 55[e] degré de latitude et qui ne comprend pas moins de 100,000 milles carrés, forme une immense zone de forêts qui, à l'aide du chemin de fer sibérien, seront la source de riches exploitations.

Enfin, la région méridionale compte de vastes steppes aptes à la culture et plusieurs chaînes de montagnes qui renferment des mines d'or, d'argent et de plomb, des couches de marbre et de granit sans pareil dans le monde entier. Mentionnons aussi le vaste bassin de l'Amour et la région de l'Oussouri, qui ont un climat chaud et où toutes les cultures peuvent réussir. Toutes ces immenses richesses ne pourront être complètement exploitées que lorsque le chemin de fer sibérien sera ouvert.

Enfin, à l'aide de cette ligne, comme le fait remarquer un écrivain très compétent dans la *Revue britannique*, le trop-plein de la population russe qui, dans les provinces du centre, est trop dense, pourra être déversé dans les régions fertiles de la Sibérie, et donner à cette immense contrée une impulsion féconde, qui en fera une nouvelle Amérique.

Le Transsibérien coûtera très bon marché, parce que la main-d'œuvre sera fournie à bas prix par l'élément militaire, la transportation pénale et les Chinois.

J. Raubert.

Guyane anglaise. — Production aurifère. — L'industrie aurifère n'a pris naissance dans la Guyane anglaise qu'il y a quelques années ; la production a suivi la progression suivante :

1881	£ 187	1888	£ 55,566
1882	Nulle.	1889	109,234
1885	3,249	1890	234,324
1886	23,342	1891	375,289
1887	44,427		

Il y a deux ans, un colon venant des placers emprunta £ 50 pour exploiter une mine qu'il avait découverte, promettant à ses emprunteurs le tiers des bénéfices de l'entreprise ; actuellement, son revenu annuel est de £ 10,000. Le quartz aurifère du district N.-O. donne près de 56 onces d'or à la tonne ; dans un autre district, on obtient 152 onces d'or par tonne de minerai. Il y a environ 700 ouvriers qui travaillent aux placers de la Guyane anglaise.

AFRIQUE.

Extension des voies ferrées en Égypte. — L Commission d'extension des chemins de fer a définitivement décidé l'exécution des lignes ferrées ci-après :

1° Ligne de Guirgeh à Keneh avec pont sur le Nil à Nag-Abow-Amadi), 109 km. :
2° Ligne de Kafr-Zayat à Kalline, 28 km.;
3° Ligne de Menouf à Achemoun, 21 km.;
4° Ligne de Demanhour à Mallaha, 58 km.;
5° Ligne de Medinet-Fayoum à Garak, 33 km.;
6° Embranchement de Hoch-Issa, 11 km.;
7° Ligne de Barraris, 45 km.;

Soit 405 km. et une dépense de 822,356 L. E

La Commission a également décidé la construction d'un pont sur le Nil à Dessouk qui est évalué à 76,124 L. E., et l'augmentation des ateliers généraux et des gares d'accès des nouvelles lignes, pour une somme de 50,000 L. E.

Ressources économiques dans le nord de Madagascar.

Tanarive, 30 décembre 1892.

Permettez-moi de vous communiquer brièvement ce qui me paraît être de quelque intérêt dans les résultats de mon premier voyage. J'ai été surtout frappé de la richesse du pays et du peu de parti que ses maîtres en tirent. J'ai trouvé de l'eau partout. Le sol serait donc riche s'il était cultivé et il le serait sans le brigandage qui dépasse dans le Nord-Ouest de Madagascar tout ce qu'on peut imaginer. Des villes de 2,000 habitants comme Belalitra, que M. Catat avait trouvé florissante il y a deux ans à peine, sont enlevées, pillées et brûlées en une nuit. La population,

sur les hauteurs qui bordent la côte, abandonne tout l'intérieur aux bandes de brigands.

En dehors des richesses agricoles il y a de grandes richesses minérales. L'or est exploité par les Malgaches eux-mêmes auprès de Mandrissara. Mais l'exploitation agricole et minière n'existera pas tant que l'état politique du pays restera ce qu'il est.

Le commerce serait possible ; le pays entre Majunga et le Maiva-Rano est très profondément découpé par la mer. Les houtres arabes remontent à 100 kilomètres de l'intérieur jusqu'aux ports d'Antsitsontondraka et d'Antsohini. La Lophia est accessible à de fortes pirogues jusqu'à la hauteur de Belatitra. Mais les Arabes sont à peu près seuls à en profiter.

L'assassinat de M. Bordenave, agent de la maison Garnier, de Majunga, à Antiyontondraka, a découragé le commerce européen. Cependant deux Mauriciens font depuis un an d'excellentes affaires sur la Maiva-Rano et une grosse maison française de Tamatave songe, je crois, à les imiter. L'importation de quelques marchandises européennes, toiles anglaises et américaines, et fusils ; l'achat et la vente du riz ; l'exportation du caoutchouc qui a disparu de la côte Est (sauf dans le Sud) et qui se trouve en abondance sur la côte Nord-Ouest, fourniraient, je crois, matière à de gros bénéfices.

Veuillez agréer,

Émile Gautier,
Chargé de mission à Madagascar.

(Société de Géographie commerciale).

Une section du Transsaharien. — Biskra-Ouargla. — J'ai sous les yeux l'avant-projet de la ligne de Biskra-Ouargla, accompagné d'une note explicative. La carte au 1/400,000ᵉ, en est très claire, et il est aisé d'imaginer déjà le train qui partira bientôt du pied de l'Aurès pour s'enfoncer dans le vrai désert du Sud. Sa gare sera dans Biskra même, à peu de distance de celle du chemin de fer de Constantine et de Philippeville. Il sera composé de voitures légères et aménagées, dit expressément la note explicative, en vue de la circulation dans les fortes chaleurs. Ceux qui ont eu le mauvais sort d'aller de Constantine à Biskra, vers le 15 juillet, dans ces wagons capitonnés que nos Compagnies de chemins de fer gardent pour défier le sens commun, comprendront bien ce que cela veut dire. L'écartement de la voie sera de 1ᵐ,05 entre les bords intérieurs des champignons des rails ; les traverses seront toutes en acier , les ouvrages, peu nombreux d'ailleurs seront élégants et solides. Voyageurs et marchandises glisseront sur une pente très douce, de 122 mètres, à 4 mètres au-dessus du niveau de la mer, puis se relèveront lentement, comme sur une ondulation marine, jusqu'à 67 mètres, côte de Tougourt, et 156, côte de Ouargla. La ligne restera presque toujours droite ; le rayon minimum des courbes sera de 1,000 mètres.

La petite locomotive et ses quatre ou cinq wagons feront l'effet d'un torpilleur qui s'avance dans la haute mer. En arrière grandiront les montagnes de l'Aurès et de l'Ahmar Khaddou découpées par des échancrures au fond desquelles des villages gris et de sombres bois rappelleront les petits ports normands entaillés dans nos falaises. En avant, la courbe du désert s'arrondira, et, dans le lointain, l'oasis d'Oumach, élevée par le mirage comme les fermes de la Crau, deviendra peu à peu plus nette, alignant en front de bataille ses colonnades de palmiers. Les voyageurs auront alors la sensation de l'Océan de sable et de pierre, et, pour peu que le temps

soit clair, la notion nouvelle du ciel d'airain. Oumach traversé, l'ouàd Djedi franchi, leurs yeux se fixeront, à gauche, sur une région plus étrange encore, très basse et luisante, fuyante et diffuse, sans horizon, confondue avec le ciel en lames lumineuses ni eau ni terre, bas fonds d'anciennes mers desséchées, suite de chotts salins et traîtres, le Melr'ir, le Merouan, qui engloutissent encore des caravanes après avoir vu sombrer des navires. La station de Chegga, la station de Bir Setil, la station d'Oum et Tiour, toutes trois pareilles, avec leurs blockhaus de pisé percés de meurtrières, seront comme des jalons posés par des génies sur cette route dangereuse, puis les palmiers d'El Ourir apparaîtront, et je suis bien certain qu'un drapeau tricolore sera planté en avant de leurs piliers gris, comme un signe de réjouissance et d'orgueil.

A partir de ce point-là, les wagons rouleront sur un dallage de soixante mètres d'épaisseur, au-dessous duquel grondent des fleuves anciens appelés par les Arabes « Mà et Toufan », l'eau du déluge. On perce ce dallage avec une vrille énorme ; l'eau en jaillit comme le sang d'une artère piquée, et, sous les flammes du ciel, cette eau féconde le sol aride qui se couvre de moissons d'orge, de grenadiers, de pêchers, d'abricotiers, d'orangers, et de ces dattiers de l'ouàd Rir' plus étonnants encore, deux fois plus hauts que nos chênes, flexibles comme des joncs, couronnés de panaches rigides, inclinés sous le poids de grosses grappes de fruits couleur de bronze. Les deux petites bandes de la voie ferrée passeront comme des serpents d'acier d'une cuvette d'émeraude cerclée de l'or fin des sables dans une autre semblable, mais toujours plus grande, d'Ourir à Mraïer, à Ourland, à Tamernd, à Sidi Rached où les oasis font un cercle d'îles, à Tougourt enfin, capitale de boue de cet étrange pays artificiel. Entendre crier : « Tougourt, cinquante minutes d'arrêt, buffet ! », quelle profanation ; mais avoir enfin violé ce désert, quel triomphe !

Une heure après, Tougourt elle-même ne sera plus qu'une tache obscure dans le Nord. La machine aura repris son souffle et se sera lancée toujours en plein Sud, dans un désert nouveau. Devant les glaces des wagons passeront des collines de sable, des plaines roussâtres et vides, des roches pointues et entaillées comme des dents de squales, d'autres plates en-dessus comme des tables, témoins du passage effroyable des torrents préhistoriques ; des troupes de gazelles bondiront entre les buissons noirs, et parfois une tribu en marche déploiera sur un seul front ses chameaux de luxe tout couverts de tapis lourds. Les bêtes lentes s'avanceront comme des monstres, chargées de palanquins très larges, rouges, rayés de bandes blanches, surmontés de panaches de plumes d'autruche mâle, et dans ces palanquins oscillant comme des berceaux, seront des femmes parfumées de musc et de gingembre, aux yeux noirs voilés de paupières bleues, aux mains teintes de pourpre, aux coiffures tressées de cordes de laine et de chaînettes d'or. A droite, des cavaliers blancs, assis sur des chevaux harnachés de rouge et d'azur, moutonneront comme la barre d'un fleuve ; à gauche, des fantassins misérables, presque tout nus, allongeront sur le sol leurs longues jambes brunes. En arrière, les chameaux de bât et des ânes chargés de tentes et de bagages, des chameaux libres épandus par centaines, des chèvres noires, fourmilleront comme des criquets, puis des moutons innombrables donneront l'illusion de champs en marche, tout couverts de blocs de pierre.

Dans le sud-est, par de larges trouées, on apercevra l'ouâd Mya qui vient presque d'In-Salah, les deux villages de Baghdad l'ancien et de Baghdad le petit, aujourd'hui ruinés, El Hadjira à demi-noyée dans les sables, Ngoussa toujours entretenue par les noirs, ses créateurs, et, dans leurs intervalles, de longues coulées de broussailles et de petites forêts sauvages, épineuses, infestées par des scorpions, des vipères à corne et des najas noirâtres qui gonflent leurs gorges blanches. Vers le Sud-Est, les

sables et les roches, fuyant dans les profondeurs de l'horizon, paraîtront s'arrêter devant une ligne tracée du Sud au Nord, et cette ligne sera la longue vallée de l'ouâd Igharghar dont la tête est au milieu des montagnes du Hoggar encore inaccessibles, l'Igharghar, avenue redoutable du Sahara oriental, route des pillages et des massacres, consacrée déjà par plus d'un martyr.

La voie passera ainsi entre l'ouâd Mya et l'ouâd Igharghar, assez près du premier, sur un plateau solide et sans obstacle, puis elle s'infléchira vers l'Ouest, et brusquement les touristes partis la veille de Philippeville auront devant eux le tableau final d'une région presque soudanienne, beaucoup plus large et riche que celle de Tougourt, mais visiblement négligée, et d'une indicible tristesse, un chot immense, couvert d'efflorescences salines, brillant sous le soleil comme un lac de plomb fondu, une énorme forêt de palmes surmontée de deux minarets pareils à des cheminées d'usine, des blocs gris de maisons, l'enceinte à demi ruinée d'une grande ville, Ouargla, enfin, fondée, dit-on, par Alexandre aux deux cornes, agrandie bien avant les temps d'Annibal et de Scipion par les Ethiopiens blancs, métropole du grand désert, maintenant misérable, mais toujours féconde. En arrière l'élégante ville de Sedrata dort sous des dunes de sable, avec ses jolies sculptures, comme Pompéï sous les cendres du Vésuve, la forteresse de Ba Mendil enveloppée de tours carrées couronne un rocher, Rouissat dresse ses bosquets de palmes, la Gara Krima et la Gara Kriem semblent toujours inviter des vaincus à se réfugier sur leurs plateaux pareils à des fûts de colonnes brisées, puis rien au delà qu'un cercle bas de collines affreusement arides, et la bordure vibrante d'un ciel blanc, métallique, au-dessous duquel tout paraît noir.

Voilà le rêve, voilà l'avenir. Que nous dit maintenant la réalité?

Ce chemin de fer aura 210 kilomètres de Biskra à Tougourt, et 170 de Tougourt à Ouargla, en tout 380. Un syndicat l'a fait étudier dans tous ses détails par des ingénieurs de mérite. Le prix moyen du kilomètre sera de 65,000 francs. En somme, cette voie de pénétration, déjà longue et hardie, coûtera 24,700,000 francs. L'argent est prêt. Or, il est utile, indépendamment de toute autre considération saharienne, et même transsaharienne, que le chemin de fer qui descend actuellement de Constantine à Biskra soit prolongé dans le Sud jusqu'à Ouargla. Premièrement, l'oasis d'Ouargla est un poste militaire d'où nous rayonnons dans un large segment du Sahara oriental et central. Les tribus de Chaamba qui l'entourent sont mobiles autant que belliqueuses, et le souvenir est encore présent des dépenses qu'exige une colonne engagée dans leurs solitudes. Ouargla occupe le sommet d'un angle dont les côtés vont toucher le Tidikelt, d'une part, et le territoire des Azjer, de l'autre. Bien que nous ne redoutions rien pour le moment dans le Sahara, et quel que soit notre désir d'entretenir avec tous nos voisins des relations amicales, il faut que la France soit prête à tout événement. Nous ne savons pas ce que nous réservent certaines intrigues européennes. Secondement, les bords du chott Melr'ir peuvent être en partie cultivés : les produits de l'ouâd Rir' peuvent être doublés; la partie de l'ouâd Mya, comprise entre El Hadjira et Nyoussa, n'attend que quelques sondages pour être vivifiée : il faut qu'on tente de mettre en valeur les débouchés de l'ouâd Niza et de l'ouâd Mezab dans l'ouâd Mya; enfin les produits du bassin de Ouargla, dans lequel l'eau est si abondante, et dont la prospérité antique est devenue légendaire, peuvent être quadruplés et quintuplés en moins de dix ans. Sans remonter jusqu'à Ibn Khaldoun, qui fait autorité, on peut s'en fier sur ce point au petit livre de Largeau, « le pays de Rirha ». Il est certain que les cultures de l'ouâd Rir', et en particulier de Tougourt, quelque belles qu'elles soient, ne sont qu'un essai au prix de ce que peuvent devenir toutes les parties fertilisables de la longue région rectan-

gulaire qui comprend l'ouâd Mya, depuis Ouargla jusqu'au chott Melr'ir, et la partie inférieure du cours de l'Igharghar.

Nous admettons fort bien que la multiplication des sondages doive avoir une influence sur l'abondance des puits, et même que les nappes artésiennes de l'ouàd Mya, de l'Igharghar et du chott Melr'ir ne soient pas inépuisables. Un jour arrivera peut-être où le nombre des puits forés dans toute cette région ne pourra pas être dépassé, et, s'ils sont savamment distribués en raison du régime des eaux souterraines qui les alimentent, il en résultera une des œuvres les plus curieuses de ce siècle; mais, d'ici là, nul ne peut assigner un terme à la culture du dattier sur un si grand espace, et on sait qu'elle est aussi lucrative que celle de la vigne. Les cultures industrielles qui doivent s'y ajouter sont encore dans l'enfance. Tout le bassin d'Ouargla qui demeure libre à cette heure peut être transformé en champs de coton, d'indigo, de henné et autres plantes textiles ou tinctoriales. La main-d'œuvre indigène y est excellente, peu coûteuse, et peut être décuplée par l'introduction des noirs du Soudan qui ne redoutent ni la chaleur ni la fièvre. Dans les parties désertiques, excepté quelques plateaux et quelques dunes, il est possible de créer des réservoirs d'eau, de construire avec des planches de palmier des abris et des hangars.

Ce serait le salut des troupeaux de moutons qui y périssent de soif pendant l'été ou de froid pendant l'hiver, et nous ne ferions là que ce que font depuis cinquante ans les Boërs du cap de Bonne-Espérance. Enfin Ouargla était autrefois dans le Sahara qui nous avoisine ce que sont aujourd'hui In-Salah et Ghadamès, un grand marché d'où partaient sans cesse et où venaient s'approvisionner les caravanes de l'extrême Sud. Supposez que les marchandises françaises y affluent, et que notre gouvernement sache y attirer les tribus maraboutiques qui font exclusivement le commerce à travers le désert, il faut espérer qu'on y verra renaître quelque peu de la prospérité fabuleuse du temps d'Alexandre *d'ou el Korneïn*. Un chemin de fer nous donnera cela, tout cela, et, si nous y trouvons quelque mécompte, nous n'aurons qu'à nous en prendre à notre activité.

L'exécution de ce chemin de fer est-elle possible à bref délai? Assurément oui, si le gouvernement peut donner à la Compagnie qui s'en chargera la garantie et la concession qui lui semblent indispensables, et pourquoi ne les lui donnerait-il pas? Cette Compagnie, dit-on, n'existe pas encore. Elle sera constituée demain si son existence est assurée Le syndicat d'études qui en est comme le messager laisse entendre qu'elle se contentera d'une garantie d'intérêt de 4 % du capital engagé dans la construction de la ligne. Elle ne demandera pas de garantie d'intérêt d'exploitation, mais seulement une concession de cent mille hectares de terres désertiques susceptibles d'être mis en valeur par une irrigation artificielle.

La Compagnie de Bône-Guelma et celle de l'Ouest algérien, qui exploitent les régions cultivées du Tell, ont eu de bien autres exigences, et vous pouvez vous en référer sur ce point au rapport de M. Burdeau. L'Est algérien a, pour les lignes qui ont été concédées jusqu'en 1880, une garantie de 6 % sur un capital forfaitaire, avec des barèmes d'exploitation fixes de 7,000 à 7,460 francs. Le Bône-Guelma a une garantie de 6 % sur un capital forfaitaire pour ses lignes de Bône à Guelma, de Guelma au Kroubs et de Duvivier à Souk-Ahras ; une garantie de 5 % sur un capital forfaitaire pour ses lignes de Souk-Ahras à Sidi-el-Hemessi et de Souk-Ahras à Tebessa. Pour toutes, il a des barèmes forfaitaires d'exploitation, qui lui assurent une rente minimum de 7,700 francs, ou de 7,000 francs, ou de 5,000 francs, suivant les lignes. Or, c'est autre chose, assurément, d'exploiter les sables, les steppes et les dalles de pierre des environs de Tougourt et de Ouargla que de se faire des rentes avec les terres noires, les cultures profondes et les forêts superbes du Nord

du département de Constantine. Une concession de cent mille hectares paraît énorme ; mais il faudrait les voir de près, dans leur état actuel, ces cent mille hectares. Ils ne produisent, aujourd'hui, rien absolument, où qu'on les prenne. J'imagine qu'on les découpe dans l'ouàd Mya, dans le bassin d'Ouargla ou encore sur les bords du chott Melr'ir. Ce ne sont, en dehors des oasis, que des plaines caillouteuses traversées de bancs de sable, hérissées par ci par là de buissons ou des fonds d'anciens étangs desséchés et nus comme la main.

On en tirera parti sans doute, on y creusera des puits, on en couvrira le cinquième de cultures merveilleuses, on élèvera sur le reste des troupeaux de mérinos ; mais au prix de quels efforts et encore de quels sacrifices ! En réalité, une pareille demande de concession est le plus hardi défi jeté à la face des incrédules qui sourient quand on leur parle de l'avenir du Sahara, et rien de plus pour le présent. La Compagnie qui sollicitera comme une faveur de s'engager dans une telle entreprise sera forcée, sous peine de mort, de donner un bel exemple d'industrie, d'économie et d'énergie, et le gouvernement n'aura qu'à l'encourager en la félicitant de son audace. Reste, il est vrai, un point obscur. A qui appartient bien le désert, j'entends le désert inculte, depuis le sénatus-consulte de 1863 ? Est-ce à l'État ? Est-ce aux tribus qui le parcourent ? Cette question, qui vous paraît peut-être surprenante, donnera lieu à une discussion délicate ; mais la solution n'en est pas douteuse, Justinien et Mahomet s'y sont rencontrés et mis d'accord pour déclarer que les terres désertiques sont à ceux qui les vivifient.

E. MASQUERAY.

(*Journal des Débats*).

AMÉRIQUE.

La part de l'Amérique dans la production et le commerce du monde. — Au moment où va s'ouvrir l'Exposition de Chicago, il est intéressant de se rendre compte de l'influence que la découverte de l'Amérique a exercée sur le mouvement de la civilisation européenne. M. Émile Levasseur a fait récemment sur ce sujet une communication très intéressante à la Société de géographie.

Des tableaux de statistique que l'éminent membre de l'Institut a mis sous les yeux des membres de la Société de géographie, il résulte que le commerce extérieur de l'Amérique toute entière se chiffre annuellement par plus de seize milliards. En 1890 le total des importations s'est élevé pour tous les Etats de l'Amérique et les colonies européennes en Amérique à 7,721 millions et le total des exportations à 8,478 millions de francs. Le réseau des chemins de fer, en exploitation pour les deux Amériques a actuellement une étendue de 339,798 kilomètres.

Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord qui ont, sur une superficie de 8 millions de kilomètres carrés, une population de 65 millions d'habitants, revendiquent pour leur part plus de la moitié du commerce extérieur des deux Amériques, puisqu'en 1891 le total de leurs importations a été de 4 milliards 225 millions de francs et que le total de leurs exportations s'est élevé à 4 milliards 360 millions de francs.

Le réseau de chemins de fer des États-Unis de l'Amérique du Nord est de 275,000 kilomètres. Il est à lui seul trois fois plus étendu que tous les autres réseaux américains et il est supérieur au total du réseau européen. L'Amérique du Sud, dont le commerce extérieur se chiffre par un milliard 892 millions de francs aux importations et 2 milliards 293 millions de francs aux exportations, ne possédait en 1891

que 28,600 kilomètres de voies ferrées. L'Amérique du Nord en possédait 311,000, dont 275,000 aux États-Unis et 28,500 au Dominion du Canada.

Le Dominion du Canada représente un groupe de population de 4,829,000 habitants. Son réseau de chemins de fer est de 477 kil. par 10,000 habitants. Les États-Unis disposent de 546 kil. de chemins de fer par 10,000 habitants. Mais leur commerce extérieur est moins actif proportionnellement au chiffre de la population que le commerce extérieur des États-Unis, puisque le total des échanges extérieurs en 1891 a représenté 265 f. par tête d'habitant pour les possessions britanniques de l'Amérique du Nord et seulement 172 fr. par tête d'habitant pour les États-Unis.

C'est à l'Amérique que l'Europe est obligée de demander le complément des vivres nécessaires à la nourriture de ses 300 millions d'habitants. L'Europe dont la population a doublé depuis le commencement du siècle et dont le territoire ne dépasse que d'un tiers celui des États-Unis, demande à l'Amérique, en échange des produits manufacturés qu'elle lui envoie, ses céréales, sa viande, son sucre. Elle lui demande aussi les matières premières pour alimenter son industrie, son coton, sa laine, ses peaux, etc., qu'elle paie avec ses produits manufacturés.

Sans l'importation des matières premières que fournissent abondamment l'Amérique et les autres pays neufs tels que le Cap et l'Australie, les manufacturiers européens seraient réduits à fermer la moitié de leurs usines, et des millions d'ouvriers seraient jetés sur le pavé. Sans le blé et la viande que l'Amérique envoie à l'Europe, l'alimentation de la population européenne ne pourrait pas pourvoir à sa subsistance dans de bonnes conditions. Le concours de l'Amérique et des autres pays neufs est donc indispensable à l'existence économique des populations de l'Europe. Il faut se hâter d'ajouter que les produits européens ne sont pas moins nécessaires à l'Amérique que les produits américains à l'Europe. J. RAUBERT.

Le commerce des Etats-Unis en février. — Le mois de février n'a pas été très favorable pour le commerce extérieur des États-Unis. Déjà, en janvier de cette année, les importations ont dépassé les exportations de doll. 16,114,664 ; en y ajoutant l'excédent de février, on se trouve pour les deux premiers mois de 1893, en présence d'un total de doll. 35,802,926 d'excès des importations sur les exportations, alors que la période correspondante de 1892, avait donné, au contraire, un excédent des exportations sur les importations de doll. 58,673,653.

Le tort fait par le bill Mac-Kinley au commerce extérieur des États-Unis se chiffre donc, rien qu'en janvier et en février de cette année, à 94.476,579 doll., ou à peu près cent millions de dollars en chiffres ronds. Les six autres mois de l'exercice avaient déjà fourni de ce chef une perte de 140,651,921 doll.; elle n'a donc fait que croître et embellir depuis le commencement de l'année. « Le pis est, dit un journal de New-Yord, que cette situation défavorable ne s'est pas améliorée pendant le mois en cours (mars). Il est donc à craindre que si nos exportations ne reçoivent pas une impulsion colossale, soit par le règlement de la question du métal blanc, soit par une baisse dans nos principaux articles d'exportation, notre commerce intérieur ne finisse par être entraîné dans la débâcle ».

Des relations commerciales à entretenir avec le Canada. — On sait quels liens étroits nous relient toujours avec cette terre du Canada, autrefois française. Nous ne saurions laisser échapper aucune occasion d'attirer l'attention de notre commerce sur les ressources que lui procureraient des relations suivies d'affaires avec ce pays qui fut la Nouvelle France.

La mise en pratique du bill Mac-Kinley au Canada, a eu un résultat auquel ne s'attendant certainement pas les États-Unis : elle a contribué au développement des échanges du Dominion avec les peuples d'Europe. Secoués dans leur torpeur par l'établissement d'une barrière qui fermait à leurs produits un débouché qu'ils s'étaient crus assurés de toujours conserver, les agriculteurs canadiens ont pris le parti d'aller solliciter la clientèle européenne.

Or, cette tactique leur a pleinement réussi, car, de l'exercice qui s'est clos le 30 juin 1892, et pendant la première partie duquel le bill Mac-Kinley est entré en vigueur, la situation économique du Canada s'est sensiblement améliorée. Les importations sont montées de 119 millions de dollars à 127 millions, les exportations de 98 millions à 113 millions et le mouvement général de 218 millions à 241 millions de dollars ; c'est pour le dernier exercice commercial un chiffre de 1,267,189,000 fr. en calculant le dollar au taux de 5 fr. 25.

M. le comte de Turenne, consul général de France, considère la perpétuité du nouveau courant économique désormais assurée comme devant être favorable à la France, car nos négociants trouveront le terrain préparé pour l'extension de leurs opérations avec le Dominion. Déjà même de nouvelles et importantes négociations commerciales sont pendantes entre la France et le Canada.

Région surtout agricole, le Canada commence cependant à prendre rang parmi les pays manufacturiers : c'est ainsi que l'industrie des cotonnades tend à prendre un certain essor dans le Dominion, Québec est le centre des tentatives faites dans cette voie,la chute de Montmorency située à 7 milles seulement de la ville fournissant un pouvoir hydraulique économique, et la profondeur du Saint-Laurent permettant aux navires venant du Sud des États-Unis de débarquer sans transbordement aux fabriques le coton qu'ils y amènent à l'état brut. L'article qui sort des manufactures de province est destiné en général à la Chine, où il se rend par le chemin de fer du Pacifique et par les paquebots appartenant à cette Compagnie, lesquels relient Vancouver à Hong-Kong.

Pour que nous puissions profiter des ressources que le Canada offre au commerce français, il faudrait, conclut notre consul, entre autres circonstances favorables, obtenir des modifications aux tarifs canadiens qui, dans ces derniers temps, ont apporté des aggravations au régime des vins et des marchandises de luxe dont nos nationaux se sont fait un monopole. Nous ne pouvons acheter des produits canadiens que contre des produits français. Il est donc indispensable qu'un accord intervienne entre les deux peuples pour abaisser, sinon supprimer, dans un intérêt commun, les barrières qui séparent leur régime économique.

La situation économique de la République Argentine en 1892. — Le *Courrier de la Plata* nous apporte les renseignements qui suivent sur la situation économique de la République Argentine en 1892.

L'année 1892 comparée à la précédente, donne à l'importation une augmentation de 24 millions de piastres, tandis que l'exportation n'a augmenté que de 13 millions.

L'excédent a donc été inférieur de 11 millions de piastres, ce qui s'explique par l'épuisement du stock général en 1891, au moment aigu de la crise commerciale.

Il était donc facile de prévoir que les recettes de la douane augmenteraient en 1892, non seulement parce que certains articles de grande consommation manquaient, mais aussi par la création d'industries nouvelles qui, pour la plupart, ont besoin de tirer du dehors la matière première qu'elles employaient.

Mais ce que personne n'avait prévu, c'est la proportion prise par l'importation, c'est l'augmentation de certains articles, le sucre raffiné, par exemple.

Étant donnée la production croissante des *ingenios* de Tucuman, de Santiago, etc., on devait croire que l'importation de onze mille tonnes (chiffre de 1891) allait diminuer. Personne n'eût osé pronostiquer une importation de dix-huit mille tonnes en 1892. C'est cependant le chiffre officiel.

Ainsi, dans l'augmentation signalée plus haut, le sucre entre pour un million trois cent mille piastres.

Comparée à l'année antérieure, l'augmentation est de 70 %.

Il est à remarquer que le sucre raffiné est le seul favorisé. Le sucre brut, dont l'introduction était de 1,600 tonnes en 1891, est tombé à 1.100 tonnes en 1892.

La concurrence indigène a réduit presque à rien l'introduction du produit brut, mais elle n'a pas affecté sensiblement l'importation des sucres raffinés qui — l'année 1889 exceptée — n'a pas dépassé 18 mille tonnes.

Une évolution semblable est à constater pour les boissons, dont l'importation a augmenté notablement en 1892. Elle a passé de neuf millions à 15 millions de litres pour les vins de Bordeaux.

Ce chiffre est encore bien inférieur à ceux de 1888 et 1889. En ce temps l'Argentine consommait 34 et jusqu'à 39 millions de litres, mais la production indigène était insignifiante.

Les vins d'Italie commencent à faire concurrence à ceux de France. Nous ne pouvons dire dans quelle proportion, car la statistique n'en fait pas une mention spéciale. Ils sont compris dans la classification générale, sans désignation de provenance.

L'augmentation pour les boissons a été en 1892 de 70 %.

Elle a été pour les tissus de............	100 %.
Pour les confections de............	90 %.
Pour les produits chimiques de...........	60 %.
Pour les papiers de......................	57 %.
Les instruments aratoires de............	120 %.
Les combustibles de.....................	50 %.

Les articles qui ont subi une diminution sur 1891, sont :

Les matériaux de construction	80 %.
Les moteurs en général	55 %.

Ces deux articles forment ensemble un déficit de près de 16 millions de piastres dont les matériaux de chemins de fer forment la plus grosse part.

Pour se rendre un compte exact du développement pris par l'importation en 1892, il faut examiner à part les marchandises soumises aux droits.

Celles qui entrent en franchise sont principalement des matériaux destinés à la construction des chemins de fer. Cette construction étant à peu près arrêtée, l'introduction des rails, etc., a amené une réduction de dix millions de piastres sur ce chapitre.

Non seulement l'importation des marchandises générales a comblé ce déficit, mais elle a, comme nous l'avons dit plus haut, dépassé de 24 millions le total de l'année antérieure.

Voici, en chiffres ronds, le tableau comparatif des importations de 1891 et 1892 :

	1891	1892
	—	—
Allemagne..............................	6.000.000	10.000.000
Belgique...............................	6.500.000	6.500.000
A reporter......	12.500.000	16.500.000

Report......	12.500 000	16.500.000
Brésil....	1.500.000	2.000.000
Espagne	1.500.000	2.000.000
États-Unis	3.500.000	7.000.000
France	8.000.000	10.000.000
Italie	4.000.000	8.000.000
Paraguay	1.500.000	2.000.000
Angleterre	28.000.000	35.000.000
Uruguay	2.500.000	3.500.000
Divers	4.000.000	4.000.000
	67.000.000	91.000.000

Il résulte du tableau qui précède que l'Angleterre a gagné 7 millions, l'Allemagne et l'Italie 4 millions chacune, les États-Unis 3 millions et la France seulement 2 millions.

L'explication de ces différences est facile à donner. La marchandise française est généralement plus chère parce qu'elle est de qualité meilleure. Dans les temps calamiteux comme celui que nous traversons, le consommateur regarde au prix et achète les sortes inférieures.

L'Anglais et l'Allemand produisent à bas prix aux dépens de la qualité.

Quant à l'Italie, c'est le vin dont la vente a augmenté sensiblement, qui a déterminé l'accroissement de son importation.

Les États-Unis essaient le marché argentin et font des efforts pour y prendre une meilleure place.

L'exportation, en 1892, a eu les destinations suivantes ;

La France occupe le premier rang, elle a acheté pour 26 millions ; l'Angleterre vient ensuite pour 19 millions ; l'Allemagne en troisième pour 16 millions ; la Belgique a acheté pour 14 millions (deux millions de moins qu'en 1891) ; le Brésil a acheté pour 10 millions ; les États-Unis pour 5 millions.

Si la liquidation de la crise n'assombrissait le tableau, on pourrait considérer 1892 comme une année moyenne.

La production a eu à lutter contre des prix particulièrement bas. Les laines et les blés se sont raisonnés à des conditions pitoyables.

L'exportation a fourni à la navigation deux milliards de tonnes, dont :

470	mille	tx	de blé.
445	»	»	de maïs.
400	»	»	de luzerne.
380	»	»	de laine.
42	»	»	de lin.
10	»	»	de pommes de terre.
18	»	»	de farine.
25	»	»	de viande gelée.
40	»	»	de viande salée.

L'exportation des laines a dépassé le produit de la tonte, ce qui s'explique par un stock de l'année antérieure.

Les probabilités pour 1893 ne sont pas des plus flatteuses.

La laine et le blé sont toujours en défaveur, les prix sont très bas, et, comme il faut vendre, on ne saurait espérer la hausse.

Au lieu de 470 mille tonnes de blé, on exportera 600 mille tonnes (six millions de quintaux.

L'exportation des viandes gelées doublera cette année.

La récolte du maïs sera peu abondante, nous évaluons l'exportation à 300 mille tonnes.

Nous prévoyons pour le premier semestre de l'année courante, une exportation valant 300 millions de francs, contre une importation de 120 millions de francs.

Pour le second semestre, il est impossible d'établir un calcul approximatif.

Seulement, il est permis de faire observer que l'impulsion donnée à la culture ne se ralentit pas. Chaque jour on entend parler de nouveaux produits. Les forces vives du pays se concentrent sur le travail de la terre. Les politiciens eux-mêmes se font planteurs.

L'Argentine ménage des surprises à ses voisins. Elle a triplé son exportation depuis dix ans. Elle pourrait bien la doubler avant cinq ans.

L. W.

III. — Généralités.

Comment l'Angleterre agit avec la France. — Le général Lourie, représentant des intérêts du Canada en Angleterre, visitait le 27 mars dernier, le port de Milford. Dans un petit discours après lunch, il a rappelé aux personnes qui l'accompagnaient que le gouvernement du Dominion se proposait de subventionner un service postal entre l'Angleterre et la Chine, passant par les railways canadiens. Mais la condition mise que les steamers transatlantiques de ce nouveau service devaient toucher à un port français, lui semble entraîner un si énorme excès de dépense qu'aucune compagnie ne saurait l'accepter. Ou il faudra élever notablement la subvention, ou renoncer au port français. C'est à cette dernière alternative que l'honorable général pense que finalement le gouvernement du Dominion s'arrêtera. Serait-ce donc vraiment si cher que cela de toucher à un port français ?

En tous cas, il nous paraît utile de ne pas négliger l'avertissement. Il convient que notre gouvernement sache faire le nécessaire, pour que le lien qui doit s'établir entre la France et son ancienne colonie, demeurée si française, ne soit pas rompu avant d'avoir été noué.

Les accidents de chemins de fer en Angleterre pendant l'année 1892. — Le *Board of Trade* publie le relevé suivant des accidents de chemins de fer survenus durant l'année 1892 pour l'ensemble du réseau du Royaume-Uni.

Voyageurs.	Tués.	Blessés.
Par suite d'accidents aux trains, au matériel roulant, à la voie, etc.	21	601
Par suites d'accidents dus à d'autres causes	108	747
Personnel des Compagnies ou des entrepreneurs (1)		
Accidents aux trains, au matériel roulant, à la voie, etc.	9	92
Accidents dus à d'autres causes	525	2.823
Personnes traversant les voies aux passages à niveau	77	21
Personnes ayant pénétré frauduleusement (y compris suicidées	347	121
Autres personnes	43	80
Total	1.130	4.485

28 collisions de trains de voyageurs se sont produites pendant l'année : elles ont causé la mort de 11 voyageurs et 2 agents, et entraîné des blessures à 226 voyageurs et 19 agents ; les collisions entre trains de voyageurs et trains de marchandises ont été au nombre de 43, donnant un bilan de 10 tués (dont 9 voyageurs) et 217 blessés (dont 193 voyageurs ; enfin on a compté 13 collisions entre trains de marchandises. Les déraillements de trains de voyageurs au nombre de 35, ont entraîné la mort d'un voyageur et de 4 agents, et causé des blessures à 45 voyagéurs et 9 agents.

Il faut, d'ailleurs, ajouter au total ci-dessus les nombres relatifs aux accidents divers en dehors de ceux dus au mouvement des trains, montée et descente de wagon, chutes de wagon, etc. Ces diverses causes donnent encore un ensemble de 74 personnes tuées et 5,991 blessées, ce qui porte le total des accidents de personnes, pour l'ensemble des chemins de fer durant l'année, à 1,204 tués et 10,476 blessés.

Ajoutons que le nombre des animaux rencontrés par les trains et tués a été de 424, se répartissant ainsi : 36 chevaux, ; 5 ânes, ; 37 bêtes à cornes ; 341 moutons ; 4 chiens ; 1 porc.

John Bull.

(1) On compte, parmi le personnel des entrepreneurs, 19 tués et 20 blessés.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.



Photogr. de J. Jusnay. Phototypie [illegible]

LE COMMANDANT MONTEIL.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

DE SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL A TRIPOLI
PAR LE LAC TCHAD

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le Dimanche 19 Mars,

Par l'Explorateur, le Commandant MONTEIL.

Ce jour-là, la salle des séances s'est trouvée trop petite pour contenir la foule des membres de notre Société désireux de témoigner toute leur admiration pour le vaillant explorateur dont le mérite n'a d'égal que la modestie.

Le commandant Monteil est de taille petite mais bien prise ; sa figure respire une mâle énergie, et avant même qu'il ne parle décèle tout ce qu'il y a d'implacable ténacité en cet officier dont s'honore l'armée française.

Sur l'estrade, le général de France entouré de presque tout le corps d'officiers de la garnison de Lille, témoignait par sa présence toute la sympathie que l'armée porte à un soldat qui la représente si bien.

En termes émus, M. Paul Crepy, Président de la Société de Géographie de Lille, rappelle que le commandant Monteil n'est pas un inconnu pour nous. « Il nous a fait autrefois l'honneur d'accepter le titre de membre correspondant de la Société de Géographie de Lille. Au moment de s'enfoncer dans l'inconnu, à Segou-Sikoro, le commandant Monteil s'est souvenu de ses amis de Lille et a écrit au Président une lettre fort aimable, où il prenait par avance l'engagement de

venir raconter à Lille les péripéties de son voyage. Le commandant Monteil est de ceux qui n'oublient pas une parole donnée ; à notre premier appel il est venu, et nous ne saurions trop l'en remercier ».

Aussitôt le commandant Monteil prend la parole en ces termes :

« Ainsi que l'a rappelé M. le Président, c'est en vertu d'une promesse formelle que je viens retracer brièvement devant vous mon voyage au centre de l'Afrique. Je n'ai point la pensée de faire revivre en quelques minutes ce qui m'a demandé vingt-sept mois pour être exécuté, mais ne pouvant m'affranchir d'aller ainsi à bride abattue du Sénégal au Tchad et du Tchad à Tripoli, je m'excuse à l'avance si je suis forcément aride et je compte sur l'indulgence de mes auditeurs, que je peux bien appeler un peu mes amis.

En 1890, la France venait de passer avec l'Angleterre la convention par laquelle était délimitée, d'une façon un peu vague comme texte, la zone d'influence respective des deux puissances dans le Soudan. Cette ligne de délimitation partait de Say pour aboutir sur le lac Tchad à Barroua, laissant au Sud de cette ligne ce qui appartient *équitablement* à l'empire de Sokoto. Il fallait traduire en langage géographique cette expression un peu vague. Cette tâche me fut dévolue.

Les préliminaires de mon expédition furent rapidement conduits, grâce à M. Étienne, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies. Le 20 septembre, je quittai la France. Je passerai rapidement sur les débuts de la mission qui n'ont rien de particulièrement intéressant. La route du Soudan est du reste suffisamment jalonnée. Je trouvai partout l'accueil le plus empressé, les plus grandes facilités me furent offertes ; trois mois après mon départ de France, j'étais à Ségou-Sikoro.

A Ségou, j'organisai ma caravane, c'est-à-dire que j'augmentai mon personnel et achetai des bœufs porteurs et des bourricots.

Je m'étais assigné pour but de parvenir à Say qui, avec Segou, forme l'extrémité de la boucle du Niger. En effet, le Niger qui, vers la côte, confine au 10me degré de latitude nord s'élève jusqu'au 16me parallèle pour redescendre ensuite de manière à couper de nouveau son premier parallèle. Segou est par 13° 35′ et Say par 13° 20′, constituant ainsi les deux extrémités de la corde soustendant l'arc du Niger.

Les premières journées de route ne furent pas très heureuses. Mes hommes, pas plus que les animaux, n'étant accoutumés à de longues marches, me causèrent de l'ennui ; néanmoins je pus arriver à San

dans de bonnes conditions. Là viennent transiter toutes les caravanes du Sud vers Tombouctou. Elles exportent la noix de kola qui a une valeur considérable sur les marchés, car elle coûte 5 cauries (1) sur le lieu de production et arrive à en valoir 150 à Kano et 250 à Kouka. Pourquoi cette majoration considérable ? Uniquement parce que les caravanes laissent, en cours de route, à peu près les deux tiers de leur chargement pour assurer leur passage. La noix de kola s'exporte jusque dans le bassin du Nil.

Les caravanes de San partent presque toutes sur Tombouctou. Elles échangent la poudre d'or ou la noix de kola contre le sel en barres qui vient du Sahara. (On sait qu'à Taoudeni se trouvent d'immenses gisements de sel gemme). Les barres de sel ont environ un mètre de long ; $0^m,40$ de large, $0^m,10$ d'épaisseur. Quatre barres forment le chargement d'un chameau. Une seule barre suffit pour le chargement d'un bourricot. On voit qu'il y a là une branche importante de commerce à exploiter.

L'importance de Tombouctou a été d'ailleurs fortement exagérée. La ville a été décimée il y a une trentaine d'années par El-Hadj Omar; la population qui ne dépasse pas 20,000 âmes n'a aucune influence extérieure ; mais Tombouctou est le grand entrepôt du sel.

Je passai un traité d'alliance avec l'almamy de San. De ce point, on se rend compte que la route va directement vers l'Est, mais le pays était troublé par des guerres civiles et je risquai, en le traversant, de désorganiser ma mission ; aussi je me rabattis vers le Sud et me dirigeai vers Kinian pour gagner de là Sikasso, capitale des états de Tiéba, où j'espérais rencontrer un capitaine d'infanterie de marine dont le nom ne vous est pas inconnu, Quiquandon.

Mon espoir ne fut pas trompé. Je trouvai à Kinian mon ami Quiquandon et auprès de lui le docteur Crozat, qui revenait d'une exploration dans le Mossi. Ce savant si modeste est mort, il y a quelques semaines à peine, alors qu'il se disposait à rentrer en France. Avec un désintéressement que je ne saurais trop louer, le docteur Crozat me remit son carnet de route, ses itinéraires, et me donna en outre des renseignements personnels très précieux sur les localités qu'il venait de traverser. Partout, sur la route qu'il avait parcourue,

---

(1) Les cauries sont de petits coquillages qui remplacent la monnaie. Il en faut mille pour faire un franc !

on avait gardé de Crozat le meilleur souvenir, et je n'avais qu'à prononcer son nom pour trouver un accueil empressé.

De Kinian je gagnai Sikasso ; de là, par Bobo-Dioulassou et Bossoura, je revins à hauteur de la route de Say. A Lanfiéra, je reçus un accueil des plus sympathiques en me recommandant de Crozat.

Tous ces pays sont habités par des Bambaras. Ce sont des populations singulières. Ils sont respectueux de la parole donnée, ils ont aussi un grand esprit d'indépendance et ont horreur de la captivité ; ils n'hésitent pas à se tuer s'ils perdent leur liberté. Mais à côté de ces qualités ils ont bien des défauts. Ils sont peu scrupuleux du bien d'autrui. Ils arrivent même sous ce rapport à de véritables raffinements. Ils ont ce qu'ils appellent les *coutumes*. Toute charge qui touche le sol appartient de droit au village ; alors ils tendent le long de la route des pièges pour faire tomber les animaux et par suite les charges qu'ils portent sur le dos ; ou bien ils imaginent des haies qui vont en se rapprochant l'une de l'autre vers leur extrémité supérieure, de façon à accrocher les charges et à les faire tomber. Ils ont le vêtement en horreur : « Pourquoi se vêtir, disent-ils, sinon pour cacher quelque difformité ? »

Toute la région est fétichiste. La religion musulmane a pourtant réussi à faire accepter le coran comme code de justice, mais il n'y a pas de *salam* (prière).

Je voudrais m'élever ici contre ce que je regarde comme un préjugé, à savoir que le voyageur peut s'attendre à de meilleurs procédés de la part des fétichistes que de la part des musulmans. Il y a au contraire plus grande sécurité pour le voyageur en pays musulman, pourvu toutefois qu'il sache respecter jusque dans ses moindres détails la religion du pays qu'il traverse. J'en donnerai comme preuve une aventure qui m'arriva à Yako où je parvins en sortant de Lanfiéra.

Yako est une grosse agglomération. Là règne un *naba* qui est à la fois souverain et grand justicier. Dans une de mes promenades, je me dirigeai, sans armes, vers un monticule qui dominait la plaine, je regardais tranquillement le paysage quand tout à coup je vis accourir un individu à gestes furibonds, me lançant force invectives que je ne comprenais point et portant la main à son sabre. Je descendis sans rien comprendre à cette mimique. Comme je rentrai, je dis à mon cuisinier de préparer le déjeuner, et sur sa réponse qu'il n'avait pas de bois, je lui dis d'en aller chercher au monticule que j'avais quitté et où j'avais remarqué quelques arbustes ; mon cuisinier revint sans bois, mais en

revanche la nuque ensanglantée d'un coup de sabre. Il paraît que le monticule était sacré et que nous l'avions profané par notre présence, d'où colère du sorcier préposé à sa garde. Cela ne m'empêcha point de réclamer le prix du sang, car dans ce pays on paie une indemnité comme compensation de la blessure. J'allai trouver le naba, en armes cette fois; et il y eut un long palabre à l'issue duquel le naba me refusa le prix du sang, prétextant que la victime était un esclave et que d'ailleurs la blessure était insignifiante. Je me retirai fort mécontent, ce que vit bien le naba, qui m'envoya des cadeaux pour m'apaiser. Tout rentra dans le calme. La foule se pressa de nouveau, curieuse, autour de moi. Un des assistants me demanda de lui expliquer le maniement de mon revolver: j'accédai à sa requête. Tout à coup, je ne sais comment, un coup part et j'entends un cri. Je me trouve en présence d'un enfant qui avait reçu la balle dans le pied. Je cours chez le naba lui présenter mes excuses, craignant qu'il n'attribuât cet accident involontaire à quelque sentiment de stupide vengeance; je le trouve au contraire enchanté, radieux: « Tu aurais pu le tuer, me dit-il, c'est un homme à moi, maintenant nous voilà quittes ». On voit combien le pauvre naba avait été pris entre ses sentiments d'équité naturelle et la crainte des sorciers!

Je partis du Mossi sans avoir pu obtenir de traité. Je n'avais même pas de guide. Je m'enfonçai résolûment vers l'Est. Trois jours ainsi je continuai dans cette direction, espérant pouvoir entrer dans le pays qui borde le Niger; des incidents qu'il serait superflu de raconter ici me forcèrent à faire une pointe sur Dori, capitale du Liptako.

J'avais de bonnes raisons pour ne pas essayer d'entrer dans le Liptako. J'eusse désiré rester davantage dans les pays fétichistes et ne pas m'engager chez les populations musulmanes. Dori est en outre un grand marché où viennent bon nombre de Maures de Tombouctou à l'esprit intolérant, surtout depuis que le lieutenant Caron a mouillé sa canonnière à Cabara, en face de Tombouctou. De plus, un interrègne existait par suite de la mort du roi et les trois prétendants au turban troublaient le pays par leurs querelles. Malgré toutes ces causes qui me faisaient croire que j'avais tout à redouter, je fis à Dori une entrée triomphale. Voici comment.

J'avais effectué une marche rendue extraordinairement pénible par les ravages d'une peste bovine qui ne laissait pas subsister un bœuf sur mille! En quelques jours j'avais perdu une trentaine de mes animaux

porteurs. Je résolus d'envoyer à Dori un interprète pour demander l'hospitalité ; mais à qui m'adresser ?

Arrivé au premier village je fus fort bien reçu, mais loin de pouvoir me ravitailler, on me demanda au contraire des vivres, parce que la récolte avait manqué. Vers le soir je vis venir un beau cavalier. « Je suis Abou-Bakhar, dit-il, je te conduirai demain à Dori. » C'était un prétendant. Une demi-heure plus tard arrivent deux autres cavaliers, émissaires du second prétendant. Ils doivent, disent-ils, me servir de guide, et en même temps ils me font présent d'un mouton et d'une certaine quantité de mil. Un peu plus tard encore arrivent d'autres guides envoyés cette fois par le troisième prétendant, mais beaucoup plus nombreux, cela me valut un nouvel envoi de moutons. Mais j'étais gardé à vue. Le lendemain je partis escorté de 26 cavaliers qui étaient mes nouveaux guides, mais dont je ne connaissais pas les intentions. Je leur déclarai net que je n'entendais pas être leur prisonnier et que j'allais les combattre. « Tu as tort de te fâcher, dirent-ils, nous sommes chargés de te conduire à Dori ». — J'arrivai ainsi à Daolo, non loin de Dori où le chef de mes hommes m'envoya un bœuf. Abou-Bakhar au même moment m'en envoyait deux, en me priant de l'accepter pour guide. Du coup je m'arrêtai. « Pourquoi ne vas-tu pas à Dori », me disaient mes guides. Je répondis que je voulais cinq bœufs. On me les envoya aussitôt. Je me décidai enfin, et en arrivant au terme du voyage j'eus le mot de l'énigme. La population se porta en masse au-devant de notre cortège, et aussitôt mes guides déclarèrent que le seul fait d'avoir fait entrer un chrétien en plein jour à Dori, malgré les répugnances de la population, constituait pour leur maître une preuve indéniable de sa toute puissance, lui seul était donc le véritable émir. C'est ainsi que j'ai contribué à l'élévation du sultan de Dori !

Je ne fis qu'un court séjour à Dori, voulant au plus tôt atteindre le Niger à Say. Mais voilà qu'à Zebba je tombai gravement malade, ainsi que mon fidèle compagnon de voyage, l'adjudant Badaire. Je fus forcé de rester quarante-cinq jours dans ce lieu maudit. La peste bovine s'accrut encore. En peu de jours je perdis non seulement mes bœufs, mais encore mes chevaux ; si bien que je me trouvai réduit à une dizaine d'animaux exténués. La température était épouvantable, on était à la saison des pluies. Pour comble de malheur, les chefs me témoignaient de la défiance : ils ne me recevaient pas ; je n'avais de relations avec eux que par mes agents et les leurs. Cette situation pouvait devenir excessivement grave. Je mis vingt jours au lieu de

cinq qui étaient nécessaires pour parvenir à Ouro-Gueladjio ; là devaient heureusement finir mes tribulations.

Le chef de ce puissant village s'appelle Ibrahima-ben-Guéladjio ; son père avait autrefois reçu Barth qui allait à Tombouctou.

Quand il fut question de mon arrivée, la population d'une façon générale, et les membres du conseil en particulier, s'opposèrent à ce qu'Ibrahima me reçût. Ils disaient : « Puisque ce voyageur blanc n'a pas été reçu par les chefs du pays qu'il vient de traverser, pourquoi agirais-tu autrement ? » Ibrahima répondit : « Pourquoi ne le recevrais-je pas. Si les autres rois n'ont pas reçu ce blanc, c'est probablement parce qu'ils ne le connaissaient pas ; moi, j'en ai entendu dire grand bien. De plus, c'est un homme malheureux et c'est un homme loyal auquel on n'a rien à reprocher. Enfin, mon père a très bien reçu Abd-el-Kérim (c'était le nom de Barth) et il ne s'en est pas trouvé plus mal, puisqu'il a vécu très longtemps ». A ce raisonnement il en ajoutait un autre non moins convaincant. Son père avait épousé une femme bambara ; or les noirs de mon escorte étaient des bambaras. « Je ne peux pas, disait-il, refuser l'accès de mes états aux gens qui viennent du pays de ma mère ». Or, au pays noir, l'enfant a un culte profond pour sa mère.

Ces raisons prévalurent et c'est ainsi que je fus reçu par le roi d'Ouro-Guéladjio, point d'une importance capitale pour la suite de mon voyage.

Ibrahima me donna une large hospitalité, et, pendant le séjour que je fis chez lui, je pus reconstituer ma caravane. Je passai avec lui un traité qui me fut plus tard de la plus grande utilité à Sokoto.

D'Ouro-Guéladjio je gagnai Say, dont l'éloignement n'est guère de plus de 40 à 50 kilomètres. Une partie du problème se trouvait ainsi résolue, la traversée de la boucle du Niger était désormais un fait accompli.

A Say le Niger est un grand et majestueux cours d'eau, de 400 mètres de largeur, de 5 à 6 de profondeur. Son cours se développe au milieu d'une vallée bien définie, à l'encontre de ce qu'il est au Soudan, dans sa partie supérieure.

Là commençait le véritable but politique de ma mission. C'était le point de départ de la ligne de délimitation que j'étais chargé de reconnaître. Je franchis le Niger le 27 août 1891.

Lorsque, du haut des collines qui bordent sa rive gauche, je perdis de vue le long ruban d'argent que formait le fleuve à mes yeux, ce

n'est pas sans un certain serrement de cœur que je détournai la tête ; me disant que bien loin, là bas vers l'Ouest, ces eaux avaient baigné des terres françaises ! Mes pensées étaient d'autant plus tristes que j'avais les pires renseignements sur le pays que je devais parcourir.

Entre Say et Sokoto s'étend une région qui porte le nom de Djerma, habitée par des pillards forcenés pour qui le vol est une institution sociale. Ibrahima m'avait éclairé sur la situation de ce pays, mais il était resté encore au-dessous de la vérité. Je ne veux pas insister sur ce qui m'arriva pendant cette traversée. Je payais aux chefs des droits de passage exorbitants, moyennant quoi ils faisaient publier par leur griot (héraut) qu'il arriverait malheur à quiconque approcherait de mon camp pendant la nuit. Cela ne m'empêchait pas d'être indignement volé.

On m'a pris mon appareil photographique, tout mon linge de corps et une foule d'autres choses. D'ailleurs on connaît généralement celui qui a volé : il ne s'en cache pas, le mieux est de s'entendre avec lui sur le prix du rachat de l'objet volé. Un individu qui était à côté de moi me dit tout à coup : « et ta canne, qu'en as-tu fait ? » Je venais de la poser à terre, et comme ne la voyant pas je la cherchais, il ajouta : « Ce n'est pas la peine que tu la cherches, c'est moi qui l'ai emportée ». Peu après il me la montra, et me demanda combien je lui en donnais. Je lui offris dix sous, il en voulut vingt et je la laissai. Il était très vexé.

J'arrivai enfin à Sokoto, un an après avoir quitté Kayes, le 11 octobre 1891.

Sokoto est la capitale de l'empire Haoussa, divisé lui-même en deux tronçons : le premier et le plus septentrional a pour centre Sokoto et donne à son possesseur le titre de commandeur des croyants. Le second se trouve au Sud et a pour centre Gando ; le lien entre ces deux tronçons est purement religieux, cependant, en cas de guerre sérieuse, l'un doit aide à l'autre. Les Anglais sont à Gando, mais ils ne sont pas à Sokoto.

Sokoto est une capitale d'empire, mais ce n'est pas un centre commercial. C'est plus à l'Est, à Kano, que se trouve concentré tout le commerce soudanien.

Kano est une ville de 60,000 habitants. Là accèdent toutes les caravanes qui viennent chercher certaines étoffes, spécialité du pays, ou des cuirs maroquinés qui viennent de Tripolitaine.

Grâce aux lettres que m'avait données Ibrahima, je reçus un accueil

enthousiaste de la part de Lam-Dioulbé, le commandeur des croyants à Sokoto ; mais précisément parce que Sokoto n'est pas un marché, je ne pus ni vendre des marchandises, ni me procurer des animaux dont j'avais pourtant grand besoin. Bien mieux, ce fut moi qui vins en aide au sultan de Sokoto. Il se proposait d'aller attaquer le roi d'Argoungori, qui est d'ailleurs un pillard éhonté, il m'obligea de lui prêter des marchandises pour une somme de 1,500 francs, soit 1,500,000 cauries. Mais comme lui-même était pauvre, disait-il, il me remit en échange des traites sur Kano, où ces valeurs devaient m'être payées.

Cet événement fut heureux pour moi, car il me donna du crédit. Les naturels vinrent en foule et m'offrirent qui des chevaux, qui des bourricots. J'achetai ce qu'il me fallut et donnai en paiement des traites sur Kano. Il est assez curieux de trouver au cœur de l'Afrique cet usage du papier-monnaie.

A Kano, je fus bien reçu par le roi, mais j'eus beaucoup de peine à obtenir le remboursement de mes traites qui furent d'abord protestées. Cela rendait ma situation assez difficile, car j'étais moi-même fort endetté. Par bonheur, le citoyen notable qu'on m'avait donné comme guide ou intermédiaire était passionné pour la médecine. Il me fit des propositions extraordinaires au sujet de ma pharmacie de voyage. Je finis par lui céder au prix de 600,000 cauries pour 2 fr. 50 de médicaments. Cela remit un peu mes affaires.

Je partis enfin de Kano et me dirigeai sur le Bornou, où je m'attendais à rencontrer de sérieuses difficultés. On m'avait prévenu que le chef du Bornou refusait absolument de recevoir des blancs. J'avais appris qu'une mission de blancs dont on n'avait pu m'indiquer la nationalité avait essayé, venant de l'Adamaoua, de Yola, de pénétrer à Kouka. Le chef avait reçu des cadeaux, puis brusquement avait tout renvoyé en disant aux blancs : allez-vous en. En rapprochant les dates qui m'étaient fournies, je croyais qu'il s'agissait de la mission Mizon. Heureusement je me trompais. (!)

Ce fut au milieu de la suspicion générale que j'entrai dans le Bornou. J'étais espionné. On épiait mes gens pour voir si je leur faisais faire l'exercice. C'est ainsi que j'arrivai à Borsari. Là je trouvai un chef qui me dit d'attendre la permission du roi de Kouka. Un jour il vint me trouver et me dit : Le roi accepte de te recevoir à Kouka ; j'ai dit que j'avais eu avec toi de bonnes relations, que je t'avais trouvé tout à fait différent du blanc de l'an dernier, que tu ne faisais pas l'exercice et que tes intentions étaient tout à fait pacifiques ; en effet, tu causes et

tu *vis* avec nous ». Ce dernier renseignement avait surtout frappé le roi qui avait été blessé de la morgue hautaine du chef de la mission précédente, Mac Intosh, envoyé par la Compagnie anglaise du Niger.

Le 8 avril j'arrivai à Kaliloua, qui est à trois ou quatre kilomètres de Kouka, où mon entrée devait avoir lieu le lendemain.

Dès l'aurore je vis arriver une foule de cavaliers revêtus d'armures les plus bizarres, depuis la cotte de mailles du moyen-âge jusqu'aux caparaçons ouatés qui recouvrent complètement le cheval et l'homme. Nous nous mîmes tous en route nous dirigeant sur Kouka. A peine avions-nous fait quelque cent pas qu'une troupe d'environ 150 cavaliers survint à notre rencontre et nous barra le chemin. Les hommes qui m'accompagnaient se joignirent à eux. Alors, se précipitant sur moi, ils m'entourèrent en me présentant la pointe de leurs lances à quelques centimètres du visage, prenant des mines farouches, poussant des cris de bêtes fauves. Tout cela n'avait d'autre but que de voir si j'étais courageux et si mes intentions étaient réellement pacifiques. Je trouvai cette fantasia, qu'on appelle le salut des lances, d'un goût douteux ; mais je ne sourcillai pas. Cela me posa tout de suite très bien dans l'esprit des indigènes. Il paraît que Mac-Intosh s'était fâché tout rouge.

Je n'entrai pourtant pas encore ce jour-là à Kouka, mon entrée solennelle fut remise au lendemain. Elle fut de tous points remarquable.

Après le salut des sabres, moins désagréable que celui des lances, et qui était destiné à m'honorer, nous nous mîmes en marche le long du Dendal, vaste artère qui traverse la ville de l'Ouest pour aboutir dans celle de l'Est, au palais du cheik. Entouré de cinq à six cents cavaliers aux armures fantastiques, ayant Badaire à ma droite et mon interprète à ma gauche, suivi de mes hommes, baïonnette au canon, j'avançai dans la ville au milieu d'un concours de quarante à cinquante mille personnes qui poussaient les cris les plus discordants en signe de réjouissance. Le spectacle ne manquait pas d'une certaine originalité, et mon compagnon Badaire ne put s'empêcher de s'écrier : « On payerait cher pour voir cela sur le boulevard ! »

Ce spectacle ne devait pas être moins singulier pour mon interprète Makoura, car les noirs n'ont pas la notion de la foule. C'est lui qui, un jour, venait me prévenir qu'une foule immense s'approchait du camp, et comme je lui demandai d'en évaluer approximativement le nombre : « Ils sont bien dix, » répondait-il.

Je quittai Kouka le 15 août 1892. Je n'insisterai pas sur les incidents du retour. La route côtoie le Tchad par sa rive Ouest. Il ne faut pas se laisser tromper par cette expression de lac ; c'est en réalité une immense lagune, une série de marécages recouverts de roseaux. Je n'ai vu de nappe d'eau digne de ce nom que vers le confluent de la rivière Komadougou.

J'arrivai ainsi à Barroua qui n'offre rien de bien remarquable, mais dont j'avais à déterminer la position exacte, car ce point représente l'extrémité de la ligne de délimitation que j'avais à reconnaître.

Il me restait à opérer la traversée du Sahara, ce ne fut pas la partie la moins pénible du voyage.

Il me fallut vingt-cinq jours pour atteindre Bilma dans l'oasis de Kaouar, et vingt-cinq autres jours pour arriver de ce point à Mourzouk.

Dans cette dernière partie du trajet, les fatigues éprouvèrent nos animaux à tel point que tous, sauf deux, moururent avant d'arriver.

Je fus bien accueilli à Mourzouk qui est sous la domination ottomane. Je reçus des officiers turcs un véritable accueil de soldat.

Aucun incident notable ne marqua mes dernières marches. Enfin, j'arrivai à Beni-Oulid où je reçus, après vingt-quatre mois de silence, les premières nouvelles de France.

Le 10 décembre, à une heure et demie de l'après-midi, près de Tripoli, à Aïn-Zaza, nous rencontrâmes le consul général de France, M. Destrées, accompagné d'une grande partie de la colonie française et même de la colonie étrangère. L'accueil qui me fut fait ce jour-là restera gravé dans mon cœur, et je le conserverai toujours comme un des moments les plus heureux de ma vie.

Comme je manifestais mon étonnement de l'enthousiasme qui se manifestait autour de moi, M. Destrées me dit : « Ah ! ce n'est rien auprès de ce qui vous attend en France ! »

Ce qui m'attendait en France, vous venez, Mesdames et Messieurs, de m'en donner la plus éclatante manifestation ; je vous en remercie du fond du cœur. »

C'est au milieu d'applaudissements enthousiastes que l'orateur se rassied : il est l'objet d'une manifestation prolongée. M. Crepy a peine à obtenir le silence pour prononcer les paroles suivantes :

« Si votre interprète était ici, mon commandant, c'est pour le coup qu'il pourrait parler d'une foule, car il faudrait multiplier par 120 le

chiffre que vous donniez tout à l'heure si l'on voulait évauler le chiffre des admirateurs enthousiastes qui vous applaudissent ici. Vous étiez membre correspondant de la Société de Géographie de Lille, nous espérons que vous voudrez bien accepter le titre de membre d'honneur : en même temps, je prie le général de France de vous remettre lui-même cette médaille d'honneur que vous avez si bien méritée. Vous voudrez bien vous charger de remettre vous-même à l'adjudant Badaire cette autre médaille que nous regrettons de ne pouvoir lui remettre en personne ».

Les applaudissements repartent de plus belle quand le commandant du 1er corps d'armée se lève pour remettre la médaille au commandant Monteil.

Le soir, un banquet de 60 couverts offert par souscription au héros de la journée, était comme le couronnement de cette fête géographique.

Au dessert, de nombreux toasts furent prononcés. Nous avons pu recueillir celui présenté par M. Ledieu, consul des Pays-Bas, au nom du corps consulaire.

« MESSIEURS,

» Je crois traduire le sentiment de mes collègues du Corps consulaire en m'associant aux paroles si chaleureuses et si autorisées, que vous venez d'entendre.

» Chacune des nations que nous représentons peut avoir un objectif distinct en matière de colonisation ; mais, toutes, placent au premier plan l'intérêt supérieur de la civilisation et de l'humanité. Aussi, est-ce avec une cordialité émue que nous nous inclinons devant M. le Commandant Monteil, car il nous montre que l'officier qui a l'honneur de porter une épée française sait allier la prudence du diplomate, aux recherches du savant, et à la courageuse abnégation de l'explorateur.

» Je bois donc au hardi voyageur dans le Soudan central et aux résultats, présents et à venir, de sa patriotique initiative ! »

Deux poètes Lillois, membres de la Société, lurent ensuite au commandant Monteil des pièces de circonstance, que nous reproduisons en manière d'épilogue.

A Monsieur le Commandant Monteil.

A frique, au nom vibrant, ne sois pas une esclave,
U n voile te couvrait, te serrait d'une entrave,
C achait, las, ta beauté, quand un explorateur
O uvrit le grand chemin qui conduit à ton cœur.
M onteil, ô bon Français, vos faits sont ceux d'un brave,
M archer vers l'inconnu, puis porter l'espérance
A ux confins du désert, aux prodigieux vallons,
N ouer des amitiés, préparer les jalons
D 'une douce égide : l'Egide de la France ;
A ucun autre labeur ne fut plus méritant.
N ous vous suivions, d'esprit, sur le terrain brûlant,
T errassant le danger, vainquant la lassitude,
M esurant le Bornou, le Tchad, la solitude,
O uvrant à nos travaux un énorme horizon,
N ous apportant, enfin, des notes à foison.
T out vous est glorieux ! — Notre chère patrie
E n voyant vos succès en est toute attendrie.
I mmense est ce chemin du Fez-Zân à Saï !
L es Lillois sont heureux de vous dire : Merci.

Lille, 19 Mars 1893.

Jules Potié,
de la Société de Géographie de Lille.

A Monsieur le Commandant Monteil.

Quand, debout sous l'embrun, guidant leur caravelle,
Pour aller conquérir l'humanité nouvelle,
Les marins de jadis exploraient l'Océan,
Quand, de leur haute nef au couchant disparue,
Il ne demeurait rien, là-bas, dans l'ombre accrue,
Qu'une lueur confuse au fond du ciel béant,

Alors ceux qui restaient, les doctes et les sages,
Lisaient dans l'avenir de sinistres présages ;
Ils s'en allaient, levant les bras, hochant le front ;
Ils disaient : « A quoi bon ces lointaines conquêtes ?
Les flots brumeux sont pleins d'écueils et de tempêtes ;
De ceux qui sont partis combien nous reviendront ? »

Ils disaient : « Quel orgueil pousse ces téméraires ?
Ce vieux monde, ce toit où s'abritent leurs frères,
N'est-il plus assez vaste, assez riche pour eux ?
Anathème ! » Et la foule, indifférente et lasse,
Écoutait vaguement s'élever sur leur trace
La colère des flots, des hommes et des Dieux.

Mais un matin, venant au devant de l'aurore,
Une voile apparut, grandit, — une autre encore :
Ils revenaient, avec leurs pavois triomphants,
Chargés de perles, d'or, de fruits et d'aromates ;
Et, faisant trève un jour à ses clameurs ingrates,
Le vieux monde étonné reconnut ses enfants.

Tel, au premier écho de votre long voyage,
Plus d'un, qui hautement louait votre courage,
S'épouvantait, jugeant le rêve surhumain.
« Que font-ils ? Où vont-ils ? Ce grand désert de flamme,
L'ont-ils franchi ? Quel sable a bu leur sang, leur âme ?
Quel simoun roulera leur poussière demain ? »

Cependant, confiants en vos destins propices,
A travers les marais, les monts, les précipices,
Les ravins dont le fauve habite les halliers,
La forêt vierge et les solitudes profondes,
Jusqu'aux bords où le Tchad épand ses calmes ondes,
La hache en main, couverts de lambeaux, vous alliez !

Parfois, le soir, quand l'ombre interrompait vos courses,
Quelque tribu, campée aux bords prochains des sources,
Vous prêtait sous le chaume un repos hasardeux ;
Et tous se demandaient, après la bienvenue,
Quels étaient ces amis d'une race inconnue,
Qui venaient, de si loin, s'asseoir au milieu d'eux ;

Vous contiez, qu'au-delà de cette Afrique immense,
Il était un pays que vous nommiez la France,
Nation de héros, nation de vainqueurs,
La plus noble, la plus puissante, la plus belle ;
Tant de flamme emplissait vos yeux en parlant d'elle,
Qu'un peu de votre foi passait dans tous les cœurs.

« Voyez, leur disiez-vous, ce haillon tricolore ;
Sous son ombre, la graine au sillon doit éclore ;
Partout où flottera ce signe respecté,
Les peuples enrichis viendront traiter sans crainte ;
Par lui règnent la paix et la concorde sainte,
Car il porte en ses plis ce mot : Fraternité ! »

DE BAMMAKO AU LAC TCHAD ET A TRIPOLI

Par le Commandant L. Monteil

(1890-1892)





Hyères 22 Janvier 1893

Zigguedaïn
OASIS DE KAOUAR
Bilma
Dibbela
Agadem
Belgadjifari
Nguigmi
Barroua
LAC TCHAD
Kouka
SAHARA
Timbouctou
Niger
Lac Dhébo
SOUDAN FRANÇAIS
MACINA
LIPTAKO
Dori
Zebba
Ouro-Guéladjio
Dosso
Sokoto
Ségou
San
Yako
Ouégou
Say
Bammako
Ouaghadougou
MOSSI
Bossoura
Bobo-Dioulassou
Argoungou
Gando
Kaoura
Kano
Hadeidja
Borsari
Komadougou
BORNOU
SOKOTO
Yakoba
Sikasso
ETATS DE TIÉBA
SOUDAN
Kong
Salaga
Volta
YOROUBA
Lokodja
Bénoué
Yola
ADAMAOUA
Ngaoundere
Bondoukou
BAOULÉ
ACHANTI
Comoé
Gounassu
Togo
DAHOMEY
Abomey
Abeokouta
BENIN
Kotonou
Lagos
Gd Bassam
Cap des Trois Pointes
GOLFE DE GUINÉE
Delta du Niger

Echelle = 1 : 12 500 000e

Kilomètres

Publié par les soins de la Société de Géographie de Paris

Peu à peu cependant s'affirmait la conquête ;
Plus nombreux devant vous, avec des cris de fête,
Les enfants, les guerriers accouraient chaque jour ;
Et, comme des vainqueurs regagnant la frontière,
Vous passiez hardiment, ne laissant en arrière,
Au lieu de sang versé, que respect et qu'amour.

Aujourd'hui la patrie enfin vous est rendue ;
Vers votre main la main d'un peuple s'est tendue ;
Le bonheur, l'amitié vous rit dans tous les yeux ;
J'ai voulu, moi qui n'ai que mes vers pour offrande,
Comme d'une éphémère et modeste guirlande
En parer humblement votre front glorieux !

G. Houbron.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA GÉOGRAPHIE

DANS SES RAPPORTS AVEC LA CIVILISATION

Par M. Édouard SILVERCRUYS,
Membre de la Société de Géographie de Lille.

Après avoir feuilleté les pages de l'histoire, après avoir étudié les diverses périodes parcourues par les peuples depuis le commencement du monde, on est étrangement surpris de l'intime corrélation qui, de tout temps, a réuni la civilisation à la géographie. De nos jours, à l'exception de quelques parties relativement restreintes, les plus grandes nations et les peuplades les plus infimes se connaissent et le plus souvent peuvent communiquer entre elles, mais combien de siècles ! combien d'audacieuses entreprises ! combien de sublimes sacrifices ! combien de héros obscurs tombés au champ d'honneur n'a-t-il pas fallu pour avoir une notion exacte du monde et pour unir par des relations

les tronçons épars de la grande famille humaine ! Au début des siècles, lorsque les races plongées dans le barbarisme le plus abject et le plus aveugle n'avaient pas la plus rudimentaire des civilisations, les peuples vivaient les uns à côté des autres sans se douter qu'au-delà du bras de mer, qu'au-delà de la montagne qui formait leur horizon il existait des êtres qui comme eux vivaient, qui faits à leur image, comme eux pensaient et réfléchissaient ; puis plus tard, lorsqu'insensiblement l'état de civilisation et les rapports avec le voisinage s'agrandissent cette limite extrême, cette idée du « terminus » qu'ils s'étaient créés dans leur imagination enfantine agrandit en même temps et chaque peuple recule plus ou moins les bornes de ses idées géographiques. Puis petit à petit, à mesure que la civilisation se développe, à mesure que les rapports avec d'autres peuples s'étendent davantage, à cette idée matérielle se joint une idée religieuse et les mythes antiques nous représentent la terre comme une déesse, comme la plus ancienne divinité après le Chaos, divinité qui eut plusieurs enfants, parmi lesquels les Cyclopes, les Titans, Saturne, Phébé, Themis, etc., etc., on l'appelait Cybèle, ou bien encore Rhéa, Vesta, Cérès, Proserpine et la bonne Déesse et on nous la représentait avec plusieurs mamelles, le front couronné de tours, un sceptre d'une main, une clef de l'autre, un livre à ses pieds. Dix siècles avant notre ère, Homère dans l'Iliade et l'Odyssée nous fournit de curieux renseignements sur les conceptions géographiques. Pour les Grecs de cette époque, la terre n'est qu'un immense disque relevé sur les bords en un bourrelet de montagnes continues et entouré de toutes parts par le fleuve Océan. Au milieu du disque s'élève l'Olympe, séjour des dieux immortels et s'étend la mer Egée parsemée d'îles ; d'un côté est la Grèce, de l'autre sont les plaines de la Troade et le pays des Phrygiens (l'Asie-Mineure et l'Anatolie actuelle). La Grèce, l'Asie-Mineure et l'Anatolie y sont décrites avec des détails très vrais et très justes, et les descriptions géographiques y sont tracées avec fermeté ; Homère à traversé ces contrées et rapporte de ces pérégrinations ce qu'il a vu, mais pour le reste du globe, pour l'au-delà ce n'est plus que de l'incertitude, où le merveilleux et la légende populaire coudoient quelques lambeaux de vérité. Qui de vous n'a pas entendu parler de la fameuse Thèbes aux cent portes, du Nil fertilisateur ; des Pygmées, peuples de nains en guerre continuelle avec les grues, des Cyclopes à l'œil unique, de ces fameux voyages d'Ulysse, qui dans ses courses au travers du monde nous montre déjà le progrès de ces peuples vers la géographie, tandis que dans leurs villes, les mo-

numents, les arts, les joutes artistiques nous prouvent leur marche croissante et leurs efforts constants vers la civilisation. 640 ans avant Jésus-Christ les philosophes grecs de l'école de Thèbes émettent l'idée que la terre est un corps plat nageant sur l'eau, tandis qu'Anaximandre la regardait, lui, comme cylindrique. Les Égyptiens ont de la terre des notions ridicules, aussi ridicules que leur genre de conduite, aussi bornées que leurs superstitions stupides, ils adorent un bœuf, un crocodile, et laissent prendre leur ville, massacrer leur famille plutôt que de commettre un sacrilège en tirant sur les chats et les chiens que les ennemis, connaissant leurs préjugés, placent à leur tête pour escalader les murailles, et pourtant ils s'honorent du titre de sage et n'ont pas peur de déclarer que jadis ils étaient coqs ou grenouilles avant d'être hommes.

Jusqu'à présent les peuples étaient restés en quelque sorte attachés, fixés au sol ferme, nul n'osait se hasarder à franchir les mers au-delà desquelles se trouvait encore l'inconnu, et tout à coup ils s'embarquent en aveugle; leur soif insatiable de conquête, leur désir d'acquérir et de posséder les lancent à la légère sur l'immensité des mers inconnues, ils naviguaient sans guide, sans boussole sur une mer houleuse et sans fin et, par hasard le plus souvent, abordaient à une terre dont tous ignoraient l'existence; ils y établissaient des comptoirs, ces comptoirs bientôt devenaient des cités, puis des villes, les navigateurs enhardis par ces premiers succès poussaient plus avant dans les terres, étudiaient le terrain, examinaient la position et la situation des montagnes et des vallées, l'avantage que l'on pouvait retirer de tel ou tel cours d'eau, car il est à remarquer que dès cette époque, ce fut cette activité dans le trafic qui fut la principale source des connaissances géographiques, puis lorsque ces peuples s'étaient petit à petit familiarisés avec ce sol nouveau, par la force des armes, par la force brutale ils s'occupaient à ployer sous leur joug vainqueur les habitants surpris et terrifiés de cette subite et étrange invasion, et quand, chargés de l'or, des métaux, et des richesses que recélait le sol de ce pays, hier ignoré, quand les galères sous le poids des fortunes considérables qui les emplissaient jusqu'au pont étaient prêtes à couler à fond, ces conquérants regagnaient leur patrie et revendaient à des prix exorbitants le fruit de leurs travaux ; ils y rapportaient ce qu'ils avaient vu, l'étrangeté des êtres qui grouillaient en quelque sorte au milieu de forêts extraordinaires où se cachaient des animaux bien plus extraordinaires encore, et d'autres attirés par l'appât de ces richesses incommensurables, attirés

par cette soif insatiable du gain, qui de tout temps a altéré le monde s'embarquaient aussi ; d'autres nations, d'autres peuples à leur tour s'essayaient à traverser les flots, c'est l'intérêt seul qui les guide, c'est l'intérêt, l'ambition, la cupidité seule qui fait armer ces nations, qui allument ces rivalités sans fin où les peuples s'entr'égorgent, où des flottes considérables s'engloutissent, où des légions entières disparaissent.

Chaque jour les progrès de la civilisation s'accentuent davantage, elle est en quelque sorte arrivée à son apogée dans cette célèbre période de l'antiquité : Rome avec ses théâtres, ses forums, ses aqueducs, ses colisées : Capoue avec ses raffinements de jouissances et de délices ; Athènes avec son Prythanée et ses jeux olympiens ; Babylone avec ses jardins suspendus : Carthage et Tyr avec leur commerce et leur navigation extraordinaire et bien d'autres villes encore nous prouvent à quel degré était parvenue déjà la civilisation ; la géographie et l'astronomie étaient devenues les branches de prédilection auxquelles s'adonnaient seuls les nobles et les hommes libres. Au IVe siècle, avant notre ère, Pythéas, une illustration de Massilia (la Marseille actuelle) détermine la latitude de cette ville d'après la longueur d'ombre d'un style vertical à l'époque du solstice d'été, et, fait vraiment remarquable, le résultat obtenu par cette méthode élémentaire différait à peine de celui qu'ont donné les observations de la science moderne. A cette époque la connaissance que l'on avait de la terre était déjà suffisamment étendue, le long des côtes de l'Hispanie les Phéniciens avaient fondé des comptoirs nombreux, leur flotte avait reconnu une bonne partie de l'Océan Atlantique et s'était dirigée jusque sur les côtes de l'Angleterre ; Tyr déploie une semblable activité dans les mers orientales, ses marins fréquentent la Mer Rouge, contournent l'Arabie, pénètrent dans le golfe persique et touchent aux Indes. Carthage qui a le génie du négoce et des explorations maritimes couvre l'Algérie et la Tunisie de ses comptoirs: elle reconnaît les côtes d'Afrique du côté de l'Océan, sa flotte composée de 60 navires à cinquante rames emporte avec elle 30,000 colons et des provisions nécessaires, elle s'avance bien loin au-delà de l'embouchure du Sénégal. (Une expédition aussi hasardeuse ne devait se renouveler que dix-neuf siècles plus tard, entreprise par les Portugais). Non content de cela, la superbe cité maritime envoye un de ses explorateurs, Himilcon, qui visite successivement les îles de l'Etain, Albion et pénètre même jusque dans la Baltique ; dans la relation qu'il fit de ce voyage, le célèbre Carthagi-

nois parle en termes fort élogieux de l'intrépidité des Bretons qui affrontent la houle des mers sur des batelets de peaux cousues. Pythéas, un français celui-là, visite à son tour les îles de l'Etain, pousse jusqu'aux côtes de l'Islande et de là se dirige sur la Baltique à la recherche du pays de l'électron (l'ambre jaune) et reconnaît les côtes d'où nous vient encore aujourd'hui cette substance. Alexandre-le-Grand promène ses armées victorieuses à travers l'Asie, jusqu'au-delà de l'Indus, tandis que des savants de la Macédoine et de l'Egypte s'efforcent de démontrer la sphéricité et la mesure à peu près exacte de la terre.

L'Europe, l'Asie et l'Afrique ne sont bien connues qu'au pourtour de la Méditerranée, centre de la civilisation antique ; jusqu'à présent la géographie n'a trouvé sa source que dans le trafic de commerçants intéressés ou dans l'ambition de conquérants hardis ; lorsque nous voyons se former avec le Christ et ses missionnaires une ère nouvelle bien plus noble et bien plus sublime, car elle se rapprochait davantage de cette civilisation désintéressée, égalitaire et philantrophique, qui avait pour principe : « *Aimez-vous les uns les autres !* »

L'Orient qui résumait toute la civilisation de cette époque, l'Orient où se réunissaient aux charmes du climat toutes les jouissances des arts et des sciences devait nécessairement exciter la cupidité et l'envie des peuples du Nord qui, ayant à peine le nécessaire, vivaient dans un climat froid et malsain, erraient par hordes, confiant leur existence au hasard et à l'incertitude. Successivement les Huns, les Vandales, les Suèves, les Alains, les Goths, les Visigoths, les Lombards, les Ostrogoths envahissent l'Europe méridionale, laissant après eux une large route ensanglantée de peuples égorgés et de débris fumants, et sous cette avalanche de hordes barbares la civilisation périt et c'est ici surtout, Messieurs, que nous remarquons combien sont intimes les liens qui sans cesse ont réuni la civilisation à la géographie. Déjà on s'était fait de la terre des notions assez exactes, on la savait sphérique, on connaissait sa mesure approximative ; l'Europe, l'Asie, l'Afrique commencent à être connues ; Strabon même, sous le règne d'Auguste, avait écrit un ouvrage excessivement intéressant sur la géographie, et aujourd'hui dans ce naufrage de la Société antique, les connaissances acquises s'obscurcissent et s'effacent, et pour les premiers siècles du moyen-âge, les conceptions géographiques sont encore plus grossières qu'au temps d'Homère : la terre redevient une étendue plate, mal connue, dont la Méditerranée est le centre. Mais de toutes ces notions

que nous ont laissées les géographes et les explorateurs de l'antiquité toutes ne devaient pas périr, car au fond de leurs cloîtres, au fond de leurs immenses monastères quelques moines studieux les sauvegardent d'un complet anéantissement, et peu à peu, à mesure que la brutalité de ces peuples grossiers se confond à la civilisation méridionale, petit à petit aussi la vérité géographique se dégage de ce chaos de ténèbres, et avec les Norvégiens du IXe siècle, nous revoyons les explorations incertaines à travers les mers et les continents.

Un riche marchand vénitien, Marco Polo, donne au XIIIe siècle un élan nouveau aux connaissances géographiques : pour les intérêts de son négoce, il parcourt de l'ouest à l'est toute l'Asie et parvint même jusqu'au pays de Cathay (la Chine actuelle). Le récit de son voyage lui valut parmi ses contemporains une immense renommée que la postérité a confirmée en reconnaissant l'exactitude de ses observations. Au XVe siècle un petit peuple jusque-là obscur et presqu'ignoré, se fait tout à coup remarquer par l'audace et le succès de ses entreprises maritimes : c'est le peuple portugais. Le frère du Roi, le prince Henri, fonde la première école de navigation que l'on vit en Europe, et sur les bancs de laquelle vinrent s'asseoir les explorateurs, les géographes et les navigateurs les plus hardis et les plus entreprenants. De 1492 à 1522 s'accomplissent les plus mémorables progrès de la géographie et au milieu de ces noms illustres, au milieu de tant de héros, trois grands noms reluisent surtout d'un éclat particulier : Colomb, Gama et Magellan. Colomb qui ajoute à la Mappemonde un continent nouveau : Gama, qui au prix de mille dangers, double le cap de Bonne-Espérance et parvient jusqu'aux Indes, enfin Magellan qui le premier fait le tour de la terre ; ces trois voyages, célèbres entre tous, servirent en quelque sorte de base à la géographie moderne. Chaque jour la civilisation gagne du terrain, partout des villes se fondent, des écoles se forment, des routes se tracent, des canaux se creusent et en même temps la connaissance du monde avance à grands pas, les cinq continents sont maintenant à peu près connus, les grands traits de la configuration du globe, si magnifiquement tracés par le XVIe siècles, ont repris plus en détail par le siècle suivant ; au Portugal et à l'Espagne succèdent la Hollande et l'Angleterre : Batavia est fondée ; le Japon est connu ; la Nouvelle-Zélande, les Hébrides, la Nouvelle-Hollande sont étudiées jusqu'à leurs moindres cours d'eau. Le Hollandais Lemaire plante son pavillon à l'extrémité de la Terre de Feu, tandis que l'Anglais Baffin, après avoir dépassé le

Grœnland, est obligé de battre en retraite devant les ice-bergs et les banquises du Pôle Nord.

Jusqu'au XVIII[e] siècle, les explorations géographiques ont été entreprises principalement dans un but ou de négoce ou de conquête ; à partir de cette époque, elles revêtent à la fois un caractère scientifique et civilisateur, et pour ne citer que quelques noms de ce siècle de transition, je me bornerai à rappeler les noms de Cook, La Pérouse, Behring, Bougainville, Vancouver, Mackensie et Alexandre de Humbold. Et avec d'Urville, Ross, Parry et Franklin nous voyons s'ouvrir le XIX[e] siècle que, sans savoir ce que nous réserve l'avenir, sans savoir ce que seront pour nos descendants les temps futurs, l'on peut appeler, malgré tout, le siècle de lumière, du progrès et de la civilisation. Avez-vous remarqué, Messieurs, comme la science géographique et la civilisation ont toujours été réunies ; au début la géographie est en quelque sorte la conséquence, le corollaire de la civilisation, on part sans savoir où, dans un but mercantile quelconque, dans le désir de posséder, le « *cupidus habiendi* » ; on débarque dans un endroit, le pays paraît-il favorable au genre de trafic que l'on se propose, on l'étudie, on visite son sol, on suit ses cours d'eaux, on escalade ses montagnes ; de nos jours au contraire l'on peut dire que la civilisation est une conséquence de la géographie, on désigne à une exploration un but quelconque, on désire connaître, on désire savoir : c'est le « *cupidus cognoscendi* » c'est le but scientifique seul qui détermine ces marches à travers des contrées ignorées ou mal connues, et en même temps que la colonne s'avance, en même temps que l'on se familiarise avec les pays que l'on traverse, la civilisation marche de pair ; on apprend aux peuplades les bienfaits de la civilisation, on leur montre les richesses considérables qu'elles pourraient retirer de ce sol inculte et de ces mines abandonnées, on leur fait comprendre combien sont ridicules leurs coutumes superstitieuses et stupides, et combien souvent aussi sont hideux et répréhensibles ces sanguinaires sacrifices où l'on fait mourir, au milieu de souffrances atroces, des victimes sans défense.

Il est dans ce siècle trois grandes œuvres qui ont surtout puissamment concouru au progrès des sciences géographiques, ce sont : les armées, les religions et la science. Nos soldats partent derrière le pavillon français qui les guide, avec cette insouciance et cette bravoure que tout le monde leur connaît, ils s'en vont relever un défi, venger une injure, ou défendre des opprimés, et pour n'en citer que

quelques exemples, prenons cette terre d'Afrique si fertile et si meurtrière : l'Algérie, la Tunisie, le Soudan, le Dahomey ont pu être plus particulièrement étudiés, grâce aux marches victorieuses de nos armées. La religion, elle surtout, a droit à nos considérations, eux aussi soldats, soldats de la foi, marchent derrière un pavillon, cette croix qui les guide et leur fait affronter souvent et sans arme des périls sans nombre, voyez Livingstone, le célèbre missionnaire protestant, voué à l'extinction de l'odieux trafic des esclaves : il traverse l'Afrique centrale d'un rivage à l'autre, des côtes du Congo à celles du Mozambique, ce qu'aucun Européen n'avait fait avant lui : dans une seconde expédition il recueille des renseignements précis sur le cours inférieur du Zambèze et le vaste lac Nyanza, lorsque dans une troisième il explore le lac Tanganyika et succombe de fatigues ; voyez les Pères blancs, les missions coptes, les Salesiens, tous les missionnaires enfin qui marchent, marchent toujours en avant, relatant au fur et à mesure qu'ils avancent, les particularités du pays qu'ils traversent. Vous avez applaudi, Messieurs, quelques-uns de ces hommes dévoués lorsque tout naturellement, sans la moindre ambition, ils venaient ici même vous raconter ce qu'ils avaient vu, ce qu'ils avaient entendu, ce qu'ils avaient appris ; eux aussi, Messieurs, apportent avec eux pour ces peuples sauvages, les bienfaits de la civilisation et nous procurent à nous, des renseignements précieux sur ces contrées encore insuffisamment comprises, et après ces héros d'obéissance, nous rencontrons d'autres hommes tout aussi dévoués, qui eux aussi sont partis en faisant abnégation de leur vie : voyez Stanley, qui part uniquement pour connaître, pour savoir, et la relation de son voyage inspire au roi Léopold II, la plus belle, la plus noble et la plus philanthropique des pensées : la civilisation de l'Afrique centrale. Voyez Mizon, qui à peine âgé de 39 ans, parcourt les contrées les plus sauvages de l'Afrique et a la gloire de combler un des vides de la carte du continent noir et d'explorer des régions inconnues que les Allemands ont tenté mais en vain d'atteindre ; voyez Dybowski qui part pour châtier les assassins de Crampel et qui rapporte de l'Afrique des documents précieux ; voyez Binger qui parcourt les terres comprises entre la côte d'Ivoire et le Soudan méridional et qui, pour toute escorte, à travers ces peuples sauvages, n'a que deux tirailleurs sénégalais : voyez Monteil, lui-même est venu ici nous raconter son exploration, nous parler de ces contrées qu'il est parvenu à « *traverser en ami* » comme il le dit si modestement et qui, contrairement à certain de nos

voisins, ne se fait pas précéder de canons, et escorter de baïonnettes et d'armes perfectionnées ; et bien d'autres noms encore qu'il serait trop long ici d'énumérer mais que tous vous connaissez , ils sont revenus ces vaillants, ces pionniers de l'avenir, et la France, leur mère-patrie, les a comblés d'honneur et de gloire, mais malheureusement, à côté de ces noms illustres, il en est de tout aussi illustres, de plus nobles même, car ils ont succombé à la peine, tombant au champ d'honneur, loin de cette patrie pour laquelle ils se dévouaient, mourant pour cette science et pour cette civilisation dont ils étaient fiers et heureux d'être les agents. Et pour ne parler que de l'Afrique, ce continent aux appétits insatiables et féroces (l'on peut évaluer à 374 les victimes ravies au monde civilisé depuis le commencement de ce siècle) ; saluons la mémoire de ces héros : Papillon, Voituret, Quinquerez, Crozat, Crampel, etc., etc., et de ce martyrologe où l'on peut à la fois être peiné et fier de voir le nom français dominer, on peut conclure que si la France est grande et puissante, elle est plus sublime encore, parce qu'ils sont nombreux, ses enfants, ces pionniers de la philanthropie qui tombent pour la science, pour la civilisation et pour la patrie.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Visite à la Manufacture des tabacs de Lille.

Excursion du Jeudi 6 Avril 1893.

La Manufacture des tabacs de Lille fabrique annuellement 5 millions et demi de kilogrammes de scaferlati ou tabac à fumer, 125 mille kilos de cigares et 70 mille kilos de tabac à mâcher. Autrefois elle fabriquait aussi du tabac à priser, et plus récemment des cigarettes. La fabrication des cigarettes a été supprimée il y a douze ans, elle est maintenant concentrée dans d'autres manufactures pourvues de machines

spéciales. Ce qui distingue la Manufacture de Lille, c'est l'importante fabrication des tabacs à prix réduits, qui se vendent dans les zones frontières.

Le personnel actuellement occupé se compose de 720 femmes et 180 hommes environ. Il a diminué depuis quelques années, car les nouvelles manufactures créées depuis la guerre ont produit une grande quantité de cigares, qui n'a pas été absorbée par une augmentation suffisante de la consommation, l'approvisionnement n'a pu être réduit qu'en suspendant le recrutement des ouvrières cigarières qui forment la majeure partie du personnel.

Nous passerons en revue les différentes fabrications, en décrivant sommairement les procédés qui nous ont été expliqués dans le cours de notre visite.

Il faut distinguer les feuilles de tabac suivant leur provenance et suivant leur destination. La Manufacture reçoit journellement 20.000 kilos de tabacs en feuilles qui sont emmagasinés dans de vastes salles et livrés au fur et à mesure aux ateliers de fabrication.

Pour les tabacs à fumer, qu'on appelle aussi, comme nous l'avons dit, les scaferlatis, on emploie des feuilles indigènes et des feuilles exotiques, suivant une proportion que l'expérience et les recherches faites en vue d'avoir un bon produit, ont indiquée. Le mélange des feuilles présente une grande importance, les soins qu'on apporte à le composer ont beaucoup contribué à faire la bonne réputation du tabac français, car si le monopole de l'État présente à certains égards des inconvénients, il assure du moins la régularité et la pureté des produits.

Pour les scaferlatis il faut employer des espèces assez légères et bien combustibles, parmi lesquelles rentrent les feuilles de Dordogne, de Gironde, du Pas-de-Calais, etc., comme espèces indigènes, et les feuilles de Maryland, de Kentucky, etc., comme espèces de provenance exotique. Chez les producteurs, planteurs français ou étrangers, les feuilles ont été préalablement séchées et mises en petits paquets d'une vingtaine de feuilles, qu'on appelle des manoques. Les feuilles subissent d'ailleurs d'autres préparations dans les magasins de culture indigène.

La première opération de la fabrication est la séparation de ces feuilles, qu'on appelle l'époulardage, et qui est effectuée par des femmes.

Le procédé général que nous rappelons s'applique au scaferlati ordinaire, vulgairement connu sous le nom de caporal ordinaire, et au scaferlati à prix réduits; mais des précautions particulières sont prises pour le premier, qui est d'ailleurs fabriqué avec des feuilles de meilleure qualité. Nous indiquerons chemin faisant les différences de fabrication présentant de l'intérêt.

Après l'époulardage viennent les mouillades qui se font avec de l'eau salée, il va sans dire que le degré de salure et le taux de mouillade, autrement dit la proportion d'eau ajoutée aux feuilles, doivent être bien déterminés et réguliers. Nous avons remarqué de grandes cases dans lesquelles les feuilles sont amenées par des gaînes, et brassées par des ouvriers sous des jets de liquide convenablement divisés.

Les feuilles pour scaferlati ordinaire sont mouillées en deux fois, puis disposées bien régulièrement dans des ballotins de forme régulière et d'un poids déterminé. C'est le capsage.

Dans le scaferlati de zones, à prix réduits, il entre non seulement des feuilles, mais aussi des côtes de feuilles et aussi certains résidus qu'on appelle des coupures. La proportion de ces matières est naturellement plus grande dans les tabacs du prix le moins élevé que dans les autres. Elles sont mouillées à peu près comme les feuilles, mais avec des jus de tabac très étendus.

Les feuilles, ou mélanges de feuilles avec les matières diverses, passent ensuite au hachage. Nous nous sommes arrêtés avec curiosité dans un grand atelier contenant une vingtaine de hachoirs, dont les couteaux fonctionnent comme des guillotines et

découpent une tranche de tabac d'une régularité presque mathématique. Le mécanisme de ces hachoirs est à la fois simple et curieux. Les couteaux sont aiguisés quand il est nécessaire sur des meules d'une composition spéciale. D'un bon aiguisage dépend la bonne coupe, qui préoccupe avec raison les fumeurs.

Les tabacs hachés sont amenés dans de grands torréfacteurs, qui sont formés essentiellement de grands cylindres tournant au-dessus de foyers alimentés par du coke. La température du tabac est portée à 110°, les vapeurs qui se dégagent dans cette opération sont amenées, par des dispositions de gaînes fort ingénieuses, dans une grande cheminée, de sorte qu'elles s'échappent dans l'atmosphère à une hauteur suffisante pour ne pas être pernicieuses.

Ensuite les tabacs sont montés au moyen de tire-sacs à un étage supérieur, passent dans des cylindres sécheurs où ils se débarrassent des poussières, grâce à une ventilation énergique, et de là dans de grands ateliers où on les met en masses. Les masses ont deux ou trois mètres de haut, le tabac y subit un commencement de fermentation, et au bout de quelques jours il peut être regardé comme bon pour l'expédition et la vente.

Il reste à le paqueter. L'atelier du paquetage est un des plus curieux de la Manufacture. 150 femmes font mouvoir de petites machines très bien agencées d'où le paquet sort pressé, fermé, collé et muni de sa vignette. La vérification du poids des paquets est la dernière opération précédant l'emballage. Elle se fait d'une manière très expéditive au moyen de balances d'un système spécial. Pour les paquets de 40 grammes contenant le scaferlati ordinaire, on se sert de machines qui méritent une mention toute particulière. Elles fonctionnent comme un véritable mécanisme d'horlogerie et font elles-mêmes le triage des paquets, séparant les lourds ou les légers des bons.

L'emballage se fait dans de gros tonneaux pesant environ 200 kilos.

Revenons au magasin des matières premières. Nous en avons vu sortir aussi les feuilles qui sont réservées pour la fabrication des cigares. Ce sont, autant que possible, des feuilles légères et aromatiques. Encore faut-il distinguer : la Manufacture de Lille ne fait que des cigares à 0 f. 05, à 0 f. 075 et à 0 f. 10. Pour ces derniers on n'emploie guère que des feuilles exotiques, provenant pour la plupart du Brésil, de Java et du Rio-Grande ; pour les autres, des feuilles indigènes et dans une certaine proportion aussi, des feuilles d'Amérique. Les espèces indigènes ont assez belle apparence, mais manquent généralement de goût, c'est pourquoi elles sont exclues à peu près totalement de la fabrication des cigares à 0 f. 10 c.

Pourtant ces derniers ne sont pas toujours aussi bons que nous le voudrions, nous fumeurs. M. Bère nous a fait remarquer que la qualité d'une même espèce varie, que parfois les prix s'élèvent beaucoup et que l'Administration se trouve souvent embarrassée. Les Ingénieurs ne demanderaient pas mieux, tout comme les fumeurs, que de recevoir toujours de belles et bonnes feuilles, d'autant que les ouvrières y trouveraient aussi leur compte. — Même alors, nous dit-on, le public serait-il satisfait ? Il est si capricieux !

Les triages de feuilles pour cigares sont effectués par des femmes et particulièrement surveillés. Les feuilles qui composent les cigares ordinaires, on appelle ainsi les cigares à 0.05 et les cigares à 0.075, subissent des lavages méthodiques dans de grandes cuves où sont amenés successivement des jus de tabac à divers degrés de concentration, elles perdent ainsi leur âcreté et échangent entre elles dans une certaine mesure leurs qualités diverses, elle sont ensuite pressées ou essorées, séchées, mises en masses de fermentation et finalement envoyées aux ateliers de confection.

Il y a dans le cigare trois parties distinctes : l'intérieur, l'enveloppe et la robe.

L'intérieur est entouré par l'enveloppe, la robe est enroulée sur le tout. Les feuilles devant servir à faire les robes sont seulement lavées à l'eau pure, essorées et séchées avec modération.

Plus simple encore est le traitement des feuilles pour cigares à 0.10, car elles ont naturellement moins d'âcreté, plus de goût et exigent des ménagements.

Il faut plusieurs mois pour former une bonne cigarière, habile à composer l'intérieur et à rouler la robe : les cigares doivent avoir des dimensions, des formes et des poids réguliers. Ils sont d'ailleurs soumis à un examen ou vérification, dont sont chargées des ouvrières spéciales, et refusés lorsqu'ils présentent des défectuosités marquées. Ils passent ensuite dans des séchoirs.

Le paquetage, le boîtage et l'emballage sont les opérations finales.

La Manufacture de Lille, en vertu d'instructions générales, transforme actuellement le système de confection des cigares à 0.10. Le nouveau système consiste à employer des moules qui donnent aux cigares une forme plus régulière et plus agréable à l'œil. — Les cigares au moule, nous a dit notre hôte, n'ont pas rencontré au début grande faveur dans le public, qui leur reprochait d'être durs. Ce reproche, nous dit-on, était assez fondé dans les premiers temps, mais maintenant que le personnel est devenu plus exercé, il ne peut plus subsister. Le tabac est d'ailleurs le même que dans les autres cigares à 0.10, et a subi les mêmes préparations.

On nous a signalé un système de comptabilité fort simple et ingénieux qui, appliqué dans les ateliers de cigares, est de nature à encourager l'économie des matières et à récompenser les bonnes ouvrières.

Les ateliers de cigares se trouvent au troisième étage de la Manufacture, sous les toitures. Ils sont néanmoins très clairs et salubres. Des précautions hygiéniques sont d'ailleurs partout observées.

Mais la Manufacture de Lille est, sauf quelques parties relativement récentes, une construction ancienne, qui dépendait autrefois d'une abbaye entourant l'église de La Madeleine, et les dispositions d'atelier qui sont prises dans la plupart des manufactures ne pouvaient être appliquées ici.

Il est sérieusement question de faire des agrandissements et aménagements nouveaux, qui deviendront faciles lorsque le projet consistant à démolir l'enceinte actuelle des fortifications, et à refaire plus loin les remparts, sera mis à exécution. Ce projet a déjà fait l'objet d'une étude approfondie de la part du service du Génie, et l'Administration des Tabacs pousse autant que possible à sa réalisation.

On se propose, en attendant, de faire quelques agrandissements partiels du côté de la rue des Bateliers. Ils sont d'autant plus désirables que les magasins de la Manufacture ne permettent pas d'avoir un approvisionnement convenable de produits fabriqués.

Mais nous allions oublier les tabacs à mâcher. Ils tiennent d'ailleurs peu de place dans la Manufacture. Ils se fabriquent avec des feuilles fortes ou corsées, comme les tabacs du Nord, du Lot, de Virginie. Ces feuilles sont triées, puis filées sur des rouets mécaniques, de façon à former ce qu'on appelle des rôles. Ceux-ci sont pressés ensuite et séchés.

Tous les appareils mécaniques de l'établissement sont mis en mouvement par une double machine à vapeur à balancier, qui est déjà fort ancienne, qui pourtant fonctionne très bien. Elle est d'ailleurs parfaitement soignée et entretenue. La Manufacture possède encore un atelier mécanique de réparations, une forge, une chaudronnerie, un atelier de menuiserie et une tonnellerie qui nous ont été indiqués au passage.

Nous avons naturellement demandé à voir le tabac du pays, et à savoir quel usage on en fait. Il paraît que le tabac du Nord, qui a d'ailleurs un beau et bon tissu, ne

saurait convenir pour les cigares, il est trop corsé et trop gommeux, il peut entrer pour une petite proportion dans la fabrication du scaferlati ordinaire, on l'emploie pour faire du scaferlati de zones, du tabac à mâcher et aussi du tabac à priser, dans les fabriques qui produisent ce dernier.

Cette intéressante visite a été complétée par quelques renseignements d'un caractère économique et social, bien dignes de notre attention au temps où nous sommes, et dans une grande cité industrielle, comme la nôtre. Les salaires des hommes à la Manufacture atteignent pour la plupart 5 fr., les plus faibles sont de 4 fr., ils s'appliquent à un petit nombre d'emplois, beaucoup dépassent 5 fr. Les salaires de femmes varient en général de 2 fr. 40 à 3 fr. 50. Une cigarière de force moyenne gagne aisément 2 fr. 80 et même 3 fr. Les travaux sont rémunérés généralement à la tâche, quelques-uns, en raison de leur nature, sont payés à la journée. La journée de travail atteint à peine dix heures, elle est coupée par un repos de une heure trois quarts.

L'Administration des Tabacs effectue pour le compte de son personnel, et sans retenue sur les salaires, des versements à la Caisse des retraites pour la vieillesse. La retraite est obligatoire à 65 ans, elle peut être demandée par l'ouvrier à 60 ans et après trente ans de service. Dans quelque temps, lorsque l'application de ce régime aura produit tous ses effets, un ouvrier pourra se retirer avec une pension de près de 800 fr., et même plus ; une ouvrière avec 500 fr. En attendant, un minimum de 600 fr. est assuré aux hommes et un minimum de 400 fr. aux femmes. Pour arriver à ces résultats sans grever trop lourdement le budget, il a fallu fixer une limite rigoureuse à l'âge d'admission, elle est de 32 ans pour les hommes, 28 pour les femmes.

Les ouvrières mariées reçoivent, après accouchement, une indemnité de 20 francs, et ne peuvent reprendre le travail avant vingt jours que sur le vu d'un certificat médical. Il y a un médecin attaché à l'établissement qui vient tous les jours donner des consultations, naturellement gratuites.

En cas de blessure par accident, les ouvriers ou ouvrières reçoivent par jour, pendant la durée de leur absence, une indemnité qui est fixée à la moitié du salaire journalier.

Enfin, les hommes appelés à faire une période de service militaire ont droit à une indemnité journalière de 3 fr., s'ils sont mariés, et de 1 fr. 50, s'ils sont célibataires.

Au temps déjà un peu éloigné où la Manufacture formait des apprenties cigarières, les enfants recevaient l'instruction primaire dans une école dirigée par un contremaître de l'établissement, et les jeunes filles de 15 à 20 ans y recevaient un complément d'instruction. Une petite bibliothèque est mise à la disposition du personnel ouvrier.

Tel est l'ensemble des mesures qui donnent à la Manufacture des Tabacs son cachet particulier et en font un des établissements très intéressants de la région.

Visite des Ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Nord, à Hellemmes-Lille.

Excursion du Mardi 11 Avril 1893.

La quatrième excursion, organisée par MM. Victor Delahodde et Henri Beaufort, a eu lieu le Mardi 11 avril. Elle avait pour but la visite des Ateliers de la Compagnie du chemin de fer du Nord, établis le long de la ligne de Lille à Tournai, entre le passage à niveau de Lezennes et celui d'Hellemmes, sur un terrain de 1,100 mètres de long et 170 mètres environ de largeur.

Les excursionnistes ont été reçus à la descente du train, à trois heures, par M. Delebecque, Ingénieur en chef des ateliers, et M. Anache, chef d'ateliers, et conduits directement à la salle de la Cantine, où les ouvriers qui ne retournent pas dîner chez eux peuvent prendre, à prix très raisonnable, leur repas de midi. Avant de procéder à la visite des ateliers, M. Delebecque, dans une petite causerie aussi aimable qu'intéressante, nous donne un aperçu des diverses opérations qui s'y effectuent et quelques détails sur les institutions de la Compagnie en faveur de ses ouvriers. Le nombre des visiteurs étant trop considérable, le sectionnement s'imposait, et c'est sous l'obligeante direction de MM. Delebecque et Anache, MM. Doineau, Grellier et Bonnin, Inspecteurs, que les différents groupes visitèrent ces importants établissements, qui émerveillent ceux qui ont l'honneur de les parcourir.

Nous adressons à nos érudits cicerones nos plus sincères remerciements.

L'installation générale des Ateliers se compose de trois groupes : les ateliers de machines et tenders à l'est, ceux du matériel roulant à l'ouest, et l'Économat au centre, comprenant les magasins de matières premières et pièces de rechange.

Il existe, de plus, un magasin de denrées pour la vente aux agents, un réfectoire pour les ouvriers, une lampisterie et des maisons d'habitation pour les chefs et sous-chefs d'ateliers, surveillants, service médical, concierge, etc.

Tous les ateliers sont éclairés uniquement par le système de toits en dents de scies ou sheds. La lumière venant du Nord y est d'une très grande douceur, puisqu'aucun rayon solaire ne peut y pénétrer directement et l'intensité de l'éclairage est très forte, tout en ne produisant presque pas d'ombre.

Les ateliers de machines et tenders comprennent huit bâtiments distincts : le montage, au centre, qui occupe un vaste rectangle de 110 mètres de long sur 60 mètres de large, dont les extrémités sont flanquées de deux ailes, renfermant : l'aile nord, les machines-outils, et l'aile sud, l'atelier des tenders, la tôlerie et le travail des tuyaux. A l'est de ce bâtiment central se trouve la chaudronnerie dont les dimensions sont à peu près celles du montage, sauf la hauteur qui est beaucoup plus élevée, ce qui permet d'effectuer les manœuvres de chaudières au moyen de transbordeurs supérieurs, comme nous le verrons dans la suite. Entre la chaudronnerie et le montage, se trouvent la peinture et les bureaux de l'Ingénieur, des études et de la comptabilité. A l'ouest du bâtiment central sont les ateliers des roues et des forges. Au nord, l'atelier d'ajustage et la fonderie de bronze.

CHEMIN DE FER DU NORD

ATELIERS D'HELLEMMES

Légende

Voitures et Wagons

Divers

D, Réparation des Voitures.

Le montage comprend une fosse centrale de 8^m 50 de largeur dans laquelle circule un chariot à vapeur, pourvu d'une machine à grande vitesse à deux cylindres. genre pilon, et d'un treuil à cabestan pour manœuvrer les machines. De chaque côté de la fosse centrale se trouvent les fosses du montage, au nombre de vingt-huit, chacune d'une longueur de 21 mètres et pouvant aisément recevoir deux machines sans tender. Sur une fosse spéciale se trouve une bascule à huit fléaux pour le réglage des suspensions des machines à la sortie de l'atelier, au moment de la mise en service.

Dès leur arrivée au montage, les machines sont placées sur fosses et démontées par les ajusteurs. Les différentes pièces du mécanisme sont lessivées et nettoyées, puis examinées avec soin. Suivant le résultat de l'examen, les pièces sont rebutées ou réparées dans l'ajustage et dans la forge. Les essieux montés passent au parc à roues. L'alésage complet ou partiel des cylindres et le dressage des tables de tiroir se font souvent sur place au moyen de machines portatives mues par corde.

L'enveloppe de la chaudière, la cheminée, la tuyauterie, etc., sont réparées ou remplacées au moment voulu par les tôliers. Enfin la chaudière est enlevée du bâti et transportée au moyen de lorries spéciaux à l'atelier de chaudronnerie. Les appareils de levage employés à cet effet sont de deux sortes : les grues roulantes d'une force de 20,000 kil., au nombre de trois, employées principalement pour retirer ou replacer les chaudières sur leurs châssis, et les vérins spéciaux de montage de 8 et 12 tonnes.

Ces derniers servent à soulever les machines très lourdes, telles que les locomotives à marchandises, type Wolf.

Contre le mur du montage et entre les fosses, se trouvent des étaux d'ajusteurs ainsi que des servantes, sur lesquelles on peut placer toutes les pièces du mécanisme d'une machine : coussinets, robinetteries, boulons, etc.

Des lavabos sont fixés sur des colonnes ; ce sont des auges en bois que l'on relève pendant le travail pour ne pas gêner la circulation, et qu'on abaisse et remplit d'eau à l'heure de la sortie des ouvriers.

L'atelier de cémentation et de trempe est une annexe du montage. Toutes les pièces du mécanisme qui doivent être cémentées sont placées dans des caisses en tôle, avec du charbon de bois, et chauffées au coke. Vers la fin de l'opération on introduit quelques morceaux de vieux cuirs provenant de courroies rebutées et les pièces sont ensuite trempées dans un bac d'eau froide.

L'atelier des tours et machines-outils occupe un bâtiment rectangulaire de 82 m. 50 de longueur et 25 mètres de largeur. La travée nord est affectée aux tours à roues de machines et tenders, aux tours spéciaux à quatre outils pour essieux coudés, et aux machines-outils recevant des pièces lourdes et volumineuses, machines à fraiser universelles à outil horizontal, mortaiseuses, alésoirs et raboteuses. Ces différentes machines sont desservies par une grue de six tonnes, système Ramsbottom, roulant sur un seul rail et commandée par une transmission par corde.

La travée Sud ne renferme que des machines destinées à travailler des pièces de plus faibles dimensions.

L'extrémité Est est occupée par des machines-outils diverses ; les étaux-limeurs et les tours se trouvent à l'autre extrémité.

Dans une annexe de cet atelier, et complètement séparé de ce dernier, sont installées des machines spéciales pour la rectification de pièces trempées et le polissage à l'émeri.

Les machines à meuler à sec sont munies d'aspirateurs très ingénieux qui entraînent les poussières d'émeri et de fer dans une conduite souterraine, où elles

sont précipitées dans un réservoir rempli d'eau et que l'on peut facilement nettoyer.

Les plus remarquables de ces machines sont la meule-alésoir servant à rectifier les œils, les coulisses de distribution et les boutons de manivelles ; la machine à dresser les glissières de têtes de pistons, les têtes de bielles, etc., la polissoire chirotrope qui permet de travailler, en les laissant posées sur une table ou sur des tréteaux, les glissières, têtes de pistons, bielles, etc., pièces dont le poids est trop considérable pour qu'on puisse les présenter à la main aux polissoires ordinaires.

Dans cet atelier se trouvent encore une meule à tailler et affûter les lames de scies à métaux, des meules pour tailler les outils de tours et affûter les forets héliçoïdaux.

La force motrice de l'atelier des machines-outils est fournie par deux machines Corliss jumelées, marchant à échappement libre et développant une force de 150 chevaux. La vapeur nécessaire est fournie par deux générateurs tubulaires, du type des chaudières de locomotives.

La chaudronnerie, de construction récente, occupe un vaste emplacement de 110 m. de longueur sur 45 m. de largeur.

Elle se compose d'une travée centrale, la plus large et la plus élevée, et de deux travées latérales. Dans la travée centrale, haute de 12 mètres depuis le sol jusqu'à la naissance des toits, s'effectue le travail des chaudières montées sur tréteaux ; à l'extrémité Nord se trouve une riveuse hydraulique fixe, système Twedell, fonctionnant sous une pression de 100 k. par $^{c}/_{m^2}$, pour le rivetage des corps cylindriques et boîtes à feu.

Il existe également une riveuse mobile desservie par neuf prises d'eau sous pression, réparties sur toute la longueur de l'atelier.

Au milieu se trouvent huit fosses pour l'essai des chaudières à froid. L'essai à chaud s'effectue sur une fosse spéciale, surmontée d'une cheminée, à l'extrémité Sud de la travée centrale.

Un pont roulant électrique de 17 tonnes, dont le chemin de roulement est à 9 m. au-dessus du sol, dessert la travée centrale et est utilisé pour les manœuvres des chaudières, leur mise en place et le retournement sur tréteaux au cours des travaux de réparation.

Un pont roulant électrique de 10 tonnes est spécialement affecté à maintenir les corps cylindriques et boîtes à feu pendant le rivetage à la riveuse hydraulique fixe. Enfin, quatres grues électriques de 1,000 kil. chacune, circulent sur un seul rail, de chaque côté de la travée centrale, et complètent les appareils de levage mobiles de cette partie de l'atelier.

La travée Est, haute de 8 mètres, est réservée au travail des foyers et desservie par un pont roulant supérieur de la force de 5 tonnes fonctionnant également par l'électricité.

On y remarque un four à chauffer les tôles, plusieurs forges rondes et des tas pour le forgeage des tôles et l'emboutissage qui se fait toujours au marteau et à la main ; deux machines à cintrer les grosses tôles à chaud et à froid et une machine à chanfreiner complètent l'outillage.

Dans la travée Ouest se trouvent les machines-outils comprenant les cisailles, poinçonneuses, perceuses et les tours. Toutes ces machines sont desservies par un pont roulant électrique de 3 tonnes.

A noter également les transmissions par corde des machines portatives servant au perçage et au taraudage des trous d'entretoises de foyers. Ces machines effectuent très rapidement, sur place, un travail qu'on ne pourrait faire qu'en transportant sur les machines-outils des pièces très lourdes et difficiles à manœuvrer.

A l'extrémité Sud de la travée se trouve le magasin à tôles et l'outillage spécial de la chaudronnerie.

La chambre de la machine est placée à l'extrémité Nord du bâtiment, à côté du bureau du contremaître. Le moteur est une machine compound de 175 chevaux alimentée par une chaudière type locomotive, de 140^{m2} de surface de chauffe, constructeur Jean et Peyrusson. Dans la salle de la machine se trouve également la dynamo-génératrice de 50 chevaux, système Desrosiers, et le tableau de distribution.

A côté du générateur de vapeur sont les pompes et l'accumulateur qui desservent les riveuses hydrauliques.

L'atelier d'ajustage comprend trois parties distinctes : l'ajustage-limes, la fabrication de l'outillage et la menuiserie avec magasins pour les bois et les modèles.

La partie réservée aux ajusteurs est placée au centre ; des établis avec étaux, des tables pour supporter les pièces, des marbres, des meules en grès et des meules en émeri, quatre machines à percer et une presse à emmancher les bagues en composent l'outillage. Un transbordeur supérieur, mû à la main, sert au déchargement et au transport des pièces lourdes, telles que les cylindres, qui sont amenés sur lorries.

A l'extrémité Ouest de ce bâtiment est installée la fabrication de l'outillage, comprenant toute une série de petites machines pour le tournage, le taillage et l'affûtage des forets, fraises, tarauds, alésoirs.

La menuiserie possède sept établis, un tour et une scie à ruban. Toutes les machines de l'atelier d'ajustage sont commandées par une transmission principale, mise en mouvement par un câble actionné lui-même par les machines Corliss de l'atelier des machines-outils.

La fonderie de bronze fabrique toutes pièces de bronze entrant dans une machine locomotive, telles que tiroirs, coussinets, bagues, robinetterie, etc.

L'intérêt particulier qu'offre cette installation est l'emploi, pour la fusion de l'alliage, de fours mobiles, système Piat, qui permettent de couler sans retirer le creuset du feu. Cette disposition a l'avantage de prolonger notablement la durée des creusets. L'emploi judicieux de rehausses de forme particulière, placées au-dessus du creuset et recevant la charge des matières premières entrant dans l'alliage, permet une très bonne utilisation du combustible et imprime à la marche de l'opération une allure très rapide.

La partie Nord de l'atelier est occupée par les fondeurs et les mouleurs ; dans la partie Sud, se trouvent les machines à démouler, un broyeur de résidus à marteaux pour la pulvérisation des sables ayant déjà servi, et un broyeur-mélangeur à boules dans lequel le sable nettoyé est mélangé avec une certaine quantité de sable neuf. Contre le mur Ouest de l'atelier sont installés les étaux des ébarbeurs et un magasin de métaux et modèles. Une étuve, pour le séchage des moules, se trouve à proximité des fours.

L'atelier des roues et bandages s'occupe exclusivement des remplacements des bandages, des essieux, des boutons de manivelle et du travail des tubes des chaudières. Il renferme les appareils nécessaires pour la vérification des trains de roues, le calage des roues sur les essieux, l'embatage et le désembatage des bandages. Il est muni en outre de tours pour le finissage et l'ajustage des essieux, centres et bandages livrés bruts par les usines. Deux presses hydrauliques, desservies par une pompe horizontale à deux pistons, servent au calage et au décalage

des roues. Cet atelier construit également les essieux montés neufs pour voitures et wagons.

Le chauffage des bandages à embatre se fait au moyen de deux fours ; l'essieu monté qui doit recevoir des bandages neufs est suspendu à un basculeur qui permet d'enlever l'essieu de la voie pour le placer verticalement et le laisser descendre sur le plateau où se trouve le bandage, puis de le retourner quand le premier bandage a été refroidi, pour embatre le second.

Le désembatage s'effectue en chauffant l'extérieur du bandage par une couronne de gaz (mélange de 1/3 de gaz industriel et 2/3 d'air sous pression) et en refroidissant la partie intérieure par un courant d'eau froide. Au bout de cinq à six minutes, l'opération est terminée et le bandage tombe de lui-même, ou bien on l'aide à se détacher par quelques coups de marteau.

Les bandages une fois montés, sont tournés extérieurement au profil voulu dans l'atelier des machines-outils.

Les tubes en laiton retirés des chaudières sont entartrés ; aussi faut-il les nettoyer dans des trommels contenant du silex et de l'eau. Le frottement décape parfaitement la surface des tubes et ce procédé mécanique n'a pas l'inconvénient d'attaquer le métal comme pourrait le faire un agent chimique.

Les tubes sont ensuite visités et réparés s'il y a lieu. On coupe alors l'extrémité de ceux qui sont encore susceptibles d'un bon service et on brase une manchette en cuivre pour amener le tube à longueur.

On ébarbe à l'endroit de la bavure et on essaie chaque tube ainsi réparé à la pression de 20 kil.

Les tours et autres machines-outils de l'atelier sont mis en mouvement par une machine à vapeur horizontale de 30 chevaux à détente Meyer.

La forge forme un bâtiment rectangulaire indépendant, ayant 45 m. de long et 25 m. de large. Elle comporte deux grands fours à réchauffer, deux forges simples, une forge à trois feux à hotte mobile, sept forges doubles à hotte placées entre les murs, deux quadruples forges sans hotte, deux fours pour petites pièces, en tout vingt-neuf feux de forge.

Les fours à réchauffer sont placés en dehors de l'atelier sous un hangar ventilé par le toit et par des châssis vitrés. Le principal four est desservi par une grue en arc de 3,000 kil. et un marteau-pilon à vapeur à simple effet de 2,500 kil. Il existe encore cinq autres pilons à vapeur et un marteau Bouhey à ressort.

La vapeur est fournie à la machine et aux marteaux par deux chaudières de locomotives et par les deux chaudières Field des fours, dont les tuyaux se réunissent à la même conduite. La force motrice est donnée par une machine de 30 chevaux.

Le vent est donné aux forges par un ventilateur fourni par MM. Perrigault et Macé, de Rennes. Il a $1^{m},300$ de diamètre et tourne à 700 tours par minute. Il est absolument silencieux et donne une pression de vent de 200 à 240 $^{m}/_{m}$.

L'atelier de peinture comprend cinq fosses, sur chacune desquelles peuvent être placées une machine et son tender ou deux machines seules. Un chariot sur fosse spéciale mû à bras et placé à l'extérieur, entre ce bâtiment et le montage, permet d'amener à la peinture les machines sortant de réparation.

Entre les ateliers et la voie principale de Lille à Tournai, se trouve une série de voies de garages pour les locomotives attendant leur entrée en réparation. Une voie est spécialement réservée à l'essai des machines, avant de les mettre en peinture. Une autre voie sert au garage du train d'ouvriers.

L'atelier de réparation des voitures et wagons se compose d'un groupe de bâtiments situés à l'Ouest du magasin et comprenant : l'atelier des apprentis ajusteurs, celui des apprentis menuisiers, l'atelier de flambage des bois avec une étuve pour le séchage, un magasin de bois bruts, l'atelier d'ébénisterie et de sellerie, l'atelier de réparation des bâches et l'atelier de broierie de couleurs et de peinture.

Au milieu de ces divers bâtiments se trouve l'*atelier principal* desservi par deux chariots roulants, sans fosse. On n'exécute dans cet atelier que les réparations exigeant plus de douze heures. Celles qui demandent moins de temps se font sur deux voies de garages placées à l'extérieur et couvertes seulement par un hangar.

L'atelier de réparation forme un bâtiment rectangulaire de 105 m. de long sur 75 m. 50 de largeur ; le toit affecte la forme en dents de scie avec éclairage au Nord, comme pour les ateliers de machines. La contenance de l'atelier, en pleine activité, est de cent quatre-vingts véhicules environ. Deux grues de 10 tonnes servent au levage des caisses des voitures pour les séparer de leurs châssis. Une fosse spéciale est aménagée pour la vérification du parallélisme des essieux et le montage des plaques de garde. On remarque aussi un appareil servant à peser les quatre angles d'une voiture pour le réglage rigoureux des ressorts.

Il existe également un petit atelier pour la démolition des wagons, un atelier de fabrication des fagots d'allumage, un autre pour la vérification des essieux montés et un atelier de rôdage des coussinets et de polissage des fusées.

Plusieurs groupes de voies établies à l'extérieur, servent à garer les wagons et voitures qui viennent en réparation. Dès leur arrivée une visite minutieuse en est faite. Le passage des véhicules des voies d'un de ces groupes dans celles d'un autre groupe et leur entrée dans le bâtiment principal se fait à l'aide d'un chariot sans fosse mû à bras, analogue à ceux qui fonctionnent à l'intérieur.

L'atelier des apprentis pour le travail du fer occupe un espace de 35 m. sur 14 m., situé parallèlement au bâtiment de l'atelier principal avec lequel il communique.

La partie médiane de l'atelier est occupée par quatre rangées d'établis portant quarante étaux d'ajusteurs, entre lesquelles sont disposées vingt-deux machines diverses : cisaille, tours, machines à raboter, à mortaiser, à tarauder, à percer, une machine spéciale pour aléser les coussinets, et des meules en grès et en émeri.

A une extrémité de l'atelier sont installés neuf feux de forge, un pilon à ressort et une machine à souder.

A l'atelier des apprentis est annexé un magasin de ferrures, ainsi qu'un magasin spécial pour les boulons démontés des wagons arrivés à limite d'usure.

L'atelier des apprentis menuisiers contient une scie circulaire et deux meules en grès. Il peut contenir 17 apprentis, lesquels finissent les pièces ébauchées sortant de l'atelier des machines-outils à bois.

L'atelier de fumage et de flambage des bois comprend une étuve à deux foyers pour le fumage et un fourneau à coke pour le flambage. Après l'opération, les bois sont brossés et rangés dans le magasin des pièces finies attenant à l'atelier des apprentis menuisiers.

L'atelier des machines à bois renferme une scie à mouvement alter-

natif. une machine à raboter les bois sur quatre faces, une scie circulaire, une scie à ruban à table mobile.

Deux machines à mortaiser, une raboteuse, une machine à faire les tenons et une machine-toupie pour la confection des moulures et des feuillures.

Cet outillage est complété par une machine à affûter les scies circulaires, une meule en grès et un aspirateur qui enlève les poussières et les copeaux provenant des machines à raboter, à faire les tenons et de la machine-toupie.

L'atelier de peinture et de vernissage est situé à l'extrémité Ouest du bâtiment principal et contient sept voies de 27 m. de longueur ; chaque voie peut contenir trois voitures.

Le détrempage des couleurs se fait dans l'atelier de peinture, dont l'aménagement se compose de deux tables avec pierres à broyer pour les couleurs fines, d'une bascule pour le pesage des couleurs, de trois pompes centrifuges pour les huiles, de chantiers pour les tonneaux contenant les matières confectionnées, et de casiers pour les couleurs en poudre.

La peinture d'une voiture de première classe exige dix-neuf opérations ou couches successives.

L'atelier de broierie des couleurs qui fait suite à l'atelier des apprentis en fer, se divise en deux parties : le magasin des couleurs et la broierie proprement dite. Les machines à broyer sont au nombre de deux, l'une pour les couleurs tendres, l'autre pour les ocres et mastics.

La sellerie et l'ébénisterie sont situées au premier étage de la partie de l'atelier principal occupée au rez-de-chaussée par la buanderie et le bureau des comptables.

Le battage des garnitures des coussins et des tapis de voitures se fait mécaniquement.

Un atelier pour la réparation des bâches, situé à l'Ouest de l'atelier des apprentis, occupe une surface de 107^{m2}.

Dans le bâtiment principal se trouve également un atelier de forge et d'ajustage pour le travail des métaux, dont l'outillage se compose de trois forges à deux feux, un étau-limeur, une machine à tarauder, quatre machines à percer, une meule d'émeri et vingt-neuf étaux d'ajusteurs.

La force motrice est fournie par une machine Corliss de 75 chevaux, sans condensation. La vapeur est produite par deux générateurs tubulaires, type de chaudières de locomotives, chauffés uniquement au moyen des copeaux amenés dans les sous-sols par l'aspirateur.

La visite générale était terminée à cinq heures et demie. Une voiture fut ajoutée au train spécial ramenant à Lille le personnel des ateliers, et c'est à six heures que nous prenions congé de M. Delebecque et de nos sympathiques organisateurs, MM. V. Delahodde et Henri Beaufort.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892.

MAI.

2 Mai. — BÉNIN. — Le colonel Dodds est nommé commandant supérieur des établissements français au Bénin.

3 Mai. — MADAGASCAR. — Décret constituant la troupe indigène des tirailleurs de Diego-Suarez.

4 Mai. — ÉTATS-UNIS. — M. Blaine, secrétaire d'État, donne sa démission.

15 Mai. — ITALIE. — A la suite de la démission du cabinet di Rudini, un nouveau ministère de nuance analogue est formé par M. Giolitti.

— CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT DU). — L'expédition A. Hodister, envoyée par la Compagnie du Katango, est massacrée par les Arabes, près Riba-Riba.

— BOLIVIE. — Inauguration du premier chemin de fer bolivien, partant d'Antofagasta (côte du Chili), pour atteindre Oruro, après avoir parcouru 955 kil et franchi les Andes à une altitude de 4,152 mètres.

17 Mai. — GUINÉE FRANÇAISE. — L'*Officiel* publie un décret en vertu duquel la Guinée cesse de relever des tribunaux du Sénégal. Il est créé trois justices de paix à compétence étendue à Konakry, Grand-Bassam, Porto-Novo, et un conseil d'appel à Konakry.

20 Mai. — LAGOS. — La colonne anglaise du colonel Scott, dirigée contre les Jébus qui avaient rompu tout rapport avec les Anglais, s'empare de la capitale du Jébus, après une série de combats.

23 Mai. — FRANCE. — Mort à Marghelan (Turkestan russe), de l'explorateur Joseph Martin.

— OCÉANIE FRANÇAISE. — L'*Officiel* promulgue un décret du 9 mai portant établissement d'un régime douanier dans les possessions françaises de l'Océanie.

29 Mai. — DAHOMEY ET BÉNIN. — Arrivée du colonel Dodds à Kotonou, où il prend le commandement des établissements de Bénin et des forces destinées à opérer contre le Dahomey.

30 Mai. — SUÈDE ET NORVÈGE. — Le roi de Suède refuse de sanctionner la décision du Storkhing norvégien relative à l'établissement de consulats. Le ministère Steen donne sa démission.

— ILES ALDABRA. — Prise en possession des îles Aldabra, au N.-E. de Madagascar, au nom de l'Angleterre (26 mai), des îles Astove, Cosmoledo et Assomption (mai).

— OCÉANIE. — Destruction de l'île Sanguir ou Sangi par une éruption volcanique, 12,000 victimes.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

La limite entre les Alpes et l'Apennin. — L'incertitude a régné longtemps sur le point précis où se terminent les Alpes, où l'Apennin commence, et cette question a donné lieu à de nombreuses controverses entre géographes. Elle est fixée aujourd'hui, ou du moins le dernier Congrès géographique de Gênes a décidé qu'elle l'était, sur les rapports de M. G. Marinelli. La résolution adoptée porte que : « pour la science, comme pour l'enseignement, la ligne de séparation entre les Alpes et l'Apennin, est celle qui de Ceva se dirige sur Savone par le col d'Altare et de Cadibone ».

La ligne arrêtée par M. Marinelli est brisée en plusieurs endroits, et ne franchit pas moins de quatre chaînes de montagnes et de trois vallées. Partant de Savone, elle remonte la vallée de Letimbo et atteint le col de Cadibone, à 436 mètres d'altitude, la ligne de partage entre la Méditerranée et le bassin de la Bomida. Le col, à son point le plus bas, au-dessus du tunnel du chemin de fer, marque la dépression la plus profonde de tout l'Apennin du nord et du centre. Pour trouver un point plus bas sur la ligne de partage entre la mer Tyrrhénienne et l'Adriatique, il faut descendre au sud jusqu'au col de 251 mètres, entre Nicastro et Catanzaro.

A partir du col de Cadibone, la ligne proposée descend dans la vallée de la Bormida de l'est ou Bormida di Spigno. Elle n'en suit pas le cours, contrairement à une opinion qui a pourtant ses partisans, car alors elle laisserait à l'ouest, c'est-à-dire aux Alpes, les collines du Langhe et du Monferrat, qui géologiquement dépendent de l'Apennin, mais elle quitte bientôt la Bormida de l'est pour gagner celle de l'ouest, ou Bormida di Millesimo, longée par la chaîne de Montezamolo. Elle franchit cette chaîne à sa plus basse dépression, à 666 mètres d'altitude, puis atteint le plateau d'où descend le Belbo et franchit ensuite une nouvelle crête, à la dépression du Colet ou de la Madone, à 678 mètres d'altitude. Elle aboutit ainsi à Ceva, dans la vallée du Tanaro, et longe ainsi le rebord méridional des collines miocènes du Piémont.

Cette limite semble préférable à toutes les autres ; à celles du col de Tende (1873 mètres), de la Bocchetta di Genua (772 mètres), et du col de Giovi (472 mètres) au nord de Gênes, à l'est duquel se trouve encore une dépression plus basse, la

Crocetta di Orero (467 mètres), entre la Scrivia et la Polcevera. La ligne qui passe par ce point, et joint ainsi Gênes à Tortone, aurait du moins, de même que celle de la Bormida, l'avantage d'être une ligne droite. Néanmoins, c'est le tracé, un peu compliqué, recommandé par M. Marinelli, qui a été adopté par le Congrès.

ASIE.

Explorations en Asie. — MM. *Allen* et *Sachtleben*, Américains, ont réussi à aller de Constantinople à Pékin en vélocipède. Partis de Constantinople l'automne dernier, ils ont passé par Téhéran, Askabad, Merv, Bokhara, Tachkent, Kouldja, Si-Nagan-Fou, Pao-Ting-Fou, et sont arrivés à Pékin à la fin d'octobre : sauf pour la traversée du désert de Gobi, ils n'ont guère quitté leurs montures.

Le Dr *C. Snouck-Hugronje*, Hollandais, après être resté six ans à la Mecque, où il a pu étudier la ville sainte de l'Islam, vient de publier le résultat de ses observations, les seuls Européens qui avaient pu, avant lui, visiter la Mecque sont : Badia ou Aly-Bey (1807), Buckhardt (1814), Burton (1853) et Matzan (1860).

Le baron russe *Nolde*, après avoir exploité le district Nejd (Arabie centrale), est rentré à Bagdad ; il est revenu par la route des pèlerins qui passe par Haïl, et a visité Ibn-Rached (entre Riad et Chakra).

Exploration scientifique en Sibérie. — La Société impériale de minéralogie, présidée par la princesse Eugénie d'Oldenbourg, vient de décider d'organiser une importante exploration géologique en Sibérie.

Une somme de 800,000 roubles sera affectée à ces travaux, qui dureront dix années.

Les géologues désignés pour faire partie de cette expédition seront répartis en trois détachements, dont l'un étudiera les provinces de Tomsk et de Tobolsk, un autre les mines de fer et les gisements aurifères des provinces d'Irkoutsk et d'Yénisséi, et le troisième la région de l'Amour.

Toutes ces explorations seront faites sur le tracé du chemin de fer transsibérien.

AFRIQUE.

La mission Méry. — M. Gaston Méry a réussi dans une seconde entreprise qui lui avait été facilitée par les promoteurs du transsaharien (viâ Philippeville. Biskra). Il a exposé les résultats de son voyage devant la Société de Géographie de Paris. Voici quelques passages de cette communication :

Les Touareg Azdjer qui gardent toutes les routes entre l'extrême Sud algérien et le Soudan sont des alliés indispensables pour nous aider à relier commercialement nos possessions algériennes aux vastes, riches et populeuses régions africaines comprises dans notre sphère d'action.

L'intérêt du voyage de M. Méry était de savoir si les dispositions des Azdjer n'étaient pas changées depuis 1867 ; si le massacre de la mission Flatters (auquel les Azdjer sont complètement étrangers) n'avait pas inspiré à cette race fière le mépris du nom français, et si les successeurs d'Ekhenouken se souvenaient encore de la parole échangée avec le colonel de Polignac.

La caravane, qui s'était organisée à El Oued, comprenait 65 chameaux et 66 hommes. M. Gaston Méry n'avait avec lui que deux compatriotes. M. Lacour, que la maladie contraignit à revenir en arrière après quelques jours de route, et M. François Guilloux, qui put heureusement aller, avec son chef, jusqu'au bout du voyage.

Partie d'El Oued, notre dernier poste dans le Sud, le 30 décembre 1892, la caravane arrivait le 4 janvier à Hassi-Mey, bordj inoccupé où l'on dut pénétrer par escalade.

Le 12 janvier, dans le gassi d'Ijert Brahim, sorte de couloir formé par deux rangées de grandes dunes parallèles, le hardi explorateur rencontra, — pas absolument par hasard, — l'ambassade touareg qui revenait d'Alger où elle avait été reçue par le gouverneur général.

M. Méry se mit en relations avec le chef de cette mission, le combla d'égards et s'en fit un ami, un auxiliaire actif et dévoué.

C'est grâce à ce chef, auquel il laissa prendre sur sa caravane une avance suffisante, que notre compatriote put se ménager une entrevue avec les chefs suprêmes des Azdjer.

Mais cette rencontre eut pour résultat d'amener la défection d'une vingtaine des Châamba qui formaient l'escorte.

Ennemis des Touareg avec lesquels ils sont en hostilité perpétuelle, les Châamba ont réussi à persuader jusqu'ici aux autorités algériennes qu'il était impossible aux Français de prendre le contact avec les Touareg, à cause du caractère sauvage et cruel qu'ils attribuent à ces derniers.

En réalité, ce que redoutent les Châamba, c'est de se voir enclaver entre nous et les Touareg devenus nos alliés, et d'être ainsi contraints à renoncer au pillage qui constitue leur principale, pour ne pas dire leur unique industrie.

Depuis Bel Heiran, point où se produisit cette première défection, le voyageur suivit le lit desséché de l'Igharghar qui fut un grand fleuve arrosant la région saharienne à l'époque préhistorique.

Après neuf jours de marche et trois jours de repos le long de cet immense gassi, où dans l'avenir les ingénieurs n'auront qu'à poser les rails sur un lit de ballast tout préparé par la nature, la caravane, diminuée de six désertions nouvelles et de plusieurs chameaux volés par les déserteurs, se remit en route dans la direction du Sud.

L'itinéraire a été soigneusement relevé à la boussole. En outre, les voyageurs ont rapporté une collection intéressante d'échantillons géologiques, et complété leur moisson scientifique par une série d'observations météorologiques et astronomiques que personne n'avait encore pu faire dans ces parages.

Le 22 janvier, M. Méry parvenait à Timassinin, point géographique important qui sert de lieu d'étape à tous les Touareg Hoggar ou Azdjer allant soit à l'Ouest vers In-Salah, soit à l'Est vers Rhadamès.

L'oasis de Timassinin, qui renferme le tombeau d'un marabout vénéré, est petite, mais bien arrosée par un puits jaillissant. Elle compte 200 palmiers d'une belle venue, à l'ombre desquels poussent du blé, de l'orge, des fèves, des pois, des carottes, des oignons, des pastèques, des melons et des piments qui servent à la consommation du gardien du tombeau.

Rien ne serait plus facile que d'y établir un bordj et une sorte de comptoir commercial qui maintiendraient nos relations avec les Touareg.

A quelques jours de marche de Timassinin, la caravane, après avoir traversé un massif montagneux, déboucha dans la première vallée des Ighargharen, région de pâturages coupée de bois de haute futaie où viennent paître les troupeaux de chèvres et de moutons des Touareg Azdjer.

Là, le voisinage des seigneurs du désert enleva ce qui restait de courage aux derniers Châamba restés fidèles; ils partirent tous. M. Méry n'avait plus avec lui, dès lors, que M. Guilloux, son guide targui, un domestique noir qui ne voulut pas l'abandonner et cinq des indigènes partis avec lui d'El-Oued.

Mais on était au terme du voyage et le 10 février, l'énergique et persévérant explorateur se voyait récompensé de ses peines par l'arrivée à son campement d'une douzaine de Touareg envoyés à sa rencontre par Mouley, amenokal ou chef suprême de la confédération.

Bientôt il eut une entrevue avec le chef qui lui reprocha amicalement de ne pas être venu plus tôt. « Les Azdjer, dit-il, sont les amis des Français; il y a longtemps » que vos caravanes et vos marchandises iraient au Soudan par notre pays, si vous » aviez écouté la vérité et fermé votre oreille aux démons ».

Questionné sur l'éventualité de la construction d'un bordj commercial à Timassinin, le chef Touareg répondit sans hésitation : « Construisez, nous serons plus voisins ».

Grand-Bassam. — M. Delcassé a reçu du gouverneur de Grand-Bassam le télégramme suivant :

« En ce moment le pays de Thiassalé est entièrement soumis et pacifié. Le roi Eky et le chef militaire Comonobou sont en fuite avec leurs derniers partisans.

» Le second roi, Fatouaka, a fait sa soumission; je le reconnais pour chef et le laisse à Thiassalé, en installant auprès de lui l'administrateur Cobéguier, le capitaine Manet et 40 tirailleurs. L'indemnité de guerre couvrira largement les frais de l'expédition.

» Fatouaka assurera pendant cinq mois la nourriture du poste, sauf pour le riz.

» Thiassalé, sur le Lahou, à 105 kilomètres de la côte, a une importance extrême pour la pénétration du commerce.

» Les chefs indigènes, terrorisés par le roi Eky, qui fermait toutes les routes de l'intérieur, empêchant le commerce et maltraitant les étrangers, viennent à nous ainsi que leurs populations, avec des démonstrations très chaleureuses et sympathiques.

» Les maisons de commerce de la côte préparent l'installation de factoreries sur le fleuve ».

Les Iles Saint-Paul, Amsterdam et Kerguelen. — La prise de possession récente des îles Saint-Paul, Amsterdam et Kerguelen a naturellement appelé l'attention sur ces terres australes. M. Ch. Vélain, chargé du cours de géographie physique à la Sorbonne, était mieux que personne en état de fournir des détails intéressants sur l'historique de ces îles encore peu connues, sur leur configuration physique et sur le rôle qu'elles sont appelées à jouer dans le sud de l'Océan indien; car il avait été attaché naguère comme géologue à la mission française envoyée à l'île Saint-Paul, en 1874, sous la direction de l'amiral Mouchez, pour l'observation du passage de Vénus sur le soleil. Ces régions, perdues au fond d'un

immense océan, ne pouvaient manquer de présenter de curieuses particularités, sous le rapport de la faune et de la flore. Ainsi, sur ces îles désertes, les seuls habitants sont représentés par des oiseaux de mer, tels que des pétrels bleus (Prions) dont l'existence, au fond de longues galeries qu'ils se sont creusées eux-mêmes dans le sol tourbeux, est en partie souterraine, et surtout des manchots, groupés en colonies, par quantités invraisemblables, dans de véritables villages, où ils vivent en république et se livrent en commun à l'élevage de leurs petits. Cette même sociabilité s'observe chez les chats, les souris et les rats, que les naufrages ont jetés sur ces terres inhospitalières, et qui, réunis par le malheur, se tiennent sous les rochers, en parfaite intelligence, dans les mêmes retraites.

Parmi ces îles essentiellement volcaniques, Saint-Paul est la seule qui présente encore des traces d'activité sous la forme de fumerolles et de sources thermales très abondantes. Ces conditions physiques spéciales ont introduit, dans la flore et la faune, des modifications notables se traduisant par la présence, assurément inattendue sous une latitude aussi basse, d'une végétation d'un caractère tropical achevé, végétation fournie par de grandes fougères et des lycopodes venus de Maurice ou de la Réunion, et qui tapissent maintenant de leur feuillage verdoyant tous les espaces où se produisent ces dégagements de gaz et de vapeurs chaudes.

Quant à Kerguelen, située plus au sud, c'est à des phénomènes purement glaciaires que cette terre, relevée par places à une altitude de 1.500 à 1,800 mètres, doit de présenter ses côtes anfractueuses, semées d'îlots, profondément entamées par de longues échancrures, sous forme de fjords, permettant à la mer de pénétrer fort loin dans l'intérieur. Qui dit fjord, dit, en effet, vallée sous-marine, autrefois creusée à l'air libre par les eaux courantes, puis ayant servi de lit à de grands glaciers qui en ont dressé les parois, avant que la mer ait pu venir les envahir partiellement, quand sont intervenues des causes motivant la retraite des glaces. Ce recul des glaciers de Kerguelen, dans les parties montagneuses de la région, a encore eu pour effet la mise à découvert, au milieu des alluvions morainiques, de grands amas de lignites, capables de fournir aux navires qui atteignent ces latitudes glaciaires de précieuses ressources comme combustible ; et cela d'autant plus que les affleurements de ces grandes couches de lignites et de bois fossiles, attestant que cette région a été soumise autrefois à un climat moins rigoureux y permettant l'établissement d'une végétation arborescente, s'observent précisément en bordure du port Christmas et de la baie de Cumberland, c'est-à-dire des points les plus accessibles de l'île et, par suite, le plus souvent visités.

Ces données sur les particularités physiques propres aux îles dont il est question, une fois bien établies, M. Vélain expose les raisons multiples, l'ordre tout à fait supérieur, qui motivent leur prise de possession ; il montre que cette occupation ne fait, en somme, que régulariser un fait depuis longtemps acquis, les pêcheurs de la Réunion, attirés tous les ans dans ces parages par l'abondance extrême du poisson et des phoques à fourrure (*otaries*), en ayant déjà fait des terres françaises. En dehors de cette importance commerciale déjà grande, les avantages présentés par leur occupation sont considérables au point de vue maritime, étant donnée leur situation exceptionnelle sur une route maritime des plus fréquentées par les navires à voiles, qui se rendent en Australie, aux Indes, ou dans les mers de Chine. Cela est vrai surtout pour l'île Saint-Paul, qui, vu sa configuration spéciale, pourrait facilement être transformée en un port naturel, d'une utilité incontestable dans ces parages dangereux, en même temps qu'elle serait un point d'atterrissement tout indiqué pour la pose d'un câble sous-marin. Enfin, en se rendant compte que cette dernière peut facilement recevoir un dépôt de charbon, et qu'en cas de guerre un ou deux croiseurs, placés à portée d'un tel refuge et d'un pareil dépôt, suffiraient pour

entraver complètement la marche des navires à voiles qui, pour se rendre en Australie ou aux Indes, sont obligés de passer par ces parages, on conviendra combien était grand l'intérêt de planter notre pavillon sur des terres qui, malgré leur isolement, leur climat rigoureux, leur accès toujours difficile, peuvent être rendues moins inhospitalières à peu de frais ; aussi l'importance de leur prise de possession se justifiera-t-elle pleinement dans l'avenir.

(Extrait du *Bulletin de la Société de Géographie de Paris*).

Les explorateurs du Katanga (Congo belge). — La Belgique a fait le 20 avril une réception solennelle aux « héros du Katanga », aux hardis explorateurs qui lui reviennent de cette région qu'ils ont reconnue, à Alexandre Delcommune avant tout ; elle a donné en même temps un souvenir ému aux absents, à ceux que leur devoir retient pour quelque temps encore au Congo, comme Paul Le Marinel, et à ceux qui y sont tombés, frappés par la maladie et victimes de la plus noble des ambitions, les Bia et les Stairs.

Cette quadruple exploration du Katanga est une des plus importantes qui aient été entreprises ces dernières années, et l'une de celles qui remplissent un des plus larges blancs qui subsistaient encore sur la carte d'Afrique. Le Katanga est, on le sait, la partie la plus méridionale de l'État indépendant du Congo, au sud-ouest des grands lacs, vers la source de rivières qui formeront le fleuve lui-même, et dans le voisinage immédiat des sphères d'influence anglaise et portugaise. L'État indépendant avait des intérêts de toute sorte à ce que cette région fût explorée, des intérêts politiques et commerciaux d'abord, — car il ne lui convenait pas que ce territoire, qui passait pour l'un des plus riches de l'Afrique centrale, fût reconnu et exploité par d'autres que par ses agents ; des intérêts scientifiques ensuite, — car il tenait à honneur de compléter cette hydrographie du bassin du Congo qu'il a commencée, et qui ne pouvait se terminer qu'au Katanga. C'est dans le triple but de reconnaître le Katanga au point de vue politique, commercial et géographique, que quatre expéditions y furent envoyées presque simultanément, au cours des années 1891 et 1892.

Le lieutenant Le Marinel se mit en route le premier, le 29 décembre 1890 : parti de Lousambo, un poste qu'il venait de fonder sur le Sankourou, à l'entrée occidentale, si l'on peut dire, de la grande marche inexplorée, il la traversait jusqu'au centre et arrivait, en quatre mois de route, à travers une région, véritablement merveilleuse, dit-il, à Bunkeïa, la résidence du terrible chef Msiri, auquel il imposait le protectorat du Congo. Il fit un séjour de sept semaines chez Msiri, mettant le temps à profit pour explorer le district. Il fonda à ce moment le camp de Lafoï, situé à peu de distance de Bunkeïa, et dont il confia la garde au lieutenant Legat, qui s'y trouve toujours. Enfin, il repartit le 11 juin 1891, par un itinéraire septentrional et moins long pour Lousambo, où il arriva le 11 août. Il revenait ainsi à son point de départ, non sans avoir relevé avec certitude les sources et le cours supérieur du Lomami, l'un des plus vastes affluents du moyen Congo.

C'est le 13 mai 1891, que Delcommune partit de N'Gongo Lutete sur le Lomami, à l'extrême nord des terres inconnues. Après avoir exploré la région entre Lomami et Sankourou, c'est-à-dire le nord-ouest de ces marches, il s'avança vers le Sud pour atteindre, lui aussi, Bunkeïa, la résidence de Msiri ; mais le chemin qu'il parcourut fut terrible à son expédition : non seulement il y perdit l'un des meilleurs entre ses lieutenants, le Suédois Hakansson, assassiné par les indigènes qui voulaient lui voler ses bagages et ses munitions, alors qu'il était détaché à l'arrière-garde ; de

plus, toute la contrée, ravagée par les Arabes chasseurs d'esclaves, ne fournit plus rien. Pour se mettre à l'abri des incursions de ces razzieurs, les indigènes au lieu de se grouper en petites communautés, rapprochées, d'un millier d'individus environ, fondent de fortes agglomérations de 9 à 10,000, extraordinairement éloignées les unes des autres. Et entre ces villes indigènes, formidables pour le centre de l'Afrique, c'est le désert, l'aridité la plus complète, la famine inévitable, la mort. L'expédition endure des souffrances effroyables. Elle arrive enfin à Bunkeïa.

Très bien reçus par le roi Msiri, ils font des explorations autour de Bunkeïa. Ces parages sont riches en mines de cuivre, dont la principale est celle de Garabi ; elle est exploitée par les indigènes depuis des siècles et fournit du cuivre à tout le Congo. Mais plus loin, le pays est complètement désert ; Delcommune a voulu s'avancer vers le Sud, vers les sphères d'influence anglaise et portugaise et, comme dans la première partie de son voyage, il a enduré les plus cruelles privations ; l'effectif de son expédition est réduit au tiers et il est contraint, pour ne pas mourir de faim, de rentrer à Bunkeïa.

C'est à partir de ce moment que commencent les grandes découvertes de Delcommune : l'on ignorait encore quel est, de tous les hauts fleuves de la région, celui qui est véritablement le Congo. Delcommune résolut la question. Ce n'est ni le Loualaba, le grand cours d'eau de l'Ouest, ni le Loukouga, celui de l'Est qui unit le lac Tanganyika au Congo ; c'est le cours central, la Louapoula, qui sort du lac Moéro et est bien l'origine du Congo. Toutes ces rivières, Delcommune les reconnut ; il reconnut aussi le lac Kassali, sur le Loualaba, à peine entrevu avant lui, et s'aperçut que le lac Landji, marqué sur toutes les cartes, n'existait pas. En même temps qu'il faisait ces notables découvertes, qui précisent toutes nos idées sur l'hydrographie de la région, il se mettait en rapport, à Rumbi, sur le Tanganyika, avec le capitaine Joubert, de l'expédition anti-esclavagiste, et prêtait main-forte au lieutenant Dhanis occupé à réprimer la révolte des Arabes. L'expédition Delcommune est certes une des plus considérables qui aient été faites en Afrique et son auteur rentre en Belgique avec les plus grands projets, notamment sur les moyens de communication pratiques à établir entre le Bas-Congo et le Katanga. D'après lui, il serait indispensable d'établir un chemin de fer entre le Lomami et le Loualaba, et il rapporte un tracé très étudié à cet égard.

Sans doute, a-t-il dit à un rédacteur de l'*Indépendance belge*, la voie du Sankuru suivie de Lusambo vers Bunkeïa par Paul Le Marinel semble à première vue la plus rapide. Cela est peut-être vrai pour des expéditions qui se servent des voies navigables et au besoin abandonnent leurs canots pour continuer, pour des expéditions de reconnaissance. Mais le Sankuru ne sera jamais pratiquement utilisable par les commerçants qui voudront entretenir des relations au Katanga. Mon avis est qu'il faudrait établir entre le Lomami, jusqu'au point où il est navigable, un peu au nord du cinquième degré, et le Lualaba, une ligne de chemin de fer. Cette voie ferrée serait facilement construite, car à cet endroit le sol est peu accidenté, presque plat.

Moins importante est l'expédition de Bia, qui, partie le 11 novembre 1891 de Lousambo, sur le Sankuru, point de départ de Le Marinel, se dirigea vers Bunkeïa, et explora le sud du Katanga, où Delcommune avait éprouvé de telles difficultés. Pour Stairs, il eut l'idée d'entrer au Katanga par l'Afrique orientale allemande, et, comme son prédécesseur, en traversant le Tanganyika, marcha droit sur Bunkeïa. C'est Stairs, on s'en souvient, qui mit fin à la puissance de Msiri, et qui, à la suite du meurtre de son compagnon Bodson, tua d'un coup de revolver ce potentat, tyran de la contrée depuis tant d'années ; il revint à la côte par le Zambèze et les possessions portugaises ; malheureusement il n'a pas été là pour recueillir le

fruit de ses travaux : comme Bia, il mourut avant son œuvre terminée. C'est notre compatriote, le marquis de Bonchamps, qui ramena l'expédition en Europe.

Il est superflu d'insister sur les grands résultats acquis à la science par cette quadruple exploration, grâce à laquelle les itinéraires des anciens voyages au Congo sont réunis à ceux du Zambèze. Ce n'est pas nous, certes, dont la sympathie pour l'État indépendant ne saurait être suspectée, qui nous ferons faute de lui adresser, cette fois encore, toutes nos félicitations et nous joindrons avec joie nos compliments à ceux qui ont été adressés à Bruxelles par leurs compatriotes à ces illustres pionniers de la civilisation et de la science.

(Extrait du *Bulletin de l'Afrique française*).

AMÉRIQUE.

Bolivie. — Une expédition bolivienne, celle du colonel J.-M. Pando, est actuellement en campagne sur les affluents de la rive gauche du rio Beni. Son but principal est l'exploration et l'étude du Madre de Dios et de son puissant tributaire, le Rio Inambari, qui descend de la haute chaîne orientale des Andes. La colonne est nombreuse, bien organisée, possède un vapeur, quatre embarcations et les instruments nécessaires à la mission qu'elle se propose. La connaissance de l'important réseau fluvial qui grossit les rios Beni et Madeira sera ainsi complétée sur une étendue considérable du territoire.

Cayenne. — De Cayenne, 7 avril, M. Georges Brousseau, géologue-explorateur, écrit à la Société de Géographie de Paris que, de retour d'une dernière expédition dans le haut Maroni, il tient à signaler un fait géographique qui a son importance :

« Les noirs Bonis, qui occupaient la rive contestée de l'Awa, voulant rester Français, et ayant toujours protesté contre l'occupation hollandaise, ont abandonné leurs anciens villages de Cotica, la Providence et la Paix, pour émigrer sur la rive française et y fonder, sous la protection des agents français, un grand village qu'on a appelé Boniville, mais qu'ils désignent eux-mêmes du nom du gouverneur actuel de la Guyane française, M. Grodet, en reconnaissance de la protection et des encouragements qu'ils ont reçus de lui ».

OCÉANIE.

Iles Sandwich ou Havaï. — SITUATION. — Nous avons indiqué comment, à la suite d'une révolution qui renversa en janvier dernier la reine d'Hawaï, le protectorat américain fut proclamé provisoirement sur l'archipel. Une commission spéciale a été envoyée de Washington pour étudier la question de l'annexion éventuelle de l'archipel aux États-Unis ; mais en attendant, le commissaire

américain à Hawaï a retiré, en avril, le protectorat des États-Unis, le gouvernement américain considérant ce protectorat comme incompatible avec les négociations à venir. Mais les États-Unis ont déclaré qu'ils ne toléreront aucune intervention étrangère, ni aucun changement dans le gouvernement provisoire. La question a été soumise à un *referendum* populaire : 40,000 indigènes ont repoussé l'annexion aux États-Unis ; 1,923 seulement l'ont acceptée, et ce sont presque tous des Américains.

Les résidents japonais d'Honolulu ont envoyé au gouvernement du Mikado une adresse revêtue de 6,000 signatures lui demandant d'intervenir pour que les droits politiques leur soient donnés par le gouvernement hawaïen à l'égal des sujets d'autres puissances étrangères. Les partisans du protectorat japonais sont nombreux, ainsi que ceux du protectorat anglais.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La statistique du port de Marseille. — Le service du port de Marseille vient de publier son 21e volume annuel de statistique, qui contient des renseignements très nombreux et d'un haut intérêt, pour l'année 1892.

D'après le tableau des navires attachés à notre grand port méditerranéen, les Messageries Maritimes possèdent 57 vapeurs ; la Compagnie Transatlantique 28; la Compagnie Fraissinet, 28 ; les Transports Maritimes, 17 ; la Compagnie Mixte, 11 ; la Compagnie Cyprien Fabre, 14 ; la Compagnie Nationale, 8 ; la Compagnie Paquet, 9 ; la Compagnie Caillot et Saint-Pierre, 6 ; la Compagnie Castaldi, 4, et la Compagnie française de l'Afrique occidentale, 2 ; divers armateurs, 18 ; soit un total de 202 steamers jaugeant 233,552 tonneaux et d'une puissance collective de 513,973 chevaux de 75 kilog. ; plus 54 voiliers armés du commerce, jaugeant collectivement 14,273 tonnes.

Une autre statistique est relative à l'outillage nautique du port, qui possède 203 mahonnes, 186 chattes, 44 accons et gourses, 37 chalands et pontons, 12 pontons à mater dont 8 à vapeur, 21 dragues, clapets et vasiers, 8 bâteaux citernes dont 6 à vapeur, 12 grues flottantes dont 9 à vapeur, 2 pontons pour élévateur, 279 radeaux de calfats, 40 embarcations diverses et chattes d'abattage, soit 844 embarcations portant 30,697 tonnes et couvrant 46,356 mètres carrés, plus 44 remorqueurs d'une force totale de 3,977 tonneaux de jauge, pour le remorquage ou cabotage le long des côtes.

Si nous consultons le tableau relatif aux divers bassins du port, nous voyons que leur surface totale atteint 1,720,500 mètres carrés, tandis que le développement

total des quais s'élève à 18,118 mètres, dont 13,167 utilisables pour les opérations ; la surface totale des quais égale 713,582 mètres carrés.

Pour le mouvement des navires qui ont passé dans les six bassins de radoub du cap Pinède, nous trouvons 433 navires, dont 279 français, jaugeant ensemble 695,231 tonneaux.

Comme constructions navales, le chantier du Pharo a mis à l'eau 5 bateaux et 15 chalands, jaugeant ensemble 946 tonneaux.

Port de Bordeaux. — Le mouvement de la navigation du port de Bordeaux (long cours, étranger, colonies et pêche, navires chargés, cabotage non compris) s'est élevé, pour les trois premiers mois de cette année, du 1er janvier au 1er avril, au chiffre total, entrées et sorties réunies, de 643 navires d'un tonnage d'ensemble de 441,687 tonneaux (contre 679 navires, jaugeant 476,782 tonneaux, pendant les trois premiers mois de l'année dernière, et 697 navires d'un tonnage de 474,822 tonneaux, pendant la période correspondante de 1891). En voici le résumé :

A l'Entrée.

	Français.	Étrangers.	Totaux.
Angleterre.................... Tonneaux.	2,973	86,268	89,241
Portugal..................................	297	1,853	2,150
Espagne..................................	14,265	12,573	26,838
Autriche..................................	»	22,542	22,543
États-Unis (Océan atlantique).............	4,056	12,134	16,190
Nouvelle-Grenade..........................	6,076	»	6,076
République Argentine......................	12,646	1,342	13,988
Colonies et pêche.........................	18,163	2,912	21,075
Autres provenances........................	1,565	14,633	16,198
Totaux..................	60,041	154,254	214,299

A la Sortie.

Angleterre.................... Tonneaux.	1,612	104,821	106,433
Allemagne.................................	8,384	460	8,844
Pays-Bas..................................	»	4,251	4,251
Portugal..................................	396	»	396
Espagne...................................	14,568	8,684	23,253
États-Unis (Océan atlantique).............	9,453	»	9.453
République Argentine......................	20,870	1,372	22,242
Chili.....................................	2,155	15,720	17,875
Colonies et pêche.........................	26,028	955	26,983
Autres destinations.......................	813	6,846	7,659
Totaux..................	84,279	143.100	227,388

(*Journal des Transports*).

Une ligne rapide de Rouen à Halifax. — Le *Yacht* annonce d'Othawa que la *Compagnie franco-canadienne de navigation à vapeur*, formée à Rouen par un certain nombre de négociants, a soumis au gouvernement du Dominion l'offre d'établir une ligne de vapeurs rapides entre Rouen et Halifax. La Compagnie reconnaît les avantages de la route canadienne par l'Asie orientale et désire obtenir une part du commerce qui passe par le Havre. De plus, les perspectives de succès ont augmenté depuis la signature de la convention commerciale qui vient d'être faite entre la France et le Canada, ce qui permettra aux céréales, farines, bois, cuirs, fromages et poissons du Canada, d'être importés en France au tarif minimum.

On sait que le Canada a réduit, de son côté, le droit d'importation à 25 centimes par gallon pour les vins français.

EUROPE.

Allemagne. — Le port de Hambourg en 1892. — Malgré la terrible épidémie cholérique qui a ravagé la grande cité allemande à la fin de l'été dernier, la statistique de la navigation de Hambourg en 1892 ne présente qu'une infériorité de 232 navires en 252,000 tonnes (entrées et sorties réunies), par rapport à 1891.

A l'entrée, il y a eu, en 1892, 8,506 navires jaugeant 3.733,000 tonneaux, et, à la sortie, 8,525 navires jaugeant 5,638,000 tonneaux. Sans le choléra, l'accroissement du mouvement maritime du port de Hambourg se serait élevé à 400,000 tonneaux pour l'année, le premier semestre ayant donné une augmentation égale à la moitié de ce chiffre.

Russie. — Le port d'Odessa en 1892. — Les entrées de bateaux long-courriers dans le port d'Odessa, qui étaient encore en 1891 de 1,119 vapeurs et 88 voiliers, n'ont plus été en 1892 que de 675 vapeurs et 79 voiliers.

Les pavillons se décomposent en :

	Vapeurs.	Voiliers.
	—	—
Russes	217	13
Anglais	294	»
Autrichiens	43	»
Français	38	»
Italiens	24	4
Allemands	21	»
Danois	21	»
Norvégiens	7	»
Hellènes	8	36
Ottomans	»	26
Belge	1	»
Monténégrin	1	»

Le tonnage total de ces bâtiments est de 821,946 tonneaux, ce qui représente un mouvement à l'entrée et à la sortie de 1,643.892 tonnes, au lieu de 2,760,000 tonnes en 1891.

La Serbie. — Tout le monde sait que le petit pays de Serbie est situé au sud-est de l'Europe, enclavé entre la Hongrie, au nord ; la Roumanie et la Bulgarie, à l'Est ; la Turquie, au sud et la Bosnie, à l'ouest. Nos lecteurs nous saurons gré de leur donner quelques détails sur la situation actuelle de ce petit royaume, dans lequel viennent de se passer de si graves événements. Grâce au traité de Berlin de 1878, la Serbie a été quelque peu arrondie et occupe actuellement une superficie de 49,000 kilomètres carrés. La population était, en 1891, de 2,162,000 habitants.

Le sol, sur beaucoup de points, très fertile, recèle, en outre, des richesses minérales considérables, qui restent pour la plupart inexploitées, à cause du manque des voies de communication. La flore est généralement assez riche et variée, mais c'est le règne animal qui est surtout prodigieusement développé. L'état de la civilisation du pays est assez avancé. Le royaume possède une Constitution à l'européenne ; l'instruction obligatoire, inamovibilité des juges, etc. La Serbie a adopté, il y a quelques années, le système métrique français ; l'unité monétaire est le *dinar* (franc). Le budget comprend, en recettes et en dépenses, environ 120 millions de francs ; la dette publique est de 320 millions. Sur le pied de paix, l'armée compte 18,000 hommes, plus environ 80.000 de réserve de la première catégorie. La réserve de la seconde catégorie (territoriale), compte environ 55,000 hommes. La Constitution votée par la grande Assemblée nationale le 2 janvier 1889 et confirmée par le roi le 3 janvier, institue huit ministres responsables devant la nation.

Alexandre Ier, proclamé roi de Serbie le 6 mars 1889, est né le 14 août 1876. Une régence fut instituée qui devait gouverner le pays jusqu'à la majorité du souverain. On sait la suite, saisissant le prétexte d'un désaccord survenu entre les ministres et une fraction importante des représentants du peuple, le jeune roi se déclara majeur, et assuma la direction des affaires du pays.

AFRIQUE.

Suez et le Cap. — LES STEAMERS FRANÇAIS ET LA NOUVELLE LOI SUR LA MARINE MARCHANDE. — M. Louis de Clercq, ingénieur des arts et manufactures, adresse au *Journal des Transports* la nouvelle communication suivante, dont nos lecteurs apprécieront l'intérêt :

On a pu remarquer, en étudiant les documents publiés par la Compagnie de Suez, que les Français qui occupaient jadis le deuxième rang dans la liste des clients du Canal ont passé au troisième rang, et que la diminution du pavillon qui s'accentuait chaque année est devenue encore plus importante depuis 1893.

La raison en est toute simple ; ce changement est la conséquence de la loi nouvelle accordant une prime à la navigation. Cet avantage est calculé à raison de 1.10 tonne de gross et par 1,000 parcourus. Cette loi a fait un tort très grand au canal de Suez. Nous donnons ci-après deux calculs qui prouvent que son application fait

perdre à la Compagnie tout le fret de l'Extrême-Orient, sauf celui des lignes subventionnées. La situation déjà difficile, créée à la Compagnie par les progrès de la construction navale, va encore empirer par suite de cette loi ; et la France, l'Italie et l'Espagne ont une loi analogue !

Les tableaux ci-après montrent qu'un steamer qui allait à Singapore, avant la loi, gagnait 7,645 francs à passer par Suez ; tandis qu'aujourd'hui, il gagne 2,183 fr. à passer par le Cap. De même sur Calcutta, le bénéfice qui était de 8,233 fr. par le canal de Suez est maintenant de 2,083 francs à passer par le Cap.

Tramp Steamer.

Calcul approximatif de la durée et des frais d'un voyage par un steamer de 1842|1380 tonnes de jauge suivant le système Morsom, ayant une consommation de 13 tonnes de charbon par 24 heures et une marche moyenne de 9 milles par heure.

	Viâ canal de Suez.	Viâ cap de Bonne-Espérance.
1° Ce steamer d'une marche moyenne de 9 milles par heure, prendra 30 jours 5 heures sous vapeur pour faire ce voyage et à raison de 13 tonnes de charbon par 24 heures. Sa consommation sera de 393 tonnes au prix moyen de 22 f. 50 la tonne. Fait	8,842	»
2° Durée totale du voyage 33 jours, soit 30 jours 5 heures sous vapeur et 2 jours 19 heures pour prendre du charbon aux différents ports d'escale		
3° Coût, gages et nourritures à l'équipage, assurance, fournitures et dépréciation à 395 fr. par jour	13,035	»
4° Droits du canal de Suez sur 1,380 tonnes à 9 fr., suivant le tarif du 1er janvier 1893	12,420	»
5° Droits de feux et fanaux	503	»
Distance de Marseille à Singapore, viâ le cap de Bonne-Espérance, 11,475 milles :		
1° Ce même steamer prendra 53 jours sous vapeur pour faire ce voyage à raison de 13 tonnes par 24 heures; sa consommation de charbon sera de 689 tonnes au prix de 29 fr. par tonne	»	20,325
2° Coût, gages et nourritures à l'équipage, assurance, fournitures et dépréciation à 395 fr. par jour	»	22,120
Total	34,000	42,445
Différence en faveur de Suez	7,645	
et une différence de 23 jours en faveur de Suez.		
Prime à la navigation	13,420	23,248
Reste	21,380	19,197
Différence en faveur du Cap	2,183	

Tramp Steamer.

Calcul approximatif de la durée et des frais d'un voyage par un steamer de 1842/1380 tonnes de jauge suivant le système Morsom, ayant une consommation de 13 tonnes de charbon par 24 heures et une marche moyenne de 9 milles par heure.

Distance de Marseille à Calcuta par le canal de Suez, 6,244 milles.

	Viâ canal de Suez.	Viâ cap de Bonne-Espérance.
1° Ce steamer, d'une marche moyenne de 9 milles par heure, prendra 28 jours 22 heures sous vapeur pour faire ce voyage et à raison de 13 tonnes de charbon par 24 heures ; sa consommation sera de 377 tonnes au prix moyen de 22 fr. 50. Fait	8,472	»
2° Durée totale du voyage 31 jours, soit 28 jours 22 heures sous vapeur et 2 jours 2 heures pour prendre du charbon aux différents ports d'escale.		
3° Coût, gages et nourriture de l'équipage, assurance, fourniture et dépréciation à 395 fr. par jour	12,245	»
4° Droits du canal de Suez pour 1,380 tonnes à 9 fr., suivant le tarif du 1er janvier 1893	12,420	»
5° Droits de feux et fanaux	503	»
Distance de Marseille à Calcutta, viâ le cap de Bonne-Espérance, 11,336 milles :		
1° Ce même steamer prendra 52 jours 13 heures sous vapeur pour faire ce voyage, à raison de 13 tonnes par 24 heures ; sa consommation de charbon sera de 683 tonnes au prix de 29 fr. 50 par tonne	»	20,148
2° Durée totale du voyage 55 jours, soit 52 jours 13 heures sous vapeur et 2 jours 11 heures pour prendre du charbon aux ports d'escale.		
3° Coût, gages et nourriture à l'équipage, assurance, fourniture et dépréciation à 395 fr. par jour	»	21,725
Total	33,640	41,873
Différence en faveur de Suez	8,233	
et une différence de 24 jours en faveur de Suez.		
Déduire la prime à la navigation	12,650	22,966
Reste	20,990	18,907
Différence en faveur du Cap	2,083	

AMÉRIQUE.

L'industrie lainière aux États-Unis. — Le nombre des fabriques de tissus de laine pure et mélangée, y était, lors du dernier recensement et d'après les documents publiés par le gouvernement, à la fin de la neuvième décade finissant en 1870, de 2,891, et, au 1er janvier 1876, de 2,688.

Ce dernier chiffre se décompose ainsi : 157 filatures de laines, 64 tissages, 98 fabriques d'effilochages, 19 fabriques de bourres de laine, 1 fabrique de feutre, 209 manufactures de tapis, 15 fabriques de bonneterie, etc.

Le capital placé dans les fabriques de tissus de laine s'élevait en 1890 à environ 537 millions de francs.

Les machines à vapeur employées comme puissance motrice avaient, cette même année, une force totale de 35,000 chevaux, les roues hydrauliques 59,332 chevaux, ensemble 94,332 chevaux, soit une moyenne de 33 chevaux pour chacune de ces usines. Cette moyenne se rencontre effectivement dans la plupart ; on voit rarement de très petites fabriques de drap, mais naturellement aussi assez peu de très grandes.

On nous a cité comme des plus importantes, sans pour cela nous assurer qu'elles étaient les plus considérables des États-Unis, l'usine de Manchester (New-Hamphire), celle de Washington (Massachusets), qui emploie 43 assortiments de cardes, et la fabrique de casimirs, castors et draps pour femmes, de Salisbury (Massachusets), qui compte 75 assortiments de cardes, 370 grands et 64 petits métiers mécaniques à tisser.

Les assortiments du carde étaient, en 1870, au nombre de 8,360 et on y comptait, 14,030 grands métiers à filer et 20.141 petits portant ensemble 1,845,496 broches et dont la production journalière était de 396.000 kilog.

On jugera mieux encore de l'importance de la fabrique américaine en la comparant à celle des nations européennes.

	Assortiments de cardes.	Production annuelle.
	—	—
États-Unis	8,360	118,800,000 kil.
Angleterre	6,331	79,140,000 »
France	3,302	41,275,000 »
Allemagne	2,400	30,000,000 »
Autriche	1,300	16,000,000 »
Belgique	1,200	15,000,000 »
Italie	500	6.200,000 »

Nous avons dit précédemment que la fabrique américaine employait, en 1870, 105,000 ouvriers ; ce chiffre se décompose ainsi :

Hommes âgés de plus de 16 ans	53,400
Femmes âgées de plus de 16 ans	36,500
Enfants des deux sexes	15,100
Total	105,000

Le montant des salaires payés aux ouvriers des usines lainières de l'Union s'élève actuellement à 145,147,000 francs donnant ainsi une moyenne par individu de 1,382 francs.

La valeur des matières premières employées dans ces fabriques était en 1870, de 492 millions de francs.

Elles emploient en plus pour environ 26 millions de francs de teintures et de produits chimiques.

En 1870, les États-Unis ont fabriqué :

Draps casimirs et nouveautés	55,339,995	mètres.
Flanelles	51,258,419	»
Draps grossiers pour nègres	2,000,000	»
Étoffes de laines diverses	13,500,000	»
Couvertures de lit	4,000,778	unités.
Couvertures de chevaux	58,558	»
Châles	2,312,761	»
Filés de laine	6,170,307	kilogs.
Laine roulée	3,762,631	»

La valeur annuelle des produits de la fabrique lainière américaine étant de francs 840 millions.

Ses dépenses étant pour matières premières, 492 millions, et pour main-d'œuvre 145 millions, soit ensemble 637 millions, il lui reste donc 203 millions de francs pour frais accessoires, entretien de son outillage, amortissement du capital employé et bénéfice, soit plus de 24 pour cent de la production, et en moyenne plus de 70,000 francs par établissement.

Ainsi qu'on l'a vu, il existe aujourd'hui aux États-Unis 203 manufactures de laine de moins qu'en 1870. Cependant, les années 1871 et 1872 avaient vu croître le nombre de ces établissements, mais pendant les trois années suivantes, la décroissance a été plus forte encore, pour arriver en 1876, au chiffre que nous indiquons.

Les États qui ont vu diminuer dans de très fortes proportions le nombre de leurs fabriques d'étoffes de laine, sont l'Ohio, l'Indiana, la Virginie, la Georgie, mais surtout les États de Caroline, Missouri, Tennensée, Kentucky, Texas, c'est-à-dire tous ceux du Sud et du Centre.

La plupart de ces fabriques avaient été montées à la suite de l'application du tarif Morill, mais elles se sont trouvées vis-à-vis d'entraves sérieuses qui en ont empêché la prospérité.

La difficulté de se procurer des ouvriers fut un des obstacles principaux ; en effet, c'est dans ces districts que se trouve plus particulièrement la population de couleur, qui, habitué à vivre au grand air, a, pour le travail des manufactures, la plus profonde répulsion.

La race blanche se pliait aussi difficilement à la vie de fabrique, et d'ailleurs il en coûtait à sa dignité d'accepter un emploi que les nègres refusaient.

Créées dans de pareilles conditions, ces manufactures ne pouvaient aller loin, la moindre crise devant leur être funeste ; c'est ce qui est arrivé soit en 1873 ou pendant les années suivantes.

Aujourd'hui le nombre des usines est plus en rapport avec les besoins de la consommation intérieure, mais quand viendra le remaniement des tarifs douaniers, ce chiffre décroîtra encore, et alors la production américaine ne sera guère plus élevée que celle de l'Angleterre....

Progrès de l'industrie dans les États-Unis du Sud. — On est étonné de la rapidité avec laquelle les États-Unis développent leur industrie : c'est surtout dans les États du Sud que ces progrès sont remarquables. En dix ans, à la Nouvelle-Orléans, la valeur de la propriété a presque doublé ; la production du fer est passée de 760,000 à près de 3 millions de dollars ; celle du charbon de 5 millions et demi à 17 millions et demi de dollars. Les progrès accomplis dans la fabrication du coton sont encore plus surprenants : là où, en 1880, il existait 142 filatures avec 670,000 broches et 14,500 métiers, on compte maintenant 344 fabriques, avec plus de 2 millions de broches et 55,000 métiers en mouvement.

Les moulins de graines de coton sont passés de 40, avec un capital de 3 millions et demi, au nombre de 215 avec un capital de 20 millions de dollars. L'étendue des lignes de chemins de fer a doublé ; le nombre des banques, qui était de 220, au capital de 45 millions, est actuellement de 500 avec un capital de 80 millions de dollars. Le nombre des entreprises industrielles s'accroît sans cesse. La valeur des marchandises importées à la Nouvelle-Orléans en 1891 a atteint environ 100 millions de francs.

OCÉANIE.

Océanie française. — Population. — Le recensement du 30 juin 1892, dans les établissements de l'Océanie, a donné les chiffres suivants :

Tahiti	10,113	habitants.
Moorea	1,407	»
Touamotou	4,743	»
Marquise	4,445	»
Gambier	508	»
Tubuaï	429	»
Raïvavaé	273	»
Rapa	182	»
Total	22,100	habitants.

La ville la plus peuplée, Papeete, capitale des établissements, compte 4,288 habitants.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LA NOUVELLE-CALÉDONIE

SON AVENIR AGRICOLE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

CONFÉRENCE

faite le 13 Avril 1893 à la Société de Géographie de Lille,

Par M. Alfred ÉVRARD,
Ingénieur-Conseil,
Ancien Directeur général de la Compagnie des Forges de Châtillon et Commentry,
Membre des Sociétés de Géographie de Paris et de Lille.

SOMMAIRE :

Jules Garnier. — L'Australie aperçue. — La Calédonie, les Hébrides, la Nouvelle-Zélande. — Nouméa. — Une fanfare. — Le climat. — La population. — Les Canaques. — Les transportés. — La colonisation pénale. — Les évasions. — Les libérés et les relégués récidivistes. — La main-d'œuvre. — Les forêts et les cultures. — L'élevage. — La chasse et la pêche. — La constitution géologique. — Les métaux divers et le nickel. — Le charbon. — Causes de la lenteur relative du développement agricole et industriel. — Suppression du bagne. — Conclusion.

Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas la première fois qu'un conférencier vous invite à le suivre en Nouvelle-Calédonie. L'un de mes excellents camarades, Jules Garnier, ingénieur et explorateur distingué, se fit un plaisir de vous y conduire en 1881. C'était, sans contredit, un guide agréable et sûr, car pendant quatre années consécutives, de 1863 à 1867, il avait parcouru l'île en tous sens, bravant fatigues et dangers, voisinant à l'occasion avec les tribus cannibales incomplètement soumises, et

n'ayant, pour toute escorte que quatre forçats, possédés du désir bien naturel de s'évader et quatre marins préoccupés de les surveiller.

C'est à lui, c'est à Jules Garnier qu'on doit, non seulement la première esquisse géologique sérieuse de cette intéressante colonie, mais encore la découverte des minerais de nickel calédoniens, qui constituent l'un des gisements métallifères les plus riches du globe, et qui suffiraient, à eux seuls, pour assurer à la Nouvelle-Calédonie l'avenir le plus brillant.

Il ne me déplaisait pas, au début de cette causerie, d'appeler votre attention sur l'importance de cette découverte, parce qu'elle classe en quelque sorte au premier rang des bienfaiteurs de la colonie un ingénieur qui, personnellement, n'a tiré de ses fatigues, de ses dangers, de ses pénibles études qu'un mince profit à son retour en France, et dont on eût peut-être oublié tout à fait les éminents services, si les Américains n'eussent donné au nickel hydrosilicaté calédonien le nom de *Garniérite*, et s'ils n'eussent, plus récemment encore, fait appel à Jules Garnier pour organiser, chez eux, le traitement des minerais de nickel du Canada.

Je connais les sentiments de justice du public habituel de ces réunions : Il me pardonnera cet hommage rendu à un Français méritant, un peu trop méconnu de ses compatriotes ; il fera plus que de me le pardonner, il m'en saura gré, il s'y associera.

*
* *

La Nouvelle-Calédonie, vous le savez, fait avec l'île des Pins au Sud, les Loyalty à l'Est, les Nouvelles-Hébrides au Nord-Est, les Belep au Nord, partie d'un archipel océanien situé aux antipodes de la France, à 1.500 kilomètres de l'immense continent australien auprès duquel, je ne sais plus qui l'a dit, elle apparaît comme une sardine auprès d'une baleine, — une sardine, dirai-je à mon tour, que voudrait bien manger la baleine australienne.

Si je ne craignais, Mesdames et Messieurs, que le temps ne nous manquât, je vous prierais de vous arrêter, en passant, dans ces ports australiens où relâchent nos grands paquebots allant de Marseille à Nouméa. Nous visiterions : Adelaïde, qu'enrichit la culture du blé et de la vigne ; Melbourne, dont la découverte de l'or fit, il y a quarante ans, la fortune si prompte et si merveilleuse ; Sydney qui doit sa pros-

périté à l'élevage, à la laine, et dont la rade le dispute, en beauté, à celle de Rio de Janeiro ; vous seriez émerveillés avec moi, de la prospérité de ces États australiens, des libertés dont ils jouissent, du développement de leurs services publics : navigation, chemins de fer, poste, télégraphie, téléphonie, distributions d'eau, etc... Vous vous demanderiez comment il se fait, que si bien outillés déjà, ils songent encore à perfectionner leur organisation matérielle et ils vous répondraient : « C'est que, n'étant que quatre ou cinq millions d'Australiens aujourd'hui, nous comptons bien être vingt ou trente millions dans un demi-siècle, et nous disposons tout à cet effet ». Vous prendriez en un mot, la colonisation anglo-saxonne sur le fait, avec son mouvement, son activité, sa ténacité, sa méthode et ses hardiesses et peut-être, d'un tel spectacle, tirerions-nous ensemble plus d'un enseignement utile. Comparaison, dit le proverbe, n'est pas raison. C'est possible : Il aurait tort, toutefois, ce proverbe, en ce qui concerne l'Australie et la Calédonie. Mais brûlons les escales australiennes et abordons à *Nouméa !*

Ce n'est pas là qu'avait mouillé, au cours de son deuxième voyage, en 1774, l'Anglais Cook qui passe pour avoir découvert la Nouvelle-Calédonie et qui lui donna, en tous cas, ce nom, l'ancien nom de l'Écosse. Ce n'est pas là non plus qu'avait touché La Pérouse en 1788, d'Entrecasteaux en 1792, Dumont d'Urville en 1827, tous trois destinés, comme leur devancier Cook, à une fin si tragique : ce n'est pas là enfin que débarqua Febvrier-Despointes en 1853, lorsqu'il prit possession de l'île au nom de la France ; mais c'est là qu'on décida, bientôt après cette prise de possession, d'installer le siège du Gouvernement.

Peu importait, aux yeux de nos marins, que la presqu'île de Nouméa fût l'un des points les plus stériles de la nouvelle colonie; elle se présentait de suite aux vaisseaux arrivant de France après avoir doublé l'Australie ; elle leur offrait une rade excellente et facile à défendre. Cette considération prima tout.

Il nous a été donné d'assister, il y a quelque dix ans, au désappointement de l'Italie devancée par nous en Tunisie : le désappointement des Anglais, lorsqu'ils apprirent que le contre-amiral Febvrier-Despointes venait de planter le drapeau français en Calédonie n'avait pas été moins vif. Ainsi, nous prenions pied dans le Pacifique! Nous interrompions cet enlacement du globe qu'en Angleterre on rêvait complet, sans partage ! Nous nous intercalions entre l'Australie et l'Amérique du Sud, vastes espaces où le pavillon britannique prétendait flotter sans rival!... Depuis lors, cette thèse que nous sommes là-bas des

intrus n'a pas cessé d'être à l'ordre du jour en Australie et c'est à tout propos, que la presse de Melbourne, de Sydney, s'inspire de la fable citée plus haut de la baleine et de la sardine.

Que n'avons-nous fait, depuis lors, preuve d'autant de détermination en ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides ? Il ne tenait qu'à nous de déclarer ce sous-archipel partie intégrante de l'archipel calédonien. Mais nous avons craint les récriminations anglaises, nous avons accepté de partager là, avec l'Angleterre, une sorte de protectorat qui se réduit à une œuvre de police.

Chaque mois, à tour de rôle, les croiseurs ou avisos anglais et français s'en vont voir aux Hébrides si les indigènes n'ont pas exercé quelques sévices sur les colons. Dans l'affirmative, on tire quelques coups de canon, on brûle quelques cases, et l'on s'en va. En voilà pour un mois ! Aussi, nulle sécurité aux Hébrides. Et ce sont des îles d'une fertilité extraordinaire qui compléteraient si bien notre Calédonie si riche en minerais !... Pourvu encore que ce condominium ne finisse point pour nous par une duperie comme a fini, il y a dix ans, certain autre condominium méditerranéen. Il n'est que temps, je le sais, d'aviser.

Aussi bien, la prise de possession de la Nouvelle-Zélande, une île grande comme l'Italie, au climat tempéré, un pays admirable, devrait avoir consolé depuis longtemps, nos voisins, de leur mésaventure en Nouvelle-Calédonie.

On raconte, que certain jour, un bâtiment français relâcha à Sydney. Il y avait bal, le soir, au palais du gouverneur anglais. L'état-major français fut invité. Entre deux polkas, un de nos officiers perdant la notion de la prudence la plus élémentaire, dit à sa danseuse que le bâtiment français ne ferait pas un long séjour à Sydney parce qu'il avait mission de se rendre à la Nouvelle-Zélande pour y arborer notre pavillon. On dansa jusqu'à l'aube. Le gouverneur fut charmant, sa femme plus charmante encore. Après une nuit si bien remplie, un jour de repos parut nécessaire ; encore leva-t-on l'ancre à regret le surlendemain. Lorsqu'on arriva au terme du voyage officiel, le pavillon anglais flottait sur la Nouvelle-Zélande !

L'aimable gouverneur de Sydney, avant la fin du bal avait fait partir, à toute vapeur, un bâtiment de S. M. la Reine pour prendre possession de la terre convoitée.

Cette leçon est oubliée peut-être en France où l'on ne semble pas

se préoccuper du but que les Anglais poursuivent aux Nouvelles-Hébrides.

*
* *

Tel qu'il est, notre lot calédonien, nous paraîtra d'ailleurs fort sortable.

La grande île ou grande terre, à elle seule, mesure 270 kilomètres de long, sur 55 de large, ce qui lui donne une superficie égale à trois fois celle de la Corse. Elle est orientée du Nord-Ouest au Sud-Est, et protégée par une ceinture de roches madréporiques, première et formidable fortification naturelle, laissant libre, entre elle et la côte, un large canal aux eaux profondes, une zone où la mer est rarement mauvaise et où se pratiquent aisément les relations entre les différents points de l'île. On pénètre dans ce canal par des passes faciles à défendre, coupures étroites, ménagées par la nature dans la ligne des récifs, le plus souvent en face de l'embouchure des rivières.

La grande île est partagée dans le sens longitudinal et sur toute sa longueur ou peu s'en faut, par une chaîne de montagnes, dite chaîne centrale, dont les plus hauts sommets atteignent 1,600 mètres et qui jettent à droite et à gauche de nombreux contreforts, élevés et abrupts sur la côte Est, moins élevés sur la côte Ouest, où l'on trouve au contraire des collines couvertes d'une luxuriante végétation, des vallées fertiles, arrosées par de très nombreux cours d'eau.

Administrativement, elle est divisée en cinq arrondissements portant le nom de leurs chefs-lieux : Nouméa, Canala, Houaïlou, Touho et Onégoa.

On s'est souvent demandé si Nouméa, chef-lieu du premier arrondissement, resterait le chef-lieu du Gouvernement ! La presqu'île sur laquelle la ville est bâtie, n'a rien de séduisant, je l'ai déjà fait observer, mais le port est vaste et sûr ; mais tout a été fait pour l'installation des services militaires et administratifs ; mais l'eau, qui manquait tout d'abord et n'arrivait ensuite des montagnes qu'en petite quantité arrive, ou est sur le point d'arriver en quantité plus considérable ; mais il est question de construire un bassin de radoub ; mais notre Parlement vient de voter les crédits nécessaires à la pose d'un câble télégraphique entre la Calédonie et l'Australie et le point d'atterrissement de ce câble sera Nouméa ; mais, quoi encore ? les habitudes sont prises, le

courant d'affaires est établi et la population de Nouméa représente plus des trois cinquièmes de la population totale de la colonie.

Cela dit, pas plus que la presqu'île qui la porte, la ville n'est remarquable. On y chercherait en vain, la trace d'une architecture quelconque. Les maisons couvertes en zinc n'ont, pour la plupart, qu'un rez-de-chaussée: elles sont entourées de vérandahs, disposition qui convient sous un climat où le froid est inconnu.

En débarquant, vous trouverez pourtant de bons hôtels ; la table du cercle de Nouméa a joui d'une légitime célébrité dans tout le Pacifique. Avez-vous des emplettes à faire ? les magasins, les comptoirs, les bazars sont nombreux. Pour vos affaires, vous trouverez de suite une banque, un notaire, un avocat. La ville de Nouméa possède des voitures et des fiacres ; elle est éclairée au gaz et trois fois par semaine vous pourrez, sur la place des Cocotiers, entendre la musique de nos maîtres assez convenablement exécutée par la fanfare de la transportation !...

C'est aussi parmi ces condamnés que se recrutent les « artistes » qui font, les jours de réception, danser les dames des fonctionnaires à l'Hôtel du Gouvernement.

*
* *

Il est impossible de rencontrer de meilleures conditions climatériques qu'en Nouvelle-Calédonie. C'est le climat de Nice !

Bien que comprise dans la zone torride, l'île, à cause de sa faible largeur relative, est rafraîchie par la brise marine. Peu après le soleil, se lèvent les alizés, pour se coucher peu avant lui. Ils passent par bouffées, qui se succèdent comme de grands coups d'éventail et pénètrent partout, jusqu'au fond des plus étroites vallées. La hauteur des montagnes contribue aussi à tempérer l'ardeur du soleil. Quant à la salubrité qui laisse si souvent à désirer dans les pays chauds, elle est parfaite. La Calédonie la doit à un arbre de la même famille que l'Eucalyptus, un myrtacé, le *Niaouli*, qui abonde, et dont les émanations sont merveilleusement efficaces. Les feuilles du niaouli assainissent l'eau même des marais du littoral dans lesquels elles tombent. Point de fièvres, point d'épidémies, si ce n'est parfois la *dengue*, une variété de notre influenza, moins dangereuse que celle-ci. Les enfants se portent admirablement. Ils ne réclament point les soins minutieux qu'on est

obligé de leur donner en Europe, pour les préserver du froid et de l'humidité. Les maladies particulières à leur âge y sont inconnues. La mortalité est de beaucoup inférieure à la moyenne des autres points du globe.

L'ouvrier (remarque essentielle) peut, sans autre fatigue que celle des muscles, produire une somme de travail considérable.

En un mot, la Calédonie se prête parfaitement à l'immigration.

Vous allez voir, toutefois, combien est encore peu élevé le chiffre de la population.

On peut compter : 3,000 fonctionnaires, officiers et soldats, 7,000 habitants libres civils, 7,000 condamnés, soit à la transportation, soit à la relégation, forçats ou récidivistes, 2,500 libérés, 3,000 engagés Néo-Hébridais ou Asiatiques, 19,000 indigènes ; en tout 41,500 habitants.

*
* *

Voulez-vous un portrait authentique du Canaque ? Le voici tracé de la main de l'homme qui, sans contredit, est le plus compétent puisqu'il remplit, depuis de longues années, les fonctions de chef des affaires indigènes.

« Les Canaques de la Nouvelle-Calédonie, écrit M. Gallet, ne sont » pas tous de la même couleur. Certains sont cuivrés, d'autres marron » foncé, d'autres noirs. Ils ont de grosses lèvres, une large bouche, » le nez épaté et tous des cheveux crépus. Quelques-uns ont cependant » le nez européen et la bouche moyenne. Ce sont les plus intelligents; » ceux de couleur cuivrée, sont aussi supérieurs aux noirs sous ce » rapport. Ils sont en général bien faits, et d'une belle taille, souples, » vigoureux, et d'une agilité extraordinaire. Ils ne portent aucun » vêtement, sauf quelques centimètres carrés d'étoffe pour cacher à » peu près la moitié de leur nudité. Les femmes n'ont pour se couvrir » qu'une espèce de pagne d'une quinzaine de centimètres de largeur » qui leur fait le tour des reins. Le plus ordinairement laides, elles » vieillissent très vite ; à 25 ans, elles n'ont plus aucune fraîcheur. » Les Canaques sont excessivement défiants, ils ne font pas connaître » le fond de leur pensée, surtout lorsqu'ils ont peur ou que leur intérêt » est en jeu. Ils savent aussi ruser et mentir avec impudence. Chez » eux, une injure ou une injustice ne s'oublie pas et ils ne se lassent

» pas d'attendre une occasion favorable pour se venger. Sous un air » câlin et enfantin, ils cachent des instincts féroces et sanguinaires.... » Ils n'apprécient pas les bienfaits de la civilisation ; ils méprisent au » contraire les Européens qui, en général, n'ont ni leur force, ni leur » agilité et ne peuvent, comme eux, fournir de longues courses, » gravir vivement les pentes les plus escarpées, sauter d'un rocher à » l'autre, fendre l'onde, grimper aux cocotiers etc... La bonté n'est » souvent à leurs yeux que de la crainte ou de la faiblesse, et si l'on » veut être considéré d'eux, respecté, il faut être juste à leur égard » jusqu'au scrupule et ne jamais les tromper même dans les choses les » plus insignifiantes. Lorsqu'ils ont commis une faute, on doit les » punir sévèrement, c'est le seul moyen, d'avoir sur eux de l'autorité » et de l'influence ».

Vous avez reconnu là, Mesdames et Messieurs, les caractères des races violemment soumises. Nous ne saurions attendre des Canaques un attachement bien profond. Nous sommes, à leurs yeux, des conquérants. Ils se sont souvent révoltés et les torts n'ont pas toujours été de leur côté. En 1878, les troupeaux de nos colons avaient envahi par milliers de têtes et pour la dixième fois peut-être, les réserves canaques, c'est-à-dire les espaces cultivables dont la possession avait été réservée aux indigènes. Ces bandes avaient dévasté les champs d'ignames, de taro, de patates, de manioc. L'insurrection éclata terrible. Les Canaques commirent des actes de férocité inouïe. La répression fut sévère. Étant donnée la conquête comme point de départ, on est conduit à admettre la légitimité des procédés les plus énergiques de domination. C'est la force des choses. La leçon du moins a porté ses fruits. On considère, en effet, aujourd'hui, c'est-à-dire quinze ans après la dernière et sanglante révolte de 1878, qu'aucun retour offensif des tribus canaques les plus belliqueuses autrefois, n'est plus possible.

Il faut savoir aussi que si rebelles qu'ils fussent à la civilisation, les Canaques n'ont pu se dérober à notre contact incessant.

Plus de cannibalisme bien entendu. Beaucoup ont renoncé à leurs superstitions pour se convertir, soit au catholicisme, soit au protestantisme. Quelques-uns acceptent de travailler aux champs ou de servir en ville. La plupart envoient leurs enfants à l'école. Dans vingt ans, ce qu'il restera de cette race ne ressemblera plus au type primitif.

Mais qu'en restera-t-il ? Les néo-calédoniens ne sont déjà plus qu'un

tiers de ce qu'ils étaient ; et en même temps que la civilisation, nous leur avons apporté : quoi ! trois fléaux : la phtisie qui les décime, l'alcool et le tabac dont l'abus produit sur eux les plus déplorables résultats.

Ici comme partout, la loi naturelle qu'on a appelée *loi de concurrence vitale,* appellation parfois singulièrement ironique, produira ses effets. Ou la race supérieure absorbera les débris de la race inférieure, ou elle la détruira complètement.

Passons à d'autres...... condamnés.

*
* *

Ce sont ceux qu'expédient là-bas à l'envi, les cours d'assises et les tribunaux correctionnels de la métropole : les forçats, les récidivistes : tristes gens, qu'un gouverneur animé d'un enthousiasme humanitaire exagéré a appelé « les ouvriers de la transportation ».

Il y a juste trente ans, qu'on songea à renouveler en Nouvelle-Calédonie, une tentative qui avait médiocrement réussi à la Guyane : la transportation des condamnés aux travaux forcés, leur transformation en colons, leur régénération, rêve des législateurs, ou plutôt du législateur de 1854.

Or, pour 30,000 forçats qui ont passé depuis 1863, de France en Nouvelle-Calédonie, c'est à peine si l'on compte 1200 colons !

Encore sur ce nombre, en est-il un tiers qui, dotés d'une habitation, de quelques centaines de francs comme entrée de jeu, de quatre ou cinq hectares de pâturage, d'un hectare de terrain à jardin et à culture, de trois ans de vivres, tout cela gratuit, ont jugé à propos de se croiser les bras, et devront être réintégrés au bagne pour cause de paresse chronique, invétérée !

Un autre tiers des forçats travaillent par intermittence, empruntant pour boire sur la récolte à venir, se couvrant de dettes, végétant de la sorte jusqu'au jour où leurs créanciers les déposséderont.

Il en reste de trois à quatre cents qui se tirent plus ou moins bien d'affaire et une cinquantaine qui véritablement réussissent. Quelques-uns font fortune !

« Eh bien, vous êtes content », demandait le Gouverneur à l'un de ceux-ci qui venait de remporter un prix ; peut-être la prime d'honneur ! dans un concours agricole ?

— « Ah ! Monsieur le Gouverneur. si j'avais su, je serais venu quinze ans plus tôt ! » (cri du cœur).

Ce n'est pas en France à coup sûr. que le digne homme, assassin. voleur ou faussaire eût trouvé à être libéré et nourri gratuitement trois ans durant ! Ah ! s'il eût connu plus tôt cette bonne administration pénitentiaire ! il n'aurait pas perdu quinze années, les plus belles peut-être de sa vie ! Il eût tout de suite, commis l'heureux crime d'où devait naître pour lui une situation enviable !

Mais que devient la masse des forçats ! Arrivée par fournées, une ou deux fois l'an. elle se classe théoriquement par catégories : condamnés primaires ou passionnels ; condamnés par récidive. susceptibles toutefois d'amendement ; condamnés incorrigibles et dangereux ; mais en pratique. elle se répartit. à peu près telle quelle. entre les ateliers pénitentiaires. les chantiers de travaux publics et les Sociétés industrielles. notamment la puissante Société « le Nickel » dont elle constitue en grande partie la main-d'œuvre.

Selon que leur conduite est bonne ou mauvaise, les forçats montent ou descendent d'une ou plusieurs classes, reçoivent des gratifications ou subissent des retranchements de vivres. font de la prison, du cachot, du camp disciplinaire, de la cellule, etc...

Il en est qui se font condamner, sur place. à des suppléments de travaux forcés. qui arrivent à collectionner cent, cent cinquante jusqu'à deux cents ans de cette peine fantaisiste. Il en est qui vont à la guillotine !

On conçoit que ce n'est pas dans un tel milieu qu'on peut trouver la plus petite apparence de moralité. — J'ai oublié de porter ceci au compte de la colonisation pénale, — parmi ceux des colons d'origine pénitentiaire qui vivotent tant bien que mal, les maris s'en remettent beaucoup plus souvent à leurs femmes. qu'à eux-mêmes. du soin de soutenir le ménage.

Maris ? femmes ? ménage ? direz-vous. Eh oui ! tout forçat qui obtient une concession a le droit de faire venir de France sa femme, s'il est marié. et ses enfants s'il en a. ou de se marier. s'il est veuf ou célibataire. Les femmes, assez généralement. consentent à aller rejoindre là-bas leurs époux. Les mariages sur place, se célèbrent au centre de Bourail. Les chastes épouses sont recrutées dans les prisons de France. Les époux sont bien assortis. La première entrevue a lieu au couvent. le célèbre couvent tenu par les sœurs de St-Joseph. L'homme choisit parmi les femmes disponibles. Quinze jours après le

mariage est célébré. L'heureux couple et ses invités font ripaille; l'Administration paternelle est satisfaite.

Il y a de ces ménages qui tournent vite au tragique :

Condamné naguère en France, pour avoir tué sa femme, un colon avait néanmoins trouvé preneuse à Bourail. Trois mois il toléra l'existence de cette seconde compagne trop exempte de préjugés.... Peut-être, après de justes remontrances, l'Administration s'est-elle entremise pour le marier une troisième fois ! En matière de colonisation pénale, comme en tout, il faut de la persévérance !

Mais les enfants qui naissent de ces unions ? C'est encore l'Administration, (et cette fois du moins elle a raison), qui se charge d'eux. Elle a le bon esprit de les soustraire, le plus possible, au spectacle de leur famille ; elle les fait élever et instruire à distance par des frères et des sœurs, et l'on ne peut souhaiter qu'une chose, c'est que, grâce à ces précautions, le proverbe « tel père, tel fils », ne trouve pas, trop fréquemment, son application en cette circonstance.



Souvent, dans nos journaux français, vous avez lu le récit d'une évasion de forçats. On parlait de l'une d'elles récemment, à tort d'ailleurs, à propos de certaine explosion de dynamite. Il y a deux sortes d'évasions : les grandes et les petites. J'entends, par là, celles qu'accomplissent les condamnés pour sortir du camp ou du bagne, et celles qu'ils tentent pour sortir de l'île. Les premières sont nombreuses. On cite des évadés qui en sont à leur vingtième « promenade ». La police emploie, à les rechercher, à les traquer et ressaisir, des indigènes que cette chasse passionne et qui la pratiquent au besoin, c'est-à-dire au cas où le gibier fait mine de résister, à coups de casse-tête et de sagaie. Les évadés sont recueillis souvent et cachés par d'anciens camarades du bagne, libérés. Quelques-uns déploient une très grande intelligence dans l'art de se rendre méconnaissables. Tel est le cas d'un forçat évadé, qui se fixa à Nouméa, se fit une tête, prit des façons de gentleman, conquit, pour le bon motif, le cœur d'une jeune veuve et ne fut reconnu et repris que huit jours avant le mariage projeté, un soir que, se rendant au bal chez le Gouverneur, ganté et cravaté de blanc, il eut, en chemin, la malencontreuse idée d'allumer son cigare à celui d'un passant qui n'était autre qu'un ancien surveillant vêtu d'habits civils !

Les grandes évasions sont infiniment plus rares. Quelque colon constate-t-il que sa chaloupe ou sa barque a disparu pendant la nuit ? C'est que deux, trois, quatre forçats l'ont prise et se sont embarqués, s'abandonnant au caprice des courants, qui généralement les poussent vers l'Australie. Ils avaient mis de côté, pendant plusieurs mois, des croûtes de pain qu'ils se partagent en route et des lambeaux de toile dont ils font une voile de fortune. La traversée dure quinze jours, vingt jours et plus. A l'arrivée, les fugitifs sont arrêtés le plus souvent et ramenés en Nouvelle-Calédonie, n'ayant abouti qu'à susciter les clameurs de la presse australienne, contre le voisinage empesté du bagne français — un voisinage de quinze cents kilomètres !

Il y en a qui n'arrivent jamais, et auxquels la mer a servi de linceul. D'autres n'arrivent pas aussi nombreux qu'ils sont partis : c'est que l'un d'eux, sans doute, dans le cours d'une traversée trop longue, est tombé au sort et a été mangé !

Je pourrais, car le sujet est intéressant, m'étendre, plus au long, sur la physionomie du bagne, ses règlements, les incidents et accidents dont il est le théâtre ; mais j'ai tant d'autres choses à dire encore ! Quelques mots seulement sur les libérés et les récidivistes.

*
* *

Le libéré est celui qui a purgé sa condamnation au bagne, mais qui reste astreint soit au « doublage », c'est-à-dire à un temps de résidence égal au temps de sa condamnation, si celle-ci n'a pas dépassé huit ans ; soit à la résidence perpétuelle si sa condamnation a dépassé huit ans.

Grâce au doublage et à la résidence perpétuelle, il y a 2500 libérés dans la colonie, qui forment une caste à part, car la Calédonie n'est ni assez étendue ni assez peuplée pour les absorber.

Un millier peut-être se conduisent bien ou passablement. Les autres vont d'un point de l'île à l'autre, cherchant, disent-ils, du travail ; mais priant, en réalité, le dieu des voleurs de ne point leur en procurer, ne restant chez le maître qui les a embauchés que juste assez de temps pour obtenir quelques avances ou gagner quelques francs, s'il refuse les avances; ne vivant, la plupart du temps, que de maraude : c'est dans leur bouche qu'on pourrait placer cette prière attribuée aux Normands amis de la chicane : « Mon Dieu ! je ne vous demande pas de biens; mettez-moi seulement près de ceux qui en ont ». Ces libérés sont des-

tinés, comme bon nombre de colons, je l'ai dit, à rentrer tôt ou tard au bagne, soit pour cause de nouveaux méfaits, soit pour cause de misère.

Le libéré, plus encore que le forçat, est la plaie de la colonie.

Pour combler la mesure, on a imaginé la relégation et gratifié la Nouvelle-Calédonie du récidiviste, c'est-à-dire de la pire écume sociale ; car le récidiviste est l'être moralement et physiquement usé, taré, avili, qui a commis le mal sans même avoir l'énergie du crime ; c'est, de tous les malfaiteurs, le plus incapable de revenir au bien.

Ils sont trois mille récidivistes environ : Un très petit nombre se sont montrés assez sages ou ont été assez hypocrites pour obtenir la relégation individuelle. Ils se répandent parmi la population libre, sans plus se mêler à elle, bien entendu, que les libérés. Ils partagent le sort de ceux-ci, et, comme ceux-ci retournent au bagne, eux retournent à la relégation collective.

Cette relégation collective est parquée à l'île des Pins et détache, parfois, pour quelque travail d'exploitation forestière ou de défrichement, une escouade sur la grande île.

* * *

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé, quelle somme de travail daigne fournir ce personnel de l'Administration pénitentiaire ? J'ai hâte de vous le dire pour quitter cet attristant milieu.

On admet généralement, qu'un transporté ou relégué fait entre le quart et le tiers de la besogne qu'accomplit un bon ouvrier libre. Employer l'un ou l'autre serait donc un marché de dupes, si on le payait à l'Administration aussi cher que l'ouvrier libre. Mais on ne le paie que 2 fr. ou 2 fr. 50 c. par jour.

Et j'ajoute d'ailleurs très vite, qu'il ne constitue pas, tant s'en faut, la seule main-d'œuvre dont disposent l'agriculteur et l'industriel.

Le Canaque de la grande île est peu laborieux ; mais celui des Loyalty l'est davantage et l'on recrute régulièrement des indigènes des archipels Salomon et Nouvelles-Hébrides. Il y en a constamment deux mille en Nouvelle-Calédonie qui ont des engagements d'une durée de trois, quatre et cinq ans. On les emploie à l'agriculture, comme domestiques, et aussi dans les mines. Ils sont généralement dociles et travailleurs. Leur journée revient environ à 1 fr. 75 c.

On s'est mis d'autre part à introduire des Annamites et des Japonais pour les travaux de culture et de mines. Les Japonais, au nombre de 600, se sont montrés frondeurs et peu disposés à fournir leur tâche. Les Annamites, au nombre de 700, ont généralement donné satisfaction aux engagistes. Leur journée revient environ à un peu plus de 2 fr. De taille au-dessous de la moyenne, ils sont robustes, intelligents et aptes à tous les travaux. Ils produisent un peu moins que les ouvriers libres européens, mais enfin ils constituent une main-d'œuvre acceptable.

Quant à l'ouvrier libre européen, je vous laisse à penser s'il est recherché, s'il est bien payé, tant à cause de sa rareté que de sa qualité !

Que ne s'embarquent-ils pour la Calédonie, ceux de nos travailleurs des champs, des villes, des mines, etc... qui se plaignent d'un trop maigre salaire ou du chômage ? Ils y gagneraient largement leur vie. Ils y feraient des économies. Ils y parviendraient, plus sûrement qu'ici, à grand renfort de syndicats, à grands coups de grèves, à l'indépendance si convoitée ! Je vais vous en donner la preuve en vous faisant rapidement parcourir les campagnes, et visiter, à vol d'oiseau, les mines calédoniennes.

*
* *

La Nouvelle-Calédonie possède un ensemble forestier remarquable d'essences utilisables : le quassia, les accacias, le chêne-liège, le chêne-gomme, les tamanoux, le bois de rose, le santal, le gaïac, le boucoulier. Le Niaouli salutaire, dont j'ai déjà parlé, couvre de grands espaces : C'est un arbre à l'écorce blanche, comme notre bouleau, et à la feuille cendrée comme notre olivier.

Les parties basses du littoral sont souvent occupées par le palétuvier qui, projetant ses racines adventives, longues, enchevêtrées, gagne, peu à peu, sur la mer. Ces racines, en effet, retiennent, comme en des mailles serrées, les feuilles tombées, le limon, les débris de toutes sortes, qui forment alluvion. Elles contiennent une substance colorante rouge-brune, et beaucoup de tannin.

Les arbres fruitiers sont variés. Je citerai le cocotier, dont le fruit desséché fait l'objet, sous le nom de Coprah, d'un certain commerce ; l'oranger, le mandarinier, le goyavier, l'avocatier, l'arbre à pain, le

pommier-cannelle, le letchi, le manguier, tous cultivés sur une échelle plus ou moins grande. De tous nos arbres d'Europe, c'est le pêcher et l'oranger qui ont le mieux réussi. Les poiriers, pommiers, cerisiers ont trouvé le climat trop chaud. La vigne, en raison de ce que sa végétation ne se repose jamais sous un tel climat, est difficile à tailler, à diriger. Quelques essais, toutefois, permettent de ne pas désespérer des futures vendanges calédoniennes.

La banane, l'ananas, la barbadine, la fraise, la framboise fournissent d'excellents desserts. Quant aux légumes, ils sont aussi nombreux qu'en France : Aux pommes de terre, aux pois, aux haricots, aux choux, etc... qui rappellent à l'émigré le pays natal, se joignent les espèces indigènes : la patate, le taro, l'igname, etc.

La canne à sucre a été cultivée sur plusieurs points. On peut aujourd'hui la considérer comme définitivement délaissée. Tel est, d'ailleurs, son triste sort à peu près partout. La racine du manioc a donné, à l'essai, d'excellent tapioca. L'agave, qui atteint de grandes proportions, pourrait être fructueusement exploité. Une autre plante textile, la ramie, vient à merveille dans les terrains humides. Elle serait depuis longtemps cultivée en grand, si l'on eût possédé, plus tôt, un moyen sûr et économique de décortication. Mais ce moyen vient enfin d'être trouvé, et trouvé par un Français, je suis doublement heureux de l'annoncer. Je ne doute pas que la culture de la ramie ne se développe rapidement en Calédonie. Celle du tabac y est déjà fort appréciée. Quant à la culture du caféier, elle constitue aujourd'hui la ressource agricole la plus fructueuse de la colonie. Il est parfait, le café calédonien. On le compare au moka dont il a du reste l'aspect. Il a obtenu à l'Exposition de 1889 les plus hautes récompenses. Et là-bas, il ne coûte à produire qu'un franc le kilogramme ! Je lui prédis du succès en France, et les planteurs hésiteront d'autant moins à l'introduire, qu'il bénéficie sur les cafés étrangers, d'une réduction de moitié des droits de consommation, depuis la mise en vigueur des nouveaux tarifs douaniers.

De toutes les céréales, c'est le maïs qui a le mieux réussi. C'est lui qui notamment forme l'élément principal des cultures des fameux colons d'origine pénale. Non point qu'ils le consomment sous forme de farine, mais ils le vendent aisément car le maïs, en l'absence de fourrages autres que la luzerne, sert de base à l'alimentation des chevaux.

Maïs, haricots ; haricots, maïs, la colonisation pénale ne sort guère

de là : à défaut d'intelligence agricole, elle a au moins le mérite de la constance dans la simplicité !

Il serait fâcheux que pour la céréale par excellence, pour le blé, notre colonie restât ce qu'elle est : tributaire de l'Australie; car enfin, on peut imaginer telles circonstances fortuites ou voulues, qui viendraient interrompre les arrivages de grain ou de farine, et la Calédonie se trouverait sans pain. Des semailles ont eu lieu : elles ont réussi. Dans un récent concours agricole, le jury a eu la satisfaction de primer de très belles gerbes. Comme le blé calédonien ne saurait coûter plus cher à produire, que le blé australien ne coûte à importer, il est permis d'espérer que l'un supplantera peu à peu l'autre. C'est un de ces problèmes à la solution desquels l'Administration si puissante doit consacrer ses encouragements, parce qu'ils sont d'ordre patriotique autant que d'ordre économique.

*
* *

L'élevage a eu, jusqu'à présent, des hauts et des bas en Calédonie. Non pas l'élevage du cheval, — il y est constamment fructueux; mais celui du bétail à cornes. La sécheresse a parfois décimé les troupeaux ; mais le pire fléau a été l'incurie administrative. L'Administration pénitentiaire avec ses dix mille forçats ou récidivistes à nourrir — (et elle les nourrit paternellement) est la principale cliente des éleveurs. Or, il lui a plu, un jour, d'économiser sur le dos de ceux-ci pour remplir la bouche de ceux-là. Elle a prétendu imposer aux éleveurs des contrats de vente dérisoires. Les éleveurs, en bon nombre du moins, ont préféré renoncer à l'élevage. La viande par conséquent est devenue plus rare. L'Administration alors a dû se résigner à un relèvement de prix. L'élevage a repris quelque essor, jusqu'à ce que l'Administration recommence à lésiner. Et ainsi de suite. Ce va et vient, cette incertitude du lendemain ne sont pas faits, en fin de compte, pour développer une industrie, qui, comme toutes les industries, a besoin d'éléments de calcul fixes, durables. L'Administration devrait comprendre une fois pour toutes, qu'il faut nourrir la poule aux œufs d'or et non la tuer. Qu'elle offre un prix raisonnable aux éleveurs calédoniens et ce, pour une période d'années suffisante ; elle assurera ainsi la prospérité de l'élevage et elle en profitera elle-même plus tard.

Ce qui a retenu les éleveurs, sur la pente du découragement irrémédiable, c'est l'existence d'une grande usine à conserves de viande fondée par des capitaux français à Somer-Ouaco. Elle s'est trouvée elle-même plus d'une fois aux prises avec de grosses difficultés, mais elle a pu se constituer enfin solidement, et conclure des marchés avec nos Ministères de la Guerre et de la Marine.

L'élevage se pratique en Calédonie comme en tous les pays, sur de grands espaces non peuplés et non cultivés. Le bétail paît dans de vastes pâturages boisés, qui, d'après les règlements, devraient être clos de barrières mais ne le sont que rarement ; d'où résultent souvent des divagations de bétail dommageables aux colons et aux Canaques (ce fut le cas en 1878). Sous bois, l'herbe est loin de pousser aussi drue qu'en nos prairies normandes ou charolaises. On a calculé qu'il faut trois hectares pour nourrir une tête de bétail. Le croît du troupeau est d'un cinquième par an. Cela revient à dire qu'on peut vendre par an, un cinquième du troupeau. Le prix moyen de vente est cent francs.

Moins heureux encore que la génisse et le taureau, éprouvés, parfois, par la sécheresse, souvent par l'Administration, le mouton, l'innocent et succulent mouton, a rencontré en Calédonie un troisième ennemi. C'est une herbe, une graminée, *l'andropogon allionii* dite « l'herbe à piquants », malheureusement répandue partout.

Contourné en forme de vis, et armé de pointes de piquants finement barbelés, son épi s'attache à la toison du mouton et s'y enfonce ; les piquants ne s'arrêtent pas à la peau ; ils pénètrent dans les chairs, dans les organes vitaux, où ils déterminent des ulcérations qui entraînent finalement la mort. Un esprit à coup sûr ingénieux avait proposé de garantir les moutons par une sorte de vêtement à peu près comme on habille chez nous les levrettes frileuses. Mais le paletot eût-il suffi ? Il eût fallu aussi garantir le cou, la tête, les jambes ; ce costume complet eût coûté trop cher. La Calédonie a préféré faire venir ses côtelettes et ses gigots d'Australie.

Elle a d'ailleurs, en cette conjoncture, un consolateur infiniment précieux et qu'à ce titre je veux ici appeler par son nom : c'est le porc. Il se comporte merveilleusement là-bas, cet animal que Toussenel, en son *Esprit des bêtes*, assimilait à l'avare parce que : de lui vivant, rien ne plaît, rien ne vaut, et de lui mort, tout est bon. Il concourt dans une mesure appréciable à l'alimentation publique de la Nouvelle-Calédonie.

*
* *

Maintenant, est-il parmi vous, Mesdames et Messieurs, des amateurs de chasse et de pêche? Oui, sans doute. Ils me reprocheraient de passer sous silence et le gibier et le poisson. Le gibier à vrai dire, n'est pas nombreux. Deux ruminants : le cerf ordinaire et l'axis; quelques pigeons dont l'un plus gros que notre ramier; un oiseau bizarre, le notou, moitié héron, moitié canepetière; quelques perroquets ou perruches : des canards et autres volatiles de marais, voilà tout. La perdrix ni le faisan ne sont propagés. On prétend qu'il existe un lièvre dans l'arrondissement de Canala. Cela fait songer à celui que Tartarin poursuivait sans jamais l'atteindre dans les campagnes tarasconnaises et qu'on avait surnommé le Rapide.... Ah! j'allais oublier, en fait de gibier, le *boulou-macao* et le *poca*, en bon français le taureau et le porc devenus sauvages, ce n'est pas chose rare que les rencontrer, et les braver sans être bien armé serait chose téméraire.

Plus riche que la terre, l'Océan livre aux Calédoniens, en grande quantité, des poissons variés et excellents, y compris l'olothurie, si chère aux Chinois, la grande tortue amphibie et toute la série des crustacés si appréciée des Européens. Le Canaque est pêcheur émérite. En France, nos marins se servent habilement de la fourche ou du trident pour harponner le poisson qui passe la nuit à la lueur révélatrice d'un falot. Debout sur sa pirogue, dans la lumière embarrassante du plein jour, le Canaque, lui, lance sa sagaie et rarement le manque.

C'est l'Océan qui, d'autre part, recèle le seul être nuisible de ces parages : le requin. Vous pouvez parcourir du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, toute la terre calédonienne, vous n'y rencontrerez ni un fauve, ni un serpent quelconque ni même un seul insecte venimeux; car le moustique est sans venin et l'Européen en arrive à ne plus se préoccuper de sa piqûre et à ne plus la sentir.

Il nous reste, Mesdames et Messieurs, à pénétrer dans ce sol calédonien dont nous connaissons déjà la configuration et les ressources de la surface : il nous reste à parler de la géologie de la Nouvelle-Calédonie, des ressources qu'elle offre actuellement, et de celles qu'elle promet à la colonisation. Elles sont, vous allez le voir, considérables.

*
* *

Étudiée successivement, et à dix ans d'intervalle, par MM. Jules Garnier et Émile Heurteau, la géologie de la Nouvelle-Calédonie vient d'être fort bien résumée dans le journal « *Le Génie civil* » par M. l'ingénieur Pélatan.

La région Nord-Ouest de l'île est en grande partie occupée par des terrains primitifs qu'on rattache au système archéen et qui se composent de deux horizons ; le premier, c'est-à-dire à la base, consiste en une formation de micachistes peu étendue ; le second, c'est-à-dire l'étage supérieur est constitué par une formation beaucoup plus étendue de schistes à séricites, de schistes talqueux et de calcaires cristallins, qui occupent une large bande venant se terminer, en pointe, près de Bourail, au centre de l'île.

Au-dessus des terrains primitifs, vient s'étager une série sédimentaire secondaire, composée : 1° de schistes, marnes et grès constituant un ensemble triasique très développé ; 2° de lambeaux jurassiques peu importants ; 3° d'une formation crétacée largement étalée sur la précédente et qui présente un intérêt particulier, car elle renferme, dans ses assises supérieures, d'importantes couches de charbon.

Les terrains tertiaires n'existent pas à la Nouvelle-Calédonie, où la tête de la série géologique est occupée par des terrains modernes représentés par les alluvions quaternaires des vallées à l'embouchure des grands cours d'eau de la côte Ouest et du Nord, et surtout par des roches madréporiques, en voie de formation, et constituant cette immense ceinture de rochers vivants dont j'ai déjà parlé. Sur six cents kilomètres, dit M. Pélatan, une profusion de petits organismes, ouvriers de la nature, à qui le chômage et les grèves sont inconnus, travaillent depuis des siècles, à élever au milieu des vagues écumantes, ce monument géologique d'une majestueuse grandeur.

Quant aux roches éruptives, elles jouent dans la constitution géologique de la Nouvelle-Calédonie un rôle considérable. L'élément prépondérant de l'ensemble éruptif est constitué par des serpentines qui occupent 600,000 hectares, c'est-à-dire le tiers de la superficie de l'île ; elles forment une série de massifs largement épanouis et isolés. Le plus important de ces massifs serpentineux, est celui du Sud. Dernière manifestation éruptive de la Calédonie, ces épanchements ont fixé le relief actuel de l'île. Mais ce qui leur donne un intérêt plus grand encore c'est que chacun d'eux renferme de nombreux gisements métallifères utilisables : chrôme, cobalt, fer, et surtout les fameux

gisements de nickel que Jules Garnier avait signalés le premier à l'attention des sidérurgistes.

Telle est, résumée à grands traits, la constitution géologique de la Calédonie. Passons en revue celles de ces richesses minéralogiques qui sont industriellement utilisables.

*
* *

Je ne m'arrêterai pas aux gîtes aurifères qui ont été exploités de 1870 à 1873 dans la vallée du Diahot, le cours d'eau le plus important de l'île, et dont un seul a fourni jusqu'ici de l'or en quantité notable avec des moyens d'extraction restreints et des procédés rudimentaires. Des hommes compétents assurent que plus de la moitié du métal contenu dans la roche a été rejetée dans la rivière avec les remblais.

Le plomb argentifère a été rencontré dans les terrains primitifs et a fait l'objet d'un commencement d'exploitation. C'est dans les mêmes terrains que d'importants amas de cuivre pyriteux ont été découverts. Les amas de Balade sont puissants ; il sont en exploitation. Le minerai a une teneur de 15 à 18 %.

L'antimoine et le manganèse se trouvent dans les terrains secondaires. Le second surtout est abondant. La vallée de Bourail en renferme le principal gisement. Peut-être y aura-t-il place un jour, en Nouvelle-Calédonie, pour une fabrication de ferro-manganèse.

Les gisements de fer abondent, notamment près de la baie du Sud, et à proximité de la mer ; ils sont aussi remarquables, d'ailleurs, par la qualité que par la quantité.

Le jour où l'on exploitera le charbon calédonien, qui sait si de grandes forges ne se développeront pas sur place, qui pourront expédier en Australie les 70,000 tonnes de rails qu'on y consomme annuellement?

On a reconnu des indices de mercure, d'étain, de platine, et d'immenses dépôts de magnésie, de gypse et de kaolin.

Mais toute l'attention, toutes les forces sont en ce moment concentrées sur l'exploitation des mines de nickel les plus considérables, les plus riches du globe. Ce minerai constitue des stockwerks dans la serpentine sur un alignement de plus de cent kilomètres, depuis le Mont d'or situé près de Nouméa, jusqu'à Nahéty plus au Nord. Les districts les plus connus sont ceux de Thio, de la Dumbéa, de la Toutonta et de la Denghi.

On rencontre aussi le minerai de nickel en amas. C'est, vous le savez, un hydrosilicate de nickel et de magnésie. Il renferme de 7 à 8 % de métal, en moyenne, quelquefois davantage. Jusqu'à présent, on a surtout exploité les gisements les plus voisins de la côte et ce pour le compte de la Société « Le Nickel » qui a tâtonné longtemps, construit, démoli, reconstruit des hauts-fourneaux, qui a dépensé beaucoup d'argent à changer plusieurs fois de direction. Portée enfin au capital de 12,650,000 francs, sous le patronage puissant de la maison de Rohtschild, elle réalise des bénéfices considérables. La Société « Le Nickel » procède ainsi qu'il suit : elle a, en Calédonie, sa direction technique ; à Paris sa direction commerciale. La direction technique extrait elle-même du minerai, notamment à Thio, employant en grande partie de la main-d'œuvre pénale et des ouvriers japonais. Elle passe, en outre, des traités avec les extracteurs qui ont souvent eux-mêmes des sous-traitants ; mais ces extracteurs, n'ayant pas d'autre preneur qu'elle, sont obligés de lui fournir leur minerai au prix qui lui convient ; en sorte qu'elle jouit des avantages d'un véritable monopole. On ne conteste pas les services qu'elle a pu rendre pour installer en Calédonie l'industrie du nickel, et vulgariser dans le monde entier l'emploi de ce métal ; mais on souhaite, non sans raison, qu'une concurrence également puissante, surgisse en face d'elle. La loi de l'offre et de la demande présiderait plus équitablement alors à cette industrie. Extracteurs, sous-traitants, ouvriers même, tireraient un meilleur profit de leur mise de fonds et de leurs peines, sans que le prix marchand du métal fabriqué, du métal pur, subît d'ailleurs un mouvement de hausse. Il est probable même que ce prix baisserait ; car les quantités offertes à la consommation qui se développe d'ailleurs beaucoup en ce moment, seraient plus considérables. L'écart actuel entre le prix de revient et le prix de vente dont bénéficie la Société « Le Nickel » autorise de telles conjectures. Je les livre à vos réflexions, certains que vous les jugerez conformes à une autre loi, la loi du progrès, légitimes par conséquent.

* *

On a dit que l'avenir est aux pays qui ont le fer et le charbon ! Or, nous venons de le montrer, la Nouvelle-Calédonie a le fer (et le nickel en plus) ; elle a aussi, nous allons le voir : le charbon.

Vous êtes à Lille, Mesdames et Messieurs, placés aux confins d'un

des bassins houillers les plus prospères ; et tout ce qui, de près ou de loin, touche à l'exploitation de la houille a pour vous un attrait particulier. Or, la formation houillère recouvre en Calédonie une surface de 1200 kilomètres carrés, et la houille découverte a été reconnue de bonne qualité, abondante, d'une exploitation facile, tant à cause de la constitution et de la puissance moyenne des couches que de l'absence, ou du peu d'importance des terrains morts à traverser.

Je place sous vos yeux quelques coupes qui vous donneront une idée générale de l'allure des faisceaux houillers. Ces représentations géométriques sont familières à beaucoup d'entre vous.

La houille des bassins de la Dumbéa et de Moindou (ce sont les principaux) appartient à diverses variétés. On y trouve surtout des charbons demi-gras. Ils donnent généralement peu de cendres à l'incinération. Quelques variétés fournissent un coke assez bien aggloméré ; d'autres sont spécialement propres au chauffage des chaudières. Alors que l'on n'a guère encore que des charbons de surface, ces constatations, contrôlées par des essais officiels, sont on ne peut plus satisfaisantes.

Assurément la Nouvelle-Calédonie ne peut, en présence des ressources houillères de l'Australie, songer à exporter des charbons. Mais ce serait assez de ses propres besoins pour les utiliser.

On considère qu'elle consommera en 1894 au moins 150,000 tonnes, et ce chiffre suffirait déjà pour légitimer la création d'une Société houillère calédonienne ; mais il est appelé à une augmentation importante et rapide. Tout se tient en effet. Dès qu'on aura le charbon sur place à bon marché, les industries susceptibles de l'employer, prendront un naturel essor. C'est ainsi que j'ai pu raisonnablement, il n'y a qu'un instant, vous faire entrevoir la fabrication du fer, de l'acier, du ferro-chrôme et du ferro-manganèse.

Notez que le charbon australien coûte à Nouméa de 25 à 30 francs la tonne.

Et demandez-vous surtout ce qu'il adviendrait de notre colonie, de notre marine aussi dans le Pacifique, si, par suite de certaines éventualités auxquelles je faisais allusion tout à l'heure à propos du blé, (une grève des trade's unions australiennes, une guerre, les arrivages australiens, venaient à ne plus renouveler nos approvisionnements ! Notre belle possession du Pacifique se trouverait alors dans une situation absolument critique. Rappelez-vous les Anglais refusant, il y a

quelques années, leur charbon, dans les mers de Chine à l'amiral Courbet, et ils n'étaient alors que des neutres !

Blé et charbon, notre colonie ne s'appartiendra et ne nous appartiendra véritablement que le jour où elle ne paiera plus tribut à personne pour ces deux denrées de première nécessité. Appelons tous de nos vœux, nos vœux de patriotes, la formation d'une Société qui mette en œuvre les ressources houillères de notre colonie, et dans notre sphère modeste, faisons ce que vient de faire au Sénat l'amiral Wallon, supplions le Gouvernement d'approvisionner partout et largement nos ports de charbon français.

*
* *

Me voici, Mesdames et Messieurs, au terme d'une causerie déjà longue où je n'ai fait pourtant qu'entamer les sujets qui m'ont paru les plus propres à vous intéresser. Ou je me trompe fort, ou vous aurez déjà conclu ! Nous occupons dans le Pacifique, une des îles les plus belles, les plus salubres, les plus riches du monde, soit au point de vue agricole, soit au point de vue métallurgique et minier; et de toutes ces richesses, nous ne tirons encore qu'un bien faible parti. La population est clairsemée, l'élevage se montre hésitant, la culture du café débute à peine ; le nickel est de tant de métaux le seul exploité ; encore ne l'est-il qu'avec tous les inconvénients du monopole ; la houille est là, qui nous attend ; nous n'avons qu'à nous baisser pour la prendre, et faute de capitaux nous laissons nos houillères improductives.

Sommes-nous absolument sans excuse ? Non ! cette île, dirons-nous est si loin ! elle ne nous appartient que depuis quarante ans, et soit en matière d'élevage, soit en matière de culture, soit en matière de métallurgie, de longs tâtonnements étaient inévitables. Le caféier, par exemple, devait s'adapter à des conditions climatériques nouvelles.

L'industrie du nickel était une industrie toute nouvelle aussi, à créer de toutes pièces. Et puis la Calédonie a dû vivre trente ans sous le régime militaire, sous le gouvernement d'officiers d'infanterie de marine, ou de capitaines de vaisseaux pour lesquels le développement agricole et industriel n'était qu'un souci secondaire.

Ces excuses sont admissibles. Mais à côté de la force même des

choses il y a eu des fautes commises. Il importe de les reconnaître, et surtout de ne pas les perpétuer.

L'une de ces fautes a été et est encore le changement du haut personnel administratif, y compris les gouverneurs.

On a dit assez plaisamment et fort justement qu'avant même de partir pour rejoindre son poste, un gouverneur colonial plante à Paris des jalons pour son avancement, pour son changement de résidence. Arrivé là, il passe six mois à démolir ce qu'a fait son prédécesseur, puis six mois à implanter quelque système nouveau. Après quoi, il croit l'heure venue de rappeler à ses amis, à ses protecteurs parisiens, les promesses qu'ils ont bien voulu lui faire ; et l'ordre de changer de résidence ne se fait guère attendre. On quitte la colonie au moment où on allait commencer à la connaître. Un gouverneur devrait être maintenu dix ans au même poste, et avancer sur place.

Une autre faute a été la pratique des concessions gratuites, c'est-à-dire, octroyées à des gens sans capitaux pour la plupart et négligents, indifférents, car on ne s'attache qu'à cela seulement qui vous a coûté. Ce système n'a jamais rien valu nulle part. L'Australie y a renoncé bien vite ; en Algérie nous avons dû l'abandonner. En Calédonie il a cessé d'être aussi ; mais après avoir trop duré et sans que sa disparition coïncide avec une mesure énergiquement réclamée par la colonie : je veux dire la constitution d'un domaine colonial ; en d'autres termes, la translation à la colonie, des territoires déclarés naguère biens du Domaine, possessions d'État.

Quand un terrain se vend en Australie, ce n'est pas l'Angleterre, c'est l'Australie qui en perçoit le prix.

Quand un terrain se vend en Calédonie, ce n'est pas la Calédonie qui encaisse. Au surplus, il n'y a pas dix ans qu'elle jouit d'une vie à peu près normale, qu'elle élit un Conseil général, un délégué au Conseil supérieur des colonies, qu'elle vote son budget, qu'elle prend part en un mot à la gestion de ses propres affaires. Comment, dans de telles conditions eût-elle prospéré rapidement ? Comment prospérerait-elle aussi vite que si on lui accordait enfin, et son domaine, et le plein exercice de ses droits ?

Mais la faute capitale de la métropole, le grand malheur de la Calédonie, a été la transportation.

Dès 1863, l'envoi des forçats a jeté sur la colonie, la plus cruelle défaveur.

En 1871, la déportation des condamnés de la Commune, puis en 1887, la relégation des récidivistes sont venues compléter cet assortiment ! Quel aimable voisinage, promis aux émigrants de bonne volonté ! Ne nous étonnons plus des lenteurs du développement calédonien. Étonnons-nous plutôt de sa rapidité.

Notez, que l'administration pénitentiaire commença par se faire adjuger par le domaine (pour sa belle entreprise de colonisation pénale) 110,000 hectares des terres les meilleures, les plus fertiles, de telle sorte que, soit gratuitement d'abord, soit à titre onéreux ensuite, la colonisation libre n'obtînt jamais que les terrains de second ordre, le rebut des forçats !

On doit à M. Étienne, ancien Sous-Secrétaire d'État (ce n'est pas vieux) d'avoir fait rendre gorge à la « pénitentiaire », d'avoir décidé que ses forêts ainsi que celles du domaine, pourraient être prises en location, que les mines situées sur ses terres pourraient être exploitées sous certaines conditions. C'est toujours cela de gagné, en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant que la transportation même disparaisse.

Si encore cette transportation avait rendu quelques services à la colonisation libre ! Mais, en 30 ans, elle n'a pas construit plus de 150 kilomètres de route, plus de 100 mètres de quai au port de Nouméa. Elle n'a pas produit, en sa propre faveur plus de 1200 colons et quels colons, je l'ai dit !

La disparition de la transportation, est le vœu, le plus ardent des Calédoniens, leur Conseil général, leur Chambre de commerce, ne cessent de l'exprimer. Il n'y a qu'un cri en Nouvelle-Calédonie : « assez de forçats, assez de libérés, assez de récidivistes ! ».

Ce qu'il lui faut à cette colonie, que nous venons d'explorer ensemble à grands pas, ce qu'il faut à cette colonie, si belle, si riche, si bien dotée par la nature, si salubre, physiquement, mais si moralement infestée, je vais vous le dire et ce sera ma conclusion.

Il faut à la Nouvelle-Calédonie agricole, des colons européens honnêtes, disposant d'un petit pécule, résolus à le faire fructifier. Il faut à la Nouvelle-Calédonie industrielle des capitaux, et dix mille bons ouvriers de France.

Les uns et les autres y trouveront, sous un climat privilégié, la vie large et facile ; beaucoup pourront, à des degrés différents, y trouver la fortune !

SUR LE RIO CACHÉO. — L'ESCLAVAGE EN GUINÉE PORTUGAISE. — MOUSSA MOLO.

Farim (Guinée portugaise), 20 Mars 1893.

Monsieur le Président de la Société de Géographie de Lille.

Dans ma dernière lettre, je vous avais promis de vous parler de l'esclavage en Guinée, des Mandingues et de Moussa Molo; je vais tenir ma promesse aujourd'hui et vous dirai en même temps quelques mots de mon voyage récent dans la haute rivière, chez les Mandingues du bas, et les Balantes que j'ai revus.

De l'esclavage en Guinée.

La Conférence de Bruxelles a, comme on le sait, pris en ces temps derniers des mesures qui, si elles sont bien exécutées, paraissent devoir être efficaces pour la répression énergique de la traite des esclaves.

Il n'est guère aujourd'hui, en effet, de pays en Afrique où le commerce de bois d'ébène ne se fasse, soit d'une façon ouverte, soit d'une façon cachée et même dans des colonies où flotte depuis longtemps un pavillon européen, il existe, malgré toutes ordonnances ou précautions prises pour l'empêcher.

Pour ne parler que de la Guinée portugaise que j'habite depuis plusieurs années, l'esclavage existe encore ; il a surtout fleuri, il y a une cinquantaine d'années, dans la rivière de Cachéo, alors que les communications avec l'Europe ou d'autres points du monde étaient plus rares et plus difficiles.

L'esclavage existe aujourd'hui un peu partout, chez le Manjacque, dans le bas de la rivière à Cachéo, même et surtout chez le Mandingue et le Foulah.

Il n'a pas, il est vrai, ce caractère d'atrocité que les voyageurs ont constaté dans d'autres contrées, notamment dans le centre de l'Afrique, chez les Arabes trafiquant de chair noire.

Dans le haut de la rivière, le Foulah, quand le riz et le mil sont rares, vend ses enfants ; couramment, vous pouvez en échanger un contre une vache ou pour 100 ou 150 fr. de marchandises.

A Cachéo, point autrefois le plus important de la Guinée, il existe encore des maisons construites au temps de la traite, ayant des chambres aux fenêtres grillagées, où étaient renfermés les captifs.

Cachéo était un nid de trafiquants d'esclaves, qui, de tous les points de la Guinée et des environs, venaient s'y réfugier, protégés qu'ils étaient par une position que rendaient relativement sûre les difficultés présentées à la navigation par l'entrée de la rivière où la barre est assez difficile à passer pour qui n'en connaît pas exactement les brisants.

L'esclave est en général bien traité et fait partie de la famille. Le Mandingue qui achète un jeune esclave le considère comme son fils et lui donne presque autant de considération, surtout s'il est du même âge ; ils travaillent ensemble. Arrivés tous deux en âge d'être mariés, une petite distinction s'établit ; on cherche au fils une fille libre, tandis que l'esclave se choisit une fille de sa condition ; lorsque son choix est fixé, il en fait part à son maître qui fait pour lui la demande au propriétaire de la fille ; son assentiment donné, l'esclave va chercher une grande quantité de bois à brûler dans la forêt voisine ; c'est la dot de sa femme ; le mariage a lieu alors sans cérémonie ; les enfants qui naissent de cette union appartiennent au maître de la femme.

Nous voici de retour de chez les Mandingues et Foulahs du haut de la rivière ; nous avons déjà décrit antérieurement les beautés de la rivière de Farim ; on ne peut guère imaginer de paysage plus splendide, quand le soir est venu, alors que les contours des bois disparaissent peu à peu dans l'ombre épaisse de la nuit, la forêt vierge, que traverse le fleuve, semble s'éveiller pour vivre à son tour. Au silence solennel du jour succèdent ces bruissements particuliers aux régions équatoriales, étrange composé de tous les bruits : bourdonnement des insectes sans nombre, craquement des bois morts sous le passage des animaux qui chassent, entre-choc des hautes cimes froissées par la brise, et au loin le cri des singes auquel se mêle de temps en temps celui d'un oiseau qui regagne son gîte pour y passer la nuit.

Nous sommes montés jusqu'à Candiambary à peu de distance des

sources du fleuve Cachéo. Là, habite un traitant de la maison B. et C. de Marseille. Natif du Sénégal, Amadou Boubou est l'un des rares hommes de son pays dont l'intelligence soit supérieure et exempte des préjugés de sa race. Tour à tour, Amadou, qui parle plusieurs langues, sait lire et écrire, s'est trouvé au Rio-Pongo, en Mallacorée, au Rio-Nunez. Il est du reste bien connu de quelques explorateurs, notamment du capitaine Brosselard-Faidherbe à la mission duquel il a rendu des services au Rio-Pongo.

De lui, nous avons recueilli beaucoup de renseignements sur les races foulah et mandingue, qu'il connaît mieux que tout autre.

Le Mariage chez les Mandingues.

Lors de la demande, l'homme apporte à celle qu'il a choisie une première fois cinq noix de colas, une seconde fois dix, la troisième il lui donne deux nattes, dix colas et environ 10 kg. de sel. C'est la dot réglementaire. Le jour du mariage, il la complète en faisant présent d'un bœuf et de quelques pagnes, et c'est tout. Cette dot a un nom, on l'appelle « Oulou-Bondi-Naro ». La femme doit quitter sa famille et s'attacher à son mari pour la vie.

Si l'homme meurt laissant des frères, le cadet a le droit d'épouser sa belle-sœur, si toutefois elle y consent ; si le frère cadet ne lui convient pas, elle peut choisir parmi ses autres beaux-frères. Si aucun ne lui convient, elle ne peut se remarier avec personne.

L'adultère est sévèrement puni, mais il est aussi fréquent qu'il est caché. Il en est du reste partout ainsi.

Mœurs et coutumes.

Chaque chef d'une famille est maître absolu chez lui ; le Mandingue est musulman, reconnaît un Dieu suprême et le prophète qui donne de bons conseils et vient en aide à ses fidèles dans le malheur.

Le plus âgé rend la justice, débat les questions graves et juge d'après les coutumes en usage.

Chaque famille travaille en commun. Après la récolte, celui que son âge place après le chef, prend compte de ce qui a été récolté ; c'est lui qui, journellement, distribue aux femmes ce qui est nécessaire pour la nourriture du jour ; elles cuisinent et le repas, apporté dans la chambre du chef, est réparti entre tous.

Les habitations sont en bambous, en cretine (lianes tressées) et recouvertes de paille ; à l'intérieur, une ou deux divisions, quelques peaux de mouton et de bœuf par terre, les armes pendues à droite et à gauche, un tara ou deux dans un coin, et voilà tout l'ameublement.

Quelques pots de terre fabriqués dans le pays et des calebasses forment la batterie de cuisine.

La nourriture est peu variée, du couscouss « fouto » et du riz « Malo ». N'oublions pas la noix de colas dont le Mandingue fait une consommation prodigieuse et qui fait l'objet d'un important commerce.

Le Mandingue met son orgueil à avoir un beau cheval, un fusil et plusieurs femmes ; lorsqu'une femme meurt et laisse des enfants, le mari est obligé de les conduire à la famille de la défunte qui en prend soin jusqu'à l'âge nubile.

Si les enfants veulent retourner avec leur père, personne n'a le droit de les en empêcher.

La femme est l'esclave du mari ; c'est elle qui fait tout à la maison. Durant l'hivernage, elle sème le riz ; elle le récolte le moment venu, le met en jarre ; au riz nouveau, le premier récolté, grande fête à la case, elle prépare un immense plat, appelle son mari, ses enfants, ses parents et leur dit « Voilà ce que j'ai fait pour vous, mangez ; voilà le riz que j'ai récolté, il est à vous ».

Le chef absolu du village est l'alcaly ; c'est lui qui juge des différends et rend la justice.

Il a droit à une part sur toutes les bêtes abattues dans le village.

L'almany ou « musphli » est le grand-prêtre ; c'est lui qui à l'église (petite hutte en paille, ronde) fait la prière. Durant le mois du Ramadan, il prêche, et, à chaque décès qui survient dans le village, comme l'alcaly, il a droit à une part sur les animaux tués.

Chaque chef, soit de famille, soit de village, a, comme emblème de son autorité, une lance ; après sa mort, celui qui lui succède en hérite.

Cette année, comme l'an passé, les Mandingues ont cultivé l'arachide, quarante mille boisseaux environ sont déjà recueillis, ceux du haut de la rivière, au-dessus de Farim, mettent dans cette culture beaucoup plus d'empressement que ceux qui habitent le bas, jusqu'aux environs du territoire des Balantes.

Nous avons parcouru à peu près tout le pays mandingue et foulah et nous sommes persuadé de l'avenir brillant qu'il réserve au commerce, lorsque la civilisation y aura pénétré.

Nous sommes plus réservé en ce qui concerne les Balantes, non que

nous désespérions d'eux, sous le rapport des ressources que l'on peut tirer des cultures auxquelles ils s'adonnent, mais nous croyons qu'ils sont plus réfractaires à toute idée de progrès et de civilisation.

Nous venons de visiter leur pays qui, réellement, s'il était bien cultivé, pourrait produire des quantités considérables de riz, de mil et d'arachides.

Les Balantes se décideront-ils à se mettre à l'œuvre ? « That is the question. »

Moussa Molo.

Moussa Molo fait maintenant parler de lui plus qu'il ne le faudrait ; il cherche à passer sur la rive gauche de la rivière pour aller guerroyer contre ses ennemis avec qui il est en palabre depuis longtemps. Il a demandé permission au commandant de Farim de traverser la ville, ce qui lui a été refusé.

Aussi, il paraît qu'il va tourner ses forces contre les Portugais et attaquer Farim. Dans cette prévision, les quatre canons à peu près valides qui existent dans la place ont été mis en batterie et les cent soldats qui composent la garnison sont sous les armes ; mais quelle confiance, nous, négociants établis ici, pouvons-nous avoir dans ce ramassis de gens sans aveu, recrutés pour la plupart à Angola, à Mozambique, n'ayant aucune notion de la guerre, et qui, au premier coup de fusil, vont lâcher pied. Personne pour tirer le canon, à part le commandant, lieutenant de l'armée coloniale ; il va falloir faire appel aux quelques Européens qui habitent la place et nous sommes à peine une douzaine.

L'attaque est, paraît-il, pour cette nuit ; des émissaires doivent mettre le feu à un coin de la ville et, à la faveur du tumulte, l'attaque se fera. Aussi sommes-nous sur nos gardes, quoique nous croyions que Moussa hésitera avant de se jeter dans ce mauvais pas. Il s'est déjà mis à dos le gouvernement français en Casamance, il n'osera se faire un ennemi du gouvernement portugais avec qui il a fait la paix.

Il faut voir la couardise des Gourmettes et autres habitants de Farim qui tremblent pour leur vie et leurs biens. Il est à peine croyable qu'une population se livre à la peur, comme le fait celle-ci, et pour un danger que nous persistons à croire imaginaire. Les forces de Moussa, peu considérables, sont aux environs et cherchent à passer sur l'autre

rive où les attendent les Mandingues de pied ferme. Il y a longtemps que le gouvernement portugais aurait dû en finir avec ce perturbateur.

Moussa Molo est un ancien esclave foulah faisant partie des esclaves des Foulahs-For, qui se sont révoltés un jour, se sentant en nombre, contre leurs maîtres. Les Foulahs Noirs, dont il est, étaient sous la conduite de son père. Leur indépendance et même leur suprématie étant reconnue, les Foulahs-For devinrent tributaires des Foulahs-Noirs. A la mort du père de Moussa, homme intelligent, les Foulahs-Noirs se révoltèrent en partie contre Moussa, les uns tenant pour lui, les autres pour M' Boukou qui, simple particulier, ne voulant plus payer d'impôts à Moussa, leva l'étendard de la révolte. Ce M' Boukou est mort depuis six ans, mais ses fils lui ont succédé et continuent la lutte contre Moussa qu'ils veulent anéantir pour rester seuls maîtres des Foulahs-Noirs. L'un d'eux a été secouru par les Portugais : c'est Sabel Sirani.

Depuis, Moussa n'est plus bien avec le gouvernement qui contrecarre ses projets et vient de lui interdire de passer sur le territoire de Farim avec ses forces.

L'an dernier, la guerre a éclaté entre les Portugais et quelques sous-ordres de Moussa Molo, au Géba, le capitaine Sarrawa commandait le détachement ; cet officier est mort, en revenant de Bissao, frappé d'insolation. Le capitaine Lage le remplace.

L'an dernier, Banca, cousin de Moussa Molo, voulut attaquer Géba ; il arriva jusqu'à Gan-Demba, à 4 kilomètres de Géba, où il fit une grande razzia en hommes et en bestiaux ; craignant le feu de la place, il se retira à Gan Manço, et se laissa battre à San Carlo, village foulah ami de Géba ; il y perdit 14 hommes et 8 chevaux. Il fit alors dire à Moussa de venir à son secours et de l'aider à se venger des Portugais, sans quoi il abandonnait sa cause. Moussa lui répondit qu'il viendrait et qu'il poursuivrait avec ses forces Foulahs et Portugais jusque sous les murs de Bissao et même, s'il le fallait, jusque dans le palais du gouverneur, et qu'il mettrait à mort tous les rois établis par le Portugal, sur le territoire foulah.

Le gouverneur de la Guinée, ému de ces paroles, envoya alors au Géba toutes les forces dont il pouvait disposer à Bissao et Boulam.

Moussa n'a rien fait, mais il donne du souci au gouvernement et paralyse le commerce. A ce titre, il est à désirer que le Portugal prenne une décision énergique à son égard et le mette en état de ne plus troubler le pays.

Lundi, 20 mars 1893. — Nous avions tort hier en pensant que le feu annoncé pour la nuit n'était qu'un bruit faux fait pour apeurer la population.

A dix heures, cette nuit, le feu a éclaté sur un point de la ville, qui, en un clin d'œil, s'est trouvé en flammes. Immédiatement le tocsin d'alarme a retenti, les soldats (environ 80) ont couru à leurs postes et la population s'est précipité au secours des habitations incendiées. Quel beau feu ! ! ! Quatre maisons en flammes ! !

Nous, Européens, nous nous précipitons sur nos armes et nous nous préparons à défendre vigoureusement nos biens.

Pendant ce temps, les Gourmettes font leur possible aidés des Mandingues des alentours qui se sont réfugiés dans la place, pour éteindre l'incendie et protéger une maison qui contient 4.000 livres de poudre. Que serait-il advenu de Farim, si cette poudre eût sauté !!

Enfin, aucune attaque n'a lieu, le feu finit par s'éteindre ; c'était un avertissement, une alerte.

Comment a-t-il pris ? on l'ignore encore et les suppositions vont leur train.

Si Moussa nous eût attaqués, il n'est guère de doute qu'il eût eu facilement raison des quelques hommes de la garnison qui savent à peine tenir leur fusil. Il aurait rencontré une énergique défense de la part de nous, Européens, de nos employés, domestiques et de quelques Mandingues alliés ; mais nous persistons à croire envers et contre tous qu'il n'attaquera pas la place.

26 mars 1893. — Cette semaine nous avons reçu du secours de Bissao ; la canonnière du gouvernement nous a été envoyée en toute hâte avec quelques soldats. Plusieurs jours avant était arrivé le « Cassini », courrier de Boulam, qui apportait des munitions.

La canonnière est aujourd'hui à deux ou trois milles d'ici, dans le haut de la rivière où sa présence donne à réfléchir aux perturbateurs, et le Cassini est descendu à quelque distance pour empêcher Moussa de traverser la rivière, sur les bords de laquelle il est campé.

Nous ajouterons quelques mots sur les Mandingues. Ils se disent originaires ou descendants d'Éliezer, serviteur d'Abraham ; Éliezer mourut laissant une nombreuse postérité qui quitta la Judée et se dirigea vers l'Occident. Abraham envoya à leur poursuite, avec l'ordre à ses envoyés de ne leur faire aucun mal s'ils les rencontraient en prière, sinon de les ramener de force.

Les fuyards aperçurent leurs poursuivants ; ils se mirent à l'écart, les regardant venir au loin ; ensuite, ils s'agenouillèrent sur le sol et se mirent à prier Dieu qu'il ne leur fût fait aucun mal, ce que voyant les envoyés d'Abraham les laissèrent en paix et retournèrent vers leur maître.

De là vient que toutes les fois qu'un Mandingue est en prière, il regarde à droite et à gauche, en souvenir de ses pères.

Nous ne donnons évidemment cette légende que sous réserve et pour ce qu'elle vaut.

Les Mandingues pratiquent la circoncision. Arrivé à l'âge où elle doit être faite, l'enfant est envoyé dans le bois voisin avec ses compagnons et y reste environ deux mois sans rentrer dans son village. Toute femme ou tout garçon non circoncis qui passe à leur proximité est arrêté, battu légèrement à coups de bambous, et n'obtient la liberté qu'en payant une petite rançon. Ce temps fini, ils quittent le bois et rentrent au village où de grandes réjouissances ont lieu ; on tire des coups de fusil, on parade à cheval, etc., etc. Les nouveaux circoncis revêtent leurs plus beaux vêtements, les filles ont leurs boucles d'oreilles d'or, leurs colliers de pièces de cinq francs et quelquefois de louis d'or pendus au cou.

Le Mandingue, en dehors de deux ou trois industries qui lui sont spéciales, se fait nourrir par sa femme ; sa grande occupation est le négoce où il est passé maître. Quelques-uns d'entre eux se livrent au tissage du coton, d'autres confectionnent des pots et des jarres en terre, cuits au soleil ; quelques-uns sont forgerons et font des bêches, des pics pour la culture et réparent des armes ; d'autres sont selliers et font des travaux dont ne rougirait pas un ouvrier européen : gaînes de poignards et fourreaux de sabres, souvent artistiques, toujours élégants, sont leur spécialité.

Le Mandingue est, à notre avis, une race de valeur, une de celles qui sont supérieures en Afrique.

Les Foulahs — une partie du moins — vivent en paix avec eux et, si ce n'est l'ambition de quelque chef, Moussa par exemple, on n'entendrait jamais parler de guerre entre eux.

30 mars 1893. — Moussa, cette semaine, n'a guère fait parler de lui ; il est toujours aux environs. Hier, une centaine de Foulahs-For, ses ennemis, sont venus se mettre à la disposition de la place, pour aider à la défense en cas d'attaque, bien improbable maintenant.

Moussa, qui, il y a quelques mois, avait fait la paix avec les Portugais, déclare qu'il n'en veut pas aux étrangers.

Nous parlions tout à l'heure d'Amadou Boubou ; or, il lui a déclaré qu'il n'avait rien à craindre de lui, et, pour lui marquer ses bons sentiments à son égard, il lui a fait cadeau de trois bœufs. Lui seul, Amadou, est resté, en dépit de la guerre, au poste qui lui a été confié.

Le commerce, en ce moment, en Guinée, est languissant ; une grande concurrence existe entre les diverses maisons qui y sont établies, c'est à qui vendra le meilleur marché, peu importe la qualité pourvu qu'on donne à bas prix. A ce sujet, nous voudrions parler un peu des tissus, notamment des cotonnades et indiennes que l'Angleterre falsifie aujourd'hui.

Nous sommes d'autant plus à l'aise pour en parler que cette falsification ne s'exerce encore que chez nos bons voisins les Anglais.

Les cotonnades que l'Angleterre fabrique sont en si grandes quantités qu'on peut dire qu'elles couvrent le monde entier. Or, chose à peine croyable, on a constaté dernièrement que ces cotonnades, qui atteignent un bon marché inouï, 20 et 25 centimes le mètre, ne sont pas exclusivement fabriquées avec du coton, mais qu'il entre encore dans leur préparation du zinc et de l'alun. Cette falsification a pour but de procurer une économie au fabricant tout en rendant les cotonnades plus blanches, plus fermes, plus lourdes, en leur donnant un aspect plus flatteur à l'œil. On se rappelle encore le conflit anglo-portugais qui faillit mettre aux prises, la plus petite, la plus faible nation de l'Europe, avec l'une des plus fortes ; le Portugal baissa pavillon devant les injonctions de l'Angleterre, mais il en garda un profond ressentiment qu'il se promit de lui marquer sur le terrain économique.

Le marché portugais se trouve donc ouvert aujourd'hui à toutes les nations qui voudraient faire concurrence aux Anglais et chacune est assurée d'obtenir la préférence lorsque ses prix seront égaux ou même faiblement supérieurs à ceux des fabricants mis à l'index. L'occasion était propice pour la France d'envoyer sur ce marché les produits qui, jusqu'alors, étaient fournis par les maisons anglaises ; les cotonnades ou indiennes sont au premier rang de ces produits. Malheureusement, nos fabricants ont été obligés de déclarer que jamais ils ne pourraient faire descendre leurs indiennes au même prix que les cotonnades anglaises, et que, malgré toute la bonne volonté, celles-ci conserveraient leur place sur le marché portugais.

On n'a pas manqué de dire que nos tisseurs étaient des routiniers et

qu'ils laissaient échapper les meilleures occasions de se créer de nouveaux débouchés ; or, si le reproche se trouve fondé en bien des cas, ici il est mal venu, car ce qui permet à nos voisins de vendre 20 ou 25 centimes le mètre, des tissus que nous sommes obligés de vendre 30 ou 35 centimes, c'est précisément le procédé que nous signalons et que nos industriels se sont refusé d'adopter jusqu'ici.

De sorte que, dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, ce sont les marchandises anglaises qui se vendent le plus, Manchester dépasse Rouen.

. . . .

Ce sont probablement les dernières notes que je vous envoie, si aucun empêchement ne survient, je serai en France fin juillet prochain ; j'attends, pour être définitivement fixé, l'arrivée de M. ***, que vous connaissez sans doute, l'ayant rencontré il y a deux ans à Marseille.

Je serai heureux de passer à Lille et de me mettre à la disposition de mes collègues de la Société pour leur donner tous les renseignements dont ils pourront avoir besoin.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus respectueux.

E. BONVALET,

Membre correspondant de la Société de Géographie de Lille.

LE CONGRÈS DE GÉOGRAPHIE DE STUTTGART

Stuttgart, le 8 avril.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

A titre de délégué de la Société de géographie de Lille au Congrès allemand de Stuttgart, je crois vous devoir quelques renseignements sur ce Congrès et sur les questions qui y ont été exposées ou débattues.

La cérémonie officielle d'inauguration avait lieu le 5 avril, à dix

heures du matin, sous la présidence du duc de Saxe-Weimar, en présence de la famille royale, de toute la société aristocratique de Stuttgart et d'un public fort nombreux, — auditoire de choix qui rappelait beaucoup notre Congrès de Lille d'il y a un an. — Mais ce qui le rappelait moins, c'est l'empressement que mettaient les Stuttgartois gens, il est vrai, assez libres de leur temps, pour la plupart, à suivre les séances quotidiennes. Le Congrès avait attiré à Stuttgart assez peu d'étrangers, dont deux Français ; mais on y pouvait compter presque tous les savants qui, en Allemagne, font autorité dans les questions géographiques, notamment les docteurs von Richthofen, Kirchhof, Neumayer, d'Allemagne, Penck, de Vienne, et Loczi, de Buda-Pesth.

En général, je dois le dire, les sujets traités avaient un caractère plus scientifique que chez nous, — je n'ai pas besoin d'ajouter qu'ils suaient l'ennui pour la plupart. — Les orateurs pérorent pendant des heures entières sur des sujets désespérément spéciaux et arides, et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils trouvent un public pour les écouter avec une attention soutenue, leur donner des marques d'assentiment oh, très réservées) et les combattre au besoin avec une parfaite modération et un complet détachement intellectuel. Tout se passe dans la sphère purement scientifique, au-dessus des questions de personnalités. En même temps vous voyez que nous sommes loin du fameux quart-d'heure de grâce attribué — avec raison — aux orateurs de notre dernier Congrès pour développer leurs idées. Mais eût-on appliqué à Stuttgart la même mesure, à l'exemple du reste de ce qui s'est fait à Berlin, sous la présidence de M. de Bœtticher, que tout se fût passé sans encombre, sans la moindre protestation, les Allemands étant les gens du monde les moins nerveux et les plus habitués à être menés à la minute et à la baguette, *militärisch*. Vous le savez du reste aussi bien que moi.

Tous les orateurs que j'ai entendus, parlent avec une grande facilité, ou du moins avec une grande assurance. Ils sont tous très bavards (même à l'heure des toasts) parce qu'ils ont beaucoup et même trop de choses à dire. Quant à la pureté de leur langage, naturellement je n'ai pas pu en juger, mais ce n'est là qu'une question secondaire en matière scientifique, à leur avis du moins.

Les discussions sont fort bien conduites. J'ai beaucoup admiré le calme et la patience avec lesquels chacun des contradicteurs attend que son prédécesseur ait terminé son discours pour prendre à son tour la parole. Il en résulte beaucoup de clarté dans les débats, une grande

économie de temps, et beaucoup de fruit au point de vue des résultats.
Voici maintenant, après ce préambule un peu long — un peu allemand — quelques aperçus sur les travaux du Congrès.

Le 5 avril. — Le docteur J.-J. Rein, le premier, a parlé de l'influence de l'Amérique sur l'ancien monde. (Produits nouveaux importés en Europe, développement du commerce et de l'industrie, etc.)

Le Prof. Fischer, de Marbourg : Étude géologique sur la péninsule italienne dont le sol relativement récent date des époques tertiaire et même quaternaire, ce qui expliquerait les révolutions fréquentes auxquelles il est soumis, son insalubrité partielle, les variations dans le régime des eaux, etc.

L'un des principaux « clous » du Congrès était l'exhibition de deux jeunes filles Akkas du genre pygmée, répondant aux noms harmonieux d'Asmini et de Chickanijo, et que l'explorateur Stuhlmann avait ramenées d'Afrique. L'accoutrement bizarre, les grimaces et les grâces simiesques de ces deux petites créatures avaient prodigieusement diverti la galerie pendant la soirée de gala donnée par le président de la Société de géographie.

Le 6 avril. — Discussion provoquée par le docteur Siegen, de Vienne, sur la question de l'orthographe des noms géographiques. L'orateur ne se dissimule pas les difficultés auxquelles donneraient lieu la réforme et l'unification de cette orthographe. Mais il voudrait que les différents gouvernements cherchassent à s'entendre pour une action commune.

Il propose qu'on vote le principe de la nomination d'une Commission provisoire chargée de préparer un travail à cet effet, pour le Congrès allemand de 1895 ou un Congrès international éventuel.

Le docteur Brückner, de Berne, développe le projet d'une carte générale du monde à l'échelle de 1.000 000me.

Le docteur Penck, de Vienne, fait l'historique des progrès opérés dans la science par les travaux des géographes würtembergeois. Il s'étonne néanmoins que dans un pays où l'on a tant fait pour l'enseignement de la géographie, il n'y ait pas à Tubingen de chaire affectée spécialement à cette science. Il fait appel à tous les Allemands pour fonder une Union de l'enseignement géographique national allemand, « Verein für Deutsche Landeskund ». Des circulaires très instructives distribuées à cet effet, nous apprennent ce qu'il entend par ces mots.

Sont pays de nationalité allemande (en dehors, dit-il, de toute arrière-pensée politique ! !), tous ceux où l'on parle un idiome se rapprochant plus ou moins de l'allemand, c'est-à-dire la Hollande, la Belgique et la Suisse.

Autre discours du Prof^or D^or Hartmann, énumérant les travaux géographiques, statistiques, cartographiques, dont le Würtemberg a été l'objet depuis trois siècles.

Le 7 avril. — Le comte E. von Zeppelin, de Constance (ils sont trois de ce nom au Congrès), fait une dissertation sur la configuration du sol sur lequel repose le lac de Constance, avec nombreux détails géologiques et hydrographiques (ravin liquide formé par le Rhin à son entrée dans le lac).

A citer encore : de M. le Dr Willi Ule, une communication sur la température des lacs baltiques.

Des études, d'un caractère surtout scientifique et géologique, sur la « Deutsche-Südwestafrika ».

Une communication, longue et fastidieuse, sur cette vieille question : De la nécessité d'adopter les divisions kilométriques et myriamétriques pour la mensuration des grandes distances.

D'interminables discussions sur des questions de géographie scolaire, inspirées en partie par cette idée « que l'Allemagne devait, de plus en plus chercher à se connaître, à prendre conscience d'elle-même, en face des coalitions qui la menacent » (Dr Kirchow), etc , etc., etc.

L'exposition cartographique jointe au Congrès était intéressante. J'ai vu là des cartes du Würtemberg remarquables. De grandes parties du territoire sont reproduites au 2.000^me, au 1.500^me, au 1.200^me, plus loin ce sont des plans en relief fort bien faits. Je n'en finirais pas si je voulais tout détailler.

Quant à moi, personnellement, j'ai été reçu avec tous les honneurs dus à un étranger qu'avait précédé à Stuttgart la lettre signée du président de la Société de géographie de Lille. Banquets, fêtes, concerts, réceptions officielles, présentation au roi, rien ne m'a manqué. Tout l'honneur en est pour notre Société, si toute la joie en est pour moi.

Pardonnez, s'il vous plaît, cette longue lettre, ce fatigant griffonnage, et agréez, Monsieur le Président, l'assurance de mon amitié très respectueuse.

Georges HOUBRON

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Une excursion aux ruines de l'abbaye d'Anchin. — La vallée de la Scarpe. — Les eaux potables de Roubaix-Tourcoing.

Excursion du 22 Mai 1893.

Quelque intérêt que puissent présenter les ruines de la vieille abbaye d'Anchin, ce n'étaient pas des recherches d'archéologie que poursuivaient les sections de Roubaix et de Tourcoing de la Société de Géographie, en organisant une excursion sur les bords de la Scarpe.

D'ailleurs, de cette abbaye dont l'origine remonte au Ve siècle et qui fut naguère si florissante, il ne reste pour toutes ruines qu'un portique qui précède l'avenue du château absolument moderne, habité par M. Bauduin, un ancien notaire de Valenciennes.

Toutefois, avant d'aborder mon sujet, je tiens à gagner les bonnes grâces des archéologues en leur indiquant une Histoire de l'abbaye d'Anchin qui se trouve à la Bibliothèque de Dunkerque, — c'est à l'obligeance de M. l'ingénieur Devos que je dois ce renseignement.

Donc, si la science archéologique n'avait, dans le cas présent, qu'un attrait relatif pour les Roubaisiens et les Tourquennois, c'est que des considérations, d'un ordre moins spéculatif, les avaient incités à visiter ces parages.

A l'endroit même où probablement s'élevaient autrefois les dépendances du vieux moustier, jaillissent pures et limpides les sources destinées à alimenter d'eau potable nos deux centres si populeux.

En géographes désireux de s'instruire et en citoyens soucieux de connaître la richesse de ces nappes aquifères, d'où nos villes doivent tirer une boisson saine et abondante, nous avions intérêt à étudier *de visu* cette captation des eaux potables de Roubaix-Tourcoing. Cette étude nous était rendue d'autant plus attrayante et plus facile que la Société Géologique du Nord, son docte Directeur M. Gosselet et plusieurs distingués ingénieurs du service hydraulique avaient bien voulu nous prêter le concours de leur science et de leurs observations.

Aussi, nombreuses étaient venues les adhésions pour cette excursion, et, le jour fixé — lundi de Pentecôte, 22 Mai 1893 — une caravane formée d'environ soixante

personnes, dont plusieurs dames, prenait la route de Montigny, station de chemin de fer la plus rapprochée (près de six kilomètres) des ruines de l'abbaye d'Anchin.

Le voyage par la voie ferrée avait été facilité, grâce à l'obligeance de l'administration de la Compagnie du Nord, qui avait gracieusement mis un wagon à la disposition des excursionnistes.

La route de Tourcoing, Roubaix, Lille à Douai et Montigny est rapidement parcourue et nous arrivons vers neuf heures à Montigny d'où, en moins de vingt minutes, des voitures de tous genres et de tous styles nous mènent à l'emplacement de la future usine de captation des eaux potables de Roubaix-Tourcoing.

Cette vaste plaine, dépendant de l'abbaye d'Anchin, n'était jadis, comme d'ailleurs presque toute la vallée de la Scarpe, qu'une succession de marais dont les émanations pestilentielles chassaient tout habitant. Des syndicats se formèrent pour dessécher le sol : on creusa des canaux de dérivation dont les principaux sont *la Traitoire*, sur la rive droite de la rivière qui se joint à elle vers la frontière belge, et *le Décours*, sur la rive gauche qui se jette dans l'Escaut. Les résultats de ces efforts ne se sont pas fait attendre ; maintenant les marécages ont été changés en terrains fertiles et couverts de moissons, à travers desquels la Scarpe roule paisiblement ses eaux limpides.

Mais, fort heureusement pour nous, ce dessèchement n'est que superficiel : le sol verdoyant ne fait que cacher à nos regards d'inépuisables réservoirs où viennent se déverser des masses d'eau considérables ; nous n'allons pas tarder à en avoir la preuve.

L'aspect du chantier est rien moins que pittoresque. Au centre, un baraquement servant de bureau aux ingénieurs et de magasin pour les outils, puis une maison de cantinier et enfin, çà et là, sur une assez grande superficie, des mâts surmontés d'oriflammes indiquant l'emplacement des puits et des forages.

J'oubliais de présenter nos guides dans cette excursion : je veux, dès maintenant, réparer cet oubli. Voici d'abord M. l'Ingénieur en chef Gruson, puis M. l'Ingénieur Devos, l'auteur des projets de captation, puis M. l'Ingénieur Auguste Binet, notre intelligent et dévoué directeur du service des eaux de Roubaix-Tourcoing, puis enfin son digne collaborateur M. l'Ingénieur Bréjy, qui préside constamment aux travaux du chantier.

Pour le moment le savant M. Gosselet, cède le pas aux techniciens (le mot n'est pas très académique, mais il répond mieux à la pensée), se réservant de nous démontrer plus tard que la pratique se trouve, dans l'espèce, absolument corroborée par les données de la science géologique.

Nous nous groupons autour d'un premier forage. Un tube en fonte de 40 centimètres de diamètre émerge à peine du sol. Il est fermé par une solide armature. Le mât planté à proximité porte une plaque indicatrice ; nous y lisons : « n° 9, forage de la Traitoire, terminus de la galerie de l'usine, profondeur 69^{m} 41, débit naturel 12 litres 709 à la seconde, 1,198 mètres cubes par jour. Le débit, au niveau du sol, diminue par l'ouverture de tous les forages ; il sera doublé par le puisage à 18 mètres en contrebas au niveau de la galerie ».

Sur un signe de M. Binet, des ouvriers déboulonnent l'ouverture du tube ; l'eau s'échappe immédiatement en une nappe puissante qui donne à cette fontaine l'aspect d'un gigantesque champignon.

On procède alors à des expériences de jaugeage.

Trois siphons sont amorcés, qui absorbent à peine le débit du forage au niveau de la bride terminale, c'est-à-dire à la partie supérieure du tube. Un bac de 40 litres placé sous l'un d'eux s'emplit en onze s con . On place un quatrième siphon. Le

niveau de l'eau descend à 18 centimètres en contrebas de la bride. Mais le débit des quatre siphons est supérieur au débit des trois siphons amorcés. L'excédent correspond à 86 mètres cubes par jour et démontre l'influence favorable de l'abaissement du niveau de passage.

Preuve est ainsi donnée sur place aux excursionnistes de l'exactitude du débit affiché sur la plaque indicatrice voisine : 1,098 mètres cubes par jour par ce seul forage.

M. Binet fait ouvrir un forage du plus petit diamètre, distant de quelques mètres du premier : le bac de 40 litres s'emplit en quatorze secondes sans que le niveau du grand forage ait sensiblement baissé.

Après le jaugeage, le tirage hydrotimétrique : l'essai accuse à peine 27 degrés. Ce résultat doit dissiper toute inquiétude chez les industriels qui voudraient employer ces eaux au lavage des laines ou à la teinture, puisque les eaux de la Lys, dont on se sert actuellement dans l'industrie, titrent 28 et parfois 30 degrés. Disons, pour les personnes qui ne seraient pas initiées à cette expérience, que chaque degré hydrotimétrique correspond à 1 gramme de savon inutilement dépensé par litre d'eau pour la rendre douce. C'est pourquoi nos industriels épurent l'eau de la Lys afin de la rendre propre au lavage des laines sans déperdition de savon, et convenable à l'alimentation des chaudières sans incrustations calcaires.

Mais cette eau est hors et avant tout destinée à l'alimentation. Mérite-t-elle réellement le qualificatif de potable ?

Chacun veut y goûter. Elle est très limpide, très fraîche (sa température est de 12 degrés) et fort agréable à boire : elle ne laisse qu'un léger arrière-goût ferrugineux et qui disparaîtra, assurent les hommes du métier, par l'aération à laquelle elle sera soumise dans les réservoirs.

Pendant toutes les expériences, deux excursionnistes, excellents photographes amateurs, prennent quelques vues instantanées qui saisissent de la façon la mieux réussie les diverses attitudes de nos expérimentateurs.

M. Binet nous mène ensuite au *puisard*, vaste puits de 4 mètres de diamètre et de 18 mètres de profondeur destiné à recevoir l'eau qui y sera amenée des divers forages par des galeries creusées dans la couche d'argile afin d'en assurer la complète étanchéité. C'est à ce puisard que les pompes prendront l'eau pour la déverser dans des bassins, d'où de puissantes machines élévatoires la refouleront aux réservoirs de Mons-en-Pévèle, à 105 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'eau s'écoulera par la pente naturelle jusqu'à d'autres réservoirs qui seront placés au Mont des Bonnets, à Mouveaux, et de là, dans la canalisation de distribution des villes de Roubaix et de Tourcoing.

Quel temps l'eau mettra-t-elle à parcourir ce trajet (45 kilomètres) ? Environ vingt heures, répondent les ingénieurs.

— Nous nous trouvons encore ici sur l'emplacement de la future usine : nous allons en sortir bientôt pour visiter les principaux forages situés à proximité des rives de la Scarpe. M. Binet nous donne toujours, avec une extrême obligeance, toutes les explications nécessaires et renouvelle les expériences ; quant à nous, nous continuons à enregistrer les chiffres de profondeur et de débit de ces forages.

Voici le forage n° 7 : profondeur 75 mètres 10 centim., débit 11 litres 744 par seconde, 1,015 mètres cubes par jour ; on nous fait remarquer que le niveau de l'eau est plus élevé que le niveau de la rivière.

Forage n° 6 : 66 mètres 88 centim. de profondeur ; 10 litres 923 à la seconde, 944 mètres cubes par jour.

Nous arrivons près d'un puits de 2 mètres de diamètre sur 22 mètres de profondeur, « foncé à l'air comprimé du 11 mai au 20 juin 1892 », lisons-nous sur le placard

indicateur. Ce puits, comme un autre que nous trouvons plus loin, servira à sortir les terres et à descendre les matériaux pour la construction de la galerie souterraine. Au fond du puits, il existe un forage débitant 18 litres par seconde ou 1,633 mètres cubes par jour.

Forage n° 4 : 50 mètres 89 cent. de profondeur ; débit 20 litres 666 par seconde, 1,786 mètres cubes par jour.

Encore un puits (n° 3) destiné au même usage que celui dont il a été question plus haut. A proximité de ce puits, se trouve un forage d'essai foncé à 36 mètres qui ne donne pas moins de 1,767 mètres cubes par jour. Le jet est si puissant qu'une brique n'arrive pas à pénétrer à l'intérieur du tube et est constamment refoulée par l'eau.

Forage n° 2 : profondeur 35 mètres 35 cent. ; débit 36 litres 133 par seconde, 3,122 mètres cubes par jour : il peut être porté à 6,342 mètres cubes en puisant à 4 m. 17 en contre-bas de la « bride ».

Enfin le forage n° 1, terminus de la galerie ouest ; sa profondeur est de 29 mètres 21 centimètres ; son débit de 44 litres par seconde ou 3,850 mètres cubes par jour. « A lui seul — s'écrie M. Binet dans un beau mouvement d'enthousiasme devant cette source jaillissante — ce forage peut suffire pour l'alimentation, au début, des villes de Roubaix et de Tourcoing ».

Nous touchons d'ailleurs au point le plus riche de la nappe aquifère, car en s'éloignant en amont de la rivière les sondages donnent des résultats qui suivent une progression décroissante.

Nous posons une dernière question à M. Binet : « En ouvrant les vannes de tous les forages à la fois, quel débit constant d'eau obtiendriez-vous par jour ? »

Notre aimable cicerone nous répond :

« Par écoulement au niveau du sol, 10 à 12,000 m. c. Par puisage forcé à 18 mètres en contrebas, 15,000 m. c. au moins, peut-être 30,000. C'est ce que l'expérience nous déterminera. Mais le projet a toujours eu pour programme l'adduction de 15,000 mètres cubes ».

— La première partie du programme est remplie. L'air vif du matin a creusé les estomacs et l'heure est arrivée de se mettre à table.

Toute la caravane se dirige vers le baraquement transformé en une élégante salle de festin. Des draperies masquent la nudité du bois ; une coupe géologique des terrains traversés par les sondages a été placardée sur la cloison ; plus loin, c'est une panoplie fort ingénieusement formée des instruments de travail : bêches, pics, pelles, burins, marteaux, etc., avec les initiales R T se détachant sur le fond.

Le couvert a été dressé avec goût. Ajoutons que le déjeuner, servi par M. Dugardin-Tainne, de Douai, était excellent et copieux.

Les conversations s'animent, il n'existe nulle contrainte, c'est une véritable réunion d'amis. La blonde liqueur de Champagne (une largesse de notre généreux Président de la section de Tourcoing) pétille dans les verres.

Mais le silence se fait soudain ; M. François Masurel père vient de se lever.

Il parle en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

» Permettez-moi tout d'abord de vous remercier de l'empressement que vous avez mis à répondre à notre appel, de remercier surtout les dames qui n'ont pas craint les fatigues de la route pour venir donner un charme tout particulier à cette réunion.

» L'excursion à Anchin comptera certainement parmi les plus agréables et les



Commune de
Commune de Marchiennes-Ville
Commune de Fecquen...
La Scarpe
Galerie
Emplacement de l'Usine

plus intéressantes pour les personnes de Roubaix, Tourcoing, mais nous n'oublierons pas que nous en devons tout le succès à l'aimable savant qui a bien voulu en prendre la direction ; à nos infatigables et dévoués ingénieurs qui nous font si complaisamment honneur de leur domaine.

» Grâce aux explications si instructives que va nous donner M. Gosselet, grâce aux expériences si concluantes de MM. les ingénieurs, nous aurons acquis la conviction que nos villes de Roubaix-Tourcoing seront prochainement dotées d'un service d'eau potable que nous envieront bien d'autres villes.

» Voilà le résultat pratique de cette excursion que les organisateurs ont su rendre à la fois utile et agréable.

» Aussi je suis persuadé d'être votre interprète fidèle, Mesdames et Messieurs, en exprimant notre reconnaissance à M. Gosselet, à M. l'ingénieur en chef Gruson, à M. l'ingénieur Devos, à M. Auguste Binet et à son collaborateur, M. Bregy, pour l'excellente journée qu'ils nous font passer dans cette vallée de la Scarpe.

» Mon excellent collègue et ami, M. Henry Bossut, que des engagements antérieurs ont retenu à Roubaix, m'a chargé de vous exprimer tous ses regrets de ne pouvoir se trouver parmi nous. Permettez-moi de lui consacrer aussi un souvenir.

» Je lève donc mon verre à M. Gosselet, à M. Gruson, à M. Devos, à M. Aug. Binet, à M. Bregy, à M. Henry Bossut et à vous, Mesdames ».

Les applaudissements prouvent que tous les assistants se trouvent en parfaite communauté d'idées avec leur Président.

— Les plaisirs de la table ne sauraient pas cependant nous faire oublier que nous avons besoin encore de nous instruire sur le sujet qui a motivé cette excursion à Anchin. Aussi c'est avec un religieux silence que nous écoutons M. Gosselet nous développer, avec cette clarté d'exposition dont il a le secret, les théories géologiques sur les nappes aquifères.

Quelle est l'origine des sources qui alimentent nos puits ?

La pluie tombée du ciel se partage en trois portions : la première s'évapore, la seconde s'écoule dans les rivières et les fleuves, et, enfin, la troisième s'infiltre dans la terre et pénètre plus ou moins facilement, suivant la perméabilité du sol.

Cette dernière partie, qui varie comme proportion entre un tiers et moitié, passe à travers les divers terrains jusqu'à ce qu'elle rencontre une couche imperméable, l'argile, par exemple. Cette eau constitue alors une nappe aquifère.

Il ne faudrait pas croire pourtant qu'il y a intérieurement de véritables rivières : l'eau se trouve en réalité intercalée entre les grains de sable ou retenue dans les interstices des roches poreuses et fendillées. De là deux sortes de nappes aquifères, celles des terrains sablonneux et celles des couches rocheuses.

Dans tous les pays on trouve des nappes aquifères : il en existe parfois deux ou trois dans la même région. Mais il faut se défier des nappes superficielles, trop souvent alimentées par des eaux contaminées. Aussi, il importe pour les villes de prendre l'eau dans les couches profondes qui sont séparées par une couche imperméable des nappes superficielles, tout en ayant soin aussi d'éviter le voisinage des agglomérations industrielles.

Les nappes aquifères profondes viennent d'une série de couches successives. Quel temps l'eau met-elle à s'y infiltrer ?

Des hydrographes belges prétendent qu'on boit actuellement à Bruxelles de la pluie tombée du temps de Charlemagne !

— M. Gosselet ne semble pas avoir une foi bien profonde en l'opinion des hydrographes belges, car il accompagne d'un fin et incrédule sourire l'exposé de cette théorie.

— Le savant géologue nous énumère ensuite les différentes couches de terrain qui ont été traversées en cet endroit pour arriver à la nappe aquifère profonde.

Il y a d'abord de la tourbe formée par la putréfaction de végétaux qui remontent à l'époque gauloise ; puis les sables verts dans lesquels on a trouvé (en creusant le puisard) des coquillages de mer, des ossements d'animaux et entre autres une vertèbre dorsale d'éléphant — ce qui prouve, affirme le conférencier, que notre pays a été jadis habité par des éléphants, mais ces éléphants portaient du poil, car il faisait terriblement froid à cette époque préhistorique. — Après les sables verts vient l'argile, puis une nouvelle couche de sables verts, et enfin la craie. C'est sur ce fond rocheux que l'eau circule et cette craie va émerger à la surface du sol dans la grande plaine entre Douai et Valenciennes.

L'importance d'une nappe aquifère dépend de l'étendue de la zone qui l'alimente et de la quantité de pluie que cette zone reçoit. Or, nous nous trouvons ici dans les conditions les plus favorables. Il a été constaté que dans notre zone d'alimentation, il tombe en pluie quarante millions de mètres cubes d'eau par an. Si la moitié seulement pénètre dans les couches inférieures, c'est vingt millions de mètres cubes que nous avons chaque année à notre disposition.

En terminant, M. Gosselet soutient que les craintes des propriétaires riverains sont chimériques. L'eau, en affluant, augmentera la canalisation, et, loin de les affamer, la captation leur assurera une alimentation plus abondante encore qu'autrefois.

— De cette instructive conférence, chacun avait pu tirer profit : aussi, tous les auditeurs se sont-ils associés avec empressement aux remerciements adressés par M. Masurel au savant géologue.

— M. Leburque, le dévoué Secrétaire de la section de Roubaix, rouvre la série des toats en portant la santé de M. François Masurel père qui a pris l'initiative de cette agréable excursion. Il félicite ensuite M. Brégy du bon goût qu'il a apporté à l'ornementation de la salle de festin.

Un vivat est entonné en l'honneur de ces Messieurs.

— M. l'ingénieur en chef Gruson veut bien compléter les explications qui nous avaient déjà été données sur la captation :

« Vous avez pu constater, dit-il en substance, qu'en réunissant les forages nous aurons un volume d'eau considérable. Nous pouvons envoyer 15,000 mètres cubes d'eau par jour à Roubaix-Tourcoing. Notre projet consiste à réunir tous les forages par une galerie à 18 mètres de profondeur dans le grand puisard, d'où les pompes lanceront l'eau dans des réservoirs. Des machines élévatoires l'enverront ensuite à Mons-en-Pévèle, à 107 mètres au-dessus du niveau de la mer, d'où elles iront aux réservoirs du Mont des Bonnets et de là dans les conduites de distribution à Roubaix et Tourcoing.

» Les puits et les forages sont faits ; dans quinze jours on commencera la galerie ».

M. Gruson espère que dans quinze à dix-huit mois, les eaux potables seront distribuées à Roubaix-Tourcoing.

Cette déclaration, d'un haut intérêt pour nous, est accueillie très favorablement.

— M. François Masurel-Jongez, le sympathique conseiller général de Tourcoing, que nous avions le plaisir de posséder parmi nous, se lève à son tour : « Je ne m'attendais pas, dit-il, à prendre la parole aujourd'hui, mais devant les instances qui me sont faites, il faut bien que je m'exécute. Par ma famille j'appartiens à Tourcoing et à Roubaix, mes sympathies sont donc partagées et je porte un toast à l'union des deux villes, qui boiront bientôt à la même coupe ».

Inutile de dire que ce toast plein d'à-propos a obtenu le plus vif succès.

— M. Auguste Binet profite de cette circonstance pour attirer l'attention des conseillers généraux et des conseillers municipaux sur la question des eaux de la Lys. La première condition, suivant lui, de faire aboutir les eaux potables, c'est d'améliorer les eaux de la Lys, en les filtrant ou en les épurant. Il faut que l'industrie ait intérêt à se servir uniquement de celles-ci pour réserver les premières pour les besoins domestiques : alimenter l'industrie avec ces sources c'est faire fausse route. Il y a donc nécessité urgente, conclut M. Binet, de compléter l'usine de la Viscourt pour l'épuration ou la filtration des eaux de la Lys.

M. Muller, conseiller municipal de Tourcoing, exprime la crainte que les frais d'épuration, en forçant d'augmenter le prix de vente de l'eau, n'éloignent l'industrie de Roubaix et de Tourcoing. Il promet toutefois d'étudier la question.

— Enfin, après un toast de M. F. Masurel-Jonglez à la presse et en particulier au *Journal de Roubaix*, qui s'est toujours beaucoup occupé de cette question des eaux, on sort de table.

Nous ne pouvons pas nous endormir dans les délices de Capoue si nous voulons épuiser le programme.

— Il est une heure et demie ; on prend d'assaut les voitures rangées près de l'avenue du château de M. Bauduin et, « fouette cocher », nous revenons vers Pecquencourt pour prendre la direction du magnifique bois de Montigny, une ancienne propriété des princes d'Arenberg, appartenant aujourd'hui à la famille de M. Lambrecht, Député sous l'Empire puis Ministre de M. Thiers.

Les voitures s'engagent dans des routes ombreuses, et malgré les fondrières qui impriment parfois à nos véhicules un mouvement de roulis et de tangage, la promenade ne manque pas de charme. Un attelage se montre rétif, la voiture reste en panne, c'est vrai qu'elle portait les « hommes de poids » de la caravane, qui en sont quittes pour faire la route à pied.

Nous voici bientôt devant un superbe château Renaissance flamande construit au milieu de ce bois par M. Lambrecht. Le régisseur nous guide avec une parfaite urbanité à travers les appartements meublés avec un luxe sobre et de bon goût.

Nous traversons ensuite le bois d'un autre côté pour gagner les sablières de Montigny. Ici, il faut se livrer à un véritable exercice de gymnastique pour y descendre ; aussi les dames se contentent-elles de suivre la caravane.... des yeux.

Nous assistons à un nouveau cours de géologie. M. Gosselet nous montre sur l'une des parois tranchées à pic de la sablière les différentes couches de terrain superposées.

A la partie inférieure le sable est marin. Sa coloration verte est due à la glauconie, laquelle renferme non seulement du silicate de fer, mais du silicate de potasse. L'extraction de la potasse est un problème industriel à résoudre. Au-dessus de ce sable vert vient une masse de sable blanc (sable d'Ostricourt) avec lits charbonneux intercalés, qui présente tous les caractères d'une dune basse. Montigny était sur le rivage d'une mer, à l'époque où se formaient ces sables avec débris végétaux tourbeux. Puis la mer est revenue couvrir ces sables blancs et y a déposé une troisième couche de sable avec bancs de grès. Nous voyons ces grès à la partie supérieure.

M. Gosselet répond très obligeamment à toutes les demandes d'explications qui lui sont faites ; on parcourt la sablière, puis on regagne les voitures pour prendre la route de Masny.

C'est dans cette commune que se trouve l'importante exploitation agricole de M. Fiévet, ancien sénateur, décédé il y a quelques années. On y cultive 400 hectares, dont un tiers en blé, un tiers en betteraves et un tiers en diverses denrées pour la nourriture des bestiaux.

Nous avons la satisfaction de visiter en détail la vaste ferme-modèle qui comprend 40 vaches laitières, 40 taureaux de reproduction et bœufs de labour, 60 chevaux, 400 moutons ; le nombre des bestiaux est, à certaines époques, bien plus élevé, ainsi le troupeau compte parfois jusque 1,600 têtes. Une particularité assez étrange, tous les animaux, depuis l'étable jusqu'à la basse-cour, sont entièrement noirs, il n'est jusqu'à ces petits animaux qu'illustra saint Antoine qui ne soient du plus beau jais : une seule exception pourtant, c'est un très beau paon qui a complaisamment posé devant l'objectif de l'un de nos photographes.

La ferme de M. Fiévet, admirablement agencée suivant les perfectionnements de la science est incontestablement un modèle du genre.

— Mais le temps s'écoule avec rapidité et l'heure a sonné de regagner la gare de Montigny d'où le train nous ramène à Lille, Roubaix et Tourcoing, enchantés de l'agréable journée passée, en docte et aimable compagnie, dans la vallée de la Scarpe.

JOSEPH PETIT-LEDUC.

22 Mai 1893.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

JUIN.

1er Juin. — DAHOMEY. — Arrivée du colonel Dodds à Porto-Novo.

3 Juin. — VENEZUELA. — Bataille de Valencia. Les troupes du président Palacio sont défaites par le général Crespo après trois jours de combat.

4 Juin. — DAHOMEY. — Ultimatum du colonel Dodds au roi du Dahomey.

6 Juin. — FRANCE. — Entrevue de M. Carnot et du Grand-Duc Constantin à Nancy.

7 Juin. — ALLEMAGNE. — Entrevue à Kiel : le Tsar rend à l'Empereur d'Allemagne la visite à lui faite en 1890.

10 Juin. — AFRIQUE ORIENTALE. — L'expédition de Kilimandjaro, du lieutenant de Bülow, est en partie détruire à Mochi, par Méli, chef des Oua-Chaggos, et ses chefs sont tués.

— DAHOMEY. — Réponse de Béhanzin à l'ultimatum du colonel Dodds.

11 Juin. — DAHOMEY. — Les Dahoméens brûlent cinq villages sur le territoire de Porto-Novo.

12 Juin. — DAHOMEY. — Les Dahoméens sont battus à Lagro.

14 Juin. — CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT DU). — Retour à Zanzibar du marquis de Bonchamps (Français), un an après son départ de Bagamoyo avec le capitaine Stairs (Canadien), chargé de prendre possession de Katanga pour le Congo.

15 Juin. — Dahomey et Bénin. — La France met en état de blocus le littoral du Dahomey compris entre les possessions anglaises et allemandes.

16 Juin. — France. — Formation à la Chambre des Députés d'un groupe colonial.

18 Juin. — Venezuela. — A la suite de la défaite de ses troupes à Valencia, le président Palacio donne sa démission et s'embarque pour l'Europe.

20 Juin. — Allemagne. — Visite du Roi d'Italie à l'Empereur d'Allemagne à Potsdam.

21 Juin. — Russie. — Publication d'un ukase autorisant, après la cessation de la famine de l'hiver, l'exportation de toutes les céréales, sauf le seigle.

22 Juin. — Grèce. — Formation du cabinet Tricoupis en remplacement du cabinet de transition Constantopoulo.

23 Juin. — Dahomey. — Les Dahoméens menacent Kotonou, ils sont refoulés.

26 Juin. — France. — Mort du contre-amiral Mouchez.

28 Juin. — Océanie. — L'Angleterre annexe les îles Gardner, du Danger, Gilbert et Cornwallis (Johnston).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

L'étude souterraine de la France. — Pendant l'été de 1892, MM. Martel et Gaupillat ont effectué l'exploration de plusieurs gouffres et souterrains inconnus entre Vaucluse et Charente : 100 abîmes, 60 grottes ou sources, 33 kilomètres de galeries ont été ainsi reconnus.

Un des résultats les plus importants a été la solution du problème de la Touvre. Une circulation souterraine existe sous le plateau calcaire qui porte la forêt de Bracone, entre les portes de la Tardoire et du Baudiat et les trois sources de la Touvre.

ASIE.

Explorations Sibériennes. — Les hautes terres situées entre l'Onouri et la côte du Pacifique ont été visitées en 1892 par une expédition russe que dirigeait le colonel Ivanoff. Les alentours de la baie d'Olga, les mines d'argent situées à 100 milles plus au Nord, la montagne blanche et les montagnes côtières plus rapprochées de Vladivostok ont été étudiées spécialement par les explorateurs.

Malacca. — Mgr Gasnier, de la Société des Missions étrangères de Paris, évêque de Malacca, écrivait dernièrement de Singapore :

« Le 4 décembre, je partais pour la station des sauvages *Mantras*, à douze kilomètres de Malacca. On y célébrait par privilège la fête de l'Immaculée-Conception ; je devais, après les vêpres pontificales, bénir une nouvelle école de garçons. Les Mantras sont des sauvages qui ont été, au XI[e] siècle, lors de l'invasion malaise, refoulés des bords de la mer dans l'intérieur. Dans le diocèse il y a quatre tribus bien distinctes, mais ayant en commun la haine des envahisseurs. Ces peuplades sont nomades, sans villages considérables, sans culture, se nourrissant des fruits de la forêt, habitant des cases de la construction la plus primitive, et, pour ceux qui sont tout à fait dans l'intérieur, des costumes qui n'ont guère progressé depuis ceux que Dieu a donnés à nos premiers parents.

» Il y a quarante-cinq ans, le P. Borie, le frère du vénérable martyr Dumoulin-Borie, se fixa parmi ces sauvages ; pendant vingt-cinq ans il se dévoua tout entier à leur conversion. Le gouvernement lui ayant donné de vastes terrains, il s'efforça de les habituer au travail et, tout en leur enseignant la religion, il voulut les initier au travail de la campagne. Il trouva une résistance invincible dans les vieux, mais, parmi la jeunesse, il réussit à former des elèves très intelligents. La lecture, l'écriture, la musique, étaient un jeu pour eux. Mais ces efforts ne purent parvenir à leur arracher l'amour de la liberté et bon nombre sont retournés à leur vie nomade, acceptant volontiers le riz du père, quand il ne leur avait coûté aucun labeur, mais préférant vivre au jour le jour, plutôt que de se soumettre à un travail régulier.

» Actuellement, nous avons à la tête de cette mission un confrère normand, qui a toutes les qualités pour réussir. Il connaît bien les langues, il s'entend à l'agriculture, il a une ferme modèle en règle. Le terrain donné par le gouvernement, ajouté à celui de la mission, suffira d'ici à longtemps. On le plante en cocotiers, en caféiers, en manioc, en riz, etc. Il y a des troupeaux de bêtes à cornes, des moutons, des chèvres, voire même des porcs. Il y a une presse à huile, des charrues et autres instruments. Ce qui nous fait défaut, ce sont des frères qui puissent surveiller les sauvages, comme le font les Bénédictins de la Nouvelle-Nursie. Ce climat ne permet pas ici, comme en Australie, de s'exposer au soleil. Il y a une église très mignonne avec deux petits clochers et trois clochettes, qui donnent un charmant carillon ; à mon entrée elles ont sonné à toute volée.... A une heure et demie, on commence les vêpres pontificales. Un sauvage, qui a fait le matin même sa première communion et qui cumule les fonctions de cuisinier, de groom et d'organiste, est à l'harmonium ; deux chœurs sont formés par les hommes et par les femmes, et les psaumes sont enlevés correctement. La bénédiction du Très-Saint-Sacrement donnée, nous nous rendons processionnellement à l'école des garçons et à la grande

joie de ces enfants de la forêt, elle est consacrée par la prière liturgique; tous viennent baiser l'anneau et recevoir la bénédiction de l'évêque, puis chacun part joyeux et content pour son humble demeure, et je revins à Malacca.

AFRIQUE.

Résultats de la mission Maistre. — On sait qu'il s'est formé à Paris un Comité d'hommes soucieux de l'extension de l'influence française en Afrique, c'est le *Comité de l'Afrique française*. Ce Comité patronne de nombreuses explorations; certaines d'entre elles sont même dues exclusivement à son initiative, telles les missions Crampell, Dybowski; telle l'expédition Maistre. Le jeune explorateur a adressé un rapport au Comité. Ce rapport a été publié par le *Bulletin du Comité de l'Afrique française*; nous en détachons les passages suivants qui peuvent intéresser nos lecteurs :

Résultats géographiques.

De l'Oubangui à la Bénoué, notre itinéraire, que j'ai relevé avec le plus grand soin à la boussole, est entièrement nouveau et coupe en deux le plus grand blanc de la carte d'Afrique.

La rivière Tomi, affluent de droite de la Kémo, que nous avons suivie d'assez près pendant un certain temps et que nous avons traversée en trois points différents pourra être placée avec une exactitude suffisante jusqu'à la hauteur d'Amazaga. D'après les indigènes cette rivière viendrait d'un grand massif montagneux situé dans le pays de Bolo, à huit jours de marche à l'Ouest de Amazaga. Ce massif que l'on me fit voir du village d'Azamgouanda, pourrait bien être un des nœuds hydrographiques importants de l'Afrique Centrale et donner naissance à plusieurs grandes rivières : la Nana et le Bahar Sara, par exemple. qui se dirigent vers le Nord, l'Ombéla, affluent de l'Oubangui et peut-être aussi quelque affluent de la Sangha ?

Une grande rivière, le Gribingui, dont le nom même était inconnu, a été suivie pendant plus de 100 kilomètres et son cours soigneusement relevé. A mon avis, le Gribingui qui, au point où nous l'avons rencontré, près de Yagoussou, venait de l'Est pour se diriger ensuite vers le Nord, est une des branches du Chari, la deuxième branche étant formée par le Ba Mingui, autre grande rivière dont nous ont parlé les indigènes. Les deux fleuves, dont les cours sont à peu près parallèles, se rencontrent un peu au Nord de Mandjatezze.

D'après tous les renseignements que j'ai obtenus dans le pays sur les affluents du Ba Mingui et les peuplades (Arétou, Bazou) qui en habitent les rives, je crois pouvoir assimiler cette rivière au Bahr el Abiad qui figure actuellement sur les cartes, d'après des renseignements de Nachtigal. Le Gribingui serait alors le Bahr el Asrek du même voyageur, mais le cours en devrait être modifié (ce sont naturellement de simples hypothèses — quant aux noms arabes, ils ne sont pas connus dans le pays). D'après MM. Brunache et Briquez, qui ont fait partie de la mission Dybowski, le Gribingui pourrait bien être la rivière Koukourrou que cette mission a traversée avant d'arriver à Mpoko, ce qui me paraît très vraisemblable étant donné les directions des deux rivières, leur volume d'eau et les latitudes des points où elles ont été franchies par les deux missions.

Un peu avant d'arriver à Daï, nous avons rencontré une nappe d'eau très importante, le Bahar Sara des Baguirmiens qui coulait sensiblement du Sud au Nord et qui recevait les eaux de tous les marais que nous avions traversés depuis Kasinda.

Ce Bahar Sara n'est pas autre chose pour moi que le Bahar Kouti de Nachtigal, mais cette rivière au lieu de venir de l'Est, aurait son cours supérieur à peu près parallèle au méridien et prendrait sa source à la hauteur du 6° nord environ; mon opinion se base sur certains renseignements donnés par les indigènes, alors que nous étions dans le pays des Mandjia, au sujet d'une grande rivière se dirigeant vers le Nord; cette rivière portait le nom de Kossina, et aurait coulé à six jours de marche à l'Ouest de notre route; plus loin encore, vers l'Ouest, on aurait rencontré la rivière Vouni (peut-être un affluent du Logoné).

Au sujet de la communication entre le Chari et le Logone, dont les indigènes ont parlé à Barth et à Nachtigal, il m'est impossible de me prononcer catégoriquement, bien que j'avoue ne pas y croire, me méfiant beaucoup *a priori* de deux fleuves communiquant entre eux. J'ajoute cependant que, d'après certains renseignements (fort contradictoires d'ailleurs) que nous ont donnés les indigènes, le Bahar Namm, nappe d'eau marécageuse que nous avons traversée à Gako, établirait au moment des hautes eaux, une communication entre le Bahar Sara et le Logone qu'il rejoindrait à Bangoul, au Sud de Laï. Au moment des basses eaux au contraire, le lit du Bahar Namm serait presque complètement à sec. — Dans ce pays de plaines et de marais la chose est après tout possible, mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y a pas de communication fluviale.

Au-delà du Logone nous avons déterminé la limite Ouest du bassin du lac Tchad, puis traversé un petit cours d'eau (rivière Kan) qui est sans doute un des affluents de gauche du Mayo Kebbi ou peut-être le cours supérieur de cette rivière.

D'après tous les renseignements que nous avons eus des indigènes, le Mayo Kébi ne sortirait pas du marais de Toubouri, comme l'aurait pensé le voyageur Barth; il n'y aurait donc aucune communication entre la Bénoué et le Logone.

Enfin, un des résultats importants de notre voyage, c'est d'avoir rejoint à Palem la route suivie par Nachtigal et d'avoir ainsi relié le Congo aux régions de l'Afrique septentrionale.

Résultats commerciaux.

Sans vouloir exagérer les richesses des contrées que nous avons visitées, on peut dire que le pays est loin d'être sans ressources. En général le sol est propre aux cultures indigènes. Le coton pousse presque partout, mais n'est véritablement cultivé que dans l'Adamaoua et les contrées voisines où il forme, avec l'indigo, des articles de commerce important. — Dans les pays Sara et Gaberi nous avons vu des cultures superbes pouvant rivaliser avec les champs les mieux cultivés de France. Ces cultures (mil, sorgho, arachides) couvraient des espaces immenses. — Dans le Sud du Baguirmi et à mesure que l'on s'avance vers l'Ouest, le caoutchouc devient commun ainsi que la gomme, et partout dans cette région on rencontre le karite (arbre à beurre du Sénégal et du Soudan).

Enfin, dans certaines régions (entre le Gribingui et le Logone notamment), les éléphants sont excessivement nombreux et il n'y a pas de doute que le commerce de l'ivoire y puisse devenir rémunérateur pendant de longues années.

Les marchandises d'échange passant dans la région comprise entre l'Oubangui et les frontières de l'Adamaoua, sont les suivantes :

En premier lieu les petites perles blanches dites Bayaka — elles forment la monnaie courante la plus avantageuse pour tous les achats et sont partout appréciées (nous donnions chaque jour à nos hommes une cuillerée à café de perles

bayaka et avec cela ils trouvaient amplement de quoi se nourrir — 27 kilog. de bayaka, c'est-à-dire une charge, suffisaient pour nourrir l'expédition pendant quinze jours).

Les étoffes ont une grande valeur chez les Sara et les tribus voisines, mais surtout chez les musulmans.

Les cauris passent bien chez les Togbos et les Ndris et surtout dans l'Adamaoua.

Les perles rouges imitant l'agate sont très appréciées dans le Sud du Baguirmi.

Enfin, à titre secondaire, les manilles, les fils de tchang, les miroirs, le drap, les soieries, etc.

Mission Madrolle et Baillat. — En même temps que la mission Maistre rentre, sur le même paquebot, la mission Madrolle et Baillat de retour des Guinées française et portugaise et du Fouta.

Partie de Konakry, elle a gagné la Guinée portugaise, après être passée par le Rio Pongo, le Rio Nunez et ses marigots intérieurs, les îles Tristao, le Rio Coumpony et Kandiafara. Marchant en deux colonnes depuis Boké, elle s'est réunie à partir de Kandiafara pour passer la frontière de la Guinée portugaise. MM. Madrolle et Baillat ont suivi la ligne de faîte entre le Cogon et le Rio Grande et ont reconnu les cours de ces deux fleuves.

Le Foréah et le Gabou s'étant révoltés contre Yaya, ex-alpha du Labé et chef du Kadé, les villages de ces deux pays situés près de la frontière se sont retirés et se sont réunis l'un vers la mer, l'autre vers l'intérieur, hésitant des deux côtés à se livrer bataille et restant dans l'expectative.

Cependant les cultures sont peu avancées et un certain malaise règne dans ce pays ; actuellement toute la rive droite du Cogon est désertée depuis trois ans, du reste la rive gauche n'est plus habitée depuis douze ans pour le même motif.

De Mahmadou-Guimi, situé à 80 kilomètres plus dans le Sud-Est que l'ancien village du même nom, la mission a gagné Kadé par la route des caravanes, traversant une région montueuse où elle a passé onze rivières dont la principale, le Fefiné, va du Sud au Nord au lieu de suivre la direction Est-Ouest comme elle est marquée sur les cartes de M. Brosselard, puis de M. Fortin.

A Kadé, Modi-Sidi, chef du pays depuis que Yaya a quitté son ancienne capitale, a parfaitement reçu la mission ; après un séjour de cinq jours et demi, elle a pris la route du Labé jusqu'à Kembera, où elle a trouvé Modi Aguibou, fils d'Alpha Yaya. De Kembéra à Bambaya, la région est montagneuse et presque toujours élevée ; de profonds ravins rendent le trajet très difficile : enfin, après un trajet de près de trois mois, la mission rentrait à Konakry, capitale de la colonie, après avoir parcouru 550 kilomètres à terre et 200 kilomètres dans les marigots et les rivières.

La route suivie a coupé ou longé les itinéraires de MM. Brosselard (1887), Mollien (1818), Gouldsburry (1880), Hecquard (1850) et relevé plus de 350 kilomètres où aucun voyageur n'était encore parvenu.

Les régions les plus riches sont la zone côtière, le Rio Grande et le Toumíné. Les animaux sont en quantité dans la brousse et les citrons, oranges, bananes, café, etc., sont les fruits les plus souvent rencontrés à l'état sauvage.

Cameroun. — On avait annoncé dans la presse que des négociations étaient entamées à Berlin entre l'ambassade de France et l'office colonial pour la délimitation du hinterland de Cameroun ; cette nouvelle était dénuée de tout fondement. Par contre, les négociations engagées avec sir Claude Mac' Donald pour la délimi-

tation d'une partie de la frontière anglo-allemande, et dont l'on augurait mal, ont réussi : il ne s'agit, d'ailleurs, que d'une délimitation toute partielle et dans le simple but de mettre fin à la contrebande qui sévissait dans le Rio del Rey. Voici le traité publié à ce sujet :

Article premier. — Par l'extrémité du *Rio del Rey* visée dans l'article 4 de l'accord du 1er juillet 1890, il faut entendre le point de jonction des bras désignés sur la carte de l'amirauté allemande de 1890, sous les noms d'Ouriisian et d'Ikankan, à la pointe nord-ouest de l'île située à l'Ouest de Ozon.

Art. 2. — La rive droite du *Rio del Rey* formera la limite depuis ce point jusqu'à son embouchure, près de West-Hook.

Art. 3. — L'administration coloniale allemande s'engage à ne laisser installer aucun établissement commercial sur la rive droite du *Rio del Rey*. L'administration des Rivières d'huile prend le même engagement en ce qui concerne la presqu'île Bakassey, limitée à l'Ouest par le creek qui va du village d'Arsibon à la mer, et à l'Est par le *Rio del Rey*.

La convention a été signée le 14 avril par MM. Kayser et de Schuckmann, conseillers de légation, et par M. Le Poer Trench, chargé d'affaires d'Angleterre, et sir C. Mac' Donald.

Le bruit court que les lieutenants Vollkammer et Stetten sont partis de la station d'Edea à la tête de trois cents hommes et que, tandis que le premier se bornerait à une reconnaissance dans le hinterland, l'autre, M. Stetten, s'avancerait jusque vers le lac Tchad à travers l'Adamaoua et le Baghirmi.

Les Allemands en Afrique. — On affirme, dans les cercles coloniaux, qu'il est en train de s'organiser une nouvelle et grande expédition coloniale, qui compte pénétrer dans l'Hinterland de Cameroun et dont le but est de gagner à l'Allemagne certains territoires réclamés par la France et l'Angleterre.

A la tête du comité organisateur se trouvent le prince de Wied et le prince de Hohenlohe-Langenbourg.

On dit que l'empereur Guillaume est très sympathique à ce projet d'expédition.

Les fonds nécessaires sont déjà réunis. Le départ de cette expédition aurait lieu au mois d'août.

L'œuvre du comité anti-esclavagiste allemand. — Les différentes expéditions organisées par ce Comité pour le lac Victoria sont toutes parvenues à destination, et vont concourir, sous la direction du lieutenant Longheld, qui comptait arriver au lac en avril, à la création d'une série de stations sur les rives est, sud et ouest du lac, en vue d'assurer la sécurité des communications et de mettre un frein au trafic des esclaves. Un chantier pour la construction de bateaux a été installé par le comte de Schweinitz sur l'île Oukéréoué. On a pu commencer la construction de bateaux à voiles, tandis que trois barques démontables, apportées de la côte, croisent sur le Victoria-Nyanza.

L'expédition du lac Nyassa laissera sur ce lac le vapeur *Wissmann* qui passera au service de l'administration impériale des colonies. Une station sera fondée à l'extrémité sud du lac, sur un emplacement concédé par le commissaire anglais, tandis qu'au nord sera établi, sur territoire allemand, un poste fortifié. Une communication régulière sera créée entre le lac Nyassa et les bouches du Zambèze, au moyen du remorqueur *Pfeil* et d'autres bateaux de plus petite dimension. Il sera alors possible, dit le

rapport du Comité anti-esclavagiste, de s'attaquer aux postes fortifiés de la traite, qui se fait principalement par les Yaos, peuplade du territoire allemand, mais faisant des incursions dans la sphère d'influence anglaise, et contre laquelle le commissaire britannique s'est montré presque impuissant jusqu'ici.

En résumé, dit le Comité, voici les résultats obtenus : Sécurité assurée dans la partie allemande baignée par les lacs Victoria et Nyassa ; cercle armé établi au nord et au sud de façon à emprisonner le long de la côte allemande du Tanganyika les hordes des Arabes ennemis des Européens, actuellement encore maîtres de cette région.

Le Comité a renoncé au transport du steamer *Karl Peters*, destiné au lac Victoria ; il a en outre décidé de céder au gouvernement ses stations sur le Nyassa et le Victoria-Nyanza.

OCÉANIE.

Annexions anglaises dans le Pacifique. — Les *Nouvelles géographiques* du 1 février 1893 contiennent un intéressant relevé des annexions faites par l'Angleterre en Polynésie pendant l'année 1892. L'île Cornwalis, située au S.-O. des îles Hawaï, trois îles du groupe des Phœnix (Gardner, Danger, Nassau), les îles Gilbert et neuf des îles Ellice ont été placées sous le protectorat britannique.

RÉGIONS POLAIRES.

Au Pôle Nord. — Le lieutenant Peary, l'explorateur arctique, partira à la fin du mois dans la direction du pôle Nord.

Il espère arriver vers la fin du mois de juillet sur la côte Ouest du Groënland, par 77° 45 de latitude, où il établira son poste.

Le bateau débarquera sur ce point les 13 hommes et les bagages de l'expédition et s'en retournera à Terre-Neuve ; il retournera dans deux ans seulement au Groënland pour en ramener l'explorateur.

Le lieutenant Peary fera de nombreuses observations et espère atteindre le pôle Nord.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

La concurrence entre Calais et Nottingham. — Dans son rapport sur le commerce de Calais, M. Bonham, consul anglais, traite du commerce

des dentelles à la mécanique, une des principales industries de Calais. Il établit que, quoique ce commerce puisse y revivre, il n'atteindra jamais, dans sa pensée, ses premières dimensions, car il faut mettre au compte du mauvais état du commerce que des machines pour la fabrication des dentelles ont été vendues et envoyées à Lyon, à Varsovie, à Caudry et ailleurs, places avec lesquelles Calais aura à l'avenir à lutter, aussi bien qu'avec Nottingham, au sujet de laquelle M. Bonham dit : « Calais ne peut lutter avec Nottingham pour les dentelles de coton, mais elle tient la tête pour les dentelles fines de soie, et je ne puis comprendre pourquoi, puisque l'on emploie à Calais les meilleures machines, tout vient de Nottingham et paye des droits de douane élevés.

La soie paye un droit qui, dernièrement, a été augmenté. Les choses nécessaires à la vie, et partant la vie, sont meilleur marché en Angleterre qu'à Calais. L'industrie a été établie à Calais par des Anglais de Nottingham, et bien qu'il y ait beaucoup moins de personnes engagées dans cette industrie qu'autrefois, beaucoup de patrons et d'ouvriers sont encore anglais. Cela donnerait à penser que Nottingham pourrait fabriquer des dentelles de soie aussi bien que Calais ; mais les personnes qui connaissent bien cette industrie, et qui doivent être de bons experts, m'assurent qu'il n'en est pas ainsi.

Il paraît que la dentelle de Calais est supérieure par son fini, et on m'a expliqué que cela provenait du soin extrême et de la surveillance exercée par les manufacturiers eux-mêmes sur les marchandises avant leur départ de la fabrique. Le principal marché pour ces fines dentelles est l'Amérique, où naturellement Nottingham peut lutter, par les raisons que j'ai données, sur des termes égaux et même sur de meilleurs termes. Les articles bon marché et en mérinos sont battus partout par Nottingham ; en conséquence, les manufacturiers de Calais ne peuvent vendre ces articles pour l'exportation, mais seulement sur les marchés français où ils sont protégés par des droits de douane élevés.

De l'utilisation des colonies pour le commerce français. — Maintenant que notre nouveau régime économique nous a fermé bien des débouchés — nous ne récriminons pas, nous constatons — le temps ne serait-il pas venu de chercher les moyens pratiques d'assurer l'écoulement de nos produits dans notre propre domaine colonial ?

Nous ne pouvons guère songer à établir des colonies de peuplement, nous ne sommes pas un peuple émigrateur, cherchons donc à créer pour le moins des colonies d'exploitation, c'est-à-dire adoptons une politique coloniale réellement utilitaire.

Un journal, la *Réforme Économique*, a consacré une longue étude à cette importante question de l'action économique aux colonies :

» Le commerce général de nos colonies, disait-il, est actuellement d'environ 200 millions pour l'importation et autant pour l'exportation. Si ce marché dont, en définitive, nous sommes les maîtres, nous était entièrement assuré, il vaudrait pour nous davantage que ceux de tous les autres pays du monde, à l'exception de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne et des États-Unis. Il vaudrait dix fois l'Egypte.

» Mais nous devons prévoir, en outre, le développement du commerce du Tonkin. En admettant qu'il atteigne, par habitant, celui de la Cochinchine, il passerait de 60 millions à 800 millions. Enfin, les régions chinoises de Long-Tcheou et de Mong-Tsé, que nous a ouvertes la diplomatie de M. Constans, nous mettent en présence

de dizaines de millions de Chinois, dont la consommation d'articles importés dépasse déjà 6 francs par tête. Voici ce que nous pouvons légitimement attendre de notre commerce colonial, telles que sont nos colonies, sans nouvelles conquêtes, sans escompter rien des récentes explorations africaines qui ne nous paraissent pas sorties de la période héroïque.

» Ce n'est donc pas, on le voit, une quantité négligeable et nous ne devons pas nous résigner à n'y garder que notre part actuelle de 35 % de l'importation et de 50 % de l'exportation ».

L'auteur de l'article pose comme base de son programme colonial une cession douanière propre à faciliter nos relations commerciales avec nos différentes possessions à l'étranger.

Mais il ajoute :

« Le régime de l'union douanière ne suffirait pas, à lui seul, à rétablir aux colonies la prédominance des importations françaises. Il doit être accompagné d'un ensemble de mesures ayant pour objet de permettre au consommateur de connaître nos produits et de les payer : ouverture de musées commerciaux, amélioration du crédit et du change.

» Les musées commerciaux ont un double rôle : montrer aux industries métropolitaines les articles réclamés par les goûts, les habitudes, quelquefois les mœurs et les nécessités d'existence de populations très différentes de nous, exposer les modèles fabriqués pour ces populations par leurs fournisseurs antérieurs. Puis, lorsque nous aurons approprié nous-même notre fabrication à leurs besoins, leur mettre sous les yeux nos produits et les renseigner exactement sur les moyens de se les procurer. Les douanes ferment les marchés accoutumés et rapprochés : le musée commercial doit en même temps ouvrir des marchés nouveaux. C'est le moyen d'éviter la crise qui a suivi en Cochinchine, après l'établissement des douanes, la fermeture du premier musée commercial.

» Lorsque, entre la métropole et sa colonie, la balance du commerce n'est pas égale et que les remises ne peuvent se faire en marchandises, un même étalon monétaire s'impose. Aucune relation commerciale suivie ne sera possible avec nos possessions d'Indo-Chine, tant que nous n'y aurons pas introduit notre monnaie.

» L'Inde, exportant en Angleterre plus qu'elle n'importe, est ruinée par la baisse de l'argent ; le même sort atteindrait les commerçants français, exportant en Indo-Chine plus qu'ils n'importent. L'unification monétaire est une nécessité.

» Mais il ne suffit pas de payer en monnaie de bon aloi ; notre commerce étant attaché aux rentrées rapides, il faut payer vite et, par conséquent, avoir du crédit. L'importateur en trouvera dès l'arrivée des marchandises sur des warrants dans des magasins généraux qui n'existent que dans l'Inde et qu'il est urgent de créer partout ; le planteur en trouvera sur sa terre par la mobilisation du crédit foncier qu'il faut organiser comme en Australie. Les banques, dont le renouvellement est prochain, devront être sérieusement invitées à chercher les moyens d'abaisser leur taux, plus élevé que dans tous les autres pays, et d'élargir leurs ouvertures de de comptes courants ».

Nous avions le devoir de signaler ces considérations au plus sérieux examen de tous ceux qui se préoccupent de l'avenir de notre production nationale, dont la puissance s'accommoderait mal des bornes étroites de notre marché intérieur.

J. Petit-Leduc.

Le trafic du chemin de fer du Nord pendant l'année 1892. — Nous extrayons d'une analyse du compte rendu des opérations de la Compagnie du chemin de fer du Nord en 1892, le passage suivant qui a trait au trafic de cette Compagnie :

« Si l'on envisage maintenant les résultats de l'exploitation pour 1892, on voit que la longueur exploitée a été portée à 3,632 kilomètres, non compris les lignes belges, et que la longueur moyenne exploitée a été de 3,622 kilomètres.

Le parcours des trains a été de 48,592,000 kilomètres, en augmentation de 2,020,000 kilomètres sur 1891.

La totalité des recettes effectuées sur les lignes françaises s'est élevée à 189,886,000

En 1891, ce produit avait été de.............. 190,367,000

Il y a donc une diminution de.................................... 481,000

qui porte exclusivement sur la petite vitesse, le produit des voyageurs ayant augmenté de 686,000 fr. et les produits divers de 100,000 fr.

La réduction des tarifs de voyageurs a provoqué un accroissement très considérable du nombre des voyages qui s'est élevé à 5,703,000 ou 25,6 %. La recette au contraire a baissé de 3,804,000 fr. en comprenant l'impôt. On voit dans quelle large mesure le public a profité des réductions accordées.

En déduisant l'impôt, la recette de la Compagnie est en augmentation de 490,000 fr. ou 1,27 %, mais ce chiffre est bien inférieur à l'accroissement des dépenses provenant de l'augmentation du nombre des trains. On le voit, toute la part de l'État dans la réduction s'est trouvée perdue. Celle-ci a surtout bénéficié à la 3e classe qui a augmenté de 5,558,000 voyageurs et 930,000 fr. de recettes, tandis que la 2e classe n'a gagné que 165,000 voyageurs et 71,000 fr. de recettes et la 1re classe a perdu 19,000 voyageurs et 71,000 fr. de recettes.

Pour les autres transports à grande vitesse, leur nombre s'est accru dans une forte mesure, mais les colis postaux ont seuls donné une augmentation de recettes à la Compagnie. Sur les autres transports, il y a au contraire une diminution particulièrement due à la décroissance des barèmes.

Pour la petite vitesse, les combustibles ont encore perdu 188,000 tonnes et 1,154,000 fr en recettes, par suite de la concurrence de la navigation et de la diminution de la consommation industrielle. Les autres marchandises ont bien une augmentation de 106,000 tonnes, mais elle provient de marchandises à bas tarif, de sorte que la recette est restée à peu près la même.

EUROPE.

Situation commerciale de quelques puissances. — Voici un tableau comparatif de la situation des quatre grandes puissances commerciales de l'Europe :

	IMPORTATIONS.		EXPORTATIONS.	
MARS.	Augment. p. 100	Diminut. p. 100	Augment. p. 100	Diminut. p. 100
Allemagne..................	1.4	»	20.5	»
Angleterre..................	»	7.3	»	1.2
Autriche-Hongrie	17.8	»	8.4	»
France......................	»	22.2	9	»

PREMIER TRIMESTRE.

Allemagne	»	3.8	11.1	»
Angleterre	»	2.4	»	6.1
Autriche-Hongrie	23.7	»	4.4	»
France	»	29.9	2.4	»

Le commerce de l'Italie pendant le premier trimestre. — Le mouvement de reprise dans les échanges commerciaux de l'Italie avec l'étranger, déjà constaté pendant les deux premiers mois de cette année, a été confirmé par les résultats du mois de mars, comme il appert des données suivantes :

Mois.	Valeur des marchandises importées.	Valeur des marchandises exportées.
Janvier	81.562.269	65.153.241
Février	97.689.695	74.709.530
Mars	112.591.109	92.298.019
Total	291.843.171	232.160.790

Il y a donc eu, pendant ces trois mois, un excédent d'environ 60 millions de l'entrée sur la sortie ; mais cet excédent n'atténue pas l'expression favorable des chiffres indiqués, attendu que ce qui a notablement accru les importations, c'est l'accaparement des matières premières.

En attendant, pour faire ressortir la situation avec plus d'évidence, voici la répartition du trafic, selon l'usage auquel sont destinés les produits des échanges et mis en regard avec la période correspondante de l'année dernière.

IMPORTATIONS.

	1893	1892
	Francs.	Francs.
Denrées alimentaires	66.995.180	48.500.960
Matières premières grèges	120.449.870	102.473.050
Matières travaillées	42.920.110	33.434.235
Produits fabriqués	61.478.011	58.232.531
Total marchandises	291.843.171	242.640.176
Métaux précieux	7.366.100	6.928.000
Total général	299.179.271	249.568.976

EXPORTATIONS.

Denrées alimentaires..................	73.663.050	66.292.825
Matières premières grèges............	52.760.345	53.216.970
Matières travaillées.............	71.697.165	73.860.212
Produits fabriqués	31.040.230	27.713.051
Total marchandises..........	232.160.790	221.083.058
Métaux précieux.....................	6.738.400	19.808.200
Total général.	238.899.190	240.891.258

Les importations ont dépassé d'environ 50 millions les résultats de l'année précédente. Pour les exportations, la différence en plus se borne à 11 millions.

La filature de la soie en Italie. — La filature de la soie est représentée en Italie par 1,491 établissements, comptant 924 chaudières à vapeur de la force de 9,064 chevaux.

Ces 1,491 établissements renferment : 52,952 bassines à vapeur dont 48,956 en activité, en 1890, et 2,966 en chômage.

Ils occupent, pendant une moyenne de 205 jours par an, 99.391 personnes, savoir : 3,547 hommes adultes, 329 jeunes gens au-dessus de 15 ans, 73,383 femmes adultes, 22,142 jeunes filles de moins de 15 ans.

La filature de la soie est disséminée sur toute la surface de l'Italie, c'est-à-dire partout où l'on récolte des cocons ; mais elle n'a acquis une grande importance que dans la Lombardie, le Piémont et la Vénétie.

Depuis 1888, ajoute le *Bulletin des Soies*, à qui nous empruntons ces renseignements, le nombre des filatures aurait donc décru de plus des trois quarts par suite de la substitution des bassines à vapeur, qui est passé de 25,637 à 53,588, aux bassines à feu direct dont le nombre a fléchi de 36,240 en 1888 à 3,772. Il s'est accompli là une transformation d'outillage qui se poursuit encore chaque année, qui accroît la production et diminue le personnel ouvrier avec la concentration de l'outillage et le perfectionnement de l'industrie.

L'industrie de la soie à Zurich. — Le nombre des métiers à tisser à la main employés par l'industrie zurichoise, qui s'était élevé de 27,531 à 30,378 durant la période de 1871-81, est retombé en 1892 à 20,625, tel qu'il était il y a un quart de siècle (1867 : 18,665 ; 1868 : 22,103). Le nombre des métiers mécaniques qui était d'environ 500, il y a vint-cinq ans (1867 : 400 ; 1868 : 600), est arrivé à 7,173. Les métiers à la main ont augmenté de 11 °/₀ depuis trois ans Sur ces 20,000 métiers, en chiffres ronds, il en fonctionne 11,000 dans le canton de Zurich et le reste dans d'autres cantons (Argovie et Berne, Suisse centrale et orientale).

La fabrication de la soie occupe à Zurich 37,000 travailleurs, 24,500 tisseurs, 10,500 auxiliaires, dont la majeure partie appartient au sexe féminin. Il faut compter aussi 1,200 teinturiers et apprêteurs et 1,000 employés attachés à la vente et aux expéditions. Les ouvriers en gaze à bluter sont comptés ici en tant qu'ils travaillent pour des maisons de Zurich, par contre n'y sont pas comprises les fabriques de rubans, de cordonnets de soie ni les filatures de fleuret.

Le nombre des fabricants a encore un peu diminué, il est moitié moindre (73) de ce qu'il était en 1885 (140). C'est depuis seize ans que la diminution s'est surtout accentuée. La valeur totale des tissus fabriqués a été de 91 millions de francs en 1891, sur lesquels il fut exporté 71 millions d'étoffes tout soie et environ 16 millions d'étoffes demi-soie.

(*Bericht der Zuricherischen Seidenindustrie-gesellschaft*).

L'élevage du mouton en Europe. — D'après les statistiques relevées par M. S. Barville sur la production des animaux de ferme en Europe, l'élevage du mouton semble être en décroissance.

Le nombre d'animaux de la race ovine était, en 1889, de 187,420,000 têtes Il y a une cinquantaine d'années il était supérieur. En France, les chiffres ont baissé depuis 1830. A cette époque nous produisions 29 millions de moutons; pareil nombre se rencontre en 1860, mais les dernières statistiques n'en accusent que 22,630,000.

La diminution a été plus grande encore en Angleterre, où de 44 millions, le nombre des moutons est tombé à 33 en soixante ans. La production ovine en Allemagne est restée à peu près stationnaire.

Cependant elle s'est un peu accrue depuis cinquante ans : de 17 millions de bêtes, elle a passé à 19 millions. Mais c'est la Russie qui a vu le nombre de ses moutons augmenter considérablement ; le chiffre en a plus que doublé. En 1830, on comptait en effet dans l'empire moscovite environ 27 millions de moutons; on n'en trouve pas moins aujourd'hui de 48,220.000.

Le pays qui possède le plus de moutons, relativement à sa surface, est l'Angleterre (93 par kil. carré) ; puis la Bulgarie, qui n'en compte que 8 millions environ, en a 90 par kilomètre carré ; la Serbie, 75 ; la France, 42 ; l'Allemagne, 35. En Belgique, on élève peu de moutons, puisqu'on ne compte que 12 têtes par kilomètre. Quant à la Russie, elle vient presque en dernier rang avec 8 têtes par kilomètre, malgré ses 48 millions.

Calculerons-nous d'après le nombre d'habitants? On trouve alors, pour 100 habitants : 150 moutons en Grande-Bretagne ; 59 moutons en France ; 11 moutons en Suisse ; 195 moutons en Serbie ; 281 moutons en Bulgarie. C'est donc dans ces deux derniers pays, auxquels il est bon d'ajouter la Grèce, où l'on trouve 167 moutons par 100 personnes, que l'on consomme le plus de représentants de la race ovine.

ASIE.

Le coton de Perse. — Les principales contrées productrices du coton sont les provinces de Korassan, de Mazanderan, de l'Azerbaidjan, de l'Irack, du Farsistan et les plaines du Schahroud. Les récoltes des provinces du Nord vont presque exclusivement en Russie où, depuis l'élévation du droit d'importation sur le coton, lequel aux termes de la convention du Turkmandschai ne les atteint pas, elles sont favorisées de 10 %, par rapport aux cotons importés par la Baltique et la Mer Noire et n'ont à payer que 5 %, comme toutes les provenances persanes à destination de la Russie.

La valeur des cotons exportés des provinces de Khorassan et Mozanderan en Russie s'est élevée à 42,857 liv. st. contre 40,820 liv. st. en 1891 ; le prix-courant était de 8 kran 12 schahis par stone anglais. Les provinces du Nord ont exporté par

Bakou, en 1891, 80,242 pouds, valand 317,759 roubles. La qualité de cette marchandise était d'environ d'un quart moindre que la marque égyptienne good fair.

La production annuelle moyenne du coton dans les provinces du Sud atteint 100,000 qx, dans lesquels les produits d'Ispahan entrent pour 53,000 qx, ceux de Khum pour 9,000 qx, ceux de Kazvin pour 9,000 qx, ceux de Kaschan pour 7,500 qx et ceux de Yedz et de Kirman pour 15,000 qx. Ces chiffres font voir que ce sont les articles d'Ispahan qui méritent, par leur quantité, le plus d'attention.

Les possesseurs de plantations de coton (les plus grandes dans les environs d'Ispahan appartiennent au fils du schah, Zill es Sultan et à Muschir El Mulk, dignitaire persan) font estimer la récolte par des courtiers spéciaux et la vendent par leur entremise à des intermédiaires qui égrènent et épurent le coton et le revendent ensuite par ces mêmes courtiers à Ispahan, comprend les membres suivants : Aga Sejjed Assadullah, Hadschi Dschahi et Hadschi Ismaïl. Les plus grands exportateurs sont à Ispahan Hotz et Son, J. Elias, à Téhéran Ziegler et Cie, Sommaniantz frères, Hadschi Mehemed Hussein, et finalement à Téhéran et Ispahan la Banque impériale de Perse.

L'épuration du coton se fait à la main, l'emballage a lieu ensuite, soit simplement en sacs, soit en ballots à l'aide de presses à main dont quatre fonctionnent à Ispahan. La graine, qui n'est pas utilisée pour l'ensemencement, sert à la nourriture des bestiaux et arrive à se vendre 10 schahis par schahman.

On n'a pas été sans remarquer que la culture du coton en Perse, telle qu'elle est actuellement pratiquée, comporterait diverses améliorations ; en étendant la canalisation, spécialement dans le centre du pays, non seulement les terrains cultivés actuellement gagneraient en rendement, mais encore des fonds de terre, aujourd'hui en friche par suite du manque d'eau, pourraient être consacrés à la culture du coton.

La séparation de la graine au moyen de machines assurerait au possesseur une économie de temps et d'argent (avec le système d'aujourd'hui, un bon ouvrier ne peut pas égrener par jour plus de 1 schahman), le coton serait obtenu plus épuré et en plus grande quantité, puisque actuellement une certaine portion reste attachée aux graines et finalement celles-ci, qui servent de nourriture, seraient mieux et plus lucrativement employées pour produire de l'huile. En fait, il y a des projets en vue d'assurer l'importation directe des cotons persans dans un des centres les plus importants de l'Europe centrale ; projets qui, même en n'accomplissant que quelques-unes des améliorations précitées pourraient, en grande partie, aboutir.

Presque tout le coton de la Perse centrale et du Sud est actuellement exporté dans l'Inde pour la consommation intérieure, et mélangé aux produits du pays qui acquièrent ainsi une valeur marchande bien plus grande sur le marché de Liverpool.

La fabrication de bonneterie dans l'Inde. — Nous apprenons qu'une Compagnie par actions vient de se constituer à Calcutta pour la fabrication de bonneterie à la machine. Cette Société a pris le nom de *Oriental Hosiery Manufactory Company* ; son capital est de 200,000 roupies (environ 500,000 francs) divisé en 20,000 parts de 10 roupies (25 fr. chacune).

Les expériences faites avec les machines à la main ont prouvé, dit-on, que les bas, chaussettes et autres articles de consommation de qualité supérieure, peuvent être faits dans l'Inde à un prix moindre que celui de ces mêmes objets importés d'Europe. On s'est arrangé pour assortir la fabrique des machines les plus perfectionnées et on estime qu'on pourra produire, chaque mois, 1,000 douzaines de paires de bas et 1,200 douzaines de gilets, avec 3,000 roupies (7,500 fr.) de bénéfice. Plus du quart de la somme demandée par la Compagnie a été immédiatement souscrit.

Une menace pour l'industrie européenne. — Les développements de l'industrie textile en Chine. — Durant la campagne, que nous avons personnellement suivie avec intérêt, qui était menée avec une rare énergie par M. le consul Haas en vue d'étendre notre action commerciale dans les provinces de la Chine confinant au Tonkin, nous entendions le représentant des intérêts français à Hankeou nous dire :

« Il faut faire engrener le mouvement industriel en Chine dans notre mouvement, sinon le mouvement se fera contre nous ! »

C'est, malheureusement, cette dernière éventualité qui tend à se produire.

Nous apprenons en effet que le vice-roi de Hankeou (ville de la Chine centrale située sur le fleuve bleu), Chang-Chih-Tung, ancien vice-roi de Canton, connu pour son chauvinisme, de même que pour son animosité contre les Français et contre tous les étrangers en général, vient de réaliser la première partie de son programme qui se résume dans ces mots : « La Chine aux Chinois ».

On a inauguré, il y a peu de jours, son premier établissement industriel : une filature de coton de 35,000 broches et un tissage de 1,200 métiers, mus par deux machines à vapeur d'une force de 2,000 chevaux sortant des ateliers de MM. Hicks, Hargreaves et Cᵒ de Bolton ; l'établissement est éclairé à l'électricité au moyen de 2,000 lampes.

Chang-Chih-Tung ne s'en tient pas à ce premier essai. Il a commandé 70,000 autres broches qui fonctionneront sous peu sur le même emplacement, à côté de son palais de vice-roi. A Shanghai et à Tientsin, on attend le matériel de nouvelles filatures.

Voici les résultats de l'initiative puissante de ces hommes d'état de la nouvelle école qui compte le marquis Zeng, l'ancien ambassadeur de Chine à Paris, parmi ses fondateurs, et le vice-roi de Hankeou parmi ses adeptes les plus ardents.

Ces hommes sont à la veille de battre l'Inde sur le terrain industriel, comme l'Inde a déjà battu l'Angleterre. La Chine va s'affranchir de Bombay et peu à peu elle fermera la porte aux tissus de coton et de laine de l'Inde, de l'Europe et des États-Unis, elle augmentera le bien-être et la fortune publique chez elle, et, grâce à ses conditions de fabrication uniques au monde, elle produira, au dire des hommes qui connaissent à fond ce pays, à 70 et 80 % meilleur marché que Rouen, Roanne, Flers, Castres, Mazamet, Sedan, Reims, Roubaix, etc.

La première période consistera à habiller 400 millions d'habitants ; la seconde, à inonder l'Europe et l'Amérique.

Voilà le danger !

Il n'y a qu'une ligue sérieuse qui puisse nous sauver d'un envahissement fatal de la race jaune sous la forme de ses produits industriels, et contre lequel toutes les digues douanières resteront impuissantes.

Faut-il se résigner à attendre l'avalanche menaçante ou s'unir pour agir avec unité et force à l'effet de conquérir la plus belle plate-forme commerciale du monde ?

Poser la question c'est la résoudre.

J. Petit-Leduc.

AMÉRIQUE.

Industries de la teinture et de l'impression aux États-Unis. — Il y a actuellement aux États-Unis deux cent quarante-huit établisse-

ments de teinture et d'apprêt ; le tiers de ces établissements se trouve dans l'État de Pensylvanie (Philadelphie) ; mais ils ne représentent que le seizième du capital engagé dans ces industries, trois dixièmes du capital se trouvent dans l'État de Massachusetts (Boston). Ces deux cent quarante-huit établissements sont des ateliers de teinture, de blanchiment et d'impression tout à fait indépendants de toute autre industrie textile. Ils ont absorbé en une année pour 8 millions et demi de dollars de produits chimiques et de matières colorantes.

Les ateliers de blanchiment, de teinture et d'impression attachés à d'autres établissements de l'industrie textile en ont absorbé dans le même temps pour 11 millions 300,000 dollars. La moitié des travaux effectués par les ateliers indépendants appartiennent à l'impression du coton et à la teinture du coton en pièces. L'impression se fait principalement dans les États de Massachusetts (Boston) et de Rhode-Island (Providence). Les États de Massachusetts et de Pensylvanie se partagent également la teinture du coton en pièces. Le blanchiment des tissus de coton se fait surtout dans l'État de Rhode-Island, et la teinture des filés de laine et de coton dans ceux de Pensylvanie (Philadelphie).

OCÉANIE.

Les colonies hollandaises. — Le royaume des Pays-Bas possède dans l'Océan indien un magnifique empire insulaire, sept ou huit fois aussi vaste que nos possessions de l'Indo-Chine et peuplé de plus de 30 millions d'habitants. C'est par l'intermédiaire de 350 fonctionnaires seulement que la Hollande administre ces immenses territoires, situés à plusieurs milliers de lieues de la métropole. Quant à l'armée d'occupation, elle ne dépasse pas 15,000 hommes.

Le principe des Hollandais est de laisser autant que possible les populations indigènes sous l'administration immédiate de leurs chefs. Le règlement de gouvernement colonial appliqué depuis 1815 dans les Indes néerlandaises, prescrit que la population sera laissée sous la direction immédiate de ses propres chefs reconnus ou nommés par la métropole et soumis au contrôle que le gouverneur général juge utile d'établir.

Les peuples soumis à l'autorité de la Hollande se divisent ainsi, suivant que leurs chefs sont *nommés* ou seulement *reconnus* par le gouvernement, en deux catégories, dont la seconde comprend ceux qui ont conservé une autonomie plus ou moins grande.

Pour ceux-là, dit un auteur qui connaît la question à fond et s'en est occupé dans plusieurs ouvrages (M. P. A. Van der Lith, professeur de droit à l'Université de Leyde), pour ceux-là, « le rapport qui existe entre eux et le gouvernement néerlandais repose principalement sur des contrats, qui assurent parfois une assez grande mesure d'indépendance à l'administration indigène ».

Ces contrats sont communiqués aux deux Chambres des États-Généraux, pour autant que l'intérêt et la sûreté de l'État le permettent..... Le contenu de ces contrats est naturellement très différent de l'un à l'autre. Lorsque le gouvernement des Indes fait pour la première fois un pareil contrat, il n'exige ordinairement pas autre chose que la reconnaissance de la souveraineté néerlandaise et la promesse du gouvernement indigène de ne pas avoir de correspondance avec d'autres princes indigènes, d'empêcher la piraterie, le vol des épaves et le commerce des esclaves, enfin de ne pas permettre à des étrangers de s'établir sans le consentement du gouvernement néerlandais.

De son côté, le gouvernement s'engage souvent à ne pas s'ingérer dans l'administration, ni dans la justice indigènes. Du rapprochement des deux éléments naissent d'autres conditions : on convient alors que les étrangers européens et orientaux seront placés sous l'autorité immédiate du gouvernement européen, et seront soustraits aux tribunaux indigènes ; puis le prince indigène s'engage à favoriser l'instruction et l'industrie, à propager la vaccine, à permettre la circulation des monnaies néerlandaises, à abolir le servage.

Parfois, une partie des revenus du pays, entre autres les droits d'entrée et d'exportation, sont cédés contre dédommagement au gouvernement des Indes néerlandaises ; l'exercice de la justice, aussi, sur les indigènes, est placé sous le contrôle européen, et le gouvernement indigène lui-même est placé sous l'influence européenne. De la sorte, il n'existe plus qu'une ombre d'indépendance, qui disparaît même quelquefois par une annexion, quoiqu'il faille connaître que le gouvernement ne prend cette mesure qu'à regret.

M. de Caix de Saint-Aymour dans une étude sur « l'Insulinde » récemment publiée, décrit fort bien le système gouvernemental des Hollandais dans les Indes néerlandaises. Il fait ressortir la diversité des régimes politiques auxquels sont soumis les vingt millions d'habitants de Java et Madoura et les dix millions d'habitants disséminés dans le reste de l'archipel de la Sonde, dans les grandes îles moins peuplées et moins riches que l'on désigne habituellement sous le nom de *possessions extérieures*.

Certains pays ont conservé une autonomie relative. D'autres ont le régime communaliste. Certaines populations sont soumises au système représentatif. A Atchin et dans la partie sud-ouest des Celèbes, c'est le régime féodal. Le pouvoir absolu et autocratique est représenté à Java par le sultan de Yogyakarta et le Sousouthounam de Sourakarta, les deux seuls princes de cette île qui aient conservé quelque indépendance vis-à-vis des Hollandais.

C'est seulement à Java que la Hollande possède des territoires régis plus ou moins directement par ses fonctionnaires. Ces territoires — aussi bien que les pays protégés ou vassaux — sont placés sous l'autorité suprême d'un gouverneur général dont la résidence est à Batavia. Ce gouverneur général, nommé pour cinq années par le roi, est assisté d'un conseil des Indes composé d'un vice-président et de quatre conseillers ; ce conseil est presque exclusivement consultatif. La loi organique des colonies, promulguée en 1854, prévoit cependant des cas où le conseil des Indes a voix délibérative ; mais, même dans ces cas réservés, le gouverneur général peut passer outre à l'opinion de son conseil, sauf l'obligation d'en référer immédiatement au roi.

Le budget colonial est arrêté dans ses grandes lignes par les États-Généraux de la métropole. Le contrôle des recettes et des dépenses est exercé par un conseil spécial, appelé chambre générale des comptes, dont le siège est au gouvernement général à Batavia.

Sous la direction supérieure du gouverneur général, l'administration des affaires coloniales est confiée à cinq ministres qui, avec le titre de directeur, gèrent les départements de l'intérieur, des finances, des travaux publics, de la justice et enfin de l'instruction publique ; à ce dernier sont adjoints les cultes, le commerce et l'industrie. A ces directeurs il faut ajouter le commandant des forces militaires et celui des forces navales, qui remplissent respectivement les fonctions de ministre de la guerre et de ministre de la marine.

Au-dessous de ces hauts fonctionnaires se placent les chefs de province (gouverneurs, administrateurs ou résidents).

Les résidences, au nombre de vingt-deux dans l'île de Java, sont elles-mêmes sub-

divisées en sous-résidences (ou régences), lesquelles sont gouvernées par des assistants-résidents qui ont sous leurs ordres des contrôleurs de première et de seconde classe et des aspirants-contrôleurs. Tous ces fonctionnaires, ainsi que les secrétaires des résidents, se recrutent parmi les candidats néerlandais à la suite d'un examen portant sur l'administration et les langues indigènes, examen qui peut être subi, soit en Hollande, soit à Batavia. Ils ne sont, à vrai dire, que les surveillants des autorités indigènes, qui sont chargées sous leur direction, de tous les détails de l'administration.

La hiérarchie des fonctionnaires indigènes se compose des régents ou radjahs qui touchent de très beaux traitements et qui sont assistés par des *patehs* (sorte de vizir); puis des chefs de district, des sous-chefs de districts et des chefs de villages.

Le district est la véritable base de l'organisation administrative.

Le district est divisé en circonscriptions rurales ou villages, qui, suivant leur importance, portent le nom de *negaras* ou de *dessas*. La *dessa* forme toujours un tout à elle seule; la grande commune, la *negari*, au contraire, renferme ordinairement plusieurs subdivisions que l'on appelle *kampongs* ou quartiers. Ces communes, tout à fait indépendantes les unes des autres, s'administrent d'après leurs usages et leurs coutumes, jouissent d'une autonomie complète, et le gouvernement central, ainsi que ses représentants, ne demandent à leurs chefs que deux choses: maintenir l'ordre matériel et faire rentrer l'impôt foncier (*padjeh*), et le *land-rent*, c'est-à-dire les redevances en argent ou en nature qui sont imposées à chaque circonscription.

Les chefs de village — appelés *Petinggi* — élus par leurs concitoyens, mais révocables au gré du gouvernement général, sont ordinairement assistés d'un conseil composé de quatre membres: l'adjoint du chef, le prêtre, l'écrivain et le *Kebajan*, qui est chargé de faire exécuter les ordres du chef; il correspond donc assez exactement, fait remarquer M. de Caix de Saint-Aymour, à notre garde-champêtre, de même que l'écrivain joue un rôle analogue à celui de notre secrétaire de mairie. Les *Petinggi* sont en rapport de subordination avec des chefs d'arrondissement (*Dhemang*) qui forment ainsi la transition entre la commune et la régence.

C'est aux moyens de cette organisation adaptée aux traditions, aux mœurs et aux habitudes des populations que la Hollande gouverne son bel État des Indes orientales. En dehors du gouverneur général, des conseillers et ministres directeurs qui forment le gouvernement, il n'y a, comme administration proprement dite, que 325 employés coloniaux, résidents, sous-résidents, contrôleurs et aspirants-contrôleurs inscrits au budget. Trois cent vingt-cinq fonctionnaires pour administrer un empire colonial de 30,000 milles géographiques carrés, peuplé de 32 millions d'habitants. Un fonctionnaire par cent mille habitants! Nous sommes loin de cet idéal.

J. Raubert.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER SEMESTRE DE 1893.

PAGES.

Assemblées générales.

Grandes Conférences.

Communications aux Assemblées générales.

Comptes rendus d'Excursions.

Ephémérides étrangères et coloniales de l'année 1892

Faits et Nouvelles géographiques.

Géographie scientifique. — Explorations et Découvertes.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Régions polaires.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE. — FAITS ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Généralités.

Bibliographie.

Lille Imp L. Danel.

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

DE LILLE

DEUXIÈME SEMESTRE DE 1893

Quatorzième Année. — Tome Vingtième.



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ :

116, rue de l'Hôpital-Militaire, 116,

LILLE

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 28 Juillet 1893.

Présidence de M. PAUL CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Le grand nombre de Sociétaires attirés par la communication que M. Merchier doit faire sur la *Question du Siam*, oblige l'Assemblée à siéger dans la grande salle.

Prennent place au Bureau : MM. Merchier, Secrétaire-Général ; O. Leburque et Eug. Delessert, de la section de Roubaix ; Raymond Théry, de la section de Tourcoing ; Van Hende, Ange Descamps, Fernaux et O. Godin, Membres du Comité d'Études.

Distinctions honorifiques. — En ouvrant la séance, M. le Président est heureux de rappeler les distinctions honorifiques récemment accordées à quelques-uns de nos collègues : M. Harry Alis, le sympathique conferencier, Secrétaire du Comité de l'Afrique française, et M. Fournez, Procureur de la République à Lille, ont été nommés chevaliers de la Légion d'honneur. M. Quarré-Reybourbon, notre dévoué Secrétaire-Général-adjoint, est promu officier de l'Instruction publique ; M. le professeur Gosselet, a reçu le diplôme de membre d'Honneur de la Société de Géographie de Berlin, et M. Paul Crepy, celui de membre correspondant de la Société royale de Géographie de Bruxelles ; M. Albert Cousin est nommé membre du Conseil supérieur des Colonies.

Excursions. — Les Excursions organisées par la Société ont un succès toujours grandissant. — Depuis le voyage en Italie dirigé par MM. A. Herland et Lecocq, dix de nos collègues, sous la conduite de M. Arthur Duhem, ont parcouru l'Algérie et la Tunisie. Ils sont revenus enchantés de leur séjour dans notre France d'outre-mer ; M. Duhem nous a promis pour le Bulletin le compte rendu de ses impressions de voyage.

Une visite aux ateliers du Chemin de fer du Nord, à Hellemmes, a été organisée par MM. V. Delahodde et H. Beaufort. Des remerciements sont adressés à M. Émile Delebecque, l'éminent Ingénieur qui dirige ces ateliers.

MM. Fernaux et D'Halluin ont conduit un grand nombre de nos collègues à la Fabrique de pipes en terre de MM. Scoufflaire à Onnaing, à l'Établissement thermal et à la Faïencerie de St-Amand.

M. E. Cantineau a continué cette année la visite des sites intéressants et trop peu connus de l'arrondissement d'Hazebrouck : Flètre avec son église, le Klockhuis,

le Mont des Cats et le Monastère, et enfin le traditionnel, mais toujours agréable Mont de Cassel, ainsi que la Sablière du Mont des Récollets.

MM. Vaillant et Mamet ont obtenu pour nos collègues l'autorisation de visiter le vaste domaine de Bel-Œil et ses riches collections. Le retour par Bon-Secours était tout indiqué.

Arrive enfin l'excursion dans les Vosges, si bien dirigée par MM. Ch. Derache et Fernaux. Nancy et Gérardmer étaient l'objectif. A Nancy, une délégation de la Société de Géographie de l'Est, ayant à sa tête M. Pfister, son Président, et M. J. V. Barbier son excellent Secrétaire-Général, attendait à la gare les excursionnistes lillois. La Société anonyme des mines de sel et salines de Rosières-Varangéville a tenu également à recevoir grandement nos collègues. Les importantes mines de sel de Varangéville, éclairées au magnésium et aux feux de Bengale, ont été parcourues sous la direction de M. Quintard, Président du Conseil d'administration, M. Payelle, Administrateur-Directeur, et le personnel des Ingénieurs. Puis un banquet fut servi dans une salle artistement garnie de blocs de sel et de verdure. De nombreux toasts ont été prononcés et Nancéens et Lillois ont librement fraternisé. Le Comité a décidé qu'une médaille commémorative de cette visite serait offerte à la Société de Rosières-Varangéville. Les excursionnistes ont terminé leur voyage par le col de la Schlucht et l'ascension du Hoheneck (1,366 m.).

De nombreuses photographies ont été prises en cours de route par M. Jusniaux.

M. le Président remercie ces infatigables organisateurs qui ne ménagent pas leur temps et leur expérience pour rechercher et préparer ces Excursions aussi instructives qu'agréables.

Membre correspondant. — M. Pfister, Professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Président de la Société de Géographie de l'Est, est nommé, à l'unanimité, membre correspondant de notre Société.

M. Pfister a déjà acquitté pour cette année l'obligation que lui impose son nouveau titre ; il vient d'envoyer pour le Bulletin, une notice sur la ville de Nancy. Cette notice accompagnera le compte rendu de l'excursion dans les Vosges, qui paraîtra dans un prochain Bulletin.

Congrès. — Le rapport de M. G. Houbron, membre du Comité d'Études, délégué au Congrès allemand de Géographie à Stuttgard, a paru dans le Bulletin de Juin.

M. Quarré-Reybourbon a représenté la Société au Congrès national d'Archéologie qui s'est ouvert à Abbeville le 27 Juin.

M. Merchier part demain pour Tours, où se tiendra le XIVe Congrès des Sociétés françaises de Géographie, du 31 Juillet au 5 Août.

MM. Ange Descamps et Lecocq ont bien voulu accepter de représenter la Société au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, dont l'ouverture est fixée au 3 Août, à Besançon.

Le Ministre de l'Instruction publique envoie le programme des questions qui seront traitées au 32e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à Paris le 27 Mars 1894.

Compte rendu du XIIIe Congrès. — Le compte rendu du Congrès de Lille (1892) est imprimé. Les souscripteurs le recevront dans quelques jours. C'est un fort volume gr. in-8° de 560 pages, avec cartons, plans, figures et deux grandes cartes en couleurs.

Bulletin. — Notre Bulletin mensuel se tire actuellement à 2.100 exemplaires.

Lauréats du Prix L. Danel. — L'excursion offerte aux Lauréats du Prix Léonard Danel, à la suite du Concours de 1892, s'est faite le 15 Juin dernier, sous la direction de MM. Godin et Jusniaux. Les nouveaux horaires du chemin de fer du Nord permettant de se rendre à Boulogne plus rapidement que jadis, c'est vers ce port que la petite caravane a été dirigée. La côte du Portel a été gravie en voiture. Boulogne (ville haute et ville basse) a été visitée, et du haut de la Colonne de la Grande-Armée, nos jeunes écoliers ont pu admirer l'agréable panorama du Boulonnais.

Souscriptions. — La Société a souscrit au *Comité de l'Afrique française*, qui organise et subventionne les missions en Afrique. — Elle a également donné sa souscription au Comité constitué pour venir en aide aux victimes du cyclone de Ste-Marie de Madagascar.

Espagne et Portugal. — M. le Président relate en quelques mots son récent voyage en Espagne et en Portugal. Il tient à remercier M. Torres Campos, Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Madrid, membre correspondant de notre Société, qui, avec une courtoisie charmante, lui a facilité la visite de cette capitale; il remercie également M. l'amiral Antonio do Nascimento Pereira Sampaio, Président, et M. Luis Diego da Silva, Vice-Président de la Société de Géographie de Lisbonne, ainsi que M. Alexandre de Saldanha da Gama que plusieurs d'entre nous connaissent. Ces Messieurs ont rivalisé de prévenances pour lui rendre agréable son séjour, non seulement à Lisbonne, mais encore dans tout le Portugal. La Société de Géographie de Lisbonne possède un vaste hôtel où elle est grandement installée, avec cercle, bibliothèque, salle de jeu, etc. Le nombre de ses membres est relativement restreint, mais tous sont actifs, et occupent des positions élevées.

Dons. — M. Quarré-Reybourbon a remis pour les archives de la Société trois années de notre Bulletin.

M. Albert Minne envoie une brochure traitant du trafic du port de Dunkerque, et M. de Grimbry diverses brochures, dont quelques-unes assez rares.

Concours de Géographie. — Le Concours annuel organisé par la Société a eu lieu le jeudi 6 Juillet dernier : 283 concurrents y ont pris part dans les trois centres de Lille, Roubaix, Tourcoing. La Commission du Concours s'était réunie le 5 Juillet pour élaborer les questions et le 21 courant elle attribuait ses récompenses. Le palmarès, mentionnant les sujets traités dans chaque série, paraîtra dans le Bulletin.

Pour la première fois, le programme du Concours comprenait une section militaire et une section commerciale. Le concours de la première de ces sections a également eu lieu le 6 Juillet. Le concours de la section commerciale aura lieu dans les premiers jours de Novembre.

Un Comité d'officiers, composé de MM. le lieutenant-colonel Penel, Président; le commandant Frignet-Despréaux, le capitaine Loréal, les lieutenants Mamet et Bressonnet, membres, a choisi quelques sujets répondant au programme de St-Cyr. MM. les lieutenants Mamet et Bressonnet ont bien voulu corriger et annoter avec

un soin scrupuleux les copies des concurrents de la section militaire. Le Comité d'Études s'est joint au colonel Penel pour les en féliciter et les remercier.

M. le Président remercie également les correcteurs du Concours des jeunes élèves : MM. Van Hende, Quarré, Lebègue, Raymond Théry, Fernaux et Houbron.

Nouveaux Membres. — Le Comité d'Études a admis, pendant le dernier trimestre, 27 nouveaux membres, dont les noms sont proclamés.

Communications. — M. Merchier, Secrétaire-Général, délégué de la Société au Congrès de Géographie de Tours, donne lecture du rapport qu'il y présentera. Tous les travaux de la Société, Conférences, Excursions, Bulletins, Concours, y sont relatés. — Ce rapport est accueilli aux applaudissements de l'Assemblée.

M. Merchier fait ensuite la communication qu'il avait modestement intitulée : « Quelques mots sur la question du Siam et le Cambodge ». Cette communication qui peut-être aurait été écourtée dans la salle de nos Assemblées générales, a pris dans la grande salle les proportions d'une conférence. Les nombreux auditeurs ont prouvé, par leurs vigoureux applaudissements, l'intérêt que leur présentait cette question toute d'actualité.

Nous ne pouvons faire mieux que de donner ci-dessous le résumé de cette belle conférence.

La séance est levée à dix heures quinze.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LA QUESTION DU SIAM

Par M. A. MERCHIER,
Secrétaire-Général de la Société de Géographie de Lille

L'Indo-Chine est une presqu'île formée par la juxtaposition de longues vallées fluviales, parallèles entre elles, séparées les unes des autres par de puissants reliefs encore mal connus. Iraouaddy, Salouen, Menam, Mekong, voilà le nom des fleuves qui coulent au fond de ces

vallées. Celle de l'Iraouaddy constitue la Birmanie. Le Salouen a une importance beaucoup moindre. Nous insisterons davantage sur les deux derniers, Ménam et Mékong, car ce sont eux qui, par suite de récents événements, s'imposent surtout à l'attention publique.

Le Ménam, c'est le fleuve siamois. Il est séparé du Salouen par un relief relativement aisé à franchir ; au contraire, de puissantes masses montagneuses le séparent du Mékong. Elles sont couvertes de forêts surtout dans le Laos, et cela rend les passages encore plus difficiles. Ajoutons que ces passages paraissent eux-mêmes très clairsemés et nous comprendrons comment l'ensemble de la chaîne forme un obstacle analogue à celui des Balkans. Au nord de Bangkok nous pouvons signaler le massif de *Phrabat*, cime sacrée aux yeux des Siamois. Plus au nord encore se dresse le massif de *Kao-Dowrck*. Quelques Européens ont parcouru des portions de ce soulèvement : Mac Leod, Sprye, les docteurs Paul Neis et Harmand. M. Mouhot qui a écrit une page pleine d'enthousiasme en rancontant ce qu'il a vu : « Ici ce sont des pics qui se confondent avec les teintes vaporeuses et roses de l'horizon ; là des aiguilles où la couleur des roches fait ressortir l'épaisseur de la végétation ; puis des mamelons aux fortes ombres tranchant sur l'azur du ciel ; plus loin des crêtes majestueuses; enfin ce sont les effets de lumière brillants, les teintes délicates, les tons chauds, qui font de ce spectacle quelque chose d'enchanteur, de magique, que l'œil d'un peintre pourrait saisir, mais que son pinceau, si riche et si puissant qu'il fût, ne saurait rendre qu'imparfaitement ». (H. Mouhot. *Voyage à Siam et au Cambodge*, ch. VIII).

Mais revenons à la Ménam, c'est-à-dire à la mère des eaux, si nous voulons parler francais. Il est formé de deux branches, le *Méping* à l'ouest et la Ménam proprement dite.

Je n'insisterai pas autrement sur le Méping, bien qu'il constitue une sérieuse voie d'accès vers la Birmanie, j'entends comme vallée propre à recevoir une route, car s'il porte bateaux dès *Xieng-Maï*, à partir de *Moutka* il est obstrué par des rapides tellement rapprochés les uns des autres, qu'on n'en compte pas moins de trente-deux sur un espace de 30 kilomètres.

Quant à la Ménam proprement dite, elle creuse un profond sillon se dirigeant en ligne droite vers le Mékong à l'importante station de Xien-Kang. La ville de Pak-Nam, au confluent du Méping, marque le début de la navigation à vapeur. A Xaï-Nat la Ménam se divise en plusieurs bras très sinueux qui forment d'immenses îles. Un de ces

bras passe à Ayuthia, l'ancienne capitale du pays, car le siège du gouvernement s'est transporté à Bangkok depuis 1767, époque à laquelle une armée birmane prit d'assaut et ravagea la première capitale du Siam.

Bangkok n'a donc guère plus d'un siècle d'existence, et cependant sa population atteint presque 400,000 âmes. C'est la plus grande cité côtière de l'Asie entre Calcutta et Canton.

« La ville proprement dite, dont la circonférence est d'environ 14 kilomètres, borde, à une trentaine de kilomètres de la mer, la rive gauche de la Ménam, qui décrit en cet endroit un méandre dans la direction de l'ouest. De vastes faubourgs prolongent Bangkok en amont et en aval, et, sur la rive droite, des îles sont couvertes de maisons. L'agglomération urbaine s'étend sur un espace d'au moins 40 kilomètres carrés. Des canaux la traversent dans tous les sens ; et, seulement dans ces dernières années, des rues semblables à celles des cités d'Europe ont été ouvertes le long du fleuve et dans le voisinage. Naguère on ne se promenait qu'en bateau dans l'intérieur de la ville. De loin, la *Venise de Siam*, plus vaste et plus grandiose en apparence que celle d'Italie, présente un tableau merveilleux (Reclus, p. 835). »

Voici du reste, d'après l'abbé Chevillard, la description des abords de la capitale :

« Des milliers d'embarcations aux formes élégantes, depuis des barques royales à cent rameurs jusqu'au sampan de l'austère talapoin, montent et redescendent sans cesse. Des jonques chinoises aux proues originales y trouvent un sûr abri contre les fureurs de l'Océan. Les singes se jouent dans les arbres du rivage et les pigeons verts s'y nourrissent de baies de peuplier à fleurs jaunes. Les marabouts à la tête chauve, à l'air grave comme un vieillard, les pélicans gris viennent se percher sur les branches mortes ! Parfois aussi on aperçoit la tête dentelée d'un énorme crocodile dormant au soleil et ouvrant sa redoutable mâchoire ; d'autres fois, se laissant aller au gré de l'eau, il semble faire le mort ; on le prendrait pour le tronc desséché d'un cocotier que la tempête a déraciné si, subitement réveillé, il ne faisait un bruit terrible avant de disparaître ».

La Ménam a certainement de l'importance, mais c'est surtout parce qu'elle ouvre accès au travers des terres vers la véritable artère fluviale et commerciale, le Mékong.

Le Mékong ou Cambodge signifie à proprement parler, le père fleuve, ce que le poète portugais, Camoens, traduit par le capitaine des eaux.

Longtemps il n'a été connu que dans son cours maritime ; il a fallu la grande et magnifique exploration de Doudart de la Grie en 1868 pour révéler à l'Europe ce qu'était ce puissant émissaire du plateau thibétain, rival du Gange ou des grands fleuves chinois. En 1877, le docteur Harmand poussa de nouvelles investigations dans cette curieuse région. En 1885, une audacieuse campagne hydrographique fut conduite par le lieutenant de vaisseau de Présigny et remonta jusqu'à Prépatang par 13° 10′ latitude nord ; quelques mois après, le commant Reveillère poussa jusqu'à Stung-Treng par 13° 30′. En 1890, une expédition composée de MM. Mougeot, Pelletier et Fontaine, essaya de franchir les rapides de Khône. En 1891, notre compatriote, le lieutenant de vaisseau Guinz, avec la chaloupe l'*Argus*, reprit la tentative et força le passage à l'aller ; il ne put accomplir la même traversée au retour. Voilà où en sont les explorations scientifiques suffisantes pour nous faire une idée du fleuve.

A sa sortie du Thibet oriental, le fleuve s'engouffre dans de profondes cluses comparables aux cañons des cours d'eau des Montagnes-Rocheuses. Là où les cluses offrent des terrasses d'un accès facile, on a établi des ponts volants. Un simple câble en fibres de bambou est tendu d'un côté à l'autre de la gorge avec une assez grande inclinaison, pour qu'un objet glissant sur la corde, au moyen d'un anneau mobile, également en bambou, soit entraîné par son propre poids sur la plate-forme de la berge opposée. De solides attaches en cuir reçoivent le voyageur ou l'animal qui doit traverser le fleuve, et, en un clin d'œil, l'espace est franchi. Pour revenir, il faut monter à une plateforme supérieure d'où part une autre corde inclinée en sens inverse.

Le fleuve entre ensuite dans la province chinoise du Yunam, si riche en productions de toute sorte, surtout en riz. Quand il en sort, il a une largeur d'environ 400 mètres, traversant des rizières ou des forêts jusqu'au moment où il forme une série de rapides présentant à la navigation un obstacle insurmontable. Il fait ensuite un coude vers l'Est jusqu'à Louang Prabang. C'est une sorte de carrefour où se croisent les routes de Birmanie, du Tonkin et du Siam. On comprend dès lors toute l'importance de cette position.

De Louang Prabang à Xien-Kang, nouveau coude du nord au sud. Cette section du fleuve semble le prolongement naturel de la Ménam. De Xien-Kang au confluent du Nam-Chane venu du Tonkin, nous retrouvons la direction de l'O. à l'E. Dans cette section, le fleuve

atteint jusqu'à 60 mètres de profondeur. Le fleuve prend enfin la direction du S.-E. qu'il gardera jusqu'à la fin.

C'est dans cette dernière section du fleuve que se trouvent les rapides de Khône dont je parlais tout à l'heure. Voici la description que nous en fait Francis Garnier :

« Les eaux ne tombent point partout en cascades. Dans quelques bras longs et sinueux, elles ont aplani l'obstacle et coulent en torrents. Ce sont là des passages dont profitent les indigènes pour faire passer leurs barques complètement allégées. Les deux canaux les plus importants et les cataractes les plus belles se trouvent dans les deux bras extrêmes du fleuve. Là on voit des chutes d'eau de plus de 15 mètres de hauteur verticale et d'une largeur qui atteint parfois un kilomètre. La ligne des cataractes atteint un développement total de 12 à 13 kilomètres. Au-dessus, le fleuve se rétrécit un instant jusqu'à ne plus mesurer que la moitié de cette dimension ; puis il s'épanouit de nouveau sur l'immense plateau de rochers qui précède les chutes, en se perdant au milieu d'îles sans nombre et embrassant entre deux rives un espace de près de cinq lieues. Tout, dans ce gigantesque passage, respire la force et révèle des proportions écrasantes. »

Quelques lieues plus loin nous entrons dans le Cambodge, c'est-à-dire en terre soumise à la France ; mais aussitôt les obstacles reparaissent plus dangereux que jamais. Cette fois ce sont les rapides de Prépatang. Mais laissons encore la parole à Francis Garnier :

« C'était là que nous arrivions avec la rapidité d'une flèche.... Ces masses d'eau, tordues dans tous les sens, courant avec une vitesse que je ne puis estimer à moins de 10 à 11 milles à l'heure, et entraînant au milieu des roches et des arbres notre légère barque perdue dans leur écume, aurait donné le vertige à l'œil le moins troublé. Un des naturels eut le sang-froid et l'adresse de jeter, à mon signal, un coup de sonde qui accusa 10 mètres ; ce fut tout. Un instant après nous frôlions un tronc d'arbre le long duquel l'eau rejaillissait à plusieurs mètres de hauteur. Mes bateliers, courbés sur leurs pagaies, pâles de frayeur, mais conservant un coup d'œil prompt et juste, réussirent à ne pas s'y briser. »

Un peu avant d'arriver à Pnom-Penh, où commence le cours maritime du Mékong, il convient de signaler un lac bien curieux, le Ton-le-Sap, c'est-à-dire la mer d'eau douce. A la saison des hautes eaux le Ton-le-Sap reçoit le trop-plein des eaux du Mékong ; mais, par un agréable échange de bons procédés, il lui renvoie toutes ces eaux à la

saison sèche. C'est un gigantesque lac Mœris, mais naturel ; et, pour retrouver son similaire, il faut aller jusqu'en Afrique, où le Tanganyka se comporte de façon analogue avec le Congo.

Ce Ton-le-Sap a une surface de 300 kilom. carrés, une longueur de 130 kilom., une largeur moyenne de 25, une profondeur de 12 à 16 mètres aux hautes eaux. Situé presqu'entièrement sur le territoire du Cambodge, c'est aussi un coin qui pénètre dans la chair du Siam et qui peut faciliter singulièrement une action militaire de la France, car il ne serait point malaisé de lancer sur cette nappe d'eau une flottille de guerre capable de jeter dans le pays un corps expéditionnaire destiné à prendre Bangkok à revers.

A Pnom-Penh commence le delta. Ses deux bras principaux se dirigent presque parallèlement pendant 200 kilomètres. La branche de l'Ouest s'appelle le Hang-Giang ou fleuve de Bassac ou fleuve inférieur. A la saison des hautes eaux, elle est accessible aux canonnières. Elle se subdivise elle-même en trois bras.

La branche de l'Est ou Tien-Gang est navigable en toute saison pour les bateaux calant 3 mètres. En amont de Winh-Long elle se subdivise elle-même en trois branches dont l'une passe à Mytho.

Le delta du Mékong, un des plus vastes du monde, n'a pas moins de 600 kilomètres de développement sur la mer entre ses limites extrêmes. Les eaux sont souillées par les troubles, jaunâtres à Pnom-Penh, elles deviennent visqueuses et blanchâtres, repoussantes au goût comme à l'odorat au fur et à mesure qu'elles approchent de la mer. Cela tient à l'apport des eaux gélatineuses des arroyos et des marais.

Le delta du Mékong reçoit un autre cours d'eau, le Donk-Naï, qui joue pour le grand fleuve indo-chinois le rôle que l'Adige joue pour le Pô. Un sous-affluent passe à Saïgon, la capitale de notre colonie de Cochinchine. Mais il n'y a pas lieu d'insister ici sur cette région.

L'Indo-Chine est restée en dehors des compétitions européennes jusqu'à ce dernier quart de siècle. Les Anglais avaient assez à faire de conquérir, puis de pacifier leur immense empire de l'Inde. Mais quand en 1876, la reine Victoria se fut proclamée impératrice des Indes, les Anglais commencèrent à tourner leurs yeux d'un autre côté.

L'Inde est certainement un beau morceau à exploiter avec ses 250 millions d'habitants ; mais enfin, elle forme un monde à part. Elle ne peut communiquer par voie de terre avec le reste du globe que par la passe de Khaïber et par le plateau de l'Iran. La puissante barrière de l'Himalaya, et mieux encore, l'énorme masse du plateau Thibétain,

haut de 4,000 mètres, la sépare absolument de la Chine. Or, à tort ou à raison, la Chine passe en ce moment pour un pays offrant d'immenses ressources commerciales.

Et de fait, les provinces méridionales de l'empire du Milieu sont d'une remarquable fertilité.

Dans le cours moyen du fleuve bleu (Yang-Hekiang), se trouve un énorme bassin fermé, le Setchouen, grand comme la France, et pourtant peuplé de 71 millions d'habitants. C'est que cette région est particulièrement riche et produit en abondance le riz, le sorgho, le tabac, le melon, la canne à sucre, le pavot, le mûrier, le thé, etc. Plus au sud viennent les provinces de Yunam et de Kouang-Si qui participent à cette remarquable fertilité.

Quand les Anglais songèrent à se mettre en rapport avec ces régions si favorisées, il se trouva que les Français ; oh ! bien plus par le fait du hasard que par calcul, avaient déjà pris position.

Je n'ai pas à retracer ici comment nous fûmes amenés au Tonkin, comment malgré un mouvement d'opinion publique irréfléchi, le gouvernement de Jules Ferry nous y fit prendre une position définitive. Je n'ai pas non plus à raconter comment depuis 1863 nous avons la colonie de Cochinchine et le protectorat du Cambodge. L'Annam se trouvait ainsi naturellement nécessaire pour relier nos deux possessions. En 1885, notre protectorat fut établi sur l'Annam. Par le fleuve rouge (Song-Koï) et par la trouée de Lang-Son, la France se trouve en relations avec le Yunam et le Kouang-Si. Un véritable courant commercial peut s'établir par ces trouées, à la condition que les ressentiments des Chinois s'apaisent ; à condition aussi que nous ne nous heurtions pas à une concurrence ruineuse.

Les Anglais virent d'abord nos progrès avec un œil assez calme : c'est qu'en effet ils croyaient tenir le moyen de nous faire sans peine cette concurrence ruineuse. La vallée de l'Iraouaddy se trouve confiner à l'Inde. Ils crurent y voir le chemin convoité pour parvenir au cœur de la Chine. Ils cherchèrent une querelle...... d'Allemand au souverain de la Birmanie et s'établirent à Mandalay (1885). Mais il se trouva que l'Iraouaddy pénètre beaucoup moins loin dans l'intérieur des terres qu'ils ne le pensaient. De plus, il est absolument impropre à la navigation. Ses rives sont encore plus mouvementées que celles des autres fleuves que nous venons d'étudier. C'est un chemin qui ne conduit nulle part.

Alors les Anglais regardèrent avec envie la voie du Mékong. Mal-

heureusement pour eux nous en tenions la porte de sortie. Mais les Anglais ne sont pas gênés pour si peu.

Ils remarquèrent que la Ménam part en ligne droite vers le Mékong, dont elle semble le prolongement, grâce à une trouée qui débouche à peu près à Xien-Kang, *un peu au nord du 18e degré de latitude*. Dès lors, le Mékong, exécrable dans son cours moyen, devient une voie d'accès plus commode et conduit naturellement à l'important carrefour de Luang-Prabang. De là au Yunam, le trajet est relativement facile.

Il s'agissait donc de faire de la Ménam une route exclusivement anglaise et de capter le Mékong depuis le 18e parallèle.

Or, cela n'allait pas sans quelques difficultés. Dans le cours moyen et inférieur de la Ménam, il y a le royaume de Siam, puis en arrière viennent toute une série de peuples ou pour mieux dire de tribus mal connues qui constituent le Laos. Ces tribus étaient impatientes de toute autorité. Les souverains de Siam proclamaient de temps à autre leur suzeraineté sur le Laos, mais c'était une suzeraineté tout platonique, et en 1880, le souverain siamois, dans un accès de franchise découragée, déclarait à M. Deloncle que son autorité effective était nulle sur la *rive gauche de la Ménam*.

Les souverains d'Annam et de Cambodge n'étaient pas moins arrogants que leur voisin et réclamaient la suzeraineté de tout ou partie du Laos. Toutefois, du moins pour ce qui concerne l'Annam, il paraît démontré que l'autorité incontestée de l'empereur Tu-Duc se faisait sentir jusqu'à la rive gauche du Mékong.

De plus, de 1886 à nos jours, nous avons eu à Louang-Prabang un vice-consul admirable, M. Pavie. J'en ai entendu faire le plus pompeux éloge par notre compatriote, le lieutenant de vaisseau Guissez. J'avais même songé à recueillir le souvenir des conversations que j'ai eues avec lui, mais j'y ai renoncé, car il serait bien plus intéressant de faire tous nos efforts pour l'entendre lui-même, dans le courant de l'hiver prochain. M. Pavie a su se concilier l'estime de tous les chefs du pays, il leur a fait aimer la France; lui-même a fait plusieurs voyages en vue d'établir une route de pénétration de ce point vers le Tonkin. Il a préparé le terrain pour une action utile.

C'étaient, vous le voyez, de graves difficultés pour les Anglais; mais ce sont gens de ressource et qui savent tourner les obstacles.

Vous vous rappelez peut-être qu'à Madagascar, pour asservir plus facilement les Malgaches, ils inventèrent les Hovas, dont ils firent les

clients de l'Angleterre, leur fournissant des instructeurs et des armes perfectionnées qui leur permirent d'établir leur domination dans toute l'île. Maintenant encore, malgré notre protectorat *officiel*, les Anglais tiennent le haut du pavé à Tananarive. Cette invention a trop bien réussi aux Anglais pour ne pas recevoir une nouvelle application en Asie.

Ils imaginèrent le royaume de Siam. Leurs agents n'eurent pas de peine à circonvenir le roi. On lui vendit de la poudre, des armes, des canonnières ; on exalta le bien fondé de ses réclamations sur le Laos. On le soutint dans ses revendications. Moitié par ruse, moitié par intimidation, les Siamois passèrent des rives de la Ménam à celles du Mékong, sans tapage, sans éveiller de défiances. Ils passèrent même la rive gauche, continuant au-delà du fleuve, leur œuvre de termites.

Les avertissements ne manquèrent pas à la France. Les Siamois envahissaient des territoires appartenant à nos protégés et la France les laissait faire ! Au début il aurait suffi d'une force insignifiante et d'une réclamation énergique pour faire rentrer les Siamois sous terre. M. Pavie la demandait. A peine de retour de son voyage, l'année dernière, le lieutenant Guissez appuyait cette façon de voir auprès du Sous-Secrétaire d'État aux colonies ; mais on avait peur — non pas des Siamois, bien entendu ; mais du Parlement qui ne manquerait pas de se rebiffer devant un nouveau Tonkin.

On préféra laisser faire et les Siamois s'enhardissaient de jour en jour. Quand ils furent bien convaincus que nous avions peur, comme l'Angleterre se gardait bien de leur dire la cause de cette peur, ils s'enhardirent au point d'attaquer un de nos ports sur le fleuve. On sait le reste.

La France cette fois réclama énergiquement et appuya ses réclamations d'une démonstration navale et de l'envoi d'un ultimatum. Les Siamois se sont carrément moqués de l'une et de l'autre.

Pour la démonstration navale, ils savaient bien que, pour le moment du moins, on ne passerait pas aux actes. Les Anglais leur en avaient donné l'assurance formelle. Comme nos canonnières ne peuvent contenir dans leur soutes que pour quinze jours de charbon, elles risquaient de se voir bloquer dans la basse Ménam, faute de combustible. Force leur fut de partir comme elles étaient venues. On trouva un prétexte honnête pour colorer ce départ, celui d'escorter M. Pavie, devenu notre plénipotentiaire auprès de la cour de Siam, et se retirant après le rejet de notre ultimatum.



J Jusniaux del

Car les Siamois rejetèrent notre ultimatum. Ils eurent bien le front de nous offrir d'abandonner toute la rive gauche du Mékong jusqu'*au 18e parallèle*, mais pas au-delà. On ne peut pas dire plus cyniquement qu'on travaille pour le compte des Anglais.

Vous savez comment toute la presse britannique fait chorus pour appuyer le Siam. Les Anglais n'hésitent pas à nous présenter aux yeux de l'Europe comme des forbans, eux qui ont fait la guerre à la Chine pour lui imposer le poison de l'opium !

Que résultera-t-il de tout cela ; c'est difficile à dire, c'est plus grave qu'on ne le pense communément. L'Angleterre s'est visiblement découverte, elle ne peut plus reculer ; nous non plus. Il faut souhaiter à notre Ministre des affaires étrangères (1) beaucoup de calme, de sang-froid et d'abnégation. Je dis d'abnégation, car il faut en pareille circonstance ne pas faire de sacrifice à une malsaine popularité. Il faut la fermeté et la netteté de vues d'un Guizot qui, dans la fameuse question d'Égypte en 1840, obtint gain de cause sur le fond, tandis qu'il cédait sur la forme, ce pourquoi il fut qualifié d'anglomane et vit grandir la popularité de son rival, M. Thiers. Les contemporains donnèrent tort à Guizot. Mieux inspirée, l'histoire commence pour lui une réhabilitation tardive, mais qui n'en aura que plus de portée.

NOTES & SOUVENIRS ANECDOTIQUES

d'un Voyage dans l'Est et le Midi de la France et dans le Nord de l'Italie,

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,

Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille.

« A quoi bon, nous dira-t-on sans doute, écrire le récit d'un voyage en France et en Italie ? Depuis Montaigne et le président Des Brosses

(1) Le jour même où je faisais cette communication, le Siam cédait sur tous les points et la France remportait ainsi un véritable triomphe moral.

jusqu'à M. Taine, combien n'y-a-t-il pas eu d'excursionnistes qui ont cru devoir communiquer au public les notes recueillies durant leurs voyages en ces contrées ? A Lille, une plume autorisée, celle de notre collègue M. Chon, ne vient-elle pas d'écrire un charmant volume sous le titre : *Un Mois en Italie ?* Puis combien n'a-t-on point fait paraître de guides descriptifs très complets, et de grands ouvrages illustrés dus à la collaboration d'écrivains érudits et d'habiles artistes ? On peut, on doit regarder, comme superflu, comme téméraire, un nouvel essai sur des souvenirs de voyage en France et en Italie ».

Plus que tout autre nous avons le sentiment de notre insuffisance, et nous la confessons. Aussi, nous jetterions bien loin la plume qui trace ces lignes, s'il s'agissait de faire une description des pays que nous avons visités ou d'apprécier les monuments au sujet desquels d'importantes monographies ont été publiées. Tel n'est point notre but Nous voulons, dans les pages qui suivent, rappeler certaines particularités, certains incidents de voyage, dont il n'est peut-être pas sans intérêt de conserver le souvenir. Nous croyons que la plupart des touristes éprouvent, çà et là, des impressions que d'autres n'ont point ressenties, voient les hommes et les choses sous un aspect qui leur est spécial, et se trouvent en des situations par lesquelles d'autres n'ont point passé. C'est surtout au point de vue anecdotique, au point de vue de ce qui nous a été tout à fait personnel, que nous écrivons ces souvenirs. Nous les emprunterons le plus souvent à des notes tracées, au jour le jour, sur notre carnet de voyage, ou aux lettres que nous avons expédiées à Lille presque quotidiennement.

Nous avons fait notre excursion avec un aimable et savant compagnon de voyage, qu'il nous suffira de désigner sous le titre d'auteur de l'*Histoire de l'art dans la Flandre, l'Artois et le Hainaut,* et qui s'est surtout attaché à étudier dans le nord de l'Italie et le midi de la France, les œuvres des maîtres de l'École flamande primitive. Nous ne toucherons pas à ce dernier sujet : c'est un domaine où notre compagnon de voyage règne en maître. Mais aux particularités et aux incidents de notre excursion, nous mêlerons assez souvent le souvenir des idées que nous avons eues, des sentiments que nous avons éprouvés ou échangés en présence des sites et des monuments que nous avons visités. Ensemble nous avons voyagé ; ensemble nous avons admiré ; il y a, jusqu'à un certain point, communauté de pensées et d'impressions dans les pages qui suivent.

Partis de Lille le mardi 16 septembre, à 7 h. 05 du soir, et de Paris le lendemain matin à 8 h. 40, nous arrivâmes à Dijon le mercredi 17, à 1 h. 49 de l'après-midi. Pour visiter cette ancienne capitale des ducs de Bourgogne, comtes de Flandre, je ne pouvais avoir de meilleur guide que mon compagnon de voyage qui a séjourné à plusieurs reprises dans cette ville, et y a fait des recherches dans les archives et les musées. Il a établi, par des documents, en partie inédits, que des artistes venus des Pays-Bas sont les auteurs du tombeau de Philippe-le-Hardi, monument si remarquable par la noble figure du duc et par les quarante figures en albâtre de la galerie à jour. C'est aux mêmes artistes, qu'était due la Chartreuse de Champmol, située à un kilomètre de Dijon, sanctuaire de l'art qui pouvait être comparé à la splendide Chartreuse de Pavie et qui est affecté de nos jours à un asile départemental d'aliénés. Bien des touristes s'arrètent à Dijon, sans aller visiter ce monument, où l'on trouve encore une vieille tourelle en ruines, les statues en pierre si pleines de vérité et d'élégance de Philippe-le-Hardi et de sa femme Marguerite de Flandre, et surtout le Puits de Moïse, avec ses six prophètes de dimensions colossales, que le célèbre statuaire Michel Colombe citait comme ayant été sculptées « par un souverain tailleur d'images ». Ces statues semblent pouvoir soutenir la comparaison, que l'esprit fait de lui-même, avec le tombeau des Médicis et le Moïse de Michel-Ange. Malgré le ton insipide et la voix nasillarde de la femme chargée de conduire les visiteurs, on admire les six statues dont nous venons de parler, les légères colonnettes qui les séparent les unes des autres, et les têtes expressives des six anges portant les instruments de la passion. Que manque-t-il à ces chefs-d'œuvre de la sculpture flamande pour être rangés parmi les merveilles classiques de l'art? Il leur manque d'être en Italie. S'ils se trouvaient à Florence ou à Rome, ils seraient cités parmi les monuments les plus remarquables de l'Europe, et seraient visités chaque jour par de nombreux touristes. Ils se trouvent en France, on les connaît à peine.

D'autres curiosités méritent encore l'attention des visiteurs ; l'ancien palais des ducs de Bourgogne, avec sa salle des gardes qui sert de musée, ses antiques cuisines du rez-de-chaussée, et les salles basses qui renferment de riches collections d'objets gallo-romains, plusieurs rues qui ont conservé un aspect pittoresque et de vieilles maisons des XVe et XVIe siècles, l'église de Saint-Benigne à l'aspect sévère et grandiose, celle de Saint-Michel où l'on a essayé d'unir les formes

ogivales au style de la Renaissance, et enfin celle de Notre-Dame, avec ses proportions si harmonieuses, sa façade si originale, et son *Jacquemart* ou statue en fer sonnant les heures, qui provient de Courtrai et qui est l'œuvre d'un habile serrurier et mécanicien du XIVe siècle, regardé comme originaire de Lille.

Le jeudi 18 septembre, à 10 h. 7 du matin, nous arrivions à Beaune, où nous voulions voir l'Hôtel-Dieu, que beaucoup de touristes négligent d'aller visiter. En apercevant de loin cet édifice, on comprend, et la parole d'un auteur du XVIe siècle qui a dit que cet hospice « ressent plutôt un château royal que le logis des pauvres », et le mot de Viollet-le-Duc déclarant « que le charmant aspect de cette maison donnerait envie de tomber malade à Beaune ». Cet Hôtel-Dieu est pour la Bourgogne ce que l'hôpital Saint-Jean de Bruges est pour la Belgique. Mais l'hòpital bourguignon avec son auvent, ses galeries qui surplombent, et ses toits pointus à plusieurs étages de fenêtres garnies d'épis et de statuettes, présente à l'extérieur un aspect bien plus pittoresque; à l'intérieur, comme édifice et ameublement, il a aussi bien mieux conservé son caractère, témoins les salles des malades avec leurs boiseries, leurs lits et leurs vieilles étoffes du XVe siècle, et la cuisine avec sa large cheminée à grand linteau de pierre, ses crémaillères et ses chenets qui datent de la fondation de la maison. Le magnifique costume blanc des religieuses et les larges guimpes qui encadrent leur figure, nous ont paru au moins aussi caractéristiques que le costume noir, d'ailleurs très beau, des religieuses de l'hôpital Saint-Jean de Bruges. Mon compagnon de voyage venait de rendre service aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Beaune, en ce qui concerne les origines premières de leur maison. fondée vers 1452 par une colonie de religieuses sortie d'un hòpital de Valenciennes. Nous étions attendus. Nous fûmes comblés d'attentions et de prévenances. L'assistante, qui nous reçut, a étudié, dans les documents, l'histoire de l'Hôtel-Dieu dont elle connaît jusqu'aux moindres détails et elle nous fit les honneurs de la maison avec une science et un charme qui nous ravissaient. Elle nous présenta d'abord à la maîtresse ou supérieure, vénérable religieuse, dont nous admirâmes la prestance et l'affable dignité. Nous fûmes ensuite conduits dans la salle des archives, où voulait bien nous attendre un membre de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu, M. Calvet, auteur d'un savant travail sur le retable de Roger Van der Weyden. Je ne dirai rien de ce retable, devant lequel nous passâmes plus d'une demi-heure, contemplant avec bonheur ce chef-d'œuvre de

l'art flamand, et écoutant les explications, les remarques si intéressantes de l'administrateur et de la religieuse assistante ; mon compagnon de voyage a déjà décrit cette peinture, dont il parlera sans doute de nouveau. Je ferai seulement remarquer que cette œuvre a été portée pour une somme de 500,000 francs sur la police d'assurance de l'Hôtel-Dieu, et que son auteur, né à Tournai, se nommait De la Pasture, nom qui se traduit en flamand par le mot Van der Weyden et sous lequel il est connu dans l'histoire. Pour donner un jour plus favorable, un *velum*, qui rappelle le mode d'éclairage employé pour la *Ronde de Nuit,* au musée d'Amsterdam, a été posé au-dessus de ce chef-d'œuvre.

Dans la salle où se trouve le rétable, sont aussi conservées des tapisseries brodées à la main et d'antiques étoffes, contemporaines de la fondation de l'hôpital. Dans les couloirs et en deux autres salles, sont tendues d'autres remarquables tapisseries flamandes du XVe, du XVIe et du XVIIe siècle ; dans deux salles sont conservés des fauteuils, des meubles, des livres à miniatures, des poteries et des serrures, rappelant, jusque dans les moindres détails, les objets conservés dans les collections particulières et les musées des Pays-Bas. Et comme si on avait eu à cœur de rendre plus complets les rapports qui rattachent l'Hôtel-Dieu de Beaune à notre pays d'origine, on nous accueillit avec une hospitalité toute flamande. Au moment où nous nous disposions à nous rendre au buffet de la gare pour déjeuner, la religieuse assistante qui nous avait fait les honneurs de la maison, nous pria d'entrer dans une petite salle à manger, et nous reconnûmes que, sous aucun rapport, la Bourgogne ne le cède à la Flandre.

A midi 42, nous partîmes pour Mâcon, où nous arrivâmes à 3 h. 45. Une heure d'arrêt. C'était plus qu'il en fallait pour aller jusqu'au quai de la Saône, magnifique promenade où s'élève la statue de Lamartine. L'artiste a reproduit, avec vérité, cette tête si fine et si belle, que nous nous rappelons avoir admirée dans toute sa gloire, en 1848 ; il a surtout bien exprimé la grandeur sereine, la poétique délicatesse de l'auteur des *Méditations*. Nous avons été heureux de contempler cette statue, quelques jours avant le moment où Mâcon et la France entière se disposaient à célébrer avec éclat le centenaire de la naissance du grand poète, qui a été l'une de nos plus remarquables célébrités contemporaines.

Le train, partant de Mâcon à 4 h. 35, nous dépose à 5 h. à Bourg en Bresse, où nous voulions étudier l'église de Brou, autre sanctuaire

de l'art flamand, aussi trop rarement visité. Mon compagnon de voyage a analysé avec soin, dans l'inventaire des archives départementales du Nord, un grand nombre de documents qui prouvent que c'est, non pas, comme on l'avait prétendu, Jean Perréal et Michel Colombe qui sont l'architecte et le statuaire de l'édifice et de ses tombeaux, mais l'architecte flamand Louis Van Boghem et le sculpteur Conrad Meyt qui travaillait sous la direction de ce dernier. M. Houdoy avait soutenu la même thèse et publié les documents les plus importants qui concernent ce monument dans la *Gazette des Beaux-Arts*; et plus tard, notre collègue M. Finot, a communiqué aux réunions des Sociétés savantes de la Sorbonne un intéressant mémoire sur la même question. L'édifice et les objets d'art qu'il renferme méritent et justifient les recherches de ces érudits.

Construit de 1513 à 1536 en style ogival flamboyant, avec un mélange d'architecture Renaissance, cet édifice n'a point les grandes lignes du XIIIe siècle et il est trop ornementé. Mais on se laisse volontiers aller au plaisir de le voir et de le revoir. Rien de plus pittoresque que sa façade formée de trois frontons, avec leurs balustrades, leurs galeries à claire-voie et leurs statues en plein relief dont plusieurs se détachent sur le ciel. Les nefs sont larges et éclairées par une vive lumière; au contraire lorsque, ayant franchi le riche jubé de marbre décoré à profusion de feuilles de chêne, de grappes de raisins et de statues, on pénètre dans le chœur, tout est empreint d'une mystérieuse obscurité. Ces demi-teintes et les ombres épaisses des colonnes conviennent à la destination de cette partie de l'église, où se trouvent érigés le tombeau de Marguerite d'Autriche, qui a fait élever l'édifice, celui de Philibert-le-Beau, duc de Savoie, époux de Marguerite, et celui de Marguerite de Bourbon, mère de Philibert. Ces mausolées n'ont point le grand caractère du monument de Philippe-le-Hardi que nous avons admiré au musée de Dijon, mais, comme celui de Jean-Sans-Peur, ils procèdent de la même école de sculpture et même ils en sont imités. A droite, se trouve le tombeau sur lequel est étendue, au-dessus d'une pierre de marbre noir, la statue en marbre blanc de Marguerite de Bourbon, représentée grandeur nature, en costume de cérémonie et ayant aux pieds et à la tête quatre statuettes de saints et de saintes, avec des niches où se voient quatre pleureuses et cinq génies s'abandonnant à la douleur; au centre, le tombeau du duc Philibert, représenté en bas, sur une table de marbre, sous la forme d'un cadavre aux yeux éteints, à la poitrine gonflée, aux pieds tuméfiés, aux bras

pendants, aux mains retombant à demi ouvertes, et en haut, sous la forme d'un chevalier vivant, portant la cotte de maille et le manteau à revers d'hermine, le tout enrichi de colonnettes, de niches, de statues de sibylles et de génies ailés ; à gauche, le mausolée de Marguerite d'Autriche, où se voient aussi deux statues, l'une figurant la duchesse morte, avec ses longs cheveux dorés qui recouvrent jusqu'à la ceinture la robe de bure dans laquelle elle avait voulu expirer, l'autre la duchesse vivante, avec ses vêtements de gouvernante des Pays-Bas, sa riche couronne, et sa tête, aux traits si purs et si fins, reposant sur un coussin de dentelles dont le marbre fléchit mollement. Des niches à statuettes, des génies en larmes, d'élégants pilastres et des arcs-boutants sculptés à jour avec une merveilleuse finesse, ornent ce monument de marbre blanc et noir, comme ceux que nous venons de décrire.

Un autre objet, non moins digne d'admiration, ce sont les boiseries des stalles du chœur. Leurs proportions sont moins considérables que celles du chœur de la cathédrale d'Amiens et leur aspect est moins grandiose : mais le chêne y est taillé ou plutôt fouillé et ciselé avec encore plus d'élégance et de délicatesse ; les sujets représentés y sont parfois non moins pieux et parfois non moins étranges, non moins satiriques. C'est tout simplement une merveille.

Nous signalerons encore les trois autels décorés avec somptuosité et profusion, où nous avons retrouvé, comme dans tout le reste de l'édifice, la devise de la duchesse :

Fortune infortune fort une.

Nous étions arrivés un peu tard à l'église de Brou, et une pluie torrentielle qui tombait en ce moment assombrissait encore davantage le ciel. Le sacristain, qui nous conduisait, eut l'excellente idée de nous faire voir les tombeaux et les autels, à l'aide de bougies habilement disposées et de longues tiges de roseaux servant à allumer les cierges. Il nous fut ainsi possible de voir les sculptures mieux qu'en plein midi; nous nous rappelons une petite pleureuse en marbre blanc, dont la tête recouverte d'un voile et visible seulement à l'aide d'une lumière placée au-dessous, est cependant sculptée avec la plus grande délicatesse et laisse voir des yeux d'où s'échappent des larmes. Il n'y a qu'un seul reproche à faire aux monuments de l'église de Brou, c'est qu'ils sont trop riches, trop soigneusement fouillés, trop jolis ; mais, nous le répétons, étant donné le genre, ce sont des merveilles.

Le soir du mercredi 18 septembre, nous étions à Lyon. Et le lendemain nous jouissions de quelques rayons de soleil, le matin pour monter à Fourvières et le soir pour parcourir les magnifiques jardins de la Tête-d'Or et les quais de la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône. Le reste de la journée nous eûmes la pluie et le brouillard que l'on trouve souvent à Lyon, comme à Strasbourg, à Brest, à Lille et dans bien d'autres villes. Malgré ce temps, nous visitâmes la cathédrale Saint-Jean, l'antique église d'Ainay, Saint-Dizier, ainsi que Saint-Pierre avec les sculptures du IXe siècle qui ornent un mur voisin de sa façade. Dans les musées, nous nous arrêtâmes surtout devant un tableau de Jean Bellegambe, que mon compagnon de voyage avait vu chez M. le doyen d'Oisy-le-Verger, où il resta jusqu'en 1870 et qui arriva ensuite, nous ne savons comment, entre les mains d'un collectionneur qui en fit don à la ville de Lyon. A la bibliothèque, nous fîmes la découverte de deux riches manuscrits enluminés par des maîtres de l'école flamande, et dont la description n'est pas de mon domaine.

Le samedi 20 nous quittions Lyon à 7 h. 17 du matin, et vers 9 h. et demie le train qui nous emportait côtoyait le lac du Bourget. En voyant les eaux de cette nappe d'azur, tantôt scintiller sous les rayons de soleil et tantôt s'assombrir sous les nuages qui passaient, nous nous rappelions les scènes si diverses du *Raphaël* de Lamartine, et nous récitions, à la vue des barques qui voguaient çà et là, l'élégie du *Lac*, l'une des plaintes les plus touchantes qui soient sorties du cœur d'un poète ; nous murmurions la strophe si mélodieuse :

> Un soir, t'en souvient-il, nous voguions en silence :
> On n'entendait au loin, sur l'onde et sous les cieux,
> Que le bruit des rameurs qui frappaient en cadence
> Tes flots harmonieux.

D'un côté, au pied de hautes montagnes presque dénudées, c'était l'abbaye de Haute-Combe avec les tombeaux des ducs de Savoie, de l'autre des champs verdoyants qui s'inclinent doucement vers le lac. Et, un peu plus loin, ce fut une résidence où tout respire l'agrément et le plaisir, Aix-les-Bains.

Arrivés en cette ville à 10 h. 25, nous visitâmes en quelques heures le Casino, l'établissement des Bains, le petit Musée et l'Arc de triomphe peu merveilleux de Campanus, avec quelques villas établies sur les flancs des côteaux en des sites enchanteurs. L'après-midi, à 2 h. 20,

nous partîmes pour la Grande-Chartreuse par Chambéry et Saint-Béron.

En quittant le chemin de fer à cette dernière station, nous ne trouvâmes qu'une mauvaise patache, comme celles qu'on rencontrait dans nos provinces du Nord, il y a quelque cinquante ans. Il fallut bien y prendre place et n'arriver à Saint-Laurent du Pont que vers sept heures du soir, presqu'en pleine obscurité! Nous fîmes chercher une voiture pour franchir les douze kilomètres qui nous séparaient de la Grande-Chartreuse, et tandis que nous attendions le véhicule, des personnes de l'endroit qui étaient attablées dans l'auberge, nous apprirent qu'un pèlerinage de 150 à 200 personnes était parti, depuis une heure environ, pour la Grande-Chartreuse, et l'on ajoutait que certainement nous n'y trouverions pas de logement. Cela nous donna à réfléchir. Mon compagnon de voyage, ancien condisciple, ami du général des Chartreux, avait écrit à ce dernier pour lui annoncer que nous arriverions le samedi dans la matinée; des appartements avaient dû nous être préparés pour ce moment. Mais le soir, quand arriveraient près de 200 personnes demandant à loger dans une abbaye située au milieu d'un désert, loin de toute habitation, l'appartement préparé ne serait-il pas occupé avant notre arrivée? Ne serait-il pas envahi par le flot des pèlerins? Nous étions très perplexes, et le loueur de voitures, qui nous amena le dernier véhicule encore disponible dans la localité, accrut encore nos hésitations, en nous disant qu'il ne tenait pas à nous conduire le soir par la route qui longe les précipices, et en nous mettant la dragée très haute pour le prix du voyage. N'importe! nous montâmes en voiture et fouette cocher! Nous n'oublierons jamais ce qu'il y eut de fantastique, dans ce voyage fait, la nuit, le long d'un torrent qui bruissait parfois à plus de 200 pieds de profondeur, sur une route relativement peu large, où nous voyions, à la lueur des deux lanternes de la voiture, les hauts troncs des sapins passer comme des fantômes, ou les masses sombres des rochers qui surplombaient nos têtes. Quelquefois nous nous engagions dans un étroit tunnel creusé dans la montagne, ou sur une roche formant pont au-dessus du torrent. La crainte de ne pas trouver de logement en arrivant au haut de la montagne était une perspective moins gaie encore; mais nous nous consolions en nous disant qu'après tout notre voiture pourrait nous servir de chambre et de lit. Cependant peu à peu nous approchions; nous avions traversé la dernière forêt de sapins et franchi le pont Saint-Pierre, quand nous entendîmes, dans le silence de la nuit, des chants qui retentissaient au

loin, et, à la lueur de torches qu'on portait devant nous, nous vîmes, entre deux rangées de sapins qui bordaient la route, une longue file d'hommes et de voitures. C'était l'arrière-garde des pèlerins dont on nous avait parlé. La route n'était pas assez large pour nous permettre de les devancer. Mais lorsqu'on fut arrivé non loin du couvent, une habile manœuvre de notre automédon nous fit prendre les devants, et nous arrivâmes à la porte d'entrée, lorsque la moitié seulement des pèlerins avaient déjà demandé l'hospitalité. Nous déclinâmes nos noms et qualités, et l'on nous dit que nous étions attendus, ce qui dissipa nos inquiétudes. Un jeune frère, qui était chargé de nous servir, nous conduisit aux chambres qui nous étaient réservées. Dans la pièce attenante, deux couverts étaient disposés sur la table ; linge, vaisselle, service en étain, tout était d'une propreté exquise. Affamés par le voyage et la fatigue, nous fîmes honneur au souper. Il était modeste, mais très appétissant ; potage aux légumes répandant une odeur agréable, thon conservé, excellent fromage du pays, fruits. Avant de commencer le repas, le jeune frère nous avait recommandé de prendre, pour combattre l'effet du brouillard du soir dans lequel nous avions voyagé, un peu de la chartreuse verte qu'il avait apportée ; cette attention fut d'autant plus appréciée par nous que, prise en ces conditions, cette liqueur est un cordial aussi agréable que réconfortant. Nos deux chambres à coucher étaient les appartements où logent les hôtes de distinction : murs blanchis à la chaux très propres, quatre serviettes pour toilette, plusieurs couvertures sur un lit qui était très bon, petit tapis au pied du lit, rien ne manquait. C'était le confortable dans l'austérité.

Le lendemain 21 septembre, après que mon compagnon de voyage eut célébré la messe dans la riche chapelle des reliques, nous fûmes reçus par le prieur du couvent, qui est le général de l'ordre des Chartreux. C'est une figure calme et noble, dont l'austère dignité est adoucie par une profonde expression de bonté. Originaire du département du Nord, le général nous interrogea sur ceux qu'il avait connus, sur le clergé et les œuvres et sur l'ensemble de la situation religieuse de notre pays. Ses occupations l'empêchent souvent de recevoir les visiteurs qui demandent à être introduits auprès de lui : il voulut bien nous retenir longtemps. L'un des religieux nous fit ensuite visiter tous les bâtiments : l'église, qui est simple et élégante tout à la fois ; le chapitre, salle élevée autour de laquelle se trouvent de sévères banquettes en chêne, et dont les murs présentent les portraits des généraux

de l'ordre ; la bibliothèque qui renferme plus de 20,000 volumes, et dont l'installation est très bien comprise ; des couloirs tapissés de cartes et d'un grand nombre de plans de diverses chartreuses, le grand cloître avec ses 150 arcades ; le grand corridor long de 220 mètres, sur lequel ouvrent les cellules des religieux. Des excursions dans les environs du couvent remplirent le reste de la matinée, et à midi, nous retrouvâmes, à la salle à manger, le jeune frère qui nous servit, toujours avec une bonne grâce parfaite, un dîner maigre dont voici le menu : Potage au lait, omelette, anguilles, pommes de terre frites, salade, avec fromage, fruits, biscuits, café et chartreuse.

Vers deux heures, on nous avertit que notre voiture nous attendait et nous reprîmes le même chemin que la veille. Un beau soleil nous permit de jouir des sites grandioses que présente la route qui mène de la Grande-Chartreuse à Saint-Laurent du Pont et d'admirer leurs sapins, leurs rochers, leurs cascades et le torrent qui rugit au fond des précipices. Arrivés à Fourvoirie, établissement qui se trouve à quelques kilomètres du couvent, nous pûmes, grâce à une autorisation spéciale qui s'obtient difficilement, visiter la maison où se fabrique la liqueur si connue à laquelle la Chartreuse a donné son nom. Il y a là un Père qui dirige les travaux d'un certain nombre de frères et d'ouvriers. On nous fit visiter les caves, où nous vîmes un énorme tonneau d'une contenance de 2,500 litres, renfermant du cognac vieux destiné à la fabrication de la chartreuse, et un nombre immense, incalculable, de bouteilles rangées sur des rayons d'après la qualité et l'âge de la liqueur qu'ils renferment. On sait que la chartreuse produit de grandes ressources pour les religieux, et que ceux-ci sont la Providence de toute la région qui les environne.

Le soir, nous couchions à Chambéry, et le lendemain matin 22 septembre, nous partions pour Turin. Le long tunnel du Mont-Cenis étant franchi, nous arrivâmes sur le versant italien des Alpes. Au lieu du soleil, dont nous jouissions sur le versant français, nous eûmes le désagrément de voir un ciel bas et nuageux ; et bientôt après tomba une pluie torrentielle qui nous suivit jusqu'à Turin, où nous arrivâmes à 6 heures du soir.

Cette ville, dont les maisons sont presque uniformes et dont les rues se coupent à angle droit, n'a rien d'italien dans son aspect. Nous signalerons la chapelle du Saint-Suaire, dans la cathédrale, avec son tabernacle en argent, ses tombeaux et ses marbres précieux ; le palais royal dont l'intérieur est aussi riche que l'extérieur est triste ; le *Campo*

Santo, où nous vîmes le modeste monument élevé à Silvio Pellico ; le musée des armures qui n'a de rival que celui de Madrid ; le musée égyptien, riche collection formée pour le Louvre par un consul de France du nom de Druvette, et que le gouvernement français a refusé d'acquérir par un misérable motif d'économie. La pinacothèque ou galerie de tableaux, nous offrit quelques œuvres très intéressantes de maîtres de l'École flamande ; et dans la bibliothèque nous étudiâmes avec le plus grand intérêt, deux manuscrits de premier ordre qui sont dus à des maîtres de la même École.

Le lendemain mardi 23, à 10 h. 58 du soir, nous arrivions à Milan, où nous descendîmes à l'hôtel de la Ville, l'un des meilleurs et des plus intelligemment dirigés parmi les bons hôtels dans lesquels nous sommes descendus durant nos cinq à six semaines de voyage. Le centre, la *great attraction* de Milan, c'est le dôme, c'est la cathédrale. Ce fut notre première visite, ce fut aussi la dernière ; et nous la renouvelâmes à diverses reprises durant les trois jours que nous passâmes dans cette ville, afin de voir l'édifice sous tous les aspects : le matin, midi et soir. Lorsque dans la transparence des nuits de l'Italie nous contemplions cet énorme édifice de marbre blanc, ses 150 clochetons, dentelles de pierre auxquelles l'on a donné le nom d'aiguilles, et les statuettes au nombre de plus de 2,000 qui en peuplent l'extérieur, nous pouvions nous croire transportés dans le monde de la féerie. Nous n'avons point négligé de gravir les escaliers et les rampes de marbre blanc qui conduisent à la pyramide centrale, ni de regarder, aux rayons du brillant soleil dont nous jouîmes à Milan et durant presque tout le reste de notre voyage, les forêts de colonnettes en marbre blanc qui s'élevaient autour de nous, la ville qui s'étendait à nos pieds, les vastes plaines de la Lombardie avec leurs champs fertiles et leurs larges fleuves et rivières, et au loin, formant la bordure de ce vaste tableau, les Alpes et les Apennins. Ceux qui ne font point l'ascension de la pyramide du dôme de Milan, se privent d'une grande jouissance. Nous engageons aussi les touristes à visiter, sous la coupole, la petite crypte renfermant les restes de saint Charles Borromée, dont l'autel, les murs et la voûte sont revêtus d'argent et de marbre précieux finement travaillés ; mon compagnon de voyage put y dire la messe.

Quant à l'ensemble de l'édifice, nous convenons volontiers qu'il présente des défauts et des incohérences de style dans sa façade et dans l'intérieur, et que les détails de l'ornementation qui sont souvent trop fouillés, trop ciselés, conviendraient mieux à un bijou qu'à un

monument long de 148 mètres et haut de 108. Mais néanmoins, nous déclarons que le dôme de Milan nous a paru merveilleux, et qu'on peut et doit l'admirer, même après avoir vu Saint-Marc de Venise et les cathédrales de Florence et de Sienne.

Nous ne parlerons pas des autres églises de Milan, qui offrent cette richesse et trop souvent cette superfétation de marbres, de dorures, de sculptures, de statues, de tableaux dont nous avions eu une première idée à Turin et que nous devions trouver non moins exubérante dans les autres villes de l'Italie et surtout à Gênes. Nous signalerons toutefois, vis-à-vis de l'église Saint-Laurent, les seize colonnes en marbre d'ordre corinthien qui ont fait partie du péristyle des Thermes construits par l'empereur Maximilien-Hercule ; elles s'élèvent en avant des trottoirs d'une rue, encore imposantes malgré un incendie qui les a endommagées, écrasant de leur masse les maisons voisines et l'église qui s'élève au fond d'un atrium. Dans un grand nombre de villes on les aurait détruites, parce qu'elles gênent la circulation, ou l'on aurait déclaré que leur conservation était dangereuse pour la sécurité des habitants du voisinage : ici, on a respecté les ruines. Comme tous les voyageurs nous allâmes visiter, près de l'église de Sainte-Marie-des-Grâces, la salle où se trouve la célèbre Cène de Léonard de Vinci restaurée avec soin, et aussi l'église de Saint-Ambroise, la plus ancienne de Milan, qui donne une idée de la disposition de la basilique romaine transformée en église chrétienne.

Comme monuments civils, nous nous contenterons d'indiquer la galerie Victor-Emmanuel, l'un des plus beaux passages vitrés de l'Europe, et l'arc du Simplon qui rappelle le souvenir de la France et des Napoléon.

Je visitai en outre le théâtre de la Scala, l'un des plus beaux de l'Italie, qui me parut remarquable par la richesse de la décoration et l'étendue de la scène. Mais il me fut impossible de me faire une idée complète de son aspect ; à Milan comme dans les autres villes de l'Italie, il n'y a de spectacle que durant l'hiver.

Nous fîmes, dans les environs de Milan, deux intéressantes excursions, celle de la Chartreuse de Pavie et celle du lac Majeur. Cette dernière a été décrite avec le plus grand charme par notre collègue M. Chon, qui rappelle qu'en suivant la côte du lac on voit passer « des sites ravissants, de délicieux villages avec leurs églises élégantes et proprettes, leurs hôtels engageants, leurs quais ombragés, leurs villas peintes en rose, et en arrière, pour contraster avec le lac bleu, la ver-

dure des collines, les sombres montagnes couronnées de neige ». M. Chon déjeuna dans l'hôtel d'un village où le bateau fit escale ; nous prîmes notre repas sur l'arrière du navire, et avec lui nous pouvons dire qu'en ce moment « le profond silence du lac n'était interrompu que par le clapotage des vagues qui venaient battre doucement les rochers de la rive. De légers bateaux, garnis d'un abri de toile, passaient et repassaient çà et là comme des mouettes qui filent à tire-d'aile, et que tout était beau, calme et heureux (1) ».

Notre collègue ne put faire l'excursion de la Chartreuse de Pavie, et beaucoup de touristes la négligent ou, comme lui, n'ont point le temps nécessaire pour aller visiter ce monument. Et pourtant, il mérite le voyage. C'est peut-être, comme on l'a dit, le monastère le plus somptueux du monde. Il est impossible, sans l'avoir visité, de se faire une idée de la richesse de l'ornementation. Depuis le sol jusqu'au premier étage, la façade présente une profusion de sculptures de tous genres, motifs de décoration, bas-reliefs, statues en marbre, le tout ciselé jusque dans les moindres détails, avec une étonnante délicatesse. Le premier étage est formé d'un ouvrage de marqueterie, fait à l'aide de marbres précieux, carrare, serpentin, porphyre, auxquels le soleil de l'Italie a donné une teinte feuille morte du plus bel effet. L'intérieur de l'église ne le cède guère à la façade, ce sont les revêtements en marbre, les dorures, les mosaïques, les tableaux, les statues et les groupes de personnages qui dominent. Il faut examiner un à un les détails de l'ornementation de toutes les chapelles et de tous les autels, pour se faire une idée du travail, du temps et de la dépense qu'a demandé l'ornementation de l'édifice. Que dire du chœur et du maître-autel, des stalles, ouvrage de marqueterie exécuté avec du bois précieux aussi fin qu'une peinture ; de la voûte décorée de fresques resplendissantes, œuvre de l'habile peintre Borgognone ; de la balustrade, en marbre rare et en bronze, qui sépare le chœur du sanctuaire ; du grand autel avec ses marbres, ses bas-reliefs, ses statues, ses bronzes et ses quatre grands chandeliers ?

Partout se présentent aux regards des ornements qui attirent l'attention. Dans l'ancienne sacristie, c'est un diptyque sculpté, en dents d'hippopotame, matière plus belle, plus dure et plus rare que l'ivoire ; un *lavabo*, une magnifique porte et une grande vasque largement

(1) Chon. *Un Mois en Italie*, pages 490 et 491.

sculptés, avec un groupe où l'Enfant Jésus est adoré par la Vierge, par des anges qui chantent et par des chartreux en prières ; dans la sacristie nouvelle on trouve, outre des marbres, des dorures, des tableaux, des fresques et des armoires en marqueterie, un grand meuble central qui renferme une série de livres de chant en parchemin, format très grand in-folio et offrant un nombre considérable de magnifiques miniatures exécutées par des religieux du couvent; au réfectoire, des boiseries en marqueterie, non moins remarquables que celles du chœur ; au petit cloître formé de 50 arcades et au grand cloître où l'on en compte 120, des colonnettes en marbre blanc de Vérone et de Carrare, avec l'ornementation en terre cuite la plus délicate depuis les chapiteaux jusqu'au-dessus de l'entablement.

Les cellules des chartreux et les longs corridors que nous avons visités, sont très simples. Mais les religieux ont été expulsés ; et l'on n'y voit point, comme à la Grande-Chartreuse, les moines passer, au milieu des visiteurs, calmes, silencieux, couverts de leur longue robe blanche ; l'on n'y entend point retentir la cloche qui appelle aux offices ou les voix sonores des religieux qui psalmodient. On ne peut s'empêcher d'éprouver au milieu de cette solitude, de cet abandon, une impression de tristesse. Toutefois, l'imagination se reprend bien vite à admirer les richesses d'art qu'on rencontre à chaque pas et qui ont fait donner, à la Chartreuse de Pavie, le nom peut-être prétentieux, de huitième merveille du monde.

On a souvent dit qu'il faut arriver à Venise en pleine nuit. Le train qui nous y conduisit, arriva entre loup et chien, à 4 h. 1/2 du matin, le samedi 27 septembre. La gondole, qui nous reçut, ne tarda pas à s'engager dans *des canaletti* étroits, où régnait encore l'obscurité ; pas de bruit, pas de mouvement, rien que les cris rauques de nos deux gondoliers, et le bruit de leurs rames : c'était bien Venise avec son caractère mystérieux. Mais lorsque notre gondole entra dans le *Canal Grande*, à l'endroit où il s'unit à la lagune en avant de la Piazzetta, nous contemplâmes l'une des vues les plus belles dont il soit possible de jouir : le soleil levant enflammait de ses rayons roses, les flots de la lagune, du côté de l'Adriatique et les îles de Lido et des Arméniens, et ses premiers rayons faisaient étinceler les dômes de Saint-Georges et de la Giudecca, le campanile Saint-Marc et le palais. C'était un contraste frappant, avec les sombres *canaletti*, d'où nous sortions, avec les souvenirs qu'éveille l'histoire de Venise.

Ces souvenirs furent évoqués quelques heures plus tard, par le palais

des Doges, le pont des soupirs, les puits et les plombs, le *locus Marini Falieri, decapitati pro criminibus*, la grande salle du Conseil et celle du Conseil des Dix, où, contraste non moins saisissant, au-dessus des boiseries sévères qui servaient de sièges aux juges et aux inquisiteurs, sont peintes d'immenses fresques représentant le Paradis ou les triomphes et les fêtes de Venise, brillant de l'éclat qu'ont su donner à leurs couleurs, les Tintoret et les Paul Véronèse.

Le contraste n'est pas moins accentué dans cette magnifique et étrange église, qui se nomme la basilique Saint-Marc. Dans l'obscurité que projettent, à l'intérieur de l'édifice, les cinq coupoles byzantines percées à peine de quelques étroites ouvertures, brillent, sur les murs et les autels, les marbres et les mosaïques les plus riches, se détachent des centaines de colonnes de vert antique, de cipolin, de porphyre, de serpentin, dépouilles enlevées en partie à la Grèce et à Constantinople. « Rien ne peut se comparer à Saint-Marc, a dit Théophile Gautier, ni Cologne, ni Strasbourg, ni Séville, ni même Cordoue avec sa mosquée. La première impression est celle d'une caverne d'or, incrustée de pierreries, splendide et sombre, à la fois étincelante et mystérieuse ».

Autre contraste qui nous fut tout personnel. Dans cet édifice d'architecture byzantine, au milieu de ces richesses et de ces chefs-d'œuvre qu'y ont accumulés les artistes orientaux, grecs, latins et italiens, il nous arriva de reconnaître dans un voyageur, qui, un Bædeker à la main, étudiait avec soin et en détail, les sculptures des bronzes du chœur de Saint-Marc, un ancien préfet de notre département qui a quitté Lille, il y a quelques années ; il avait dérobé trois jours aux occupations que lui donne le département du Rhône et il était venu revoir Venise. Nous fûmes heureux de lui présenter nos hommages.

Après avoir visité Saint-Marc et le palais des Doges, et avoir parcouru à pied un certain nombre de ces Calle ou rues étroites où l'on peut se faire une idée du mouvement et de l'activité de la population de Venise, nous prîmes une gondole qui nous conduisit aux principales églises de la ville, en nous faisant traverser le Canal Grande et un certain nombre de ces canaletti dont nous avons parlé ! La chaleur était accablante ; de chaudes effluves nous arrivaient parfois durant notre promenade ; nous ne cessâmes pourtant pas jusqu'au soir de visiter la ville. Et après le dîner nous nous accordâmes le plaisir de faire, sur la lagune, la promenade du soir en gondole, obligatoire pour tout étranger. Au moment où nous arrivions à l'entrée de ce canal, nous vîmes se détacher du rivage une grande gondole éclairée de ces

globes de diverses couleurs que l'on appelle des lanternes vénitiennes et portant un certain nombre de personnes. Bientôt de cette barque s'élevèrent des chants qui retentirent dans le silence du soir. Toutes les gondoles s'arrêtèrent ou voguèrent sans bruit à l'endroit où se trouvaient les chanteurs et les chanteuses. Rien de beau, de poétique, comme cette gondole illuminée qui s'avançait doucement sur les flots, comme ces barcaroles, mélodies parfois plaintives et parfois joyeuses, comme cette promenade sur la lagune, au milieu de la transparence et de la fraîcheur de la nuit !

Mais il faut, en Italie, se défier de la fraîcheur du soir, comme de la chaleur du jour. Je l'appris à mes dépens. La chaleur accablante, les chaudes effluves que nous avions ressenties, provenaient (nous l'ignorions) du sirocco, vent brûlant du Sud qui souffle de temps à autre à Venise. Le lendemain de cette promenade, je parvins à me lever et à aller jusqu'à Saint-Marc, malgré une lassitude extraordinaire ; mais en revenant à l'hôtel, mon compagnon dut me donner le bras pour me soutenir et il m'ordonna de me mettre au lit. J'étais saisi par la mal'aria. Le docteur qui fut appelé, M. M...., est un médecin jeune encore, savant et expérimenté ; il employa la médication la plus énergique pour combattre la fièvre intense dont je souffrais. Malgré ses soins et ceux de mon compagnon de voyage, qui passa auprès de mon lit le dimanche et la nuit du dimanche au lundi, la *température* resta à 39 jusque vers minuit. Elle avait diminué un peu le lundi matin ; et le docteur amena, pour veiller à l'observation exacte de ses prescriptions et me donner les soins qu'exigeait mon état, la directrice d'un institut médical qu'il a fondé, jeune personne originaire de la Russie, parlant très bien le français et plusieurs autres langues, qui m'entoura des soins les plus intelligents, les plus dévoués et les plus délicats. La *température* diminua peu à peu ; le mardi soir, elle était à l'état normal, le mercredi matin je me levai, et l'après-midi nous pûmes visiter les jardins publics, le Lido et les îles. Mon compagnon de voyage avait, du lundi au mercredi, fait à la bibliothèque de Saint-Marc une étude spéciale du bréviaire Grimani, livre enluminé par Memlinc et d'autres maîtres flamands, que certains auteurs ont appelé le « Roi des manuscrits à miniatures ». J'avais pu, dès le samedi, admirer ce chef-d'œuvre, qui pendant longtemps n'a été visible que pour les souverains, et pour l'étude duquel il nous avait fallu une autorisation spéciale.

On ne guérit de la mal'aria qu'en quittant le lieu où elle a été

contractée. Dès le jeudi 2 au matin, nous partîmes pour Padoue, où je me ressentis encore un peu de la souffrance que j'avais éprouvée. Elle disparut complètement vers le soir, et je fus ensuite plus dispos que je ne l'étais durant la première partie du voyage.

Lorsqu'on découvre du chemin de fer, la ville de Padoue avec ses maisons blanches à terrasse, ses coupoles et ses tours ressemblant à des minarets, on peut se demander si l'on n'est pas en Orient. A l'intérieur, c'est une ville bien italienne, rues étroites et tortueuses, arcades nombreuses qui rappellent celles de la rue de Rivoli à Paris, palais dont le crépissage est éraillé, petites boutiques de marchands, peu de mouvement. Je me contenterai de signaler à Padoue, le Palais municipal avec son immense salle au plafond lambrissé, réputée la plus vaste de l'Europe, qui nous a rappelé celle du 1er étage aux halles d'Ypres ; l'église et le magnifique tombeau de Saint-Antoine de Padoue, qui attirent des milliers et des milliers de pèlerins ; *Santa Maria dell' Arena*, petite chapelle dont les fresques de Giotto ont fait un sanctuaire de l'art, et enfin la place Victor-Emmanuel, qui ne présente pas moins de 82 statues. On dit que la statuomanie règne en France, mais elle est infiniment plus répandue en Italie. Dans toutes les villes, les statues abondent, et le plus souvent, ce sont, comme la plupart des 82 monuments de la place de Padoue, des œuvres d'une valeur artistique secondaire élevées à des célébrités inconnues en dehors de la ville et du siècle où ils ont vécu.

Bologne, où nous séjournons du jeudi soir au vendredi 3 octobre à midi, est la même ville que Padoue, mais avec une fois plus d'étendue, avec de la richesse et assez de mouvement. Comme sa voisine, elle a un tombeau aussi vénéré que splendide, celui de saint Dominique, qui attire des flots de pèlerins, et ses rues bordées d'arcades, qui s'étendent même en dehors de la ville. Elles ont une longueur de cinq kilomètres et permettent d'aller, à l'abri du soleil, visiter le Campo Santo, où les riches monuments funéraires abondent, et le couvent de la Madone de Saint-Luc, au sommet d'une hauteur d'où l'on jouit d'un vaste et magnifique horizon. Nous ne décrirons pas après tant d'autres, les églises, les édifices civils, les tours penchées de Bologne, ni même les musées où se trouvent la Sainte-Cécile de Raphaël et les chefs-d'œuvre de peintres bolonais. Nous appellerons l'attention sur deux collections, que peu de voyageurs visitent : le musée municipal avec ses monuments des temps préhistoriques trouvés dans les grottes, les palafittes et les terrains maritimes de l'Émilie, ses sépulcres des

Ombruns, des Etrusques et des Gaulois cisalpins et ses 14,000 pièces de l'âge de bronze ; l'ancienne université, véritable musée dont les salles, les couloirs et la cour intérieure présentent 15,000 blasons de marbre en relief et coloriés, de professeurs et étudiants ayant enseigné ou étudié à Bologne. En qualité de touristes nés dans la Flandre Wallonne, nous devons dire un mot de l'un des chefs-d'œuvre du douaisien Jean de Bologne, artiste complètement italianisé. Dans un angle de la place Victor-Emmanuel, s'élève la statue colossale de Neptune, le dieu de la mer, debout, un trident dans la main droite. Elle produit l'effet le plus puissant. Au-dessous, à l'arête du bassin de la fontaine que surmonte le Dieu, sont quatre enfants à tête lutine qui tiennent chacun un dauphin *frétillant* dans leurs doigts, et plus bas, quatre superbes sirènes, au buste plein et rebondi, au corps admirablement cambré, pressant à pleines mains leurs mamelles afin d'en faire jaillir l'eau qui retombe dans la fontaine. C'est une œuvre magistrale.

Dans le récit de son voyage en Italie, un écrivain recommande de se rendre de Bologne à Florence, « par le chemin de fer de Pracchia, vers la fin de septembre, par une claire journée, avec un souffle de brise ». Notre itinéraire et la température dont nous jouissions, nous plaçaient exactement dans les conditions de ce programme, lorsque le vendredi 3 octobre à midi, nous prîmes le chemin de fer, qui devait nous faire traverser l'Apennin toscan. Ce chemin de fer, construit avant 1859 par le gouvernement autrichien, est un des plus hardis et des plus curieux de l'Europe. Impossible de donner une idée des travaux qu'il a fallu exécuter pour remonter jusqu'à sa source, la vallée du Rino, torrent capricieux, sauvage, aux crues subites et terribles ; la voie qui traverse plus de vingt fois le torrent, forme une succession de viaducs, de digues, de ponts qu'il a fallu défendre par d'énormes remblais, et de véritables fortifications. Elle se fraye un chemin à travers les eaux, les cascades, les gorges, les rochers, les montagnes et les forêts par une suite de tunnels, de courbes, de lacets, de rebroussements, qui sont des ouvrages cyclopéens. Lorsque l'on met la tête à la portière du wagon et que l'on contemple en arrière les tronçons de route par lesquels la locomotive a grimpé ou ceux par lesquels elle est descendue, par lesquels il faudra remonter, on se demande comment l'on a pu, comment l'on pourra sortir de ce labyrinthe. Ce qui est bien plus étonnant, ce qui est véritablement beau, ce sont les paysages calmes ou terribles, charmants ou grandioses,

que présentent les vallées, les gorges, les montagnes, les sapins, les déchirures de rocs, qui s'offrent aux regards comme des décors fantastiques, toujours variés, toujours surprenants. Le voyageur est dans un ravissement, un étonnement continuels. C'est au point, que deu dames anglaises, qui se trouvaient dans le même compartiment que nous, oublièrent que nous ne leur avions pas été présentés et nous firent part des sentiments d'admiration que ces grandes scènes leur faisaient ressentir en disant qu'elles étaient *beautifull and very admirable*. A partir de Pistoia, le spectacle change ; ce sont des champs cultivés, de belles prairies, de charmants tableaux de genre, et plus loin ce sont des villas, des jardins avec statues et enfin, dans la chaude lumière du soleil couchant, nous vîmes apparaître la haute coupole d'un dôme : c'était Florence.

Nous consacrâmes trois journées à la ville des Médicis, trois journées remplies du matin au soir. On trouvera que c'est loin d'être trop, si l'on connaît le nombre considérable d'églises, de musées, d'édifices civils et de promenades intéressantes qu'il y a à visiter dans cette ville. Nous ne décrirons pas la cathédrale, immense édifice avec ses murs et la façade en marbres blancs, noirs et rouges posés par assises régulières, ni l'élégant campanile et les belles portes du baptistère, ni les autres églises monumentales de l'Annunziata, de Saint-Laurent, de Santa-Maria-Novella, de Sainte-Croix, de Saint-Marc et des Carmes ; nous ne conduirons pas ceux qui s'intéressent à notre voyage dans les galeries du palais des Uffizi et du palais Pitti, pour y contempler la Vénus des Médicis, et les chefs-d'œuvre du Pérugin, de Raphaël, de Fra Angelico, du Titien et aussi de divers maîtres flamands dont parlera mon compagnon de voyage ; ni dans le musée archéologique, dans le musée égyptien, dans le musée étrusque, ni même dans le musée national où se trouvent des marbres, des tableaux, des ivoires, des terres cuites, des bronzes, des objets en or et en argent, en pierres précieuses, collection richissime et de premier ordre sous le rapport de l'art, qui a été formée par les grands-ducs et où nous trouvâmes (indication qui nous avait été demandée par l'un de nos collègues) le buste en marbre d'une jeune fille, œuvre de Donatello, dont la représentation est conservée à Lille. Nous nous contenterons de signaler le musée de *Santa-Maria-Nuova*, vis-à-vis l'église de ce nom, où se trouve un grand triptyque du flamand Hugo Van der God, œuvre capitale dont beaucoup de voyageurs semblent ignorer l'existence. Beaucoup de visiteurs négligent aussi de voir, au couvent Saint-

Marc, aujourd'hui converti en musée, les fresques de Fra Angelico : M. Chon, après avoir dit qu'il regrettera toujours de ne pas les avoir vues, ajoute : « il est vrai qu'elles sont très altérées ou même disparues entièrement » (1). Ce dernier renseignement manque d'exactitude. Nous sommes heureux de dire à notre cher collègue que si bien des fresques de Fra Angelico ont péri, le couvent de Saint-Marc en possède encore beaucoup dans un bon état de conservation. Nous avons passé une à deux heures à les contempler. Celles des cloîtres du rez-de-chaussée qui ont souffert, présentent un Christ en croix, et au-dessus du logement des étrangers, un Jésus en pèlerin reçu par deux dominicains, d'un très beau sentiment. Les murs de la salle du chapitre, qui est aussi au rez-de-chaussée, sont couverts de grandes fresques du même peintre représentant le Christ crucifié entre les deux larrons, et des deux côtés un grand nombre de saints qui pleurent, prient ou adorent, avec plusieurs dominicains agenouillés au bas du tableau. C'est l'une des œuvres les plus magistrales et les mieux conservées du *Beato*. Au premier étage, les corridors sont ornés d'une série de fresques du pieux maître et de ses élèves. Parmi celles qui sont certainement de Fra Angelico, nous mentionnerons à l'entrée du corridor une très belle Annonciation, et dans un autre corridor, à gauche le couronnement de la sainte Vierge, le chef-d'œuvre dans lequel, dit le critique Rio, le peintre a su donner à ses teintes « une sorte d'immatérialité qui l'harmonise merveilleusement avec la nature toute mystique du sujet et qui ne se retrouve au même degré dans aucune autre de ses peintures». En entrant dans les étroites cellules, aujourd'hui vides, du couvent Saint-Marc, on admire ici une vierge, là un saint de l'ordre, ailleurs un Christ, dans la 55e cellule, c'est la Madone à l'Étoile et le couronnement de la Vierge, compositions minuscules qui sont rangées parmi les plus fines et les plus suaves du peintre de Fiesole. Nous avons longtemps admiré dans une autre cellule, le Christ en croix, au pied duquel se passa le fait que M. Chon a raconté avec tant de charme : « Un jour, les frères du pieux artiste, les religieux de Saint-Marc, ne le voyant pas venir au réfectoire à l'heure du repas, allèrent frapper à l'entrée de la cellule où il peignait ; pas de réponse. La porte est forcée ; on le trouve prosterné, la face contre terre et sanglotant : il avait commencé à peindre un Christ sur la croix, et il s'était tellement

---

(1) Chon, *Un mois en Italie*, page 79.

identifié avec son sujet qu'il était tombé en extase devant la figure du Rédempteur. Ce trait explique et son génie et la puissance d'expression qui domine dans ses œuvres. Il ne tenait pas à plaire pour la seule gloire de plaire, mais à la gloire de Dieu et à la sanctification des âmes » (1).

Rien, selon nous, ne peut donner une idée aussi complète, aussi élevée de l'art chrétien, de l'art en ce qu'il a de plus suave, que l'étude des peintures de Fra Angelico dans le couvent de Saint-Marc, une visite en ce couvent est un pèlerinage pieux et artistique, que doit faire tout voyageur qui passe quelques jours à Florence. Nous ajouterons qu'il y a, dans le même couvent, un certain nombre de livres de chant, format très grand in-folio, qui sont ornés de miniatures, dont plusieurs sont de petits chefs-d'œuvre, ouvrages de Fra Angelico ou de ses élèves et de ses frères en religion.

A la suite de ces quelques lignes sur l'un des nombreux musées de Florence, nous voudrions rappeler les impressions que nous a fait éprouver l'aspect de l'ensemble de la ville. Autour de l'ancienne cité, dans les rues nouvellement percées qui la traversent et parfois le long des magnifiques quais de l'Arno s'élèvent, depuis un certain nombre d'années, des quartiers nouveaux, formés de hautes maisons en pierre ou en crépissage blanchi, à cinq, six ou sept étages, dont les fenêtres sont garnies de volets verts. Cette uniformité fatiguait d'autant plus nos regards que nous avions déjà vu les mêmes constructions dans les nouveaux quartiers de Milan et de Bologne comme nous devions en voir à Gênes. Ces maisons sont, en général, habitées par des familles peu fortunées, et elles présentent souvent à leurs fenêtres, suivant un usage trop généralement pratiqué en Italie, les linges et les vêtements de la famille qui sèchent aux chauds rayons du soleil, ce qui ne contribue pas à en rendre l'aspect plus agréable. Ah ! que nous préférons bien errer un peu au hasard dans le vieux Florence ! Plusieurs fois nous traversâmes le Ponte-Vecchio, le vieux pont qui est bordé de boutiques d'orfèvres et autres marchands comme l'étaient les ponts de Paris au moyen-âge et sur lequel passent toujours des multitudes de voitures, de charrettes traînées par des bœufs et de piétons affairés ou se groupant autour d'un marchand ambulant. Entre notre hôtel et la place de la Seigneurie, nous suivons de vieilles rues

---

(1) Chon, *Un mois en Italie*, page 75.

étroites, tortueuses et sombres, bordées de hautes maisons bourgeoises dont le rez-de-chaussée est occupé par des étalages riches et très bien fournis, de palais aux murs sévères et massifs formés de bossages aux pierres gigantesques, au-dessus desquels surplombe une élégante *loggia* soutenue par de charmantes consoles en bois, en pierre ou en fer forgé, et çà et là des marchés où s'agite la foule la plus mêlée et la plus bruyante, et des églises telles que l'*Or* Saint-Michel, superbe monument ogival, qui avait été construit à l'usage de halle aux grains. Nous revenions souvent au centre, à l'âme de la vieille ville de Florence, à la place de la *Signoria*. Irrégulière comme la plupart des places du moyen-âge en Flandre, cette place rappelle les vieux souvenirs de la république aristocratique de Florence et du gouvernement des grands-ducs. Ce qui attire d'abord les regards, c'est le Palais vieux, Palazzo Vecchio, forteresse carrée aux rares ouvertures de forme ogivale, couronnée de machicoulis formant saillie que surmontent des créneaux en forme de dents et au-dessus duquel s'élève à une hauteur de 94 mètres une tour sévère surmontée aussi de machicoulis à créneaux et d'une petite lanterne construite postérieurement. On a dit que ce palais municipal et cette tour ne rappellent en rien les hôtels de ville et les beffrois de la Flandre. Cela est vrai pour les beffrois et hôtels de ville de Louvain et de Bruxelles et pour nos beffrois du nord de la France, mais inexact pour Bruges. Les halles de Bruges et leur beffroi offrent, au contraire, beaucoup de rapport avec ceux de Florence ; la façade présente le même aspect comme ensemble et elle est surmontée jusqu'au premier étage de la tour de machicoulis surplombant à créneaux en forme de dents. L'une de ces deux grandes villes qui avaient tant de rapports commerciaux au moyen-âge a imité l'autre pour la construction et l'ornementation de son donjon municipal. L'intérieur de la cour du Palais vieux, au lieu de présenter le caractère sévère de la façade et de la tour, est décorée avec toute la richesse somptueuse et délicate que les grands-ducs donnèrent à leurs monuments. Il en est de même de la *Loggia dei Lanzi*, située en face du Palais vieux, élégant édifice renaissance, où se trouvent la *Persée* de Benvenuto Cellini, et les groupes de la *Sabine enlevée* et d'*Hercule et Nessus* du douaisien Jean de Bologne. C'est encore à ce dernier sculpteur que sont dus les Tritons et les Néréides de la fontaine de Neptune et la magnifique statue équestre de Côme Ier de Médicis. A l'entrée de la rue principale qui ouvre sur cette place se voient les portiques du palais des *Uffizzi* dont les riches collections ont été, ainsi

que celles du musée national, formées en grande partie par les grands-ducs de la maison d'Autriche-Lorraine. Toute l'histoire de Florence est rappelée sur la place de la *Signoria*.

Il y a, à Florence, de très belles promenades : celle du jardin Boboli, qui se trouve au palais Pitti, est très agréable à visiter, pour le voyageur qui vient de parcourir les longues galeries peuplées de centaines et de centaines de tableaux. Le spectacle de la verdure, des beaux arbres et des fontaines jaillissantes repose les yeux fatigués du papillotage des couleurs ; mais il a fallu un amour du clocher bien développé, bien prétentieux (et les Italiens n'en sont pas complètement dépourvus) pour oser comparer ces jardins à ceux de Versailles. Quant à la promenade *Dei Colli* ou des Lacets, que nous fîmes le matin par un très beau soleil, elle présente sur tout son parcours, qui est de 5 kilomètres, les points de vue les plus beaux : du haut des collines sur lesquelles elle est établie, on découvre, sous des aspects divers, la ville et les environs de Florence. La promenade des *Caseine* ou des laiteries, par ses allées, ses hautes futaies et son voisinage de l'Arno, est, comme on l'a dit, le Bois de Boulogne de la ville des Médicis. Nous la fîmes, un dimanche à l'heure du *fresco*, au moment où abondent les promeneurs, les équipages, les cavaliers. Rien ne peut donner une idée de l'élégance distinguée, et du désir de briller et de plaire que les dames ont à Florence, comme elles l'ont parfois ailleurs.

Un contraste nous était réservé : au moment où, revenant de cette charmante promenade, nous étions rentrés dans notre appartement de l'hôtel de la Ville, nous entendîmes retentir une marche funèbre. C'était le convoi d'un officier de la milice communale qui passait sous nos fenêtres. Des torches de résine enflammées, en avant, sur les flancs et en arrière du cortège, éclairaient de leurs mobiles lueurs rougeâtres, les détachements de la milice en armes, les membres de la famille du défunt qui éclataient en sanglots et en gémissements et les Pénitents noirs couverts de la tête aux pieds de longues cagoules qui n'offraient d'autres ouvertures que trois trous bordés de blanc devant les yeux et la bouche. Ces pénitents nous rappelèrent la confrérie des Charitables de Béthune qui accompagnent aussi les morts ; mais il y a à Florence plus de mise en scène, et des démonstrations extérieures plus expressives du regret et de la douleur.

Le lundi 6 octobre, vers quatre heures de l'après-midi, nous arrivions à Sienne, point extrême de notre voyage où nous voulions, avant tout, voir un manuscrit de la bibliothèque communale dont les enlu-

minures sont attribuées à Simon Marmion, peintre Valenciennois, et que mon compagnon de voyage voulait tout particulièrement étudier. Le bibliothécaire de Sienne nous avait promis de nous communiquer ce manuscrit pour le 28 ou le 29 septembre, jours où nous devions, d'après un premier itinéraire, être dans cette ville. Et nous y arrivons en octobre, mois où les établissements publics sont fermés en Italie. Notre premier soin fut de nous rendre à la bibliothèque ; elle n'était pas ouverte et elle n'a point de concierge. Un tailleur, qui demeure vis-à-vis, nous apprit que la bibliothèque était fermée durant tout le mois d'octobre ; et il nous fit connaître que le bibliothécaire était probablement absent, puisqu'il n'était pas venu depuis plusieurs jours et que le sous-bibliothécaire résidait assez loin, hors de la ville. Retournés à l'hôtel, nous demandâmes l'almanach de Sienne pour trouver l'adresse du bibliothécaire. Cet almanach donne les noms par rues, sans répertoire alphabétique général, ce qui rend les recherches presque impossibles. La maîtresse de l'hôtel en envoyant à droite et à gauche finit par découvrir l'adresse du bibliothécaire. Tout cela nous avait demandé une heure et demie de temps. Il était entre cinq heures et demie et six heures, quand nous partîmes à la recherche de la demeure du bibliothécaire. Construite sur trois collines et sur les vallées et les ressauts de terrain qui les séparent, la ville de Sienne est un dédale de rues ou plutôt de ruelles obscures et tortueuses, de *costarelle* ou passages à escaliers qui montent, descendent, s'enchevêtrent, bordées de hautes et sombres maisons ne portant pas de numéro. C'est la vieille ville italienne dans sa plus grande originalité; rien de plus pittoresque ; mais en même temps, pour l'étranger, un écheveau embrouillé de ruelles, d'impasses et de petites places. Après avoir suivi quelque temps l'une des principales rues de la ville, large comme la rue Saint-Étienne de Lille, nous nous dirigeâmes à gauche à travers deux ou trois *costarelle* et *piazze* et nous arrivâmes près d'une église bâtie sur la pente d'un côteau, au delà de laquelle habitait le bibliothécaire. A l'endroit qui nous avait été indiqué. nous nous trouvâmes sur une terrasse, sommet de côteau où il n'y avait plus une seule maison. Grand était notre embarras, quand dans l'obscurité, qui régnait déjà, nous aperçûmes le toit d'une maison formant terrasse. Nous enfilâmes un escalier qui se trouvait à l'extrémité du toit et nous nous trouvâmes devant une porte qui formait l'entrée du cinquième ou sixième étage d'une maison adossée au côteau. Nous frappâmes et la personne qui vint nous ouvrir finit par comprendre ce que nous lui demandions et

nous informa que le bibliothécaire de la ville demeurait au second étage de cette maison, nous descendîmes : ce fut le bibliothécaire lui-même qui vint nous ouvrir et qui nous introduisit dans son bureau de travail où se trouvaient sa femme et ses petits enfants qui nous contemplèrent curieusement. Il nous accueillit avec la plus grande amabilité et nous promit que, le lendemain, en son absence, le sous-bibliothécaire mettrait le manuscrit à notre disposition dès dix heures du matin. Nous pûmes en effet, le lendemain, étudier, dans les meilleures conditions, le riche manuscrit à miniatures qui est très probablement une œuvre de Marmion.

Le récit que nous venons de faire peut donner une idée de l'aspect que présente la ville de Sienne, vieille cité pittoresque pleine de montées et de descentes, offrant de larges vallées remplies d'arbres à côté de rues tortueuses, étroites et sombres dans lesquelles se voient bon nombre de constructions publiques et privées et même de pauvres demeures dont les fenêtres et les portes sont en arc tiers point ou ogive XIIIe siècle, comme à Assise et en plusieurs autres villes. Sienne est, sans contredit, celle des grandes cités de l'Italie qui offre le plus de caractère ; elle est pour l'Italie ce que Tolède est pour l'Espagne. A notre avis, négliger, comme le font bien des excursionnistes en Italie, de visiter Sienne, c'est faire un voyage incomplet, c'est se priver d'une grande jouissance.

Cette ville offre une véritable originalité, non seulement dans son aspect, comme nous venons de le dire, mais dans sa population, qui présente un caractère italien bien plus prononcé que dans les cités d'où nous sortions. Les jours de marché (mon compagnon de voyage se rappelait très bien l'avoir remarqué dans une précédente excursion) on y trouve un bon nombre de paysans et de paysannes, portant les costumes italiens si pittoresques, qui disparaissent dans les villes pour faire place aux modes parisiennes. Les places et les monuments de Sienne présentent un caractère particulier. La piazza del Campo ou grand'-place ressemble à la moitié d'une énorme coquille renversée et rappelle presque, par certains points, la scène d'un théâtre antique inclinée en pente douce. Des barrières laissent tout au tour, pour la circulation, un large passage, dans lequel se tiennent les assistants lorsqu'à certaines époques de l'année on fait dans l'intérieur de cette vaste enceinte, des courses de chevaux à demi-sauvages dans lesquelles montures et cavaliers tombent et se blessent plus ou moins grièvement. Tout autour de cette place s'élèvent de riches édifices ; le palais

du gouvernement, celui de la famille patricienne du Sanzedoni et le palais de la Seigneurie, aujourd'hui Hôtel-de-Ville. Ce dernier édifice présente à l'extérieur une belle façade ogivale ; et à l'intérieur, il est orné de bas-reliefs, de statues, de tableaux et de fresques, comme les églises les plus riches. A côté de ce palais, au-dessus d'une petite chapelle, s'élève, fière et svelte, la tour de la Seigneurie, construction en briques plus haute que les beffrois de Florence et de Bruges, et couronnée, comme ces derniers, de machicoulis surmontés de créneaux dentelés.

L'institut des Beaux-Arts présente aussi de l'originalité, en ce qu'il renferme des tableaux des peintres Siennois, qu'il est impossible d'apprécier complètement ailleurs, surtout Boccafumi et Sodoma, deux artistes d'un grand talent.

Autre curiosité. Sur l'une des costarelle ou rues à escaliers dont nous avons parlé, se trouve la maison, aujourd'hui convertie en plusieurs chapelles, de sainte Catherine de Sienne, toute remplie des souvenirs de cette sainte, qui exerça une si grande influence dans sa ville natale et à Florence et à Rome.

(*A suivre*).

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion du 4 Juin 1893.

Le Mont et la Ville de Cassel, le Mont des Récollets et Oxelaere.

Organisateurs : MM. CANTINEAU et FERNAUX.

Dans toute la contrée en vue de Cassel, et elle est vaste, on dit souvent aux incrédules, pour clore une discussion née de leur scepticisme : *Wil-je 't nie geloven*,

lopt na Cassel boven. Ce qui veut dire : Si vous ne voulez pas le croire, courez jusqu'en haut de Cassel pour le savoir. Voilà un témoignage indiscutable, consacré par la tradition, qu'en haut du Mont, on connaît énormément de choses qu'on ignore en bas. Souvenir certain de la splendeur passée ; mais la décadence qui a ruiné la ville-forte ne saurait atteindre son site merveilleux et faire oublier son histoire. Aussi, aux nombreux curieux, il faut ajouter comme visiteurs, toutes les Sociétés savantes du département, qui s'y rendent dans un but d'études techniques, et la Société de Géographie de Lille, *last but not least*, y est des plus assidues. L'appréciation des savants se joint donc à l'opinion du peuple, pour affirmer ce fait d'apparence paradoxale, que le Mont Cassel est un puits de science. Fidèles à notre mission de diffusion, nous allons nombreux, la recueillir à la source, dans toute la puissance de ses qualités qui nous plaisent ; ce 4 juin encore, nous partons 25 excursionnistes, dont bien des dames qui viennent par leur présence, accroître le charme de ces journées, où l'utile n'exclut pas l'agréable.

Nous quittons Lille à 7 h. 05, et à 8 h. 47 nous arrivons à la gare de Cassel, prêts à gravir le Mont aperçu déjà depuis plus de 40 minutes, dès la gare de Strazeele. Un panorama rempli de promesses active notre ardeur; un chemin de terre, ombreux, verdoyant, fleuri, nous conduit en 35 minutes jusque sur la place de la ville, où défile bientôt la procession annuelle de la Fête-Dieu. Nous observons en géographes accomplis, les groupes d'enfants aux costumes variés, les bannières, les statues, les chants, la musique, la foule même qui suit avec recueillement et jusqu'aux décors qui ornent les rues et les façades des maisons c'est une étude des coutumes dont nous déduisons les grandes lignes du caractère des habitants de la Flandre.

L'église est déserte, nous y allons voir, dans ses trois nefs appuyées sur de massives colonnes, les fresques des piliers de la tour et l'Assomption du maître-autel, qui sont d'un artiste cassellois ; la Vision de Saint François d'Assise, reconnue de l'École de Rubens ; les orgues, les vitraux, etc. Au dehors, nous remarquons dans les soubassements des portions de murs en pierre ferrugineuse du pays, qui doivent dater des premiers temps de l'église, bâtie en 1290. Du parvis, nous apercevons la façade datée de 1687 de l'ancienne église des Jésuites, aujourd'hui école. Puis nous nous dirigeons par les rues jonchées de verdure et de fleurs, vers le jardin de la butte dite du Château, parce que là se trouvait dès les premiers siècles de notre ère, un *Castellum* romain qui vit naître la ville et qui sans doute lui donna son nom. Plus tard, un château-fort permit à Cassel de se développer et de tenir dans l'histoire autant de place qu'une grande cité. Tout aussi jaloux de leurs privilèges que les bourgeois de Gand ou de Bruges, les Cassellois, qui dès 1218 eurent souvent pour seigneurs les souverains de Flandre, avaient aussi la témérité de vouloir appuyer leurs revendications par les armes ; mais ils furent fréquemment victimes dans les querelles qu'ils firent naître ou qu'ils épousèrent. Philippe-Auguste, en 1213, les traita comme les Lillois, nous savons combien ce fut horrible ; en 1328, Philippe VI de Valois ne fut pas moins cruel, et en 1340, leur comte, Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, punit leur révolte d'une humiliation qui ne fut pas exempte de sang ; le grand tableau de Tattegrain, à notre musée, représente magistralement la scène de leur soumission servile. Bien d'autres châtiments les frappèrent encore, sans compter les désastres et les pillages depuis ceux des Normands au IXe siècle, jusqu'aux exploits des Gueux au XVIe. Cependant ils étaient d'une valeur guerrière bien reconnue, puisque dès 1450, on leur trouve dans l'histoire le surnom de *Voor vechters van Cassel*, les Cassellois les premiers au combat. Une gravure dans Sanderus montre ce qu'étaient au XVIIe siècle la ville fortifiée et sa citadelle contenant dans son enclos la superbe collégiale de St-Pierre,



HOTEL-DE-VILLE DE CASSEL.

fondee en 1085. De la forteresse, on ne voit plus que quelques pierres des fondations du *Castellum*, et il ne reste que l'entrée de la crypte de la collégiale, que l'on allait reconstruire lors de la Révolution.

Mais rien ne saurait distraire de la vue du panorama qui se déroule autour de nous; pour en admirer mieux l'ensemble, nous montons, par un privilège tout exceptionnel, sur le toit-terrasse de la maison bâtie tout en haut de la butte. Là, rien n'échappe de cette vue splendide qu'on ne soupçonnerait pas dans un pays réputé plat. Villes, villages, hameaux parsèment de leurs beffrois, de leurs clochers, de leurs toits rouges, bleus ou gris, la verdure aux tons multiples des champs, des prairies et des bois qui s'étendent à perte de vue; et si la brume du matin qui estompe encore le tableau de ses tons grisâtres, disparaissait sous les chauds rayons du soleil, nous verrions au loin : vers le N.-O., la mer verdâtre baigner Dunkerque et jusqu'aux côtes anglaises vers Folkestone; au S.-O., les collines de l'Artois, d'où sortent la Lys et l'Aa; au S., la région fumeuse des houillères du Pas-de-Calais, depuis Béthune jusqu'à Lens et Carvin; vers l'E., Bailleul, Armentières, jusqu'à Roubaix et Tourcoing, tandis que Lille au fond de sa vallée ne laisse qu'à peine soupçonner ses plus hauts clochers, derrière lesquels se dresse, tout à l'horizon, l'église qui couronne le Mont St-Aubert. Vers le N.-E., la plaine maritime nous permettrait d'apercevoir en Belgique des monuments jusqu'à 80 kilomètres. En effet, nous sommes à 185 m. d'altitude, le calcul indique alors l'horizon mathématique, au niveau de la mer, à 48 k 538 m. Le cercle visible sur une surface plane aurait ce rayon et engloberait près de 750,000 hectares, mais les ondulations du terrain en font un polygone très irrégulier.

Après avoir jeté en dernier lieu un coup d'œil particulier sur les champs de bataille de 1071, de 1328 et de 1677, trois époques remarquables de l'histoire de Cassel, remémorées par la pyramide en pierre que nous voyons au milieu de la pelouse, nous redescendons vers la ville par l'ancienne porte de la citadelle, datée de 1631, qui existe encore ainsi que quelques bouts de la muraille d'enceinte. En cinq minutes nous débouchons sur la place, en face de la porte d'Aire qui faisait partie des fortifications de la ville. L'Hôtel-de-Ville attire aussitôt notre attention; ce monument intéressant, qui fut l'hôtel du Bailliage de la Châtellenie, a été construit par les Espagnols en 1631; sa description déjà faite dans un précédent compte rendu, est complétée aujourd'hui par la phototypie ci-jointe. Le cliché, qui est de main de maître, a été fait et nous a été tout gracieusement prêté par le Dr Pierre Bernard, auquel j'exprime de nouveau volontiers la reconnaissance de la Société.

A l'intérieur nous voyons le Musée, puis nous jetons un coup d'œil sur la Mairie, autre ancien monument, mais sans motifs d'architecture; enfin, traversant la kermesse qui fait rage, maintenant que les offices religieux sont terminés, nous allons sustenter le corps après avoir nourri l'intelligence.

Vers 3 heures, réconfortés par un bon repas plein de gaîté, où l'esprit français fin et délicat, parfois caustique, a montré tout son savoir, nous prenons hâtivement la route du Mont des Récollets. Les chemins sont accidentés, le guide recherche le pittoresque, les descentes sont un peu rapides, les montées un peu raides, mais les dames elles-mêmes sortent victorieuses de toutes les difficultés, et bientôt à 140 m. nous constatons que le panorama en partie voilé ce matin, est maintenant splendide. Nous pouvons presque toucher du doigt, au bout de nos lorgnettes, la tour et le phare de Dunkerque, aussi bien que le beffroi et le clocher de St-Martin d'Ypres. L'espace immense, tout un monde, s'étale devant nous, mieux apprécié que sur de hautes cîmes qui, du reste, ne permettent pas une telle vue circulaire.

Nous restons sous l'émotion de ce spectacle grandiose en descendant à la sablière, la plus belle qu'on puisse rencontrer, intéressante par son importance, par le grand

nombre de couches de sables différents, par la multitude et la variété de ses coquilles fossiles ; impossible de faire une plus facile étude de terrain tertiaire, mais elle demanderait à elle seule une journée et nous sommes encore loin de la gare. Un chemin bien ombragé nous ramène au cimetière et après le pensionnat des Dames de St-Maur, nous descendons le long du parc du général de Frescheville, député, par un chemin fort raide qui a son originalité. Nous traversons alors le parc de M. Bosquillon de Jenlis qui nous en a donné l'autorisation avec une bienveillance dont nous le remercions. Dessiné avec beaucoup d'habileté pour tirer tout le parti possible des accidents de terrain et d'une source abondante, ce parc a des aspects d'un attrait puissant, avec ses bosquets touffus, ses parterres, ses vastes pelouses et surtout ses lacs étagés, dont la surface argentée scintille au soleil sous les ébats de palmipèdes aux reflets métalliques. Le charme serait à son comble si, nous-mêmes gaîment montés sur une gondole que nous apercevons, nous pouvions, du pied de ces collines attrayantes, contempler à loisir, mollement balancés sur les flots, cette campagne pittoresque et élégante que l'imagination animerait volontiers des scènes de Boucher, de Fragonard ou de Watteau.

Mais, hélas ! Le temps vole d'une aile rapide et promptement aussi nous devons quitter lacs, grottes et fourrés pleins de fraîcheur pour reprendre la route néanmoins agréable, toute bordée qu'elle est d'aubépine odorante ou ombragée de marronniers aux thyrses gracieux. Voici du reste une nouvelle distraction, le château d'Oxelaere avec son étang aux carpes centenaires, pour lesquelles nous avons une carte de visite qui sera bien reçue, c'est une ample provision de pain qui nous permet de juger de leur formidable appétit et de leur taille énorme ; nos compliments à leur propriétaire, M. Dujardin, notre collègue et concitoyen. A notre gauche, dans un bouquet d'arbres, s'abrite le village d'Oxelaere et sa vieille petite église romane ; bientôt, à droite, nous dépassons un château de construction récente, et à gauche est le chemin de fer que nous regagnons.

Après un rafraîchissement bien mérité, nous montons en wagon et à 7 h. 40 nous débarquons à Lille, contents d'une journée qui nous a fourni toutes les satisfactions ; aussi plusieurs d'entre nous la disent, en accentuant l'expression d'Horace : *peralbo notanda lapillo* (1).

E. CANTINEAU.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892.

JUILLET.

1er Juillet. — ESPAGNE. — *La Gaceta* publie le décret établissant le tarif maximum pour l'entrée en Espagne et ses colonies des produits de France et d'autres nations.

---

(1) Voir le complément des détails scientifiques dans les comptes rendus des précédentes excursions à Cassel : Tome 1er. page 182. — Tome 3, page 399. — Tome 4, page 628. — Tome 8, page 335. — Tome 10, page 385. — Tome 13, page 147.

3 Juillet. — Alsace-Lorraine. — Le repos dominical devient obligatoire pour tous.

4 Juillet. — Colonies. — La Chambre française des Députés vote un crédit supplémentaire de 200,000 francs pour les missions coloniales.

12 Juillet. — Savoie. — Épouvantable catastrophe à Saint-Gervais-les-Bains, en Savoie.

13 Juillet. — Dahomey et Bénin. — Le colonel Dodds devient commandant en chef des forces de terre et de mer.

— États-Unis. — Mort près de New-York de Cyrus Field, inventeur des câbles sous-marins, qui fit poser le premier câble transatlantique.

14 Juillet. — Congo français. — Retour à Bordeaux de l'explorateur Jean Dybowski.

22 Juillet. — Maroc. — Retour à Tanger de la mission anglaise de sir Éwan Smith, après un échec complet dans les propositions politiques et commerciales qu'il fit au sultan Mouley-Hassan, à Fez.

24 Juillet. — Guinée française. — Arrivée du capitaine Binger à Grand-Bassam.

26 Juillet. — Bulgarie. — Exécution à Sofia des quatre Bulgares condamnés à mort le 19 juillet, pour conspiration contre le Gouvernement.

30 Juillet. — Mort du baron de Hubner, célèbre explorateur.

— États-unis. — A la suite de conflits sanglants entre les grévistes des usines Carnegie, à Homestead, et la police, celle-ci est battue et désarmée. L'ordre n'est rétabli que par l'intervention des troupes fédérales.

— Équateur. — M. Louis Cordero devient Président de la République.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

La France souterraine. — MM. *Martel* et *Gaupillat* ont visité, le 27 mars dernier, l'*embut* ou gouffre de St-Lambert, à 1,074 mètres d'altitude, sur le plateau calcaire de Caussols, entre Grasse et la montagne du Cheiron (1,778 m.), (Alpes-Maritimes).

ASIE.

Explorations en Asie. — M. *Troll*, autrichien, est à Kachgar, d'où il veut se rendre à Pékin, par Naryn et la Sibérie méridionale.

Mlle *Taylor*, partie de Darjeeling (Indes anglaises), il y a dix mois, avec un seul serviteur indigène, vient d'arriver à Choun-King (province de Ssé-Tchouan), dans la Chine occidentale, après avoir traversé le Thibet.

AFRIQUE.

La mort du duc d'Uzès. — Dans les premiers jours de juillet on a appris la mort d'un jeune et vaillant explorateur de l'Afrique, le duc d'Uzès.

Le duc d'Uzès était parti de Paris le 26 avril 1892, en compagnie du lieutenant Jullien. L'expédition se composait de cinquante hommes ; elle avait pour objet une exploration dans les régions extrêmes du Congo, pour rejoindre le Nil, s'il était possible.

Le jeune chef voulait aussi venger l'assassinat de M. de Pommeyrac, et il dut plusieurs fois livrer de périlleux combats contre les plus sauvages des tribus indigènes.

M[me] la duchesse d'Uzès a reçu, de la main de son fils, la relation de ces intrépides labeurs illustrée de trois curieux croquis, et ce sera un digne monument d'une carrière si brillamment commencée, si fatalement interrompue.

Mais le lieutenant Jullien fut, le premier, accablé par la fatigue et le climat. Atteint d'une grave dyssenterie, il dut rebrousser chemin vers Brazzaville. Le duc d'Uzès ne tarda pas à subir les mêmes épreuves, et les deux amis se retrouvèrent dans cette ville.

Le lieutenant Jullien put retourner en France, après avoir reçu les soins indispensables ; le duc d'Uzès ne le voulut pas ; il hasarda une nouvelle tentative pour rejoindre sa mission. Ses forces le trahirent ; il revint encore sur ses pas.

Une lettre citée par le *Gaulois* dit qu'en revenant à Brazzaville, il était méconnaissable. L'ordre impérieux du médecin l'obligea à se diriger, déjà mourant, vers Loango.

Il succomba, sur la route, près de la côte, à Cabinda, possession portugaise.

Le gouvernement avait parfaitement compris l'importance de la mission d'Uzès, puisque le commandant Monteil avait reçu l'ordre de la rejoindre, d'en prendre le commandement et de l'emmener à sa suite dans la nouvelle opération transversale qu'il va entreprendre.

Du moins, la généreuse tentative du duc d'Uzès ne restera pas sans continuation et sans fruit. Un nouveau nom, antique et glorieux entre tous, est ajouté au martyrologe de l'Afrique.

Les explorations en cours dans l'Afrique. — Le frère *Didier Marie* vient de mourir à Saint-Louis, après un séjour de quarante-quatre ans. Le frère Didier, qui était directeur principal des frères de l'Instruction chrétienne au

Sénégal, a contribué à l'extension des cultures maraîchères et des plantations au Sénégal. Il s'était fait remarquer par son dévouement pendant les épidémies de fièvre jaune en 1866, 1878 et 1881.

Le colonel *Archinard* écrit : « Je quitte Bandiagara, 5 mai ; je n'aurai plus qu'à m'arrêter à Sansanding pour réorganiser les États de Mademba. Je laisse une garnison à Bandiagara. Le pays est dans une paix profonde, je pense qu'Ahmadou sera arrêté dans sa fuite à Dalla par les indigènes et livré à Aguibou ». Dalla est à 150 kil. à l'est de Bandiagara, au nord de Yatenga.

Le capitaine *Briquelot*, qui a dirigé les opérations contre Karamoko-Bilali, lieutenant de Samory, pendant que le colonel Combes poursuivait Samory lui-même, est arrivé à Konakry ; il a ainsi relié nos postes du Haut-Niger à ceux de la Guinée française.

M. *Pobéguin* vient de dresser sur place une carte des lagunes de Lahon et de Fresco et des rivières de Bandama et de Yocoboué.

M. *d'Alvensleben*, commandant du cercle de Victoria (Cameroun), vient de conclure un traité avec Kuba, chef des Bakviri de Buca, où le capitaine de Gruvaurcuth fut tué en novembre 1891. Le chef a fait sa soumission aux Allemands. Les missionnaires de Bâle ont réinstallé une station à Buca, dont ils veulent faire un *Sanatorium.*

Le général *Schirokoff* se rendra au mois de juin en Abyssinie, à la tête d'une mission scientifique russe. Le général est porteur de riches cadeaux et d'une lettre autographe du Tzar pour le roi Menelick. (*Tribuna.*)

Le prince *Eugène Ruspoli*, fils de l'ancien maire de Rome, né en 1866, qui dirigeait une expédition vers les sources de la Djouba, aurait été massacré avec sa mission, près de la rivière de Mébi, par ordre du ras Mackonnen (d'après la *Provincia di Brescia.*)

M. *Lagarde*, gouverneur d'Obock, qui vient d'arriver à Paris, a reçu, à la fin d'avril, la visite du ras Kackonnen, gouverneur abyssin du Harrar. Mackonnen est arrivé à Djibouti, le 23 avril, accompagné d'une vingtaine de chefs abyssins. Il a visité nos établissements de Djibouti et s'est rendu ensuite à Obock. Il est reparti le 1er mai, par Harrar, après avoir réglé avec M. Lagarde les questions relatives au commerce à établir de la côte à l'Abyssinie par le Harrar.

AMÉRIQUE.

Le chemin de fer pour navires de l'isthme de Chignecto et le tunnel du détroit de Northumberland, au Canada. — Le golfe du Saint-Laurent comprend au sud un vaste bassin demi-circulaire, limité par les côtes du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'île du Cap-Breton ; l'île du prince Édouard s'y étend sur une longueur de près de 200 kilomètres, parallèlement à la grande terre, dont elle est séparée par le détroit de Northumberland.

Naguère, les navires sortis des ports de la côte orientale des États-Unis, de même que ceux qui venaient de la baie de Fundy, étaient obligés, pour entrer dans le Saint-Laurent, de faire tout le tour de la Nouvelle-Écosse et même de remonter

jusqu'aux parages de Terre-Neuve au nord de l'île du cap Breton ; on a voulu leur éviter cette longue route et, sans s'exposer aux aléas du creusement d'un canal à travers l'isthme qui relie la Nouvelle-Écosse au continent, on y a établi tout simplement, sur le sol, un puissant chemin de fer, qui prend, dans la baie de Chignecto, un navire de 2,000 tonnes, comme un vulgaire colis, et qui, quelques heures après, le dépose dans le détroit de Northumberland. On s'embarque encore dans la baie de Fundy pour gagner l'embouchure du Saint-Laurent, mais alors, on fait le trajet par terre.

Jusqu'à présent, quand on voulait atteindre l'île du Prince-Édouard, on traversait les terres voisines, soit par la voie ouverte aux navires, à travers l'isthme, soit par l'un des chemins de fer qui sillonnent toute la région, et, arrivé à la côte du golfe, suivant le cas, on restait à bord ou l'on s'embarquait sur l'un des bâtiments qui font le service sur les eaux tumultueuses du détroit de Northumberland. Cela va changer: si, dans cet étonnant pays, les navires sont employés pour traverser la terre ferme, on se prépare à creuser un tunnel sous le détroit, pour ne plus employer que le chemin de fer quand il s'agira de traverser la mer. N'exagérons rien : quoique ce tunnel semble le prolongement du chemin de fer à navires, on ne le creuse pas pour l'usage de ces derniers ; cependant, leurs passagers, après avoir traversé l'isthme, embarqués, pourront, arrivés à la côte, se faire mettre à terre pour traverser l'eau en chemin de fer.

Le transport des navires au-dessus de l'isthme de Chignecto est un fait acquis aujourd'hui : le tunnel sous le détroit va entrer dans la période d'exécution. Les études préparatoires sont terminées, et le résultat des explorations est tel que l'on compte ne pas rencontrer d'obstacles considérables dans ce travail : la nature du sol est excellente, la distance à franchir sous la mer ne dépasse pas 13 kilomètres, et la profondeur du canal n'est pas considérable ; elle n'a pas plus de trente mètres.

(*Cosmos*).

Les côtes de l'Amérique du Nord. — Le bureau hydrographique américain vient de publier les résultats du relèvement des côtes des États-Unis, opéré dans ces dernières années. Le développement des rivages de la grande république américaine atteint le chiffre formidable de 146,456 kilomètres (la longueur à vol d'oiseau est de 16,737 kilomètres). Ce chiffre se répartit comme suit : pour l'Atlantique, 52,728 (en ligne droite, 3,218) ; pour le golfe du Mexique, 30,731 (en ligne droite, 2,896) ; sur le Pacifique, 14,320 (en ligne droite, 2,900) ; Alaska (évaluation approximative), 42,477.

Canada. — Le gouvernement canadien vient de décider la formation d'une expédition sous les ordres de M. J.-B. Tyrrell, du *Geological Survey* du Canada, pour explorer la région déserte au nord du lac Athabasca, région qui n'a été visitée par aucun savant depuis 1772.

OCÉANIE.

Le contrôleur *Velthuizen* est parti le 22 avril pour Bornéo, à la tête d'une expédition scientifique hollandaise. Le Dr *Norstman* l'accompagne.

RÉGIONS POLAIRES.

L'année dernière, quatre navires anglais partaient pour les régions antarctiques, en vue de pêcher la baleine et de faire des observations scientifiques dans l'Océan glacial du Sud. Ces navires sont en route pour l'Europe et doivent rentrer prochainement à Dundee, leur port d'attache. La tentative n'a toutefois donné aucun résultat appréciable. L'expédition ne put s'avancer au-delà du 67e degré de latitude sud. Elle a pu capturer un grand nombre de phoques (16,000 environ), mais ne rencontra aucune trace du cétacé tant recherché.

Les résultats scientifiques n'ont pas répondu non plus à l'attente des organisateurs; d'énormes glaçons barrèrent la route aux navires et les géologues et botanistes, embarqués avec les pêcheurs, ne purent se livrer aux expériences projetées, par suite du froid intense et des mauvaises conditions hygiéniques.

Par contre, le Pôle Nord sera prochainement abordé (?) par plusieurs voyageurs dont deux, le lieutenant américain Peary et le docteur suédois Nansen, ont déjà fait leurs preuves au Groënland.

Un nouveau projet d'exploration polaire est préparé en ce moment par M. F. G. Jackson, qui préconise l'établissement de divers dépôts de provisions à des distances de 160 kilomètres, à partir du 80e parallèle, et dont le point de départ sera la terre François-Joseph.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Paris port de mer et la Chambre de commerce d'Elbeuf. — Après celles de Rouen et du Havre la Chambre de commerce d'Elbeuf vient, dans sa séance du 10 avril, de prendre la nouvelle délibération suivante contre le projet de Paris port de mer.

« La Chambre,

» Considérant que d'après l'avis des ingénieurs et des armateurs compétents, les prix de transport par le canal projeté seraient plus élevés que par la batellerie actuelle; que l'industrie et le commerce réclament l'abaissement des prix de transport et non leur relèvement; que, par conséquent, il est de toute logique de repousser

une entreprise qui, bien que ne demandant aucune subvention de l'État, est destinée fatalement à rester improductive et nuisible, d'autant plus que les inconvénients qui résulteraient des coupures des ponts et de l'interruption des voies ferrées ne sont compensés par aucun avantage.

» Proteste de nouveau contre le projet désastreux de Paris port de mer, et décide que cette délibération sera adressée à MM. les Ministres du Commerce et des Travaux Publics et à MM. les Sénateurs et Députés de la Seine-Inférieure ».

Je ne saurais trop féliciter, pour ma part, le Chambre de commerce d'Elbeuf de cette vigoureuse campagne contre un projet issu de cerveaux illuminés. Ce sont ces mêmes hommes néfastes qui préconisent un canal maritime de Bordeaux à Cette, malgré l'opposition de Bordeaux et Toulouse, les principales intéressées ; ce sont eux encore qui ont commis la ruineuse folie du port de la Pallice. Ils sont tenaces et savent employer à propos la réclame. Pendant ce temps, nous nous endormons et ne savons rien faire ni rien dire pour le canal du Nord.

A. M.

Les étrangers en France. — Les étrangers étaient, en France, il y a cinq ans, au nombre de 1,125,000. Cette année, on n'en a compté que 3,000 en plus. On serait donc tenté de dire que l'immigration des étrangers en France n'a pas subi de changement. Cependant, il y a eu, par le seul fait de la loi du 29 juin 1889, 70,000 étrangers naturalisés. Or, comme ces étrangers sont devenus Français, étant nés en France de parents nés en France, il faut que le vide résultant de leur changement de condition ait été comblé par un nombre égal d'étrangers qui sont venus s'établir chez nous. Il y a donc eu, en somme, 73,000 étrangers en plus.

D'après une enquête faite par M. Turquan, les Anglais, au nombre de 40,000, et les Américains, au nombre de 11,000, se répandent surtout dans nos ports de mer et nos villes d'eaux. Les Allemands, au nombre de 83,000, viennent surtout s'établir à Paris et dans les environs, et les Italiens (264,000), les Espagnols (80,000), les Suisses (83,000) et les Belges (465,000), s'établissent surtout dans les départements voisins de leur pays d'origine.

On compte en moyenne 3 étrangers sur 100 habitants en France ; 8 pour 100 dans la Seine ; 20 pour 100 dans les Alpes-Maritimes.

Tandis que, tous les ans, environ 4,000 femmes françaises deviennent étrangères par leur mariage, 3,000 étrangères seulement deviennent françaises par leur union avec des Français. Ce qui prouve qu'au point de vue du mariage, les Françaises sont beaucoup plus appréciées que les étrangères.

La navigation intérieure en 1892. — Le relevé du tonnage des marchandises transportées sur les fleuves, rivières et canaux pendant l'année 1892 est sous presse.

Nous pouvons indiquer, dès maintenant, les principaux résultats d'ensemble fournis par cette statistique.

Le poids total des marchandises embarquées s'élève à 25,957,686 tonnes métriques, en augmentant de 776,632 tonnes, soit de 3 % sur les embarquements de 1891.

Ce tonnage se décompose comme il suit par groupe de marchandises :

Combustibles minéraux.....................	7,338,793 t.,	soit 28,3 %
Matériaux de construction..................	8,314,670 —	32,0 —
Engrais et amendements....................	1,484,297 —	5,7 —
Bois de toute espèce.........................	2,080,006 —	8,0 —
Machines, industrie métallurgique............	1,955,801 —	7,5 —
Produits industriels..........................	697,435 —	2,7 —
Produits agricoles et denrées alimentaires.....	3,780,475 —	14,6 —
Divers..	306,209 —	1,2 —
Total égal..................	25,957,686 ..,	soit 100,0 %

L'augmentation du tonnage des embarquements porte principalement sur les combustibles minéraux, 731,880 tonnes; sur les matériaux de construction, 107,814 tonnes, et sur les engrais, 180,378 tonnes. Par contre, les embarquements de bois ont diminué de 130,321 tonnes et ceux des produits agricoles de 154,054 tonnes.

Ce sont les voies navigables de la région du Nord, notamment les canaux desservant le bassin du Nord et du Pas-de-Calais, qui ont bénéficié de la plus grande partie de l'augmentation du trafic constaté en 1892.

Les 25,957,686 tonnes embarquées sur le réseau fluvial ont été transportées à une distance moyenne de 139 kilomètres, correspondant à 3,609,286,450 tonnes transportées à un kilomètre.

La progression du tonnage kilométrique est légèrement plus faible que celle du tonnage embarqué, 2 % au lieu de 3 %; et le parcours moyen par tonne, qui avait été de 140 kilomètres en 1891, n'est plus en 1892 que de 139 kilomètres pour l'ensemble du réseau navigable.

Le trafic total se répartit ainsi entre les lignes principales et les lignes secondaires, telles que les a définies la loi de classement du 5 août 1879.

	Longueur fréquentée. — Kilomètres.	Poids total des embarquements. — Tonnes.	Tonnage ramené à un kilomètre de parcours. — Tonnes.	Tonnage moyen ramené à la longueur totale du réseau. — Tonnes.
Lignes principales..	5,629	19,885,380	3,261,354,532	579,384
Lignes secondaires..	6,767	6,072,306	347,931,918	51,416
Tout le réseau......	12,396	25,957,686	3,609,286,450	291,165

La part proportionnelle des lignes principales dans l'ensemble du trafic dépasse les 76 centièmes du tonnage des embarquements et les 90 centièmes du tonnage kilométrique.

Faisant abstraction des voies classées dans les lignes principales, mais n'en remplissant pas encore les conditions, et considérant seulement les voies navigables où les travaux d'unification prévus par la loi de 1879 sont terminés, on trouve que la part de trafic revenant aux voies principales améliorées est égale aux 64 centièmes du tonnage kilométrique. Le tonnage moyen ramené à la longueur totale du réseau transformé ressort à 800,000 tonnes environ par kilomètre.

EUROPE.

Belgique. — Port d'Ostende. — Il est entré dans le port d'Ostende, pendant les trois premiers mois de l'année, 105 navires jaugeant 45,658 tonneaux,

dont 24 navires et 8,486 tonnes à destination de Bruges. Reste 81 navires jaugeant 37,172 tonnes.

Le mouvement de l'époque correspondante de l'année dernière a été beaucoup plus fort (152 navires et 70,009 tonnes), mais ce fait doit être attribué aux glaces de l'Escaut qui, en janvier 1892, ont donné lieu à un fort mouvement d'arrivages à Ostende.

Angleterre. — Swansea en 1892. — Le tonnage enregistré dans ce port en 1892 se traduit, entrée et sortie réunies, par 2,950,810 tonneaux pour 9,145 navires, c'est une moyenne quotidienne de 25 bâtiments et de 8,062 tonneaux. On constate pour l'année 1892 une augmentation de 280 navires et 230,275 tonneaux.

Abstraction faite du pavillon britannique qui, à lui seul, absorbe en tonnage près de 88 °/₀ du chiffre total (exactement 87,93). la navigation sous pavillon étranger est représentée par 519 navires et 179,284 tonneaux. La France occupe, comme d'habitude, le premier rang, avec 281 navires et 61,505 tonneaux, contre 269 bâtiments et 53,022 tonneaux en 1891. C'est, pour l'année dernière, une proportion de 34,36 °/₀ en tonnage et 54,14 °/₀ en bâtiments. (Rapport de M. Knecht, consul de France).

Le canal de Manchester. — L'affaire a fait un pas en avant. La municipalité de Manchester fait entrer onze de ses membres dans le Conseil de la Compagnie du Canal et fait les avances nécessaires à l'achèvement. Une nouvelle difficulté reste : les Compagnies de chemin de fer North-Western et Great-Western se refusent à échanger les déviations exécutées aux environs de Warrington contre les parties de leur tracé que coupe le canal. Elles exigent un paiement préalable de 500,000 liv. st., soit 12,500,000 fr. — c'est un denier. — On espère cependant pouvoir s'arranger.

La marine marchande anglaise. — Au 31 décembre 1892, la marine marchande anglaise se composait de 21,524 navires jaugeant ensemble 12,203,761 tonneaux bruts, dont 7,760 vapeurs représentant 8,980,203 tonneaux, et 13,582 voiliers d'une jauge collective de 3,223,558 tonneaux. L'augmentation du tonnage des vapeurs a été de 434,951 tonneaux pour 240 vapeurs en 1892, et celle du tonnage des voiliers de 115,179 tonneaux, quoique leur nombre ait diminué de 241. Le nombre des navires anglais a donc diminué d'une unité, mais leur tonnage collectif a augmenté de 550,130 tonneaux en 1892.

Mouvement maritime en Espagne et aux îles Baléares. — Voici, d'après le *Bulletin de la Chambre française de Barcelone,* quel a été le mouvement maritime en Espagne et aux îles Baléares pendant le mois de décembre 1892 :

Navires.	Nombre.	Tonnage.
—	—	—
ENTRÉES.		
Vapeurs	1,279	1,062,059
Voiliers	361	50,770
Total	1,640	1,112,829

Sorties.

Vapeurs	1,673	1,232,174
Voiliers	321	42,340
Total............	1,994	1,274,514

La situation industrielle et commerciale en Allemagne. — Les renseignements les plus récents sur le marché industriel allemand, écrit le Consul de France à Hambourg, sont de nouveau empreints de cet optimisme qu'on a eu l'occasion de relever dès le commencement de cette année et qui avait fait place ensuite à des appréciations moins favorables.

La plupart des fabriques qui n'étaient, jusqu'en fin février, pas encore parvenues au plein développement de leur activité, ont reçu depuis des commandes considérables.

Presque partout la situation est représentée sous un jour fort satisfaisant. Le résultat immédiat de cet état de choses est que les prix acceptés par les fabricants sont plus élevés et que ces derniers sont en mesure de refuser les commandes qui ne leur donnent pas entière satisfaction à ce sujet. Il y a lieu de remarquer en outre que les prix ainsi réclamés se trouvent, en maints cas, disproportionnés avec ceux des matières premières employées.

Depuis des années, dit la *Bœrsen Halle* de Hambourg, l'opinion (*Die Stimmung*) n'avait pas été aussi confiante qu'aujourd'hui sur le marché industriel. C'est surtout de la clientèle européenne que les plus importantes commandes sont arrivées. Les commandes d'outre-mer continuent à tenir le second rang.

L'amélioration ne s'est pas produite avec une égale rapidité dans toutes les branches du commerce et de l'industrie. Elle a été plus prompte pour les grandes fabriques et les grandes maisons commerciales ; elle se produit plus lentement à la campagne et dans les petits centres d'industrie.

Les branches d'industrie qui continuent à tenir le premier rang dans le mouvement de relèvement sont celles des produits chimiques, de la fabrication du papier, de l'industrie textile. Les fabriques de locomotives continuent également à être bien occupées ; les fabriques d'ustensiles de travail ont reçu de bonnes commandes ; la vente des machines pour l'industrie textile s'est développée, il en est de même pour les machines agricoles.

Bulgarie. — D'après les calculs du professeur A. Strausz, de Budapest, la superficie de la Bulgarie est actuellement de 9,927,600 hectares, dont 2,170,000 en terres arables, 1,332,000 en prairies, 5,526,859 en pâturages et 45,312 en jardins. Le nombre de ses habitants est de 3,154,000. Les produits agricoles évalués pour l'année 1891 représentent une valeur de 9,038 par kilomètre carré et 339 francs par habitant. Les animaux domestiques sont dans la proportion de onze têtes par habitant.

Au point de vue agricole, la Bulgarie occupe le second rang dans la production du froment ; sa récolte annuelle de froment correspond, en effet, à 467 litres par tête d'habitant, tandis que cette production n'est que de 297 litres par tête d'habitant en France, 250 dans les États-Unis de l'Amérique, 234 en Roumanie, 184 en Espagne, 146 en Italie, 138 dans la Hongrie, 117 en Belgique, 110 en Serbie et 83 en Russie.

Le bétail est également très nombreux dans ce pays, puisqu'on en compte 2,911 têtes par 1,000 habitants ; la Serbie, le pays le plus riche en bétail possède 2,916 têtes par 1,000 habitants ; dans les autres pays d'Europe, la proportion est bien moindre : Danemark, 1,617 par 1,000 habitants ; Roumanie, 1,425 ; France, 1,092 ; Angleterre, 1,142 ; Grèce, 1,932 ; Italie, 511.

Le commerce extérieur de la Bulgarie se développe d'une manière très satisfaisante. En 1891, le mouvement commercial a atteint le chiffre de 152 millions pour l'exportation.

L'état moral de ce petit pays n'est pas moins satisfaisant. L'instruction y est obligatoire ; en 1879, on comptait à peine 48,000 enfants fréquentant les écoles ; en 1888, ce nombre s'est élevé à 172,000. On a fondé en plus, dernièrement, un certain nombre d'écoles d'agriculture et professionnelles.

ASIE.

Chine. — Le Hoang-Ko vient de briser de nouveau ses digues, notamment près de Tchi-Toung, causant aux régions environnantes de graves désastres. Une autre calamité vient de s'abattre sur certaines provinces de cet immense empire, par suite de l'envahissement des sauterelles, qui se multiplient à l'infini, malgré les efforts qu'on tente pour leur destruction. Des détachements de troupes ont été expédiés dans les provinces contaminées pour combattre le fléau. Les insectes recueillis sont ficelés dans des sacs et jetés dans le Yang-Tzé-Kiang. Mais, soit incurie, soit malveillance, la plupart des sacs sont retrouvés, très souvent, sur les bords du fleuve ou dans l'intérieur des champs.

La crainte de la Russie décide la Chine a entreprendre la construction de voies ferrées. Envisageant, avec une certaine appréhension, la marche en avant des Russes dans l'Asie centrale, le gouvernement chinois finit par céder aux sollicitations des ingéniers anglais ; il s'est décidé à prolonger la ligne existante de Tien-Tsin à Tong-Kou (environ 40 kilomètres), jusqu'aux frontières Mandchous, sur un parcours de 160 kilomètres. Il est à prévoir que d'autres lignes seront prochainement créées sur divers points de ce vaste pays, qui mettront ainsi l'empire du Milieu en rapport avec les chemins de fer construits ou projetés par les Russes dans leurs possessions central-asiatiques.

Les chemins de fer du Siam. — Le royaume de Siam a son premier chemin de fer : le 11 avril a été inauguré, en effet, par le roi lui-même, la première voie ferrée construite dans le pays. Elle relie Bangkok à l'embouchure du Ménam. Le souverain a prononcé, à cette occasion, un discours où il a retracé les progrès réalisés par son pays en ces dernières années.

AFRIQUE.

Modification d'itinéraire de la ligne de Marseille à Loango. — Le départ de Marseille pour la côte occidentale d'Afrique, qui

devait avoir lieu le 25 mai, à titre libre, s'est effectué le 10 juin, à titre réglementaire et subventionné. Il sera suivi tous les deux mois, jusqu'à nouvel avis, d'un voyage alternant régulièrement avec le service de la Compagnie des Chargeurs réunis, dont Bordeaux est le port d'attache postal.

Les arrivées à Libreville des paquebots venant de Marseille auront lieu le 5 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre, et les départs de Libreville le 7 des mois suivants. Le retour à Marseille s'effectuera les 4 janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Les ports du Sénégal en 1892. — Voici la comparaison du mouvement maritime au Sénégal durant la période 1889 à 1892 :

1889................	369,033 tonnes.	377,176 tonnes.
1890................	445,730 »	446,520 »
1891................	624,304 »	626,036 »
1892................	752,454 »	723,107 »
	(1,911 navires).	(1,894 navires).

Cette augmentation est due :

1° A l'extension de la culture des arachides qui a pris, en 1892, un développement considérable ;

2° A la création des lignes régulières de navigation à vapeur, Compagnie Fraissinet, de Marseille, et Chargeurs Réunis, du Havre ;

3° A l'expédition militaire faite par la France au Dahomey, ce qui a entraîné un mouvement de troupes et de matériel.

Émigration et colonisation en Algérie. — Les Vaudois du val de Fraissinières, dans les Alpes françaises, luttent depuis longtemps contre la misère. Le sol s'effrite et ne suffit plus à la nourriture des habitants. Les protestants français ont résolu de transporter quelques-unes de ces familles vaudoises en Algérie, en mettant les nouveaux colons en mesure de faire face aux premiers frais de la colonisation. Douze familles vaudoises ont été ainsi établies aux Trois-Marabouts.

La Société Coligny, fondée par M. Révallaud, a installé dans le village d'Aïn-Tolba ou de Guiard vingt-deux familles à chacune desquelles elle fait une avance de 5,000 francs environ : cette avance, une fois remboursée, servira à l'installation de nouveaux colons.

Tout près de là, à Hamman-Bou-Hadjar, se trouve un autre groupe protestant, composé de colons venus du Midi ou de l'Ouest. Un pasteur, M. B. Tournier, s'est fixé au centre de cette population. Un temple a été construit aux Trois-Marabouts, sur les plans et devis de M. Pastré. Le gouverneur général de l'Algérie, appréciant l'utilité de cette colonisation, a alloué un subside de 6,000 francs. M. Brunet, président du Consistoire d'Oran, a présidé la dédicace, en présence d'un nombreux auditoire.

V. F. M.

Alexandrie en 1892. — Voici le mouvement du port d'Alexandrie pendant l'année 1892 : 4,603 navires jaugeant 4,188,335 tonneaux, dont, à l'entrée,

2,312 navires et 2,116,123 tonneaux, et à la sortie, 2,291 navires et 2,072,212 tonneaux.

Voici comment ce mouvement se répartit par pavillon :

Anglais................	1,322 vapeurs	avec	1,856,846	tonnes.
Français...............	248 »	»	555,541	»
Autrichien.............	248 »	»	394,822	»
»	24 voiliers	»	14,632	»
Ottoman................	394 vapeurs	»	314,904	»
»	1,534 voiliers	»	171,949	»
Russe..................	157 vapeurs	»	240,051	»
Italien................	242 »	»	394,286	»
»	27 voiliers	»	12,829	»
Hellène................	13 vapeurs	»	14,173	»
»	224 voiliers	»	48,936	»
Norvégien..............	71 vapeurs	»	93,623	»
Allemand...............	29 »	»	32,220	»
Espagnol...............	6 »	»	5,594	»
Danois.................	10 »	»	11,426	»
Portugais..............	18 »	»	41,210	»
Jérusalem..............	27 voiliers	»	1,176	»
Samos..................	94 »	»	3,262	»
Monténégro.............	5 »	»	705	»

AMÉRIQUE.

Le pont de Brooklyn. — Le pont de Brooklyn, qui relie les deux villes de New-York et de Brooklyn, est assurément l'un de ceux dont la circulation est la plus chargée. Depuis son ouverture, le 21 septembre 1883, il a livré passage à 262,260,000 personnes. L'année dernière compte pour 41,672,898, mais les fêtes de Colomb ont beaucoup chargé ce chiffre, car, du 8 au 15 septembre de l'année dernière, on a noté le passage de 4,032,920 personnes, 130,126 par jour. Le 12 octobre, le nombre maximum a été atteint, avec 223,635 passages. Ce même jour, les trains se sont succédé sans interruption à un intervalle réduit à 1 minute 50 secondes.

Mise à l'étude d'une voie ferrée entre Tacna et la Paz (Bolivie). — M. le Chargé d'affaires de France en Bolivie vient d'adresser des renseignements sur le projet d'établissement, qui sera prochainement concédé, d'un chemin de fer destiné à mettre la ville de La Paz en communication avec Tacna et, par suite, avec le littoral du Pacifique.

III. — Généralités.

Le prix du combustible depuis trente ans. — Le rapport de la direction de la traction et du matériel publié par le chemin de fer Grand-Central Belge donne d'intéressants renseignements sur les prix du combustible depuis une trentaine d'années. La consommation de l'année 1892 s'est élevée, pour les locomotives, à 47,147 tonnes, coûtant un prix moyen de fr. 11,37 à la tonne. Un diagramme ferait ressortir d'une manière frappante les variations du prix du charbon depuis 1865 ; comme la quantité consommée a toujours dépassé 32,500 tonnes, il montrerait très exactement quels ont été les prix moyens pratiqués en Belgique pour le combustible d'année en année.

Aussi, le tableau comparé des quantités achetées et des prix payés par tonne de combustible est-il des plus intéressants.

Voici ce tableau :

Années.	Quantités.	Prix.	Années.	Quantités.	Prix.
	Tonnes.	F. C.		Tonnes.	F. C.
1865.......	32,532	13 71	1879.......	42,509	9 50
1866	37,609	14 70	1880.......	44,046	10 60
1867	35,652	14 50	1881.......	45,039	9 88
1868.......	35,363	13 50	1882.......	44,969	9 14
1869.......	38,764	9 44	1883.......	45,012	10 06
1870.......	39,354	10 15	1884.......	44,063	9 75
1871.......	40,719	12 16	1885.......	43,106	9 31
1872.......	46,503	13 36	1886.......	41,289	8 77
1873.......	53,323	20 88	1887.......	42,567	8 24
1874.......	48,786	19 71	1888.......	43,882	8 18
1875.......	47,822	15 49	1889.......	45,848	8 72
1876.......	50,692	14 05	1890.	48,173	16 80
1877.......	48,744	11 94	1891.......	47,359	13 86
1878.......	45,309	10 74	1892.......	47,147	11 37

Statistique criminelle aux États-Unis. — S'il est important de suivre le mouvement de criminalité dans nos vieux pays d'Europe, volontiers accusés de pire corruption, il n'est pas moins intéressant de voir comment se comporte sous ce rapport un pays jeune, dont on exalte à tout propos les qualités.

En dix années, de 1880 à 1890, le nombre des personnes poursuivies aux États-Unis s'est élevé de 59,258 à 82,329, soit un accroissement de 39 °/₀, bien supérieur à celui de la population. Le nombre des *convicts*, c'est-à-dire des condamnés à des peines d'une certaine gravité, a passé, dans le même temps, de 35,588 à 45,233.

Le nombre des prisonniers accusés de meurtre était, en 1890, de 8,386, soit 8,97 °/₀,

sur lesquels 4,425 à la charge des blancs, 2,739 à la charge des nègres, 91 à la charge des Chinois et 92 à celle des Indiens. Enfin, sur les 4,425 meurtres attribués aux blancs, 56 % devaient être portés au compte de la population née aux États-Unis, et 44 % au compte de la population immigrée.

En somme, voici la progression suivie par la criminalité (prévention) aux États-Unis depuis 1850, pour toutes les races :

	Nombre des prisonniers.	Sur 100,000 habitants.
	—	—
1850	6,737	29
1860	19,086	61
1870	32,904	87
1880	59,218	118
1890	82,329	132

Cette criminalité, malgré son rapide accroissement, est encore inférieure à celle de la France (158), mais est supérieure à celle de l'Angleterre (90).

On sait comment l'opinion publique manifeste parfois son intervention, aux États-Unis, à propos des faits sociaux qui la préoccupent. Voici, sur ce point, le nombre comparé des exécutions à mort par la voie officielle ou par le lynchage :

	Exécutions officielles.	Lynchages.
	—	—
1885	108	181
1886	84	133
1887	79	123
1888	87	144
1889	93	175

En réalité, cette intervention brutale de l'opinion publique s'exerce le plus souvent aux dépens des nègres.

Compartiments de fumeurs pour dames seules. — Suivant le *Grajdanine*, le ministère russe des voies de communication vient de prescrire aux Compagnies de chemins de fer d'installer, dans tous les trains de voyageurs, des compartiments spéciaux pour les dames qui fument.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

BIBLIOTHÈQUE

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES

CONTENUS DANS LES PUBLICATIONS REÇUES PAR LA SOCIÉTÉ EN JUIN & JUILLET.

AVRIL.

Société royale belge de Géographie. — J. du Fief. Les expéditions belges au Katanga. — E. Serruys. La Louisiane sous la domination espagnole. — A. Marischal. Le Japon, premier article.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — Dr Rançon. Pénétration au Soudan, Konkodogou et Sintédougou. — Alfred Guy. Des famines périodiques en Algérie.

Société languedocienne de Géographie. — L. Malavialle. Les Cévennes et les Causses.

Société de Géographie de l'Ain. — Y. Le Rhône.

Société normande de Géographie. — Francis Drouet. De Marseille à Moscou par le Caucase.

MAI.

Bulletin de la Société de Géographie de l'Aisne. — L. Courtois. Étude topographique sur le champ de bataille de Sedan, avec carte. — Malotet. Rôle des fleuves (suite). — Les Biadjacks (pêcheurs) au Japon.

Bulletin des études coloniales et maritimes. — J. Trouillet. Les possessions françaises au golfe de Guinée. — A. Muller. La Marine marchande.

Bulletin de la Société de l'Afrique centrale. — Le Sahara et l'explorateur Méry.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — Dr Rançon. Pénétration au Soudan (suite). — J. N. Les profondeurs de la Méditerranée. — Les conditions de l'émigration au Tonkin.

Revue géographique internationale. — Americus. Les Américains et les Indiens. — H. Jouan. Les races de Madagascar. — A. Helbig. Excursion sur le plateau central de l'Asie Mineure.

Revue des Sciences naturelles appliquées. — E. HILGARD. Les stations agricoles et d'acclimation en Californie. — Dr HECKEL. Arbres producteurs du beurre, du pain, de la graine, etc., en Afrique et en Asie.

La Géographie (18 Mai). — La mission Maistre. — CHAMBRELENT. Forêts françaises. — RATARD. Étude sur l'archipel Hawaïen.

La Géographie (25 Mai). — FOREST aîné. L'autruche et la colonisation. — W. T. En Asie centrale. A travers les Pamirs.

JUIN.

Revue des sciences naturelles appliquées. — R. P. CAMBOUÉ. La vigne à Madagascar. — Même revue, n° 2. — J. GRISARD. Les bois industriels indigènes et exotiques.

Société géologique du Nord. — H. PARENT. Notes supplémentaires sur les Plis du Nord de l'Artois. — H. PARENT. Les grès primaires de l'Artois. — J. GOSSELET. Géographie physique du Nord de la France et de la Belgique. La plaine maritime. — J. GOSSELET. Excursions géologiques à Audruicq, Pont-d'Ardres, Frévent et Buire.

Bulletin des renseignements coloniaux. — La Tunisie pendant l'année 1892. — L'assainissement des colonies ; l'arbre Niaouli.

Société de Géographie de l'Est. — GANIER et FRŒLICH. Le Donon (suite et fin). — Les environs de Brest (suite). — Dr HAGEN. Les Nouvelles-Hébrides (suite). — G. FOUCART. Les cotonnades d'importation à Madagascar. — J. CLAINE. Voyage aux Antilles et au Mexique.

La Géographie (1er Juin). — Délimitation du Congo français. — E. MAISON. Les précurseurs de Christophe Colomb. — La mission d'Uzès. — L. RATARD. Étude sur l'archipel Hawaïen (fin).

La Géographie (8 Juin). — Le commerce français à la Côte d'Ivoire. — W. T. A travers les Pamirs (suite). — GASTON DUJARRIC. Les cyclones et la navigation.

La Géographie (15 Juin). — M. AUGY. Explorations sous-marines. Les voyages scientifiques du prince de Monaco. — J. LIOTARD. L'évolution de la terre. — G. DUJARRIC. Les cyclones et la navigation (fin). — La guerre au Soudan français (suite).

La Géographie (22 Juin). — H. MONET. La toilette au Dahomey. — Les profondeurs de la Méditerranée. — W. T. A travers les Pamirs (suite). — J. LÉOTARD. L'évolution future de la terre (suite). — La guerre au Soudan français.

La Géographie (29 Juin). — J. GIRARD. L'unification de l'heure en Europe. — G. MARFOND. France et Canada. — J. LÉOTARD. L'évolution future de la terre (suite). — AUGY. Les explorations sous-marines du prince de Monaco (suite). — La navigation à vapeur sur la mer Caspienne.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — C. MAISTRE. La mission Maistre.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — A. Hautreux. L'Atlantique en 1892 et le climat de la Gironde.

L'Afrique explorée et civilisée. — Chronique de l'esclavage. — La mission Maistre, d'après un membre de l'expédition (1er article).

Bulletin du Comité de l'Afrique française. — Maistre. La mission Maistre.

Société des Études coloniales. — C. Poulain. Un mois aux Shevaroyes Hills (montagnes de l'Inde méridionale). — Cerisier. Réflexions coloniales à propos de l'Australie.

Société de Géographie de Tours. — A. Chauvigné. Géographie historique et descriptive de la Gatine Tourangelle. — Dupin de St-André. Mouvement géographique en 1892.

Bulletin missionnaire des Églises libres de la Suisse romande. — Les missions dans l'Afrique méridionale.

Revue géographique internationale. — Colonel Fulcrand. Lois des courants atmosphériques, d'après M. Duponchel. — H. Jouan. Madagascar. Les Hovas, les Arabes et les Juifs dans l'île (suite). — Ch. Langelin. Exploration Ricour sur le Maroni. — Americus. Encore les Indiens et les Américains.

JUILLET.

Société de Géographie de Tours. — Mouvement géographique.

Bulletin de la Société khédiviale de Géographie. — Dr Bonola Bey. La question des noms géographiques en Égypte. — Dr Simaïka. Division politique de l'Égypte durant la période gréco-romaine. — E. de Rogoziuski. Huit années d'exploration dans l'Ouest de l'Afrique équatoriale. — Dr O. Abbatte-Pacha. L'Onomatopée de l'Égypte.

Annales de Géographie. — A. Krasnov. Répartition des végétaux à la surface du globe. — L. Gallois. La grande carte d'Indo-Chine. — Bibliographie de tous les travaux géographiques et cartographiques parus en 1892.

Société de Géographie de Lyon. — Monteil. De l'Atlantique à la Méditerranée par le Tchad. — G. Routier. D'Herbesthal à Berlin. — P. Camboué. Le cyclone de Janvier à Madagascar.

Société de Géographie de Finlande. — B. Witkovsky. Des travaux géodésiques en Angleterre et aux États-Unis.

Revue des Sciences naturelles appliquées. — Tchernigoff. Le lac Marka-Koul et sa pêche. — Durand. La question des sauterelles. — Grisard et Vandenberghe. Les bois industriels indigènes et exotiques.

La Géographie (6 Juillet). — H. Monet. La République Argentine. — W. T. A travers les Pamirs (suite). — L'expédition Nansen au Pôle Nord. — Nouvelles de l'Ouganda. — La guerre au Soudan français (suite).

La Géographie (13 Juillet). — J. D. Lazareff. Les missions russes en Asie centrale. — W. T. A travers les Pamirs (fin). — Les animaux de voirie. — La guerre au Soudan français (suite).

La Géographie (20 Juillet). — H. Monet. Le Wahabitisme. — Une lettre du duc d'Uzès. — A. de F. La question des Pamirs et le baron Wrewsky. — La mission Paroisse. — La plus haute montagne de l'Afrique. — La guerre au Soudan français (suite).

Société bretonne de Géographie. — M. le capitaine Eybert. Guerres de pénétration dans le Soudan. — V. Guillard. Notes sur la pêche côtière.

Bulletin des renseignements coloniaux. — Le progrès en Tunisie. — Concessions de terres en Algérie. — Les Français au Canada.

Société de Géographie commerciale de Bordeaux. — P. Camboué. Choses et autres de la région de Madagascar. — Le Chili. — Le chemin de fer transsibérien.

L'Afrique explorée et civilisée. — Bulletin mensuel des explorations en Afrique. — Chronique de l'esclavage. — La mission Maistre, par F. Clozel, membre de l'expédition (suite).

Société de Géographie commerciale de Paris. — M. Cameron. Les fleuves, rivières et lacs d'Afrique, comme moyens de communication. — H. Thureau. La province tonkinoise de Ninh-Binh. — A. Aubry. Colonisation française dans la prairie canadienne. — A. Cohen. Chemins de fer de la République Sud-Africaine. — P. de Froberville. En bicyclette dans le Sahara algérien.

Bulletin de la Société neuchâteloise de Géographie, 1892-1893. — L. Metchnikoff. Populations à peau claire et à peau foncée de la Polynésie. — G. Collingridge. Les cartes de l'Australie. — Élie Reclus. Mythologie des sauvages australiens. — E. Presset. Voyages d'un missionnaire au Congo français.— E. Schaefli. Du Transvaal à Lourenço-Marques. — D. Pector. Étude économique sur le Nicaragua (très complet). — H. Gaullieur. La transformation du désert américain aux États-Unis. — Ch. Knapp. Revue géographique du 1er Juillet 1891 au 1er Mai 1898. Principales explorations européennes (très complet). — Dr Schardt. Les progrès de la cartographie et le matériel d'enseignement exposé au Congrès de Berne.

Revue des Sciences naturelles appliquées. — De Noirmont. Vieilles chasses et animaux disparus. — De Schaeck. L'Isatis ou Renard bleu. — Articles divers : Les Grouses en Danemark. La pêche des saumons du Rhin. Le poisson bleu de la Nouvelle-Zélande. La gomme-laque. Le marron d'Inde.

Le Globe. — E. Choisy. Les villes du Canada et des États-Unis du Nord-Est. — E. d'Arcis. Les monts Pisans.

Société de Géographie commerciale de Paris. — Dr François. Les Nouvelles-Hébrides. — Gaillard. Sur le Haut-Oubanghi. — Verschuur. La Nouvelle-Zélande. — Ch. Lemire. Les frontières occidentales de l'Annam. — Ed. Blanc. Au Kurkestan russe et dans l'Asie centrale. — Z. Notes sur le commerce dans l'Adamaoua. — O. Horm. Le rio Pilcomayo. — La mission Crampel.

Bulletin de la Société de Géographie de Marseille. — G. Bourge. Les ports d'Australie : Adélaïde. — P. Armand. Chronique géographique détaillée sur le mouvement colonial.

Lille Imp. L. Danel.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DE PARIS A HUELVA

Les Fêtes du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique en Espagne.

LE CONGRÈS DE HUELVA

(Notes d'un Voyageur),

Par M. Gaston ROUTIER (1),
Délégué de la Société de Géographie de Lille.

J'ai fait pour me rendre en Espagne un grand détour. Désireux d'embrasser au passage mon grand-père, qui habite ses propriétés près de Castres, je me suis rendu de Paris à Albi et d'Albi à Castres ; de Castres, je suis allé à Toulouse, d'où, après avoir passé la nuit, je suis reparti à neuf heures du matin pour Bayonne et Hendaye.

Je ne regrette nullement d'ailleurs à aucun point de vue d'avoir fait

(1) Note de l'auteur. — Chargé par le *Figaro* et l'*Agence Dalziel* d'assister à toutes les fêtes qui ont eu lieu en Espagne à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique et du voyage de Leurs Majestés portugaises à Madrid, j'ai eu l'honneur de représenter, en qualité de Délégué, la Société de Géographie de Lille au Congrès des Américanistes de Huelva. Je tiens à déclarer ici combien j'ai été sensible à cette marque d'estime de la part de mes honorables collègues de la Société de Lille et je les en remercie bien sincèrement.

quelques heures de plus de chemin de fer. La ligne de Toulouse à Bayonne traverse le plus admirable pays qu'on peut rêver. Des plaines fertiles d'abord, qui peu à peu s'élèvent en monticules couverts d'arbres et de gazon, annonçant qu'on s'approche des Pyrénées.

Septembre touchait à son dernier jour : lorsque j'atteignis vers midi les premiers contreforts des Pyrénées, un soleil radieux inondait de sa chaude lumière la verdoyante campagne. Des trains bondés de voyageurs et d'où montaient vers le ciel d'azur des chants religieux, des cantiques sacrés, m'avertissaient que nous approchions du pèlerinage par excellence, de Lourdes. Quel ravissant endroit que celui choisi par la Vierge Marie pour apparaître à une petite paysanne ! Quel site charmant ! De mon wagon, j'aperçois l'église immense élevée à côté et au-dessus de la grotte miraculeuse. Et tout autour, ce sont des prairies d'un vert émeraude ; à gauche, les toits rouges et gris des maisons de la ville s'enfuient ; à droite, des villas grimpent et s'installent de ci de là sur les petites collines qui ceignent Lourdes. Et derrière ces collines riantes se dressent les masses sombres aux teintes bleuâtres, rougeâtres, gris perle et orange, selon les caprices des rayons du soleil et des ombres, des contreforts des Pyrénées. Et plus loin encore, là-bas, voici des cimes couvertes de neiges qui, véritables miroirs de glace, éblouissant la vue, semblent vouloir percer les cieux bleus de leurs arêtes et de leurs dentelures. Parfois un nuage d'un gris de plomb dérobe aux regards du voyageur, emporté par la locomotive, ces cimes étincelantes qui forment le fond d'un panorama enchanteur.

Durant tout le trajet, d'ailleurs, c'est un perpétuel ravissement pour les yeux. Quoi de plus pittoresque et de plus gracieux que les environs de Pau, d'Orthez, de Bayonne. Sur le versant français des Pyrénées, tout respire la gaîté, la richesse, le bien-être. C'est d'une impression douce, rafraîchissante au moral et au physique, si je puis m'exprimer ainsi !

Nous arrivons à Bayonne à cinq heures et demie environ : il faut changer de train pour Hendaye. Nous traversons l'Adour sur un pont de 268 mètres en treillis de fer : la ville de Bayonne, le port du Boucan, l'embouchure de l'Adour apparaissent à nos yeux. Mais nous ne jouissons pas longtemps de ce spectacle. Il faut franchir le tunnel creusé sous le faubourg de Mousserolles ; enfin nous voici rendus à la lumière ! Un nouveau pont en fer sur la Nive est vite passé ; quelques minutes plus tard, nous apercevons Biarritz.

Le crépuscule commence quand nous passons à St-Jean-de-Luz et quand notre train s'arrête cinq minutes à Hendaye, après avoir traversé un long tunnel, il fait déjà bien sombre. Nous repartons et nous allons sortir de France. Le train passe la Bidassoa sur un beau pont international en pierre : c'est la limite des deux pays. Nous sommes à deux kilomètres et demi d'Irun, nous sommes en Espagne.

II

Mes premières impressions en posant le pied sur le sol de l'antique Ibérie ne furent point — il faut bien l'avouer sans détour — tout à fait agréables.

— A qui faut-il remettre mon billet?

— A moi, me répond le préposé en casquette ; mais d'abord, passez la visite sanitaire.

Bon ! nous sommes en France accusés d'avoir le choléra et de mourir comme des mouches : je ne m'en doutais guère. Enfin, pas d'explications ! Je tâche de me rendre au bureau où l'on passe la visite sanitaire.

J'avise une porte devant laquelle stationne un *guardia civil*, fusil au bras. Pas ici, circulez ! c'est ce que je crois comprendre en entendant grogner le militaire. J'avise un employé en blouse bleue et lui donne une pièce de vingt sous ; il me comprend aussitôt, bien que je n'aie formulé aucune demande : s'emparer de mes bagages et s'enfuir avec force gestes vers le côté opposé de la gare est, pour mon individu, l'affaire d'une seconde. Je me précipite à sa poursuite, très inquiet sur le sort de mes valises. Nous arrivons à un endroit où, à la lueur de trois lanternes à pétrole accrochées au mur, j'aperçois confusément quelques *guardias civils* (ce sont les gendarmes de l'Espagne) en train de faire ranger à la queue leu-leu tous les voyageurs descendus du train en même temps que moi. Ces gendarmes sont gens aimables. Moyennant quelques pesetas donnés à l'employé chargé de mes bagages et répartis par lui, on m'introduit presque aussitôt dans la salle de visite. Là, à une table, sont assis deux messieurs aux casquettes brodées d'or ; ce sont les médecins inspecteurs. L'un d'eux gracieusement m'interroge : je lui dis qui je suis, où je vais. Il me répond : c'est parfait ! Son vis-à-vis me griffonne un bout de papier et me prie de

passer devant le guichet qui est dans la même pièce près de la porte. Derrière la barrière en bois sont deux secrétaires qui me délivrent un certificat de santé, qu'ils me prient de porter dans les huit jours à Madrid à la municipalité de la ville. Je donne le nom de mon hôtel à Madrid.

Les formalités ne sont pas finies : il faut maintenant que j'aille faire visiter mes bagages. Les douaniers espagnols ne sont pas méchants, eux non plus. L'employé, qui porte mes bagages, parlemente avec eux : on n'ouvrira pas mes valises ; mais, comme j'ai dans ma sacoche une bouteille avec de l'eau pour me rafraîchir en wagon, on me la saisit séance tenante. Un douanier très grave me dit en espagnol : « C'est de l'eau de Lourdes, n'est-ce pas ? » Croyant qu'on va me rendre de suite ma bouteillle, je réponds : oui !

Là-dessus, mon douanier, de plus en plus grave, me répond qu'une ordonnance formelle défend de laisser pénétrer en Espagne de l'eau de France, l'eau étant le véhicule ordinaire du choléra ; mais qu'il sait fort bien que l'eau de Lourdes est miraculeuse et sainte et qu'elle ne peut qu'attirer des bénédictions sur la tête de ceux qui la boivent. Pour ne pas la répandre sur le sol et commettre un sacrilège, il ne voit pas d'autres moyens de tourner la difficulté que de la boire. Il retire aussitôt sa casquette, me salue et me remercie, empoigne la bouteille et, à même le goulot, la vide d'un trait à mes yeux étonnés.

Maintenant je puis me diriger vers la sortie. Je demande à l'homme chargé de mes valises l'heure du prochain départ pour Madrid. Demain, à onze heures et demie ! Pour le coup, les bras me tombent. Comment le train nous amène à sept heures et demie à Irun et il faut attendre le lendemain pour continuer notre route sur Madrid ! C'est violent. Je vais interviewer le chef de gare. Il me répond que c'est ainsi parce que ça n'est pas autrement. Le seul rapide pour Madrid part d'Irun à onze heures trente-cinq ou vers midi ; il faut attendre cette heure-là. Me voilà forcé de coucher à Irun.

Mon employé veut bien pour deux pesetas (deux francs) me porter mes valises au plus prochain hôtel : la gare d'Irun est dépourvue le soir de véhicules et il me faut faire huit cents mètres à pied avant d'arriver à une *funda* de premier ordre, qui ressemble à une gargote de trentième ordre de n'importe quel village de Gascogne. Il fait nuit noire et il faut que mon homme crie fort et longtemps pour qu'on ouvre la porte. Un voyageur ! Cela fait un effet extraordinaire. La propriétaire en pantoufles et quatre servantes plus laides et plus sales les

unes que les autres accourent pour me contempler. Je pénètre dans un vestibule où règnent des tas d'immondices et de vieux papiers et chiffons ; je grimpe un escalier en bois que jamais on n'a essayé de cirer, voire de balayer ! On me donne au premier la plus belle chambre, une cellule de trois mètres de long sur deux de large, aux murs blanchis à la chaux, aux carreaux déteints, où un lit en fer et une table boîteuse portant une cuvette forment, avec deux chaises dont la paille est à peu près absente, l'unique mobilier.

La patronne, après m'avoir installé, me demande, dans un français douteux, si je ne veux pas dîner. Je réponds que si et que c'est même une condition *sine qua non* que j'entends lui imposer. La dame me dit alors de venir dans la salle à manger où l'on va me servir.

Mais passons vite : à vouloir décrire ce qu'on mange en Espagne ou plutôt ce qu'on n'y mange pas, je perdrais mon temps et vous ferais perdre le vôtre, amis lecteurs. Laissez-moi vous dire seulement qu'après un repas, où je ne pus avaler les boules de farine humide et pas cuite, qu'on appelle là-bas du pain, ni réussir à couper un bifteck sur lequel mon couteau menaçait de se briser, je dus m'allonger dans un lit plus dur que les banquettes des wagons que je venais de quitter, et où nombre de petites bêtes peu agréables vinrent me tenir compagnie, tandis que le vent hurlait à travers les persiennes et sifflait en passant dans les interstices de ma fenêtre.

Ma première nuit d'Espagne ne fut certes pas assez pleine de charmes pour m'empêcher, à l'aube, de sauter à bas du lit et de me vêtir. Je résolus aussitôt d'aller visiter les environs ; voir Irun et Fontarabie, puisque j'étais condamné à passer une matinée dans cet endroit, était encore le meilleur moyen de passer son temps. Mais sortir d'une funda espagnole avant sept heures du matin est impossible ; les portes étaient fermées et je dus attendre que le bon plaisir des *maritornes* du lieu me les ouvrît.

III

De l'infâme *posada*, où ma mauvaise fortune m'avait conduit, jusqu'à Irun proprement dit, il y a quelques bonnes minutes de voiture et vingt-cinq minutes à pied pour le moins. Il faut franchir un petit pont sous lequel passe le chemin de fer, suivre une longue route ou allée bordée

de platanes abritant de loin en loin quelques villas élégantes et de pauvres bicoques. Enfin on arrive à Irun ; on s'en aperçoit bien vite aux cahots précipités de la pitoyable guimbarde qu'on appelle dans ce pays l'omnibus de la gare. Les rues très étroites aux maisons anciennes et parfois curieuses montent et descendent brusquement. Quoi qu'on en ait dit, je n'ai rien trouvé de bien remarquable à Irun ; c'est une petite ville qui évoque en nous le souvenir de Montauban, de Castres..., et encore il faut beaucoup d'indulgence pour oser comparer Irun à Castres ou même à Montauban. L'église est dans le style de l'architecture religieuse de Guipuzcoa pendant la Renaissance ; l'hôtel de ville est une lourde construction du siècle dernier. Quant au pavage, il est terrible pour nos chaussures : ce sont de petits cailloux ronds ou plutôt pointus, sur lesquels on déchire ses pieds et qui aident les voitures de la localité à vous briser les reins. D'ailleurs, ces cailloux, plus abominables que ceux de Tourcoing ou de Roubaix, nous les retrouverons, pour notre plus grand malheur, à Madrid, à Cordoue, à Huelva, dans toute l'Espagne.

Rien ne me retient à Irun et je vais visiter Fontarabie. Ma voiture — dois-je appeler ce véhicule une voiture ? — suit la rive gauche de la Bidassoa ; nous apercevons un ancien couvent de Capucins. Enfin les fortifications et les portes à moitié écroulées de cette vieille cité espagnole se montrent à nos yeux. Rien n'égale l'impression de tristesse que produit la vue de Fontarabie : c'est la ville morte dans toute son horreur. Ces grandes et belles constructions aux murs lézardés, aux portes surmontées d'énormes écussons, avec leurs fenêtres grillées, leurs balcons qui menacent ruine, empruntent à la teinte noire que leur a donné le temps un aspect de désolation profonde. Et puis, dans les rues, aucun bruit ; à peine si un rare passant traverse la chaussée comme une ombre fugitive. Ou encore, au bord de la Bidassoa, large et calme, voilà à l'abri du soleil quelques rares pêcheurs qui dorment ou qui fument, étendus nonchalamment.

Il existe à Fontarabie une église qui offre cette particularité d'être du style gothique à l'intérieur et du style Renaissance à l'extérieur : pourquoi ? je l'ignore complètement. Le château de Fontarabie, qui date du dixième siècle et dont même les constructions qui dominent la Bidassoa appartiennent à des époques plus reculées, est intéressant à contempler et il faut reconnaître qu'au point de vue du paysage et du pittoresque, l'excursion de Fontarabie vaut la peine d'être faite. Pour ma part, je ne regrette nullement le temps ainsi employé.

Et je dois même avouer que je suis resté plus d'une heure à rêver, près de cette ville qui agonise, à son passé glorieux, à tout ce que ce nom de Fontarabie évoque en notre esprit. La Bidassoa, Fontarabie, que de pages de notre histoire pleines de ces deux noms ! Mais ne faisons pas de pédantisme et constatons plutôt combien varie la fortune, en considérant une dernière fois cette ville aux palais déserts, où semble ne plus habiter que l'ombre des fiers chevaliers, dont les blasons s'en vont en poussière et dont les intempéries démolissent les vieilles et seigneuriales demeures !

IV.

Après avoir essayé de mastiquer un effroyable déjeuner dans ma posada, j'ai pris le train — enfin ! — pour Madrid, où je suis arrivé le lendemain vers dix heures et demie du matin. Je vous fais grâce des incidents de mon voyage ; grâce aussi du court séjour que j'ai fait à Madrid, dont je suis reparti le 7 octobre par le train *correo*, précédant de quelques minutes celui qui emmenait à Séville la reine régente d'Espagne et le petit roi Alphonse XIII. Le train royal avait été formé à la station de Mediodia — (gare du Midi) — de la façon suivante ; il se composait d'un fourgon, d'un wagon-cuisine, d'une salle à manger, d'un salon de réception, d'une chambre à coucher, d'un salon pour la suite, du wagon de la direction des travaux publics ; enfin, en tête et en queue du train, se trouvaient des voitures de première classe où, indépendamment des serviteurs de la Maison Royale, se tenaient deux compagnies de gendarmes en grande tenue et fusils chargés. On voit par cette précaution que le train royal n'avait rien à craindre des bandits et qu'une attaque aurait été repoussée avec succès. Avouez toutefois que c'est bien espagnol, ce luxe de *guardias civiles !*

Dire que j'ai dormi en allant de Madrid à Séville, serait un mensonge ! à chacune des stations, où nous faisions arrêt et où nous précédions d'une heure le train royal, c'était des illuminations, des aubades, les cris, les rires, les quolibets d'une foule massée le long de la voie ferrée et attendant depuis de longues heures le train qui portait Sa Majesté Alphonse XIII. Parfois de braves andalous prirent notre train pour le train royal et poussèrent des bravos ! et des vivas ! à réjouir les sourds les plus endurcis. Quand ils s'apercevaient de leur erreur, les cris recom-

mençaient de plus belle et parfois un de nos aimables compagnons de route, un journaliste espagnol, leur faisait de la portière un discours bien senti sur les avantages de la République. Ce même peuple qui criait tantôt *viva el Rey!* criait aussitôt ; viva la Républica, viva Castelar ! Ou bien, un des voyageurs leur criait toujours par la portière : c'est moi, le roi ! et toute la population lui lançait des plaisanteries gaillardes, qui faisaient fuser de tous côtés de longs éclats de rire !

Quant à dormir, allez donc y songer !

Comme notre train entrait le huit octobre dans la gare de Séville, toutes les cloches sonnaient, des musiques militaires jouaient, le canon tonnait. Sur le quai, une foule d'uniformes de toutes couleurs, officiers, fonctionnaires chamarrés de décorations. Le coup d'œil était pittoresque au possible et la gare, décorée de faisceaux de drapeaux et de tentures aux couleurs espagnoles rouges et jaunes, formait un cadre éclatant à cet assemblage d'uniformes et de costumes aux couleurs criardes. Des pelotons de soldats de ligne en grande tenue, une compagnie de gendarmes à l'uniforme brillant et coquet attendaient, l'arme au pied.

Hors la gare, toutes les troupes de Séville étaient rangées en haies, le long des rues principales. Hussards au costume semblable à peu près à celui des hussards français, gendarmes à l'uniforme rappelant celui de nos gardes-françaises d'avant la Révolution, *guerillas* de ligne avec leur horrible képi en toile cirée, qui a l'air de tout ce qu'on voudra, — mais pas d'un képi !

Ce n'était que drapeaux, oriflammes, arcs de triomphe, maisons pavoisées, balcons décorés aux couleurs espagnoles, tapis étalés contre les murailles ! Séville avait un air de fête que je n'oublierai jamais ; ces maisons à la mauresque, avec leurs larges *patios* pleins de verdure et de fraîcheur, aux murs blanchis à la chaux, ou peints en rose pâle, en gris perle, en bleu clair, cette foule bigarrée, les hommes en vestons avec des *sombreros* de paille ou de feutre, les femmes la tête couverte de leurs mantilles, avec sur les épaules des châles de toutes couleurs et de toutes dimensions, tout cela formait un spectacle bien capable de frapper d'admiration et d'étonnement un parisien habitué à nos villes correctes et froides du Nord.

Ajoutez comme fond à ce tableau plein de vie et éblouissant, un ciel d'un bleu profond, d'un azur éclatant, au soleil dont vous n'avez pas la moindre idée en France, au soleil africain. Maintenant, figurez-vous

défilant par ces rues pittoresques, tortueuses, mais larges cependant, entre deux rangées de soldats aux uniformes criards, contenant une foule tumultueuse, un long cortège de cavaliers, de généraux, d'officiers et les voitures royales, simples landaus sans aucun autre luxe que les capotes pleines de fleurs. Devant les arcs de triomphe, de grands trépieds soutiennent des *braseros* où brûle de l'encens. On fait à ce jeune roi de six ans une réception digne d'un demi-dieu !

Sur les avenues et les places poussent des palmiers et des dattiers, une végétation tropicale qui ne laisse pas que de me causer une admiration extraordinaire. Le canon tonne au loin, les musiques jouent; voilà le cortège royal qui se dirige vers la cathédrale, passe devant l'hôtel de ville, magnifique monument aux façades ornées de colonnes corinthiennes, de riches pilastres, de médaillons, de fleurs, de feuillages et d'arabesques avec une profusion qui frise le mauvais goût.

J'entre à la cathédrale, cette merveilleuse basilique greffée sur la tour mauresque de la Giralda, qui est la plus grande curiosité de Séville. Cette tour est toute en briques et si régulièrement construite que les arêtes en sont aussi vives qu'au premier jour. Elle s'élève tout droit jusqu'à 67 mètres de hauteur, où se trouve une large plate-forme qui supporte une autre tour de 28 mètres terminée par un élégant beffroi et couronnée par une statue colossale en bronze de la *Foi*, tenant à la main le *labarum*.

Je ne suis pas monté ce jour-là dans la tour et pour cause ! Les mesures de police les plus rigoureuses avaient été prises ; la foule était impitoyablement écartée de l'entrée de la cathédrale, qui n'était permise qu'aux personnes officielles. Je ne puis pénétrer dans l'intérieur que quelques instants avant le cortège royal. Dans cette immense cathédrale, ce ne sont par malheur qu'échafaudages et barrières en bois : on répare la nef principale, dont les dimensions énormes me sont ainsi cachées.

A chaque pas, on heurte un gendarme, le bicorne suspendu sur la nuque par la jugulaire et fusil au bras. Enfin voici le chœur, au milieu de la nef centrale ; c'est là que la reine régente et le roi vont écouter le *Te Deum* chanté en leur honneur.

Le chœur est séparé du reste de la cathédrale par une grande grille en fer forgé et doré, ouverte à deux battants ; à l'intérieur se trouvent plus de cent vingt stalles de style gothique, et, plus près de l'autel somptueux, les fauteuils réservés au roi, à la reine, aux jeunes princesses.

Une centaine de prêtres, évêques, enfants de chœur, officiants, envahissent l'espace laissé libre entre les rangées de sièges ; à l'entrée du chœur, près de la grande grille, on place un dais très riche, porté par quatre prêtres et sous lequel on conduira le roi et la reine à leurs fauteuils.

Les cloches de la Giralda font vibrer les airs, les Suisses frappent le sol de leurs cannes : le roi et la reine régente vont pénétrer dans la Cathédrale. Les orgues jouent, les gendarmes présentent les armes ; voici quelques fonctionnaires en grand uniforme, puis le duc de Medina-Sidonia, grand chambellan de la reine, puis des enfants de chœur et des évêques. Enfin, entre les ministres, à cinq ou six pas de distance, le petit roi, en costume marin, très simple, s'avance tout seul, son grand chapeau de paille à la main. Il a l'air un peu chétif, mais bien portant cependant ; il a la tête forte, mais pas monstrueuse. Avec ses cheveux court frisés, d'un blond tirant sur le roux, il est fort gentil et il a l'air un peu effarouché.

A un certain moment, lorsqu'au milieu de cette nef vide, il aperçoit les trois ou quatre personnes qui ont obtenu avec moi la faveur d'entrer dans la cathédrale, il ne peut retenir un mouvement instinctif de crainte et il se retourne à demi vers sa mère qui, escortée des deux jeunes princesses royales en blanc, le suit à deux pas de distance.

La reine régente, très élégante dans une exquise robe grise de voyage, le rassure d'un sourire et nous jette un regard gracieux. Le petit roi, encouragé par sa mère, reprend sa marche et continue à petits pas de se diriger vers le chœur de la cathédrale, où il ne se figure peut-être pas très exactement qu'on va chanter le *Te Deum* en l'honneur de Sa Majesté Alphonse XIII, par la grâce de Dieu roi constitutionnel d'Espagne : entre nous, il n'a pas trop l'air de se douter que Sa Majesté Alphonse XIII et lui ne font qu'une même personne.

De la Cathédrale, le roi et la reine régente, suivis de leur cortège, se rendent au palais de l'Alcazar, qui est à côté. Ils vont prendre là un peu de repos, avant d'aller assister aux courses de chevaux à l'hippodrome et d'écouter toute la nuit les concerts, les aubades et les chants, qui vont les empêcher de dormir.

Le soir, Séville illumine, une foule immense emplit les rues ; mais l'enthousiasme est très faible ; la population est, je crois, indisposée par les mesures rigoureuses prises par la police. Il est vrai que peu de jours auparavant, un fou a tiré un coup de pistolet sur le général

Coëllo, *capitan général*, et frère du sympathique et distingué colonel Coëllo, président de la Société de Géographie de Madrid ; malgré la gravité de la blessure du général, son état n'a inspiré aucune crainte. Cet attentat, auquel quelques-uns avaient attribué un caractère politique, a sans doute affolé les autorités de Séville, qui ont pris des précautions tout à fait hors de propos.

Il aurait été de bonne politique, au contraire, de permettre à ces populations andalouses, si promptes à s'enthousiasmer, de voir de près le petit roi, le jeune Alphonse XIII, qui est sympathique et aimé à un double titre : comme enfant et comme roi !

Pressé par le temps, j'ai dû partir le soir même pour Huelva, où je suis arrivé le lendemain matin. Mais, avant de parler de mon séjour à Huelva et des fêtes du centenaire de Colomb, en même temps que des travaux du Congrès des Américanistes, je tiens à consigner ici l'agréable rencontre que je fis à Séville de mon très distingué confrère espagnol, M. F. Péris Mencheta, directeur de plusieurs grands journaux espagnols et correspondant de l'agence Dalziel à Madrid. Je trouverai plus d'une fois encore au cours de ce récit l'occasion de parler de cet ami qui m'a rendu beaucoup de services et dont je n'oublierai jamais la bonne grâce et le charmant accueil.

Que de choses aussi me restent à dire sur Séville, perle de l'Espagne ! Nous en recauserons encore à mon prochain retour dans cette ville, où je suis resté dix jours avec la Cour, après les fêtes de Huelva.

V.

A mon arrivée à Huelva, je ne trouve que très difficilement à me loger ; il me faut faire deux heures de courses en voiture, d'hôtels en hôtels, avant de découvrir dans une maison quelconque, baptisée hôtel pour la circonstance, une mauvaise chambre sans fenêtre et sans jour, presque aussi étroite que celle que j'eus à Irun et certainement plus incommode encore. Coût : 10 francs par jour ! Vous avez bien lu, dix francs par jour !

Le neuvième congrès des Américanistes s'est réuni à Huelva, afin de remémorer le souvenir des pénibles débuts de l'expédition de Christophe Colomb et de faire visiter à tous les savants venus de tous les pays du globe, ce couvent rendu à jamais célèbre de la Rabida, où Colomb,

mourant de faim et exténué de fatigue, trouva asile et fut secouru par les Franciscains. On sait le reste et comment, grâce à l'intelligente sollicitude du père Juan Pérez de la Marchena, un nouveau monde a été conquis par la civilisation, ou plutôt selon une heureuse expression, comment le monde fut alors *doublé !*

Mais, si au point de vue historique et même pittoresque, on ne pouvait choisir localité mieux située qu'Huelva pour y tenir les séances du Congrès des Américanistes, il faut convenir aussi que cette petite ville commerçante et prospère, n'était pas préparée à recevoir l'affluence des visiteurs attirés par les fêtes projetées pour le séjour de Leurs Majestés. On a calculé qu'environ 30.000 étrangers et visiteurs, venus des provinces voisines, ont afflué à Huelva pendant ces fêtes ; dans une ville de 18,000 âmes, cette foule de nouveaux venus a causé une perturbation profonde.

On mange à Huelva une cuisine inconnue dans les pays civilisés : un seul hôtel passable, même remarquable par ses constructions et ses jardins, se trouve dans ce port andalou. Je lui dois une mention spéciale, ne serait-ce que pour engager nos compatriotes à ne pas aller se faire écorcher vif par le propriétaire de cet hôtel, qui a usurpé un nom immortel pour en faire l'enseigne d'un repaire de bandits fin de siècle. Il faut dire, pour faire bien comprendre l'importance de ces quelques lignes de panégyrique, qu'avant comme après le Congrès on est nourri et logé à Huelva pour le prix énorme pour l'endroit de 7 à 8 francs par jour. A l'hôtel en question — (je n'y suis point descendu, grâce à Dieu ! car il n'y avait plus de place) — on a pour la circonstance fait payer la chambre 60 francs par jour, sinon plus, le déjeuner 4 francs, le dîner 6 francs et la bouteille de vin qui vaut 25 centimes dans le pays, 3 francs ; plus le service, les bougies, à des tarifs inconnus même des hôteliers de San Remo.

Mollement étendue le long d'un rivage aride et désolé, entourée de petites collines pittoresques, mais généralement dénudées, Huelva mire ses coquettes maisons blanches à un étage dans les flots jaunes et nauséabonds de l'immense baie formée par devant elle par le confluent des *rios* Tinto et Odiel. La rade est la partie la plus remarquable d'Huelva : malheureusement, à l'embouchure des deux rivières réunies se trouvent des amas d'alluvions qui ont formé une barre dangereuse ; la difficulté de franchir la passe de Saltès empêchera toujours les gros vaisseaux de venir jusqu'à Huelva et ce port très bien abrité tend à se combler de plus en plus.

Un endroit charmant de cette petite ville, dont les habitants, s'ils n'ont pu créer d'un coup de baguette magique les hôtels et restaurants nécessaires à un tel surcroît de population, n'ont rien négligé cependant pour rendre agréable notre séjour, c'est le cercle Mercantile et Agricole, très bien installé, où un bal nous a été offert et où nous avons pu, tant qu'a duré le Congrès, nous considérer comme chez nous.

VI

La première séance du Congrès des Américanistes a eu lieu le 7 octobre dans le couvent de la Rabida, dont nous avons déjà dit deux mots et dont nous ferons plus loin une description plus détaillée.

M. Canovas del Castillo, arrivé à Huelva le 5 octobre, a présidé la séance d'ouverture et prononcé un remarquable discours, où il a fait l'historique de la découverte de l'Amérique et démontré que les moines de la Rabida et de Palos ont été les principaux auxiliaires de Christophe Colomb. Il a terminé en disant que l'Espagne ne refusera jamais sa protection aux grands hommes de l'étranger.

Après la séance du Congrès un déjeuner a été offert à la Rabida aux Américanistes par les autorités locales. Une grande table était dressée dans la galerie haute pour le plus grand nombre des convives et une autre table se trouvait dans le réfectoire même où Christophe Colomb avait reçu l'hospitalité.

Mais je ne veux pas entrer dans le détail des séances du Congrès et de toutes les fêtes données en l'honneur de Colomb et des Américanistes : aussi bien je risquerais de remplir des pages inutiles et oiseuses. Le Congrès des Américanistes, fort nombreux, a tenu, je crois, trois séances à peu près régulières, mais si courtes, si remplies par les discussions byzantines que soulève toujours, hélas ! la constitution du bureau, que chaque fois il a fallu lever la séance au moment même où l'on allait commencer à faire quelques communications. On ne peut d'ailleurs s'amuser et travailler ; et, en vérité, à Huelva, nous avons eu trop de fêtes, trop de cérémonies et de banquets, pour pouvoir nous occuper sérieusement des questions si intéressantes mentionnées au programme du Congrès.

La présidence d'honneur du Congrès revenait de droit à M. Antonio Canovas del Castillo, dont j'aurai l'occasion de reparler et dont on ne

saurait trop admirer le talent oratoire et la merveilleuse puissance de travail. M. Canovas del Castillo a présidé en Espagne durant les mois d'octobre et novembre 1892 le Congrès des Américanistes à Huelva, le Congrès juridique-ibéro-américain à Madrid, le Congrès littéraire, le Congrès pédagogique, le Congrès commercial, le Congrès militaire, le Congrès géographique hispano-américain ; il a présidé un nombre inouï de banquets et de cérémonies ; il a inauguré l'exposition historique hispano-américaine ; et il n'a laissé passer aucune occasion de prononcer de superbes allocutions, éloquentes et imagées, dignes de tous les éloges ! Pour ma part, je dois avouer qu'en voyant cet illustre homme d'État déjà âgé, voyager, inaugurer, présider, faire des discours, sans avoir l'air de ressentir la moindre fatigue, je me suis demandé le plus sérieusement du monde si le mot surmenage n'était pas un vain mot. La seule explication qui m'ait à peu près satisfait, c'est que surmenage ne doit sans doute pas trouver sa traduction en Espagne, où tous les extrêmes se touchent et où l'on voit M. Canovas del Castillo dépenser sans effort plus de vigueur intellectuelle et physique qu'un jeune homme, et un portefaix andalou, qui n'a fait que griller des cigarettes tout le long du jour, refuser de porter une valise le soir, sous prétexte qu'il en a déjà porté une le matin !

Le président effectif du Congrès était M Antonio Maria Fabié, sénateur, ancien ministre de Ultramar ou des Colonies, homme d'esprit et de talent, et qui, ainsi que les secrétaires du Congrès, MM. Justo Saragoza et Eduardo Toda, méritent tous nos compliments, pour leur obligeance à l'égard des membres du Congrès.

Parmi les Congressistes présents à Huelva, délégués des Sociétés conviées à ces fêtes de la découverte du Nouveau-Monde, je remarque MM. Antoine d'Abbadie, le docteur Hamy, Oppert, de l'Institut de France, Adam, délégué du Ministère de l'Instruction publique, le docteur E. Chappet, vice-président de la Société de géographie de Lyon, Jean Dupuis, l'explorateur du Tonkin, le comte de Saint-Sand, auteur d'un remarquable ouvrage sur les Pyrénées, Gabriel Marcel, Ludovic Drapeyron, directeur de la *Revue de géographie,* le baron de Baye, Guignard, de la Société française d'archéologie, Bastard, Bacqua, le chanoine Cazeaurang, le docteur Macé, le docteur Soulié, de Lyon, le docteur Jaubert, Drouet, ancien président des Antiquaires de Normandie, Pasquier, de Surgères, de Molènes, le baron de Barghon de Fort-Riom, homme érudit et écrivain distingué, représentant le Puy-de-Dôme, Chandon, de Poli, d'Aubépine, le sculpteur Soldi, dont

les œuvres sont si estimées à Paris, l'abbé Tendron, d'Angers. Tels sont les nombreux compatriotes que j'ai eu le plaisir de rencontrer à Huelva et à Madrid.

Parmi les Congressistes étrangers, je remarque MM. Zeller, Hellmann, Fastenrath, Kunne, Hœfliger, de l'Allemagne ; Palma et Guido Cora, de l'Italie ; mon aimable confrère Müllendorff, de la *Gazette de Cologne,* le savant baron de Nordenskiold, dont le nom seul indique l'origine, MM. Fabricius, Irens-Bergh, danois ; Mme Soledad Acesta de Samper, déléguée de la Colombie, le professeur Storm, le docteur Georges Falkiner Nuttal, de Baltimore, MM. Zolrist, Claparède, de Genève, Laubat, de Belgique, et enfin Mme la comtesse Ouvaroff, prédente de la Société d'archéologie, et ses deux charmantes filles. J'en passe et des meilleurs, la mémoire humaine étant bornée.

On peut voir par la liste ci-dessus, incomplète forcément et où je n'ai pas compris les délégués espagnols présents au Congrès et fort nombreux, non plus que les représentants officiels de toutes les puissances américaines invitées au Congrès et qui y assistaient, ainsi que l'ambassadeur d'Italie, que la plupart des nations avaient tenu à honneur de coopérer brillamment à ce Congrès et à célébrer par les œuvres scientifiques de leurs représentants une date unique dans l'histoire universelle. Les mémoires inédits présentés au Congrès et dont le manque de temps a empêché la lecture formeront plus de six volumes *in-quarto* que le gouvernement espagnol s'est engagé à publier. Attendons donc pour juger le Congrès de Huelva l'apparition de ces volumes qui, je le crains, se feront attendre assez longtemps.

J'ai eu l'honneur de déposer, au nom de mon illustre et regretté ami M. Altamirano, ancien vice-président de la République du Mexique, et au mien, quelques exemplaires de mon ouvrage sur *Le Mexique*, paru dans le *Bulletin de la Société de géographie de Lille,* sur le bureau du Congrès des Américanistes.

VII

Je suis arrivé à Huelva le 10 octobre au matin et j'ai pu assister ainsi à l'arrivée de Sa Majesté la Reine d'Espagne, sur le croiseur *Conde del Venadisto*, suivi par les escadres des diverses puissances réunies à Cadix pour honorer les fêtes du 4me Centenaire de la découverte de

l'Amérique. Malheureusement la barre de Saltès a empêché la plupart des gros cuirassés de pénétrer dans la baie de Huelva ; l'*Amiral Baudin*, le plus grand bâtiment de guerre, est forcé ainsi de retourner à Cadix, tandis que son commandant M. Maréchal monte à bord du *Vautour* et vient s'ancrer en face d'Huelva. Le *Vautour* et le *Dragon* sont les seuls navires de guerre français en rade d'Huelva.

Vers cinq heures du soir, le croiseur royal entre dans la baie d'Huelva, salué par les coups de canon des escadres. Mais Leurs Majestés ne descendront à terre que le lendemain.

La veille, un grand banquet avait eu lieu à l'hôtel Colomb, sous la présidence de M. Canovas del Castillo. Signalons au dessert deux toasts remarquables portés par deux compatriotes : en réponse à un verbeux toast de M. Hellmann, délégué allemand, buvant, en espagnol germanisé, à l'*Allemagne, alliée naturelle de l'Espagne*, M. Adrien Planté, maire d'Orthez, qui possède admirablement la langue du Cid, a obtenu un véritable succès en exprimant avec chaleur et élégance les sentiments de sincère amitié que tous les Français ont pour les Espagnols, leurs frères latins ! Ensuite, notre savant membre de l'Institut, M. Oppert, qui a autant d'esprit que d'érudition, a porté un toast bien amusant et bien spirituel à M. Canovas del Castillo, à la *cuisinière* qui a si bien su organiser les fêtes d'Huelva. On a ri, mais tout le monde a compris.

Après le banquet, qui a été magnifique (trois cents couverts), nous nous sommes rendus au bal du *Cercle du Commerce et de l'Agriculture*, où toute la société de Huelva est venue nous faire fête. Nous avons admiré plusieurs gracieuses danseuses, au type andalou bien caractérisé.

VIII

Mais avant de parler du débarquement de Leurs Majestés et des fêtes qui suivirent, laissez-moi vous conter l'excursion que je fis, le 10 octobre, dans la matinée, au monastère de la Rabida et vous donner une description sommaire de cet édifice historique.

Le couvent de la Rabida s'élève sur une des collines pelées qui avoisinent Palos, sur la rive du Rio Tinto, en face d'Huelva ; il faut, pour s'y rendre, prendre une *lencha* à voiles ou à quatre rameurs et traverser

la baie, ce qui demande une grande heure. Vu de loin. le couvent offre un aspect très pittoresque ; la côte basse, marécageuse, toujours envahie par la mer aux heures de marée, n'offre aucun point d'atterrissement facile ; on y a construit, par conséquent, un débarcadère magnifique en l'honneur de la reine régente et c'est là un immense progrès qu'on a réalisé. Auparavant il fallait se faire transporter à dos d'homme pendant près de trois cents mètres avant de mettre pied sur un sol à l'abri des eaux.

Le gouvernement espagnol, à l'occasion de l'inauguration du monument remarquable qu'il a élevé à Christophe Colomb, sur l'esplanade qui se trouve derrière le couvent, en face de la croix modeste au pied de laquelle celui qui donna un monde à l'Espagne vint choir, à demi-mort de faim et de fatigue, suppliant qu'on prît soin de son petit enfant, le gouvernement espagnol, dis-je, a accompli autour du couvent de la Rabida, de véritables tours de force. Des routes ont été tracées du débarcadère au couvent, contournant la colline sur laquelle le vieux monastère dresse ses murailles lézardées, des routes avec remblais et bordées de platanes et autres arbres à qui, je l'espère, Dieu prêtera longue vie. De ci de là, sur les flancs de la colline, des parterres de fleurs ont été dessinés ; autour du monument, un véritable jardin anglais a été ébauché. Avec le temps, avec des soins, si les Franciscains habitent et restaurent ce couvent qui est, après tout, une vaste construction facile à aménager, car elle a été restaurée en grande partie par les soins du duc de Montpensier, il est à prévoir que les plantations faites à l'occasion du centenaire pourront prendre racine et changer en riante oasis cet endroit désolé. Mais je ne dois pas cacher que la question de l'irrigation me semble bien difficile à résoudre en cet endroit ; et cependant il faut absolument de l'eau pour ces plantations récentes qui, lors de l'inauguration du monument de Colomb, le 12 octobre, avaient déjà les feuilles jaunies et flétries, tout l'air de mourir de soif sous le soleil torride.

Le monastère proprement dit se dresse sur la colline, masquant, aux visiteurs qui viennent du débarcadère, la croix au pied de laquelle Colomb se laissa tomber. Une porte plein-cintre donne accès dans le *patio* qu'entourent des quatre côtés des arcades ; au premier étage, une longue galerie sur laquelle s'ouvrent des cellules dont les fenêtres laissent apercevoir un magnifique panorama : à droite, c'est l'océan et la baie d'Huelva ; à gauche, dans le lointain, les cîmes de la Sierra Aroche.

Au fond de la galerie, les visiteurs trouvent une grande salle carrée au milieu de laquelle est placée une table, très ancienne et très curieuse ; c'est là que l'on s'inscrit. Dans cette salle habitait autrefois le prieur Juan Perez de la Marchena ; on y remarque un portrait de Colomb et quatre tableaux qu'y a fait porter le duc de Montpensier lorsque, en 1859, il fit restaurer le monastère près de tomber en ruines. C'est, en effet, à la générosité du duc de Montpensier que l'Espagne doit de posséder encore ce monument glorieux de son passé.

La chapelle du couvent est modeste et imposante à la fois par le cachet austère de son architecture.

Le monument de Colomb est une grande colonne élevée sur un soubassement en pierres formant une pyramide avec seize degrés et une rampe aux quatre angles ; le pied de la colonne qui doit avoir trente mètres en plus du soubassement, est octogone ; à douze mètres à peu près se trouve un balcon en saillie avec, pour supports, quatre proues de navire dorées ; puis, se dresse le fût cannelé en pierre, terminé par des feuilles d'acanthe gigantesques et une couronne royale en bronze, portant un gros globe terrestre à jour, sur lequel court une inscription dorée et que surmonte une croix.

Devant ce monument, à droite, une très jolie tribune a été édifiée en pierres de taille pour permettre d'y installer le pavillon sous lequel s'abritera, le 12 octobre, la famille royale d'Espagne. Il est à souhaiter que tous ces travaux, qui ont dû nécessiter des dépenses énormes, ne soient pas condamnés à une destruction prochaine : il appartient aux Franciscains, à qui la reine régente vient d'en faire un cadeau royal, d'entretenir, avec un soin jaloux, ces vestiges de l'époque la plus glorieuse de l'histoire de l'Espagne, ce monument de Colomb, qui deviendra pour les Américains un lieu de pèlerinage obligatoire

IX

Après cette digression, revenons à nos moutons, c'est-à-dire au récit des fêtes dans l'ordre où elles ont eu lieu.

Le 11 octobre, à dix heures du matin, la reine régente d'Espagne a débarqué *incognito*, laissant à bord du *Conde de Venadisto* le jeune roi et les infantes. Aucun honneur officiel n'a été rendu à la reine à ce moment.

A onze heures, on a chanté le *Te Deum* à l'église de la Conception.

La reine est remontée à bord du croiseur *Conde de Venadisto* et à une heure Leurs Majestés ont débarqué officiellement. Depuis le môle jusqu'à la place de la *Merced*, les gendarmes (guardia civile), les carabiniers, les hussards et deux bataillons du 50e régiment d'infanterie, faisaient la haie, au son des cloches et au bruit des salves d'artillerie.

A deux heures, au palais de la Députation provinciale, sur la place de la *Merced*, ont été reçus solennellement les fonctionnaires civils et militaires et les personnages officiels. Cette réception a eu lieu dans la grande salle du trône, tendue de velours rouge.

La reine a pris place sous un dais de velours cramoisi. Elle portait une ravissante robe, dont la jupe était en soie gris-perle, rehaussée de broderies d'argent, et le corsage en soie et dentelles noires. Sur la tête, la couronne royale en diamants. A ses côtés se tenait le petit roi Alphonse XIII, vêtu de blanc, un chapeau de paille à la main. Un peu en arrière, les deux infantes, toutes gentilles, en rose pâle.

Le duc de Medina-Sidonia, assisté de M. Canovas, du général Primo di Rivera et de l'amiral Bérenger, a présenté d'abord à Leurs Majestés les dames étrangères, puis le Corps diplomatique composé seulement de l'ambassadeur d'Italie et des ministres plénipotentiaires des Républiques de l'Amérique du Nord et du Sud, la députation provinciale et enfin les officiers de marine espagnole, très nombreux en ce moment à Huelva.

A trois heures et demie, Leurs Majestés paraissaient sur le balcon du palais, qui était tendu de velours rouge. La foule les a acclamés. Le jeune roi a salué à plusieurs reprises ; l'enthousiasme était à ce moment indescriptible. Le défilé du cortège historique a commencé aussitôt. Les chars allégoriques étaient fort beaux ; celui des vendangeurs a été très applaudi. Des jeunes filles se détachaient du cortège et offraient à la reine régente et au roi Alphonse XIII des fleurs et des produits agricoles d'Huelva et des environs.

Leurs Majestés se sont rendues, à cinq heures, à l'hôtel Colomb, où se tenait la séance solennelle de clôture du Congrès des Américanistes. L'ancien Ministre des Colonies, président du Congrès, a retracé, en quelques paroles éloquentes, les travaux de cette réunion extraordinaire. Le président d'honneur, M. Canovas del Castillo, a ensuite remercié, au nom de S. M. la Reine, les membres du Congrès du brillant concours qu'ils ont apporté aux fêtes du Centenaire.

A neuf heures du soir, à l'hôtel Colomb, il y a eu une grande réception au cours de laquelle les membres du Congrès ont été présentés à la reine régente. Un bal a suivi la réception.

Au cours de cette soirée, nous avons pu nous entretenir avec le commandant Maréchal, qui a bien voulu nous donner sur sa mission *officielle* les détails suivants :

« Le gouvernement français ayant reçu une invitation diplomatique d'envoyer des navires de guerre à Huelva à l'occasion du Centenaire de Colomb, j'ai reçu l'ordre de venir ici avec quatre navires, dont l'*Amiral Baudin*, le *Vautour* et le *Dragon*. Il est exact, comme on l'a dit, que je n'ai eu à remettre à la reine aucune lettre autographe du président Carnot. Suivant les ordres que j'ai reçus, j'ai dit à la reine, en lui étant présenté ce soir même avec les autres chefs des escadres étrangères : — « Je suis chargé par le Président de la République » française et par le gouvernement français de féliciter Votre Majesté » des brillantes fêtes d'Huelva et de la remercier d'y avoir invité les » marins français.

» Le président Carnot et le gouvernement de la République font des » vœux sincères pour le bonheur de Votre Majesté, du roi Alphonse XIII » et de la famille royale, ainsi que pour la grandeur et la prospérité de » cette noble et généreuse nation espagnole. »

» Je dois ajouter, nous a dit le commandant Maréchal, que Sa Majesté s'est montrée franchement charmante et qu'elle a causé longuement avec moi. »

X

La reine a signé le lendemain matin, 12 octobre, jour anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, un décret concédant le monastère de la Rabida aux Franciscains. Sa Majesté a conféré la Toison d'Or au duc de Véragua, descendant de Christophe Colomb ; elle a ensuite accordé leur grâce à cinq condamnés à mort et à tous les condamnés pour délits de presse ou délits électoraux ; enfin, elle a accordé de nombreuses remises de peines à des condamnés de droit commun.

La reine a déclaré que le 12 octobre serait à l'avenir jour de fête nationale.

A onze heures, la reine régente, le jeune roi et les princesses se sont embarqués sur le croiseur *Conde de Venadisto* et se sont rendus au couvent de la Rabida pour présider à l'inauguration du monument de Christophe Colomb, dont nous avons donné plus haut la description.

Les officiers des escadres anglaises, allemandes, russes, portugaises et américaines ont été transportés au couvent de la Rabida par le torpilleur français le *Dragon*, qui a été mis obligeamment à leur disposition par le commandant Maréchal et dont le commandant Fautrad a fait les honneurs avec une bonne grâce et un tact qu'on ne saurait trop louer. Inutile d'ajouter que cette courtoisie toute française a été très remarquée.

Mais je demande la permission de consigner ici un de mes souvenirs de voyage les plus agréables : la rencontre de notre marine de guerre à l'étranger cause toujours à nos cœurs français une émotion poignante et agréable à la fois. Nous sommes, en outre, envahis d'une patriotique fierté en voyant la façon irréprochable dont sont tenus nos vaisseaux de guerre, la discipline, le maintien, l'air jovial et énergique de nos marins. Il est rare que nos officiers de marine ne soient pas des hommes du monde, de conversation charmante, de grande érudition. Pour ma part, tous ceux que j'ai connus jusqu'à ce jour m'ont fait la meilleure impression ; et, en disant que les navires, faisant partie de l'escadre française envoyés à Huelva, étaient les mieux tenus et les mieux commandés que j'ai vus, je ne ferai certainement pas un petit éloge de leurs chefs et de leurs équipages.

Le *Conde de Venadisto* est arrivé à une heure à la Rabida, après avoir mis près de deux heures pour traverser la baie. De l'instant où le croiseur royal a levé l'ancre jusqu'à celui où il a mouillé en face du monastère, la rade n'a cessé de retentir des coups de canon tirés en l'honneur de Leurs Majestés. Plus de mille coups de canon nous ont déchiré les oreilles, chaque navire tirant des salves ; et les coups de canon se suivaient, partaient ensemble sans relâche, ébranlant l'atmosphère et produisant un tapage assourdissant. Quand la reine et le roi sont montés dans l'embarcation qui les mène à l'embarcadère, dont j'ai déjà parlé, et qui avait été décoré de tentures rouges et jaunes et de drapeaux pour la circonstance, les batteries de terre ont fait chorus avec les canons des vaisseaux et le vacarme a redoublé.

Leurs Majestés ont été reçues au pied du débarcadère par M. Canovas del Castillo, par les ministres et les personnages officiels amenés auparavant par le *Pielago*.

Leurs Majestés sont montées dans un landau attelé de quatre belles mules noires, originalement pomponnées à la mode andalouse. L'attelage gravit en quelques minutes la colline, au sommet de laquelle se trouve le couvent de la Rabida. Sur les pentes arides de cette colline on a planté, pour la circonstance, un certain nombre d'arbustes, dont les lignes viennent aboutir au jardin qui environne le monument de Colomb situé sur l'esplanade, derrière le monastère.

La reine régente s'est rendue d'abord à la chapelle et a entendu la messe, puis elle a pris place dans la tribune officielle pour assister à l'inauguration du monument ; à la place royale, on avait installé un dais très élevé garni de rideaux de velours rouge bordés de glands jaunes ; derrière Leurs Majestés, le mur était tendu de magnifiques tapisseries anciennes. Tout autour de cette tribune, les bannières espagnoles flottaient en grand nombre. La reine, le jeune roi et les infantes ont été acclamés. La reine portait une robe de soie noire avec devant et tablier en soie gris-perle et dentelles noires. Les infantes étaient en rouge ; le roi Alphonse XIII portait un costume de matelot blanc.

Le président de la Société colombienne a prononcé un discours, et, après lui, l'évêque de Badajoz a pris la parole.

A quatre heures, les canons ont tonné sur les navires en rade, les batteries de terre leur ont répondu ; la reine est remontée en voiture après avoir chaudement félicité le duc de Medina-Sidonia et le marquis de Casa-Miranda, qui sont les organisateurs de la fête. Leurs Majestés ont fait une excursion à Palos et sont ensuite revenues à Huelva ; elles devaient partir le lendemain à huit heures du matin pour Séville par le chemin de fer.

Le soir de cette mémorable journée, ainsi que tous les autres soirs depuis l'arrivée de Leurs Majestés à Huelva, la rade, les deux môles magnifiques, les quais, les navires ancrés dans cette immense baie, tout s'est couvert d'illuminations superbes, où le bleu, le vert, le rouge, le blanc, le jaune se mêlaient en d'harmonieuses combinaisons. Des musiques militaires, des *Estudiana* venaient, sous les feux des projecteurs électriques des vaisseaux, charmer nos oreilles d'airs vifs et originaux. Et dans cette atmosphère printanière, par ces belles nuits sereines, rien ne saurait exprimer la poésie spéciale, bizarre, qui se dégageait de ce spectacle inoubliable. Puis nos rêves, après des floraisons superbes, se perdaient dans les cieux étoilés, où des myriades de fusées crachaient leurs jets éphémères de clarté éblouissante.

Et maintenant Huelva, où les gendarmes, les soldats, les marins de

toutes les nations emplissaient les rues du bruit de leurs marches, du cliquetis de leurs armes, de leurs chansons et de leurs hourras, Huelva où plusieurs centaines de congressistes, des ministres plénipotentiaires, des amiraux, des généraux, les ministres d'État, la cour royale jetaient l'or et l'argent à pleines mains, semant en quelques jours une fortune, maintenant, dis-je, Huelva ne verra jamais plus ces élégances et ces fêtes, cette débauche de feux d'artifices, de cortèges historiques, de retraites militaires, de bals, de concerts. Les canons ont cessé de tonner en l'honneur de la reine d'Espagne, les visiteurs ont fui, les vaisseaux ont levé l'ancre et notre seul souvenir restera bien longtemps ineffaçable dans l'esprit des habitants d'Huelva !

(*A suivre*). GASTON ROUTIER.

NOTES & SOUVENIRS ANECDOTIQUES

d'un Voyage dans l'Est et le Midi de la France et dans le Nord de l'Italie,

Par L. QUARRÉ-REYBOURBON,
Secrétaire-Général adjoint de la Société de Géographie de Lille.

Suite et fin (1).

Nous voudrions encore signaler l'église de Saint Dominique, édifice ogival du XIIIe siècle, crénelée comme une forteresse, élevée au-dessus de rocs énormes formant le bord d'une profonde vallée remplie d'arbres et de broussailles, qui s'avance presque au cœur de la ville.

Arrivons enfin à la cathédrale. Si les plans conçus pour cet édifice par les bourgeois de Sienne avaient été menés à bonne fin, cette cathé-

---

(1) Voir page 17, tome XX, 1893.

drale eût été le plus vaste monument du monde ; telle qu'elle est, on la regarde comme l'une des plus belles églises, non seulement de l'Italie, mais de l'Europe. Avec sa façade ogivale couverte de sculptures, avec ses assises de marbres alternativement blancs, rouges et noirs dont les teintes disparates sont adoucies par le soleil, cet édifice rappelle l'extérieur de la cathédrale de Florence. L'intérieur, avec son transept à deux bras et les fenêtres en tiers point de son deuxième étage et sa haute coupole, présente un aspect grandiose.

La chaire en marbre blanc, ouvrage du vieux maître Nicolas de Pise, est une œuvre magistrale : les piédestaux soutenus par des lions, les figurines expressives posées sur l'entablement de ses colonnes, les bas-reliefs de la chaire elle-même présentent un ensemble véritablement admirable.

Le pavé en marbre de l'église est unique au monde. Il est couvert de *graffiti*, dessins représentant diverses scènes de l'ancien et du nouveau testament, dont les plus anciens ont été tracés en creux dans le marbre et remplis avec du stuc noir, tandis que les plus récents sont des grisailles formées à l'aide de morceaux de marbre offrant toutes les nuances possibles séparant le blanc du noir, et arrivent à la perfection de tableaux peints sur toile. Lorsque l'on s'avance dans l'église, on craint de poser le pied sur ces chefs-d'œuvre d'habiles artistes Siennois. Les plus anciennes et les plus belles de ces mosaïques, qui sont dans le chœur, sont couvertes d'un plancher qu'on n'enlève qu'à certaines grandes fêtes de l'année. Nous avions obtenu l'autorisation de les faire découvrir et de les étudier : la main des mosaïstes dessinant sur la pierre était aussi sûre que celle des miniaturistes traçant des initiales sur le velin des manuscrits.

La *Libreria* ou bibliothèque le cède à peine, en intérêt artistique, aux mosaïques dont nous venons de parler. Les murs sont couverts de grandes fresques représentant les actes pontificaux de Pie II, ouvrages du Pinturicchio qui sont rangés parmi les plus belles œuvres de l'école Ombrienne. Dans le meuble central sont des manuscrits grand in-folio, avec de riches et fines miniatures d'un sentiment très pieux, autre travail de l'école de l'Ombrie.

Les fonts baptismaux, qui se trouvent dans la chapelle Saint-Jean sous le dôme, présentent des sculptures de Ghiberti, de Donatello et d'autres maîtres non moins célèbres. Dans la dépendance, désignée sous le nom d'*Opera del Duomo*, parmi beaucoup d'autres curiosités

se voit le groupe des trois Grâces, spécimen antique d'une rare élégance dont Raphaël a fait un dessin qui se trouve à Venise.

Nous quittâmes Sienne, le regard et l'imagination remplis de la vision de la cathédrale dans son ensemble et dans ses détails. Aussi quelle ne fut pas notre douleur, lorsque, quelques jours plus tard, en ouvrant un journal que nous avions acheté dans une gare de chemin de fer, nous vîmes une dépêche annonçant que la cathédrale de Sienne était en grande partie détruite et qu'il ne restait plus rien des fresques de Pinturicchio et peu de chose des mosaïques du pavement. Nous étions profondément affligés. Heureusement nous apprîmes le lendemain, par d'autres journaux, qu'il y avait beaucoup d'exagération dans la première dépêche, et que c'est seulement la coupole et en partie le transept qui ont souffert. Les fresques de la libreria, la chaire et l'ensemble des mosaïques sont conservés. Leur destruction eût été une perte infiniment regrettable pour les beaux-arts.

Même après avoir vu les cathédrales, les campaniles et les baptistères de Milan et de Venise, de Florence et de Sienne, on peut encore admirer les monuments de Pise. Arrivés dans cette ville le mardi 7 octobre au soir, nous y restâmes jusqu'au lendemain à deux heures de l'après-midi. Pise mérite le nom de ville morte que lui donnent les Italiens ; à peine quelques passants sur ses beaux et larges quais et dans ses rues étroites ; il en est ainsi, surtout dans le quartier Nord-Est formé d'une immense place et d'une sorte de prairie qu'entoure une vieille enceinte de remparts moyen-âge, à tourelles ébréchées par le temps. Mais au milieu de ce quartier s'élèvent quatre monuments, qui attestent la grandeur passée de la république pisane, la cathédrale dont la façade présente au-dessus des portails, quatre galeries ouvertes superposées, offrant 58 colonnettes et rappelant la façade de Notre-Dame de Dijon et de Nüremberg ; la fameuse tour penchée, avec ses huit étages de galeries circulaires dont les colonnes sont au nombre de 207 ; le baptistère si imposant à l'extérieur malgré le mélange du style gréco-romain au style ogival, et si curieux à l'intérieur par le bassin orné d'incrustations qui sert de cuve baptismale, par sa chaire, œuvre de Nicolas de Pise, et par son écho, l'un des plus remarquables que l'on puisse entendre.

Ce qui est spécial à Pise, c'est le quatrième de ces monuments, le *Campo Santo*. Le cimetière de Pise est un vaste parallélogramme de 130 mètres de long, qui fut rempli, au moyen-âge, avec de la terre, que les galères pisanes rapportèrent de Jérusalem ; l'herbe et les

plantes sauvages le remplissent aujourd'hui. Tout autour règne une galerie large de 45 mètres, dont les 62 arcades ogivales inscrites en des plans rentrés reposent sur des piliers à chapiteaux ornés de figures ; au-dessus une puissante charpente comme celle des halles d'Ypres. L'ensemble produit un effet tout à la fois simple et grandiose. La galerie est peuplée de sarcophages antiques, de tombeaux, de statues et bustes datant du moyen-âge, de la Renaissance et des temps modernes ; et sur les hautes murailles qui sont en regard des arcades ont été peintes d'immenses fresques, célèbres non seulement pour l'histoire de l'art, mais par les sujets qu'elles représentent. Rien de plus naïf, de plus puissant et de plus terrible que la peinture d'André Orcagna, désignée sous le nom de *Triomphe de la mort*. Des groupes de boiteux, de manchots et d'aveugles appellent l'impitoyable faucheuse en la suppliant de mettre un terme à leurs souffrances ; mais elle se détourne d'eux, et dans un bosquet où de beaux cavaliers et de jeunes dames se livrent au repos et au plaisir en revenant de la chasse, elle frappe, elle abat sans pitié. Autour d'elle, gisent pêle-mêle et déjà rongés par la corruption les rois et les évêques, les moines, les chevaliers et les dames qu'elle avait fauchés auparavant ; et un chevalier qui passe, terrible naïveté, se bouche les narines pour ne point sentir l'odeur de ce charnier de grandeurs humaines. Cette fresque et la plupart des autres ont beaucoup souffert. Mais lorsqu'on les voit, vers onze heures du matin, aux rayons du brillant soleil de l'Italie, on peut encore apprécier toute leur vigueur, tout leur mérite.

Nous n'oublierons pas de signaler *Santa Maria della Spina*, charmant petit édifice gothique qui s'élève sur un quai au-dessus de l'Arno, et qui est construit, comme le dôme, le baptistère et le campanile, en marbre formé d'assises alternativement blanches et noires. Nous nous fîmes aussi conduire à la Place di cavalieri, où se voient, avec la statue de Cosme de Médicis, due au ciseau de l'habile sculpteur de Cambrai, Pierre de Franqueville, les restes de la *Tour de la faim*, connue par le terrible récit d'Ugolin dans l'*Enfer* du Dante. Le grand poète s'écrie en terminant ce récit : « Ah! Pise, la honte des nations du beau pays où le *si* résonne, puisque tes voisins sont lents à te punir, que les îles de Capraja et de Gorgona s'ébranlent et fassent une digue à l'embouchure de l'Arno, pour qu'il engloutisse tous ses habitants ! » Les îles ne se sont pas ébranlées ; mais de ses alluvions, l'Arno a comblé l'antique port où abordaient autrefois les flottes de Pise ; la ville est aujourd'hui à quatre lieues de la mer ; Livourne, Gênes et Florence

lui ont ravi son commerce ; Pise, qui ne compte plus que 26,000 habitants au lieu de 150,000 qu'elle avait auparavant, est devenue, comme nous le disions plus haut, la ville déserte et vide, la ville morte.

Le temps était doux et beau, le soleil faisait resplendir les carrières de marbre des montagnes et le vaste miroir de la mer, une brise rafraîchissante tempérait la chaleur de l'atmosphère, lorsque le mercredi 8 octobre, de deux heures à six heures du soir, nous suivîmes, pour nous rendre à Gênes, la route longeant la côte, qui porte le nom de Rivière ou rivage du Levant.

A droite du train qui nous emportait, la chaîne des montagnes qui se prolonge de Livourne à Marseille, sous le nom d'Apennins ou d'Alpes-Maritimes, protège la côte contre les vents du Nord et prolonge ses caps et ses dernières croupes jusque dans la Méditerranée. A gauche, l'œil distingue fréquemment les flots de cette mer sur laquelle parfois au loin passent des voiles blanches et qui forme sur la côte de larges baies, de petites criques, et, entre des rocs et des lignes de pierre, de petits ports que les Italiens appellent des *marines*. A partir de la station de Masta, les montagnes offrent ce qu'on appelle parfois la région du marbre : leurs flancs entr'ouverts par le travail de plusieurs milliers d'ouvriers, laissant entrevoir des bouches béantes et des murs entaillés d'où l'on extrait les marbres précieux désignés sous le nom de Carrare ; de lourds chariots, attelés de deux, quatre, six ou huit bœufs, transportent sans cesse de la montagne au rivage d'énormes blocs ou de larges tables de marbre, d'une blancheur éblouissante. Du côté du rivage, en sortant des nombreux tunnels que l'on traverse, on entrevoit, comme des visions, ici une petite *marine*, avec des filets qui sèchent et une barque que des pêcheurs traînent sur le sable, là l'immensité de la mer réverbérant les rayons du soleil ; ailleurs, entre des caps sauvages qui semblent vouloir se rejoindre, une baie calme comme un lac au milieu des montagnes. Ici c'est le grand port militaire de la Spezzia, avec ses arsenaux, ses fonderies, ses forts, ses ports et ses digues qu'il a fallu tant de fois renouveler pour mettre la flotte italienne à l'abri des attaques de l'ennemi ; plus loin, c'est Rapallo, avec son golfe bordé de châtaigniers, de pins, de cyprès et d'oliviers ; c'est Nervi, avec ses maisons peintes, avec ses orangers en pleine terre et sa forêt de citronniers, et enfin, à travers la brume du soir qui descend, voici de nombreuses lumières, des ports entourés de constructions, de nombreux vaisseaux, de hautes maisons et un dédale

de petites rues, c'est la grande ville commerçante de l'Italie, c'est Gênes.

Il était 6 h. 25 quand nous y arrivâmes. La voiture qui nous conduisit à notre hôtel traversa les rues les plus belles et les plus fréquentées de la nouvelle ville. Il faut avoir vu Gènes par une belle soirée d'automne pour se faire une idée du spectacle dont nous fûmes témoins : c'est un va-et-vient, un pêle-mêle de promeneurs, de gens affairés, de marchands et de voitures, un bruit assourdissant de voix, de cris et d'interpellations des cochers les uns aux autres ou avec les passants. Nous devions, le lendemain et les jours suivants, voir plus de mouvement encore et un tohu-bohu plus curieux et plus étrange dans les rues de la ville ancienne, véritables couloirs tortueux bordés de maisons à sept ou huit étages, où l'on circule en zigzag au milieu de matelots, de pêcheurs, de débardeurs, de muletiers et de *facchini* en guenilles et à peine vêtus ; entre de petites boutiques et d'obscures tavernes, véritables bouges d'où s'exhalent d'étranges odeurs. Mais tout cela a son caractère, les couleurs voyantes des vêtements, le type énergique et le teint hâlé des visages, l'animation du regard et des gestes de ceux qui parlent d'affaires et parfois le farniente de ceux qui dorment sur un banc, attirent l'attention du voyageur et donnent le plus grand intérêt aux excursions dans les quartiers qui avoisinent les ports.

Tout a été dit sur les palais et sur les églises de Gênes, dont l'aspect est moins monumental, mais peut-être plus riche et plus surchargé d'ornementations à l'intérieur que les édifices de Florence. Nous rappellerons seulement que, dans le palais municipal, ancienne habitation d'une branche de la famille Doria, nous avons vu, dans la salle où les mariages se célébraient, il y a encore quelques années, diverses curiosités. Dans le fond, entre les fenêtres, une grande tablette en airain offre une sentence rendue au sujet de Gênes, par un proconsul romain, l'an 117 avant Jésus-Christ; tout auprès, au-dessous, une petite colonne surmontée du buste de Christophe Colomb, montre des autographes de ce célèbre enfant de Gênes ; à côté, une armoire, que l'on voulut bien nous ouvrir, renferme le violon de Paganini : ces objets sont, sous divers rapports, d'un prix inestimable. Et parmi les peintures magistrales qui décorent la même salle, mon compagnon de voyage attira tout spécialement mon attention sur un grand triptyque offrant sur la partie centrale la Vierge avec l'Enfant-Jésus et sur les volets Saint Jérôme et Saint Benoît. Ce triptyque est, d'après

l'ensemble et les détails, une œuvre du peintre Gérard David. Nous l'avons examiné avec d'autant plus d'intérêt, que le musée de Lille a fait, il y a quelques mois, l'acquisition d'un grand triptyque de ce peintre pour le prix de 22.000 francs. Il nous a semblé que le type de la Vierge du tableau de Gênes rappelle tout à fait celui du musée de Lille ; et si ce dernier est conçu en des tons plus clairs et plus rouges, il y a dans l'ensemble, un coloris et un faire qui semblent indiquer une commune origine.

Après avoir signalé l'Université, somptueux édifice qui ressemble plutôt à un palais de l'Orient qu'à un établissement scolaire et dont la salle d'examens renferme six magnifiques statues du sculpteur douaisien Jean de Bologne, nous dirons quelques mots des souvenirs que nous a rappelés la splendide église, toute brillante de marbres, de dorures et de fresques avec couleurs trop vives, de l'Annonciade (Santa Annunziata). Dans la deuxième chapelle à droite, on trouve le monument funéraire de Nicolas Aronio, mort en 1665, et une inscription offrant le nom de Paul-François Aronio, famille dont une branche vint plus tard s'établir à Lille. Un peu plus loin, dans la même nef de droite, nous rencontrâmes la pierre tumulaire du duc de Boufflers, gouverneur général de Gênes, mort en 1747, fils du vaillant gouverneur de Lille, qui défendit notre cité en 1708, avec une habileté et une valeur admirées de ses ennemis eux-mêmes. C'étaient encore des souvenirs lillois retrouvés en pays étrangers.

L'un des attraits particuliers de la ville de Gênes, ce sont les promenades que l'on peut y faire. Lorsque l'on parcourt les quais, les digues et levées qui entourent l'ancien port, avec sa forêt de mâts, et le nouveau port, pour lequel le duc de Galliera a fait un don de dix millions, avec ses estacades, ses forts et ses grands navires de guerre, on se rappelle les bassins et le mouvement d'Anvers et de Marseille. Du haut des promenades en lacets et des pentes douces qui conduisent à la place de l'*Acqua Verde*, endroit où s'élève le beau monument de Christophe Colomb, jusqu'à l'*Acqua Sola* dont la cime rocailleuse a fait place à des plantations d'arbres et des fontaines jaillissantes, les spectacles les plus beaux se développent sous le regard ; on voit, à ses pieds, la ville avec ses palais et les dômes de ses églises, plus loin les ports avec leurs vaisseaux et le splendide golfe de Gênes, et, au-dessus de sa tête, les montagnes couronnées des forts qui, de toutes parts, protègent la grande cité.

La plus curieuse des promenades est peut-être celle du *Campo Santo*.

A Gênes, le cimetière avec ses monuments ne rappelle point les grands et lugubres souvenirs qu'évoque le Campo Santo de Pise. A Pise, c'étaient les souvenirs du passé, c'étaient les souvenirs de l'art de l'antiquité, du moyen-âge et de la Renaissance ; à Gênes, ce sont généralement les souvenirs et l'art contemporains. Et ce cimetière est, sous ce dernier rapport, plus riche que ceux de Bologne et de Florence que nous avions visités. Outre les innombrables pierres tumulaires qui tapissent les immenses cloîtres voûtés, élevés autour du cimetière, on trouve, sous les galeries, un nombre très considérable de bustes, de statues et de groupes de personnages. Et ces monuments sont élevés, non pas seulement à des familles illustres, telles que les Spinola, les Adorni, les Taliacarne, les Monteverde et les Rivalta, ou à des marins, des militaires, des administrateurs et des savants, mais aussi à de simples bourgeois, à des hommes de métier ; nous nous rappelons avoir vu sur une colonne un buste de marbre de Carrare qu'une femme représentée grandeur nature avec ses deux enfants a fait élever à la mémoire de son mari qui, comme le dit l'épitaphe, était charcutier. Sans doute, ces statues sont faites avec une véritable habileté de main, par des hommes qui manient facilement le ciseau ; mais, en même temps, que de recherche, que d'afféterie ! Ici c'est un mari qui pleure sur la mort de sa femme ; à travers les doigts entr'-ouverts de sa main, qui cache une partie de sa figure, l'artiste a fait apercevoir les yeux mouillés de larmes et les pleurs qui tombent. Là, c'est une femme, encore en vie, représentée frappant du doigt sur la pierre qui recouvre les restes de son mari et lui disant : « Ouvre, je veux m'y renfermer avec toi ». Puis, pourquoi cet étalage de toilettes qu'offrent un grand nombre de dames représentées sur les monuments funèbres comme venant pleurer leur mari avec leurs enfants ? Est-ce le lieu de sculpter avec grâce les plis de l'élégant mezzaro des femmes de Gênes, les fines dentelles de leur coiffure, leurs robes taillées d'après les dernières modes arrivées de Paris, à l'époque où a été élevé le monument ? Il y a çà et là, dans le *Campo Santo*, des idées heureuses, des inscriptions et des figures touchantes ; mais trop souvent le goût fait défaut ; l'art vrai et surtout le grand art s'y rencontrent rarement. Qu'il y a loin de tout cela aux œuvres de Ghiberti, Donatello et de Jean de Bologne, et surtout du *Pensiero* de Michel-Ange que nous avions admiré quelques jours auparavant dans la chapelle de Saint-Laurent à Florence !

Le 10 octobre, après avoir passé deux ou trois jours à Gênes, nous

quittâmes cette ville à 6 h. 55 du matin, pour nous rendre à Monaco. Dans le compartiment où nous prîmes place, se trouvait un jeune Italien d'une amabilité charmante, qui se rendait à une partie de chasse dans le Midi de la France où déjà il avait séjourné à diverses reprises. Il aimait notre pays ; il appréciait et il reconnaissait, ce qui est rare en Italie, les services que notre armée a rendus à Magenta et à Solferino ; il regrettait l'ingratitude dont ses compatriotes font preuve envers la France. Nous ne tardâmes pas à être avec lui en d'excellents termes. Il avait déjà fait plusieurs fois la route que nous suivions, et par la voie carrossable connue sous le nom de « chemin de la Corniche » et par la voie ferrée qui est établie le long du littoral. Il nous dit que le chemin de fer n'a pas seulement l'avantage de faire épargner du temps et de l'argent ; mais qu'il présente des contrastes, des surprises qu'on ne rencontre pas sur l'autre voie, parfois longue et monotone.

En effet, du long couloir qui court le long du wagon où nous occupons un compartiment, nous voyions parfois pendant quelques minutes la mer dans son étendue la plus vaste; puis soudainement la locomotive nous jetait dans la gueule sombre d'un tunnel ; en sortant de cette nuit, nous avons sous les yeux des côtes semées de maisons blanches et d'une luxuriante verdure qu'éclairaient les rayons du soleil, et quelque temps après nous rentrions dans un remblai, pour jouir bientôt de la mer, du littoral et de la montagne sous des aspects non moins pittoresques. Notre jeune compagnon de voyage nous disait d'avance où nous devions nous installer pour contempler, dans toute leur beauté, les golfes aux eaux dormantes, les baies aux rivages arrondis, les caps avec leurs rocs sauvages, les villes et les villages jetés comme des nids sur les flancs des montagnes, et, au bord des eaux, les vastes horizons de la Méditerranée. Grâce à lui, nous pûmes jeter un regard sur Savone avec la statue colossale de la Vierge posée au sommet d'une tour qui domine le port ; sur Taggia, étrange cité à l'aspect moyen-âge, qui montre, entre les maisons situées de chaque côté de ses rues, des arcs-boutants formant pont destinés à empêcher l'écroulement des habitations, quand arrive le terrible visiteur qui apparut à Nice, il y a quelques années, pendant les fêtes du carnaval, le tremblement de terre; et sur San-Remo, l'une des stations d'hiver les plus fréquentées par les Allemands, où abondent les palmiers croissant en pleine terre. Nous admirions ces palmiers, ces forêts de palmiers qui croissent autour des villas de cette station, comme en Afrique, lorsque tout à coup,

l'horrible machine nous jeta dans un tunnel, et cinq fois en trois ou quatre minutes nous eûmes des alternatives de nuit profonde et de lumière éclatante, avant d'arriver à ce que notre compagnon de voyage appelait la merveille du littoral, Bordighera. Nous pûmes jouir en passant de l'aspect que présente le dédale des vieilles rues escarpées de cette ville et les récentes villas si gracieuses, et surtout la végétation tropicale de leurs jardins. Partout, les aloès, les cactus, les bambous, croissent en pleine terre ; les palmiers balancent leur tête à trente mètres de hauteur ; et, à la vue des orangers et des citronniers, on murmure avec Mignon :

Connais-tu le pays où fleurit l'oranger,
Le pays des fruits d'or et des roses vermeilles,
Où la brise est plus douce et l'oiseau plus léger,
Où dans toute saison butinent les abeilles?
Où rayonne et sourit, comme un bienfait de Dieu,
Un éternel printemps sous un ciel toujours bleu !
. . . .

La station qui suit Bordighera est Vintimille. Vintimille, 35 minutes d'arrêt. Il nous fallut, en ce temps, d'abord remercier notre compagnon de route, qui nous quittait, et que sans doute nous ne reverrons jamais, le remercier et lui souhaiter bonne chasse et *felicita nella vita sua*, puis montrer nos bagages aux douaniers français, qui marquèrent presque immédiatement nos valises de la craie blanche réglementaire, et ensuite prendre un déjeuner dont notre estomac avait grand besoin.

Le tout put se faire en de bonnes conditions et à 11 h. 55 nous remontions en chemin de fer.

Bientôt après, nous passions devant Menton, la station au climat si doux et si égal, à l'hiver chaud et à l'été rafraîchi par les brises, où les géraniums sont grands comme nos lilas, où un seul pied de chrysanthèmes couvre deux mètres carrés, où des oliviers plusieurs fois séculaires produisent encore des fruits abondants. A midi 10, nous descendions à Monte-Carlo que nous voulions visiter ainsi que Monaco.

Deux rocs élevés qui se regardent, séparés par une étroite et profonde vallée au bord de laquelle la mer forme un petit port, voilà, comme territoire, la principauté de Monaco. C'est, on l'a dit, un État lilliputien ; en une demi-heure on le parcourt d'une extrémité à l'autre ; l'armée est forte de soixante hommes ; l'artillerie comprend, si nous avons bien compté, quatre canons. Mais, dans cet État, il n'y a

pas d'impôts ; mais la même famille y règne depuis plus de neuf cents ans ; mais le prince vient d'y faire reconstruire à ses frais une belle cathédrale ; mais le palais du prince avec ses splendides appartements, son mobilier luxueux, ses tableaux de maître et ses suisses faisant fonctions de valets de pied, est un petit Versailles ; avec des jardins moins réguliers. Mais du sommet qu'occupe le palais, on jouit d'un magnifique panorama sur la mer et sur les montagnes. Sur l'autre roc, il y a Monte-Carlo avec ses blanches et élégantes villas noyées dans la verdure, avec son casino, gracieux édifice renaissance, entouré de jardins où croissent en pleine terre les arbustes, les plantes et les fleurs exotiques les plus riches et les plus variées, ensemble féerique qui enchante et séduit le regard. Il y a, dans le casino de Monte-Carlo, une autre séduction, un autre attrait, c'est-à-dire celui du tapis vert, celui de la roulette et du trente et quarante. Je visitai l'intérieur et j'allai à la salle de jeu. J'y vis, ce qu'a si bien décrit notre collègue M. Chon, des joueurs au visage impassible sur lequel ni la perte ni le gain ne fait naître aucune émotion ; quelques vieilles dames qui exposaient sur le tapis les derniers débris de la fortune de leur famille, et quelques jeunes femmes, aux toilettes tapageuses, qui allaient sans vergogne demander à des joueurs de mettre pour elles sur la rouge ou sur la noire un louis, un billet de 50 ou de 100 francs.

Monaco vit de Monte-Carlo. Un proverbe italien du moyen-âge disait de cette ville, qui était un repaire de pirates allant piller les côtes et les mers : « Monaco je suis, je ne sème ni récolte, et pourtant je veux vivre ». Aujourd'hui, l'État de Monaco ne sème ni ne récolte pas plus que par le passé ; mais écumeur d'une mer plus agitée que la Méditerranée, quoique non moins souriante, il vit des ruines, des misères, et, hélas ! aussi des suicides que causent chaque année les tables de jeu de Monte-Carlo.

Partis de Monaco le 10 octobre à 3 h. 54, nous suivîmes le littoral où s'étalent aux bords des flots La Turbie, Beaulieu et Villefranche-sur-Mer, et à 4 h. 41 nous arrivions à Nice. Nous pûmes voir, avant la nuit, les boulevards plantés d'arbres, les terrasses, le magnifique jardin public et la célèbre *Promenade des Anglais*. Le lendemain matin, après avoir suivi de nouveau cet itinéraire, une voiture nous conduisit à une vieille tour en ruines qui n'a rien de bien intéressant, mais qui est située sur une éminence d'où l'on jouit d'un vaste et magnifique panorama. Vis-à-vis, l'immense nappe de la Méditerranée ; à gauche, le port de Nice ; en bas, la ville elle-même avec les allées tor-

tueuses bordées d'arbres, de cactus, de rosiers, de pins ; et, derrière, les Alpes, dont les pentes inférieures sont garnies de vignes et d'oliviers et les cîmes couronnées de neige.

La ville même de Nice, malgré son nom de *Nizza la bella*, nous avait d'autant moins enchantés que la saison d'hiver ne commençait pas encore à la date où nous y étions ; mais la vue dont on jouit du château mérite à elle seule, ainsi que la promenade des Anglais, que le touriste s'y arrête quelques heures.

Cannes, où nous arrivâmes le samedi 11 octobre, à neuf heures du matin, nous plut davantage. Cette ville est dans une situation charmante, autour d'une petite anse, sur le penchant d'une colline assez escarpée que couronnent les tours pittoresques d'un château et d'une église. La ville s'étend le long de la plage sur plus de six kilomètres de longueur ; dans son golfe, les îles de Lérins, Sainte-Marguerite avec ses arbres et Saint-Honorat avec son monastère ; sur les côteaux, des villas pittoresques avec leur architecture ogivale, mauresque ou renaissance, des allées d'orangers ; et, plus haut, des bois d'oliviers, des forêts de pins ; et, dans le lointain, des montagnes.

Les villas se divisent en plusieurs groupes : à l'ouest, les grandes maisons de plaisance, le château Éléonore-Marguerite construit par lord Brougham, qui a fondé la réputation de Cannes et à qui une statue en marbre blanc a été élevée, la villa Saint-Georges et le château des Tours ; au nord et à l'est, des villas plus élégantes et plus coquettes.

Nous avons cru devoir, dans le courant de notre voyage, nous faire conduire en voiture dans les promenades créées autour de la plupart des grandes villes et des stations d'eaux, de bains ou d'hiver, du Sud de la France et du Nord de l'Italie. Aucune de ces promenades ne nous a paru aussi agréable, aussi abondante en beaux points de vue que celle de la Californie et de l'Observatoire à Cannes. La route, qui est formée de lacets, tournant autour de la hauteur, monte d'abord au milieu de vignes, de rosiers et de charmantes villas entourées de riches jardins, et parmi lesquelles celle où se trouve le monument élevé au frère du prince de Galles, puis, entre dans des bois d'oliviers et arrive à la région des rochers au milieu de pins qui exhalent les plus agréables senteurs. Elle atteint, enfin, le plateau où est élevé un observatoire, point culminant d'où l'on découvre Nice d'un côté, la ville de Grasse avec ses champs de fleurs de l'autre, à ses pieds Cannes, les îles de Lérins, et plus loin, à l'extrémité de la mer, les montagnes de la Corse. C'est un magnifique but de promenade ; et l'on nous a dit que,

sous le climat si doux, si clément et si peu variable de Cannes, les malades peuvent, même en plein hiver, faire cette excursion de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi. Aussi, depuis deux à trois ans que cette promenade a été créée, un grand nombre de villas nouvelles ont été construites le long de la route qui la dessert.

La voiture, qui nous avait conduits durant trois heures dans les sites enchanteurs qu'offrent Cannes et ses environs, nous amena à la station juste pour prendre, vers midi, un train qui nous permit, par un embranchement pris aux *Arcs,* d'arriver dans la petite ville de Draguignan, vers deux heures de l'après-midi. Qu'alliez-vous faire à Draguignan? nous dira-t-on peut-être. Jamais excursionniste a-t-il pris l'embranchement qui mène à Draguignan? Voici ce qui nous avait déterminés à nous rendre en cette ville de 9.000 habitants, préfecture du Var. Dans le Bulletin du Comité flamand de France, paru en 1890, il avait été dit que la bibliothèque publique de Draguignan possédait deux livres d'heures originaires du Nord de la France, et très remarquables par leurs enluminures. Mon compagnon de voyage s'occupant d'un travail sur l'histoire de la miniature, nous ne pouvions passer à une heure de chemin de fer de Draguignan sans aller étudier ces deux volumes qui pouvaient être des chefs-d'œuvre. Un aimable et studieux ecclésiastique de la ville avait bien voulu prévenir le bibliothécaire de l'heure de notre arrivée ; les manuscrits étaient préparés sur une table. Nous y jetons les yeux ; hélas ! ce sont deux livres d'heures d'un mérite tout à fait ordinaire, dont les enluminures sont dues à un miniaturiste de cinquième ordre. Ce fut la seule déception de notre voyage. Du moins, il sera possible à mon compagnon d'affirmer, dans son travail, que les manuscrits en question n'ont aucune valeur artistique. En outre, nous avons fait la connaissance d'un ecclésiastique et d'un bibliothécaire très obligeants et celle de l'archiviste du Var, savant non moins aimable, qui avait témoigné le désir de nous voir. Le soir, à sept heures et demie, nous étions à Toulon.

Toulon, que nous visitâmes le lendemain durant la matinée, est par excellence la ville de la marine militaire : intendance, bureaux et hôpitaux maritimes, arsenaux, forts, citadelles, ports, vaisseaux de guerre, marins en activité ou en retraite ; voilà ce que nous avons vu ou rencontré partout dans les rues de la ville, autour des ports et sur la promenade du fort Lamalgue d'où nous avons vu l'aspect général de la ville. La France du XVIIe et du XVIIIe siècle a marqué de son caractère plusieurs des édifices dont nous venons de parler ; l'entrée monu-

mentale de l'arsenal est un arc de triomphe qui rappelle la porte de Paris à Lille. Mais le bagne a disparu, et l'enceinte des remparts, reportée plus loin, a permis de construire, dans un quartier nouveau, la sous-préfecture, le lycée et la succursale de la Banque de France ; des promenades d'agrément se forment autour des ports, garnies de palmiers et bordées d'élégantes villas. Toulon se transforme ; il va tendre à devenir une station hivernale.

Le *Grand-Hôtel*, où nous étions descendus, semble être l'hôtel et le restaurant des officiers supérieurs de la marine. Il y en avait plusieurs dans la salle où nous déjeunâmes : l'un d'eux, un contre-amiral, très distingué en toute sa personne, attira notre attention. Quand il fut sorti, nous demandâmes son nom : on nous dit que c'était le contre-amiral Parrayon. Nous fûmes heureux d'entendre ce nom ; le contre-amiral est, on le sait, le frère du lieutenant de marine Parrayon qui tomba glorieusement en 1870 à l'armée du Nord et dont la ville de Lille a conservé le nom en le donnant à une de ses rues.

Dans le petit salon, où nous prîmes le café, se trouvait un capitaine de vaisseau, figure ouverte, souriante, qui nous demanda la permission d'allumer une cigarette. La conversation s'engagea. L'officier avait été en relation, en des villes d'eaux ou de bains, avec diverses familles de Lille et de Roubaix dont il nous parla ; il appartient à une famille lyonnaise, italienne d'origine, mais il apprécie et aime le caractère et les qualités des grands industriels du Nord de la France. Il fut question du Comptoir d'escompte et d'opérations financières. Notre aimable interlocuteur prouva qu'il connaissait parfaitement, sous ce rapport, les hommes et les choses ; mais il déclara que jamais il ne s'en était occupé pour son profit personnel, et que pour lui, vieux garçon, son modeste patrimoine et son traitement comme officier étaient bien suffisants. Il nous parla ensuite des monuments et des beaux-arts. Sa grande distraction, nous dit-il, son grand bonheur était d'aller passer une semaine ou deux dans une ville de l'Italie et d'y étudier les chefs-d'œuvre de peinture dans les musées, les églises et les couvents de cette ville et des environs. C'est Venise qu'il aime par dessus tout, Le Titien et Paul Véronèse avec leur coloris tout à la fois si sobre et si puissant, avec la lumière diffuse et pourtant vigoureuse qui baigne leurs toiles et leurs fresques. Il appréciait moins l'École flamande dont nous lui parlâmes ; il aurait un grand désir d'aller l'étudier dans les musées du Nord de la France et de la Belgique. Après une demi-heure ou trois quarts d'heure, nous nous séparâmes. Nous, nous étions heu-

reux de nous être rencontrés avec un officier supérieur, en qui nous avions vu un type de l'officier de marine français, de ce corps remarquable dans lequel, aux qualités et aux connaissances spéciales au marin, s'ajoutent presque toujours une urbanité exquise, une grande distinction et des notions très étendues et très exactes sur les matières les plus étrangères à la profession.

Le même jour, dimanche 12 octobre, nous arrivions à Marseille à 5 h. 55 du soir. Toulon est la ville maritime militaire, Marseille est la ville maritime commerçante. Ce qui la caractérise, c'est, plus encore qu'à Gênes, le mouvement ; mouvement dans ses ports, sur ses quais, dans ses rues, ses boulevards et ses promenades. Sans essayer de donner une idée des monuments de cette ville, qui sont presque tous modernes et construits avec une somptueuse élégance, nous rappellerons quelques-unes des impressions que nous avons notées sur notre carnet de voyage. Au sommet des roches sauvages où s'élève Notre-Dame de la Garde, nous avons été édifiés, dans le sanctuaire, de la dévotion avec laquelle priaient les nombreux pèlerins que nous avons vus, et nous avons été émerveillés des magnifiques spectacles que, du haut des terrasses, nous offraient la ville, ses monuments et ses ports, et surtout la Méditerranée avec ses îles et ses navires.

Parmi les nombreuses et belles promenades de Marseille, nous avons suivi avec plaisir celle du Prado et surtout celle du château Borély, où nous avons visité un musée archéologique très intéressant pour la région qui environne Marseille et principalement au sujet des origines du christianisme dans la même contrée.

Comme monument civil, nous signalerons le Palais des Arts de Longchamp, où se remarquent le château d'eau, qui est d'un bel effet, les deux galeries pour les musées et les jardins. Le musée de peinture, outre les salles spéciales pour diverses écoles, présente comme les musées de Lyon et de Montpellier une galerie spéciale pour les peintres de la ville et de la région voisine ; c'est une mesure qui pourrait être adoptée pour tous les musées des chefs-lieux de département. Quant aux jardins qui sont dessinés avec goût et un soin que l'on s'accorde à admirer, nous avons été heureux d'apprendre que leur auteur est M. Jadoul, jardinier en chef de la ville de Lille.

La seule église dont nous parlerons est la nouvelle cathédrale, monument inachevé à l'intérieur, qui s'élève, dominant la mer, au-dessus du quai du pont de la Joliette. En nous y rendant, nous eûmes une bonne fortune. Je m'étais trouvé à Vichy, durant plusieurs saisons,

avec M. Revoil, architecte de Nîmes, qui a été chargé de continuer, après M. Vaudoyer, la construction de la cathédrale de Marseille, et nous avions plus d'une fois parlé de ce monument. La voiture qui nous y conduisait passait au milieu des marchandises et des camions qui encombrent les quais, lorsque tout à coup j'entends mon nom sortir d'une voiture voisine; je regarde et sous le parasol tendu au-dessus du véhicule, je reconnais M. Revoil. Il était venu passer quelques heures à Marseille, pour visiter les travaux du pavement en cours d'exécution. Il tint à nous faire lui-même les honneurs du monument dont il a achevé la construction.

La cathédrale de Marseille est un édifice byzantin, surmonté de plusieurs dômes comme Saint-Marc de Venise, qu'elle rappelle par plusieurs points d'ensemble et de détail. Le pavement en mosaïque qui est achevé en partie et l'ornementation intérieure dont M. Revoil a bien voulu nous donner une idée, seront dignes du gros œuvre. L'éminent architecte était revenu quelques jours auparavant de la Roumanie et de la Bulgarie, où il avait trouvé des motifs d'ornementation qu'il mettra en œuvre. Dès maintenant on peut considérer la cathédrale de Marseille comme l'un des plus beaux spécimens du style byzantin édifiés dans les temps modernes. Son portail aux tours élevées et aux sculptures symboliques, ses nefs et ses coupoles, tout à la fois sveltes et imposantes, construites en pierre grise de Florence et en pierre blanche de Fontvielle resplendissent au soleil et produisent un effet grandiose, pour celui qui les contemple de Notre-Dame de la Garde ou de la rade de Marseille. Le site de la cathédrale a été admirablement choisi, et le monument y est merveilleusement adapté.

Le 14 et le 15 octobre nous visitâmes Aix et Arles. Ces villes sont pour Marseille ce que Pise est pour Gênes ; c'étaient après les monuments modernes, les monuments anciens et même antiques ; après les cités vivantes les cités mortes. Aix et Arles, nous l'avouons, n'offrent pas l'agrément et le confortable de Marseille, de Gênes et des autres villes que nous venons de visiter ; ceux de leurs hôtels réputés les meilleurs sont notablement inférieurs à ceux où nous nous étions trouvés depuis quatre à cinq semaines. Mais elles présentent, ainsi que Nîmes, un aspect, un caractère et des souvenirs qui les placent au nombre des villes de France les plus intéressantes à visiter.

Aix est la ville du roi René, du « bon roi » qui, étant occupé à peindre sa caille favorite, refusa d'apprendre les détails relatifs à la perte d'une partie de ses états avant d'avoir donné le dernier coup de

pinceau à son intéressant volatile. Au sortir de la gare, on trouve, à l'extrémité du *cours*, magnifique promenade plantée d'ormes et de platanes, une fontaine monumentale au-dessus de laquelle s'élève la statue du roi René, œuvre magistrale de David d'Angers. Dans la cathédrale est conservé un célèbre triptyque qu'on a longtemps attribué au *bon roi*; et il en est de même d'un manuscrit enluminé de la bibliothèque. C'est surtout pour ces deux objets d'art que nous nous arrêtions à Aix.

M. le chanoine Mille, du clergé de la cathédrale, à qui notre arrivée avait été annoncée, voulut bien nous guider dans la visite de cet édifice, qu'il connaît parfaitement et dont il a publié une description très complète Il nous fit admirer, en détail, un cloitre romain dont les chapiteaux historiés et les sculptures, sont très curieux pour l'histoire de l'art; au portail, les deux portes de noyer, ornées de bas-reliefs représentant les prophètes et les sibylles exécutées en 1504; à l'entrée nous admirons la beauté de la grande nef qui est ogivale,tandis que les deux autres sont l'une romane et l'autre gréco-romaine, et dans le chœur 15 magnifiques tapisseries flamandes hautes de huit pieds et larges de douze. Elles portent la date de 1511 et proviennent de l'Angleterre, comme semblent l'indiquer deux écussons. Ce qui nous intéressait surtout dans la cathédrale d'Aix, c'était le *Buisson ardent*, grand triptyque, qui pendant plusieurs siècles, a été regardé comme une œuvre du roi René et qui a été ensuite attribué à Jean Van Eyck jusqu'au jour où la découverte d'un document incontestable a établi qu'il est l'œuvre du peintre Nicolas Froment. Mon compagnon de voyage voulait étudier tout spécialement cette peinture: comme elle est placée un peu haut et dans un endroit mal éclairé, M. le chanoine Mille nous fit apporter des bancs, une échelle et des bougies qui nous mirent à même d'étudier l'œuvre dans tous ses détails.

A la Bibliothèque, nous ne fûmes pas moins favorisés. En gravissant l'escalier, nous nous adressâmes à un homme déjà assez âgé qui s'y rendait. Il nous dit qu'il était bibliothécaire-adjoint et nous engagea, la bibliothèque étant alors fermée, à aller immédiatement demander une autorisation spéciale au bibliothécaire, qui devait, quelques minutes après, quitter la ville pour toute la journée. Ce dernier, qui prenait ses gants et sa canne au moment où nous sonnions à sa porte, nous accorda très aimablement l'autorisation nécessaire et il nous conseilla, en outre, de jeter les yeux sur un manuscrit, qui était, nous dit-il, le plus ancien opéra connu. Dès que nous eûmes montré notre autorisation au

bibliothécaire-adjoint, il s'empressa de nous communiquer le manuscrit attribué au roi René, livre très riche par ses initiales et ses bordures à armoiries mais où il n'y a aucune miniature. Il y en avait de très belles dans un riche missel de la cathédrale qui nous fut ensuite montré ; mais il était évident qu'elles ne proviennent pas d'un artiste flamand. Nous pensâmes alors, puisque nous avions un peu de temps libre devant nous, à demander l'ancien opéra dont nous avait parlé le bibliothécaire. Nous nous attendions à voir un ouvrage du XVIIe siècle, et voilà qu'on nous apporte un manuscrit dont l'aspect dénotait la fin du XIIIe siècle. Mon compagnon de voyage l'ouvre et il s'écrie : « Mais, c'est le Jeu de Robin et de Marion, l'un des plus curieux ouvrages d'Adam de la Halle, surnommé le *Bossu d'Arras*, et qui a été publié par M. Edmond Coussemaker dans un volume des mémoires de la Société des Sciences de Lille ! ». Nous étudiâmes ce manuscrit avec le plus grand soin ; il est d'autant plus intéressant que son texte en est orné d'un nombre considérable de petites miniatures très fines. Sur les marges de ce petit manuscrit de 25 à 30 feuillets, qui porte le N° 573, il n'y a pas moins de 129 miniatures hautes chacune de 45 millimètres et larges de 35. Ces petits dessins sont exécutés avec la plus grande finesse et rappellent ceux de plusieurs manuscrits conservés dans la bibliothèque de Douai. Ils ont beaucoup souffert sous l'action des doigts qui ont retourné les feuillets ; mais on y reconnaît les divers sujets rappelés dans le poème. C'est une œuvre flamande très intéressante pour l'histoire de l'art.

Au musée où nous voyons encore des portraits du roi René, plusieurs tableaux, curieux aussi pour l'histoire de l'art dans le Nord de la France attirèrent notre attention.

Arles, où nous arrivâmes le mardi 14 octobre vers le soir, abonde en monuments qui remontent à l'époque gallo-romaine. Son amphithéâtre, le plus vaste des monuments de ce genre élevés dans les Gaules par les Romains, présente à l'extérieur ses deux étages, construits à l'aide de blocs de pierre parfaitement équarris et posés sans ciment, dans lesquels s'ouvrent 120 arcades, et à l'intérieur d'immenses gradins à demi-ruinés sur lesquels pouvaient prendre place 120.000 spectateurs. De son théâtre antique, il reste une porte latérale, cinq portiques, quelques colonnes, l'emplacement bien marqué de la scène et les premiers gradins circulaires. Du forum, des thermes, du palais de Constantin et du palais du prétoire, on ne trouve plus que des fragments, des débris, qui ont toutefois leur caractère.

La nécropole des Alyscamps ou Champs-Élysées, montre, le long de la voie qui y conduit, une série de sarcophages païens ou chrétiens et dans le fond les ruines très curieuses de l'ancienne église Saint-Honorat. Mais comment se fait-il qu'on laisse cette promenade en si mauvais état ? Il s'y trouve des ornières, dont notre voiture se tirait difficilement. Le musée d'Arles présente des tombeaux, des bas-reliefs, des cippes funéraires, des autels, des amphores, des figurines, des fragments de statues ainsi que des têtes, parmi lesquelles celle de Diane, qui démontrent que la cité d'Arles était décorée avec autant de goût artistique que de somptuosité.

L'art du moyen-âge est représenté dans cette ville par deux monuments très originaux, le portail et le cloître de Saint-Trophime. Le portail, qui est du XIIe siècle, est couronné par un fronton surbaissé, dont les deux côtés reposent sur une corniche soutenue par des figures symboliques. A droite et à gauche s'élèvent six colonnes formant des niches dans lesquelles sont posées des statues aux têtes d'une expression tout a la fois grande et barbare. Les scènes sculptées sur le portail même et sur sa voûte présentent en pierre un poème allégorique que l'on a comparé à certains passages de l'*Enfer* du Dante. Les quatre galeries du cloître datent, l'une du IXe siècle, l'autre du XIIIe, et les deux autres du XIVe et du XVIe siècle ; et cependant elles produisent avec leurs colonnes géminées, à chapiteaux étrangement historiés et avec leurs grandes statues, un effet peut-être plus puissant encore que les cloîtres du Mont Saint-Michel, de la Chartreuse de Pavie et du Campo Santo de Pise.

Tous les récits de voyage dans le midi de la France vantent la beauté des Arlésiennes. Il m'a semblé que ce n'est pas sans raison. En parcourant les rues de la ville, on trouve, même chez certaines femmes du peuple, des types grecs ou romains d'un beau caractère. Ce qu'on remarque surtout chez les Arlésiennes, c'est une grande pureté de traits et une élégance tout à la fois simple et noble. Elles ont le bon goût de conserver, au moins en partie, le costume traditionnel ; elles portent un justaucorps noir très court, sur un jupon de soie de couleur, avec des dentelles sur les épaules et le buste, de longs pendants d'oreilles en or, et pour coiffure une pointe de mousseline de couleur, nouée sous le menton,ou un nœud de rubans en velours noir d'une rare élégance. Nous ferons remarquer que, dans les villes de l'Italie, l'invasion des modes françaises a banni le costume national ; nous ne l'avons entrevu, que rarement à Sienne et dans les campagnes. Au contraire,

nous l'avons retrouvé, non sans satisfaction, à Arles et dans les stations voisines.

Le mercredi 15 à 7 heures du matin, en arrivant à Nîmes, nous fûmes accueillis par une pluie torrentielle. Nous prîmes, comme nous le faisions d'ailleurs dans toutes les villes afin de gagner du temps, une voiture qui nous conduisit aux principaux monuments. Nous visitâmes d'abord l'amphithéâtre, ayant, en bons flamands, un parapluie à la main. L'amphithéatre est un édifice un peu moins grand que celui d'Arles, mais mieux conservé à l'intérieur comme à l'extérieur, et où il est possible de se faire facilement, surtout depuis la restauration conduite avec tant d'habileté par l'architecte M. Revoil, une idée de ce qu'étaient les jeux et les combats du cirque chez les Romains. L'averse n'avait pas cessé, lorsque nous fîmes le tour de la Maison carrée, l'un des édifices les plus gracieux, qui restent des Romains non pas seulement en France mais en Europe. A l'intérieur, nous nous attardâmes devant la collection si intéressante d'objets gallo-romains qu'on y conserve dans un désordre qui ne serait pas mieux réussi s'il était un effet de l'art.

Le ciel commençait à s'éclaircir lorsque notre voiture fit l'ascension des coteaux assez rudes qui conduisent à la Tour Magne, antique édifice du plus beau caractère, d'où, grâce aux rayons du soleil qui redevenait brillant, comme il l'avait été durant presque tout notre voyage, nous pûmes jouir du beau panorama qu'offrent Nîmes et ses environs. Nous descendîmes pour visiter la porte d'Auguste, l'élégant petit Temple de Diane ou Nymphœum avec le charmant jardin style Louis XV qui l'avoisine, ainsi que la statue du poète Jean Reboul et les divers monuments civils et religieux. Nous parcourûmes ainsi la ville où l'on a créé récemment de beaux et larges boulevards, et qui est pleine de mouvement et très commerçante.

Montpellier, où nous arrivâmes le même jour vers trois heures de l'après-midi, est aussi une cité où règne l'activité industrielle, qui a ouvert de grandes artères et des boulevards au travers et autour de ses anciennes rues tortueuses.

La promenade du Peyrou, qui date de l'époque de Louis XIV, est le rendez-vous de la Société de Montpellier : du château d'eau, la vue est très belle. Nous étions allés en cette ville surtout pour le musée, qui est regardé avec ceux de Lyon et de Lille, comme possédant l'une des plus belles collections de tableaux qui existent en France, après Paris ; l'école italienne, l'école française et l'école flamande, sont assez

bien représentées à Montpellier. Mais à notre avis, cette collection, comme celle de Lyon, est inférieure à celle de Lille.

Le jeudi 16 octobre, à 6 heures du matin, nous quittions Montpellier et nous arrivions vers 9 heures à Tarascon où le train avait trois quarts d'heure d'arrêt. J'eus le temps de me rendre chez un Figaro, qui réside non loin de la gare, et je pus me convaincre *de visu* que l'idéal *Port-Tarascon* de M. Daudet n'a pas rendu déserte, la ville devenue célèbre par les aventures de Tartarin de Tarascon.

Une heure plus tard, nous descendions à Avignon. Un savant ecclésiastique de cette ville, qui a fait dans les archives des découvertes très importantes pour l'histoire de l'art et les origines de l'imprimerie, et que nous avions vu à Paris, aux réunions des Sociétés savantes, M. l'abbé Requin, était venu nous attendre à la gare. Nous ne pouvions avoir un meilleur *cicerone*, pour nous faire connaître l'histoire et l'importance des monuments, et pour nous obtenir les autorisations spéciales nécessaires pour visiter le château des Papes et d'autres édifices ou collections.

Construit sur une roche élevée, le château des Papes domine Avignon, par sa situation, par sa masse imposante et par les souvenirs qui s'y rattachent. Avec ses grandes baies ogivales, ses rares et étroites fenêtres qui ressemblent à des meurtrières, ses tourelles dont plusieurs ont été renversées, et ses machicoulis à créneaux, il ressemble à un château-fort plus qu'à un palais. Il rappelle tout à la fois le palazzo-vecchio de Florence, le grand monastère des Franciscains d'Assise et les halles de Bruges. A l'intérieur, ses escaliers, ses corridors, ses salles élevées, ses fresques peintes, dit-on, par Simon Memmi et le Giottino en font bien le séjour des Papes. C'est peut-être le plus grand, le plus original des monuments civils de l'Europe. Viollet-le-Duc avait fait pour ce palais, des projets complets de restauration, qui ont figuré à l'Exposition de 1867. Depuis lors on n'a rien fait : ce monument sert toujours de caserne. Les hautes salles ont été séparées par des entrefents et coupées dans leur hauteur par de misérables plafonds ; partout on y rencontre des soldats ou des vivandières ; aux fenêtres s'étalent des pièces d'uniforme qui sèchent au soleil. C'est une honte, pour un pays comme la France, de laisser en cet état et d'employer comme caserne l'une des merveilles de l'architecture civile !

Notre aimable guide nous fit admirer les parties de remparts qui ont été conservées lors du démantèlement de la ville. Ils sont construits

en larges pierres de taille, auxquelles le temps a donné une teinte de feuille morte ; ils sont munis de machicoulis et flanqués de trente-neuf tours dont une ronde sur une baie conique, une polygonale, deux semi-circulaires et les autres carrées sur base pyramidale. Elles sont à environ 100 mètres de distance les unes des autres et les murs qui les relient offrent une ou deux échauguettes en saillie sur les courtines. Il y a à Douai, à Cambrai, à Valenciennes, et (nous le croyons), à Arras, des remparts dont certaines parties rappellent ceux d'Avignon. Ces villes vont être démantelées. Les municipalités n'utiliseront-elles pas ces antiques fortifications, qui ont tant de caractère et rappellent tant de souvenirs, pour l'embellissement des nouveaux quartiers qui vont se former sur l'emplacement de leur ancienne ceinture de murailles ?

Nous ne dirons qu'un mot de la cathédrale d'Avignon, où se trouvent dans une salle voisine de la sacristie, deux remarquables tombeaux que le touriste ne doit pas manquer de visiter : l'un très simple et complètement restauré, est le mausolée de Benoît XII et l'autre, chef-d'œuvre du style ogival fleuri, a été élevé à la mémoire de Jean XXII. C'est au même style qu'appartient la curieuse église Saint-Pierre, dont les portes en noyer sont ornées de très délicates sculptures, ordinairement recouvertes de volets en bois que M. l'abbé Requin eut soin de faire enlever.

Nous signalerons encore l'antique pont de Saint-Benezet dont plusieurs arches ont été détruites et, de l'autre côté du Rhône, sur un côteau élevé, Villeneuve-lez-Avignon dont l'hôpital conserve, dans une salle transformée en musée, un remarquable tableau sur bois où l'influence de l'école flamande apparaît d'une manière incontestable et qui a pour auteur un peintre du diocèse de Laon, Enguerrand Charton, comme notre cicerone l'a établi par des documents retrouvés dans les archives. Nous visitâmes en outre le musée, la bibliothèque, les archives et plusieurs autres monuments. Tout cela se fit vite et bien, grâce au savant abbé qui nous guidait.

Le soir, à onze heures, nous arrivions à Valence, ville que nous parcourûmes le lendemain dans la matinée et où aucun monument ne présente un intérêt spécial, sous le rapport de l'art et de l'archéologie.

A trois heures de l'après-midi, nous étions à Grenoble. Mon compagnon de voyage a été condisciple et il est toujours resté l'ami du premier dignitaire ecclésiastique de cette ville. Le prélat, ses deux neveux, prêtres l'un et l'autre et ceux de leurs amis avec qui les

circonstances nous mirent en relation, nous accueillirent avec une courtoisie, des égards et une cordialité, qui nous touchèrent profondément.

Arrosée par l'Isère et le Drac, entourée de hautes montagnes qui lui forment un magnifique horizon, Grenoble est, par son site, l'une des villes les plus agréables de la France. L'agrandissement de son enceinte a permis d'ouvrir un quartier neuf, dans lequel ont été construits, avec un goût élégant qui se rencontre rarement dans les édifices modernes, la Préfecture, le Quartier général de la division militaire, l'école d'artillerie, l'Hôtel des Facultés et l'établissement où se trouvent la bibliothèque et le musée. Ce dernier établissement est aménagé avec un soin et une intelligence qui pourraient le faire choisir comme type modèle. Nous parcourûmes ses collections avec le plus vif intérêt.

Nous n'oublierons pas de rappeler que nous allâmes visiter l'atelier d'un peintre paysagiste, M. l'abbé Guétal, artiste d'un talent très original, qui a obtenu plusieurs mentions et une médaille au Salon de Paris. Le jour où il reçut sa médaille, l'Évêque de Grenoble heureux de compter parmi ses prêtres, un ecclésiastique qui honore l'église et son pays natal par un remarquable talent artistique, lui conféra le titre de chanoine. Nous apprîmes avec plaisir que M. l'abbé Guétal, connaissait et appréciait les paysages que peint aussi, avec un véritable talent, l'un de nos amis de Lille, comme lui prêtre et paysagiste, qui se voile à demi sous le pseudonyme de De Carne. C'était un souvenir lillois qui nous était encore rappelé à la dernière étape de notre voyage.

La journée que nous passâmes à Grenoble, mettait en effet le terme à nos excursions. Et (nous nous faisons un devoir et un bonheur de le rappeler), grâce à l'accueil si bienveillant que nous avons reçu dans cette ville, cette journée fut, de toutes, la plus agréable.

Le samedi 18 octobre, à 3 heures de l'après-midi, nous quittions Grenoble, le lendemain à 4 heures et demie du matin, nous étions à Paris. A midi 55, nous prenions le train pour Lille, où nous arrivions à 5 h. 24.

Notre excursion avait duré près de cinq semaines. Nous rentrions, sans éprouver la moindre fatigue, nos carnets de voyage couverts de notes, les yeux, le cœur et l'esprit tout remplis de l'agréable souvenir des sites, des villes, des monuments et des objets d'art que nous avions vus et étudiés, des incidents heureux qui avaient marqué nos excursions et des attentions dont, sans le mériter, nous avions, à diverses reprises, été l'objet.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion du 27 Avril

A ONNAING ET A SAINT-AMAND.

Visite d'une Fabrique de pipes, de l'Établissement thermal de St-Amand et d'une Faïencerie.

Le 27 avril, la Société faisait sa cinquième excursion. La petite caravane de cinquante-quatre voyageurs, partie à 6 heures 45 du matin, sous la conduite de MM. D'Halluin et Fernaux, arrivait à 8 h. 53 à la station d'Onnaing. Une marche à pied d'une vingtaine de minutes nous amenait à la fabrique de pipes de MM. Scouflaire, guidés par leur neveu qui nous avait pris à la gare. Une heure et demie passée dans cette usine parut bien courte ; mais il fallait prendre le tramway à vapeur qui nous emmena dîner à Valenciennes à l'*Hôtel du Commerce*. A deux heures, nous prenions le train pour Fontaine-Bouillon, station qui n'est qu'à quelques minutes de l'établissement des boues de St-Amand.

Reçus avec amabilité par M. Grégoire, le directeur, nous avons parcouru avec intérêt la belle installation du parc des bains et des salles d'hydrothérapie. Nous avons vu et goûté les eaux de la source Vauban, l'une des cinq sources thermo-minérales qui forment la base du traitement des malades rhumatisants, goutteux, graveleux, paralytiques, ataxiques, etc., etc. Un jardin et un parc de grandes dimensions entourent cette propriété où un hôtel confortable permet de loger cent malades dans de bonnes conditions hygiéniques.

Une marche à pied d'une heure sous un soleil très chaud nous a conduit à Saint-Amand. C'était un peu fatiguant, surtout pour les dames qui faisaient partie de l'excursion ; mais on s'en est consolé cependant avec beaucoup de bonne humeur. Nous entrions à 4 h. 1/2 dans la fabrique de faïences et nous n'en sommes sortis qu'à 6 heures. Le train pris à St-Amand nous ramenait à Lille à 7 h. 31.

La journée avait été bien remplie : on avait beaucoup vu, beaucoup appris. On s'est séparé après avoir chaudement remercié nos guides si dévoués, MM D'Halluin et Fernaux.

Visite de la Fabrique de Pipes de MM. Scouflaire frères à Onnaing.

La fabrique de MM. Scouflaire frères a été fondée en 1825 par le père des propriétaires actuels. Elle occupe environ 280 ouvriers ou ouvrières : elle produit journellement 45 à 50,000 pipes de divers modèles. Un tiers de cette production est expédié en Belgique.

C'est donc une fort sérieuse industrie faisant vivre de nombreux ouvriers de la contrée, et d'autant plus utile qu'elle travaille pour l'exportation.

Les nombreux membres de la Société qui assistaient à cette visite ont été frappés de cette importance qu'ils ne soupçonnaient pas, de l'ordre et de la promptitude avec lesquels ont lieu toutes les opérations et surtout des nombreuses manipulations que nécessite la plus modeste pipe.

MM. Scouflaire ne font que la pipe en terre, terre blanche, terre rouge ou terre noire. Nous allons indiquer sommairement la fabrication telle qu'on nous l'a montrée dans ses différentes phases.

Les terres sont de différentes provenances ; elles se divisent en terres maigres et sablonneuses pour les pipes à culotter et en terres grasses plus serrées, pour celles qui ne se culottent pas. Ces terres proviennent en grande partie de la Belgique et sont extraites des environs de Huy, Andenne et Autrage. Une partie vient d'Angleterre. La terre jaune qui sert à faire la pipe rouge vient des environs de Coblentz.

Pour avoir de bons résultats il est nécessaire d'avoir toujours en magasin quelques millions de kilogrammes de ces différentes terres. On la laisse sécher sous des hangars ; lorsqu'elle est bien sèche, on la concasse, puis on la met tremper dans des bassins remplis d'eau.

Elle passe ensuite dans un malaxeur mû par la vapeur en y mélangeant les déchets de la fabrication en cours. Elle sort du malaxeur à l'état de pâte et on la divise en pains d'une vingtaine de kilogs.

Ainsi préparée, la pâte repose en cave pendant quelques mois et devient souple pour le travail : autrement, elle n'aurait pas de consistance ni d'élasticité.

La terre jaune demande une préparation spéciale, comme elle contient une assez forte proportion de fer elle doit subir un lavage destiné à en extraire une certaine quantité. Pour cela elle est réduite en poudre impalpable, puis trempée dans beaucoup d'eau et battue dans une sorte de moulin où le fer se dépose à cause de sa plus forte densité.

On fait couler l'eau devenue rouge dans un bassin de grande surface et plus profond, où elle est portée à l'ébullition pendant quarante-huit heures environ. Elle passe aussi dans un malaxeur où elle est pétrie et où on forme des pains qu'on laisse reposer en cave un certain temps avant de la travailler : elle est devenue alors au même point que la terre blanche dont nous avons parlé et prête à servir à la fabrication.

La première opération que subit la terre est le rolage. Des gamins manipulent la terre par poignées et la roulent sur des tables en formant une sorte d'ébauche appelée role. Ces roles sont placés sur des planchers par paquets de neuf et se raffermissent ainsi quelques jours avant de passer au mouleur.

Le mouleur perce la queue du role avec un fil d'acier muni d'un manche en bois : c'est-à-dire qu'il perce le trou du tuyau de la future pipe. D'une main l'ouvrier tient l'aiguille et de l'autre il pousse le role de façon à ce qu'il soit enfilé complètement, jusqu'à la partie encore informe qui va constituer le fourneau.

Le role ainsi percé est placé dans un moule métallique s'ouvrant à charnières, et présentant en creux la forme qu'on veut donner à la pipe. Ce moule ressemble aux étuis dans lesquels les fumeurs mettent leur pipe pour la mettre en poche, sauf que le fourneau reste ouvert.

Le moule contenant le role percé est mis sous une presse pour bien le fermer. Au sortir de la presse l'ouvrier introduit dans le fourneau du moule un outil en fer dit *stop* ou *étampon*, et par de petits coups répétés refoule la terre hors du moule pour faire le creux du fourneau de la pipe, en ayant soin d'aller jusqu'à ce qu'il touche le fil d'acier resté dans la queue, pour être certain que la pipe sera bien percée. Il ouvre alors le moule, retire la pipe, ôte le fer et place son travail sur des caisses pour le laisser reposer quelque temps avant de passer à une autre opération. Les ornements du fourneau viennent généralement dans le moulage ; certains se font avec des molettes gravées.

Les moules sont en fonte, en acier, en cuivre ou en fer battu. Ils sont en deux pièces pour les modèles les plus simples, mais il y en a qui sont en quatre et même cinq pièces pour les pipes de fantaisie.

Un ouvrier mouleur peut faire neuf cents pipes par jour, quand le modèle est tres simple ; mais il y en a qui arrivent à produire 1,300 pièces. Le lendemain du moulage les pipes étant raffermies passent au *tramage*, qui est un travail de femmes. Elles nettoyent les bouts, recoupent ce que le moule a rejeté, ce que nous appelons les bavures, tournent le bord et mettent la marque de fabrication avec un petit poinçon. Pour maintenir les pipes bien droites un fil de fer est nécessaire dans chaque tuyau pour les courtes, tandis que les longues sont placées sur des planches à rainures.

Après cette opération, les pipes vont au séchoir où une journée suffit pour les amener au point voulu. On retire les fers, on les passe au glaçage fait par les femmes et qui consiste à polir la pipe sur toute sa surface au moyen d'un brunissoir en agathe. De ternes qu'elles étaient, les pipes deviennent luisantes et sont enfin prêtes pour la cuisson.

Les pipes sont emballées alors dans des caisses en terre réfractaire appelées *cazettes*, qu'on dispose en piles de vingt dans les fours. La cuisson dans ces fours dure vingt heures. Une lunette pratiquée de chaque côté du four permet d'en examiner l'intérieur et même d'en retirer, au moyen d'un crochet, une pipe placée dans une des boîtes pour bien se rendre compte du degré de cuisson.

Chez MM. Scouflaire, trois fours sont constamment en service. Les pipes rouges sont entièrement cuites au charbon de terre, mais les blanches ont besoin de quelques flammes de bois afin d'enlever l'oxyde de fer que la terre peut contenir et qui sans cela laisserait une teinte jaunâtre sur la surface de la pipe.

Au bout d'une trentaine d'heures le four est assez refroidi pour qu'on puisse défourner.

Pour obtenir des pipes noires, il suffit d'emballer les pipes ordinaires avec de la sciure de bois dans des étouffoirs en fer bouchés hermétiquement et de les placer dans le second four pendant vingt-quatre heures.

Afin d'éviter que les pipes adhèrent aux lèvres, on les trempe en sortant du four dans une solution de cire ou de savon ; mais cette opération enlève le brillant obtenu par le polissage, pour le faire revenir, il suffit de les frotter avec un chiffon de laine.

Voici la pipe enfin terminée, il ne reste plus qu'à l'emballer pour l'expédier aux consommateurs.

M. Scouflaire, l'un des propriétaires actuels, a reçu les excursionnistes avec la plus grande amabilité et les a accompagnés pendant toute la visite en leur prodi-

guant tous les renseignements utiles et se mettant à leur disposition pour leur expliquer les diverses manipulations. C'est après de chaleureux remerciements, que lui ont adressés les organisateurs, MM. D'Halluin et Fernaux, que la caravane a quitté cette intéressante fabrique.

Visite d'une Manufacture de Faïences à Saint-Amand.

La manufacture visitée par la Société de Géographie est surnommée « l'Ancienne » dans le pays pour la distinguer d'une autre plus récemment fondée. Elle appartient à une Société anonyme dont le directeur actuel est M. L. Miquet, qui a reçu les excursionnistes avec beaucoup d'amabilité et les a initiés à toutes les phases de la fabrication de la faïence.

L'existence d'une fabrique de porcelaines à Saint-Amand remonte à la fin du siècle dernier : c'était une fabrique de porcelaine tendre d'abord dirigée par MM. Tribouillet et Dorchies. Vers 1818, M. Maximilien de Bettignies qui, avec son frère Henri, possédait une usine analogue à Tournai, établit une seconde usine à Saint-Amand et racheta la première pour la fermer. Il fit de la porcelaine, de la grosse faïence, puis de la faïence fine dans l'établissement actuel dit le *Moulin des Loups*, après avoir débuté à l'endroit dit le *Wacq*. Depuis 1878, époque où la Compagnie actuelle a racheté l'usine, on n'a plus fait que de la faïence fine. L'article courant est le bol, l'assiette, la soupière, soit en blanc, soit en décoré de toute nature, services de table, etc., etc. On y a cependant ajouté dans ces derniers temps la fabrication des fantaisies en majolique, jardinières, cache-pots, porte-parapluies, fontaines, puis des vases artistiques, statuettes et fantaisies richement décorées.

L'établissement occupe environ 360 ouvriers, possède onze fours à faïence, sans compter les moufles pour le décor, l'impression, le four à briques, etc. Sa force motrice est une machine à vapeur d'une centaine de chevaux.

Les produits de cette manufacture ont un grand avantage, c'est le bon marché, grâce à la grande production qui peut atteindre de 25 à 30,000 pièces par jour. Tout le travail est rendu aux pièces ; aussi n'est-on pas surpris de l'extrême activité qui règne dans cette usine et de l'extrême dextérité avec laquelle sont maniées toutes ces pièces si fragiles, pour le commun des mortels.

On sait que la faïence est une poterie à pâte dure, opaque, argilo-siliceuse, infusible. Cette pâte est incolore si elle n'est revêtue d'une glaçure vitro-plombique. Elle est composée essentiellement d'argile plastique lavée et de silex pyromaque. On y mélange suivant les cas des marnes et des kaolins convenables. La plasticité des pâtes est une condition de première importance pour le façonnage ; mais une pâte très plastique éprouve, tant par la dessication que par la cuisson, un retrait considérable qui déforme les pièces et y détermine des fissures.

C'est pour obvier à ces inconvénients, qu'on diminue la plasticité de la pâte en y ajoutant des dégraissants, c'est-à-dire des matières non susceptibles par elles-mêmes de prendre du retrait, comme les sables, le silex broyé, le stoué, le feldspath, la craie, etc., etc. Il serait trop long d'énumérer les différentes substances capables de donner des pâtes plastiques convenables et leurs mélanges dans des proportions multiples. Il nous suffira de passer en revue les diverses opérations exécutées sous nos yeux, depuis l'arrivée des terres convenables jusqu'à la sortie des faïences prêtes à emballer.

Il faut préparer les pâtes par deux séries d'opérations : en réduisant d'abord

chaque matière en parties très ténues, puis en mélangeant intimement ces matières ensemble. Les kaolins et les argiles sont conservés bien secs, puis on les réduit en poudre grossière et on les délaie avec de l'eau, au moyen de mélangeurs munis de bras. On décante. On tamise au blutoir. Le mélange des matières se fait à l'état de bouillie claire dans de grandes cuves munies d'agitateurs, puis on l'amène à l'état de consistance pâteuse en la soumettant dans des sacs de toile forte à tissu très serré, sous la puissante pression d'une presse hydraulique. La pâte est mise dans un dernier malaxeur-comprimeur qui la pétrit de nouveau et d'où elle sort sous forme d'un boudin carré continu. Cette pâte est coupée au fur et à mesure qu'elle s'avance, par morceaux d'une vingtaine de kilogs, qu'on porte à l'atelier de façonnage.

Le façonnage des pâtes se fait de trois manières différentes : par tournage, par moulage et par coulage. La plupart des tours sont verticaux, dans le genre de la tournette des potiers. L'ouvrier prend une masse de pâte humide et la place sur la tête du tour ; avec ses mains mouillées il applique la pâte sur la tête du tour et ébauche grossièrement la pièce, puis avec un calibre fixé, en bois ou en fer, donnant le profil extérieur de cette pièce, il la termine dans ses proportions exactes. C'est ainsi que nous avons vu faire des assiettes, des vases, des soucoupes, des bols, une foule de pièces régulières. Les calibres sont fixes à charnière, afin d'avoir des épaisseurs toujours uniformes.

Supposons que sur le plateau du tour on place une proéminence en plâtre ayant la forme intérieure d'une assiette, c'est-à-dire d'une assiette qui serait posée le fond en l'air : si on applique bien avec les doigts la pâte sur ce plâtre, pendant que le tour est en mouvement, on façonnera la partie interne de l'assiette, puis en posant le calibre au-dessus, à la distance voulue pour l'épaisseur, on donnera la forme externe.

Le tour étant un agent très prompt de fabrication, donnant toujours des produits bien réguliers, on l'emploie le plus possible et la plupart des pièces sont ainsi fabriquées.

Certaines sont garnies d'anses ou autres accessoires ; mais le corps est obtenu au tour, et on rapporte à la main, par juxtaposition, ces accessoires fabriqués dans des moules.

Les moules sont faits avec du plâtre pénétré d'huile siccative ou de la terre cuite. Suivant l'objet à obtenir, le moulage se fait à la balle, en croûte ou en housse.

Le moulage en balle se fait en préparant à la main des balles de pâte que l'on introduit dans les diverses parties du moule et que l'on applique parfaitement avec les doigts, en se servant d'une éponge ou d'un morceau de toile, de manière à la faire pénétrer dans les plus petites cavités. Lorsque les diverses coquilles composant le moule sont bien garnies de pâte et plutôt en excès, on les rapproche en les serrant fortement et l'excès de pâte s'échappe par les jointures. Si la pièce doit être creuse, la pâte doit être appliquée dans les coquilles à l'épaisseur convenable, puis avant de les réunir, on garnit les bords de barbotine, afin d'éviter les bavures trop fortes et d'augmenter l'adhésion aux jointures.

Pour mouler à la croûte, on prépare au rouleau, sur une peau mouillée ou sur une toile, une couche suffisante de pâte. Cette feuille de pâte est appliquée avec une éponge sur la convexité du noyau ou plâtre mouillé représentant l'intérieur de l'objet, puis on recouvre le noyau avec le moule creux en plâtre non mouillé qui doit former l'extérieur. Ce moule, plus sec, enlève la croûte au noyau ; on continue de l'y appliquer avec l'éponge, puis avec des tampons remplis de poussières de la même pâte. La pièce se détache d'elle-même, par suite de la dessication qui résulte du tamponnage.

Nous avons vu faire également le moulage à la housse, qui consiste à faire d'abord une ébauche ou housse sur le tour, puis à la placer encore molle dans le creux du moule en plâtre, contre les parois duquel on l'applique à l'éponge.

Le démoulage des objets faits au moule se fait quand la pâte a acquis assez de solidité pour ne pas se déformer par son propre poids. Les moules ne peuvent plus servir dès qu'ils sont trop humides. Il faut donc en changer dès qu'ils ne peuvent plus absorber assez l'humidité de la pâte, pour que celle-ci se détache aisément.

Quand les pièces ont été ébauchées par les divers procédés que nous venons de passer en revue, il faut les compléter par le *rachevage*, se composant d'opérations variables suivant leur nature. On polit les pièces tournées avec des outils en acier ou *tournassins*. C'est à ce moment qu'on fait les filets, les gorges, etc On enlève les sutures des moules, ce qui s'appelle le *réparage*. *L'évidage* consiste à faire les *jours* qui n'ont pu se faire dans les moules, comme les vides de corbeilles, par exemple. Certains ornements sont imprimés avec des molettes ou estampés avec des cachets. Nous avons déjà parlé des *garnitures*, c'est-à-dire des rappliques, telles que becs, pieds, anses, qu'on juxtapose lorsque les deux pièces sont encore humides avec de la barbotine.

La pièce ainsi finie n'est pas encore prête à la cuisson généralement. Outre qu'il faut la laisser sécher un certain temps, il est nécessaire le plus souvent de la glacer, c'est-à-dire de mettre dessus une couche qui par la cuisson deviendra un émail.

C'est pour cela que sauf pour les pièces qui sont seulement *dégourdies*, c'est-à-dire cuites sans *glaçures*, on recouvre les pièces soit d'un *vernis*, enduit plombifère transparent, soit d'un émail, enduit stannifère opaque, soit d'une *couverte*, enduit terreux qui ne fond qu'à la température de cuisson de la pâte.

Ces enduits sont appliqués par arrosage, par immersion ou par volatilisation. Les pièces qu'on immerge ont généralement subi une première cuisson preparatoire ou *dégourdi*. Le procédé par arrosage consiste à promener de la bouillie assez épaisse de la préparation convenable dans la pièce et à reverser l'excédent. Le procédé par aspersion s'opère au moyen d'un nouet rempli de l'enduit plombeux pulvérisé, avec lequel on tamponne les diverses parties à recouvrir.

Quand on veut vernir par volatilisation, on remplit le four d'une vapeur saline ou métallique qui réagit sur les pièces portées à une haute température et en vitrifie la surface.

Souvent on a besoin de faire des réserves, c'est-à-dire que la faïence doit avoir des enduits mats. Dans ce cas, on enduit préalablement les parties à préserver avec une matière grasse, soit du suif, soit de la graisse fondue, ou bien on enlève à la brosse ou par le grattage la couverte des parties à isoler. Tous les contacts entre la pièce et les supports de cuisson doivent être ainsi isolés pour éviter que les pièces ne se soudent entre elles.

Nous devons dire comment on décore ou colore les faïences, au moyen de matières colorantes qui s'y fixent par l'action du feu sans se détruire. On emploie pour cela les *couleurs vitrifiables* proprement dites, les *engobes* ou matières terreuses fixées par un fondant vitreux, les métaux à *l'état métallique*, et enfin les lustres métalliques.

On peut colorer la pâte elle-même dans sa masse, ou la colorer à l'extérieur sous la glaçure ou colorer la glaçure elle-même, ou enfin colorer la surface de la glaçure. On peut poser les couleurs au pinceau, après avoir été finement broyées avec de l'essence de térébenthine mélangée d'essence de lavande. C'est ainsi que nous avons vu des hommes, des femmes et des gamins appliquer des couleurs diverses, de manière à faire des bouquets, des couronnes, des torsades et mille enjolivements divers. L'habitude extraordinaire de ces artistes fait que chaque pièce passe à

peine un instant entre les mains de chaque opérateur, chaque couleur étant posée par un ouvrier différent. Certaines décorations se font par impression, soit sur dégourdi, soit sur glaçure : la seule différence étant que le dégourdi n'a besoin d'aucune préparation, tandis que la glaçure doit être enduite, soit d'eau alunée, soit d'essence de térébenthine mêlée de vernis de copale, puis bien séchée. La planche type en cuivre gravée en taille-douce est encrée avec de l'encre grasse, composée d'huile de lin cuite mélangée d'une couleur vitrifiable et quelquefois d'une certaine quantité de noir de fumée. On tire cette planche sur du papier mouillé non collé et on décalque immédiatement sur la poterie l'épreuve encore humide.

Comme nous l'avons dit plus haut, en parlant du dégourdi, il y a des pièces qui subissent une simple cuisson et d'autres une cuisson double, mais toutes doivent passer préalablement par des séchoirs convenablement aménagés, sur des planches superposées et exposées à des températures progressives. Sans cette précaution, les pièces se déformeraient, auraient des fentes et donneraient trop de déchets. Les séchoirs sont chauffés par des tuyaux de vapeur et les charpentes qui supportent les pièces sont montées sur pivots, pour pouvoir changer facilement les pièces de place successivement.

Les faïences sont cuites dans des fours à alandiers, c'est-à-dire des fours cylindriques verticaux, ainsi appelés parce qu'à leurs bases et sur leur pourtour se trouvent placés des foyers à combustion renversée qui portent le nom d'alandiers. On y brûle de la houille, mais il convient d'allumer avec du bois. Il s'agit avant d'enfourner, *d'encaster les pièces*, c'est-à-dire de placer les pièces sur des supports ou dans des étuis, de façon à ce qu'elles ne se soudent pas les unes aux autres, à ce que les points par où elles reposent soient le moins possible privés d'émail. On a donc imaginé des supports de divers genres dits : pernettes, colifichets ou pattes de coq. Ces supports sont faits en pâte grossière et très réfractaire. Ils présentent généralement des pointes ou arêtes aiguës sur lesquels on place les pièces, de façon à n'être soutenues que par trois points.

Toutes les petites pièces sont emballées de cette façon dans des cazettes ou coffres en terre réfractaire, et on procède à l'enfournement par piles verticales. Les fours sont disposés pour que la flamme puisse circuler librement entre toutes les pièces ; mais comme malgré tous les soins, certaines parties du four chauffent plus que les autres, on y place les poteries plates qui demandent plus de feu que les poteries creuses.

Des regards ménagés sur les parois du four permettent de reconnaître si les foyers fonctionnent bien. On a placé des témoins qu'on peut retirer facilement pour juger de l'avancement de la cuisson. Après un refroidissement assez lent du foyer, on défourne, on retire les objets des cazettes, on les trie, on enlève les petites saillies provenant des points de contact, on polit ces emplacements, etc. Ce travail est fait par des femmes et des enfants. Il ne reste plus qu'à ranger en magasin après avoir mis de côté les pièces gercées ou fendues qu'on a reconnues par le son qu'elles produisent quand on les frappe avec un petit outil ou grattoir en fer.

Cette visite de la faïencerie en plein travail a vivement intéressé les excursionnistes qui ont écouté avec empressement les explications successives que leur prodiguait M. Miguet, l'aimable directeur de la Société propriétaire de l'usine.

Ch. BOIVIN.

PALMARÈS DU CONCOURS DE GÉOGRAPHIE DU 6 JUILLET 1893.

JEUNES GENS

Section supérieure.

1re Série. — Géographie militaire.

Sujet : *Description des Pyrénées. — Voies d'invasion.* — Carte.

1er Prix.	MM.	Vanbremersch, Lucien,	Lycée Faidherbe,	Lille.
1er Accessit.		Leblond, Gilbert,	id.	id.
2e —		Lemayeur, Maurice,	id.	id.

Enseignement secondaire.

1re Série. — L'Europe moins la France.

Sujet : *Bassin du Pô au point de vue physique, politique, économique.* — Carte.

1er Prix.	MM.	Dawint, Maurice,	Lycée Faidherbe,	Lille.
1er Accessit.		Dewas, Albert,	id.	id.
2e —		Lecocq, Raymond,	Pensionnat St-Pierre,	Lille.
3e —		Dupire, Michel,	Lycée Faidherbe,	Lille.

2e Série. — Le Monde, moins l'Europe.

Sujet : *Région du Congo.* — Carte.

Aucune récompense n'est accordée à cette série.

Enseignement primaire supérieur.

1re Série — Le Monde, moins l'Europe.

Sujet : *L'Australie.* — Carte.

1er Prix. *Médaille d'Argent.*	MM.	Coustenoble, Valentin,	École primaire supérieure de Fournes.	
2e — *Médaille de Bronze.*		Vasseur Ovide,	Institut Turgot à Roubaix.	
3e —		Dauchy, François,	École primaire supérieure de Fournes.	
1er Accessit.		Delassus, Georges,	id.	id.
2e —		Vasseur, Camille,	id.	id.
3e —		Dormignies, Louis,	Pensionnat St-Pierre, Lille.	
4e —		Besch, François,	École primaire supérieure de Fournes.	

2e Série. — L'Europe, moins la France.

Sujet : *Le Royaume de Grèce.* — Carte

2e Prix.	MM.	Jorion, Paul, Institut Turgot à Roubaix
3e —		Petit, Jules, id. id.
2e Accessit.		Demagt, Paul, École primaire supérieure de Fournes.
3e Accessit *ex-æquo.*		Flinois, René, id. id.
		Lepers, Paul, Pensionnat St-Pierre, Lille.
4e Accessit *ex-æquo.*		Bressy, Henri, Institut Turgot à Roubaix.
		Gervaise, Paul, id. id.

Enseignement primaire élémentaire.

Section unique. — La France et ses Colonies

Sujet : *Les Côtes de France.* — Carte.

Prix Léonard Danel. (Voyage à la mer).

1er Prix :	MM.	Dibout, Paul, École primaire de Fournes.
2e Prix *ex-æquo*		Delattre, Alfred, id. id.
		Buissette, Eugène, id. id.
3e —		Dugardin, Jules, id. id.
1er Accessit *ex-æquo.*		Dhénain, Laurent, id, id.
		Sabbe, Gaston, Institut Turgot à Roubaix.
2e Accessit *ex-æquo.*		Gille, Paul, École primaire annexée à l'École professionnelle d'Armentières.
		Pannetrat, Fernand, Iustitut Turgot à Roubaix.
3e Accessit.		Rency, Paul, École primaire annexée à l'École professionnelle d'Armentières.
4e Accessit.		Jacobs, Fernand, École primaire square Jussieu, Lille.
5e Accessit. *ex-æquo.*		Lesage, Camille, Institut Turgot à Roubaix.
		Delcroix, Jules, id. id.

JEUNES FILLES.

Enseignement secondaire.

1re série. — Géographie économique des cinq parties du Monde.

Sujet : *Le Canada au point de vue économique.* — Carte.

1er Prix : *Médaille Parnot.* Melle Vrambout, Jeanne, Collège Fénelon, Lille.

2e SÉRIE. — LA FRANCE ET SES COLONIES.

Sujet : *Région des Alpes françaises. Géographie physique, politique, économique.* — Carte.

1er Prix. Melles Deworst, Jeanne, Collège Fénelon, Lille.
2e — Caen, Cécile, id.
1er Accessit : Keith, Marie, id.
2e — Foulon, Maria, id.
3e — Delerue, Lucie, Éducation particulière.

Enseignement primaire supérieur.

2e SÉRIE. — L'EUROPE, MOINS LA FRANCE.

Sujet : *Le Royaume de Grèce.* — Carte.

1er Prix. Melles Fourmaux, Élodie, École primaire supérieure, Lille.
2e Accessit : Cardon, Angela, id. id.
3e — Debondue, Jeanne, id. id.
4e — Nève, Marie, École Sévigné, Tourcoing.
5e — Dandoy, Berthe, id.

Enseignement primaire élémentaire.

SECTION UNIQUE. — LA FRANCE ET SES COLONIES.

Sujet : *Les Côtes de France.* — Carte.

1er Prix : *Médaille Parnot.* Melles Pauchet, Marguerite, École communale de La Madeleine-lez-Lille.
2e — *Médaille Parnot.* Duval, Marguerite, École communale de La Madeleine-lez-Lille.
3e Prix : Melles Rogier, Madeleine, École communale de La Madeleine-lez-Lille
4e — *ex-æquo.* { Ruffin, Élise, École primaire rue de l'École à Fives.
De Geyter, Jeanne, Institution libre, à Tourcoing. }
1er Accessit : Catteau, Jeanne, École St-Vincent, à Tourcoing.
2e — Dubreuille, Marianne, Institution libre, Tourcoing.
3e — Souveryn, Clotilde, École Sévigné, Tourcoing.
4e — Vernette, Julia, id.
5e — Jean, Hélène, id.
6e — Agache, Pauline, id.
7e — Catteau, Léonie, École St-Vincent, Tourcoing.
8e — Montagne, Marie, id.
9e — Vandenbussche, Lucie, École Sévigné, Tourcoing.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES A LA SORBONNE EN 1894.

Paris, le 17 juin 1893.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous envoyer, ci-joint, le programme des questions rédigé par le Comité des travaux historiques et scientifiques à l'occasion du 32me Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à la Sorbonne le mardi 27 mars 1894.

. . . .

En vous adressant, dès maintenant, le document ci-inclus, j'ai voulu, Monsieur le Président, donner aux délégués tout le loisir de préparer les travaux destinés à la réunion de l'année prochaine.

Leur participation pourra, comme par le passé, consister soit en lectures, soit en communications verbales. En ce qui concerne les mémoires à lire en séance, tous ceux intéressant l'histoire et la philologie, l'archéologie et la géographie devront m'être transmis intégralement. Les manuscrits seront rédigés en vue d'une impression possible, très lisiblement transcrits, accompagnés des photographies, planches, cartes ou dessins nécessaires à leur intelligence, afin que le Comité puisse décider au besoin leur insertion dans l'un de ses Bulletins.

. . . .

Les communications verbales de tous ordres devront également m'être annoncées au moyen d'une analyse très étendue. Quelques correspondants se sont bornés jusqu'à présent à déclarer leur intention de répondre à telle ou telle question du programme. Je serai obligé, à l'avenir, de considérer cet avis comme tout à fait insuffisant.

. . . .

Vous apprécierez, j'en suis certain, Monsieur le Président, l'importance et le but d'une mesure qui tend uniquement à donner à la réunion annuelle des Sociétés savantes le caractère d'un véritable Congrès scientifique. Je vous serai donc reconnaissant de vouloir bien insister auprès des membres de votre Société, afin que leurs manus-

crits ou leurs analyses, REVÊTUS DE VOTRE VISA, me soient transmis, dans les formes précitées, **avant le 30 janvier 1894**, sous le timbre du 1er bureau de la Direction du Secrétariat et de la Comptabilité.

En raison du large délai accordé aux savants qui désireront prendre part au Congrès, cette date est absolue et ne saurait, sous aucun prétexte, être dépassée.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique,
des Beaux-Arts et des Cultes,

Signé : POINCARÉ.

Pour copie conforme :

Le Directeur du Secrétariat et de la Comptabilité,

CHARMES.

SECTION DE GÉOGRAPHIE HISTORIQUE & DESCRIPTIVE.

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus intéressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française ;

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées ; cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc. ;

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789 ;

4° Biographie des anciens voyageurs et géographes français. — Missions scientifiques françaises à l'étranger antérieures à la création des *Archives des missions scientifiques et littéraires* ;

5° De l'habitat actuel en France, c'est-à-dire du mode de répartition dans chaque contrée des habitations formant les bourgs, villages et hameaux. — Dispositions particulières des locaux d'habitation, fermes, granges, etc. Origine et raison d'être de ces dispositions. — Altitude maximum des centres habités, depuis les temps historiques ;

6° Recherches sur les marées de la côte de France par comparaison avec celles de Brest aujourd'hui complètement étudiées.

Recherches sur les courants littoraux, leur force et leur direction pendant les périodes de calme et de coup de vent.

Tracer sur une carte le cheminement des épaves ;

7° De l'habitat en France dans les temps préhistoriques. Cartes montrant la distribution géographique des dépôts alluviaux, cavernes, abris sous roches, etc., ayant renfermé des restes de l'époque quaternaire. Cartes des stations, ateliers, monuments funéraires, etc., de l'âge de la pierre polie, de l'âge du bronze ou de l'âge du fer ;

8° Limites des différents pays (Brie, Beauce, Morvan, Sologne, etc.), d'après les coutumes locales, le langage et l'opinion traditionnelle des habitants. — Indiquer les causes de ces divisions (nature du sol, ligne de partage des eaux, etc.) ;

9° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes ;

10° Étudier les modifications anciennes et actuelles du littoral de la France (érosions, ensablements, dunes, tourbières, forêts submergées, etc.) ;

11° Chercher les preuves du mouvement du sol, à l'intérieur du continent, depuis l'époque historique ; traditions locales ou observations directes ;

12° Signaler les changements survenus dans la topographie d'une contrée de France depuis une époque relativement récente ou ne remontant pas au delà de la période historique, tels que déplacements des cours d'eau, brusques ou lents ; apports ou creusements dus aux cours d'eau ; modifications des versants, recul des crêtes, abaissements des sommets sous l'influence des agents atmosphériques ; changements dans le régime des sources, etc. ;

13° Signaler les derniers progrès accomplis dans l'étude géographique des colonies françaises ou des pays de protectorat ;

14° Discuter les documents relatifs à la distribution géographique des populations de couleur qui vivent dans les colonies, les protectorats et les zones d'influence française ;

15° Rechercher les traces des plus anciennes populations dans les différentes régions de la France.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

AOUT.

3 Août. — ESPAGNE. — Fêtes du centenaire de Christophe Colomb.

4 Août. — HONDURAS. — Le Président Louis Bogran est fusillé par des insurgés, et le docteur Bonilla nommé Président provisoire.

9 Août. — DAHOMEY. — L'escadre française bombarde toute la côte du Dahomey.

10 Août. — NIGER ET BÉNOUÉ. — Départ de Bordeaux de la deuxième mission Mizon pour Yola, dans l'Adamaoua.

12 Août. — ANGLETERRE. — Par 350 voix contre 310, la Chambre des Communes refuse sa confiance au cabinet conservateur Salisbury.

— CONGO BELGE. — On apprend la nouvelle du désastre de l'expédition Hodister au Congo belge.

17 Août. — DAHOMEY. — La colonne expéditionnaire quitte Porto-Novo pour commencer la campagne.

19 Août. — DAHOMEY. — Le colonel Dodds s'empare de la forteresse de Takoa.

23 Août. — ILES GLORIEUSES. — Prise en possession au nom de la France, des îles Glorieuses, au N. de Madagascar, par le capitaine de vaisseau Richard.

— BRÉSIL. — Mort du maréchal Deodoro da Fonseca, qui fut le premier Président de la République brésilienne.

24 Août. — DAHOMEY. — Les Dahoméens sont battus à Katagor.

27 Août. — SOUDAN FRANÇAIS. — Le colonel Archinard est nommé commandant supérieur, avec le lieutenant-colonel Combes comme commandant des troupes.

— SOUDAN FRANÇAIS. — Un décret modifie celui du 18 août 1890 (à dater du 1er novembre 1892) et étend l'autonomie administrative du Soudan.

— GUINÉE FRANÇAISE. — Retour à Marseille du capitaine Binger (2e Exploration).

— GUINÉE ET CÔTE D'IVOIRE. — Publication de la convention signée à Paris le 26 juin 1891 relative à la délimitation des frontières franco-anglaises de la Guinée et de Sierra-Leone (Haut-Niger), de la Côte d'Ivoire et de la Côte d'Or (Bondoukou).

— ASIE CENTRALE. — Le colonel Yanof défait un détachement afghan à Samotash (Pamir).

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

L'élevage du mouton en France. — La France possède 22 millions de moutons qui fournissent annuellement 40 millions de francs de salaire aux ouvriers des campagnes, 40 millions de francs de laine à l'industrie et de 120 à 130 millions de kilos de viande valant 200 millions, sans compter une dizaine de millions de mètres cubes d'excellent fumier !...

Notre industrie des lainages, de son côté, met en œuvre actuellement, comme matière première, la laine de 100 millions de moutons et produit pour 8 à 900 millions de francs de draps et tissus, dont 350 millions vont à l'exportation. Son importance suit de très près celle de l'Angleterre ; elle égale celle des États-Unis et dépasse de beaucoup celle de l'Allemagne, de la Russie, et laisse loin derrière elle celles des autres pays ; et cependant, malgré la demande énorme de nos fabriques, notre production lainière n'est pas prospère et les effectifs de nos troupeaux vont en diminuant.

Dans un rapport mémorable présenté à l'Assemblée nationale en 1791, Lavoisier estimait à 20 millions le nombre des bêtes à laine existant en France à cette époque.

En 1829, les statistiques portaient ce nombre à 29 millions, et en 1852 à un peu plus de 33 millions.

C'est le point culminant que paraissent avoir atteint les effectifs de nos troupeaux, car dix ans plus tard, en 1862, nous ne trouvons plus en France que 29 millions de têtes.

Dans les vingt ans qui suivirent, la diminution des effectifs s'est accentuée.

Le nombre des moutons est tombé à 23,723,000 en 1881.

En 1892, il n'est plus que de 21,792,000. C'est à peu près le chiffre de la population ovine indiquée par Lavoisier il y a cent ans.

Il suit de là que la diminution annuelle du troupeau français a été :

De 1852 à 1862, de 350,000 têtes ;

De 1862 à 1882, de 300,000 têtes ;

De 1882 à 1892, de 200,000 têtes.

Si nous examinons ce qui s'est passé pour la Champagne en particulier, nous trouvons que la décroissance des effectifs qui a commencé en 1852 a été relative-

ment plus grande pendant la période de 1862 à 1882, et qu'elle a été beaucoup moindre dans les dix dernières années.

En 1852, les quatre départements de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube et des Ardennes possédaient 1,800,000 moutons ;

En 1862, 1,700,000 ;

En 1882, 1,122,000 ;

En 1892, 1,022,000.

La perte moyenne annuelle a donc été pour chaque année :

De 1852 à 1862, de 18,300 moutons ;

De 1862 à 1882, de 28,800 moutons ;

De 1882 à 1892, de 10,300 moutons.

Mais cette diminution de troupeaux n'est pas un fait purement local, particulier à la France. Elle s'est produite partout avec la même intensité en Europe, sauf en Angleterre et en Russie.

La Belgique, l'Allemagne, l'Autriche, la Hongrie, la Hollande, le Danemark, la Suisse, etc., ont vu tous leurs troupeaux en décroissance au moins égale et souvent plus forte qu'en France.

La dépécoration, c'est ainsi qu'on appelle ce mouvement général de diminution de la population ovine dans les vieux pays de culture, a fait l'objet de bien des discussions ; on a écrit des volumes pour l'expliquer, aujourd'hui on est bien d'accord sur les causes qui l'ont amenée.

On l'attribue au progrès de la culture intensive, à la suppression des jachères et des parcours, au défrichement des landes, au boisement des savarts, au développement de la petite culture qui a plus avantage à avoir des vaches laitières, à la diminution des terrains consacrés à la vaine pâture par suite de l'extension des prairies artificielles, etc., etc.

Mais toutes ces causes réunies n'eussent jamais déterminé une diminution aussi rapide et aussi forte des troupeaux, si un événement considérable n'était venu jeter une profonde perturbation dans les conditions du marché d'un des principaux produits du mouton : la laine.

Exigeant de l'espace, de la terre à bon marché, des fourrages croissant spontanément et sans frais, l'élevage du mouton, tandis qu'il devenait chez nous plus difficile, trouvait dans les vastes continents découverts par Diaz, de Solis et Cook, de merveilleuses conditions pour s'y développer.

N'étant gênés par rien, trouvant partout de bons parcours dans les immenses *Runs* de l'Australie et dans les *Pampas* de l'Amérique du Sud, la laine étant de plus un produit de facile transport, avec de gros débouchés assurés par la demande croissante des manufactures européennes, les colons de ces pays neufs se sont consacrés à l'élevage du mouton.

Ils ont commencé par demander à la vieille Europe ses meilleures reproductions des races mérinos ; ils n'ont reculé devant aucun sacrifice pour cela, et n'ont négligé aucun soin ; et ils ont réussi ; ils ont réussi si bien que les moutons à laine fine ont crû dans ces contrées et s'y sont multipliés, pour nous servir de l'expression biblique, comme les grains de sable de la mer.

Les trois béliers et les trois brebis mérinos que le capitaine Mac Arthur a débarqués en 1776 sur les côtes australiennes, ont pullulé ; ils sont devenus troupeaux immenses et aujourd'hui, c'est-à-dire au bout d'une centaine d'années, l'Australie compte 125 millions de moutons.

Sur les bords de la Plata, les mêmes moyens et les mêmes ressources ont donné les mêmes résultats, et l'Amérique du Sud possède, elle aussi, actuellement près de

100 millions de bêtes à laine ; tandis que le cap de Bonne-Espérance s'est peuplé de 17 millions de moutons et les États-Unis de 45 millions.

Les deux nouveaux mondes qui n'avaient pas un seul mouton, il y a un siècle et quart, en ont aujourd'hui 280 millions, tandis que la vieille Europe en a à peine 160 millions !

Ce colossal développement, ces 280 millions de moutons nouveaux venus, en déversant leurs toisons sur l'Europe, ont eu une influence énorme, en dépréciant les prix, sur notre production lainière ; ils ont d'abord arrêté l'essor qu'elle avait prise dans la première moitié de ce siècle, pour ensuite en amener les souffrances et le déclin.

L'avilissement des prix des laines qui fatalement devait en résulter, a déterminé la diminution de tous les toupeaux en Europe !... Mais ce serait méconnaître l'énergie dont nos éleveurs sont capables et ignorer leur habileté, que de croire que cette décroissance des effectifs des troupeaux ovins a correspondu à une diminution dans l'intensité de notre production animale.

Si, en effet, pendant les quarante dernières années, le nombre de nos bêtes à laine a diminué de 11,500,000 têtes, notre gros bétail s'est accru de 1,740,000 têtes, équivalant à 17.400,000 moutons, donc le gain de notre production a été en définitive, de 1852 à 1892, équivalant à 6 millions de moutons, et cela sans tenir compte de la perte de l'Alsace-Lorraine.

Si nous examinons encore ce qui s'est passé en Champagne en particulier, nous trouvons des résultats à peu près analogues : de 1852 à 1892 on y a perdu 500,000 moutons, mais on y a gagné près de 100,000 têtes de gros bétail, équivalant à 1 million de bêtes à laine.

Les gains de notre production sont en réalité bien supérieurs, car la statistique de 1852 a compris dans les effectifs bovins tous les veaux nés pendant l'année, tandis que dans le recensement de 1892 on n'a compté que les veaux de l'année restant en vie le 31 décembre 1891.

Mais le nombre n'est pas le seul signe des progrès effectués par nos éleveurs ! Les moutons qui ont été conservés sont les meilleurs, ce sont les plus améliorés, les plus précoces, ceux qui portent les meilleures et les plus lourdes toisons ; ceux qui ont disparu, ce sont les moutons de landes, les races chétives ; on a soigné et nourri les troupeaux restants, d'autant mieux qu'ils étaient moins nombreux, on est arrivé à ce résultat que nos moutons produisent aujourd'hui presqu'autant de laine qu'en 1852.

En 1812, Chaptal évaluait notre production à 38 millions de kilogrammes de laine; en 1852, la statistique la porte à 60 millions de kilogrammes.

En 1891, elle avait atteint le chiffre de 57 millions 900,000 kilogrammes.

C'est là un résultat qui fait honneur à nos éleveurs ! Malheureusement, ceux-ci n'ont pas été récompensés comme ils le méritaient de leurs efforts, car, par suite de la diminution des prix des laines, la valeur réalisée par eux a atteint à peine 87 millions de francs l'an dernier, tandis qu'en 1852, ils arrivaient, au moyen de leurs toisons, à une recette de 180 millions de francs, c'est près de 100 millions de moins ! C'est une grosse perte, c'est un lourd tribut, hélas ! que nous payons aux éleveurs d'outre-mer.

Mais heureusement que notre agriculture a trouvé des compensations dans le deuxième produit que donne le mouton : la viande.

En effet, le troupeau français, en 1852, donnait 101,500,000 kil. de viande.

En 1882, il en a produit 125,500,000 kil., soit 24 millions de kil. de plus.

En 1852, la valeur des moutons livrés à la boucherie n'atteignait pas 110 millions de francs.

En 1882, elle a dépassé 218 millions.

En 1892, elle doit au cours moyen de l'année, arriver au chiffre de 240 millions.

Si donc, de 1852 à 1892, le produit en laine de nos moutons a diminué de 93 millions de francs, leur rendement en viande a augmenté de 130 millions. C'est un gain final de 37 millions de francs.

Que conclure de tous ces faits, sinon que le mouton, tous comptes faits, n'est pas un animal dont l'élevage mette le cultivateur en perte.

Là où le mouton a disparu, il a été remplacé par du gros bétail.

Là où on l'a conservé, on l'a amélioré, de façon à lui faire donner une toison plus lourde et une plus grande quantité de viande.

Ce n'est donc pas, nous le répétons, une perte qui s'est produite à la suite des diminutions du troupeau national, c'est un déplacement de production ou plutôt une modification de l'outillage : ici on a remplacé la machine mouton par la machine vache ou bœuf, pour mieux utiliser la production de plus en plus grande de fourrages poursuivie depuis cinquante ans par l'agriculture française ; ailleurs on a amélioré la machine mouton pour accroître sa capacité de production, on a fait comme l'industriel qui remplace la machine à vapeur produisant le travail d'un cheval en brûlant 5 kilos de charbon par heure, par une machine n'en brûlant que 2 kilos 1/2 pour produire le même travail.

Il n'y a rien d'immuable ici-bas, pas plus en agriculture que dans l'industrie, et c'est le propre des procédés comme des institutions humaines de se modifier sans cesse en raison des temps et des lieux, en suivant les modifications qui se produisent dans les conditions d'existence des sociétés.

L'élevage du mouton, quoi qu'on dise, n'est pas compromis en France ; bien conduit il peut donner des bénéfices et il existe bien des pays chez nous où la bête à laine restera un auxiliaire précieux de la culture.

La Champagne avec son sol calcaire, perméable et sain, avec son air pur et ses eaux fraîches, est certainement l'un de ceux-là ; seulement il faut bien que l'éleveur se pénètre de cette idée que le mouton comporte, aussi bien que la vache laitière, la culture soignée, la culture intensive et qu'une condition essentielle pour obtenir du mouton le rendement maxima, c'est de le nourrir abondamment, de bien trier les reproducteurs et d'entourer ceux-ci de soins vigilants.

Nous avons une démonstration frappante des excellents résultats qu'on peut réaliser avec le mouton, dans ce qui se passe dans les régions calcaires de l'Angleterre ; le troupeau britannique, loin de diminuer, va en augmentant, puisqu'il dépasse aujourd'hui 33 millions de têtes sur une surface cultivée plus petite d'un tiers que celle de la France, et cela malgré les formidables importations de viande et de laine qui s'y font chaque année, et qui se sont élevées l'an dernier à 160 millions de kil. de laine (exportation déduite), et 86,400,000 kil. de viande frigorifiée de mouton équivalant à 4,300,000 carcasses !

En face d'une telle concurrence, les Anglais ont fait de leurs bêtes ovines des machines perfectionnées, ils en ont développé la précocité, ils leur font rendre dans un temps très court à la fois le plus de laine et le plus de viande possible. Leurs laines se vendent aussi cher que les laines australiennes ; la viande de leurs moutons prime de beaucoup le prix des viandes importées ; enfin, des mesures sévères de police sanitaire les préservent aujourd'hui du lourd tribut qu'ils payaient naguère aux épizooties.

C'est par des moyens analogues que l'élevage du mouton, et nos races s'y prêtent tout aussi bien que celles de l'Angleterre, deviendra prospère en France.

(Extrait du discours de M. Tisserand au concours de Châlons).

L'importation des laines par le port de Dunkerque. — Nos *Mouvements maritimes lainiers* annonçaient que plusieurs arrivages de laines de diverses provenances étaient attendus incessamment à Dunkerque.

Celles d'Algérie, entre autres ont commencé à foisonner; par le steamer *Morbihan*, une importante quantité de laines pour Roubaix et Tourcoing a été débarquée ; le steamer *Ville de Malaga*, a déchargé environ 1,950 balles laine de la même provenance pour ces mêmes cités industrielles ; le steamer *Ville d'Alger* doit apporter dans quelques jours 2,000 balles laine d'Alger, Oran et Philippeville ; enfin le steamer *Calvados*, attendu de ces provenances, sera porteur d'un lot important de laine, et ainsi de suite. Espérons que ces efforts seront encouragés par une protection effective de la navigation française.

De la Plata, les arrivages sont un peu plus restreints momentanément, bien qu'il y en ait continuellement ; mais les importations sont un peu plus faibles ; cependant, il y en aura sans interruption — plus ou moins — jusqu'à l'époque de la tonte nouvelle. Ainsi, le steamer *Canadian* a déchargé du 25 au 26 courant à Dunkerque, 966 balles laine de Buenos-Ayres et de Montevideo pour Roubaix et Tourcoing, nous aurons ensuite le steamer *Ville de Montevideo* avec 2,000 balles laine, et le steamer *Entre-Rios*, avec environ 1,600 balles qui arrivent prochainement.

D'Australie, les arrivages ont été assez abondants, mais de cette provenance éloignée, il serait à souhaiter dans l'intérêt général que les laines de nos industriels du Nord, y vinssent directement et plus promptement ; ce sont toujours ces transbordements indéfinis qui causent des retards inappréciables dans les époques de livraison.

Les cotons des Indes nous arrivent assez régulièrement par petites parties ; mais incessamment des lots d'importances notables nous arriveront par Dunkerque.

Les lins de Russie ont commencé depuis quelque temps déjà leur apparition en stocks formidables, importés qu'ils sont cette fois par de grands steamers. Actuellement, ces arrivages sont continués et dureront tout l'été et même au-delà, si les froids ne s'en mêlent pas trop vite.

M. Torged.

EUROPE.

Résultats définitifs du commerce international en Allemagne en 1892. — Le deuxième fascicule trimestriel de la statistique de l'empire contient les résultats définitifs du commerce d'exportation dans les limites de l'union douanière allemande en 1892.

Suivant les données de cette statistique, écrit le consul de France à Hambourg, la valeur de l'importation en ladite année, y compris le mouvement des métaux précieux, a été de 4,227,0 millions de marks, et la valeur de l'exportation, de 3,150,1 millions de marks. Si l'on extrait de ces deux sommes, le montant de la valeur afférente aux métaux précieux, on se trouve en présence d'une importation de 4,018,5 millions de marks. La différence en faveur de l'importation, abstraction faite des métaux précieux, est ainsi de 1,064,4 millions de marks.

Une comparaison, à ce dernier point de vue, entre les quatre dernières années, montre que la différence ainsi obtenue en faveur de l'importation en 1892, dépasse

celle des trois années précédentes. Elle n'avait été, en effet, que de 848,4 millions en 1889, 834 millions en 1890 et 975,3 millions en 1891.

A un autre point de vue, la comparaison entre les résultats du commerce de 1892, 1891 et 1890 est encore intéressante. Ainsi, on peut constater que, bien que la valeur de l'importation soit allée constamment en diminuant depuis 1890, cette diminution a correspondu à une augmentation progressive des quantités des marchandises importées : en chiffres exacts, ce double mouvement contradictoire s'est présenté comme suit :

Importation en...........	1892	1891	1890
—	—	—	—
En millions de quintaux métriques.....	295,1	290,1	281,4
En millions de marks..................	4,018,5	4,150,8	4,162,»

Un fait analogue s'est produit, bien que d'une façon moins absolue et moins marquée, à l'exportation, comme les chiffres suivants le démontrent :

Exportation en...........	1892	1891	1890
—	—	—	—
En millions de quintaux métriques.....	198,9	201,4	193,6
En millions de marks..................	2,954,1	3,175,5	3,328,1

Le mouvement général du commerce international allemand en 1892 ne présente pas une diminution par rapport à l'année qui a précédé ; mais il y a eu déplacement partiel, en ce que l'importation s'est accrue de cinq millions de quintaux métriques, tandis que l'exportation diminuait de 2 1/2 millions.

Les récents rapports de ce consulat général, relativement au mouvement du commerce depuis le commencement de l'année 1893, ont fait ressortir une tendance contraire, puisqu'il y a augmentation marquée de l'exportation et une diminution de l'importation par rapport à 1892.

Les exportations de tissus et de tapis en Roumanie. — Rendant compte du mouvement commercial de Jassy, M. Frandin, vice-consul de France, s'exprime ainsi :

« L'Angleterre, qui tient le premier rang à l'importation, occupe ce rang presque uniquement avec les *tissus et les tapis de laine.* La toile de coton imprimée figure pour le chiffre respectable de 68,241 kilog. ; la France, l'Allemagne et l'Autriche ne présentent ensemble pour ce produit que le chiffre de 4,518 kilog.

» Il y a concurrence entre l'Allemagne et l'Angleterre pour les *tissus de laine légers.* D'autre part, l'Allemagne a pour ainsi dire le monopole des tissus de coton de toutes nuances, spécialement faits pour pantalons d'été ; le chiffre de l'importation de cet article pour le mois d'avril a été de 9,811 kilog. Je ne m'explique pas pourquoi nos industriels ne tentent pas d'importer ce produit ici ; je suis convaincu qu'ils en auraient un grand écoulement.

» Les tapis de laine qui sont importés d'Angleterre sont en majeure partie des tapis dits de Bruxelles et des tapis imitant le persan. Ces tapis se vendent très bien dans le pays ; l'importation totale pour le mois d'avril a été de 15,472 kilog. ; sur ce chiffre, l'Angleterre figure pour 15,153 kilog.

» Les fabricants de tissus se désintéressent du marché ou laissent à des commissionnaires de France le soin de placer leurs marchandises. Ils envoient très rarement des voyageurs et n'ont généralement pas de représentants sur place. »

Les résultats de la guerre de tarif sur le commerce franco-suisse. — Nous relevions, il y a quelques jours, dans la statistique de notre commerce extérieur, les déficits éprouvés notamment par notre exportation de tissus de laine, depuis la rupture économique avec la Suisse. Nous trouvons aujourd'hui, dans un autre document émanant, celui-ci, du gouvernement helvétique, des indications non moins suggestives sur le même sujet.

Le Message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale, au sujet des relations commerciales franco-suisses — c'est le document en question — constate que « les produits les plus atteints sont ceux à l'écoulement facile desquels la France a le plus grand intérêt et pour lesquels la Suisse était jusqu'ici un de ses meilleurs clients. »

A l'appui de cette opinion, vient un tableau présentant, pour certains produits exportés de France en Suisse, un parallèle entre les chiffres du premier trimestre de cette année et une moyenne calculée sur les résultats des trois premiers mois de 1890 et 1891.

Nous ne nous arrêterons qu'aux chiffres se référant à des produits de l'industrie textile.

La perte pour l'exportation française donnée par les divers articles que nous allons énumérer est d'environ cinq millions de francs, pour un trimestre, c'est-à-dire plus de 70 % de leur valeur totale de sortie.

Les articles confectionnés avaient donné pour les trois premiers mois de 1890-91, une moyenne de 1,446,000 fr.; ils tombent, au premier trimestre de cette année, à 405,000 fr., différence en moins 1,041,000 ou 72 % ; les lainages, 2,136,000 fr. contre 428,000 fr., perte 1,708,000 ou 80 % ; les soieries, 2,395,000 fr. contre 975,000 fr., perte 1,320,000 fr. ou 57 1/2 ; les cotonnades, 619,000 fr. contre 122,000 fr., perte 497,000 fr. ou 80 % ; les châles, 166,000 fr. contre 30,000 fr., perte 136,000 fr. ou 82 %.

Qui nous a remplacés près de la clientèle suisse ? Le Message répond :

« Ce que la France a perdu a été gagné :

» Pour les articles confectionnés (— 600 quintaux nets) : par l'Allemagne ; (+ 500 q. n.) : par l'Italie et la Belgique ;

» Pour les lainages (— 1,300 q. n.) : par l'Allemagne ; (+ 500 q. n.) et par l'Angleterre (+ 200 q. n.) ;

» Pour les soieries (— 65 q. n.) : par l'Allemagne, l'Italie et la Hollande ».

La rupture économique n'a guère profité à la Suisse non plus, il faut bien en convenir, et le Message du Conseil fédéral le constate en ces termes :

« Le recul de notre exportation à destination de la France dans le premier trimestre de 1893 représente donc à peu près la moitié du chiffre moyen de 1890-91.

» Les industries les plus atteintes sont celles du coton (de — 75 à 90 %) et celle du bois d'œuvre (— 86 %). Viennent ensuite la broderie (avec un déficit de 72 % sur les principaux articles et l'industrie de la soie (— 65 %), la bonneterie (confection — 60 %) et l'horlogerie (— 56 %) ; l'exportation du fromage (— 46 %) et de la farine (— 43 %) ont un peu moins souffert ; parmi les articles qui n'ont rien perdu ou dont l'exportation n'a que peu reculé, on peut citer les produits de l'industrie laitière autres que le fromage, puis le bétail, la cellulose, les couleurs dérivées du goudron, les machines, les ouvrages en paille, les rubans de bourre de soie et de mi-soie, ainsi que cela résulte du tableau ci-dessus.

» Le calme avec lequel la plupart des industries le plus gravement atteintes se résignent à subir le tarif maximum, s'explique en partie par la circonstance que le tarif minimum n'améliorerait guère la situation, en partie parce qu'elles ont trouvé

ailleurs une compensation au débouché perdu ; tel est le cas pour les machines, les montres, le fromage, les tissus de coton écrus, la soie écrue, les soieries, les tissus élastiques, etc., les ouvrages en paille.

» Il est en revanche positif que, par suite de la rupture des relations commerciales avec la France, l'écoulement total de la production de certaines industries a baissé et n'a pas encore trouvé d'autres débouchés suffisants pour les fils de coton écrus, les tissus de coton apprêtés (à l'exception des plumetis), les broderies, les extraits de matières colorantes, les sciages, le cuir, la viande, les farines, le chocolat, le vermouth, etc. »

De son côté, que la Suisse ait souffert de la guerre de tarif, c'est incontestable, mais le mal de l'un ne guérit pas celui de l'autre, et il n'en reste pas moins acquis que certaines de nos industries françaises, et en particulier l'industrie lainière, ont été sérieusement atteintes, pour le plus grand profit des producteurs anglais et allemands.

J. Petit-Leduc.

ASIE.

La sériciculture à Alexandrette. — La ville d'Alexandrette est, à beaucoup d'égards, une des mieux favorisées de la Turquie d'Asie. D'après M. A. de Longeville, vice-consul de France en résidence en cette ville, le pays est loin d'être insalubre ; la fièvre n'y exerce guère plus de ravages que dans la plupart des villes d'Orient, où la chaleur et l'abondance des pluies lui assurent une clientèle constante. A Alexandrette elle est généralement légère ; elle incommode plus qu'elle ne tue, car les cas de fièvre pernicieuse se réduisent à un ou deux par an sur une population de 8,000 habitants. Cet état morbide disparaîtrait même à coup sûr, si on voulait s'occuper sérieusement de dessécher les marais qui entourent la ville.

Malheureusement, divers systèmes d'assainissement proposés n'ont reçu jusqu'ici qu'un commencement d'exécution imparfait et incomplet. Cependant, telle qu'elle est, Alexandrette n'est pas sans une certaine valeur commerciale. Au cours de l'année 1892, la valeur des exportations n'a pas été moindre de 21.275,000 francs, dont 3,700,000 francs au compte de la France. Alexandrette exporte de la racine de réglisse, quelques volailles, de l'albumine, différents autres produits naturels en assez grande importance ; mais l'industrie locale, qui présente le plus d'intérêt pour le commerce français est, sans contredit, celle de la sériciculture. Voici en quels termes M. de Longeville parle de cette industrie dans le rapport qu'il a adressé au gouvernement français.

L'industrie de la soie a été pratiquée de tout temps dans le district d'Alexandrette : mais, il y a une vingtaines d'années, elle a produit si peu à cause de la dégénération des graines employées, qu'il en est résulté une période d'abandon.

Cette altération des graines survenue dans une race bonne en elle-même, par suite de l'ignorance d'éleveurs privés de toutes connaissances scientifiques et hors d'état de emédier à ces causes de destruction, détermina la cessation des travaux, et les intéressés, désespérant de voir renaître pour eux cette souree de bénéfices, sacrifièrent leurs plantations de mûriers et les remplacèrent par des arbres fruitiers et des plantes potagères.

Au bout de dix ans d'inaction, un petit nombre de négociants ou éleveurs plus hardis, ayant eu l'initiative de tenter un second essai par l'importation des graines d'Europe, la sériciculture reprit un nouvel essor.

Tout d'abord on fit venir de la semence de Corse d'une race dite « la Japonaise », qui sembla s'acclimater dans le pays ; plus tard, il y a près de quatre ans, elle fut supplantée par les graines du département du Var, qui donnèrent immédiatement d'excellents résultats.

Les négociants renouvellent annuellement leurs demandes, soit directement, soit par l'entremise de commissionnaires établis à Beyrouth, et reçoivent la graine en boîtes fort bien conditionnées en vue de leur préservation contre tous les accidents de nature à produire une éclosion prématurée.

Au dire des gens compétents sur cette matière, les graines d'Italie seraient en état de rivaliser avec les nôtres comme qualité seulement, car leur prix très élevé et payable au comptant, leur ôte toute chance de tenir en échec l'importation française.

Une fois les graines mises à l'éclosion, l'élevage se pratique par l'association entre le propriétaire des terrains qui y sont affectés et le personnel indigène qui se charge de la partie matérielle du travail, soins spéciaux et renouvellement quotidien de la nourriture.

Dans ces sortes d'associations, auxquelles les propriétaires sont tenus de se soumettre, sous peine de voir leurs récoltes perdues par le fait de la malveillance de leurs aides, l'indigène se fait la part du lion, c'est-à-dire qu'il exige en échange de sa coopération, la moitié des bénéfices, sans aucune avance de fonds de sa part. Ces prétentions sont d'autant plus exorbitantes, qu'elles forment un singulier contraste avec l'ignorance et l'incurie de ceux qui les soutiennent.

Dans le district d'Alexandrette, les mûriers sont généralement plantés dans une promiscuité regrettable avec d'autres arbres fruitiers qui nuisent, dans une certaine mesure, à leur développement ; toutefois, en dépit des inconvénients présentés par ce système de plantation et de la façon barbare dont on les dépouille de leurs feuilles à coups de serpe, ces arbres continuent de prospérer puissamment, aidés dans leur développement par la douceur du climat, l'abondance de l'eau et la fertilité du sol.

Quant à l'élevage en lui-même, il se pratique dans des conditions essentiellement primitives.

Les *magnaneries*, s'il est permis d'employer ce terme pour désigner des objets si peu en rapport avec les idées qu'il fait naître, consistent en des cahutes formées de pierres et de branches, étroites, basses de toitures, accessibles outre mesure aux intempéries ; le système de claie dont il y est fait usage est à l'avenant, car les filets superposés s'encastrant dans des rainures, sont totalement inconnus.

De plus, les éleveurs, dans leurs manipulations, ne tiennent aucun compte, ni de la température, ni de la capacité du local affecté aux larves qui sont parfois entassées d'une manière pitoyable ; en ajoutant à ces conditions déjà si malsaines, la distribution irrégulière des feuilles, on arrive à une forte mortalité causée par des maladies fréquentes chez le ver, telles que la grasserie, la jaunisse et la muscadine. Et pourtant, malgré ces éléments de destruction, les récoltes donnent des résultats satisfaisants, sur la base moyenne d'un kilogramme de cocon frais par gramme de semence employé.

D'après les documents de l'administration des contributions indirectes chargée de percevoir la dîme, la récolte de 1892 aurait donné un chiffre total de 118,600 kilogrammes, soit une valeur de 266.850 fr., à 2 fr. 25 le kilog. vendu sur place. Il faut noter que 1892 est considéré comme une année mauvaise et que les producteurs augurent mieux de la prochaine campagne.

La vente a lieu dans les conditions suivantes : les trois quarts des cocons obtenus sont enlevés sur place par des négociants qui les expédient en France, après étouf-

fement préalable ; un quart seulement est filé dans le pays et trouve ensuite un débouché à Alep ou dans d'autres villes importantes de la province.

Le chiffre des graines importées annuellement est évalué à 800 ou 900 boîtes de 25 grammes, dont un dixième provient de Brousse et d'Italie et neuf dixièmes du département du Var. Jusqu'ici, tout essai tendant à la production des graines dans le pays même est resté stérile faute de connaissances techniques chez l'éleveur.

La semence apportée acquitte en douane un droit de 8 % *ad valorem* et les cocons un droit fixe de 11 1/2 en nature ou en numéraire, suivant les prix de la place et la convenance des propriétaires. Outre cette dernière taxe, les cocons et la soie grège sont soumis à un droit de douane de 1 % à l'embarquement à destination de l'Europe, et 8 % s'ils sont dirigés sur un autre point de l'empire ottoman, sauf pour les expéditions par voie de terre qui sont affranchies de toute taxe de cette nature.

PIERRE CHRISTI.

Le commerce français avec les Indes. — Le Consul de France à Bombay, dans un substantiel rapport sur le mouvement commercial des Indes, entre, au sujet du commerce français, dans des considérations générales qu'il n'est pas inutile de signaler à l'examen de tous ceux qui se préoccupent de notre commerce d'exportation :

« Il est pénible, dit-il, d'avoir à constater, ici, tous les ans, que les produits de notre fabrication n'entrent que pour une bien faible part dans notre consommation indienne. Nous ne saurions partager l'avis de ceux qui prétendent que cet état de choses est dû surtout à l'excellence de nos produits, qui ne leur permettrait pas de soutenir la lutte, à cause de leur cherté, avec les produits similaires moins finis et partant moins chers, de la Belgique et de l'Allemagne.

» L'expérience que nous avons acquise nous autorise à penser que la cause principale de notre infériorité commerciale sur les marchés de l'Inde, réside uniquement dans l'absence presque absolue de maisons françaises établies dans le pays.

» Croira-t-on qu'à Bombay, ville d'un million d'âmes et un des plus grands centres commerciaux du monde entier, qui fourmille de maisons allemandes, il n'y a pas, à proprement parler, une seule maison française d'importation.

» Quelques négociants de Lyon y entretiennent, il est vrai, des agences, mais ces maisons ne sortent pas de leur spécialité.

» Si l'on considère que l'Inde est un pays où tous, Anglais et étrangers, jouissent des mêmes prérogatives et des mêmes facilités, et si l'on ajoute à ces avantages le développement croissant des voies de communication qui ouvrent chaque jour de nouveaux débouchés aux articles d'importation européenne et en doublent la consommation tous les dix ans, on ne s'explique pas l'indifférence de nos fabricants français.

» Encore une fois, il nous faut réagir et rompre hardiment avec l'esprit de routine dont nous ne nous sommes pas encore débarrassés. Il faut bien nous persuader que le commerce est un aléa et que nous ne pouvons pas toujours éviter les déceptions qu'il entraîne à sa suite. Le vieil adage qui dit : « Qui ne risque rien n'a rien ». est vrai ici plus que partout ailleurs.

» C'est à nous à nous entourer de toutes les garanties possibles. Nous ne saurions, toutefois, exiger que ceux qui consentent à se charger de nos intérêts à l'étranger, se livrent à nous pieds et poings liés et s'exposent, en cas d'insuccès, à être les auteurs de leur propre ruine. J'ai connu des négociants français qui impo-

saient à leurs consignataires à l'étranger des conditions tellement draconiennes, qu'il devenait impossible d'entrer en arrangement avec eux. Je n'en citerai qu'un exemple :

» Un de nos compatriotes désireux d'avoir un représentant pour l'écoulement de ses produits, m'avait prié de le mettre en rapports avec une personne sûre et qui semblait répondre le mieux à ses exigences.

» Après de laborieuses recherches, je parvins à découvrir un consignataire ancien dans le pays, très avantageusement connu sur le marché et jouissant d'une honorabilité incontestée.

» La commission qui lui était offerte se montait à 10 %, prix rémunérateur, j'en conviens, mais qui pouvait devenir un leurre si dans les six mois ce malheureux consignataire n'avait pas écoulé les 20,000 fr. de marchandises qu'on devait lui confier. Passé ce délai, il était tenu de prendre l'engagement de conserver pour son propre compte la marchandise et de la vendre à ses risques et périls, devenant ainsi débiteur de ce qu'il n'aurait pu écouler.

» Les affaires ne peuvent se conclure sur de telles bases, attendu que dans un pays où la mode et le goût sont très variables, il est difficile de prévoir ce qui adviendra des marchandises consignées. Peut-être seront-elles enlevées de suite, c'est là une question d'opportunité ; peut-être au contraire, seront-elles d'une vente difficile, par suite de l'intervalle qui séparera l'expédition de la réception. Il est donc injuste de rendre un représentant responsable de la versatilité de l'acheteur et de l'exposer à voir son crédit ruiné parce que, malgré toute sa sollicitude et son désir d'être agréable à son commettant, il n'aura pu, dans un délai fixé, écouler la marchandise à lui confiée.

» Ce n'est plus là le commerce, mais l'exploitation, et je doute que l'on puisse arriver de la sorte à un résultat pratique. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les conditions du négociant français furent repoussées et qu'il a dû renoncer à l'exportation de ses marchandises.

» Imitons les Anglais et les Allemands ; ayons ici des Français sachant surtout parler couramment l'Anglais et qui représenteront des maisons syndiquées, où l'on trouvera réunis dans le même local, les articles les plus variés, au lieu d'un seul et unique produit. C'est, à mon avis, le meilleur et le plus sûr moyen de faire une concurrence acharnée à nos plus dangereux adversaires, de nous implanter quelque part et de nous faire connaître avantageusement ».

La soie et le coton au Tonkin. — Après le riz, les principaux produits que le Tonkin est apte à produire en grande quantité et à exporter ou utiliser sur place sont la soie et le coton. Actuellement, le Tonkin produit en moyenne 170,000 kilogrammes de soie grège, dont un douzième seulement est exporté en France. D'après la direction des douanes, la plus grande partie des soies grèges du Tonkin est exportée à Hong-Kong pour y prendre l'étiquette de la soie de Chine et être ensuite expédiée en Europe, sous le couvert de cette provenance.

Le Tonkin et le nord de l'Annam peuvent produire de grandes quantités de soie, et les indigènes sont très disposés à s'adonner à cette industrie, qui leur est familière. En ce qui concerne le coton, la plupart des provinces du Tonkin offrent des surfaces plus ou moins considérables propres à cette culture. Toutes les espèces de coton viennent bien au Tonkin, et il suffira d'avoir de bonnes graines pour avoir d'excellents produits. Mais le coton que cultivent actuellement les indigènes ne donne qu'un brin court, peu propre à la filature.

Le coton du Tonkin est surtout acheté par les Chinois qui s'en servent pour ouater les vêtements qu'on porte dans le nord. La ouate fournie par le coton du Tonkin est, paraît-il, fort appréciée pour cet emploi spécial. Dans le pays, on ne file et on ne tisse qu'une petite quantité de coton. Celle qui est exportée ne dépasse pas, pour le Tonkin, 300,000 kilog., au prix moyen de 1 fr. 13 le kilogramme après égrenage. L'Annam n'a exporté en 1891 que pour 90,000 fr. de coton égrené. On voit qu'en ce moment la production et l'exportation sont très faibles ; néanmoins, il n'est pas douteux que le coton doit être placé au premier rang des cultures industrielles qu'il y a lieu de développer au Tonkin et en Annam.

Le commerce de la Chine en 1892. — La valeur du commerce extérieur de la Chine a atteint, en 1892, le chiffre le plus élevé qui ait jamais été obtenu. Il s'est chiffré par un total de 237.684,723 taëls (le taël vaut environ six francs), dont 135,101,198 taëls d'importations et 102,583,525 taëls d'exportations. Pour se rendre compte du progrès réalisé, il faut se rappeler qu'il y a douze ans, en 1880, les importations ne s'élevaient qu'à 79.293,452 taëls et les exportations à 77.883.587 taëls, ce qui donnait pour l'ensemble du commerce extérieur un total de 157,177,039 taëls.

AFRIQUE.

L'industrie en Égypte. — On peut dire que l'industrie en Égypte est encore dans l'enfance ; le nombre de capitaux et de bras qe'ulle occupe est très restreint.

L'agriculture ne possède qu'un matériel primitif, et si quelques agriculteurs plus éclairés possèdent dans leurs fermes des outils perfectionnés, ils le doivent le plus souvent à l'Europe.

La principale industrie, d'origine ancienne, est celle de la poterie : le limon du Nil fournit toujours en surabondance la matière première. De nombreuses poteries et briqueteries sont installées sur le bord du fleuve, au Caire, à Alexandrie et aux environs de Rosette. Les gargoulettes indigènes, les filtres, les vases en terre sont surtout fabriqués dans le Moudirieh de Kenah et la poterie fine à Assiout.

Les industries apportées par les Arabes sont celles de la teinture, de la sellerie, de la cordonnerie, de la fabrication des tapis, de la chaudronnerie, de la damasquinerie, de l'orfèvrerie.

Depuis quelques années, on fabrique des savons en grande quantité, et il s'est établi une fabrique d'allumettes à Alexandrie, une fabrique de bière au Caire et quelques fabriques de glaces au Caire, à Alexandrie et à Port-Saïd.

L'industrie des cuirs et celle des bois ouvrés occupent plusieurs ateliers, celle des métaux compte aussi un grand nombre d'ateliers au Caire, à Alexandrie : fonderies, ferblanteries, orfèvreries.

La part du gouvernement dans l'industrie des métaux était représentée par divers établissements destinés à pourvoir aux besoins de l'armée et de la marine : une fonderie de canons, une fabrique d'armes, un atelier de moulage de canons, une fabrique de carabines, un atelier de précision, des arsenaux au Caire et à Alexan-

drie. des ateliers de paquebot-poste. Aujourd'hui, tout cela est fermé et le matériel est vendu comme ferrailles.

Il ne reste à l'État égyptien que les grands ateliers des chemins de fer, pour la réparation et le montage des wagons et locomotives, les ateliers de construction et réparation mécaniques des domaines de l'État et de la Deïra-Sanieh, ainsi que quelques fabriques de pains de munition, de biscuits, une imprimerie à Boulac.

La typographie est représentée par quelques ateliers au Caire, 12 à Alexandrie, 1 à Port-Saïd et 1 à Mansourah. La papeterie, propriété d'Ismaïl-Pacha, qui occupait 200 ouvriers, est actuellement fermée. son matériel a été vendu comme ferrailles.

L'industrie agricole comprend deux ou trois fabriques de pâtes alimentaires à Alexandrie, des fabriques d'amidon et de nombreux moulins à vapeur, à vent et à chevaux. dont la plus belle installation est celle des moulins français à Alexandrie, au Caire et à Tanta, dans la basse Égypte. et à Akmin, dans la haute Égypte. Toutefois, les industries agricoles qui occupent le plus de personnes sont : les fabriques d'essences de fleurs (roses, fleurs d'orangers, menthe, géranium, etc.), l'égrenage du coton, les presses à huiles, la fabrication du sucre ; les industries textiles, les fabriques de laine, quelques modestes filatures et tisseranderies de coton et de lin ; la fabrication de couvertures, de bonnets en feutre, de ceintures, de voiles et de coiffures en soie.

Les industries qu'on pourrait avantageusement établir ici sont : les fabriques de papiers, de meubles, de conserves alimentaires, celles de câbles, qui pourraient travailler pendant l'hiver et dont la matière première est à très bon marché ; les tabletteries pour le découpage de l'ivoire, de la nacre, de l'écaille de tortue ; les corderies, les scieries mécaniques de pierres ; les ateliers de chaussures, de maroquineries ; les usines pour la fabrication des clous et de la quincaillerie.

Divers essais ont été déjà tentés par des Européens, et principalement à Alexandrie : fabriques de bougies, de noir animal ; papeterie, tannerie, équarrissage, etc. Malheureusement, ces essais ont été généralement sans résultat pratique. Les causes des insuccès sont nombreuses ; les principales sont le manque d'initiative et de connaissances spéciales chez les industriels qui ont monté ces fabriques, et surtout le manque d'ouvriers européens entendus, aptes à former un personnel indigène capable.

(*Recueil consulaire belge*).

Le commerce extérieur du Maroc. — Dans une récente *Étude commerciale et agricole sur le Maroc*, M. Gustave Wolfrom, qui a visité le pays, chiffre pour 1890 le commerce des ports, entrées et sorties, à 82 ou 85 millions de francs ; le commerce par terre entre l'Algérie et le Maroc à 15 millions de francs et les échanges faits entre le Maroc et les *presidios* espagnols à 1 million 1/2. Le total serait à peu près de 100 millions. L'Angleterre, avec Gibraltar, y entre pour 40 % ; la part proportionnelle de la France, avec l'Algérie, serait la même ; puis viendraient l'Espagne, 10,3 % ; l'Allemagne, 3,9 % ; le Portugal, 2,6 % ; la Belgique, 1,4 %, etc.

Le *Statesman's Year Book*, de M. Scott Keltie, donne des chiffres assez sensiblement différents de ceux indiqués par M. Gustave Wolfrom. D'après cette étude, les entrées de marchandises dans les divers ports marocains se sont élevées en 1891 à 1,835,858 livres sterling et les sorties de marchandises des divers ports marchands

auraient atteint la même année le chiffre de 1,730,801 livres sterling. Voici comment se sont réparties les importations :

	Liv. st.
	—
Tanger	490,789
Tetouan................................	62,440
Larache	143,498
Babat................................	164,372
Casa Bianca................................	390,966
Mazagran	199,136
Saffi	74,305
Total.................	1,835,858

Voici comment se sont réparties les exportations :

	Liv. st.
	—
Tanger................................	321,823
Tetouan................................	6,770
Larache	61,583
Rabat................................	49,850
Mogador	303,419
Casa Bianca................................	539,085
Mazagaan	304,654
Saffi	143,618
Total..................	1,730,801

Les importations se sont classées ainsi en 1891 : en première ligne les cotonnades, 695,368 liv. st. et les lainages, 58,150, puis le sucre, 317,138 liv. st., le thé, 74,614 liv. st., la soie brute, 46,320 liv. st., les bougies, 35,149 liv. st., etc. Voici, d'autre part, les exportations principales : fèves, 281.331 liv. st., laine, 218,280 liv. st., pois chiches, 200,755 liv. st., huile d'olive, 174,740 liv. st., maïs, 137,409 liv. st.; etc.

Il est certain que le commerce du Maroc pourrait se développer rapidement et dans des proportions considérables, si ce pays était dans de meilleures conditions économiques et politiques. Le Maroc, qui est baigné par deux mers et qu'il serait facile de rattacher à l'Europe par un pont jeté sur le détroit de Gibraltar ou par un tunnel passant par-dessous, le Maroc est un des pays de l'Afrique les plus favorisés de la nature. En partie montagneuse, cette région africaine renferme des vallées fertiles et de vastes plaines très propres à la culture des céréales et du bétail.

L'étendue du *tell* marocain est deux ou trois fois supérieure à celle du tell algérien. Les bonnes rades sont plus nombreuses sur la côte marocaine que sur la côte algérienne. La population marocaine peut être évaluée à quatre millions d'habitants suivant les uns, au double, suivant les autres. Cette population, constituée par le mélange de plusieurs races, Arabes, Maures, Berbères, noirs, est très robuste et fournit d'excellents travailleurs. Ce qui manque au Maroc pour exploiter fructueusement les admirables ressources de son sol, c'est un bon gouvernement.

Le Maroc est administré d'une manière déplorable. Partout, sauf dans le rayon de Tanger et des quatre capitales, l'insécurité est complète. Les populations réparties en tribus, sont sans cesse exposées aux attaques des brigands ou aux razzias

opérées par les troupes du sultan, sous prétexte de faire rentrer l'impôt. Le Maroc est, sous le gouvernement du sultan actuel, la terre du brigandage et de l'anarchie.

Les habitants des campagnes ne cultivent que ce qu'il leur faut strictement pour vivre, parce qu'ils ne sont jamais sûrs du lendemain. Aussi la misère est-elle très grande, malgré la fertilité du pays. Il est regrettable que les trois puissances qui ont des intérêts au Maroc, la France, l'Angleterre et l'Espagne, ne s'entendent pas pour établir dans ce pays un protectorat à trois, qui le doterait d'une administration régulière et le ferait entrer dans l'orbite de la civilisation occidentale.

J. Raubert.

AMÉRIQUE.

La vitesse des chemins de fer aux États-Unis. — Nous avons indiqué qu'on avait réalisé aux États-Unis la vitesse extraordinaire de 150 kil. à l'heure. Ce résultat aurait été dépassé depuis. Ainsi, le 9 mai dernier, l'Empire state Express aurait, sur le New-York central and Hudson River Railroad, fait le trajet de 69 milles ou 111 kil., entre Rochester et Buffalo, en 68 minutes, y compris un arrêt à Batavia, ce qui donne une vitesse supérieure à 98 kil. à l'heure; mais entre Loneysville et Grimesville, un mille aurait été franchi en 42 secondes, soit une vitesse de 138 kil., et, entre Grimesville et The Forks, le train aurait mis 35 secondes pour faire un mille, ce qui correspond à 1,655 kil. à l'heure.

Le 20 du même mois, le train a réalisé, entre Syracuse et Rochester, une vitesse de 118 kil. sur 130 kil. et, entre Syracuse et Bast Buffalo une vitesse de 107 kil. sur 146 kil. Entre Batavia et Buffalo, la vitesse maximum a été 100 milles, 160,8 kil. à l'heure.

Les machines qui ont réalisé ces vitesses sont des locomotives construites par les Schenectady Locomotive Works. Elles sont du type américain ordinaire, c'est-à-dire avec deux essieux à roues et un boggie à deux essieux à l'avant, mais leurs dimensions sont exceptionnelles, surtout pour le diamètre des roues.

Les cylindres ont 0 m. 483 de diamètre et 0 m. 610 de course, les roues 2 m. 185 de diamètre avec les bandages neufs. La chaudière fonctionnant à une pression de 13 1/2 kil. a 2 m. 85 de surface de grille et 268 tubes de 0 m. 090 de diamètre extérieur et 3 m. 70 de longueur. La surface de chauffe totale atteint 179 m. 5, surface énorme pour une machine de vitesse, surtout si on considère qu'elle est obtenue avec des tubes de longueur très modérée.

La machine pèse en service 56,000 kilog., dont 38,000 ou 67 1/2 % utilisés pour l'adhérence. Le tender pèse plein 36,000 kilog., ce qui fait 92,000 kilogrammes pour l'ensemble du moteur. On remarquera la charge très considérable, 19 t., sur chacun des essieux moteurs. Il faut des voies exceptionnellement solides pour supporter de pareilles charges à ces vitesses excessives.

Pour 100 milles à l'heure, ce qui représente 44 m. 66 par seconde, les roues motrices font 6 tours 1/2 par seconde ou 390 par minute, donnant une vitesse moyenne de piston de 7 m. 93 par seconde.

Le train dit « Admiralty spécial », qui a ramené de Chicago à New-York les officiers américains et étrangers après la cérémonie de l'ouverture de l'Exposition, a réalisé des vitesses remarquables, si on tient compte de son poids considérable. De Philadelphie à Jersey-City, 148 kil., il a mis 1 h. 40, ce qui représente 90 kil. à l'heure. Entre New-Brunswick et Élisabeth. 29 kil., 14 minutes, vitesse 124 m. 2.

Ce train était composé de quatre wagons-lits, deux wagons-restaurants, un fumoir, un fourgon à bagages, un wagon-buffet et un « observation-car » ; le poids de ces huit véhicules est estimé par les journaux américains à 40 t. en moyenne, soit 320 t. pour le train, sans la machine et le tender.

H. Defer.

Le commerce des États-Unis. — La balance commerciale qui avait été favorable aux États-Unis pour 210 millions de dollars en 1891-92 leur est devenue défavorable de 47 millions en 1892-93.

Voici les chiffres pour ces deux années (neuf mois jusqu'au 31 mars) et pour les cinq années antérieures :

	Exportations.	Importations.	
	—	—	
	Millions de dollars.		
1892-93	653	700	— 47
1891-92	820	610	+ 209
1890-91	698	618	+ 80
1889-90	684	572	+ 112
1888-89	583	549	+ 34
1887-88	555	530	+ 15
1886-87	577	500	+ 68
1885-86	515	471	+ 44

OCÉANIE.

La crise financière en Australie. — Pour que vos lecteurs puissent se faire une idée exacte de l'importance de cette crise financière, écrit-on de Sydney au journal *Le Sémaphore* de Marseille, permettez-moi de vous donner quelques renseignements statistiques puisés dans les rapports officiels des différents gouvernements australiens. Les chiffres que je vais vous donner leur permettront non seulement de juger la gravité de la situation, mais ils leur feront comprendre combien sont vastes les résultats obtenus en un siècle à peine, par la méthode de colonisation anglaise en Australie.

Avant la crise dont je vous entretiens aujourd'hui, il y avait en tout vingt-cinq banques d'émission établies en Australie et à la Nouvelle-Zélande, travaillant sur un capital nominal de 630 millions de francs et représentés par un capital versé de 400 millions de francs et une réserve de profits accumulés de 230 millions.

A l'époque de la crise, ces vingt-cinq institutions avaient un passif représenté par 2 milliards 110 millions de dépôts fixes portant intérêt à 4 et 4 1/2 pour cent, 685 millions de dépôts en comptes-courants sans intérêts et une somme de 150 millions environ de valeurs d'escompte, le passif total étant donc de près de trois milliards de francs, soit en réalité 2,950,000,000 de francs. Pour faire face à ces valeurs elles avaient dans leurs coffres 540,000,000 en or, argent et bronze; leurs établissements, bureaux, etc., étaient évalués à 145,000,000 et leurs créacces garanties portant intérêt de 5 à 8 pour cent, s'élevaient à 3,900,000,000 de francs, soit un actif total de 4,585,000,000 de francs.

Sur ces vingt-cinq banques, il y en a treize qui depuis le commencement de la crise ont dû fermer leurs portes et suspendre leurs paiements, avec un passif total

de 2 milliards 650 millions de francs et un actif évalué à plus de 3 milliards, par conséquent amplement suffisant pour faire face à toutes leurs difficultés, pourvu que leurs créditeurs ne les forcent point à liquider au milieu d'une panique qui consommerait leur ruine.

Heureusement que les dépositaires et les actionnaires ont compris la nécessité d'adopter le principe de la reconstitution au lieu de celui de la liquidation, et, à l'heure qu'il est, l'une des plus importantes de ces institutions s'est reconstituée au capital de 300 millions de francs, et plusieurs autres sont en train de soumettre à leurs actionnaires et dépositaires différents projets de reconstitution qui seront certainement adoptés.

Les chiffres qui précèdent sont d'une éloquence brutale ; mais ils montrent d'une manière des plus concluantes quel degré de prospérité les colonies de l'Australasie britannique avaient dû atteindre pour qu'il leur fût possible de résister à une crise financière de cette taille. Car il est à remarquer que ce krach est dû à des causes absolument indépendantes de la situation matérielle du pays et n'affectant en rien sa puissance de production, dont elle ne saurait arrêter l'expansion.

La panique est venue d'Europe ; elle est due à plusieurs causes qu'il serait difficile d'analyser dans le peu d'espace que comporte une correspondance de journal. On peut cependant résumer ces causes aux quelques points suivants : D'abord l'importation excessive des capitaux anglais depuis une vingtaine d'années ; en second lieu, les prétentions par trop outrées des associations ouvrières qui ont jeté une grande perturbation dans les entreprises locales, et en troisième et dernier lieu, cette tendance qu'ont toujours certains groupes de financiers, à brouiller les cartes afin de pouvoir pêcher en eau trouble.

D'après une computation officielle, toute récente, on calcule que la dette, tant publique que privée, contractée par l'Australie avec les capitalistes anglais et surtout écossais, dans l'espace d'un quart de siècle à peine, s'élève à environ quatre cent millions de livres sterling, soit dix milliards de francs, ou deux fois la rançon de la France en 1870. Si l'on songe que cette immense somme a été absorbée par une population qui ne dépasse guère quatre millions d'hommes blancs, on ne peut s'empêcher de se demander quelles peuvent être les ressources qui pourront, à un moment donné, permettre à cette insignifiante population, de payer une dette aussi exorbitante.

La réponse à une question si naturelle nous entraînerait trop loin ; qu'il suffise de remarquer que la valeur annuelle de l'exportation des produits naturels de l'Australasie s'élève depuis une série d'années à environ deux milliards de francs, tandis que la valeur totale du commerce annuel des colonies, tant avec l'extérieur qu'entre elles, représente bon an, mal an, de trois milliards à trois milliards et demi de francs, commerce auquel la France, entre parenthèse, ne participe que dans la proportion de 33 millions de francs. C'est peu, tandis que l'Allemagne, venue bien longtemps après nous sur la scène, y participe pour une valeur de près de 70 millions.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

COMMUNICATIONS

LE HAUT-TONKIN

Un de nos amis, Docteur en médecine et Docteur ès-sciences, en ce moment en mission dans le Haut-Tonkin (province de Cao-Bang, nous a adressé dernièrement une longue lettre qui constitue une sorte de résumé de ses premières observations. Nous allons la reproduire textuellement :

« J'ai hâte d'abord de déclarer que le pays est une véritable mine pour l'explorateur.

En ethnographie, il y a. dans la province de Cao-Bang, située dans le Haut-Tonkin, sur la frontière de Quang-Si (Chine), plusieurs races à étudier, ayant chacune ses caractères anthropologiques bien distincts, ainsi que ses coutumes et ses mœurs. On y rencontre, en effet :

1° Les *Annamites*, venus du Delta ; ils remplissent les fonctions officielles de Gouverneur de la province, de Préfets, de Sous Préfets, etc. Ils composent également la plus grande partie de la suite de ces différents mandarins ;

2° Les *Chinois*, commerçants par excellence, et qui, par la rivière de Cao-Bang, le Song-Bang-Giang, affluent du Si-Kiang (rivière de Canton), importent et exportent tous les objets nécessaires aux besoins des indigènes ;

3° Les *Thôs*, les véritables indigènes. Cette race occupe tout le Haut-Tonkin, sur une large bande de terrain intermédiaire entre le Delta et la Chine. C'est la race des cultivateurs par excellence. Bien différents des Annamites, les Thôs sont grands, bien faits, de teint hâlé plutôt que jaune, aux yeux presque pas obliques et nullement bridés

comme la plupart des Chinois et des Annamites. Ils sont également plus propres que ces derniers, mais aussi moins fins et moins rusés, partant plus honnêtes. Ils portent sur la tête le turban, à la mode annamite ; mais ils ont des vêtements à manches courtes et serrées, et de petites culottes d'une toile fabriquée avec du coton du pays et presque toujours teinte en bleu foncé, à l'aide de l'indigo. Les Thôs sont très travailleurs, très économes ; ils profitent des moindres vallées, irriguées par les arroyos et laissées libres entre les mamelons et les rochers de leur contrée mouvementée, pour se livrer à la culture. Cette race Thô a une aire de dispersion assez étendue, puisqu'on la rencontre encore, paraît-il, à plusieurs journées de marche vers le Nord, au-delà de la frontière, en pleine Chine. Les Thôs sont, probablement, d'origine laotienne ; et les Laotiens viennent de l'Inde ;

4° Les *Mans*, relégués sur les sommets parfois très élevés des montagnes et des rochers. Là, ils habitent des cases en bambous et paillottes, ou, le plus ordinairement, les nombreuses grottes naturelles de ces régions. Ce seraient les derniers représentants des véritables populations aborigènes, refoulées dans leurs rochers inaccessibles par les nombreuses invasions chinoises ou annamites dont leur pays a été le témoin. On en distingue plusieurs variétés : *a*, les *Man Coc*, aux vêtements bariolés de diverses couleurs, où domine le rouge ; *b*, les *Man-Méo*, tout de blanc habillés. — Les femmes portent de petits corsages plissés, très échancrés par devant et élégamment bordés d'un col rabattu très large, véritable col marin, à liseré bleu ou rouge. Le mot *Méo* veut dire *Chat*, surnom que les Annamites leur donnent, en raison de leur agilité vraiment remarquable pour escalader les rochers qui les abritent. — Enfin, *c*, les *Man-Tien*, dont le vêtement, de couleur noire, ressemble beaucoup à celui des Thôs. Ils ont, comme particularité, l'habitude de porter au cou un collier de plusieurs rangées superposées de perles blanches et noires, et dans le dos, attachées à un cordonnet, quelques pièces de monnaie de cuivre ou sapèques (*tien*, en annamite, d'où leur nom de *Man-tien*).

Ces tribus aborigènes, très sauvages, pirates de race, sont probablement d'origine différente. Les Man-Coc, en particulier, seraient originaires de Tartarie, et venus au Tonkin par le Thibet.

La *Géologie* du pays comprend deux faciès bien distincts : 1° les terrains *argilo-schisteux*, sous formes de montagnes et de collines mamelonnées, probablement de l'époque dévonienne, et atteignant 7 à

800 mètres d'altitude en général ; 2° les masses de calcaire compacte, formées de rochers présentant parfois les aspects les plus bizarres de pics, d'aiguilles, de murailles abruptes, dans l'intérieur desquelles on rencontre fréquemment des grottes à stalactites très profondes, véritables repaires que la nature semble s'être complu à façonner tout exprès pour que les pirates s'y réfugient. Quand on étudie de près ces masses calcaires, on voit qu'elles affectent deux dispositions bien distinctes. Tantôt, ce sont de longues bandes de murailles à pic, disposées parallèlement les unes aux autres, et aux massifs argilo-schisteux. Leur direction générale est celle du N.-E. au S.-O. ; c'est aussi la direction des grands cours d'eau de la haute région : le Song-Bang-Giang, la Rivière Noire, le Fleuve Rouge. Tantôt, et cette disposition est très fréquente, les roches calcaires forment des cirques plus ou moins arrondis ou ovalaires, se succédant en chapelet, ou disséminés sans ordre apparent, au voisinage des premiers massifs. Or, ces deux dispositions sont celles qu'affectent encore aujourd'hui les récifs et les atolls coralligènes des mers intertropicales. Et, de fait, la majorité des fossiles qu'on y rencontre sont des polypiers. Ces formations calcaires sont donc bien de nature madréporique, constituées par les restes des organismes qui les ont construites, au voisinage des continents de l'époque dévonienne.

Au point de vue stratigraphique et minéralogique, les terrains argilo-schisteux sont constitués, à la base, par des grès en couche assez épaisse, puis par des bancs de schistes plus ou moins micacés et même par des talcschistes, enfin par de l'argile limonitifère, dans laquelle sont inclus, en certains endroits, d'énormes blocs, à l'état presque pur, de fer oligiste. La localité la plus renommée, pour ses gisements de minerai de fer, est *Mo-xat* en annamite : *mine de fer*, où existaient, il y a quelques années encore, de véritables fourneaux pour la fabrication de la fonte, et où l'on confectionnait les objets les plus usuels, tels que marmites, socs de charrue, coupe-coupe, fers de lance, etc. Il y aurait lieu de créer, là, une industrie métallurgique, source de gros revenus.

Parmi les autres minerais que l'on trouve encore dans la province, et en assez grande abondance, il faut citer la *galène argentifère*, dont on voit des gisements assez importants aux environs de *Ngan-Son*.

Enfin, les différents arroyos, tributaires du Song-Bang-Giang, renferment de l'or ; mais, jusqu'ici, les recherches qui ont été faites dans

cette voie, par différents ingénieurs, n'ont pas conduit à des résultats assez sérieux pour entraîner les frais d'une exploitation.

Les vallées très nombreuses et assez larges, laissées libres entre les collines argilo-schisteuses et les bandes calcaires dont j'ai parlé plus haut, sont très fertiles. Elles doivent cette fertilité à une couche d'alluvions assez épaisse, de formation relativement récente. C'est dans ces vallées et ces plaines, ainsi que dans l'intérieur des cirques que j'ai précédemment décrits, que les *Thôs* cultivent : 1° le riz ; 2° le maïs : 3° la canne à sucre. A côté de ces plantes de première nécessité, on en trouve une foule d'autres, qui servent à l'alimentation des habitants, et dont un grand nombre existent en France. C'est ainsi qu'on trouve en abondance la plupart de nos légumes européens : deux espèces de choux *Brassica oleracea* et *B. Sinensis*) ; une espèce de radis-rave ; notre petit pois ; plusieurs espèces de haricots, dont notre soissonnais, et en outre : *Phaseolus radiatus, P. mungo, Dolichos sinensis, D. ensiformis, D. Albus, D. Loja*, etc.

Les indigènes mangent plusieurs tubercules ou bulbilles, qui certainement n'ont pas la délicatesse de certaines de nos variétés de pommes de terre, mais auxquels néanmoins on s'habitue fort bien (votre serviteur, en particulier). Tels sont, le *taro* (*Arum esculentum*), dont le goût rappelle assez celui de la châtaigne, et la *patate* (*Convolvulus batatas*), à pulpe douce et légèrement sucrée. On trouve encore dans la région la tomate et l'aubergine, dont les fruits sont aussi beaux que ceux que l'on récolte en France. La famille des cucurbitacées fournit plusieurs plantes alimentaires, telles que : la citrouille, la courge pépon, le concombre melon, le concombre cultivé, enfin la calebasse, dont les indigènes se servent journellement, lorsque le fruit est desséché, pour confectionner des gourdes, où les liquides se conservent assez frais, en été. Comme salade, on rencontre : la laitue, l'épinard, le céleri. Ajoutons plusieurs espèces de plantes aromatiques servant comme condiments : le piment, le poivre, le gingembre, le safran, et diverses espèces d'ail (*Allium cepa, A. sativum, A. ascalonicum*).

Les fruits sont abondamment représentés. En tête : l'orange et la mandarine, le citron, le limon et la pamplemousse (*Citrus decumana*). Puis arrivent : la poire, la pêche et la prune. Mais ces trois derniers fruits sont loin d'avoir la saveur de ceux que l'on récolte en France, précisément parce qu'ils ne sont l'objet d'aucune culture soignée, et qu'ils vivent presque à l'état sauvage. Il en est de même de la vigne, que l'on trouve très fréquemment dans les terrains calcaires et même

dans les fentes des rochers corraligènes, et qui fournit un raisin assez gros, mais acide, que l'on pourrait facilement améliorer par une greffe et une culture appropriées.

Comme fruits exclusivement indigènes, il faut citer : la *banane* (*Musa sinensis* et *M. paradisiensis*), le papaier (*Carica papaya*), le lit chi (*Dimocarpus lit-chi*), la goyave (*Psidium pomiferum*), le carambole (*Arerrhoa carambola*), la grenade (*Punica granatum*), etc.

Le blé, bien qu'il ne soit pas l'objet d'une culture étendue (les indigènes n'usent de la farine de froment que pour la confection de certaines pâtisseries), existe néanmoins dans la région. J'en ai vu des champs assez étendus, du côté de Tra-linh, de Trang-Khan-Phu et de Po-tau. Le grain est petit et assez dur, ressemblant au « petit blé » de France. Ici encore, il y aurait lieu d'introduire nos procédés de culture, à l'aide desquels on obtiendrait des races de blé de bonne qualité ; surtout à condition que l'on fasse les semis pendant la saison sèche, de façon à obtenir les épis avant les premières pluies.

Le sarrazin est cultivé sur de larges étendues de terrain. Les indigènes s'en servent pour faire des pâtes et d'immenses crêpes, en tout semblables à celles dont les paysans bretons sont si friands.

Comme plantes textiles, on récolte en abondance : 1° Le coton (*Gossypicum arboreum*), dont les Thôs confectionnent de la toile d'excellente qualité ; 2° la ramie (*Urtica nivea*), à fibres très résistantes, qui servent principalement à coudre les chaussures et à fabriquer des filets de pèche très solides ; 3° le chanvre (*Cannabis sativa*), exclusivement cultivé par les *Mans*.

Les deux principales plantes tinctoriales du pays sont : le *Cunao* ou faux gambier, tubercule arrondi qui donne une belle couleur brune, et l'indigo, la véritable teinture nationale des Thôs.

Autour de certains villages de la frontière, les habitants se livrent à la récolte du thé (*Thea sinensis*), du tabac (*Nicotiana tabacum*), du pavot (*Papaver somniferum*), et de la badiane (*Illicium anisatum*), dont la culture est appelée à un grand avenir. Ailleurs, l'est l'arachide (*Arachis hypogœa*), le ricin (*Ricinus communis*), et le sésame (*Sesamum orientale*), toutes plantes oléagineuses qui constituent la principale ressource de la contrée. Le mûrier (*Morus indica*) est également cultivé autour de quelques rares villages qui s'abonnent à la sériciculture.

D'autres plantes, arbres ou arbustes, sont d'utilité première pour l'indigène, et se rencontrent dans le Haut-Tonkin. En première ligne,

le bambou, dont les jeunes pousses sont alimentaires, et dont les tiges sont employées à une foule d'usages (construction de cases, toitures, paniers, instruments divers etc.).

Trois espèces principales de bois de construction se trouvent, mais en petite quantité, dans les forêts de la province de Cao-Bang : 1° le bois de fer (*Mesua ferrea*), très lourd et très dense, à texture rouge-brique, dont on se sert exclusivement pour les piliers des pagodes et des riches habitations, ainsi que pour certains outils de menuiserie ; 2° le teck (*Tectona grandis*), et 3° le trac (*Dalbergia cultrata*), utilisés également pour la construction.

Un autre arbre, dont les indigènes font grand usage, c'est le *Borassus gomutus*, grand palmier de 10 à 15 mètres de haut, dont les feuilles, à nervures puissantes, servent à couvrir les cases. La tige, annelée, régulièrement cylindrique, coupée par moitié, sert de conduites d'irrigation ; la moelle, très farineuse, sorte de *sagou*, sert à confectionner des gâteaux. Les fibres sont excellentes pour cordages : elles sont même utilisées pour le papier, dont plusieurs fabriques existent dans la province, notamment près de Quang-Huyen.

Le bétel (*Piper betel*), la plante masticatoire si estimée des Annamites, est l'objet d'un soin tout particulier de la part des indigènes, qui retirent de cette culture un grand bénéfice.

Enfin, dans les forêts, on rencontre plusieurs espèces de rotangs (*Calamus*), dont on fabrique des cordages, des cannes, etc., et dont les tiges grêles, qui s'enlacent autour des arbres, peuvent avoir 40 et 50 mètres de longueur.

Au point de vue purement botanique, la flore du Haut-Tonkin est très riche et très variée. Il y a lieu, toutefois, de distinguer la flore des vallées ou des terrains alluvionnaires, la flore des collines argilo-schisteuses et celle des massifs calcaires ; chacune de ces flores ayant son faciès particulier.

La flore des vallées et des plaines est surtout une flore agricole. C'est là que l'on récolte presque toutes les plantes alimentaires que nous venons d'énumérer ; c'est là que pousse le bambou, dont les massifs élégants entourent les villages, qui apparaissent comme autant de bouquets verdoyants, au milieu de la teinte uniforme des rizières. Çà et là, on voit se dresser, rompant également l'uniformité de la plaine, quelques arbres de haute futaie, que le voyageur est heureux de rencontrer sur la route, en y trouvant un peu d'ombrage et de fraicheur, tels que les diverses espèces de figuiers *Ficus carica*, *F.*

sycomora, *F. religiosa*), et surtout le *banyan* (*F. indica*), arbre élevé, aux rameaux puissants, à feuillage toujours vert, qui émet des racines adventives allant se fixer au sol, et servant ainsi de support aux branches. Citons encore le *fromager* ou faux cotonnier (*Bombax pentandrum*), arbre également très élevé, au tronc très droit, aux racines vigoureuses et à grosses fleurs rouges paraissant en mars-avril, bien avant les feuilles, d'un très joli effet, et dont les graines lanigères servent à confectionner des matelas, des coussins, des oreillers, etc. Tout autour des habitations, et en outre des arbres fruitiers, tels que pêcher, poirier, prunier, citronier, oranger, mandarinier, jacquier, etc., on voit un grand nombre de plantes d'ornement. C'est d'abord le *Franchipanier*, et non *Frangipanier*, comme on l'écrit souvent (*Plumiera alba*), aux fleurs grandes et blanches, très odorantes; puis, diverses malvacées, telles que le *Gombo* (*Hibiscus esculentus*), aux larges fleurs jaune d'or, la rose de Chine (*H. rosa sinensis*), dont les horticulteurs annamites et chinois ont fait un grand nombre de variétés rouge, violette, blanche; un superbe datura (*Datura fastuosa*) au parfum violent. La rose existe également, et jusque dans les villages les plus reculés des massifs montagneux du Luï-Kou, de Tap-Na et de Coc-Chia. Ajoutons une grande variété de *Convolvulus*, de *Nerium*, d'*Azalea*, de *Solanum*, de *Jasurinum*, de *Chrysanthemum*, etc. Sur les bords des cours d'eau, on trouve plusieurs Aroïdées et Nymphéacées, de hautes Graminées et un grand nombre de Cypéracées, dont une espèce particulière (*Scirpus capsularis*), donne une moelle très poreuse, utilisée partout comme mèche à brûler.

La flore des collines argilo-schisteuses est, peut-être, la moins variée. On y rencontre surtout de hautes graminées atteignant parfois 4 et 5 mètres, aux feuilles larges et compactes, herbes très envahissantes, et dont les indigènes sont obligés de se débarrasser, chaque année, par l'incendie. Toutefois, on y rencontre aussi quelques plantes appartenant surtout aux Composées, Papilionacées, Labiées et Acanthacées, et principalement aux Amomacées (*Ammomum cardamomum*, *A. Galanga*; *Curcuma longa*; *Zinziber officinale*), aux Liliacées (*Aloe perforata*, *Dracœna*, *Smilex*), et aux Iridées.

La flore des rochers, au contraire, est certainement la plus variée et la plus intéressante pour le savant et l'explorateur. Les massifs calcaires sont, en grande partie, recouverts de forêts inextricables, dont les arbres cependant n'ont ni la majesté, ni la hauteur de ceux

des autres continents. La plupart de ces essences sont remarquables par leur tige plutôt grêle, à écorce blanche, à racines très longues s'accrochant aux rochers et se moulant, pour ainsi dire, à leurs aspérités, passant parfois dans les crevasses qu'on y rencontre et finissant par désagréger les roches : il en résulte des éboulements souvent considérables, qui vont se perdre sous forme de blocs énormes au milieu des cirques et des vallées qu'ils enserrent. C'est dans ces rochers qu'on peut admirer plusieurs Palmiers, Chamaerops et Borassus, aux feuillages étalés en éventail du meilleur effet; des Cycas gigantesques, le Camphrier, le bois de Campêche, la Cannelle, un grand nombre d'espèces de Strychnées, de Ménispermées, de Diptérocarpées, de Sapindacées, de Térébinthacées, etc., et une foule de lianes s'enroulant autour des arbres. Comme plantes herbacées : des Gloxinia, des Begonia, plusieurs espèces de Papilionacées, de Scrofulariées, de Valérianées, de Borraginées, de Gentianées, et surtout une abondante variété d'Orchidées et de Cryptogames, en particulier de Fougères, de Lycopodiacées et de Lichens.

Au point de vue zoologique, il faut citer, d'abord parmi les animaux domestiques : le buffle (*Bubalus brachyceros*), l'animal de labour par excellence. La chair est également fort estimée par l'indigène : mais l'Européen lui préfère la viande du bœuf indien à bosse ou *zébu* (*Bos indicus*), aussi fort abondant sur les frontières de Chine. Le cochon, à ventre traînant jusqu'à terre, à échine fortement ensellée, et à petites pattes ; il est l'objet d'un soin d'élevage tout spécial de la part des Thôs ; sa chair est excellente. Le cheval, de petite taille, dont l'acquisition est des plus précieuses pour l'Européen, en raison de sa vigueur, de son agilité et surtout de son adresse à franchir et à éviter les différents obstacles dont sont semés les sentiers du pays.

A côté de ces animaux de première nécessité, on rencontre le chien, à poils ras, à pelage roux ou noir, à langue souvent pigmentée de noir, à oreilles courtes et dressées; très voisin du chien sauvage : puis le chat, également très proche parent du chat-tigre, que l'on trouve dans les forêts.

Les oiseaux de basse-cour sont représentés par un grand nombre d'espèces semblables aux nôtres : poule, pigeon, canard, oie. Dans certaines localités, canards et poulets viennent en telle quantité qu'on les achète à vil prix, soit 30 centimes le poulet, 40 centimes le canard.

Comme gibier à plume, on rencontre abondamment : la caille, la perdrix de bambous, la tourterelle de Chine, la bécasse, la bécassine,

le canard sauvage, le faisan à collier, le faisan argenté. Comme gibier à poil : le cerf, le chevreuil, le lièvre.

Parmi les autres espèces zoologiques, on remarque encore : comme mammifères, plusieurs singes, dont une espèce de rochers, le singe noir, à collier de barbe blanche, à longue queue noire ; le tigre, le chat-tigre, la panthère, l'ours noir (assez rare), le renard, le blaireau, la loutre, la belette, le porc-épic, le hérisson, plusieurs écureuils, dont l'écureuil volant, enfin, le rat, fléau des habitations, et plusieurs espèces de cheiroptères, dont une petite roussette à ailes noires.

Les oiseaux ne sont pas abondants et n'offrent pas la variété d'espèces à brillant plumage des autres pays chauds. Citons : le milan, deux espèces de corbeaux, le corbeau noir et le corbeau à collier blanc, la pie, le merle garde buffles, la bergeronnette, l'hirondelle, le martinet, le martin-pêcheur, plusieurs loriots et un assez grand nombre de petits passereaux, y compris notre moineau, l'aigrette, la houppe, etc.

Les reptiles et les batraciens, au contraire, sont largement représentés. Parmi les serpents : le *python*, qui peut atteindre 4 à 5 mètres de long ; et comme antithèse, le *serpent-ver*, faussement appelé le *serpent-minute*, long de 10 à 15 centimètres ; le *bungare annelé*, reputé très venimeux, à bandes alternativement jaunes et noires, assez commun ; le *serpent des bananiers*, du plus beau vert. Parmi les tortues, une trionyx, à carapace molle et pattes palmées, habite les rivières. Comme sauriens, plusieurs lézards, le gecko, le caméléon, le margoniat.

Les cours d'eau renferment beaucoup de poissons, dont plusieurs sont comestibles, entre autres plusieurs représentants du groupe des carpes et des perches. Du *cyprin doré*, les Chinois sont arrivés à produire un grand nombre de variétés très curieuses par la suppression partielle ou totale du pigment, la disposition des nageoires et des yeux. J'ai vu plusieurs de ces variétés chez des commerçants chinois de Cao-Bang. Parmi les crustacés, il faut citer un crabe de rizière, qui sert à l'alimentation.

Les insectes présentent une richesse de formes et de couleurs considérable. Lépidoptères, névroptères, orthoptères, coléoptères, hémiptères, rivalisent d'éclat et de variété avec ceux des Indes ou de l'Afrique tropicale.

Climat. — Le climat des hautes régions du Tonkin n'a aucun

rapport avec celui du Delta. Il diffère autant de ce dernier que le climat du Delta diffère de celui de la Cochinchine. Il est beaucoup plus tempéré, et la distinction y est beaucoup plus appréciable entre les deux grandes saisons : l'une sèche et froide, de septembre en avril ; l'autre, humide et chaude, de mai à septembre. La saison sèche est très supportable : c'est à peu près le climat du midi de la France. Nous avons eu, notamment cette année, un mois de septembre et de décembre superbes, avec maximum de température ne dépassant pas 20 à 25 degrés. Et même, nous avons subi plusieurs périodes de froid : du 18 au 23 décembre, le thermomètre est descendu, pendant la nuit, à 1 degré et même à zéro. Le 20 décembre, glace, avec un degré au-dessous de zéro. Du 15 au 20 janvier, la moyenne n'a pas dépassé 7 degrés. La saison humide est assez pénible à supporter ; plutôt à cause de son état hygrométrique très élevé, qu'à cause de la chaleur proprement dite, qui n'a pas, cette année, dépassé un maximum de 32 à 35 degrés Les pluies, en revanche, ont été abondantes et vraiment torrentielles, et ont occasionné, à différentes reprises, des inondations assez sérieuses.

En résumé, le climat de la province de Cao-Bang est fort supportable pour l'Européen, à condition toutefois qu'il suive une hygiène bien comprise. Celle-ci consiste à se prémunir contre les trois grands ennemis que l'on rencontre dans la région : l'eau, le sol et le soleil. Les Annamites eux-mêmes mettent cette règle d'hygiène en pratique. Pour se désaltérer, ils ont garde de boire l'eau des arroyos et surtout des rizières ; ils prennent du thé bouillant : ce qui paraît être un paradoxe ; mais c'est, en réalité, la meilleure boisson tonique et rafraîchissante que l'on puisse se procurer et à peu de frais. On évitera, par conséquent, de boire de l'eau qui ne sera pas filtrée, surtout si l'on songe que l'eau est le véhicule des trois plus grands fléaux du Tonkin : le choléra, la fièvre intermittente et la dysenterie.

De même, jamais on ne verra un Annamite coucher sur la terre. Dans toutes les maisons, on trouve des lits de camp en bambou, élevés de près de 1 mètre au-dessus du sol, sur lesquels ils étalent des nattes pour le repos. Les Thôs ont des habitations élevées sur pilotis, et par conséquent à deux ou trois mètres du sol. L'habitation de l'Européen devra donc posséder un étage ; et, en tous cas, les lits devront être élevés aussi haut que possible au-dessus du plancher. Enfin, l'Annamite, le Chinois et le Thô se garantissent du soleil (aussi bien que de la pluie) par d'immenses chapeaux. L'Européen devra donc se munir

de casques larges et légers, à circulation d'air convenable. De plus, il ne sortira pas au soleil sans une ombrelle. Il imitera enfin l'usage de l'indigène, d'avoir toujours à sa portée un éventail, dont on retire un grand bénéfice, pendant les chaudes journées de l'été, où l'air, complètement saturé de vapeur d'eau, n'est agité par aucune brise bienfaisante. En même temps, il portera des vêtements de toile blanche, amples, non serrés au cou ni à la taille, ni aux membres, et procédera à de nombreuses ablutions corporelles.

L'alimentation joue aussi un grand rôle dans l'hygiène de l'Européen, qui contracte le plus souvent les affections les plus graves, à la suite d'excès de table, et surtout de boisson. Nous avons vu que le pays lui-même ne manque pas de ressources : On usera donc le moins possible de conserves alimentaires. A part le lait et le beurre, dont on trouve d'excellentes marques, parmi les conserves françaises, on évitera la plupart des autres articles de ce genre, qui ne valent jamais les produits naturels. D'ailleurs, il existe maintenant et partout, jusque dans les postes les plus reculés du Haut-Tonkin, des jardins potagers, où toutes nos graines de France poussent avec une vigueur remarquable. Tous nos légumes y viennent avec une rapidité et une exubérance étonnantes. Pour ne citer qu'un exemple, le jardin du commandant Kirghitti, de la Légion étrangère, à Cao-Bang, a produit, il y a deux ans, plus de *vingt mille* kilogrammes de choux, dont un grand nombre pesant 6 et 7 kilog.: un exemplaire, à lui seul, pesait 8 kilog. et demi !

Comme boisson, on prendra du vin additionné d'eau filtrée, ou, quand l'eau est suspecte, l'eau de thé. Le café est un tonique excellent. On évitera l'abus des alcools, source première de la plupart des dyspepsies et diarrhées rebelles, contractées dans les pays tropicaux.

C'est en suivant ces quelques règles fondamentales d'hygiène que l'Européen, j'en suis sûr, pourra, sinon s'acclimater, du moins vivre plusieurs années de suite dans les hautes régions du Tonkin, sans que sa santé subisse d'atteinte sérieuse.

Le pays de ces hautes régions vaut-il les frais de l'occupation ? Actuellement, pas encore, en raison même de la piraterie, qu'on n'est pas arrivé à extirper complètement ; et il faudra pour cela un certain nombre d'années, si on ne se décide pas, d'une part, à envoyer des troupes en nombre suffisant pour la répression ; et, d'autre part, si on ne se décide pas à confectionner des routes larges et carrossables.

Mais je suis intimement persuadé que, lorsque le pays sera tran-

quille, lorsque l'indigène *(qui ne demande qu'à se ranger du côté du plus fort, quel qu'il soit*, et qui le protégera efficacement contre les pirates) pourra se livrer en paix à ses travaux de culture, le Haut-Tonkin, tout comme le Delta, non seulement comblera ses frais d'occupation, mais encore sera une source de richesses pour le cultivateur, l'éleveur et l'industriel qui voudront venir s'y installer.

Voilà, cher Monsieur, exposé aussi succinctement que possible, le résumé de ce que j'ai vu et de ce que, suivant moi, on peut faire ici. Je ne vous ai dépeint le pays ni en enthousiaste, ni en dépréciateur systématique ; je vous dis ce que j'ai vu, et non ce que d'autres m'ont dit avoir vu. Si vous jugez ces quelques pages assez intéressantes pour éclairer le public sur ce qu'est notre colonie du Haut-Tonkin, je n'y vois aucun inconvénient, et serais même enchanté si je pouvais un peu réhabiliter cette riche et magnifique possession française, si mal connue et si dénigrée. »

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion en Algérie et en Tunisie.

La Société de Géographie de Lille, accentuant de plus en plus la partie pratique de son programme qui est de développer le goût des voyages, faisant ainsi de la géographie un enseignement aussi attrayant que tangible, avait depuis longtemps inscrit à son programme un projet d'excursion en Algérie et en Tunisie.

Ayant promené ses membres à travers toutes les beautés et les curiosités de l'Europe, il lui tardait de leur faire connaître nos belles colonies africaines, et d'aller déposer sa carte de visite au seuil du mystérieux Sahara à travers lequel, bientôt, grâce au mouvement d'irrésistible expansion de notre siècle, la locomotive, d'étape en étape, nous déroulera de nouveaux horizons.

Aujourd'hui Biskra, demain Tougourt, ensuite Ouargla et enfin In-Salah, c'est-à-dire le Soudan relié à la Méditerranée dans un avenir prochain.

Cette excursion longtemps caressée a pu enfin être réalisée, et le 27 mars, dix membres, que la paternelle obligeance de leur cher Président avait abondamment

munis de renseignements et de recommandations, quittaient Lille à destination directe d'Alger.

Comme c'est de tradition à la Société de Géographie, l'harmonie et la concorde pénètrent avec eux dans le wagon, la gaîté ne fait point défaut et grâce à elle, le trajet de Lille à Marseille s'effectue comme par enchantement.

Marseille. *Mercredi 29 mars.* — Le jour s'est levé sur un ciel gris et bas, avec une brise fraîche qui fait concevoir des inquétudes sur l'état de la mer. Cependant, une promenade au port nous rassure, car, entre le môle de la jetée et le port St-Jean, la mer apparaît très calme.

Nous montons à bord du *Maréchal-Bugeaud* qui va nous emporter; c'est un des meilleurs marcheurs de la Transatlantique qui peut, avec un vent favorable, nous mener à Alger en 25 heures.

Un hurlement de la sirène répercuté par les échos des collines donne le signal du départ.

Nous passons en vue du château d'If qui doit à la féconde imagination d'Alexandre Dumas une réputation factice, et nous jouissons du panorama de Marseille, superbe dans cette fonte adoucie du lointain d'où se détachent le port, la cathédrale, Notre-Dame de la Garde et son ascenseur oblique, la corniche, puis les falaises accidentées de la Provence au-delà de Marseille.

De minute en minute tout cela s'atténue, s'estompe, puis s'efface totalement; plus rien que le ciel gris et nuageux et la mer.

Notre première impression était la bonne; il souffle une forte brise, la mer est dure et les vagues moutonnent, ce qui est toujours un fâcheux indice. — Le bateau se met à tanguer, puis le vent que nous avions debout au sortir du port tourne à l'Est et le tangage se complique d'un détestable roulis qui coupe les jambes à tous.

Pour nous rassurer, les marins nous disent qu'au sortir du golfe le vent tombera probablement et que la mer sera plus douce.

Vain espoir! le roulis va crescendo; le mal de mer accomplit son œuvre, et tour à tour chacun lui paie son tribut.

Le vent souffle de plus en plus fort, la mer devient extrêmement désagréable et le bateau embarque de fortes lames; le roulis est tel, qu'à certains moments, la main courante du bastingage sillonne le flot.

Un seul passager de 1re classe sur cinquante-six, répond à l'appel du dîner!

Après une nuit tourmentée, le jour se lève dans un ciel brumeux; il tombe une pluie fine et pénétrante; la mer est toujours aussi mauvaise; elle offre cependant aux rares passagers assez heureux pour échapper au mal de mer, un spectacle qui ne manque pas de grandeur.

Insensiblement, le ciel s'éclaircit et la mer s'apaise à mesure que le vent tourne vers le Sud; bientôt le roulis cesse complètement. — Un rayon de soleil perce la nue et aussitôt, tous les passagers reparaissent sur le pont, heureux de se reprendre à la vie, aspirant avec délices le chaud rayon qui les revivifie. Aussi, est-ce en nombreuse et joyeuse compagnie que nous prenons notre premier repas à bord.

On signale la terre et tout le monde de courir à l'avant armé de sa lorgnette; on aperçoit en effet, vers la gauche, un amas gris comme un nuage très bas, c'est le cap Matifou. — Peu à peu la ligne de terre sort de l'horizon et le paysage apparaît comme s'il avançait vers nous.

Un point blanc surgit au sommet de la colline, c'est la Kasba; puis, dévalant au-dessous, un semis de cubes blancs ayant à cette distance l'aspect d'un chantier.

La lumière se fait dans tout cela en même temps que l'œil perçoit plus subtilement; voici que se détachent nettement la pointe Pescade, les phares, les mosquées,

le long et superbe boulevard de la République, et enfin tout Alger qui, de la Kasba à la mer, se détaille et nous apparaît en un curieux amphithéâtre de maisons, dont la blancheur est, de ci, de là, soulignée par un pan de mur azuré.

A droite et à gauche, comme semées à la volée le long des coteaux, mille villas émergent de nids de verdure.

Malheureusement le ciel s'est de nouveau voilé et nous gâte le régal, unique au monde, qu'offre ce panorama vu sous son jour habituel, c'est-à-dire sous son ciel très pur et illuminé des rayons du soleil qui avive les colorations, met des feux et des étincellements partout. — Les oppositions alors si vives du ciel bleu, des maisons blanches, des tuiles rouges et de la verdure, sont aujourd'hui atténuées, presque fondues, dans un demi-jour terne qui semble mettre Alger sous un voile transparent.

Une foule considérable se presse sur le quai, présentant un étourdissant mélange de types, de costumes et de couleurs, depuis le gentleman fashionable, la Française élégante, jusqu'aux mendiants arabes en passant par le kaïd opulent, le Juif algérien, le jaune Maltais et le nègre, dont la peau d'ébène tranche violemment sur la blanche gandoura.

Le bateau s'accote avec mille précautions au ponton qui le reliera au quai et sur lequel, parmi la foule accourue pour recevoir les arrivants du paquebot, on remarque un Arabe au riche costume, décoré de la Légion d'honneur, entouré de personnages de marque et de jeunes gens vêtus élégamment et uniformément à l'orientale. C'est un parent d'Abd-el Kader accompagné des élèves arabes du lycée d'Alger qui viennent recevoir le petit-fils du fameux émir, un collégien qui est parmi les passagers.

L'escalier du bateau abaissé, une horde de commissionnaires se précipite à l'assaut des bagages.

Du ponton nous traversons la douane pour la visite des colis, et nous nous trouvons sur le quai au milieu d'un brouhaha indescriptible.

Devant nous se dressent les immenses arcades qui supportent le boulevard de la République, vaste terrasse qui d'un bout à l'autre borde le fronton d'Alger ; sous ces arcades sont aménagés des docks et des magasins immenses, d'où vont et viennent, dans un mouvement de fourmilière, des portefaix arabes, minables, sordides, les pieds nus, vêtus seulement d'une chemise faite d'un sac grossier au fond duquel on a percé trois ouvertures, l'une pour la tête, les deux autres pour les bras, et qu'une corde serre à la taille.

Quel triste effet produit cette misère au milieu d'un si beau décor !

Par des rampes pour les voitures et par des escaliers pour les piétons, on accède au boulevard de la République, le long duquel court une balustrade. De là on a sur la mer, les quais et le chemin de fer que l'on domine, le coup d'œil le plus mouvementé et le plus divertissant qu'on puisse rêver. De l'autre côté de cette belle et large voie se dressent de magnifiques et hautes constructions en pierre de taille, portées par une galerie rappelant assez exactement la rue de Rivoli à Paris, et sur laquelle ouvrent de riches magasins.

Remontant ce boulevard, on rencontre à gauche, la place du Gouvernement bordée de platanes et de palmiers, entourée de trois côtés de galeries et ornée de la statue en bronze du duc d'Orléans. Elle fait face du quatrième côté, à une grande mosquée éblouissante de blancheur et surmontée de cinq dômes ovoïdes. — C'est la Djama Jédid, appelée aussi Mosquée de la pêcherie.

Elle occupe l'angle de la place du Gouvernement et de la rue de la Marine, dans laquelle on trouve à quelques pas plus loin, une autre mosquée, la plus importante d'Alger ainsi que l'indique son nom de Djama-Kebir (grand).

Nous arrivons en pays musulman en plein Ramadan. — De ces mosquées, dont les minarets sont illuminés chaque soir dès la levée du jeûne, sortent une foule de fidèles silencieux, graves et recueillis.

Après le dîner, nous remontons le boulevard de la République ; le temps s'est tout à fait rasséréné. La soirée est d'une douceur indicible ; au ciel les étoiles scintillent dans un bleu sombre et profond, pendant que dans le port les fanaux des bateaux se profilent, en rayons miroitants, sur le flot qui frissonne.

Les cafés, dont les terrasses débordent des arcades sur la chaussée, sont pleins d'une foule élégante dans laquelle circulent des camelots indigènes munis d'un éventaire de bibelots orientaux.

Vers le milieu du boulevard, on rencontre le square Bresson, où s'étale une luxuriante végétation de plantes tropicales : ficus, palmiers, poivriers sauvages, dracœnas et bambous, où des myriades de moineaux piaillent dans un assourdissant charivari.

Ce square fait face de l'autre côté au grand théâtre sur la place de la République, point central où aboutissent les voies principales, les somptueuses rues Constantine et de la Liberté et l'originale rue Bab-Azoun. Élégant quartier, aux maisons hautes de cinq à six étages, largement aéré et pavé en bois.

Tournant à droite, nous redescendons par la rue Bab-Azoum, parallèle au boulevard de la République et aboutissant comme lui à la place du Gouvernement.

C'est, après le boulevard de la République, la rue la plus attrayante d'Alger moderne ; sous ses arcades qui se profilent de la place de la République à la place du Gouvernement, une foule de promeneurs flânent devant les magasins, dont la richesse et le bon goût (ceux du côté droit du moins) n'ont rien à envier aux plus beaux de nos grandes villes françaises.

Alger se divise en deux parties nettement distinctes : la ville européenne, qui va du boulevard de la République à la rue de la Lyre, longeant le bas de la colline, — et le quartier arabe qui, à partir de là, s'étage jusqu'à la Kasba, citadelle bâtie au sommet, qui a fini par donner son nom à toute la ville arabe.

C'est vers elle que nous nous hâtons pour satisfaire la vive curiosité éveillée en nous par ce qui nous en a été raconté.

Il faudrait les pinceaux d'un Decamps, pour traduire ce que nous avons vu de cette ville étrange, la plus originale qui soit au monde, et que nous allons essayer d'esquisser. Qu'on s'imagine un labyrinthe de rues tortueuses, parfois à ciel ouvert, parfois voûtées, entrecoupées de carrefours et de culs-de-sacs, montant en pente très raide vers la Kasba, au point culminant de la colline.

Ces rues sont si étroites, que les moucharabis des maisons, espèces de loggias en avant-corps à l'étage, se touchent. Elles sont pavées de grès s'étageant en longs gradins, en pente vers le milieu pour l'écoulement des eaux, de sorte qu'elles sont inaccessibles à toute espèce de véhicule.

Dans le quartier bas sont les boutiques des marchands et des corps de métiers, où on est étonné de rencontrer quantité de cordonniers, la plupart des arabes marchant pieds nus. Nous nous arrêtons à voir tisser, par les procédés les plus primitifs, des étoffes, des nattes et des rubans.

Ici des selliers, des forgerons, des bijoutiers ; là un tourneur qui fait des bracelets de corne, en s'aidant du pied comme d'une main.

Puis des fabricants de kouskouss, espèce de gros vermicelle qui est la base de l'alimentation de ce peuple si frugal.... forcément ! — L'air est empesté par les combustions de graisse, provenant des nombreux fritiers.

Entre ces boutiques sont intercalés de petits cafés, où sur une légère banquette qui court tout le tour de la pièce, assis sur leurs jambes repliées et adossés au mur,

des Arabes sirotent de minuscules tasses de café, en fumant la cigarette ou la pipe de kiff, chanvre indigène, espèce de hachich, dont les effets sont assez analogues à ceux de l'opium.

Dans la plupart de ces cafés on fait de la musique. — Ce sont des chants monotones, plaintifs et traînants ; des espèces de mélopées où les chanteurs s'accompagnent d'une viole et d'un tambourin fait d'une peau tendue sur une espèce d'outre sans fond.

Nous entrons dans un de ces cafés et nous nous mêlons aux consommateurs qui nous accueillent avec un sourire d'invitation.

Assis autour d'une longue table, une dizaine d'Arabes jouent avec des cartes hiéroglyphiques, pendant que trois autres, accroupis dans un coin, exécutent une musique d'inspiration sur un thème invariable et où domine le son sourd, régulier et comme mécanique du tarr.

Devant une petite étuve de 80 centimètres, le patron donne ses soins à un assortiment de godets de fer blanc munis d'un long manche, où se prépare l'unique boisson de ces cafés maures, le kahoua (café), breuvage trouble, épais et peu appétissant, mais agréable cependant.

Ayant servi le kahoua, le patron allume une pipe dont le fourneau est garni d'un mélange de kiff, de tabac et de miel, et, après nous l'avoir d'abord présentée, la remet à un de ses clients arabes.

Celui-ci y prend une longue aspiration de fumée qu'il garde aussi longtemps qu'il le peut, pour la lâcher ensuite mollement en un gros nuage d'un blanc laiteux et la passe à son voisin.

Et ainsi la pipe fait la ronde et l'opération se renouvelle, jusqu'à ce que le narcotique agissant, les fumeurs tombent dans une sorte d'ivresse, d'engourdissement intellectuel, hantés de rêves délicieux.

C'est la tombée de la nuit ; tous les Arabes éparpillés dans la ville rentrent à la Kasba, comme en un ghetto ; pendant une heure nous sommes étroitement mêlés à un grouillement de population arabe affreusement minable et abjecte. On n'a pas idée des guenilles sordides et déchiquetées, de ces loques innommables mille fois rapiécées, pour lesquelles le mot haillon est trop noble et qui veulent quand même rester un burnous, ce burnous qui semble pour l'Arabe résumer toute une doctrine et qui, de la fine laine blanche des moutons du Tell, est tombé au grossier emballage de jute.

L'Arabe va généralement pieds nus ; parfois il chausse des savantes bâillant sur les côtés, ressemblant à des cuvettes ; et malgré cette détresse, ce dénûment sans pareil, il garde son air majestueux, son attitude fière et altière.

Notre civilisation ne l'a pas entamé ni même effleuré ; rejeté dans son antique cité, il garde intactes ses coutumes et ses traditions ; il abhorre la forme même de notre vêtement, et c'est une rare exception, si de loin en loin on voit un de ces misérables qui, sous l'étreinte de la misère ou la pression d'un sentiment de pudeur, s'est résigné à revêtir le pantalon européen.

Le long de ces rues cependant si étroites, quantité d'hommes sont assis ou couchés contre les murs pour y passer la nuit. — On n'y rencontre point de femmes, si on en excepte, à certain carrefour, des européennes et des mauresques qui se font concurrence dans un commerce inouï de prostitution.

Parfois aussi, dans l'encadrement d'une toute petite fenêtre, apparaît une tête embroussaillée qui vous jette de pressantes invitations, pendant qu'au bas le curieux est happé par une Mauresque, reconnaissable à la petite croix bleue qu'elle porte tatouée dans sa figure.

31 mars. — Les yeux à peine ouverts, nous courons à la fenêtre, avides d'admirer sous tous ses aspects ce beau pays si nouveau pour nous. — Nous dominons la place Mahon et dans le prolongement, la place du Gouvernement ; à gauche, est le quai de la pêcherie au bas duquel se trouve la halle aux poissons ; on y descend par un large escalier bordé d'un côté par la mosquée Djama Jédid, et de l'autre par des boutiques, des débits de boissons et des restaurants.

Malgré l'heure matinale, il règne dans ce quartier une animation extraordinaire. — De la halle montent incessamment des porteurs, la tête chargée d'une manne de poissons ; de la place Mahon, partent pour toutes les directions, d'antiques diligences, où s'écrasent indigènes et Européens ; des groupes d'Arabes poussent devant eux de petites caravanes de baudets, chargés de couffins (paniers) accouplés et remplis de matériaux.

Des Biskris vont, viennent, portant l'eau sur l'épaule, dans des espèces de brocs en cuivre rouge.

Sur la place du Gouvernement, de nombreux groupes d'Arabes circulent, traversés par les gamins pétulants, dont les calottes rouges relèvent gaîment la blanche monotonie des burnous.

On nous informe qu'il y a aujourd'hui marché à Maison-Carrée et on nous engage à le voir, nous assurant que nous trouverons dans cette nombreuse réunion d'Arabes, l'occasion d'une rare étude de mœurs.

Nous y allons en voiture, en descendant par Mustapha inférieur.

Nous suivons une route bordée de haies de cactus, d'aloës et de bambous, que la sécheresse a couverts d'une épaisse couche de poussière.

A gauche, entre la route et la voie ferrée, se déroule une suite ininterrompue de jardins maraîchers, magnifiques, abondamment irrigués par des norias, manèges installés sur des puits et actionnés par des ânes.

Ce sont ces jardins qui alimentent Paris de primeurs. Cette culture s'est fort développée aux environs d'Alger, et la valeur des terrains s'est sensiblement accrue. On nous dit que l'hectare s'y loue jusqu'à 1,200 francs, et que la récolte d'artichauts, par exemple, est vendue sur pieds, moyennant 2,000 francs pour l'année. La route court parallèlement à l'Harrach et à la voie ferrée ; le marché de Maison-Carrée y entretient une grande activité. Des omnibus remontent vers Alger, leur impériale chargée de moutons, de volailles et de légumes. Des troupeaux sont poussés dans la même direction ; quantité d'Arabes minables s'y croisent, montés sur des baudets, qu'ils chargent par surcroît de provisions de toute nature.

Dans Maison-Carrée, l'animation et le vacarme sont à leur comble ; on se bouscule entre les voitures qui encombrent les côtés de la route.

Le marché se divise en deux parties : le bétail d'une part, les denrées et les objets divers de l'autre. Nous allons voir d'abord le marché aux bestiaux installé sur une grande prairie à gauche de la route, et alors se développe sous nos yeux émerveillés le tableau le plus pittoresque et le plus mouvementé qu'on pui se imaginer. Un mélange, une confusion inouïe d'Arabes aux costumes variés et d'animaux de toutes espèces, où détonnent les blouses bleues de quelques Européens marchands de bestiaux.

Des discussions surgissent qui dégénèrent en disputes, et où les Arabes éclatent en vociférations avec de grands gestes farouches, pour s'apaiser subitement.

Sur la droite sont les chevaux, « des rosses » généralement, mais aussi quelques fines bêtes qu'on nous offre à raison de 300 francs.

Dans le fond de la prairie, à l'écart du marché, deux tentes nous attirent, elles abritent une tribu de bohémiens ; il ne s'y trouve en ce moment que les femmes, qui nous entourent implorant la charité. L'une d'elles, âgée d'une cinquantaine

d'années, vêtue d'étoffes éclatantes et parée de nombreux bijoux, dit à l'un de nous la bonne aventure, quelque chose comme le secret de Polichinelle !

Le plus fort contingent de bestiaux est fourni par les moutons et les vaches ; celles-ci, de toute petite race, sont cédées à raison d'environ 60 francs l'une.

Un hangar fait de planches grossièrement assemblées, constitue une halle de chevillage, où on débite le mouton. — On s'écrase dans l'étroit passage où circulent les indigènes ; on glisse sur les panses, les boyaux et les peaux jetés au hasard ; chacun crie sa marchandise, et bien que notre caractère d'étrangers soit des plus évidents, on veut absolument nous vendre un quartier d'agneau.

Du marché aux bestiaux, en traversant une rue où sont installés les marchands d'étoffes, ensevelis dans leurs marchandises dépliées, nous passons à celui des denrées, qui se tient sur la place, où il règne un calme relatif.

Cette place et les rues adjacentes sont occupées par une grande variété de marchands indigènes, offrant les produits de leur récolte : fruits ou légumes, et les petits objets de leur industrie ; on y trouve aussi quelques marchands de poissons.

Que de couleur parmi cette foule bigarrée, qu'égaye encore l'éclatant uniforme des zouaves ! Et quel magnifique tableau de genre on ferait de ce groupe de badauds, rassemblés aux appels du tambour, autour de la table d'un camelot, qui offre des couteaux avec force discours, que personne peut-être n'entend ! !

De Maison-Carrée, nous revenons par Koubba, grand village situé sur une hauteur, d'où l'on domine la rade d'un côté, et de l'autre la belle vallée de la Mitidja, se développant à perte de vue entre le Sahel et l'Atlas ; on aperçoit au loin le col qui mène aux bains de Ravigo.

Au point culminant de la côte est le séminaire des Pères Blancs, qu'on dit fort intéressant, mais à cause des exercices religieux du Vendredi-Saint, nous ne pouvons pénétrer à l'intérieur et nous devons nous borner à visiter leur domaine supérieurement cultivé.

De l'autre côté de la route se trouve la mairie, précédée d'un square ombragé de jeunes poivriers sauvages, au gracieux feuillage pleureur, qui répandent dans l'air leur pénétrant parfum. Au milieu de ce square se dresse la statue en bronze du général Margueritte, qui perpétuera le souvenir d'une des plus belles et des plus nobles figures de notre histoire contemporaine.

Rien de gracieux comme la descente vers Alger ; tout le long de la route s'étale une végétation puissante et variée, où les néfliers du Japon, les mimosas, les lauriers, les grenadiers, les orangers et les citronniers sont relevés par la superbe floraison des clématites, des rosiers, des géraniums et surtout des bougainvilles, formant d'énormes bouquets de leurs éclatantes fleurs d'un violet pourpré. Nous passons devant le cimetière arabe de Koubba ; c'est aujourd'hui vendredi, jour où les femmes ont coutume de se rendre aux tombeaux et de s'y dévoiler ; nous y entrons dans l'espoir de voir enfin le visage des Mauresques à découvert.

Les tombes sont indiquées par une plaquette de pierre plantée en terre à chaque extrémité. Nous y voyons bien quelques groupes de femmes devisant autour d'une tombe, mais elles restent voilées. — Informations prises, elles ne se dévoilent que de midi à six heures, période pendant laquelle nul profane n'est admis au cimetière.

Dans un de ces groupes de femmes, notre regard reste complaisamment attaché sur une enfant de cinq à six ans remarquablement jolie. Dès qu'elle s'aperçoit que nous la dévisageons, elle se détourne rapidement d'un mouvement instinctif en ramenant sur sa figure le haïk qu'elle porte sur la tête ; mais la curiosité enfantine ramène invinciblement son regard vers nous, et, chaque fois qu'il rencontre le nôtre, elle renouvelle son mouvement.

Les femmes sont tout de blanc vêtues, engoncées dans un pantalon bouffant

et compact fait de plusieurs couches de mousseline superposées, et serré à la cheville ; la figure entièrement voilée ne laisse à découvert que les yeux, très noirs. et par dessus le tout est jeté le haïk, grand voile de soie qui enveloppe toute la personne.

La paume des mains et les ongles sont rougis de henné, selon une coutume arabe qui ne connaît presque pas d'exceptions.

Le plus puissant attrait d'Alger est, sans contredit, Mustapha supérieur, qu'on pourrait appeler le Jardin d'Alger, couvrant les coteaux à l'Ouest. On y accède par la montée St-Augustin, le parc d'Isly, le chemin des aqueducs et le bois d'eucalyptus. Par une rampe en lacet, on contourne un ravin adorable couvert d'une abondante végétation. Vu d'en haut, il semble un tapis dont le fond vert est émaillé des fleurs du géranium lierre et des pompons d'or du fenouil.

Du haut de la route, l'œil embrasse toute la colline et la mer dans un panorama splendide qui nous enthousiasme.

On ne peut, en effet, rien rêver de plus joli, de plus enchanteur que cet éden, où la nature s'est si prodigalement dépensée. Une végétation luxuriante, inconnue de nous, couvre partout la colline, si accidentée, si capricieuse, qu'à chaque pas elle offre des aspects nouveaux, toujours changeants. Des villas d'une grande richesse, d'une grande variété d'architecture, où le genre mauresque domine, surgissent de toutes parts des berceaux de verdure.

Rien n'est comparable à cette promenade qui conduit à la Colonne Voirol, pour se continuer par le chemin du Télemly, déroulant sous les yeux ravis, extasiés, une suite ininterrompue de splendeurs.

Sur un plateau élevé dominant la mer, on operçoit le palais d'été du Gouverneur, enveloppé d'une végétation tropicale. M. Jules Cambon, à qui nous étions allés porter les hommages de notre Société et le cordial souvenir des Lillois, a eu l'amabilité de nous offrir de visiter cette superbe propriété, ce que nous avons accepté avec empressement.

Le palais n'est caractérisé par aucun style ni aucune architecture ; rien de remarquable en dehors d'un très curieux boudoir mauresque divisé en quatre compartiments et entièrement tapissé de jolies faïences très anciennes.

Mais le parc superbe et vaste offre un rare mélange des essences tropicales : palmiers, lataniers, ficus, araucarias, figuiers, buissons de bambous, croissent ici d'une manière exubérante.

Les irrigations d'une noria, installée dans le fond, y répandent la fraîcheur et la fertilité.

Une curieuse tonnelle est faite d'une glycine monstre qui empruntant, pour soutenir ses premiers jours, le tronc d'un eucalyptus, l'a peu à peu enlacé et a fini par l'étreindre avec tant de force qu'elle l'a étouffé. Elle étale aujourd'hui son insolente opulence sur le cadavre de son protecteur.

De là nous allons à El-Biar, d'où la vue embrasse les coteaux et la vallée du Sahel, parsemés de châteaux baignant dans la verdure leur éclatante blancheur.

Puis Bouzaréah, renommé pour la beauté de ses femmes et leur vertu farouche ; mais nous devons à regret déclarer que nous n'avons pas eu à constater chez les femmes, peu nombreuses d'ailleurs, que nous y avons rencontrées, et qui, par exception, n'étaient pas voilées, cette éclatante beauté. Les rides de leur visage les défendaient suffisamment contre toute entreprise pouvant mettre en péril leur vertu si renommée.

Samedi 1er avril. — Nous visitons la mosquée de Sidi-Abd-er-Rhaman, une des plus anciennes et la plus riche d'Alger, qui domine le beau square Marengo dans

une situation charmante. L'entrée est encombrée de mendiants étendus sur le sol, qui ne sortent de leur indolente fainéantise que pour nous poursuivre de leurs sollicitations.

Nous montons à la Kasba, aujourd'hui convertie en caserne d'artillerie et qui fut le palais du Dey.

Ce palais, de construction fort ancienne et de style mauresque abâtardi, est, comme nous l'avons dit, bâti sur le point culminant de la ville arabe. Il présente une cour centrale, encadrée d'une galerie avec arcades portées par des colonnes torses de marbre blanc et décorée de faïences anciennes très remarquables. On nous montre la loggia dans laquelle le Dey, recevant l'ambassadeur français, le frappa de son éventail et détermina ainsi la campagne d'Algérie qui nous rendit maîtres de ce brillant domaine. Des mosaïques de faïences mauresques, deux fontaines de marbre blanc, dont l'une avec fronton soutenu par des colonnettes torses, un curieux minaret plaqué de faïences ; voilà tout ce qu'on y rencontre d'intéressant.

En quittant la Kasba, nous redescendons dans la vallée pour gravir ensuite, par un chemin très escarpé, le col El-Oued, au sommet duquel nous allons visiter Notre-Dame d'Afrique.

C'est une importante église de style hybride indéterminé, mais plutôt roman ; bâtie en croix et portant au centre une coupole entourée d'un bandeau de faïences et flanquée de deux clochers affectant la forme de minarets, de sorte qu'on la prendrait aussi bien pour une mosquée que pour une église catholique, si elle ne portait à son fronton la statue dorée de Notre-Dame d'Afrique, également soulignée d'un bandeau de faïences.

A l'intérieur, au milieu d'ex-voto, une inscription nous indique que cette église est dédiée aux marins, et ce n'est pas sans une certaine surprise que nous lisons cette inscription, bien charitable, mais peu orthodoxe :

Priez pour nous et pour les Musulmans.

On descend à St-Eugène par une route sinueuse, ombragée de berceaux, et côtoyant des ravins d'un pittoresque inouï ; elle court entre des collines et remonte jusqu'au fort de l'Oued, d'où nous jouissons d'un panorama merveilleux.

A plus de 300 mètres au-dessous de nous, au bas de la colline verdoyante, les blanches maisons aux tuiles rouges, de St-Eugène, se détachent sur le fond bleu de la mer qui vient en bouillonnant battre les roches de la grève. On domine tout le pays limité à l'Est par les monts du Djurjura aux cîmes neigeuses.

Tout contre la mosquée de la Pêcherie, dans la rue de la Marine, se trouve le tribunal du Kadi. C'est l'occasion d'un nouveau tableau de mœurs arabes ; nous y entrons.

Au fond, assis devant une table, le kadi, un homme d'une cinquantaine d'années, à l'air distingué et grave, médite un écrit ; c'est un rouleau de papier long et étroit qu'il déroule lentement.

A droite et à gauche sont des scribes et, en avant, un banc pour les prévenus. Dans la longueur de cette salle a été faite une emprise divisée en deux parties : la première sert de salle d'attente au public, la seconde est réservée aux femmes qui, ne pouvant comparaître en justice, n'assistent aux audiences qu'à travers un grillage serré.

En ce moment comparaît devant le kadi un grand vieillard décharné, à la barbe blanche ; sur sa poitrine brillent la croix de la Légion d'honneur et la médaille militaire.

Il est traduit à la barre du kadi par son beau-frère qui revendique l'héritage du mobilier laissé par sa défunte sœur, quoiqu'il l'ait toute sa vie honnie, conspuée, insultée.

Les traits du vieillard, qui dépose avec calme et douceur, sont empreints d'une touchante tristesse.

L'affaire est renvoyée pour audition de témoins.

Dimanche 2 avril. — La splendeur végétale est incontestablement la caractéristique de cet heureux climat; cette impression est ressentie plus vivement encore après une visite au Hamma.

Ce superbe jardin qui s'étend sur 80 hectares est une pépinière créée par la ville d'Alger en 1832 en vue d'y étudier et d'y acclimater les plantes exotiques.

Elle l'a concédé en 1867 à la Société générale algérienne, sous condition de lui maintenir son affectation première de pépinière et de promenade publique.

Elle est divisée en autant de sections qu'il est cultivé d'espèces, chaque division s'encadrant dans des avenues de platanes, de palmiers-dattiers, de chamœrops ou palmiers à tunique de chanvre, d'eucalyptus, de magnolias, de dracœnas, de lataniers, etc. Tous ces arbres atteignent ici des proportions énormes; il y a des palmiers et des ficus que nous ne pouvons embrasser à trois.

Ces ficus, que nous élevons en pots dans nos pays, sont des arbres imposants et très branchus dont le feuillage épais et lourd s'étend sur un diamètre de 20 mètres.

On y admire des troènes gigantesques dont les inextricables faisceaux de branches sont comme des écheveaux de fil emmêlés; des buissons de bananiers montrant en même temps leur immense fleur de velours violet et leur régime de bananes. L'air est parfumé des mimosas, et, à nos pieds, rampe le lierre géant dont les feuilles atteignent quatre fois la dimension du lierre d'Europe.

Une avenue de bambous s'étend à perte de vue; ils sont hauts de 10 mètres et leur diamètre atteint parfois 17 centimètres. De la sonorité qu'ils donnent, un de nos excursionnistes tire une fantaisie xylophonique.

Des essais d'élevage d'autruches ont également donné les meilleurs résultats et on peut en admirer là une variété que nous croyons sans égale. Le couple s'y vend de 900 à 1.000 francs.

Suivant le flot qui coule vers le champ de manœuvres, nous allons l'après midi à Mustapha inférieur voir les courses; ce qui n'est point, à Alger, une distraction banale.

On rencontre autour de la piste, aux tribunes et au pesage, une foule des plus agréablement bigarrée de militaires aux coquets uniformes, d'Arabes aux draperies blanches et de dames aux claires toilettes et aux ombrelles multicolores.

C'est ici qu'on peut le mieux admirer dans toute leur beauté, ces étonnants chevaux du désert, aux gracieuses performances, aux yeux brillants, aux narines frémissantes, aux jambes si minces, et qu'on croirait si frêles, mais que servent des ressorts d'acier.

Avant que le soir arrive, nous gravissons l'étonnant boulevard du Centaure qui, partant de derrière le théâtre, escalade la ville haute par une suite d'escaliers doubles, reliés à chaque palier, par une esplanade plantée de marronniers, de poivriers, etc., et bordée de belles maisons.

Au terme de cette fatigante ascension, on est récompensé par une jolie vue sur la mer.

Puis, inclinant à droite, on se trouve sur les hauteurs de la Kasba, où une multitude d'Arabes endimanchés se promènent par groupes.

Par les rues tortueuses, nous dévalons dans cette étrange Kasba qui nous laisse en proie à une curiosité inassouvie.

Nous nous retrouvons tout au bas sur la place de la Lyre, au point de séparation de la ville arabe avec la ville moderne.

Elle est couverte d'Arabes assis en petits cercles dont un grand verre d'eau est le centre, chacun ayant devant lui un morceau de pain et une cigarette.

Impatients et nerveux, ils roulent incessamment entre leurs doigts une nouvelle cigarette.

Des marchands de fritures et de galettes circulent dans cette foule affamée.

Le canon tonne, annonçant la levée du jeûne. — Aussitôt et comme par un contact électrique, craquent autant d'allumettes qu'il y a là d'hommes assemblés.

Toutes les cigarettes s'allument. — Avec une ineffable volupté chacun savoure une puis deux cigarettes, et alors seulement dévore son morceau de pain, arrosé d'une gorgée d'eau prise au verre qui fait la ronde.

Lundi 3 avril. — Allant d'Alger à Blidah et à la Chiffa, nous nous arrêtons à Bou-Farik, c'est jour de marché, ce qui nous permet de nous mêler de nouveau aux indigènes et de les étudier dans ces circonstances si intéressantes de leurs transactions commerciales.

Nous quittons Alger par la ligne de Maison-Carrée, en côtoyant les cultures maraîchères et le cours de l'Arrach : à Maison-Carrée, nous bifurquons et nous entrons dans la vallée de la Mitidja, laissant à gauche les Monts du Djurjura à l'aspect aride et dur et à droite l'amorce de la chaîne du Sahel.

Toute cette belle et riante vallée est d'une remarquable fertilité ; la voie court entre deux rangs d'eucalyptus, traversant des prairies émaillées de fleurs et des grands vignobles entrecoupés de mandariniers.

Beaucoup de voyageurs descendent à Bou Farik, dont la gare fort importante indiquerait à elle seule un grand centre d'affaires.

C'est une coquette et riante ville de 27.000 habitants, coupée par une belle et large route ombragée de puissants platanes. Vers le milieu est un rond-point, au centre duquel est érigée une statue en bronze à la mémoire du sergent Blandan qui, à Béni-Méred, à quelques kilomètres de là, mourut glorieusement en héros, en sauvant, à la tête de 22 fantassins, l'honneur des armes françaises contre 300 cavaliers arabes.

Ce monument honore et consacre un des plus admirables faits d'armes de la conquête algérienne (1).

---

(1) Le 11 avril 1842, le sergent Blandan du 26e régiment d'infanterie, à la tête d'un détachement de vingt hommes et un brigadier, partait de Bou-Farik pour aller porter la correspondance à Béni-Méred.

A moitié chemin se trouve un ravin qu'il fallait franchir, Blandan s'aperçoit qu'il est rempli d'Arabes et rapidement il met en bataille sa petite troupe.

Soudain, un cavalier noir sort du ravin, s'approche de Blandan et lui dit en excellent français : « Sergent, rends-toi et il ne sera rien fait à toi ni à tes hommes ».

Blandan lui répond par ces simples mots : « Tiens, voilà comme nous nous rendons. » Il le couche en joue et le tue.

Puis il fait avancer ses hommes et commande le feu. Les Arabes, un moment déconcertés, se ressaisissent, surgissent impétueusement du ravin et chargent en faisant feu à leur tour. Neuf hommes tombent ; Blandan est deux fois blessé mais continue à diriger le feu ; puis se sentant défaillir, il dit au brigadier : « Prends le commandement car je n'en puis plus ».

Plusieurs charges des arabes viennent échouer sur les baïonnettes. Les blessés passent au second rang et chargent les fusils qu'ils passent au fur et à mesure à ceux qui sont restés debout.

Avisant près de là un poste de télégraphie optique, Blandan fait faire les signaux et quelques instants après accourt un renfort de soldats français qui culbutent les Arabes.

On prend à gauche, pour aboutir au marché, une avenue adorable traversant de beaux jardins fleuris, bordée d'orangers qui embaument l'air de leur délicat et subtil parfum.

On a peine à s'imaginer que ce séjour délicieux fut naguère un marais pestilentiel, et que sa splendeur actuelle a été payée de milliers de précieuses existences dévorées par la fièvre paludéenne.

Le marché se tient sur une grande et magnifique esplanade, au centre de laquelle est un vaste bâtiment carré, espèce de caravansérail, présentant sur les quatre faces d'une cour centrale des alignements de bâtiments où sont les logements du Directeur du marché et de la Justice de Paix ; le reste est occupé par les haras, l'abattoir, les écuries. — Derrière, se trouve une fontaine alimentant un bassin, où gens et bêtes vont se désaltérer.

Au premier plan sont alignés sur quatre ou cinq rangs, des marchands d'objets les plus divers et les corps de métiers : forgerons, cordonniers, vanniers, cordiers, etc. Les porteurs, chameaux ou baudets sont abandonnés sur la lisière, couchés ou entravés.

A gauche sont les chevaux et baudets en vente, la droite et le fond étant réservés aux bestiaux parmi lesquels les moutons dominent, enchevêtrés tête à tête et étroitement ligottés.

Nous retrouvons à ce marché tous les aspects et caractères de celui de Maison-Carrée, avec cette différence qu'il est beaucoup plus important.

De Bou-Farik à Blidah on suit une route excellente, faite de pierres concassées et comprimées par la locomotive routière, unie et douce comme du pavage en bois.

La culture, dans toute cette région, est également l'objet des soins les plus assidus. C'est une suite interrompue de belles exploitations de céréales, de vignes et de pâturages.

Supprimez, par la pensée, les montagnes du fond, les cactus et les aloès, et vous aurez parfois l'illusion d'une de nos fertiles contrées de France, la Normandie ou la Flandre.

Des cultures maraîchères d'une resplendissante fertilité, bien entretenues et irriguées, encadrées de marronniers, de citronniers et de grenadiers, nous annoncent l'approche de Blidah dont nous franchissons bientôt le mur d'enceinte.

Nous mettons pied à terre sur une place vaste et ombragée de platanes qu'anime gaîment un monde de turcos.

Nous sommes forcés de délaisser Blidah, son bois sacré et sa fontaine fraîche, pour voir dans la journée, les gorges de la Chiffa et rentrer le soir même à Alger, que nous devons quitter le lendemain ; nous reprenons donc notre course après un rapide déjeuner à l'hôtel d'Orient.

La route, qui se continue droite pendant un certain temps, devient plus tourmentée à mesure que nous approchons les montagnes dont elle suivra désormais les capricieux contours.

Nous passons sur un viaduc l'oued Chiffa et nous entrons dans une coupure de la montagne en côtoyant le ravin où coule la Chiffa.

C'est incontestablement un beau spectacle qui grandit au fur et à mesure qu'on avance vers Sidi-Mandinie où les gorges apparaissent dans toute leur beauté.

Il reste sept hommes [illegible] « Il [illegible] temps ».

Transporté à Bou-Farik, brûlé par la fièvre, en proie au délire, il crie sans cesse : « Tirez toujours ».

[illegible]

Néanmoins elles nous ont quelque peu déçus et nous estimons que les gorges de la Chiffa ne sont pas à la hauteur de la bruyante réputation qui leur est faite. Elles sont certainement inférieures à celles qu'on peut admirer sans sortir de France, en particulier dans le Dauphiné et le Tarn.

Le ruisseau des singes, but et limite de l'excursion pour ceux qui ne poussent pas jusqu'à Médéah, est un site des plus attrayants.

C'est une étroite déchirure de la montagne, dans laquelle les eaux qui sourdent des sommets viennent se heurter contre les innombrables et énormes quartiers de roc, dont le lit du ruisseau est parsemé.

Elles bondissent torrentueuses et écumantes, pour venir se briser contre de nouveaux obstacles, se divisent, coulent le long des parois ou entre les interstices, se déversent en cascades, pour venir enfin s'apaiser dans un bassin en face de l'auberge du ruisseau des singes. On peut, par un sentier de chèvres qui contourne les roches, monter assez haut dans cette crevasse et on jouit alors plus intimement de ce beau site.

Dans ce vallon délicieux, de tous côtés abrité des vents, règne une température régulière et douce.

L'éternelle fraîcheur répandue par le ruisseau, y favorise la végétation qui s'y développe luxuriante et tendre.

De l'autre côté, la montagne abrupte, presque inaccessible et tout embroussaillée, donne asile à des singes. Nous en voyons des familles entières, avec de tout petits accrochés à leur mère.

C'est par légions, nous dit-on, qu'on les compte, lorsqu'après la pluie ils montent à la cîme des arbres pour fuir l'humidité du sol.

Nos voitures nous ramènent par la même route à la gare de Blidah et nous rentrons à Alger par le chemin de fer qui parcourt la vallée de la Mitidja, dans laquelle on n'aperçoit plus une pouce de terrain inculte.

Toutes les gares du parcours sont animées, on y entend parler un langage redondant et coloré qui donne l'illusion de l'Auvergne et du midi de la France.

Mardi 4 avril. — De bonne heure nous partons pour Bougie. Nous roulons à travers des plaines fertiles, égayées du chant de l'alouette et de l'appel de la caille. Puis leur succèdent des forêts d'oliviers, de chênes-lièges, d'interminables étendues de broussailles, dans lesquelles le palmier-nain pousse comme l'ortie chez nous.

Les villages d'Alma, d'Oued-Corsa, de Ménerville, défilent devant nos yeux, et nous entrons dans la vallée de l'Isser, ayant à gauche les monts de l'Isser, au delà desquels apparaissent les montagnes de la Kabylie.

Nous saluons au passage le noble et valeureux village de Palestro, un des plus douloureux souvenirs de l'insurrection de 1871, où cinquante de nos compatriotes, après une héroïque défense, tombèrent égorgés par les Kabyles. Il s'est heureusement relevé rapidement et Palestro est aujourd'hui un des joyaux de notre colonie.

Puis trop rapidement hélas ! nous passons les célèbres gorges de Palestro, entrevues comme dans un rêve, laissant seulement l'impression du sublime et du grandiose.

De très hauts et sauvages rochers à pic comme des murailles, nus comme la main, durs comme l'acier dominent un profond ravin dans lequel l'Isser roule en grondant.

Le long de ce ravin, le service des Ponts et Chaussées, qui a fait en Algérie tant et de si admirables travaux d'art, a taillé une belle route carrossable, trouant la montagne de granit, qui en certains endroits surplombe le gouffre.

Un superbe pont métallique fait passer la route de droite à gauche.

Il nous en coûte beaucoup de rester sur une vision aussi fugitive de ce spectacle

qu'on aimerait à contempler longuement ; ce serait une jouissance de suivre à pied d'un bout à l'autre des gorges, cette route magnifique ; mais à cause de la rareté des trains il faudrait y consacrer une journée entière, et notre programme est si chargé, notre temps si limité, que bien à regret, nous devons renoncer à ce plaisir.

A mesure que nous avançons maintenant, le paysage devient plus froid, plus monotone. A peine la vie humaine se révèle-t-elle de loin en loin par un pauvre gourbi couvert de branchages ou de chaume, assis sur la croupe d'un mont et autour duquel broutent quelques bestiaux étiques.

Un dernier village perché au sommet d'une montagne en avant de Takritz, puis plus de trace d'habitation. Plus de culture, partant plus de troupeaux ; on ne voit même plus d'oiseaux, il semble qu'ici la nature soit inanimée. Plus rien à l'horizon que les blanches cîmes du Djurjura. Le Lella Kredridja a 2308m d'altitude, et le Tamgout 2066m. A partir de ce point le train roule dans la vallée du Sahel, traversant de nombreux lits de torrents. D'importants travaux ont été faits pour l'établissement de cette ligne qui décrit de nombreux méandres.

A Sidi-Arrich, l'Oued-Sahel un peu grossi quoique encore bien faible passe de l'autre côté de la voie et à partir de ce point on trouve avec un vif plaisir une nature plus riante et plus généreuse qui ne nous quittera plus jusqu'à Bougie, nous présentant alternativement des plaines cultivées en céréales, ou des coteaux de vignes.

Il fait nuit quand nous arrivons à Bougie, et pendant que quelques-uns gagnent en voiture l'hôtel, situé en haut de la ville, nous suivons, pour nous y rendre, un guide qui nous fait gravir un sentier fort escarpé pour nos jambes engourdies mais d'un pittoresque charmant par le beau clair de lune qu'il fait.

Bougie est bâtie sur les contreforts du mont Gouaria ; la partie droite de la rue principale a ses maisons entées dans la montagne, en sorte que le rez de chaussée, de plain-pied sur la rue, est par derrière sensiblement plus élevé que le sol.

De la chambre où nous sommes logés, la vue embrasse tout le golfe enveloppé par les montagnes du Djurjura, d'une part, et par les hauteurs de la ville et la Kasba à gauche.

Le ciel est constellé d'étoiles, et la lune brille d'un éclat vif et doux, mettant sur le golfe, où il n'y a pas une ride, ses reflets argentés, à côté desquels les réverbères du quai et les fanaux des bateaux prennent des tons d'or. Nous jouissons là d'un paysage d'une infinie poésie, ravissant, inoubliable.

Mercredi 5 avril — Il nous est enfin permis, après de grandes fatiques, de goûter une nuit de complet repos. Au petit jour, nous sommes délicieusement tirés du rêve par une musique étrange, tout à la fois martiale et sauvage.

Aux sons sourds des tambours, à ceux éclatants des cuivres, se mêle un indéfinissable chant pastoral, aigrelet et nasillard, ainsi qu'un tapotement sonore et précipité, tout cela formant une harmonie particulière.

Nous courons à la fenêtre, sous laquelle nous voyons défiler, par la rue en pente rapide, un régiment de turcos, en grande tenue, superbes dans leur coquet uniforme embelli par le soleil qui fait étinceler les aciers finement astiqués.

Derrière les cuivres, viennent deux rangs d'un instrument que nous voyons pour la première fois ; ce sont deux petits tambourins accouplés, que le musicien frappe d'un bâtonnet.

Puis un jeu de petites clarinettes arabes, nasillardes et aiguës, que nous avons entendues déjà dans les cafés maures. Ce sont ces instruments qui donnent à l'harmonie ce caractère étrange.

Bougie n'a comme ville rien d'intéressant ; tout au plus son quartier arabe mérite

t-il une courte visite; la porte Bab-el-Bahar ou porte sarrazine nous montre un vestige bien maigre de l'occupation romaine; quant au fort Ab-el-Kader et à la Kasba. ils n'ont absolument rien qui puisse satisfaire la curiosité la moins exigeante.

Tout son attrait réside dans sa situation particulièrement heureuse et pittoresque au bord du golfe et au pied du Gouaria, montagne escarpée qui porte à son altitude de 700 mètres le fort du même nom qui commande le pays ; mais elle offre aux touristes deux promenades sans pareilles lorsque le soleil est de la partie : celle du grand phare au cap Carbon, et l'ascension du Gouaria dont on va visiter le fort qu'on aperçoit d'en bas tout petit comme un nid d'aigles.

Nous avons fait ces deux promenades qui resteront parmi les meilleurs souvenirs de notre voyage, et que nous recommandons aux collègues qui nous suivront.

Dès l'aube. des mules nous attendent et nous nous mettons en route escortés de muletiers, formant un groupe disparate et original dont la photographie eût dû garder l'image.

Les mules sont primitivement sellées de débris de tapis, la bride et les étriers sont des ficelles : une chaîne actionnant un anneau passé dans la bouche constitue les rênes.

Elles marchent d'abord au petit pas et chacun étudie sa monture. Mais voilà que celui qui ouvre la marche, voulant faire apprécier ses qualités de cavalier, presse et talonne sa mule qui prend le trot ; comme les moutons de Panurge, les autres suivent à la même allure, et enfin, tout le peloton s'emballe dans un galop furibond et risible, secouant lamentablement nos apprentis cavaliers qui glissent, tantôt à droite, tantôt à gauche, et finalement embrassent le cou de la bête pour se maintenir en selle.

Pendant une heure, on suit une montée sur le flanc de la montagne embroussaillée, dont la base en pente très adoucie vers la mer est couverte d'une végétation touffue qui semble un tapis de verdure.

C'est la vallée des Singes, fort peuplée de ces quadrumanes, paraît-il, mais aucun d'eux ne daigne s'offrir à notre curiosité.

Par les temps pluvieux, ils sortent des fourrés pour habiter les cîmes et on les voit alors en très grand nombre.

Ils sont même la désolation des gardiens du sémaphore et du phare, dont ils dévalisent incessamment les jardinets cultivés là haut avec amour dans ce sol rocailleux.

Pour éviter un contrefort qui barre la route, on pénètre par un tunnel dans la montagne, d'où on ressort presque aussitôt pour gagner par une pente rapide une étroite langue qui relie le cap à la montagne.

On fait alors l'ascension du cap par un chemin escarpé, taillé dans le roc, semé de galets et bordé d'un parapet d'environ 80 centimètres de hauteur.

On aboutit ainsi à une plate-forme où on abandonne les mules pour atteindre au sémaphore par un escalier.

Nous sommes reçus très cordialement par le gardien, un ancien marin breton, qui, avec une obligeance et une amabilité extrêmes, nous fait visiter cette intéressante installation de télégraphie optique, la plus parfaite qui existe, car elle est de création relativement récente et réalise tous les progrès accomplis à ce jour.

Il nous donne les plus amples explications sur le fonctionnement de ses appareils, qui permettent de correspondre de la manière la plus intelligible avec les navires en vue.

L'installation se complète par un poste télégraphique, qui permet de transmettre à terre tous les renseignements intéressant le navire. Nous avons pu, de ce poste,

faire passer à Lille un télégramme; la réponse nous attendait à l'hôtel deux heures après.

A côté du sémaphore se trouve le phare; ces deux postes sont indépendants l'un de l'autre.

De ce point, qui n'est cependant qu'à 260 mètres, on jouit d'un coup d'œil admirable. Au-dessous de nous, la mer s'étend calme et bleue jusqu'au pied de la chaîne du Djurjura, voilée d'une brume bleutée.

Le golfe reçoit à droite l'Oued-Sahel, dont les eaux limoneuses tracent un sillon jaunâtre qui va se dégradant au loin, devient verdâtre, mais n'arrive pas à se fondre totalement dans le champ de notre vue.

Derrière nous est la chaîne du Bahar dans le fond de laquelle se dresse le pic de Toudja.

Malgré le commencement de fatigue que nous éprouvons de cette première promenade et de ce genre inaccoutumé de locomotion, nous faisons l'après-midi l'ascension du Gouarïa par le même moyen.

A mesure que nous nous élevons, le paysage s'adoucit et devient plus flatteur. Nous dominons Bougie et les environs.

Tout se détache avec netteté : la ville, les collines et les vallons dans la verdure desquels les routes, comme de blancs lacets, serpentent à l'infini.

Sur le bord du golfe qui se dessine en une courbe gracieuse et douce, on distingue parfaitement le quai, la Porte-Sarrazine, le fort Abd-el-Kader, la Kasba, la petite jetée du port.

En décrivant d'infinis méandres, nous atteignons à environ 500 mètres, un plateau où sont installés une caserne, un établissement pénitencier et un fortin ; la végétation y est d'une fraîcheur et d'une douceur remarquables.

Nos muletiers prétendant que nous avions atteint la limite de l'excursion, se refusent à aller plus loin et s'étendent sur l'herbe ; mais résolus à monter jusqu'au sommet, c'est-à-dire jusqu'au fort, nous continuons sans eux.

A partir de ce point, la montagne devient aride et rocheuse, on n'y trouve pour ainsi dire plus de végétation. Le chemin taillé dans le roc s'étrécit et devient très pénible , nos mules roulent à tout instant sur les galets dont il est parsemé.

Enfin, nous atteignons une plate-forme de quelques mètres carrés, tout contre le fort, nous mettons pied à terre ; malheureusement le fort n'étant pas accessible ce jour-là, nous devons nous borner à parcourir la crête de la montagne et à jouir du panorama admirable, grandiose même, qu'on a de là sur tout le pays et sur les montagnes de la Kabylie.

Mais le trajet a été long, le jour commence à baisser et il faut songer au retour

Nous nous remettons en selle pour opérer la descente, et quelle descente ! ! Nos mules fatiguées ont perdu leur proverbiale sûreté de pied, et roulent incessamment des quatre fers sur les galets, au risque de nous précipiter dans l'abîme.

C'est avec un réel soulagement que nous débouchons sur le premier plateau à partir duquel la route redevient plus praticable et plus sûre.

Nous rentrons pour le dîner, brisés. On comprend qu'après une telle journée nous n'ayons plus recherché d'autre plaisir que dans le farniente, et que, de bonne heure, nous ayions sonné le couvre-feu.

Jeudi 6 avril. — Nous quittons Bougie à huit heures du matin, avec des voitures qui nous mèneront à Sétif par le défilé des gorges de Chabel-el-Akra.

Le trajet se fait en deux jours par une route qui, jusqu'à Kerrata, ne cesse pas un instant de nous charmer. Elle contourne le golfe pendant plusieurs heures, lais-

sant à droite la chaîne du Djurjura qui change d'aspect à chaque pas et permet de jouir longuement du panorama de Bougie, au fond du golfe bleu et calme.

Toute l'étendue comprise entre les montagnes et le golfe est occupée par d'immenses cultures de céréales, d'admirables vignobles, qui feront, avant peu, à cette belle Kabylie, une prospérité inouïe : citons, en particulier, les vignobles du comte du Sablon qui sont des plus beaux que nous ayons vus.

Ce sont des Kabyles qui sont employés à ces travaux ; on les rencontre par bandes d'une vingtaine, soignant les vignes ou défrichant les dernières pentes des montagnes. Ils sont intelligents, travailleurs et maniables. Ils ont l'amour du lucre qui les rend assidus au travail.

L'ouvrier kabyle entre à grands pas dans notre civilisation : déjà il a adopté, d'une manière générale, le vêtement européen et, si n'était sa coiffure blanche qu'il conserve parce qu'elle le garantit mieux du soleil, on le confondrait avec l'ouvrier français, dont il a la physionomie.

Cependant, on en rencontre qui gardent leurs traditions, et c'est une chose assez originale que de voir des cantonniers en chelankha et en burnous blancs.

Aux abords de la ville, cette route présente une grande activité, car il y a aujourd'hui, à Bougie, un marché vers lequel descendent une multitude d'indigènes de la montagne, montés sur des chevaux, des mules, mais surtout des baudets qu'ils dirigent à coups de bâton sur le cou.

En outre de son cavalier, le pauvre petit bourricot est chargé de provisions, couffins, légumes, volailles, voire mouton ou chèvre : il faiblit sous cette charge exagérée.

Des piétons, pauvres et pieds nus, y vont vendre des objets de leur industrie : des chapeaux de paille tressée, des paniers, etc.

Sur les bords de l'Oued-Sahel que nous traversons, notre guide nous montre un troupeau auquel une panthère est venue enlever une chèvre, il y a peu de jours.

Si le lion a complètement disparu de ces régions de l'Afrique : il n'en est pas de même de la panthère qui s'y maintient abondamment.

Un fonctionnaire, avec lequel nous faisions route sur Bougie, nous disait que, dans la huitaine précédente, on en avait abattu six dans la région. On sait que l'Administration accorde une prime de 40 à 60 fr. pour chaque panthère tuée.

Un peu après l'Oued-Zitoun, nous passons sous le château Boissard bâti sur le rocher, au bas d'un grand coteau de vignes, dans une situation superbe.

Nous traversons ensuite l'Oued-Marsa et nous arrivons au cap Aokas où règne une certaine animation. Nombre d'Arabes, d'un rang supérieur, devisent par groupes : quelques-uns tenant à la main une affiche verte, imprimée en arabe. Les chevaux et les mules dessellés et débridés broutent le long de la route. Ce rassemblement est dû à l'arrivée, à Aokas, de l'Administrateur qui y vient s'entretenir avec les chefs de tribus ou les grands propriétaires arabes, recevoir leurs plaintes, leurs réclamations, leurs avis.

Nous passons l'Oued-Aokas et nous mettons pied à terre à Sidi-Rehan, dans la propriété de Mlle Denise Luc Barec.

Nous avons fait d'une traite vingt-sept kilomètres en deux heures et quart ; durant ce trajet, les chevaux, qui ne paraissent pas sensiblement fatigués, n'ont pas quitté le trot pendant dix minutes ; cela donne une idée de la résistance de ces extraordinaires petits chevaux arabes.

La propriété dans laquelle nous pénétrons est située à gauche de la route, au pied d'une colline accidentée, boisée et très pittoresque. Dans la cour très vaste, traversée par l'Oued-Sidi-Behan, se trouve un pavillon portant l'enseigne : *Au rendez-vous des chasseurs.*

La maîtresse de ces lieux est elle-même une *chasseresse*, qui nous reçoit en costume masculin, culotte et veston de velours, chapeau de feutre et bottines à haute tige.

Pendant que notre aimable hôtesse fait préparer le déjeuner, nous allons explorer les environs qui sont charmants ; à droite de la route, à la suite d'un beau jardin, se trouve une clairière ombragée d'oliviers puissants, dont un, en particulier, situé derrière un petit marabout qu'il couvre de son feuillage, mérite d'être mentionné.

De ses racines énormes et tourmentées, voussant au-dessus du sol et formant une caverne, partent quatre troncs gigantesques dont l'un n'a pas sensiblement moins de six mètres de circonférence. L'ombrage de cet arbre couvre une étendue circulaire d'au moins 50 mètres de diamètre.

Nous nous mettons à table fort en appétit, et, si nous ne rencontrons pas dans ce gîte hospitalier la recherche des hôtels des grandes villes, on peut cependant s'étonner que, dans ce lieu solitaire, si éloigné des centres, on puisse trouver à se restaurer aussi convenablement.

Certes, le vin de Mlle Denise n'est pas de l'ambroisie, mais la vigne vieillissant, la fabrication étant plus soignée, nos suivants le boiront plus délicat, et, d'ailleurs, la cave de Mlle Denise renferme quelques produits bordelais qui offriront aux palais trop susceptibles d'excellentes compensations.

A ceux qui seraient moins avares de leur temps, nous n'hésitons pas à conseiller une halte de quelques jours dans ce berceau ; chasseurs, ils y trouveront l'occasion de quelques beaux coups de fusil sous la direction de Mlle Denise la chasseresse.

En quittant Sidi-Rehan on rencontre à gauche le rocher de la Panthère, ainsi nommé parce que, descendant de la montagne par une échancrure qui se trouve en face, les panthères viennent là guetter leur proie.

Nous côtoyons la forêt de Sidi-Rehan, nous passons un torrent desséché, et nous donnons, à droite, un coup d'œil à la ferme Julien, curieuse construction mauresque élevée sur un mamelon au centre d'une grande culture.

Nous passons près d'une mare dont le pourtour est garni de tortues ; nous descendons avec l'espoir d'en cueillir quelques-unes, mais, si lente que soit la tortue, toutes ont fait le plongeon avant que nous ayons pu mettre la main dessus.

Souk-el-Etnin. — Nous côtoyons un profond vallon couvert d'une forêt dont les cîmes viennent à fleur de la route. Puis, par un brusque crochet à droite, nous entrons dans la montagne embroussaillée, en suivant le cours de l'Oued-Agrioun que nous ne quitterons plus jusqu'à son entrée dans les gorges.

Le paysage change totalement à partir de ce point où la nature devient très sauvage.

Nous faisons une halte aux Deux-Fontaines, hameau qui tire son nom du voisinage des sources qui descendent de la montagne et tombent en cascades au bord de la route. A gauche, par delà l'Oued-Agrioun, est la côte de Derquina qui renferme des gisements de plomb et d'argent, dont on a tenté vainement l'exploitation.

Nous passons Kaffrida où, à quelques mètres de la route, nous voyons le cadavre d'un bœuf, dont le train de derrière a été dévoré par une panthère la nuit précédente.

La route s'infléchit à droite s'éloignant du ravin et laissant, entre elle et le ravin, un plateau appelé Campement Ben-Ismaël, où bivouaquent les troupes de passage. Elle revient brusquement à gauche, traverse le ravin sur un pont de fer, puis, par une allée récemment bordée d'acacias et d'eucalyptus, elle pénètre dans les gorges à la sortie desquelles on lit, gravée dans la roche, cette inscription :

Chabet-El-Akra (Chaîne des Bibans). Travaux exécutés 1863-1870.

Sur une étendue de huit kilomètres nous allons suivre, dans cette déchirure, la plus étonnante, la plus extraordinaire qui soit, entre des montagnes à pic atteignant jusqu'à 1.850 mètres d'altitude, une route magnifique créée par les ponts et chaussées, tantôt portée par des arceaux, tantôt taillée dans la montagne qui la surplombe, suspendant au-dessus du ravin de terrifiants amas de roc qui semblent devoir s'effondrer sous leur poids.

Protégée par un petit parapet écroulé en certains endroits, elle côtoie le profond et sauvage ravin au fond duquel l'Oued-Agrioun roule en grondant, brisant son flot tumultueux contre les immenses blocs de rocher qui, détachés des sommets, sont venus obstruer son lit dans de terribles éboulements.

Les coups de dynamite ont ouvert des cavernes dans lesquelles on apercoit des stalactites et des soufflures pareilles à des coulées de lave.

On reste confondu quand on songe à la puissance des convulsions souterraines qui ont soulevé ces masses immenses, accumulées par des siècles, et les ont dressées perpendiculairement. On distingue, en effet, toutes les failles qui, primitivement superposées, se trouvent redressées verticalement, présentant à leur base un curieux plissement, comme si la masse, devenue malléable, s'était écrasée sous l'énormité du poids. Toutes les variétés de la pierre s'y trouvent perpendiculairement alignées, offrant au géologue le plus merveilleux champ d'études.

Une superbe faille d'onyx translucide, de vingt centimètres d'épaisseur, trace une raie blanche, de la base au faîte, de cette imposante muraille, et, un peu plus loin, le torrent tombe en cascade sur un énorme quartier de marbre rouge.

La végétation ne perd jamais ses droits sous ce climat prodigieux et partout où, sur l'humus amassé dans des anfractuosités, le vent a semé une graine, celle-ci a germé et donné la vie à une plante qui insinue ses racines dans les fissures du roc ; des lianes, des figuiers, des fleurs même pendent de ces murs de pierre. On peut admirer, à plus de 200 mètres de hauteur, un fort palmier qui a rencontré là de mysterieuses sources de vie et porte sa tête altière dans les nues.

Des cascades tombent des sommets et se pulvérisent contre les obstacles qu'elles rencontrent dans leur chute, ou bien, glissant sur des inclinaisons, elles semblent des rubans d'argent.

Les aigles et les vautours planent, de leur vol lourd, au-dessus des sommets inaccessibles, pendant que des cavernes partent, à chaque instant, des nuées compactes de pigeons.

A l'entrée des grottes, en amont par conséquent, dans le fond du ravin, on voit un énorme bloc de rocher sur lequel est gravée l'inscription suivante :

Les premiers soldats qui passèrent sur ces rives, furent des tirailleurs
commandés par Desmaison, Manouvrier, etc...

De l'autre côté du ravin, une dizaine de Kabyles gravissent à la file le flanc très escarpé d'une montagne et disparaissent dans une échancrure. Par un curieux effet d'optique, ils semblent tout petits comme des nains, bien que la distance ne soit pas grande.

Il y a là des pics absolument inaccessibles. L'un deux, en particulier, appelé « Le Pain de Sucre », a donné lieu à plusieurs concours organisés dans le village de Kerrata qui est tout proche, mais le prix n'a jamais pu être remporté, malgré l'intrépidité et la témérité des ascensionnistes.

On ne saurait imaginer un spectacle plus grandiose et plus impressionnant que celui de ces gorges sublimes. On finit par être pris de vertige à promener incessamment ses regards du fond de l'abîme aux cimes si élevées. L'œil éprouve une

impression de flottement et de vague, les tableaux se mettent à tournoyer ; aussi ressentons-nous une fatigue sensible en débouchant à Kerrata.

Kerrata est un village tout neuf de 153 habitants, dans un cirque formé par les contreforts de la chaîne du Babor.

Un excellent gîte nous attend à l'hospitalière auberge du Chabet, où la Société de géographie de Lille est l'objet de soins et d'attentions les plus aimables.

Vendredi 7 avril. — Le soleil se lève à peine quand nous quittons Kerrata pour aller à Sétif par une route qui serpente incessamment entre des collines, déroulant une suite de paysages, nus, arides, dont la tristesse augmente à mesure qu'on approche du but.

Au relai des Amouchas nous descendons dans une petite auberge isolée de fort pauvre apparence, ce qui inquiète nos estomacs de loups.

Mais combien est agréable notre surprise d'y faire un excellent déjeuner, et nos amis garderont certainement un souvenir gourmet de certain barbeau frit, dont nous nous sommes délectés.

Il faut y boire son vin pur ; tant pis s'il est mauvais, attendu qu'on ne trouve aux Amouchas, qu'une eau abominablement sulfureuse, imbuvable.

Après le déjeuner et en attendant que les voitures soient prêtes, nous allons jeter un coup d'œil sur une habitation kabyle qui se trouve à proximité.

Dans une cour, entourée de quelques misérables cabanes, une femme accroupie tord des poils de chameaux pour en faire une de ces cordes brunes, qui assujettissent le haïk sur la chéchia des maris.

Elle est vêtue de guenilles qui, en s'entr'ouvrant, montrent des seins desséchés, que la saleté autant que le climat ont bronzés ; quantité de bijoux tapageurs ornent ses haillons.

A côté d'elle, un petit enfant demi-nu, crasseux, se roule sur un tas de crottin de baudet, qu'on sèche pour l'utiliser comme combustible.

L'intérieur des cahutes est à l'unisson.

A notre approche, une femme jeune et belle est allée se vêtir de ses plus beaux atours, quelques étoffes de couleurs vives, des bijoux de cuivre et d'argent. Les yeux alanguis par le coheul, les mains rougies de henné, elle vient se montrer à nous pour attirer quelques aumônes.

Quelques heures plus tard, nous sommes aux portes de Sétif, dont les abords sont absolument écœurants. Les immondices de la ville y sont éparses, dégageant une puanteur suffocante. Les pourceaux fouillent ces détritus, chacun ayant sur le dos un corbeau perché là en observation, pour cueillir les charognes que le groin mettra à nu. A droite et à gauche, sont quelques misérables cabanes, closes du fer blanc des boîtes de conserves développées.

Nous ne faisons que traverser Sétif, ville exclusivement française, mais sans caractère et sans attrait, qu'on quitte volontiers. — Nous arrivons à Constantine la nuit, ce qui nous prive du coup d'œil sans pareil que présente l'entrée en gare.

Samedi 8 avril. — Juchée à 600 mètres d'altitude sur un rocher qu'elle couvre entièrement, si escarpé, qu'il est presque totalement à pic de toutes parts, sauf vers le Sud où il se rattache à la terre, Constantine est un des plus étonnants spectacles qui soient au monde.

Cette presqu'île aérienne contient une population de près de 50,000 habitants qui se presse, se refoule, à l'étroit sur ce plateau, d'où il semble qu'elle va déborder dans le vide.

Dominant le pays aussi loin que la vue peut porter, Constantine offre comme du haut d'un phare au regard émerveillé, les panoramas les plus variés.

Au pied de ses falaises abruptes et presque perpendiculaires, le profond ravin tourmenté, où coule le Rumel, lui fait à droite une demi-ceinture qui va de la pointe Sidi-Rached au Sud, aux Moulins-Lavie situés au Nord-Ouest. De l'autre côté, sont les plaines et le faubourg St-Jean, le fort Koudiat Aty et la chaussée Saint-Antoine, où étaient installées les batteries du siège de Constantine. On y aperçoit une colonne élevée à la mémoire du général Damrémont.

On sait que c'est au général Damrémont qu'échut le périlleux honneur de relever l'échec du premier siège de 1836 et de s emparer enfin de cet effroyable repaire.

Le 12 octobre 1837, après avoir disposé l'attaque, il envoyait faire aux assiégés les sommations d'usage.

Le parlementaire lui transmit cette fière réponse :

« Il y a à Constantine beaucoup de munitions de guerre et de bouche ; si les » Français en manquent, nous leur en enverrons. Nous ne savons ce que c'est » qu'une brèche ni une capitulation. Nous défendrons à outrance notre ville et nos » maisons. Les Français ne seront maîtres de Constantine qu'après avoir égorgé » jusqu'au dernier de ses défenseurs ».

Le général Damrémont se rendit alors au Kandiat-Aty pour examiner la brèche et faire commencer le feu, quand un boulet de canon vint coucher près de la batterie son cadavre broyé. Le général Perrégaux était tout aussitôt mortellement frappé d'une balle au front, au moment où il se précipitait pour relever son chef.

A cet endroit, le rocher s'infléchit doucement et se relie à la terre, dans un site gracieux couvert de beaux jardins.

Lorsque du sommet de la Kasba on embrasse ce panorama, la conquête de Constantine revient à l'esprit ; on est ému en pensant aux difficultés qu'ont dû présenter le siège et la prise de cette forteresse unique au monde, presque inaccessible, perchée si haut en son nid d'aigles, et on frissonne au souvenir des assiégés précipités dans l'abîme vertigineux. On voit, comme en un songe, ces corps balancés dans l'espace, brisés sur les effrayantes falaises et rebondissants pour venir s'écraser pantelants sur les roches éboulées dans le lit du Rumel.

A droite, séparé par la déchirure qui constitue la gorge du Rumel, est le plateau de Mansoura, où sont installés un fort et des casernes, et un peu au-delà vers le Nord, le plateau de Sidi-M'cid nous montre son hôpital dans la situation la plus favorable qui soit.

Au sortir de la gorge, le ravin s'élargit, s'adoucit et forme un délieux vallon où le Rumel vient s'apaiser.

Entre ce vallon et le rocher qui porte le plateau de Sidi-M'cid, est un nid touffu de verdure ; c'est la station thermale de Sidi-M'cid.

Après ce coup d'œil sur la configuration du pays, nous parcourons la ville qui s'est modernisée dans les deux tiers de son étendue. Ses rues à angles droits, ses édifices, ses belles maisons reprenant en hauteur l'insuffisance du sol, rappellent sensiblement le caractère des grandes villes françaises. Suivant l'ordre de notre programme, nous visitons d'abord la cathédrale, ancienne mosquée de style arabe, sans cachet extérieur, coiffée d'un affreux dôme de tuiles.

L'intérieur, divisé en trois rangs d'arceaux, supportés par des colonnettes, est tapissé de faïences mauresques, au-dessus desquelles court un bandeau de fines arabesques découpées au couteau.

La chaire de vérité est l'ancien mimbar musulman, d'un travail de marqueterie compliqué, mais fâcheusement empâté de peinture.

Dans le chœur en rotonde, on a récemment posé une galerie qui n'ajoute rien, au contraire, à la grâce du monument.

De là, nous allons au palais de Ahmed-Bey, ou Hadj-Ahmed, aujourd'hui occupé par les bureaux de l'état-major de la place, et dont l'aspect plus que modeste, jure avec la somptuosité du titre. Il est d'ailleurs enclavé dans des constructions européennes, ce qui le dispense d'un extérieur artistique.

L'intérieur est divisé en trois parties, ayant chacune un jardin central ; on y admire de convention, des galeries aux arcades en demi-ogive, portées par des colonnettes de marbre blanc, qui nous ont laissés absolument insensibles.

Le pourtour de la première de ces galeries est enluminé de fresques naïves, puériles, qui veulent représenter les principaux ports de l'Orient, parmi lesquels on nous montre Tunis tout garni de canons, que nous avions pris pour des bouteilles !!!

Ce travail inepte aurait été exécuté par un cordonnier français retenu prisonnier et dont on aurait fait un artiste pour la circonstance.

Mais la vocation n'a pu éclore dans l'âme de notre compatriote, puisqu'on ne constate aucun progrès, dans la dernière partie de son œuvre, après sept années de pratique. Le célèbre peintre asiatique Apelle, voulant juger du mérite réel de ses œuvres, avait imaginé de faire défiler devant elles le public, dont il entendait et notait les critiques, caché derrière un rideau.

Un savetier passe qui critique une sandale ; Apelle la corrige. — Le lendemain, le cordonnier fier de son succès, essaye de critiquer la tête, mais l'artiste sortant de sa cachette lui crie : « Que le cordonnier ne dépasse pas la chaussure ! »

C'est en regardant ces naïves enluminures que l'anecdote nous revient à l'esprit, et n'est-ce pas le cas de nous écrier à notre tour : « Savetier, que ne restais-tu à tes savates ! »

Dans une de ces galeries, ouvrait l'ancien harem qui renfermait autant de femmes qu'il y a de jours dans l'année. — Les fenêtres sont garnies de solides grillages en bronze, la surveillance des eunuques étant jugée insuffisante. — Il est aujourd'hui converti enbureaux.

Que voit-on encore d'intéressant dans ce palais ? Des portes arabes ajourées, faites d'une infinité de petits balustres assemblés ; une autre porte en marqueterie, portant gravé à son fronton un verset du Coran ; d'antiques canons qui déjà se chargeaient par la culasse, et une statue en marbre blanc, de Julia, femme de Septime-Sévère, trouvée dans les fouilles de Djémila, mais qui a subi une fâcheuse prothèse nasale.

Nous passons devant la Préfecture et la Mairie, édifices sans caractère artistique, et nous dirigeant vers la Kasba, nous gagnons à l'Ouest le mur d'enceinte.

C'est un parapet élevé sur le bord du rocher, à cet endroit tout à fait à pic. — De ce point, on a un coup d'œil magnifique sur tout le pays au Nord-Ouest, dominant collines et vallées qui se fondent dans de gracieuses ondulations.

Nous passons devant un bel édifice en pierre detaille sculptée, de construction toute récente, destiné au Conseil général, puis nous entrons à la Kasba, en vertu d'une permission obligatoire délivrée par le bureau de la place.

Le mot Kasba, doit ici s'interpréter dans son sens littéral de caserne ; il n'y a aucun rapprochement à faire entre cette Kasba et celle d'Alger où cette appellation s'est étendue à toute la ville arabe, bâtie sur la colline, sous la protection de la Kasba.

Elle occupe le point le plus élevé du rocher, à près de 650 mètres d'altitude, et renferme trois casernes de construction moderne et un parc d'artillerie.

Ces constructions ont fait table rase du passé, dont on rechercherait vainement des vestiges, en dehors de quelques inscriptions romaines insérées dans les murs.

A l'extrémité nord de la cour principale, un monument funéraire rappelle la mémoire des victimes des deux sièges de 1836 et 1837.

Cette Kasba est, en somme, un assemblage de belles casernes, où turcos, zouaves et chasseurs d'Afrique s'agitent d'une façon fort réjouissante pour l'œil. On a, de là, des points de vue admirables.

C'est aujourd'hui samedi, jour de Sabbat ; on rencontre par les rues quantité de Juifs élégants en leur costume de fête, comprenant le sarroual, culotte très ample, aux plis abondants, drapant comme une jupe et bouffant au-dessus du genou, auquel il est serré ; un gilet brodé boutonné derrière, laissant le cou complètement dégagé, par-dessus la djabadoli une veste courte, toute soutachée et dont la manche fendue jusqu'au coude, laisse bouffer la chemise entre deux rangs de petits boutons grelots dorés.

Pour coiffure, la chéchia rouge au long gland de soie bleue, descendant jusqu'au milieu du dos, le plus souvent rehaussée par un turban de soie. — Des bas blancs bien tirés chaussent des souliers vernis, ornés d'une grosse boucle d'argent.

Les jeunes enfants sont habillés d'étoffes de soie aux couleurs vives : des bleus, des rouges, des verts et des jaunes, d'une intensité qu'on ne voit qu'ici. Est-ce parce que la teinture en est plus éclatante que chez nous ? Nous ne le pensons pas, car nous soupçonnons, à la généralité de ces étoffes, une origine européenne ; ce serait donc un effet de l'éclat de la lumière !

Ils sont coiffés d'un petit cône de velours ou de soie, très cocasse, chargé de broderies d'or. — Beaucoup ont les cheveux teints en roux.

A partir d'une dizaine d'années, ils prennent le costume homme, et nous nous égayons de voir un bambin ridiculement enseveli dans un pantalon et une veste trop vastes, et outrageusement chamarrés d'or.

Une promenane dans le quartier juif est des plus intéressantes.

Les maisons n'ont sur la rue, que de toutes petites baies pour l'aération ; sur la porte est imprimée en rouge une main pour éloigner le mauvais œil. — On accède à l'intérieur, par un couloir qui aboutit à une cour centrale, encadrée d'une galerie sur laquelle donnent les logements. — Chaque maison abrite assez généralement quatre ménages, occupant chacun un des côtés du carré. Cette cour est crépie et badigeonnée à la chaux, additionnée de bleu d'outremer ; et sous la lumière intense qui descend du haut, cette teinte bleutée prend des reflets doux, vagues, indéfinissables, que la course du soleil modifie. Il semble qu'on voie les objets à travers des verres légèrement teintés.

Sur la place Négrier, une maison de style mauresque porte à son fronton l'inscription « Médersa ». C'est l'école où on forme les cadis.

Quelques pas plus loin, se trouve le Palais de Justice. — Notre curiosité, toujours avide de se repaître de ces tableaux si attrayants de mœurs arabes, nous conduit à la Justice de Paix où il y a audience dans le moment.

Un Arabe soigné, au burnous immaculé, nous introduit dans le prétoire, une salle rectangulaire au fond de laquelle, devant la traditionnelle table au tapis vert, siège le Juge de paix, assisté d'un interprète et d'un greffier.

Nous nous mêlons au public exclusivement indigène, où quelques voiles noirs dont s'enveloppent ici les femmes Mauresques tranchent violemment sur la blancheur des burnous.

Deux femmes comparaissent à la barre, et leurs dépositions faites avec une vive animation sont au fur et à mesure traduites par l'interprète.

La cause ne mérite point d'être rapportée mais ce qui nous a stupéfié, c'est l'accent faubourien avec lequel en sortant l'une des deux femmes apostropha l'autre par ces mots : « J'te vas torcher l'museau ».

Disons en passant que la justice française, jouit en Algérie d'une considération sensiblement plus grande que celle des cadis dont, à tort ou à raison, on suspecte l'intégrité, et il est notoire que les indigènes eux-mêmes ont plus de confiance dans les magistrats français que dans leurs cadis.

La place Négrier offre, à ce moment, un tableau des plus pittoresques ; il s'y fait un petit marché, presqu'exclusivement tenu par des Mauresques, pauvres vieilles dépenaillées et décharnées, dont l'ossature anguleuse et les yeux flétris disent assez le grand âge.

Le voile que l'inflexible loi du Prophète leur impose, pour dérober aux regards profanes jusqu'au souvenir de leurs grâces séductrices, a passé du blanc au gris poussiéreux, maculé à la hauteur du nez de la jaune décoction du tabac.

Elles sont accroupies, indolentes, devant leur maigre éventaire, où l'on trouve, mais en quantités infimes, de la laine filée, du galon, des guenilles, de vieilles ferrailles, débris de toutes sortes, où dominent des boîtes veuves de leur clysopompe, des fruits, des denrées, etc.. — l'une d'elles a pour tout étalage, quelques onces de graines à perroquet, sur un morceau de papier !

Sur un banc de pierre qui garnit l'un des côtés, les hommes, mieux mis, sont paresseusement étendus immobiles, et comme momifiés dans leurs rêves.

Ce tableau, transporté sous le climat du Nord au ciel gris et nuageux, serait sordide et lugubre à faire pleurer, mais ici, sous un ciel adorablement bleu et avec l'ardent soleil, il garde un aspect presque gai.

Par la place des galettes aux originales petites boutiques des M'zabis (ou Mozabites) marchands d'étoffes, nous pénétrons en plein quartier arabe, et nous nous mêlons avec un intérêt extrême, au flot d'une population d'indigènes, s'agitant dans un cadre étourdissant de couleur locale, si différent de notre habituelle vision.

C'est avec le Kasba d'Alger, le plus superbe tableau de mœurs que nous ayons rencontré, nous reportant à plus de soixante ans en arrière.

En effet, notre civilisation ne semble pas avoir pénétré jusque dans ce quartier qui est resté tel qu'il était avant la conquête. — Le commerce et l'industrie indigènes, concentrés sur ce point, y entretiennent un mouvement intense.

Il faut voir l'animation du marché, aux minuscules boutiques de produits alimentaires, tenues par des Arabes et des nègres. — Cette étonnante et inoubliable rue Combes, avec ses échoppes d'artisans toutes grandes ouvertes, où dans un espace de quelques mètres carrés, en partie absorbés par l'outillage, trois ou quatre forgerons battent, liment, percent ou rivent le fer, dans une activité qui contraste avec la langueur naturelle de ce peuple.

Les innombrables petits ateliers, où les cordonniers lissent sur le billot ou cousent le mouton jaune ou rouge destiné aux traînantes babouches dont Constantine approvisionne une partie de l'Algérie.

Puis les mégissiers, les selliers, les fabricants de chéchias, les tourneurs.

Une jeune fille assise devant une poële, fabrique du vermicelle, avec la pâte liquide qui s'échappe d'une boîte percée de trous, traçant des spirales qu'elle relève en écheveaux après la cuisson.

Bifurquons à gauche ; nous voici dans le quartier des brodeurs, où dans une échoppe de deux mètres au carré, des hommes avenants, efféminés, aux mains fines et blanches, aux doigts effilés, aux ongles très soignés, brodent sur maroquin ces belles brides, selles ou gibecières que nous admirons sur les fringants chevaux des Cheik et des Kaïds.

Puis c'est un marchand de tabac en gros, qui nous offre le tabac que nous lui demandons, et royalement se refuse à en recevoir le prix.

On rencontre par les rues d'anciens associés de nos armes, spahis ou turcos

retraités, décorés de la Légion d'honneur, qui nous rendent avec fierté et noblesse le salut, qu'à la mode arabe, nous leur donnons au passage.

Contrairement à ce que nous disions il y a un instant, voici la civilisation européenne qui pénètre ici sous la forme d'un cabaret. Nous nous demandons quelle clientèle sera la sienne, dans ce milieu où on ne boit que de l'eau !

Nous passons sous une porte très ancienne et nous débouchons sur un carrefour où se fait un marché en plein vent ; nous y voyons fabriquer des flûtes de roseau et filer la laine qui servira à tisser les burnous.

Ce filage se fait au moyen d'une toupie allongée que la fileuse lance dans l'air avec un fort mouvement de rotation, puis elle étire la laine que la toupie tord au fur et à mesure.

Ce carrefour est limité par un petit parapet élevé tout au bord du gouffre d'où monte la rumeur du torrent.

En sortant de ce quartier arabe, nous visitons un hammam, c'est-à-dire un bain maure ; nous pénétrons dans une première pièce grande, haute, entièrement tapissée de faïences ; au fond à droite, sur une estrade, est une ligne de matelas où les baigneurs vont s'étendre après le bain et le massage. Nous poussons une porte, et nous nous trouvons dans l'étuve, la salle de bain proprement dite, où le baigneur ira de gradin en gradin chercher une température de plus en plus élevée.

Mais une odeur nauséabonde et qui lève le cœur, nous fait reculer et nous chasse dehors.

Nous nous garons pour laisser passer un cavalier portant, sur l'avant et l'arrière de la selle, des quartiers de viande qui pendent à droite et à gauche.

De ci, de là, on trouve un café maure, dont la façade est garnie d'une banquette où, l'heure du jeûne passée, l'Arabe oisif viendra siroter son kahoua en fumant sa pipe. Nous nous retrouvons dans la ville européenne et donnons un coup d'œil au théâtre, présentant une belle façade en pierre de taille sculptée, de style Renaissance ; au square Vallée, au milieu duquel on a élevé la statue en bronze du général Vallée, par Crauk, en commémoration de la prise de Constantine.

Un second square lui succède immédiatement. Là sont exposés des morceaux de sculpture antique trouvés dans des fouilles faites dans le pays.

Nous sommes à l'extrémité ouest du rocher dominant le Koudiat. Au-dessous de nous, est groupée dans un chaos de huttes misérables, la tribu des Beni-Ramassès, qui grouille là dans les détritus et les ordures, ramassis de pouilleux qui sont en quelque sorte les chiffonniers de Constantine, vivant surtout de mendicité.

C'est de ce point que, l'après-midi, nous reprenons notre promenade avec des voitures, par une route sinueuse et en pente rapide, nous conduisant aux Moulins-Lavie. Placés dans une situation d'un pittoresque inouï, au bas du rocher et au bord du verdoyant vallon où le Rumel va s'apaiser, ces moulins sont actionnés par les eaux du Rumel captées à leur entrée dans les gorges et amenées par un aqueduc courant à ciel ouvert le long de la paroi, ou traversant le rocher par des tunnels.

Ces eaux sont ensuite restituées au Rumel par quatre cascades qui tombent avec fracas dans le fond du vallon.

Des Moulins-Lavie, en tournant à droite par un sentier taillé dans la falaise, on arrive à une arche naturelle, n'ayant pas moins d'une centaine de mètres de hauteur, reliant les deux côtés de la gorge.

Quand la sécheresse a réduit le débit du Rumel, comme c'était le cas, et si on ne craint pas de se mouiller les pieds, on peut, en sautant de roche en roche, approcher assez près de l'entrée d'une immense caverne, d'où le Rumel s'élance impétueusement.

On ne saurait s'imaginer la splendeur de cette promenade dans les gorges, devant

cette caverne d'où le flot s'échappe en grondant, entre ces immenses rochers à pic, sous un ciel bleu troublé seulement par le tournoiement des oiseaux de proie.

Du sommet du rocher qui porte Constantine, une cascade se précipite dans le ravin : ce sont les eaux des égouts qui tombent ainsi de plus de 300 mètres.

Un immense boyau sort du flanc gauche, et, suivant l'arche qui relie les deux côtés, monte en ondulant jusqu'à la ville; c'est le siphon qui, des lacs du Djebel-Ouach, situés à 12 kilomètres nord-est et à 1300 mètres au-dessus de la mer, amène l'eau potable à Constantine.

Revenant vers les Moulins-Lavie, on franchit le torrent sur une passerelle faite de planches jetées d'une roche à l'autre pour atteindre, de l'autre côté, un sentier capricieux et verdoyant qui mène au fond du vallon de Sidi-M'Cid.

Le gracieux M'Cid doit non seulement à sa situation riante et champêtre, mais aussi à ses eaux thermales, une grande vogue dans le pays. Sept sources, de composition variée, émettent des eaux d'une température de 30 à 35°.

Les deux plus fortes, d'un débit considérable, alimentent deux grandes piscines où des jeunes gens s'ébattent bruyamment dans les plaisirs de la natation. Les autres sourdent, paisibles, invisibles en leur limpidité, d'anfractuosités arrangées en piscines débordant en ruisseaux murmurants.

Il règne, dans ce vallon accidenté, planté de tonnelles et de charmilles, une joyeuse animation de kermesse et nous conserverons un ineffaçable souvenir des tableaux ravissants qui s'y sont déroulés sous nos yeux émerveillés.

C'est le lieu de prédilection des familles juives qui y viennent en parties de plaisir, parées de leurs plus beaux habits de fête.

Les femmes s'y montrent dans des toilettes éblouissantes de coloris, étincelantes de pierreries et de bijoux. C'est un kaléïdoscope à désespérer le peintre et qui vous transporte dans le monde idéal des fées et des Mille et une nuits.

En voici une vêtue d'une robe de soie bleu ciel brochée d'or, ample comme un peignoir et serrée à la taille par une ceinture de maroquin rouge brodé d'or. Les manches courtes, bordées d'un galon d'or, soulignent de longues manches de tulle brodé.

La chevelure, entortillée dans un foulard de soie bleue, rouge et or, est surmontée d'un cône de velours ou de satin chamarré d'or, retenu par une triple gourmette d'or.

Cette toilette est, comme chez toutes les femmes juives, rehaussée par une débauche de bijoux d'or, collier de sequins, anneaux d'oreilles, bagues, bracelets.

Une voile de gaze transparent, pailleté d'argent, retenu au sommet du cône, enveloppe toute la personne.

Les pieds chaussent des mules que rehaussent des anneaux enserrant les chevilles.

Les yeux sont langoureusement estompés de coheul, mais fâcheusement surmontés d'une ligne noire formée par la réunion des sourcils, au moyen d'une mèche factice.

Les mains, les abominables mains, sont intérieurement quadrillées avec le rouge de henné, les ongles sont teints de même couleur.

D'autres sont vêtues de soie blanche, verte ou rouge, de velours violet, de cachemire, tout cela mis en valeur par de vives oppositions.

Qu'on se représente une telle société, s'agitant dans le cadre le plus charmant, le plus pittoresque, sous un ciel d'une incomparable pureté, et on comprendra l'enthousiasme que nous avons gardé de cet enchantement.

Les femmes sont loin de réaliser la traditionnelle beauté juive : de beaux yeux chez les jeunes filles, c'est tout ce qu'on peut admirer en elles.

Aux paupières rougies, aux cicatrices du cou, aux bras rougeâtres et marbrés, on devine des natures profondément altérées. Nous regagnons nos voitures qui, faisant le tour de la ville, sont venues nous attendre à l'est, sur une route taillée dans le roc sous les plateaux de Mansoura et de M'Cid, traversant des tunnels là où le rocher, surplombant l'abîme, ne permettait pas le passage.

Nous remontons cette route, qui laisse Constantine à notre droite, de l'autre côté du Rumel. Le quartier arabe nous montre les derrières de ses maisons au-dessous desquelles le rocher est teinté de larges veines brunâtres produites par l'écoulement du jus des nombreuses tanneries qui le bordent.

Sur les toits, sont perchées d'innombrables cigognes, pendant qu'au-dessous, dans les crevasses inaccessibles du rocher, vont et viennent, dans un continuel mouvement, des oiseaux de proie de toutes espèces.

Le beau pont d'El-Kantara, qui relie le nouveau quartier de la gare à la ville, nous montre en amont et en aval de ravissants points de vue dans les gorges, où on taille, à coups de dynamite, un chemin qui permettra de les parcourir d'un bout à l'autre à mi-hauteur.

Nous laissons, toujours à droite la pointe Sidi-Rached et le pont du Diable, pour gagner, à l'extrémité de cette promenade elliptique, les ruines de l'aqueduc romain, présentant cinq arches monumentales de plus de vingt mètres d'élévation, portées sur des pilastres énormes, et nous terminons cette journée si remplie en visitant le faubourg St-Antoine et la colonne Damrémont.

(A suivre).

EPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892.

SEPTEMBRE.

1 *Septembre.* — FRANCE. — Fêtes du centenaire de la réunion de la Savoie à la France.

4 *Septembre.* — ALGÉRIE — Ouverture du chemin de fer de Lodi à Berrouaghia.

5 *Septembre.* — ALGÉRIE. — Pose d'un câble de Marseille à Oran.

6 *Septembre.* — ITALIE. — Ouverture des fêtes de Gênes en l'honneur de Christophe Colomb.

7 *Septembre.* — COLOMBIE. — Démission du Président Nunez ; le Vice-Président Caro lui succède légalement.

11 *Septembre.* — HONDURAS. — Le Dr Bonilla, Président provisoire, est fusillé.

19 *Septembre.* — DAHOMEY. — Combat de Dogba. Le colonel Dodds repousse une vive attaque des Dahoméens ; mort du commandant Fauroux.

29 *Septembre.* — MAROC. — Mort à Tanger du chérif d'Ouazzan, Abd el Selam, chef de la puissante confrérie des Taïoga, dévoué à l'influence française.

— MADAGASCAR. — Décret nommant résident général à Madagascar M. Larrouy, en remplacement de M. Bompard.

— PALESTINE. — Inauguration du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem.

— ITALIE. — Mort du général Cialdini

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

EUROPE.

La Moselle canalisée. — Pour compléter le système de la Lorraine, le gouvernement allemand vient de décider que la canalisation de la Moselle jusqu'à Coblentz serait immédiatement commencée.

Des bureaux viennent, à cet effet, d'être installés à Trèves pour l'élaboration et la direction des travaux.

Cette grande voie navigable devra être terminée dans le courant de l'année 1895, et mettra l'Allemagne en communication avec tous les canaux de France. C'est une voie de pénétration de plus.

Le gouvernement français ne peut s'opposer au raccord du canal de la Moselle avec les canaux français, car il est lié sur ce point par le traité de Francfort.

Explorations russes. — Le professeur *Krotof* est chargé, par la Société impériale russe de géographie, de poursuivre, dans la province de Perm, ses études sur les terrains primitifs du versant occidental de l'Oural.

MM. *Istemine* et *Limanof* sont chargés, par la même Société, de recueillir les chants populaires et les bylines (épopées) des gouvernements de Vologda, Viatka, Kostroma, Jaroslaw et Tver.

ASIE.

Explorations en Asie. — Le lieutenant *Dobrotvorski* doit prendre le commandement d'une expédition, organisée par le Ministère de la Marine de Russie, qui partira, cet été, pour les bouches de l'Ienisséi (Sibérie), dans le but de savoir si l'on ne pourrait pas employer ce fleuve, comme voie de communication, pour le transport par eau des matériaux destinés à la construction du chemin de fer de Sibérie. A cet effet, l'usine Denny, de Dumbarton, a reçu la commande de trois bâtiments qui devaient quitter l'Angleterre, le 15/27 juillet, en emportant, à titre d'essai, une cargaison de rails. Ce sont : le *Lieutenant Outsyn*, steamer à deux hélices jaugeant 370 tonnes, long de 116 pieds, large de 23, ayant à bord 18 hommes d'équipage, 3 officiers et un docteur ; le *Lieutenant-Malyguine*, vapeur à roues, avec

29 hommes et 3 officiers ; le *Lieutenant-Scouratof*, avec 12 hommes et 3 officiers. Le lieutenant Dobrotvorski ira s'approvisionner de charbon, de conserves et de fourrures en Norwège et prendra livraison d'un chargement de rails pour le chemin de fer transibérien qu'il déposera à Ienisséisk. L'expédition, en août, fera sa jonction avec le lieutenant *Zalievski*, parti en juin de St-Pétersbourg.

MM. *Roborovski* et *Kozlof*, qui doivent explorer le Thibet, sont arrivés fin mai à Prjevalsk où ils ont attendu leurs bagages et acheté 35 chameaux et 15 chevaux, puis ils sont partis pour le Tian-Chan ; ils vont fonder une station météorologique à Louk-Tchoun, puis exploreront le bassin du Grand-Youldouz et celui du fleuve Bleu. MM. Roborovski et Kozlof doivent revenir par la Dzoungarie ; ils se trouveront dans le Zaïzan au commencement de 1896. La mission se compose de douze hommes, parmi lesquels trois volontaires et deux anciens soldats qui ont pris part aux explorations précédentes au Thibet. Les frais de cette expédition (23.000 roubles) sont supportés par la Société de géographie russe ; le Ministère de la Guerre a fourni l'équipement et les armes, et le département topographique de l'état-major les instruments astronomiques et géodésiques.

M. *Bonin*, chancelier de Thanh-Hoa, a terminé l'exploration dont il avait été chargé entre Tourane et le Mékong. Parti de Tourane le 6 mars et de Faipoo le surlendemain, M. Bonin a franchi la chaîne de montagnes qui limitent le bassin du Mékong, puis, se dirigeant vers l'Ouest, il a atteint les sources de la rivière d'Attopeu. Il a rencontré les Moïs-Thap sur le versant annamite, les Mois-Lao sur les plus hauts sommets et les Moïs-Lao sur le versant laotien. Douze jours après son départ de Faifoo, M. Bonin traversait la ligne de partage des eaux et découvrait la source de la rivière d'Attopeu, affluent de gauche du Mékong. L'explorateur a suivi ce cours d'eau jusqu'à son confluent avec le grand fleuve. L'Attopeu décrit une courbe accentuée vers le N.-O., l'O. et le S.-O., autour du massif du Pou-Atouat. Les Mois-Lao sont plus civilisés que les autres, cultivent le riz, les patates et les ananas, et savent travailler le fer. Entre la ville d'Attopeu et Stung-Treng, point d'arrivée de M. Bonin, s'étend une belle plaine, couverte de villages. Le voyage de M. Bonin a duré cinquante-deux jours.

AFRIQUE.

La mission Mizon. — L'Agence Havas a publié la note officieuse suivante :

« Certains journaux ont publié des notes relatives à la mission Mizon. Voici l'état exact de la question :

» On se souvient que M. le lieutenant de vaisseau Mizon a quitté la France au mois d'août 1892. Il était chargé d'une mission scientifique dans l'Adamaoua et l'Afrique centrale, et accompagné d'une mission commerciale qui devait opérer à Yola et au delà.

» L'un des bateaux de la mission, *le Sergent-Malamine*, s'étant échoué dans la Bénoué, à une distance d'environ 200 kilomètres avant Yola et en face des États du Sultan de Mouri, M. Mizon dut attendre sur place la montée des eaux.

» Il résulte, tant des informations émanant de M. Mizon lui-même que des réclamations de la Compagnie royale du Niger, que, durant le séjour de la mission dans le Mouri, un conflit s'est élevé entre M. Mizon et la Compagnie anglaise. Celle-ci accuse M. Mizon d'avoir, contrairement à ses engagements, fait œuvre politique

dans une région qui serait placée sous son influence et, en présence des difficultés que cette situation créa à la mission, M. Mizon a été lui-même amené à envisager la nécessité de son retour.

» Dans ces conditions, le gouvernement français a cru devoir rappeler M. Mizon, laissant en l'état les questions pendantes pour être discutées après le retour de l'explorateur.

» En même temps, ordre a été donné à M. Albert Nebout, second de M. Mizon, de prendre le commandement de la mission et de poursuivre l'exécution du programme scientifique et commercial qui lui avait été assigné à l'origine. »

D'autre part, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Compagnie du Niger, tenue le 13 juillet dernier, lord Aberdare a fait la déclaration suivante :

« Une expédition heureuse a récemment rétabli l'ordre dans le Delta, où les indigènes avaient inquiété les négociants anglais.

» Sur le Moyen-Niger, deux membres du conseil ont, au commencement de 1892, rendu visite à un Émir mahométan qui avait engagé les hostilités contre la Compagnie. La saison sèche 1892-1893 n'a pas vu se renouveler les incidents de 1891-1892, mais, dernièrement, la conduite de cet Émir a donné lieu encore à quelques inquiétudes, en raison du tort causé à l'influence de la Compagnie par les événements de la Haute-Benoué.

» Dans la Basse-Benoué, la Compagnie a mis fin à la traite qui dépeuplait, autrefois, des districts entiers ; mais son action a été gênée aussi par le contre-coup des événements du Haut-Fleuve.

» Dans ces districts, l'état des affaires était satisfaisant jusqu'au mois de décembre dernier. Au mois de juin, M. Wallace avait été chargé de ménager une entente avec l'Émir de Mouri, qui se trouvait fort mécontent des refus que faisait la Compagnie de le fournir de fusils et de munitions. Vous savez que l'Acte de la conférence de Bruxelles défend de remettre aux indigènes de l'Afrique équatoriale des armes de précision.

» L'Émir, qui jusque-là avait payé en esclaves le tribut considérable qu'il doit à son suzerain, le sultan de Sokoto, se trouvait fort embarrassé désormais pour se procurer des esclaves. La Compagnie a cherché à encourager chez lui comme chez les autres Émirs musulmans le développement du commerce légitime qui lui fournirait les ressources nécessaires pour remplir ses engagements. Les négociations de M. Wallace furent couronnées de succès ; au mois d'août, il ménagea un accord entre la Compagnie et l'Émir.

» C'est cependant dans le Mouri que la paix a été troublée. Pour l'expliquer, je dois m'occuper de nouveau du lieutenant Mizon.

» La Compagnie royale du Niger, peu après son assemblée de l'année dernière, avait reçu, par l'entremise du Foreign Office, une requête du gouvernement français qui sollicitait, pour le lieutenant Mizon, accompagné seulement de douze de ses compatriotes, l'autorisation de faire passer une troupe armée à travers les territoires soumis à la Compagnie.

» Cette expédition était représentée comme une entreprise purement pacifique, et le gouvernement français avait donné l'assurance que le lieutenant Mizon se conformerait strictement à l'observation des stipulations de la Conférence de Bruxelles. Je ne désire pas commenter les négociations qui eurent lieu. Je dirai seulement que toutes les prévisions basées sur notre connaissance du caractère du lieutenant Mizon et sur les déclarations faites par lui avant de quitter la France, ont été réalisées, et la garantie donnée par son gouvernement a été manifestement violée par lui.

» Au lieu de passer à travers les territoires de la Compagnie et de les abandonner

ensuite, M. Mizon ne s'avança pas au delà de la province de Mouri où il établit ce qu'il appelait « le protectorat français du Soudan central » dans l'intérieur des territoires que la Compagnie avait acquis par ses traités passés avec les chefs indigènes et reconnus expressément par l'arrangement franco-anglais de 1890. Il prit possession d'une ville située dans les territoires de la Compagnie, et où 50 indigènes furent tués, tandis que le reste de la population, comprenant 2.000 habitants, fut réduit en esclavage par l'émir de Mouri, son allié. Ce fait a été reconnu par deux des compagnons du lieutenant Mizon et constitue une violation flagrante de l'Acte de Bruxelles.

» Je désire mentionner un fait qui n'a pas encore été publié et qui jette un jour particulier sur les empiètements du lieutenant Mizon sur l'autorité de la Compagnie. Pendant la saison sèche, la Compagnie assure le service de la navigation par un système admirable de grands canots faisant escale aux diverses stations. M. Mizon fit saisir sur la Haute-Bénoué ces bateaux de la Compagnie sous prétexte qu'ils ne portaient pas de pavillon dans ce qu'il appelait les eaux françaises.

» J'avoue que j'ai été étonné de voir la presse coloniale française défendre la conduite de Mizon. J'ose dire que, si une force armée anglaise s'était conduite de la même manière, sur le Haut-Sénégal ou sur le Haut-Congo français et qu'elle se fût rendue coupable d'une violation semblable de ses engagements, il n'y aurait pas eu en Angleterre un seul journal pour la défendre.

» Je tiens à faire remarquer que la Compagnie n'est en aucune façon responsable de l'erreur sérieuse qui a été commise, quand on a permis au lieutenant Mizon d'entrer sur ses territoires avec de l'artillerie, des munitions et une troupe armée de fusils à tir rapide, provenant du Sénégal et du Gabon. Si la Compagnie n'a pas envoyé, à ces nouvelles, l'ordre immédiat de rétablir l'autorité britannique sur ces contrées, c'est parce qu'elle s'inspirait de la sage maxime récemment émise par le premier ministre dans son discours sur l'arbitrage international : « Accoutumons-nous à ne formuler que des demandes justes, modérées et rationnelles ; n'en faisons pas le point de départ de discussions qui pourraient amener l'effusion de sang. » Je ne sais si la presse coloniale française me croira, mais mes compatriotes et toutes les personnes impartiales accepteront mes déclarations.

» D'autre part, nous ne pouvions oublier que les droits que nous défendions sont non seulement précis et incontestables, mais que ce sont des droits impériaux et que, si ces derniers étaient négligés ou si l'on permettait qu'ils fussent violés, toute l'œuvre accomplie au prix de durs sacrifices serait bientôt ruinée.

» J'espère qu'avant peu je pourrai vous informer que les négociations des directeurs ont abouti à un succès ; quant à présent, je puis dire seulement que le gouvernement français a donné au Foreign Office les assurances que n'aurait pu refuser aucun gouvernement soucieux de respecter les arrangements internationaux, et qui, si les faits répondent aux déclarations, écarteront les chances de conflit. »

Il va sans dire que nous ne publions que sous les plus expresses réserves ce document important. Déjà, une première fois, lord Aberdare s'était livré à des réquisitoires violents contre notre compatriote et le beau rôle n'a pas finalement été de son côté.

On remarquera que le principal argument de lord Aberdare contre le commandant Mizon est tiré des publications faites en France contre deux des membres de la mission de retour de la Bénoué. Cela était à prévoir et doit faire comprendre à ces personnes l'imprudence de leur langage, devenu le ban des accusations de la *Royal Niger Company* par la mission française. Nous ajouterons que lord Aberdare n'ajoute rien à la force de son argumentation en l'appuyant sur les dires d'agents mécontents.

A lord Aberdare comme aux journaux français qui ont donné place aux attaques en question, nous nous contenterons de dire : Attendez le retour du commandant Mizon, puisqu'il est prochain. C'est alors que nous pourrons discuter utilement sur le passé. Quant à l'avenir, il sera assuré par M. Nebout, le second de M. Mizon, et par notre gouvernement, nous en avons la ferme confiance.

(Extrait du *Bulletin du Comité de l'Afrique française.*)

Une mission en détresse. — On lit dans la *Politique coloniale* :

« On commence à être surpris de n'avoir reçu aucune nouvelle de M. Ponel, envoyé de la Haute-Sangha, par M. de Brazza, à Ngaoundéré et à Yola, et qui devait rentrer par la Bénoué et le Niger, faisant en sens inverse le premier itinéraire de Mizon. Il a quitté les postes français de la Haute-Sangha dans les premiers jours de janvier dernier, accompagnant le chef que le Sultan de Ngaoundéré avait envoyé auprès de M. de Brazza.

» D'après les prévisions, il devait arriver à Yola, au plus tard, deux mois et — en mettant les choses au pire — trois mois après, c'est-à-dire en mars ou avril. Or, rien n'est venu signaler sa présence à Yola ou dans toute autre partie du bassin du Niger.

» D'autre part, du Congo, on n'a reçu non plus aucune indication sur le voyage de M. Ponel.

» Dès lors, on comprend que l'on ne soit pas sans inquiétude sur le sort de notre agent. »

Ouganda. — Sous le titre: *Affaires de l'Ouganda*, la *Politique coloniale* analyse ainsi un article du *Times* :

« Le correspondant du *Times* a visité le Bouddou, la province attribuée aux catholiques par le capitaine Lugard. Il accompagnait le capitaine Williams et prit la route qui longe la rive occidentale du Victoria Nyanza, pendant que le capitaine Macdonald et M. Eugène Wolff, correspondant du *Berliner Tageblatt*, prenaient celle qui traverse la province musulmane de Katambala.

» Il passa par Bouganda et Badja avant d'arriver à Villa-Maria, résidence des missionnaires catholiques. La route traverse un terrain marécageux, moins fertile et moins bien cultivé que celui parcouru par le capitaine Macdonald.

» D'après celui-ci, la province de Katambala est la plus riche de l'Ouganda. Les habitants ne sont pas assez nombreux pour la cultiver tout entière. Les mahométans paraissent satisfaits de leur lot, plus que suffisant pour leur nombre.

» Les catholiques accueillirent bien le capitaine Williams. Cet officier et le correspondant du *Times* reçurent une hospitalité empressée chez les missionnaires français qui s'attachèrent à leur rendre agréable leur séjour à Villa-Maria.

» La station est grande, commode et bien bâtie. Tout, dans le pays, montre l'esprit industrieux des Pères ; on doit d'autant plus admirer leur œuvre qu'ils ne sont que depuis peu de temps dans le Bouddou.

» Le journaliste anglais a gardé le meilleur souvenir des repas pris à la table de l'évêque dont la conversation était fort intéressante. Les Religieux avaient le tact de ne faire aucune allusion à leurs griefs, et ils ne firent aucune remarque désobligeante ou peu charitable au sujet des missionnaires anglais qui sont loin, paraît-il, d'observer la même réserve à l'égard de l'Église rivale.

» La chapelle est décorée avec goût. Pendant les offices, les indigènes ont une attitude recueillie.

» Les Pères ont défriché le pays, commencé des cultures, tracé des routes, construit des ponts. Le district voisin de Villa-Maria est bien peuplé ; en une heure, le tambour pourrait appeler sous les armes quatre mille hommes, disait un Pere, porté d'ailleurs, sans doute, à exagérer....

» Les deux officiers se rendirent aux îles Sessé, dont le capitaine Macdonald a dressé la carte. En route, ils passèrent deux jours à Boujajou, où les missionnaires les reçurent fort bien. Ils retournèrent ensuite à Mengo, d'où ils étaient partis le 24 février et où ils rentrèrent le 21 mars. Ils y trouvèrent sir Gérald Portal.

» D'après le correspondant du *Times*, on a apprécié à un chiffre trop élevé la population de l'Ouganda. Les quatre cinquièmes du pays sont inhabités; on voyage parfois pendant des milles sans rencontrer une âme. La peste, la guerre et la famine ont diminué la population.

» Les catholiques, dit le journal anglais, ont mené à bien dans le Bouddou une » œuvre digne de tout éloge. Les bruits défavorables qu'on a fait courir sur eux » sont exagérés ou faux. Ils se croient, à tort ou à raison, victimes de l'injustice. Il » est possible que le Bouddou ait une étendue suffisante pour eux, mais ils ne le » croient pas. Sans doute, on doit les blâmer d'avoir pris part aux derniers troubles, » mais les protestants ne sont pas, non plus, à l'abri de toute critique à ce sujet. » Si, comme il est probable, le gouvernement garde l'Ouganda, il sera absolument » nécessaire que les missions modifient les méthodes d'évangélisation qui ont amené » l'anarchie et la guerre civile. Je ne puis imaginer que les catholiques causent des » ennuis au gouvernement : ce serait trop contraire à leurs intérêts. Mais il s'écou» lera du temps avant que l'accord soit fait entre eux et les protestants qui, triom» phant de la défaite de leurs ennemis, n'ont ni fait ni accueilli aucune tentative de » conciliation, et qui sont fort loin de pratiquer l'oubli des injures prescrit par la » morale chrétienne. »

» Les critiques dirigées par le journaliste anglais contre les missionnaires protestants n'étaient pas pour plaire à tous ses lecteurs, dont beaucoup, sinon la majorité, voient dans le clergé catholique une sorte de bête de l'Apocalypse et dans le pape la personnification de l'Antechrist.

» Dans une lettre que nous analysions dernièrement, le correspondant du *Times* indiquait, comme une des causes de l'infériorité des missionnaires anglais, leur origine et leur éducation. « Ce sont, disait-il, des commerçants à peine frottés de théologie. » Le Secrétaire de la *Church Missionary Society* rectifie cette assertion : sur seize missionnaires, huit sont, dit-il, des gradués d'Oxford ou de Cambridge et deux sont des médecins.

» Il n'en reste pas moins acquis que les observateurs impartiaux reconnaissent, quoique Anglais, les grandes qualités des missionnaires français. De leur témoignage, on doit conclure que les catholiques de l'Ouganda ont été injustement persécutés par les protestants qu'excitaient les missionnaires anglais et par le capitaine Lugard. Tel a été, évidemment, aussi le sentiment de sir Gerald Portal ; et le haut commissaire a cru devoir leur accorder un commencement de satisfaction par les mesures que nous avons indiquées précédemment, notamment en agrandissant le territoire qui leur est réservé et où les Pères d'Alger dirigent leurs néophytes dans la voie de la civilisation. Espérons que l'établissement du protectorat britannique dans l'Ouganda assurera aux catholiques de ce pays une administration impartiale et qui sache se soustraire au joug funeste de la *Church Missionary Society*.

Les Anglais en Afrique australe. — Tout a réussi jusqu'ici à merveille à la British South Africa Company : en peu d'années, elle a pu prendre possession d'une bonne partie des immenses territoires que lui abandonnait sa charte de concession ; elle a fait plus et a pu les mettre en exploitation, car déjà une ville s'élève dans ce qui était jadis le désert à mi-chemin entre le Transvaal et le Zambèze ; les environs de Fort-Salisbury sont allottis entre des colons désireux de s'enrichir ; une bonne route les réunit au Cap, en attendant que le chemin de fer de Mafeking et celui de Beira la mettent en communication directe avec la mer au Sud et à l'Est, et déjà le télégraphe la relie au monde entier.

Tout allait pour le mieux et les journaux anglais ne tarissaient pas d'éloges sur l'avenir de la colonie, quand des dépêches du Cap sont venues chagriner quelque peu leur enthousiasme. Fort-Salisbury et Fort-Victoria sont construits sur le territoire des Matabélés ; c'est une puissante tribu de Zoulous, parfaitement organisée, et dont l'amour de l'indépendance était assez connu pour que, durant les premiers mois de l'établissement, l'on prît de sérieuses précautions contre eux. Ils protestèrent bien un moment contre l'intrusion des colons britanniques ; mais, par diverses ambassades, l'on parvint à leur faire entendre raison. Il leur a pris fantaisie pourtant, ces jours-ci, de faire un raid vers Fort-Victoria ; heureusement, après la première alarme, des dépêches plus rassurantes sont venues, annonçant que 30 cavaliers de la troupe de police de la Compagnie y avaient mis bon ordre et que le pays était de nouveau calme.

Toutefois ce calme était trompeur ; l'échauffourée a dégénéré en querelle sérieuse et l'on commence à envisager en Angleterre l'éventualité d'une véritable expédition à faire pour mettre à la raison les gens de Lobengula.

Ce ne sera certes pas une entreprise aisée. Ces Matabélés sont, on le sait, une tribu de la race des Zoulous qui dominait jadis sur l'Afrique australe, et, plus que tous les autres débris du grand empire détruit au commencement de ce siècle, ils en ont gardé les traditions de courage et de discipline ; c'est à la vérité un peuple de guerriers : ils ne vivent que de la guerre et pour la guerre, et, malgré un degré de civilisation ou plutôt d'organisation assez perfectionné, les raids et le pillage sont leurs occupations favorites. On peut croire que les Anglais, qui ont eu mille peines à venir à bout des Zoulous du Sud, de ceux que commandaient Cettiwayo et qui ne valaient pas sans doute leurs congénères du Matabeleland, rencontreront en eux des adversaires singulièrement redoutables ; les préparatifs que l'on fait déjà, paraît-il, prouvent d'ailleurs qu'on ne veut, ni à Londres, ni au Cap, être pris au dépourvu.

Si les Matabélés avaient cru devoir partir en guerre au moment du conflit anglo-portugais, ils auraient pu jouer un rôle prépondérant et rien ne prouve qu'ils ne le tentent pas quelque jour ; en ce cas, et jusqu'à l'achèvement des chemins de fer, ce serait une vraie campagne à entreprendre et l'on comprend, pour peu qu'on connaisse leur organisation et les difficultés d'une expédition dans ces parages lointains, l'appréhension des journaux anglais au premier bruit d'un soulèvement de leurs tribus.

La Compagnie a construit des routes, en attendant les chemins de fer, mais cela même ne diminue guère les difficultés : ces régions, en effet, sont infestées de tsétsés, des mouches qui s'attaquent aux bêtes de somme et les tuent en quelques heures. Que sera-ce de transporter dans ces conditions les énormes approvisionnements nécessaires au corps d'opération, et que fera le corps d'opération lui-même, s'il est vrai qu'on ne peut utiliser avec profit, dans une guerre contre les Zoulous, que de l'infanterie montée ?

Il y a d'autres genres de difficultés encore à considérer : c'est la Compagnie qui,

seule chargée de maintenir l'ordre dans les territoires qui lui sont concédés, aurait à faire les frais de l'expédition, et l'on peut s'imaginer ce que seront les frais, si l'on songe que le transport d'une tonne de marchandises de Beïra revient à 10 liv. st., et de Prétoria à 18 liv. st.

Sud-Ouest africain. — Les *Mittheilungen aus den deutschen Schutzgebieten* publient, à l'échelle de 1/300.000e, cinq feuilles d'une nouvelle carte des territoires du Sud-Ouest africain, dressée par le capitaine von François, en vue de compléter et de rectifier la carte qu'il a publiée dans le tome V du même recueil.

AMÉRIQUE.

Voyages en Amérique. — MM. *Guéroult, Bouchard* et *Ardaens* viennent d'être chargés, par le gouvernement du Guatémala, d'installer dans le pays plusieurs laboratoires de chimie ; notre Ministère de l'Instruction publique leur a confié en même temps une mission pour laquelle ils ont reçu du Muséum les instruments nécessaires aux recherches qu'ils se proposent d'entreprendre.

Le lieutenant de vaisseau *H. Twaites*, président de la Commission envoyée par l'Institut géographique argentin pour étudier l'hydrographie de l'Atlantique, est rentré de Buenos-Ayres en février dernier. Il a relevé la partie maritime entre la barre de Punta-Rubia (Bahia de S. Blas) et la barre du Rio-Negro, complétant les études faites par le capitaine de vaisseau D. Martin Rivadovia.

M. *Al. Sorondo* est chargé, par l'Institut géographique argentin, de reconnaître le territoire du Neuquen.

M. Antoine Behm, autrichien, est parti de Buenos Ayres pour se rendre à Chicago à pied. Le 7 avril il était à Lima ; il estime que vingt et un mois lui seront nécessaires pour faire ce voyage.

Le navigateur *Fondacarro* est parti de Buenos-Ayres pour Chicago sur une minuscule embarcation, de 28 pieds anglais de long sur 9 de large, qu'il a construite lui-même. Il ne doit faire escale qu'à Montevideo, et compte accomplir le trajet en 55 ou 60 jours.

Le Dr *Tenkate*, MM. *Francisco P. Moreno*, *Fr. Bovis*, *Gunard Lange* et *R. Hauthal*, partis de Catamarca (République Argentine) ont exploré la région andéenne depuis Tinogacta jusqu'à 22°30' lat. Des fouilles ont eu lieu dans les hautes vallées de Santa-Maria, Cajon et Cachi, pour l'étude de l'ancienne civilisation des Calchaquis. Le Dr Tenkate est de retour à Paris.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Une nouvelle ligne sur le Maroc. — Un journal de Dunkerque donne l'information suivante :

« Nous avons appris avec satisfaction que la Compagnie des bateaux à vapeur à

hélice du Nord se dispose à relier directement Dunkerque avec le Maroc, en faisant une escale régulière et mensuelle à Tanger, la résidence de notre ministre plénipotentiaire, M. le comte d'Aubigny, qui défend si vaillamment les intérêts français au Maroc.

» Jusqu'à présent, il n'y avait guère que le port de Marseille qui possédait un service régulier avec le Maroc, et nous remarquons avec satisfaction que c'est une Compagnie de Dunkerque qui prend l'initiative de multiplier les communications avec la côte du Nord-Ouest de l'Afrique.

» Le premier départ de Dunkerque pour Tanger aura lieu vers la fin du mois, par le vapeur « *Ville de Lille,* » capitaine Paumet.

EUROPE.

Population de l'Europe.

PAYS.	POPULATION à la dernière date connue.	PAYS.	POPULATION à la dernière date connue.
	habitants.		habitants.
France	38.343.192	*Report*	233.345.930
Allemagne	49.428.470	Montenegro	200.000
Angleterre	37.879.285	Portugal	4.708.178
Autriche-Hongrie	41.384.638	Roumanie	5.038.342
Belgique	6.136.444	Russie	93.651 771
Bulgarie	3.154.375	Serbie	2.161.961
Danemark	2.172.380	Suède	4.784.981
Espagne	17.560.352	Norwège	1.988.664
Grèce	2.217.000	Suisse	2.917.754
Hollande	4.511.415	Turquie	8.049.566
Italie	30.347.291	Finlande	2.380.140
Luxembourg	211.088		
A reporter	233.345.930	TOTAUX	359.227.287

L'importance relative des principaux ports du Royaume-Uni. — Les statistiques officielles donnent le classement suivant pour les ports anglais :

	TONNAGE.	
	Entrées.	Sorties.
	—	—
Londres	13,564,644	8,205,326
Liverpool	8,570,099	8,416,424
Ports de la Tyne	7,361,712	7,385,116
Cardiff	7,106,182	7,390,264
Hull	2,667,392	2,638,194
Sunderland	2,102,875	2,058,798

Londres tient le premier rang en ce qui concerne les entrées, son tonnage pour cette catégorie représente environ 15 % du tonnage total pour le royaume ; mais la capitale cède à Liverpool pour le tonnage de la sortie. Elle reprend cependant le premier rang quand on ne considère que le tonnage étranger, qui représente près d'un million de tonnes. Du reste, Londres est en progrès constant, tandis qu'au contraire, Liverpool reste stationnaire.

Pour le tonnage à l'arrivée, Liverpool occupe le second rang avec près de 10 % du tonnage total. Les trois ports de la Tyne viennent après et Cardiff les serre de près. Vient ensuite Newport avec près de 2 millions de tonnes, puis Southampton, Cowes, Portsmouth, Swansea, Bristol, Beaumaris et Middlesborough.

Glasgow tient le cinquième rang sur la liste générale avec 3 millions de tonnage total ; les ports extérieurs sur la Firth of Clyde absorbent, d'ailleurs, une partie du trafic au détriment du principal port. Greenock vient second parmi les ports écossais et huitième dans l'ensemble, avec 1,8 millions de tonnes. Vient ensuite Leith (1.3 millions), Granogmouth, Kirkcaldy, Aberdeen. Les ports écossais montrent, pour la période des cinq dernières années, une augmentation de 2 millions de tonnes sur les entrées et de plus de 2 millions de tonnes pour les sorties, augmentation relativement beaucoup plus considérable que pour les ports anglais.

En Irlande, Dublin et Belfast se disputent la première place, avec environ 2 1/4 millions de tonnes (entrées et sorties) ; viennent ensuite Cork, Waterford, Derry, etc.

Au total, le tonnage des ports anglais représente 76 %, celui des ports écossais 14 %, et celui des ports irlandais 8,5 % environ. Le supplément est fourni par l'île de Man. Le trafic du cabotage représente un peu plus du dixième du tonnage total.

Le port de Cardiff en 1892. — Voici l'état des navires enregistrés au port de Cardiff au 31 décembre 1892 :

Voiliers, 71 ; tonnage, 7,100. Vapeurs, 232 ; tonnage, 169,386. Total, 303 navires, jaugeant 176,936 tonneaux.

Marine marchande de Russie. — Le compte rendu du commerce extérieur de la Russie pour l'année 1889, traitant du développement de la marine marchande russe depuis cinquante ans, montre que le trafic des bâtiments de commerce sous pavillon étranger, déjà plus considérable que celui sous pavillon russe, s'accroît de jour en jour. Le tableau ci-après indique la répartition du mouvement de la navigation marchande dans les différents ports de l'empire russe :

ANNÉES.	BATIMENTS			
	SOUS PAVILLON RUSSE.		SOUS PAVILLON ÉTRANGER.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
1885.......	12.1	8.8	87.9	91.2
1889.......	11	7.4	89	92.6

Depuis 1889 on signale un léger progrès en faveur de la navigation russe ; en 1891, la proportion des navires sous pavillon national est monté à 12,8 % du chiffre total, le tonnage se chiffrant par 8,8 %, on se rapproche ainsi des chiffres de 1885. Comme moyenne de tonnage, les navires russes le cèdent à celle des bâtiments étrangers arrivés dans les ports de l'Empire ; celle de ces derniers a été de 264 tonneaux en 1885 et de 317 en 1889, contre 186 à 199 tonneaux pour navires russes.

Voici la proportion pour cent de la navigation dans les seuls ports de la Baltique :

ANNÉES.	BATIMENTS					
	SOUS PAVILLON ÉTRANGER.		SOUS PAVILLON RUSSE.			
	Navires.	Tonnage.	Navires.		Tonnage.	
			Russes.	Finlandais.	Russes	Finlandais.
1885...........	89	92	10	1	6.3	1.7
1889...........	89	93.1	9	2	5.4	1.5

Si nous excluons les bâtiments finlandais, on voit que, sur la mer Baltique, les navires de commerce russe ne forment qu'un vingtième du tonnage des bâtiments marchands entrés et sortis.

A partir de 1889, le mouvement des navires du commerce s'est développé différemment dans les différents ports. Pour certains, le tonnage des navires n'a pas beaucoup augmenté à l'entrée (il a doublé à Arkhangel, à Marioupol et à Théodosie, quadruplé à Saint-Pétersbourg et à Riga, quintuplé à Odessa), tandis qu'à Revel, Libau, Sébastopol, Nicolaïew surtout, il a été considérable La participation du pavillon russe a diminué dans bien des ports, ainsi à Libau, 29 bâtiments marchands russes étaient entrés en 1849 et ce nombre était réduit à 5 en 1889. Le tonnage a baissé en ces quarante années de 36 à 5. Le fait signalé plus haut est d'autant plus grave que, tandis que la flotte marchande déclinait, le commerce extérieur russe se développait par suite de l'exploitation des richesses de l'empire ; il en résulte que les producteurs russes deviennent de plus en plus tributaires des étrangers pour le transport de leurs produits.

L'extraction de la houille et du naphte a pris un grand développement, mais sans rendre à la flotte russe son essor. Les droits d'entrée pour les navires de commerce achetés à l'étranger, qui ont été établis en 1882, ont été augmentés en 1887. On voulait par là protéger les constructeurs qui, depuis 1881, étaient privés des franchises de l'importation des métaux. Mais la navigation russe en subit le contre coup. En 1888, le ministère des finances dut accorder un sursis de dix années pour le paiement de ces droits, en prélevant un intérêt annuel de 5 %. Le gouvernement accorde bien des subsides à certaines Compagnies de navigation, mais c'est à titre exceptionnel, et la flotte marchande n'en tire que de minces avantages. Aussi, le système des primes est-il préconisé par la *Gazette de Moscou.*

Navigation à vapeur sur l'Amour. — Le gouvernement russe a

conclu, en 1892, un contrat de quinze années avec MM. Sérébriakow et Schévélow, en vertu duquel ces entrepreneurs s'engageaient à établir en 1894, sur l'Amour, la Schilka et l'Oussouri, deux lignes de bateaux à vapeur, reliant Irétensk à Nicolaievsk et Khakavoska à Kamen-Rybolovo. Sept bateaux à vapeur devaient y arriver à la fin de la saison de navigation de 1893. Le gouvernement a pris l'engagement de payer aux entrepreneurs une somme annuelle de 183.552 roubles pour un parcours déterminé, cette somme devant subir, pendant les cinq dernières années, une réduction de 5 %. Le service de poste serait fait par ces bâtiments à titre gratuit, les passagers et les bagages de la Couronne seraient transportés à tarif réduit. Profitant d'une clause du contrat, MM. Sérébriakow et Schévélow viennent de constituer, pour l'exploitation de ces deux lignes, une Société par actions, au capital d'un million de roubles. Les actionnaires et les employés de la Compagnie devront tous être sujets russes, à l'exception des mécaniciens et du personnel technique. Le siège de l'administration sera à Saint-Pétersbourg. En cas d'urgence, le gouverneur de la province de l'Amour pourra utiliser ces vapeurs, mais moyennant une somme convenue. La Société pourra faire aux expéditeurs des avances garanties par les marchandises embarquées. Les statuts de la Société ont été approuvés par le Ministre des Finances.

ASIE.

Juifs de Kaifong. — Plusieurs ministres protestants viennent de constater l'existence, à Kaifong-fou, province de Ho-Nan, d'une communauté juive dont on ignorait l'existence. A la suite des ministres protestants, quelques-uns de ces Juifs sont allés à Pékin se faire instruire dans la religion chrétienne ; ils ont donné ou vendu leurs livres du Pentateuque en parchemin, et sont retournés au Ho-Nan. Ces parchemins hébreux ont été envoyés à plusieurs librairies d'Europe et d'Amérique par les Drs Martin et Williams. Ces Juifs n'ont plus le type de leur pays ; ils sont 400 familles environ, et dans un des derniers sièges qu'eut à subir Kaifong, ces pauvres gens, dans leur misère, vendirent les bois de leur édifice sacré, appelé Lipai-ze. Ils s'appellent entre eux du nom *Liao-tchin-Kiano* ou secte du tendon arraché, allusion évidente au tendon rompu du patriarche Jacob. Le Dr Martin, ministre protestant américain, depuis longtemps à la tête du collège impérial à Pékin, Tong-wen-Kvan, prétend que les Juifs sont venus en Chine par les Indes quelques siècles avant l'ère chrétienne. Les Nestoriens, d'après lui, seraient venus par le Turkestan et entrés en Chine par la passe Kin-yu-Konan, à l'extrême partie occidentale de la grande muraille, du temps de Marco Polo ; ils comptaient plusieurs églises.

Chemins de fer en Chine. — Le premier chemin de fer chinois a été ouvert en 1876 en Shanghaï et Woosung (16 kil.), mais cette ligne a été supprimée depuis. En 1888, on a ouvert une ligne de Kélung à Tai Pei-fou (Formose), et une autre de Young-Ping-fou à Kaï-Ping, Lou-Taï, Takou et Tien-Tsin (Pé-Tchi-Li) (150 kilom.) : cette ligne doit être prolongée, à travers la Mandchourie, jusqu'à l'Amour, et se relierait plus tard au Transsibérien ; la construction de cette voie commencerait bientôt.

Service des postes en Chine. — Un télégramme de Chine au journal

anglais *Standard*, en date du 28 juin 1893, nous apprend que le gouvernement chinois a donné son assentiment au plan élaboré par l'Inspecteur général des Douanes impériales maritimes chinoises, sir Robert Hart, pour la réforme du système actuellement en usage dans l'Empire pour le service postal. D'après ce plan nouveau, le gouvernement du Fils du Ciel abandonnerait le système actuel et qui est entre les mains de Compagnies particulières, pour créer un service général des postes, représenté dans toutes les provinces par des étrangers respectables et dûment qualifiés : quand cette réforme aura été accomplie et que le nouveau service des postes impériales sera en plein fonctionnement, la Chine entrera dans l'Union postale internationale.

Ce que ne dit pas ce télégramme, c'est que ce nouveau service, créé à la demande de sir Robert Hart, qui l'a proposé à l'Empereur il y a déjà quinze ans, sera sans aucun doute une branche nouvelle ajoutée au magnifique service des douanes maritimes. L'Angleterre trouvera là une nouvelle occasion d'étendre son influence dans la Chine entière, car il est plus que probable que les trois quarts des étrangers chargés des divers grands bureaux seront choisis parmi les compatriotes de sir Robert.

AFRIQUE.

La situation commerciale au Congo. — La Chambre de commerce de Marseille a envoyé en 1892 un de ses délégués, M. Barthel[illegible], pour étudier la situation commerciale du Congo et rechercher les débouchés que nos producteurs pourraient se créer dans cette contrée. A la suite de cette mission, le délégué de la Chambre de commerce a rédigé un rapport très consciencieux, duquel nous détachons les renseignement suivants :

Les exportations de la colonie du Congo s'élèvent à 7 ou 8 millions de francs. Ces chiffres se décomposent ainsi :

Région de l'Ogoué, jusqu'à N'Goué (cap Sainte-Catherine), exportations par Libreville	fr. 3 à 4,000,000
Setté-Cama, Nyanga ef Mayumba, environ	1,000,000
Région du Killiou, Brazzaville et le Haut-Congo. (Exportations par Loango)	3,000,000
Ensemble	fr. 7 à 8,000,000

L'exportation se compose en majeure partie de caoutchouc, et ensuite d'ivoire, de bois d'ébène, de bois rouge de santal, et en faibles quantités de palmistes, d'huile de palme et de gomme copale.

Quant aux importations, elles ont été, en 1890, de 2,998,23[illegible] fr. et de 1,2[illegible] fr. pour le premier semestre de 1891. Dans ce relevé n'est pas comprise une somme de 500,000 fr. que le gouvernement emploie, chaque année, en provisions de bouche et marchandises diverses commandées dans la métropole pour les besoins du personnel et cadeaux à faire aux chefs.

En terminant, l'auteur du mémoire déplore en ces termes l'incurie et la torpeur de nos négociants qui, au Congo comme ailleurs, se laissent devancer par leurs concurrents étrangers.

« Je ne puis m'empêcher, écrit-il, de constater combien il est regrettable que nos fabricants français ne se tiennent pas mieux au courant des besoins de nos colonies et ne se hâtent pas plus de pouvoir les satisfaire, par une réforme de leur outillage leur permettant de concourir avec l'étranger. C'est l'étranger, en effet, qui, pour les tissus et la quincaillerie notamment, accapare presque en entier ce débouché si considérable ; l'Angleterre et l'Allemagne monopolisent ces deux branches d'affaires dans toutes nos colonies d'Afrique, comme au Congo, et ce, malgré l'application, dans cette dernière colonie, des nouveaux droits qui favorisent l'industrie française. Ces droits sont de 20 % sur les tissus étrangers. Si nos fabricants qui, pendant ce temps, se croisent les bras, se rendaient mieux compte de l'importance du commerce qui leur échappe, il est certain que, renonçant une fois pour toutes aux procédés de routine dans lesquels ils se sont attardés, ils feraient diligence pour perfectionner leur matériel sans trop regarder à la dépense qui, en fin de compte, ne constituerait qu'un bon placement.

» C'est par millions que se chiffrent les commandes que l'étranger leur enlève et qui leur reviendront lorsqu'ils seront en mesure d'entamer et de poursuivre la lutte avec lui. »

AMÉRIQUE.

Nouvelle ligne de France au Canada. — M. L. S. Lebœuf, président du conseil de la nouvelle ligne qui doit desservir la France et le Canada, donne avis aux Chambres de commerce qu'une escale, à l'aller et au retour, sera établie à Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le premier départ a eu lieu de Rouen le 16 août et de la Rochelle le 18.

Les agents de la Compagnie nouvelle sont : à Rouen, M. Friquet ; à la Rochelle, MM. R. W. Morch fils ; à Québec, MM. Carbray, Routh et Cie ; à Montréal, M. Aug. Girard ; à Halifax (en hiver), M. Francklyn, de la Maison S. Cunord et Cie.

La situation économique à Buenos-Ayres. — Le Message a surpris beaucoup de monde, lisons-nous dans le *Courrier de la Plata*, notamment ceux qui se refusent à l'évidence et ne veulent pas croire — parce qu'ils ne se relèvent pas — au relèvement de l'Argentine.

Le chapitre relatif au commerce commence ainsi :

« 7,000 navires à vapeur et 2,500 navires à voiles ont importé six millions de tonnes de marchandises pendant l'année 1892.

» 6,800 vapeurs et 2,300 voiliers ont exporté 5,800 mille tonnes de produits argentins.

» La valeur de l'importation a été de 91 millions de piastres, celle de l'exportation a été de 112 millions de piastres ».

Voilà des chiffres plus éloquents que Démosthène.

Un pays qui exporte pour 112 millions de piastres équivalant à 177 millions de francs n'est pas encore mort. La preuve est qu'il a reçu l'an passé 93 mille immigrants bien vivants.

Pendant le premier trimestre de 1893, il est entré 29 mille immigrants, ce qui permet de supposer que l'immigration atteindra 120 mille têtes cette année; or, comme

les passages subsidiaires sont supprimés, on doit admettre que les arrivages sont sérieux et qu'il restera dans le pays, la moitié, au moins, des nouveaux venus.

Quant à l'augmentation naturelle, nous devons rappeler que dans la ville de Buenos-Ayres les naissances montent à 70 par jour et les décès à 35, ce qui fait pour la ville une augmentation naturelle de 1,000 personnes par mois.

Enfin, il ne faut pas oublier que les produits du pays sont maltraités depuis deux ans. Le principal, la laine, a rendu à quantité égale cent millions de francs de moins que dans les bonnes années.

L'exportation du blé, calculée sur 6 millions d'hectolitres, sera diminuée de 12 millions de francs à cause du bas prix.

On ne peut pas dire que l'Argentine a été favorisée par les circonstances. Si elle se relève, c'est par ses vaillants efforts.

Pendant que les blessés de la crise pansent leurs plaies, une couche nouvelle s'occupe avec succès à reconstruire le capital perdu.

III. — Généralités.

Les dépôts de charbon de l'Angleterre. — Dans l'exposé qu'il a publié il y a deux ans sous le titre *Problems of Greater Britain*, sir Charles Dilke a consacré une part fort importante à la défense de l'Empire Britannique. Une des questions traitées dans cette étude, celle des dépôts de charbons des possessions britanniques, mérite d'être particulièrement signalée pour le cas où une grande guerre navale viendrait à éclater. Depuis que la vapeur a détrôné la voile, les conditions de la guerre maritime ont été totalement changées et l'emploi du charbon, absolument indispensable pour les nouveaux bâtiments de guerre, a amené l'Angleterre à établir dans toutes les parties du monde une série de stations navales qui forment une véritable chaîne entre toutes ses colonies. Désormais, la puissance maritime qui saura trouver, pour ses navires de guerre, des ports de refuge et de ravitaillement à des distances assez rapprochées du théâtre de ses opérations, sera presque sûre, à forces égales, d'avoir la suprématie maritime.

Actuellement, la question importante pour l'Angleterre est d'assurer la liberté de la route des Indes et de la Chine, mais en cas de guerre, quelle sera la route à suivre, Suez ou le Cap ? La route de Suez est de beaucoup la plus directe et la plus pratique, mais c'est aussi la plus exposée. Il suffit de quelques croiseurs pour rendre très difficilement accessible l'entrée et la sortie de la mer Rouge. Et quand bien même les voies d'accès seraient libres, ne suffirait-il pas d'un bâtiment habilement échoué dans le canal ou d'un éboulement pratiqué sur ses rives avec un explosif puissant, pour intercepter totalement la navigation ? Aussi, pour ces raisons, sir Charles Dilke se prononce-t-il en faveur de la route du Cap.

Il faut ajouter également que, tant que le Canada ne sera pas indépendant, l'Angleterre aura, par l'intermédiaire du Pacifique canadien, une voie ferrée très importante qui permet de transporter d'Europe en Chine, en vingt jours, un corps de troupes avec ses accessoires.

Examinons, maintenant, quels sont les dépôts de charbon anglais.

De Gibraltar au Cap. — La première station qui se trouve à la fois sur les routes de Suez et du Cap est celle de Gibraltar : bien que son mouillage ne soit pas parfait, elle est encore d'une très grande importance à cause de sa situation. Les progrès de l'artillerie moderne ont atténué sa valeur militaire. Gibraltar, en effet, n'est pas à l'abri d'un bombardement de la côte d'Espagne, en cas d'hostilités émanant de cette dernière puissance. Cependant, comme dépôt de charbon, Gibraltar offre les plus grandes ressources et, dit sir Charles Dilke, « sa possession par un de nos ennemis serait si gênante pour l'Angleterre, que nous sommes forcés de le conserver ou de le remplacer par un port d'égale importance situé dans le voisinage ». Comme il n'y a rien à prendre sur la côte d'Espagne, ce ne peut être qu'à Tanger que fait allusion l'écrivain britannique, qui ajoute du reste : « Tout sentiment mis de côté, il est certain qu'un point de la côte d'Afrique, aussi bien fortifié que Gibraltar, nous serait aussi utile que ce dernier : mais les travaux coûteraient plusieurs millions de livres sterling et leur construction serait de longue durée. »

Les visées du gouvernement britannique sur la côte du Maroc correspondent trop bien aux sentiments exprimés par sir Charles Dilke pour qu'il y ait lieu de craindre, au moindre incident au Maroc, de voir les Anglais s'implanter dans le voisinage du détroit. Installés ainsi à Gibraltar et à Tanger, ils couperaient pour ainsi dire toutes les communications entre la Méditerranée et l'Océan.

Les établissements anglais de la Gambie n'offrent que peu de ressources et ce n'est qu'en poursuivant sa route sur la côte occidentale d'Afrique que l'on trouve la colonie de Sierra-Leone, c'est le meilleur port de la côte occidentale d'Afrique, il possède un *important* dépôt de charbon. Ce dernier point est assez malsain comme climat, aussi la population civile blanche ne dépasse-t-elle pas 2[illegible]0 âmes sur un total de 25.000 âmes. Sa garnison est faible, ne comptant que [illegible]00 hommes (quatre compagnies du West India Régiment), 3 ou 400 nègres, et serait très exposée en cas d'hostilités avec la France. Des batteries armées de gros canons ont été élevées dernièrement pour la défense du port : mais les autres fortifications ne sont pas en état de défense ; des forts construits récemment n'ont ni artilleurs, ni armement et il faudrait y mettre en permanence une garnison assez forte pour pouvoir se défendre en toute occurrence.

L'Ascension et Sainte-Hélène n'offrent que très peu de ressources. A Sainte-Hélène, la garnison ne compte que 300 hommes.

Des travaux de défense importants viennent d'y être construits au-dessus de la ville pour la défense du port Sainte-Hélène : c'est un dépôt de charbon important.

Mais il est un point de la plus haute valeur pour les flottes anglaises, c'est le cap de Bonne-Espérance, avec ses deux ports, la baie de la Table et Simon's bay, servant alternativement de mouillage selon la direction des vents. Dans le cas où il serait impossible d'utiliser le canal de Suez, le Cap est un point en vue duquel il faut forcément passer ; aussi sir Charles Dilke estime-t-il qu'il n'est pas un point du globe plus important. La baie de la Table est pourvue d'excellentes défenses ; des travaux importants y sont en voie d'exécution, ainsi qu'à Simon's bay, Port Alfred et East London (ils ont coûté 1,5[illegible] £ en 189[illegible]). La colonie a pris à sa charge la construction du port de la Table et la construction des ouvrages de défense jugés nécessaires par la métropole ; celle-ci doit donner les canons et les munitions, mais la colonie fournira la garnison et une partie des dépenses des fortifications. Les troupes blanches du Cap et les volontaires constituent une force militaire très suffisante pour la défense de la colonie (5,[illegible] hommes en tout). On fortifie actuellement le port de Durban, à Natal, au moyen de gros canons.

En faisant ressortir l'importance du Cap, sir Charles Dilke ne peut s'empêcher de

signaler la mise en défense de Dakar et l'acquisition de Diégo-Suarez par la France, seuls points de relâche véritables et de ravitaillement que nous ayons dans cette partie de l'Atlantique et de l'Océan Indien.

Du Cap en Chine. — Au-delà du Cap et de Natal, la première station anglaise est l'île Maurice, qui possède un port admirable et un dépôt de charbon d'accès facile. De nouveaux travaux de fortifications sont en voie d'exécution et il existe un service des torpilles organisé dans la colonie ; mais la garnison est incomplète et sir Charles Dilke signale qu'il est absolument nécessaire de la renforcer, surtout à cause des sympathies pour notre pays qui règnent parmi la population d'origine française. Au dire de sir Charles, M. de Lanessan, dans son ouvrage sur l'*Expansion coloniale de la France*, compte pleinement que la France sera en mesure de reconquérir Maurice aux premières hostilités. Le centre de ravitaillement de Maurice est l'Angleterre, qui s'en trouve distante de 8.000 milles, en vertu du système de centralisation britannique. L'Inde n'en est éloignée que de 2.000 milles. Pourquoi donc Maurice n'y prendrait-il pas tous ses approvisionnements ?

A Ceylan se trouvent deux ports, Colombo et Trinquemalé ; leur état satisfaisant de défense et le voisinage de l'Inde leur donnent une assez grande sécurité.

A l'entrée du détroit de Malacca se trouvent Singapour, point important au double point de vue stratégique et commercial. Dans ces derniers temps, des travaux de fortifications importants y ont été exécutés en vue d'y protéger les dépôts de charbon ; les autorités maritimes anglaises sont d'avis que Singapour doit être en état de résister, non seulement aux croiseurs, mais à une escadre. Les habitants des Établissements des Détroits ont largement contribué aux dépenses militaires. Les premières dépenses des forts ont coûté 100,000 £.

Sur le continent australien, toute la région côtière située au N. et à l'O. a été jusqu'à ce jour dépourvue de moyens de défense. Ces parages devenant de plus en plus fréquentés, il a paru nécessaire de fortifier l'île Thursday, dans le détroit de Torrès, ainsi que Port-Darwin, en face de Timor, et le sound du roi George (King George's sound), situé à l'extrémité S. de l'Australie occidentale. L'établissement de travaux de fortifications dans ces dépôts de charbon complétera la défense de l'Australie.

A l'entrée des mers de Chine se trouvent Labouan et Hong-Kong. Labouan fait partie des nouvelles possessions du nord de Bornéo et n'offre qu'une importance secondaire vis-à vis de Hong-Kong. Ce dernier point présente un mouillage des plus faciles à défendre ; ce mouillage, qui se trouve en dedans d'une île, a été appelé le Spithead de l'Asie. Le mouvement considérable du commerce à Hong-Kong et l'importance stratégique de premier ordre de la position en font pour les flottes anglaises une possession de la plus haute valeur. Dans ces dernières années, les anciennes fortifications ont été sensiblement renforcées, mais sa garnison est absolument insuffisante. Hong-Kong relevant directement de la métropole pour son ravitaillement et son administration, sir Charles prétend que cette place ne sera jamais en sûreté tant qu'elle sera obligée de s'adresser aux arsenaux de la Grande-Bretagne, au lieu de tirer tous ses approvisionnements de l'Inde.

De l'Inde à Gibraltar par Suez. — La question de la défense de l'Inde, qui a déjà été traitée antérieurement, n'a été qu'effleurée ici par sir Charles Dilke. Néanmoins, il fait remarquer l'insuffisance des moyens de défense de cette vaste contrée, obligée de s'adresser quand même à l'Angleterre. Dans tout l'empire des Indes, il n'y a point de fonderie de canons et s'il survenait de graves accidents dans l'armement des places fortes, il serait presque impossible d'y remédier. L'Inde devrait posséder les arsenaux maritimes et les arsenaux de terre de toute l'Asie anglaise, et c'est de cette région que devrait partir tout le système de défense

Sur la route du canal de Suez se trouve Aden, dont les fortifications sont en très bon état et s'augmentent chaque jour et dont la garnison, par exception, relève de l'Inde, ce qui permet d'assurer plus facilement sa défense. Tout à côté se trouve l'îlot de Périm, au débouché de la mer Rouge, dépôt de charbon et port excellent, mais très insuffisamment fortifié.

Sans parler autrement de l'Égypte, faisons seulement remarquer qu'il existe des dépôts de charbon à Suez et à Port-Saïd.

Chypre est une sentinelle située en face du canal de Suez, mais l'île n'est pas fortifiée et aucun travail n'a été entrepris pour rendre accessible le port de Famagouste. La garnison de l'île est très faible, mais elle peut être facilement renforcée et servir de point d'appui à une expédition anglaise ; on a l'intention d'y créer un port de guerre.

Malte est une position de premier ordre ; sa valeur est considérable, non seulement comme station de la route des Indes par le canal de Suez, mais encore comme pivot d'opérations maritimes dans tout le bassin de la Méditerranée. Ses ports sont magnifiques, ses travaux de défense ont été sensiblement améliorés et on cherche actuellement à la mettre en état de se défendre seule contre un bombardement et une tentative de débarquement en l'absence de l'escadre. Sir Charles Dilke paraît craindre une brusque attaque au moment d'une déclaration de guerre ou même avant, mais la force stratégique de Malte semble devoir la mettre à l'abri d'un coup de main.

Comme on le voit, le cordon des postes britanniques a été placé avec une remarquable habileté sur toutes les mers du globe. Les observations que fait sir Charles Dilke dans son étude ont une réelle valeur. Mais il faut lui reprocher un pessimisme, qui est sans doute de commande, afin de réveiller la somnolence de certaines branches de l'administration britannique.

(*Revue française*). G. Vasco.

Les dépôts de charbon du globe. — En lisant l'analyse de l'exposé de sir Charles Dilke sur les dépôts de charbon de l'Angleterre, plus d'un lecteur s'est fait la réflexion suivante : Puisque les Anglais placent au premier rang des problèmes de la Grande-Bretagne la judicieuse répartition des dépôts de charbon sur le globe, comment n'existe-t-il jusqu'à ce jour en France, ni un annuaire, ni une carte, ni même une simple nomenclature des dépôts dépendant des diverses puissances maritimes dans tous les Océans ?

Il est incontestable que si, dans les leçons de géographie faites dans les lycées, les professeurs introduisaient des renseignements précis sur cette question, il sauterait aux yeux des élèves que c'est là la raison de décider pour nombre de questions coloniales et plus spécialement pour la prise de possession par diverses nations d'îlots ou de points de côtes inoccupés. Il est de toute évidence que dans une mer sans dépôt de charbon, les croiseurs sont parfois réduits, comme force maritime, à celle de bouchons de liège dans une cuvette. Plus tard, quand le hasard de la politique aurait amené quelques-uns de ces jeunes gens sur les bancs du Parlement, ils sauraient comprendre à demi-mot les invitations discrètes d'un ministre de la Marine ou d'un sous-secrétaire d'État aux colonies, et, loin de marchander les crédits nécessaires pour assurer à notre flotte des points de ravitaillement, ils sauraient stimuler l'initiative ministérielle et finiraient par faire prédominer dans les Chambres, sur cette question comme sur bien d'autres du même ordre, une politique coloniale vraiment nationale.

Les Anglais ont pris un moyen pratique pour faire pénétrer dans le grand public

des notions précises sur cette question qui intéresse au plus haut degré le maintien de leur prépondérance maritime. Il y a chez eux un accord tacite pour cette propagande entre les pouvoirs publics et les sociétés privées. C'est ainsi qu'on voit le département hydrographique produire en août 1889 une carte des dépôts de charbon et des lignes télégraphiques du globe et réviser cette carte en novembre 1891, et le même service tenir soigneusement au courant le *Dock book*. D'autre part, l'etude des dépôts de charbon, des cales de radoub... dans l'Océan Indien et l'Océan Pacifique est publiée en 1891 dans les *Reports of Proceedings of the Royal Colonial Institute*, tandis que la Société de géographie écossaise, suivant cet exemple, publie de son côté, en 1892, la carte des dépôts de charbon de la Grande-Bretagne et des puissances étrangères, des lignes de navigation et la position des stations navales.

Depuis longtemps nous cherchons dans les organes spéciaux français quelque chose de semblable. N'avait-on pas réalisé depuis 1888 un progrès très appréciable par la publication, dans diverses revues de France, de renseignements sur l'état comparatif des forces navales des diverses puissances? Mais en dehors de l'*Album de statistique graphique* (1890-1891) et du *Bulletin du Ministère des Travaux publics* (mars 1890), qui permettent de citer dans les quatre grands Océans les ports et les rades accessibles aux navires calant 8 mètres, rien n'a encore été tenté dans ce sens. Puisqu'aucune initiative ne se manifeste, la *Revue Française* doit à ses lecteurs de poser les premières bases, laissant à d'autres le soin de perfectionner le travail et de le tenir plus tard au courant.

Ce qu'il importe le plus, pour nos jeunes officiers de marine et pour les capitaines qui commandent nos bateaux de la marine marchande, c'est d'avoir sous les yeux une nomenclature des ports possédant des dépôts de charbon ayant un stock disponible de plus de 500 tonnes (*dépôts*); des dépôts de moins de 500 tonnes (*petits dépôts*); des cales de radoub, de halage et grils de carénage défendus ou non par des forts; la liste des ports dans lesquels les navires de 8 mètres de tirant d'eau peuvent accoster un quai (A); les ports dans lesquels ces mêmes navires trouvent un abri suffisant pour opérer par allèges en tous temps, mais dans lesquels il n'y a pas de quai qu'ils puissent accoster (B); les ports dans lesquels les mêmes navires sont réduits à mouiller sur rade sans abri ou avec abri insuffisant (C).

Notre collaborateur, M. A.-A. Fauvel, a bien voulu apporter dans le groupement de tous les documents un soin et une méthode qui seront hautement appréciés par les gens du métier.

Edouard MARBEAU.

Notons, pour l'intelligence de la carte, que les dépôts anglais portent les chiffres impairs 1, 3, 5, et les dépôts de toutes les autres nations, les chiffres pairs 2, 4, 6. Les dépôts non fortifiés sont indiqués par les chiffres inférieurs 1 et 2; les dépôts fortifiés par les chiffres 3 et 4. Quant aux chiffres 5 et 6, ils indiquent les cales de radoub.

Les dépôts de charbon de plus de 500 tonnes sont indiqués par un point noir; ceux de moins de 500 tonnes sont indiqués par une croix.

Les autres ports indiqués sur la carte n'ont pas de dépôts de charbon, mais offrent certaines ressources ou facilités pour les transbordements suivant les indications A, B, C, expliquées plus haut.

Les câbles ou lignes télégraphiques qui relient entre eux les dépôts de charbon et permettent de s'assurer d'un port à l'autre de la quantité disponible, sont indiqués par des traits.

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
LITTORAL DE L'ASIE MÉRIDIONALE : OCÉAN INDIEN.			
Angleterre..	Arabie...........	Aden............	Dépôt fortifié. 2 cales de halage dont une aux messageries maritimes............ C.
Turquie....	d°	Makalla..........	.... C.
d°	d°	Mascate..........	Dépôt............... C
d°	d°	Koveït..........	.... C.
d°	Perse...........	Bassorah.........	Petit dépôt .... (1)
d°	d°	Bouchir..........	Dépôt............... (1)
d°	d°	Bender-Abbas.....	.... C.
Angleterre..	Inde.............	Karatchi (Manora).	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub en projet..... B.
d° ..	d°	Mandavi..........	.... C.
d° ..	d°	Cambay..........	.... C.
d° ..	d°	Surat............	.... C.
Portugal....	d°	Daman...........	.... C.
Angleterre..	d°	Bombay..........	Dépôt fortifié. 10 cales de radoub. 1 cale de halage. 1 dock hydraulique à Elephanta.............. A.
Portugal....	d°	Goa..............	.... C.
Angleterre..	d°	Karwar...........	.... C.
France.....	d°	Mahé............	.... C.
Angleterre..	d°	Cochin...........	.... C.
d° ..	d°	Aleppey..........	.... C.
d° ..	d°	Quilon...........	.... C.
d° ..	d°	Tuticorin.........	.... C.
d° ..	Ile de Ceylan.....	Colombo.........	Dépôt fortifié.......... B.
d° ..	d°	Pointe-de-Galles...	d° .... B.
d° ..	d°	Trincomali......	d° .... A.
d° ..	Inde.............	Negapatam.......	Dépôt............... (1)
France......	d°	Karikal..........	.... C.
Angleterre..	d°	Tranquebar.......	.... C.
France......	d°	Pondichéry.......	.... C.
Angleterre..	d°	Madras..........	Dépôt.............. B.
d° ..	d°	Masulipatam......	.... C.
d° ..	d°	Cocanada.........	.... C.
d° ..	d°	Bimlipatam.......	.... C.
d° ..	d°	Calcutta..........	Dépôt fortifié. 11 cales de radoub.......... A.
d° ..	Birmanie.........	Chittagong.......	Petit dépôt........... C.

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*.

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
Angleterre..	Birmanie	Akyab	Petit dépôt .... C (1)
d° ..	d°	Bassein..........	Dépôt .... C.
d° ..	d°	Rangoun	Dépôt fortifié. Cale de halage .... C.
d° ..	d°	Maulmeïn.........	Petit dépôt........... C.
d° ..	Iles Andaman	Port Blair.........	Dépôt .... C (1)
d° ..	Ile de Penang.....	Georgetown.......	Dépôt. 1 cale de radoub. 1 cale de halage ..... C.
d° ..	Péninsule Malaise.	Malacca	.... C.
d° ..	Ile de Singapour...	Singapour	Dépôt fortifié. 4 cales de radoub. 1 cale de halage.............. A.

AFRIQUE ORIENTALE.

MER ROUGE.

Égypte	....	Suez..............	Dépôt. 1 cale de radoub. C.
d°	....	Souakim..........	Petit dépôt........... C.
Abyssinie ..	....	Massaouah........	d° .... B.
Turquie	Arabie............	Djeddah	.... C.
d°	d°	Hodeïdah	.... C.
Angleterre..	Ile de Périm	Périm	Dépôt ....

OCÉAN INDIEN.

France......	Afrique...........	Obock............	Dépôt .... C.
d°	Somalie	Tadjourah	.... C.
Angleterre..	d°	Berbera	.... C.
Italie.......	d°	Magadoxo	.... C.
Angleterre..	d°	Port Durnford.....	.... B.
d° ..	Zanzibar..........	Mombaz	.... B.
d° ..	d°	Zanzibar	Dépôt .... C.
Portugal...	Mozambique	Conducia	d° .... C.
d° ...	d°	Mokambo.........	.... C.
d° ...	Zambézie	Quélimane	.... C.
d° ...	d°	Sofala	.... C.
d° ...	d°	Inhambane	.... C.
d° ...	d°	Lourenço Marques.	.... C.
Angleterre..	Natal	Port Natal........	Dépôt fortifié. Cale de halage.............. C.
d° ..	Le Cap	East London	.... C.
d° ..	d°	Port Elizabeth (Algoa Bay)........	Dépôt. Cale de halage. C.

(1) N'est pas mentionné dans le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*, mais l'est dans la carte de l'amirauté anglaise.

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
Angleterre..	Iles Seychelles....	Mahé (Port Victoria)	Dépôt. Petite cale de halage aux messageries maritimes....... C.
France.....	Ile de Mayotte....	Dzaoudzi.........	Dépôt................ C.
d°	Ile de Nossi Bé...	Hell-Ville.........	d° .... C.
d°	Madagascar.......	Diego Suarez.....	Dépôt fortifié.......... B (1)
d°	d°	Sainte-Marie......	Dépôt................ B (1)
d°	d°	Mahambo.........	.... C.
d°	d°	Tamatave.........	Petit dépôt........... C (1)
d°	d°	Mahanoro.........	.... C.
d°	La Réunion.......	Port de la Pointe des Galets......	Dépôt................ B (1)
d°	d°	Saint-Pierre.......	Cale de radoub........ (1)
Angleterre..	Ile Maurice.......	Port Louis........	Dépôt fortifié. 3 cales de radoub. 1 cale de halage.............. B.
d° ..	Iles Chagos.......	Chagos..........	Dépôt................ C (1)

LITTORAL DE L'ASIE CENTRALE.

Siam.......	Siam.............	Bangkok..........	Dépôt. 1 cale de radoub. C.
France......	Cochinchine......	Saïgon...........	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub. 2 docks flottants............... A.
d°	Annam...........	Tourane..........	Dépôt. Mines de Nong-Son............. .... B (1)
d°	Tonkin...........	Haiphong.........	Dépôt. Mines de Honnegay et Kebao (île). A.
Portugal....	Chine......	Macao...........	.... B.
Chine......	d°	Canton...........	.... C.
Angleterre..	d°	Hong-Kong.......	Dépôt fortifié 6 cales de radoub. 2 cales de halage.............. B.
Chine......	Ile Formose.......	Kelung...........	Dépôt fortifié. Mines... C.
d°	d°	Tamsuy..........	Petit dépôt fortifié..... C.
d°	Iles Pescadores....	Port Makung	.... C (1)
d°	Chine............	Swatow..........	Dépôt fortifié ?........ C.
d°	d°	Amoy............	Dépôt fortifié ?........ B.
d°	d°	Foutchéou........	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub. 1 cale de halage............... C.
d°	d°	Wenchow.........	?..................... C (1)
d°	d°	Ningpo..........	Dépôt fortifié. 1 petit dock................ C.

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
Chine......	Chine............	Shanghaï.........	Dépôt fortifié. 6 cales de radoub........... A.
d°	Yangtzekiang.....	Chinkiang........	Petit dépôt fortifié..... (1)
d°	d°	Wuhu............	d° ..... (1)
d°	d°	Kiukiang.........	d° ..... (1)
d°	d°	Hankéou.........	Dépôt fortifié......... (1)
d°	d°	Ichang............	d° .... (1)
d°	Golfe de Pétchili ..	Weï-haï-wei.......	d° .... (1)
d°	Chine............	Tchéfou..........	Dépôt fortifié.......... C (1)
d°	d°	Takou............	Petit dépôt fortifié. 1 cale de radoub...... C (1)
d°	d°	Tientsin..........	Dépôt fortifié. Mines de Kaï-ping............ (1)
d°	d°	Niuchuang........	Petit dépôt fortifié..... (1)
d°	d°	Port Arthur.......	Dépôt fortifié. 1 cale de radoub ?............ B (1)
Russie......	Sibérie...........	Vladivostock......	Petit dépôt fortifié. 1 cale de radoub..... ? C (1)
d°	d°	Petropaulosk.....	Petit dépôt.......... ? C (1)
d°	Ile Sakaline.......	Dui..............	Petit dépôt. Mines... ? (1)
d°	d°	Karsakowsk......	d° .... (1)
Japon.......	Ile d'Yéso........	Baie Akishi.......	Dépôt.............. (1)
d°	d°	Endermot.........	d° .... (1)
d°	d°	Hakodate.........	d° .... (1)
d°	d°	Otterranaï........	d° .... (1)
d°	Ile Nippon........	Yokohama........	Dépôt. 3 cales de radoub à l'arsenal..... B.
d°	d°	Yokoska..........	Petit dépôt ? 3 cales de radoub à l'arsenal... (1)
d°	d°	Tokio............	1 cale de radoub....... (1)
d°	d°	Osaka............	d° ...... (1)
d°	d°	Kobé ou Iogo.....	Dépôt fortifié, 2 cales de halage........... (1)
d°	Ile Kiou-siou......	Nagasaki........	Dépôt fortifié. Mines. 1 cale de radoub. 1 cale de halage....... B.

MALAISIE.

ILES PHILIPPINES.

Espagne....	Ile Luçon.........	Manille...........	Petit dépôt. 2 petites cales de radoub. 1 cale de halage........... B.
d°	Ile Panay.........	Ilo-Ilo............	Petit dépôt............ (1)
d°	Ile Cebu..........	Cebu (ou Zebu)...	d° .... (1)
d°	Ile Basilan........	Isabela...........	Dépôt............... (1)

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
		ILE DE BORNÉO.	
Angleterre..	North Borneo.....	Tavao............	Petit dépôt......... .. (1)
d° ..	d°	Sandakan Harbour.	d° (Mines d'Elopura)............... (1)
d° ..	d°	Kudat............	Petit dépôt. Mines..... (1)
d° ..	d°	Ile Labouan.......	d° d° .... (1)
État indépendant	de Brunei.........	Brunei............	Dépôt. Mines .... (1)
Angleterre..	Sarawak..........	Sadong...........	Petit dépôt. Mines-.... (1)
d° ..	d°	Sarawak (Kuching).	d° .... C.
Hollande ...	Côte ouest........	Pontianak	Petit dépôt. Mines..... (1)
d° ...	d°	Banjermassin	d° Mines à Panjeron .... (1)
		ILE DE SUMATRA ET AUTRES ILES.	
Hollande....	Côte sud..........	Telok-Betong	Petit dépôt............ (1)
d° ...	Côte est..........	Palembang........	d° .... (1)
d° ...	d°	Jambi ou Djambi ..	d° .... (1)
d° ...	d°	Indragiri..........	d° .... (1)
d° ...	d°	Bengkalis.........	d° .... (1)
d° ...	Côte nord-est	Deli..............	d° .... (1)
d° ...	Côte nord-ouest...	Pointe-d'Atchin ou Atjeh..........	Dépôt .... (1)
d° ...	Côte ouest........	Tapamili (Tapanoeli)..........	Petit dépôt............ (1)
d° ...	d°	Padang...........	Dépôt................. C.
d° ...	Ile Kalmoa........	Kalmoa...........	Petit dépôt............ (1)
d° ...	Ile Bangka........	Muntok...........	d° .... (1)
d° ...	Ile Lingga	Lingga	d° .... (1)
d° ...	Ile Rhio	Rhio ou Riouw....	d° .... (1)
		ILE DE JAVA.	
Hollande....	Côte est..........	Banjuwangi.......	Dépôt .... (1)
d° ...	Côte nord.........	Sourabaya (Soerabaya)...........	d° .... (1)
d° ...	d°	Semarang (Samarang)...........	d° .... (1)
d° ...	d°	Batavia...........	d° 1 dock flottant. 1 cale de radoub au port de Tanjong Priok B.
d° ...	Côte sud..........	Tylatiap (Tjitagap).	Petit dépôt............ (1)
		ILE DE CELÊBÈS.	
Hollande....	Celêbès N. (côte N.)	Kéma	Petit dépôt............ (1)
d° ...	d° d° .	Kwandang........	d° .... (1)

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
Hollande....	Celèbès N. (côte N.)	Tontalie..........	Petit dépôt............ (1)
d° ...	Celêbès S. (côte O.)	Makassar.........	d° .... (1)
d° ...	d° d° .	Ile de Buton (ou Booton).........	d° .... (1)
d° ...	Celèbès N. (côte S.)	Gorontalo.........	d° .... (1)

ILES MOLUQUES, TIMOR, ETC.

Hollande....	Ile Ternate........	Ternate...........	Petit dépôt............ (1)
d° ...	Ile d'Amboine.....	Port d'Amboine...	Dépôt................. (1)
d° ..	Ile Gisser.........	Gisser............	Petit dépôt............ (1)
d° ...	Ile Baba..........	Baba (Bandas).....	d° .... (1)
d° ...	Ile Dobbo.........	Dobbo (Bandas)...	d° .... (1)
d° ...	Ile Timor.........	Koepang.........	Dépôt................. (1)
d° ...	Ile Soembawa.....	Bima.............	Petit dépôt............ (1)

AUSTRALASIE.

NOUVELLE-GUINÉE.

Hollande....	....	Dorei (Doreh).....	Petit dépôt............ (1)
Angleterre..	....	Samaray..........	d° .... (1)

ARCHIPEL BISMARCK.

Allemagne..	Nouvelle-Irlande...	Matapi (Meoko)...	Dépôt................. (1)
d° ..	d° ...	Baie Blanche......	Petit dépôt........... (1)

ARCHIPEL SALOMON.

Zone Angl..	....	Ile Treasury ou Mono, au sud de l'île Bougainville.	Petit dépôt............

AUSTRALIE.

Angleterre..	Détroit de Torrès..	Ile Thursday......	Petit dépôt........... (1)
d° ..	Côte nord.........	Port Darwin (Palmerston)........	Dépôt................. (1)
d° ..	Côte nord-est.....	Cooktown.........	Petit dépôt........... (1)
d° ..	d°	Townsville........	d° 1 cale de halage................ (1)
d° ..	Côte est..........	Brisbane..........	Dépot. 1 cale de radoub. 2 cales de halage................ (1)
d° ..	d°	Newcastle........	Dépôt. Mines. Clarence-River. 1 dock flottant. 1 cale de halage. C.

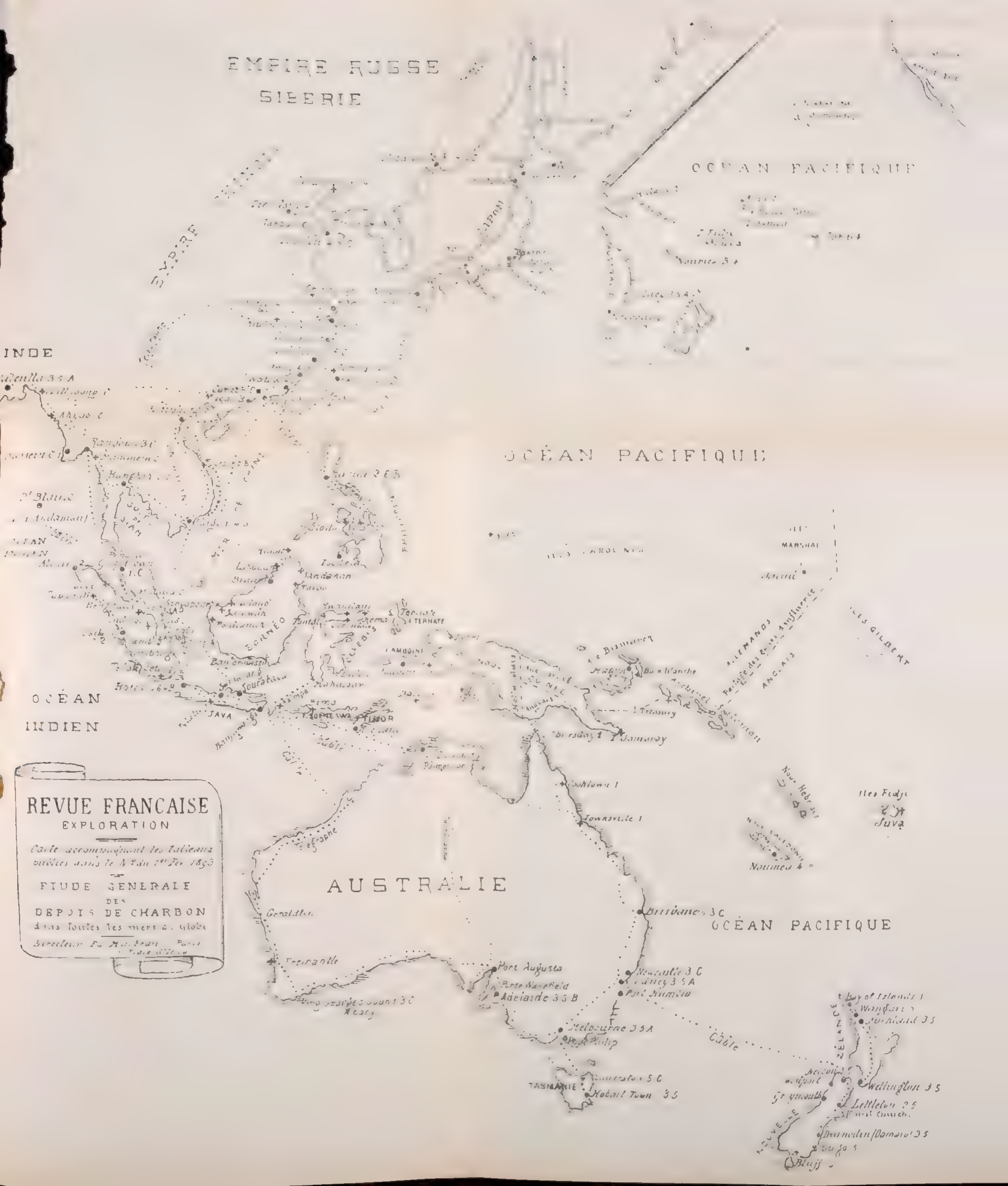
(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics.*

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
Angleterre..	Côte est..........	Sydney...........	Dépôt. 3 cales de radoub. 4 cales de halage. 2 docks flottants.............. A.
d° ..	d°	Port Kembla......	Dépôt................ (1)
d° ..	Côte sud..........	Melbourne........	d° 4 cales de radoub. 1 dock flottant. 2 cales de halage................ A.
d° ..	d°	Adelaïde.........	Dépôt. 1 cale de radoub. 5 cales de halage................ B.
d° ..	d°	Port Augusta......	.... C.
d° ..	d°	Port Wakefield ...	.... C.
d° ..	d°	King George's Sound (Albany) .	Dépôt................ C.
d° ..	Côte ouest.	Freemantle	Petit dépôt........... (1)
d° ..	Tasmanie.........	Launceston	Dock flottant.......... C.
d° ..	d°	Hobart Town......	4 cales de halage...... (1)

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Angleterre..	Ile du N., côte N.-E.	Bay of Islands (Baie des Iles)........	Dépôt................ (1)
d° ..	d° d° .	Wangari (Whangarei)..........	d° .... (1)
d° ..	d° d° .	Auckland.........	d° 2 cales de radoub.............. (1)
d° ..	d° côte S..	Wellington (Port Nicholson)......	Dépôt. 1 cale de halage à Evans Bay.
d° ..	Ile du Sud, côte N.	Nelson	Dépôt. 1 cale de radoub............... (1)
d° ..	d° côte E.	Lyttelton (Port de Christchurch)...	Dépôt. 1 cale de radoub. 1 cale de halage..... (1)
d° ..	d° d° .	Oamaru (Port de Dunedin).......	Dépôt................ (1)
d° ..	d° d° .	Otago harbour....	d° 1 cale de radoub. 1 dock flottant....... (1)
d° ..	d° côte S.	Bluff............	Petit dépôt. 1 cale de halage.............. (1)
d° ..	d° côte O.	Greymouth	Dépôt................ (1)
d° ..	d° d° .	Westport.........	d° .... (1)

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*.


EMPIRE RUSSE
SIBERIE
OCÉAN PACIFIQUE
INDE
OCÉAN PACIFIQUE
TERNATE
AMBOINE
TIMOR
JAVA
Sourabaya
OCÉAN
INDIEN
REVUE FRANCAISE
EXPLORATION
GENERALE
DES
DEPOTS DE CHARBON
AUSTRALIE
Townsville
Nouméa
Iles Fidji
Suva
Brisbane 3 C
OCÉAN PACIFIQUE
Port Augusta
Adelaide 3 S B
Newcastle 3 C
Melbourne 3 S A
Câble
TASMANIE
Hobart Town 3 S
Wellington 3 S
Bluff



PERSE
ASIE
ARABIE
ÉGYPTE
Suez 2 C
Kosseir
Halfa
Djeddah 2 C
La Mecque
Souakim C
MER ROUGE
(Ital) Massaouah B
Hodeidah C
ABYSSINIE
(Ang) 1 I. Perim B
(Fr) C. 2 Obock
(Fr) Tadjourah C
Berbera C (Ang)
Aden C
Makalla C
Bassorah
Koveit C
Bouchir 2
G. PERSIQUE
Bender Abbas C.
Mascate C. 2
MER D'ARABIE
Câble
(Karatchi)
Kurrachee 3 B (Ang)
Télégraphe
INDE
Cambay C
Surat C
Damam C (Portug)
A 3 5 Bombay
Goa C (Portug)
Karwar C
Mahé C (Fr)
Cochin C
Alleppey C
Quilon C
Calcutta 3 5 A
Chittagong C
Akyab C
GOLFE DU BENGALE
Bimlipatam C
Cocanada C
Masulipatam C
Madras B 3
Pondichery C (Fr)
Negapatam 3
Tuticorin C
Trincomali 3 A
Ile de Ceylan
B 3 Colombo
B 1 P. de Galle
Iles Andaman
Pt Blair
Câble
INDO-CHINE
Rangoun 3 C
Bassein
Maulmein C
SIAM
Bangkok 2 C
Saigon 4 6
I. Penang (George Town)
1 C
2 Atchin
SUMATRA
Padang 2 C
Malacca
Singapour A 3
Batavia 3 6 B
JAVA
OCÉAN INDIEN
SOUDAN
Somali
Magadochon C (Ital)
Port Durnford B (Ang)
Malindi
Mombasa B (Ang)
Câble projeté
Iles Seychelles
Mahé C
I. Chagos C
Zanzibar 1 C (Ang)
Câble projeté
I. Mayotte C
Diego Suarez B
(Portug) Conducia C
Mozambo
Quelimane
Ft Salisbury
17.2.92
Sofala C
Inhambane C
Port Lourenço Marquez C
Mopking
Kimberley
Télégraphe
Câble
CANAL DE MOZAMBIQUE
MADAGASCAR
I. Ste Marie B
Tamatave C
I. Maurice
Port Louis B.
I. de la Réunion
Port des Galets B.
St Pierre
AFRIQUE
REVUE FRANÇAISE
EXPLORATION
Carte accompagnant les tableaux publiés dans le N° du 15 Janvier 1893
ÉTUDE GÉNÉRALE DES DÉPÔTS DE CHARBON dans toutes les mers du Globe
Directeur Ed. Marbeau Paris, 7 Place d'Iéna

Puissances.	Régions.	Lieux de Dépôt.	Ressources.
		AUTRES ILES D'OCÉANIE.	
France......	Iles de la Société..	Tahiti...........	Dépôt. 1 cale de halage................ (1)
d°	Nouvelle-Calédonie	Nouméa..........	Dépôt. Cale de halage.. B.
Angleterre..	Iles Viti ou Fidji..	Suva............	Petit dépôt........... (1)
Espagne....	Iles Carolines.....	Yap.............	d° .... (1)
Allemagne..	Iles Marshall......	Jaluit.......... ..	Dépôt................ (1)
Allem. Angl. (E. U.)....	Iles Samoa........	Apia.............	d° .... (1)
d° .	....	Pango-pango.....	Petit dépôt........... (1)

A.-A. Fauvel.

Les charbons de l'Extrême-Orient. — Les dernières guerres maritimes, quoique peu importantes, ont fait ressortir au-delà de toute évidence l'intérêt qu'il y avait, pour des navires de guerre, à s'assurer des ravitaillements en charbon. C'est ce sentiment qui avait porté le gouvernement français, dans la dernière guerre contre la Chine, à ordonner à l'amiral Courbet de diriger ses efforts sur Formose et d'occuper les mines de charbon de Kelung. Le résultat, on le sait, ne répondit pas à l'attente ; néanmoins, on chercha à utiliser le stock qu'on avait trouvé là et qui fut jugé d'assez mauvaise qualité. Presque toutes les régions que baignent les mers de Chine et du Japon possèdent des terrains houillers en exploitation. Les rendements en sont de qualité secondaire, mais tels quels ils offrent encore des ressources qu'il n'est pas indifférent de connaître. Dans une étude publiée tout récemment par la *Revue maritime et coloniale* à laquelle nous empruntons les détails qui vont suivre, M. Fontaine, mécanicien principal, a passé en revue les produits que fournit l'Extrême-Orient. Ceux-ci tirent surtout leur valeur du prix exorbitant qu'atteignent là-bas les charbons d'Europe de 1re qualité. C'est ainsi que le cardiff, qui vaut 27 francs la tonne à Port-Saïd, revient à 63 francs à Hong-Kong et à 67 à Yokohama ; l'anzin revient à 67 fr. à Saïgon. Les charbons d'Extrême-Orient ne dépassent pas, en général, 40 francs la tonne, mais leur prix de revient est encore assez élevé pour les services qu'ils rendent.

L'île de Saghalien possède plusieurs exploitations de houille. Le croiseur le *Villars* a fait à Vladivostok l'essai de ce charbon qui revenait alors (1889) à 45 fr. la tonne. Il était noir, friable, faisant peu d'escarbilles et beaucoup de fumée.

Au Japon se trouvent de nombreux bassins houillers, notamment dans l'île d'Iéso. Les mines de Poronaï produisent, à 32 francs la tonne, du charbon en assez gros morceaux, dur, très ardent, fournissant une fumée assez abondante mais n'encrassant pas. A l'allumage, il donne des résultats remarquables : les chaudières qui en contenaient n'ont mis que 50 minutes pour arriver en pression, tandis qu'il faut en moyenne 1 h. 30 avec l'anzin et 2 h. 10 avec le saghalien ou le takasima.

Ce dernier charbon, dont il est extrait jusqu'à 900 tonnes par jour (autant que

(1) Non mentionné par le *Bulletin du Ministère des Travaux publics*.

dans toutes les mines réunies du Japon), se vend à Nagasaki au prix de 29 fr. 50. Dans les ports voisins de Chine et du Japon il vaut 2 piastres de plus, soit 38 fr. 50. Noir, brillant, très friable, il renferme beaucoup de menu, fait peu d'escarbilles, s'agglutine en brûlant, fait beaucoup de fumée, assez de suie, mais pas de mâchefer. Peu inférieur au newcastle, il vaut la houille de Blanzy. Malgre ses défauts, les Compagnies de navigation le recherchent et l'utilisent volontiers.

La Chine, d'agrès les géographes, renferme d'immenses bassins houillers. Ceux qui sont en exploitation ne donnent qu'une production assez restreinte, et les échantillons qu'on trouve sur le littoral sont de mauvaise qualité et inférieurs aux produits japonais. C'est ainsi que le yunochi, le seul qu'on trouvait à Tchefou, au prix de 40 francs, grisâtre, terreux, mélangé de cailloux schisteux, donne une proportion de crasse et d'escarbilles très forte.

A Hong-Kong, on trouve des houilles de multiples provenances. Depuis 1878 leur prix a doublé ; il était à cette époque de 30 francs pour le cardiff, 25 francs pour le newcastle, 15 à 20 francs pour le japonais. Aujourd'hui, le cardiff vaut 63 francs, les japonais 30 à 40 francs, parmi lesquels le takasima, à 39 francs, est encore le plus économique.

A Formose, les gisements de Kelung, un instant abandonnés, sont de nouveau en exploitation. Le kelung, vendu 26 francs la tonne, est difficilement utilisable seul, mais il s'allume et brûle vite. Inférieur au poronaï il peut faire avec le takasima un bon mélange.

En Cochinchine, où il n'y a pas de houille, l'industrie locale trouve dans le bois de palétuvier un combustible moins coûteux que les houilles d'exportation. On emploie aussi le résidu de la décortication du riz (balle de riz) qui est produit en très grande quantité. Les charbons français reviennent à 65 et 68 fr. La Compagnie des Messageries maritimes s'approvisionne de charbon d'Australie à 43 francs et de takasima.

En Annam, le charbon existe à Tourane et à Hong-Gac et Kébao, au Tonkin, où des exploitations sont en pleine activité. Les mines de Tourane et Hong-Gac produisent peu et sont encore dans la période des essais ; elles ne donnent que des anthracites très purs mais incapables jusqu'à présent de brûler d'une façon suffisante à bord des bâtiments. Le kébao est une houille anthraciteuse, dure, d'un noir brillant comme le cardiff, d'une combustion souvent incomplète. L'essai en a été fait à plusieurs reprises sur les paquebots des Messageries.

En résumé, la qualité des charbons d'Extrême-Orient est médiocre et leur prix relativement élevé. Leur caractéristique est une fumée noire et épaisse. Ils donnent plus de suie et de cendre que les charbons d'Europe et moins de chaleur. On ne peut en consommer qu'une quantité assez limitée parce qu'ils crassent beaucoup ou renferment trop de menu. Leur prix de revient est plus élevé en Asie que nos charbons en Europe, mais le prix exorbitant de ces derniers en Extrême-Orient oblige presque forcément à se servir des produits indigènes. Seuls, les charbons d'Australie, à 56 francs la tonne, quoique inférieurs à ceux d'Europe, peuvent entrer en concurrence avec ces derniers.

G. V.

(*Revue Française*).

La fabrication de la bière. — La consommation de la bière en Europe a pris, depuis quelques années, une extension considérable. Sans doute l'Allemagne, l'Autriche, l'Angleterre sont toujours les pays où cette boisson est absorbée en plus grande quantité ; mais partout la bière cesse d'être une boisson de luxe et devient un élément important d'alimentation.

La production annuelle de la bière en Europe est estimée à 138 millions d'hectolitres. C'est l'Allemagne qui en fabrique la quantité la plus considérable, 47,602,939 hectolitres, dont 28,655,675 pour l'Allemagne du Nord ; 15,325,791 pour la Bavière ; 3,153,511 pour le Wurtemberg ; 2,508,704 pour le duché de Bade et 759,258 pour l'Alsace-Lorraine.

C'est la Grande-Bretagne qui vient après l'Allemagne dans la production générale de la bière : 38,852,991 hectolitres.

Puis vient l'Autriche : 13,728,431 hectolitres ; la Bohême à elle seule est représentée dans ce chiffre par près de 5 millions d'hectolitres et la basse Autriche, où se trouve Vienne, par plus de 2 millions.

La France occupe le quatrième rang avec 10 millions d'hectolitres, chiffre absolument identique à celui de la Belgique. C'est naturellement dans le Nord que se consomme la plus forte quantité de bière. Lille arrive en tête avec 486,000 hectolitres par an ; puis arrivent dans l'ordre : Paris, avec 263,000 hectolitres, Roubaix, 199,000 ; Saint-Quentin, 104,000 ; Tourcoing, 97,000 ; Calais-Saint-Pierre, 74,800 ; Amiens, 65,000 ; Dunkerque, 60,000. Chacune des autres villes boit moins de 60,000 hectolitres de bière par an. Quant à la consommation par tête, elle peut être dressée comme suit : Lille, 3 hectolitres 39 litres ; Saint-Quentin, 2 hect. 40 ; Saint-Pierre-lez-Calais, 1 hect. 41. Si nous recherchons les villes où il se consomme le moins de jus de houblon, nous trouvons : Nîmes, 6 litres ; Toulouse et Lyon, 5 litres, Nantes et Angers, 4 litres.

Après la France et la Belgique viennent des pays où la quantité de bière fabriquée est considérable, relativement à la population, mais où les chiffres prennent une place moins importante dans la production générale : le Danemark, dont la fabrication est estimée à 2,186,000 hectolitres, et la Norvège, 1,712,445.

Notons ensuite parmi les contrées d'Europe : la Russie (2,928,573 hectolitres), la Suisse (1,186,423 hectolitres), l'Espagne (1,025,000 hectolitres). l'Italie (137,715), la Turquie (140,000), la Roumanie (100,000), le Luxembourg (93,254), la Serbie (93,000), la Grèce (6,693), etc.

Il est curieux de constater qu'en dehors de l'Europe, le jus de houblon n'est guère produit qu'aux États-Unis, dont la fabrication est estimée à 36,918,614 hectolitres pour 1892, au Japon où elle se chiffre par 220,712 hectolitres, en Australie où l'on en produit 1,611,545, et enfin en Algérie, où il s'en fabrique une moyenne annuelle de 25,000 hectolitres.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Au Kahel, par OLIVIER DE SANDERVAL.

Un bel et bon livre, qui a obtenu auprès de l'Académie des Sciences, et ailleurs, une faveur très méritée. L'auteur néanmoins est peu connu du grand public. A côté

des explorateurs attitrés, qui représentent en Afrique l'action officielle de la France, il apparaît comme un de ces indépendants, de ces enthousiastes servis par une volonté intense et une ardeur réfléchie, dont l'œuvre modeste et plus ignorée n'en est cependant pas moins utile aux intérêts de la civilisation. Une connaissance approfondie des langues et des races lui a permis, sans jamais nuire à l'action parallèle de nos officiers, de parcourir en tous sens le plateau mal accessible du Fouta-Djallon, et d'y préparer notre influence par des amitiés particulières avec les chefs du pays.

Ce n'est pas ici un livre à proprement parler, c'est un carnet de voyage, et quel voyage, à travers mille obstacles et mille dangers! Pourtant, l'intérêt du récit est quelquefois à côté du récit, dans les notes prises au jour le jour, dans les développements imprévus où l'imagination de l'auteur s'est donné carrière. M. de Sanderval possède ce don, rare chez un homme d'action, d'être en même temps un poète, un psychologue très raffiné, et même un érudit philosophe. Citer des strophes de Leconte de Lisle ou de Sully-Prudhomme dans la description d'un paysage ou d'un état d'âme (pourquoi n'y aurait-il pas des états d'âmes nègres?), tirer des souvenirs de l'antiquité classique ou de l'état actuel de la civilisation en Europe, des considérations d'un ordre très élevé sur le rôle qu'assigne l'avenir aux races africaines, rôle en vue duquel nous ne faisons inconsciemment, — Renan n'aurait pas dit mieux, — que « servir les intentions de la nature », voilà qui est pourtant encore de la géographie. Nulle chimère d'ailleurs, comme on pourrait le croire, mais des idées très sûres et très nobles. Le livre fait penser, en même temps qu'il instruit. N'est-ce pas un titre suffisant à la sympathie et à l'admiration discrète qu'il a éveillé en France autour du nom de M. de Sanderval?

Dans l'Afrique équatoriale, par M. de Behagle.

L'auteur est un des anciens compagnons de M. Maistre dans le voyage accompli par ce dernier à travers la région de partage des eaux des deux bassins du Congo et du Tchad. Son récit, publiée par la *Nouvelle Revue*, nous donne de précieux renseignements géographiques sur les cours de plusieurs fleuves voisins du Tchad, ainsi que sur les populations si diverses qui habitent ces contrées.

Au point de vue commercial, il nous apporte ce fait entièrement nouveau que les musulmans du Soudan méridional, loin de nous être hostiles comme semblaient le faire croire les désastres de la mission Crampel, nous appelaient de tous leurs vœux, et que les fleuves intérieurs sont navigables toute l'année sur la majeure partie de leur parcours.

Il en résulte que la prise de possession des pays riverains du Tchad n'est plus pour nous qu'une question de temps.... . et de volonté.

Sainte-Marie de Madagascar, par M. Mager, délégué de Sainte-Marie et de Diego-Suarez.

Ce livre, après une description très intéressante de l'île de Sainte-Marie, véritable petit paradis terrestre de nos possessions sud-orientales, nous fait assister aux épouvantables ravages que causa dans cette île, ainsi qu'à Madagascar, le cyclone du 21 février 1893. Puisse l'appel pressant, et quelque peu désespéré, qu'il adresse à la charité publique, être entendu de la métropole, ce qui nous étonnerait fort, étant données notre indifférence et notre inertie habituelles.

Projet de voyage commercial du Congo à la Méditerranée.

Dans cette brochure, l'auteur, M. de Béhagle, s'attache à démontrer qu'une tonne de marchandise, prise entre les bassins du Congo et du Tchad, peut être amenée à la Méditerranée à meilleur compte qu'à l'Océan. Les dangers dus au fanatisme religieux sont, croit-il, moins grands qu'on ne le suppose, et la région du Tchad toute entière serait à la veille de s'ouvrir à notre activité commerciale.

Lille Imp. L. Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 30 Octobre 1893.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

Prennent place au bureau : MM. Merchier, H. Crépin, Aug. Delessert, Fernaux, O. Godin et Auguste Crepy.

MM. Ed. Van Hende et Quarré-Reybourbon s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Nouveaux Membres. — M. le Président lit les noms de seize nouveaux Sociétaires admis par le Comité d'Études depuis la dernière Assemblée générale. — Une Commission, présidée par M. Henri Beaufort, doit rechercher les moyens d'augmenter encore la liste de nos collègues.

Excursions. — La Commission des Excursions s'est réunie le 10 août pour élaborer le programme de la Visite à Lille et environs, des lauréats du Concours de géographie organisé par la Société de Boulogne-sur-Mer. — Au nombre de seize et accompagnés de deux professeurs, ils ont visité à Lille, le 17 août, sous la conduite de MM. Paul Crepy et Quarré-Reybourbon, les Musées et la filature de coton de MM. Léon Crepy et fils ; — le 18 août, à Roubaix, sous la direction de M. Eugène Delessert, le peignage de laines de MM. Motte, ainsi que la filature et le tissage de M. Ternynck ; — à Tourcoing, le même jour, M. J. Petit-Leduc les a guidés dans leurs visites à la Condition Publique, à la manufacture de tapis de MM. Rombaud et Menier, et à la filature de laines de M. Fr. Masurel.

M. Farjon, Président de la Société de Géographie de Boulogne, remercie la Société de l'accueil fait aux jeunes Boulonnais.

La dernière excursion de cette année a été dirigée par MM. Henri Beaufort et V. Delahodde, en Bretagne et à l'île Jersey, du 11 au 22 août : Chartres, Le Mans, Rennes, Dinan, St-Malo et les belles plages du golfe de St-Malo ont été visités ; vingt-huit excursionnistes y ont pris part et ont pu admirer, par un temps splendide, les magnifiques panoramas et les sites pittoresques de Jersey. — Le retour s'est effectué par Granville et le Mont St-Michel.

Comité d'Études. — M. le Président annonce le départ de MM. Léon Faucher et Lebègue. M. Faucher, Vice-Président de la Société, vient d'être nommé Directeur

de la poudrerie de Sevran. C'est une grande perte pour nous tous qui serons privés d'un concours actif et des précieux conseils d'une intelligence supérieure. — M. Faucher a bien voulu consentir à rester des nôtres jusqu'en janvier prochain.

M. E. Lebègue, Membre du Comité d'Études, est nommé professeur au Lycée de Rouen. — Son départ prive la Commission des prix et récompenses d'un correcteur habile et dévoué. Le Président lui adressera l'expression des regrets de tous ses collègues.

Subvention. — Le Conseil général a renouvelé, sans vouloir l'augmenter, la subvention annuelle de 300 francs allouée à la Société.

Archives. — Mlle Louise Blondeau, Membre fondateur de la Société, a remis pour nos Archives les deux années de notre Bulletin 1890 et 1891. M. le Président remercie Mlle Blondeau de sa générosité et du bon exemple donné à ses collègues.

Bibliothèque. — M. de Grimbry a envoyé pour la Bibliothèque différentes brochures, rares et très intéressantes.

Congrès. — M. Merchier, délégué de la Société au XIVe Congrès de géographie, à Tours, fera prochainement une conférence sur ce Congrès et les châteaux de la Loire.

Rentrée des Facultés. — M. Bayet, Recteur, Membre d'Honneur de notre Société, envoie des lettres d'invitation à la Séance solennelle de rentrée des Facultés qui se fera samedi prochain 4 novembre. — Les Sociétaires qui désirent y assister pourront donc s'adresser à notre Secrétariat.

Banquet. — La Société de Géographie commerciale de Paris vient de célébrer par un banquet, le vingtième anniversaire de sa fondation. La Société de Géographie de Lille y était représentée par MM. L. Faucher et Leburque.

Conférences. — M. le Président rappelle que la série des conférences a été ouverte le 22 de ce mois, par celle de M. de Béhagle, membre de la mission Maistre, sur le bassin du Chari, et les explorations dirigées vers le Tchad. M. de Béhagle a surtout insisté sur la partie commerciale.

Viendront ensuite :

Le 16 novembre, M. Gaston Routier, l'Andalousie.
Le 19 » M. André Delebecque, les lacs de France.
Le 26 » M. l'abbé P. Reboux, la Russie.
Le 10 décembre, M. E. Guillot, le Siam.
Le 12 » Mme Lilly-Grove, Chili et Chiliens.

Puis M. l'abbé Looten nous parlera du Pays de Galles, et M. Marcel Monnier, de sa dernière exploration dans l'Alaska.

Nécrologie. — Le Président annonce que M. Van Hende a bien voulu écrire, une notice biographique sur le capitaine Brosselard-Faidherbe, Membre d'Honneur de notre Société ; cette notice sera imprimée à la suite du compte-rendu de la séance de ce jour.

Communication. — L'ordre du jour appelle la communication de M. Merchier sur la « Géographie de la France ». — Ce titre, dit M. Merchier, est trop prétentieux, et pour y répondre, plusieurs leçons seraient nécessaires. Son but est de faire *une première leçon de géographie sur la France*, montrer comment on apprend à établir la carte de notre beau pays, faire remarquer sa merveilleuse situation en Europe, au point de vue commercial et de la diffusion des pensées, faire ressortir sa position unique sur les deux grandes mers.

En terminant, M. Merchier a fait une étude géologique succincte et a fourni quelques notions de géographie commerciale et économique.

Cette leçon qui, selon M. Merchier, était faite pour des enfants, a vivement intéressé l'auditoire, la preuve en est dans les chaleureux applaudissements qui, à plusieurs reprises, ont interrompu le sympathique professeur.

Élection. — M. Haumant, agrégé d'histoire et de géographie, professeur de langue et de littérature russes à la Faculté des Lettres de Lille, est nommé Membre du Comité d'Études en remplacement de M. Lebègue.

La séance est levée à dix heures.

LE CAPITAINE BROSSELARD-FAIDHERBE

Notre Société vient de perdre un de ses membres les plus dévoués, le capitaine Brosselard-Faidherbe.

Tout le monde ici se souvient des remarquables conférences du gendre de notre ancien Président d'honneur, devenu lui-même un de nos membres d'honneur.

Écrivain distingué, explorateur habile et cartographe de plusieurs régions de l'Afrique, l'infatigable Brosselard nous était enlevé le 19 du mois d'août, à l'âge de 38 ans.

La trop courte carrière de l'intrépide officier, du savant géographe, ne saurait empêcher que ses trois conférences dans nos réunions laissent de lui un souvenir que notre Bulletin rendra durable. Nous avons publié son rapport sur la situation de la vallée du Sénégal en 1886, et celui sur la pénétration au Niger (1887), constituant la cinquième partie du travail du général Faidherbe consacrée au Soudan français.

Enfin, ses deux dernières conférences sur la Guinée portugaise et

les possessions françaises voisines (2 avril 1889), et sur la pénétration au Soudan par la Mellacorée (13 décembre 1891), suivies de sa grande carte de la Casamance, insérée dans le compte rendu de notre Congrès de 1892, constituent un ensemble intéressant pour notre Compagnie et justifient le titre honorifique que nous lui avons décerné par sympathie et gratitude (1).

NOTRE SECTION DE ROUBAIX

Des circonstances indépendantes de notre volonté nous ont empêché de faire connaître à nos confrères l'œuvre accomplie dans la campagne 1892-1893 par notre vaillante section de Roubaix. Nous réparons cette

(1) Note biographique. — Brosselard (Henri-François), officier français, né à Paris le 3 juin 1855. Fils d'un professeur de l'Université de Paris, il entra à Saint-Cyr en 1875 et fut nommé sous-lieutenant au 4e régiment de ligne en 1877. Il fit partie de la première mission Flatters (1879-1880) et leva à l'échelle du 200,000e la carte des régions parcourues. Membre de la mission Derrieu pour l'exploration du Soudan français et l'étude d'un chemin de fer du Sénégal au Niger (1880-1881), il fut, lors de l'insurrection du Sud Oranais (1881-1883), détaché à l'état-major de la colonne expéditionnaire et exécuta avec le capitaine de La Croix de Castries la carte du Sud Oranais au 400,000e et au 200,000e qui a été publiée par le dépôt de la guerre. Nommé lieutenant en 1882, il fut, en 1885, officier d'ordonnance du général Campenon, ministre de la guerre, et détaché en 1886 à l'état-major du ministre de la marine. Il participa avec le colonel Frey à la répression de l'insurrection du marabout Mahmadou-Lamine, traversa avec six cavaliers tout le Fouta sénégalais et rapporta la carte de cette région publiée au 400,000e par le ministère de la marine. Promu capitaine en 1886, il fut en 1887 nommé commissaire du gouvernement pour l'application du traité de délimitation des possessions franco-portugaises d'Afrique. Au cours de cette mission, il reconnut les sources du Cassini, du Combidiah, le cours du Rio Compony et du Rio Grande, etc., etc., et publia, à son retour, une carte de la Guinée portugaise et des régions françaises voisines (éch. du 1,000,000e et du 400,000e). Il a écrit : Voyage de la mission Flatters au pays des Touaregs Azdjers (Paris, 1883, in-12) ; le Soudan français, situation dans la vallée du Sénégal ; Insurrection de Mahmadou-Lamine (1886). Les deux missions Flatters (Paris, 1888, in-8°) ; Voyage en Sénégambie et en Guinée portugaise, dans *le Tour du Monde* de 1889.

omission involontaire en empruntant l'organe du sympathique Président, M. Henry Bossut. Ce sont en effet des extraits de ses discours d'ouverture et de clôture que nous offrons à nos lecteurs.

En parlant du Congrès de géographie, M. Bossut s'exprime en ces termes :

« Il me serait bien agréable de vous raconter le succès du 13me Congrès national de géographie qui s'est tenu à Lille au mois d'août dernier, et qu'avait si heureusement organisé notre excellent Président, M. Paul Crepy ; or, vous en avez été les témoins et la presse a été unanime pour en approuver l'ensemble et les détails. Mais il est de mon devoir de vous dépeindre ici l'étonnement des cinquante congressistes venus à Roubaix visiter une ville inconnue à la plupart de ces savants, plus occupés de leurs travaux, que des produits, si remarquables soient-ils, de nos manufactures. Votre Comité a éprouvé une vive satisfaction d'amour-propre et d'orgueil — je n'oserais dire national — en montrant à ces hommes distingués dans les sciences, haut placés en France ou dans leur pays, en leur montrant, dès la première heure, votre magnifique Parc de Barbieux où l'ouvrier prend sa récréation tout aussi bien, sinon mieux, que le patron, en leur faisant visiter et étudier sept ou huit de nos établissements les plus considérables en peignages, teintures et apprêts, filatures et tissages, et en leur offrant le spectacle d'une bien curieuse exposition des œuvres des élèves de la superbe école, où nous sommes, palais classique que nous admirons aujourd'hui comme au jour de son installation et qui restera un modèle du monument d'architecture agréable et sévère.

» Ces savants, parmi lesquels nous comptions des délégués des Ministres de la Guerre et de la Marine, n'avaient aucune idée de ce qu'ils ont vu chez vous, Messieurs, aussi ont-ils emporté de votre ville une impression et un souvenir qui ne s'effaceront pas. »

Les conférences ont été nombreuses et variées, M. Bossut les résume en ces termes :

« Une femme charmante est venue la première, gracieusement et dans un langage choisi, du plus pur français, comme parlent les étrangers d'élite, quand ils se sont étudiés à rechercher dans notre langue les expressions justes, les mots les plus propres à rendre leur pensée, Mme Couvreur enfin, est venue inaugurer la série de nos conférences......

» Nous savons, grâce à elle, que la Tasmanie a été découverte en 1642 par le Hollandais Tasman, qu'en 1792 d'Entrecasteaux l'eût attachée à la France si, comme le fait remarquer finement la jeune Tasmanienne, la France n'eut été occupée à créer chez elle un nouveau monde. Nous avons appris que cette île est grande comme la Suisse et la Belgique réunies, qu'elle est une vaste forêt vierge.... Ses indigènes ont été détruits et ont disparu ; 150,000 Anglais occupent l'île et y habitent de jolies villas ; le commerce des bois y donne seul quelque activité ; l'instruction y est très répandue, car c'est le premier pays où elle ait été rendue obligatoire. — Un léger accent étranger donnait un charme de plus à la parole de Mme Couvreur.

» Un explorateur de 25 ans, M. Willems, nous a raconté avec une certaine chaleur communicative, son voyage dans l'archipel de la Terre de Feu, qui prend son nom de ses volcans et des feux allumés comme signaux par les habitants. L'île principale, dont la capitale est Ponte-Arenas, petite ville de 2,000 âmes, est séparée du continent par le détroit de Magellan, ce canal naturel qui réunit les deux Océans, mais dont la navigation dangereuse a éloigné les navires qui passent aujourd'hui par le détroit de Le Maire pour ne pas doubler le cap Horn. Le climat de la Terre de Feu correspond à celui du Nord de l'Écosse, le sol est couvert de forêts impénétrables. Contrairement à leurs voisins les Patagons, dont la taille est au-dessus de 2 mètres, les Fuégiens sont petits et maigres, et se livrent à l'élevage des moutons. Le Chili, la République Argentine et les États-Unis y ont établi des protectorats. Malgré la mission de M. Willems, nous n'avons pas la pensée que la France y prépare une colonie, il y a mieux à faire en France.

» M. Marcel Monnier est un explorateur de race, doublé d'un artiste et d'un écrivain qui a rendu son nom déjà célèbre par la publication d'ouvrages très estimés et par une exposition de milliers de remarquables photographies de son voyage avec le capitaine Binger, récemment nommé Gouverneur de nos possessions du Golfe de Guinée. C'est la seconde fois que M. Marcel Monnier est venu parmi nous ; sa conférence de cette année, sur le pays de Kong, nous a rappelé sa parole énergique ; il nous a entraînés à la suite de son ami Binger en Assinie, à travers les villages de la brousse, dans le Soudan méridional, à Bondoukou, à Kong où un traité a été passé avec le roi Satama. Vous vous souvenez de la révolte de ses porteurs, de sa retraite sur le Comoé et de son retour à Grand-Bassam. Nous avons admiré 70 projections lumineuses, le grand arbre d'Assinie, dont l'ombrage pourrait couvrir

un régiment tout entier, les cases de la forêt, les fétiches et les populations restées au dernier degré de l'idolâtrie, puis, au sortir de la brousse, une race musulmane presque civilisée dont nombreux et beaux types ont passé sous nos yeux et sont fixés dans nos souvenirs.

» Qui de vous, Mesdames et Messieurs, pourrait avoir oublié la physionomie de M. de Bernoff, le jeune et excentrique fils d'un général russe en qui vous avez salué la grande nation amie de la France? M. de Bernoff a le goût des voyages à pied ; il n'a rien découvert qui soit à ajouter aux cartes de géographie moderne, mais il nous a allègrement raconté sa marche de 10,000 kilomètres, de Pétersbourg à Vienne par l'Allemagne et la Suisse : il apportait dans son récit un entrain qui prouve sa vigueur physique et un humour qui prouve aussi son esprit. Grâce à ces qualités, qu'il tient de sa race, cet abondant causeur nous a bien amusés ; mais nous cherchons ici à augmenter nos connaissances de géographie plutôt qu'à apprendre à marcher longtemps. Disons toutefois que M. de Bernoff a rempli son programme qui a varié la note de nos samedis.

» De son voyage dans l'Afrique australe, au Cap et au pays des Boers, l'ingénieur des mines, le distingué M. Chaper, nous a rapporté de nombreux détails sur la flore et la faune de ces contrées, et des vues très curieuses des mines de diamants qu'il a dirigées et dont il nous a montré quelques riches spécimens, entre autres l'Étoile du Sud, un des plus gros diamants connus. Nous savons par lui qu'il y a, sur les coteaux, des mines sèches de diamants qui sont plus productives que celles des rivières ; nous connaissons les procédés d'extraction, nous avons appris par quels moyens les Compagnies de ces mines sont parvenues à réduire à 6 % ou 7 % l'importance des vols qui, dans les premiers temps de la découverte des diamants du Cap, en 1868, s'élevaient jusqu'à 25 %. La production de ces mines est considérable ; une des Sociétés qui les exploitent s'est fondée au capital de 100 millions et la progression de cette industrie minière a été tellement rapide qu'elle dépasse celles de toutes les mines réunies du Brésil, de Bornéo et des Indes.

» Par l'exposé d'une carte clairement établie, notre consul de France en Chine, M. Haas, nous a introduits dans les provinces du Yunnam, de Kweichou, de Szechuan qui, avec le Tonkin chinois, représentent pour nos affaires d'exportation, plus de 100 millions d'acheteurs ; il nous a chaleureusement conviés à aller prendre notre part de ce vaste débouché pour nos tissus de Roubaix. M. Haas nous a

montré les Allemands, qui ont battu les Anglais et les ont remplacés dans le chiffre des importations au Japon, tout près d'accaparer le commerce avec ces vastes et riches provinces chinoises.

» Dans un patriotique langage que vous avez applaudi, notre éloquent consul a exprimé l'espoir que la France ne se laisserait point battre puisqu'elle possède par le Tonkin la route la plus courte pour traiter avec le Yunnam. Cet appel a été entendu et notre Chambre de commerce a donné sa promesse à M. Haas qu'elle étudierait au plus tôt le moyen de créer des relations d'affaires en envoyant dans ces provinces, sous la protection assurée du gouvernement français, des jeunes gens choisis parmi les plus capables. Puissent ces bonnes dispositions se réaliser bientôt !

» Mais nous savons qu'il y a là une question de budget et les ressources de notre Chambre de commerce sont très limitées ; aussi notre Société de Géographie joint-elle sa voix à celle de nos élus, pour obtenir le concours de la ville dans une œuvre utile et urgente.

» C'est de géographie statistique que M. Turquan est venu nous entretenir dans une conférence qui, en raison de son caractère spécial, paraissait devoir être seulement savante, et qui a été réellement intéressante autant qu'instructive. Comme chef de la statistique générale de France au Ministère du Commerce, M. Turquan a en mains toutes les communes, toutes les villes et tous les villages jusqu'au plus petit hameau, leur superficie, le nombre de leurs habitants des deux sexes, la moyenne des âges et des hommes et des femmes, et il vous a dit, Mesdames, que vous viviez plus longtemps que les hommes, sans aucun doute parce que vous êtes plus raisonnables. Ses tables de statistique qu'il nous a montrées nous ont éclairés sur des sujets difficiles à comprendre au premier aspect, mais si simplement expliqués que le succès du conférencier a été complet, puisque vous l'avez aussi bien écouté qu'applaudi.

» M. Noirot, administrateur colonial, nous a parlé du Sénégal et des pays Sérères ; dans un langage éloquent, il a rappelé que la France doit le Sénégal à notre compatriote Faidherbe, dont le programme a rallié aujourd'hui toutes les opinions. On ne peut rendre meilleur hommage à la mémoire du général. M. Noirot préfère toutefois le protectorat à l'annexion, mais il constate le progrès de nos possessions du Sénégal, de la Guinée française et du Soudan français. Il a rappelé que les pays Sérères contiennent 400,000 habitants, tous cultivateurs, et il a montré l'instruction en langue française se répandant rapide-

ment dans ce pays ; il a parlé du commerce des tissus qui pourrait s'y faire un million de clients et il s'est mis à la disposition de nos fabricants pour leur procurer des échantillons des étoffes préférées par les noirs.

» M. Castonnet des Fosses, vice-président de la Société de Géographie commerciale de Paris, est un ami de longue date, toujours prêt à aider notre Comité dans le choix de nos conférenciers : c'est un voyageur, c'est surtout un travailleur infatigable. Grâce à ses recherches, à ses profondes études, il nous a tracé un portrait de Christophe Colomb avec une conviction et un accent de vérité. qui ont fixé d'une empreinte ineffaçable le caractère, les luttes, les triomphes et les défaites de cet homme de génie et de Foi chrétienne. Il nous a dépeint sa volonté, sa confiance dans ses calculs, parvenant, malgré tous les obstacles, à découvrir un nouveau monde qu'un autre navigateur, Améric Vespuce, a appelé de son nom. Amère dérision des choses d'ici-bas ! Le « Sic vos non vobis » de Virgile nous revient à la pensée et nous déplorons la triste destinée de ce génie s'éteignant dans une prison ; mais la juste et tardive histoire lui a rendu, à l'occasion du dernier Centenaire, les honneurs dus à sa mémoire.

» M. Poussié est un savant docteur, aux idées originales et un peu fantaisistes : il a parcouru une grande partie du monde, comme médecin à bord des navires de nos grandes Compagnies maritimes, et il a rapporté de ses pérégrinations des connaissances étendues en linguistique ; cette science lui a permis de composer à l'usage des voyageurs un dictionnaire de poche en trente langues.

» M. Poussié aime et connaît l'ethnographie et, dans sa conférence sur les côtes du Dahomey, il nous a raconté et montré, par de nombreuses et très rares projections lumineuses, les mœurs et les coutumes de ces peuplades barbares et fétichistes, adonnées aux sacrifices humains ; il a vanté, comme c'était justice, la marche extraordinaire du colonel Dodds et la prise d'Abomey, mais il crut devoir ajouter à son récit cette opinion que la France doit limiter sa possession à 75 ou 80 kilomètres de la côte, parce que l'intérieur du pays ne présente aucun avenir commercial, car c'est le pays de la faim et de la soif ; ce sont ses propres expressions, utiles à redire à nos gouvernants.

» Nous pensons donc, Mesdames et Messieurs, que nous n'avons pas beaucoup d'avantages à espérer de cette contrée conquise avec tant d'honneur militaire, mais incapable de devenir une colonie prospère,

malgré la vaillance des troupes françaises et malgré l'ardeur des missionnaires, ces soldats de Dieu. »

L'honorable Président de la section de Roubaix a encore signalé l'excursion aux bords du Rhin par le Secrétaire-Général de la Société-mère ; mais si grande est son affection pour ladite Société qu'elle l'a rendu par trop indulgent pour une causerie sans importance et que nous avons cru devoir supprimer ici les éloges trop amicaux qu'il lui décernait.

M. Bossut ne pouvait rendre compte non plus de la belle conférence de M. Octave Diamanti sur la Perse et le Turkestan, puisque cette conférence venait après l'allocution présidentielle ; mais nos lecteurs ont encore trop présente à l'esprit l'excellente impression que le conférencier a produite à Lille, pour douter un instant du succès par lui obtenu à Roubaix.

A. M.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

LE SUD AFRICAIN

LA COLONIE DU CAP

L'Afrique est la région de plateaux par excellence. Au nord la table quadrangulaire de l'Atlas surplombe la Méditerranée ; au sud le grand plateau austral dirige la pointe de son triangle vers la jonction des Océans Indien et Atlantique : ces deux points extrêmes, Algérie et région du Cap, sont les seuls parages où la côte d'Afrique soit rocheuse, où l'établissement de bons ports soit facile ; ce sont aussi les

deux seuls points où il y ait des colonies européennes ; françaises au nord, anglaises au sud : ce sont ces dernières qui feront l'objet de cette étude. Aussi bien les Anglais s'y remuent beaucoup depuis quelque temps : ils y font parler la poudre. Il n'est pas sans intérêt de voir quels puissants motifs ont déterminé la remuante Compagnie que préside M. Cecil Rhodes à aller troubler dans leur paisible existence les peuplades des Matabélés.

Mais commençons par un coup d'œil jeté sur la structure générale du pays.

La côte occidentale de la colonie du Cap est en dehors de la grande navigation ; elle est basse, sablonneuse, bordée de petites îles d'ailleurs riches en guano. Vers l'embouchure du fleuve Orange, elle constitue le *Namaqua land* ; au sud de cette région elle devient plus découpée et offre des baies de plus en plus accentuées, celle de *Sainte-Hélène*, celle de *Saldanha*, enfin celle de *la Table* qui doit son nom à la masse rocheuse qui forme le *cap de Bonne-Espérance* et que couronne la ville de *Cap Town*. Le cap de Bonne-Espérance n'est point d'ailleurs la pointe la plus méridionale de l'Afrique, il faut aller au *cap des Aiguilles* pour la trouver. Puis on arrive à l'Océan Indien où la côte présente de nombreuses échancrures, la *baie d'Algoa* avec *Port Elisabeth*, la *baie de Natal*, la *baie St-Lucie* ; la *baie de Lagoa* demeurée aux Portugais avec le port de *Lourenço Marquez* : mais les Portugais ont dû subir les dures conditions de la Compagnie anglaise, et une série de traités ont fait de ce point important de la côte africaine comme un port anglais où flotte le pavillon du Portugal.

Cette disposition de la côte s'explique suffisamment par la nature du relief. Le grand plateau austral s'abaisse vers la colonie du Cap par une série de terrasses qui constituent comme autant de marches d'escalier descendant vers le cap des Aiguilles ; ce sont d'abord les *monts Nieuweld*, puis le *Zwarte Bery*, enfin les *monts de la Table* ; même au-delà du cap des Aiguilles, un grand banc de sable marque un quatrième gradin qui rend particulièrement dangereuse la navigation dans ces parages. Entre chaque masse s'étend un plateau plus ou moins étendu, portant le nom indigène de *Karron* (plaine desséchée). Entre le Nieuweld et le Zwarte Bery s'étend le *grand Karron*. Les Karrons se retrouvent d'ailleurs au-delà du Nieuweld et jusqu'au fleuve Orange. Au-delà du fleuve c'est le *désert de Kalahari*.

A l'est comme à l'ouest, un rebord montagneux fortement accentué

constitue comme le rempart du plateau ; c'est le *Drakenberg* qui opère sa soudure avec le Nieuweld par le massif du *Compass* et dresse le sommet de *Champagne-Castle* par 3.160 mètres d'altitude ; il s'étend jusqu'aux rives du *Limpopo*. De l'autre côté, le *Kairre Berg* fait le pendant du Drakenberg, mais avec infiniment moins de majesté, et ses pentes s'abaissent rapidement vers l'embouchure du *fleuve Orange*.

Je viens de parler du *fleuve Orange* ; c'est la grande artère fluviale de la région, elle vaut la peine qu'on s'y arrête un instant.

Le fleuve est formé de la réunion du *Gariep*, encaissé, désert à quelques mètres de la rive gauche et du *Vaal*, infiniment plus agréable. L'espace compris entre les deux cours d'eau est sillonné de nombreux affluents dont la plupart, il est vrai, sont des torrents, mais qui n'apportent pas moins la fertilité dans ces régions. Mais le débit de ces affluents s'appauvrit chaque jour ; le fleuve Orange s'en ressent et l'on constate son dessèchement progressif. Peut-être que le Sud africain, dont la constitution physique offre tant de traits de ressemblance avec l'Australie, est menacé d'un sort semblable, la stérilité, pour des causes identiques, la disparition de l'eau.

La population indigène est complètement différente selon qu'on la considère à l'Ouest ou à l'Est.

A l'Ouest ce sont les *Hottentots*, à la peau d'un jaune sale, race triste et déshéritée, dont on a pu voir un spécimen, il y a quelques années, au Jardin d'acclimatation. Les femmes y sont particulièrement deshéritées. On montre au Musée d'anatomie comparée le moulage de cette malheureuse qualifiée par dérision de Vénus hottentote. Du reste, le Hottentot libre est devenu très rare aujourd'hui ; il ne reste plus que quelques tribus misérables qui vivent dans la brousse et doivent à cela le nom de *boschimen* (hommes des bois). Les autres ont émigré à la ville du Cap ; ils y sont domestiques, hommes de peine, conducteurs d'attelages.

A l'Est, le contraste est frappant. De beaux hommes, hardis, bien découplés, forment la race des *Cafres*, ainsi dénommés à cause de leur persistance à garder le fétichisme. Les musulmans les ont qualifiés de *Kafir* (infidèles). Comme type de la race, on peut citer les *Zoulous* qui ont tant fait parler d'eux.

L'Européen n'apparaît que dans le courant du XVIIe siècle : c'est en 1652 qu'apparut un Hollandais, Antonin Vanribeck, qui amena avec lui un certain nombre de ses compatriotes : il fallait être marié et protestant pour faire partie de la colonie nouvelle. Entreprise sous un climat

qui est sensiblement analogue à celui de l'Europe, cette tentative de colonisation entreprise par des gens sérieux devait réussir et réussit, en effet; mais elle garda son caractère plus particulièrement agricole. La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV (1685) amena l'exode d'un grand nombre de protestants français dont une partie alla chercher asile auprès de leurs coreligionnaires du Cap; cela donna une nouvelle impulsion à la colonie, nos compatriotes y apportèrent de nouvelles cultures, particulièrement celle de la vigne, qui, nous aurons l'occasion de le voir tout à l'heure, réussit admirablement.

La colonie du Cap se développait donc normalement et la ville du Cap était l'escale obligée de tous les navires se rendant vers les Indes par la route due à Vasco de Gama: cela n'était pas pour plaire aux Anglais qui, précisément à cette époque, reprenaient pour leur compte la politique de Dupleix et se créaient un véritable empire Indien. A la suite des guerres de la Révolution, la Hollande avait été entraînée à l'union intime avec la France; les Anglais ne laissèrent point échapper cette occasion d'agir: en 1795 ils prirent la colonie du Cap; si la colonie est rétrocédée en 1802, lors de la paix d'Amiens, c'est pour être définitivement reprise par l'Angleterre en 1805.

L'élément hollandais protesta à sa manière contre cette annexion; il émigra en masse et passa sur la rive orientale: les colons hollandais devinrent les *boers*. Leur centre politique devint *Pietermaritzbourg*: mais c'est ici que se manifeste le génie agricole et peu maritime de cette curieuse population; ils choisissent leur capitale dans l'intérieur des terres, à peu de distance de la magnifique baie de Natal, alors inoccupée, et dont ils ne semblent même pas soupçonner l'importance.

Cette importance ne devait pas échapper aux Anglais qui vinrent s'installer à Natal en 1842. Les Hollandais émigrèrent aussitôt, ne voulant pas de contact avec le voisin détesté; ils franchirent le Drakenberg et allèrent s'établir sur le plateau où ils fondèrent la *république du fleuve Orange* et celle du *Transvaal*.

Provisoirement, les Anglais les laissèrent vaquer paisiblement à leurs affaires; c'est qu'en effet, ils avaient à s'occuper exclusivement de la côte avant de songer à l'intérieur.

Ils s'étaient d'abord répandus sans obstacle le long de la côte occidentale: leur établissement sur la côte orientale devait offrir plus de difficultés. En 1876, la jonction par le sud de la colonie du Cap et de celle de Natal était un fait accompli. Restait à annexer toute la côte

comprise entre Natal et l'embouchure du Limpopo ; mais il y avait les Cafres.

On résolut de les prendre entre deux feux et l'Angleterre jeta les yeux sur la baie de Lagoa comme devant constituer sa base d'opérations vers le Nord. Le Portugal cria. L'Angleterre était alors en délicatesse avec l'Allemagne ; elle se trouvait isolée et elle a pour habitude de ne pousser les choses jusqu'au bout qu'après s'être assuré le concours d'un compère qui tirera les marrons ; faute d'avoir ce compère, elle accepta l'arbitrage du maréchal de Mac-Mahon, alors Président de la République française. La cause n'était pas douteuse et il n'y a pas lieu d'être surpris si le glorieux vaincu donna raison au Portugal (1877). C'est ainsi que Lourenço-Marquez demeura ville portugaise.

Les Anglais se hasardèrent alors à aborder de front la difficulté. Ils attaquèrent les Zoulous à main armée (1878). Ils furent battus. On sait comment le fils de Napoléon III périt dans une embuscade lors de cette guerre (1879). Les Anglais eurent alors recours à la diplomatie qui leur réussit mieux ; peu à peu le Zoulouland passa sous protectorat anglais.

Restait désormais l'intérieur. Ils attaquèrent les boërs ; ils furent encore battus (1881). Ici encore la diplomatie suppléa avantageusement à l'insuffisance de l'action de guerre. La République du fleuve Orange accepta le protectorat anglais pour des raisons commerciales. Celle du Transvaal a mieux résisté jusqu'ici et garde son autonomie avec sa capitale *Prétoria*. Toutefois, il est à craindre que cet état de choses ne se modifie bientôt (1) : l'infiltration est un dissolvant autrement dangereux que l'invasion brutale et les conditions économiques du Transvaal engendrent cette infiltration. Le moment est venu de rechercher quelles sont les ressources économiques de cette région du Cap.

Nous remarquerons d'abord qu'il existe entre le Drakenberg et l'Océan Indien une zone côtière absolument comparable à notre *tell algérien*. Il est naturel dès lors que la culture y réusssise très bien. Parmi les cultures, deux sont surtout intéressantes, celle du thé et celle de la vigne. Le thé fut introduit à Natal vers 1850, mais cultivé sérieu-

---

(1) Voir Bulletin de la Société de Géographie de Lille, année 1892, t. XVIII, p. 187.

sement seulement à partir de 1862. La surface cultivée est aujourd'hui de 900 hectares. En 1892, la production des feuilles a été de 250,000 kilogrammes contre 160,000 kilogrammes en 1891, et 19,000 seulement en 1889. L'importation du thé étranger suit par contre une marche décroissante ; de 360,000 kilogrammes en 1889, elle tombe à 160,000 pour 1892 ; quant à l'exportation elle reste sensiblement stationnaire ; de 2,000 kilog. en 1889 elle passe seulement à 8,000 pour 1892 ; on voit que le thé de Natal se consomme sur place (1).

La vigne réussit fort bien au Cap et y donne le fameux *vin de Constance*, vin chaud et généreux et qui ne vient nullement, comme on le voit, des régions alpestres. Nulle part l'hectare de vignoble ne produit autant qu'au Cap : de 86 à 173 hectolitres contre 25 en Algérie et 18 en France ; et cependant la culture ne s'est pas encore développée au même degré qu'en Algérie (2). Les vins du Cap sont malheureusement difficiles à conserver et le phylloxera a fait son apparition en 1886.

Toute cette côte du Natal, bien arrosée, fournit deux récoltes par an et présente de nombreuses forêts, exploitées avec trop peu de prudence. Mais passons aux richesses animales.

Chacun a entendu parler des girafes du Cap destinées à nos musées d'histoire naturelle ou à nos jardins d'acclimatation : mais ce n'est là qu'une richesse précaire et aléatoire. Il n'en est pas de même pour l'autruche. La coquetterie féminine assure un long avenir à la faveur de ces belles plumes qui ornent de gracieuses coiffures. On estime à 375 francs le revenu annuel que procure l'appendice caudal d'une autruche à son éleveur. Aussi, malgré les soins exceptionnels qu'exige l'autruche et les dangers que sa brutalité cause au personnel qui les surveille, l'élevage a pris au Cap des proportions inusitées. Nous trouvons 80 autruches domestiquées en 1865 : elles sont 22,000 en 1875, 150,000 en 1889 ! La colonie du Cap n'a pas tardé à fournir la presque totalité des plumes demandées par le commerce, et elle a cherché à garder ce monopole en frappant d'un droit de 100 livres sterling l'exportation de chaque autruche, tandis qu'un droit de 5 livres frappait

---

(1) J'ai puisé ces renseignements, comme la plupart de ceux qui vont suivre, au Bulletin consulaire belge, 1893, tome 78, page 41 et suivantes.

(2) Voir Vidal de la Blache et Camena d'Almeida. L'Asie, l'Océanie, l'Afrique, page 453.

l'exportation de chaque œuf. Toutefois, la production a fini par dépasser les besoins de la consommation ; l'exportation s'en est ressentie : le chiffre maximum 129,855 kilogrammes de plumes a été atteint en 1886, en 1891 il était tombé à 89,120 kilogrammes.

Il y a dans la colonie du Cap une belle race de bœufs à longues cornes, surtout employés pour les transports et charrois ; mais l'animal qui constitue la principale richesse de la colonie, c'est le mouton. De 2 millions en 1865, il passe à 10 millions en 1875. Toutefois cette multiplication croissante s'est ralentie dans ces dernières années. En 1891, la colonie du Cap nourrissait 14 millions et demi de moutons.

La cause de cet arrêt relatif consiste surtout dans le manque d'eau. La région qu'on pourrait appeler le *tell* a surtout été utilisée. En arrière vient le Karroir, il ne pèche pas précisément par la qualité du terrain formé en général d'une argile rouge très fertile, mais peu de plantes bravent la sécheresse presque continuelle du climat.

« A peine dans le Karroir a-t-on de l'eau en quantité suffisante pour abreuver les troupeaux ainsi que pour l'arrosage de quelques jardins, vergers ou champs qui entourent les habitations. L'existence d'une source a presque toujours mené à l'établissement d'une ferme, bien que ces *fonteins*, comme on les appelle, soient peu abondantes et très saumâtres. A part ces sources et des puisards plus ou moins prompts à se vider, on ne peut compter que sur de rares chûtes pluviales dans une seule saison de l'année. La terre se couvre alors de verdure, toute la nature se ranime un instant, mais bientôt l'ardeur du soleil et le froid des nuits rendent à la plaine sa tête rousse et son aspect parcheminé (1).

» Dans la plupart des vastes fermes du Karroir, il ne se trouve de sources et de réservoirs qu'au centre même de la propriété où l'on est obligé de ramener les moutons chaque soir. Ces voyages continuels de troupeaux qui comptent rarement moins de 1,500 têtes et quelquefois plus de 10,000, abîment les pâturages en même temps qu'ils fatiguent les animaux et les prédisposent à contracter la gale dans les parcs nécessairement mal tenus où ils passent la nuit.

» Les hommes les plus expérimentés sont arrivés à cette conclusion

---

(1) Tout ce passage est emprunté à un article des *Nouvelles* du Bulletin de la Société de Géographie de Lille, 1891, tome XV, p. 381.

que l'accroissement de la production lainière de la colonie du Cap par celui du nombre des animaux producteurs n'est pas dans l'ordre de choses à prévoir, et que si l'oviculture au Cap peut encore progresser sous le rapport des méthodes, elle n'a pas devant elle un champ illimité pour la multiplication des troupeaux » (1).

L'élevage du mouton cemmence aussi à se répandre dans le Transvaal.

Mais les ressources les plus remarquables sont celles que présente le sous-sol.

Dans le *Namaqua land* britannique on a découvert en 1860 les mines de cuivre d'Ookiep et de Springhok. Elles ont été jointes par un chemin de fer à *Port-Nolloth* sur la côte, d'où l'on exporte 40,000 tonnes de cuivre par an. On trouve encore le cuivre dans le Transvaal qui commence à peine à être exploré scientifiquement.

C'est aussi dans le Transvaal que se constate la présence de l'or; on avait signalé sa présence dès 1854, mais l'exploitation ne commença que trente ans plus tard : cette exploitation a produit un afflux de population vers le Transvaal; des villes nouvelles comme Johannisberg sont sorties de terre. « Un grand palais du gouvernement, un hôpital à trois étages et d'autres bâtiments sont en construction; les rues vont être éclairées au gaz et à l'électricité; partout les maisons sortent de terre.... On construit un théâtre et un cirque permanents. Tous les hôtels et toutes les auberges sont pleins d'étrangers; des bars et des cantines se trouvent à chaque pas. Mais avec le progrès et l'accroissement de la population surviennent des délits de toute espèce. Le vol et le meurtre sont à l'ordre du jour » (2). Au Nord, sur les rives du Zambèze que se sont annexées les Anglais au mépris des droits des Portugais, on trouve encore les riches gisements du *Manica*. « Auprès de ces mines d'or, jadis exploitées, sont situées de vastes constructions cyclopéennes.... Les plus connues de ces ruines sont celles de Zimbabyé découvertes par Karl Marsch en 1871. Depuis lors on a remarqué la présence d'autres enceintes semblables, toujours au voisinage des mines; tout porte à croire que ces constructions abritaient, à une époque inconnue, des chercheurs d'or qui trouvaient la

---

(1) Pour plus de détails voir Bulletin de la Société de Géographie de Lille, 1890, tome XIII, p. 242.

(2) Jeppe. Mitteilungen. 1888, page 265.

sécurité derrière ces énormes murailles » (1). Peut-être faut-il voir là le pays d'Ophir dont parle la Bible.

En 1891, la productiou aurifère du Transvaal a été de 836,250 onces (l'once vaut 28 gr. 35). Tout fait prévoir un immense développement de production (2). N'aurons-nous pas la crise de l'or après celle de l'argent ?

La principale richesse est l'exploitation du diamant dans le district de Kimberley entre Vaal et Gariep.

Le premier diamant fut trouvé par hasard en 1867 ; vingt-trois ans plus tard, en 1890, on avait réalisé en diamants de Kimberley 1,625,000,000 de fr.

L'exploitation s'est faite d'abord à ciel ouvert, mais les éboulements et l'invasion des eaux ont nécessité l'emploi de gros capitaux et forcé les mineurs à se grouper et à former des associations. Ces petites associations finirent par se fondre en une Compagnie unique au 1er mars 1888, c'est la *Compagnie de Beers*. Aussitôt les dividendes qui oscilcillaient entre 3 et 5 % montèrent à 16 %.

C'est que la Compagnie a su donner à son exploitation une puissante organisation.

La presque totalité du travail est exécutée par des travailleurs nègres. Ils sont casernés dans des *compounds*. Ces grands bâtiments sont complètement isolés du monde extérieur. Chaque ouvrier qui veut travailler dans la mine s'engage pour un certain nombre de mois. Dès le jour de son engagement il entre au compound où on lui enlève tous ses vêtements qui sont gardés jusqu'à la fin de son engagement. L'ouvrier ne sort du compound que pour aller à son travail par un couloir fermé et gardé : il est nourri et soigné au compound, il ne peut voir ses amis que sur une autorisation spéciale qui lui est plus souvent refusée qu'accordée. Son engagement terminé, il est mis dans une salle spéciale où on le garde à vue ; ses mains sont garnies de gants sans doigts qui sont cadenassés et ne lui sont ôtés que pour lui permettre de prendre sa nourriture. Au bout de huit jours ses habits lui sont rendus, on lui donne sa paie, il est libre. Le nègre s'accommode fort bien de

---

(1) Vidal de la Blache et Camena d'Almeida, p. 451.

(2) Bulletin de la Société de Géographie de Lille, 1892, tome XVIII, p. 367.

ce régime : il fait des économies forcées, il est à l'abri des tentations qu'il rencontrerait en ville, il regagne directement son kraal avec l'argent qu'il a gagné.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes, et le Consul belge auquel j'emprunte ces renseignements ajoute naïvement. « Sans vouloir offenser les ouvriers blancs, un grand nombre d'entre eux n'auraient que profit à retirer d'un pareil système » (1).

La colonie du Cap ne produit que le diamant brut qui se travaille en Hollande ou à Londres. Le principal acheteur est en effet l'américain, qui préférera toujours aller de New-York à Anvers, plutôt que d'aller à Kimberley. De plus, sans être malsain, le séjour de Kimberley, qui compte pourtant 28,000 âmes, est loin d'être analogue à celui d'Amsterdam, Londres ou Paris.

L'importation se fait par Port-Élisabeth et plus faiblement par Cap-Town. Cela tient aux tarifs de transport. Kimberley est relié par un chemin de fer aux deux ports, mais il en coûte 204 fr. en 1re et 68 fr. en 3me pour aller à Cap-Town, 152 fr. et 51 fr. pour aller à Port-Élisabeth ; le prix du fret par bateau étant le même de Londres pour ces deux villes.

Une des conditions d'amélioration d'exploitation de ces mines est la découverte de la houille. Jadis, on traitait le minerai au bois qui se payait 750 fr. pour une charge de chariot à bœufs. Aujourd'hui le tarif d'une tonne de marchandises de Port-Élisabeth à Kimberley est de 175 francs,

Or, d'importants gisements de houille à flamme claire et brûlant sans faire de cendre existent près de la baie Delagoa, on en trouve aussi dans le Transvaal. On évalue à 143,000 k. q. la surface des terrains houillers dans le Sud africain.

Ces mines ne commencent à être exploitées que depuis 1885. La production s'est élevée de 16,000 tonnes à 280,000 en 1891. Quand elles seront en pleine exploitation, quand les voies ferrées en faciliteront le transport, nul doute que le charbon indigène remplace partout le charbon anglais.

En résumé, on voit que la colonie du Cap est un pays d'immense avenir. On conçoit dès lors pourquoi les Anglais ont tenu à y affermir

---

(1) Bulletin consulaire belge, *loc. cit.*, p. 22.

leur domination au prix de durs sacrifices et à en tenir tous les débouchés.

La colonie du Cap est destinée à devenir une nouvelle Australie, peut-être plus florissante encore que l'autre !

A. MERCHIER.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion en Algérie et en Tunisie.

Directeur : M. A. Duhem.

Suite (1).

Dimanche 9 avril. — L'excursion serait dure aux paresseux qui n'y trouveraient ni la grasse matinée ni le farniente. Aujourd'hui réveil à 4 heures 1/2 pour prendre à 5 h. 35 le train pour Biskra. — Douze heures de cellule qui seraient bien longues, si nous n'avions, pour les oublier, le charme d'une compagnie joyeuse.

Le temps reste favorable, pas trop chaud ; un ciel pur, sauf quelques nuages blancs qui se déchiquetent comme de la ouate sur les cimes des montagnes.

Assez riant jusqu'à Aïn-M'lila, le parcours devient ensuite d'une désespérante monotonie. La voie court droit dans la plaine très unie des Sbakh, ravinée seulement en certains endroits par les pluies d'orage.

Elle traverse d'infinis pâturages où moutons et chèvres broutent une herbe rare et desséchée. — De loin en loin on aperçoit les tentes brunes des tribus errantes.

De longues caravanes de chameaux se croisent ; les unes allant vers Constantine, les autres descendant vers le désert. On aperçoit des ruines au sommet de la plupart des collines.

Entre Aïn-M'lila et Aïn-Yacount la voie traverse deux chotts : les lacs salés Tinsilt et Mzouri dont l'un, d'une superficie de 6,000 hectares, est peuplé de canards sauvages, cigognes et flamands.

El-Mader, cinq minutes d'arrêt ; nous montons en altitude, cela se reconnaît à la

---

(1) Voir page 152, tome XX, 1893.

tardiveté de la végétation et à un abaissement de la température qui va s'accentuant jusqu'à Batna, point culminant de la ligne, à 1035 mètres d'altitude, où il fait un froid vif.

Vers El-Biar, un groupe d'Arabes montant des bêtes superbes, côtoient la voie. — Les chevaux effrayés par la locomotive, s'emballent dans une galopade vertigineuse, devançant notre train dont nous pouvons ainsi apprécier la lenteur, en même temps que nous admirons les qualités de ces cavaliers arabes.

C'est une chose incompréhensible que, sur cette ligne si droite, si unie, si facile, où il n'y a eu qu'à poser des traverses et des rails, où on ne rencontre depuis Constantine aucun travail d'art important, on traîne les voyageurs comme dans une antique patache à une vitesse de 19 kilomètres à l'heure, alors qu'on pourrait, sans inconvénient, marcher à une allure d'express et abréger de plus de moitié la durée de ce trajet.

C'est une singulière manière de pousser au développement du trafic et d'attirer les touristes !

Aïn-Touta, nous descendons par une pente douce des hautes altitudes, car la température s'adoucit et la végétation devient plus belle à mesure que nous avançons : entre cette gare et Tamarin, nous traversons un long vol de sauterelles.

Ce n'est point l'essaim compact et dévastateur dont le passage obscurcit le ciel et ruine toute végétation.

Elles sont nombreuses, mais disséminées ; nous en capturons quelques-unes en abaissant la portière du wagon, contre lequel elles viennent battre.

Elles sont jaunes et longues de 7 à 8 centimètres, assez semblables, sauf la couleur, aux grandes sauterelles des blés de nos pays ; elles ont des détentes de jarret, qui sont comme des ressorts d'acier.

Nous longeons l'Oued-Kantara, qui ne présente pour l'instant qu'un lit de galets, et dans le lointain apparaît la chaîne d'El-Kantara, au pied de laquelle nous nous trouvons bientôt, en gare d'El-Kantara.

Un arrêt de dix minutes nous permet une vue rapide du paysage extraordinairement sauvage de cette chaîne rocheuse, aux pics innombrables et déchiquetés, où n'apparaît nulle trace de végétation, et dans laquelle une étroite déchirure livre passage à une route, une voie ferrée et un torrent.

Le soleil à son déclin projette ses rayons sur les sommets, qu'il colore de teintes magnifiques, du rouge au violet.

Il rappelle aux musulmans l'heure de la prière.... Tous les Arabes qui sont dans le train descendent et vont sur le quai aux marchandises, surélevé d'un mètre environ, faire leur prière.

Après avoir retiré leur chaussure, la face tournée vers l'Orient, ils saluent des deux mains qu'ils portent ensuite contre la face, puis aux oreilles, saluent de nouveau, se prosternent, baisent la terre, se relèvent et saluent encore !

Le train se remet en marche ; nous traversons la gorge et de l'autre côté les montagnes réapparaissent plus sauvages encore, effritées, rongées par le vent et par la pluie ; d'une teinte jaune brun, elles semblent faites d'immenses tronçons de liège, inégalement collés les uns aux autres.

Dès la sortie des gorges apparaît l'oasis d'El-Kantara, une grande tache de verdure au milieu de cette affreuse aridité ; une culture de palmiers, sectionnée par de petits murs, coupée d'innombrables ruisseaux d'irrigation et parsemée de masures en terre séchée.

Elle passe rapide comme une vision pour nous laisser en présence d'une nature triste, désolée, où le sol, ondulé de mottes de terre sablonneuse, ne porte que de chétives touffes d'alfa.

El-Outaria. A droite un lac, à gauche une oasis de palmiers ; dans le fond, une montagne d'aspect étrange, d'un gris jaune, taché de rouille. C'est une montagne de sel (El-Outaïa), à laquelle viennent s'approvisionner les pourvoyeurs du Sahara.

Nous traversons l'Oued-Outaïa ; les rayons du soleil couchant glissant sur le flanc gauche d'une échancrure dans la montagne, l'illuminent d'un éclat superbe, d'un blanc dans lequel on aurait dissous de l'or ; tandis que le flanc opposé, resté dans l'ombre, est d'un bleu sombre, formant une opposition étrange, magnifique.

Nous passons l'Oued-Biskra dont le large lit de galets est presque complètement à sec, nous traversons d'étranges roches d'un brun fauve, déchiquetées comme si elles avaient été labourées par une charrue titanique et enfin, apparaissent dans le lointain les têtes des palmiers, un horizon de verdure d'où émergent des maisons blanches.

C'est Biskra, limite de la pénétration du chemin de fer, le point extrême de notre excursion aux confins du désert.

Là où nous pensions trouver une solitude relative, règne l'animation de nos villes de plaisance et, sur le quai encombré de la gare, l'élément européen se mêle à l'indigène dans une variété de costumes du plus original effet.

On se presse à la sortie où des parents, des amis, viennent recevoir les arrivants, pendant que la nuée des commissionnaires indigènes s'abat sur les bagages, vers lesquels également se précipitent les cochers d'omnibus des hôtels.

Trois omnibus pour cette ville du désert ! Cela fait rêver et donne une idée de la rapidité du développement de Biskra, surnommée la reine des Oasis, au ciel toujours serein, au climat d'une indicible douceur de novembre à avril et vers laquelle fuient, dès l'apparition des frimas, les constitutions affaiblies qui redoutent les rigueurs des hivers européens.

Une avenue part de la gare et s'étend jusqu'au milieu de la ville. A gauche est un square, d'où nous arrivent de délicieuses effluves chargées du parfum des cassias dont les fleurs mettent des grappes d'or dans la verdure.

Plus à gauche s'estompe en gris terreux le vieux Biskra, au-dessus duquel les hauts palmiers agitent leur chevelure.

A droite, notre gîte, l'*Hôtel Victoria*, un long et blanc rectangle, bas sous sa plate-forme, très champêtre avec sa double rangée de volets verts.

Au-delà, le regard coule dans l'immensité, se noie dans un horizon sans limite ; le néant du désert.

La curiosité seconde l'impérieux besoin de nous dégourdir les jambes ; nous courons d'ailleurs à la poste avides de nouvelles de France et nous prenons ainsi un rapide aperçu de cette ville, peu étendue d'ailleurs.

Le Biskra actuel est une ville toute neuve qui semble sortie de terre tout entière à côté de l'ancienne, dénommée aujourd'hui le vieux Biskra.

Ses rues sont symétriques et à angles droits ; ses maisons plates, massives, simples, uniformes, crépies à la chaux, sont bâties en briques d'argile mêlée de paille coupée menue et séchées au soleil.

La rue principale se compose d'une enfilade de maisons, précédées d'une galerie à arcades, sur laquelle ouvrent d'élégants magasins européens, des hôtels, les bureaux de l'administration, le cercle militaire, etc.

Devant elle se développe le square, orné de plantes tropicales, irrigué et fertilisé par une dérivation de l'Oued-Biskra.

De l'autre côté du square, se trouve une importante et massive construction ; c'est le fort St-Germain où est centralisée l'administration militaire.

Plus bas, face à un autre petit square, est un édifice tout néuf, coquet, gracieux, sans style bien caractérisé, mais empruntant au style mauresque ses contours et ses arêtes ; c'est la mairie.

Des gamins arabes d'une douzaine d'années à l'air intelligent et fin, parlant le français, s'attachent à nos pas, s'offrant à nous guider par la ville. Nous utilisons leurs offres et nous nous faisons conduire au village nègre, une des curiosités de Biskra, qui se trouve un peu en dehors de la ville à gauche d'une route nouvellement plantée de cassias.

Sur la droite, avant d'arriver au village nègre, s'édifient de nouvelles et importantes constructions, dont l'une, un vaste quadrilatère entouré de galeries, abritera toute une variété de magasins de luxe.

Un peu plus loin, un autre édifice non moins important sort de terre ; c'est un casino qui offrira aux touristes et aux malades l'hospitalité des meilleurs établissements européens.

On n'apprendra pas sans surprise, qu'aux confins du désert, les moindres terrains se vendent aujourd'hui au prix de 15 fr. le mètre carré.

Une agglomération de maisons faites de pisé, c'est-à-dire de pelotes de terre battue, séchées, puis liées et crépies par un mortier de terre, uniformes, jaunâtres, percées d'une porte et de quelques meurtrières pour l'aération ; aux toits en terrasse, faits de branchages enduits de terre délayée, écoulant les eaux pluviales par des gargouilles formées par des troncs d'arbres creusés et boutés en la façade.

Des rues rectilignes, parallèles, mais trouées de fondrières où on piétine dans les ordures.

Un grouillement inouï de marmots de toutes les nuances, du bistre à l'ébène, mais où l'ébène domine, pour la plupart vêtus d'une chemise abjecte et en lambeaux, la calotte rouge crasseuse collée au crâne, les pieds et les jambes crottés, vous y poursuivent de leur mendicité, de leurs cris : Macache sordi ? (Tu n'as pas un sou ?)

A l'intérieur des maisons, gens et bêtes vivent pêle-mêle dans une saleté repoussante. On n'y aperçoit pour tout lit qu'une banquette de terre battue recouverte d'une natte.

Toute la population nègre est concentrée là, ce peuple continuant à se grouper par tribus.

On y rencontre un café maure où, sur des nattes jetées devant la porte, des nègres de superbe stature et aussi quelques Arabes, prennent le café en fumant.

Des fillettes de 12 à 14 ans, parées d'espèces de peplums bleus ou rouges à ramages, retenus à la poitrine par une monumentale agrafe et serrés à la taille ; de grands anneaux aux oreilles, des bracelets de cuivre aux bras, portent collés à leur dos, les mioches incapables encore de tenir sur leurs jambes.

Tel est ce village nègre dont on peut critiquer la rectitude et la symétrie qui ne sont point dans les usages et le caractère saharien.

Il nous apparaît comme un décor fait tout d'une pièce, sur un plan conçu et exécuté par des Européens, pour agrémenter ce nouveau séjour de plaisance qu'est Biskra.

Tout autre est le vieux Biskra, la ville ancienne, aujourd'hui délaissée et fort dépeuplée, mais bien nature et d'un aspect bien africain, avec ses maisons grossières, inégales, heurtées, présentant une grande variété de formes (nous allions dire d'architecture), aux portes faites de planches de palmier sommairement assemblées, aux nombreuses gargouilles faites de troncs d'arbres, sortant d'environ un mètre de la façade, aux ouvertures d'aération affectant des dessins d'ornementation.

Ses rues très sinueuses, courent capricieusement dans l'oasis ; sans cesse elles

côtoient la murmurante Séguia, qui promène en tous sens son eau bienfaisante, distribuant partout la fraîcheur et la fertilité.

Ce ne sont que jardins, jetant par dessus leurs petits murs de pisé la surabondance de leur verdure et de leurs fleurs, pendant que les palmiers-dattiers agitent haut dans l'air, leur chevelure touffue.

A chaque pas il faut enjamber le clair ruisseau, dans lequel pataugent des enfants demi-nus, noirs ou bistres, la tête rasée, ne réservant qu'une touffe de cheveux, plus noirs et plus laineux que la laine même du noir mérinos.

De loin en loin, sur le pas des portes, de vieilles femmes sont accroupies, vêtues d'une espèce de fourreau de cotonnade bleue serré à la taille, la chevelure entortillée d'un mouchoir jaune ou rouge, parées de colliers en verroteries, d'immenses anneaux d'oreilles et des inévitables bracelets de cuivre.

On ne saurait imaginer un paysage africain plus délicieusement champêtre, plus spécial et plus coloré.

De bon matin nous courons vers le marché, qui est toujours pour les étrangers le lieu de prédilection parce que c'est là qu'on trouve dans sa plus grande intensité, la manifestation des mœurs et des coutumes locales, et Biskra, sous ce rapport, est on ne peut pas plus intéressant, étant le centre commercial le plus important de la région.

Au milieu d'une place carrée entourée de maisons aux massives arcades, crépies à la chaux, se trouve une halle, dont le pourtour est couvert d'une toiture de tuiles portée sur des piliers en briques, laissant le centre à ciel ouvert.

L'espace laissé libre entre la halle et les maisons est occupé par les produits encombrants ou salissants, tels que les bestiaux, les bois de teinture, la laine, l'huile, le goudron.

Le centre de la halle est occupé par les produits alimentaires, légumes et fruits récoltés dans l'oasis, et la boucherie.

Le pourtour est réservé aux marchands d'étoffes, de bimbeloterie, de produits de l'indrstrie indigène et par les corps de métiers.

Faisons le tour de la place : voici d'abord un marchand de nattes d'alfa qu'il mesure à la coudée, cet autre à côté vend des bois de teinture. Plus loin, c'est du sel en blocs arrachés à la montagne Outaïa, dont nous avons parlé.

Celui-ci vend des greffes de palmiers, de longs épis de couleur jaune tendre, la fleur du palmier mâle, dont le pollen fécondera l'arbre femelle, qui produit la succulente datte et qui resterait stérile sans le secours d'un des pétales de cette fleur qu'on insère dans sa grappe.

Puis les marchands d'huile amenée dans des peaux de bouc et offerte dans des plats de bois, liquide visqueux, épais, noirâtre, exhalant une odeur rance.

Une forte odeur de goudron nous surprend et nous attire, c'est bien en effet du goudron provenant de la distillation des feuilles de certaines plantes et dont la qualité n'a, paraît-il, rien à envier à celle du goudron de Norvège.

Nous enjambons des tas de laine et à côté, nous voyons un gamin qui roule, pour les assouplir, des peaux de chèvre, en épuisant ses glandes salivaires à cracher dessus.

L'un des côtés de la place est encombré de chameaux, de baudets, de moutons, de chèvres. Dans la foule, circulent des marchands ambulants offrant des babouches, des gandouras, des burnous et des petits tapis.

Chez les marchands de tissus on reconnaît surtout les produits anglais, mais on y trouve aussi des tissus indigènes, tels que les burnous et les tapis, d'un remar-

quable travail de patience et d'une étonnante richesse de coloris, qu'on peut d'ailleurs voir fabriquer à Biskra même, et cette fabrication est extrêmement intéressante.

Des lézards de palmier empaillés, ressemblant à de petits crocodiles, de la mégisserie, des couteaux d'acier fin, au manche filigrané, renfermés dans une gaîne de cuir rouge, des glaces serties de velours broché d'argent ou de cuir pailleté, des porte-monnaie, des flacons jumeaux garnis de cuir brodé, pour le coheul et le henné, etc., etc.

Sous les arcades du pourtour, les couturieurs cousent des gandouras et des burnous, en insérant dans la couture un liseré qu'un enfant tresse au fur et à mesure.

Ce pourtour est garni de banquettes, où de vieux Arabes indolents passent leur temps à égrener le chapelet, que tout Arabe oisif porte avec soi.

L'animation du marché déborde dans les rues avoisinantes, obstruées par les caravanes de chameaux couchés, sales, minables, avec leur peau léprosée présentant de grandes plaques épilées par le maître, qui, pour prévenir la mue et la perte du poil, le cueille sur la bête, afin que le vent n'emporte rien du précieux filament.

Ils jettent dans l'air leur cri stupide, un râle guttural, comme une puissante gargarisation.

D'autres, debout, sont déjà chargés de sacs bruns, faits de poils de chameau et renfermant de l'orge et les provisions rapportées du marché.

Puis ce sont des balles de Guinée, tissus bleus destinés à la Mauritanie, au-dessus desquelles est juché un homme, qui ajoute encore aux quelques centaines de kilogr. dont est chargée la bête ; tout cela solidement arrimé par des amarres qui cinglent impitoyablement le ventre de ces serviteurs si endurants, qui vont reprendre la route du désert.

Le nombre des bêtes de somme amenées pour le marché est considérable : chameaux et baudets sont poussés pèle-mêle dans les fondouks, sortes de caravansérails établis près du marché et où, dans une grande cour, les bêtes piétinent dans la fiente jusqu'à l'heure du retour. Ces fondouks sont dans leur désordre et leur saleté, un des plus curieux tableaux africains.

Non loin du village nègre, sur la gauche, au bord de l'Oued-Biskra, on aperçoit un îlot de verdure, une petite oasis, c'est la villa Landon, la perle de Biskra !

Allez-y ; un serviteur arabe vous accueillera avec déférence et vous fera les honneurs du paradis terrestre que son maître, le Comte Landon de Longeville, s'est créé là et dont il est heureux d'offrir la jouissance aux étrangers de passage à Biskra.

Car c'est une jouissance réelle ; un rêve, que de parcourir ce parc enchanteur où se trouvent réunies et mêlées dans une indéfinissable harmonie, toutes les richesses de la flore tropicale.

Les palmiers y dominent avec les lataniers aux feuilles découpées en innombrables lanières, les bambous qui forment des massifs superbes, les dracœnas, entremêlés d'orangers en fleurs qui embaument l'air de leur suave parfum ; des grenadiers aux fleurs sanglantes, des daturas aux grands calices d'une idéale blancheur, enveloppant un pistil d'or.

Parfois un bougainville qui a enlacé le tronc d'un palmier va promener dans sa chevelure, ses éclatantes fleurs purpurines.

De larges allées de sable fin mêlé de terre, soignées et nettes comme des parquets, au-dessus desquelles les lataniers et les palmiers forment d'ombreux berceaux, sillonnent ce parc aux aspects infiniment variés.

Dix-huit jardiniers arabes y sont incessamment employés.

Les appartements du maître de cet Eden sont répartis en autant de pavillons séparés que d'attributions. C'est ainsi qu'il y a le pavillon de la Salle à manger, le pavillon Salon, le pavillon Fumoir, etc.

Le Salon, grande salle rectangulaire de caractère maure, est un trésor d'art oriental. On y admire des tapis, des soieries et des armes qui sont des merveilles.

Quelle sieste délicieuse on doit faire là ! Sur ces larges divans ! Pendant qu'au dehors, un serviteur agite au moyen d'une corde traversant le mur, les Pankas, ventilateurs faits de riches étoffes brochées de soie, occupant toute la largeur de la salle à deux mètres de hauteur.

Le fumoir est à lui seul une poésie ; un petit pavillon carré, éblouissant de blancheur, posé à l'intersection de deux allées, ombragé par une puissante végétation qui lui fait un dôme de verdure à travers lequel de minces filets de soleil filtrent comme des rayons d'or.

De la fenêtre tombe un tapis où de capricieuses arabesques courent sur un fond rouge éclatant ; sur l'un des angles un bougainville est venu jeter une énorme touffe de ses rutilantes fleurs, comme un bouquet sur le coquet chapeau d'une française.

C'est ravissant ! Comme tout le reste d'ailleurs dans ce séjour de fées d'où on s'arrache avec peine.

Biskra, par son heureuse situation et sa position sur la route des caravanes, a de tout temps été un centre où viennent commercer et se distraire les Arabes des oasis de l'intérieur, en quête de l'échange de leurs produits.

Toute réunion d'hommes dans l'oisiveté appelle la recherche des plaisirs et l'Arabe, sous son masque d'austérité, en est plus friand que tout autre.

Ces plaisirs lui sont ici offerts par les Oulad-Naïls, qui constituent pour Biskra une curiosité et une attraction.

Ces bayadères du désert se prétendent filles de la tribu du même nom, laquelle était si pauvre, dit-on, qu'elle offrait ses femmes à prix d'argent aux voyageurs, pendant qu'elle envoyait ses filles danser de ville en ville pour s'amasser une dot.

Convertissant en pièces d'or le produit de leurs collectes, elles les font souder à des fils de laiton et s'en parent comme de colliers ; en sorte que la dot, ostensiblement apparente, s'offre d'elle-même à la convoitise des épouseurs qui peuvent la soupeser de l'œil, avant de solliciter la houri.

Les Oulad-Naïls siègent au bas de la ville, dans deux rues appelées la grande et la petite rue des Oulad, présentant le soir un tableau des plus curieux, que l'étranger de passage à Biskra ne saurait négliger.

Les maisons assez régulières, bâties en terre comme la plupart des maisons de Biskra, ont un étage et sont ornées de petits balcons de bois ajourés, au-dessus desquels est accrochée une lanterne.

Vue en perspective, la rue offre alors un étrange coup d'œil. Sous l'illumination de ces nombreuses lanternes aux lueurs falottes, les burnous glissent silencieusement, pendant que de nombreux cafés vomissent des harmonies injurieuses pour les oreilles civilisées.

A la porte des maisons, les Oulad, vêtues d'oripeaux éclatants, parées de leurs colliers de louis d'or, auréolées de la lumière d'une bougie portée par une bouteille placée dans l'étroit couloir au bas de l'escalier, jettent aux passants leurs lascives invitations.

Plus d'une a vu l'Europe, Paris, l'Exposition Universelle de 1889, et s'exprime en français torturé.

De la chorégraphie ! Il n'en est plus guère question, sauf les abominables roulements de ventre ; elles en sont revenues aux traditions de leurs mères et en résumé, ces deux rues des Oulad ne sont plus qu'un vulgaire marché de prostitution.

Nous entrons dans un des nombreux cafés qui bordent la grande rue des Oulad, une salle basse déjà débordante de consommateurs. A droite est le comptoir, devant une étagère garnie de flacons à la française ; à la suite, une estrade où quatre musiciens : un violon, une clarinette aigrelette, un tarr, large cercle sur lequel est tendue une peau et un tambour de basque, exécutent un joli charivari.

La gauche est garnie de tables et de bancs parallèles, occupés par des Arabes soignés, cossus, distingués même, parlant généralement un peu de français, riches marchands, fils de kaïds ou de cheiks, qui font escale dans cette Cythère.

Sur l'estrade, une soi-disant Oulad, à la figure triviale et basse, ridiculement affublée d'un pantalon au fond vaste, serré à la cheville, et d'un espèce de caraco bleu, exécute d'invraisemblables contorsions, des saccades de la tête et des déhanchements en s'accompagnant de castagnettes de fer.

Une autre lui succède, plus gracieuse, qui exécute la danse des sabres, trop vue en France pour qu'il soit utile de la décrire ; enfin une troisième, une vraie Oulad celle-là, parée de trois mille francs de pièces d'or (nous n'exagérons pas), vient nous offrir la danse du ventre ; d'affreux roulements d'intestins, de violentes jetées de ventre qui ont bientôt fait de nous répugner et de nous chasser de cette atmosphère empuantie.

La soirée est d'une douceur et d'un charme indicibles ; aussi, presque toute la population est dehors, chassée de ses maisons par l'atmosphère plus lourde qui y règne ; les rues sont jonchées de gens couchés sur la terre, enveloppés de leur burnous et qui, pour la plupart, passeront la nuit à la belle étoile.

Nous ne quitterons pas ce rare quartier sans donner un coup d'œil dans les cafés où les consommateurs sont répartis en groupes accroupis sur des nattes ; dans l'un on lit et commente le Coran, dans un autre un conteur tient son auditoire sous le charme d'un conte extravagant, et puis voici les fumeurs de kief ; somnolents, l'air idiot, ne sortant de leur torpeur que pour absorber une nouvelle dose du poison qui les entretient momentanément dans des rêves éthérés.

On ne va pas à Biskra sans inscrire à son programme la visite de Sidi-Okba, une autre oasis sur la ligne du Sahara, à 23 k. sud-est de Biskra.

Sidi-Okba est un centre religieux qui possède, en outre d'une école de théologie et de droit musulman, la plus ancienne Mosquée de toute l'Algérie. Elle est édifiée sur le tombeau et en commémoration du fameux émir Sidi-Okba, une des gloires de l'Islamisme, le fondateur de Kairouan, mort pour la défense de sa foi.

C'est un lieu de pèlerinage qui attire un grand nombre d'Arabes de l'intérieur.

On s'y rend en voiture, par une route à peine indiquée dans la plaine déserte, après avoir traversé, en d'horribles cahots, le lit de l'Oued-Biskra semé d'énormes galets, que l'Oued roule comme des bouchons, lorsque, par les pluies d'orage, il se transforme en un torrent impétueux balayant tout sur son passage.

Il est à peu près à sec à ce moment, car ce pays n'a pas vu plus de quatre jours de pluie en quatre mois ; mais en d'autres temps l'eau monte jusqu'au moyeu des roues ; c'est, comme on le voit, un trajet qui n'est pas banal.

Pendant quelque temps, cette route traverse des champs d'orge qui vont s'appauvrissant à mesure qu'on s'éloigne de l'Oued et bientôt, la plaine n'offre plus que des ondulations sablonneuses où végètent quelques misérables brins d'herbe desséchée.

C'est le désert.

On aperçoit à gauche les dernières croupes de l'Aurès que le soleil embrase de fauves lueurs. Comme des mares d'eau sans reflet, les oasis de Kora et de Filiés apparaissent dans le lointain ; puis une ruine qui marque l'endroit où Sidi-Okba fut frappé à mort.

Un peu en arrière à droite, une dune de sable ; c'est le col de Sfa, un cap dans le désert.

De distance en distance surgissent les tentes brunes des tribus errantes et dans le fond, devant nous, on aperçoit Sidi-Okba comme un nuage épais et lourd, une tache d'encre dans le ciel bleu, à la ligne d'horizon.

A l'approche de l'oasis la végétation réapparaît généreuse et gracieuse, dans de beaux champs d'orge piqués de rutilants coquelicots, et on découvre enfin les maisons de Sidi-Okba émergeant de la verdure, dans la forêt de palmiers. Comme le vieux Biskra Sidi-Okba cultive grandement le palmier pour la datte ; il en possède 80,000 et Biskra 140,000......, au total 220,000...... Le palmier-dattier étant imposé à raison de 50 centimes par pied, c'est une contribution de 110,000 fr. que Biskra et Sidi-Okba servent annuellement aux caisses de l'État français.

Un mur de pisé percé de quatre brèches, correspondant à quatre routes, enclot la ville : à l'entrée deux palmiers gigantesques vont porter à quarante mètres leur touffe de feuillage, sur l'ombre duquel il n'y a pas à compter.

A en juger par la quantité de ses maisons qui s'accotent en des rues irrégulières et extrêmement tortueuses, où grouille une foule compacte. Sidi-Okba serait fort peuplé ; il est vrai que l'arrivée de deux calèches est un événement qui a mis dehors toute la population dont la curiosité aura, pendant deux heures, la substantielle pâture de neuf Européens qu'elle escortera bruyamment, comme cela se passerait dans une de nos bourgades françaises, où tomberait une caravane d'Arabes.

Nous sommes, dès l'abord, cernés par une nuée de gamins qui nous assourdissent de leurs : « Macache-Sordi » ; puis, bien que nous soyons accompagnés d'un guide fort connu de cette population qui fait fête à Ahmeïda-ben-Lobi (c'est le nom de notre guide), deux grands gaillards viennent s'attribuer un rôle de licteurs, nous précédant comme des gardes du corps et éloignant de leur matraque les gamins qui nous harcèlent.

Nous débouchons sur une place entourée de masures de terre, au milieu de laquelle est une fontaine où viennent s'abreuver les bêtes de somme.

En face est la célèbre Mosquée que rien, en dehors de son minaret, ne signale à l'attention du visiteur. C'est une construction sans caractère particulier, faite de pierres, de briques et de terre.

Un grossier portique mène à l'intérieur d'une grande salle basse, carrée, plantée d'une multitude de colonnettes supportant des arceaux d'un art des plus primitifs et dont l'écartement est maintenu par des traverses de palmier.

A l'entrée de cette salle se trouve une pierre dite purificative qui mérite une explication. L'eau venant souvent à manquer à Sidi-Okba, la piscine qui sert aux ablutions est parfois à sec. Les fidèles y suppléent alors en frottant leurs pieds et leurs mains sur ladite pierre, à laquelle on prête des vertus purificatrices.

Des nattes couvrent le sol ; on les soulève pour que nous n'ayons pas à nous déchausser. L'appât d'un pourboire cause, même chez les fanatiques, de singuliers accommodements ! ! !

La salle est précédée d'une galerie, espèce d'Atrium, où un grand marabout, assis au milieu d'une vingtaine de jeunes hommes, à l'air distingué, commente le Coran dont chaque auditeur tient à la main un extrait.

Nous montons au minaret, du haut duquel la vue embrasse toute l'oasis.

Au-delà, le regard coule dans le lointain du désert, dans une solitude inerte qui

fait une impression pénible, toute différente de celle que cause la mer à laquelle on le compare souvent à tort.

Celle-ci, avec son perpétuel flottement, ses chatoiements et sa rumeur, garde comme une impression de vie ; le désert au contraire, c'est l'immobilité et le silence de la mort.

Les collègues qui nous suivront là-bas, trouveront au sommet du minaret, la carte de la Société de Géographie de Lille, que nous y avons gravée.

Sidi-Okba, à l'inverse du vieux Biskra, présente une grande activité ; toute la population est dans ses rues étroites, trouées de fondrières et bordées de boutiques; de petites échoppes où se vendent toutes espèces de choses, notamment des sauterelles dont on nous offre un litre pour un sordi (sou) ; on y voit des fabricants, des barbiers, voire un écrivain public ! !

Dans un carrefour des artisans exercent leur art en plein vent ; des forgerons martèlent des faucilles, des bijoutiers travaillent l'argent, sans quitter leur inséparable burnous ; un aide active le feu au moyen de deux peaux de bouc cousues et formant soufflet.

A la façade d'un teinturier pendent des écheveaux de laine, bleus, rouges et jaunes, destinés à faire les remarquables tapis dont nous avons parlé.

La saleté est partout repoussante

Les fientes et les charognes y entretiennent des essaims de mouches intolérables que nous nous hâtons de fuir ; mais voilà que nous nous trouvons enserrés dans une bagarre qui intercepte la rue.

Deux Arabes en sont venus aux mains à la suite d'une insulte qu'on pourrait traduire par M. Alphonse ! Et en quelques secondes se trouve ameutée là, toute la population, que viennent inconsciemment renforcer des chameaux et des baudets, tout étonnés de se trouver ainsi noyés dans la foule.

Avec quelque peine nous nous débarrassons de nos officieux qui condensent en eux la mendicité des gamins qu'ils tiennent à distance, et nous reprenons le chemin de Biskra pendant que le soleil semblant s'enliser dans le désert, enveloppe d'un rouge crépuscule, la nature qui s'endort dans un profond silence.

Des aboiements formidables attirent tout à coup notre attention ; nous tournons bride et nous voyons quelques-uns de nos amis qui, ayant voulu s'offrir la curiosité de visiter un douar, ont failli éprouver les formidables crocs des molosses qui en défendent l'approche.

11 avril. — Il n'est point quatre heures, le jour se lève à peine, que nous sommes éveillés par les assourdissants piaillements des moineaux qui, partout où une végétation abondante abrite leurs amours, pullulent au point de devenir une calamité pour les colons dont ils dévastent les récoltes.

Il a plu la nuit, le ciel s'est assombri et cela ajoute encore à la tristesse de cette route si sauvage et si désolée que nous allons remonter jusqu'à Batna.

Comme à l'aller, nous y trouvons une température inclémente ; de la pluie, du vent et du froid, ce qui dérange beaucoup nos combinaisons.

Notre projet était en effet, en nous arrêtant à Batna, de visiter Lambessa, mais surtout Timgad, où on peut admirer la résurrection presque intégrale d'une cite romaine, l'antique Thamugas, les plus belles ruines qu'on puisse voir, dit-on, après Pompéi.

Mais avec ce mauvais temps et les moyens de communication si primitifs qu'on trouve à Batna, il n'y faut plus songer.

Pour ne pas nous claquemurer dans ce trou, nous nous décidons à faire en grelo-

tant. dans une guimbarde ouverte à tous les vents, l'excursion de Lambessa, à travers une campagne aride et dénudée.

Les historiens, les archéologues, trouveront à Lambessa d'abondants matériaux d'études, mais pour nous qui nous bornons à faire de la géographie et de la géographie aimable, nous avouons que nous avons été déçus.

Certainement, l'étude de l'antique est pleine d'attraits, mais si on n'a pas le désir de descendre dans les profondeurs des civilisations anciennes et sonder les replis de l'histoire, si on ne recherche dans les ruines que le caractère artistique, on peut se contenter de Nîmes et de ses musées, d'Arles, d'Avignon, etc..., qui offrent sous ce rapport d'incontestables supériorités.

A Batna. les distractions n'abondent pas et quand on a arpenté les deux rues qui se coupent à angle droit, quand on a visité le puits artésien qui alimente la ville et irrigue les environs, on a tout vu. Cette ville ressemble à un grand village français, et sans le mur d'enceinte l'illusion serait complète, car on n'y rencontre pour ainsi dire pas d'indigènes, de sorte que le caractère africain y fait totalement défaut.

12-13 Avril. — Alléchés par les séduisantes descriptions des publications intéressées, nous avions inscrit à notre programme la visite de Hammam-Meskoutine, comme une des plus grandes curiosités de l'Algérie.

Il faut beaucoup rabattre de ces appréciations enthousiastes ; la vérité est que le touriste dont le temps est compté n'y trouvera pas la compensation de la dépense d'une journée qu'il peut utiliser plus fructueusement.

Hammam-Meskoutine, son nom l'indique, est un établissement thermal fondé par un médecin militaire, le Dr Moreau, sur un plateau au centre d'une immense propriété de 1,300 hectares, comprise entre l'Oued-Bou-Hamdam et les monts du Beni-Brahim.

Le sol est partout miné par des eaux chaudes qui sourdent de toutes parts à une température qui va jusqu'à 96°.

Ces eaux sont pétrifiantes ; elles déposent aux orifices d'émission les calcaires dont elles sont abondamment chargées, formant ainsi des cratères blancs tachés de soufre, qui s'élèvent peu à peu par la superposition des dépôts.

Lorsque les monticules constitués par ces sels ont atteint la limite d'équilibre des eaux , le cratère se bouche et les eaux se frayent dans le voisinage une autre issue à fleur de terre.

La propriété est ainsi parsemée de cônes qui atteignent plusieurs mètres, qui sont d'anciennes sources aveuglées.

A l'extrémité de l'avenue qui mène de la gare à l'établissement thermal , on aperçoit un fort amas blanc qui, à distance, semble un four à chaux.

C'est une montagne faite de ces sels calcaires qui se sont superposés en grandes ondulations comme des coulées de laves et sur lesquelles s'épand l'eau qui, au sommet, jaillit d'un cratère d'environ vingt centimètres de diamètre.

Elle sort en bouillonnant, mais ces bouillons sont produits non par l'ébullition puisque, comme nous l'avons dit, la températqre de l'eau ne dépasse pas 96°, mais par des gaz qui se dégagent avec la sortie de l'eau.

Nous rencontrons là deux Arabes qui font cuire à la source des œufs contenus dans un mouchoir lié à l'extrémité d'un bâton.

A travers une plaine embroussaillée nous allons à deux kilomètres de là visiter un lac souterrain , qu'un récent éboulement a mis à découvert et qu'on parcourt dans une barque portant un falot qui perce difficilement les épaisses ténèbres.

Ce lac est produit par un décollement de la couche terrestre ; des pointes rocheuses parsèment la voûte ou sortent du fond des eaux.

Nous avons parcouru ce lac qui n'offre aucun attrait, tout en n'étant pas exempt de danger.

En résumé, le principal intérêt de Hammam-Meskoutine réside dans la grande cascade qu'on découvre très nettement en passant en chemin de fer. On voit d'ailleurs sur le talus de la voie, une cascade à peu près semblable, à une faible distance de là.

(*A suivre*).

Excursion du 14 Mai 1893.

Flêtre, le Mont des Cattes et Hazebrouck.

Organisateurs : MM. FERNAUX et CANTINEAU.

Le soleil, radieux comme il ne cessait de l'être depuis près de deux mois, annonçait dès le matin du 14 mai, une journée splendide ; aussi c'était avec une confiance absolue qu'une trentaine de géographes lillois allaient s'aventurer dans la campagne flamande.

Descendus à la gare de Strazeele à 8 heures, ils s'engagent rapidement sur l'ancienne voie romaine de Cassel à Estaires ; rien qu'une certaine rectitude ne trahit l'origine de cette route que parcouraient, il y a dix-neuf siècles, les légions de César. Un porphyre belge concassé par la vapeur, a modernisé la chaussée mise ainsi à l'unisson de ce qui l'entoure. Le village se trouve à un kilomètre et demi, perché à 61 m. d'altitude, soit 40 m. plus haut que la station ; ses habitants, inoccupés le dimanche, regardent comme ébahis un passage si extraordinaire d'étrangers. Strazeele n'a conservé aucun vestige des temps passés, à peine connaît-on l'emplacement de son ancien château, et son histoire est plus riche en légendes qu'en faits, cependant il est déjà cité au IXe siècle ; ses châtelains furent longtemps les seigneurs de Flêtre.

Nous continuons notre route à travers cette verdoyante campagne, dont la fertilité n'est même pas altérée par soixante jours de sécheresse estivale au milieu du printemps. Sur les hauteurs, les clochers de Méteren, de Bailleul, de Caestre, de Pradelles, de Borre émaillent au loin la verdure de leurs tons plus sombres, tandis que la belle flèche d'Hazebrouck dessine sur le ciel sa silhouette élégante. Dans le fond de la vallée, en face de nous, à demi perdus dans les arbres, les vastes toits d'ardoises des trois nefs de l'église de Flêtre, lancent des reflets bleuâtres. Un peu

plus loin, servant de fond à ce tableau qu'il faut admirer, le Mont des Cattes développe son énorme ondulation d'un jaune ocreux, parsemée de bouquets de verdure et de toits d'un rouge vif. Tout en haut de cette croupe puissante, une couronne d'imposantes constructions affirme que le monastère mérite une visite ; le grand calvaire du jardin et le moulin son voisin enseignent à distance que là on travaille et on prie.

Déjà les cinq kilomètres de route sont allègrement arpentés et nous sommes à la porte de l'église de Flêtre ; à droite le château et son donjon, à gauche le vaste clocher en bois, le *klokhuys*, qu'une inscription flamande nous dit dater de 1682 ; il eut donc un prédécesseur identique, car le panorama que donne Sanderus en 1635 en porte un pareil. Le curé, M. l'abbé Van Costenoble, membre du Comité flamand et de la Commission historique, nous reçoit avec beaucoup de courtoisie et nous montre dans son église des curiosités rares dans des villages d'un millier d'habitants. Un banc de communion daté de 1756, en bois, artistement sculpté avec sujets ; une chaire bien ornementée, mais avec un peu de lourdeur dans l'abat-son ; deux grandes pierres tombales à effigies sculptées en relief, un peu mutilées, des seigneurs et dames de Flêtre : 1° celle d'Antoine Van Hout, mort en 1506, conseiller et chambellan de Maximilien d'Autriche, duc de Bourgogne et comte de Flandre, reposant à côté de son épouse Barbe Van Belle, morte en 1500 ; 2° celle de Jean de Wignacourt, gentilhomme de l'empereur Charles-Quint, mort en 1545, et de son épouse Barbe de Sars, de la famille de Ligne, nièce d'Antoine Van Hout dont elle hérita les seigneuries de Flêtre et de Strazeele ; enfermé sous la boiserie du chœur, un intéressant ex-voto en albâtre sculpté, daté de 1543, représentant le Christ en croix et au pied le donataire qu'une inscription gravée indique comme le seigneur Jean de Wignacourt avec sa famille. Deux tableaux : une Nativité avec portrait, sans doute un ex-voto des seigneurs du XVIe siècle, et un Christ en croix à la manière espagnole, attirent aussi l'attention. Près du portail en vieux chêne à sculptures, un magnifique habitacle en bois sculpté Renaissance, comme on n'en voit presque plus, a été adroitement transformé en baptistère : la peinture et la dorure dont on a voulu l'embellir effacent un peu le mérite des sculptures et du groupe qui représente la Cène. Mais ce qu'il faut surtout admirer, ce sont les anciens vitraux du XVIe siècle, don de la riche famille de Wignacourt et cités déjà avec éloge par Sanderus ; il y avait huit verrières, fort détériorées par le temps et la Révolution, le curé actuel a pu réussir à restaurer les quatre que nous voyons, en dépensant 4 à 5,000 fr. ; il en a communiqué une description aussi complète qu'exacte à la Commission historique. Les vitraux du chœur, tout récents, sont très beaux et ornés des armoiries de huit générations de Wignacourt, recherchées par notre aimable cicerone. L'extérieur de l'église, négligé ou grossièrement réparé, est un contraste regrettable avec l'entretien si intelligemment soigné des richesses de l'intérieur. Ce monument a failli disparaître dans la tourmente révolutionnaire ; en mai 1799, il fut vendu pour démolir, mais il fut sauvé par l'énergie de ses habitants, qui, les femmes en tête, coururent sus aux démolisseurs et brisant leurs échelles et leurs outils, les chassèrent de la commune.

Tout à coup, nous entendons la grosse cloche tinter activement, elle appelle la population qui accourt dévotement à la messe, la rue est pleine et dans quelques minutes le village sera désert. Nous remercions bien vivement le curé de l'aimable et excessive obligeance avec laquelle il nous a si savamment expliqué l'histoire de ses trésors, et nous allons visiter le vieux donjon, seul reste du château Moyen-Age des comtes de Flêtre, construit, croit-on, au XIVe siècle et démoli vers 1799. C'est une très grosse tour isolée, très basse, au toit légèrement octogone, aux murs de quatorze pieds d'épaisseur ; elle était reliée par une passerelle au vieux château

comme elle l'est au nouveau, mais l'étang de défense a été desséché et transformé en jardin; nous sommes reconnaissants au propriétaire actuel, M. Vanuxem, d'avoir bien voulu nous permettre de pénétrer dans cette épave du Moyen-Age, dont le rez-de-chaussée a été aménagé en salon moderne.

La seigneurie de Flètre était de peu d'importance foncière, 183 mesures (65 hectares), mais celle de Strazeele y fut presque toujours rattachée; cependant elle fut érigée en comté par Philippe IV d'Espagne en 1656, pour récompenser Jacques de Wignacourt de ses longs services militaires. Elle appartenait dès le XIIe siècle aux Van Hout, branche bâtarde de la maison de St-Omer; Meyer parle de Gilbode Van Hout mort en 1110; une charte de St-Martin d'Ypres parle de Lambert Van Hout, seigneur de Flètre en 1256. On cite ailleurs Jean, mort en 1398, etc. En 1506, la seigneurie passa dans la famille de Wignacourt par le mariage de Jean, issu d'une branche cadette, avec l'héritière de la seigneurie; nous avons vu leur pierre tombale. Au XVIIe siècle, Jacques de Wignacourt, au blason de seize quartiers, épousa une espagnole qui apporta dans la famille un germe de démence, lequel se fit sentir jusqu'à l'extinction de la descendance. Cette branche des Wignacourt fut cependant féconde en hommes illustres : *familia clarissima per Galliam et Belgicam*, disait Sanderus. On y trouve en effet deux grands-maîtres de l'ordre de Malte dont l'un, Adrien, mort en 1697, fut enterré dans la crypte de St-Pierre de Rome, seul peut-être qui n'eût été pape, empereur ou roi. Des sires de Wignacourt naquirent à Lille et y habitèrent : Jacques, puis Michel qui fut de par sa femme d'une richesse légendaire : ses chevaux étaient, dit-on, ferrés d'argent, de manière à toujours rentrer déferrés; ensuite Denis et son fils Balthazar qui épousa Constance de Ghistelles, chanoînesse de Ste-Aldegonde et en eut Balthazar qui fut le cinquième et dernier comte de Flètre. Celui-ci, qui s'était déjà distingué et était grand-croix de St-Michel, de St-Lazare et de Malte, fut tout à coup interdit, en 1786, par la cour de Cassel pour démence héréditaire; il était né en 1730. Il dut quitter son château à la Révolution, mais il resta dans le village et on montre la maison où il mourut presque pauvre en 1810. Ainsi s'éteignit, tristement et dans l'obscurité, un nom qui avait été synonyme de gloire et de splendeur. La branche aînée était tombée en quenouille en 1789. Les armes des Wignacourt étaient : d'argent à trois fleurs de lys au pied nourri de gueules, elles avaient été octroyées par saint Louis. Les Van Hout portaient d'or fascé de sinople.

L'existence de Flètre est constatée dès 804 dans le cartulaire de St-Bertin; c'est la patrie de Jacques Meyer, le remarquable historien des Flandres, né en 1491, mort à Bruges en 1551; Antoine, son neveu et Philippe, son petit-neveu, ont continué ses Annales. Flètre est toujours un village peu important, il n'a encore aujourd'hui que 1,023 habitants, mais il eut du renom, grâce à ses seigneurs; il eut sa Société de rhétorique. Une légende très discutée pour erreurs chronologiques, raconte un différend des seigneurs de Flètre avec la ville d'Hazebrouck au sujet d'un noyer, d'où la mascarade grotesque, faite selon la coutume flamande, du comte jetant des noix aux Hazebrouckois à la fête de la Mi-Carême. Flètre est de l'arrondissement d'Hazebrouck (ville à 10 kil.) et du canton S.-O. de Bailleul (ville à 7 kil.).

Je regrette de ne pouvoir ici parler de Flètre et de ses seigneurs, comme ils le méritent, mais les pages s'accumulent vite comme les heures du temps qui galope; déjà il est près d'onze heures quand nous nous engageons sur le chemin du Mont des Cattes. Nous voilà de nouveau en pleine campagne, la température commence à s'élever, mais un peu d'ombre et un léger zéphyr nous permettent de conserver une vigoureuse allure. Des difficultés cependant nous attendent en approchant de la montagne, le gravier tout à coup fait défaut, et nous devons cheminer dans un vrai Sahara : sable mouvant, soleil torride, sécheresse brûlante; nous enfonçons jusqu'à

la cheville dans des sables ferrugineux qui nous couvrent des pieds à a tête d'une poussière ocreuse bien adhérente. Heureusement les géographes sont d'une philosophie inébranlable, et c'est à la française en plaisantant du contretemps, que suant, soufflant, poudreux, nous arrivons teints en jaune à l'auberge du *Katsberg* ; là nous pouvons combattre victorieusement la faim, la soif, la poussière et la chaleur.

Il est plus de midi, la science abdique, à tantôt les choses sérieuses. Sans être traités à la Lucullus, dans cette auberge isolée, nous sommes loin d'avoir à envier le menu des Trappistes dont on connaît la frugalité. Le temps du repos est vite passé et après avoir photographié notre groupe, nous allons visiter le monastère, privilège tout exceptionnel pendant la période actuelle de reconstruction. La relation de notre visite d'il y a trois ans a été très étendue (voir le *Bulletin* d'avril 1891), je n'en répéterai rien, je ne signalerai que ce qu'il y a de nouveau.

D'abord un magnifique mur d'enceinte borde la route ; le cloître est déjà reconstruit en brique et pierre dans toute la perfection possible au point de vue de l'hygiène ; larges escaliers, dortoirs spacieux dans lesquels les cellules sont simulées par des cloisons qui ne rejoignent pas le plafond ; paillasse reposant sur un lit de fer au lieu de bois, vestiaire avec fontaines à ablutions, etc.; le chapitre, le réfectoire sont vastes, et la chapelle, dont nous voyons le chevet et les piliers se dresser importants, promet d'être monumentale. Ces constructions occupent la place de l'ancien jardin ; tout auprès est le cimetière dont les croix sans noms recouvrent le dernier sillon où sont tombés, enveloppés seulement dans leur cilice, ces émigrés du monde dont la voix ne s'élève que pour la louange du Seigneur. La cérémonie de l'enterrement est émouvante dans sa simplicité : nuit et jour habillé de même, le trappiste meurt sur sa couchette enveloppé de sa robe ; on relève alors son capuchon. Pour l'enterrer, on le transporte sur un brancart au milieu du chœur de la chapelle et, au moment de l'absoute, tous les religieux viennent autour de lui chanter les prières liturgiques comme un adieu plaintif, puis ils le portent au cimetière en psalmodiant le *In exitu Israël de Egypto*. Là, ils le descendent dans la fosse au moyen de bandes de toiles et le père Abbé y jette une pelletée de terre, puis trois frères continuent en recouvrant d'abord les pieds ; quand ils arrivent à la tête, ils s'arrêtent et, comme saisis d'une pénible tristesse, tous tombent à genoux, les mains appuyées sur le sol, et jettent, douloureusement émus, cette supplication dernière au Christ du Calvaire : *Domine miserere super hunc peccatorem !* Puis disparaît à jamais sous la terre, celui qui volontairement s'était déjà séparé du monde.

Ce monastère, que créa Nicolas Ruyssen dont je reparlerai à propos d'Hazebrouck, a toujours eu des enfants du Nord pour Abbés. L'un d'eux, dom Sébastien Wyart, l'ancien officier des zouaves pontificaux, le brillant capitaine décoré à l'armée de la Loire en 1870 avant d'être trappiste, qui était devenu vicaire-général de l'ordre, en a été proclamé supérieur-général le 10 octobre 1892. Ce fut à Albano, dans un chapitre où étaient présents les abbés ou prieurs des trois observances de l'ordre réunies d'après le vote des chapitres assemblés antérieurement. Un nouveau chapitre général de tous les Supérieurs, présidé par Dom Sébastien à Sept-Fons (Allier), doit s'occuper en septembre prochain de modifications dans la règle des monastères, afin de l'adoucir pour les vocations d'une santé moins robuste ; c'est accroître à bref délai l'importance des Trappes.

L'Ordre des Cisterciens réformés de N.-D. de la Trappe possède actuellement 70 monastères, 56 de religieux et 14 de religieuses, comprenant 4000 personnes.

Il prend une grande extension à l'étranger où il n'était pas représenté, il y a cinquante ans : aux Trappes d'Emmaüs et d'El-Latroum en Palestine, il faut ajouter celle d'Amoas, toute récente ; en Chine même, aux portes de Pékin, on a créé la



CLOCHER DE LA VIEILLE ÉGLISE D'HAZEBROUCK.

Trappe de N.-D. de Consolation ; on en a établi aussi en Australie. Mais ce ne sont plus tout à fait les Trappistes d'autrefois, faisant seulement pénitence dans un endroit désert, ils se rattachent au monde indirectement, ils deviennent philanthropes; ils créent, à l'étranger surtout, des écoles, des orphelinats, des missions, en France, ils travaillent, leurs établissements industriels et agricoles sont en pleine prospérité. Il y a aussi des religieuses Trappistines, on vient d'en installer au château de Belval-lez-St-Pol (Pas-de-Calais) et déjà les Trappistines de Maubec (Drôme) fabriquent depuis quelque temps des produits hygiéniques. O Progrès ! il n'est pas un coin de la terre qui puisse se soustraire à ta loi ! Un panache de fumée blanche, un sifflement indiscret trahit ici aussi la présence de la vapeur rebelle à la règle du silence ; depuis deux ans on l'emploie à élever, du pied du Mont, l'eau dont on a besoin et qu'on a dû renoncer à se procurer par un puits. Combien manquent aujourd'hui d'exactitude ces vers que je cueille dans un journal de juillet 1842, extraits d'un passe-temps poétique intitulé « Souvenir du Mont des Chats » :

> Là rien ne change, aucun bruit de la terre
> N'a d'écho dans les murs de l'humble monastère....

Descendre la montagne vers Godewaersvelde est pour nous un plaisir ; le soleil est moins ardent, le chemin moins poudreux ; le panorama est superbe, devant nous, le Mont Cassel et la silhouette de la ville ; vers la gauche, Steenvoorde, l'Abeele et Poperinghe. En vingt minutes nous gagnons le village (voir *Bulletin* d'avril 1891) et à cinq heures nous sommes à Hazebrouck, sous-préfecture depuis un siècle, mais sans développement commercial, malgré cinq lignes importantes de chemin de fer, un canal et un réseau complet de belles routes. Il semble cependant qu'un mouvement se dessine pour un avenir prochain. La population est de 11.638 habitants ; les altitudes extrêmes sont 36 m. 57 derrière la gare et 18 m. 71 au port, l'hôtel-de-ville est à 27 m. 67. Hazebrouck est par fer à 47 kilomètres de Lille et à 265 kilomètres de Paris, qui est presque exactement au S., puisque la longitude est 47″7 Est. De la gare, une belle rue neuve descend vers l'Hôtel-de-Ville, monument d'un aspect sèvère, orné de portiques ; celui de la façade, qui donne sur la Grande-Place, a onze ouvertures plein-cintre formées par douze piliers rectangulaires, il est surmonté d'un attique ; ce monument fut édifié de 1806 à 1820 sur l'emplacement de la Halle au lin. Il a remplacé celui construit au milieu de la place, avec un beau beffroi, en 1589, et incendié en 1801. Une petite rue nous conduit devant l'Hospice, ancien couvent des Augustins daté de 1616 ; ces religieux eurent un collège jusqu'à la Révolution. En 1801, on y transféra les services de l'Hôtel-de-Ville brûlé ; plus tard, on y fit, jusqu'en 1838, les classes du collège qui était en construction. Dès 1820, on y installa les vieillards et les malades indigents, ils y sont encore aujourd'hui; il y a là 152 lits entretenus avec 40.000 francs de recettes. La façade Renaissance flamande est intéressante à étudier dans ses détails : frise et écussons sculptés, ferrures forgées des ancres et des portes, etc.; un léger campanile domine le toit. Sur la même place, la Sous-Préfecture, très modeste, est semblable à l'ancienne Préfecture de Lille. A deux pas est l'église St-Éloi dont nous remarquons la tour en briques, surmontée d'une belle flèche gothique à jour en pierre blanche, que Sanderus appelait : *turris splendida*. La phototypie ci-jointe, d'une couleur fantaisiste qui fait bien ressortir les ombres, en est la représentation fidèle, grâce à un admirable contre-type dû à l'extrême et gracieuse obligeance d'un amateur de talent, M. le Dr P. Bernard, que je profite de remercier ici de nouveau au nom de la Société de Géographie. L'église date de 1432 et la tour de 1512, d'après une inscripcription ; la girouette est à 80 mètres du sol ; la crosse et le marteau de St-Éloi, croisés, sont figurés en briques blanches sur la tour avec d'autres dessins, comme

on le faisait au XVIe siècle. Un autre clocher de la hauteur de la tour, situé vers l'abside, a été démoli en 1767 ; du reste, le style du chœur est en grande partie du XVIIIe siècle, comme les boiseries de l'église, ce qui indique un remaniement ou une restauration à cette époque. Cependant les stalles en bois sculpté sont de style XIIIe siècle. Au troisième pilier de gauche, dans l'église, est une inscription funéraire sur plaque de métal, gravée en relief, portant la date de sa pose là en 1523. Une belle grille en fer forgé de l'époque de Louis XIV, enclot les fonts baptismaux. Les vitraux sont récents et sans mérite particulier. Au maître-autel est une belle copie du Calvaire de Van Dyck ; à l'autel de droite, la Descente de croix de Mathieu Elias, né à Noordpeene en 1658 ; à l'autel de gauche, une belle copie de la Mise au tombeau du Caravage, par Ruyssen Nicolas-Joseph, d'Hazebrouck. Ce peintre si connu naquit d'un jardinier en 1757 ; le prince de Robecq un Montmorency lieutenant-général en Flandre, remarqua son aptitude pour le dessin et le protégea ; en 1775, ayant su qu'il avait obtenu le premier prix à l'Académie de St-Omer, il l'appela à l'École des Beaux-Arts, le logeant dans son hôtel, et, lorsque six ans après, il obtint le Grand-Prix de Rome, il lui fit une pension de 1.200 livres. Studieux, Ruyssen ne fréquenta que des hommes de talent : Flaxman, Fontaine, le Lillois Wicar dont les débuts étaient semblables aux siens, etc. J'ai vu un portrait du jeune peintre fait à Rome à cette époque ; quoique brun aux yeux noirs, il a l'air doux et rêveur d'un poète. Il quitta Rome en 1791, mais la France si troublée lui fit peur, il alla par la Suisse au château de la Basèque, en Belgique, chez son ami de jeunesse. Le château fut saccagé par le général Vandamme, c'était en 1793 ; il s'enfuit en Hollande, puis à Londres où il tomba dans la misère. Enfin un compatriote lui fit avoir quelques leçons, et en peu de temps son talent lui fit une telle renommée, que le roi Georges III le nomma maître de dessin de ses filles. Tous les grands du royaume firent de même, c'était la fortune ; il avait un peu plus de trente-cinq ans. Il arriva à jouir à la cour d'une extrême considération, car, en 1806, la princesse Élisa lui offrit un album de 24 planches gravées par elle, et la reine Sophie lui donna son portrait de grandeur naturelle, richement encadré et peint par William Buskey. Ces souvenirs historiques et beaucoup d'autres, dont un portrait remarquable de Ruyssen devant son chevalet, peint par Senave de Bruges, sont chez son neveu, M. Alexandre Ruyssen, ancien avoué à Hazebrouck, qui a été élevé par lui et qui encore robuste, malgré ses quatre-vingt-cinq ans, m'a communiqué avec une très courtoise obligeance ces détails bien authentiques. L'année 1810 amena des événements qui transformèrent l'existence de Ruyssen ; la princesse Amélie mourut à vingt-sept ans ; Georges III, menacé souvent de démence, chérissait tant sa plus jeune fille qu'il en perdit tout à fait la raison ; il avait soixante-douze ans et la reine soixante-six. La débauche du régent contrastait fort avec le ménage si uni et la vie si simple du roi ; le séjour de la cour devint pénible pour Ruyssen frappé en même temps dans ses diverses affections et, pour la première fois depuis vingt ans, il revint à Hazebrouck, chez son ami M. de la Basèque qui avait hérité le château de Morbecque. Son cœur doux et charitable y rêva l'instruction des pauvres ; il partit à Londres réaliser sa fortune et revint s'occuper de faire le bien, c'était en 1812. Il éprouva des difficultés, il lutta, il se prodigua ; enfin, presque rebuté, il se rejeta vers l'ascétisme. Mais, vers 1820, le pensionnat des Antonins du Mont des Cattes fut mis en vente, Ruyssen l'acheta. Il fit venir de St-Omer des frères qui ne réussirent pas ; il prit lui-même la direction du pensionnat avec des maîtres, et, pendant plus de deux ans d'un travail opiniâtre, n'obtint guère de succès. Ses forces s'épuisaient quand, en janvier 1826, il obtint que des religieux de la Trappe du Gard, près d'Amiens (démolie pour le chemin de fer d'Abbeville et transférée à Sept-Fons, diocèse de Moulins) vinssent défricher la colline stérile du Katsberg. Trois mois après il mourut après leur avoir tout donné et fut enterré au milieu de la chapelle ;

il avait dépensé en bonnes œuvres environ 150.000 francs depuis quinze ans. On sait comment a prospéré sa fondation. Il aurait voulu instruire les pauvres pour découvrir des talents ignorés, la Providence a préféré en faire de laborieux cultivateurs en leur montrant la puissance du travail par l'exemple des religieux qui trouvent au monastère un refuge contre les passions ou un asile pour le repentir. Quelle sera l'œuvre la plus durable, celle du peintre ou celle du philanthrope ? Hazebrouck peut être fière de toutes deux ; elle n'a guère produit d'hommes remarquables. *Ruissen*, faire du bruit, est un nom prédestiné ici, car le général Ruyssen, officier de mérite, qui est le fils de M. Alex. Ruyssen, est le premier hazebrouckois parvenu à ce grade.

Hazebrouck a une autre église toute récente, celle de N.-D. de Lourdes, construite de 1884 à 1887 ; le maître-autel, le banc de communion, la chaire, le baptistère et le chemin de croix sont en bois, sculpté avec talent par l'Hazebrouckois G. Patteyn. En 1853, sept capucins belges vinrent bâtir un couvent rue de St-Omer; ils vécurent d'aumônes jusqu'en 1860, alors divers faits justiciables des tribunaux les firent expulser, en avril 1861, comme religieux étrangers (Édit de Louis XV 1768, et décret de messidor an XII). Le couvent resta fermé jusqu'en 1865, alors on y installa un collège libre dirigé par l'abbé Dehaene ; devenu petit séminaire en 1873, il est de nouveau collège libre depuis 1888. Un collège monumental Renaissance flamande, sous le vocable de St-Jacques, avec externat dirigé aussi par des prêtres, vient d'être inauguré cette année. Le canal d'Hazebrouck à la Lys qu'il rejoint à Merville a été creusé en 1564. Le chemin de fer de Lille à Dunkerque et Calais a été inauguré le 3 septembre 1848, la ligne de Béthune le 5 septembre 1861, celle de la Belgique le 10 juin 1870, une sixième ligne vers Steenvoorde et Hondschoote est en construction. La gare, reconstruite en 1861, vient d'être remaniée, elle n'en est maintenant que moins commode aux voyageurs. Hazebrouck, comme presque toute la plaine flamande, hormis au pied des collines, manque d'eau potable ; l'épaisseur de l'argile ne permet que des puits donnant un peu d'eau de filtration encore contaminée. Un forage commencé en mai 1888, sous les auspices de la ville, est arrivé en 1890 à 240 mètres et l'eau abonde, 10.000 hectolitres par jour, dit M. Pannier le foreur ; cependant, par une incurie inexpliquée, M. Deguigne, l'entrepreneur, n'en a pas encore tiré parti aujourd'hui.

Le Flamand est charitable, il l'est surtout par religion ; il donne beaucoup aux pauvres et pour les œuvres religieuses ; on spécule même sur cette libéralité naïve. Le riche vit souvent très retiré et il lègue après sa mort une partie de sa fortune à des œuvres charitables ou religieuses et à des aumônes. L'Orphelinat Ed. Warein qui a coûté plus d'un million, l'église Notre-Dame, le collège St-Jacques, le don aux hospices de 160,000 francs, toute la fortune de M. L. Donckèle, sont des exemples très récents de cette générosité.

Hazebrouck, dont le nom signifie marais à lièvres, *haze broek*, la grande forêt de Nieppe étant toute voisine, est cité pour la première fois en 1122 dans une charte de Charles-le-Bon. Sur la hauteur voisine était le château de l'Hofland où habitaient ses seigneurs ; et dans la forêt de Nieppe, dans la vallée où il y avait jadis, d'après le cartulaire de St-Bertin, loups, sangliers et serpents en abondance, à quelques kilomètres seulement de la ville, s'élevait la puissante forteresse de la Motte-au-Bois, *Wal-bosch*, bâtie par le comte Robert le Frison en 1065 et détruite en 1657 par Turenne. On ne connaît presque plus la place du château de l'Hofland et le château de la Motte-au-Bois, quadrilatère sans style, n'est plus qu'une résidence superbe seulement par son site en pleine forêt ; il est au baron de la Grange.

Hazebrouck a dans ses armes un lièvre courant, parlant de l'origine ; il paraît, d'après une charte de 1336, que tous les ans, à une certaine fête, on lâchait sur la grande Place du marché un lièvre que la foule devait attraper, mais c'était surtout coups et horions que l'on gagnait, et il s'en suivait des rivalités fâcheuses et des

batailles : aussi, en 1539, on remplaçait cet amusement par la mascarade de la Mi-Carême où, dès 1573, on jetait au peuple sur la place des noix qui guérissaient les maux de dents. O candeur des temps ! on le croyait, et aujourd'hui encore il n'y a pas que des incrédules. En 1679, apparaît le comte, simulacre, dit la légende, du seigneur de Flètre qui, en 1602, avait eu un procès avec la ville. En 1792, on fait du comte un mannequin grotesque que l'on brûle après la fête. Maintenant, depuis 1863, on a donné de l'importance à la cavalcade qui est devenue un brillant cortège de charité : et le comte de Flètre jette toujours des noix et le lièvre est resté dans les armoiries porté par le lion de Flandre.

Quelques mots maintenant des habitants de ce pays, dont les habitudes et le caractère si différents des nôtres tendent à se modifier rapidement.

La contrée que nous visitons constituait avant la Révolution la Flandre maritime ou flamingante française ; sa population n'est pas autochtone. Riche par sa fertilité, cette province fut toujours un objet de convoitise : tour à tour pillée, saccagée ou conquise, ses habitants étaient dispersés ou anéantis et remplacés en partie par les vainqueurs, par des voisins ou par des étrangers parfois venus de loin. Cependant, depuis les invasions des Normands, l'histoire nous permet de croire que le peuple flamand, colonie d'origine kimrique, s'est implanté dans le pays d'une façon assez solide pour survivre à tous les désastres et se conserver presque sans mélange, du moins du côté de la France. Il s'est cantonné surtout dans les limites qu'il occupe aujourd'hui ; plus au Sud sa race était moins dense, il a été refoulé et sa langue qui fut parlée jadis dans l'Artois et dans la Picardie, sur la côte et jusqu'aux sources de la Lys, a reculé avec lui : elle ne plaît pas à l'oreille délicate du Français d'origine celtique, aussi à quelques kilomètres de la Flandre on n'en connaît pas le moindre mot.

Le Flamand de France, paisible, sédentaire comme un peuple pasteur, est bien moins violent et remuant que celui de certaines contrées de la Flandre belge ; il a encore maintenant, surtout dans la campagne, les défauts et les qualités d'un peuple un peu primitif, résistant, mais malléable par la douceur. Presque jusqu'à nos jours, il a ignoré la langue de l'État auquel il appartient depuis plus de deux siècles et il est resté, pour ainsi dire forcément, fidèle aux traditions, aux coutumes, à la manière de vivre d'un autre âge. Depuis peu, une trentaine d'années seulement, la pénétration des voies ferrées, la création de belles routes, l'enseignement de la langue française dans les écoles et aussi le service militaire obligatoire, ont établi un commencement de fusion et des relations vers les centres industriels qui produisent déjà des modifications progressistes importantes.

On rencontre cependant encore, dans les campagnes peu fréquentées, le Flamand de France tel qu'il était il y a un demi-siècle. D'un abord défiant, presque répulsif pour l'inconnu, on peut lui supposer une crainte héréditaire des étrangers qui lui ont toujours été nuisibles ; mais il est naturellement froid, discret de ses impressions et de ses sentiments, même envers ses amis et ses parents, auxquels il ne sait témoigner que matériellement sa sympathie. Ce manque d'aménité n'est pas de l'égoïsme, c'est de la rusticité, et cette froideur n'est pas de la fierté, ce n'est souvent qu'une placidité naturelle relevée d'un peu de suffisance qui le rend, le croirait-on, fort susceptible. Dans les villes, l'accueil amical est d'une courtoisie sévère, également dénué des démonstrations gracieuses et affables de l'exquise urbanité qui fait ailleurs le charme des relations cordiales. Cependant, le Flamand a de l'affection et du dévouement, il les accorde difficilement et sans expansion, mais la solidité de ses sentiments est à toute épreuve ; un souvenir fâcheux est tout aussi tenace.

Le campagnard flamand, contrairement au wallon, a sa ferme à l'écart des routes, c'est conforme à son caractère ; travailleur acharné, pas une herbe parasite ne

souille son champ ; de même sa maison, où grouillent les enfants, brille de propreté ; c'est une satisfaction toute personnelle, car les visiteurs sont rares et pas recherchés. Comme tout paysan au dur labeur, il est économe et plus encore de son argent que de ses produits. Il fait rendre beaucoup à sa terre qui est féconde, mais par la méthode routinière de ses pères, il ne croit pas qu'on puisse faire mieux. Il accueille difficilement les réformes de la culture intensive, son instruction souvent presque nulle ne lui permet pas de les comprendre et de les apprécier. Il est doué suffisamment d'intelligence, mais elle est trop peu employée ; la jeune génération, qui connaît le français, ne manque pas de progressistes, moins sceptiques, qui cherchent activement à mettre en œuvre les perfectionnements que la science met en lumière. Du reste, l'enrichissement rapide d'il y a quelque vingt ans, qui résulta de l'écoulement lointain et facile des produits par les voies ferrées toutes nouvelles, a eu son contre-coup causé par les grandes et récentes importations venant des autres continents. Aujourd'hui, il faut sortir de l'ornière de la routine ou succomber. En ville, le Flamand qui est d'une probité renommée est toujours habitué aux transactions peu importantes, il n'a pas encore les aptitudes nécessaires au négoce, à l'industrie, à la grande administration et à la pratique de l'économie sociale ; le calme de ses habitudes, la régularité de ses occupations peu actives, l'ont laissé lent à concevoir, peu habile à s'exprimer, repoussant de parti pris les idées des autres sans vouloir pratiquer la controverse. Mais la jeunesse tend à se mettre au niveau des nécessités du jour, elle marche en avant, un peu par la force des choses, s'apercevant qu'elle doit acquérir beaucoup pour se lancer avec succès dans le tourbillon fin de siècle. Dunkerque, que son frottement à l'étranger actif et instruit a dû prédisposer au progrès, montre combien on doit avoir confiance dans des résultats rapides et magnifiques, quand ce petit peuple encore tout neuf voudra mettre en action toutes ses facultés.

Le Flamand en général et celui de France en particulier est religieux par nature, comme le Gascon naît hâbleur et le Normand madré ; il possède la foi sans effort, une foi presque naïve, fanatiquement docile aux pratiques dévotes, mais peu éclairé sur l'esprit des lois divines : il a une confiance absolue dans la protection de la Providence qu'il réclame, et aussi dans celle des saints, nombreux et spéciaux, qu'il invoque à tout propos pour obtenir des satisfactions matérielles plutôt que pour assurer son salut spirituel. Il fréquente pieusement dans ce but les pèlerinages qui sont très nombreux, mais un scepticisme naissant et encore dissimulé commence pour quelques-uns à en faire une distraction. C'est toujours un honneur et un bonheur très enviés, surtout chez les cultivateurs, de voir l'un de ses enfants se consacrer au sacerdoce. Le prêtre, en effet, est considéré comme un être supérieur assez en rapport avec Dieu pour être inspiré de sa Sagesse, certains même lui attribuent le pouvoir de guérir. Quels que soient son âge et son expérience, on exécute ses ordres avec soumission et on écoute respectueusement ses conseils que l'on recherche. Mais il existe une infirmité morale d'une certaine gravité qui décèle une fois de plus un peuple stationnaire depuis des siècles : c'est la superstition. On expliquait jadis, en Flandre comme partout, ce qu'on ne comprenait pas, par l'intervention d'une puissance surnaturelle divine ou diabolique, miracle ou sorcellerie. Aujourd'hui le Flamand a conservé son esprit religieux et aussi le parasite : il est de notoriété publique qu'autour d'Hazebrouck, qui nous occupe spécialement en cette étude, il y a des possédés du démon et des sorcières, des *Toveressen*, dont on redoute les maléfices. Elles sont exécrées, mais on se le dit bien bas tant on craint d'être leur victime ; on combat leurs sortilèges par des pratiques religieuses et par l'application d'amulettes qui conjurent le sort ou guérissent les maladies. Tout cela est bien digne du XVI[e] siècle. Comme ces possesseurs du *Sigillum diaboli*, ces

suppôts de Satan, ont bien fait de naître depuis l'abolition du bûcher ; leur intelligence exploitait jadis les naïfs avec moins de sécurité. Chercher à extirper cette croyance est une peine absolument perdue ; il faut compter sur le vent de science, sur ce zéphyr bienfaisant qui souffle partout et accompagne depuis quelque temps celui qui courbe élégamment les moissons dorées de cette riche plaine ; s'il y a des conversions irréalisables, attendre l'extinction sera le remède souverain.

Le Flamand est de belle taille, dépassant plutôt la moyenne, d'une constitution robuste qu'entretient le travail physique ; il a les cheveux chatains, à part quelques groupes blonds ou roux de type différent et sûrement d'une autre race, qu'on rencontre le plus souvent en Belgique et dont on remarque le caractère plus irascible et plus violent. Il est laborieux et il aime comme délassement les jouissances matérielles ; il est assidu aux jeux de cabaret ; l'arc et les cartes, selon la saison, sont ceux de prédilection, surtout autour des villes où les loisirs sont plus fréquents; il consomme largement la bière ; là seulement et à table on peut trouver le Flamand un peu bruyant ; le campagnard ne fume généralement pas ; la prudence le commande, tout est si inflammable dans sa ferme. Les fêtes sont nombreuses en Flandre, elles flattent le péché mignon du Flamand car elles servent toujours de prétexte à une réunion de famille autour de la table ; c'est un plaisir sans raffinements mais largement goûté, et l'humble ménagère comme la maîtresse de maison fait elle-même la tarte, les crêpes ou les gaufres que selon l'époque on consomme à satiété en les arrosant copieusement. Mais c'est surtout aux kermesses qu'il y a de formidables agapes et chacun se gorge du gâteau à tartine traditionnel, *kock boterham* ; à la ville la pâtisserie est plus délicate et le vin suit la bière avec non moins d'abondance. Hors des fêtes, le Flamand est sobre ; sa nourriture est simple, mais il ne supporterait pas qu'elle soit grossière. Tranquille par caractère, il ne pratique pas volontiers les distractions sportives, aussi ne trouve-t-on que des sociétés de musique et de tir à l'arc. Les cortèges costumés lui plaisent ; aussi bien les processions où il court en foule que les mascarades du carnaval où il dépense fiévreusement en quelques heures une gaîté tapageuse qu'il a mis tout une année à économiser.

La femme n'orne guère sa maison, c'est une science de goût qui lui manque ; elle se contente d'imagerie religieuse et d'une étincelante vaisselle d'étain que seuls des nettoyages fréquents finiront par user. Cependant, en vraie fille d'Ève, elle est sensible à la toilette, et la mante de drap noir à capuchon, vrai vêtement de béguine, qui était encore, il y a cinquante ans, l'uniforme des riches comme des pauvres, a complètement disparu dès que les relations avec les centres commerciaux sont devenues faciles. Aujourd'hui on voit même la fermière, si elle est à l'aise, se parer volontiers de velours, de dentelles et de plumes, non seulement aux jours de fêtes, mais encore pour aller à la ville mettre en vente sur le marché : beurre, œufs ou volaille. Elle ne vise point à l'élégance, encore moins à l'art, elle veut seulement rehausser sa riche carnation, avantager sa belle stature, sans qu'aucune grâce native ou empruntée ne lui vienne en aide. Sa science est toute pratique : élever dans de saines traditions ses douze ou quinze enfants, conserver méticuleusement une propreté générale et intransigeante, s'adonner aux soins journaliers du ménage, et à la campagne, veiller à la bonne tenue de ses étables et de sa basse-cour et au bon rapport de leurs produits ; s'il lui restait du loisir après cet important labeur, peut-être acquerrait-elle bien vite les talents de nos mondaines ; il ne faut en cela douter de rien.

Ces notes ethologiques énoncent seulement les points saillants du caractère et de la manière de vivre de l'habitant indigène, constatés pendant une longue et intime fréquentation ; on les rencontre encore dans les localités, ou même dans les

familles non touchées par l'étranger. Les détails, peut-être plus curieux et aussi d'un grand intérêt, ne peuvent trouver place dans cette courte notice qui s'adresse à la science future.

La journée avait été dure et malgré que notre promenade dans les rues d'Hazebrouck parût présenter un double intérêt, et pour les habitants à nous remarquer, et pour nous à visiter les monuments, nous votâmes à l'unanimité la clôture pour passer à la buvette, car le Nord est devenu un pays chaud. Les rafraîchissements absorbés, nous revînmes vers la normale et en même temps vers la gare ; une heure après nous étions à Lille, nous quittant très satisfaits de ce que nous avions vu et aussi d'une franche cordialité réciproquement témoignée parmi nous, sauf de la part d'un intrus dont la violence résista à l'action des organisateurs et qui heureusement nous quitta avant le retour : le soleil.

E. CANTINEAU.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

OCTOBRE.

2 Octobre. — DAHOMEY. — Le colonel Dodds passe l'Ouémé.

4 Octobre. — DAHOMEY. — Le colonel Dodds défait les Dahoméens à Gbédé.

6 Octobre. — DAHOMEY. — Le colonel bat Béhanzin à Poguessa.

7 Octobre. — VENEZUELA. — Le Président Villegas abandonne le gouvernement, et les troupes du général Crespo font leur entrée à Caracas, après avoir battu les troupes gouvernementales à Los Teques.

12 Octobre. — RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Entrée en fonctions du Président Sanz Pena, succédant au Président Pellegrini.

— DAHOMEY. — Combat de Ouebomédi.

13, 14, 15 Octobre. — DAHOMEY. — Prise du camp d'Akpa ; mort du commandant Marmet.

20, 21 Octobre. — DAHOMEY. — Le colonel Dodds repousse à Akpa les attaques de l'armée dahoméenne.

21 Octobre. — SAINT-PAUL ET AMSTERDAM. — Le commandant Vuillaume prend possession, au nom de la France, des îles Saint-Paul et Amsterdam, au S.-E. de Madagascar.

26 et 27 Octobre. — DAHOMEY. — Prise des lignes de Kotopa et de Koto.

29 Octobre. — ÉTATS-UNIS. — Terrible incendie détruisant en partie Milwaukée.

31 Octobre. — DAHOMEY. — Le commandant Hove inflige un sanglant échec aux Dahoméens.

— SIAM. — Convention entre l'Angleterre et la France, réglant la délimitation des deux États et fixant la frontière anglaise à Mékong.

— CHINE. — Inondation du fleuve jaune ; 50,000 noyés.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

La mission Ponel, la Compagnie du Niger et le Cameroun. — Le sous-secrétaire d'État aux colonies a reçu enfin des nouvelles de la mission Ponel, dont on n'avait plus entendu parler depuis plusieurs mois, et au sujet de laquelle on n'était pas sans craintes.

On sait que M Ponel, agent du Congo français, avait reçu de M. de Brazza la mission de refaire en sens inverse, la route que le commandant Mizon avait faite l'an dernier, c'est-à-dire, partant de la haute Sangha, de gagner Ngaoundéré d'abord, qui est l'une des places les plus considérables de l'Adamaoua, de se rendre à Yola ensuite, et de rentrer à Loango par la Bénoué et le Niger. Le voyage ne paraissait pas devoir présenter des difficultés considérables, étant données les relations cordiales qui existent entre M. de Brazza et les principaux chefs du pays voisin, et il semble en effet que M. Ponel et sa suite, l'ont assez rapidement accompli ; seulement arrivés à Yola, devaient commencer les ennuis, puisque c'est là qu'on rencontrait les Anglais, et en effet, la Compagnie royale du Niger se refusa absolument à fournir à la mission le passage sur ses steamers qui descendaient la Bénoué : M. Ponel plutôt que de longer cette rivière, ce qui ne pouvait avoir pour lui que des dangers et aucun intérêt, dut rebrousser chemin et rentrer au Congo par la Sangha, en traversant encore une fois tout l'Adamaoua, plus hospitalier à son expédition que le territoire sous la domination de la Compagnie britannique.

Bien que le télégramme reçu de M. Brazza sur ce voyage soit tres bref, on peut croire qu'il n'a pas été inutile. Il s'agissait pour M. Ponel de confirmer avec les chefs de l'Adamaoua les traités que M. Mizon avait conclus et d'entretenir des relations plus actives avec eux ; il s'agissait surtout de devancer les expéditions allemandes qui s'avançaient de Cameroun avec les deux expéditions de M de Stetten

et de M. d'Uchtsitz. Or, la simple comparaison des dates permet d'espérer qu'il n'a pas failli à sa tâche et qu'à son voyage d'aller, il est passé à Ngaoundéré avant M. de Stetten. En effet, de Gaza à Ngaoundéré, la ville principale de l'Adamaoua du Sud, on compte environ 350 kilomètres que l'explorateur a dû franchir en moins d'un mois, étant donnés les moyens de locomotion dont on dispose dans l'Adamaoua; il a donc dû arriver au commencement du mois de février auprès d'Abbou ben Aissa, avec qui, on le sait, M. Brazza a, depuis plus de dix-huit mois, engagé des relations des plus suivies. Le lieutenant de Stetten, de son côté, n'a quitté la côte de Cameroun qu'au mois de février, ainsi que l'annonçait récemment la *Gazette de l'Allemagne du Nord* C'est donc l'agent de M. de Brazza qui, vraisemblablement, a précédé l'explorateur allemand à Ngaoundéré. Ce fait a son importance dans le cas où l'on voudrait, au point de vue de la délimitation du Cameroun, tirer parti de la visite que le lieutenant de Stetten aurait faite à Abbou ben Aïssa, un an et demi, au surplus, après celle de M. Mizon. Quant à l'expédition de M. d'Uchtsitz, elle est arrivée tout récemment sur la Bénoué, c'est-à-dire quelque temps après celle de M. de Stetten.

Il est à remarquer que les expéditions allemandes parties de Cameroun ont été admises au passage par la Compagnie royale du Niger et M. Hoellé parlait déjà dans sa lettre de la différence du traitement qu'on leur accordait avec celui que devaient subir les missions françaises. Quelques journaux en ont conclu qu'il y avait un traité signé entre l'Angleterre et l'Allemagne pour la délimitation du Hinterland de Cameroun, et le bruit a couru avec persistance que tandis que la Compagnie anglaise s'attribuait Yola et ses environs, elle déclinait toute prétention sur le reste de l'Adamaoua, qu'elle abandonnait à l'Allemagne. Il est impossible d'être exactement renseigné sur ce traité, et tout ce que l'on peut observer, c'est que jusqu'ici les négociateurs les plus habiles et les plus au courant des lieux, Sir W. Mac-Donald et le docteur Kayser, y avaient en vain travaillé ; ils n'avaient pu s'entendre, le printemps dernier, que sur la délimitation de certains districts côtiers sans importance politique. A la vérité, ce qu'ils considéraient comme le danger commun a pu les amener à certaines concessions ; seulement nous devons affirmer qu'un traité conclu entre l'Allemagne et l'Angleterre ne lie qu'elles-mêmes et que la France ne peut que s'en tenir absolument aux termes de l'acte de 1885 qui proclame les droits du premier occupant.

(*Bulletin du Comité de l'Afrique française*).

La mission Monteil. — Conformément à la décision du groupe colonial de la Chambre des députés d'avril-mai 1893, le commandant Monteil a été choisi pour organiser les postes français du bassin de l'Oubangui. Ces termes un peu vagues lui permettront d'agir suivant les circonstances et pour le mieux des intérêts français.

Sa mission se compose, dès à présent, de M. le capitaine Decaze, du lieutenant Jullien, de MM. François et Comte et d'une escorte de tirailleurs sénégalais de 150 ou 200 hommes, encadrés par des sous-officiers de l'infanterie de marine. Un capitaine de la même arme sera désigné très prochainement pour prendre le commandement de cette troupe.

Madagascar. — L'assassinat de M. Muller. — Un de nos compatriotes, M. Georges Muller, a été assassiné, dans des circonstances particulièrement

pénibles, à l'ouest de la localité nommée Mandritsara et sise à environ vingt jours de marche de la capitale.

M. Georges Muller, débarqué à Majunga, était arrivé à Tananarive à la fin du mois de mai dernier. Il projetait de faire, à ses propres frais, à travers Madagascar, une exploration d'où la science pouvait retirer de véritables profits. Il quitta une première fois la capitale pour se rendre à Antsirabe en vue de rechercher les traces de l'œpyornis, le fameux oiseau géant de Madagascar, dont la reconstitution a fait l'objet des discussions et des travaux des naturalistes européens. Les fouilles pratiquées à Antsirabe ne restèrent pas infructueuses. M. Muller en rapporta certains ossements d'un réel intérêt, ayant évidemment appartenu à l'œpyornis. Il compléta l'envoi qu'il en fit au Muséum par l'acquisition de toute la collection des os de l'oiseau géant découverts par les missionnaires norvégiens.

L'excursion d'Antsirabe n'était que le prélude d'une exploration plus lointaine et plus périlleuse. Après un court séjour à Tananarive, notre compatriote se dirigea vers le Nord, assisté du R. P. Roblet, le géographe, bien connu, de notre Mission catholique. Le missionnaire et l'explorateur parcoururent la rive Ouest du lac Alaotra dont ils déterminèrent un grand nombre d'affluents, encore insuffisamment et inexactement indiqués sur les cartes. Mais le R. P. Roblet n'avait obtenu de ses supérieurs qu'un congé limité. Il dut se séparer de son compagnon et regagner le plateau central par la rive Est du lac, rapportant à Tananarive les résultats des observations faites en commun avec M. Muller.

Celui-ci continuait sa route vers le Nord-Ouest, avec l'intention d'arriver à Majunga par Mandritsara. C'est quatre jours après avoir quitté ce dernier point que le convoi se heurta à une bande d'environ 400 *fahavalo* ou brigands insoumis, postés sur les ruines d'un village qu'ils venaient vraisemblablement de piller. Tandis que M. Muller, armé d'un excellent fusil et d'un revolver, se mettait en posture de défendre ses bagages et s'efforçait de rassembler ses hommes autour de lui, il fut frappé de trois balles et tomba. Les brigands se jetèrent sur lui, l'achevèrent à coups de sagaie et le décapitèrent.

Les porteurs, parvenus à sauver une partie des bagages, se réfugièrent au poste hova le plus voisin. Ils revinrent le jour suivant sous bonne escorte au lieu du combat et recueillirent les restes de l'infortunée victime. Mais en vain le gouverneur hova promit une récompense à celui qui pourrait retrouver la tête du Français, dont les brigands sans doute ont fait quelque sinistre trophée.

Les gens engagés au service de l'explorateur sont actuellement à Mandritsara. L'un de ces hommes a été détaché sur Tananarive où il a fait avec la plus grande précision le récit détaillé de la catastrophe dont il a été témoin. Il apportait une lettre du chef du convoi, l'employé indigène d'une maison de commerce française, mis momentanément à la disposition de M. Muller. Ces témoignages ne sauraient malheureusement soulever aucun doute. Les porteurs demandent à ramener à la capitale le corps du *vazaha* (étranger) qu'ils conservent religieusement, car ils se sont engagés à accompagner, mort ou vivant, jusqu'à la fin du voyage, le vazaha qui leur a été confié.

Ouganda. — Ainsi qu'il était à prévoir, les musulmans ont profité du trouble du pays et cherché à ressaisir la domination qu'ils avaient eue jadis, espérant que catholiques et protestants, que sépare dorénavant une haine mortelle, n'arriveront pas à s'entendre pour lutter contre eux. Heureusement, ils avaient trop présumé des divisions entretenues par les agents anglais et, en prévision du danger qui

menaçait tous les chrétiens, les deux partis se sont momentanément réconciliés pour combattre : commandés par les officiers britanniques, les chrétiens sont venus à bout de repousser les musulmans. Un incident, qui a failli avoir une gravité singulière, a bien montré d'ailleurs quelle avait été l'imprudence des Anglais dans toute cette affaire de l'Ouganda depuis qu'ils s'en sont mêlés : les troupes soudanaises qu'ils avaient enrôlées se sont jointes aux musulmans au moment où il s'agissait de les combattre, et c'est à grand peine qu'on a pu réprimer cette défection. Le chef de cette troupe, Selim-bey, a été pris et est mort durant le trajet vers la côte.

Sir Gerald Portal a quitté le pays que les dernières nouvelles représentent comme très tranquille.

Afrique australe. — La situation n'est guère plus favorable que le mois dernier, et le conflit survenu entre les Matabélés et la Compagnie anglaise, dont nous avons exposé l'origine, semble s'envenimer. Sans doute les envoyés de Lobengula, le chef des Matabélés, sont arrivés auprès de l'agent britannique, M. Jameson, mais tandis qu'ils lui soumettaient les griefs de leur maître, les troupes de celui-ci continuaient de s'avancer. Aux dernières nouvelles, on croyait qu'elles n'étaient plus qu'à une faible distance de Fort-Victoria et les chemins étaient déjà interceptés de divers côtés.

La Compagnie, à qui le gouvernement est venu en aide, a trouvé moyen de fortifier considérablement ses stations menacées du Mashonaland, et leur a envoyé des munitions et des renforts de soldats et d'officiers ; elle estime que Fort-Victoria et Fort-Salisbury sont aujourd'hui hors d'atteinte. D'ailleurs, le directeur de la Compagnie lui-même, M. Cecil Rhodes, se rend sur les lieux : il devait aller inaugurer les soixante-quinze premiers milles du chemin de fer qui doit relier Beira, sur la côte orientale portugaise, au Mashonaland en suivant le Pongoué, et au lieu de rentrer directement au Cap, il ira visiter les stations menacées. Intelligent et énergique comme il est, il saura assurément prendre les mesures nécessaires, en attendant que, dans quelques semaines, la saison des pluies rende toute campagne impossible aux indigènes aussi bien qu'aux Anglais.

Les steamers anglais et allemands sur le lac Nyassa. — Le *Times* publie des détails curieux sur les nouveaux steamers en construction ou dès maintenant lancés sur le lac Nyassa.

Depuis assez longtemps, deux canonnières britanniques naviguent sur le Zambèze, mais on n'en avait pas encore lancé sur le Shiré, la rivière qui met ce fleuve en communication avec le lac; il fut décidé d'y en monter une, le *Dove*, de 60 pieds sur 16 avec un déplacement de 20 tonnes et une force de 60 chevaux, et en même temps l'on en commanda deux autres pour le lac lui-même, l'*Aventure* et le *Pionnier*. Arrivées au Zambèze, elles faillirent ne pas pouvoir aller plus loin, car il ne se trouva pas de navire assez grand pour transporter un tel matériel ; heureusement, à ce même moment, l'expédition allemande du major de Wissmann, chargée, elle aussi, de transporter un steamer sur le lac, s'efforçait de remonter le fleuve, arrêtée, de son côté, par le manque de remorqueurs pour tout ce matériel aménagé sur des chalands. Il fut assez aisé de s'entendre et, tandis que les canonnières anglaises s'engageaient à remorquer les chalands allemands, ceux-ci prenaient à bord le matériel des Anglais.

On arriva ainsi sans encombre jusqu'aux chutes du haut Shiré ; là il faut faire la route par terre et elle n'est pas trop aisée, puisque en quelques milles elle s'élève de 4.000 pieds ; on put pourtant opérer le transport, et en l'espace d'un mois, vers la fin de mai dernier, le premier steamer était lancé.

La mort d'Émin-Pacha. — Depuis longtemps la mort d'Émin-Pacha ne faisait plus de doute pour la plupart de ceux qui s'occupent des choses d'Afrique ; mais, cependant, certains d'entre eux s'obstinaient à espérer encore. A chaque nouvelle rumeur venue par des voies inconnues du fond de l'Afrique et donnant une nouvelle version de la fin d'Émin, répondaient les dénégations d'hommes ayant une foi invincible dans l'étoile de l'étrange explorateur.

Voilà qu'une nouvelle indication, celle-là plus précise, nous arrive sur le sort d'Émin par la lettre d'un officier belge au Congo, publiée dans l'*Indépendance belge*, et qui ne permet plus de douter de la mort de l'explorateur allemand. C'est le 20 octobre 1892, au moment de rejoindre les expéditions belges qui combattaient alors autour de Nyangoué qu'Émin a été assassiné par les Arabes. L'assassinat a dû avoir lieu à trois journées environ du Congo, à Kinbonge : il a été ordonné par Muini-Mohara, le fameux chef qui a été l'âme de l'insurrection de l'an dernier.

Son journal est heureusement tombé entre les mains de l'officier belge qui nous a fixés sur son sort, le commandant Dhanis.

Cameroun. — Les expéditions de Stetten et d'Uchtsitz. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a publié le 1er septembre un télégramme annonçant que le lieutenant von Stetten, accompagné des membres de son expédition, était arrivé sain et sauf à l'embouchure du Niger. On sait que cette expédition avait pour but l'exploration du Hinterland de Cameroun. Le lieutenant von Stetten avait quitté la côte au mois de février de cette année : il a rejoint la Sangha et de là la Bénoué, passant par Tikar N'gaoundéré et Yola.

Le télégramme de la *Gazette* ajoutait que le lieutenant von Stetten avait conclu un grand nombre de traités avec les chefs des contrées qu'il a parcourues ; mais comme nous l'avons dit dans l'article consacré plus haut à la mission Ponel, il reste à savoir s'ils ne sont pas postérieurs en date à ceux qu'a conclus l'agent du Congo français.

Tandis que la mission officielle commandée par le lieutenant de Stetten se dirigeait vers la Sangha et les régions de l'Adamaoua, où elle prétendait contre-balancer les progrès de la France, une autre expédition, privée celle-là, et qui n'avait, disait-on, qu'un but commercial et scientifique, marchait sous la direction du baron de Uchtsitz et du docteur Passarge, vers le nord de la colonie et la Bénoué. Cette dernière expédition a, elle aussi, atteint son but et est arrivée sur la rivière.

Togo. — On lit dans l'*Afrique explorée et civilisée :*

Le Dr Dankelmann a fait, le 3 juin, à la Société de géographie de Berlin, une communication sur le dernier voyage du capitaine Kling dans la région située au nord du Togoland. Après avoir passé à Bismarcksbourg, il suivit d'abord au N.-E. la route de Wolf et rendit visite au sultan Jabo Boukari, de Schancho, auquel il

remit des présents de la part de l'empereur d'Allemagne. A Wangara, capitale du Sougou, il quitta l'itinéraire de Wolf pour pénétrer directement dans le Borgou occidental. Cet État est gouverné par trois frères, dont le plus puissant réside à Nikki ; celui qui règne à Birni fit au voyageur une réception amicale ; en revanche celui de Kouembé lui refusa l'entrée de sa capitale, parce que la venue de Wolf en 1889, le premier voyageur blanc dans ces parages, avait occasionné une guerre civile très sanglante. Revenu à Birni, Kling suivit de là, la route des caravanes haoussa qu'aucun blanc n'avait encore parcourue, et traversa les districts très peuplés de Bafilo, Basari, San Sougou, pour arriver à Salaga qu'il atteignit le 19 janvier 1892. De ce point, il se rendit à Kintampo, par l'itinéraire de Binger. En route, il rencontra quantité de caravanes haoussa, dont chacune avait un grand nombre d'esclaves, enchaînés et portant de lourdes charges de noix de kola. La traite sévissait à Kintampo encore plus qu'à Salaga. Entre ces deux points, Kling fit un grand détour au nord par Boupé. Toute cette région est une vaste savane, dans laquelle les pyramides d'ossements de buffles, d'antilopes, d'éléphants et d'hippopotames, érigées en quantité d'endroits, disent combien grande est l'abondance du gibier.

L'expédition de Kling a montré que les districts compris entre le Borgou et Salaga, ainsi que les pays de Schancho et de Dagombo sont beaucoup plus fertiles et plus peuplés que ceux qui sont plus près de la côte. Bafilo, par exemple, qui a 15.000 maisons, l'emporte sur Salaga en étendue et en importance. L'agriculture et l'élève du bétail y sont très prospères ; le voyageur traverse des champs de yams et de millet cultivés par de grandes troupes d'esclaves paisibles, qui se rendent de leurs villages à leur travail aux sons du fifre et du tambour

Côte d'Ivoire. — Le traité franco-anglais. — Le gouvernement anglais a déposé sur le bureau de la Chambre des Communes le texte de la convention franco-anglaise conclue, le 12 juillet dernier, pour compléter les conventions du 10 août 1889 et du 26 juin 1891, et pour fixer la frontière entre la colonie française de la Côte d'Ivoire et la colonie anglaise de la Côte d'Or.

On se souvient qu'une commission mixte franco-anglaise avait été désignée en 1891 pour procéder, sur place, à l'établissement de cette frontière conformément à ces deux conventions. Le commissaire français était le capitaine Binger, qu'accompagnaient le docteur Crozat, le lieutenant Braulot et M. Marcel Monnier ; le commissaire anglais était le capitaine Lang. Mais le texte de la convention de 1889 n'était pas d'une grande précision, et il prêtait à des interprétations très différentes.

La frontière, y disait-on, qui a pour point de départ Newtown sur la côte, devait suivre « la lagune de Tendo et celle d'Aby jusqu'à Nougoua, le tracé de la frontière sera établi en tenant compte des traités respectifs conclus par les deux gouvernements avec les indigènes. Ce tracé sera prolongé jusqu'au 9e degré de latitude nord. »

C'est pour ce motif qu'en 1891 une seconde convention vint préciser la première afin de déterminer la valeur des « traités respectifs conclus par les deux gouvernements avec les indigènes ». C'est ainsi que la frontière, à partir de Nougoua, devait se diriger vers le nord en laissant le Sanwi et l'Indénié à la France, le Broussa, le Aowin et le Sahué à l'Angleterre. Plus au nord, la ligne frontière devait passer à 10 kilomètres à l'est de la route d'Annibilékrou et Bondoukou et gagner la Volta en plaçant le territoire de Bondoukou dans la sphère d'action de la France.

On pouvait supposer avec ce commentaire que les capitaines Binger et Lang

allaient pouvoir exécuter facilement la mission qui leur était confiée. Mais, dès les premiers jours, on constata que le commissaire anglais, jugeant les intérêts de la colonie de la Côte d'Or compromis par ces arrangements, voulait, dans l'interprétation des textes, arriver à repousser vers l'est la frontière française. Tout d'abord, un conflit s'éleva sur l'attribution même de la ville de Nougoua. « *A partir de*, disait le capitaine Lang, ne veut pas dire que le village soit français. Dès lors, j'en revendique la propriété pour l'Angleterre ». Il fut impossible ensuite de s'entendre sur les limites des territoires dénommés dans la convention explicative de 1891. Tel village perdu dans la forêt équatoriale relevait-il du chef de Broussa et, par conséquent, était-il anglais, ou bien, au contraire, appartenait-il à la France comme tributaire du chef de Sanwi ? Les contradictions s'accumulèrent au point que la rupture fut inévitable. Le capitaine Binger et le capitaine Lang s'en allèrent en exploration chacun de leur côté et M. Marcel Monnier a raconté, le voyage si intéressant qu'il a fait avec le commissaire français à Kong et dans la vallée du Comoé.

Les explorateurs revinrent en Europe et communiquèrent à leurs gouvernements les résultats de leurs missions. Des négociations s'engagèrent alors à Paris entre MM. Phipps et Crowe, de l'ambassade d'Angleterre, et MM. G. Hanotaux, directeur des consulats au ministère des affaires étrangères, et J. Haussmann, chef de division à l'administration des colonies. Il résulta de ces pourparlers que le capitaine Binger avait parfaitement accompli son devoir en résistant aux prétentions de son collègue, puisque la convention qui fut signée le 12 juillet nous donne entièrement satisfaction.

En voici le texte d'après la *Politique coloniale :*

« Les commissaires spéciaux, nommés par les gouvernements de la France et de la Grande-Bretagne, en vertu de l'article 5 de l'arrangement du 10 août 1889, n'étant pas parvenus à tracer, entre les territoires respectifs des deux puissances, sur la Côte d'Or, une ligne de démarcation conforme aux dispositions générales de l'article 3 de cet arrangement et aux indications du paragraphe final de l'arrangement du 26 juin 1891, les plénipotentiaires soussignés, chargés, en exécution des déclarations échangées à Londres, le 5 août 1890, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté britannique, de délimiter les sphères d'intérêt respectif des deux pays, dans les districts Sud et Ouest du Moyen et du Haut-Niger, se sont entendus pour fixer, dans les conditions ci-après énoncées, la ligne de démarcation entre les possessions françaises et britanniques de la Côte d'Or :

1° La frontière britannique part de la côte à Newtown, à une distance de 1,000 mètres à l'ouest de la maison occupée, en 1884, par les commissaires britanniques, puis se dirige droit vers le nord jusqu'à la lagune de Tanoe ou Tendo, suit la rive sud de cette lagune jusqu'à l'embouchure de la rivière Tanoe ou Tendo (des quatre îles qui se trouvent à proximité de cette embouchure, les deux qui sont au sud étant attribuées à la Grande-Bretagne, et les deux qui sont au nord, à la France). La frontière britannique longe, à partir de cet endroit, la rive gauche de la rivière Tanoe ou Tendo jusqu'au village de Nougoua, que, vu sa situation sur la rive droite de cette rivière, l'Angleterre consent à reconnaître à la France ;

2° La frontière française part également sur la côte de Newtown, à une distance de 1,000 mètres à l'ouest de la maison occupée, en 1884, par les commissaires britanniques. Elle s'avance, de là, droit au nord, vers la lagune de Tanoe ou Tendo, puis, traversant cette lagune, on suit la rive nord, et les rives nord et est de la

lagune Ehi jusqu'à l'embouchure de la rivière Tanoe ou Tendo, et suit la rive droite de cette rivière jusqu'au village de Nougoua ;

3° La frontière britannique continue à suivre la rive gauche du Tanoe ou Tendo durant 5 milles anglais en amont de la maison qui sert actuellement de résidence au chef de Nougoua. Elle traverse en ce point la rivière et se confond avec la frontière commune, déterminée ci-dessous.

La frontière française sur la rive droite du Tanoe ou Tendo, également pendant 5 milles en amont de Nougoua, jusqu'au moment où elle est rejointe par la frontière anglaise ;

4° La frontière commune quitte la rivière Tanoe et se dirige au nord vers le sommet de la commune de Terra Ferrako. De là, passant à 2 milles à l'est des villages d'Assikasso, Sankaina, Assambossoua et Akouakron, elle court à 2 milles à l'est de la route conduisant de Souakrou à la rivière Boi, pour atteindre cette rivière à 2 milles au sud-est de Bamianko, village qui appartient à la France. De là, elle suit le thalweg de la rivière Boi et la ligne tracée par le capitaine Binger (telle qu'elle est marquée sur la carte ci-annexée), laissant Édubi, avec un territoire s'étendant à 1 mille au nord de ce point, à la France, jusqu'à ce qu'elle atteigne un point situé à 16,000 mètres droit à l'est de Yaou. A partir de ce point, elle coïncide avec la ligne tracée par le capitaine Binger (voir la carte ci-annexée), jusqu'au point situé à 1,000 mètres au sud d'Abourouferrassi, village appartenant à la France. Elle continue à se tenir ensuite à une distance de 10 kilom. à l'est de la route conduisant directement d'Annibilekrou à Bondoukou, par Bodomfll et Dadiassi, passe à mi-chemin entre Buko et Adjamrah, court à 10 kilom. à l'est de la route de Bondoukou viâ Sorobango, Tambi, Takhar et Bandagadi, et atteint la Volta au point d'intersection de cette rivière et de la route de Bandagadi à Kirhindi. Elle suit alors le thalweg de la Volta jusqu'à son intersection par le 9e degré de latitude nord ;

5° Il est convenu que les habitants des villages français qui, antérieurement à la conclusion du présent arrangement, jouissaient du droit de pêche sur la rivière du Tanoe ou Tendo, continueront à jouir de ce droit en se conformant aux règlements locaux ;

6° La frontière déterminée par le présent arrangement est inscrite sur la carte ci-annexée ;

7° Dans la pensée des parties contractantes, le présent arrangement complète et interprète la section I de l'article 3 de l'arrangement du 10 août 1889, relatif à la délimitation des possessions britanniques et françaises sur la Côte d'Or, et le paragraphe final de l'arrangement du 26 juin 1891.

Fait à Paris, le 12 juillet 1893.

Les commissaires britanniques,

Signé : E. C. H. Phipps,
J. A. Crowe.

Les commissaires français,

Signé : Gabriel Hanotaux,
J. Haussmann. »

On enregistrera avec plaisir, en France, l'accord qui vient de mettre fin aux difficultés si malencontreusement suscitées par le capitaine Lang, et si un vœu pouvait

être exprimé, c'est que la France et l'Angleterre règlent au plus tôt une affaire semblable soulevée, presque en même temps, à propos de la délimitation de Sierra-Leone et de la Guinée française.

ASIE.

Sir *H.-M. Durant*, chef du département des affaires étrangères du gouvernement des Indes, accompagné d'une petite troupe, est parti de Pechewer, vers la fin de juillet, pour Kama, afin de conférer avec l'émir de l'Afghanistan sur des questions de frontières. La mission se rendra ensuite à Kaboul.

Sir *Henri Norman*, gouverneur du Queensland depuis 1888, vient d'être nommé vice-roi et gouverneur-général des Indes anglaises, en remplacement du marquis de *Lansdowne.*

Le général *Baief* est parti de Marghilan, à la tête d'une commission chargée d'explorer les frontières de Boukhara, pour délimiter d'une manière définitive la zone douanière russe. Cette commission, composée de plusieurs officiers, de médecins, de topographes, est escortée d'un détachement de cosaques En même temps, un canot à vapeur, commandé par le lieutenant *Vaschkevitch*, effectuera une reconnaissance dans la partie supérieure du l'Amou-Daria.

OCÉANIE.

MM. *Guy Boothby* et *Longley* viennent de traverser l'Australie, du nord au sud. Partis de Normanton, sur le golfe de Carpentarie, en mars 1892, ils arrivaient en mars 1893, à Morgan, sur le Murray (Australie du Sud), après avoir passé le Flinders, le Diamantaria, le Barcoo, le district de Warrego et le Darling (à Bourka).

M. *Lindsay*, que la sécheresse du pays et la mauvaise organisation de sa caravane avaient empêché de mener à bien son projet de traversée de l'Australie en 1891-92, vient d'entreprendre un nouveau voyage. Parti de Gawler Range, il a atteint Fowler Bay, après avoir parcouru 350 kilomètres.

M. *Dâhl*, de l'Université de Christiana, est parti pour l'Australie occidentale ; il étudiera les grottes découvertes par Sir George Grey au N.-O. de la colonie.

RÉGIONS POLAIRES.

Le Dr *F. Nansen* est arrivé le 25 juillet en vue de la terre des Oies (Nouvelle-Zemble) ; il a rencontré la première glace le 27 par 69° 50′ lat. N. et 50° long. E., à dix milles au nord des Iles Kolgouyeff ; il a franchi la glace et a pu constater que

son navire le *Fram* s'est bien comporté. Le 29, il était au détroit de Youger, à 250 milles de la banquise. Le Dr Nansen a emmené 34 chiens à traîneaux ; il espérait atteindre les îles de la Nouvelle-Sibérie à la fin d'août.

Le lieutenant *Peary*, avec 33 compagnons, a débarqué à Bowdoinbay, au nord du Groenland, par le *Falcon*. Ce navire est rentré à St-Jean de Terre-Neuve le 5 septembre. Les explorateurs ont installé leurs quartiers d'hiver à Bowdoin bay ; ils ont des vivres pour dix-huit mois. Les Esquimaux de la baie de Schaird n'ont pu fournir aucun renseignement sur le sort du professeur Verchoaf qui s'est perdu dans la précédente expédition Peary et que l'on croit mort.

Le lieutenant de la marine danoise *Garde*, ancien second du capitaine Holm (1883-1884), vient d'explorer l'Indlandsis (glace intérieure) du Groenland méridional, en prenant comme point de départ le glacier de Sermitsialik (61° lat. N.) ; en treize jours, il a parcouru 300 kilom., et atteint 7,000 pieds d'altitude. M. Garde était accompagné du comto *C. Moltke* et de *John Petersen*, interprète.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Nouvelles communications rapides avec l'Angleterre. — La London et South Western Railway C° doit mettre un steamer de marche rapide sur la ligne de Southampton au Havre. Ce steamer partira tous les mercredis, à minuit, de Southampton, arrivant au Havre vers six heures trente le jeudi matin. Au Havre, le départ aura lieu tous les vendredis, à minuit, arrivant à Southampton à six heures trente du matin. Le steamer *Frederica* a inauguré ce service mercredi, de Southampton

Les consignataires de cette ligne sont, au Havre, MM. Langtaff, Ehrenberg et Pollah.

Les ports des Bouches-du-Rhône en 1892. — Voici, d'après le rapport de M. Guérard, ingénieur en chef du port de Marseille, quel a été le mouvement en 1892, dans les divers ports du département des Bouches-du-Rhône (entrées et sorties réunies) :

Marseille : 16,204 navires, jaugeant 181,947 tonnes, avec 367,151 hommes d'équipage.

La Ciotat : 561 navires, jaugeant 181,947 tonnes, avec 9,462 hommes d'équipage.

Cassis : 271 navires, jaugeant 16,520 tonnes, avec 1,183 hommes d'équipage.

Le Frioul : 184 navires, jaugeant 205,061 tonnes, avec 5,144 hommes d'équipage.

Port de Bouc : 1,920 navires, jaugeant 171,152 tonnes, avec 9,498 hommes d'équipage.

Martigues : 270 navires, jaugeant 17,266 tonnes, avec 1,309 hommes d'équipage.

Saint-Chamas : 72 navires, jaugeant 4,982 tonnes, avec 174 hommes d'équipage.

Berre : 86 navires, jaugeant 3,334 tonnes, avec 90 hommes d'équipage.

Saint-Louis-du-Rhône. Navigation maritime : 1,615 navires, 525,733 tonnes et 21,489 hommes d'équipage.

Navigation fluviale : 1,141 navires, 438,489 tonnes et 9,682 hommes d'équipage.

Le tonnage des marchandises importées et exportées a été pour Marseille de 4,582,754 tonnes et pour Saint-Louis-du-Rhône (navigation maritime) : 263,743 tonnes et (navigation fluviale) : 204,345 tonnes.

La production houillère du Nord et du Pas-de-Calais. — Au moment où les grèves éclatent dans les bassins houillers de notre région, il n'est pas sans intérêt de voir quelle était la situation des mines avant le grave accident économique.

La production houillère du Nord et du Pas-de-Calais pendant le premier semestre de 1893, est satisfaisante, elle accuse une augmentation.

La différence avec la période correspondante de 1892, n'est pas considérable, elle ne dépasse guère 54,000 tonnes, ce qui permet de prévoir une différence de 100,000 tonnes environ pour l'année entière.

Mais la persistance de l'augmentation de production, alors que les conditions de vente et de prix sont beaucoup moins favorables que l'année précédente, est à noter, parce qu'elle indique la continuité du mouvement de progrès de la production, se poursuivant malgré des circonstances peu favorables.

Ces accroissements de production se continuent depuis longtemps, mais ils ne parviennent pas à combler les différences entre la production et la consommation française, parce que la consommation suit parallèlement à la production, une courbe à peu près semblable d'accroissement.

La production semestrielle du Nord et du Pas-de-Calais est de 7,207,768 tonnes en 1893 au lieu de 7,153,094 tonnes en 1892, d'après les chiffres relevés par le comité central des houillères de France.

Le bassin du Pas-de-Calais compte 55 sièges en extraction dont plus de la moitié ont donné des augmentations.

Lens, qui tient la tête du chiffre de la production, avait dépassé le million de tonnes pendant le premier semestre de 1892 ; il revient en 1893, à 979,000 tonnes, avec une différence en moins de 46,000 tonnes.

La plus grosse production, après celle de Lens, est celle de Courrières, qui se relève de 25,000 tonnes en 1893, ce qui établit sa production semestrielle à 695,000 tonnes.

Par ordre d'importance, viennent ensuite Bully-Grenay, avec 536,000 tonnes de production, chiffre inférieur de 26,000 tonnes à celui de 1892 ; Nœux, 517,000 tonnes, différence en plus de 25,000 tonnes ; Bruay, 477,000 tonnes, différence en plus de 28,000 tonnes ; Marles, 340,000 tonnes, différence en plus de 9,500 tonnes ; Liévin, 330,000 tonnes, différence en moins 19,000 tonnes ; Dourges, 296,000 tonnes, différence en moins, 5,000 tonnes.

La production de Meurchin de 150,000 tonnes, est en augmentation proportionnelle considérable, en raison de la différence en plus de 23,000 tonnes de la production semestrielle.

Ostricourt qui a augmenté sa production de 14,000 tonnes est également en sensible progrès proportionnel.

Le bassin du Nord compte 41 sièges d'extraction, qui ont produit dans le premier semestre de 1893, 2,403,584 tonnes, en augmentation de 33,000 tonnes sur la période correspondante de 1892.

C'est l'augmentation de la production d'Anzin qui décide seule le sens du mouvement de la production du bassin du Nord.

Les 18 sièges d'extraction d'Anzin ont produit en 1893, 1,437,276 tonnes au lieu de 1,347,879 tonnes en 1892. La différence, soit 89,397 tonnes, compense les moindres productions semestrielles de Douchy, Escarpelle et Aniche et s'ajoute aux augmentations de Crespin, Vicoigne et Fresnes-Midi.

La plus grande partie de la production du bassin du Nord et du Pas-de-Calais est consommée en France, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais eux-mêmes, qui en demandent de très grandes quantités ; le reste s'écoule dans le centre de la France jusqu'au delà de Paris, puis dans l'Est et dans l'Ouest, dans les rayons limités par la concurrence de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la Belgique.

Ces pays ont importé en France, pendant le premier semestre de 1893, 3,978,359 tonnes de houille. Sur ces chiffres, l'Angleterre a fourni 1,993,000 tonnes, la Belgique, 1,680,000 tonnes, l'Allemagne, 303,000 tonnes environ.

Ces importations, comparées à celles de la période correspondante de 1892, attestent des diminutions qui portent principalement sur les envois de la Belgique. Les importations de charbons de Belgique ont diminué de 50,000 tonnes sur 1892, qui lui-même était en diminution sur 1891.

Les importations de coke ont, au contraire, augmenté du fait des envois de l'Allemagne, qui ont compensé et au delà les diminutions des importations de cokes belges. Les importations de coke s'élèvent à 690,000 tonnes pendant le premier semestre de 1893, au lieu de 649,000 tonnes en 1892.

Les chiffres de nos exportations de houilles sont faibles ; ils ne s'élèvent pendant le semestre qu'à 372,000 tonnes, sur lesquels 178,000 tonnes sont expédiées en Belgique, 16,000 tonnes en Italie, 84,000 tonnes en Suisse, le reste en divers pays.

En comparant les chiffres des exportations, on trouve qu'il y a augmentation vers la Belgique et diminution vers l'Italie et vers la Suisse.

Les exportations de coke se sont élevées dans le semestre de 1893 à 25,000 tonnes, au lieu de 18,000 tonnes en 1892 et 26,000 tonnes en 1891.

La situation houillère dans le Nord et le Pas-de-Calais était donc satisfaisante, en raison de l'augmentation graduelle et continue de la production.

Quel sera le dommage apporté à cette situation, qui pourrait le dire ?

Les nouveaux tarifs douaniers des colonies. — L'année 1893 a inauguré, au point de vue du régime douanier des colonies, une ère nouvelle.

Maîtresses de leurs tarifs douaniers, depuis le sénatus-consulte du 2 juillet 1866, nos colonies s'étaient insensiblement habituées, pour la plupart, à traiter sur le même pied les produits d'origine française et ceux d'importation étrangère.

Quoique, depuis 1883, l'Administration ait, en partie tout au moins, réagi contre cette tendance et obtenu, dans plusieurs de nos colonies, l'établissement de tarifs protecteurs de l'industrie française, le Parlement a pensé qu'il fallait aller plus loin

dans cette voie. Grâce à l'initiative qu'ont prise la plupart des députés coloniaux, le principe qui a prévalu est celui de l'assimilation douanière des colonies à la métropole.

Le tarif métropolitain sera étendu aux colonies dans les conditions où il est appliqué en France : tarif général pour les pays qui n'ont avec la France aucun arrangement commercial, tarif minimum pour les autres.

Cette deuxième catégorie comprend jusqu'ici l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Grèce, les Pays-Bas, la Russie, la Serbie, la Suède et la Norvège, l'Empire Ottoman, le Mexique, la Perse, la République dominicaine et la République Sud-Africaine.

Des négociation sont, en outre, en cours avec le Canada et les États-Unis d'Amérique.

Il n'était pas possible, toutefois, d'appliquer sans tempérament et sans exception le tarif métropolitain à toutes nos colonies.

Certaines de nos possessions, soit par leur position géographique, soit à cause de leur éloignement, soit encore à raison de certaines conventions diplomatiques, ne pouvaient pas être soumises au régime métropolitain.

La loi du 11 janvier 1892 établit deux catégories : les colonies soumises au tarif général, celles qui en sont exceptées.

La première catégorie comprend :

La Martinique, la Guadeloupe, la Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon, le Gabon proprement dit, la Réunion, Mayotte, l'Indo-Chine française, la Nouvelle-Calédonie.

La seconde catégorie comprend :

Le Sénégal, la Guinée française et ses dépendances, la partie du Congo comprise dans la zone neutre définie par l'acte de Berlin, Obock, Nossi-Bé, Diégo-Suarez, Sainte-Marie-de-Madagascar et ses dépendances, les établissements français de l'Inde.

Pour les colonies soumises au régime douanier métropolitain, le législateur a admis que des règlements d'administration publique détermineraient après avis des Conseils locaux, les produits qui, par exception, seraient l'objet d'une tarification spéciale.

En revanche, les produits originaires des colonies de la première catégorie sont admis en franchise en France, ou, s'il s'agit des denrées énumérées au tableau E (cacao, café, thé, poivre, piment, cannelle, amomes et cardamomes, muscades macis et vanille), avec une détaxe de moitié sur les droits qui frappent les produits similaires d'origine étrangère.

Les colonies de la deuxième catégorie conservent leur régime douanier spécial ; mais elles ne bénéficient, pour leurs produits expédiés en France, d'un régime de faveur que dans la limite des détaxes qui leur sont accordées par des décrets spéciaux pris en Conseil d'État.

EUROPE.

Le déclin d'Anvers. — D'après le *Journal des intérêts maritimes du port d'Anvers*, le rapport de la Chambre de commerce sur le dernier exercice contient un chapitre qui prouve à l'évidence l'abaissement continu du trafic du port d'Anvers ;

c'est le chapitre des chemins de fer. On y trouve le tableau très significatif du mouvement des gares.

Les gares réunies d'Anvers-Bassins ont expédié l'année dernière 1,349,159 tonnes de marchandises et en ont reçu 1,563,309, soit ensemble 2,912,468 tonnes, contre 3,073,544 en 1891. — Soit en moins 20,028.

Les gares locales et maritimes ont reçu 334,749 wagons chargés et 92,929 vides, soit ensemble 427,738 wagons contre 447,766 en 1891. — Soit en moins 20,028.

Elles en ont expédié 276,740 chargés et 150,806 vides, soit ensemble 427,554, contre 447,313 en 1891. — Soit en moins 19,859. — De sorte que le total général des wagons a été de 1,290,946 en 1892, contre 1,352,314 en 1891. — Diminution totale : 39,889 wagons.

Si nous passons maintenant à la gare d'Anvers-Sud nous y trouvons, en marchandises, un tonnage total de 308,881 tonnes expédiées et de 662,354 tonnes reçues, ce qui fait ensemble 971,235 tonnes, contre 965,392 en 1891. — Différence en plus : 5,843 tonnes. Ce n'est pas cela qui comblera la différence en moins d'Anvers-Bassins.

Le mouvement des wagons arrivés a été de 99,944 chargés et 14,411 à vide, soit ensemble 114,355 wagons, contre 115,927 en 1891. Différence en moins : 1,572 wagons. Celui des wagons expédiés a été de 58,968 chargés et de 55,591 vides, soit ensemble 114,558 wagons contre 115,544 en 1891. — Différence en moins : 986 wagons. — Soit pour le total des wagons, arrivés et expédiés, une diminution de 2,558.

Le canal de la mer du Nord à la Baltique. — La canal de la mer du Nord à la Baltique sera ouvert conformément aux prévisions primitives en 1895. Cette voie nouvelle a donné lieu à nombre d'entreprises ou projets. Parmi ces derniers, il faut placer au premier rang les travaux du port de Copenhague, pour lesquels est prévue une dépense d'environ 25 millions de francs ; à Dantzig, il est également question d'établir un port libre. Lubeck a amélioré ses quais et le projet du canal de la Trave à l'Elbe prend de plus en plus de consistance. Pillau et Kœnisberg seront reliés par un canal de 6 mètres de profondeur, qui coûtera environ 9 millions et demi de francs.

La ville de Stettin dépense 14 millions pour l'agrandissement de son port et Brême aura dépensé plus de 35 millions pour approfondir le Weser. Enfin, Hambourg creuse un port profond, à Cuxhaven et à Kiel, on se préoccupe aussi sérieusement d'agrandissements du port.

Les relations commerciales de l'Allemagne avec la France. — Voici ce que dit la *Chambre de commerce de Francfort* au sujet des relations de l'Allemagne avec la France.

L'échange des marchandises entre l'Allemagne et la France a eu lieu, à partir du 1er février 1892 sous le régime des droits élevés que la France a introduits au moment où les États de l'Europe centrale abaissaient les leurs. Les articles allemands sont soumis en France aux droits du tarif minimum.

Le commerce de l'Allemagne avec la France représente, exportations et importations réunies, une valeur annuelle d'environ 350 millions de marks. Autant que les chiffres actuellement connus permettent de le voir, ni l'importation, ni l'exportation

n'ont subi, en 1892, de grandes fluctuations. Dans l'exportation allemande notamment. les diminutions sont fort rares ; elle a même augmenté ses envois en France en fait de fer brut et ferraille, de fer forgé, de fil de fer, d'acier et de coke. Il n'y a eu d'amoindrissements que pour les expéditions de viande fraîche, de potasse et d'articles fins en bois. L'Allemagne a fait venir de France en plus grandes quantités qu'en 1891 du seigle, de l'orge et de l'épautre.

Les importations de vins français sont restées stationnaires et il n'y a pas eu non plus de modifications sensibles pour les autres articles. On peut en conclure, dit le rapport, que les deux pays se sont bornés aux articles indispensables et que les taxes douanières élevées n'ont eu d'autre effet que de renchérir pour le destinataire le prix de la marchandise.

Le commerce et l'industrie de la laine en Saxe. — Nous empruntons à un rapport consulaire belge les renseignements qui vont suivre :

Laines. — Saxe. — Tandis qu'il y a une dizaine d'années encore, Leipzig ne faisait qu'un commerce très restreint de laines provenant surtout d'Allemagne, cette branche a pris dans les dernières années des proportions si considérables que notre place est devenue un centre de premier ordre dont, en 1892, les transactions étaient évaluées à :

50 à 60	millions	marks	pour	les laines brutes.
90	»	»	»	peignés à terme.
30	»	»	»	produits des peignages mécaniques de la ville.
25	»	»	»	produits des filatures de laine de la ville.

La navigation dans le Bas-Danube en 1892. — Le Ministère des affaires étrangères de Roumanie vient de faire publier les dernières statistiques sur la navigation du Bas-Danube, qui lui ont été communiquées par la Commission européenne internationale. Nous nous empressons d'en reproduire les données principales.

Durant l'année 1892, le nombre total des navires entrés et sortis a été de 918, avec un tonnage de 868,255 t. En voici le détail :

Angleterre	Vapeurs.	479	T. 633,877
Grèce	Voiliers.	49	14,209
—	Vapeurs.	91	96,574
Norvège	—	36	38,859
Turquie	Voiliers.	198	36,932
—	Vapeurs.	4	2,898
Autriche-Hongrie	Voiliers.	5	1,224
—	Vapeurs.	21	20,573
Italie	Voiliers.	2	821
—	Vapeurs.	9	10,153

Viennent ensuite 4 vapeurs allemands (4,852 t.), 8 vapeurs et 7 voiliers russes

(2,559 t.), 2 vapeurs espagnols (2,184 t.), 1 vapeur néerlandais (1,236 t.), 1 vapeur suédois (1,182 t.), et 2 vapeurs roumains (122 t.). Sur le nombre qui précède, 205 navires avec 263,245 t. ont effectué leur chargement dans le port de Solina

Le commerce franco-espagnol pendant le premier semestre de 1893. — Le prix du papier espagnol continue de baisser ; il vaut aujourd'hui 413 à 414 fr. à Paris, c'est-à-dire qu'il perd de 17 % à 18 %

Depuis le commencement de l'année, la dépréciation moyenne des valeurs espagnoles n'a guère été inférieure à 16 %. Cette situation défavorable en augmentant d'un sixième la valeur nominale des produits étrangers, n'est guère de nature à faciliter l'exportation. Aussi les résultats du commerce extérieur de l'Espagne sont bien peu satisfaisants. La valeur globale de l'importation oscillait entre 405 et 407 millions de pesetas en 1892 et en 1891. Le semestre correspondant de l'année courante accuse une dépression considérable : 52 millions, soit 13 % de moins qu'en 1892. La baisse serait même beaucoup plus forte si l'importation du froment n'avait augmenté de 40 millions.

La mauvaise récolte de 1892 aggrave donc les charges qui résultent du change.

Notre commerce d'exportation a naturellement supporté sa part dans les maux causés par le malaise économique de la Péninsule.

Quoique, au point de vue douanier, le premier semestre de 1893 ait été meilleur pour nous, puisque nos marchandises ne sont plus frappées de surtaxes indirectes comme pendant les cinq mois de février à juin 1892, les quarantaines ont interrompu nos relations directes par les ports méditerranéens.

Aussi nos expéditions ont reculé de 68,793,000 fr. à 57,200,000 fr. Nous avons ainsi plus perdu que l'ensemble des autres nations. Les branches les plus atteintes sont les lainages, les huiles, les boissons distillées, la bimbeloterie, les soieries et tous les envois par colis postaux. La soie grège, les ouvrages en bois et en métaux accusent au contraire des plus-values, ainsi que le commerce des chevaux et des mules.

Nos industries souffrent beaucoup de l'élévation des taxes douanières, quoique nous jouissions du tarif minimum espagnol. Qu'adviendra-t-il, lorsqu'il faudra payer en or le montant des droits de douane ?

L'exportation espagnole ne paraît guère plus prospère que le commerce d'importation.

Déjà faible en 1892, elle s'est encore réduite de 339 millions à 307 millions. Les vins entrent pour 22 millions dans la diminution totale ; et les autres produits accusent une moins-value de 10 millions. Mais c'est un trompe-l'œil. La classe II, celle des métaux, a bien perdu le débouché de 10 à 11 millions. Toutefois, comme l'or, l'argent (métal et monnaies) sont compris à tort dans cette classe, l'exportation des produits espagnols autres que les vins s'est au contraire accrûe. Il ne peut en être autrement dans un pays qui a le change contre soi.

L'administration espagnole devrait bien rectifier cette disposition incommode de sa nomenclature douanière. En confondant à l'exportation les sorties de métaux précieux avec celles des marchandises, elle prête matière à des erreurs regrettables. En réalité, si les vins d'Espagne trouvaient en France un aussi large débouché qu'auparavant, l'exportation péninsulaire aurait été aussi élevée en 1893 qu'en 1892. Les défauts de la statistique espagnole allaient presque nous faire dire le contraire de la vérité.

Mieux rédigés, les documents français confirment cette appréciation. L'ensemble des importations espagnoles en France a fléchi de 56,269,000 francs. Mais comme l'entrée des vins accuse une réduction de 55,615,000 fr., il en résulte que, pour les autres denrées espagnoles, il n'y a à noter qu'une différence tout à fait insignifiante.

ASIE.

La culture de la ramie au Tonkin. — C'est à une très intéressante communication de M. Henri Thureau à la Société de Géographie commerciale de Paris que nous empruntons les indications qui vont suivre sur les ressources que peut produire la culture de la ramie au Tonkin :

« En outre du coton, il est un autre textile qui est cultivé, mais en petite quantité, dans la région montagneuse ; je veux parler de la ramie. Il serait superflu de vanter les qualités de la ramie ; on en a vu à l'Exposition universelle de 1889, de magnifiques échantillons exposés au Palais des Colonies et dans plusieurs pavillons particuliers.

Les Annamites en font des filets inusables ; les Muongs, des étoffes tissées grossièrement, et les Chinois, des vêtements frais et légers, ayant l'apparence de la soie.

Étant donné que les terres perméables et à l'abri des inondations, conviennent à la ramie, une partie des terres de la province de Ninh-Binh serait propre à cette culture.

J'ai vu à Kè-So, à la mission catholique, quelques pieds de ramie. Le P. Barreil qui me les a montrés, m'a dit qu'il en avait fait huit coupes dans l'espace d'une année.

Huit coupes par an ! Même avec six coupes pleines, quel est donc le pays qui pourrait rivaliser avec le Tonkin ?

Des plantations de ramie ont été faites dans la province de Hung-Yen par un homme plein d'initiative, M. Gayet-Laroche. Nous regrettons de ne pas connaître le résultat de ses essais.

Un autre Français, M. Crozat, ayant aussi une grande confiance dans l'avenir de cette culture, a tenté, dans le courant de l'année 1889, de la propager, et pour cela il s'est adressé à S. E. le Kinh-Luoc du Tonkin, qui a promis son concours. En effet ce dernier a prescrit au phu et aux huyèen de quatre ou cinq provinces au nombre desquelles était celle de Ninh-Binh, de faire des plantations, à titre d'essai.

Je ne sais pas ce qui s'est passé dans les autres régions, mais voici ce que j'ai vu à Ninh-Binh :

Des villages ont donné de l'argent à un chef de canton peu scrupuleux pour être dispensés de l'obligation de faire des plantations.

Ailleurs, un village a bien planté quelques pieds, mais il ne leur a donné aucun soin ; les mauvaises herbes les ont étouffés, et maintenant ce n'est plus qu'une brousse d'où émergent seulement quelques tiges malingres.

Cela prouve que le moyen employé par M. Crozat n'est pas suffisant pour produire un bon résultat.

Les Annamites des champs sont routiniers, il faut beaucoup d'efforts et de persévérance pour les faire sortir de leur ornière. A mon avis, il est nécessaire que les résidents qui vivent au milieu d'eux les éclairent, leur fassent comprendre leurs

intérêts et surveillent l'exécution de prescriptions dont le but n'est pas toujours bien compris. L'action commune du résident et des mandarins doit exercer une salutaire influence.

La culture de la ramie est une de celles qui ont le plus d'avenir, le climat et le sol du Tonkin lui conviennent ; une administration sage et prévoyante ne peut donc pas hésiter à lui donner ses encouragements , et même dans la mesure de ses ressources, quelques subsides, le meilleur des encouragements.

Pour l'écoulement de ces produits, les débouchés ne sont pas loin ; en attendant que la France ait trouvé un moyen pratique de décortication, la Chine, qui est à nos portes, absorbera tout ce que le Tonkin pourra produire. »

Les chemins de fer en Chine. — Le premier essai de chemin de fer a été fait à Shanghaï ; en 1874, une Compagnie anglaise construisit une voie ferrée longue de quinze kilomètres entre cette ville et son avant-port de Wousoung. Elle eut immédiatement un grand succès ; les trains étaient, du matin au soir, remplis de voyageurs chinois qui prenaient évidemment plaisir à ce nouveau mode de locomotion. Malheureusement, elle ne subsista pas longtemps.

Le second essai, qui fut l'origine des petites lignes qui existent à l'heure présente, eut lieu près de Tientsin, en 1891. Il s'agissait de relier les mines de houille de Kai-p'ing — à une centaine de kilomètres au nord-est de Tientsin — à la ville commerçante de Lou-taï, située sur l'un des bras du Peï-ho, à la tête de la navigation de marée. On n'osa pas, dès l'abord, construire une véritable voie ferrée ; on se contenta d'un chemin de fer à traction de chevaux. Peu de temps après, cependant, cette voie était transformée en une voie ferrée et une ligne identique était établie entre Ttientsin et Takou (près des forts de ce nom) qui défendent l'entrée du Peïho.

En l'état actuel des choses, la seule voie ferrée qui existe en Chine part de Tientsin, se dirige sur Toung-Kon, à un mille des forts de Takou, puis court de là dans la direction de l'est, passe près des mines de charbon de Tang-chan et aboutit à la ville de Lan-tchéou, sur la rivière de Lan. Cette ville est donc à présent, de ce côté, le terminus de la ligne précitée qui parcourt ainsi une distance de cent vingt milles.

Les résultats de cette tentative ayant été sanctionnés par l'expérience, l'empereur a autorisé l'extension de la ligne vers l'est ; d'après le projet qu'il a approuvé, la voie ferrée serait prolongée de la ville de Lan-tchéou à Chan-hai-Kouan, endroit où prend fin la fameuse grande muraille (golfe du Leao-Toung) et de là travers la Mandchourie, jusqu'à Meukden au port de Niéou-tchoung, ouvert au commerce étranger.

Le projet est entré dans le domaine de l'exécutton : on travaille activement à la ligne qui reliera Lan-tchéou à Chan-haï-Kouan. Cette section sera ouverte au trafic durant l'automne de 1893. Elle rejoindra à Lan-tchéou la ligne de Tientsin : à cet effet, on construit en ce moment sur la rivière Lan, aux portes de la ville, un pont qui aura un mille de long. Cet ouvrage d'art ne sera terminé qu'en 1894.

Le tracé primitif de la section comprise entre Lan-tchéou et Chan-hai-Kouan, a été modifié : il suivait presque le bord de la mer. Le vice-roi du Thé-li, Li-Hong-Tchang, ayant fait observer qu'il serait exposé au feu d'une flotte ennemie occupant le golfe, il a été reporté dans l'intérieur des terres, derrière une chaîne de collines qui protégera la voie. La section entre Chan-haï-Kouan et Moukden ne sera ter-

minée qu'en 1895. Il est probable que la ligne sera éventuellement prolongée jusqu'à Kirin, mais rien encore n'a été décidé à ce sujet.

La petite ligne de Moukden à Nicou-Nchouang a été également commencée. Elle sera vraisemblablement reliée à Port-Arthur, le port militaire construit par le syndicat français.

En ce qui concerne les voies ferrées du nord de la Chine, il est à remarquer que la section comprise entre Tientsin et Kou-yé (90 milles environ), est la propriété d'une Compagnie chinoise par actions dite *China Railway Company*. La comptabilité afférente à cette portion de la ligne est tenue à part et les profits — s'il y en a — sont répartis entre les mandarins qui ont souscrit le capital, mais la direction supérieure appartient au vice-roi du Thé-li, Li-Kong-Tchang. Ce dernier est d'ailleurs l'un des plus gros actionnaires. A partir de Kou-yé, la ligne est connue sous le nom de *Imperial railway of north China* : elle appartient à l'État qui fournit deux millions de taëls (11 millions de francs environ) par an pour sa construction. Jusqu'à Chan haï-Kouan, les travaux sont surveillés par le vice-roi du Tché-li, au-delà, ils relèvent du gouverneur général de la Mandchourie.

Les deux Compagnies précitées n'ont qu'une seule administration qui a son siège à Tien-Tsin : le directeur général est J. E. Li-Hong-Tchang, vice-roi du Thé-li ; la direction effective est entre les mains d'un comité de trois mandarins : les taotaï Yang-Houng-tien, et Li-chou-tang, le général Tchéou-Lan-t'ing. Les ingénieurs en chef, les inspecteurs, les conducteurs de locomotive, le comptable des deux Compagnies, sont des étrangers (Anglais pour la plupart).

En 1889, le gouvernement de Pékin a approuvé un gigantesque projet de chemin de fer qui doit traverser la Chine centrale d'outre en outre et se prolonger dans les provinces méridionales, reliant ainsi Pékin à Han-Kéou — port du Yang-Tse-Kiang ou fleuve bleu ouvert au commerce étranger — et cette dernière ville à Canton. Tchang-Tché-Toung, vice-roi des deux Kouangs, était le promoteur de cette idée. Il fut aussitôt envoyé à Han-Kéou dans la même qualité pour la faire entrer dans le domaine de la pratique.

Dans la Chine méridionale, on a projeté depuis longtemps une ligne qui, partant de Canton, irait aboutir à l'extrémité de la presqu'île de Kao-Louang, en face de la colonie anglaise de Hong-Kong. Une Compagnie chinoise s'est formée à cet effet, le tracé en a été fait et la demande d'autorisation a été remise au vice-roi de Canton. En 1890, la sanction impériale a été donnée à ce projet.

Pour être complet, disons en outre qu'il existe, dans le nord de l'île Formose, depuis quelques années, une petite ligne d'intérêt local.

Les tissus de fabrication japonaise. — Une statistique récente, publiée par le Ministère de l'agriculture et du commerce de l'empire du Japon, donne un état comparatif de l'industrie des tissus dans ce pays, pendant l'année 1891 et les cinq années précédentes, y compris l'année de 1890.

Il résulte de l'examen de ce relevé que la fabrication des tissus pour habillements a suivi un développement progressif particulièrement sensible en 1891. La fabrication des tissus de chanvre, notamment, paraît prendre une certaine extension.

En ce qui concerne les matières employées, les tissus de coton figurent pour 75 % de la fabrication totale, ceux de soie pour 10,1, ceux de soie et coton mélangés pour 6,9, ceux de chanvre pour 6,1, et les autres pour 1,9. Les valeurs, pour cent, sont respectivement 41,7. 31,9. 13,2. 11,4 et 1,8.

Les tissus pour ceintures sont en soie ou en soie et coton mélangés. La moyenne

des prix des ceintures de soie est de 2 yen 29 pour hommes et de 3 yen 47 pour femmes ; en coton les prix sont les mêmes pour les ceintures des deux sexes, soit environ 33 sen ; en soie et en coton mélangés les prix sont de 68 sen pour les ceintures d'hommes et de 2 yen 52 pour celles de femmes. La ceinture formant l'une des principales parties du costume des femmes, il est inutile d'ajouter que les ceintures de luxe atteignent des prix excessivement élevés.

Les ressources commerciales du Thibet. — Mgr Biet, évêque du Thibet, a fait à la Société d'économie industrielle et commerciale, sur les ressources commerciales de cette contrée une conférence, dont voici le résumé :

« Le Thibet est un pays essentiellement commercial : il l'est pas essence autant que par nécessité. Le Thibétain, du haut en bas de l'échelle sociale, ne pense absolument qu'au commerce. Seulement, ces qualités commerciales, par suite de l'organisation même du pays ne trouvent que peu d'occasion pour une expansion extérieure. Le Thibet est divisé en une vingtaine au moins de petits royaumes autonomes : c'est quelque chose comme une « France féodale ». Le commerce qui est très actif, se fait presque exclusivement de petit royaume à petit royaume. Chaque principauté donne ses matières premières au voisin en échange de ses produits fabriqués.

Le plus pauvre Thibétain possède au moins trois ânes qui constituent la plus claire partie de son avoir et qui sont son moyen de commerce. Le riche aura trente ou quarante mulets, si ses affaires prospèrent, il devient insensiblement chef de pays. C'est l'aristocratie commerçante. L'habitant des hauts plateaux est nécessairement nomade ; il va planter sa tente au milieu des pâturages où il élève ses troupeaux, son unique capital. Il n'y a pas de placement de fonds au Thibet ; la fortune s'évalue au moyen des têtes de bétail ou de mulet et du nombre de tentes.

Quant aux chefs de pays — anciens marchands — ils vivent honnêtement des courtages qu'ils prélèvent sur le passage des caravanes. Ces tributs douaniers sont empreints d'un caractère démocratique : les modestes caravanes au-dessous de cinq ou six ânes ne les acquittent point.

La religion au Thibet n'est pas incompatible avec le commerce. Le Lama s'intitule pieusement homme de prière. Mais tout homme de prière au Thibet est doublé d'un homme de négoce.

Chaque Lamaserie entretient une caravane de mulets qui lui permet de se livrer lucrativement au commerce, pour lequel leurs prérogatives religieuses leur sont un utile auxiliaire. Peu respectueuse de la loi de l'offre et de la demande, la Lamaserie sait en effet imposer à ses clients, même involontaires, la vente de ses produits. Quand elle a un stock de thé à placer, elle le répartit entre les familles riches au prorata et les invite à venir en prendre livraison, soit au comptant, soit par obligations à termes. C'est l'achat obligatoire — mais non pas gratuit !

On conçoit que dans ces conditions la Lamaserie soit, au Thibet, l'ennemie naturelle de notre commerce, comme pour d'autres raisons, elle est l'adversaire irréconciliable de notre influence.

On dit volontiers que le Thibet est peu accessible au commerce occidental. Rien n'est moins exact ; et les portes pour l'atteindre ne manquent pas, ainsi qu'on le verra tout à l'heure.

D'autre part, le Thibétain se montre friand de certains de nos articles : les stéréoscopes, les boîtes à musique, les coucous, les jouets mécaniques, etc. L'An-

gleterre, très pratique, les a inondés de boutons d'uniformes français, dont ils sont très amateurs.

Nos fréquentes modifications d'uniformes ont facilité cet écoulement. Ils sont aussi curieux de nos tapis, de nos draps aux couleurs voyantes, vert, orange, pourpre principalement.

Les Chinois et les Anglais se disputent naturellement cette grosse clientèle pour l'écoulement de leurs thés. Mais ils laissent l'un et l'autre de côté deux branches très importantes de négoce que la France peut accaparer : les cuirs et les lainages. Quant aux moyens d'accéder dans le Thibet, s'ils sont multiples, il faut remarquer que plusieurs sont occupés déjà. La porte du Nord par la Mongolie, est occupée par la Russie. La Chine tient la porte de l'Est, mais la route du Sud-Est, par Aten-Tsen et Lassa, est libre encore pour nous. Nous n'avons pas avantage à parcourir cette route nous-même et atteindre Lassa. Le Thibet a plus que nous la coutume des grandes routes et il viendra à nous plus facilement et à meilleur compte que nous n'irions à lui.

La France a donc intérêt à attirer le Thibétain commerçant sur les marchés dont elle a déjà la clef par le Tonkin, comme Aten-Tsen et Tat-Sienlou. Ce sont là des stations importantes absolument et exclusivement ouvertes à la France, qui peut les atteindre dans les meilleures conditions par le Mékong, cette artère essentiellement française, aujourd'hui.

La France doit s'établir aussi à Tchong-King (Tchouang-Kiang), le grand marché du Fleuve rouge. Tchong-King compte un million d'habitants et son accès nous sera ouvert par le fleuve le jour où nous le demanderons. »

En résumé, Mgr Biet engage vivement le commerce français à s'ouvrir par le Tonkin au Thibet un débouché qui sera fructueux et rémunérateur pour notre expansion commerciale.

Chemins stratégiques en Sibérie. — D'après les journaux russes, le Ministre de la Guerre ferait figurer dans ses projets de budget pour la prochaine période quinquennale, un crédit de cinq millions de roubles affecté à la construction d'un nouvel embranchement du chemin de fer transcaspien, allant de la station de Mollal-Kara à Krasnovodsk, et un autre crédit de 1,800,000 roubles destiné à couvrir les frais de l'aménagement définitif du chemin de fer transcaspien (voies de service, entrepôts de marchandises, etc.).

La construction d'un nouveau port à Krasnovodsk serait chose résolue et la construction de l'embranchement de Krasnovodsk ne serait que le début de la création d'un réseau complet de chemins de fer couvrant le Turkestan. On étudierait déjà au Ministère des voies de communication un projet de chemin de fer réunissant Samarcande et Bigowatt, sur la Syr-Daria. De Bigowatt, la ligne bifurquerait vers la Ferghana (dans la direction du Nord-Est) et vers Taschkent (dans la direction du Nord-Ouest).

Perse. — Le shah de Perse vient de concéder pour 99 ans à M. Poliakof, entrepreneur à Moscou, la construction d'une route de chars entre le port d'Enzeli, sur la mer Caspienne, à Kazvin, à l'ouest de Téhéran, par Recht, avec le droit de cultiver des deux côtés de la route, de taxer les voyageurs, les voitures, les bêtes de somme, et sans limitation du nombre des étrangers à employer au service de la

concession. Le concessionnaire aurait le choix de refuser ou d'accepter la concession d'une voie ferrée sur le même parcours ; on l'indemniserait si un autre était chargé de l'entreprise. Une convention spéciale interviendrait ultérieurement en vue du dragage du port d'Enzeli et du service de remorquage et d'éclairage de la rivière à Recht.

AFRIQUE

L'organisation territoriale du Dahomey. — Des arrêtés, rendus par le commandant supérieur des établissements français du golfe de Bénin, viennent de pourvoir à l'organisation territoriale de l'ancien royaume du Dahomey.

La région maritime est divisée en quatre circonscriptions : le cercle de Grand-Popo, celui de Whydah, celui de Kotonou et celui de Porto-Novo.

L'intérieur comprend, en dehors du royaume de Porto-Novo, trois provinces dahoméennes : la province d'Abomey, celle d'Allada et celle de l'Ouémé.

Le *cercle de Grand-Popo* comprend la partie occidentale de la côte, depuis la frontière allemande du Togoland jusqu'à la rivière Ahémé. Au Nord, il comprend le protectorat des Ouatchis.

Le *cercle de Whydah* va de la rivière Ahémé à l'Ouest jusqu'à Avrekété. Dans l'intérieur, il est limité par les territoires relevant des cantons dahoméens de la province d'Allada, c'est-à-dire que sa profondeur est d'environ 15 kilomètres.

Le *cercle de Kotonou* s'étend depuis Avrekété à l'Ouest jusqu'au canal de Kotonou à l'Est. Dans le Nord, il est limité par la province d'Allada et le lac Denham.

Le *cercle de Porto-Novo* est compris entre le canal de Kotonou, à l'Ouest, et la frontière anglaise de Lagos à l'Est. Au Nord, il a pour limites celles du royaume de Porto-Novo.

Le *royaume de Porto-Novo*, auquel on a restitué quelques-unes de ses anciennes provinces conquises autrefois par le Dahomey, a pour frontières : au Sud, la lagune de Porto-Novo, à l'Ouest la rivière Sô, rivière parallèle à l'Ouémé et qui débouche dans le lac Denham, au Nord, le marigot de Badao et à l'Ouest, la frontière anglaise.

Quant aux trois provinces constituant la région du haut Dahomey, en voici la délimitation :

Province d'Abomey : Au Nord, le pays des Mahis ; à l'Ouest, la rivière Kouffo (parallèle à l'Ouémé, passant à l'Ouest d'Abomey et bornant à l'Est le pays des Ouatchis) ; au Sud, le Lama ou marais de Cô ; à l'Est, l'Ouémé. Cette province comprend les cantons suivants : Abomey, Agony, Poguessa, Zetto, Cana, Agrimé, Zobodomé, Houansouko, Ahivégui et Cotoho.

Province d'Allada : Cette province, située entre la province d'Abomey et le cercle de Whydah, est bornée au Nord par le Lama ; au Sud, par une ligne passant au Sud de Dékamé et de Tory ; à l'Ouest, par les rivières Ahémé et Kouffo ; à l'Est, par la rivière de Sô. Elle comprend les cantons d'Agomey, Coffo, Dékamé, Tory, Allada, Heuvi, Ouesomé, Azoué, Kodyo, Golo, Dodyo et Awanozoum.

Province de l'Ouémé : Limitée au Nord par le pays de Ketou ; à l'Est, par la frontière anglaise ; au Sud, par le marigot de Badao et le royaume de Porto-Novo ; à l'Ouest, par la rivière Sô. On y trouve les cantons de Zounou, de Dassou, de Ouéré et de Dogba-Atchonsa.

Ces cantons sont ceux qui existaient dans l'ancien royaume de Béhanzin. Le commandant supérieur a conservé les éléments de l'administration indigène. Les trois provinces du haut Dahomey sont sous les ordres d'un officier supérieur résidant à Abomey. Les quatre villes du littoral relèvent d'un autre officier supérieur résidant à Whydah.

C'est Whydah, la métropole commerciale du Bénin, qui est en fait la capitale de notre colonie.

Voies ferrées en Afrique. — D'après les données les plus récentes, le nombre de kilomètres de voies ferrées actuellement existantes en Afrique serait :

Égypte		1,718	kilomètres.
Algérie		3,030	»
Tunisie		320	»
Sénégal et Soudan français		432	»
État indépendant du Congo		23	»
Angola		125	»
Colonie du Cap et Natal		4,050	»
Ile de la Réunion		200	»
Ile Maurice		106	»
Transvaal	Environ.	300	»
État d'Orange	—	209	»
Mozambique		168	»
Afrique Orientale allemande		140	»
Afrique Orientale anglaise		5	»
Érythrée		25	»

Soit pour l'ensemble des lignes africaines.......... 10,662 kilomètres.

Soit depuis 1856, où la locomotive a fait sa première apparition en Afrique sur le chemin de fer d'Alexandrie au Caire (200 kil.), une augmentation de 10,452 kilomètres.

La récolte du coton en Égypte. — On mande d'Alexandrie au *Times* : « La récolte du coton continue à augmenter ; elle a atteint 5,250,000 cantares contre 4,750,000 pendant la période correspondante de l'année dernière ».

Le cabotage entre la France et l'Algérie. — Depuis le 4 octobre, les relations commerciales entre la France et l'Algérie éprouvent une modification favorable aux intérêts de notre marine marchande.

La loi du 2 avril 1889 sur la navigation commerciale franco-algérienne a reçu, en effet, sa pleine application.

Sans entrer dans les détails techniques de cette loi, rappelons que son but est de réserver à la marine marchande française de cabotage la totalité des transports de marchandises entre les côtes françaises et les côtes algériennes, étendant ainsi à l'Algérie la législation en vigueur pour les transports par cabotage entre les différents ports du littoral français.

S'il s'est passé un laps de temps aussi étendu entre le vote de cette loi et son application intégrale, c'est qu'au moment où elle a été promulguée, les traités de commerce passés avec l'Espagne et la Belgique, en s'étendant aux autres pays, en raison de la clause leur assurant le traitement de la nation la plus favorisée, s'opposaient à sa mise en vigueur immédiate.

Depuis lors, ces divers traités de commerce sont expirés, et par conséquent, rien ne s'oppose plus à ce que la loi de navigation franco-algérienne reçoive sa complète exécution.

Les quelques chiffres ci-après permettent de se faire une idée exacte du mouvement entre les ports français et algériens.

Le total annuel, entrées et sorties réunies, est d'environ 2 millions 500,000 tonnes, les sorties dépassent les entrées de 300,000 tonnes environ, excédent qui doit être attribué aux exportations de vins.

Sur ce mouvement total le pavillon français transporte dès à présent deux millions quatre cent mille tonnes; c'est donc environ cent mille tonnes qui, réparties actuellement entre diverses marines, principalement la marine italienne et la marine anglaise, vont revenir à notre marine.

Ce n'est pas énorme, mais c'est toujours cela.

AMÉRIQUE.

Les pêcheries de Terre-Neuve. — Le rapport sur la colonie de Terre-Neuve pour 1891 vient d'être publié par le *Colonial office*. Il en ressort que la saison de pêche a été très fructueuse en 1891. Les résultats de la pêche de rivage ont dépassé ceux de 1890; la pêche du Labrador, quoique inférieure à celle de l'année précédente, a dépassé la moyenne; la pêche sur les bancs seule est en décroissance; mais ses pertes sont compensées par l'accroissement de la valeur du poisson. Le rapport constate que les prix sur les marchés ont été très bas, par suite de la concurrence norvégienne et française. Au Brésil, les affaires ont été presque nulles, par suite de l'état troublé du pays, et de la dépréciation qu'y subit le change. Il en est de même du Portugal. En Espagne et en Italie, le poisson terre-neuvien s'est heurté au poisson français et norvégien.

Les quantités de morues séchées et exportées ont été :

En 1890.......	1,040,916 quintaux, valant......	$ 3,866,896
En 1891.......	1,244,834 — —	4,864,525
Accroissement.	203,918 quintaux et..........	$ 977,627

La morue valait $ 4.30 le quintal en 1890; elle ne valait plus que $ 3.97 le quintal en 1891.

La pêche des homards, contrariée par les conflits entre pêcheurs français et anglais, a été peu importante. Mais le gouverneur, Sir Térence O'Brien, pense que la décroissance de l'industrie de la pêche du homard est due surtout à la négligence des pêcheurs anglais.

La pêche des phoques a été très prospère. Voici les chiffres :

En 1890, on a capturé 355,685 phoques, qui ont fourni 3,734 tonneaux d'huile.
En 1891, — 364,981 — — 4,478 — —

Les prix des huiles et des peaux de phoque sont en hausse. La valeur totale de la vente de ces produits a été en 1890 de $ 556,426, et en 1891, de $ 780,807, soit une différence de $ 224,381, en faveur de 1891.

La pêche du saumon a été inférieure à la moyenne, celle du hareng presque nulle, sauf celle pratiquée dans les baies Fortune et Placentia, dont le poisson est exporté aux États-Unis dans des appareils réfrigérants.

La laine aux États-Unis. — La production de la laine, écrit le consul belge, pendant le dernier exercice, a atteint 333 millions de livres. La laine américaine, généralement de qualité supérieure, s'exporte très peu ; elle est mise en œuvre sur place, mais la quantité produite est loin de pouvoir suffire aux besoins des manufactures, car les États-Unis prennent rang parmi les plus grands consommateurs de laine, immédiatement après la France et l'Angleterre.

Pendant la période décennale de 1881 à 1890, l'importation des laines étrangères s'élevait en moyenne à 93 millions de livres ; en 1891-92, malgré la majoration du droit sur les laines brutes, due au Mac-Kinley bill, et l'accroissement de la production indigène, qui, dans une certaine mesure, en a été la conséquence, la fabrique américaine a importé 148 millions de livres, ou 19 millions de plus que le chiffre atteint pendant l'année fiscale 1890-91, lequel dépassait déjà de 36 millions la moyenne des dix années antérieures.

L'accroissement constaté pendant le dernier exercice revient presque en entier aux laines de la première classe ; pour celles de la deuxième classe, il y a eu diminution de 840,000 livres et, pour celles de la troisième classe, augmentation de 2 millions de livres seulement.

Il serait puéril, en présence de ces chiffres, de contester que le nouveau tarif ait stimulé la fabrication des lainages de ce côté-ci de l'Atlantique.

Le commerce français en Colombie. — Nous empruntons à une étude de M. de Brette, chargé de mission en Colombie, le passage suivant qui a trait au commerce français.

En vingt ans, la France a doublé ses importations qui, en 1869-1870, étaient représentées par.. 1,470,000
en 1887, par.. 2,860,000
pour atteindre, en 1891.. 3,158,101

Les principaux articles d'importation française sont :

Les boissons, pour.. 1,440,619
Les aliments et condiments, pour.. 389,750
Les fers et aciers, pour.. 331,051
Les papiers, pour.. 373,818
Les tissus de laine, pour.. 286,766
Les tissus de coton et parmi eux les rouenneries, dont le nom est passé dans la langue du pays (« ruanas » sorte de « poncho »), pour la somme de.. 219,968
Les produits pharmaceutiques, pour.. 269,456

Cependant, il est utile de remarquer que pour le commerce allemand, la progression est beaucoup plus importante. Les principaux articles d'importation allemande sont les fers et aciers pour 1,349,395, les boissons pour 929,026 et les tissus ordinaires pour 261,641.

Un grand nombre de maisons de commerce de Bogota importent des produits français et principalement des vins et liqueurs, les verreries et les glaces, la cristallerie, les articles de papeterie, les papiers peints, la librairie, la droguerie et les produits pharmaceutiques.

Il y a peu de Français en Colombie ; en général, dans les villes du littoral, nos compatriotes exercent des professions : boulangers, hôteliers, restaurateurs, cuisiniers, marchands de nouveautés, garçons de magasins, etc.

En revanche, les commerçants français de Bogota sont réputés parmi les plus riches.

Bien que la France occupe la deuxième place dans les importations de la Colombie : soit 22 °/₀ contre 38 °/₀ attribués à l'Angleterre, nos fabriques françaises pourraient facilement augmenter encore le chiffre de leurs affaires en se conformant aux goûts du marché. Ainsi, les gros outils en acier pour travaux miniers et agricoles sont surtout fournis par des maisons anglaises, allemandes et nord-américaines; la coutellerie à bon marché est de provenance allemande comme les glaces ordinaires.

Le commerce français conserve sa supériorité pour les nouveautés, les étoffes en laine de belle qualité pour les flanelles et les cachemires. Les broderies d'or et d'argent, pour les vêtements sacerdotaux, les dentelles pour mantilles et la parfumerie sont également de provenance française ; mais les cotonnades françaises sont trop chères pour lutter avec les tissus de coton de provenance anglaise.

Les mouchoirs de poche et le shirting viennent de Manchester ; l'Allemagne introduit des chemises de coton, des confections en petit drap mélangé de coton, des châles noirs de coton en coupons de 1 m. 45 à 1 m. 50 pour éviter les droits qui frappent les objets confectionnés, enfin les chaussures ordinaires et la papeterie commune.

Les chemins de fer au Pérou. — On mande de Lima que lorsque le chemin de fer transandin du Pérou est arrivé, il y a deux ans, à Oroya, après un parcours de deux cents kilomètres, dans lequel il a franchi la chaîne par un tunnel creusé à près de cinq mille mètres au-dessus du niveau du Pacifique, il n'y avait encore qu'une bourgade indienne.

Aujourd'hui, des usines métalliques sont en pleine exploitation. Une cité industrielle s'est formée sur le versant oriental de la Cordillère.

On prend les dispositions pour continuer la ligne sur le versant oriental, et de là pousser jusqu'à la rencontre d'un des nombreux affluents de l'Amazone, en un point accessible aux bateaux à vapeur.

Quand ce grand projet, bien moins difficile à exécuter que la construction du premier tronçon, sera terminé, on pourra traverser le continent sud-américain, dans toute sa largeur, en utilisant le cours de l'Amazone, le plus grand fleuve du monde.

OCÉANIE.

L'industrie pastorale dans la Nouvelle-Galles du Sud. — L'industrie pastorale s'est rapidement et considérablement développée dans la

Nouvelle-Galles du Sud, et c'est actuellement le pays qui possède le plus grand nombre de moutons.

D'après un article de la Dalgety's Monthly Review, de Sydney, que traduit le « Bulletin du Musée Commercial de Bruxelles », les espèces de moutons que l'on élève actuellement dans cette colonie sont le Mérinos, le Lincoln, le Leicester, le Downs, le Rommey-Marsh et des croisements de Mérinos avec ces diverses races.

A la fin de 1891, le chiffre total des moutons s'élevait à 61,831.416.

Ce chiffre se subdivisait comme suit :

Béliers	975,548
Brebis	27,694,837
Moutons	17,664,562
Agneaux	15,496,469
Total	61,831,416

En général, les moutons mérinos sont considérés comme étant spécialement adaptés au climat de l'Australie ; non seulement leur toison donne une laine de très belle qualité, mais ils sont très robustes et peuvent se soutenir là où d'autres espèces périraient infailliblement.

C'est le mérinos d'Espagne qui est le plus recherché par les éleveurs. Le mérinos français ne convient pas à ce pays, si ce n'est pour le croisement, car, étant de constitution plus délicate, il ne peut rester constamment à l'extérieur et supporter les intempéries du climat.

Les premiers mérinos importés en Australie furent croisés avec des moutons du Bengale. Cet essai donna de bons résultats, la toison rugueuse de ces derniers s'étant, par degrés, transformée en laine de bonne qualité.

Aujourd'hui, il est généralement admis qu'au point de vue de la toison, le mérinos australien n'a plus grand chose à gagner par de nouveaux croisements avec les races européennes ; mais, sous le rapport de la force, l'animal pourrait encore être amélioré.

On a déjà fait de nombreuses expériences, pour arriver à produire des moutons de grande taille, sans nuire à la qualité de la laine. Ces tentatives n'ont guère réussi et on a généralement constaté que le croisement de béliers anglais, de races renommées, avec des brebis australiennes, avait invariablement pour résultat, après une génération ou deux, de faire dégénérer le mérinos australien.

En conséquence, l'élevage des moutons pour la boucherie ou pour la laine sont deux industries absolument distinctes.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DE PARIS A HUELVA

(Suite) (1).

Les Fêtes de Séville ; A travers Cordoue ;

(Notes d'un Voyageur),

Par M. Gaston ROUTIER,
Délégué de la Société de Géographie de Lille au Congrès d'Huelva.

XI.

Le train, qui nous a conduit de Huelva à Séville, devait partir à six heures et demie du matin, c'est-à-dire une heure et demie avant le train royal annoncé pour huit heures du matin.

A cinq heures, je me lève donc en toute hâte, je fais un frugal déjeuner avec un bol de lait et un morceau de pain, de ce pain espagnol qui n'est autre chose qu'une boule de farine compacte, dont l'extérieur est à peine doré par le feu et l'intérieur cru et humide ; la nécessité seule peut forcer un Parisien à essayer d'avaler cette farine indigeste et sans saveur. Je mets mes valises sur une petite charrette à bras, que veut bien condescendre à tirer le *moso* ou domestique de mon *hôtel*. Nous nous précipitons vers la gare et, malgré l'heure mati-

(1) Voir page 65, tome XX, 1893.

nale, il me aut défendre mes valises contre le zèle intempestif des portefaix andalous. Ils sont encore à jeun et aussi désireux de gagner une *peseta* qu'obstinés à rester étendus, dès qu'ils sont repus et qu'ils ont du tabac à fumer.

Enfin, je finis par pouvoir choisir une place dans un compartiment du train en formation, où se trouve déjà Mgr l'archevêque de Badajoz et son coadjuteur.

Mais mes tribulations ne faisaient que de commencer. Peu à peu notre compartiment et le train entier se remplirent de voyageurs. Congressistes, ministres plénipotentiaires, dignitaires, tout le monde tient à quitter Huelva avec la Reine régente et à ne pas rester plus longtemps dans cette petite ville, qui va devenir profondément triste et où on nous a rançonnés de la belle manière !

Naturellement cette foule de gens désireux de partir ne trouve pas à se caser dans les wagons et voilà le quai d'embarquement encombré de voyageurs affairés, furieux, criant, réclamant de nouveaux wagons. Le chef de gare désireux d'être agréable à tous les hauts personnages qui lui demandent d'ajouter des voitures au train, fait accrocher tous les wagons disponibles dans la gare de Huelva à ceux qui forment déjà notre train ; et cette opération, qu'il faut recommencer sans cesse, prend beaucoup de temps. Sept heures ! Nous ne sommes pas sur le point de partir, sept heures et demie ! Nous aurons une heure de retard ; le chef de gare et les employés ne s'en préoccupent pas. Installez-vous, voyageurs, prenez votre temps ! D'ailleurs voici que la gare devient le camp d'Agramant : un ministre espagnol veut empêcher des congressistes étrangers d'envahir son wagon. Les aides-de-camp du ministre font évacuer le compartiment. Bruit et tapage ! Réclamations contre ce manque de courtoisie du ministre espagnol. Un de ses compatriotes lui fait une scène violente. Le ministre veut bien à la fin laisser monter chez lui un ministre plénipotentiaire américain et un congressiste. Et cette scène se renouvelle un peu partout, aidant ainsi les observateurs comme moi à passer leur temps plus agréablement. Car, il faut le dire, si l'on perd son temps en Espagne, je vous jure qu'on ne s'y ennuie pas du tout.

Enfin à huit heures, notre train ne voulant pas partir, le train royal qui, lui, ne peut pas attendre, nous passe devant et part pour Séville. Des portières nous saluons leurs Majestés. Mais maintenant les cris et les imprécations dans toutes les langues vont *crescendo*. Nous

voulons aller à Séville, nous aussi. Nous devrions être partis depuis une heure et demie et nous sommes impatients.

Croyez-vous que les ordres des ministres, les malédictions des évêques, les blagues des Français et les accès d'épilepsie des Anglais et des Américains congressistes, fassent accélérer leurs mouvements aux chefs d'équipe? Jamais de la vie! ils n'entendent rien et n'écoutent rien. Les employés de la gare fument leurs cigarettes et déclarent avec un grand sérieux que jamais ils n'ont vu autant de voyageurs pour un même train. Enfin, sur un ordre d'un ministre, un capitaine de la *guardia civile* apparaît avec une compagnie, bayonnette au canon, et fait évacuer les quais de la gare encombrés par plus de trois cents voyageurs malheureux survenus pendant que nous restions en panne. Ensuite on accroche une locomotive et le chef de gare donne le signal du départ.

Hélas! ce n'était qu'une fausse joie. Notre locomotive, malgré tous ses efforts, ne peut pas parvenir à faire démarrer notre train. Qu'on ajoute une locomotive à l'arrière, dit le chef de gare. Au bout d'un quart d'heure, la manœuvre est exécutée. Nouveau signal de départ!

Nous ne bougeons pas plus qu'auparavant. Le train est formé de tant de voitures qu'il faut mettre une troisième locomotive pour nous entraîner vers Séville. Vers neuf heures du matin, nous avons enfin la satisfaction de sortir de la gare d'Huelva.

D'Huelva à Séville! Quel voyage, seigneur! A chaque instant le train s'arrête, et les conducteurs vont fumer une cigarette avec les mécaniciens. On a craint un instant qu'un des délégués de la Grande-Bretagne ne devînt fou furieux : par bonheur, il est tombé en syncope vers une heure de l'après-midi.

Inutile de dire que la vitesse de notre train n'est pas du tout comparable à celle du rapide de Paris à Marseille ; nous avançons plus doucement qu'une voiture bien attelée. Par moments même, les conducteurs du train marchent à pied à nos côtés en causant. Nous devions arriver à onze heures du matin *réglementairement* à Séville pour y déjeuner. Nous comptions tous là-dessus. Fiez-vous donc aux *indicateurs* espagnols.

Nous sommes arrivés à Séville à quatre heures quarante de l'après-midi, morts de faim, de soif, égosillés... Mais je n'en veux pas à ces braves Andalous, car jamais je n'ai tant ri de ma vie que pendant ce voyage digne de mémoire. Que vouliez-vous qu'ils fissent? Jamais ils n'avaient vu autant de voyageurs et puis ils ont un argument qui milite

en leur faveur : « Ne vous plaignez pas, nous disent-ils. Nous sommes en retard, c'est vrai, mais en Andalousie on va doucement et on arrive au port sans encombre. N'êtes-vous pas bien heureux que nous ne vous ayons pas laissés en route ! »

Pendant ce temps, plus fortunés que nous, la reine régente et le jeune roi étaient arrivés à Séville à onze heures trente minutes du matin. Les troupes de la garnison avaient formé la haie sur le parcours suivi par le cortège royal, mais on n'a pas remarqué ce jour-là le déploiement de forces que je critiquai lors de la précédente arrivée de leurs Majestés.

Le roi et la reine se sont rendus à l'Alcazar, où ils ont déjeuné ; ils ont ensuite reçu les corps officiels et les autorités provinciales.

Pour nous, nous n'avons eu que le temps de nous débarbouiller dans nos hôtels respectifs, de dîner et de mettre l'habit pour aller assister à la représentation de gala du théâtre San Fernando, où la reine régente est venue à neuf heures et demie et a été acclamée par une salle enthousiaste, dans laquelle les robes des jolies femmes et les uniformes des assistants faisaient le plus curieux assemblage de couleurs éclatantes que l'on peut rêver.

XII.

S'il est en Espagne un endroit chéri par l'artiste et par le poète, c'est bien la belle, la merveilleuse Séville. J'en garde, j'en garderai toujours le plus agréable souvenir.

O féerique et éblouissant spectacle ! Le voyageur, fatigué, las des teintes grises du Nord, des notes tièdes, calmes, reposantes de Paris, se trouve, dès qu'il sort de la gare de Séville, transporté comme par miracle en plein pays des *Mille et une Nuits !* Ici, sous un soleil d'Afrique, ce ne sont que plantes exotiques, aloès, cactus, orangers, dattiers, palmiers ; des rues larges en certains points, étroites en d'autres, tortueuses presque toujours, mais bordées de maisons, que dis-je ? de véritables palais, aux murs blanchis à la chaux ou peints en rose, en gris, en bleu, en vert pâle, en jaune, avec des fenêtres étroites garnies de barreaux de fer ou ornées de balcons en saillie larges et grillés de fer, avec leurs terrasses où les femmes viennent respirer le soir un peu d'air frais et fumer des cigarettes en contemplant les étoiles, avec leurs larges et immenses portes en bois épais garnies de

gros clous de fer ou de cuivre sculptés ou ciselés, chefs-d'œuvre d'art dans leur genre, avec leurs *patios* mauresques, où au milieu d'un parterre de fleurs et de plantes chantent des oiseaux et murmure tendrement un jet d'eau limpide dans un bassin de marbre !

Oh ! ces maisons mauresques admirablement comprises sous tous les rapports, élégance, luxe, comfort ; voilà la *maison modèle* des pays chauds !

En voulez-vous une description plus détaillée ? Je vais tâcher de vous dépeindre mon hôtel, l'hôtel de Rome ; et je vous répéterai simplement après : *ab uno disce omnes !* Telles sont toutes les maisons de Séville et qui en a vu une connaît les autres.

Extérieurement de grands murs percés de hautes fenêtres très espacées au premier étage, d'une porte colossale au rez-de-chaussée. Franchissez le seuil et n'admirez pas trop longtemps les clous à tête de chimères qui garnissent la porte massive. Sous la haute voûte règne déjà une fraîcheur appréciable ; le sol est dallé de marbre blanc et rouge ; un *tambour* vitré donne accès dans le vestibule pavé de marbre blanc, qui circule autour du *patio* aux fines colonnes de marbre et conduit aux escaliers ; les murs sont recouverts de stuc éblouissant, le *patio* est un véritable jardin aux plantes de toutes sortes, de toutes formes, grandes et petites, traversé, sillonné par des allées pavées en marbre et aboutissant au bassin du centre, où les petits poissons rouges folâtrent à qui mieux mieux.

Toutes les pièces de la maison ouvrent sur le vestibule donnant dans le *patio* ; au premier étage un large corridor, une véritable galerie vitrée, l'hiver, ouverte pendant neuf mois de l'année, supportée aussi par de légères colonnes, permet de venir fumer un cigare, un *puro*, en s'accoudant à la balustrade en pierres de taille et en plongeant tour à tour ses yeux dans l'oasis de verdure et de fraîcheur que l'on a à ses pieds ou dans l'azur foncé et parfois presque noirâtre du ciel !

Les chambres et les salons de la maison mauresque sont de grandes pièces de quatre à cinq mètres de hauteur et de dimensions inconnues en France, dans les constructions modernes tout au moins ! Pas de décoration inutile. Des murs blancs, des nattes sur le plancher, des rideaux de mousseline blanche aux fenêtres, des stores de toutes couleurs, mais principalement gris ou vert formés de minces lames de bois superposées, de grands rideaux en toile épaisse qui, si le besoin s'en fait sentir, peuvent, en descendant comme une toile de théâtre, tamiser à leur tour les rayons du soleil et plonger la pièce dans une

demi-clarté, qui repose un peu de la lumière aveuglante des rues et des places de Séville.

Aux lits, en fer, sont placées des moustiquaires qui sont absolument indispensables et qu'il faut avoir soin de tenir bien fermées pendant le jour, si l'on ne veut pas être dévoré pendant son sommeil par des *cousins* dont la visite est toujours désagréable !

On trouve à Séville toutes les boissons glacées, gazeuses et rafraîchissantes que l'on peut désirer : elles y sont en grand honneur! En outre, on y vit à peu de frais, les hôtels, comme celui où je suis descendu (ils sont rares, c'est vrai) sont bien tenus, la table y est très passable et abondante. En somme, bien que tout ne soit évidemment pas pour le mieux dans la plus pittoresque des villes, il est évident qu'on peut faire à Séville un séjour extrêmement agréable.

Nous étions à Séville un grand nombre de Français et j'ai eu le plaisir de nouer là de charmantes relations avec des compatriotes que je n'avais fait qu'entrevoir au milieu des fêtes d'Huelva.

C'est à Séville que j'ai eu l'occasion aussi de me lier assez intimement avec un homme aussi respectable que plein d'humour et de gaîté, le savant docteur E. Chappet, vice-président de la Société de Géographie de Lyon, qui a bien voulu avoir pour moi une sollicitude paternelle. Après être resté une dizaine de jours à Séville, il a accepté de faire avec moi le voyage de Cordoue, lorsque mes occupations me rappelèrent à Madrid. Je n'ai jamais rencontré plus précieux compagnon de voyage que M. le docteur Chappet : connaissant tout, parlant de tout, érudit, simple, causeur infatigable, plein de dévouement, en un mot le modèle du Mentor sage et avisé. Je suis heureux de pouvoir dire ici un peu du bien que je pense de cet homme aimable, et j'ai été très touché de la sympathie et de la véritable amitié qu'il m'a manifestées depuis lors ; il peut croire à mon affection bien sincère et à ma profonde reconnaissance.

XIII.

Ne comptez pas sur moi pour vous faire faire le tour de Séville et de ses monuments en quelques minutes, en vous charriant comme le *cicerone* d'une *tournée Cook* d'endroits en endroits, sans vous laisser aucun répit et en vous permettant seulement de pousser des : aoh ! aoh ! d'admiration devant des objets à peine entrevus !

J'estime que jouer au *Guide-Joanne* ou au *Bædecker* est une trop pénible corvée pour mes faibles nerfs, quelque peu aigris et exaspérés par tout ce qui est monotone et banal ! Laissez-moi donc vous parler à Séville un peu de tout ce qui m'advint et, au fur et à mesure des événements, au cours du récit, vous visiterez avec moi les monuments et les curiosités de cette véritable capitale pittoresque et artistique de l'Espagne. Je vous ferai part de mes impressions telles que je les ai ressenties ; je serai franc et sincère, et vous m'excuserez si je n'ai pas la verve extraordinaire d'Alexandre Dumas ni les richesses de coloris et de style de Théophile Gautier.

La reine régente a passé la matinée du 14 octobre dans ses appartements du palais de l'Alcazar. Les fatigues de son voyage l'avaient un peu éprouvée. Vers trois heures de l'après-midi, elle est sortie toutefois et s'est rendue à la *Plaza de Toros*, où un grand carrousel lui était offert par les autorités militaires. La Plaza de Toros de Séville est une des plus grandes d'Espagne : vous savez tous ce que c'est qu'une plaza de toros, un immense amphithéâtre en pierre avec des gradins circulaires comme dans un ancien théâtre romain, un *cirque* dans l'antique acception du mot. A Séville, derrière les gradins se trouvent des loges et une galerie couverte. A l'extérieur la *Plaza* offre un aspect désagréable et triste, avec ses hautes murailles décrépies et couvertes par endroits d'affiches multicolores. N'était le soleil, ce serait laid ! Mais avec ce soleil qui fait ruisseler de l'or liquide sur tout ce qui existe, tout prend une apparence, tout s'égaie, tout s'accentue, les moindres choses ont l'air de vivre et de rire.

Ainsi l'intérieur de la *Plaza* offrait ce jour-là un spectacle inoubliable : près de vingt mille personnes se pressaient sur les gradins ; sous la galerie couverte, dans les loges, on remarquait les membres du corps diplomatique, les autorités et toute la haute société de l'Andalousie, jolies femmes, toilettes claires, ombrelles de toutes les couleurs, uniformes rouges, bleus, verts, dorés sur toutes les coutures et, plus loin, la foule sombre, où l'on aperçoit comme des taches claires les mantilles des *Manolas*, les larges éventails, les gilets rouges, les grands sombreros de feutre ou de paille blanche de tout ce peuple andalou, fou, ivre de spectacles et d'amusements.

A trois heures et demie, la reine paraît, conduite par le grand chambellan, duc de Médina Sidonia, la foule, debout, l'acclame avec enthousiasme. Sur la piste, les cavaliers qui vont prendre part au

carrousel présentent les armes, les fanfares sonnent. Puis les exercices commencent au milieu de *vivas* enthousiastes !

J'ai eu la chance de rencontrer dans l'antichambre de la loge royale, mon ami et confrère M. Péris Mencheta ; et, au lieu de contempler béatement les exercices bien connus du carrousel, ayant joui du coup d'œil et aveuglé d'ailleurs par cette éblouissante clarté à laquelle il faut être habitué , je suis sorti avec lui. Aussi bien j'avais remarqué l'absence du jeune roi et je tenais à savoir quel motif avait pu l'obliger à garder la chambre un jour pareil. Mon excellent confrère, qui est le plus célèbre *reporter* de l'Espagne , ne tarda pas à partager mon inquiétude et nous résolûmes d'aller nous renseigner.

C'est ainsi que je fis ma première visite à l'Alcazar de Séville. Vous n'ignorez pas combien il est difficile de pénétrer dans un palais royal pendant que sa Majesté habite le palais. Pour être agréable cependant à mon confrère Mencheta et à votre serviteur, le duc d'Irun, majordome de l'Alcazar, voulut bien nous autoriser à visiter la royale demeure, mais en y mettant comme condition que nous ne verrions que les pièces non occupées et que nous ferions en sorte de ne plus nous trouver dans le palais quand Sa Majesté la reine régente reviendrait de la plaza de Toros.

Mais il était écrit que nous aurions ce jour-là toutes les chances possibles : le valet de chambre particulier de S. M. le jeune roi Alphonse XIII, un vieux serviteur important et influent, désireux de montrer à Mencheta sa reconnaissance pour mille petits services antérieurs, s'empressa de nous servir de *cicerone* et nous fit, malgré la recommandation du duc d'Irun, visiter absolument tout le palais.

Je vais vous donner aussi succinctement que possible une description fidèle de cet Alcazar, qui est un des plus curieux monuments qu'on puisse voir.

Sur la place del Triunfo (du Triomphe), de grands murs nus recouverts de tuiles, percés d'une porte. On ne se douterait jamais en voyant l'Alcazar de l'extérieur que l'on est en face du palais des rois maures et de don Pedro le Cruel : on se croirait en face d'une ferme ou d'un couvent.

Mais ne nous arrêtons pas à la première impression ; traversons deux larges cours, après avoir répondu aux questions des sentinelles ; nous voici devant la façade principale de l'Alcazar, façade qu'il est impossible d'apercevoir de la place du Triomphe.

Cette façade de l'Alcazar est une des parties de ce monument qui

subsiste encore telle qu'elle était lors de la domination des Maures. La porte principale est carrée, surmontée d'arabesques, avec deux petites portes de style arabe à ses côtés, couvertes d'arabesques et de ciselures; au-dessus des portes sont figurées plusieurs petites fenêtres postiches arabes, surmontées à l'étage supérieur de sept fenêtres véritables, étroites et hautes, avec une mince colonnette au milieu : trois fenêtres au centre, deux de chaque côté.

Cette façade serait plus curieuse et plus belle encore si les Espagnols n'avaient pas transformé en toits recouverts de tuiles les terrasses plates primitives. D'ailleurs, l'Alcazar de Séville est à chaque pas un mélange de constructions plus ou noins modernes mêlées au monument primitif et purement mauresque. Ainsi la porte de cette façade principale conduit au salon des Ambassadeurs et est en général toujours fermée. Le grand escalier menant aux appartements royaux se trouve à droite de la façade principale, dans une aile de construction beaucoup plus récente : cet escalier, par lequel nous pénétrâmes, est assez large, mais sans rien de remarqnable : au mur, de belles tapisseries. Au premier, nous pénétrons dans une série de salons où l'on remarque, comme dans le monument lui-même, les agrandissements et le style des différentes époques où on a restauré l'Alcazar. Saint Ferdinand, Pedro Ier, Charles-Quint, Philippe II, Philippe III et Philippe V, ont tour à tour imprimé leurs traces dans ce palais, qu'ils ont agrandi et dont ils ont fait une œuvre hybride et monstrueuse de pierres, où rien ne se ressemble.

La salle à manger de Leurs Majestés est une longue pièce dont les murs sont tendus de tapisseries magnifiques ; parmi les autres salons donnant sur une grande galerie vitrée qui court autour du *patio principal* de l'Alcazar et, qui vue d'en bas, fait même un déplorable effet, je ne vois guère à citer qu'un ravissant salon mauresque, une imitation naturellement du style arabe, mais faite avec beaucoup de goût et dont les couleurs roses, or, bleues et rouges des arabesques en stuc qui recouvrent les murs sont d'un bien joli effet.

Il n'y a de réellement curieux à cet étage de l'Alcazar que la partie la plus ancienne qui est un oratoire gothique élevé par les rois catholiques Ferdinand et Isabelle : c'est tout petit, mais il y a là un autel en faïence surmonté d'une peinture de la Visitation qui est merveilleuse. Une grille de fer défend l'entrée de cette chapelle au vulgaire. Presque à côté de cet endroit sacré, se trouve la chambre de don Pedro et un petit escalier, noir, plein de mystère, qui fait communiquer cette partie

du palais à un appartement situé dans un corps de logis inférieur : c'est là qu'habitait la belle Maria de Padilla, favorite de don Pedro.

C'est par cet escalier, qui jadis donnait passage à l'amoureux monarque, que nous descendons au rez-de-chaussée de l'Alcazar, où se trouvent les salles les plus belles, les spécimens les plus intacts de l'art des Maures. L'Alcazar contient deux *patios* : le plus grand s'appelle patio de *las Doncellas* : c'est un large carré formé par cinquante-deux colonnes de marbre blanc appariées soutenant, au-dessus de murs couverts d'arabesques et lambrissés de carreaux de faïence vernissée qui datent des Arabes, la galerie malencontreusement vitrée dont nous avons parlé plus loin, galerie dont, pour comble de laideur, les arcs ne correspondent pas avec ceux du patio.

Le sol de ce patio, comme d'ailleurs de toutes les pièces du rez-de-chaussée de l'Alcazar, est pavé en dalles de marbre blanc et gris de plus d'un mètre carré ; au centre s'élève une fontaine et sur quelques dalles à gauche j'aperçois des nuances plus sombres, qui sont, nous affirme le serviteur de Leurs Majestés, des taches du sang qui a été versé à cet endroit par les Maures, soit pour faire jouir les Khalifes du spectacle hideux des derniers moments des malheureux condamnés, soit pour satisfaire les rancunes et les haines de ces princes qui faisaient mourir à leur avènement leurs plus proches parents.

Du patio de *Las Doncellas*, nous entrons dans le grand salon des Ambassadeurs, qui est la plus admirable merveille qu'il y ait. C'est tellement féerique, que je ne sais si je pourrais vous en donner une description fidèle. Quatre grands arcs garnis de claires-voies, un étage supérieur de quarante-quatre petits arcs, quatre balcons en forme de tribunes, et à la hauteur de ces balcons, faisant le tour de la salle, la galerie des portraits de rois et de reines placée par Philippe II qui y admit, auprès du portrait de don Pedro, l'image de la belle Maria de Padilla. Au-dessus de cette galerie s'élance alors à une vingtaine de mètres de hauteur une coupole éblouissante, que les Espagnols appellent la *Media Narranja* (demi orange), et dont la voûte est composée d'espèces de tasses renversées, de moitiés d'oranges superposées et dorées, qui vues d'en bas et, surtout lorsque nous les aperçûmes le lendemain soir éclairées par un immense lustre, pendant le bal qui fut donné par la Reine, produisirent sur nous une impression ineffaçable. Il nous semblait, entre ces murs élevés, dont le stuc et le marbre revêtent les plus riches couleurs, voir sur nos têtes une coupole d'or et, je le répète, on ne rêve rien de plus somptueux et de plus élégant,

et de moins criard, malgré l'éclat des couleurs et des dorures, tant un art parfait et tout de délicatesse a présidé à la décoration de cette salle unique au monde !

Traversons maintenant d'autres salles qui se suivent et où nous remarquons des plafonds sculptés et de jolies croisées de la forme mauresque la plus pure, séparées par de fines colonnettes de marbre et permettant aux regards charmés d'admirer les jardins de l'Alcazar à la végétation luxuriante.

Le plus beau *patio* de toute l'Espagne est, je crois, le second des patios de l'Alcazar de Séville, celui qu'on nomme à cause des figurines qui le décorent et qui ont été ajoutées après la conquête par les Espagnols, le patio de *Las Müñecas* (patio des Poupées). Je n'ai jamais rien vu de plus gracieux que ces colonnes fines en marbre rose, vert, violacé ou bleu clair, soutenant sur des chapiteaux de forme légère des arcs formés par des lames de marbre blanc de deux mètres de haut et trente-cinq centimètres de large ; les lames de marbre sont sculptées, fouillées à jour, c'est une véritable dentelle de marbre, dont les arabesques sont d'une pureté merveilleuse. En outre, la galerie supérieure, qui n'est pas vitrée, celle-là, est entourée d'une balustrade en marbre et soutenue par des colonnes d'une extrême élégance. Ce *patio* est tellement riche, les matériaux en sont tellement bien choisis et la richesse des détails est si grande, qu'on éprouve à l'admirer un plaisir sans mélange. Si la perfection n'est pas de ce monde, convenons toutefois que l'architecte arabe, à qui on doit ce chef-d'œuvre, a réussi à en approcher de bien près !

Nous parcourons en hâte les jardins de l'Alcazar : on y descend par un bel escalier de marbre et l'on rencontre des galeries voûtées, soutenues par des arcs en briques, où l'eau circule dans de vastes bassins de marbre ; là règnent une douce fraîcheur et une transparente obscurité, qui invite au *far-niente*, répand par tout notre être un sentiment étrange de bien-être et de volupté. On sent que les sultanes, dont c'étaient les bains, devaient apparaître en ces lieux aux regards de leurs Maîtres avec plus de morbidesse, de charmes ; Maria de Padilla aimait à se baigner sous ces voûtes fraîches, et tout ici, le murmure des eaux limpides, l'atmosphère chargée des parfums des fleurs et des plantes des jardins, le calme, le silence qui règnent, tout invite à l'amour, tout parle à notre imagination de délices inconnues, à nos sens de voluptés inouïes et divines.

Mais allons dans les allées ombreuses des jardins, où nous cueillons

des oranges mûres et savoureuses. Ces allées sont pavées en briques posées à plat et assemblées en point de Hongrie. La plupart de ces briques — (ici il faut admirer les miracles que savaient accomplir les Arabes, ces maîtres dans l'art de l'irrigation) — sont percées de petits trous garnis de viroles en métal qui semblent destinées à les assujettir au sol. Ces viroles sont les orifices d'un système ingénieux d'irrigation qui fonctionne encore parfaitement et qui, à certains moments, permet de couvrir les jardins d'une multitude de jets d'eau presque imperceptibles. On raconte que don Pedro Ier prenait un vif plaisir, lorsque les dames avaient l'honneur de visiter les jardins de l'Alcazar, à faire jouer tout à coup ces jets d'eau et à couvrir et entourer les promeneuses d'une pluie fine, dont on ne peut se défendre et qui vous assaille de tous côtés à la fois, en haut, en bas, à droite, à gauche. On ne peut faire un pas pour se garantir de cette douche intempestive, sans se faire mouiller davantage. Les jets d'eau, partant du sol, vous montent dans les jambes et je me figure que les nobles dames, victimes de ces plaisanteries royales, devaient être grandement surprises de ce bain forcé, après lequel il leur fallait se changer des pieds à la tête, car on ne saurait conserver le moindre vêtement sec ! Heureusement que le roi don Pedro savait leur offrir sans doute de riches dédommagements !

Nous ferions bien durer notre visite plusieurs heures encore, mais le bruit des voitures, les accents de la *Marche royale*, viennent nous apprendre que S. M. la Reine revient du carrousel. Il nous faut nous retirer par une entrée dérobée, et nous apercevons avant de sortir du palais, la Reine régente descendant de sa voiture.

Je dois ajouter que, non seulement nous avions eu le bonheur de visiter avec un guide charmant et parfaitement renseigné l'Alcazar de Séville, mais encore que notre bonne fortune nous avait fait, au cours de notre visite, apercevoir dans une pièce voisine, par l'entrebâillement d'une porte, le jeune et sympathique roi Alphonse XIII. Il jouait tranquillement dans une grande pièce près de sa chambre, en compagnie de deux dames âgées qui travaillaient en causant. Le Roi avait l'air un peu souffrant, pâle, les traits tirés, mais il faut avouer que les fatigues du voyage qu'il venait d'accomplir, expliquaient parfaitement cet état de malaise. Le séjour d'Huelva, où Leurs Majestés sont restées près de trois jours sur un bateau, dans cette rade où l'eau est jaunâtre, salie par les déjections des mines de Rio-Tinto, qui empoisonnent les poissons et tuent la végétation à deux lieues à la ronde, où l'atmos-

phère est le soir très humide et, je le crains, fiévreuse, a dû éprouver beaucoup cet enfant frêle, sinon chétif, et qui a un besoin absolu de ménagements et de soins. Il a été un peu surmené pendant ce voyage et il lui faudra plusieurs jours pour se remettre tout à fait, pour recouvrer ses forces et sa belle humeur. C'est l'impression que nous ressentons en le voyant, et les événements n'ont pas tardé à la confirmer, car le Roi a eu une assez forte fièvre pendant deux jours et ensuite s'est peu à peu complètement rétabli. A six ans, tous les enfants ont besoin de beaucoup de sommeil, d'une existence réglée et d'une nourriture toujours semblable, légère et fortifiante : or, à Huelva, le petit Roi a peu ou mal dormi, est resté deux après-midi entières sur ses jambes, forcé de saluer son peuple, de sourire, de recevoir sur la tête le soleil brûlant d'Huelva et de la Rabida, d'entendre des discours, d'être étourdi par plus de deux mille coups de canon, le jour de l'inauguration du monument de Colomb ! Avouez que vous ne voudriez pas faire faire de pareilles imprudences à un enfant de six ans, s'il était votre fils. Voilà cependant à quoi oblige la pénible fonction de souverain et de pasteur de peuples ! Conclusion : tout n'est pas rose dans la vie, même pour les rois, et ils ont, eux aussi, leurs petites corvées ! Mais je suis sûr que, malgré cette constatation, beaucoup continueront encore à envier le sort des monarques de ce monde !

XIV.

Les places de Séville sont nombreuses et pittoresques : sous les fenêtres de mon hôtel j'aperçois les massifs d'orangers et de cactus et les becs de gaz de la place du Duque de la Vittoria, formant un trapèze, avec au centre un monument, espèce d'obélisque surmontée de la statue du duc de la Victoire.

Une autre place bien curieuse est celle de la Constitution, à une des extrémités de la *Calle de las Sierpes*, qui est la rue la plus animée et la plus curieuse de Séville, le boulevard des Italiens de l'endroit. La rue de Sierpes est dallée et assez étroite. Il y a de beaux cafés et des cercles, dont le rez-de-chaussée est installé comme nos grands cafés.

Quant à la place de la Constitution, elle dessine un quadrilatère fort irrégulier, dont les côtés sont formés par l'ancienne façade du couvent des Franciscains, le magnifique édifice de la *Casa de Ciudad* et

l'*Audiencia.* Au milieu de la place se dresse une fontaine de marbre blanc.

Citons encore la place de la Magdalena, plantée d'acacias et entourée de bancs de pierre ; elle manque de caractère.

Mais la plus belle place de Séville est sans contredit la place *Nueva*, grand carré bordé sur trois côtés par des maisons modernes à trois étages, et sur le quatrième, par la façade du palais de l'Ayuntamiento (hôtel de ville). Cette grande place est plantée d'orangers, des cordons de globes de verre dépoli relient les becs de gaz ; à l'ombre des orangers de grands bancs de marbre à dossiers de fer invitent les promeneurs à se reposer. Des massifs de cactus, d'aloès, de palmiers et des corbeilles de fleurs décorent l'intérieur du square, au centre duquel s'élève un grand kiosque de musique en bois et en fer.

Nous avons assisté le soir du 14 octobre à une fête vraiment magnifique donnée sur cette place illuminée. Une invitation fort courtoise de l'Alcade de Séville m'était parvenue à l'*Hôtel de Rome* pendant ma visite à l'Alcazar, me priant de venir assister à la réception offerte à Sa Majesté la Reine régente à l'hôtel de ville et écouter des fenêtres de ce superbe édifice la cantate en l'honneur de Colomb.

L'hôtel de ville est un beau monument qui a trois façades principales : une sur la place de la Constitution, une sur la rue de Genova et la plus belle sur la place Nueva, où devaient avoir lieu une retraite aux flambeaux, un concert et la fameuse cantate. Les façades de l'hôtel de ville sont riches, mais trop ornées de colonne corinthiennes, de pilastres, de médaillons, de fleurs, de feuillages, d'arabesques, de têtes d'enfants et de monstres hideux : il y a là une profusion d'ornements qui nuit à l'ensemble et qui est désagréable ! A l'intérieur, l'escalier d'honneur est très beau, les salons sont richement décorés : les laquais avaient des livrées irréprochables et le souper, qui a été offert aux invités très peu nombreux vers une heure du matin, après le départ de Sa Majesté la Reine, a été le mieux servi et le meilleur de tous ceux auxquels j'ai assisté pendant mon séjour en Espagne. Que l'Alcade de Séville et l'*Ayuntamiento* tout entier, organisateurs de cette fête, reçoivent mes plus sincères félicitations.

Dans la grande salle du palais, dont les trois fenêtres avaient été ouvertes, sur le balcon tapissé de velours rouge une estrade avait été dressée, où Sa Majesté a pris place sur un trône placé sous un dais de velours et d'or pour assister au défilé de la retraite aux flambeaux, au

concert et à l'exécution de la cantate en l'honneur de Christophe Colomb.

Des fenêtres de cette salle, on jouissait d'un coup d'œil féerique, tel que jamais sans doute je n'en verrai de plus beau. Toute la place noire de monde était illuminée; les cordons de becs de gaz aux globes dépolis dessinaient des dessins symétriques blancs sur le noir de la foule; des ifs lumineux, des bouquets de becs de gaz aux globes de couleur rouge, enfin le kiosque des musiques dont le toit n'était qu'une mosaïque de lumières de toutes couleurs; les maisons bordant la place, étaient en outre, comme l'hôtel de ville, illuminées d'une manière uniforme par des rangées de lampions et de becs de gaz courant à tous les étages, formant des lignes droites ou sinueuses de couleur rouge, jaune, bleue, verte, violette, dessinant des étoiles, des armoiries, des lions et des tours, emblêmes de la Castille et de Léon!

Le spectacle de toutes ces lumières charmait et éblouissait à tel point qu'on ne songeait plus à considérer le ciel, où les étoiles étaient éclipsées par l'éclat de cette place rayonnante; et l'impression que procuraient les chants, les musiques, le murmure de la foule, d'environ cent mille personnes bruyantes, s'élevant du sein de ce parterre de becs de gaz, est absolument indicible. On était subjugué, ravi par un charme indéfinissable, on éprouvait l'envie de fermer les yeux, de se laisser aller, de s'abandonner comme dans un rêve fantastique et merveilleux, qu'on ne voudrait pas voir s'enfuir. Et lorsque le petit jour vint à poindre, jetant des teintes blafardes sur cette fantasmagorie, sur ces lumières à l'éclat pâlissant, je fus aussi navré, aussi désolé que si on m'avait brusquement réveillé au milieu d'un songe enchanteur. Je n'oublierai jamais cette adorable nuit de Séville!

XV.

Le lendemain matin aucune cérémonie officielle n'étant annoncée et S. M. la Reine ayant résolu de consacrer cette matinée à son repos, j'allai visiter vers onze heures, avec M. le Dr Chappet, la manufacture royale des tabacs, dont le directeur, frère de S. E. don Antonio Maria Fabie, nous fit accorder l'entrée avec beaucoup d'empressement. Cette fabrique importante où l'on livre chaque année à la consommation pour plus de 2 millions 800,000 livres de tabacs et une quantité considérable de cigarettes et de cigares, est installée dans un ancien couvent

aux allures de château-fort, entouré d'un fossé à sec et du côté de la rue d'une grille en fer. Elle occupe plus de 4,000 femmes et un millier d'hommes.

Les *cigarières* sont un type curieux de la femme sévillane : elles se recrutent dans les basses classes et sont naturellement assez vulgaires, on en trouve peu de jolies, aucune de vraiment belle. Elles ont la taille courte, les traits flétris, la démarche lourde et souvent un embonpoint exagéré, mais leurs yeux sont presque toujours très grands, noirs, leur chevelure d'ébène avec une fleur piquée au-dessus du chignon. D'ailleurs la seule chose qu'elles soignent, c'est leur coiffure ; commes nos femmes du peuple de Provence, elles sont peignées avec régularité, ont les cheveux bien pommadés, le chignon bien tordu et des bandeaux bien lissés, ou des frisettes, ou des accroche-cœurs sur le front. Ce casque de cheveux luisants qu'elles portent sur le crâne, me cause, je l'avoue, une véritable répulsion ; ça sent le rance, l'huile de qualité douteuse, et puis ça leur donne un air farouche ou d'une sensualité par trop bestiale.

L'intérieur de la manufacture ne manque pas de pittoresque. Au mur sont suspendus les innombrables vêtements, loques sales et de couleurs criardes mais fanées, de ces dames, qui travaillent dans une toilette sommaire que justifie, sans l'excuser, la chaleur intolérable qui règne dans ces grandes salles. Dans des niches sont proposées à l'adoration des *cigarières* des statues de la Vierge, devant lesquelles brûlent des cierges : mais la piété des Espagnoles, quoique ardente, même farouche, est d'une tolérance extrême. Les ouvrières chantent, travaillent, boivent, mangent, allaitent leurs enfants, se promènent, se battent et se disputent devant l'image de la Madone, sans penser à mal le moins du monde. De même pour le visiteur, elles n'y font aucune attention et ne cessent leur occupation quelle qu'elle soit que pour lui demander une *peseta* ou un cadeau. Aucune autorité apparente ne règne dans les ateliers ; les sous-maîtresses font la même chose que leurs ouvrières et la liberté dont jouissent ces dernières nous semble voisine de la licence. Les ouvrières de la manufacture des tabacs ne sont pas d'ailleurs toujours commodes ; leurs mutineries sont très redoutées, car le peuple prend toujours parti pour elles et le directeur est forcé de leur faire sentir son autorité avec une main de fer gantée de velours.

La seule chose, qui nous paraît susceptible d'une réforme immédiate, et qui est indispensable, c'est d'aérer et de désinfecter un tant soit peu

les salles où travaillent ces agglomérations de femmes, dont la propreté est douteuse, et, qui toujours demi-nues, suent abondamment. L'odeur du tabac, qui est très forte, jointe aux émanations de ces quatre mille femelles, c'est bien ce qu'il y a de plus insupportable au monde.

Espacer les travailleuses, les mieux surveiller, améliorer l'aération des salles, veiller à leur propreté scrupuleuse, est la première des réformes à apporter à la fabrique des tabacs de Séville. Quant à changer les mœurs de ces ouvrières, à les moraliser, c'est évidemment à tenter, mais transformer les habitudes des Espagnoles est une tentative au-dessus, je le crois, des forces humaines.

Un dicton sévillan déclare que la Renommée, qui se dresse sur la manufacture, sonnera de la trompette qu'elle tient à la main, quand une femme vertueuse en franchira le seuil...

C'est un peu exagéré, croyez-vous ? Mais, dussent les *cigarières* de Séville me garder une terrible rancune, je dois avouer que la promiscuité où vivent, des journées entières, ces quatre mille femmes de tous les âges, parmi lesquelles l'on voit des fillettes de douze ou treize ans ayant déjà des marmots, n'est pas de nature à me laisser l'espoir d'entendre résonner de sitôt la trompette de bronze de la Renommée.

Quand on sort de visiter cette manufacture, fort intéressante à parcourir, on est absolument convaincu qu'il n'y a pas que le latin qui « dans ses mots brave l'honnêteté », et l'espagnol, que parlent les *cigarières* de Séville, est capable d'effaroucher la pudeur d'un dragon... qui ne serait pas un dragon de vertu !

XVI.

Dans l'après-midi du 15 octobre, à trois heures et demie, S. M. la Reine régente est allée assister à la pose de la première pierre d'une école de Maestranza, dans le quartier populaire de la Macarena, où une tente immense, ornée de drapeaux et d'écussons. avait été préparée pour la recevoir. A l'entrée de cette tente, tous les dignitaires de la « Maëstranza » de Séville attendaient Sa Majesté : ils avaient tous revêtu le grand uniforme rouge, à brandebourgs or et noir, avec l'épaulette d'or, la culotte blanche ou noire, suivant le rang de chacun, avec le large galon d'or ; de l'entrée de la tente à l'estrade royale, vingt laquais en habit rouge et or, à la perruque poudrée, précédés de deux suisses armés de hallebardes, faisaient la haie. L'Alcade, avec

ses deux massiers, et l'Archevêque de Séville arrivèrent quelques minutes avant la Reine, qui s'avança bientôt, escortée du duc de Médina-Sidonia, et des jeunes Infantes habillées de gris et de blanc.

La souveraine fut reçue par M. Canovas et les autres ministres, les députés, les alcades et les corps officiels.

Le président de la « Maëstranza » prononça un discours et invita la Reine à procéder à l'inauguration de la première pierre d'une école populaire ; S. M. la Reine a répondu en quelques mots et a remis au président un décret signé par S. M. le Roi et par Elle, instituant l'école.

L'archevêque de Séville a ensuite béni l'école dont on venait de jeter le premier fondement. Espérons que cette école populaire, créée dans le quartier pauvre et assez turbulent de la Macarena, pour prouver aux classes malheureuses que la Reine et le gouvernement espagnol pensent à elles et s'efforcent de leur venir en aide, ne restera pas un demi-siècle à l'état de projet, et que les ouvriers seront bientôt appelés à édifier le monument qui abritera les jeunes Sévillans pauvres désireux de s'instruire. Vous allez me traiter de pessimiste, mais je crains fort que les fonds nécessaires à la construction de cette école ne soient très difficiles à trouver pour le gouvernement espagnol, dont le budget, malgré les ressources du pays, ne parvient pas à s'équilibrer. Reconnaissons en tous cas que le gouvernement espagnol, en posant la première pierre d'une école populaire à Séville, à l'occasion du Centenaire de Christophe Colomb, a eu une excellente intention, dont on ne saurait trop le louer.

Le quartier de la Macarena, à cause de Séville, est curieux à parcourir, mais, à part un grand hôpital dénommé de *la Sangre*, une vieille tour carrée dite du roi don Pedro, je n'y vois de digne d'être cité que la jolie promenade récemment plantée là où s'élevaient les anciens remparts, dont il ne reste plus qu'une petite partie, celle qui limite le nord-ouest de la ville, de la porte de la Macarena jusqu'aux environs de la porte de Cordoue.

Cette partie des remparts est d'ailleurs soigneusement conservée et réparée, sur une longueur de quatre cent dix mètres, avec ses vieilles tours carrées et octogones et un chemin couvert d'environ cinq mètres de large qui est de date plus moderne. Le seul défaut de la promenade qui avoisine ces remparts est que les arbres en sont petits, rabougris, donnant peu de verdure et d'ombrages. Sans cela, ce coin de Séville serait plus pittoresque et plus original.

Après le dîner, le soir, avant de nous rendre à la réception donnée par S. M. la Reine Marie-Christine dans le palais de l'Alcazar, nous allâmes faire un tour de promenade en voiture sur les promenades les plus appréciées de Séville.

L'*Alameda de Hercules* qui est la plus ancienne des promenades de Séville est dans un état d'abandon pénible à voir ; elle est située entre la partie centrale de la ville et le faubourg de la Macarena ; elle forme quatre avenues de beaux arbres avec six fontaines où poussent des mauvaises herbes : les allées sont envahies par une quantité de feuilles sèches, de papiers et de détritus de tous genres. A l'entrée de la promenade se dressent deux hautes colonnes de granit d'origine très ancienne, mais dégradées par le temps et que l'on n'a jamais cherché sans doute à restaurer. Elles sont surmontées des statues d'Hercule et de Jules-César. Je profite de l'occasion que j'ai de parler de cette promenade pour prier la municipalité de Séville de veiller avec plus de sollicitude sur cette promenade publique, qui est historique et dont Séville devrait se faire gloire, tandis qu'elle lui fait honte !

Nous nous faisons conduire, par les bords du Guadalquivir, jusqu'à la tour *del Oro* et aux jardins de Cristina, qui sont le rendez-vous du monde élégant de Séville.

Par cette douce soirée, les bords du Guadalquivir, avec le spectacle charmant des vaisseaux illuminés, seraient très agréables à parcourir, si la promenade qui les borde et dont on ne peut que répéter ce que nous venons déjà de dire de la promenade de l'Alameda relativement à l'abandon, était arrosée et si les promeneurs n'étaient point forcés d'avaler les nuages de poussière soulevés par les voitures

A partir de la *Torre del Oro,* très ancien monument, attribué aux Romains et aux Arabes, qui forme un octogone à trois corps, terminé par une petite coupole couverte en faïences, nous entrons dans le *paseo de Cristina.* Disons en passant que cette *Tour de l'Or* est bien le monument où l'on aperçoit le moins d'or malgré son nom : les murs, illuminés ce soir, sont dans le jour, sous la lumière crue du soleil, lézardés, sales et feraient penser à une ruine prochaine, si leur épaisseur ne proclamait leur solide construction. Le nom de Tour de l'Or a d'ailleurs été donné à cette tour parce que don Pedro de Castille y renfermait ses richesses ; aujourd'hui ces murs, qui ont vu se dérouler tant d'événements de l'histoire de l'Espagne dans leur enceinte, servent d'asile aux bureaux de la navigation et abritent de modestes *ronds-de-cuir !* O destinée !

La promenade de *las Delicias de Cristina* est à peu près entretenue et, vue ce soir avec ses cordons lumineux de gaz et ses lanternes vénitiennes suspendues aux arbres, elle produit une très favorable impression. Cette promenade aux arbres d'essenses diverses, européennes et africaines à la fois, est bien dessinée, possède de beaux parterres de fleurs, un peu de gazon (ce qui en Espagne est une rareté), et est en outre admirablement située, sur le bord du Guadalquivir, entre la tour *del Oro* et le palais de San Telmo, résidence superbe de Mme la duchesse de Montpensier. Nous y arrivons au moment où l'on commence sur le pont de fer d'Isabelle-la-Catholique à tirer un feu d'artifice. Au-dessus des arbres verts, derrière les vaisseaux illuminés qui sont sur le Guadalquivir et qui font des projections électriques, nous apercevons les fusées monter et s'épanouir en gerbes de flamme dans le ciel serein. Des musiques militaires, installées aux extrémités et au centre de *Las Delicias*, font entendre leur répertoire. Une foule énorme vient jouir de ce spectacle inaccoutumé et dont les Espagnols raffolent.

Nous nous sommes rendus ensuite à l'*Alcazar*, dont la façade intérieure était illuminée : je n'essaie même pas de vous décrire le spectacle féerique de la salle des Ambassadeurs, vue des balcons, avec sa coupole (*Media Naranja*) étincelante ; vous avez déjà lu ce que j'ai dit de cette salle et vous pourrez avec un peu de bonne volonté, vous figurer la splendeur de ce chef-d'œuvre de l'art mauresque.

Après un souper dans la grande salle à manger du premier étage, nous sortons vers une heure du matin de l'Alcazar, persuadés d'avoir, grâce au talisman d'Aladin, vécu réellement quelques chapitres des *Mille et une Nuits*.

XVII.

Il faisait un temps superbe le 16 octobre et les fêtes officielles étant finies à Séville, je profitai de la matinée pour aller visiter la gigantesque cathédrale que Bermudez compare à un vaisseau de haut bord avec son grand mât, ses mâts de misaine, d'artimon et de beaupré, avec ses focs, ses bonnettes, ses pavillons et ses flammes. La comparaison est juste, mais j'avoue que cette admirable cathédrale aux dimensions énormes m'a paru manquer de proportions et d'harmonie. Cette masse de pierres étonne, mais ne ravit pas. On est effrayé par la pensée des efforts qu'il a fallu pour la construction de cette basilique, qui sans

pouvoir être comparée à St-Pierre de Rome, est la plus grande d'Espagne et sans aucun doute celle qui vise le plus au grandiose.

Tout est grand en effet dans cette cathédrale : l'intérieur en est partagé en cinq nefs, dont les piliers, formés de faisceaux de colonnettes, sont d'une grosseur énorme, et « qui semblent tant ils sont élevés, dit Théophile Gautier, destinés à supporter le ciel ». En réalité, ils ont trente mètres de hauteur, ce qui est déjà beau et leur seul défaut est de supporter une voûte qui tombe en ruines Déjà on a littéralement encombré la nef principale de forts échafaudages de bois qui masquent la vue et empêchent de jouir du spectacle de cette majestueuse rangée de piliers s'élevant à trente mètres. Mais je ne saurais répéter avec Théophile Gautier, que « Notre-Dame de Paris se promènerait la tête haute dans la nef du milieu ». C'est d'une exagération qui me donne à douter de la vérité de bien d'autres descriptions ou comparaisons de cet auteur brillant, mais qui sacrifie trop au désir de surprendre et d'ébahir ses lecteurs.

(*A suivre*). GASTON ROUTIER.

LES EXCURSIONS DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE EN 1893.

Excursion en Algérie et en Tunisie.

Directeur : M. Arthur DUHEM.

Suite et fin (1).

14 Avril. — Craignant de fatiguer le lecteur par des descriptions déjà trop nombreuses, nous ne parlerons pas du trajet, cependant si pittoresque, de Hammam-Meskoutine à Tunis ; bornons-nous à dire qu'à partir de Souk-Ahras, la ligne suit

(1) Voir pages 152 et 228, tome XX, 1893.

la vallée de la Medjerda et serpente entre des collines, offrant une suite ininterrompue de paysages charmants et variés.

Il fait nuit quand nous arrivons à Tunis. On aperçoit de loin ses minarets illuminés qui lui font un air de fête. Nous mettons pied à terre dans une gare riante et coquette d'une extrême propreté, où des plantes ornementales s'épanouissent dans de beaux vases de faïence.

Un serviteur indigène du *Grand-Hôtel* nous guide à travers la cohue des Arabes, des Juifs, des commissionnaires, jusqu'à un omnibus qui nous emporte vers l'hôtel.

Quand, au matin, nous descendons dans la rue, nos yeux étonnés parcourent un quartier exclusivement européen. L'illusion est complète ; on se croirait dans une grande ville française; les mendiants arabes étendus le long des trottoirs rappellent seuls la note orientale.

Nous sommes dans l'avenue de France à laquelle fait suite l'avenue de la Marine, magnifique boulevard, bordé de hautes et riches constructions, cafés ou magasins. Il s'étend de la porte El-Bahar jusqu'au lac de Tunis, formant l'axe du quartier européen, appelé quartier Franc.

On y voit la résidence, les consulats, le théâtre français, le jardin du gouverneur, etc.

Perpendiculairement à cette avenue, la rue Mahazia nous attire par le mouvement intense qui y regne ; il est causé par le Fondouk-el-Ralla, le plus grand marché de Tunis. C'est un vaste quadrilatère de galeries où s'agite, dans un pittoresque mélange de types et de costumes, un monde de marchands de denrées de toute nature.

L'encombrement de cette rue est accru par le passage de petites caravanes de chameaux, portant des montagnes de sacs de charbon de bois provenant des défrichements qu'on fait un peu partout, pour faire place à la vigne qui réussit merveilleusement dans cette contrée privilégiée.

Un peu plus loin est un hôtel des postes, le plus remarquable que nous ayons vu jusqu'ici ; somptueux palais, récemment édifié, qui résume dans son élégance et son organisation, tous les perfectionnements réalisés à ce jour : c'est enfin l'idéal de l'Hôtel des postes.

Ah! Lillois! combien vous êtes, sous ce rapport, moins favorisés que les Tunisiens!

Passez la porte El-Bahar qui marque l'entrée de la ville arabe, à l'extrémité de l'avenue de France, et vous verrez le décor changer totalement. Les dix pas que vous venez de faire semblent vous avoir transporté tout à coup à quelques centaines de lieues.

D'un des quartiers les plus modernes de l'Occident, où vous pourrez, si le cœur vous en dit, prendre une canette de bière dans un cabaret qui rappelle assez exactement ceux de nos pays, vous tombez subitement en plein Orient.

C'est en effet, de ce côté, l'Orient avec ses rues tortueuses, étroites, sales, mal pavées. Ses maisons irrégulières, aux fenêtres garnies de moucharabis pansus, aux portes à auvents ornées de gros clous et entourées de sculptures. De place en place, des arceaux en pierre reposant sur d'antiques colonnes, relient les deux côtés de la rue ; tout cela constitue un ensemble d'un surprenant effet.

On y coudoie une population extrêmement mêlée d'Arabes au burnous blanc, de Juifs au costume sombre, de Mauresques enveloppées d'un voile d'étamine noire, comme à Constantine, et de plantureuses et pesantes Juives.

La réplétion étant pour le Juif tunisien l'idéal de la beauté féminine, il en résulte que la femme, soumise à un régime d'engraissement tout comme une vulgaire oie, n'atteint l'épanouissement de sa beauté que lorsque le développement du tissu adipeux a fait disparaître dans une bouffissure générale, toute la musculature.

Quelle poésie ! que ces masses monstrueuses, à la figure ornée d'un triple menton, à la poitrine rebondie, aux reins carrés et dont les chairs ont, sous le choc des pas, des tremblements de gélatine.

Le ridicule costume dont elles sont affublées n'est point de nature à corriger ces disgrâces. Les Juives, là-bas, ne sont point enjuponnées ; elles portent un pantalon blanc très ample de fond, descendant à mi-jambes, dans un rétrécissement rapide qui le fait coller à partir du genou et se serre sur une chaussette généralement noire. Une blouse ou caraco tout simple, de couleur unie, violet, bleu ou jaune, avec des demi-manches, descend jusqu'à la ceinture. Elles chaussent des sandales dont le talon arrive au milieu du pied et produit sur les pavés un claquement sonore comme une musique. Un bonnet pointu portant deux larges brides qui tombent sur le dos complète le costume.

Tel est du moins le vêtement journalier ; celui des fêtes et cérémonies tout en conservant le même style, est parfois d'une grande richesse, ainsi que nous avons eu l'occasion de le voir chez une jeune femme nouvellement mariée, qui a bien voulu, pour satisfaire notre curiosité, entr'ouvrir le voile de soie blanche dont les femmes s'enveloppent et nous permettre d'admirer son costume, tout entier de satin blanc brodé d'or et rehaussé de bijoux. Les sandales étaient remplacées par d'adorables mules s'harmonisant avec un bas de soie.

Le plus grand attrait que Tunis puisse offrir aux étrangers, ce sont les Souks, qui rappellent assez exactement, paraît-il, ceux de Constantinople, de si grande réputation !

Ces Souks sont un assemblage de boutiques et de bazars les plus divers, centralisant tout le commerce et l'industrie de l'ancienne ville dans un quartier dont les rues voûtées ne reçoivent, par de petits lanterneaux ménagés dans les voûtes, qu'une lumière atténuée. Ils constituent le tableau le plus coloré qu'on puisse imaginer.

Chaque rue spécialise une branche de commerce ou d'industrie, c'est ainsi qu'il y a le Souk des selliers, où l'on voit ces superbes harnachements de maroquin rouge resplendissants de broderies d'argent ou de soie, ceux des tailleurs, des armuriers, des parfumeurs, des bijoutiers, des ébénistes, des fabricants de chéchias, des tisserands, etc., etc.

Le Souk le plus riche est celui des étoffes, le plus curieux est celui des habits où chaque matin se fait un marché public très mouvementé où, dans une cohue et un brouhaha indescriptibles, chacun crie sa marchandise qu'il agite au bout des bras.

Dès que l'étranger a passé la porte d'El-Bahar et se dirige vers les souks, il est épié par des courtiers qui le suivent, l'accostent, et s'offrent à le guider chez les marchands pour lui faire réaliser, soi-disant, de bons achats, en le défendant contre toute exagération de prix.

Si vous refusez leurs services, ils n'en continuent pas moins à vous escorter ; ils pénètrent avec vous dans les magasins, indiquant au marchand en langue arabe qu'ils vous amènent à lui et qu'il a, en conséquence, à leur réserver une commission qui va jusqu'à 20 % de la valeur de votre achat. Il va de soi que cette commission est récupérée sur l'acheteur !

Prévenus par ceux de nos amis qui avaient connu ces mœurs à Constantinople, nous nous sommes d'abord amusés des intrigues de ces fripons ; mais c'est avec peine et en les menaçant de réclamer à la Résidence une protection contre leurs obsessions, que nous avons pu enfin nous en débarrasser.

Assez généralement le visiteur est happé par deux courtiers qui se le disputent, et alors on assiste à une de ces scènes qu'on ne voit qu'en Orient.

Chacun tire le client de son côté, affirmant que lui seul est un véritable marchand

qui lui vendra bon marché ; que son concurrent n'est qu'un vulgaire courtier en la compagnie duquel l'acheteur verra ses achats s'enfler dans des proportions fantastiques.

Réciproquement ils s'invectivent, s'accusent de courtier menteur, hypocrite et voleur ! Bref, ils se chargent de démontrer à leur victime qu'elle est placée entre deux larrons.

Les marchands ou industriels sont logés dans de petites boutiques ou échoppes de quelques mètres carrés, alignées de chaque côté de la rue et dont le sol est surélevé de 0,50 centimètres.

Le fronton de chaque boutique s'appuie sur des colonnes, qui, mirlitonnées de spirales multicolores, font une originale perspective.

Si vous pénétrez dans quelque magasin de ces souks, que la prudence et la défiance ne vous abandonnent pas un instant, car, avec sa traditionnelle bonhomie et son exubérante cordialité, le Juif tunisien ne se fera pas faute de vous surfaire les prix de 50 % et plus, sans compter qu'il vous offrira le plus souvent, comme produits indigènes, des objets sortant des manufactures françaises.

C'est un livre qu'il faudrait écrire pour dépeindre Tunis, on nous excusera de n'en tracer qu'une légère esquisse. Le développement trop considérable pris par ce compte rendu nous obligeant à écourter.

Nous nous bornerons donc à citer au courant de la plume les choses saillantes qui ont le plus frappé notre esprit. Telles les nombreuses mosquées où le roumi ne mettra pas les pieds, rigueur qui contraste avec la tolérance que nous avons jusqu'ici rencontrée en pays musulman. Elles sont flanquées d'un minaret dont le clocheton est garni d'un auvent pour abriter le Muezzin qui y vient appeler les fidèles à la prière. Telles les boutiques des notaires, petites et des plus simples, véritables échoppes où le tabellion, « assisté de son confrère », écrit ses actes, avec une plume faite d'un roseau, sur un papier posé sur la paume de la main gauche.

Celles des barbiers, où on ne se contente pas de raser et épiler, mais où on jacasse ferme, tout comme en Europe.

Les cafés maures rappelant assez exactement ceux de Constantine ; les porteurs d'eau qui viennent aux fontaines faire provision d'eau dans des peaux de bouc recousues, qui reprennent, une fois emplies, la forme de l'animal qu'elles ont enveloppé, le cou formant goulot ; les écoles où de vieux patriarches gardent et instruisent les petits enfants qui bruyamment vous saluent au passage ; le marché au lait aigre, « le lében », boisson favorite des Arabes ; les lavoirs publics où le peintre pourra croquer d'intéressants types de femmes ; le marché au pain résumant d'une manière très intense le caractère et la couleur arabes ; les épiceries et les boucheries où les mouches sont si nombreuses qu'elles forment un nuage que le regard perce difficilement ; les zaouïas qui sont tout à la fois des séminaires, des églises et des phalanstères, où le musulman de passage est toujours sûr de trouver un gîte et une nourriture frugale, mais suffisante.

Citons encore l'incomparable tableau que nous offre cette foule assemblée sur la place du marché aux vieilles ferrailles, autour d'un charmeur de serpents. Un grand diable déguingandé, demi-nu, la tête à moitié rasée, laissant sur l'arrière un flot de cheveux noirs et crépus, se livre à des invocations, des prières, des contorsions incroyables, s'enfonce dans les fosses nasales de grandes aiguilles, discourt sans cesse avec une véhémence inouïe qui lui fait jaillir de la bouche des gerbes de salive, puis tire de son sac, au moyen d'un crochet, quelques serpents qu'il fait se dresser, onduler, battre de la tête sur un tambourin, etc., etc.

Pendant qu'il excite l'attention, dans la foule d'autres font de la prestidigitation, si bien que l'un de nous s'est trouvé allégé d'un magnifique étui à cigares.

Nous visitons le palais *Keir-ed-din* (Palais de Justice), où, dans un cabanon fermé par un lourd grillage, le public peut voir un condamné à mort, l'œil atone, l'air stupide, bestial, qui, selon les lois musulmanes, attendra là pendant plusieurs années, que les éventualités de nouveaux témoignages se soient éteintes.

Ce palais de justice avec son architecture, son organisation, le monde qu'on y voit, ferait à lui seul l'objet d'une intéressante étude que nous ne pouvons même pas songer à effleurer.

Nous assistons à une séance de la justice militaire. Elle est exercée par le général Hassen-Médelée à qui nous sommes présentés.

Par un interprète, il nous exprime sa vive sympathie pour la France, vers laquelle il s'est de tout temps senti attiré : cette sympathie il l'a témoignée en contribuant de toute son influence au succès des négociations relatives au protectorat français.

Il remercie la Société de Géographie de Lille d'avoir bien voulu venir visiter son pays si intéressant et contribuer ainsi à accroître ses rapports avec la France ; il la félicite de son initiative qu'il serait heureux de voir imiter.

Nous allons à Dar-el-Bey, palais du Bey actuel. Il habite à la Marsa, mais pour obéir aux lois de l'État, il est tenu de venir une fois par semaine au Dar-el-Bey, se montrer au peuple qui peut le contempler assis sur un trône placé devant une fenêtre qui donne sur le souk des tailleurs ; c'est de là que nous avons pu l'apercevoir.

Ce banal monument n'offre extérieurement rien de remarquable ; quant à l'intérieur, si on excepte les fines arabesques de la coupole et de quelques plafonds, on n'y voit que des choses du plus mauvais goût ; un ameublement rococo et tapageur relevé par des tableaux qu'on croirait sortis de l'imagerie d'Épinal.

Il faut aux auteurs des Guides un fameux effort de bonne volonté pour trouver dans ce palais du curieux, du somptueux ou du distingué ! — C'est un sentiment qu'on peut essayer d'inculquer aux peuples du Centre qui remontent vers Tunis, mais auquel resteront rebelles les Occidentaux qui ont de l'art et du beau en général, une idée plus haute et plus délicate.

On va au Dar-el-Bey uniquement pour jouir du panorama splendide qu'offre sa terrasse, sur Tunis et les environs.

Nous y montons au moment où du minaret de la Mosquée Djama-ez-Zitouna, le muezzin donne le signal de la prière ; aussitôt, de tous les autres minarets des voix répondent, formant un étrange concert.

De cette terrasse on domine toute la ville et même les environs. Ce n'est pas sans raison que tous ceux qui parlent de Tunis l'appellent la blanche. on ne saurait se représenter, si on ne l'a vue, cette uniforme blancheur, d'où émergent de nombreux minarets et que tachent à peine les dômes verts des tombeaux de marabouts et quelques rares toits de tuiles rouges.

L'œil ébloui ne distingue, tout d'abord, qu'un amas blanc et confus ; puis, cette première impression dissipée, il perçoit les ombres grises qui, dans cette éclatante blancheur, accusent le dédale des rues et des ruelles.

A nos pieds est une autre terrasse qui couvre entièrement les souks, trouée, de ci, de là, de petites lucarnes.

A droite, au-delà des maisons, se dessine nettement le lac de Tunis (ou lac Bahira) avec l'îlot de Chikly, sur lequel est un ancien fort espagnol, et le chenal qui va permettre bientôt aux navires d'atterrir à Tunis.

Au nord du lac est le port de la Goulette ; plus loin la pointe de Bou-Saïd avec ses maisons toutes blanches, la colline de Byrsa et la cathédrale bâtie à son sommet par le cardinal Lavigerie ; inclinant à gauche, voici le Bardo, la Marsa, plus près

l'Ariana (le pays des roses), le Belvédère, l'Aqueduc romain qui, dans l'antiquité conduisait l'eau à Carthage.

Derrière nous est la Kasba, où les zouaves entonnent une éclatante fanfare qui couvre la voix des muezzins; à notre droite se dressent les montagnes de Hammam-Life et de Djebel-Arsas, puis, fermant le cercle, la Manouba et au-delà, à 50 kilomètres les montagnes de Zarouan, où sont captées les sources qui alimentaient déjà l'antique Carthage qu'elles approvisionnent encore aujourd'hui, en même temps que Tunis.

Nous quittons le Dar-el-Bey en même temps que le Bey, ce qui nous procure l'occasion d'assister au cérémonial militaire du Palais.

Le Bey, un beau vieillard d'une soixantaine d'années, à l'air très digne, vêtu à l'européenne, passe devant le front d'une troupe composée d'une trentaine de soldats aux figures efféminées, dans un uniforme qui est une ridicule contrefaçon de celui de nos zouaves, dont il emprunte la chéchia et la veste qui descend sur un pantalon d'infanterie.

Ils sont gauches, mal alignés, commandés par des officiers éblouissants de chamarrures. L'un en particulier qu'on nous dit être le grand favori du Bey, chausse de délicats souliers vernis dégagés faisant trop coquettement ressortir la chaussette blanche.

Cela n'a pas l'aspect bien guerrier; c'est plutôt de l'opéra-bouffe.

Le cosmopolitisme est la note dominante à Tunis; on y trouve une population extrêmement variée; l'Italien et le Maltais y affluent incessamment.

Cette ville doit à sa situation heureuse, à son climat salubre, à son ciel très bleu et d'une indicible pureté, qui en font un séjour charmant, de voir chaque année accroître sa population: de 130,000 habitants qu'elle était avant l'occupation française, elle est passée à 160/170,000 habitants.

Le développement des moyens de communication et en particulier la création de la ligne ferrée qui la relie à Alger n'a pas peu contribué à sa prospérité.

Il ne lui manquait, pour atteindre son entier développement, qu'une communication directe avec la mer; c'est aujourd'hui chose faite et quand paraîtront ces lignes, les vapeurs viendront atterrir au bord du lac Bahira, à l'extrémité de cette belle avenue de la Marine, qui ouvrira désormais sur un port magnifique.

Jusqu'ici les passagers devaient débarquer en rade, vis-à-vis de la Goulette, dans des chaloupes qui les amenaient à la Goulette; de là, ils prenaient le chemin de fer italien de la Compagnie Rubattino qui les transportait à Tunis en contournant le lac Bahira. Toutes ces manœuvres si préjudiciables pour Tunis, seront supprimées dans quelques jours.

Le génie civil que rien n'arrête a simplement jeté au milieu du lac, de l'avenue de la Marine au canal de la Goulette, deux digues parallèles formant un chenal qui a été approfondi au moyen de dragueuses puissantes, pour y permettre l'accès des bateaux à vapeur.

L'entreprise n'en resterait pas là, si nous en croyons ce qui nous a été raconté. On ne parle de rien moins que de combler le lac, en commençant par les abords des digues, le long desquelles on établirait des boulevards bordés de belles constructions; deux jolies promenades relieront ainsi Tunis à la Goulette.

C'est la Compagnie Bône-Guelma qui a fait cette entreprise qui ruine la Compagnie du chemin de fer italien Rubattino.

Les pays musulmans ne sont jamais plus intéressants à visiter que pendant le Ramadan, parce que le sentiment religieux, très avivé pendant cette période, s'y

manifeste par des formes particulières et parfois étranges, tels, par exemple, les exercices extravagants des fanatiques Aïssouas.

Le jeûne, qui dure du lever au coucher du soleil, est partout observé d'une manière si rigoureuse, que pour rien au monde, on ne le ferait rompre à un Arabe, tant que n'a pas tonné le coup de canon qui en annonce la levée.

Assez généralement, des réjouissances journalières lui succèdent, et se prolongent jusqu'à une heure avancée de la nuit. — A Tunis, ces réjouissances se manifestent sous la forme d'une foire, qui a lieu au centre du quartier arabe de Halfaouïn.

Un tramway qui part de la porte El-Bahar nous y mène rapidement, en traversant la ville européenne et nous arrête au quartier Halfaouïn, près de la mosquée Sahab et Tabadji, dont le minaret est brillamment illuminé.

C'est grande fête pour la population arabe qui est tout entière dehors (les femmes exceptées) ; la joie est générale, car les Arabes, rompant avec leur taciturnité habituelle, sont partout bruyants et enjoués.

De tous côtés sont installées en plein vent, de petites boutiques où on débite des gâteaux, des fruits, des sucreries, des graines de potiron (dont on fait, les soirs de ramadan, une grande consommation), ainsi que des fritures de pâte.

Ces boutiques sont éclairées par des torches de résine ou des lampions formant un épais et suffocant nuage de fumée qui plane au-dessus de la foule ondulante des Arabes.

Malgré l'heure avancée, les originales boutiques des barbiers sont pleines de clients ; de même les cafés maures présentent une agitation inaccoutumée.

Les arts lyriques, dramatiques et chorégraphiques sont répartis dans la rue principale qui offre à ce moment une certaine analogie avec nos ducasses de villages ; le boniment se fait avec accompagnement de musique arabe.

Et quel charivari !

Une loge attire plus particulièrement la foule ; elle porte pour l'annonce du spectacle ce seul mot « Karagueuss », écrit en grandes lettres sur une bande de calicot.

Cinquante spectateurs s'écrasent dans ce taudis où il y a bien place pour une vingtaine de personnes ; quelques privilégiés peuvent s'asseoir sur des bancs alignés le long du mur, quant aux autres, et nous en sommes, ils doivent s'asseoir par terre, sur des nattes d'un contact fort dommageable.

A l'entrée, un nègre du plus beau noir grotesquement affublé d'un costume fait de poils, de plumes, de toutes choses invraisemblables, coiffé d'un casque dont le cimier est une tête de chacal emprisonnée entre deux pattes de poule, tire d'une espèce de conque d'horribles beuglements, que deux musiciens juchés sur une petite estrade, accompagnent des sons inharmonieux de castagnettes de fer et d'un tambourin.

Au fond de la salle est un cadre tendu d'un rideau blanc sur lequel sont profilées des ombres chinoises articulées.

Le sujet : La glorification de Karagueuss, le Dieu de la virilité, et l'avilissement des Juifs.

Le spectacle ne saurait être rapporté tant il est obscène ; et cependant, les mœurs en ce pays sont telles, que la pudeur n'en paraît pas offensée ; nous sommes scandalisés d'y voir des jeunes enfants en compagnie de leur père y prendre un franc plaisir.

Dans une loge voisine, un Arabe exécute le plus consciencieusement du monde des exercices de haute école emboîté dans une carcasse simulant un cheval. Puis vient évoluer un chameau en osier dont la mâchoire, actionnée par une ficelle, claque des dents et enlève, au grand ébahissement des spectateurs, la chéchia sur la tête d'un Arabe.

Plus loin c'est un théâtre arabe de fantoches, mais dont le public est exclusivement européen, ce que nous ne nous expliquons pas.

Enfin, c'est un concert tunisien dont l'aspect offre le plus parfait pot-pourri qu'on puisse imaginer. Dans la salle, des chapeaux, des casquettes et des chéchias. Sur l'estrade, où l'ornementation orientale s'amalgame avec le clinquant des objets de nos bazars, quelques almées de bas étage coiffées à la chien, les seins sanglés par dessous, exécutent à tour de rôle des danses orientales lascives et provocantes et en particulier, l'inévitable danse du ventre avec accompagnement de musique.

Danses et musiques finissent par devenir fastidieuses tant elles sont monotones.

Vibrant aux souvenirs des grandes guerres puniques et de l'extrême grandeur et de l'extrême décadence de Carthage, bien des gens dont l'imagination évoquait de somptueuses ruines nous disaient, puisque vous allez à Tunis ne manquez pas de visiter Carthage !

Ceux-là ne se doutaient pas de la désillusion qui y attend le visiteur. Enthousiasmé à l'idée d'aller relire dans les ruines, dans les « monuments de pierre », l'histoire de cette civilisation qui a brillé d'un si vif éclat et sur laquelle s'est faite la nuit éternelle, il ne trouve plus qu'un désert aride et s'en retourne désenchanté.

C'est en imagination qu'il reconstituera Carthage. Les contours du lac lui indiqueront l'emplacement du port militaire et du port marchand de la cité punique ; le plan qu'il trouvera dans tous les Guides l'aidera à réédifier mentalement l'enceinte « présumée » de Carthage.

Il y sera certainement un peu mieux placé que dans son cabinet pour méditer sur l'histoire de Carthage, servi d'ailleurs par le très intéressant musée constitué par le R. P. Delattre dans le couvent des Pères blancs, mais il ne verra rien, ou presque rien, de la cité d'Amilcar et d'Annibal.

On s'y rend par une route qui contourne le lac traversant des campagnes ingrates et monotones. Au pied de la colline on rencontre de vastes bassins voûtés, ce sont les citernes dans lesquelles l'eau était amenée de la montagne Zar'ouan, à 50 kilomètres sud-est de Tunis, par un aqueduc monumental dont on voit encore d'importants restes dans la campagne tunisienne.

Au sommet de la colline se détache, comme une oasis au milieu du désert, la belle cathédrale primatiale érigée par le cardinal Lavigerie ; mais l'œil, promptement satisfait de la contemplation de ce monument trop moderne, scrute vainement l'horizon pour y découvrir ce qu'il était venu chercher, les ruines elles-mêmes ont disparu. Il ne reste rien de Carthage, plus rien que le sol aride, troué de ci de là par les fouilles qu'on y fait chaque fois que l'escarcelle du savant père Delattre s'est un peu regarnie.

Dans un enclos peuplé d'objets de sculpture trouvés dans les fouilles se trouve la chapelle érigée en l'honneur de saint Louis, petit monument sans caractère et dans un fâcheux état de décrépitude.

Cette chapelle renferme aussi les restes du comte Mathieu de Lesseps qui, sur la demande de son fils Ferdinand, y ont été transportés de Tunis, en mémoire du traité conclu par lui au nom de la France en 1830.

Dans cette promenade nous sommes incessamment entrepris par des Arabes qui nous offrent des pièces de monnaie ou de menus objets tirés de l'épaisse couche de poussière que le vent des siècles a semée sur Carthage.

18 Avril. — De Carthage, en parcourant une campagne fertile où domine la vigne, nous allons à la Marsa, joli village parsemé de villas, lieu de plaisance des Tunisiens riches.

C'est aussi la résidence d'été du Bey dont on aperçoit le palais au milieu d'un jardin ; nous ne pouvons y pénétrer, l'entrée en étant interdite à cause de la fête de la fin du Ramadan.

C'est grand dommage, car on dit des merveilles du jardin. Cette fête est l'occasion d'une étrange coutume qui rappelle de très loin et en l'amplifiant beaucoup, celle de notre jour de l'an au temps jadis ; tous les habitants civils ou militaires se donnent au passage l'accolade en se baisant sur l'épaule.

Nous terminons cette excursion si intéressante et si remplie par la visite du Palais du Bardo et de celui de Ksar-Saïd où fut signé le traité du protectorat dit traité du Bardo. Ces deux palais très voisins, situés à environ deux kilomètres de Tunis, sont cités parmi les curiosités de la Tunisie.

Le premier est un vulgaire et lourd bâtiment sans cachet artistique qu'on est en train de restaurer, en le modifiant, de façon à lui donner des formes plus élégantes.

Si l'intérieur offre quelques curiosités, il n'en reste pas moins que le Bardo a une réputation très surfaite ; seule, la salle des antiques offre un sérieux attrait. C'est un superbe spécimen de l'art arabe, remarquable surtout par son original plafond présentant une grande coupole centrale entourée d'autres petites coupoles qui s'appuient d'un côté sur des colonnes de marbre blanc et de l'autre côté se terminant par des pendentifs très gracieux ; toutes ces coupoles sont ornées d'arabesques d'un admirable travail de ciselure.

Dans cette salle sont rassemblés de nombreux morceaux de sculpture, de céramique et de mosaïque trouvés dans les fouilles faites à Tabarka et à Carthage.

On y rencontre bien encore quelques autres morceaux d'art arabe mais ils sont noyés dans le faux luxe, l'ameublement prétentieux et tapageur qui garnissent ce palais, d'un aspect misérable en somme.

C'est encore bien pis à Ksar-Saïd. Il semble qu'on ait recueilli pour meubler ce palais, tous les fonds de magasin de nos bazars : tapis, tentures, meubles, lustres, pendules, objets d'art, sont du plus vulgaire clinquant qui hurle avec le style de la construction.

Partout on voit des pendules ; certaines salles en ont jusqu'à six ; dans notre promenade à travers ce palais nous en avons compté soixante-seize et toutes des plus banales ; les unes à colonnes torses en palissandre qui constituèrent jadis des primes d'abonnement de librairie, d'autres en faux albâtre surmontées de sujets en simili-bronze doré, recouvertes d'un cylindre de verre parfois fendu et raccommodé avec une bande de papier ; certaines sont veuves de leur cadran, de ci de là des œils-de-bœuf comme on en voit dans les cabarets de nos pays ; sur les tables, les guéridons, les commodes, s'étalent des vases garnis de fleurs artificielles ou même de minuscules lampes à pétrole en verre de couleur qui valent bien six sous pièce.

Les murs rayés de grandes lézardes sont ornés de cadres renfermant de pauvres lithographies ou de mauvaises estampes.

19 Avril. — Nous voici au terme de notre voyage, le bateau pour France est en rade de la Goulette prêt à prendre la mer ; il nous faut, non sans regret, procéder à nos préparatifs de départ et nous arracher à ce séduisant pays.

La petite gare du chemin de fer de la Goulette présente une animation extraordinaire, on monte à l'assaut des wagons, vastes voitures de bois à galeries latérales, qui nous mènent à la Goulette en contournant le lac Bahira.

Nous gagnons le canal où des chaloupes à vapeur viennent nous prendre et nous mènent en rade contre l'échelle de la « *Ville de Barcelone* ».

Le retour se fait par une mer aussi calme qu'elle était mouvementée au départ, et après trente-six heures de traversée exceptionnellement douce, nous nous retrouvons en vue de Marseille vers 5 heures du matin.

A ce moment le soleil levant illumine les crêtes des montagnes au-delà de Marseille : bientôt ses rayons viennent frapper par derrière la Vierge de Notre-Dame de la Garde qui se trouve auréolée d'un nimbe d'or.

Le spectacle est superbe ! Mais nous sommes tirés de cette contemplation poétique par les nauséabondes bouffées d'air pestilentiel qui nous arrivent du vieux port. — C'est, hélas, on le sait, la plaie de Marseille.

Le bateau stoppe et une multitude de barques viennent accoster pour prendre passagers et bagages et les conduire à quai.

Le temps continue à nous favoriser et c'est par un ciel radieux que nous revoyons cette jolie ville qu'est Marseille. sa Cannebière si animée, ses charmantes promenades de la Corniche et du Prado, son superbe palais de Longchamps.

Enfin nous remontons en wagon pour faire à rebours la traversée de Marseille à Lille. Avec quel plaisir nous revoyons notre chère France, pendant les vingt-cinq jours que nous l'avons quittée elle s'est toute transformée, elle s'est parée de verdure et de fleurs et elle nous réapparaît avec une grâce si captivante qu'elle nous fait momentanément oublier les grandioses spectacles que nous venons d'aller admirer.

ARTHUR DUHEM.

Excursion dans les Vosges.

13, 14, 15, 16 et 17 Juillet 1893.

Directeurs : MM. Ch. DERACHE et FERNAUX.

Le mercredi 12 Juillet, l'express du soir emportait vers Nancy un premier contingent de quatorze excursionnistes, la section des paresseux, disaient quelques mauvaises langues, ceux qui redoutaient pour la journée du 13 un lever trop matinal ou une course de trop longue haleine.

Le véritable motif de ce départ en dehors des prévisions du programme (soit dit sans vouloir chercher d'excuses), répondait plutôt au désir de profiter de ce passage à travers les Ardennes, pour accomplir un pieux pèlerinage aux campagnes tristement illustrées en 1870.

Donc, vers neuf heures, en franchissant une première fois la chaîne des Ardennes occidentales, nous quittions le département du Nord, non sans avoir admiré les beaux sites de la forêt de Mormal, le cours capricieux de la Sambre, les vallonnements du pays d'Avesnes et d'Anor, et les immenses pâturages d'aspect exceptionnellement maigre cette année.

A Hirson, la nuit nous enveloppe et nous oblige à trouver dans l'attrait des conversations l'oubli du paysage et de la lenteur désespérante du train dit

« express ». — A minuit 19, nous arrivions à la gare de Charleville-Mézières, ou l'hôtel du Buffet offre un gîte des plus confortables.

Jeudi 13 Juillet. — A l'heure où la seconde section quittait Lille, nous parcourions ces deux villes qu'un beau pont sur la Meuse joint d'un trait d'union ; puis à 8 h. 57, après un trajet d'une heure à peine en chemin de fer, deux breacks bien attelés nous prenaient en gare de Sedan, pour nous faire visiter cet immense champ de bataille, dont le nom seul réveille les plus douloureux souvenirs. — Voici Balan, la maison des « dernières cartouches », Bazeilles, l'ossuaire, le plateau d'Illy et la presqu'île d'Iges ; mais, si attachant que soit le récit de nos guides, nous sommes obligés de quitter bientôt le théâtre de ces héroïques et vaines prouesses, pour rejoindre à l'express qui passe nos camarades d'excursion. — Montmédy, Longuyon, Mars-la-Tour, Pagny-sur-Moselle, Pont-à-Mousson, chaque nom de gare remet à la mémoire un fait historique, un épisode de temps malheureux.

A 4 h. 25, soit avec une demi-heure de retard occasionné par la cohue qui se dirige vers le chef-lieu pour les réjouissances du lendemain, nous arrivons à Nancy. Sur le quai, MM. Léopold Quintard, président du conseil d'administration de la Société des Salines de Rosières-Varangéville, René Payelle, directeur de cette Société, Pfister, président de la Société de Géographie de l'Est, J.-V. Barbier, son secrétaire-général, accompagnés d'un certain nombre de collègues géographes et de membres de la presse nancéienne, viennent fort gracieusement nous recevoir ; puis après quelques compliments échangés, nous assiégeons toute une série de breacks et de landaus mis à notre disposition par la Société des mines de sel, qui nous réservait, à son tour, une réception somptueuse.

En passant à St-Nicolas-du-Port, toute petite ville située sur la rive gauche de la Meurthe, une silhouette de cathédrale frappe nos regards. Cette magnifique église, classée parmi les monuments historiques, est particulièrement remarquable par la hardiesse et la légèreté de ses piliers ; malgré les beautés de cette architecture de la dernière période ogivale, nous ne pouvons nous y arrêter bien longtemps.

Arrivés à l'usine de Rozières-Varangéville, MM. Léopold Quintard, René Payelle et Cholin nous en font les honneurs avec une affabilité charmante. Sous leur direction, les excursionnistes se confient quatre par quatre à l'ascenseur, et bientôt se retrouvent en pleine féerie à quatre cents pieds sous terre.

Sous ces immenses voûtes de sel gemme, nous nous avançons accompagnés de porteurs de torches ; de temps à autre, nous assistons à des coups de mine dont les sourds grondements se répercutent dans l'enfoncement des galeries ; puis des feux de bengale illuminent les parois et allongent d'une façon fantastique nos ombres sur ces murailles taillées à vif dans la mine.

Pendant ce temps, MM. les Ingénieurs répondent par des explications extrêmement intéressantes aux nombreuses questions qui leur sont adressées, et c'est ainsi que nous apprenons, par exemple, que les installations actuelles correspondent à une production annuelle de 20,000 tonnes de sel raffiné et de 40,000 tonnes de sel gemme, chiffres qui seront encore dépassés par les extensions prochaines !

Encore sous l'impression de ce curieux spectacle, nous revenons à la lumière du jour ; une autre surprise nous attendait. — Dans une salle spacieuse, décorée avec un goût exquis, de feuillages, de draperies tricolores et d'échantillons choisis de sel gemme, rose, blanc et gris, les tables sont dressées. Au champagne, une série de toasts clôture dignement cette réception, dont la magnificence nous a confondus, et nous ne pouvons que répéter, comme l'ont dit nos directeurs, MM. Ch. Derache et Fernaux, que nous conserverons toujours le souvenir de cette belle soirée.

Après une dernière visite aux bâtiments de la nouvelle soudière, et à la magnifique installation de la salle des machines, nous remontons en voiture, enthousiasmés de tout ce que nous avons vu et entendu. A 11 h. 1/2, tous étaient de retour dans la capitale de la Lorraine.

Vendredi 14 Juillet. — Malgré le temps maussade, nous quittons de bonne heure l'*Hôtel de l'Europe*, avides de connaître cette merveille qu'on appelle la place Stanislas. Les yeux ont peine à se détacher de cet ensemble d'un caractère si grandiose, et, pour un peu, notre admiration prolongée nous eût fait manquer cet autre spectacle de la revue militaire que nos confrères nous avaient ménagé. — En effet, place de l'Académie, sur les gradins d'une tribune dressée devant le péristyle du Palais, des places avaient été mises à la disposition des membres de notre Société par M. le Recteur lui-même. C'est là que pendant une heure, sous un ciel devenu radieux, nous avons eu la joie de voir déployé ce beau corps de l'armée de l'Est. La foule émue acclame nos quatre régiments d'infanterie, si corrects, la cavalerie, l'artillerie, le génie et l'école forestière; puis, au son de la *Marseillaise* enlevée par les musiques réunies, pendant que tambours et clairons ouvrent et ferment le ban, nous voyons le Général commandant le défilé poser successivement sur la poitrine de cinq braves la Croix de la Légion d'honneur. — Un frisson patriotique nous saisit; c'est une solennité inoubliable.

Pendant que nous parcourons ensuite, sous la direction de M. J.-V. Barbier, la ville et ses monuments, le lecteur nous saura gré d'intercaler à cette place la très savante notice de M. Pfister, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, président de la Société de Géographie de l'Est, élu à l'unanimité membre correspondant de notre Société dans l'Assemblée générale du 28 Juillet 1893.

Notes sur Nancy, par M. Pfister.

« Au XVIIe siècle, il y avait deux villes à Nancy : la ville vieille qui date à peu près du XIe siècle, au Nord, et la ville neuve que le duc Charles III venait de créer de toutes pièces.

» Chacune de ces villes était entourée de murs et avait ses tours, ses bastions, ses fossés, ses portes. Louis XIV, en restituant les deux villes aux ducs de Lorraine, exigea que les casernes en fussent démolies, et dès lors, entre elles, s'étendit un large espace vide : sur cet espace, au centre, Stanislas construisit au XVIIIe siècle, une troisième cité, qu'on peut appeler à juste titre : la ville de Stanislas. Dans les temps modernes, Nancy a reçu de nouveaux agrandissements, grâce à la naissance de nombreuses industries et de l'arrivée des Alsaciens qui sont venus y chercher un refuge, après la réunion de leur pays à l'Allemagne. Une quatrième cité est ainsi née. Si l'on veut bien connaître Nancy, il faut parcourir successivement ces quatre parties.

» La vieille ville renferme les monuments les plus anciens : trois d'entre eux surtout ont attiré notre attention. Tout d'abord, la porte de la Craffe, avec ses deux tours si curieuses et sa belle voûte. Une inscription placée au-dessus de l'arcade centrale porte la date de 1336; mais en réalité la porte ne fut construite qu'en 1463, sous le règne du duc Jean II. De la porte de la Craffe, la grand'rue nous conduit à l'église des Cordeliers; elle fut bâtie de 1482 à 1487 par le duc René II, en reconnaissance de la grande victoire qu'il avait remportée quelque temps auparavant sur Charles-le-Téméraire. L'extérieur de cette église ne frappe point le

regard ; mais à l'intérieur l'on en admire les belles proportions ; l'on s'arrête devant de nombreux tombeaux, entre autres devant celui de René II, tout étincelant d'armoiries et de couleurs brillantes, et devant celui de Philippe de Gueldre, seconde femme de René II, œuvre magistrale due au grand sculpteur lorrain du XVI[e] siècle, Ligier Richier. Sur cette église s'appuie la chapelle ducale ou chapelle ronde érigée au début du XVII[e] siècle sur le modèle de la chapelle de Médicis de Florence. Ici ont été enterrés les anciens ducs de Lorraine, dont les descendants directs portent aujourd'hui le titre d'empereurs d'Autriche. Un chapelain entretenu aux frais du souverain autrichien dessert cette chapelle et l'église des Cordeliers. On a pu dire qu'ici se trouve le St-Denis de la Lorraine. Quelques pas plus loin, sont les restes du palais qu'habitaient jadis les ducs lorrains. Nous disons les restes, car le palais ducal a été démoli en grande partie au XVIII[e] siècle pour faire place aux monuments de Stanislas. Mais deux morceaux fort célèbres en ont subsisté : la Porterie, vrai bijou d'architecture de la Renaissance, terminée en 1512 et qui est le chef-d'œuvre de Monsuy Gauvain ; une statue moderne du duc Antoine a remplacé celle de la Renaissance, qui avait été détruite en 1792 ; la salle des Cerfs ou salle des États, ainsi nommée parce que les États-Généraux de Lorraine y tenaient leurs séances. Dans cette salle sont installées aujourd'hui les collections du Musée lorrain. Une petite salle voisine contient les fameuses tapisseries de Charles-le-Téméraire ; les Nancéiens s'en emparèrent dans la fameuse journée du 5 janvier 1477 qui vit la défaite du duc de Bourgogne.

» Nous avons encore remarqué dans la ville vieille, à côté de la nouvelle église St-Evre (écrit souvent St-Epvre), récemment construite par les soins de M. le curé Trouillet, une petite statue équestre de René II, véritable chef-d'œuvre dû à Schiff, sculpteur moderne, mort très jeune.

» La ville neuve nous arrêtera moins longtemps. Ses maisons régulières aux larges fenêtres, ses rues assez bien alignées ne présentent aucun cachet original. Les édifices sont tout modernes, comme l'église St-Nicolas, ou bien manquent d'élégance et d'harmonie ; il nous a été impossible d'admirer, comme le font certains Nancéiens, le portail de l'église St-Sébastien.

» C'est la ville de Stanislas qui a valu à Nancy le surnom de « Nancy la belle ». La place qui porte le nom de l'ancien roi de Pologne et qui s'est appelée tour à tour place Royale, place du Temple et place Napoléon, en forme le centre. Cette place est vraiment unique, par sa régularité, ses proportions, sa luxueuse ordonnance. Elle est ornée au centre d'une statue assez lourde de Stanislas, qui a remplacé dans ce siècle, une effigie beaucoup plus élégante de Louis XV détruite en 1792. Elle est bordée par l'hôtel de ville de Nancy, le théâtre, l'évêché et des pavillons loués à divers industriels. Des voies aboutissent de toutes parts par autant de grilles, « les portes d'Or », chefs-d'œuvre de Jean Lancour, « serrurier » du roi de Pologne. Deux autres grilles servent de cadre à des ravissantes fontaines, encadrées superbement dans des massifs d'arbres : le *Triomphe d'Amphitrite* et le *Char de Neptune*. L'arc de triomphe de Louis XV que montre de son doigt la statue de Stanislas, complète la décoration de cette place et nous mène sur la place de la Carrière, d'une régularité non moins grande. Ici se donnaient autrefois joûtes et tournois ; aujourd'hui, la place encadrée par le Palais du Gouvernement, occupé maintenant par le général de division, le Palais de Justice, le Tribunal de Commerce et des maisons privées à façades régulières, est bien calme et le silence n'y est troublé que par le pas du soldat montant la garde ou par les cris de la foule, lors des sessions des assises. A quelques pas de la place Stanislas, la place d'Alliance offre aux gens amis du silence un asile encore plus sûr. Cette ravissante petite place, qui rappelle si bien celles de Versailles, est ornée au centre d'une fontaine,

œuvre de Cyfflée et érigée en souvenir du traité d'alliance conclu en 1756 entre la France et l'Autriche. De cette place une petite rue, la rue Bailly, qui doit son nom au jardinier du duc Léopold, nous mène à la cathédrale primatiale, œuvre du XVIII[e] siècle, qui mérite d'être visitée, sinon d'être admirée sans réserve. Mais nous voici de retour sur la place Stanislas, à laquelle on est sans cesse ramené à Nancy. Nous faisons une rapide visite dans l'hôtel de ville, au musée de peinture déjà ancien et au musée de sculpture qui vient d'être inauguré ; l'un et l'autre renferment quelques très beaux morceaux ; et pour nous reposer de cette course rapide, nous entrons à la Pépinière, vaste et charmante promenade très fréquentée ; nous donnons un coup d'œil à la statue de Claude Gelée, qui a été inaugurée l'année dernière lors de la visite que M. le Président de la République a faite à Nancy.

» Nancy doit à Stanislas une dernière œuvre : autrefois elle était située hors de la ville, à laquelle elle est réunie aujourd'hui par un faubourg. Cette œuvre est la chapelle de Bon-Secours édifiée en 1738-1741. Elle se dresse sur l'emplacement où furent enterrés les Lorrains et les Bourguignons morts dans la bataille de Nancy. Stanislas lui-même voulut y être enterré ; son mausolée, dû au sculpteur Vassé, fait face à celui de sa femme Catherine.

» La promenade à Bon-Secours nous a permis de jeter un coup d'œil sur les faubourgs de Nancy, cette quatrième cité. Les faubourgs s'agrandissent sans cesse ; les uns renferment de petites maisons de rentiers ; les autres, au contraire, sont occupés par des ouvriers attirés à Nancy par les filatures, les fabriques de chaussures, de limes, de chapeaux de paille, etc. Aussi ne faut-il pas s'étonner si la population de Nancy a rapidement doublé. En 1851, elle comptait 45,000 âmes ; elle en renferme aujourd'hui 87,000. Elle s'accroîtra sans doute encore. Placée à la convergence des vallées qui plongent dans toutes les parties de la Lorraine, au croisement des voies qui coupent la province en sens vertical et horizontal, la ville de Nancy est le centre des voies ferrées et navigables, celui aussi des importantes richesses minières de la région ; son industrie, par suite, ne peut que prospérer. Grâce à elle, la cité brisera les cadres de la ville vieille et de la ville neuve, et la ville de Stanislas devra de plus en plus étendre, dans la campagne, ses faubourgs, et il arrivera un moment où elle englobera tout à fait les villages voisins. »

Cette description dispense de rien ajouter ; elle donne une idée très nette de cette cité artistique et patriotique par excellence. Aussi remercions-nous sincèrement M. Pfister, en le félicitant, d'avoir bien voulu nous aider à faire apprécier comme il convient la capitale lorraine, où l'on sent qu'un sang français a été revivifié.

Après déjeuner, l'heure du départ pour Gérardmer nous rassemble à la gare, et bientôt le train nous emporte à travers des campagnes sillonnées de cours d'eau qui s'en vont, roulant et clapotant comme de petits gaves, des pentes des monts Faucilles, pour grossir la Moselle.

A Épinal, qui apparaît, sous les rayons de soleil, tout papillotant de couleurs, gai comme ses images, qui ont tant réjoui notre enfance, la rivière n'est pourtant encore qu'un ruisseau ; on s'aperçoit qu'on remonte vers sa source.

A chaque station, Arches, Jarménil, Aveline, le paysage devient plus pittoresque. Les mouvements de terrain s'accentuent, les collines s'élèvent, la végétation prend une vigueur puissante. A Granges, le train ralentit pour gravir la rampe des montagnes de sapins d'où la Vologne s'écoule impétueusement ; enfin, en suivant le cours de la Jamagne qui s'en détache, nous touchons Kichompré et bientôt Gérardmer.

Quoique entretenue graduellement par l'aspect des sites que nous avons parcourus, surtout depuis cinq à six kilomètres, c'est une surprise plus grande encore

qui nous attend dans ce ravissant chef-lieu de canton. — Groupées dans le centre, ou éparpillées sur le flanc des côteaux boisés, les habitations s'étalent comme de coquets joujoux ; la rivière, où s'agitent les palettes de moulins qui activent les scieries ; le lac ondulé de vagues légères ; les villas, dont les façades pimpantes se mirent dans les eaux ; tout sourit et enchante au milieu de ce cadre, plus grave des monts voisins, où la cloche de l'église envoie les derniers sons de l'*Angelus*.

Pourquoi faut-il que nous nous arrachions sitôt à ce spectacle ?.... Ce regret à peine exprimé, nous prenons place sans murmurer dans les breacks qui nous attendent, car nous sommes fixés depuis longtemps sur la sage direction qui préside à l'excursion.

Après avoir gravi la route poudreuse qui sépare les hauteurs des Rochires du lit de la Jamagne, le cortège pénètre dans un petit bois où les guides nous invitent à mettre pied à terre. Cette première halte en valait vraiment la peine. Sous le pont qui enjambe d'une seule arche le cours de la Vologne, le torrent se précipite des hauteurs d'énormes barrières de granit. — Le sourd grondement de ses eaux nous attire, et pendant un moment, nous nous égarons timidement le long des rochers blancs d'écume et sur la passerelle en bois rustique, d'où le regard embrasse l'ensemble de la cascade, et plus loin le chaos de la forêt de Beheuille.

En quittant cet endroit délicieux, appelé le « Saut des Cuves », nous revenons aux voitures pour gagner la rive droite de la Vologne, dont nous nous détachons peu à peu en altitude, sans cesser toutefois de la perdre de vue.

A partir du poste de la douane française, notre admiration devient de l'enchantement. — Des hauteurs où nous sommes déjà parvenus (950 mètres), nous apercevons à travers les grands pins, à une profondeur toujours plus énorme, le lac de Longemer, dont les eaux miroitent aux derniers rayons du soleil couchant. — Les voitures sont délaissées pour mieux jouir du spectacle, et en peu de temps nous nous trouvons tous réunis à la « Roche du Diable », où d'un balcon solidement scellé dans le granit, la vue se réjouit du panorama des deux lacs de Longemer et de Retournemer, et des montagnes sombres qui en font la cuve naturelle.

Après la traversée du tunnel, nous nous livrons à un dernier exercice de jarrets, mais bientôt le brouillard nous enveloppe ; le froid et l'obscurité conseillent de regagner nos équipages et de nous vêtir plus chaudement. — C'est ainsi que nous arrivons presque grelottant, à la nuit complète, au sommet de la Schlucht, à 1,150 m d'altitude.

Nous précipiter dans la grande salle de l'hôtel Defranoux, faire le cercle autour d'un brasier pétillant, nous asseoir à la table dressée à notre intention, fut l'affaire de quelques instants.

Puis, mis en gaîté par les beautés du paysage, peut-être aussi par la douce chaleur d'un certain petit vin gris, quelques chanteurs firent retentir les échos de l'auberge, et avec le concours fort gracieux de quelques dames et jeunes filles, improvisèrent un concert, où le monologue, le chant et les brillants arpèges se succédèrent pour le plus grand plaisir de tous, jusqu'à une heure assez avancée.

Samedi 15 Juillet. — Au réveil, la déception fut générale lorsque, par les fenêtres des chambres calfeutrées comme en plein hiver, nous n'aperçûmes qu'un brouillard des plus intenses. — Nos excursionnistes allaient et venaient consternés, par les longs corridors de l'hôtel, répétant que l'ascension du Hohneck était manquée et qu'il serait inutile et même téméraire de la tenter.

Grâce au bon génie qui préside aux entreprises de la Société de Géographie, les lamentations furent de peu de durée. Vers 7 heures, les vapeurs devinrent plus

légères, et avec un certain espoir nous nous hasardâmes jusqu'à « la Roche de la Source ».

A peine arrivés sur ces bords, dont nous ignorions la hauteur et l'escarpement, alignés le long d'un sentier de chèvres, il nous fut donné d'assister au spectacle le plus inattendu.

Comme un immense rideau qui cacherait une apothéose, les nuages s'élevèrent insensiblement, et le soleil, inondant de ses rayons, là-bas, bien loin, la splendide vallée de Munster, nous fit voir, comme dans un rêve, ce pays qui fut nôtre et que nos yeux contemplèrent longtemps comme la terre promise.

Autant, sur le versant lorrain, les pentes étaient douces, autant elles sont abruptes du côté de l'Alsace, vers laquelle les parois semblent rongées et déchiquetées par quelque cataclysme. C'est ainsi qu'apparaissent sur la gauche les grands rochers du Haut-Fourneau : mais les sommets des Vosges demeurent toujours et partout arrondis, ce qui a fait donner le nom de « Ballons » à la plupart de ces dômes, dont les plus importants sont les ballons de Soulz ou de Guebwiller (1,426 m), puis de l'autre côté de la vallée de St-Amarin, le ballon d'Alsace et le ballon de Servance, qui forment la terminaison méridionale de la chaîne.

L'ascension du Hohneck ne présente donc ni difficulté, ni péril, et c'est au pas de promenade que l'on peut parcourir ces sentiers un peu rocailleux, bordés de hêtraies et ces pâturages appelés « chaumes », où les vents violents et les neiges n'autorisent plus comme végétation que la poussée de timides broussailles. Çà et là quelque petite chaumière surgit perdue sur la montagne ; c'est la demeure du pâtre vosgien qui fabrique le fromage mou de Géromé.

Une heure de marche à travers ces pelouses où fleurissent abondamment les anémones, les gentianes, les bruyères et les myrtilles, suffit pour atteindre la plateforme du Hohneck (1,366 m) Ici, le coup d'œil est féerique. Longtemps, nous savourons silencieusement la majesté de cette grande nature qui étale autour de nous des horizons sans fin, car les plans de montagnes semblent se succéder à l'infini. — Au Sud, se dresse le ballon d'Alsace, point de jonction du Jura septentrional, des monts Faucilles et de la chaîne des Vosges, se détachant, s'il faut en croire une plaque indicatrice, sur la ligne des glaciers des Alpes. A l'Ouest, la Lorraine. A l'Est, l'Alsace, la plaine du Rhin, le Kaiserstuhl et la Forêt-Noire. Au Nord, le Tanneck et le Donon.

Le regard embrasse d'un seul coup toute cette topographie ; et grâce aux documents fournis sur place par une table d'orientation qui a été ingénieusement dressée par M. le docteur Fournier, président de la section du Club alpin français des Hautes-Vosges, nous recueillons les instructions suivantes :

La chaîne des Vosges se développe du Sud au Nord, du pied du ballon d'Alsace au pied extrême du mont Tonnerre, sur une longueur de 260 kilomètres, dont 110 forment la section vraiment montagneuse et se terminent au col de Saverne. — La partie septentrionale, comprise entre le cours de la Lauter et celui de la Moter, qui depuis 1870, porte dans la Bavière rhénane le nom de Hardt, n'est plus qu'un plateau de 500 mètres d'altitude et large de 20 kilomètres au plus.

Les premiers escarpements importants au Nord, où se trouve le grès rouge vosgien, ont leur point culminant au Dabo, au Schneeberg, au Katzenbergh et surtout au Donon. Au Sud du col de Schirmeck, la chaîne devient granitique, atteint une altitude supérieure à 1,000 mètres et s'élargit amplement.

Ce spectacle grandiose, joint aux précieuses indications, nous intéresse longuement et c'est avec peine que nous entendons les échos répéter le signal de la descente. — Volontiers, nous retardons notre mise en marche pour attendre un de nos audacieux camarades qui est allé atteindre un bloc de neige que les rayons du

soleil n'ont pas réussi encore à faire fondre entièrement ; puis, nous regagnons par un autre chemin, en suivant les bornes frontières, l'hôtel Defranoux où les voitures nous attendent.

Sans la confiance aveugle que nous accordons à nos cochers, cette descente au trot par une route étroite, sinueuse et rapide, eût donné le frisson à plus d'un excursionniste A chaque pas le sabot des chevaux piétine un filet d'eau limpide qui tombe de roche en roche pour former la cascade de Charlemagne et alimenter le lac de Retournemer, que nous apercevions tantôt encore de là-haut, comme une mare insignifiante à travers les grands pins.

En moins de trente minutes nous avons fourni cette première course et atteint la « Maison forestière », joli cottage sur les bords de ce lac enchanté. — Après une courte halte pour admirer ce paysage, qui ne le cède en rien à certains sites de la Suisse, nous côtoyons le cours de la Vologne, puis le lac de Longemer, presque à l'ombre des forêts de la Brande et de Fâchepremont qui couvrent les rives. — Le Saut des Cuves captive encore un moment notre attention, puis nous rentrons à Gérardmer, où l'hôtel Chollé nous retient un repas bien gagné.

Les promenades de Gérardmer sont aussi nombreuses que ravissantes. Ce sont partout de frais vallons, de vertes pelouses, des amphithéâtres de belles forêts ; il n'est donc pas étonnant que l'ensemble de ces charmes attire de nombreux touristes et explique dans une certaine mesure le vieux dicton : « SI CE N'TET D' GIROMOUÉ, ET CO IN PEU NANCY, QUÔQUE QUE C' SEROT DET LORRAINE ! »

Il serait beaucoup trop long de détailler nos courses à volonté de l'après-midi. Qu'il suffise de rappeler la promenade en gondole sur le lac, l'Écho de Ramberchamp, la vallée de Granges, la Roche des Artistes, le pont des Fées, et Kichompré, où nous retrouvons comme à Gérardmer des tissages mécaniques et des blanchisseries de toile établis sur les rives de la Jamagne.

Bien tard dans la soirée, installés à la terrasse d'un café, à la faible clarté de quelques bougies, nous devisions encore sur les détails de notre superbe journée.

Dimanche 16 Juillet. — Au son de la cloche qui appelait les fidèles à la première messe, nous nous trouvions réunis dans la modeste église de Gérardmer ; puis à l'heure précise indiquée aux cochers, tous, nous prenions place dans nos landaus, en route pour la direction de Tholy.

C'est avec un plaisir nouveau que nous côtoyons dans toute sa longueur (2 k. 1/2) la rive nord du lac, où se reflètent les grands sapins de la forêt de Merelle. Nos équipages contournent les grandes moraines que l'ancien glacier a déposées et qui forment entre le lac et la vallée une énorme digue de graviers et de blocs erratiques, et la caravane débouche au milieu de prairies marécageuses et de tourbières entrecoupées de minces cours d'eau qui vont composer la Cleurie.

Au Tholy, nous retrouvons de nouveaux tissages de toiles de chanvre et de lin, peu en harmonie avec le paysage, et enfin les guides signalent l'approche de la cascade du Tendon.

Est-il besoin de dire que cette cascade, appelée aussi « le Saut du Scouet », nous a longtemps émerveillés ? — Du sommet de rochers escarpés, tombant en trois jets tumultueux d'une hauteur de trente-cinq mètres, cette nappe d'eau bondit en couvrant d'écume les blocs éparpillés, sur lesquels nous arrivons péniblement à nous tenir en équilibre devant l'objectif de notre camarade Jusniaux. Le torrent s'écoule modestement ensuite par la prairie et nous-mêmes, n'écoutant pas davantage un second « ne bougeons plus », nous regagnons la grand'route qui nous ramène au Tholy.

La vallée de la Cleurie, que nos voitures prennent maintenant par le bas, offre des points de vue également fort intéressants. Il n'est pas de petite commune, Julienrupt, Bémont, St-Amé, qui ne mérite de retenir un moment l'attention du touriste. — Vagney, enfin, situé entre la Moselotte et le ruisseau du Bouchot, se présente à la fois comme un petit noyau d'industries et un centre d'excursions choisies.

Nous nous y arrêtons pour réparer nos forces et rendre un peu de jarrets à nos petits coursiers, qui ont vaillamment parcouru au trot régulier ces trente-cinq premiers kilomètres d'un pays accidenté.

Il y aurait certainement une lacune dans cette relation, si nous ne rappelions aux gourmets la matelotte de truites que le talent de la bonne dame de l'*Hôtel de la Poste* nous avait savamment apprêtée. Pareillement, notre récit serait incomplet si nous ne mettions en mémoire des convives les improvisations humoristiques de notre section chorale, elle-même improvisée dès le début de l'excursion.

La petite salle d'auberge doit redire encore l'air des *St-Sauveur* et les toasts qui, hélas! faisaient déjà pressentir les derniers moments de notre sejour dans les Vosges.

En effet, c'était bien le retour que nous commencions à opérer, en gagnant Rochesson et la vallée de Ramberchamp. — A 5 h. 10, nous jetions sur les monts de Gérardmer, un dernier regard où devait se graver ce panorama et le train nous ramenait à Nancy.

Le soir, réunis à l'*Hôtel de l'Europe*, nous levions nos verres à la santé de nos directeurs, MM. Ch. Derache et Fernaux, qui avaient su composer avec tant de mérites une excursion que la Société de Géographie de Lille entreprenait pour la première fois. — Ensuite, nous exprimions unanimement encore à nos excellents confrères de la Société de l'Est de nouveaux et chaleureux remerciements, et le désir de les revoir chez nous.

Lundi 17 Juillet. — Les quelques heures dont nous disposions avant le départ furent mises à profit de façons toutes diverses. — Les uns voulaient revoir tel monument et se retrouvèrent sur la place Stanislas ; les autres se rencontrèrent devant les étalages de certains pâtissiers-confiseurs dont la renommée est, depuis longtemps, parvenue jusqu'à nous.

Enfin, à 9 heures, au grand complet, nous prenions place dans l'express qui, par la même voie, mais avec un peu plus de rapidité, nous ramenait à Lille à 8 heures du soir.

PAUL DESTOMBES.

NÉCROLOGIE

Le dernier numéro du *Bulletin* de la Société impériale russe de Géographie nous a apporté la triste nouvelle de la mort de M. Alexandre Serafimovitch Gassitski, Secrétaire du Comité de statistique de Nijni-

Novgorod et ancien Adjoint au Maire de cette ville. M. Gassitski était non seulement un érudit dont les travaux faciliteront singulièrement l'histoire de la région de Nijni, mais aussi — et c'est ce qui nous donne le droit de nous associer aux regrets que sa mort a provoqués en Russie — un sincère et dévoué ami de la France. Tous les Français qui ont visité Nijni se rappelleront toujours avec quelle bonne grâce M. Gassitski les accueillait, l'inépuisable complaisance qu'il mettait à les promener, l'émotion avec laquelle il leur faisait constater tous les progrès de la ville qu'il chérissait. On est toujours bien accueilli en Russie ; nulle part on ne pouvait l'être plus affectueusement qu'à Nijni, et cet accueil était d'autant plus touchant qu'il venait d'un Russe resté foncièrement Russe, et d'un amoureux de sa terre natale.

C'est un devoir pour notre Société de Géographie, dont plusieurs membres ont eu jadis l'honneur d'être accueillis par M. Gassitski, d'exprimer la part sincère qu'elle prend à la douleur de sa famille et aux regrets de la société novgorodienne.

E. HAUMANT.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Sur l'unification internationale de l'heure, par M. J. DE REY-PAILHADE, Ingénieur civil des Mines.

Il a été beaucoup parlé, dans ces derniers temps, des modifications de principe que certains États d'Europe ou d'Amérique devaient apporter à leurs horaires, notamment en ce qui concerne les communications par voie ferrée. Une des plus heureuses réformes proposées consisterait à partager le jour, non plus en heures du matin et heures du soir comme on le pratique actuellement, mais en 24 heures comptées réellement dans leur ordre consécutif. Nous aurions ainsi, après midi, 13 heures, 14 heures, 15 heures, et ainsi de suite jusqu'à minuit.

Mais ce n'est là qu'un perfectionnement de peu d'importance, eu égard aux réformes qui s'imposent encore dans le même ordre d'idées. Ces questions n'en donnent que plus d'actualité à une fort intéressante brochure que vient de publier

M. J. de Rey-Pailhade, Ingénieur civil des Mines, sur l'Unification internationale de l'heure.

On sait que plusieurs congrès internationaux se sont réunis à cet effet sans avoir pu aboutir à un résultat pratique, chaque peuple ayant voulu faire triompher son propre système, à l'exclusion des autres. La réforme proposée par M. de Rey-Pailhade aurait ce grand avantage, entre autres, de concilier tous les systèmes et de satisfaire tous les amours-propres.

L'auteur reprend aux savants français du dernier siècle leur idée d'appliquer le système métrique à la division des heures. Le jour se composerait de 10 heures et chaque heure de 100 minutes, au total : 1,000 minutes décimales. Cette nouvelle notation, une fois adoptée en France, ne tarderait pas à devenir générale en Europe, à cause des avantages qu'elle offre pour la facilité des calculs.

Chaque pays, tout en adoptant le principe d'une *heure internationale* universelle, n'en conserverait pas moins une *heure nationale* particulière facile à déterminer, par un calcul basé sur la théorie des coefficients horaires.

Admettons que le méridien choisi pour la fixation de l'heure universelle passe par le cap Oriental, à l'extrémité de l'Asie. Le temps mis par le soleil pour aller de ce méridien initial au méridien de tel pays d'Europe pouvant s'exprimer par un nombre d'heures et de minutes, ou coefficient invariable, il sera facile, par la connaissance exacte de ce coefficient, de passer de l'heure internationale à l'heure nationale du pays considéré.

La France aurait pour coefficient horaire 522 ^{md} (minutes décimales), le Portugal 554 ^{md}, le Pérou, 743 ^{md}, etc.

Quand, au cap Oriental, on sera au 9 juillet, 5 heures 32 minutes décimales, ce qui peut s'écrire juillet 9,532 ^{md}, pour toute la terre il sera en jour et heure universels aussi juillet 9,532 ^{md}.

Pour trouver, en France, l'heure nationale d'après ce temps universel, il suffira de retrancher le coefficient horaire 522 ^{m}.

Juillet	9,532 ^{md}	(temps universel)
—	522	
Juillet	9,010 ^{md}	(heure nationale française).

Il serait également facile de passer de l'heure française à l'heure portugaise, par exemple. Il n'y a là qu'une différence de coefficients.

Les choses deviendraient ainsi d'une simplicité étonnante. Aucune nation n'aurait besoin de faire des concessions à sa voisine, ni pour l'heure ni pour la cartographie. Sur les cartes, à côté du nom de la nation, on mettrait le coefficient horaire, qui serait le même pour tous les atlas en n'importe quelle langue. On inscrirait aussi ces nombres sur l'Almanach des Postes et Télégraphes.

J'ai la conviction, ajoute M. de Rey-Pailhade, que le vingtième siècle assistera à ce grand événement qui se prépare au profit de l'humanité entière.

Grenoble, considéré comme centre d'excursion alpestre, par H. Duhamel.

Cette brochure, fort élégante et pratique par son format, ornée de 85 illustrations inédites, d'après nature ou d'après des photographies, se recommande comme un

guide précieux à tous les touristes que tenterait une excursion à travers les paysages les plus pittoresques des Alpes du Dauphiné.

M. Duhamel, président du Club alpin français pour la section de Grenoble, est l'auteur de nombreuses cartes et brochures sur les Alpes du Dauphiné et de Savoie.

France noire (Côte d'Ivoire et Soudan), par Marcel MONNIER (1).

On n'a certainement pas oublié le dernier voyage du capitaine Binger de la côte d'Ivoire au pays de Kong. M. Marcel Monnier, qui avait été attaché à la Mission et en rapporta une superbe collection de photographies, exposée naguère à l'École des Beaux-Arts, s'est fait l'historiographe de cette intéressante expédition. *France noire*, tel est le titre de l'ouvrage qui vient de paraître à la librairie Plon, ne saurait manquer d'avoir un grand retentissement tant en France qu'en Angleterre, en Belgique et en Allemagne, où, étant données les rivalités d'intérêts des puissances pour le partage du Continent noir, les questions africaines sont plus que jamais à l'ordre du jour. Ce récit, plein d'anecdotes et d'observations pittoresques, offre tout l'intérêt d'un roman d'aventures, d'une note à la fois neuve et pittoresque. Le livre est illustré de plus de quarante gravures, d'après les photographies mêmes de l'auteur, qui nous font voir, sous un jour vrai, ce pays inconnu.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892.

NOVEMBRE.

1er Novembre. — ÉTATS-UNIS. — Mort à Portland (Orégon), de Frédéric Schwatka, explorateur des régions polaires américaines.

2 Novembre. — DAHOMEY. — Prise de la forteresse de Muako.

5 Novembre. — TUNISIE. — Mort, à la Marsa, de M. Massicault, résident général de France à Tunis.

— DAHOMEY. — Prise de Kana après trois jours de combat.

— CANADA. — MM. Mercier, ancien premier Ministre, et Pacaud, sont reconnus, par le jury de Québec, non coupables des concussions qui leur avaient été imputées.

8 Novembre. — ÉTATS-UNIS. — M. Cleveland, démocrate, est élu Président de la République par 276 voix contre 144 à M. Harrisson, républicain, Président

---

(1) Un vol. in-8° richement illustré. Prix : 7 fr. 50. E. Plon, Nourrit et Cie, 10, rue Garancière, Paris.

sortant, et 24 au général Weber, du parti populaire, qui présente pour la première fois un candidat.

16 Novembre. — ALGÉRIE. — Arrivée à Alger d'une députation de Touareg Azdjer.

17 Novembre. — DAHOMEY. — Occupation d'Abomey et fuite de Béhanzin.

19 Novembre. — HONGRIE. — Le cabinet Wékerlé succède au cabinet Szapary.

24 Novembre. — DAHOMEY. — Loi portant institution d'une médaille commémorative de l'expédition du Dahomey.

26 Novembre. — ALGÉRIE. — Mort à Alger du cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger et Carthage, créateur des Pères Blancs et des missions des grands lacs africains.

29 Novembre. — COLONIES. — Décret portant application, sauf exceptions, du tarif des douanes métropolitaines (loi du 11 janvier 1892) aux colonies de l'Indo-Chine, Martinique, Guadeloupe, Guyane.

30 Novembre. — DAHOMEY. — Retour à Porto-Novo du général Dodds.

— ALLEMAGNE. — *Les Nouvelles de Hambourg*, organe du Prince de Bismarck, reconnaissent que celui-ci a falsifié, en l'aggravant, la dépêche d'Ems, qui motiva la guerre de 1870-1871.

— OUGANDA. — Le Gouvernement britannique, se substituant à la Compagnie anglaise de l'Est africain, désigne sir Gérald Portal, consul à Zanzibar, comme son commissaire dans l'Ouganda.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

FRANCE.

Érection de l'Observatoire du sommet du Mont-Blanc. — M. J. Janssen a heureusement mené à bonne fin sa difficile entreprise de l'érection d'un observatoire au sommet même du Mont-Blanc. La charpente de l'édifice, qui avait été montée l'année dernière jusqu'aux Rochers-Rouges, a été transportée morceau par morceau des Rochers-Rouges jusqu'au sommet, dans le courant des mois de juillet et août de cette année, et l'observatoire a été ensuite édifié sur la neige de

la calotte. M. Janssen est parti de Chamonix le 8 septembre pour aller s'assurer par lui-même de l'achèvement des travaux ; arrivé le 11 au sommet, il a passé plusieurs jours dans l'observatoire, et a pu y faire une série d'observations intéressantes.

Voici quelques extraits d'une lettre de M. Janssen, lue à l'Académie des Sciences :

« Ce qui a donné à cette ascension un caractère nouveau, c'est l'emploi qui a été fait, pour la première fois, des treuils à neige, pour le remorquage du traîneau portant le voyageur. On sait que j'avais combiné, fait construire à Paris et mis entre les mains de nos entrepreneurs, pour le montage des matériaux au sommet, des treuils qui ont beaucoup facilité le travail ; je me servis pour mon ascension de treuils du même modèle, et, de l'avis des guides, le glacier était, cette année, en si mauvais état qu'il eût été impossible de réaliser l'ascension sans l'emploi de ces engins.

» Partis de Chamonix le vendredi 8 septembre, à 7 heures du matin, nous parvenions à la cime le lundi 11 septembre, à 2 heures et demie du soir. L'observatoire se dressait devant nous.

» Cette construction à plusieurs étages, dont l'ossature est formée de poutres larges et massives, croisées en tous sens pour assurer la rigidité de l'ensemble, produit une grande impression ; on se demande comment elle a pu être transportée et édifiée à cette altitude ; on se demande surtout comment on a pu oser l'asseoir sur la neige. Cependant, si l'on examine attentivement les conditions offertes par ces neiges si dures, si permanentes, si peu mobiles de la cime, on reconnaît, d'une part, qu'elles peuvent supporter les poids les plus considérables, et, d'autre part, qu'elles n'amèneront que bien lentement des déplacements nécessitant un redressement de la construct'on qu'on y asseoit.

» Dès mon arrivée, je me livrai à une visite rapide. Je reconnus que la construction n'avait pas été enfoncée dans la neige autant que je l'avais demandé aux entrepreneurs, ce que je n'approuvai pas

» Mes guides et moi prîmes alors possession d'une des chambres de l'observatoire, la plus grande du sous-sol. J'avais fait monter d'abord les instruments, pour pouvoir commencer immédiatement les observations, et les vivres étaient restés au Rocher-Rouge. Cette circonstance nous mit un instant dans l'embarras : le temps étant devenu subitement très mauvais, nous restâmes deux jours séparés de nos vivres. La tourmente dura du mardi au jeudi matin. Alors, le temps se mit tout à fait au beau, et je pus commencer les observations.......

» Ce qui constitue la nouveauté des observations de 1893, c'est, d'une part, qu'elles ont été effectuées au sommet même du Mont-Blanc, et surtout que l'instrument employé était infiniment supérieur à celui des deux précédentes ascensions....

« L'observatoire, bien entendu, n'est pas terminé : il reste encore bien à faire, indépendamment des aménagements intérieurs et de l'installation des instruments ; mais la grosse difficulté est vaincue. On est désormais à l'abri pour travailler, on n'a plus à compter avec les tourmentes de neige ; le reste viendra en son temps.

» J'espère que l'observatoire pourra bientôt se prêter à un séjour plus confortable que celui que j'y ai fait : cela dépendra du temps.

» Quoi qu'il en soit, je ne regrette rien ; je désirais ardemment voir notre œuvre en place et, plus ardemment encore, l'inaugurer par des observations qui me tiennent à cœur. Je suis heureux qu'il m'ait été donné, malgré quelques misères, d'avoir pu les réaliser. »

(*Bulletin du Club Alpin français*).

EUROPE.

Le desséchement du Zuiderzée. — De tout temps, l'industrie humaine s'est appliquée à dessécher les marais et les lacs peu profonds, qui sont trop souvent des foyers pestilentiels et qui enlèvent à la culture de vastes étendues de terrains utilisables et de plaines fertiles. Cratès, le philosophe cynique, sous Alexandre-le-Grand, proposa, dit-on, le premier de dessécher le lac Copaïs. Il rectifia les *catavothra*, ou fissures profondes, par lesquelles les eaux du lac s'écoulaient sous un large rempart de roches calcaires. Son œuvre dura peu, les *catavothra* s'obstruèrent bientôt et ce n'est que récemment, en 1886, que des ingénieurs français, à la tête desquels se trouvait M. Porchet, sont parvenus à rendre à l'agriculture les 25,000 hectares que recouvraient les eaux du lac Copaïs, appelé dans les temps modernes le lac Topolias. Les trois cent millions de mètres cubes d'eau qu'il recueillait chaque année, au lieu d'être des causes de maladie pour les Grecs du voisinage, servent aujourd'hui à l'irrigation d'une vaste plaine cultivée et fertile. Un tunnel de 760 m. et le canal de Karditze ont assuré ces avantages.

Une œuvre analogue a été accomplie en Italie, où le lac Fucin occupait 23,000 hectares d'excellentes terres, à 668 m. d'altitude dans les montagnes des Abruzzes. La plaine, dont il formait le fond, s'étend sur des couches d'argile d'une profondeur de 30 à 40 m. et y versait les eaux qu'elle recueillait dans un périmètre de 65,000 hectares. Les riverains voyaient souvent leurs champs ensemencés, envahis par des crues inattendues et perdaient les fruits de leurs travaux. Il était possible d'ouvrir aux eaux du lac une issue dans le Liris, qui n'était qu'à 6 kil. environ; mais il fallait percer, pour la créer, le mont Salvanio. Le génie de Jules-César avait conçu ce hardi projet, dans une pensée humanitaire, mais il n'avait pu l'exécuter. Claude l'entreprit et en chargea son favori Narcisse. Le tunnel fut percé, mais il se trouva trop élevé de près de 6 m. et l'entreprise échoua. Trajan reprit le travail, abaissa le tunnel et réussit à réduire de beaucoup la superficie des eaux. Mais le canal, mal entretenu, s'obstrua peu à peu, et ce n'est qu'en ce siècle que le prince Torlonia parvint à achever cette grande entreprise. Il y employa trois ingénieurs français, dont deux périrent à la tâche : MM. de Montricher et Bermont; ce fut le troisième, M. Brisse, qui y mit la dernière main. Sous leur direction habile, le prince Torlonia ouvrit un nouveau tunnel d'une section de 20 m. c., au lieu de 10, dépensa 43 millions, et après onze ans de travaux, livra à l'agriculture 15,000 hectares d'excellentes terres. 4,000 maisons de colons y ont été construites depuis. La population s'y était accrue de plus de 8.000 âmes en 1872; elle a, sans doute, doublé ce chiffre depuis cette époque.

Dans les Pays-Bas, les Watringues et les Moëres avaient donné lieu à des travaux analogues. En 1616, Wenceslas Coberger, ingénieur d'Anvers, avait entrepris de dessécher la Grande et la Petite Moëre; et, malgré divers obstacles extérieurs, il avait achevé son œuvre en 1626, rendant à l'agriculture 2,310 hectares de terrains cultivables. Si, depuis sa mort, survenue en 1634, son œuvre avait été ruinée, ce résultat malheureux n'était dû à aucune cause technique, mais à une résolution de tactique militaire. Ce fut le marquis de Lede, gouverneur espagnol de Dunkerque qui, pour sauver la place, ouvrit les écluses et inonda les Moëres en une nuit. L'œuvre reprise après la paix de Paris, en 1763, avait été menée à bonne fin par le comte de Hérouville, quand une nouvelle rupture des digues, en 1770, amena un nouveau désastre. Aujourd'hui, le desséchement des Moëres est complet; repris, en

1802, par M. Debuyser, il a été achevé en 1826 ; la découverte de la vapeur est venu faciliter les travaux d'entretien en donnant aux machines d'épuisement, qui n'étaient que des moulins à vent, une force continue et indépendante de l'état de l'atmosphère. Le village des Moëres, dont M. Debuyser a été longtemps maire, ne comptait que 120 habitants en 1802 ; il en avait 300 en 1822, 670 en 1826, aujourd'hui ce nombre s'élève à 913 (1).

Mais venons à la Hollande, la terre classique des conquêtes de terrains sur les eaux. La mer du Nord qui l'entoure est pour le pays une éternelle menace ; car, à marée haute, elle dépasse le niveau des rivages de 70 cent., et il n'est pas rare que par les vents du nord et du nord-est, elle s'élève jusqu'à 2 m. au-dessus du sol. A marée basse, il est vrai, elle redescend de 80 cent. au-dessous des côtes ; mais si elle n'était protégée par ses digues, deux fois par jour, elle serait plongée sous les eaux, puis découverte. A ce jeu, il n'en resterait bientôt plus une parcelle. Si les digues qui l'environnent étaient emportées, la province entière de Zélande serait submergée ; les deux provinces de Hollande également, si l'on excepte les dunes ; la partie nord-ouest du Brabant septentrional ; la partie ouest de la province d'Utrecht, de faibles parties de la Gueldre et de l'Over-Yssel et la majeure partie de la Frise et du Groningue. Dans ces conditions, il est clair que la lutte est, pour la Hollande, une question de vie ou de mort.

L'expérience, d'ailleurs, le lui apprend assez. En 839, la Frise subit une inondation qui lui enleva 2,500 habitants ; en 1230, elle en perdit jusqu'à 100,000. En 1277, les flots submergèrent les bouches de l'Ems et de l'Aa, engloutirent la ville de Torum avec 50 villages et creusèrent le golfe de Dollart. Le Lauwerzée, plus à l'ouest, fut produit par une révolution du même genre. En 1287 (d'autres disent en 1282), la Frise, qui était unie à la Hollande du Nord, s'en trouva tout à coup violemment séparée par une irruption des eaux. Le lac Flevo occupait la partie sud du Zuiderzée actuel ; il s'écoulait dans la mer par une rivière nommée la Vlie ; il ne dépassait pas la ville d'Enkhuyzen. Tout à coup, le lac grossi rompit la langue de terre qui le séparait de la mer ; il l'emporta et l'engloutit avec 80,000 personnes et d'innombrables bestiaux. Le 19 novembre 1421, ce fut à l'embouchure de la Meuse que la mer envahit les rivages. Quelques digues s'étant rompues, elle s'y précipita, détruisit 72 villages et plus de 100,000 habitants. A la place des terres emportées, on trouve aujourd'hui le *Biesboch* (le bois des joncs), assemblage confus de soixante petites îles marécageuses, que l'on cherche à reconquérir.

Ces désastres avaient enlevé au XIIIe siècle 3,080 kil. c. de terrains cultivés ; au XIVe, 330 kil. c. ; au XVe, 825 kil. c. « Depuis le XVIe, nous dit Vivien de St-Martin, la Hollande a perdu plus de terrain qu'elle n'en a gagné ; la perte est évaluée à 581,333 hect., le gain à 363,507. de sorte qu'il resterait une perte de 217,825 hect., soit 6 % de l'ancienne étendue du pays. »

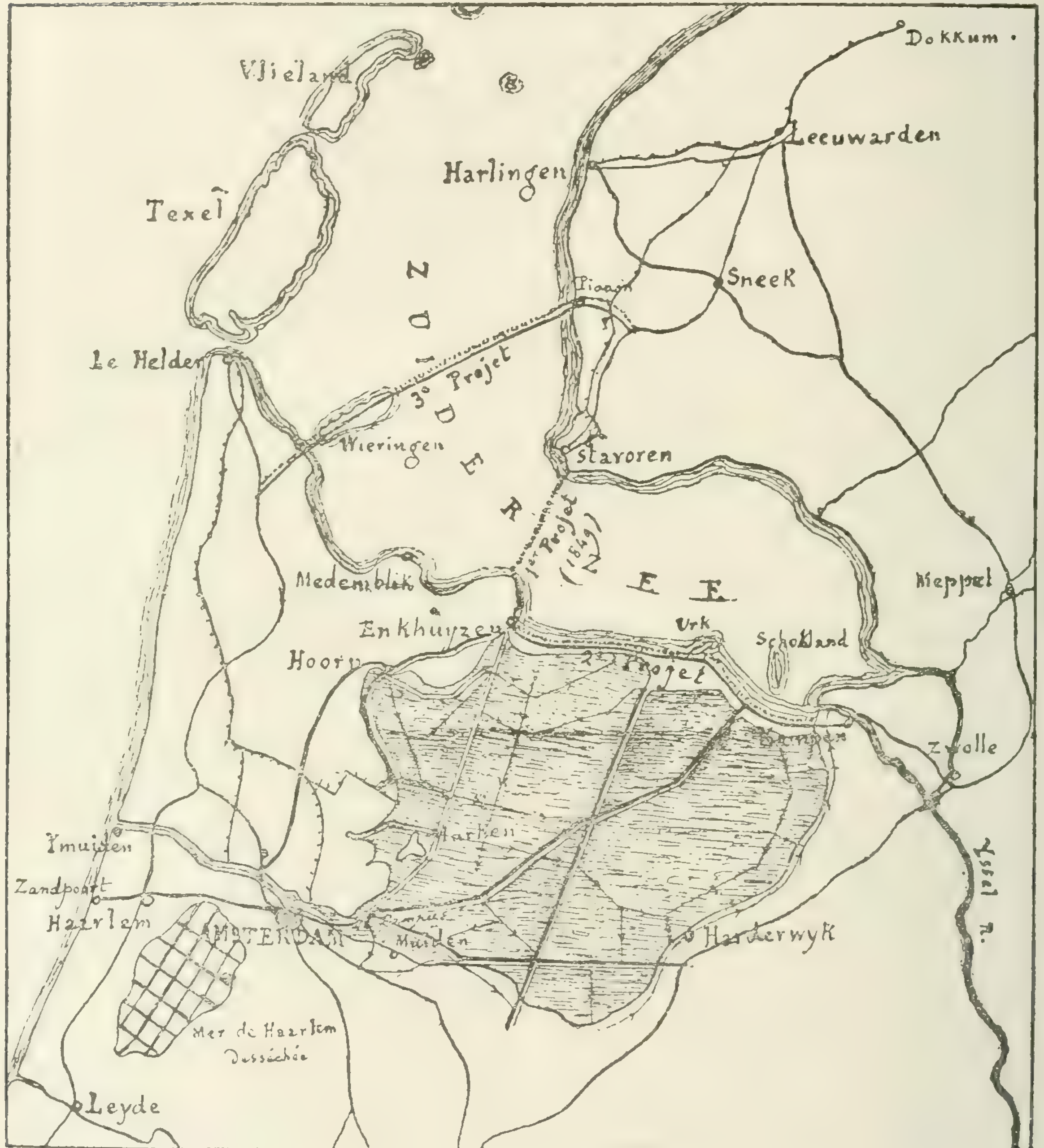
Élisée Reclus, d'après Staring, élève à 380,000 hect. le chiffre de terrains reconquis ; mais c'est encore une perte de 200,000 hect. (2).

On comprend, par suite, quelle importance la Hollande doit donner aux travaux hydrauliques. L'État y a constitué un corps d'ingénieurs, chargé de construire les digues ou *murs de mer* et de régulariser le cours des eaux fluviales à l'intérieur. Ce corps est appelé le *Waterstaat*. Là où les rivages sont bordés de dunes, il s'applique

(1) Cfr. L. Quarré-Reybourbon, *Dessechement des Wateringues et des Moëres*, Lille, L. Quarré. 1893. C'est un travail excellent, qui embrasse toute la question.

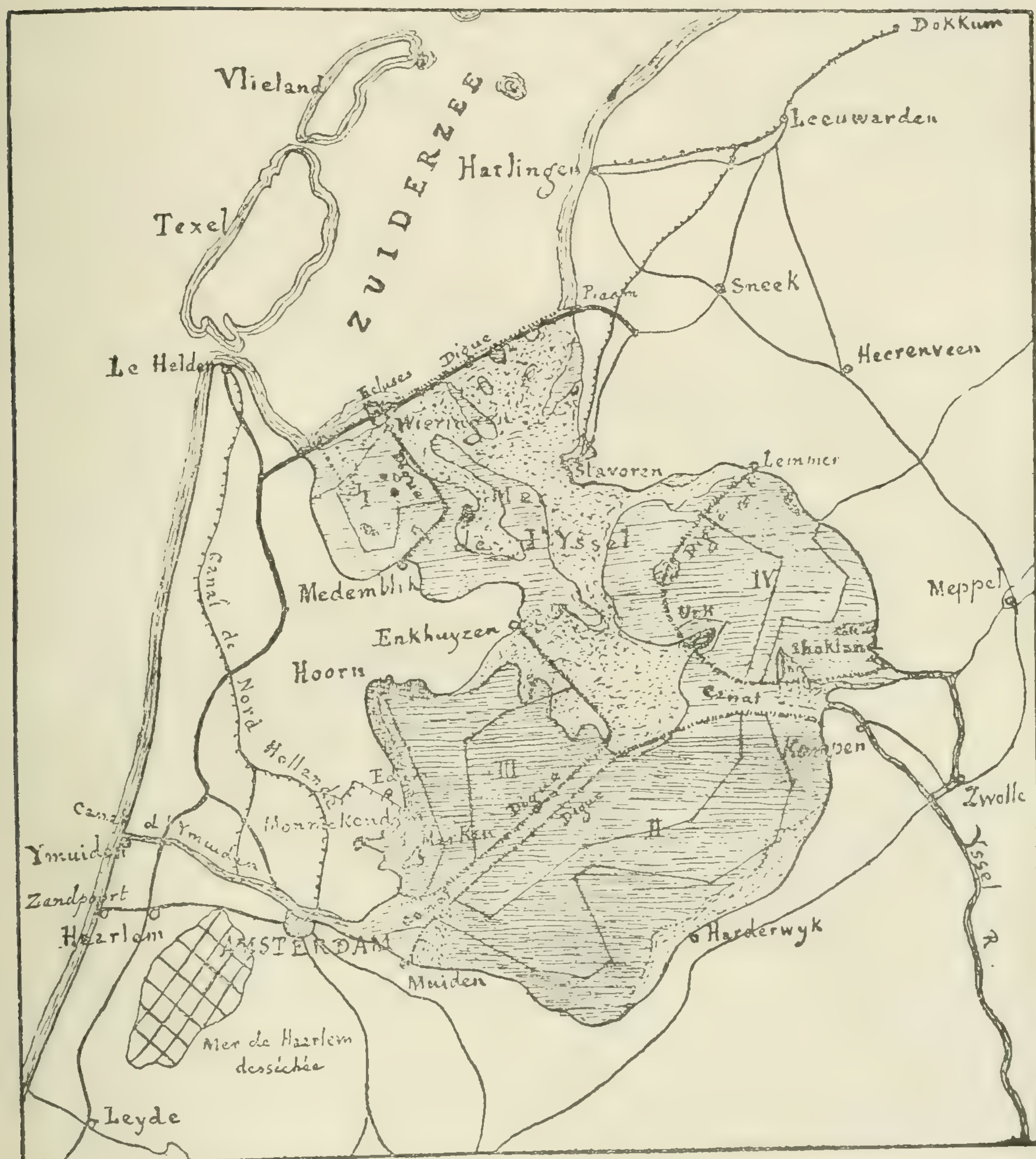
(2) M. Marcel Dubois porte les terrains reconquis à 400,000 kil. carrés ; c'est sans doute une faute d'impression, car il s'appuie sur la même source (*Europe*, p. 547).

2e PROJET (REJETÉ) POUR DESSÉCHER LE ZUIDERZÉE (1874).



Nota. — Les simples traits indiquent les lignes de chemins de fer ; les doubles traits indiquent les grands canaux ; les simples traits, avec pennes, indiquent les petits canaux.

3e PROJET POUR DESSÉCHER LE ZUIDERZÉE (1886).



NOTA. — Les fonds de mer sablonneux sont indiqués par des petits points ; les fonds de mer argileux par des traits interrompus ; les séparations des polders à créer par des lignes brisées.

à les consolider par des plantations d'*arundo arenaria* ; il les fixe ainsi comme une digue naturelle de 3 kil. de large sur 13 m. à 14 m. de hauteur. Là où les dunes manquent, il les remplace par des digues de 5 m. à 6 m. de hauteur, de 50 m. à 60 m à la base. Dans l'art de ces constructions, les Hollandais se sont fait une réputation méritée. Les pierres, les bois, les terres y sont mis à contribution tour à tour. Parfois ces digues ont 8 m. à 10 m. d'élévation, 100 m. de base et 12 m. de largeur à la crête ; souvent elles servent de viaducs aux routes et aux voies ferrées. Les parties que viennent battre les eaux sont protégées par des estacades de pilotis enfoncés dans les sables, sur plusieurs lignes parallèles aux rivages et recouvertes d'un amas de roches accumulées sous les eaux. C'est ainsi que la Hollande, luttant contre les flots, leur a opposé plus de 2,580 kil. de digues. Mais ces digues ne suffisent pas toujours à les arrêter. En 1532, la mer recouvrit de ses eaux la majeure partie de la Zélande, et emporta 550 kil. c. ; en 1686, une tempête éleva les vagues de 8 pieds au-dessus des digues, les jeta sur la Frise et engloutit 275 kil. c. En 1808, les eaux envahirent Middelbourg et atteignirent les toits de ses maisons. On a calculé qu'en six siècles, les côtes, par suite des érosions, avaient perdu 935 kil. c.

Dans l'intérieur même des terres, par suite des infiltrations par l'effet des pluies, à raison des crues des rivières et de l'exploitation des tourbières, certaines portions du territoire hollandais s'étaient transformées en lacs et en marais, aussi malsains que nuisibles à l'agriculture. Nous en donnerons pour exemple la mer de Haarlem. Ce n'étaient en 1531 que quatre petits lacs insignifiants, auprès desquels florissaient trois villages : Nieuwkork, Dorp-Rijk et Wijk Huysen. L'un d'eux avait disparu en 1591 ; les deux autres n'existaient plus en 1647. Les petits lacs étaient d'abord séparés ; en 1647, ils s'étaient réunis et on leur donnait le nom de mer de Haarlem. On y voyait encore émerger un îlot, le Beinsdorp ; mais en 1687, il avait beaucoup diminué et depuis il avait entièrement disparu. En 1531, les quatre petits lacs occupaient 5,333 hect. d'étendue ; en 1806, c'étaient 16,200 hect. Chaque année, cette mer avide en absorbait 44 nouveaux. Au temps des guerres de l'Espagne et des Pays-Bas, les flottes ennemies s'y étaient livré des batailles. Depuis, c'était une mer orageuse. de 21 kil. de longueur sur 10 de largeur, s'agrandissant sans cesse, malgré les digues élevées pour la contenir. En 1836, elle avait atteint environ 200 kil. c. et 4 m. de profondeur lorsque, le 9 novembre, une violente tempête, soufflant de l'ouest, souleva les eaux au-dessus des digues et des routes et les lança aux portes d'Amsterdam.

La grande cité s'éveilla tout émue, en apprenant le danger dont elle avait été menacée. Elle résolut de le conjurer. Dès 1641, un homme de génie, Leeghwater, avait proposé de dessécher cette mer et de rendre à la culture les terres qu'elle recouvrait. Mais son projet avait rencontré des esprits peu préparés ; il avait paru irréalisable. Cobergher cependant avait desséché les Moëres, pourquoi ne réussirait-on pas à dessécher la mer de Haarlem ? En 1836, le plan de Leeghwater fut repris, étudié à nouveau. et reconnu susceptible d'exécution. En trente-neuf mois, les moulins et les machines épuisèrent les eaux de la mer de Haarlem ; par un canal de ceinture, ils déversèrent dans la mer du Nord 925 millions de mètres cubes d'eau. Les 180 kil. c. de terres reconquises furent rendus à l'agriculture. Il est vrai que la vente des terrains ne compensa pas immédiatement les 24 millions de francs dépensés ; mais depuis les profits ont quadruplé, grâce à l'amélioration des terrains, et les dangers que les eaux présentaient se sont trouvés écartés.

Depuis cette époque, la Hollande n'a cessé de reconquérir les terrains envahis par les eaux ; mais sur de moindres étendues. Le desséchement du Biesboch, qui rendrait 150 kil. c. à la culture, s'est présenté souvent à l'attention des ingénieurs.

Des travaux préliminaires ont déjà été exécutés ; mais l'œuvre est remise à une époque postérieure. Une idée plus féconde occupe tous les esprits : c'est le projet de dessécher le Zuiderzée, ou mieux encore le projet de refouler la mer au delà de la ceinture des îles qui entourent la Hollande depuis le Helder jusqu'au golfe de Dollart.

Le Zuiderzée forme encore deux parties distinctes, séparées par une sorte de détroit de 15 kil., entre Enkhuyzen et Stavoren. La partie sud a un fonds argileux, très susceptible de culture ; c'est le fond de l'ancien lac Flevo, enrichi par les apports des eaux fluviales et les détritus de végétaux. La partie nord est plus sablonneuse, sauf de Medemblick à l'île Wieringen.

En 1849, l'ingénieur Van Diggelen forma le plan de fermer la partie sud par une digue qui aurait été construite sur la partie la plus étroite du Zuiderzée entre Enkhuyzen et Stavoren. Cette pensée hardie ne fut pas d'abord bien accueillie. L'opposition qu'elle rencontra ne provenait pas de la difficulté technique d'une construction de ce genre ; elle tenait à d'autres raisons, l'une tirée de la navigation, l'autre de l'écoulement des eaux douces.

Amsterdam à cette époque communiquait avec la mer par deux voies : le canal de la Hollande et le Zuiderzée. Par le canal, elle recevait les gros navires ; par le Zuiderzée, elle recevait toutes les marchandises arrivant au cabotage. La première voie était longue de 80 kil. environ, très coûteuse et très longue. Amsterdam ne pouvait être privée de la deuxième voie, celle du Pampus et du Zuiderzée, qui lui amenait encore récemment 46,000 navires à voiles d'un million de tonnes et plus de 8,000 bateaux à vapeur, représentant 320,000 tonnes de marchandises, dans le cours d'une année.

Et puis les dépenses énormes que cette digue entraînerait, assureraient-elles des avantages certains ? Un changement dans les courants de la mer n'amènerait-il pas des désastres sur quelque autre endroit des côtes ? Les terres à dessécher seraient-elles cultivables ? Ces questions étaient encore peu étudiées. En fermant le Zuiderzée, Van Diggelen allait enfermer les eaux douces des fleuves qui s'y écoulent, celles de l'Yssel par exemple, et les eaux de pluies. L'Yssel, par lui-même, est peu considérable ; mais Drusus, en l'unissant au Rhin, en a fait une des bouches de ce fleuve. En été, cette rivière ne décharge guère dans le Zuiderzée que 200 mètres cubes par seconde ; mais en hiver et dans certaines crues, son apport est parfois de 4,000 mètres cubes par seconde. N'était-il pas à craindre que les eaux, arrêtées par la digue, ne vinssent à déborder dans les rivières et à inonder les terres voisines ?

Telles étaient les objections opposées au plan de Van Diggelen en 1849. Pour obvier en partie à ces inconvénients, un nouveau projet fut élaboré en 1874. Quinze ans d'études avaient permis d'approfondir les questions qui se rattachaient à l'entreprise. Dans ce nouveau plan, on voulait laisser libre l'embouchure de l'Yssel, et à cet effet, on proposa de construire la digue plus au sud, d'Enkhuyzen à l'île d'Urk et de cette île à Kampen. Seulement, au lieu de 15 ou 16 kil., le nouveau tracé donnait une digue de 41 kil. Comme compensation, la digue devait s'appuyer sur un seuil moins profond, et à l'île d'Urk, on devait établir un port et ouvrir des écluses pour conserver une voie de communication avec la mer. Entre les polders qui auraient livré à la culture 200,000 hectares de bonnes terres, on devait pratiquer des canaux de 4 m. 1/2 de profondeur aboutissant à Hoorn, à Edam, à Monnickendam et à Amsterdam. Des voies ferrées circulant sur les digues intérieures auraient réuni Enkhuyzen à Kampen, Amsterdam à Harderwyk et à Kampen, tandis qu'une ligne coupant ces deux dernières aurait rejoint le port intérieur de l'île d'Urk, sur la mer de Boezem. Les bénéfices à retirer étaient les terrains desséchés, soit

197,000 hectares à 2,000 fr., près de 400 millions. Cette somme équivalait aux dépenses prévues dans le projet.

L'œuvre semblait réalisable ; elle ne fut cependant pas acceptée. Pendant qu'on la proposait, un élément nouveau s'introduisait dans le problème : la construction d'un grand canal, celui d'Ymuiden, entre Amsterdam et la mer.

Depuis 1858, une Compagnie avait entrepris de percer l'isthme qui sépare la mer du Nord du golfe de l'Y et du Pampus , où se trouve la grande cité maritime de la Hollande. Cette opération devait abréger le trajet de 60 kil., fournir un canal de $7^m,70$ de profondeur, au lieu de $5^m,66$, d'une largeur de 63^m à la surface et de 27^m au plafond, au lieu de $37^m,67$ et de $9^m,42$. Ce nouveau canal appelé *Nordsee Canal*, ou canal d'Ymuiden, fut achevé en 1877.

Dès lors, Amsterdam n'eut plus rien à redouter de la fermeture et du dessèchement du Zuiderzée. On se remit à l'œuvre avec ardeur. En 1886, une commission fut nommée pour en préparer l'exécution. Elle se donna pour président M. A. Buma, qui avait souvent appelé l'attention du gouvernement sur cette grande entreprise. Les résultats des délibérations de cette commission ont été consignés dans huit mémoires, rédigés par elle, qui étudient la question sous tous les points de vue et la montrent très réalisable.

Dans ce troisième projet de 1886, la digue principale se trouve reportée plus au nord, à la hauteur de l'île Wieringen. Elle quitte les côtes de la Hollande septentrionale, en face de cette île ; elle passe sur cette île, dans laquelle seront établies les écluses ; puis, traversant la mer, elle va rejoindre la Frise au village de Piaam, presque à mi-chemin entre Stavoren et Harlingen. Sa longueur sera de près de 29 kilom., mais en y comprenant l'île de Wieringen, qui peut en avoir 9. Elle sera ainsi plus longue que celle proposée par Van Diggelen ; mais elle aura 12 kilom. de moins que celle du projet de 1874. Les commissaires, en la reportant plus au nord, ont voulu dispenser le royaume des frais annuels qu'exige la protection des côtes du Zuiderzée. Ces côtes, qui se développent sur 265 kil., ont besoin d'être continuellement surveillées et défendues contre la mer. La digue ainsi avancée arrêtera les flots de la mer, les empêchera de venir battre les rivages, qui seront ainsi à l'abri. Deux écluses, placées aux deux extrémités de la digue, l'une en Frise, l'autre dans l'île Wieringen, conserveront les communications entre la mer extérieure et les eaux placées au sud. Ces dernières ne seront plus des eaux de mer, mais des eaux douces fournies par les rivières et par les pluies, et les commissaires proposent de leur donner non plus le nom de Zuiderzée ou mer du Sud, mais celui de mer de l'Yssel. Cette rivière, en effet, l'alimentera principalement, ainsi que les pluies et les décharges des polders. Les commissaires ont calculé les quantités d'eau douce que lui apporteront l'Yssel, les autres rivières, les polders et les pluies ; ils ont trouvé qu'elles seraient dans le rapport de 174, 111, 45 et 36 ; ils ont trouvé aussi que, pour maintenir à un niveau convenable la nouvelle mer de l'Yssel, il suffira d'établir des écluses de 100 pieds de largeur sur 13 pieds de profondeur. L'évacuation des eaux des polders se trouvera facilitée par ces travaux ; leur irrigation, dans les cas d'étés exceptionnellement secs, sera rendue plus aisée, puisque la mer de l'Yssel, qui les baignera, au lieu d'être formée d'eau salée, comme l'est le Zuiderzée actuel, sera remplie d'eau douce.

Les commissaires ont fixé la durée des travaux à trente-deux années. Les huit premières seront consacrées à construire la grande digue ; les vingt-quatre autres, à construire les digues intérieures, qui limiteront les polders. On pourrait regretter une si longue attente ; mais les commissaires trouvent peu désirable que les travaux soient achevés plus tôt. Dès que la grande digue sera achevée, ils formeront le premier polder par une digue qui ira de l'île Wieringen à Medimblik ; le deuxième

polder, par une digue qui ira de Muiden à Kampen ; le troisième polder, par deux digues qui se rejoindront à angle droit, l'une partant d'Enkhuyzen, l'autre de la côte de Hollande, un peu au sud de l'île Marken ; enfin, le quatrième polder, par une digue demi-circulaire qui, partant de Lemmer, au sud de la Frise, viendra rejoindre l'île d'Urk, englobera l'île de Schockland et rejoindra la côte au nord des bouches du Zwartewater, sur les rivages de l'Over-Yssel. En espaçant ainsi les travaux, les commissaires espèrent vendre chaque année environ 10,000 hectares de terres endiguées. A 2,000 francs l'hectare, ils en retireront 20 millions par année. Ainsi, ils trouveront dans la mise en vente des terrains des ressources pour continuer leurs travaux. La culture des polders promet un bon revenu, peut-être 125 francs par hectare. Lorsque le travail sera achevé, le revenu annuel sera d'environ 25 millions. La vente des terres aura produit 400 millions, somme suffisante pour compenser les dépenses évaluées à 396 millions. Sur cette somme, on estime à 88 millions la construction de la grande digue et à 308 millions les quatre autres. Dans ces conditions, les commissaires espèrent obtenir un secours du gouvernement, environ un quart des frais. Car outre que cet immense travail sera un bienfait national, en donnant de l'occupation et des salaires aux ingénieurs, aux ouvriers et aux cultivateurs, l'État lui-même y trouvera un grand avantage, puisqu'il verra diminuer les dépenses qu'exigent aujourd'hui la surveillance et la protection des côtes du Zuiderzée ; puisque son revenu annuel sera accru par les impôts répartis sur les terres reconquises.

D'ailleurs, dans peu d'années, ces terres seront améliorées, et assureront à l'État des revenus considérables. Le desséchement de la mer de Haarlem, qui a coûté 33 millions de francs, a produit des polders qui valent aujourd'hui 150 millions, c'est-à-dire cinq fois plus. De nos jours, la vapeur, par sa puissante action, rendra les travaux plus faciles et plus sûrs. Un chemin de fer sera établi sur la grande digue et facilitera les transactions entre le nord de la Hollande, la Frise et l'Allemagne. Sans doute, les pêcheries souffriront un peu du changement de l'eau de mer en eau douce ; les frais de construction des routes s'accroîtront ; peut-être la défense du pays aura à subir des modifications ; mais ces charges nouvelles seront sans proportion avec les bénéfices assurés.

Le gouvernement a fait un accueil favorable au travail des commissaires. Le 8 septembre 1892, il a chargé un comité de lui faire un rapport sur le plan proposé. Celui-ci s'est mis aussitôt à l'œuvre sous la présidence de M. C. Lely, ministre du commerce.

Bien que le desséchement du Zuiderzée, au sud de la grande digue, ait été l'objet principal étudié dans les huit mémoires des commissaires, néanmoins ils ont aussi recherché les moyens de réunir les îles de Texel et de Vlieland, d'endiguer les îles de la Frise : Ter Schelling, Ameland, Schiermonnik-oog, Rottum et Borkum, et de les rattacher au continent. On sait qu'elles en sont séparées par des bas-fonds appelés wadden, qui se découvrent en partie à marée basse et permettent parfois d'aller des îles à la côte à pied sec. C'est le cas pour l'île Rottum. Déjà une digue de 10 kilom. rattache au rivage de la Frise l'île d'Ameland. Elle a été construite pour arrêter et fixer les sables. En créer de nouvelles à l'ouest, jusqu'à l'île de Ter Schelling, réduire peu à peu la mer à se retirer, tel est le plan qu'on se propose pour supprimer les wadden et les remettre en culture, sous la forme de polders. Ainsi la Hollande accroîtra son sol et reprendra possession de ce que la mer lui a jadis enlevé en battant ses rivages.

L. C.

AFRIQUE.

Nouvelles du capitaine Binger. — A la séance du 3 novembre de la Société de Géographie de Paris, le général Derrécagaix a communiqué l'extrait suivant d'une lettre du capitaine Binger, gouverneur de la Côte d'Ivoire, datée de Grand-Bassam, 16 septembre :

« J'ai déjà commencé l'occupation de la côte ouest. J'ai un poste à Sassandra et un autre à Grand-Drewin. Je pars dans trois ou quatre jours pour installer le poste de San Pedro, puis les Bereby et le Cavally.

» Je pense n'avoir pas de difficultés ou du moins en avoir peu.

» Depuis mon arrivée, j'ai installé quatre écoles, organisé le service postal, fait commencer un jardin à Dabou et des plantations à Grand-Bassam.

» Enfin j'ai visité la colonie du Cavally à la Côte d'Or. Les constructions sont en train ; les affaires politiques en litige sont réglées, et le Comoé s'ouvre de jour en jour. J'ai à Belné un excellent administrateur, le capitaine Poulle, qui a donné sa démission pour m'accompagner.

» J'ai commencé la carte du littoral ; je pense pouvoir envoyer ce document en France avant le 1er janvier. Je vous écrirai plus longuement la prochaine fois. »

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

L'industrie lainière en France en 1892. — La France a manufacturé, en 1892, 248 millions de kil. de laine brute, c'est-à-dire près de la moitié du total employé par l'Europe continentale, et 10 millions de kilogrammes de plus qu'en 1891. Notre pays continue donc à tenir le premier rang dans le monde pour l'industrie lainière.

La France est toutefois serrée de près par l'Angleterre, l'Allemagne et les États-Unis. De ces foyers de production, l'Allemagne est le plus redoutable. L'Angleterre reste stationnaire depuis quatre ans et ne cherche pas, d'ailleurs, à fabriquer des articles similaires aux produits français. Quant aux Etats-Unis, si leur manufacture se développe avec rapidité, ils ne sont cependant à craindre actuellement que pour les étoffes de laine cardée et de laine cheviotte. L'Allemagne emploie les mêmes laines, fait les mêmes fils et les mêmes tissus que nous ; sa consommation de matière première a augmenté de 15 millions de kilog. en 1892 et tend à égaler la nôtre.

2° D'une manière générale, les fils et les tissus de laine ont subi, l'année dernière, une forte dépréciation. L'industrie ne cesse d'absorber les quantités toujours croissantes de matières premières mises à sa disposition, et les stocks en fin de campagne ne paraissent pas s'accroître : pour écouler leurs produits, les manufacturiers doivent s'adresser à des couches de plus en plus profondes de consommateurs et les stimuler par de continuels abaissements de prix.

3° La production de la filature française en 1892 est estimée à 87 millions de kilogrammes de fils, y compris 12 millions de kilogrammes de renaissance. Ce poids, sensiblement égal à celui de 1891, représente une valeur de 390 millions de francs.

Au cours de l'année 1892, la filature de laigne peignée a beaucoup souffert. A l'exportation notamment, les prix se sont abaissés de 12 % par rapport à 1891 et de 28 1/3 % par rapport à 1890.

Nos ventes de fils peignés à l'étranger ne se relèvent pas. Cette baisse persistante de l'exportation française tient à des causes multiples, spécialement à la construction de filatures nouvelles dans les autres pays, ainsi qu'à l'abandon des fils fins, pour lesquels nous avions la supériorité, et à leur remplacement par des fils plus gros et plus faciles à produire.

L'accélération des métiers et l'augmentation du nombre des broches commandées par un même moteur ont également agi dans le sens de la réduction des prix. A cet égard, la France est en progrès, car la production de ses filatures a augmenté sans que le nombre des broches paraisse s'être accru. Certains indices portent toutefois à penser que les circonstances ont permis aux Allemands de marcher d'un pas plus rapide dans la voie des perfectionnements.

Une conséquence de l'emploi des broches à grande vitesse est d'exiger un peigné tout à fait exempt de boutons et un travail soigné aux passages de préparation. Aussi l'opinion semble-t-elle effectuer une nouvelle évolution vers la réunion du peignage et de la filature.

4° Moins éprouvé que la filature, le tissage n'a cependant pas à se louer des résultats de l'année 1892. Le resserrement général de la consommation et la vivacité de la concurrence allemande sur les marchés de l'Amérique ont amené une nouvelle baisse moyenne de 13 % ; la dépréciation est évaluée, par exemple, à 8 % pour les mousselines unies et à 15 ou 20 % pour les mérinos et les cachemires en grandes largeurs.

Le commerce français du coton en 1892. — De 1890 à 1892, l'importation et l'exportation du coton ont été les suivantes :

Désignation.	1890	1891	1892
—	—	—	—
	Francs.	Francs.	Francs.
Importations..........	206,542,000	203,697,000	232,532,000
Exportations..........	31,649,000	25,439,000	27,203,000

Le chiffre des entrées de 1892 est en augmention de 28,835,000 fr., ou 14 %, relativement à celui de 1891. Jamais on n'était arrivé à une importation si active ; le minimum de la période décennale avait été de 157 millions 778,000 francs (1888).

Ce sont les États-Unis qui ont bénéficié de l'accroissement. Sur un total de 202 millions de kilogrammes, leur part a été de 154 millions 200,000 kilog. ; ils ne nous avaient fourni que 85,400,000 kilog., en 1890, et 122 millions de kilogrammes,

en 1891. Ensuite viennent les Indes anglaises avec 23,408,000 kilog., l'Égypte avec 11,680,000 kilog., l'Angleterre avec 5,337,000 kilog., etc.

De 1889 à 1892, notre consommation est passée de 123 à 177 millions de kilogrammes. Le port du Havre en a largement profité.

La filature française paraît en voie d'extension rapide. Nous devons rechercher avec persévérance de nouveaux débouchés pour nos produits.

EUROPE.

Les réserves du charbon en Europe. — Le ministre du commerce à Berlin a fait publier les estimations qui ont été calculées des réserves de charbon que présentent les houillères de l'Allemagne dans les districts de la Ruhr, de la Sarre, d'Aix-la-Chapelle, de la Haute et de la Basse-Silésie et de la Saxe.

Ces réserves se monteraient à 112 milliards de tonnes, et d'après la consommation actuelle, les bassins houillers les plus pauvres pourraient encore fournir du charbon pendant 250 ans ; les plus riches comme ceux de Westphalie, pendant 1,000 ans.

La richesse houillère de l'Angleterre est estimée à près de 198 milliards de tonnes; en calculant les réserves de la France à 18 milliards, celles de l'Autriche à 17 milliards, celles de la Belgique à 15 milliards, on disposerait dans l'Europe occidentale et centrale, de 360 milliards de tonnes.

Nous pensons que ces chiffres sont rassurants pour ceux qui s'inquiètent des conséquences d'une extraction sans cesse croissante d'une matière indispensable à tous les besoins de l'homme et qui ne se reproduit pas.

Le calcul du ministre repose sur les appréciations de mines exploitées depuis longtemps et dont il est possible de mesurer le nombre de l'étendue de la puissance des couches et de plus, il ne porte que sur une parcelle de territoire ; l'Europe occidentale et centrale n'est qu'une infime fraction de la terre.

Avec le temps, l'exploitation des mines fera connaître, même dans les pays considérés, de nouveaux gisements, de nouvelles extensions des gîtes exploités ; elle portera, sans aucun doute, dans toutes les parties du monde sur des houillères aujourd'hui inconnues qui peuvent apporter de nouveaux et considérables contingents de richesses houillères, capables de reculer à des milliers d'années au-delà du terme calculé par le ministre du commerce de Berlin, l'épuisement des houillères.

Réduction des droits de navigation à Anvers. — Le Conseil communal d'Anvers a proposé au gouvernement belge de réduire les droits de navigation dans le port d'Anvers, moyennant, comme compensation, l'abandon, pour une durée à convenir, du produit des quais de l'Escaut, l'abolition ou la diminution des droits de fanaux, de pilotage, etc., et l'exécution de travaux nécessaires à la navigabilité de l'Escaut.

Les réductions que la ville d'Anvers s'engage à effectuer, et qui seraient appliquées à partir du 1er janvier prochain, portent sur les droits de bassin : les navires dits « irréguliers » qui paient actuellement 0 fr. 943 par tonneau net, ne seraient plus soumis qu'à un droit de 0 fr. 50, quel que soit le nombre de voyages effectués par eux dans le courant de l'année ; les 0 fr. 15 additionnés sur les droits de navigation ne seraient plus perçus à l'avenir, ce qui constituerait un dégrèvement de

0 fr. 443 par tonneau net. Les navires venant sur lest ne paieraient plus que 0 fr. 35 par tonneau, au lieu de 0 fr. 50. Enfin, la ville d'Anvers réduit le tarif appliqué actuellement aux navires employant ses cales sèches.

Port de Hambourg en 1892. — Il est entré dans ce port en 1892 : 8,569 navires jaugeant 5,639,010 tonnes de registre, et sorti, 8,565 navires jaugeant 5,640,163 tonnes. Les chiffres afférents au mouvement de l'année 1891 étaient de 8,673 navires, à l'entrée, jaugeant 5,762,369 tonnes, et 8,684 navires jaugeant 5,766,318 tonnes à la sortie. La différence en faveur de 1891 est donc de 123,359 tonnes à l'entrée et 126,155 tonnes à la sortie. Les causes qui ont déterminé ce recul de l'année 1892 par rapport à 1891 ont été déjà suffisamment déterminées pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

La part du mouvement qui revient à la navigation à voiles a été de 2,441 navires, jaugeant 659,529 tonnes à l'entrée, contre 2,370 navires, jaugeant 679,246 tonnes en 1891 ; les chiffres afférents à la sortie sont de 2,424 navires, jaugeant 638.083 tonnes, contre 2,382 navires, jaugeant 680,461 tonnes en 1891.

La part de la navigation a été de 6,128 navires, jaugeant 4,979,481 tonnes, contre 6,303 navires, jaugeant 5,083,123 tonnes en 1891 ; les chiffres afférents à la sortie sont 6,141 navires, jaugeant 5,002,080 tonnes, contre 6,302 navires, jaugeant 5,085,857 tonnes en 1891.

Il appert de ces données que c'est principalement la navigation à vapeur qui a supporté le recul. Dans les 8,569 navires entrés au port de Hambourg, on trouve 7,175 navires chargés, jaugeant 5,203,044 tonnes et 1,594 navires sur lest, jaugeant 435,966 tonnes. A la sortie, il y a eu 6,036 navires chargés, jaugeant 3,941,981 tonnes, et 2,529 navires sur lest, jaugeant 1,698,182 tonnes. La situation défavorable, à la sortie, en ce qui concerne les navires chargés et sur lest, provient des mêmes causes (épidémie cholérique), qui ont nui au mouvement général de la navigation.

Si l'on ajoute au total du mouvement de la navigation maritime de Hambourg, les résultats afférents aux ports de Harbourg, Altona et Cuxhaven, qui ne sont guère aujourd'hui que des annexes de ce grand port, on obtient le tableau suivant :

ENTRÉES.

Harbourg..........	474	navires	jaugeant	....	98,494	tonnes.
Altona	696	—	—	....	225,279	—
Cuxhaven.........	1,083	—	—	....	107,226	—
Hambourg..........	8,569	—	—	....	5,639,010	—
Total........	10,664	—	—	....	6,070,009	—

SORTIES.

Hambourg.........	388	navires	jaugeant	....	68,751	tonnes.
Altona	595	—	—	....	163,437	—
Cuxhaven.	1,116	—	—	....	109,941	—
Hambourg.........	2,565	—	—	....	5,640,163	—
Total.	10,664	—	—	....	5,982,292	—

Le total de la navigation maritime des ports du cours inférieur de l'Elbe a donc été de 6,070,009 + 5,982,292 = 12,052,301 tonnes, entrées et sorties réunies.

Pour avoir le tableau complet du mouvement du port de Hambourg, il faut y ajouter encore les résultats de la navigation fluviale qui ont été en 1892 : 12,618 navires, jaugeant 2,625,772 tonnes à l'arrivée (mouvement en aval de l'Elbe), et 12,860 navires, jaugeant 2,679,169 tonnes à la sortie (mouvement en amont). On arrive ainsi à un mouvement total de navigation maritime et fluviale de 17,357,242 tonnes.

Chemin de fer de Constantinople à Salonique (nouvelle ligne). — Une concession a été accordée à M. Baudouy, pour la construction et l'exploitation de ce nouveau chemin de fer. Grâce au concours financier de la Banque impériale ottomane, et au concours industriel de la Régie générale pour la construction et l'exploitation des chemins de fer de Paris, dont le comte Vitali est le président-directeur, cette affaire a pu entrer dès le commencement de l'année courante dans la période d'exécution. Les études commencées à la fin de 1892 ont été menées rapidement et les travaux ont été attaqués dans les environs de Salonique au mois de juin dernier. Cette ligne essentiellement stratégique aura des recettes d'exploitation relativement faibles, mais les garanties affectées par le Gouvernement pour le service financier, dépassent les besoins ; dans ces conditions, les obligataires sont assurés de voir leurs revenus payés intégralement et régulièrement. On compte ouvrir à l'exploitation la première partie de 100 kilomètres durant le second semestre 1894 et avoir achevé la ligne entière dans le premier semestre 1896.

Port de Salonique en 1892. — Le mouvement général de la naviga tion du port de Salonique en 1892 se décompose ainsi qu'il suit, pour les divers pavillons, entrées et sorties réunies :

		Navires.	Tonneaux.
		—	—
Allemagne	vapeurs.	68	75,544
Angleterre	— .	241	433,166
Autriche-Hongrie	— .	204	207,174
—	voiliers.	5	781
Danemarck	vapeurs.	26	30,888
France	— .	254	371,918
Grèce	— .	121	40,654
—	voiliers.	676	40,590
Italie	vapeurs.	106	163,848
—	voiliers.	28	2,577
Pays-Bas	vapeurs.	38	36,150
Russie	— .	106	144,858
Suède et Norvège	— .	10	12,454
Turquie	— .	318	130,727
—	voiliers.	6,950	110,948

Il résulte du tableau ci-dessus que le mouvement général de la navigation s'est à peu près maintenu dans les mêmes proportions qu'en 1891, sauf quelques légères différences les unes en faveur, les autres au détriment de certains pavillons.

Ainsi, il y a augmentation pour l'Allemagne qui passe de 62 navires en 1891 à 68

en 1892. L'Autriche compte 18 vapeurs en plus. Le Danemark en gagne 2. La Grèce a une augmentation de 18 navires. Les Pays-Bas ont 8 vapeurs en plus. La Russie, qui a augmenté le nombre de ses voyages entre les autres ports de la Turquie et Salonique, passe de 64 à 106 vapeurs. La Suède gagne 6 navires. L'Italie et la Turquie se maintiennent à peu près dans les mêmes chiffres qu'en 1891. Par contre, la Belgique ne compte aucun navire en 1892, alors qu'elle en avait 2 en 1891.

L'Angleterre a subi une diminution sensible de 53 navires, et la France, qui comptait 300 vapeurs en 1891, ne figure que pour 254 en 1892.

La diminution de 46 vapeurs subie par nous provient de ce que la Compagnie Fraissinet avait, dans le courant de 1891, supprimé un de ses départs. Elle vient de le rétablir avec de nouvelles escales à Cavalla et à Porto-Lagos, et tout fait espérer que nous réussirons bientôt à reprendre, dans le mouvement du port de Salonique, le rang que nous occupions l'année dernière.

ASIE.

Port de Saïgon en 1892. — La grande récolte de riz a nécessairement attiré à Saïgon un plus grand nombre de navires que les années précédentes. 493 vapeurs, en partie d'un très fort tonnage, jaugeant ensemble 593.519 tonnes, et 29 voiliers, jaugeant 44,993 tonnes, soit ensemble 522 navires représentant 638,512 tonneaux de jauge, ont visité le port de Saïgon.

Le creusement du banc de corail, seul obstacle dans la rivière de Saïgon, sera probablement terminé dans quelques mois et permettra alors aux plus grands navires d'y passer sans devoir attendre la marée haute. Le service des Messageries maritimes entre Saïgon et Manille, subventionné par la colonie, a pris fin le 1er janvier 1893, tandis que les autres lignes de la même Compagnie Nationale font un service mensuel entre la France et l'Indo-Chine. Ces deux Compagnies sont les seules qui mettent Saïgon en communication directe avec l'Europe.

Voici comment, par pavillons, s'est réparti le mouvement maritime de Saïgon en 1892 :

VAPEURS.

	Nombre.	Tonneaux de charge.
Anglais	140	171,129
Français M. M.	54	43,207
» station Saïgon	66	52,824
»	34	64,706
Allemands	151	149,864
Espagnols	23	13,767
Norvégiens	10	13,233
Hollandais	9	8,291
Japonais	3	4,944
Italiens	2	782
Danois	1	682
	493	595,519

Voiliers.

	Nombre.	Tonneaux de charge.
Anglais	13	22,225
Allemands	10	16,807
Norvégiens	2	2,489
Français	2	1,601
Américain	1	1,023
Italien	1	848
	29	44,993

Le chemin de fer Transsibérien. — L'expédition russe envoyée à l'embouchure de l'Yénisséï est de retour à Arkhangelsk, après avoir heureusement accompli sa mission. Cette expédition consistait en une petite flottille qui était partie d'Angleterre en juillet dernier pour le compte du gouvernement russe. Les petits bâtiments de cette flottille étaient destinés à la navigation sur l'Yénisséï et la côte Nord-Ouest de la Sibérie. Les plus grands, au contraire, étaient chargés de rails et autre matériel de voie ferrée, pour le grand chemin de fer Transsibérien, — matériel qu'ils ont débarqué à l'embouchure du fleuve.

C'était là une grande expérience destinée à rechercher si ce mode de transport du matériel présenterait des difficultés particulières, attendu que le transport par voie de terre aurait augmenté considérablement les frais de construction de la ligne.

L'expérience a parfaitement réussi et, par là même, on peut considérer la communication maritime comme définitivement ouverte entre le Nord de l'Asie et l'Océan Atlantique.

Les travaux de la voie ferrée par la Sibérie occidentale sont en pleine activité et en cours d'exécution sur une longueur d'environ 1,050 verstes (plus de 1,100 kilomètres). Dans la section qui va à Omsk à la rivière d'Obi, on a terminé les études entreprises pour réduire les pentes admises dans le projet primitif, et les abaisser à 0,008 à 0,006 au maximum.

Dans la section de Tchelabinsk à Omsk, une grande partie des ponts de bois sont construits. On travaille à l'installation du télégraphe qui est déjà depuis longtemps en pleine activité de Tchlabinsk à Kourgan, c'est-à-dire sur une longueur de 240 verstes.

Les terrassements sont presque terminés sur toute l'étendue des 1,050 verstes, étant ainsi en avance d'une année entière sur les prévisions, ce qui provient en grande partie de ce que les travaux sont exécutés par administration directe sans intermédiaires.

La crainte qu'on avait de ne pas trouver de travailleurs ne s'est pas réalisée. On a plus de bras qu'il ne faut, quoiqu'il soit arrivé très peu d'ouvriers des gouvernements éloignés.

Tout l'ouvrage est fait presque exclusivement par des ouvriers du pays même. Sur une étendue d'environ 800 verstes, on comptait simultanément plus de 43,000 travailleurs, familles comprises.

Car ce qui donne à ces travaux un caractère tout particulier, c'est que les ouvriers viennent avec leurs femmes et enfants qui se mettent à la besogne tout comme le chef de famille. Tous ces gens arrivent avec leur ménage au complet et forment le long de la voie comme des campements de bohémiens, s'installant les uns sous des tentes, d'autres dans des huttes ou des télégas (charrettes) entourées d'un abri gazonné, etc.

Il résulte de là que les travailleurs restant ainsi à portée de leur ouvrage, de grandes pertes de temps, qu'entraîneraient les allées et venues, se trouvent ainsi évitées.

La plupart des familles amènent des chevaux, quelquefois jusqu'à trois ou quatre, qui trouvent à se nourrir à bon compte et sont employés au transport des terres.

Ce transport peut se faire ainsi entièrement par charrettes, même dans des cas, où, en Europe, on se servirait de brouettes. Celles-ci ne sont employées que très rarement.

Les hommes piochent ou tassent la terre, les femmes et les enfants conduisent les charrettes.

Malgré cette grande agglomération de 43,000 ouvriers, l'état sanitaire n'a jamais laissé à désirer. Le nombre des malades est insignifiant.

L'Administration avait voulu construire des baraques pour loger les travailleurs. Mais, quoique plus confortables, ceux-ci n'ont pas voulu les occuper, parce qu'ils n'auraient pas pu s'y grouper par familles, et qu'ils ont l'habitude de vivre sous la tente à l'époque de la moisson.

Le premier chemin de fer en Perse. — La presse russe a recommencé à s'occuper vivement du projet de construction d'une voie ferrée depuis la mer Caspienne jusqu'au golfe Persique. On assure que la légation russe à Téhéran redouble d'efforts pour obtenir l'acquiescement du gouvernement du Shah à la construction d'un railway partant de Recht et aboutissant à Téhéran ; railway pour lequel un consortium russe s'est déjà formé. C'est là une section seulement du chemin de fer futur, destiné à rejoindre la mer Caspienne à l'Océan Indien à travers toute la Perse, et l'ensemble du projet peut être considéré comme une reprise du plan poursuivi par une Compagnie anglaise il y a une vingtaine d'années. En 1873, le baron Reuter reçut du Shah la concession d'un railway allant de Bender-Bouchir à Tauris, par Ispahan, Téhéran et Recht. à Tauris, la voie devait bifurquer vers Tiflis et vers Trébizonde. Ce projet tomba dans l'eau sous le coup de l'opposition russe. Quelques années après, le prince Dolgorouki présenta un autre plan, mais le Shah ne voulut jamais y consentir ; il s'agissait de prolonger le railway aboutissant à Bakou vers Lenkoran, Recht, Asterabad, Mesched, Sarachs, jusqu'à Candahar dans l'Afghanistan. Cette ligne parcourant les provinces septentrionales de la Perse eût été une voie parallèle au chemin de fer militaire Transcaspien.

La nouvelle voie à travers la Perse, que les Russes poursuivent en ce moment, semble avoir pour eux beaucoup d'importance. La *Novoïé Vrémia* va jusqu'à déclarer que ce n'est pas au Bosphore, mais sur le golfe Persique et à Ormus que l'Empire russe doit chercher la porte de son commerce universel. Les Anglais ne manqueront pas d'être vivement émus par le projet que nous signalons ; nous verrons si leur diplomatie peut réussir à annuler les efforts de la Russie.

Les Français à Canton. — Notre consul à Canton constate que notre situation commerciale dans cette ville est restée la même, et, en présence du manque d'initiative de nos négociants, il est à craindre qu'elle ne s'améliore pas de sitôt.

Il existe deux bonnes maisons françaises s'occupant tout spécialement de l'exportation des soies, celle de MM. Marius Giraud dont le siège social est à Lyon et celle de MM. Pasquet et Tamet, qui a commencé des affaires dans le courant de l'année

1892. MM. Pasquet et Tamet étaient autrefois inspecteurs de soie de la maison américaine Russell et Cie. Rentrés en France à la suite de la faillite de cette ancienne maison (elle avait été fondée il y a plus de soixante ans), ils sont revenus à Canton, en août 1892, s'établir pour leur compte. Le succès de ces deux entreprises devrait inviter nos négociants de Lyon à créer ici des agences dirigées par des spécialistes sérieux et intelligents, et à renoncer ainsi aux intermédiaires allemands ou anglais, auxquels ils ont encore recours pour leurs achats. Il y a, dans cet ordre d'idées, une place à prendre, et, si nos compatriotes le voulaient, ils parviendraient, dans un avenir très prochain, à supplanter les maisons allemandes et anglaises qui se sont fait une sorte de spécialité de la commission des soies. La concession française de l'île de Shameen étant définitivement organisée, des maisons d'habitation et des magasins s'y élevant chaque jour, ils ne peuvent plus exciper du manque d'installations qui, il y a quelques années seulement, était de nature à les empêcher de s'établir à Canton.

AFRIQUE.

Les relations postales du Cap. — Les paquebots de la Compagnie anglaise de navigation « Union line », qui assure le service des dépêches entre Southampton et le cap de Bonne-Espérance, feront désormais escale à Lisbonne le mardi, de deux en deux semaines, à compter du 15 août 1893, et toucheront successivement à Ténériffe, le Cap, Natal et Lourenço Marquez (Delagoa Bay). De plus, un voyage sur deux, soit toutes les quatre semaines, à compter du 15 août ; lesdits paquebots desserviront également les ports d'Inhambane, Beira, Quilimane et Mozambique (possession portugaise du Mozambique). — Les correspondances à destination de l'Afrique australe étaient exclusivement acheminées sur leur destination par la voie d'Angleterre et des paquebots partant le samedi de chaque semaine de Southampton (vendredi soir de Paris). Mais on peut dorénavant utiliser également le samedi de deux en deux semaines, à partir du 12 août 1893 (8 h. 20 soir de Paris), la voie de Lisbonne et du paquebot anglais partant de cette ville le mardi, tous les quatorze jours.

AMÉRIQUE.

Le recensement canadien de 1891. — Le recensement de l'Amérique anglaise se renouvelle tous les dix ans, et l'on vient de publier intégralement celui de 1891. Ce recensement présente dans son ensemble une physionomie peu satisfaisante. Malgré les 200,000 immigrants qui ont afflué depuis dix ans dans les nouvelles provinces ouvertes à la colonisation, vers le Nord-Ouest : l'Amérique anglaise durant cette période, n'a pas vu croître l'ensemble de sa population de 12 %; et si l'on isole les vieilles provinces des nouvelles, la progression des provinces maritimes de l'Ontario, de Québec, etc., est restée inférieure à 8 %.

Recensements de la Confédération canadienne en 1881 et 1891.

1881. — Population.

Provinces.	Totale.	Catholique.	Française.
Nouvelle-Écosse	440.572	117.487	40.997
Nouveau Brunswick	321.233	109.091	56.572
Ile Prince Édouard	108.891	47.115	10.736
Québec	1.359.027	1.170.718	1.070.581
Ontario	1.923.228	320.839	101.194
Manitoba	65.954	12.246	9.868
Territoires du N.-O	56.446	4.443	2.633
Colombie	4h.459	10.043	916
Totaux	4.324.810	1.791.982	1.294.304

1891. — Population.

Provinces.	Totale.	Catholique.	Française.
Nouvelle-Écosse	450.523	112.452	29.838
Nouveau-Brunswick	321.294	115.961	61.767
Ile Prince Édouard	109.088	47.837	11.847
Québec	1.488.586	1.291.969	1.196.346
Ontario	2.112.989	358.300	101.123
Manitoba	154.442	20.571	11.102
Territoires du N.-O	99.722	13.008	1.543
Colombie	92.767	20.367	1.181
Totaux	4.829.411	1.990.465	1.414.747

Nos relations commerciales avec le Canada. — Comme presque tous nos consuls et nos Chambres de commerce françaises à l'étranger, la Chambre de commerce française à Montréal met en lumière le dommage qu'éprouvent nos fabricants et nos négociants à tenir pour non avenus les usages des marchés d'exportation. Nous croyons utile notamment de reproduire le passage suivant de son bulletin :

« Les causes de la rareté des transactions commerciales entre la France et le Canada proviennent, avant tout, des exigences des expéditeurs français en ce qui touche aux avances ou aux crédits. On sait, en effet, que, quelles que soient l'honorabilité, la solvabilité, l'intégrité des maisons de commerce demandant à traiter avec eux, ils ne consentent à mettre leurs envois en route que s'ils sont entièrement, et par avance, couverts du montant de ceux-ci. Ces procédés ne peuvent que froisser ceux qui jouissent d'un large crédit auprès des banques locales, prudentes à l'excès pourtant, et qui n'ont qu'à faire un signe pour obtenir d'elles ce qu'il leur plaît de demander. Ils éloignent les destinataires qui prévoient les difficultés inhérentes à un paiement anticipé, au moment du règlement de marchandises non conformes ou avariées. Enfin, et surtout, ils forcent ceux qui auraient à les subir à accepter les offres des expéditeurs de toutes autres nationalités sachant se montrer plus traitables

et plus confiants. Il est bon assurément de s'entourer de précautions, mais sans exagération pourtant. Or, c'est dépasser la mesure que de procéder ainsi que le font les commerçants français vis-à-vis des contrées où Anglais et Allemands avancent, sans le regretter, millions sur millions depuis fort longtemps.

Une autre habitude funeste aux relations entre les deux pays, c'est celle qui consiste, de la part de la France, à imposer ses préférences et ses goûts pour un grand nombre de marchandises. Elle oublie que les nouveaux continents sont habités par toutes les nations à la fois; que leur sejour ne remonte pas encore assez loin, quant à plus d'une d'entre elles, pour qu'elles aient déjà renoncé à leurs mœurs et à leurs coutumes au point de subir celles qu'on chercherait à leur faire accepter. Elle perd de vue que l'art et le commerce ne sont pas toujours compatibles, et que le dernier a pour obligation essentielle, inévitable, de satisfaire la clientèle à laquelle il s'adresse. Ici encore nos compatriotes se laissent devancer par leurs concurrents, qui ne connaissent que cette devise : Vendre n'Importe quoi, n'importe comment, pourvu que le profit s'ensuive et que l'opération soit honnête.

Nous n'indiquerons que pour mémoire l'avantage qu'il y aurait pour les fabricants français à satisfaire aussi leurs clients au point de vue des dimensions et des mesures qui leur seraient signalées dans diverses circonstances. Leurs métiers sont installés en conformité du système métrique, absolument inconnu en Amérique, même dans les anciennes possessions françaises. On leur demande de consentir aux modifications nécessaires pour que leurs produits expédiés de ce côté se prêtent à une division, un comptage d'après *la verge* ou *yard*, et autres quantités y pratiquées. Ils refusent carrément, en alléguant les dépenses entraînées par un changement d'outillage. Il est possible qu'ils aient raison, mais nous pensons, cependant, que ce qui laisse une perte sèche, appliqué à de faibles quantités, donnerait des bénéfices en devenant l'objet d'opérations répétées. Cette fois encore les autres fournisseurs européens se rendent à cette occasion aux désirs des traficants qui s'approvisionnent dans leurs entrepôts.

OCÉANIE.

La situation économique de l'Australie. — La nature semble avoir pris à tâche de corriger les fautes commises par les hommes qui gouvernent les colonies australiennes. Plus les conséquences de ces fautes se font sentir, plus les saisons deviennent favorables à la production agricole et pastorale australienne. La dette anglaise prend une allure inquiétante, mais la production de l'or augmente en Australie et va peut-être atteindre son importance d'autrefois.

La valeur marchande du métal blanc subit une baisse considérable, mais la plus riche mine d'argent qu'il y ait peut-être au monde, celle de Broken Hill, dans la Nouvelle-Galles, a donné un bénéfice net de 150 millions de francs en huit ans. Cette mine s'exploiterait encore avec un profit même, si la pièce de 5 francs ne valait plus que 2 francs à la fonte. Les placers et rocs de quartzs de la colonie de Victoria seule ont déjà produit de l'or pour une valeur de 5 millions de francs.

L'élevage australien a donné des résultats bien plus surprenants encore. Il alimente la plupart des métiers à tisser et filatures du monde et leur expédie de la laine pour une valeur de 550 millions de francs tous les ans.

La production agricole vend pour 30 millions de blé par an. Elle pose en ce moment les assises du plusieurs grandes entreprises en vue de s'emparer des marchés européens pour les viandes de conserve, les beurres, les fromages, les fruits.

Les viandes congelées de l'Australie font déjà un tort considérable aux viandes anglaises sur le grand marché de Londres. Les conserves de bœuf américaines se vendent de moins en moins en Angleterre, tandis que les conserves de bœuf australiennes se vendent de plus en plus. L'industrie vinicole pourra prendre une très grande importance en Australie. On s'en occupe très sérieusement depuis quelque temps.

Les défectuosités des vins australiens ont déjà disparu en grande partie. Les vins australiens d'aujourd'hui sont bien supérieurs à ceux qu'on avait exposés à l'Exposition universelle de Paris en 1889.

Enfin la cause du libre échange fait de grands progrès en Australie. Après des tentatives de protection singulièrement infructueuses, on semble avoir compris que pour développer les immenses ressources australiennes, il fallait un régime douanier libéral. Le libre échange dans l'hémisphère austral aura probablement un caractère intercolonial d'abord et international ensuite. Il est probable aussi qu'il sera le précurseur de la fédération dans les colonies australiennes.

Nouveau port de Sumatra. — D'après les rapports consulaires belges, le gouvernement hollandais, dans le but d'attirer aux Indes une partie du commerce de Singapore et de Penang, a décidé de créer un port, commerçant et militaire tout à la fois, à la pointe nord-ouest de Sumatra, à Puloway. Les travaux sont commencés, le fort est même terminé. Le gouvernement hollandais se serait, paraît-il, assuré de la clientèle des bateaux de guerre russes et français.

III. — Généralités.

La production en or du monde entier. — La production des dernières années a été la suivante :

1887	5,097,600	onces.
1888	5,251,000	—
1889	5,641,000	—
1890	5,586,000	—
1891	6,033,000	—

Pour la première fois, on a constaté en 1890, une légère décroissance dans la récolte. Le relèvement de la production a été le résultat du développement des placers du Witwastersrand (Transwaal). La production de ces placers a été la suivante :

1887	34,897	onces.
1888	230,917	—
1689	379,733	—
1890	494,801	—
1891	729,213	—

En ajoutant au chiffre précité le produit pour l'année 1891, des autres placers du Transwaal, qui s'est élevé à 107,000 onces, la production totale du Transwaal pour 1891 atteint 836,250 onces. On évalue pour 1892, la production à 1,250,000 onces.

En 1888, le Transwaal ne produisait que 4 1/2 °/₀ de la récolte en or du monde entier ; en 1891, la production s'est élevée à 13,8 °/₀ et pour 1892, elle atteint 21 °/₀.

La récolte en or, en 1890, dans les principaux pays producteurs, a été :

États-Unis..................	1,586,500 onces environ.
Australie....................	1,469,200 — —
Russie......................	1,019,000 — —

Le Soleil de minuit. — « Profitant d'une éclaircie et de quelques rayons de soleil, les touristes firent atteler l'extra-poste ou skjute, et, à onze heures, ils se mettaient en route pour le mont Avasaxa, plateau du haut duquel ils espéraient contempler le spectacle émouvant du soleil de minuit.

» En quittant Haparanda, on rencontre pendant plusieurs heures des bouquets de maisons rouges, de huttes et de jardins groupés le long de la Tornéa. Ici la vallée de la Tornéa est très large, les rives du fleuve sont plates, celles du côté de la Finlande sont un peu plus élevées que celles de la Suède. Le sol paraît peu fertile ; mais il est cultivé et l'on est étonné de rencontrer si loin au Nord, sur tout le parcours d'Haparanda au mont Avasaxa, des terres couvertes de bois ou de céréales, des jardins, des habitations toujours propres et les habitants hospitaliers et empressés.

» Nous rencontrons, en route, un grand nombre de touristes portant leurs bagages, ils gravissent ainsi les montagnes pour arriver à minuit au sommet désiré...... Enfin nous atteignons le dernier relais, le village Mataringi, d'où l'on aperçoit le fameux Avasaxa. Il est dix heures du soir ; de la cime au pied, la montagne est éclairée par le soleil.

» A onze heures nous sommes au sommet de la montagne, d'où se déroule un magnifique panorama. Le soleil brille au Nord dans toute sa clarté, dardant des rayons d'or. Des groupes de soixante à quatre-vingts personnes se forment bientôt, installent leur campement et allument les feux de la Saint-Jean, sur lesquels on ne tarde pas à faire chauffer du thé, du café, du punch, en attendant l'heure solennelle. Vers minuit, les harmonicas se mettent à jouer, et la jeunesse du pays organise la danse de minuit à la lumière du soleil. »

Deux jeunes filles de seize à dix-sept ans, deux Françaises, ont fait ce voyage accompagnées de leur père, M. Adolphe Morin, l'un de nos savants compatriotes, et en sont revenues enchantées.

(*L'Astronomie*, N° de Septembre 1893).

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

Lille Imp. L. Danel.

PROCÈS-VERBAUX DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Assemblée générale du 26 Décembre 1893.

Présidence de M. Paul CREPY, Président.

La séance est ouverte à huit heures et demie.

MM. Paul Crepy, Merchier, Quarré, Fromont, Nicolle, H. Crépin. Eug. Delessert, Fernaux, Henri Beaufort et G. Houbron, Membres du Comité d'Études, assistent à la séance.

M. O. Godin s'excuse de ne pouvoir y assister.

Nouveaux Membres. — M. le Président est heureux d'annoncer que grâce au zèle déployé par la Commission de recrutement et notamment par MM. Henri Beaufort, E. Cantineau, L. Flipo et Maurice Thieffry, plus de 100 nouveaux Membres ont été inscrits depuis le 15 Novembre. — La dernière adhésion porte le numéro 2,437.

Sur l'initiative de M. O. Godin, le Comité a décidé que des démarches seraient faites dans le centre important d'Armentières pour recueillir des adhérents à notre Société. M. Merchier, dont le dévouement est bien connu, s'est offert pour y donner une Conférence. — C'est le meilleur moyen de propagande. — Des remercîments sont adressés à M. Merchier.

Excursion de Nancy. — M. Payelle, administrateur de la Société des Mines de sel de Rosières-Varangéville, remercie la Société des médailles qu'elle lui a envoyées en souvenir du charmant accueil qu'il fit à nos Excursionnistes en Juillet dernier.

Congrès. — Le 32e Congrès des Sociétés savantes se tiendra à la Sorbonne du 27 au 30 Mars prochain. Les Sociétaires qui désireraient y faire une communication ou y participer d'une manière effective, sont priés d'en informer notre Président.

La ville de *Porto* célèbrera, le 4 Mars 1894, le 5e Centenaire de la naissance de l'Infant D. Henrique, troisième fils du roi Joao I. Elle invite la Société de Géographie de Lille à prendre part aux réjouissances qu'elle prépare en l'honneur de ce grand navigateur.

Notre Société a délégué M. Ernest Lefebvre à la Séance solennelle de la Société de Géographie de Paris, tenue dernièrement à l'occasion du Centenaire de la mort de d'Entrecasteaux.

MM. Léon Faucher et O. Leburque ont bien voulu nous représenter au Banquet organisé par la Société de Géographie commerciale de Paris pour fêter le 20e Anniversaire de sa fondation.

Statuts. — M. le Président dit qu'il a reçu les statuts modifiés de la Société. approuvés par M. le Préfet du Nord, sous date du 11 Décembre 1893.

Ils seront encartés dans le Bulletin de Janvier, et des exemplaires en seront déposés au siège de la Société.

Concours. — Le dimanche 17 de ce mois a eu lieu, au siège de la Société, le Concours de Géographie commerciale annoncé dans notre programme général des Concours. — MM V. Delahodde, Godin et G. Houbron, nommés par le Comité, ont bien voulu se charger de l'organisation. Six questions avaient été proposées ; le sort a désigné la suivante : « Principaux centres d'extraction de la houille en Europe. Insister sur l'État qui en produit le plus ».

Le programme des divers Concours pour 1894 sera très prochainement publié.

Bibliothèque. — La Bibliothèque a reçu en don les ouvrages suivants :

Autour du Tonkin, par le Prince Henri d'Orléans. — Auteur.

La France noire, par M. Marcel Monnier. — Auteur.

Le Siège de Dunkerque, avec préface par le général Jung, publié par la Société dunkerquoise des sciences. — Offert par M. Félix Coquelle.

Le Siège de Dunkerque, par Verax. — Offert par M. Félix Coquelle.

Histoire de la Géographie de Madagascar, par Alfred Grandidier. — Auteur.

Exposition de Chicago. Rapport de M. Ernest Lourdelet. — Chambre de commerce de Paris.

Nombreuses brochures. — Offertes par M. de Grimbry.

Carte du Haut-Niger au golfe de Guinée, par le capitaine Binger. — Offert par le Sous-Secrétaire d'État aux colonies.

Acquisition : Géographie universelle, par M. G. de Varigny, 5 volumes in-4°.

Sur la proposition de M. Henri Beaufort, le Comité a décidé qu'à l'avenir, les sommes provenant des 5 % prélevés sur les Excursions, seraient consacrées à l'achat de livres, cartes et guides.

Le Comité, sur la proposition de MM. A. Eeckman et O. Godin, a nommé une Commission chargée du « Choix et de l'achat des ouvrages destinés à la Bibliothèque et aux Lauréats des Concours ». Elle remplacera l'ancienne Commission de « l'Examen des livres, cartes et appareils ».

Catalogue. — M. Ed. Van Hende, Bibliothécaire, veut bien se charger de refondre le Catalogue de la Bibliothèque.

Excursions. — La Commission des Excursions se réunira en Janvier prochain.

Conférences. — Depuis notre dernière Assemblée générale d'Octobre, nous avons entendu les Conférences de MM. Gaston Routier : l'Andalousie ; André Delebecque : l'Étude des Lacs en France ; l'abbé Paul Reboux : la Russie ; Charles Lemire : Notre domaine Indo-Chinois ; Eug. Guillot : le Siam ; Mme Lilly-Grove : Chili et Chiliens, et enfin M. Merchier : une Excursion dans le bassin de la Loire, rapport sur le Congrès de Géographie de Tours. Ce soir, M. Silvercruys va nous entretenir de Hoogstraeten.

En Janvier, nous entendrons : le 7, M. Marcel Monnier : Far West et Nord-Ouest. Le 19, M. E. Lourdelet : Exposition de Chicago.

Le 22, Le lieutenant de vaisseau Mizon : Son second Voyage dans le Niger et la Bénoué.

Le 28, M. de Varigny (à la séance solennelle).

Viendront ensuite : MM. le Dr Carton, Houbron, Haumant, l'abbé Looten, l'abbé Reboux, Ernest Hecht, etc.

Communication. — La parole est donnée à M. Édouard Silvercruys, membre de la Société, qui doit faire une communication sur *Hoogstraeten*, la procession du Saint-Linge, le Dépôt de mendicité et la Colonie agricole.

Après avoir rappelé la conférence faite l'an dernier par M. le Dr Legay sur Gheele et sa colonie libre d'aliénés, dans laquelle il avait dépeint les vastes sapinières et les plaines sablonneuses de la Campine belge, M. Silvercruys nous parle brièvement de Turnhout et de l'arrivée du convoi de colons qui, chaque semaine va accroître le nombre, déjà considérable, des pensionnaires de la « Colonie agricole d'Hoogstraeten-Merxplas » ; il nous décrit en quelques mots la route de Turnhout à Hoogstraeten en passant par Wortel et nous montre ces plaines si paisibles aujourd'hui, qui furent au début de ce siècle (1814), le théâtre d'un combat vraiment digne d'admiration entre les armées impériales françaises, sous les ordres du général Roguet, et les troupes prussiennes, sous le commandement du général de Borstel.

La miraculeuse origine de la procession du Saint-Linge, l'assiduité que les habitants des contrées voisines, surtout de la Hollande, mettent à suivre ce pèlerinage, la conduite souvent étrange de ces pèlerins sont décrits avec beaucoup d'humour. Enfin, M. E. Silvercruys ayant énuméré quelques-unes de ces légendes que « les vieux » aiment à rappeler, aussi bien à Hoogstraeten que dans les localités où existent encore quelque manoir féodal, nous promène rapidement à travers toutes les dépendances du Dépôt de mendicité, visitant les chambrées, les réfectoires, les ateliers, les jardins, nous arrêtant à quelques types particuliers ou à quelques faits excessivement originaux. En terminant sa spirituelle causerie, M. Silvercruys dit qu'il a tenu surtout à être court. Ses collègues, en l'applaudissant, lui laissent comprendre qu'ils auraient été fort heureux de l'entendre un peu plus longtemps.

Renouvellement du 1/3 sortant des Membres du Comité. — M. le Président rappelle que, conformément à la décision prise dans l'Assemblée générale de Mars dernier, les Membres du Comité habitant Roubaix et Tourcoing doivent être nommés par nos sections établies dans ces deux villes.

Le scrutin est ensuite ouvert pour la nomination des 10 Membres faisant partie du Comité de Lille. Sont nommés Membres du Comité d'Études pour trois ans (1894-95-96) :

MM. Bère, Paul Crepy, Damien, Ange Descamps, A. Eeckman, J. Gosselet, Haumant, Alphonse Herland, J. Scrive, Warin.

La séance est levée à dix heures.

GRANDES CONFÉRENCES DE LILLE

LE BASSIN DU TCHAD

Conférence faite à la Société de Géographie de Lille, le 22 Octobre 1893,

Par M. FERDINAND DE BÉHAGLE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Qu'il me soit permis, en commençant, de vous remercier du grand honneur que vous me faites en voulant bien venir écouter cette causerie. Pour nous, voyageurs, notre plus grande récompense, je dirai même notre seule récompense, est dans l'empressement que des personnes aussi éclairées que vous l'êtes mettent à recueillir et répandre nos idées.

J'ai l'intention de vous parler du bassin central de l'Afrique, du grand lac qui est le point d'attraction vers lequel convergent tous les efforts des Européens, des populations qui habitent ses rives, de leurs civilisations, de leurs industries, des productions naturelles du sol. Je veux aussi vous dire quels obstacles nous en éloignent, quelles circonstances semblent devoir écarter pour nous Français ces obstacles, par quelles leçons des hommes de génie nous montrent la voie à suivre pour conquérir cette immense région.

GÉOGRAPHIE. — Le Tchad est un grand lac semé d'îles basses, fertiles, habitées, qui couvre, au centre de l'Afrique du Nord de l'équateur,

une surface de près de 37,400 kilomètres carrés, soin environ cinq ou six fois la superficie du département du Nord.

Il reçoit du Sahara des affluents intermittents et sans importance ; de l'Ouest des rivières, entre autres le Yeou, large comme le Nil, qui, à la saison des pluies, peuvent offrir de sérieuses voies de pénétration ; du Sud un grand fleuve principal dont les deux bras puissants : Chari et Logone, lui apportent un volume d'eau considérable, et enfin, à l'Est, il semble déverser ses eaux dans un système de canaux et de marécages compliqué et peu connu, qui porte le nom de Bahar Ghezal « Mer des Gazelles ».

Situé à environ 260 m. au-dessus du niveau de la mer, le lac conserve encore à la saison sèche des profondeurs de cinq à six mètres, qui assurent à la navigation à venir une circulation facile durant toute l'année.

Au Nord du lac est une région déserte parcourue par les Touaregs et les caravanes qui gagnent les oasis de l'Aïr, sur la route d'Algérie ou celle de Tebbou, dans la direction de Tripoli. — Elle dépend du puissant empire du Bornou qui s'étend à l'Ouest du lac jusqu'au Sokoto, le riche état soudanais riverain du Niger.

Mais l'autorité du sultan sur ces régions sahariennes est peu respectée. Aussi le voyageur doit-il s'assurer le concours des Touaregs pour traverser sans encombre cette rude contrée.

Le Bornou est un pays riche, bien cultivé, bien peuplé, dont le sultan peut réunir plus de 30,000 hommes sous les armes.

Il reçoit par les caravanes de Tripoli, nos produits manufacturés d'Europe, il entretient des relations commerciales suivies avec le grand marché du Sokoto, Kano, avec Yola, capitale de l'Adamaoua et enfin avec le Baghirmi.

Ce dernier état est situé au Sud du Tchad et séparé du Bornou par le petit royaume de Logoné.

Il est habité par une population laborieuse, industrieuse et guerrière, mais trop éloignée d'Europe pour en recevoir facilement les produits manufacturés et surtout les armes qui lui manquent pour lutter contre son ennemi héréditaire, le Ouaddaï.

Celui-ci occupe toute la partie Est et S.-E. du lac. Très fortement organisé, très peuplé, recevant par Tripoli et l'Égypte tout ce que ne savent produire ses populations féroces et guerrières, il a, grâce à la supériorité de son armement, réduit le Baghirmi à un honteux vasselage.

Au Sud du Ouaddaï, le Dar Ghounah vit dans un état d'indépendance à peu près complet, mais si faible que soit le lien qui le rattache à son puissant voisin, il se garde bien de le rompre, car il se priverait de toutes les marchandises européennes, qu'il ne peut recevoir que par le Nord, la voie du Dar For et du haut Nil étant depuis longtemps fermée aux caravanes par les partisans mahdistes.

Au delà de ces états musulmans, et s'appuyant aux monts d'Aremberg qui forment la séparation des bassins du Tchad et du Congo. vivent des populations fétichistes, antropophages, sans besoins sinon sans industrie. Elles travaillent avec des instruments rudimentaires le fer et le cuivre, fondent l'argent et l'étain, tissent le coton, tannent le cuir.

Tout ce bassin forme une immense cuvette, fermée au N. par les collines de l'Aïr, à l'Ouest par les monts de Zahria qui se rattachent au massif du Mandara, de 1,800 m. d'altitude. Puis une longue ligne de collines uniformes joint ce massif au nœud orographique de Ngaoundéré qui dépasse 2,000 mètres.

Les monts d'Aremberg ferment la partie méridionale du bassin. Ils vont entre le 6e et le 7e parallèles, en s'abaissant graduellement de Ngaoundéré au pays des Ndrys, où ils ne dépassent pas 600 m. d'altitude, puis se relèvent pour se rattacher au S.-E. et à l'Est aux monts de Banda et du Dar For.

Ils enceignent un pays d'une superficie de mer de deux millions de kilomètres carrés, contenant plus de vingt millions d'habitants !

Pardonnez-moi, Mesdames et Messieurs, l'aridité de ces détails. Il m'a semblé nécessaire de vous bien décrire d'abord la région dont je veux vous entretenir.

Je vais désormais vous parler des populations qui l'habitent.

Au Nord les Touaregs.

De quoi peuvent-ils vivre dans le désert aride — direz-vous ?

D'abord le Sahara n'est point aride dans toutes ses parties. Avant l'invasion islamique il était cultivé, bien cultivé jusqu'au-dessus du du 20e parallèle par la grande et industrieuse population Haoussa. Elle a émigré en majeure partie devant l'envahissement de l'élément Berbère converti au mahométisme, les nouveaux occupants, pasteurs et nomades ont négligé la terre, le sol s'est déboisé, l'humus a presque disparu et désormais les oasis restent seules, les témoins de l'ancienne fertilité du sol.

Là, sous la fraîcheur des palmiers, les esclaves ou les affranchis des

nobles Touaregs cultivent un peu de légumes ou de céréales ; mais leurs maîtres et seigneurs, grands éleveurs de chameaux, ne leur laissent ni le loisir ni le droit d'étendre leurs cultures.

Les Touaregs vivent moins des déprédations qu'on leur attribue, que de l'industrie des transports qu'ils pratiquent avec leurs immenses troupeaux de chameaux. Il est donc de leur intérêt que les populations attachées au sol ne puissent cultiver assez de terres pour produire le grain nécessaire à leur subsistance. Elles sont ainsi forcées d'avoir recours à leur industrie pour faire venir du Soudan les céréales qui leu manquent.

La monnaie est rare dans le désert, l'argent y est inconnu, tout commerce se fait par voie d'échange.

Que donneront ces populations misérables aux riches Soudanais en échange de leurs grains ?

La nature leur a réservé leur part de richesses en semant le désert de dépôts minéraux, succédanés du sel. Les deux principaux gisements sont ceux des oasis du Caouar au N.-E. et de Taodemi au N.-O. du Tchad. Ils fournissent un minéral amer, pétillant à la langue, ne rappelant en rien, pour nos palais européens, le sel marin ; mais très prisé des populations soudanaises qui sont privées de ce condiment et doivent recourir à la potasse extraite des cendres de certaines herbes pour saler leurs aliments.

Les chameaux touaregs chargent ce sel dans le Sahara, le portent au Bornou, au Sokoto, à Tombouctou, d'où il se répand dans tout le Soudan et reviennent chargés du blé ou du sorgho nécessaire à leur subsistance et à celle des populations fixes du désert.

Jusqu'à présent aucune concurrence n'avait inquiété cette industrie, mais elle court, aujourd'hui, un danger qu'elle ne peut ni éviter ni détourner.

Le sel est une marchandise qui atteint une haute valeur sous un petit volume. C'est donc un article d'échange très commode. Aussi les Anglais établis au Niger et qui peuvent charger à Londres un navire qui viendra déposer sans transbordement sa marchandise à Egga ou Boussa en plein Sokoto, ont-ils couvert le marché de cette denrée.

Or, comme leur sel est d'une qualité bien supérieure au natron du Sahara, ce dernier a subi une dépréciation notable et se verra bientôt refusé, quand le stock importé par l'Angleterre sera suffisant pour alimenter le marché.

Ce moment ne saurait tarder. Actuellement, 12,000 tonnes de sel

sont annuellement jetées par l'Angleterre sur le marché du Sokoto, et ce stock représente la charge de 84,000 chameaux, soit environ la moitié du chiffre de l'importation Touareg.

Cet envahissement du Soudan par le sel anglais va causer la ruine de l'industrie des transports sahariens, l'augmentation du prix des vivres dans cette région, la ruine de toute une population.

Le Bornou, vous ai-je dit, est une région riche et fertile, aussi sa population est elle dense et les grosses agglomérations y sont-elles nombreuses. Kouka, la capitale, dépasse 100,000 habitants. Sinder est le point de départ des caravanes qui vont à Tripoli, d'autres grandes villes existent dans l'Ouest, mais elles n'ont pas encore été visitées par des Européens.

Les habitants, autochtones nègres se rattachant à la grande famille des Batta-Mosgou, Canoris venus à la suite de la famille régnante, Berbères Haoussa ou Berbères noirs, Foulbe jaunes, etc., etc., sont tous musulmans. Aussi le vêtement est-il d'usage général.

Il se compose du turban, de la grande chemise que voici, de l'immense pantalon que voilà.

Partout où il y a des Haoussa, on trouve des tisseurs. Les métiers sont très petits, mais en tout semblables à nos anciens métiers. Les bandes d'étoffes qu'ils permettent de fabriquer sont réunies à l'aiguille les unes aux autres, elles forment des chemises de différentes dimensions avec lesquelles on opère les transactions commerciales. Les achats se font à prix fixe, la plupart du temps. Le chef du pays détermine la valeur des choses et la longueur du fetel ou triple coudée qui sert d'unité de mesure.

Mais l'étoffe de coton n'est pas l'unique monnaie. La monnaie d'état, celle qui passe partout et sert à payer les impôts est le cauri, coquillage qui dès l'antiquité, sous le nom de Cypræa moneta, servait aux échanges. Chypre n'en fournit plus. Ils viennent actuellement des mers d'Extrême-Orient ; on les achète en Europe au prix de 1 fr. 25 le mille, et trois mille suffisent à payer la location d'un chameau pour la traversée de Kouka à Tripoli, longue de plus de 3,000 kilomètres !

Comme au Sokoto le sel est une marchandise de luxe qui permettra de réaliser des bénéfices énormes le jour où notre commerce européen voudra pénétrer dans ce pays.

Le Bornou produirait tout le coton nécessaire à sa consommation, cependant il échange sur la place de Kano ses fils tordus et son ivoire contre les tissus beaucoup plus fins et bien plus riches en couleurs,

fabriqués au Noupé. Ces étoffes, dont vous pouvez voir ici des échantillons variés, vous surprendront par l'harmonie des teintes autant que par la finesse du tissu. Ce sont des marchandises de grand luxe. Tel d'entre ces châles ou d'entre ces chemises que votre industrie fabriquerait sans doute pour quelques francs, s'échange dans le pays pour 400 ou 500 francs d'ivoire.

Partout où le coton se tisse, il se teint à l'indigo. Les procédés de culture de cette plante sont fort simples. On pourrait encore sur le commerce de cette teinture, réaliser de beaux bénéfices. Les procédés de teinture sont encore plus simples. L'indigo, mélangé à des cendres et à de la bouse de vache, est dissous dans de vastes cuves en terre glaise creusées dans le sol.

La teinture se fait par immersion répétée, puis l'objet est exposé à l'air, tendu au moyen de gaules chargées de pierre. Lorsqu'il est presque sec, un battage prolongé sur un tronc d'arbre poli par le long usage lui donnera un lustré remarquable et il prendra dès lors une grande valeur.

Ce goût promet un bel avenir à nos lustrines.

Le Logone est tributaire du Bornou situé tout entier dans la partie inférieure du Chari Logone. Son sol, formé des alluvions du fleuve, est d'une grande fertilité. Il a les mêmes industries, les mêmes besoins que l'État suzerain, et il est le point de passage obligé des caravanes qui viennent des pays fétichistes pour se rendre au Bornou et de celles des pèlerins du Soudan occidental qui vont s'embarquer à Souakim pour gagner la Mecque, lieu de pèlerinage que tout musulman doit visiter au moins une fois dans sa vie.

Il en est de même du Baghirmi, région beaucoup plus vaste dont la capitale nouvelle. Bougouman, est une grande ville située sur le Chari, un peu avant son confluent avec le Logone.

Les habitants du Baghirmi sont industrieux, aussi leur richesse a-t-elle tenté souvent ses voisins, le Bornou et le Ouaddaï. Il s'en est suivi des guerres terribles dans lesquelles les Baghirmiens ont déployé une grande vaillance et une indomptable énergie. Mais presque sans armes à feu, ils ont succombé devant la supériorité d'armement de leurs ennemis. Toujours vaincus, toujours prêts à la révolte, ils luttent avec un courage qu'aucun désastre ne peut abattre contre leur ennemi héréditaire. Le sultan Mohammed surnommé Abou-Sekkin, « l'homme au poignard », visité par Nachtigal en 1870, lutta quinze ans contre le Ouaddaï et parvint à reconquérir ses états dont il avait été chassé.

Mais à sa mort les troupes ennemies pénétrèrent à nouveau dans le pays, ruinèrent la capitale Massenia, s'emparèrent de sa famille, crevèrent les yeux à son fils et donnèrent le gouvernement du pays à son neveu Gaouranga.

Des nouvelles récentes nous apprennent que le Baghirmi vient à nouveau d'être envahi par un nouvel ennemi.

J'a cru devoir rentrer dans quelques détails historiques pour bien vous faire comprendre la situation de ce beau pays.

Pris entre deux ennemis implacables, le Bornou et le Ouaddaï, qui n'ont plus de territoires de chasse à l'esclave, il est contraint par eux de leur fournir tous les ans un énorme tribu de chair humaine. Il le prélève sur les tribus fétichistes qui le bornent au Sud.

S'il résiste, il est aussitôt envahi. Il vit ainsi dans la perpétuelle obligation de faire la guerre pour s'approvisionner d'esclaves et la menace non moins continuelle d'une invasion, s'il n'a pu rassembler le montant du tribut qu'il doit annuellement payer.

Et pour se livrer à cette chasse continuelle il n'a pas d'armes à feu. Ses ennemis ne lui en laissent pas parvenir, en sorte que luttant à armes égales contre les tribus païennes très puissante et très agglomérées du Sud, il est exposé à bien des revers et bien des mécomptes.

Aussi, le sultan du Baghirmi verrait-il avec bonheur des Européens venir commercer chez lui.

Il espère trouver dans le commerce le moyen de se procurer sans risque et à coup sûr le montant du tribut qu'il doit payer. Il espère aussi que l'amitié des blancs le protégerait contre ses ennemis.

Partout où nous avons trouvé des Baghirmiens, ils nous ont fait fête et ils nous ont invité avec insistance à visiter leur capitale et leur sultan.

Ils nous ont assuré du meilleur accueil, ils nous disaient que nous n'avions pas à nous préoccuper de notre pauvreté. Notre seule présence serait un motif de joie pour leur sultan.

C'est à notre commerce à tirer parti au plus vite de cette situation pour s'y créer avant toute concurrence, une position privilégiée ou même un monopole.

Tout le commerce du Ouaddaï se faisait autrefois par la vallée du Nil. Ce sont des Ghellatas du Nil qui ont colonisé le Dar Ghounah et le Dar For. Aujourd'hui, les troubles mahdistes ne permettent plus aux caravanes de suivre cette voie et la route de Tripoli est seule fréquentée

Elle traverse l'oasis de Djerboub, siège de la Zaouia, mère de la secte religieuse des Snoussia. Les commerçants ont donc beaucoup de ménagements à prendre vis-à-vis de cet ordre qui pourrait leur barrer la route. Mais les droits qu'ils ont à payer de ce côté sont énormes. La Zaouia exploite d'autant plus durement son monopole qu'elle prêche le renoncement aux biens de ce monde.

Le Ouaddaï verrait avec plaisir une nouvelle route commerciale s'ouvrir. Il accueillait Crampel et l'appelait au moment où notre compatriote est tombé sous les coups d'assassins et de traîtres.

L'émotion causée par ce désastre s'atténue avec le temps. La crainte du châtiment s'affaiblit chez les coupables, et les intérêts sont trop puissants de part et d'autre, pour ne pas amener un jour une entente.

Les fétichistes établis dans la partie supérieure du bassin. sont trop divisés pour être dangereux. Ils sont avides de commerce, industrieux, point féroces, Je crois que, menés avec douceur, ils seront des auxiliaires précieux.

Les marchands musulmans parcourent ces tribus par petits groupes de deux ou trois. D'après Nebout, Briquez et Brunache, la seule bande que M Dybowski ait rencontrée se composait de trois musulmans et huit esclaves — nous avons vu des Baghirmiens voyageant isolément — il n'est donc pas téméraire de croire que notre commerce ne trouvera que de faibles difficultés dans cette région.

Tout ce pays est riche. Les essences forestières offrent surtout un grand avenir dans le bassin du Tchad. Sur notre itinéraire j'ai relevé dix-neuf journées dans lesquelles j'ai noté avoir vu du gutta-percha. Il y en a trois variétés, venant surtout dans les terrains secs et schisteux. Ce sont des arbres puissants, au tronc énorme, blanc, lisse, droit, surmonté d'une belle couronne de feuilles vertes en dessus et mordorées en dessous.

Au mois de décembre, quand les feuilles sont tendres, le feuillage entier a des tons roses charmants.

Dans les terrains humides, la liane caoutchouc abonde et avec elle la vanille.

Les gommes fines, les résines odorantes, le copal se trouvent partout. Je ne parle ni des bois de teinture ni des bois d'ébénisterie qui ne sauraient être transportés, mais le Benni Seed, variété de sézame, donne une graine oléagineuse d'une grande importance, le karité ou arbre à beurre couvre la région toute entière et les cotonniers se rencontrent très fréquemment.

De l'Oubangui au Tchad le coton est cultivé ou se trouve à l'état sauvage. C'est un arbuste robuste donnant des soies très courtes. Les belles variétés pourraient aisément être acclimatées. Mais la principale culture est l'arachide et la sésame. Ces graines oléagineuses forment la base de l'alimentation des deux tiers de la population. Il y a aussi un sorgho sucré dont la distillation produit un alcool très recherché dans le haut Nil.

La vigne abonde dans les régions montagneuses J'en ai vu de nombreuses variétés, mais les raisins n'étaient pas encore assez mûrs. Je ne puis me prononcer sur leur qualité. Il peut y avoir là cependant un avenir agricole. Mais le café qui se trouve à l'état sauvage, la vanille et la noix de kola semblent devoir être les sources les plus fécondes de revenus.

Le règne animal offre des ressources nombreuses. L'ivoire donnera encore trente années de grosse production. Les fourrures et les plumes de couleur sont des articles très intéressants : l'autruche est commune sur le Logone, enfin les marocains préparés par les Haoussa sont l'objet d'un important trafic sur la place de Tripoli.

Les métaux abondent.

Barth signalait l'or dans la haute Bénoué. L'argent est commun partout, mais ne semble pas plus apprécié que l'étain, qui est aussi fort répandu. Les dépôts de cuivre sont communs, il y en a de très beaux au Darfour et j'ai vu traiter ce minerai à Loï où les ornements et même les ustensiles de cuivre sont recherchés. Le platine semble exister aussi dans les Monts d'Aremberg. Schweinfurth le signalait déjà plus à l'Est.

Le pays assure donc au commerce européen un vaste champ d'exploitation. Beaucoup de ces productions naturelles présentent une grande valeur sous un petit volume. Tels sont, sans parler des métaux, le caoutchouc, le copal, la gutta-percha, l'ivoire.

Quels sont donc les obstacles qui jusqu'ici ont empêché nos commerçants d'opérer dans ces régions ?

En premier lieu, le militarisme ; ensuite l'ignorance et enfin les distances.

Le bassin du Tchad pouvait être atteint par le Sahara, par le Sénégal et par le Congo. La conquête militaire ferma les deux premières voies. Les caravanes qui allaient de Kouka à Touggourt et Ouargla, dont les noms sont encore connus dans le Soudan le plus méridional, ont dû incliner vers Tripoli. Celles qu'on aurait pu attirer vers l'Océan atlan-

tique ont été effrayées par la périodicité de nos expéditions militaires, par les colonnes dites *du haut fleuve.*

Elles coûtent annuellement huit millions, ces expéditions, et rapportent à peine quelques décorations. Plus de 100 millions ont été engloutis là, sans profit, avec lesquels le pays tout entier aurait pu être ouvert au commerce européen.

L'ignorance est venue en aide au militarisme. On a dit que les Musulmans étaient des gens fanatiques, nécessairement ennemis de l'Européen, tout le monde l'a cru. Et c'est à tort.

Le Coran, ce code politique autant que religieux, ne prêche nullement l'intolérance. « N'inquiétez personne à cause de sa religion », est-il dit dès les premiers chapitres.

Il ajoute, chap. V : « Les chrétiens seront jugés d'après l'Évangile, » ceux qui les jugeront autrement seront prévaricateurs. »

« Dites-leur (aux chrétiens), nous croyons au livre qui nous a été » envoyé et à vos écritures. Notre Dieu et le vôtre ne font qu'un, » chap. XXIX.

Mais je ne veux pas pousser plus loin ces citations. Le Coran tout entier est plein de cet esprit. Il ne recommande que la lutte contre ceux qui veulent détruire l'Islam.

Or, dès sa naissance, cette religion s'est heurtée aux débris de l'empire romain et au christianisme, ces deux forces virent le danger qui les menaçait et s'opposèrent à la poussée qui les ébranlait. Aussi, dès le début ont-ils été l'ennemi qu'il fallait détruire. En Syrie comme en Afrique, comme en Espagne, comme en France, l'islamisme n'a rencontré d'obstacle que le monde Romain, et pour lui Roumi est devenu le synonyme d'ennemi. Les croisades, les luttes contre les pirates des Barbaresques ont entretenu cette inimitié et nos guerres en Afrique, aux confins du désert saharien ou dans le Soudan, sont venues propager cette haine chez les musulmans noirs.

Car ceux-là nous ignoraient. Jamais ils n'avaient eu avec les Européens que des relations agréables. Bonaparte, maître de l'Égypte, envoyait une ambassade au sultan du Bornou pour lui offrir des présents et son alliance. La reine d'Angleterre avait fait parvenir aux sultans du Sokoto et au Bornou des cadeaux de haute valeur. L'empereur d'Allemagne avait agi de même.

Nombre de voyageurs européens ont circulé dans le Soudan central en toute sécurité. Clapperton, Oudeney, au commencement de ce siècle, Barth, Owerweg, vers 1850, et plus récemment Nachtigal, Mizon,

Maistre et surtout le commandant Monteil, ont prouvé que le Soudan était accessible à l'Européen, Duveyrier, Largeau, le colonel de Polignac, le général Philebert avaient fait la même preuve pour le Sahara. Palat, un lieutenant de bureau arabe paya de sa vie la preuve qu'il en voulait faire et le désastre de la mission Flatters vint de nouveau faire croire que le désert nous était fermé. MM. Rolland, Fau et Fourreau dirent que la mission Flatters avec ses trois cents fusils avait inspiré des défiances qu'une petite troupe ne réveillerait pas. Foureau et Mery viennent de tenter l'épreuve et de réussir. Ils ont voyagé en touristes dans le Sahara et ont dépassé le point où Flatters est si malheureusement tombé.

On dira peut-être que ces expériences sont des tours de force ou d'heureux hasards, et que toute entreprise destinée à établir notre influence politique échouerait fatalement.

Il n'en est rien, et la preuve en est faite au Nord, à l'Ouest et au Sud du Soudan.

Dans le Sahara, c'est le colonel de Polignac faisant accepter en 1862, aux Touaregs un traité de protectorat qui mettait Ghadamès sous notre influence. On y a donné aucune suite.

Dans l'Ouest, le capitaine Binger a fait sans escorte un voyage dont les résultats politiques sont considérables. Il poursuit actuellement l'organisation de ses pacifiques conquêtes.

Dans le Sud, M. de Brazza, sans tirer un coup de feu. a pris possession d'un pays plus grand que deux fois la France et l'a organisé avec de très faibles ressources

Il avait d'abord affaire à des fétichistes, aujourd'hui il se heurte aux musulmans et ne réussit pas moins heureusement.

Sa façon de procéder peut servir d'exemple à tous, je ne résiste pas au désir de vous la faire connaître.

Un des grands affluents du Congo, la Sanga, prend sa source dans le massif de Ngaoundere, tout près des pays musulmans du Sud de l'Adamaoua.

M. de Brazza résolut de profiter de cette voie de pénétration. Il envoya M. Fourneau la reconnaître.

Tout près des sources de cette rivière, au pays de Gaza, Fourneau fut attaqué par des fétichistes qui tuèrent une partie de son personnel. Il dut revenir sur ses pas et en abandonnant toutes ses marchandises.

M. de Brazza reprit l'année suivante l'œuvre avortée.

Arrivé au pays de Gaza, il ne se pressa point de châtier les cou-

pables ; il étudia patiemment les hommes et les choses, noua des relations avec diverses tribus, fit connaître ses intentions pacifiques et prit contact avec les musulmans.

Peu à peu tout le monde s'habitua à lui. On venait pour le voir, pour causer, pour acheter, pour vendre. Les marchands d'esclaves eux-mêmes fréquentaient son camp ; par eux il eut sur Ngaoundere et ses chefs de précieux renseignements. Il sut, entre autres choses que le pays de Gaza avait, autrefois, été soumis aux musulmans, mais qu'il s'était affranchi de leur joug. Dès lors son plan fut arrêté.

Il fit venir un des chefs de Gaza qu'il savait n'avoir pris qu'une part minime à l'attaque dont Fourneau avait été victime et lui tint ce langage :

« L'an dernier, j'avais envoyé ici mes enfants pour faire amitié avec » vous et des méchants les ont attaqués et tués. Le sang demande du » sang. Mais je ne veux pas que des innocents paient pour les cou- » pables. Tu es un brave homme, j'ai confiance en toi, prends ces » signes, mets-les sur les villages innocents et sache bien que nul au » monde, pas même les Rebbi (musulmans) *n'osera toucher à ceux* » *qui le feront flotter sur leurs cases.* »

Le chef partit emportant un grand nombre de pavillons français. Il vit là, pour lui, l'occasion de se tailler une belle popularité et distribua ce signe protecteur à tous les villages de la région, sauf à celui dans lequel Fourneau avait été attaqué.

M. de Brazza dit alors au Serki Nfada, chef musulman avec lequel il avait de fréquentes relations :

« Je sais qu'autrefois tout le pays de Gaza était au sultan de Ngaoun- » dere. Le grand sultan de France est l'ami des musulmans ; il m'a » envoyé pour vous aider à reprendre ce pays. Dis donc à ton chef » que je l'aiderai dans cette tâche, à la condition qu'il s'engage à ne » faire de mal à aucun des villages qui portera mon signe. »

L'accord fut vite fait. Le sultan de Ngaoundere envoya des troupes, qui respectèrent les villages couverts de notre pavillon, mais infligèrent une rude correction à celui qui n'en avait pas. Et dans sa reconnaissance, il vint au devant de M. de Brazza, en se faisant précéder d'un pavillon français sur lequel il avait fait écrire en arabe son nom et sa devise. Il a voulu qu'un poste français fût installé dans sa ville et s'est mis sous notre protectorat.

Ainsi il a été établi que nous aimions surtout la paix, mais que ceux

qui nous attaquaient étaient durement punis et que notre pavillon était la protection la plus efficace qu'on pût avoir.

Des conquêtes de ce genre honorent plus leurs auteurs que de sanglantes victoires.

Elles montrent de quelle façon nous aurions pu nous y prendre ailleurs, pour réussir sans guerres ruineuses. Au Moury, Mizon vient d'opérer d'une façon à peu près identique avec le même succès. Puisse son œuvre n'être pas abandonnée par notre gouvernement !

Le dernier obstacle qui s'oppose à notre pénétration commerciale dans le bassin intérieur réside dans la difficulté des transports.

On a essayé de relier le Sénégal au Niger par un chemin de fer. Cette œuvre considérable, presque abandonnée actuellement, n'offre qu'un intérêt régional.

La vraie voie, l'unique voie qui drainera utilement tout le commerce du Soudan central, c'est le Sahara.

Est-ce à dire qu'il faut commencer immédiatement l'œuvre colossale du Transsaharien.

Non, mais dès à présent, la voie qu'il suivra un jour peut être parcourue par des caravanes. Il faut aller chercher les richesses qui dorment autour du Tchad, les faire affluer dans notre colonie algérienne et dériver à nouveau vers elle le mouvement commercial qui s'en est écarté depuis la conquête.

M. Bainier (*l'Afrique*, p. 497), estime à 250 fr. les 100 k., le prix des transports à dos de chameau d'Alger à Tombouctou. Ce prix établi il y a plus de dix ans sur des données fort incertaines, est de beaucoup au-dessus de la réalité.

Nous savons que la charge de sel à Bilma coûte 5 fr. et se vend environ 120 à 150 fr. sur les marchés du Soudan. Elle a donc fourni un bénéfice maximum de 145 fr. dont un tiers, à peine, reste entre les mains du chamelier. Celui-ci a donc voyagé huit mois de l'année pour une cinquantaine de francs.

Il effectuerait en moitié moins de temps le voyage du Tchad à Biskra. Est-ce donc trop présumer que d'établir sur ce prix de 50 fr. la base d'un calcul ? Non, sans doute, et d'ores et déjà on peut considérer que la tonne de marchandise prise au Nord du Tchad coûtera 350 à 400 fr. pour arriver à la Méditerranée.

La concurrence faite par les Anglais à l'importation du sel saharien ne peut que faire diminuer les prix de transport en laissant un plus grand nombre de chameaux disponibles.

Or, beaucoup de marchandises peuvent supporter ces prix de transport, puisque par le Congo elles paient cinq et six fois plus.

De ce côté, en effet, il n'y a ni voies fluviales accédant à la mer, ni bêtes de somme. Les transports doivent se faire à dos d'homme et coûtent environ 1,300 fr. par tonne, de Brazzaville à l'Océan.

Sur le Niger, ces mêmes marchandises subissent par suite de la concurrence européenne, une telle augmentation de prix que l'avantage des transports à bon marché est annulé.

La voie du Nord, la route saharienne, est donc préférable.

Le bassin central est riche. Ses fleuves d'un parcours facile draineront, jusqu'au lac, les richesses qu'il renferme. Il est accessible aux Européens. Le bas prix des transports permet d'espérer sur les marchandises précieuses des bénéfices rémunérateurs.

L'accès de cette région nous est ouverte au N. par le Sahara. Le récent voyage du commandant Monteil, ceux de Fourreau et de Méry le prouvent. A l'Ouest, le Bornou semble bien disposé en notre faveur. Il a accueilli Monteil alors qu'il chassait par trois fois les Anglais. Au Sud-Ouest, les succès de Mizon, de Maistre, de Brazza, coupent trois fois le passage aux Anglais et aux Allemands du Cameroun.

Au Sud, nous sommes sans rivaux, et dans l'Est, nous sommes protégés contre les tentatives anglaises et allemandes par les pays soumis au Mahdi.

Le monopole du commerce de tout ce bassin nous est donc acquis, si nous pouvons par une action politique vigoureuse et énergique, devancer les Anglais dans le Bornou.

C'est là une noble et grande mission. Combien d'hommes épris de ce beau rêve, réunir sur les bords du Tchad nos possessions du Sénégal, du Congo et l'Algérie, ont payé de leur vie cette entreprise ! Qu'il me soit permis de rappeler ces nobles victimes. Ce sont dans le Sahara : Dournaux-Dupéré, tué près de Ghadamès ; Palat, assassiné près du Touat presque en même temps que Camille Douls, auteur d'un voyage si curieux au Sud du Maroc ; Flatters et ses compagnons ; les Pères blancs Richard Moral et Pouplard.

Dans le Niger, le naturaliste Lecard, le vicomte d'Agoult, le comte de Semellé.

Dans le Sud sur l'Oubangui, Muzi, puis Crampel et ses compagnons, de Poumeyrac, mort victime d'un guet-apens, vengé par le jeune duc d'Uzès, qui devait bientôt succomber à la maladie contractée par suite d'un trop long séjour sur le fleuve.

A l'Est, le docteur Cuny mort après avoir visité le Kordofan.

Et tant d'autres victimes non moins glorieuses tombées avant d'avoir pu atteindre ce bassin central de l'Afrique, but de leurs patriotiques ambitions.

C'est à l'industrie française, qui doit en retirer les premiers avantages, à ne pas laisser inutiles tant de généroux efforts.

Pour moi, Mesdames et Messieurs, mon but serait rempli et mon ambition satisfaite, si je voyais l'industrie française, s'inspirant des échantillons que j'ai l'honneur d'exposer ici, arriver avant nos concurrents anglais à s'installer en maîtresse sur tous les marchés du Soudan central.

COMMUNICATIONS AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

DE PARIS A HUELVA

(*Suite et fin*) (1).

A travers Séville et Cordoue.

(Notes d'un Voyageur),

Par M. Gaston ROUTIER,
Délégué de la Société de Géographie de Lille au Congrès d'Huelva.

J'ai déjà parlé du *Coro* ou chœur de la cathédrale : je n'y reviendrai que pour insister sur la lourdeur des ornements des orgues et sur la belle grille en fer qui sépare le *Coro* du restant de la cathédrale. Ce que les Espagnols appellent le *Trascoro*, c'est-à-dire le derrière du

---

(1) Voir pages 65 et 277, tome XX, 1893.

chœur, est orné d'un riche fronton dorique et de marbres précieux. A quelques mètres en avant, on heurte du pied une dalle de marbre portant ces mots :

A Castilla y à Léon
Nuveo Mendo dio Colon.

(A Castille et à Léon un nouveau monde Colomb donna).

Mais ce n'est point là le tombeau de Christophe Colomb comme on pourrait le croire : cette pierre recouvre seulement le corps de Fernand Colomb, fils du grand navigateur, qui mourut riche et légua à la cathédrale une partie de ses biens et sa bibliothèque, qui est très remarquable. Quant aux restes du héros qui découvrit l'Amérique, chacun sait qu'après avoir été transportés de Valladolid à Séville et de Séville en Amérique, dans l'île espagnole, ils furent enfin inhumés à Cuba.

Et cependant nul tombeau de pierres n'aurait mieux, que la cathédrale de Séville, convenu à celui auquel l'humanité doit un monde de plus.

Autour du *Coro* de la cathédrale ne se groupent pas moins de trente-sept chapelles, décorées avec une magnificence et un luxe inouïs et renfermant des trésors d'art, soit en sculpture, soit en peinture.

La *Capilla mayor* contient le plus grand retable que l'on connaisse ; il est tout entier en bois de mélèze, dans le style gothique et d'une délicatesse et d'un fini qui approchent de la perfection.

Dans la *Chapelle du baptistère*, on remarque une belle toile de Murillo, « saint Antoine de Padoue ». Je trouve encore un peu exagéré le jugement de Théophile Gauthier qui déclare que « jamais la magie de la peinture n'a été poussée plus loin ».

Les chapelles de la cathédrale sont d'ailleurs riches en toiles de maîtres : les œuvres des Francisco Zurbaran, Juan de las Raevas, Valdès Leal, Alonso Cano, Pedro Villegas Marmolejo, Mateo Arteaga, Juan Valdès, et dans la *Sacristia mayor*, deux toiles admirables de Murillo : « San Isidro » et « San Leandro » et une « Descente de Croix » de Campana. Mais il m'est impossible de citer toutes les merveilles d'art qui sont contenues (j'allais dire enfouies) dans cette cathédrale : les sculptures sur bois et en marbre sont de toute beauté, il y a là des autels et des bas-reliefs dignes de l'admiration des artistes du monde entier. Je ne sais pas si je me trompe, mais j'avoue que je

considère les sculpteurs espagnols comme ceux qui ont le mieux rendu le Christ agonisant sur la Croix. Leurs Christs sont hurlant de douleur ou raidis dans une souffrance cataleptique ; ils produisent toujours une impression considérable, et la mysticité, la foi ardente des Espagnols ne se montrent, nulle part plus que dans les Christs de leurs maîtres-sculpteurs, unies à ce sentiment charnel, qui est intense. Les Espagnols ne rêvent pas ; ils traduisent les souffrances de l'âme par celles du corps, ils ne font pas de différences, à l'immortalité près, entre cette enveloppe misérable que nous habitons, notre corps, et cette étincelle divine qui est nous-même, notre âme. Les sensations physiques si développées chez les Espagnols sont mêlées si intimement à leurs sentiments, qu'ils les confondent.

L'Andalousie, surtout terre de sensualisme et de volupté, explique bien le caractère de la race d'hommes qui l'habite ; ce n'est pas la tête qui les mène, le raisonnement qui les fait agir, ce sont leurs nerfs, la chaleur de leur sang. Ils s'emballent pour rien, mais les plus beaux discours ne susciteront pas chez eux autant d'enthousiasme qu'un acte de vigueur et d'adresse. Fouillez jusqu'au fond le caractère étrange et captivant de cette race qui vit pour la chair et par la chair, et vous arriverez à comprendre les courses de taureaux et les tortures de l'Inquisition.

Mais nous reparlerons des Andalous plus loin ; brièvement disons un mot de quelques-unes des richesses de la *Capilla mayor*. D'abord la *Custodia* en argent construite en 1587 par Jean de Arfé, de trois mètres vingt-cinq cent. de haut et ayant la forme d'un temple circulaire à quatre étages, orné de sculptures, de ciselures, d'attributs avec profusion. Son poids est tel qu'il faut vingt-quatre hommes pour la porter dans les processions. Le *Tenebrario*, la pièce la plus remarquable de ce genre en Espagne, est un immense chandelier triangulaire en bronze, portant quinze cierges et terminé par un plateau triangulaire où sont représentés par quinze figurines le Sauveur, ses apôtres et ses disciples ; ce chandelier a six mètres soixante centimètres de hauteur. En outre de ces grandes pièces, la *Capilla mayor* et le *Trésor* de la cathédrale contiennent des ostensoirs, des croix, des amphores, des reliquaires et mille autres ustensiles sacrés en or, en métaux précieux, incrustés de pierres de grande valeur, œuvres d'art où la richesse des matériaux n'a d'égale que le talent déployé par les artistes qui les ont créées !

On montre aux visiteurs dans la *Capilla mayor*, les clefs offertes

au roi saint Ferdinand lors de son entrée triomphale à Séville : l'une d'elles, en argent, fut présentée au roi par le khalife de Séville, et une autre, en fer, par les Juifs de l'Alhamia de Séville.

La salle du Chapitre est une très grande pièce tendue de damas cramoisi bordé d'un large galon d'or. Dans la sacristie, qui est proche, on peut admirer un Christ du sculpteur bien connu Martinez Montanez.

Passons enfin à la *Capilla Real,* où se trouvent les tombeaux du roi Alphonse X, de la reine dona Béatrice, femme de saint Ferdinand, et de Maria de Padilla, la célèbre favorite de don Pedro-le-Cruel. Cette chapelle royale, qui forme un large et long vaisseau, est consacrée, pour ainsi dire, au roi saint Ferdinand : devant le maître-autel le corps de ce roi-guerrier repose, tout vêtu de son armure damasquinée d'or, en un parfait état de conservation, dans une châsse qui est un véritable monument de bronze, d'argent, d'or et de cristal. Des rideaux cachent aux regards du vulgaire la dépouille mortelle du libérateur de l'Espagne et on ne les soulève qu'à trois dates de l'année : le 30 mai, le 22 août et le 22 novembre. La garnison de Séville vient chaque année, depuis des siècles, rendre les honneurs militaires au vainqueur de las Navas de Tolosa, et défile devant le socle de marbre sur lequel est placée la châsse monumentale où dort le héros de Castille. Sur un autre autel de la même chapelle, on voit une petite image de Notre-Dame que le roi portait toujours à l'arçon de sa selle. On conserve aussi dans la *Capilla Real*, la bannière et l'épée que portait Saint Ferdinand le jour de son entrée à Séville !

Mais une matinée ne saurait suffire pour visiter entièrement un monument aussi colossal que la cathédrale de Séville ; aussi suis-je revenu y passer toute l'après-midi. Vers cinq heures, la chaleur étant moins suffocante, je sortis par le *patio de las Naranjos* (cour des Orangers). Les constructions qui entourent cet enclos planté d'orangers portent le cachet de la vieille architecture arabe et sont les derniers vestiges de la grande mosquée mauresque dont dépendait jadis la fameuse tour de la Giralda. Cette cour est séparée de la rue par une vieille muraille couronnée de créneaux triangulaires et au centre de laquelle est percée la porte du *Perdon,* qui est un des chefs-d'œuvre laissés en Espagne par les Arabes.

La *Giralda* est certainement une des merveilles du monde. Je ne pouvais, durant mon séjour à Séville, me lasser de l'admirer : jamais je n'ai vu œuvre humaine défier avec plus d'insolence les injures du temps. Il semble que les siècles passent sur cette tour sans l'altérer,

que ni les vents, ni le soleil, ni la pluie n'ont de prise sur les briques dont elle est construite, briques qui sont plus dures que des pierres et que j'ai essayé, mais en vain, d'entamer avec la pointe et la lame d'un couteau. La tour mauresque proprement dite est carrée, haute de soixante-sept mètres et construite avec une telle régularité que les arêtes en sont aussi vives que si la tour avait été terminée la veille. Elle paraît plus haute encore que la réalité, à cause d'un phénomène de vision, qui tient à ce qu'elle se rétrécit insensiblement à mesure qu'elle s'élève. Mais ce qui est plus admirable encore, si c'est possible, que l'aspect de la tour extérieure, c'est l'intérieur même de cette tour, œuvre, dit-on, de l'Arabe El Gueber, inventeur de l'algèbre. Au centre de la tour sont des appartements habités par les gardiens ; une rampe de trois mètres environ de large suit exactement les murs extérieurs de la Giralda, se brisant aux angles et formant vingt-huit paliers ; sa pente est douce, elle est pavée et plafonnée en briques larges et symétriques ; les briques des plafonds sont même décorées d'ornements fort gracieux. Des fenêtres, parfois avec balcon, étroites, élégantes, divisées en deux par des colonnettes de marbre, sont percées à intervalles réguliers dans les murs de la Giralda, qui ont trois mètres d'épaisseur à la base et deux mètres cinquante avant d'atteindre la première plate-forme à soixante-sept mètres de hauteur. Deux cavaliers pourraient gravir de front les rampes de la Giralda, dont l'ascension est moins fatigante que celle d'un escalier.

Rien n'indique mieux l'excellence des procédés de construction des Arabes que le contraste frappant qui existe entre l'état de conservation merveilleux de la tour mauresque et la décrépitude réelle de la tour que les Espagnols ont élevée sur la véritable Giralda. Cette tour de vingt-huit mètres, où l'on monte par un escalier de marbre, est noire, moussue, la pierre en est toute piquée, toute vermoulue, presque aussi bien que le beffroi qui surmonte la tour espagnole et sur lequel se dresse, digne couronnement de cet édifice superbe, une gigantesque statue en bronze de la Foi, tenant à la main le Labarum.

Après avoir gravi lentement les rampes et les escaliers de la Giralda, j'éprouvais une véritable satisfaction à m'asseoir au pied du beffroi, accoudé sur la balustrade en pierres tournées et envahies par une lèpre verte et noire, qui circule autour de la terrasse. Quel féerique panorama s'offrit alors à mes regards charmés ! Du haut de la Giralda je dominais Séville, étendue à mes pieds ; le Guadalquivir roulait mollement ses ondes tranquilles et argentées dans la plaine plantée d'oliviers,

et où, sur la surface dorée des terres de labour, de petits bois de pins piquaient des teintes sombres.

Au Sud-Est j'aperçois la masse verte des jardins de l'Alcazar, du palais de San Telmo et de las Délicias de Christina, celle belle promenade qui borde le Guadalquivir, large de mille mètres en cet endroit et couvert de bateaux de toutes dimensions et de toutes formes. Un peu plus loin, voici la tour del Oro, puis le pont de fer qui relie Séville à son faubourg de Triana ; le Guadalquivir agrandit encore son lit pour enserrer une petite île et plus loin est traversé obliquement par le large pont du chemin de fer de Séville à Huelva. Si, du fleuve, mes regards se reportaient plus au Nord, le quartier de la Macarena, les remparts de Séville frappaient ma vue, puis une masse de maisons blanches, vertes, jaunes, grises, oranges, roses clair, où mes regards se perdaient, errant de terrasses en terrasses, ou sur les toits de briques rouges, sur cette masse de pierres trouée de ci de là par la verdure des places plantées d'arbres. Enfin, sous mes pieds même, se dressait, s'imposant à mon attention par sa profusion de dômes, de voûtes, de chapiteaux, de tourelles et de clochetons, le squelette colossal de la cathédrale. Hélas ! combien la beauté de cette formidable œuvre des hommes, qui fait songer aux pyramides d'Égypte et aux temples hindous par la quantité inouïe des efforts qu'elle a nécessités elle aussi, rendait plus lamentable encore à mes yeux l'état d'affaissement, de dégradation et de ruines, où elle se trouve actuellement. Les voûtes des cinq grandes nefs ne tiennent plus que par miracle, mal soutenues par les échafaudages de bois de l'intérieur et prêtes à se crever sous les intempéries : elles s'affaissent, les pierres des tourelles s'effritent, se cassent, les sculptures des chapiteaux, les ornements des clochetons n'existent plus qu'à l'état de vestiges, les statues sont décapitées ou privées de bras et de jambes. On croirait vraiment à voir la cathédrale de Séville du haut de la Giralda qu'on est en présence d'une ruine abandonnée, de quelque monument admirable que l'on découvrirait dans un désert ; on ne voit sur la surface extérieure de la cathédrale que les traces des pluies et du vent, que les dégradations que le temps a faites à l'œuvre des hommes. Le cœur se serre à penser que cette œuvre d'art digne d'une véritable adoration va morceaux par morceaux se réduire en poussière. Puissent les dévots d'Espagne donner assez d'argent à l'Église pour réparer la cathédrale de Séville ! Mais j'en doute beaucoup, tant sont grandes les dévastations subies par cet édifice, tant sont nombreuses les blessures de ce monstre de pierre.

C'est presque une reconstruction totale qui s'impose, en tous cas c'est une reconstruction partielle. Et, pour cela, ce sont des dizaines de millions, peut-être cent millions qu'il faudrait. Les trouvera-t-on ? N'y-a-t-il point assez d'amateurs des arts, de Mécènes, de fervents admirateurs de la cathédrale de Séville pour pouvoir tenter de la disputer au temps qui menace de la ruiner complètement ? Je souhaite que mon appel soit entendu en Espagne et dans le monde entier, partout où le culte du Beau et du Sublime est encore en honneur !

Plein de tristes pensées, je n'osais relever les yeux de dessus ce désolant spectacle, lorsque mon compagnon me poussa le coude.

A l'horizon lointain, au-delà du large ruban mordoré du Guadalquivir, derrière de jolies petites collines couvertes d'oliviers au feuillage argenté, le soleil radieux se couchait dans un bain d'écarlate, de pourpre et de rubis. Ses rayons faisaient rougir les terrasses blanches des maisons, mettaient des flammes parmi les toitures sombres des hauts monuments, jetaient sur Séville entière comme une pluie d'étincelles. Et dans l'azur plus profond et plus sombre du ciel enchanteur de l'Andalousie, le globe d'or en fusion disparaissait lentement, donnant aux humains assez heureux pour le contempler comme moi, du faîte de la Giralda, la sensation d'un embrasement fantastique, la vision trop fugitive d'un céleste incendie !

XVIII.

J'ai consacré la matinée du 17 octobre à me reposer et à visiter le palais de San Telmo. C'est, au milieu de jardins magnifiques, plantés d'arbres les plus précieux et les plus rares de l'Andalousie et de l'Afrique, orné de massifs de fleurs superbes, une résidence princière, digne en tous points du duc de Montpensier, qui s'était donné le luxe de l'embellir et qui a résolu ce difficile problème d'allier, dans un palais de marbre, tout le *comfort* anglais à l'élégance française et à l'art espagnol.

Ce palais est de nos jours la résidence habituelle de S. A. R. la duchesse de Montpensier.

L'après-midi, il faisait une telle chaleur que je restai mollement étendu dans un fauteuil en bambous, au milieu du *patio* aux plantes vertes, à l'ombre du grand velum rose qui flottait sur ma tête, respi-

rant l'air rafraîchi par le jet d'eau du bassin de marbre, lisant, rêvassant ou causant avec des amis.

Enfin, vers cinq heures, je me décidai à faire une rapide promenade en voiture dans le faubourg de Triana ; après avoir traversé le pont de fer qui relie Séville et son faubourg, j'arrivai dans le quartier des *gitanos*. Disons de suite que le pont de fer en question est construit sur le modèle de celui du Carrousel à Paris.

Triana est un quartier populaire et industriel. On y trouve des fabriques de faïences célèbres dans toute l'Espagne sous le nom de « faïences de Triana » : la plus importante de ces fabriques est installée dans un ancien couvent de Chartreux, dont elle a conservé le nom : la *Cartuja !* On fabrique aussi à Triana des cristaux, des machines ; on y montre aux visiteurs une fonderie de fer, des fabriques de sucs de réglisse et une fabrique de *refrescos*. On nomme *refrescos* des petits pains solides qui se délayent dans l'eau sans en altérer la limpidité et font un breuvage sucré et parfumé au suc de toutes sortes de fruits. Ajoutons que nulle part l'industrie des *boissons glacées* n'est plus développée qu'à Séville, où elle a été introduite, dit-on, par les Maures.

J'ai vu aussi à Triana des ateliers de cordonnerie et de nombreuses petites fabriques de sparterie tout à fait rudimentaires.

Mais tout cela n'est point ce qui fait le pittoresque de ce faubourg : Triana est le refuge d'une colonie nombreuse de Gitanos, race mystérieuse que l'on n'a jamais pu, que l'on ne pourra sans doute jamais civiliser. Comment vivent-ils ? Quels métiers font-ils ? Ce sont là des questions auxquelles je ne puis répondre. Leur profession la plus avouable est celle de souteneur et leur fainéantise n'a d'égale que leur manque de scrupule. Pour quelques pesetas, un *gitane* assassinera qui vous lui désignerez, il vous livrera sa femme ou ses filles, n'ayant qu'une idée fort bizarre de la famille. Mais il vous donnera très volontiers des coups de couteau, s'il croit pouvoir le faire impunément. Cruel, farouche, ivrogne, paresseux, sans aucune notion de la vertu et du bien, tel est le gitane. Ils vivent pêle-mêle dans des huttes, des cabanes, des trous même, comme des sauvages ou des brutes, et leur plus clair bénéfice est sans doute celui qu'ils extorquent aux étrangers curieux de les approcher. Car ils ne font œuvre aucune de leurs dix doigts : ils attendent la manne du ciel ; s'ils n'étaient païens, je dirais qu'ils vivent à la grâce de Dieu !

Ne vous aventurez point chez eux avec un portefeuille garni ou un

porte-monnaie contenant une somme quelconque ; en rentrant chez vous, vous ne trouveriez plus ni portefeuille ni porte-monnaie. Car ces gitanes mâles ou femelles sont plus adroits que des pick-pockets sur la pelouse d'Epsom le jour du Derby.

Soyez toujours en nombre respectable en allant les visiter et n'ayez sur vous que le strict nécessaire en fait d'argent et un bon revolver de poche. Ces précautions prises, mettez-vous en rapport avec un des chefs de cette tribu, c'est-à-dire avec un *capitan*, espèce de tenancier de maison louche, de père de famille lamentable, très fier et très sauvage, qui ne s'humanise qu'en présence des *pesetas* ou de cruchons d'*aguardiente* (eau-de-vie anisée très répandue en Espagne). Ce capitan est le chef despotique d'une *smala* qui grouille dans une ou plusieurs cases ou huttes infectes : il est le *barnum* de la bande, le trésorier, le propriétaire, le juge, le chef incontesté. Il a droit de vie ou de mort sur ses misérables compagnons et compagnes. A son commandement, vous verrez sortir des cases une quantité de petits enfants tous nus, mâles et femelles, cuivrés, à l'œil vif et aux formes élégantes. Mais payez un peu plus et asseyez-vous à l'ombre, à moins que vous ne préfériez entrer dans ce café malpropre : le *capitan* va faire venir ses danseuses devant vous. Les jeunes gitanes excellent dans l'art chorégraphique, tel qu'on le comprend en Espagne : deux ou trois gitanes mâles empoignent des guitares et des castagnettes et voilà la danse du ventre qui va commencer. Quatre ou cinq fillettes ou jeunes femmes — (ces êtres-là sont femmes à onze ans, ce qui fait que le diable est de s'y reconnaître) — arrivent couvertes d'un jupon souvent troué, d'une mantille de propreté douteuse, d'un châle rapiécé ; rarement elles sont mises proprement. Elles sont gracieuses, se drapent avec élégance et noblesse et il s'en trouve, ma parole, de vraiment jolies dans le nombre. Leur danse est voluptueuse ; de jeunes gitanos mâles leur servent de cavaliers, et sur le même air, qui finit par m'exaspérer au bout de dix minutes, les gitanes et les gitanos danseront pendant des heures et des heures. Faites servir de l'aguardiente et tout ce monde va se saoûler abominablement et bientôt le digne *capitan* viendra orgueilleusement vous offrir la plus belle des danseuses pour quelques pesetas. Si vous refusez, il vous foudroie d'un regard de mépris. Heureusement que vous n'êtes pas seul et que vous êtes armé ! Néanmoins ne restez pas trop tard chez ces gens-là ; à force de boire, les couteaux sortent de leurs gaînes tout seuls pour ainsi dire, et leur susceptibilité devient extrême. Inutile, n'est-ce pas,

de traverser l'Espagne pour aller se faire larder de coups de couteaux par ces malpropres individus ?

J'ai ouï dire que ces capitans bizarres vendent pour des sommes variant de cent à deux ou trois cents francs leurs filles — (sont-ce bien leurs filles) — ou leurs compagnes aux amateurs assez riches pour s'offrir cette fantaisie. Il paraît que *certains* font avec ces *capitans* des marchés de ce genre et que nombre de jolies femmes, que l'on trouve dans des maisons hospitalières de Séville et de Madrid, sont ainsi l'objet d'un trafic, que la morale et la législation espagnoles défendent.

Ai-je dit aussi que les vieilles gitanes — oh ! les épouvantables sorcières — vous disent la bonne aventure pour quelques sous ? Eh ! bien, c'est fait ; et comme j'éprouve un véritable dégoût, en songeant à l'existence honteuse, indigne d'êtres humains, de ces gitanes, je vous demande la permission de n'en pas parler davantage !

XIX.

On ne peut quitter Séville sans avoir vu la « Maison de Pilate ». C'est un édifice magnifique qui explique bien le matérialisme du culte espagnol. Il reproduit — je ne sais jusqu'à quel point cela est vrai — l'habitation de Pilate à Jérusalem, et c'est en manière d'acte de foi que le duc de Medina-Cœli voulut, au quinzième siècle, construire ce palais.

Les matériaux en sont de valeur et le marbre y domine : quoi qu'on puisse penser de l'idée étrange qui a présidé à la construction de cet édifice, on doit rendre hommage au talent de l'architecte. Un portail en marbre, de l'ordre corinthien, conduit dans un *patio* grandiose, dont les galeries, formées de vingt-quatre arcs très légers soutenus par autant de colonnes de marbre, sont revêtues de faïences en relief et décorées de vingt-quatre bustes des Césars et autres hommes illustres de l'antiquité ; une fontaine coule sans cesse au centre du patio dallé de marbre et rafraîchit l'atmosphère.

La chapelle est au fond du patio : elle renferme, au milieu, une colonne de marbre de quatre-vingt-quinze centimètres, qui a été, dit-on, faite à Jérusalem sur le modèle de celle sur laquelle N.-S. Jésus-Christ fut placé pour souffrir sa sublime Passion. Tout d'ailleurs dans cette maison s'efforce de nous rappeler les épisodes de la Passion de

Jésus. Pour des esprits froids et réfléchis comme les nôtres, les dénominations de ces salles nous laissent indifférents, et nous trouvons même un certain irrespect de la religion dans cette reconstitution d'après la légende sacrée, reconstitution un peu naïve, si ce n'est enfantine. Mais le commun du peuple espagnol croit fermement que c'est là la *Maison de Pilate*, absolument telle qu'elle était jadis, et il n'y pénètre point sans émotion. C'est pour lui la Passion du Christ racontée d'une façon visible, matérielle : et il éprouve devant ce fût de colonne, qui est la copie plus ou moins exacte de la vraie colonne où fut flagellé Notre Seigneur, les mêmes sentiments qu'il éprouverait dans les propres lieux témoins des souffrances de l'Homme-Dieu.

Mais parcourons la *Maison de Pilate* : une grande salle lambrissée a été dénommée le *Prétoire* ; le plus original, c'est qu'on y voit au plafond les armes des *Tarifa*, dont Ponce-Pilate ignora bien certainement la future existence. A côté, voici le *Cabinet de Pilate*, petite pièce où, chose invraisemblable, on ne m'a pas montré la cuvette et le morceau de savon qui servirent à Pilate à se laver les mains. Ne riez pas ; un peu plus loin, on m'a montré, dans un arc, au haut du magnifique escalier, un grillage qui indique la place où le coq chanta quand saint Pierre renia le Seigneur. Maintenant voici le balcon avec appui en bois, d'où Pilate vint haranguer la multitude. Enfin, le comble, c'est la prétention de l'architecte, qui dans une salle carrelée, a placé une rosace formée de quelques faïences et qui veut absolument que ce soit en cet endroit que le Christ se soit tenu devant le gouverneur de la Judée.

Je n'insiste pas sur ces enfantillages. Mais je vous engage à ne pas discuter là-dessus avec la gardien de la *Casa de Pilatos* ; il est convaincu et fanatique, et il vous traiterait de mécréant et d'athée, séance tenante !

Une autre maison curieuse à visiter, c'est la *Casa de los Taveros*, où se trouve un *patio* superbe et une galerie de portraits de famille très intéressante. Cette maison a été autrefois le siège du Tribunal de l'Inquisition, qui y a laissé des souvenirs horribles. Ne parlons pas de l'Inquisition, voulez-vous ? Tous mes instincts de libéral invétéré sont affolés par ce seul mot et je ne puis penser, sans la maudire, à cette institution féroce qui, en Andalousie, fut cependant peut-être nécessaire !

Les bibliothèques de Séville sont célèbres : la plus connue est la *Bibliothèque Colombine*, fondée par Fernand Colomb, fils du grand

Christophe, celui-là même dont le tombeau se trouve dans la cathédrale. Cette bibliothèque, qui a été léguée par Fernand Colomb, au chapitre de la cathédrale, est fort importante par la quantité de documents et d'ouvrages qu'elle contient et qui sont relatifs à la découverte du Nouveau-Monde : elle est installée dans un local magnifique, où l'on remarque, en outre, une collection fort belle de portraits et l'épée du comte Fernand Gonzalès, que le fameux Garci Pérez de Vargas portait lors de la prise de Séville.

La *Bibliothèque provinciale et de l'Université* est riche de près de 60,000 volumes, dont beaucoup de chroniques, d'histoires particulières, de belles éditions des classiques anciens, une collection très complète de Bibles en toutes les langues, des codes, des recueils de lois des provinces espagnoles, des traités de géographie, livres de voyages, etc. Mais la bibliothèque que l'on dit la plus riche en éditions rares, serait celle du professeur Don Juan Maria de Alava. Quant aux fameuses *Archives des Indes*, elles occupent les salles supérieures de la *Casa Lonja*, palais où se tient la Chambre de Commerce et qui est remarquable par son *patio*, ses salles immenses et son grand escalier. Ces archives forment trente mille liasses de documents poudreux remontant à la découverte d'Hispaniola par Colomb, aux conquêtes de Fernand Cortès, de Pizarre et de Magellan ; elles sont certainement d'une importance capitale, mais je crains fort qu'on en parle beaucoup plus qu'on ne se donne la peine de les étudier et de les lire. D'après certains Américanistes, qui auraient voulu y faire des recherches, les Archives des Indes ne seraient même pas classées par ordre chronologique. Dans ce cas, avouez que vouloir découvrir quelque fait historique ou éclaircir quelques points douteux, en fouillant à l'aveuglette dans 30,000 liasses, est une entreprise aussi téméraire et insensée que de s'acharner à la poursuite de la pierre philosophale !

Le Musée de Séville ne saurait prétendre, en tant que monument, nous inspirer une admiration bien profonde, mais les tableaux qu'il renferme sont la plupart d'une très grande valeur et méritent d'être vus par tous ceux qui s'intéressent aux Arts. Ce musée, établi dans un ancien couvent, est en quelque sorte consacré à Murillo, comme le musée de Madrid peut sembler consacré à Goya : la statue de Murillo en bronze se dresse sur la place qui précède le musée. A l'intérieur, la plus belle salle est baptisée « *el Salon de Murillo* ». Dans cette salle affectée entièrement aux œuvres du grand peintre, se trouve le tableau que Murillo lui-même désignait comme son chef-d'œuvre : le *Saint*

Thomas de Villanueva donnant l'aumône aux pauvres. Murillo ne se faisait-il pas illusion ? Je ne me crois certes pas capable de le contredire, mais j'avoue que d'autres toiles du même Maître me font plus de plaisir encore ; pour moi, Murillo est le peintre de l'idéal, les vierges qu'il a faites sont de pures merveilles. Cela n'empêche pas sans doute son *Saint Thomas* d'être son chef-d'œuvre ; en fait d'art et de préférences artistiques, il ne faut point discuter, encore moins, n'est-ce pas, vouloir en remontrer à l'artiste qui proclame telle ou telle de ses œuvres supérieure aux autres.

Parmi les autres Maîtres espagnols dont les toiles figurent dans ce musée, on doit citer : Zurbaran, Roelas, Valdès Leal, Herrera le Vieux, Pablo Cespodès, Alonso Cano, Juan del Castillo, Juan Varela, etc. ; un seul peintre italien, médiocre, Francesco Frutet, et un flamand, Martin de Vos, représentent les écoles étrangères. Quant aux sculptures, elles sont peu nombreuses dans ce musée, et, en dehors de deux statues de Martinez Montanès, je ne vois rien à citer. Séville possède, m'a-t-on dit, plusieurs riches collections particulières de tableaux, mais je n'ai point eu le temps de les visiter.

Ne quittons pas Séville sans traverser rapidement la *fundicion de Artilleria*, importante fonderie de canons où on utilise le cuivre des mines de Rio-Tinto. Cet établissement important est outillé de même que les établissements similaires de France et d'Allemagne : les Espagnols en sont fiers parce qu'ils ont suivi les progrès et employé les perfectionnements apportés à cette industrie. Je les en félicite, mais il faut avouer que, s'ils ne l'avaient point fait, ils seraient vraiment trop à blâmer.

XX.

Et maintenant que vous connaissez à peu près Séville, voulez-vous que nous causions un peu du caractère de ses habitants, que nous examinions les qualités et les défauts de cette race andalouse sympathique et intéressante ?

Autant j'éprouve de répugnance à parler des *gitanos* sans morale, sans religion, sans instinct de sociabilité, autant il m'est agréable de dire, sans ambages, sans artifices, ma façon de penser des Andalous et des Andalouses en général, qu'ils soient de Séville, de Cordoue ou d'Huelva.

Intelligents et paresseux, fiers et gueux, enthousiastes et fatalistes, tels sont les Andalous. Celui qui en voit un, les voit tous !

Regardez-les passer avec leur large *sombrero* de feutre ou de paille, leur veston court à la *torero*, les culottes serrées aux genoux, les guêtres aux jambes ; voilà leur costume traditionnel. A cheval ou à dos de mulets, les fermiers et les citadins vont à leurs affaires ; parfois un couteau se cache à demi dans une large ceinture rouge.

A Séville et à Cordoue, on en voit encore quelques-uns traverser ainsi es rues de la ville ; mais il faut l'avouer, ce costume traditionnel se perd de plus en plus. Les *hidalgos* des villes s'habillent à la française ; les pauvres vont déguenillés, pieds et jambes nus, ou chaussés d'*espadrilles* en cordes. Mais tous ont le même regard hautain, le même air de fierté répandu sur tout le visage. Leur allure est crâne, même lorsque personne n'est là pour les admirer ; instinctivement ils cambrent les reins et portent les poings sur les hanches.

Couchés, à l'ombre d'un arbre ou d'une maison, il n'est pas rare d'en trouver qui restent ainsi tout le jour, fumant des cigarettes, mangeant des tomates, chantant et riant. Ils ont conservé des Arabes l'habitude de faire travailler leur femme et de ne rien faire. Pendant que les malheureuses ménagères triment à l'intérieur des maisons, eux se prélassent ou sommeillent, heureux de vivre sous le climat enchanteur de Séville. Ils ont peu de besoins et pas d'ambition ; quand ils ont de quoi fumer et manger. impossible d'en obtenir le moindre travail. Ils ne bavardent même que quand cela leur plaît et faire parler un Andalou quand il ne veut pas, est une entreprise aussi hardie que d'essayer de l'empêcher de danser quand il entend la guitare ou de boire quand il a de l'*aguardiente* à sa portée.

Sobres, ils vivent presque d'amour et d'eau claire ; à leur régime, un Anglais ne résisterait pas quinze jours. Je crois que la plupart des Andalous, du peuple bien entendu, ne mangent pas de viande deux fois dans le mois. Un morceau de pain, un oignon, une tomate, du vin et des cigarettes ! Avec dix sous, ils ont de quoi se rassasier et se saoûler.

Primesautiers par excellence, mais aussi vite abattus qu'une soupe au lait. Il n'y a que trois grandes idées qui les passionnent au point d'en faire des héros de persévérance, de bravoure et d'audace : la patrie, l'amour. la religion. Oh ! sur ces trois points. ne badinez pas avec les Andalous : ce qu'ils veulent, ils le veulent bien, ils le veulent avec rage, avec frénésie. Un autre sentiment me semble se développer en eux au même degré : c'est la passion de la liberté. Les idées popu-

laires sont très avancées en Andalousie : le socialisme, la république, la libre pensée ont conquis beaucoup d'esprits.

Ils ont une exubérance comparable à celle des Marseillais et une indolence asiatique ; ils feront dans le même jour trente kilomètres à pied, sans manger, pour aller assister à un spectacle quelconque ; ils crieront comme des sourds, se disputeront pour un rien, descendront dans l'arène pour tuer le toréador qui leur aura déplu, se feront écraser plutôt que de céder leur place sur le passage d'un cortège ou d'une procession, mais parlez-leur d'une affaire d'intérêts, ils vous répondront tranquillement : *manâna !* à demain ! Cela veut dire : il fait bon, ici, je suis tranquille, cette cigarette est exquise, laissez-moi rêver ou dormir ou écouter les chants ou les causeries des camarades !

Ils sont heureux, ils cueillent les jours de bonheur de l'existence, ils suivent le précepte d'Horace. Au jour le jour, suivant le caprice du hasard et de la fortune, ils vivent, confiants dans la Providence, persuadés que sur la terre féconde de l'Andalousie, sous son beau ciel d'azur, on ne saurait souffrir ni de misère ni de faim. Très généreux, très secourables, ils ne se laisseront mutuellement jamais sans appui. Aucun peuple n'est plus porté à s'entr'aider que le peuple espagnol : la mendicité est nombreuse à Séville, parce que les étrangers y sont nombreux. C'est un métier comme un autre pour certains Andalous et surtout pour les *gitanos*. Mais allez dans la campagne, allez même à Cordoue et vous verrez que les mendiants se font très rares, très rares.

Être ou paraître, pour eux ces deux mots ont le même sens : hommes et femmes préfèreront se priver de nourriture, de choses nécessaires, pour le plaisir d'acheter une veste de velours ou un châle aux couleurs attrayantes. Même dans les classes bourgeoises, cette vanité extrême pousse les Andalous, comme les autres Espagnols, d'ailleurs, à afficher bien plus de luxe apparent que le comportent leur situation de fortune ou leur position sociale. C'est en Andalousie surtout que le proverbe est juste et que tout ce qui brille n'est pas or.

Ne vous fiez pas à l'apparence ; cette jolie bourgeoise de Séville à l'œil noir étincelant, aux beaux cheveux, aux formes gracieuses, sous ses élégants vêtements confectionnés sur le modèle de Paris, attire vos regards, fait battre votre cœur. Ne la suivez pas chez elle, croyez-moi. Elle a des bas troués, une chemise sale et pas de pantalon ! oh ! *Shocking !* Que dire de leur beauté ? Je les trouve charmantes quand elles sont toutes jeunes ; de quinze à vingt ans, il en est d'adorables.

Mais la femme de plus de vingt ans est comme chez nous la femme de trente-cinq ans. Après vingt ans, un embonpoint les prend qui leur vaut ces formes luxuriantes qu'aucuns admirent : mais méfiez-vous. Elles n'ont point ces chairs fermes, cette opulence et cette solidité de charmes que Rubens excellait à peindre : leur graisse est molle, flasque. A peine le corset enlevé, rien ne tient plus, tout s'écroule et semble s'enfuir : c'est une débandade générale. Et nous courons encore !

Que celui qui trouve des agréments à la conversation d'une Andalouse, veuille bien lever la main ! Moi, je leur dénie (en général, car je ne saurais porter un jugement absolu et je sais quelques rares et charmantes exceptions), le don si précieux de la causerie. Je ne les compare pas à nos parisiennes, à nos gracieuses et spirituelles femmes de France, il serait trop commode de les faire éclipser par d'aussi incomparables modèles. Mais reconnaissons-le, sans comparaison vaine, elles sont, pour la plupart, fort ignorantes, occupées de frivolités et de bagatelles, de grandes enfants capricieuses, fantasques, sans deux idées qui se suivent. Des spectacles, de la toilette, de l'argent, voilà les seules choses qui leur plaisent. Mais, direz-vous, c'est là ce qui charme toutes les femmes. Ah ! pardon, j'oubliais, elles ont une chose qui les enthousiasme, qui les enivre, qui est leur vie, qui cause leur mort, c'est l'amour. Mais, non l'amour de tête, l'amour tout spirituel de nos femmes de France, non la fantaisie amoureuse de nos trop légères parisiennes ; l'amour des Andalouses, c'est de la passion sauvage, frénétique, ardente comme le soleil de leur pays. Elles ne sont pas beaucoup plus constantes que chez nous peut-être : que voulez-vous, la femme est la femme, ondoyante et diverse, partout et toujours ! Mais elles aiment sincèrement, extravagamment lorsqu'elles aiment.

L'homme, le mâle, qui leur inspirera ce brûlant sentiment, fera d'elles leur esclave, leur chose, leur chienne soumise et dévouée. Elles l'aimeront parce qu'il sera bel homme, ou qu'il aura fait devant elles preuve d'énergie, de courage, ou qu'il chantera bien, ou qu'il dansera mieux encore. Les sentiments, les phrases, elles n'en ont cure ; les doux propos, les paroles galantes, toute cette cour d'esprit, d'humour, de poésie ou d'éclats de rire que les Français font aux femmes, cela les laisse indifférentes, insensibles.

Elles ne sont point farouches, ni bégueules, ni prudes ; loin de là ! Vous les voulez, vous les avez. Un peu d'argent, un cadeau, la curiosité,

tout suffit à vous les donner. Mais leur amour, nenni ! ne le connaît pas qui veut, ne l'inspire pas qui veut !

Je ne sais s'il dure ce que durent les roses, mais je reconnais que l'amour des Andalouses est, au point de vue sensuel, prosaïque, bestial ou primitif, comme vous voudrez, l'amour dans sa plus forte expression.

Tout d'ailleurs, dans cette contrée heureuse où l'air est parfumé, où l'atmosphère est chaude, où les vents sont doux, où la végétation est luxuriante, où les plantes sont toujours en fleurs, tout proclame le triomphe de la chair et de la nature. Nulle part l'homme n'est plus humain dans le sens étroit de ce mot ; nulle part, les nerfs, les sens de la bête humaine ne sont mieux disposés à souffrir, à aimer, à goûter à la fois la double volupté des jouissances et des douleurs extrêmes.

Que vous dirai-je de plus ? Aimer, boire, manger, dormir, tout cela a une égale importance en Andalousie : il fait chaud, on a soif ; l'air est chargé d'effluves capiteuses, on s'aime ! C'est tellement ainsi que le mariage parmi le peuple tombe en désuétude : la proportion des enfants naturels aux enfants légitimes est de trente-cinq pour cent !

Et une admirable et extraordinaire inconscience se remarque chez cette race sémite, mêlée de maure. La femme Andalouse va supplier la vierge Marie de lui rendre son amant, de faire revenir à elle l'infidèle avec lequel elle a trompé son mari. Le *sereno* ou veilleur de nuit, qui parcourt les rues de Séville en criant les heures, et en annonçant le temps qu'il fait, d'où son nom, — (*sereno*, beau temps, *nebluso*, temps pluvieux ! et, dam ! il fait le plus souvent beau temps à Séville) — cet agent de police, dis-je, armé d'une lanterne et d'une pique, ne verra aucun inconvénient à vous mener dans les maisons trop hospitalières de la ville ; il vous raccrochera même au besoin, tout comme une fille publique sur le pavé de Paris et vous vantera les *beautés* de telle ou telle demeure !

Et le même homme, dans un accès de fanatisme religieux, sera capable de se faire clouer réellement sur une croix ou bien d'endurer des pénitences qui sont de véritables tortures, dans lesquelles la chair est martyrisée de toutes les façons !

Rien ne doit vous étonner dans ce pays, où le système cérébral des hommes et des femmes est excitable à l'excès par tout et pour tout ; et le caractère de cette race inflammable, illuminée, superstitieuse, hystérique par atavisme, explique toutes les atrocités, toutes les extravagances, tous les actes héroïques, toutes les folies, toutes les voluptés et

toutes les luxures, dont est rempli son passé et dont l'histoire ne nous apporte qu'un écho affaibli !

XXI.

Séville, c'est la vie ! — Cordoue, c'est la mort !

Jamais contraste plus étonnant n'a frappé mes regards.

Il est deux villes, pour ainsi dire jumelles, situées sous le même ciel d'azur, jouissant du même climat enchanteur, entourées de la même végétation luxuriante, nourries par le même sol fécond, arrosées par le même fleuve, habitées par la même race d'hommes, tirant toutes deux leur origine d'une haute antiquité, ayant une histoire presque commune : l'une est riche, prospère, gaie, pleine d'animation, de cris, de rires, de chants ; ses rues sont sillonnées par une foule nombreuse, affairée ou indolente, bruyante et bigarrée, c'est la cité du commerce, de l'industrie, c'est la ville poétique et évocatrice du passé en même temps, c'est Séville. L'autre, morne et désolée, sans un passant dans ses rues étroites et désertes, voit mélancoliquement ses monuments, ses remparts, ses édifices particuliers s'en aller en impalpable poussière ! Le même soleil qui, à Séville, jette sa chaude lumière sur un peuple grouillant, sur une ville pleine de sève et dont il semble activer la fièvre et redoubler la circulation, n'éclaire plus à Cordoue qu'un tombeau solennel et grave, où tout est recueilli, où tout est triste, tombeau gigantesque d'un passé merveilleux, où toutes les pierres parlent à notre imagination, racontant les splendeurs d'autrefois, un musée unique d'antiquités et de curiosités, temple du silence morne, où glissent, rapides et muettes, des ombres rares, où les mules elles-mêmes semblent hésiter à faire tinter leurs grelots.

Mais où sont les neiges d'antan ? où sont les jours glorieux de ton histoire, ô Cordoue, ô ville sainte des Musulmans, siège du Khalifat des Khalifats, capitale du grand Abdérame, du grand contemporain et ennemi de Charlemagne, Cordoue, où tous les vrais croyants venaient comme à la Mecque, baiser le seuil du *Mihrab* de la Mosquée sublime ? Que les temps sont changés ! Cordoue, qui, tandis que le moyen-âge plongeait l'Europe presque entière dans une demi-barbarie, fut la ville la plus florissante, la plus riche, la plus brillante du monde, où les fêtes succédaient aux fêtes, où les palais touchaient les palais, centre

de l'industrie, du commerce de l'Afrique et de l'Europe, lieu de rendez-vous de tous les marchands du globe, cité des arts et des lettres, dont la renommée des savants et des architectes a traversé les siècles pour venir jusqu'à nous, Cordoue, où est ta prospérité passée, où sont tes richesses, où sont les peuples qui ont rempli tes murailles de leur animation, les héros qui ont forcé par leurs exploits le monde entier à répéter ton nom ? Où sont les Maures dont tu gardes, indestructible, la magnifique, sublime et radieuse empreinte, les Maures qui t'ont laissée tant de gloire et ton idéale Mosquée ? Où sont les Phéniciens, les Grecs, les Carthaginois et les Romains qui, tour à tour, t'ont possédée ? les Romains dont la trace est encore visible parmi tes ruines ? Où est même ton *gran* Capitan, ton héros chrétien, ton illustre Gonzalve ?

Mais où sont les neiges d'antan ?

XXII.

J'avais quitté Séville à huit heures du matin avec l'excellent docteur Chappet, qui a été pour moi durant mon court séjour à Cordoue le plus aimable compagnon de voyage, et le plus instructif Mentor qui se puisse rencontrer : de Séville à Cordoue le chemin de fer longe le Guadalquivir, qu'il traverse même au début ; la voie ferrée traverse une plaine magnifique, plantée de mûriers, de vignes, d'oliviers, semée de tours en ruine, les bords de la voie sont couverts d'aloès, d'orangers, de palmiers, de cactus. Les stations de notre train sont fréquentes et assez longues ; mais comme il fait fort beau, que le paysage est des plus pittoresques et que nos regards courent sans fatigue du Guadalquivir aux contreforts de la *Sierra*, sur lesquels de temps en temps un vieux château ruiné dresse la silhouette de ses hautes tours grises, nous ne nous plaignons pas de la lenteur de notre allure.

Vers midi nous arrivons à Cordoue ; nous nous précipitons dans l'omnibus et, quelques minutes après, nous dévorons un déjeuner refroidi à la *fonda de Oriente*, sur la place du *Gran Capitan*, la plus belle place de Cordoue. Aussitôt le café pris, je n'ai qu'un désir : visiter au plus vite cette ville que mon imagination me dépeignait pleine de merveilles. Ici nos désillusions commencent !

D'abord cette fameuse place du *Gran Capitan*, avec ses arbres

rabougris, nous paraît d'un vide et d'un triste ! Nous envoyons chercher une voiture et, en attendant, nous contemplons cette large place dont le sol jaune, brûlé par le soleil, n'est foulé que par deux ou trois petits décrotteurs, marchands de journaux et d'allumettes, car en Espagne ils cumulent ces trois métiers, qui à Cordoue ne doivent pas être fort lucratifs. Apercevant deux étrangers, ils nous assiègent avec ténacité et ne nous laissent pas une minute de répit : « Une offrande, monsieur ! une boîte d'allumettes ! un journal de Madrid de la veille ! » Et comme tout cela ne nous tente pas, ils s'empressent de gémir à nos oreilles l'éternel et monotone refrain des mendiants espagnols : « Una limosna, señor, por Dios ! una limosna ! »

Impatienté, je distribue quelques sous et je crois, en ma candeur naïve, mettre fin ainsi à l'importunité de ces petits parasites ! Quelle erreur ! A peine ai-je jeté quelques sous à ces jeunes vauriens, que de tous côtés, comme des diables de dessous terre, je vois surgir une *foule* de mendiants, — une bonne douzaine au moins — gémissant, pleurnichant, et tendant la main à qui mieux mieux. Pour le coup, l'assaut était rude à soutenir et nous commencions, mon compagnon et moi, à regretter la solitude de tantôt, lorsque notre véhicule arriva. Nous étions sauvés pour l'instant.

Nous longeâmes les remparts de la ville : ces murailles assez élevées, flanquées de place en place de tours carrées, cylindriques ou octogones, sont l'œuvre des Sarrazins et des Chrétiens. Elles n'ont rien de bien remarquable ; de grands et vieux arbres leur donnent un peu d'ombre mais la promenade, que nous parcourons, est à peine dessinée : une route départementale, en France, serait mieux entretenue. De distance en distance, la muraille est interrompue par une porte : il en est de fort curieuses. Toutes sont d'une antiquité assez grande : certaines sont sculptées et mériteraient d'être entretenues soigneusement. Mais c'est l'entretien qui leur manque le plus et leurs ornements, que dis-je, les portes elles-mêmes s'effritent et tombent morceaux par morceaux. Signalons la *puerta de Sevilla*, la *puerta d'Almodorar*, la puerta del Osario, celle del Colodro, la puerta del Sol et del Ponte. La porte du pont s'ouvre dans les remparts de Cordoue, au-delà des jardins de l'*Alcazar viejo*, en face d'un vieux pont de pierre, fort majestueux malgré son grand âge, et qui est attribué à Octave Auguste. Cette œuvre des Romains a été reconstruite ou restaurée par les Maures : le pont coupe le Guadalquivir dans sa plus grande largeur, et on jouit, en le traversant, d'une vue fort belle. A l'extrémité opposée à la ville, se

dresse en guise de tête de pont, une vieille forteresse crénelée, à parler sans exagération, une simple tour, construite par les Arabes et entourée d'un mur qui croule de tous côtés. Cette œuvre de défense du vieux pont d'Octave s'appelle *Carrahola* : elle évoque immédiatement à nos yeux l'image des archers sarrazins qui jadis veillaient du haut de ses murs ; toute une époque passe en une minute devant nous ; il nous semble apercevoir des cavaliers maures s'approcher au galop de leurs coursiers rapides, turban en tête et cimeterre au flanc ; et, là-haut, au sommet de la tour, la sentinelle sonne du cor ! Hélas ! Au lieu du son du cor, c'est la voie éraillée d'un perroquet qui frappe nos oreilles, et tandis que nous passons devant la poterne, nous apercevons dans l'intérieur de la tour des Maures, un savetier andalou, qui travaille sans se presser. Cet industriel a établi son échoppe dans la demeure des anciens hommes d'armes : il vit dans cette ruine, tirant son alène, chantant, buvant de l'eau, mangeant de l'ail et des tomates !...

Au débouché du pont, du côté de la ville, se dressent, près de la porte, les débris d'un ancien arc triomphal romain, élevé sans doute en l'honneur d'Octave, et dont quelques statues sont encore à peu près conservées. Malheureusement l'administration espagnole abandonne tout cela à son sort et nul ne semble se préoccuper de sauver de la destruction du temps et des hommes un monument extrêmement rare, dont la place devrait être dans un musée.

Notre cocher nous propose de nous mener à la Mosquée ; mais il est déjà un peu tard et nous préférons rentrer à l'hôtel en faisant le tour de la ville et en traversant une série de rues étroites, où notre voiture passe difficilement et où nous faisons une désagréable connaissance avec le pavage de Cordoue, qui est bien — ce n'est pas peu dire ! — le plus mauvais, le plus inégal, le plus cahoteux de toute l'Espagne ! Nous nous réservons d'aller le lendemain matin visiter avec tout le temps nécessaire et toute notre attention la Mosquée de Cordoue. mais nous jurons énergiquement — quoique un peu tard — qu'on ne nous prendra plus à parcourir les ruelles de l'ancienne capitale d'Abdérame dans un fiacre andalou !

XXIII.

Au moment de vous narrer ma visite à la célèbre Mosquée de Cordoue, je sens plus que jamais combien il est difficile de rendre en

écrivant les multiples sensations de notre âme et les visions de nos yeux. Les mots sont impuissants à dépeindre un spectacle qui sort du domaine des choses que nous avons l'habitude de voir quotidiennement, un spectacle qui participe de l'*irréel*, de la féerie, que j'entrevois cependant encore en fermant les yeux, mais que j'entrevois comme le reflet d'un beau songe, un beau songe envolé, hélas !

Aussi bien, vous n'attendez pas de moi une description minutieuse, détaillée, diffuse de ce monument des Maures ; je n'ai point la prétention de vous donner les mesures exactes, les dimensions rigoureusement justes de cet édifice ; les guides Bœdecker et autres vous fourniront sur ce sujet autant de chiffres plus ou moins approximatifs que vous pourrez en désirer. Ce ne sont que des impressions et des souvenirs de voyageur que vous trouverez en me lisant.

Extérieurement, la Mosquée de Cordoue a plus l'air d'une forteresse que d'un temple : ses murs bas (dix mètres environ) sont crénelés et percés d'étroites ouvertures semblables à des meurtrières. Disons même toute la vérité, la première impression du voyageur, lorsqu'au sortir des ruelles étroites de Cordoue, il se trouve en présence de ces murs bas et lézardés, est une profonde désillusion. Quoi ! c'est là cette admirable Mosquée de Cordoue ! L'étonnement est tel que l'on doute d'abord ; mais il faut bien se rendre à l'évidence. C'est là la Mosquée sainte et on ne doit pas s'arrêter à en considérer les murs extérieurs ; cette gangue vulgaire et sale contient un incomparable joyau, une pure merveille.

Entrons : aussi bien, nous voici au pied de la tour carrée de style gréco-romain qui fait face à la ville de Cordoue ; on y accède par une large porte sculptée de dessins arabes et qui est fort belle. Cette tour est large et a près de cent mètres de haut : avant de pénétrer dans la Mosquée, je gravis les escaliers qui conduisent au faîte de la tour, au pied d'une statue de saint Raphaël qui la surmonte, statue qui a été dorée.... jadis ! De là, on jouit d'une belle vue de Cordoue, de la Sierra, du Guadalquivir. Aucun bruit à cette heure matinale n'arrive à mes oreilles, sauf le son des cloches de la cathédrale greffée dans la Mosquée.

Du faîte, jetons les yeux à nos pieds sur la Mosquée même. Pour se rendre de la tour à la Mosquée, on peut suivre la galerie couverte qui longe les murs de la cour des orangers ou encore se diriger au travers de cette cour par une des allées qui conduisent à une des portes de la Mosquée. Il est vrai, empressons-nous de l'ajouter, que l'on a muré la

plupart de ces portes et que trois seulement subsistent : les deux laté rales, qui ouvrent sur les galeries et celle du centre qui fait face à la tour. Cette porte s'appelle la porte *del Perdon* ; elle décrit un arc arabe ogival de quatre mètres d'ouverture et de huit mètres de hauteur, orné d'arabesques finement ciselées et d'écussons armoriés.

Mais combien pénible est l'aspect de la Mosquée de Cordoue vue du haut de la tour : elle apparaît sous la forme d'une série de petits toits bas recouverts de tuiles sombres, comme la couverture d'un hangar ou d'un atelier d'industrie quelconque. Presque au milieu, des murs blanchis à la chaux émergent de cet océan de petites toitures et se dressent à une assez grande hauteur : ce sont les murs de la cathédrale Renaissance que des vandales ont, hélas ! bâtie au sein de la Mosquée, sans respect pour l'admirable œuvre des Maures. Extérieurement les murs de la cathédrale sont aussi nus qu'il est possible de l'être : ils sont couronnés d'une toiture de briques et de verre.

Ici point de foule dans les rues étroites qui avoisinent la Mosquée, aucun bruit ne monte à nous : c'est le silence absolu, un silence de tombe, et ce silence a une majesté qui impose, une grandeur qui trouble. Si un chaud et brillant soleil ne faisait poudroyer sous nos yeux toutes les ruines de cette cité morte, s'il ne semait des paillettes d'or et de feu sur les flots du Guadalquivir, s'il ne versait dans notre cœur la joie et la clarté de ses rayons, une terreur profonde nous saisirait. Mais l'astre du jour brille si splendidement dans cet azur sans nuage, des pigeons s'envolent si brusquement du haut de la tour au bruit de nos pas, que nous ne sentons plus que l'extraordinaire contraste qui existe entre ces ruines des œuvres des hommes et la nature qui sourit, et les arbres qui se couvrent de fruits, les plantes de fleurs ! Car là-bas, sont les jardins verdoyants du vieil Alcazar de Cordoue !

La nuit, sous les rayons froids et la lumière de la lune d'argent, le spectacle que nous avons sous les yeux doit faire frémir : à cette heure de la matinée, il fait rêver. Mais voici les cloches qui sonnent encore : la grand'messe va commencer.

Je descends vivement, je traverse la cour des orangers, plein de scepticisme et de dédain : jugeant la Mosquée d'après son extérieur, un sourire de risée est déjà sur mes lèvres. J'entre...

Eh bien ! je demande humblement pardon à tous ceux qui m'ont précédé dans ce monument sublime et qui en ont fait d'enthousiastes descriptions, je leur demande pardon d'avoir douté. La Mosquée est

féerique : il n'y a pas d'autre expression pour dépeindre l'impression qu'elle m'a produite, impression ineffaçable, indescriptible.

Lorsqu'on est entré parmi ces colonnes de marbre précieux de toutes couleurs, d'onyx, de porphyre, de jaspe, qui semblent sortir de terre, s'élancer du sol de marbre, et monter tout droit, d'un seul morceau, d'un seul jet, jusqu'aux deux étages d'arcs mauresques qu'elles supportent et qui, rayés transversalement de rouge et de blanc, semblent se perdre, se mêler, se confondre les uns dans les autres, on reste saisi d'admiration, sans avoir la pensée de lever les yeux. Les regards s'égarent parmi les dix-neuf nefs ou allées d'environ deux cents mètres, qui vont du nord au sud, et parmi les trente-six allées plus étroites qui les croisent dans le sens opposé sur une longueur de plus de cent mètres. Ces nefs sont formées par des colonnes légères de toutes couleurs et d'un seul morceau, elles sont toutes terminées en voûtes ou en coupoles plus ou moins ornées, mais que l'on ne songe presque pas à regarder, tant la vue de ces mille colonnes symétriquement alignées, tant la confusion de toutes leurs couleurs vertes, rouges, oranges, grises, violettes. produisent un effet saisissant. C'est surtout lorsqu'on s'approche d'une des ouvertures faites par les Espagnols aux murs latéraux, lorsque les rayons du soleil, passant au travers des vitraux de toutes couleurs, viennent se jouer parmi ces rangées de colonnes dont on n'aperçoit point la fin et qui se mêlent symétriquement comme les troncs de marbre d'une forêt fantastique où se fondent toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, dans la féerie des teintes et des nuances de toutes ces colonnes précieuses, que l'on oublie que l'on vit au XIXe siècle, dans le siècle de l'habit noir et des vêtements sombres, et qu'on se croit transporté en plein rêve, dans un des palais des Mille et une Nuits par la baguette magique de quelque tout puissant sorcier.

C'est sous le charme de cette vive impression, que je me dirige vers le sanctuaire sacré, vers le saint des saints des Arabes, le *Mihrab*, point vers lequel les Musulmans d'Espagne se tournaient soir et matin pour faire leurs adorations, comme les Musulmans de Turquie, d'Afrique et d'Asie se tournent vers la Kasbah de la Mecque. C'est dans ce lieu sacré et formidable qu'était déposé le Coran, écrit tout entier de la main d'Othman, magnifiquement relié et couvert de pierreries. Les vrais croyants n'obtenaient que comme une faveur insigne, la permission de pénétrer dans le Mihrab et ils devaient en faire sept fois le tour à genoux. Ce *Mihrab* (corruption du vocable arabe

Min-Ruhh, qui signifie « demeure de l'esprit de Dieu », est une chapelle, fermée par une porte fort belle et pratiquée dans l'épaisseur du mur méridional de la Mosquée : elle est située à l'extrémité de la la sixième nef et on s'aperçoit qu'on s'approche de ce lieu vénéré des Musulmans, à la richesse des matériaux et des colonnes. Il semble qu'on ait choisi tout ce qu'il y a de plus beau pour l'employer à la construction des environs du *Mihrab* : les colonnes se resserrent et les arcs qu'elles supportent s'entrecroisent avec une légèreté et une grâce qu'on ne saurait trop louer. Ces arcs ne sont plus en pierres peintes en blanc et en rouge, ils sont en marbres blancs sculptés à jour comme une dentelle, couverts d'ornements ; ils sont plus élevés et soutiennent une voûte très ornée et très riche, à l'endroit qu'on appelle le vestibule du *Mihrab*. Il n'est pas jusqu'au marbre qu'on foule aux pieds qui ne soit d'une grande valeur : deux grandes dalles formant à elles seules le plancher du vestibule du Mihrab. Quant au *Mihrab* lui-même, il apparaît au visiteur comme creusé et ciselé dans un seul bloc de marbre : le sol en est recouvert d'une seule dalle de marbre, les quatre murs sont formés par quatre blocs de marbre admirablement scuptés, où les versets du Coran apparaissent encore dorés ; quant à la voûte supportée par seize petites colonnettes de marbre et par les quatre blocs qui forment les parois, elle est faite d'un seul morceau de marbre creusé en conque, couvert de ciselures, d'arabesques, de nielles, d'une façon merveilleuse. Cette voûte du *Mihrab* est bien l'œuvre la plus belle qu'ait produite la sculpture arabe ; ce bloc de marbre énorme est si admirablement travaillé qu'il semble léger et qu'il faut une certaine réflexion pour bien se rendre compte de sa masse. On dirait, en outre, qu'il avait été complètement doré : les traces d'or subsistent encore !

Je me suis déjà servi de l'épithète de féerique : qu'on me pardonne de l'employer encore. Aucune autre ne pourrait donner une idée de l'impression produite par une promenade dans cette Mosquée, parmi ces mille colonnes élancées : et, si j'ai un regret, c'est celui de ne pas avoir pu admirer le spectacle inouï que devait offrir cette Mosquée à l'époque de la domination des Maures, lorsque, comme nous le racontent les historiens, on y allumait, pour la prière du soir, les 7.425 lampes d'or, d'argent et de bronze qui étaient suspendues entre les colonnes.

Je me figurais la splendeur de cette Mosquée sous le règne d'Abder-Rhaman et mon imagination vagabonde me transportait en plein

khalifat d'Occident, au milieu des cimeterres et des turbans : tous les souvenirs historiques de l'épopée des Arabes et des Espagnols repassaient devant mes yeux, je revivais depuis quelques minutes, comme en un rêve fantastique, la vie de ces époques évanouies, lorsqu'au moment où, perdu dans cette forêt de colonnes, j'allais perdre la notion du réel, un chant grave, religieux, les accents harmonieux de l'orgue, viennent frapper mes oreilles. Ce fut comme un réveil plein de charmes : je m'avançai de quelques pas encore et, subitement, du demi-jour de la Mosquée aux nefs basses, je passai dans la nef orgueilleuse et inondée de clarté d'une cathédrale Renaissance, où l'on chantait la grand'messe. Dire mon saisissement, dire les sentiments que fit naître en mon âme le contraste extraordinaire de cette cathédrale catholique, qui s'élève, on ne sait pourquoi, au milieu de la Mosquée arabe, est absolument impossible. J'étais semblable à un homme que l'on transporterait brutalement, sans crier gare, d'une civilisation dans une autre, d'un monde dans l'autre, d'une Mosquée dans une cathédrale, de l'erreur à la vérité, de l'ombre à la lumière !

Et, réellement, cette cathédrale, greffée dans la merveille de l'art arabe, est si belle, si riche en matériaux précieux, en œuvres d'art, que je suis tenté de pardonner à ceux qui ont mutilé la Mosquée. A côté de l'art musulman, ils ont placé un chef-d'œuvre de l'art chrétien, et le contraste même de ces deux styles d'architecture fait mieux sentir le contraste des deux religions, des deux civilisations : la Mosquée reste merveilleuse, mais la cathédrale triomphe puisqu'elle nous inspire encore de l'admiration, et c'est peut-être un symbole qu'a voulu exprimer en 1523 le chapitre de la cathédrale en décidant sa construction au milieu de la Mosquée : *faire du temple des Maures l'antichambre du temple du Dieu des Chrétiens.*

XXIV.

En dehors de la Mosquée-cathédrale, Cordoue ne possède aucun monument digne d'attirer l'attention et d'exciter l'admiration des voyageurs. Quelques couvents, transformés pour la plupart en manufactures, un palais épiscopal sans aspect extérieur et dont l'intérieur n'a rien d'intéressant, une grosse tour nommée *tour de Malmuerta* et dont l'extérieur est aussi lugubre que le nom, enfin deux Alcazars qui

ne méritent point leur nom, car l'un sert de caserne et l'autre de prison.

De l'*Alcazar nuevo*, transformé en caserne, je ne parlerai point, car c'est un vaste bâtiment sans style, qui ne mérite point qu'on s'y arrête.

L'*Alcazar viejo*, devenu une prison — (oh ! si gaie !) — vaut une plus longue description. Je vais me borner à vous conter la visite que j'y fis le 20 octobre 1892 avec M. le docteur E. Chappet. Tout d'abord « la garde qui veille à la porte de ce lieu de repos » voulut nous interdire le passage ; mais j'exhibai ma carte et le directeur de la prison s'empressa avec une urbanité toute espagnole, de venir nous inviter à parcourir l'édifice, dont il poussa l'amabilité jusqu'à nous faire les honneurs lui-même. Et, sous la conduite de ce cicérone aimable, nous voilà partis parmi ces ruines immenses que l'on a utilisées plus ou moins bien, précédés de quatre soldats, fusil au bras ! Ce qui reste des Maures, les vestiges de leur passage en ces lieux sont bien peu nombreux ; notre directeur, toujours souriant, nous montre une colonne dans une salle que l'on travaille à restaurer, je n'ose pas dire que l'on restaure, car les travailleurs ont l'air absents ! Puis voici des couloirs, de longs couloirs, de doubles portes qui s'ouvrent, des grilles que l'on décadenasse avec fracas. Malgré cette visite bruyante, les prisonniers n'ont pas l'air de s'apercevoir de notre présence : ils occupent les salles latérales d'un immense patio, où ils ont la liberté de se promener, de jouer aux barres ou à colin-maillard ; une galerie fort large circule autour des pièces où ces *honnestes gens* sont en train de subir leur peine et nous les apercevons par des lucarnes grillées, dormant sur leurs grabats, ou lisant ou jouant aux dés et aux cartes, avec force jurons, et, Dieu me pardonne, j'en aperçois même qui se bourrent de coups de poings et de pieds dans une dispute trop animée sur quelque sujet qui n'avait rien sans doute de philosophique. Ajoutons à cela qu'on peut, par le mur très haut qui ferme le patio du côté ouest, leur lancer du tabac et des friandises, et vous avouerez que le métier de prisonnier dans l'Alcazar viejo de Cordoue n'est pas tout à fait aussi désagréable que celui des pauvres paysans, braves gens qui triment du matin au soir au brûlant soleil de l'Andalousie pour payer leurs fermages. Il est vrai qu'en ce pays la paresse est une souveraine de qui bien peu ne sont les tributaires, et le directeur paraît tout surpris quand nous lui demandons si les prisonniers ne sont pas soumis à un travail quelconque. Les faire travailler ! mais s'ils

voulaient travailler, oh ! si peu que possible, ils ne seraient pas en prison. Mais le travail dégrade, et il est plus noble pour ces seigneurs du coupe-bourse de se faire nourrir et entretenir par l'État, dans une prison, aussi gaie que celle de Cordoue, où on a de l'air, de la lumière, de joyeux compagnons, que de s'avilir en faisant un travail quelconque. Faire travailler les prisonniers dans les prisons, ce serait, en Andalousie, un sûr moyen de n'avoir plus de prisonniers ; personne ne voudrait plus d'un tel régime, et notre directeur lui-même ne se consolerait pas d'une telle révolution dans les habitudes de sa prison. « Ils ne se plaignent un peu que de la nourriture, nous dit-il ; si ce n'était cela, ils ne voudraient jamais nous quitter ».

Et si j'insiste sur ce tableau enchanteur, n'est-ce pas ? de la vie de far-niente des prisonniers de Cordoue, c'est pour bien faire ressortir la profonde honnêteté de cette race espagnole, fière, vaillante, indomptable et généreuse, qui, malgré tout l'attrait qu'offre à son amour des loisirs l'intérieur des prisons andalouses, refuse de se laisser aller au vol, même au larcin, et préfère le labeur en liberté à l'oisiveté sous les verroux.

Nous avons parcouru ensuite divers cachots, diverses salles, qui rappellent vaguement leur primitive destination de demeure princière, une chapelle ; puis, au premier étage, de longs couloirs et des salles pleines de manuscrits reliés en parchemins et rangés sur des étagères : ce sont les archives de Cordoue pendant plusieurs siècles ; il y a peut-être des trésors historiques dans ces milliers et milliers de volumes poudreux, mais qui osera chercher à les exhumer. Plusieurs existences d'hommes ne suffiraient pas à lire le contenu de tous ces in-folio.

Nous remercions l'aimable directeur de la prison de Cordoue de sa courtoisie et je lui renouvelle ici l'expression de ma gratitude ; puis nous prenons congé de lui, et le jardinier de l'Alcazar nous fait visiter les jardins. Ne vous attendez pas à des splendeurs : les jardins de l'Alcazar Viejo de Cordoue sont peu dignes d'un pareil titre ; ils sont assez abandonnés et les puissants khalifes d'autrefois en rougiraient sans aucun doute, s'ils les voyaient dans cet état. Ce n'est d'ailleurs qu'une faible partie des anciens jardins des Maures qu'on nous a montrée ; le reste est livré sans retour aux mauvaises herbes et à toutes sortes de cultures productives pour le jardinier du lieu.

Nous avons eu toutefois un réel plaisir à nous reposer quelques minutes, mon aimable compagnon et moi, sous les orangers de ce jardin délaissé, et à respirer le grand air de la campagne, au milieu de

la verdure, à l'ombre ténue des arbres, près d'un bassin où nagent quelques poissons rouges ; au sortir des couloirs, à l'odeur de rance et de moisi de la prison, il nous semblait plus doux d'entendre les grosses mouches et les abeilles bourdonner et s'ébattre en plein soleil et de voir des pigeons promener dans les allées mal entretenues leur corpulence somnolente. Je me souviens même d'avoir cueilli et mangé, à la fin d'octobre! des oranges presque mûres sur les orangers de ce jardin, qui n'était pas du tout, hélas! le jardin des Hespérides !

Gaston ROUTIER.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES & BROCHURES RÉCEMMENT REÇUS PAR LA SOCIÉTÉ

Autour du Tonkin, par Henri-Ph. d'Orléans. Édition Calman-Lévy, 7 fr. 50.

Quand bien même l'auteur de ce livre n'appartiendrait pas à une famille illustre, la carrière déjà brillante fournie par ce jeune homme de vingt-cinq ans suffirait pour attirer sur lui l'attention du public éclairé. On n'a pas oublié l'audacieux voyage accompli par lui, en compagnie de M. Bonvalot, à travers le Turkestan et les hauts plateaux du Tibet. Aujourd'hui, c'est la presqu'île Indo-Chinoise presque entière que notre voyageur a visitée, et l'on peut dire que son livre est un des plus instructifs, un des mieux informés qui aient été écrits sur ces contrées lointaines.

L'auteur a beaucoup vu, et, ce qui vaut mieux, beaucoup médité sur ce qu'il a vu. Il sait conter, il sait décrire, comme en font foi bien des pages pittoresques, mais il pense et juge encore plus volontiers. C'est, avant tout, un savant et un économiste. Son livre, plein de documents, d'observations personnelles, de renseignements recueillis en cours de route, d'une critique ferme, mais toujours mesurée, à l'égard des abus qu'il signale, constitue moins un récit de voyage qu'une sérieuse enquête sur le passé et l'avenir de nos possessions en Extrême-Orient. En l'écrivant l'auteur n'a eu, dit-il, « d'autre désir que de travailler à la grandeur de la patrie ». C'est le plus bel éloge qu'on puisse faire, et de l'écrivain, et du livre.

La France Noire, par Marcel Monnier, membre de la mission Binger à la Côte d'Ivoire et au Soudan. Édition Plon et Nourrit.

La France Noire après la France Jaune. Après le travail scientifique de l'économiste, le récit pittoresque du lettré. C'est l'impression notée au jour le jour, avec

un relief saisissant, des mille incidents de la vie aventureuse, en pleine brousse, le long des marigots, à travers les champs cultivés de mil et de maïs, dans le tohu-bohu des villages nègres, sous la paix des nuits silencieuses, devant les grands paysages de l'Afrique équatoriale, éternellements changeants et fantastiques comme un rêve. Parmi ceux que leur destinée retient sur la terre de France il en est, en grand nombre sans doute, qu'attire le mystère des expéditions lointaines, mais qui ne les connaissent que par ouï-dire : c'est pour eux que ces notes ont été écrites. Nous ne saurions leur assigner de guide plus sûr et plus aimable que l'auteur d'un pareil livre.

Le Siège de Dunkerque. Publié par la Société pour l'Encouragement des Sciences et des Lettres. Dunkerque, imprimerie Paul Michel.

Le Siège de Dunkerque, par Verax. Dunkerque, imprimerie Chiroutre-Gauvry. 1 fr.

L'histoire est sœur de la géographie. A ce titre, signalons deux ouvrages fort intéressants, de recherche savante et minutieuse, qu'a fait éclore précisément le centième anniversaire du siège de Dunkerque par les Anglais (1793-1893).

L'un de ces livres a une valeur surtout documentaire, malgré la chaleureuse préface dont l'a fait précéder le général Jung. On y trouvera un ensemble de mémoires, lettres, procès-verbaux inédits, et ce qui est surtout piquant, une relation anglaise du siège par un officier anglais au service de la France (!), lequel semble avoir joué dans ces événements un rôle assez équivoque.

Le second ouvrage est dû à M. l'abbé Monteeuis, professeur de philosophie au collège des Dunes, qui signe du pseudonyme Verax. Le récit des événements mémorables de ce siège, où une faible garnison tint pendant trois semaines en échec les troupes combinées du duc d'York, ne saurait manquer d'émouvoir notre vieil orgueil patriotique. Tout cela est conté dans un style net, vibrant, mais sans emphase. Le livre est bien composé, et pensé fermement. On y sent, dans les chapitres préliminaires comme dans la conclusion, l'ampleur de vue politique qui sied à l'historien-philosophe.

G. H.

ÉPHÉMÉRIDES ÉTRANGÈRES & COLONIALES DE L'ANNÉE 1892

DÉCEMBRE.

1er Décembre. — Mexique. — Le général Porfirio Diaz, réélu Président de la République pour quatre ans, inaugure sa quatrième période présidentielle.

3 Décembre. — Dahomey. — Occupation de Whydah.

— Dahomey. — Le général Dodds proclame la déchéance du roi Béhanzin et l'établissement du protectorat français sur le Dahomey, à l'exception du littoral qui est annexé aux établissements du Bénin.

7 Décembre. — ESPAGNE. — Chute du cabinet Canovas del Castillo.

— ALGÉRIE. — L'*Officiel* porte création d'un cercle à Touggourt.

8 Décembre. — TUNISIE. — Obsèques du cardinal Lavigerie à Carthage.

9 Décembre. — ALLEMAGNE. — Le recteur Ahlwardt, antisémite, est condamné par le tribunal de Berlin, à cinq mois de prison, pour avoir dénoncé la mauvaise fabrication des fusils Lœwe.

12 Décembre. — ÉGYPTE. — Le Conseil législatif refuse d'examiner, à titre consultatif, le budget qui lui est tardivement soumis par le conseiller financier anglais.

13 Décembre. — SÉNÉGAL. — Arrêté désannexant et plaçant sous le régime du protectorat, à partir du 1er janvier 1893, des territoires du deuxième arrondissement

14 Décembre. — ESPAGNE. — Formation du cabinet Sagasta, qui ramène les libéraux au pouvoir.

17 Décembre. — GUYANE. — Décret rétablissant les dix communes de plein exercice créées par le décret du 15 octobre 1879 et supprimées par celui du 12 décembre 1879.

18 Décembre. — SOUDAN FRANÇAIS. — Création d'une compagnie de conducteurs d'artillerie soudanais.

19 Décembre. — SOUDAN FRANÇAIS. — Arrivée à Marseille du commandant Monteil.

24 Décembre. — SUISSE. — La Chambre des Députés de France rejette la convention franco-suisse.

31 Décembre. — PALESTINE. — Inauguration du chemin de fer d'Ismid à Angora.

— ALGÉRIE. — Construction d'un poste fortifié à Hassi-Inifel, au S. d'El-Goléa.

FAITS ET NOUVELLES GÉOGRAPHIQUES

I. — Géographie scientifique. — Explorations et découvertes.

AFRIQUE.

Explorateurs français. — MM. FOA ET DYBOWSKI. — LA VÉRITÉ SUR LA MISSION MIZON. — LE TRAITÉ DE DÉLIMITATION ANGLO-ALLEMAND. — M. Foa, que nous avons entendu à Lille dans une conférence sur le Dahomey, est de retour d'une longue exploration dans la région du Zambèze d'où il rapporte de curieux

renseignements sur la faune, la flore et généralement tout ce qui concerne la géographie économique.

M. Dybowski, que nous avons également entendu, part pour le Congo, afin de se livrer à une étude plus approfondie de la grande zone forestière dont il nous a fait une si curieuse description. Nul doute qu'avec un explorateur aussi compétent nous n'apprenions des choses nouvelles et utiles au sujet de notre colonie africaine.

Le lieutenant Mizon, de retour à Paris, a pu se faire entendre et réduire à leur juste valeur les haineuses imputations de lord Aberdare, le porte-parole de la Compagnie du Niger. M. Harry Alis a publié à ce sujet un long article dans le Bulletin du Comité de l'Afrique française. Malgré ses dimensions, nous n'hésitons pas à le publier dans les colonnes de notre Bulletin ; il est trop d'actualité pour ne pas en faire bénéficier nos lecteurs :

On se rappelle que M. Mizon avait été chargé par le gouvernement de remplir une mission dans l'Afrique centrale. D'autre part, une Société commerciale, la Compagnie française de l'Afrique centrale, avait été formée sous les auspices de M. Mizon, pour l'accompagner et tenter des opérations commerciales dans l'Adamaoua. M. Mizon avait pour auxiliaires MM. Albert Nebout, — le second de Crampel, — Bretonnet, enseigne de vaisseau ; Ward, médecin ; Chabredier, adjudant, et les compagnons de son premier voyage. La mission commerciale était dirigée par M. Wehrlin.

Les missions, embarquées en août 1892 à Bordeaux, à bord d'un paquebot des Chargeurs-Réunis, devaient trouver, à l'embouchure du Niger, deux petits vapeurs à bord desquels elles remonteraient le Niger et la Bénoué : la *Mosca*, mandée par télégramme, de Buenos-Ayres, et le *Sergent-Malamine*, venu du Gabon.

Si court qu'eut été le séjour de M. Mizon en France, si rapide que fut son départ, les deux missions se trouvaient pourtant bien juste dans les délais pour arriver sur la Bénoué avant la baisse des eaux. Un fâcheux contre-temps vint rendre la situation plus difficile : durant le long séjour que fit le paquebot des Chargeurs-Réunis à Kotonou, pour débarquer le matériel nécessaire à l'expédition du Dahomey, M. Mizon apprit que ce paquebot ne pourrait pas le débarquer à Akassa. Il fut obligé de mander à Kotonou le *Sergent-Malamine*, de louer un autre petit vapeur, le *Gaiser*, et d'opérer au Dahomey le transbordement qui ne devait avoir lieu qu'à Akassa. Cela prit un temps considérable. Ce n'est que le 26 septembre que le *Sergent-Malamine*, la *Mosca* et le *Gaiser* se trouvèrent dans le Niger et qu'après de nouveaux transbordements et arrangements préparatoires, la mission put être véritablement organisée.

Avant de remonter le Niger, M. Mizon va rendre visite à M. Flint, agent général des territoires de la Compagnie. Ce fonctionnaire prétend faire acquitter des droits de douane pour l'entrée des marchandises dans l'Adamaoua qu'il affirme être un territoire de la Royal Niger Company. M. Mizon refuse, maintenant que l'Adamaoua est territoire français. Finalement, M. Flint cède, disant que le litige devra être réglé par les gouvernements respectifs.

Le 29 septembre, la *Mosca* et le *Sergent-Malamine* se mettent en marche. Mauvais début : le second bateau s'échoue. Dégagé, le lendemain il s'échoue encore.

En passant à Onitcha, M. Mizon reprend les objets provenant de sa première mission, qu'il avait déposés chez les Pères.

Jusqu'au 13 octobre, malgré divers légers accidents de machine ou d'ancrage, qui ralentissent la route, les deux vapeurs remontent le fleuve. Une chaloupe de la Compagnie, le *Rattler*, les accompagne pour les surveiller et, contrairement aux promesses de M. Flint, leur fait refuser combustible ou huile dans les stations.

Le 12, la mission est à Lukodja.

La montée de la Bénoué commence. Heureusement les eaux sont encore hautes ; la force du courant ralentit beaucoup la vitesse des bateaux.

Le 19 octobre, le *Sergent-Malamine*, qui a décidément trop de quille, s'échoue. Le 20, les missions sont à Ibi, le grand comptoir de la Compagnie dans la Bénoué. L'organisation administrative de la Compagnie a été modifiée : il y a maintenant, dans la Bénoué, un commissaire spécial, M. Wallace.

A partir de ce moment, la navigation de la Bénoué, malgré la hauteur des eaux, devient difficile pour le *Sergent-Malamine*, qui cale trop. Le 23, il s'échoue deux fois : le 25, deux fois encore ; la dernière, dans les conditions les plus défavorables.

Si nous insistons sur ces échouages successifs du *Malamine*, c'est parce que les agents de la Royal Niger Company ont accusé à diverses reprises M. Mizon d'avoir provoqué lui-même cet accident, afin de justifier son arrêt en face des États du Sultan de Mouri. Est-il besoin de faire remarquer l'absurdité de cette accusation : les premiers échouages ont commencé dès le bas Niger ; le *Sergent-Malamine* suivait la *Mosca*, montée par M. Mizon, et il était commandé par M. Bretonnet qui faisait assurément tous ses efforts pour le bien guider.

Deux jours de travail opiniâtre pour essayer d'arracher le *Malamine* à son banc de sable. La *Mosca* a donné son charbon et son bois. Le navire commence à s'enliser, le courant qu'il divise accumule le sable en aval ; les ancres tiennent peu sur ce sable mouvant et ne donnent pas de point d'appui sérieux. La Bénoué a baissé de près d'un pied dans ces deux jours. Toute espérance de remettre à flot le *Malamine* doit être abandonnée ; il ne reste plus qu'à prendre les dispositions pour passer ici la saison sèche et avertir le Sultan du Mouri que nous sommes forcés de vivre pendant six mois sur sa terre, devant le village de Zirou, qui lui appartient.

Ici commence — ou continue — la grande comédie jouée par les agents de la Compagnie du Niger. Le 28, un petit vapeur de la Compagnie, la *Bénoué*, apporte une lettre de M. Wallace, qui offre aux Français l'hospitalité « sur sa terre du Mouri ». A l'entendre, il aurait donné des ordres au Sultan et à tous les indigènes pour qu'ils aient à respecter la mission et à lui fournir des vivres. C'est à peu près comme si le ministre d'Angleterre au Caire donnait ordre au Mahdi de faire bon accueil à des voyageurs français...

Dans le récit de sa première mission, M. Mizon a raconté quelles étaient les relations passées entre le Sultan de Mouri et la Compagnie Royale : c'était, en résumé, l'état d'hostilité permanent. Notre compatriote n'ignorait pas que la Compagnie prétend avoir traité avec le Mouri, comme avec l'Adamaoua, etc. Mais il avait les plus sérieuses raisons de penser qu'il n'existait aucun traité — du moins politique — entre elle et le Sultan du Mouri, Aussi résolut-il d'entrer en relations avec ce dernier.

Rien ne fut plus facile : dans cette circonstance comme dans d'autres, M. Mizon bénéficia des bons souvenirs que les anciennes Compagnies françaises de commerce avaient laissés dans la région.

Du 25 octobre au 3 novembre, le personnel de la mission n'avait cessé de faire des efforts pour dégager le *Sergent-Malamine*. Tout avait été vain.

M. Mizon, résigné à un long séjour dans le Mouri, détache alors les compagnons de son premier voyage, le Chérif et Ahmed, pour porter une lettre au Sultan, qui est installé dans un *Sanguéré*, sorte de camp de guerre permanent. Ces envoyés sont reçus à bras ouverts, non seulement par le Sultan, mais par tout le monde. Le Sultan répond « que M. Mizon est le bien-venu sur sa terre du Mouri et qu'il est impatient de voir le chef de la mission française lui rendre visite au « sanguéré ». Il a même envoyé à Maïraïnao des montures pour le voyage.

La mission arrive le 18 novembre en vue du sanguéré, où une magnifique réception lui est faite par les cavaliers foulanis. Dès le lendemain, elle est reçue par le Sultan, qui lui expose en ces termes sa situation vis-à-vis des Anglais :

« Il y a environ huit ans, les Anglais sont venus à Ibi, sur la terre de Mouri et ils ont fait des présents au chef de Djibou pour obtenir des terrains et l'autorisation d'ouvrir les factoreries. Le chef, convaincu par les présents, donna l'autorisation ; puis il se rendit à Mouri pour remettre les cadeaux au Sultan. Celui-ci lui reprocha vivement d'avoir agi sans son autorisation, mais, cependant, résolut de tolérer la présence des agents de la Compagnie à Ibi ».

Le Sultan du Mouri se nomme Mohamed-bed-Aben-Boubaka. Il lit et écrit parfaitement l'arabe. Des pourparlers ne tardent pas à s'engager entre lui et M. Mizon au sujet d'un traité de protectorat. Mis en possession du texte préparé par Mizon, le Sultan s'exprime ainsi : « Ce que tu me proposes est juste et selon la loi ; d'ailleurs c'était écrit : tu allais voir Roubir, tu ne voulais me voir que l'année prochaine ; Dieu a manifesté sa volonté en retirant l'eau de la rivière et en arrêtant tes navires près de mon camp ; que sa volonté soit faite, et puisse notre amitié durer aussi longtemps que l'univers. Tout le monde me connaît comme un souverain juste et pacifique, bien que les agents de la Compagnie me représentent comme un batailleur et un pillard ».

Le 23 novembre, le Sultan signe les quatre exemplaires du traité, en arabe et en français : « Béni soit le Tout-Puissant, ajoute-t-il, qui t'a envoyé vers moi pour le bonheur de mon peuple. Ce papier est selon mon cœur. J'exécuterai fidèlement ce traité et je prie Dieu que mes serviteurs agissent de même ».

Le Sultan du Mouri avec qui M. Mizon venait de signer ce traité de protectorat avait un gros souci... La révolte d'une tribu de païens fermait depuis longtemps la route commerciale qui traversait ses États et qui en faisait la prospérité. Cette grande artère allait de Kano à Baoutchi, Mouri, Echomo ou Bourmanda, sur la Bénoué, Gachka ou Koutaha, où les caravanes se divisaient pour aller à Bango, Tibati et Ngaoundéré. Les païens, concentrés dans une forte position, coupaient cette route, et c'est pour les réduire que le Sultan avait installé son sanguéré aux environs.

En poussant une reconnaissance vers la place des païens, Koâna, M. Albert Nebout eut le bras traversé par une flèche.

Le Sultan faisait les plus pressantes instances auprès de M. Mizon pour qu'il l'aidât à réduire ce nid de pillards et de coupeurs de routes. C'était presque une obligation du Protectorat que la mission française venait d'accepter et c'était, même au point de vue humanitaire, le meilleur parti à prendre, la soumission des païens devant mettre fin à l'interminable guerre qui désolait cette région.

Pourtant, avant de prendre cette décision, M. Mizon résolut d'envoyer un émissaire aux gens de Koâna pour leur demander de rouvrir la route commerciale. La réponse fut un défi : les païens déclaraient que le sort des armes seul déciderait entre les blancs et eux, qu'ils étaient même désireux de voir comment les blancs font la guerre et d'entendre tirer ces canons dont on leur avait tant parlé.

M. Mizon prit donc cette décision de venir en aide à son protégé dans une entreprise de guerre : c'est ce qui a si fort excité l'indignation de la philanthropique Compagnie royale du Niger — dont chaque étape est marquée par des bombardements de villages et des massacres. C'est parce qu'il a combattu aux côtés de son allié Mohamed-Aben Boubakar, comme on le fait aux quatre coins de l'Afrique, que le chef de la mission française a été traité de pirate et de flibustier par lord Aberdare !

Le 17 décembre, M. Mizon se met en route pour le sanguéré du Sultan. Il emmène avec lui MM. Nebout, Charbredier, Ahmed, le Chérif, 14 tirailleurs avec le canon de montagne et les munitions.

L'action qui va être entreprise contre Koàna aura la plus grande importance : « Les païens de la frontière de l'Adamaoua suivent la lutte avec le plus grand intérêt. Un échec devant Koàna serait probablement suivi de la révolte générale des autres païens. Ce serait retourner en arrière de quatre-vingts ans, alors que les Foulanis ont entrepris la conquête au Sud de la Bénoué et rouvrir une ère de guerres, de massacres et de pillages qui ne serait profitable ni aux Européens ni aux paiens ».

M. Mizon a raconté lui-même les épisodes du siège :

« Nous cherchons un emplacement favorable pour faire une brèche à la muraille. La pièce est mise en position à 200 mètres. De nos alliés, personne ne bouge, attendant que l'on pratique la brèche. On ne nous couvre même pas du côté des mamelons, dont les Koàna commencent à escalader les pentes. L'un d'eux s'avance jusqu'à une double portée de flèche, au pied de la montagne. J'envoie M. Chabredier avec huit hommes de ce côté, pour faire remonter les Koàna, — ce qui n'est pas long. Ils reprennent leurs anciens postes derrière les rochers, au sommet des mamelons et ne nous inquiètent plus.

» Un Foulani s'avance, couvert par un large bouclier de cuir, et jette sa gourde au pied des murailles où il va la reprendre, puis il rentre parmi ses compagnons. Un Koàna saute par-dessus la muraille, vient à nous et exécute une danse avec sa lance et son bouclier. Un coup de feu le blesse à la jambe et il rentre à cloche-pied dans l'enceinte.

» La pièce est prête à tirer. Le Sultan me fait montrer le groupe de cases du chef de Koàna et demande que le premier obus soit tiré dans cette direction. Il atteint son but et éclate en produisant de grands dégâts. Les trois premiers projectiles tirés sur l'angle ont produit peu d'effet : la muraille offre peu de résistance et les obus font un trou par lequel un homme pourrait à peine passer. Je n'ai que 32 projectiles et 4 boîtes à mitraille. Malheureusement, les gargousses, bonnes en apparence, ont été mouillées pendant le voyage en pirogue et sont très inégales. Le quatrième coup tombe à 50 mètres de la pièce, le cinquième à 60. Voyant avec quelle maladresse les Koàna usent de leurs fusils à silex, beaucoup moins dangereux pour nous que leurs flèches, je fais avancer la pièce à 60 mètres des murailles C'est à peine si, dans ces conditions, je parviens, avec 25 projectiles, à pratiquer une brèche de 2 à 3 mètres de large, ayant encore un seuil de 0 m. 60. Des feux de salve et le tir précis de M. Chabredier forcent les défenseurs à abandonner la façade Sud-Ouest, enfilée de côté, jusqu'au village qui est situé vers son milieu. M. Nebout dégarnit également la face Nord-Sud. Mais l'angle reste toujours garni de défenseurs qui essayent de reboucher la brèche et qui y parviendront si on les laisse tranquilles. L'épaisseur de la banquette intérieure les a préservés des obus. J'envoie prévenir le Sultan qu'il faut faire donner l'assaut avant que la muraille soit rétablie; il me fait répondre qu'il faut agrandir la brèche, ce qui m'est impossible, car je désire garder 4 obus à balles et 4 boîtes à mitraille en prévision de tout événement. Les Koàna continuent leur travail; nous courons le danger d'un insuccès qui détruirait notre prestige. J'ai assumé le protectorat du Mouri : il ne faut pas, pour la première fois que l'on fait appel à notre aide, nous montrer aussi impuissants que les Foulanis. Européens et Sénégalais me pressent de leur permettre de donner l'assaut ; je les y autorise.

» Les 60 mètres qui séparent la petite troupe de la muraille sont rapidement

franchis en tiraillant. Les défenseurs, surpris, ripostent peu et tout le monde arrive à se coller au pied de la muraille, du côté de l'angle opposé à la brèche. La volée de flèches et de sagaies n'a blessé qu'un homme, le Sénégalais Mamadou, qui a reçu une flèche à la hanche.

» M. Chabredier utilise comme meurtrière le trou fait par le premier obus et tire dans les jambes des défenseurs qui cherchent à rallier la brèche. Ahmed, avec son fusil, et moi, avec mon revolver, empêchons les Koânas de se hausser au-dessus de la muraille et de larder les assaillants avec leurs sagaies. Ils restent cachés, se contentant de jeter des pierres qui passent par-dessus nous. Au commandement de : « En avant ! » tout le monde abandonne l'angle et s'élance bravement par la brèche. L'armée qui, depuis un moment, s'est rapprochée à la portée des flèches, s'élance en colonne pressée pour entrer à leur suite. Un Koâna est couché derrière le seuil de la brèche. Quand M. Chabredier la franchit, l'homme, surpris, veut se relever pour le frapper de sa sagaie ; en sautant M. Chabredier s'accroche des deux pieds à son cou et va rouler dans l'intérieur. Le Koâna, qui tombe également, essaye de lui décocher une flèche, mais il ne bande l'arc que faiblement et la flèche fait à l'épaule une blessure peu profonde. Il est payé d'un tel coup de crosse sur la tête que le fusil est brisé ! Tout ceci a duré quelques secondes à peine ; les défenseurs de la brèche s'enfuient vers le grand village qui contient les cases du chef. Le flot des Foulanis se presse vers la brèche (on dirait une fourmilière) et se dirige, en poussant de grands cris, vers le grand village. Les cavaliers suivent en dehors le long des remparts, à la recherche d'une porte.

» Ahmadou, Mamadou-Filé et M. Chabredier ont été blessés ; Abdul va l'être en entrant dans le village : quatre blessés sur dix-sept assaillants. M. Nebout, Ahmed et les tirailleurs courent au village du chef où les défenseurs des remparts se sont retirés et essaient de tenir. Dix Foulanis, dont le Serki Bendega, sont tués à coup de sagaies, un grand nombre sont blessés par les flèches. M. Nebout et Ahmed, qui n'ont plus que six tirailleurs, ont fort à faire pour défendre les Foulanis. Au moment où j'entre dans le village, l'incendie éclate. Le cirque est noyé dans la fumée et dans la poussière ; à la chaleur du soleil s'ajoute celle des incendies allumés de tous les côtés. Le pillage du village est commencé. Ce n'est que païens sortant, qui avec une chèvre ou un mouton, qui avec un cheval ou un veau. D'autres plient sous des charges d'épis de sorgho, de marmites en terre.

» Contrairement aux usages africains, les païens se croyaient tellement inexpugnables que les femmes et les enfants étaient demeurés dans les villages. Aussi, les Foulanis firent-ils beaucoup de prisonniers, ce qui était d'ailleurs la revanche d'une défaite précédente où trois cents femmes leur avaient été enlevées.

» Deux Sénégalais, Mamadou-Filé et Ahmadou, meurent des blessures que leur ont faites les flèches empoisonnées.

» Le Sultan est dans la joie, et toute l'armée fait une ovation à la petite troupe française ».

Tel est le récit exact de la prise de Koâna, qui n'est, comme on le voit, qu'un épisode d'une guerre parfaitement légitime, où M. Mizon a prêté son appui au Sultan du Mouri, son protégé, pour rouvrir les routes commerciales que fermaient les païens. Il est intéressant de comparer ce récit aux accusations plus vagues encore que violentes de lord Aberdare.

Il est facile de comprendre combien la prise de Koâna avait exalté la reconnaissance du Sultan du Mouri. En même temps que M. Mizon écrivait au Sultan de l'Adamaoua, Zoubir, pour lui faire part de l'arrêt forcé de la mission française à Zirou, lui envoyer un projet de traité définitif et pour lui annoncer sa visite lors de

la prochaine montée des eaux, Mohamed-Aben-Boubakar lui écrivait de son côté et lui faisait un véritable panégyrique des Français. Tel était le sincère attachement du Sultan du Mouri pour M. Mizon qu'il ne faisait plus rien sans le consulter. Les personnes qui ont lu avec attention ce qui précède se demanderont ce qui, dans le récit exact et impartial que nous venons de faire, pouvait justifier les singulières violences du président de la Royal Niger Company. Qui ne se souvient de ces documents au bas desquels le nom d'un personnage tel que lord Aberdare produisait un effet si étrange, et au cours desquels la mission française était traitée de ramassis d'aventuriers, de flibustiers, de pirates, et menacée d'être traitée par les procédés les plus sommaires !

Et tout cela pourquoi ? Parce que la Compagnie prétendait sans valeur le traité de protectorat signée par M. Mizon. Et quels arguments donnait-elle à l'appui de sa thèse ? Aucun.

Quoiqu'il en soit, notre gouvernement ne s'était jamais refusé à la discussion : il acceptait un examen contradictoire de la question ; il fit plus. Il consentit à mander M. Mizon afin de pouvoir discuter en connaissance de cause. Quant à la mission elle-même qui, dans les instructions primitives n'était pas destinée au Mouri, elle reprendrait l'exécution du programme fixé au départ et remonterait à Yola.

Telles furent les instructions télégraphiées par le gouvernement français pour être notifiées à M. Mizon. Elles devaient être, — conformément aux engagements pris par le gouvernement anglais, — confirmées par lettre et M Hoellé, agent commercial de la Compagnie française de l'Afrique centrale, devait porter cette lettre en allant remplacer M. Wehrlin. On sait que la Compagnie, usant de procédés qui paraissent lui être habituels, faisait remettre seulement à M. Mizon le télégramme de rappel et refusait de tenir les engagements pris en son nom au sujet du passage de M. Hoellé.

Tandis que le gouvernement français consentait à discuter la question du protectorat du Mouri, et faisait évacuer le pays, la Compagnie agissait comme si la question était tranchée à son profit. Elle se trompe toutefois si elle pense que ce coup d'audace pourra influencer la décision définitive. La question du Mouri doit être réglée d'après le droit international, sur examen de tous les titres, et non d'après les coups de duplicité ou de force de la Compagnie.

L'époque de montée des eaux de la Bénoué approchait. Les deux bateaux avaient été mis autant que possible en état ; le *Sergent-Malamine*, demeuré complètement à sec sur un banc de sable, fut entouré d'un fossé où l'eau fut amenée ; il put ainsi être remis à flot et conduit dans un bassin au moyen d'un chenal creusé dans le sable.

M. Mizon fit un voyage d'adieux au sanguéré ; il remonta également à Kounini. La crue de la Bénoué atteignait 1 m. 50. Le 18 juillet, les deux bateaux se mirent en route pour Yola. La situation dans le Mouri était alors la suivante : à Ménardville, un résident politique, M. Nebout, et un chef de factorerie noir, M. Fowler ; à Maïraïnao, la factorerie dirigée par M. Hunzbüchler.

Le 12 août, M. Nebout est avisé de l'arrivée sur la rivière des vapeurs anglais *Nupé* et *Benoué*, montés par de nombreux soldats. Conformément aux instructions données par M. Mizon, il fait aussitôt préparer les armes pour résister à toute tentative de coercition. Mais une chaloupe se détache et il lui est donné connaissance : 1° d'une copie du télégramme officiel que l'administration des Colonies devait envoyer à Mizon, enjoignant d'évacuer le Mouri ; 2° de la lettre adressée au Foreign Office par le ministère des Affaires étrangères et qui annonce que le Mouri va être évacué jusqu'au règlement de la contestation politique. M. Nebout amène son

pavillon et prend passage à bord de la *Benoué*, qui le remonte jusqu'à la *Mosca*, stationnée en amont.

Ici s'ouvre une nouvelle phase, au point de vue des prétentions de la Royal Niger Company. Le 19 août, les deux navires de la mission française sont arrivés sur la Bénoué, en face de Yola; le *Nupé* les y a précédés, et les officiers de la Royal Niger Company se livrent à toutes sortes de mesquines intrigues pour entraver la mission. Le 20 août, un « officier de douanes » de la Compagnie vient à bord de la *Mosca* et réclame le payement des taxes dues pour l'autorisation de commercer à Yola. C'est donc bien la question de suzeraineté sur l'Adamaoua qui est maintenant posée ; il ne s'agit plus du Mouri. M. Mizon, qui a entre les mains le traité définitif signé par Zoubir, répond que l'Adamaoua est pays de protectorat français et que, par conséquent, il n'a aucune taxe à payer. Il enjoint au *Sergent-Malamine*, plus spécialement affecté à la mission commerciale, de repousser par la force toute tentative de coercition.

Le 22 août, tandis que M. Mizon entretient les relations les plus cordiales avec son protégé, le Sultan Zoubir, le *Nupé* descend la rivière pour procéder à la fermeture des factoreries françaises du Mouri. Les marchandises sont mises sous scellés et M. Huntzbüchler est ramené sur le *Kouka*, qui porte également la mission allemande d'Uechrtitz, laquelle est destinée à remplacer à Yola la mission von Stetten, arrivée de Cameroun, après un combat livré à Tibati. M. von Stetten prétend être en possession d'un traité signé par Zoubir. Mais quels en sont les termes ? En tout cas, il est postérieur au traité conditionnel Mizon de 1892, ratifié d'une manière définitive au printemps de 1893. La mission allemande le sent si bien que, lorsque le 3 septembre, M. Mizon lui signifie officiellement son traité, M. d'Uechtritz se contente de protester en disant que ce document est contraire à la convention franco allemande de 1885.

Quant à l'agent anglais, M. Wallace, il répond que la question de suzeraineté sur Yola sera jugée en Europe par les gouvernements intéressés.

Néanmoins, durant les premiers jours de septembre, M. Wallace fait annoncer que le *Sergent-Malamine* va être saisi pour refus de payer les droits de douane. Le 15, une démontration est même faite et repoussée par M. Chabredier.

A ce moment, M. Mizon a accompli sa mission principale qui était de faire ratifier et contresigner le traité avec l'Adamaoua. Il faut profiter des hautes eaux et songer au retour en France, où la présence de M. Mizon est indispensable pour la reprise des négociations diplomatiques. Ahmed est installé à Yola, comme résident de France, avec huit tirailleurs. M. Huntzbüchler demeure à bord du *Sergent-Malamine* transformé en ponton-comptoir. La mission française redescend la Bénoué à bord de la *Mosca* et prend en route M. Tréhot, resté à Maïraïnao.

Le *Nupé* redescendait également ; à un moment, il feint une avarie et s'arrête. C'est une ruse, d'ailleurs bien superflue. La *Mosca* continuant sa route, le *Nupé* remonte et s'empare du *Sergent-Malamine* et des marchandises. M. Huntzbüchler, sans moyens de résistance, doit se soumettre. Le *Nupé*, armé en guerre, avec plusieurs canons, arrime alors le *Sergent-Malamine*, redescend la Bénoué, dépasse la *Mosca* et mouille le premier à Lokodja, où la mission française le rejoint bientôt. On est là en territoire incontestablement anglais. Aussi M. Mizon se conforme-t-il scrupuleusement aux exigences des agents de la Royal Niger Company. Il laisse même opérer — en se contentant d'en prendre acte — la saisie d'un stock d'ivoire embarqué à bord de la *Mosca* par la mission commerciale.

La seconde mission Mizon dans la Bénoué était terminée.

L'ARRANGEMENT ANGLO-ALLEMAND. — Au moment où des négociations allaient

s'engager d'une part entre la France et l'Angleterre, d'autre part entre la France et l'Allemagne, on vient d'apprendre subitement que le baron de Marshall et M. Martin Gosselin, ont conclu à Berlin un accord dont voici l'analyse :

« Du point extrême désigné par la convention de 1885, et situé sur la rive droite du Vieux-Calabar par 9° 8′ de longitude (Greenwich), la frontière suit une ligne droite qui se dirige vers le point central actuel de la ville de Yola. De ce point central, une ligne droite est tirée vers un point situé sur la rive gauche de la Bénoué, a environ 5 kilomètres de l'embouchure principale de la rivière Faro. De ce dernier point et au sud de la Bénoué, une circonférence sera tracée, dont le centre sera le centre actuel de la ville de Yola, et le rayon la ligne précédemment mentionnée, et elle sera continuée jusqu'au point d'intersection avec la ligne droite tracée à partir du Vieux-Calabar. Sur ce point, la frontière s'éloigne de la ligne droite et suit la périphérie du cercle jusqu'au point où elle atteint la Bénoué. Ce point sur la Bénoué sera considéré comme le point à l'Est, et dans le voisinage immédiat de la ville de Yola, qui a été prévu par la convention de 1886.

» La frontière doit être continuée vers le Nord de la façon suivante : du point situé sur la rive gauche de la Bénoué, une ligne sera tirée qui, traversant le fleuve, se dirigera en droite ligne sur le point d'intersection du 13ᵉ degré de longitude orientale (Greenwich), et du 10° de latitude Nord. De ce point, la frontière sera continuée en droite ligne vers un point de la rivière Sud du lac Tchad, situé à 35 minutes à l'est du méridien du centre de la ville de Kouka, correspondant à la distance entre le méridien de Kouka et le 14ᵉ degré de longitude Est de Greenwich, telle qu'elle est marquée sur l'atlas allemand de Kiepert (1891). Au cas où des données ultérieures montreraient que la fixation de ce point attribue à la sphère d'influence anglaise une plus petite portion de la rive Sud du lac Tchad que la carte ne le marque, un nouveau point devra être fixé qui répondra aux intentions actuelles des parties.

» En attendant, le point sur la rive Sud du lac Tchad qui se trouve situé à 0° 35″ à l'Est du méridien qui passe par le centre de la ville de Kouka servira de point terminal. Des modifications peuvent d'ailleurs êtres faites par des conventions entre les deux puissances aux démarcations actuellement existantes par suite de conventions antérieures.

» Les pays situés à l'Ouest de la ligne de démarcation fixée par la présente convention et par les conventions antérieures tomberont dans la sphère d'intérêts anglais ; ceux situés à l'Est dans la sphère d'intérêts allemands.

» Il est également convenu que l'influence allemande ne combattra pas l'influence anglaise à l'Ouest du bassin du Chari, et que les pays du Darfour, du Kordofan et du Bahr-el-Gazal, tels qu'ils sont délimités dans la carte de Justus Perthes, d'octobre 1891, seront exclus de la sphère d'intérêts de l'Allemagne, même au cas où il serait démontré que des affluents du Chari sont situés à l'intérieur des pays sus-mentionnés.

» Les deux puissances contractantes prennent, à l'égard des nouvelles sphères d'influence, comme elles l'avaient pris à l'égard des sphères d'influences antérieures dans les conventions précédentes, l'engagement de s'abstenir mutuellement de tout empiètement sur leurs sphères d'influence réciproque. Chacune s'abstiendra de faire des acquisitions dans la sphère d'influence de l'autre, d'y conclure des traités, d'y établir des protectorats ou d'y gêner en aucune façon l'influence de l'autre puissance. La Grande-Bretagne reconnaît tous ses engagements au sujet des eaux du Niger et de ses affluents situés dans les pays de sa souveraineté ou de son protectorat, et elle confirme les actes y relatifs de l'Acte général de Berlin de 1885 ; de

son côté, l'Allemagne déclare se reconnaître liée pour les eaux qui la concernent par les mêmes articles ».

Nous ne savons ce qu'il faut considérer comme le plus étrange, des termes de ce document ou des circonstances dans lesquelles il a été signé. C'est, en effet, une chose assez rare dans les annales diplomatiques, de voir deux puissances régler une question à laquelle une troisième est intéressée au moins autant qu'elles, sans tenir le moindre compte des droits de celle-ci, — en la traitant comme une quantité négligeable.

Voici de longues années que la France lutte pour asseoir son influence dans la région du Tchad. Ses titres sont les plus sérieux qui aient été produits : elle a traité avec le Mouri, avec l'Adamaoua — et jusqu'ici nous n'avons pas connaissance d'autres traités qui puissent lui être opposés. Cela n'empêche pas l'Angleterre de s'attribuer le Mouri, Yola, le Bornou et la rive du Tchad sans même nous consulter.

M. Mizon est allé à Ngaoundéré ; M. Ponel y a traité ; nos postes sont dans la Sangha ; M. Maistre a traité dans la région du Chari. N'empêche : les Allemands, qui ne sont même pas allés dans ces pays, proclament : « Ceci est à nous. » Rien n'est plus commode.

Nous comptons bien que notre gouvernement protestera de la manière la plus formelle contre cet arrangement et qu'il refusera absolument de lui reconnaître une valeur quelconque au point de vue français.

Pour nous, la question se pose aujourd'hui comme elle se posait hier :

Nous revendiquons le Mouri et l'Adamaoua en vertu de droits acquis et de traités.

Nous considérons le Bornou et le Baghirmi comme indépendants parce qu'ils n'ont traité avec aucun État européen et qu'aucun État n'y a acquis des droits sérieux de suzeraineté.

Nous occupons la haute Sangha, la Kadeï et la Membere, ce qui, quoi qu'on en ait pu dire à Berlin, est parfaitement conciliable avec l'arrangement franco-allemand de 1885, lequel ne visait qu'une démarcation de frontières, limitée vers l'intérieur.

Nous maintenons enfin nos droits sur tous les pays gaberies, saras, etc., avec lesquels M. Maistre a signé des traités.

Il faut qu'on sache bien, à Berlin et à Londres, que nous ne sommes pas disposés à passer condamnation sur les procédés dont on a usé vis-à-vis de nous et qu'il n'est pas un ministre en France qui oserait donner son consentement, même tacite, à la tentative de dépossession qui constitue l'arrangement anglo-allemand.

II. — Géographie commerciale. — Faits économiques et statistiques.

FRANCE.

Nos relations économiques avec l'Espagne. — Il est temps, dit le *Travail national*, que notre diplomatie porte son attention sur ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées. Si les renseignements qui nous arrivent sont exacts,

le gouvernement espagnol se prépare à exécuter le mouvement tournant qui lui est familier à pareille époque de l'année. Quand ses viticulteurs ont fait entrer chez nous tout ce qu'ils ont pu de leur récolte de vins, il prend sa plus grosse voix pour nous signifier qu'il ne saurait nous continuer plus longtemps le régime si avantageux dont nous jouissons chez lui et qu'il attend de nous des concessions nouvelles sur notre tarif des vins.

Il faut avouer que cette année la plaisanterie est particulièrement amère pour nous ; car jamais notre situation vis-à-vis de l'Espagne n'a été plus désastreuse. Le cours du change sur l'Espagne, qui était au moment de la mise en vigueur de nos tarifs à 13 % environ, dépasse aujourd'hui 23 % et personne ne peut dire où il s'arrêtera.

La conséquence, c'est que toute l'économie de notre régime douanier se trouve bouleversée à notre détriment ; notre tarif des vins, notamment, en est atteint à ce point qu'un vin espagnol similaire de nos vins moyens de France, qui devrait se vendre, avec les droits, 17 francs l'hectolitre sur notre marché, arrive à Cette au prix de 14 fr. 73, la prime du change ne représentant pas moins de 2 fr. 27.

Ce régime de faveur ne s'applique pas seulement aux vins, il s'étend à tous les produits que l'Espagne nous envoie. Quant aux produits que nous lui envoyons, comment sont-ils traités chez elle ? Ils commencent par y rencontrer un tarif décoré ironiquement pour nous de l'étiquette de tarif minimum, qui contient, sur l'ancien tarif dont nous jouissions, des relèvements formidables de 300 à 500 % et dont le caractère prohibitif n'est pas niable. S'ils parviennent à franchir cette premiere barrière, ils sont arrêtés par une seconde non moins redoutable : c'est le cours du change qui, alors, se tourne contre nous, en faisant perdre à nos producteurs 23 % sur leur prix de vente, puisqu'un paiement de 100 francs en billets espagnols ne représente que 77 francs de monnaie française.

Il paraît que le gouvernement espagnol trouve que ce n'est pas encore assez et qu'il ne nous a pas suffisamment maltraités comme cela Il nous menace aujourd'hui de faire à d'autres pays des concessions de tarif qu'il se propose de nous refuser en nous retirant le bénéfice de la clause de la nation la plus favorisée.

Il est à remarquer que ces autres sont des pays, comme l'Allemagne, auxquels l'Espagne vend à peine pour quelques millions, alors que pour les neuf premiers mois de cette année elle a déjà vendu à la France pour plus de 170 millions, malgré ce tarif minimum dont elle fait semblant de se plaindre, et qu'elle est trop heureuse d'accepter. Il est à remarquer aussi que l'Allemagne lui oppose un tarif des vins plus rigoureux que le nôtre.

Il faut avouer que cette manière de traiter le meilleur de ses clients est toute nouvelle et peu encourageante. Aussi nous supposons bien que le gouvernement espagnol ne s'imagine pas que nous pousserons la condescendance plus loin et que nous allons nous résigner à un régime différentiel quelconque sans en faire autant de notre côté. Certes nous sommes aussi désireux que personne de vivre en bonne intelligence et en relations suivies d'affaires avec un grand pays pour lequel nous avons l'amitié la plus sincère ; mais il ne faut pas qu'il nous fasse payer cette amitié trop cher. Puisque les bons comptes font les bons amis, il nous permettra de suivre son exemple et de compter aussi.

Nous sommes convaincus que, dans cette affaire, M. le Ministre des Affaires étrangères a su prendre nettement position dès le début et qu'il ne laissera pas aller les choses sur cette pente insensible des concessions qui ne mène qu'à des déceptions et n'aboutit qu'à des ruptures. Il veillera aussi, nous n'en doutons pas, à ce que nos représentants à l'étranger portent désormais toute leur attention, toute leur vigilance sur des questions d'un intérêt capital pour la France.

Le commerce français en Grèce. — Nous extrayons d'un rapport de M. le président de la Chambre de commerce française d'Athènes le passage suivant relatif aux conditions actuelles du commerce français en Grèce.

On dirait que la fabrication française a de la répugnance à modifier ses procédés pour se conformer aux goûts des populations dont elle sollicite pourtant la clientèle. Ce fait que d'autres ont remarqué avant ou en même temps que nous constitue une cause réelle d'infériorité au point de vue du développement des affaires. Il n'est pas douteux que l'industrie française aurait intérêt — elle que l'on imite tant — à imiter en cela les industries rivales qui s'enquièrent des moyens d'activer le placement de leurs produits. Celles-ci ne se bornent pas à fabriquer des articles dans le goût — qui n'est pas toujours le bon, mais qui est toujours le plus avantageux — du consommateur ; elles font même d'adroites imitations qui ont le plus de débit.

Qu'on n'aille pas objecter qu'un petit marché comme celui de la Grèce, ne vaut pas la peine d'être conservé aux prix des sacrifices qu'imposeraient quelques changements dans nos procédés de fabrication. Nous ne plaçons plus en Grèce, il est vrai, que pour un peu plus de dix millions de marchandises, mais nous en placerions certainement davantage en montrant un peu plus d'empressement dans le sens que l'on vient d'indiquer.

Nous pourrions, tout au moins, conserver la situation actuelle avec l'espoir de la voir s'améliorer à mesure que s'améliorera le commerce extérieur de la Grèce. C'est pour ne pas avoir voulu apporter aucun changement dans le raffinage du sucre que le sucre autrichien s'est emparé peu à peu du marché hellénique, d'où il a complètement exclu le nôtre. Il y a moins de vingt ans, la France fournissait à la Grèce pour plusieurs millions de cette denrée. Son importation actuelle n'est plus que de quelques milliers de francs.

On pourrait citer d'autres exemples, mais celui-ci ne suffit-il pas à démontrer qu'il y a urgence à modifier nos procédés de fabrication pour une partie des marchandises destinées à l'étranger ? Car ce qui nous est arrivé pour le sucre pourrait arriver pour d'autres choses. Et ce n'est pas alors seulement — et c'est là que l'on voulait en venir — le marché de la Grèce que notre ignorance ou notre dédain des besoins et des goûts d'autrui pourrait nous faire perdre, c'est un marché beaucoup plus considérable, celui des autres populations grecques aussi, trois fois plus nombreuses que celles du royaume qui pourrait se fermer pour nous, car la Grèce donne pour ainsi dire le ton aux contrées où le grec est parlé, c'est-à-dire à la plus large partie du bassin oriental de la Méditerranée.

EUROPE.

La population de l'Alsace-Lorraine subit un mouvement accentué dont la direction nous intéresse fort. D'après des documents officiels récemment publiés, de 1871 à 1890, cette population a diminué de 201,108 unités. Si, à ce chiffre, on ajoute 12,000 étrangers entrés en Alsace-Lorraine depuis 1872, et les 64,000 Allemands immigrés, on obtient un chiffre rond de 280,000 qui peut être considéré comme le chiffre minimum de l'émigration de 1870 à 1890. En réalité, ce chiffre doit s'élever à plus de 300,000 habitants, et représente par suite un cinquième de la population totale

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que ces émigrants quittent l'Alsace-Lorraine seulement dans le but d'échapper au service militaire, car la diminution du sexe féminin est sensiblement la même que celle du sexe masculin.

Le peignage de la laine en France et en Allemagne. — En 1892, l'industrie française a transformé environ 248 millions de kilogrammes de laines brutes dont 1/5 de laine de France, 1,3 d'Australie et un peu plus de 2,5 de Montévidéo et Buénos-Ayres. Il a été mis en œuvre, pendant la même année, environ 90 millions de kilogrammes de laine lavée à fond, représentant environ 375 millions de francs, en estimant à 3 fr. 80 la valeur moyenne du lavé à fond.

Nous avons emprunté ces chiffres au rapport si sérieusement documenté de M. Grandgorge et nous citerons en entier les considérations dont il les a fait suivre sur la situation du peignage de la laine en France :

« Bien qu'il soit assez difficile d'évaluer avec quelque exactitude les quantités de laine destinées à la carde et celles destinées au peignage, on peut estimer que plus des deux tiers de la totalité passent par le peignage. C'est dire quelle est l'importance de cette industrie.

» Nous avons exporté en 1892, 10,072,000 kilogrammes de laignes peignées contre 7,898,000 kilogrammes en 1891 et 7,765,000 kilogrammes en 1890. Ces résultats seraient satisfaisants s'il n'était permis de concevoir quelques appréhensions pour l'avenir du peignage de la laine en France. Il n'est pas douteux que l'industrie du peignage a fait depuis quelques années des progrès sensibles en Allemagne, et que notamment les établissements de Brême et de Hambourg ont réalisé en 1892 des bénéfices plus importants que les peignages français. Cette prospérité est due à plusieurs causes ; à la nature de l'outillage d'abord. Le peignage français travaillant à façon emploie presque exclusivement la peigneuse circulaire qui offre le double avantage de produire vite et de fournir un ruban de peigné continu, d'un aspect fin et séduisant, très favorable à la vente. On comprend que les peignages français ainsi montés aient eu un grand succès auprès des négociants en laine à une époque où la peigneuse Schlumberger travaillait lentement et produisait relativement cher. Mais la peigneuse alsacienne a été transformée depuis dix ans, la marche en a été accélérée, son travail est devenu si parfait qu'elle produit moins de blousses que la peigneuse circulaire, qu'elle fatigue moins le brin de la laine et qu'elle ne laisse passer, pour ainsi dire aucun bouton. Ainsi le rendement de la laine est supérieur et au peignage et à la filature.

» Aussi les établissements de peignage à façon de la Saxe et du Nord de l'Allemagne n'ont ils pas hésité à adopter la peigneuse Schlumberger Heilman transformée, et la filature allemande donne hautement la préférence aux produits de ces établissements. Une autre cause a contribué à diriger vers l'Allemagne des laines qui pourraient être peignées en France Les négociants français ont été d'autant plus encouragés à faire traiter dans les peignages allemands la laine destinée à leurs clients d'Allemagne que les peignés français sont frappés à leur entree dans ce pays d'un droit de 0 fr. 025 au kilogramme. Ce droit, quelque léger qu'il soit, représente 1 2 % sur un peigné qui vaut 4 fr. 50 ou 5 fr. C'est là un élément du prix de revient que la grande industrie ne néglige pas. Enfin, tandis que les peigneurs français, fidèles à leur rôle de façonniers, ont été forcés d'interrompre leur travail un ou deux jours par semaine à certaines époques de l'année, les peigneurs allemands ont supprimé le chômage en se faisant négociants. Ils achètent de fortes quantités de laines qu'ils tiennent en réserve, et lorsqu'ils n'ont plus de travail à façon ils marchent pour leur compte.

» Il est vrai qu'ils courent ainsi le risque de porter ombrage aux négociants en laine qui constituent leur clientèle, mais ils ont cherché à parer à cet inconvénient en remettant à ces négociants des ordres d'achat proportionnés à l'importance des chargements qu'ils en reçoivent. Les peigneurs allemands trouvent dans cette ingé-

nieuse combinaison le double avantage de s'attacher leurs clients et de profiter de leur vieille expérience d'acheteurs de laine.

» C'est ainsi que les peigneurs d'Allemagne sont devenus aujourd'hui sur les marchés lainiers de très gros acheteurs, et qu'aux enchères de décembre 1892, ils ont enlevé à Londres les lots de laine les plus importants.

» Il est certain que ce double rôle des peigneurs allemands pourra dans l'avenir présenter des inconvénients ; il est à craindre qu'à certain moment cette production, poussée à l'extrême, n'amène une pléthore du marché de la laine peignée ; mais en 1892, l'industrie allemande semble n'avoir recueilli que les avantages du système qu'elle a appliqué.

» Cette extension du peignage allemand nous est doublement préjudiciable, en privant la France d'un travail industriel et en favorisant les ports de Brême et de Hambourg au détriment de Dunkerque et du Havre.

» Certes, nous ne pensons pas que le peignage français soit en péril, mais les progrès de cette industrie semblent subir chez nous un temps d'arrêt. Nos chefs d'industrie se préoccupent de cette situation, quelques-uns se proposent, nous dit-on, de transformer, au moins en partie, leur outillage. Ils hésitent dans la crainte que les acheteurs français n'acceptent pas facilement les peignés nouveaux dont l'aspect n'est pas aussi flatteur que celui des peignés auxquels ils sont habitués. Peut-être aussi le droit protecteur de 5 % dont jouit en France le peignage contribue-t-il à les plonger dans ces hésitations. Nos peigneurs étant maîtres du marché intérieur peuvent se désintéresser, dans une certaine mesure et pendant quelque temps au moins, des progrès qui se font au-delà de la frontière. C'est la filature, obligée de se contenter de peignés de rendement moindre et de pureté moins grande, qui subira le plus de dommage ».

ASIE.

Le commerce avec les Indes anglaises. — La dernière livraison du Recueil consulaire belge publie un travail très documenté de M. L. Dossogne, Consul général de la Belgique dans l'Inde britannique, sur cette contrée, tant au point de vue économique que commercial.

Bien que dressé au point de vue plus particulier des intérêts belges, ce rapport contient des renseignements qu'il est bon de mettre en lumière. C'est ce qui nous engage à en donner une analyse succincte.

L'Inde britannique est un pays où règne, depuis la mise en vigueur de l'*Indian tariff act* du 10 mars 1882, la plus parfaite liberté commerciale, sauf pour quelques articles, qui sont, à l'entrée : les armes et munitions, les spiritueux, le sel, l'opium, le pétrole ; à la sortie : le riz.

Depuis 1889, l'Inde a comme l'Angleterre sa loi sur les marques appliquées sur les marchandises, amendée, depuis le 13 mars 1891, en ce sens qu'il suffit d'indiquer sur les articles d'importation le nom du pays d'origine.

Il y a deux sortes d'institution de crédit dans l'Inde : les *Local Banks* et les *Exchange Banks*. Ces dernières sont anglaises et ont leur siège à Londres, sauf une qui est française et la Banque de Hong-Kong, qui a son siège social à Hong-Kong même.

Les *Local Banks* escomptent les traites locales, appelées *hondees*, font des avances sur nantissements et sur hypothèques, reçoivent des dépôts, ouvrent des comptes-courants et sont aussi les banquiers des divers gouvernements présidentiels. Leurs opérations ont toujours été fructueuses.

Les *Exchange Banks* achètent les traites sur l'étranger, délivrent des lettres de crédit et chèques sur tous les pays, se chargent des opérations en fonds publics, etc. Leurs opérations ont été loin d'être brillantes pendant ces trois dernières années, à cause de l'incertitude de la situation monétaire.

Il y a, entre ces deux catégories d'établissements financiers, environ 300 banques de prêts mobiliers et immobiliers, banques coopératives et autres, dont la présidence de Madras compte pour sa part plus de la moitié, soit 175 banques, au capital total de 24,250,000 roupies. Il y a aussi quatre banques d'émission qui font partie de l'administration financière et sont installées à Calcutta, à Bombay, à Madras et à Rangoon. Elles émettent des banknotes de 5 à 10,000 roupies qui sont *legal tender* dans la province, mais circulent dans tout le pays.

Bien que l'Inde possède une immense étendue de pays, son commerce est pour ainsi dire centralisé dans les ports de Bombay et Kurrachee, qui accaparent tout le négoce de la côte occidentale ; Calcutta et Madras, qui concentrent celui de la côte orientale ; enfin, Rangoon, qui monopolise les transactions de la Birmanie.

En 1891-92 la Belgique a occupé le troisième rang des pays d'Europe commerçant avec l'Inde, distancée seulement par le Royaume-Uni et la France et suivie de très près par l'Allemagne. Voici le tableau du commerce de l'Inde avec ces quatre contrées :

Pays.	Importations. Roupies.	Exportations. Roupies.	Total. Roupies.
Royaume-Uni	560.397.967	363.115.841	973.513.808
France	12.024.520	110.173.206	122.197.726
Belgique	13.240.269	54.662.581	67.902.850
Allemagne	15.249.688	50.911.653	66.161.341

Les transactions de la Belgique avec l'Inde ont considérablement augmenté pendant les cinq dernières années, surtout du côté de l'importation des produits belges.

Pour obtenir la place à laquelle elle a droit par l'importance de ses transactions actuelles avec l'Inde, la Belgique doit suivre les traces de ses concurrents et mettre en pratique les moyens qui leur ont réussi, savoir : Avoir des comptoirs aux Indes et y envoyer des agents compétents.

AFRIQUE

Les progrès de la Tunisie. — Les surfaces ensemencées en céréales étaient, en 1881, de 378,670 hectares. En 1891, elles ont été de 730,146 hectares. Les travaux des commissions d'*achour* ne sont pas terminés pour 1892, mais, d'après les rapports des contrôleurs, les ensemencements ont été supérieurs encore à ceux de l'année précédente. Ces accroissements de culture et le vote de la loi du 19 juillet 1890 ont amené les exportations des céréales à des chiffres inconnus jusqu'alors. En effet, le montant le plus élevé de la valeur des céréales exportées avant le vote de la loi douanière était celui de 1886, qui avait atteint 12,378,000 francs. Le total, pour 1891, a été de 25,069,000 fr.

Le vignoble tunisien continue à s'étendre. Il était de 3,000 hectares en 1888, première année où il a été recensé. Il est aujourd'hui de 5,490 hectares. 319 hectares ont été plantés cet hiver et deux vignobles importants ont été créés : l'un de 80 hectares, planté par l'un des membres de la Chambre d'agriculture, l'autre de 42 hectares, planté par un nouveau colon. La production du vin, de 15,000 hectolitres

environ en 1888, a passé à 105,000 hectolitres en 1891. On compte qu'elle ne sera pas, cette année, inférieure à 140,000 hectolitres.

La culture des oliviers, qui était jadis la richesse du Sud tunisien, y a repris une activité nouvelle. 56 moulins européens, dont 9 à vapeur, ont été montés depuis cinq ans, dans les contrôles de Sousse et de Sfax. Les principaux appartiennent à des Français. Fabriquant des huiles plus fines que les moulins arabes, ils peuvent payer les olives plus cher et, sollicités par la hausse des prix, les cultivateurs augmentent leurs plantations.

Dans le contrôle de Sfax, le gouvernement a pris des mesures pour mettre des terres domaniales à la disposition des planteurs.

Déjà un grand nombre de demandes de concessions lui sont parvenues et portent sur 18,000 hectares, ce qui promet une plantation de 200,000 oliviers.

Enfin les troupeaux tunisiens, décimés par la terrible sécheresse de 1888, se sont reconstitués.

De 165,000 au 1er janvier 1889, le nombre des bœufs est remonté à 196,000 au 1er janvier 1892, et, de 76,000, celui des moutons est remonté à 1,077,000.

Le commerce avec le Transvaal. — Nous empruntons à un rapport de M. G. Buisset, titulaire d'une bourse commerciale de séjour à l'étranger, les quelques informations qui suivent sur les besoins de la consommation de la République Sud-Africaine.

Le Transvaal possédant peu d'industrie en dehors de l'industrie des mines d'or a des besoins très nombreux et très variés. Il exige en première ligne des objets de première nécessité tels que matériaux en zinc pour construction, portes, fenêtres, ciments, verres à vitres, papiers peints, lits, etc. Les Américains importent des tables, buffets, lavabos, chaises ; ces objets sont démontés et vernis ; il suffit de quelques pointes pour pouvoir les remonter et s'en servir. La Suède fournit des portes et des fenêtres entièrement terminées ; les vitres même sont posées. Le Transvaal fournit les briques, les pierres rocheuses pour fondations et les bois pour les mines.

Ces mines s'approvisionnent de machines et d'outils en Angleterre et en Amérique. Les instruments de précision viennent généralement de Londres.

Les articles de luxe peuvent se vendre mais en petite quantité, car nombre de personnes ne songent qu'à s'enrichir pour retourner ensuite en Europe. Cependant, suivant les mœurs anglaises, peu de maisons ne possèdent leur piano.

Les articles d'habillement ne sont pas de première qualité et proviennent surtout d'Angleterre. Exception est faite cependant pour les soieries et les modes dont une partie seulement vient de France, par l'intermédiaire de maisons anglaises.

Il est très difficile de pouvoir donner les renseignements exacts sur les marchandises provenant directement de France, car les douanes ne donnent jusqu'à présent qu'une statistique générale. Cependant, l'inspecteur général des douanes a décidé que dorénavant il sera publié régulièrement, chaque mois, une statistique plus complète donnant la valeur, la quantité, le pays d'origine et la rente prise par toutes les marchandises importées d'Europe, d'Amérique, d'Australie et des Indes dans la République.

AMÉRIQUE.

Les tarifs douaniers aux États-Unis. — On mande de Washington :

Le nouveau tarif des douanes proposé par la commission est une réforme radicale.

Il est tellement opposé aux tarifs actuellement en vigueur qu'il nécessitera la revision des traités de réciprocité avec les Républiques du Sud de l'Amérique.

La commission exempte de droits les matières premières nécessaires aux industries, et cette exemption très étendue comprend le charbon, le fer, les minerais, les bois de charpente, la laine, etc.

Les intérêts des travailleurs sont ainsi sauvegardés. En effet, les manufactures des États-Unis peuvent, dans un délai de six à neuf mois, fabriquer assez pour le marché intérieur ; il faut qu'elles puissent développer leur commerce extérieur pour trouver des débouchés à leur surproduction ; il faut donc que les matières premières soient exemptées de droit.

III. — Généralités.

Voies navigables des principaux états. — Le dernier volume du *Jahrbuch der Naturwissenschaften* pour 1892-1893, renferme le relevé comparatif suivant des longueurs des rivières navigables et canaux des principaux pays du globe. Les longueurs sont données en milles géographiques (de 7 k. 420) :

	Rivières.	Canaux.	Ensemble.
Allemagne	3,152	264	3,416
Brésil	4,442	—	4,442
Russie	4,188	175	4,363
États-Unis d'Amérique	3,370	666	4,036
France	1,080	630	1,710
Chine	740	1,054	1,794
Autriche-Hongrie	585	83	668
Canada	564	107	671
Indes	520	448	968
Italie	381	64	445
Grande-Bretagne et Irlande	357	625	982
Espagne	163	54	217
Belgique	142	107	249
Portugal	94	—	94
Suède et Norvège	92	20	112
Hollande	68	186	254

Si l'on range les pays d'après l'importance de la proportion des voies navigables artificielles par rapport aux voies navigables naturelles, la Hollande prend le premier rang, puis viennent la Grande-Bretagne, la Chine, la Belgique et la France.

Pour les Faits et Nouvelles géographiques :

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL,
A. MERCHIER.

LE SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL ADJOINT,
QUARRÉ-REYBOURBON.

TABLE DES MATIÈRES

DU DEUXIÈME SEMESTRE DE 1893.

Grandes Conférences.

Communications aux Assemblées générales.

Comptes rendus d'Excursions.

Procès-verbaux et divers.

Ephémérides étrangères et coloniales de l'année 1892.

Faits et Nouvelles géographiques.

GÉOGRAPHIE SCIENTIFIQUE. — EXPLORATIONS ET DÉCOUVERTES.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

Régions polaires.

GÉOGRAPHIE COMMERCIALE. — FAITS ÉCONOMIQUES ET STATISTIQUES.

France.

Europe.

Asie.

Afrique.

Amérique.

Océanie.

GÉNÉRALITÉS.

Lille Imp. L. Danel.